

# DISCOURS ET DISSERTATIONS

SUR TOUS LES LIVRES  
DE L'ANCIEN  
TESTAMENT.

PAR LE R. P. D. AUGUSTIN CALMET,  
*Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne,  
& de S. Hydulphe.*

TOME SECOND.

Contenant ce qui concerne les Paralipomènes, Esdras, Tobie,  
Judith, Esther, Job, les Maccabées, les Pseaumes,  
les Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste,  
& le Cantique des Cantiques.



*Sur l'Imprimé*

A PARIS,

Chez PIERRE ÉMERY, Quay des Augustins,  
au Coïn de la rue Gift-le-Cœur, à l'Écu de France.

---

M. DCC. XV.

AVEC APPROBATION.

HARVARD  
UNIVERSITY  
LIBRARY

11033

## ET DISSERTATIONS.

### DISCOURS SUR LE QUATRIEME LIVRE DES MACCABÉES. *Pag.* 422.

DISSERTATION sur le discours de Joseph, tou-		chant l'empire de la rai- son,	430
---	--	-----------------------------------	-----

### DISCOURS GENERAL SUR LES PSEAUMES. *Pag.* 437

Eloge des Pseaumes. Leur excellence, leur utilité; Ibidem.		v. 18. Ils ont percé mes pieds, & mes mains, &c.	497
Non du Pseautier. Sa divi- sion. Ordre des Pseaumes entr'eux,	342	DISSERTATION sur les enchantemens des serpens, dont il est parlé au Psea- me LVII. v. 5. p. 512	512
Auteur de la collection du Pseautier. Nombre des Pseaumes.	450	DISSERTATION sur les Auteurs des Pseaumes,	528
Authentécité du Livre des Pseaumes. Sujet, ou des- sein de ce Livre. Prophé- ties touchant le Messie,	pag. 450	DISSERTATION sur le Texte, & sur les ancien- nes versions des Pseaumes,	pag. 549
Obscurité des Pseaumes. Diverses méthodes de les expliquer.	466	Texte Hébreu des Psea- mes.	Ibid.
DISSERTATION sur les titres des Pseaumes,	478	Version des Septante Inter- pretes, & des autres Tra- ductions Grecques.	555
DISSERTATION sur Lamazeach.	481	Des Versions Latines des Pseaumes.	562
DISSERTATION sur Sela.	pag. 489	Des Versions Syriaques, Arabes & Ethiopiénes.	574
DISSERTATION sur ce passage du Pseaume XXI.	489	Des Paraphrases Caldaï- ques.	580

TABLE DES DISCOURS ET DISSERT.

DISCOURS SUR LA POÉSIE EN GENERAL

& sur celle des Hébreux en particulier.

PAR MR. L'ABBÉ FLEURY. Pag. 587

DISSERTATION sur la Musique des Anciens, & en particulier des He- breux. 606	pettes, &c. 650
DISSERTATION sur les Instrumens de Musique des Hébreux. 629	Diverses espèces de Flûtes, pag. 651
Instrumens à cordes. 634	Differentes especes de Tam- bours, de Cymbales, de Sifres, &c. 659
Instrumens à vent. Trom-	DISSERTATION sur les quinze Pseaumes Gra- duels. 666

DISCOURS SUR LES PROVERBES  
DE SALOMON. Pag. 678.

DISSERTATION où l'on examine si les anciens Legislateurs, & les Phi-	losophes ont puisé dans l'écriture, leurs Loix, & leur Morale. 690
--	--

DISCOURS SUR L'ECCLESIASTE.

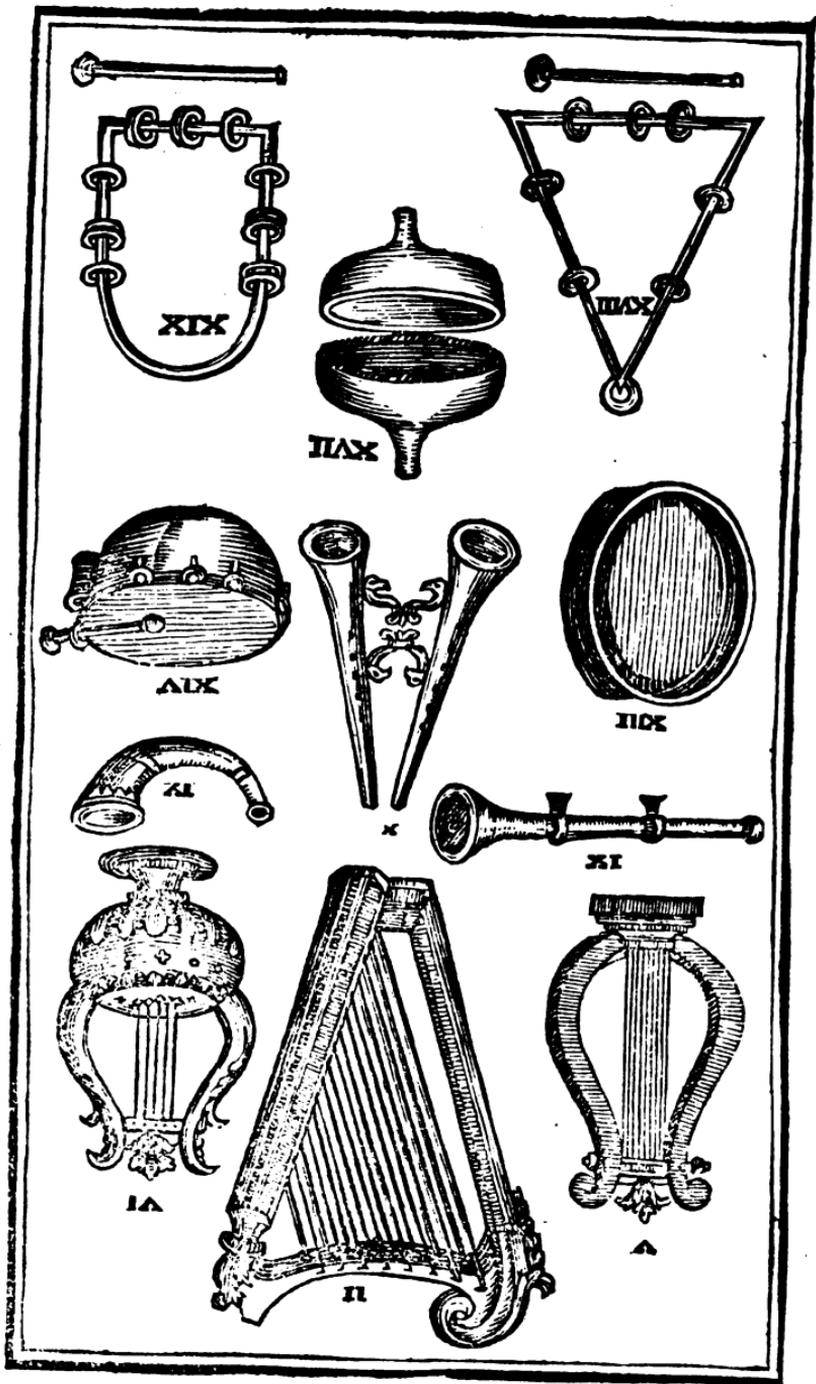
Pag. 713.

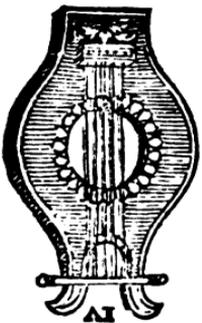
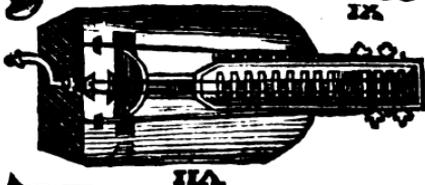
DISCOURS SUR LE CANTIQUÉ  
DES CANTIQUES. Pag. 721.

DISSERT. sur les Maria- ges des Hebreux. 736	Explication des Figures des Instrumens. 759
---	--

FIN DE LA TABLE DU SECOND TOME.











# DISCOURS

SUR LES II. LIVRES

## DÈS PARALIPOMENES.

LES anciens Hebreux ne faisoient qu'un Livre des Paralipomènes. *a* Aujourd'hui dans les Bibles imprimées à leur usage, ils les partagent comme nous, apparemment pour se conformer à la maniere dont nous les citons dans les Concordances, dont ils ont emprunté l'usage des Latins. Ils intitulent ces Livres, *Les paroles des jours*, *b* ou les Annales, par allusion à ces anciens Journaux, qui sont si souvent citez dans les Livres des Rois : *Nome hac scripta sunt in Libro verborum dierum ? &c.* Mais s'ils ont prétendu que ces deux Livres fussent les mêmes, que ces anciennes Chroniques des Rois de Juda, & d'Israël, ils se sont lourdement trompez, puisque les Paralipomènes *c* renvoyent souvent à ces Annales, qui devoient être bien plus étendues, & qui contenoient constamment diverses choses, qui ne se lisent point ici. Nous avons emprunté des Grecs, le nom de *Paralipomènes*, *d* que nous donnons à ces Livres. Ce terme, en Grec, signifie, *ce qui est omis*, comme

---

*a* Jeronmy. *ad Dominion. & Regorian.* | *c* 2. *Par.* xvi. 11. | 26. xxxii 32. xxxiii. xxiv. 27. xxv. 26. | 16. & xxxiv. 27.  
*b* *Dibhré Jamim.* | xxvii. 27. xxviii. | *d* Παρολιπομεναι.

pour insinuer que cet ouvrage est une espèce de supplément aux autres Livres de l'Écriture ; & en effet , on y trouve diverses particularitez qu'on ne lit point ailleurs ; Mais nous ferons voir ci-après , que ce n'a jamais été le but de l'Auteur , de suppléer par cet écrit , à ce qui peut manquer dans les autres Livres.

L'Ecrivain de cet ouvrage ne nous est pas bien connu. Quelques-uns ont crû que c'étoit le même que l'Auteur des Livres des Rois ; il cite les mêmes Annales , il avoit en main les mêmes Mémoires , & très-souvent il s'exprime en mêmes termes. Mais si c'étoit un même Ecrivain , pourquoi ces répétitions d'un même fait , & souvent presque en mêmes termes ; pourquoi ces variétez dans les dattes , dans les circonstances , dans les Généalogies , dans les noms propres ? Un même Ecrivain auroit-il pris plaisir à nous faire naître des difficultez , & à jeter du scrupule dans l'esprit des Lecteurs , qui ne comprennent pas les raisons qu'il pourroit avoir , de raconter les choses avec ces différences ? Au lieu qu'en supposant que ce sont deux Auteurs qui ne se sont point copiez , il est très-aisé que l'un ait rapporté un événement plus en détail , & l'autre plus en raccourci , celui-ci suivant une datte , & celui-là suivant une autre , en prenant les choses de plus près , où de plus loin , & fixant le commencement , & la fin d'un regne , selon des époques différentes ; mais non pas contraires , ni contradictoires.

Les Juifs , & nos Commentateurs attribuent communément ces Livres à Esdras. Il les composa au retour de la captivité , aidé , dit-on , & dirigé par les Prophetes Aggée , & Zacharie , qui vivoient alors. Les apparences favorisent assez cette opinion. Il paroît , 1. que c'est l'ouvrage d'un seul Ecrivain. L'égalité du style , la liaison des faits , les récapitulations , & les refl-

xions qu'il fait quelquefois , en sont d'assez bonnes preuves. *a* Il vivoit après la captivité. Il rapporte le Décret de Cyrus , qui accorde aux Juifs la liberté de retourner de Babilone à Jérusalem ; il pousse la généalogie de David jusqu'à Zorobabel ; & même beaucoup plus haut, si on suit le texte de la Vulgate. *b* On fait que Zorobabel est un de ceux qui revinrent de Babilone , en vertu de la permission de Cyrus. De plus , il parle des premiers qui habitèrent Jérusalem après la captivité , *c* & de plusieurs autres , qui n'ont vécu en Judée qu'après cet événement. *d* Il raconte les derniers malheurs de ce pays , sous les derniers Rois de Juda ; il dit que tout Juda pleura Josias ; sur-tout Jérémie , dont les lamentations étoient dans la bouche de tous les Chantres ; & de toutes les Chanteuses. *e* Or Jérémie a vu la ruine de Jérusalem , & la captivité de son peuple. *f* Il employe des termes , *f* qui n'ont point été usitez , ou du moins qu'on ne lit pas , dans les ouvrages écrits avant la captivité ; il a aussi certaines expressions & certaines constructions , qui sont propres à Esdras.

Mais si ces circonstances sont pour Esdras , il y en a d'autres qui détruisent absolument cette opinion. L'Auteur de ces Livres pousse la généalogie de Zorobabel jusqu'à la douzième génération. Zorobabel , Anania , Phaltias , Hiesias , Raphaia , Arnan , Obdia , Séchéniat , Semeias , Naaria , Elibénai , Ouidi. Or ces douze générations ont duré au moins trois cents ans ; ainsi Esdras qui vivoit du tems de Zorobabel , n'a pû les écrire

*a* 2. Par. ult.

*b* 1. Par. III.

19. & sequ.

1 Par. IX.

*c* Voyez la fin du ch. 2. du

*d* 1. des Paral.

*e* 2. Par. xxv. 25.

*f* Kephoré. une tasse. 1. Esdr. I. 10. & v. 11. 27. & 1. Par. xxviii. 17. adarkemonim. une dragme. 1. Par. xxix. 17. raphsodoth. des radeaux. 2. Par. 11. 16. merkalaïja. des Marguilliers. 4. Reg. xxii. 4.

re ; il faut donc , ou qu'il ne soit point Auteur de ces Livres , ou que cette génération y ait été ajoutée après coup.

L'Auteur n'étoit pas contemporain , ni Auteur original , mais compilateur , & abrégiateur. Il rédigeoit , & abrégéoit ce que d'autres avoient dit avant lui. Nous venons de voir qu'il vivoit après la captivité de Baby-lone ; & nous allons montrer qu'il parle comme un homme qui auroit vécu long-tems auparavant ; il emprunte jusqu'aux propres termes des Mémoires qu'il avoit en main , quoiqu'ils ne convinsent pas au tems auquel il vivoit , sans se mettre en peine de les ajuster à son tems , en corrigeant le style ; il rapporte quelquefois des généalogies , qui paroissent ne s'accorder pas entr'elles , sans y toucher , sans les concilier , sans même avvertir qu'elles ne conviennent pas. Il auroit été aisé alors de lever des difficultez , & de donner des éclaircissemens , que la longueur des siècles , & la perte des anciens monumens ne nous permettent plus de rechercher. Sa fidélité , son exactitude , son jugement , sa sincérité , sa droiture éclatent par tout l'ouvrage : & les sources d'où il a puisé ce qu'il rapporte , ne peuvent être ni plus pures , ni plus certaines ; ainsi son travail , à cet égard , a tout ce qu'il peut avoir de poids , & de certitude. Il dit que de son tems l'Arche avec ses bâtons étoit encore dans le Sanctuaire , comme elle y étoit du vivant de Salomon. *a* Or après la captivité , l'Arche n'étoit plus dans le Temple , ou du moins elle n'y étoit pas de la même maniere que sous Salomon.

Il dit ailleurs *b* que les enfans de Simeon allèrent attaquer quelques descendans de Cham , & que s'étant rendus maîtres de leur pays , ils s'y maintinrent , & y sont , dit-il , encore aujourd'hui. Un peu après , *c* il raconte une

*a* 2. Par. v. 9. &  
3. Reg. VIII. 9.

*b* Par. IV. 41.  
*c* Ibid. V. 43.

expédition de ceux de cette tribu contre les Amalécites ; elle arriva du tems d'Ezéchias , & l'Auteur dit qu'ils étoient dans leur conquête encore de son tems ; c'est-à-dire , avant que Salmanasar eût emmené Siméon en captivité avec les dix tribus. Mais sur cela il y a quelque difficulté , qu'on a examinée dans le Commentaire. Au chapitre suivant , *a* il parle de la captivité des dix tribus , & il remarque que de son vivant elles étoient encore captives. Il dit ailleurs *b* que Salomon ayant assujetti les Cananéens , que les Israélites avoient épargnez , *ils lui sont demeurés tributaires jusqu'aujourd'hui*. Il suppose donc que le Royaume de Juda subsistoit encore. Enfin il dit *c* que les Iduméens s'étant révoltez contre Juda , *sont demeurés affranchis jusqu'aujourd'hui*. Il y avoit donc encore en ce tems-là des Rois de Juda. De tout cela il s'ensuit que l'Auteur de ces Livres a écrit après la captivité , mais que souvent il a copié des mémoires dressés par des Auteurs contemporains , qui vivoient long-tems avant lui.

Le dessein de cet Auteur n'étoit pas de nous donner un supplément des autres Livres de l'Écriture , puisqu'il a répété fort au long des choses déjà écrites auparavant , qu'il n'a rapporté qu'un assez petit nombre de faits nouveaux , & qu'il en a omis une infinité d'autres , dont la connoissance auroit apporté un très-grand jour à l'Histoire sainte. 2. Son but n'étoit pas de nous écrire des annales , où les événemens , & les faits fussent mieux circonstantiés , & plus liez que dans les histoires précédentes , & où les dates , & les caractères de chronologie fussent plus marquez , & plus suivis. Dans tout cet Ouvrage il ne paroît rien de recherché sur cela , rien de ce qu'on y auroit dû voir en suivant ce plan. 3. Ce n'étoit point aussi de nous tracer un abrégé des autres Livres historiques de l'ancien Testament , puisqu'il y a une infinité de faits dans Moyse , dans Josué , dans les Juges , & même dans les Rois , qu'il ne touche

---

<sup>a</sup> 1. Par. v. 22. 26. | <sup>b</sup> 2. Par. viii. 8. | <sup>c</sup> 2. Par. xxi. 10.

point. Il ne commence proprement son histoire qu'à la mort de Saül ; dans le règne de David il a fait des omissions très considérables ; il ne dit rien du péché de ce Prince avec Bersabée, ni de tout ce qui le suivit. Il ne parle pas de l'inceste d'Amon avec Thamar, ni de toute l'histoire d'Absalon. Il dit peu de choses des Rois d'Israël, & des affaires qui regardent leur Royaume ; il enveloppe dans un profond silence tout ce qui regarde cet état, depuis la prise d'Amassas Roi de Juda, & par Joas Roi d'Israël. Les dernières guerres contre les Rois d'Israël, qui furent suivies de la captivité des dix Tribus, sont des choses qui méritoient sans doute son attention, s'il eût voulu abréger les Livres des Rois ; cependant il n'en dit pas un mot. 4. Enfin il ne paroît pas que son dessein ait été de nous tracer dans les premiers Chapitres de son Ouvrage, des généalogies exactes ; il nous donne deux fois la genealogie de Juda ; sçavoir au Chap. 1. & au Chap. 4. & dans ce dernier, il la conduit par les deux branches de Pharez, & de Séla. Pourquoi tout cela, s'il ne vouloit que parvenir à David ? Et pourquoi marquer si exactement les villes, & les lieux habitez par la Tribu de Juda ? Pourquoi ne pas conduire cette genealogie par les deux branches, jusqu'au tems de la captivité ? Il nous rapporte aussi deux fois la genealogie de Benjamin, *b* & deux fois celle de Saül ; *c* & tout cela d'une manière assez différente, sans toutefois oublier les lieux de la demeure, & du partage de chacun ; c'est ce qu'il marque le plus fidèlement.

Nous croyons que son but, & la principale intention, étoit de montrer quel avoit été avant la captivité, & quel devoit être depuis le retour, le partage des familles, afin que chacun rentrât, autant qu'il seroit possible, dans l'héritage de ses peres. Il y avoit dès le commencement dans chaque Tribu, des registres publics des terres de chaque

a 2. Par. xxv. 17.  
c sequ.

b 1. Par. vii. c viii.  
c 1. Par. viii. ix.

maison , afin qu'és années Sabbatiques, & du Jubilé, chacun pût se remettre en possession de ses biens , & qu'on n'alienât jamais les fonds. L'Auteur quelquefois *a* a moins eu soin de spécifier les noms des personnes , que ceux des villes , & des lieux qu'ils ont occupez. Mais ce qu'il avoit principalement dans l'esprit , étoit d'entrer dans un grand détail touchant les fonctions , les genealogies , les familles , l'ordre des Prêtres , & des Levites ; c'est sur quoi il s'étend davantage , *b* & c'est ce qui étoit le plus nécessaire au retour de la captivité , pour les retablir dans leurs anciens rangs , dans leurs premières fonctions , & dans l'heritage de leurs ancêtres , conformément aux anciens registres. *c* L'Auteur ne perd point de vûe la Religion , le culte du Seigneur , ni son Temple. Il décrit avec grand soin les vases de la maison de Dieu , il est attentif à marquer les Princes qui ont autorisé , ou souffert l'idolâtrie ; & ceux qui ont cultivé , & pratiqué la vraie Religion. C'est sur ces qualitez qu'il se regle pour distribuer les louanges , ou le blâme ; tout le reste le touche peu.

Celui qui a composé cet ouvrage avoit en main un très-grand nombre d'écrits , de pieces , & de mémoires , dont nous regretons aujourd'hui la perte , & qui nous font comprendre l'attention qu'avoient les anciens Hébreux , de conserver les faits qui concernoient leur Republique , & combien leur histoire seroit parfaite , si Dieu eût permis que tous ces beaux monumens parvinssent jusqu'à nous. On cite très-souvent dans les Paralipomènes , *d* les *Journalz de Juda , & d'Israël* , qui étoient apparemment des mémoires , où l'on écrivoit jour par jour ce qui arrivoit de plus remarquable dans l'Etat , & dans la Religion. Les Auteurs de ces ouvrages n'étoient point des Ecrivains à gage , & payez pour ne marquer que ce qui étoit glorieux , avanta-

*a* Voyez. 1. Par. 11. 54.

*b* 1. Par. VI. 1X. XXI II. XXIV. XXVI.

*c* 2. Esdr. XII. 22. 25.

*d* 2. Par. XVI. II. & XXIV. 27. & XXV. 16. XXVII. 27. & c.

tageux , ou agréable aux Princes ; c'étoit pour la plupart des prophètes , dont la capacité , la sagesse , la maturité , le discernement , la piété , la sincérité , le désintéressement étoient connus dans tout Israël.

Sous David , & sous les Rois de Juda ses successeurs , il y eut toujours des Prophètes , qui s'appliquèrent à écrire l'histoire des Princes sous lesquels ils vivoient. Samuël , Nathan , & Gad , écrivirent ce qui regarde le regne de David. *a* Nathan , Gad , & addo , & Ahias prirent le même soin du tems de Salomon. *b* Addo & Séméias on écrit l'histoire de Roboam. *g* Addo continua , & écrivit celle d'Abia, *d* Hanani écrivit sous Asa , *e* & Jéhu fils d'Hanani sous Josaphat, *f* l'écriture remarque expressement que ce Prophète écrivait l'histoire des Rois de Juda. *Reliqua gestorum Josaphat scripta sunt in verbis Jehu filii Hanani , qua digessit in libros Regnum Israël.* Sous le même Josaphat on vit les Prophètes Eliézer , *g* & Jakaziel. *h* Isaïe écrivit ce qui se passa sous Osias , *i* & sous Ezéchias, *k* Ce même Prophète eut beaucoup de part à ce qui arriva sous Achas , & nous en voyons presque toute l'histoire dans ses prophéties. *l* Osaï écrivit sous Manassés , *m* & Jeremie sous Josias , & sous ses enfans , qui furent les derniers Rois de Juda. *n* Voilà une chaîne d'Historiens tous Prophètes , qui ont écrit les Annales du Royaume de Juda.

Le Roiaume d'Israël , quoique schématique , & séparé de la vraye Eglise , qui résidoit dans Juda , ne fut pas entièrement abandonné de Dieu ; il s'y conserva toujours un bon nombre d'ames fidelles , & attachées à son service. Il y envoya souvent des Prophètes , pour rappeler à leur devoir les vrais Israélites , & dans le tems qu'Elie

---

<i>a</i> 1. Par. xxix. 29.	<i>f</i> 2. Par. xx. 34.	<i>l</i> <i>Isai.</i> vii. viii. ix.
<i>b</i> 2. Par. ix. 29.	<i>g</i> 2. Par. xx. 37.	<i>m</i> 2. Par. xxxiii. 1. 19.
<i>e</i> 2. Par. xii. 15.	<i>h</i> 2. Par. xx. 14.	<i>n</i> <i>Jerem.</i> xvii. & seq.
<i>d</i> 2. Par. xiii. 22.	<i>i</i> 2. Par. xxvi. 22.	<i>feré usque ad finem ,</i>
<i>c</i> 2. Par. xvi. 7.	<i>k</i> 2. Par. xxxii. 32.	<i>&amp; 2. Par. xxxv. 25.</i>

## DES PARALIPOMÈNES. 9

crovoit être le seul Prophète du Seigneur conservé en vie, Dieu lui déclara qu'il s'étoit réservé dans Israël sept mille hommes, qui n'avoient pas fléchi le genou devant Baal. *a* Ahias de Silo parut sous Jéroboam fils de Nabat, *b* & Jéhu fils d'Hananî, sous Basa. *c* Elie, & un grand nombre d'autres Prophètes, vécurent sous le regne d'Achab: Elisée, Jonas, & quantité d'autres lui succédèrent dans le ministère de la Prophétie. Oded prophétisoit sous Phacéc *d* à Samarie. L'Écriture ne nous dit point expressément qu'ils ayent écrit des mémoires de ce qui arrivoit dans le Royaume d'Israël, mais comme on a montré que dans le Royaume de Juda c'étoient les Prophètes qui avoient ce soin, il y a toute apparence qu'il en étoit de même sous les Rois d'Israël. Outre ces Mémoires écrits par les Prophètes, il y en avoit encore d'autres composez ou par des Prêtres, ou par des Secrétaires, & des Ecrivains de la Cour des Rois de Juda, & d'Israël. Ces Officiers s'appelloient Secrétaires, ou *Maschirims*, comme qui diroit *Mémorialistes*, dont le principal emploi étoit de dresser les Mémoires historiques, & les Journaux de tout ce qui arrivoit de considérable dans l'État. Nous connoissons sous David, & sous Salomon, *e* Josaphat fils d'Ahilud Secrétaire, à *Commentariis*; sous Ezéchias on voit *f* Joahé fils d'Asaph; & sous Josias, *g* Joha fils de Joachaz, qui remplissent le même emploi.

Quoique l'histoire du regne de Salomon eût été écrite au long par les Prophètes Nathan, Gad, Addo, & Ahias, elle avoit encore été recueillie par des Ecrivains publics; on cite ces derniers Ecrivains sous le nom de *Livres des paroles*, ou des actions de Salomon. *h* Il en est de même de l'histoire de Josaphat; elle avoit été ramassée par Jéhu

---

*a* 3. Reg. xix. 18. | *d* 2. Par. xxviii. 9. | *f* 4. Reg. xviii. 18.  
*b* 3. Reg. xi. 29. | *e* 2. Reg. viii. 16. | *g* 2. Par. xxxiv.  
     & xiv. 2. | & 1. Par. xviii. 15. | 8.  
*c* 3. Reg. xvi. 7. | & 3. Reg. iv. 13. | *h* 3. Reg. xi. 41.

fils d'Hanani , & on ne laisse pas de nous citer encore les Annales des Rois de Juda , où les particularitez de son regne étoient décrites ; *a* enfin dans le même endroit , *b* où l'on allégué le Prophete Isaïe , comme ayant écrit l'histoire d'Ezéchias ; on cite aussi les Annales des Rois de Juda , pour la même histoire ; & ailleurs *c* dans un même passage , on parle des Annales des Rois de Juda , & du Prophete Hozai , qui avoit dressé les Mémoires de la vie de Manassé. L'Auteur y cite la prière de ce Prince dans sa prison , que nous n'avons plus , car celle qu'on lit dans nos Bibles, est appocriphe. Voilà donc deux sortes de Mémoires qu'avoit l'Auteur des Paralipomènes ; les uns écrits par les Prophetes , & les autres par les Ecrivains du Roi , ou de la Nation : Voilà quelles étoient ces Annales de Juda & d'Israël , dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Il y a assez d'apparence que les Annales du Royaume d'Israël furent apportées dans le Royaume de Juda , lorsque Salmanassar transporta les dix Tribus à Babylone. Il est certain que plusieurs sujets de ce misérable Royaume , se réfugièrent alors dans Juda.

L'Auteur de ces Livres cite encore des denombrements du peuple , faits en differens tems , & qui étoient entre ses mains. Il cite , par exemple , *verba vetera* , *d* les anciens Mémoires , ou les anciennes Traditions : il rapporte quatre denombrements ; l'un du tems de David , *e* l'autre du tems de Jéroboam , *f* le troisième du tems de Joathau , *g* & un quatrième du tems de la captivité des dix Tribus. *h* Il parle ailleurs *i* du denombrement qui s'étoit fait par l'ordre de David , & que Joab n'acheva pas , parce que la colère de Dieu éclata sur Israël. Il avoit autre cela des tables généalogiques des Tribus , & des principales familles , dont il nous donne les descendans.

---

*a* 3. *Reg.* xxii. 46. | *c* 1. *Par.* iv. 22. | *f* *Ibidem.*  
*b* 2. *Par.* xxxii. 32. | *d* 1. *Par.* vii. 2. | *g* 1. *Par.* ix. 1.  
*c* 2. *Par.* xxxiii. 18. 19 | *e* 1. *Par.* v. 27. | *h* 1. *Par.* xxvii. 24.

On voit par-là quelle étoit l'application des Juifs à écrire , & à conserver les monumens de leur histoire. Joseph relève ce soin de ces peres , & afin de faire valoir la vérité , & l'authenticité de l'histoire de sa nation , contre les ennemis des Juifs. Une des plus éclatantes preuves de la vérité , dit cet Historien , est l'uniformité dans la quelle les choses sont racontées par les divers Ecrivains , qui se mêlent d'en parler , ou d'en écrire ; on doit croire les Grecs dans leur propres histoires , mais non pas dans celle des Etrangers , puisqu'ils s'accordent si peu entr'eux sur leur article , qu'on ne fait à qui s'en rapporter. Les Egyptiens , & les Babyloniens ont aussi des histoires de leur pays bien authentiques , & très-anciennes , ayant été rédigées par les Prêtres , ou par les Philosophes de ces nations. Mais parmi nous , continuë-t-il , on peut assurer que la diligence , & l'exactitude des Ecrivains méritent encore plus de foi , puisqu'on ne confioit qu'à des Prêtres , & à des Prophetes le soin d'écrire l'histoire , & qu'ils l'ont écrite avec une fidélité , qui paroît assez dans le parfait rapport , & la ressemblance qui se rencontrent dans leurs Ecrits ; enfin il n'y a personne parmi nous , qui n'ait une profonde vénération pour leurs Livres , que nous tenons pour divins , ou qui ose y faire le moindre changement , ou la moindre addition. Ces Livres ne sont point en grand nombre , mais on les conserve avec tant de soin , & de religion , qu'il est impossible qu'il se glisse jamais de corruption dans leur texte.

Il parle au même endroit des precautions que les Prêtres prenoient pour conserver leur généalogie , & leur race , pure de tout mélange. Ce n'est pas seulement dans la Judée que les Prêtres Hebreux prennent ces precautions , ils n'en ont pas de moindres dans l'Egypte , & à Babylone lorsqu'ils s'y trouvent établis : ils envoient à Jérusalem pour tirer des Extraits généalogiques de celles qu'ils épou-

sent ; & s'il arrive quelque disgrâce à la nation , qui oblige les Juifs à se disperser , alors les Prêtres renouvel-  
lent les anciens Registres , & quiconque a manqué à la  
Loi , en s'alliant avec des femmes étrangères , est exclus  
sans miséricorde , du ministere de l'Autel , & de tous  
les droits du Sacerdoce. Nous voyons dans le Livre d'Es-  
dras des preuves de ce que dit Joseph , puisqu'au retour de  
la captivité , on éloigna de l'Autel tous ceux qui ne pûrent  
produire leurs Registres généalogiques , *a* & ceux qui  
avoient époulez des femmes étrangères. *b* On n'y reçut  
que les Prêtres , & les Lévités , qui se trouvèrent dans  
les anciens Memoires , *c scripti in libro verborum dierum*.  
Il paroît par ce qui est dit dans les Livres des Maccabées ,  
que l'on dressoit aussi des Memoires de la Gerence , & du  
gouvernement des Grand-Prêtres ; on y cite le Livre des  
jours du Sacerdoce du Grand-Prêtre Jean , *d* mais je pense  
que c'est à cause que ce Grand-Prêtre étoit alors le Chef ,  
& le Prince de la nation. C'est de ces derniers Memoires  
que Joseph a tiré toute l'histoire de sa nation depuis les  
Maccabées,

Pour ce qui est des Mémoires historiques , ou l'on  
écrivait ce qui s'étoit passé sous chaque Roi , cet usage  
si louable , & si utile , n'étoit point particulier aux He-  
breux. Les Caldéens , les Assyriens , les Phéniciens , les  
Egyptiens , les Grecs , & les Romains , conservoient de  
semblables Annales. L'écriture nous parle des Annales des  
Perses sous Cyrus , & sous Darius. *e* Ester nous fait voir  
le même usage sous Assuérus. *f* Plutarque cite quelque-  
fois les Journaux de la vie d'Alexandre le Grand ; *g* Hé-  
rodote , *b* & Diodore de Sicile ; parlent des anciennes An-  
nales des Egyptiens. Joseph cite quelques fragmens des

---

*a* 1. *Esdr.* 11. 61. 62. | *d* 1. *Macc.* xvi. 23. 24. | *g* *Plut. in Alex.*  
*b* 2. *Esdr.* xii. 28. | *c* 1. *Esdr.* iv. 15. | *h* *Herodot. lib. 2.*  
29. | *e* vi. 1. 2. | *c.* 3.  
*c* 2. *Esdr.* xii. 22. | *f* *Esth.* x. 2. | *i* *Diador. lib. 1.*

Historiens de cette nation. *a* Il dit, en parlant de Manéthon, qu'il a tiré ce qu'il dit, des Livres sacrez de l'Egypte. Platon dans son Timée fait dire à un Prêtre Egyptien, qu'ils avoient accoutumé d'écrire tout ce qui venoit à leur connoissance, d'actions, & d'événemens mémorables, & extraordinaires, tant dans l'Egypte, que dans les autres pays. Bérose avoit écrit l'histoire des Caldéens, Nicolas de Damas celle des Syriens, & Dion celle des Phéniciens; tout cela tiré des Annales, & des anciens monumens de ces peuples. Ménandre d'Ephése avoit composé un recueil plus étendu qui comprenoit l'histoire de tous les Rois de chaque pays, tant de la Grèce, que d'ailleurs: il eut soin de tirer de chaque pays, ce qu'ils avoient de monumens. Nos bibliothèques sont pleines *b* de l'histoire des Grecs. Les Romains avoient coutume d'écrire dans les Annales les choses les plus notables, & les moins considérables dans des Journaux. *Cum ex dignitate populi Romani reper- tum sit, res illustres annalibus, talia (vulgaria) diurnis scribis actis mandare.* *c*

Les Commentateurs ont assez négligé les Paralipomènes, dans la fausse persuasion, qu'ils ne contenoient que peu de chose, qui n'eût été éclairci dans les Livres des Rois; ainsi ils se sont contenté de les expliquer d'une manière fort legere, & fort superficielle. Il est pourtant vrai, comme le remarque S. Jérôme, *d* que l'on trouve dans les Paralipomènes un très-grand nombre de choses nécessaires pour l'explication des Livres saints; *Omnis eruditio scripturarum in hoc continetur*; & qu'en vain on se flatte de savoir l'Ecriture, si on ignore ce qui est renfermé dans cet Ouvrage. *e* *Paralipomenon liber, id est instrumentis veteris epitome, tantus ac talis est, ut absque illo si quis scien-*

*a* Lib. 1. contra Appion. ubi Manethon. citat.

*b* Joseph. ibid. ἐν τῶν πρῶτον οὐκ ἔστιν ἀποστολῶν ἀποστολῶν ἀποστολῶν.

*c* Tacit. Annal. 13.

*d* Jeron-Ep. ad Dominionem.

*e* Idem. Ep. ad Paulin. seu in Prolog. Galeato.

*iam scripturarum sibi voluerit arrogare, seipsum irrideat.* Et fin il reconnoît qu'il y a une infinité de questions qui regardent l'Évangile, qui se trouvent éclaircies dans les Paralipomènes, *innumerabiles Evangelii explicantur quaestiones.* Nous nous sommes donc appliquez à l'éclaircissement de cet Ouvrage, avec toute l'application qui nous a été possible, sans toutefois répéter ce qui avoit déjà été éclairci dans les Livre des Rois. Le premier Livre contient une espèce de récapitulation de l'Histoire sainte, par les généalogies depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de David, l'an du monde 1299. Et le second Livre contient l'histoire des Rois de Juda, & d'une partie de ceux d'Israël, depuis le commencement du regne de Salomon seul, en 2290. jusqu'au retour de la captivité en 3468.

Il y a quelques variétez entre les Livres des Rois, & ceux des Paralipomènes, dans diverses circonstances des noms, & des lieux; dans le nombre des années, dans les denombrements, & dans les noms des personnes, dont les adversaires des Livres sacrez prétendent tirer avantage contre leur authenticité, & leur vérité; mais si ces différences étoient des causes suffisantes pour nous faire abandonner ces Livres, ou pour révoquer en doute ces histoires, où seroit l'Historien à couvert des reproches de fausseté, ou de falsification? Il n'y a aucune histoire dans l'antiquité, plus connue, ni plus exacte, que celle que nous avons des conquêtes d'Alexandre le Grand; combien d'Auteurs graves, judicieux, fidèles, exacts, ou contemporains, en composant fut des Mémoires du tems même d'Alexandre, ont écrit ses belles actions? Cependant les voit-on s'accorder dans presque'un seul dénombrement de ses troupes, dans les sommes qu'il trouva dans les villes conquises, dans le nombre des ennemis tuez, dans le nom des nations, & des villes assujetties? Malgré ces différences qui oseroit révoquer en doute l'histoire de ce Prince?

L'Histoire sacrée est bien d'une autre autorité, que celle dont nous venons de parler. L'Esprit Saint gouvernoit & inspiroit ceux qui nous ont donné les divines Ecritures;

mais cela empêche-t'il que divers Historiens sacrez , ayant consulté divers Mémoires , n'ayent suivi les sentimens de ceux qu'ils consultoient ? Et ces opinions qui paroissent diverses , sont-elles pour cela contradictoires , & opposées ? N'y a-t-il pas divers moyens de les concilier ? N'y auroit-il pas de la témérité de vouloir prononcer aujourd'hui contre des faits si anciens , & si autorisez d'ailleurs , sous prétexte de quelques difficultez qui s'y rencontrent ? Est-il extraordinaire que des Livres qui ont passé par tant de mains , depuis une si longue suite de siècles, ayent souffert quelque altération dans quelques dattes & dans quelques nombres ? Quand il s'agit des Ecritures sacrées & des matières de Religion , on est inexorable , & inflexible ; dans tout le reste on est d'une facilité étonnante. Les plus foibles objections qu'on forme en faveur de la liberté , les moindres preuves que l'on apporte contre la Religion , frappent , & convainquent certains esprits ; & les raisonnemens les plus solides pour le contraire , ne font sur eux aucune impression. On reçoit sans peine les autres Livres , & les autres Histoires ; mais pour celles-ci , on ne s'y rend qu'à force de raisons , & de preuves ; on craint toujours d'y être trompé.



## DISSERTATION

*SUR LES OFFICIERS DE LA COUR  
& des Armées des Rois Hebreux.*

LES usages , & les manieres des Orientaux , sont si éloignées des nôtres ; & l'histoire des Juifs en particulier , est si concise , & si peu circonstanciée sous la plupart de leurs Rois , que c'est sans doute rendre un service important au public , de travailler à découvrir les fonctions , les titres , & les privilèges des Officiers de la Cour , & des armées de ces Princes.

Les fils du Roi étoient assez souvent les premiers ministres de leur pere. L'Écriture *a* nous dit que les premiers à la main de David, étoient ses fils; & ailleurs, *b* qu'ils étoient Prêtres, c'est-à-dire, les premiers Officiers de la Cour, *c* les premiers ministres de ses commandemens. Le Roi Ochozias avoit quarante Princes, fils de ses freres, & Princes de Juda, qui étoient près de sa personne, & qui le servoient. *d* L'héritier présomptif avoit beaucoup d'avantages par dessus ses freres; & souvent depuis Salomon, on a vû les Rois de Juda, & d'Israël, associer au Royaume, & au gouvernement, celui de leurs fils, qui devoit regner après eux. Cela devint comme ordinaire, & passa presqu'en coutume: il semble qu'on observoit parmi les Hébreux une Loi, qui se pratiquoit aussi chez les Perses, *e* où les Rois qui alloient à la guerre hors du Royaume étoient obligez de désigner leur successeur avant leur départ. On peut juger du train de ceux qui devoient succéder aux Etats de leurs peres, parce que l'Écriture dit d'Absalom, & d'Adonias; ils avoient des gardes, & des chariots, & des costreurs, qui marchaient devant eux. *f*

Les Precepteurs des enfans du Roi, étoient des personnes d'une maturité & d'une sagesse reconnues; David choisit pour cet important emploi, *g* Jonathan son oncle paternel, Conseiller, homme intelligent, & Secrétaire; avec Jébiel fils de Cachmoni.

L'Écriture nous parle aussi des nourriciers des Prin-

*a* 1. Par. xviii. 17. *Primi ad manum Regis. Harifcho-nim lejad hammélék.*

*b* Ibid. 18. *Filii David Sacerdotes erant. Kobanim.*

*c* 70. ἀολάερον.

*d* 2. Par. xxii. 8.

*e* Herodot. lib. 6. & lib. 7. 2.

*Plus. in Artaxerc.*

*f* 2. Reg. xv. 1. & 3. Reg. i. 5.

*g* 1. Par. xxvii. 32. *Vihonathan.... im bené hammélék... misché hammélék.*

*Erant cum filiis Regis.*

ces , enfans des Rois , à l'occasion des fils d'Achab , qu'op élevoit à Samarie chez les Principaux de la ville. a Le Roi Roboam faisoit de même élever ses fils , dans les meilleures villes de Juda , & de Benjamin ; b il leur y assigna des revenus proportionnez à leur qualité , & les y maria. C'étoit peut-être pour ôter la jalousie qui pouvoit naître , entre des enfans nez de diverses meres.

La premiere dignité du Palais , étoit celle d'Intendant , ou de maître de la maison du Roi. Je pense que c'est celui que l'Ecriture appelle , le second après le Roi , *secundus à Rege* ; c Jonathan disoit à David : d *Vous regnerez sur Israël , mon pere en est informé ; & je serai le second après vous.* Joseph possédoit cette dignité en Egypte sous Pharaon , e & Aman , f & après lui Mardochee , g dans la Cour d'Assuérus Roi de Perse , & Elchana sous le regne d'Achaz. b Cette dignité avoit du rapport au *Præpositus magni palatii* , de la Cour de Constantinople , & au *Major domus* , des anciens Rois de France. On appelloit aussi ces Intendans , les Fidèles , ou les hommes de confiance de la maison d'un Prince. Moÿse étoit le *Fidèle* de la maison du Seigneur ; i l'Evangile nous parle du *Serviteur fidele & prudent* , que le Maître a établi sur toute sa famille. k Tel étoit Eliézer dans la maison d'Abraham. l L'Ecriture m appelle Zabadias , fils d'Ismaël , Intendant de toutes les affaires du Roi David dans Juda ; *Super ea opera erit , qua ad Regis*

a 4. Reg. x. 1.  
 b 2. Par. xi. 23.  
 c 2. Par. xxviii.  
 7. Mischné ham-mélek. 70.  
 διάδοχος τῷ βασιλείῳ.  
 d 1. Reg. xiiii. 17.  
 e Genes. xli. 42.

f Esth. xiii. 3. 6.  
 xv. 2.  
 g Esth. viii. 1. 2.  
 & ix. 4. *Quem Principem esse palatii, & plurimum posse noverant.*  
 h 2. Par. xxviii. 7.

i Num. xii. 7. *Becbol bethi neeman hu.*  
 k Matt. xxiv. 45.  
 l Genes. xxiv. 2.  
 m 2. Par. xix. 11. *Lechol. defar hā-melek.*

*officium pertinent.* Mais je pense qu'il faut distinguer le grand Maître de la Maison, des Officiers qui étoient chargez des affaires du dehors; & dont nous parlerons ci-après. Les marques extérieures de la dignité dont nous parlons, semblent avoir été une clef qu'ils portoient sur l'épaule, une ceinture magnifique, un habit de même, le nom de *Pere de la maison de Juda*, & une place distinguée dans les assemblées. *a*

Le Chancelier étoit sans contredit un des premiers emplois de la Cour; mais nous n'en pouvons exactement marquer les offices, & les fonctions, Sous David, Josaphat fils d'Ahilul, étoit revêtu de cette dignité; *b* il la conserva sous Salomon. *c* Joahé la possédoit sous Ezechias, *d* & Joha fils de Joachaz, sous Josias. *e* Il semble qu'un de leurs principaux emplois, étoit de rediger, & de conserver les Memoires d'Etat, & l'histoire de tout ce qui arrivoit chaque jour aux Rois des Juifs. C'est de la main de ces Chanceliers que sont venus ces *Journalaux*, *verba dierum*, dont il est parlé si souvent dans l'Histoire sacrée. L'écriture les appelle *Maschir*, *f* comme qui diroit *celui qui fait souvenir*, ou qui conserve les memoires, & les monumens de l'Etat.

Il faut que j'avouë que ce qu'on dit de ces Officiers, que l'on compare aux Chanceliers de nos Rois, ne me persuade pas entierement. On remarque dans l'Antiquité une sorte d'officiers, dont la fonction est bien mieux exprimée par le nom de *Maschir*, c'est-à-dire, *Celui qui rappelloit dans la mémoire*: que par celui de Chancelier. Les anciens Héros avoient leurs Avertisseurs, ou peut-être leurs Gouverneurs, leurs Conseillers, qui ne les quittoient point. Ulysse avoit pour

*a* Voyez *Isai*, xxii. 21. 22.

*b* 2. *Reg.* viii. 16.

*c* 3. *Reg.* iv. 3.

*d* 4. *Reg.* xviii. 18.

*e* 2. *Par.* xxxiv. 8.

*f* *Maschir*.

Avertisseur *Myiscus*, de l'Isle de Céphalonie. *a* *Noïmon* avoit auprès d'Achile le même emploi : Patrocle avoit Ecedore, & Hector, Darés; Protésilais se servoit de Dardanus, & Antilochus de Chalcon son Ecuyer. Ces Avertisseurs étoient peut-être les mêmes, que ce que les Rois de Perse appelloient les yeux, & les oreilles du Roi, *b* qui écouôient, & observoient tout pour en rendre compte au Roi. Il semble par le Ch. v. du troisième Livre des Maccabées, que Ptoloméé Philopator en avoit un semblable, qui le faisoit souvenir tous les matins de ce qu'il avoit à faire. La maniere dont Diodore de Sicile parle du regime des Rois d'Egypte, nous représente ces Princes comme toujourns environnez d'Officiers sages, & prudens, qui ne leur laissoient faire aucune action contraire aux loix. La premiere chose qu'ils faisoient tous les matins, étoit de lire, & de recevoir les lettres & les placets, qui leur venoient de toute part. *c* Les *Maschirs* des Rois de Juda étoient apparemment la même chose que ces Oreilles des Rois de Perse, que ces Avertisseurs des anciens Héros, & que ces Conseillers des Rois d'Egypte.

Les Secrétaires du Roi *d* sont ordinairement joints aux Chanceliers dans l'écriture. Nous nous sommes étendus sur le nom, sur les charges, & sur les fonctions des Scribes, ou Secretaires dans le Livre des Juges. *e* On connoît trois sortes de Scribes, ou de Secretaires: les uns étoient des simples Greffiers, qui écrivoient les

*a* Ptolem. *Hephestion*. l. 1. ἰδουσι ἰπιδου διδου η̄ πατηρ μ. ἡμοια μύισου... ἔπειτα η̄ Α-χαιοὶ μύισου τῆσιν οὐμοι, &c.

*b* Vide *Xenophon*. lib. 8. *Cyropad.* *Aristid.* *Orat.* *Panegy.* *Cyzic.* ὁ μὲν γὰρ τῶν Πιεσῶν βασιλεὺς ἰδοικα η̄ διά-

φορον κειπιδου τῶν κελῶδου βασιλεὺς ἰσθαλμῶν, η̄ βασιλεὺς ὕψ. *Dio Chrysof.* *orat.* 3. de *regno*, &c.

*c* *Diodor. Sicul.* l. 1. p. 44. seu 63.

*d* *Hassopherim.*

*e* *Judic.* v. 14.

contrats, & autres actes publics dans les affaires des particuliers. Les seconds étoient des Ecrivains, qui copioient & qui expliquoient les Livres sacrez; c'étoient les Savans, & les Docteurs d'entre les Hebreux. Les troisièmes étoient les Scribes, ou Secretaires du Roi, dont il est parlé ici. Ils dressoient les Ordonances, les Edits, les Lettres Patentes du Roi; ils tenoient les Registres de ses troupes, de ses villes, de ses revenus, de la dépense; ils servoient dans les armées, & dans le cabinet; on peut juger de-là de l'étendue de leur pouvoir, & de leur autorité. Ils avoient leur appartement dans la Cour, & il semble que c'étoit chez le Secrétaire du Roi, que s'assembloient ordinairement les principaux Officiers de la justice, & de la police. *b* Il est parlé dans le quatrième des Rois, *c* du Secrétaire de la guerre, qui exerce les soldats à la guerre, ou qui les fait marcher à la guerre, ou qui tient registre des troupes du pays. Isaïe décrit leur fonction de tenir registre des tours, & des forteresses du Royaume. *d* Où est le Secrétaire, où est celui qui pèse l'argent, les revenus; où est celui qui compte les tours? L'Auteur du premier des Macc. v. 42. en parle d'une manière encore plus claire. Judas ordonna aux Secretaires de l'armée de demeurer le long du torrent, & de ne laisser au-delà de l'eau aucuns soldats, sans les faire passer. Ces Officiers composoient un corps distingué, & considérable dans l'Etat; leur pouvoir devint fort grand dans les tems qui suivirent la captivité; on les voit sous Judas Maccabée, qui viennent en corps pour traiter au nom de tout le peuple, avec Alcime, & Bacchides. 1. Macc. vii. 12.

*a* Vide si places, notas Constant. l'Emper. in cap. x. Bertram. de Republ. Hebr.

*b* Jerem. xxxvi. 12.

*c* 4. Reg. xxv. 19. Hasse-

pher sar. hathztzabba hammatzai eth. hām hārcs.

*d* Isaï. xxxiii. 18. Aijes-sopher aijeh schokelai, eh sopher eth hammighdalim.

On remarque les mêmes Officiers dans la Cour des Rois de Perse. Xercés ayant fait le denombrement de son armée , eut la curiosité d'en faire la revûe , & de les visiter partagées par nations. Il se fit conduire sur son chariot parmi cette multitude innombrable de peuple , & demandoit à chaque troupe separement , de quel pays , & de quelle nation elle étoit ; les Secretaires qui étoient auprès sa personne , redigeoient par écrit , ce que chacun avoit répondu au Roi. *a* Esther nous parle aussi des Ecrivains d'Assuérus qui écrivoient ses Ordonnances , & ses Edits. *b*

La qualité d'ami , ou de favori du Roi n'a jamais été un nom de dignité particuliere , & n'est jamais passée en titre d'Office ; on en a pourtant toujours vû dans les Cours. Quelque hauteur , quelque empire que les Rois d'Orient exercent envers leurs sujets , & quoiqu'ils les regardent plutôt comme des esclaves , que comme des égaux , ils n'ont pû se priver entièrement du plaisir de l'amitié ; & s'ils n'ont pas voulu descendre jusqu'à s'égalier à leurs sujets , ils ont élevé quelques-uns de ceux-ci aux plus grands honneurs , ils les ont comblez de leurs faveurs , & honorez de leur amitié , & de leur familiarité. Nous connoissons dans l'écriture *c* Ochozath ami d'Abimelech Roi de Gérare , Chusai ami de David *d* & Zabud fils de Nathan , qui étoit *Prêtre* ou *Prince*, & *ami* de Salomon. *e* Le Traducteur du troisième Livre d'Esther , nomme *amis du Roi* , les sept Conseillers qui étoient ordinairement en sa présence ; *f* Aman avoit été élevé par Assuérus aux plus grands honneurs , & on lui donnoit même la qualité de *Père du Roi*. *g*

*a* Herodos. lib. 7. c. 100.

διελαύων ἐπ' ἄματι πρὸς  
ἰθὺς ἐν ἕκαστο, ἰπωδέντω,  
καὶ ἀπὸ γαστροῦ οἱ χαυμασίτω.

*b* Esth. iii. 12. & viii. 9.

*c* Genes. xxvi. 26.

*d* 2. Reg. xv. 37. xvi. 16.

*e* 3. Reg. iv. 5.

*f* 3. Esdr. viii. 12. & i.

Esdr. vii. 14.

*g* Esth. xvi. 11.

Il est parlé dans l'Écriture du *Second du Roi*, ou du Vicaire du Roi. Tel étoit Elchanan sous Achaz Roi de Juda, *a* Joseph sous Pharaon Roi d'Égypte, *b* Aman sous Assuerus Roi de Perse. *c* Jonathas parlant à David, lui disoit : *d* Je sai que vous *regnerez*, & je serai votre *Second*. Mardochée jouit de la même dignité dans la Cour d'Assuerus, après la disgrâce d'Aman. *e* Il seroit mal-aisé de déterminer qu'elles étoient les prérogatives de cette première dignité ; mais on ne peut douter qu'elles n'ayent été très-grandes. Le *Second du Roi* s'asseoit immédiatement au-dessous du Prince ; *f* il exerçoit sur tout le Royaume, & sur tous les Officiers du Roi une autorité peu différente de celle du Roi même. Comme les Rois d'Orient se montroient peu en public, & que presque toutes les affaires se traitoient par médiateurs, il est fort croyable que le *Second du Roi* étoit à cet égard, à peu-près ce qu'est parmi nous le premier Ministre du Royaume, & qu'il ne se faisoit rien de considérable ; soit au dedans ou au dehors du Royaume, à quoi ils n'eussent beaucoup de part. Nous voyons dans la personne d'Holofernes, *g* qui étoit le *Second du Royaume* du Nabuchodonosor Roi de Ninive, quel étoit le crédit, & le pouvoir de ces sortes de Ministres. Ils étoient regardez comme des Rois, & en avoient tout l'éclat extérieur. Xercés offrit à son frere Ariamenés, le second rang dans son Royaume, au cas qu'on lui déférât la royauté à lui-même.

Il y avoit aussi dans la Cour des Rois de Juda, & d'Israël des Prêtres, & des Prophetes, à qui par une

*a* 2. Par. xxviii. 7. *Mischne hammelek* 70. יֵדוּ דִּיאֲדֹכָר תִּבְּרֵי הַמֶּלֶךְ.

*b* Genes. xli. 42.

*c* Esther. xiii. 3. 6. xv. 2.

*d* 1. Reg. xlii. 17. 1. Sam.

23. 7. *Veanochi ehjeh lecha lemischnéh.*

*e* Esther. x. 3.

*f* 3. Esdr. iii. 7. *Joseph. Antiq.* xi. c. 4.

*g* *Plutarch.* πρὶ φιλαδελφίας

distinction particulière, on donnoit le nom de Prêtres, & de Prophètes du Roi ; soit qu'ils demeuraissent ordinairement à la Cour, & auprès de la personne du Prince, soit qu'ils fussent principalement occupez, les uns à offrir les sacrifices, & à faire les prières, suivant la dévotion particulière du Roi ; & les autres à consulter le Seigneur sur les choses dont le Roi vouloit être éclairci. Gad étoit le *Voyant de David* ; a ce Prince avoit aussi des Musiciens, qui sont nommez *Prophètes de David*, b ou parce qu'ils servoient dans le tabernacle, qu'il avoit dressé au Seigneur dans Jérusalem, ou parce qu'ils chantoient les Pseaumes qu'il avoit composez. Ira *faïnte étoit Prêtre de David*, c mais on ne convient pas que le nom de Prêtre, en cet endroit-là, signifie un Prêtre destiné par son office au service de l'Autel. Il y en a qui croient d qu'Ira étoit le Conseiller, le Maître, l'Ami, & le Confident de David ; à peu-près comme Alcuin étoit le Maître de Charlemagne. Ira n'étoit pas de la race d'Aaron, mais de celle de Jaïr fils de Manassé. L'Écriture donne aussi le nom de Prêtre, à *Banaïas* fils de Joïada e & à *Zabud* fils de Nathan, f *Ami*, ou *Favori* de Salomon, & aux fils de David, quoique ni les uns, ni les autres n'ayent jamais officié dans le Temple.

Le nom de Conseillier dit tout ce que nous pourrions ajouter pour l'explication de cette dignité. Achitophel est célèbre sous le regne de David, g autant par son éminente sagesse, que par la corruption de son cœur. Roboam au lieu de consulter les anciens Conseillers de Salomon son pere, suivit les conseils des jeunes gens ; qui avoient été élevez avec lui, h ce qui lui fit perdre l'empire des dix Tribus. Ochozias Roi de Juda marcha dans tout-

---

a <i>Judith.</i> I. 4. in	Graco.	É. xxv. 2.	g 3. <i>Reg.</i> IV. 5.
b 2. <i>Reg.</i> xxiv. 11.	c 2. <i>Reg.</i> xx. 26.	d 2. <i>Reg.</i> xx. 26.	h 2. <i>Reg.</i> xv. 12.
c 1. <i>Par.</i> xxi. 12.	f 1. <i>Par.</i> xxvii. 5.		i 3. <i>Reg.</i> xii. 6. 10.

Il est parlé dans l'Écriture du *Second du Roi*, ou du Vicaire du Roi. Tel étoit Elchanan sous Achaz Roi de Juda, *a* Joseph sous Pharaon Roi d'Égypte, *b* Aman sous Assuerus Roi de Perse. *c* Jonathas parlant à David, lui disoit : *d* Je sai que vous regnerez, & je serai votre *Second*. Mardochée jouït de la même dignité dans la Cour d'Assuerus, après la disgrâce d'Aman. *e* Il seroit mal-aisé de déterminer qu'elles étoient les prérogatives de cette première dignité ; mais on ne peut douter qu'elles n'ayent été très-grandes. Le *Second du Roi* s'asseoit immédiatement au-dessous du Prince ; *f* il exerçoit sur tout le Royaume, & sur tous les Officiers du Roi une autorité peu différente de celle du Roi même. Comme les Rois d'Orient se montroient peu en public, & que presque toutes les affaires se traitoient par médiateurs, il est fort croyable que le *Second du Roi* étoit à cet égard, à peu-près ce qu'est parmi nous le premier Ministre du Royaume, & qu'il ne se faisoit rien de considérable, soit au dedans ou au dehors du Royaume, à quoi ils n'eussent beaucoup de part. Nous voyons dans la personne d'Holofernes, *g* qui étoit le *Second du Royaume* du Nabuchodonosor Roi de Ninive, quel étoit le crédit, & le pouvoir de ces sortes de Ministres. Ils étoient regardez comme des Rois, & en avoient tout l'éclat extérieur. Xercés offrit à son frere Ariamenés, le second rang dans son Royaume, au cas qu'on lui déférât la royauté à lui-même.

Il y avoit aussi dans la Cour des Rois de Juda, & d'Israël des Prêtres, & des Prophetes, à qui par une

*a* 2. Par. xxviii. 7. *Mischne hammelek* 70. *ידו דיא-דורו תו באסליאס.*

*b* Genes. xli. 42.

*c* Esther. xlii. 3. 6. xv. 2.

*d* 1. Reg. xlii. 17. 1. *Sam.*

23. 7. *Veanochi ébjeh lecha lemischneh.*

*e* Esther. x. 3.

*f* 3. Esdr. iii. 7. *Joseph. Antiq.* xi. c. 4.

*g* *Plutarch.* *περι φιλαδελφιας*

distinction particulière, on donnoit le nom de Prêtres, & de Prophètes du Roi; soit qu'ils demeurassent ordinairement à la Cour, & auprès de la personne du Prince, soit qu'ils fussent principalement occupez, les uns à offrir les sacrifices, & à faire les prières, suivant la dévotion particulière du Roi; & les autres à consulter le Seigneur sur les choses dont le Roi vouloit être éclairci. Gad étoit le *Voyant de David*; a ce Prince avoit aussi des Musiciens, qui sont nommez *Prophètes de David*, b ou parce qu'ils servoient dans le tabernacle, qu'il avoit dressé au Seigneur dans Jérusalem, ou parce qu'ils chantoient les Pseaumes qu'il avoit composez. *Ira Jairite étoit Prêtre de David*, c mais on ne convient pas que le nom de Prêtre, en cet endroit-là, signifie un Prêtre destiné par son office au service de l'Autel. Il y en a qui croient d qu'*Ira* étoit le Conseiller, le Maître, l'Ami, & le Confident de David; à peu-près comme Alcuin étoit le Maître de Charlemagne. *Ira* n'étoit pas de la race d'Aaron, mais de celle de Jaïr fils de Manassé. L'Écriture donne aussi le nom de Prêtre, à *Banaïas* fils de Joïada e & à *Zabud* fils de Nathan, f *Ami*, ou Favori de Salomon, & aux fils de David, quoique ni les uns, ni les autres n'ayent jamais officié dans le Temple.

Le nom de Conseillier dit tout ce que nous pourrions ajouter pour l'explication de cette dignité. Achitophel est célèbre sous le regne de David, g autant par son éminente sagesse, que par la corruption de son cœur. Roboam au lieu de consulter les anciens Conseillers de Salomon son pere, suivit les conseils des jeunes gens; qui avoient été élevez avec lui, h ce qui lui fit perdre l'empire des dix Tribus. Ochozias Roi de Juda marcha dans tou-

a <i>Judith.</i> 11. 4. in	Graco.	g. 3. <i>Reg.</i> 14. 5.
b 2. <i>Reg.</i> 22. 11.	d. 2. <i>Reg.</i> 20. 26.	h 2. <i>Reg.</i> 11. 12.
c 1. <i>Par.</i> 21. 12.	e 2. <i>Reg.</i> 20. 26.	i 3. <i>Reg.</i> 11. 6. 10.
	f 1. <i>Par.</i> 22. 5.	

tes les voyes, d'Achab son beau-pere, parce qu'il écouta les mêmes Conscilliers que lui. *a* Le nombre des Conscilliers étoit fixé à sept chez les Rois de Perse, comme on le voit dans Esdras, *b* & dans Esther. *c* On les appelloit, *les yeux du Roi*, & il n'étoit plus permis au Prince de révoquer les Arrêts prononcez après la délibération, & par le conseil de ces sept Officiers. *d*

Comme l'agriculture, & l'économie étoient en honneur parmi les Hébreux, les Rois avoient des Intendants de leurs champs, *e* de leurs arbres, de leurs vignes, de leurs plants d'oliviers, de leurs troupeaux d'ânes, de chameaux, de bœufs, de chèvres, & de brebis. D'autres avoient l'inspection sur les ouvriers, qui travailloient pour le Roi, soit que ce fussent des corvées au profit du Roi, où des esclaves qui travaillaient pour lui. Il y avoit outre cela des Intendants *des trésors*, *f* ou *des richesses du Roi*, *g* c'est-à-dire, des celliers, & des caves pleines de vin, & d'huile, & des greniers de froment du revenu du Roi. Les Hébreux appellent *trésors*, toute sorte d'amas de choses utiles, & précieuses; & sous le nom de richesses, on entend non seulement l'or, & l'argent, mais principalement les fruits de la terre, le vin, l'huile, les bestiaux. Salomon ne regardoit pas ce détail indigne de son application. On trouve dans ses Livres plusieurs belles maximes d'économie, & il nous parle de son application à cela dans l'Ecclesiastique. *h* C'étoit-là le goût des Anciens. Nous voyons dans Homère, *i* Démocoon fils du Roi Priam, à qui son pere avoit donné l'Intendance de ses beaux Haras, dans le pays d'Abyde. Les sept fils d'Éction Roi des Ciliciens, gardoient les troupeaux de leur pere. *k*

---

a 2 Par. xxii. 4.	c Vide 1. Par. xxvii.	15. <i>hassochen.</i>
b 1. Esdr. vii. 14.	25. 26. & seq.	g Ibid. v. 31. <i>Saré</i>
c Esth. i. 10.	f 1. Par. xxvii. 25.	<i>harkusch.</i>
d Esth. i. 19. & Dan. vi. 17.	al <i>otzerotob ham-melek.</i> Isai. xxii.	h Eccles. ii. 4. 5. 7.
		i Homer. <i>Iliad.</i> Δ.
		κ <i>Iliad.</i> ε.

Les anciens Rois de Perse d'avant Darius, fils d'Hystafpe, s'étoient contentez de recevoir de leurs peuples des fruits, & autre chose en espece : suivant la nature, & la situation du lieu de leur demeure. Mais Darius fils d'Hystafpe, exigea les tributs, & les impositions en argent. *a* David, & Salomon, & les Rois suivans, recevoient des tributs en or, en argent, en bétail, en fruits, selon le pouvoir, & la commodité des peuples. Il y avoit des Intendans des tributs, *b* qui étoient chargez d'en faire le recouvrement. Aduram eut cet emploi sous David, *c* & Adoniram sous Solomon : *d* ce Prince avoit aussi confié cette Charge à Jéroboam, pour les tributs des Tribus d'Ephraïm, & de Manassé. *e* mais je ne sai si en cet endroit le nom de tribut se doit prendre en rigueur ; je l'expliquerois plutôt des charges, & des servitudes personnelles, que les sujets étoient obligez de rendre à leurs Princes. Quoiqu'il en soit, Jéroboam profita des mauvaises dispositions, & du mécontentement des Israélites contre Salomon ; ce peuple s'étant plaint du joug accablant dont il les avoit chargez, & Roboam leur ayant répondu d'une manière indiscrete, & altière, Jéroboam fut élu Roi des dix Tribus, & Roboam ayant envoyé vers les séditeux Aduram, qui avoit jusqu'alors été Intendant des tribus, le peuple le lapida *f* sans vouloir l'écouter. Parmi les Hébreux, on appelloit les tributs du nom de *présens* ; les peuples assujettis & tributaires, faisoient des présens à leur Souverain. Aujourd'hui parmi les Perses, il y a des Officiers dans la Cour des grands, qui tiennent registres des présens qu'on fait à leurs Maîtres. *g*

Les Officiers de la bouche du Roi, nous sont assez bien marquez sous Salomon ; mais je ne pense pas que les Rois ses successeurs ayent été en état d'imiter la somp-

---

<i>a</i> Herodot. lib. 3. c. 89.	<i>c</i> 2. Reg. xx. 23.	<i>f</i> 3. Reg. xii. 18.
<i>b</i> Hál hammas.	<i>d</i> 3. Reg. iv. 6.	<i>g</i> Chardin, voyage en Perse, p. 275.

tuosité, & sa magnificence. Ce Prince avoit douze Intendants, qui fournissoient à sa maison tous les vivres, & les provisions nécessaires. *a* Ils servoient chacun un mois, & avoient leur département dans les divers cantons d'Israël, afin que le peuple ne fût point foulé, & que la table du Roi fut mieux servie, en partageant ainsi les tems, les lieux d'où l'on tiroit les provisions de bouche. On consumoit chaque jour à la table de ce Prince, *trente cores de fleur de farine, & soixante cores de farine.* *b* Le core est une mesure qui contient deux cens quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-sétier, & un peu plus. Pour la viande, on tuoit dix bœufs gras, ou engraissez exprés, vingt bœufs tirez du troupeau, cent bœliers, & outre cela la vénaison des bœufs sauvages, des chevreuils, des cerfs, & de la volaille. Tout cela fait assez voir quel pouvoit être le nombre de ceux, qui composoient la Cour de ce magnifique Prince. La Reine de Saba étant venuë exprés à Jérusalem, pour voir de ses yeux ce que la renommée publioit de sa sagesse, ne vit rien avec plus d'admiration, que le nombre, la propreté, & l'ordre de ses Officiers, de ses Echançons, de ceux qui le servoient à table, *c* & la profusion, & la délicatesse des viandes qui lui étoient servies. Ce Prince nous apprend lui-même qu'il avoit des bandes de musiciens, & de musiciennes, & qu'il n'avoit rien épargné pour avoir une vaisselle propre, & précieuse, & des vases à boire magnifiques, *Scyphos & urceos in ministerio ad vina fundenda.* *d* Tout cela étoit d'or, *e omnia vasa convivii Regis erant aurea.* On servoit apparemment sur la table des Rois de Juda, & d'Israël, tout ce qui devoit être donné à manger à ce grand nombre d'Officiers, qui avoient tous bouche en Cour; car leur nombre étoit extrêmement grand: si l'on en croit les Ecrivains les plus exacts, *f* on comp-

*a* 3. Reg. iv. 7. | *c* 3. Reg. x. 5. | *e* 2. Par. ix. 20.

*b* *Ibid.* v. 22. | *d* Eccle. ii. 8. | *f* *Villalpand. & Calvisius.*

roit quarante-huit mille six cens hommes , ou même cinquante mille , dans la Cour de Salomon. Jézabel outre les Officiers de la maison , nourrissoit de sa table a huit cens cinquante faux Prophetes de Baal , & d'Astarte. L'Histoire nous apprend que les Rois de Perse donnoient ordinairement à manger par jour à quinze mille hommes dans leur Cour , b & qu'ils faisoient servir sur leurs tables , généralement tout ce qui devoit être distribué à leurs Officiers pour leur nourriture. c

Samuël d predisant aux Israélites le droit du Roi , qui devoit regner sur eux , leur dit que ce Prince prendra leurs filles pour lui servir de parfumeuses , de cuisinieres , & de patisseries. Qu'il prendra leurs serviteurs , & leurs servantes , & leurs jeunes hommes pour cultiver ses terres , & pour ses ouvrages de la campagne. En un mot , que tout le peuple deviendrait esclave du Roi. C'étoit en effet la condition des peuples d'Orient à l'égard de leurs Princes. Ils se servoient de leurs sujets comme de serviteurs ; & faisoient sur eux des exactions onéreuses , excessives , & violentes , tiroient la dixme de leurs biens , exigeoient des corvées. Il y avoit des Officiers établis pour faire routes ces choses au nom du Roi.

Les derniers Officiers de la Cour étoient des *Eunuques*. Sous ce nom l'Ecriture entend pour l'ordinaire un esclave , qui sert dans la Cour des Princes , ou des Reines ; il ne signifie pas toujours un eunuque réel ; on fait que les Hebreux n'en avoient point de leur nation ; mais rien n'empêchoit qu'ils n'en eussent des autres peuples. Ces sortes d'Officiers étoient à peu-près comme les valets de chambre , & les valets de pied. Comme ils approchoient librement de la personne des Rois , leur pouvoir étoit considerable , & souvent ils parvenoient à des grands em-

a 4. Reg. xviii. 19. | c. 17. Athen. | c Athen. l. vi. c. 14.  
 b Herodot. l. 3. 7. | l. x. cap. 10. | d 1. Reg. viii. 13.

plais. Isaïe a menace de la part de Dieu le Roi Ezéchias, de livrer sa postérité au Roi de Babylone, & de reduire ses descendans à servir d'eunuques dans la Cour de Babylone. C'étoit un emploi bien humiliant pour des Princes. On vit l'exécution de cette prophétie dans la personne de Daniel, d'Ananias, de Misaël, & d'Azarias. *b* Il y a dans le quatrième Livre des Rois un eunuque du Roi Sédécias, qui avoit le commandement des troupes. *c* Il est parlé au même endroit des serviteurs *qui voyoient la face du Roi.* *d* C'étoient apparemment des eunuques qui servoient dans la chambre du Roi. Et dans l'alliance que fit ce même Prince avec le Seigneur la onzième année de son règne, au commencement de l'année Sabbatique, les Eunuques passerent entre les moitez de la victime, qu'on avoit immolée dans cette occasion, avec les Princes de Juda, & les Prêtres : *Principes Juda, Eunuchi, & Sacerdotes. & omnis populus terra, qui transierunt inter divisiones vituli.* Cella montre quelle étoit leur autorité, & quel rang ils tenoient dans la Cour. Ester décrit de la même sorte les Officiers qui étoient près de la personne du Roi Assuérus, pour exécuter ses commandemens. *e* Enfin on donne le nom d'Eunuques aux portiers des Princes, que nous distinguons des gardes, qui étoient en armes aux portes du palais.

Ces Eunuques portiers, *fou les gardes du seuil de la porte*, suivant la lettre de l'Hébreu, étoient principalement aux portes des appartemens, & de la chambre du Roi. On voit dans le Livre des Juges, les portiers d'Aod Roi de Moab. *g* Quelquesfois il y avoit des femmes à la porte, au lieu de portiers. Iboseph fils de Saül, fut mis à mort par des assassins, qui entrèrent dans la cham-

a 4. Reg. xx. 18.

Isai. xxxix. 7.

b Dan. i. 6.

c 4. Reg. xxv. 19.

Savim echad ascher

hu phakid. hal

banché hammil-

chamah.

d 4. Reg. xxv. 19.

e Esth. i. 10.

f Schomeré hasaph.

g Judic. i. 11. 24.

bre , pendant que sa portière nettoioit du froment. *a* Judith nous décrit les Eunuques qui étoient à la porte de la tente d'Holofernes ; *b* & Esther , *c* ceux qui gardoient la porte du Roi Assuérus. Herodote *d* racontant la maniere dont les sept Conjurez entrèrent dans le palais , pour mettre à mort le Mage usurpateur du Royaume de Perse , distingue clairement les gardes postez aux premieres portes avec leurs armes , des portiers , ou des eunuques qui gardoient les appartemens , & que cet Auteur appelle *les Eunuques qui portent les réponses* , & qui annoncent au Roi ceux qui se présentent. Nabuzardan General des troupes de Nabuchodonosor , envoya trois portiers du Roi Sédécias à ce Prince , qui étoit à Réblat. *e* Xénophon *f* remarque que le grand Cyrus choisit des Eunuques pour ses gardes par plusieurs raisons ; comme de ce que n'ayant ni femmes ni enfans , ni souvent de parens connus , ils s'attachent avec plus d'affection à leurs maîtres , qui seuls peuvent faire leur fortune , les protéger , & les rendre heureux ; de plus , la bassesse de leur condition leur donne moins de fierté , & d'ambition. Enfin Cyrus ne convenoit pas que ces hommes fussent moins genereux que les autres , ce qu'il prétendoit prouver par l'exemple des autres animaux , qui n'en sont pas moins vigoureux , pour être coupezz.

Quant aux gardes du corps , qui veilloient en armes près de la personne du Roi , & aux portes du Palais , leurs fonctions étoient & plus nobles & plus importantes , & ils paroissent beaucoup plus dans l'Écriture. Achis Roi de Geth disoit à David : *g* *je veux vous établir garde de ma personne tous les jours de ma vie.* C'étoit un emploi qu'on ne con-

*a* 2. Reg. iv. 5. 6. *Vulg. & Grec.*

*b* Judith. x. 18. *in Græco.*  
xii. 6. *etv. a.*

*c* Esther. i. 1. 21. xii. 1.

*d* Herodot. l. 3. 6. 72. 78.

*e* 4. Reg. xxv. 18.

*f* Xenophon. *Cyropæd.* l. 7.  
pag. 196.

*g* 1. Reg. xxviii. 2. *Ego custodem capitis mei ponam te cunctis diebus.*

hoit qu'à des personnes d'une valeur, & d'une fidélité reconnue. Abner general des troupes de Saül, étoit aussi garde de son corps. *a* Il y en a qui croient que Banaïas avoit la même dignité sous David. *b* La Vulgate porte qu'il le mit à son oreille pour ses secrets; mais on peut traduire selon l'Hebreu, qu'il le mit à son obéissance, il mit près de sa personne pour l'exécution de ses ordres. Banaïas étoit Capitaine des Ceréthéens, & des Peléthéens, qui étoient des troupes étrangères, qui composoient la garde ordinaire du Prince. *c* Outre cette garde, il y avoit chaque mois de l'année, vingt-quatre mille hommes commandez, pour se trouver près de la personne du Roi, *d* & pour marcher, s'il étoit nécessaire, où il jugeoit à propos; chacune de ces troupes étoit commandée par un Capitaine de marque & de valeur, du nombre des Héros, qui s'étoient signalez dans diverses actions. Nous ne les remarquons que sous David, & Salomon. Les Rois leurs successeurs se trouvant resserrés dans des bornes plus étroites, réduisirent apparemment ce nombre de vingt-quatre mille hommes par mois, à quelques choses de moins. Le Roi Josaphat entretenoit grand nombre de troupes à Jerusalem, & à sa main, comme parle le Texte; *e* mais au lieu de douze chefs, nous ne lui en comptons que cinq. l'Ecriture nous parle de trois cens gardes, qui accompagnoient Salomon, & qui portoient devant lui, lorsqu'il alloit au Temple trois cens boucliers d'or, & deux cens javelots de même métal, *f* on les remettoit en suite dans la sale, où l'on gardoit les armes. *g* Roboam conserva ce nombre de gardes, & de boucliers; mais après que Sésac eut enlevé ceux d'or que Salomon avoit faits il en remit d'autres

*a* 1. Reg. xxvi. 15.

*b* 2. Reg. xxiii. 23. *Jesimehu. dhavid él mischmansho.*

*c* 2. Reg. xx. 23.

*d* 1. Par. xxvii. 1. 2. & seq.

*e* 2. Par. xvii. 12. 14. & seq.

*f* 3. Reg. x. 17.

*g* 3. Reg. xiv. 28.

en leurs places , qui n'étoient que de cuivre. *a* Enfin l'Épouse parle de *soixante Forts* , qui gardoient le lit , ou la litière de Salomon ayant chacun leur épée sur la cuisse. *b* Xénophon *c* nous décrit la garde des Perses , que le Grand Cyrus avoit choisie pour le dehors de son palais , d'une manière qui peut donner quelque idée de ce qui s'observoit chez les Rois des Juifs. Outre les portiers eunuques , & les gardes , qu'on peut appeller intérieures , dont on a déjà parlé , il avoit toujours dix mille Perses armez de lances , ou de dards , qui faisoient garde nuit & jour autour de son palais , & qui marchoient à ses côtez , lorsqu'il paroissoit en public. Il leur distribua des habits les plus propres , & les plus magnifiques qu'il lui fut possible d'inventer ; & *d* lorsqu'il devoit sortir du palais , on voyoit les gardes , tant à pied , qu'à cheval , rangées aux deux côtez du chemin , les cavaliers pied à terre , & les mains hors de leurs manches , comme c'est la coûtume du pays ; outre cela , un nombre d'espèces de Sergens , qui portoient des fouëts , & qui en frapportoient ceux qui s'approchoient trop , ou qui troubloient la marche ; & lorsque le chariot du Roi avançoit , les quatre mille gardes rangez , deux mille de chaque côté , l'accompagnoient en armes. On voyoit derriere le chariot , trois cens autres gardes avec des bâtons ; après eux deux mille lanciers , puis quatre bandes composées chacune de dix mille cavaliers Perses , sans les autres bandes de troupes , & de cavaliers des autres nations.

Joseph *e* dit que Salomon alloit tous les matins à une maison de plaisance , ornée de fontaines , & de bois de futaye , qui étoit assez près de Jerusalem ; il se faisoit accompagner par une troupe de vingt mille cavaliers , montez sur des chevaux d'une beauté , & d'un prix extraor-

*a* *Ibid.* 26. 27. 28.

*b* *Cam.* 111. 8.

*c* *Xenophon.* *Cyropad.*

*pad.* lib. 7. p. 197.

*d* *Vide eund.* l. 8.

*Cyropad.* p. 213.

214. 215.

*e* *Joseph.* *Antiq.*  
l. 8. cap. 2.

dinaires. Ceux qui les montoient , en relevoient encore de beauoup la beauté , par leur jeunesse , leur bonne mine , & leur taille avantageuse. Ils étoient tous vetus d'habits de la pourpre de Tyr la plus belle , & portoient de grands cheveux , qu'ils chargeoient tous les matins de poudre , ou de limaille d'or ; en sorte que les rayons du soleil venant à donner sur leur tête , les faisoit briller d'une manière très éclatante. Ces gardes étoient tous armez , & portoient des dards à la main , prêts à les lancer.

Les gardes qui accompagnoient le Prince , sont souvent appelez *des coureurs* ; je pense que ce nom leur fut donné à cause de leur agilité , & de leur emploi , qui les obligeoit de courir pour porter les ordres du Roi , & pour rapporter les reponses , comme il se pratique encore chez quelques Princes d'Allemagne , qui ont des haiducs , ou des coureurs à cette effet. Samuël prédit aux Israélites , *a* que le Roi qu'ils demandent , prendra leurs jeunes gens pour en faire ses coureurs. On donne ce nom aux gardes de Saül , *b* & aux soldats qu'Absalon , *d* & Adonias *e* avoient pris pour les accompagner , comme devant succéder au Royaume de David. Roboam fit faire des boucliers d'airain pour les capitaines de ses coureurs , & pour ceux qui faisoient garde devant son Palais. *f* enfin on donne à la sale des gardes , le nom de *chambres des coureurs*. *f* Nous les voyons sous Ezechias , qui vont de villes en villes , porte les ordres , & les invitations du Roi , de se trouver à la Fête de Pâque , au Temple du Seigneur. *g*

Il est tems de parler des Officiers des armées des Hebreux. Après le Roi , étoit le *Prince de la milice* , *h* que nous pouvons appeller le Généralissime. Tels furent Abner

*a* 1. *Reg.* viii. 11.

*b* 1. *Reg.* xii. 17.

*Vulg.* *Emissariis.*

*Hebr.* *ratzim.*

*c* 2. *Reg.* xv. 1.

*d* 3. *Reg.* i. 5.

*e* 3. *Reg.* xiv. 27.

*f* *Ibid.* v. 28.

*g* 2. *Par.* xxx.

10.

*h* *Sar ál hat-*

*zab. h.*

sous

sous Saül, *a* Joab sous David, *b* Banaias sous Salomon. *c* Les Hebreux donnoient le même nom aux Generaux des autres peuples ; on lit dans l'Écriture les noms de Sifara general des troupes de Jabin , *d* de Sobac sous Adarézer Roi des Syriens , *e* de Naaman à Damas , *f* de Nabuzardan sous le Grand Nabuchodonosor, *g* d'Holofernes sous un autre Nabuchodonosor. *h* Leur autorité s'étendoit sur toutes les troupes du Roi , qui marchaient en compagnie , mais non pas sur celles qui étoient destinées à la garde du Prince ; c'est ce qui paroît distinctement sous les regnes de David , & de Salomon ; il y avoit des Generaux des douze troupes de vingt-quatre mille hommes chacune qui servoient par mois à la Cour ; il y en avoit aussi pour les Cêrethiens & les Peléthiens : tout differens de Joab , & de Banaias , *i* sous David , & sous Salomon.

Les Princes des tributs se trouvent aussi dans les armées , à la tête des troupes de leurs cantons. On les nomme quelquefois Princes des peres, ou des familles, ou Princes d'Israël. *k* Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit eux qui commendoient immédiatement à toute la tribu , & qui créoient leurs officiers subalternes , comme ayant une connoissance plus parfaite du merite , & de la valeur de chacun. Il auroit été mal-aisé que cela se fist autrement , parce que les soldats ne servoient pas assiduellement , & ne pouvoient être connus des Generaux , que par le canal des chefs des tribus. C'est apparemment de ces chefs de l'armée , & des tribus , dont il est parlé dans l'Écriture , *l* lorsqu'il est dit que David , avec les *Magistrats de l'armée* , comme parle S. Jérôme , regla l'ordre des minist-

<p><i>a</i> 1. Reg. xvii. 55.  <i>b</i> 2. Reg. viii. 16.  <i>c</i> 1. Par. xi. 6.          3. Reg. iv. 4.</p>	<p><i>d</i> 1. Reg. xii. 9.  <i>e</i> 2. Reg. x. 16.  <i>f</i> 3. Reg. ii. 32.  <i>g</i> 4. Reg. xxv. 11.  <i>h</i> <i>Judith.</i> 11. 4.</p>	<p><i>i</i> 1. Par. xxviii.  <i>k</i> 1. Par. xxviii.          1. &amp; xxvii. 16.  <i>l</i> 1. Par. xxv. 1.</p>
--	---	--

tré, qui devoient servir au Temple. Ces chefs des tribus étoient capitaines dans la guerre, Juges, & Magistrats au tems de paix, & Conseillers du Prince dans les choses factées, comme dans les civiles.

Au-dessous du General, ou reconnoît les Chefs de mille, ou les Tribuns, les Capitaines de cent hommes, les Chefs de cinquante hommes, les *Schalischims*, ou les Tiersiers, & enfin les Decurions. L'armée étoit distinguée par Tribus, car alors tous ceux qui pouvoient porter les armes, & qui étoient choisis pour aller à la guerre, y marchaient; les Tribus étoient distinguées en divers corps de mille hommes, suivant les familles, & les villes de leurs demeures, autant qu'il se pouvoit: ces corps de mille hommes étoient commandez par un Officier tiré de la Tribu, de la ville, ou de la famille; à ces Officiers étoient subordonnez les Capitaines dont on a parlé; les Compagnies d'ordinaire n'excédoient pas le nombre de cinquante hommes. Cela paroît par ce qui arriva à ces Capitaines de cinquante hommes qui furent envoyez à diverses fois à Elie, pour l'obliger de venir trouver le Roi Ochosias. On s'est assez étendu dans l'Exode *b* sur les *Schalischims*, ou les *Tiersiers*; il est bien certain que c'étoit le nom d'un Office de guerre parmi les Hebreux, & les Egyptiens; mais il faut avouer qu'on ne fait au vrai ni leur fonctions, ni leur pouvoir. On voit tous ces Officiers désignez dans Moyse, Exod. *xix.* 25. & Deut. *i.* 15. & on les conserva tandis que la nation se gouverna par elle-même; ils paroissent encore sous les Maccabées. *c*

Chez les Perles on voyoit outre les Generaux de l'armée, des Chefs de dix mille, des Chefs de mille, des Centeniers, & des Decurions. C'étoit le Chef de dix mille qui créoit ses Centeniers, & les Decurions, *d* dit Hérodote.

On a parlé ailleurs assez au long des *Ecrivains des ar-*

a 4. *Reg.* *i.* 9. 10.

b *Exod.* *xiv.* 7.

1 c. *Macc.* *iii.* 55.

1 d *Herodot.* *lib.* 7. c. 81.

mées ; *a* ils tenoient les Registres des troupes , & des Officiers du Roi ; l'écriture dit en quelque en droit qu'ils instruisoient le peuple *b* ou qu'ils faisoient faire l'exercice aux jeunes soldats. *c* *Qui probabat irones de populo terra.* J'aurois mieux croire qu'ils étoient préposés pour juger dans chaque Tribu , & dans chaque ville d'Israël , qui étoient ceux qui devoient marcher à la guerre , & ceux qui devoient être exempts ; car alors la milice n'étoit pas volontaire ; le Prince ou commandoit à tout son peuple de le suivre à la guerre , ou il n'en commandoit qu'une partie , & c'étoient toujours les Scribes , ou Ecrivains , qui avoient l'intendance de ces sortes de levées de troupes. L'emploi de ces Officiers étoit de conséquence. L'écriture nous a conservé les noms de plusieurs de ceux qui l'ont exercé sous les Rois de Juda , & d'Israël. *d* Nous les remarquons aussi dans la Cour des anciens Rois de Perse. Ils portoient pour l'ordinaire un sceptre , ou un bâton pour marque de leur dignité. *e*

Lorsque le Roi alloit à l'armée en personne , dans les premiers tems , il alloit à pied ; comme le moindre soldat : mais il avoit auprès de lui un , ou plusieurs Ecuyers , qui portoient ses armes ; David fut fait Ecuyer de Saül , en récompense de la victoire qu'il avoit remportée contre le géant Goliath ; *f* Abimelech fils de Gédéon avoit aussi un Ecuyer , *g* de même que Jonathas , *h* & que Joab , *i* & chez les Philistins , Goliath. *k* L'écriture parle en un endroit de dix Ecuyers de Joab. *l* Mais

*a* Ci-devant sous l'article des Secretaires du Roi , & Judic. v. 14.

*b* 1. Par. viii. 10. 2. Par. xxvi. 11.

*c* 4. Reg. xxv. 19.

*d* Judic. v. 14. pag. 75. 76.

*e* Vide Judic. v. 14. in

*Hebr. & in Grac.*

*f* 1. Reg. xvi. 21.

*g* Judic. ix. 54.

*h* 1. Reg. xiv. 21.

*i* 2. Reg. xxiii. 37.

1. Par. x. 4.

*k* 1. Reg. xvii. 7.

*l* 2. Reg. xviii. 15.

depuis que les Rois commencèrent à aller à la guerre montez sur des chariots, je ne remarque plus cette forte d'Officiers ; seulement ils avoient un char vuide, qui les suivoit, afin qu'ils le pussent prendre, au cas qu'il arrivât quelque chose à celui qu'ils montoient.

Les *Sotérims* *a* étoient des Officiers, dont on voit le nom, & l'emploi dès le tems que les Hebreux étoient dans l'Égypte. *b* Moÿse les conserva dans le désert ; & leur emploi leur donnoit l'inspection, & l'autorité sur les bandes qui leur étoient confiées. Nous en avons parlé au long sur le Deutéronome. *c* Ils remplissoient quelquefois les Charges du Judicature, & souvent ils exerçoient l'Office des Hérauts ou, de Crieurs, ou même de Sergens, & d'Huissiers. Il y en avoit dans le Temple, *d* & dans la Cour des Rois. *e* L'emploi de ces derniers étoit subordonné à celui des Colonels, & des Capitaines de cent hommes ; cela paroît par la disposition des Officiers, & des troupes qui servoient tour à tour, au nombre de vingt-quatre mille par mois, auprès de Salomon : on les joint ordinairement aux Scribes, ou *Sopherims*. Il est remarqué que l'armée d'Ozias Roi de Juda *f* étoit sous la main de *Jékiel* Scribe, de *Mabasia Soter*, ( c'est le nom de l'Officier dont il s'agit ici ), & de *Hananius* l'un des Généraux du Roi ; Ce qui semble marquer que ces *Sotérims* avoient quelquefois beaucoup de crédit, & que leur Office n'étoit pas toujours limité dans les mêmes bornes. Salomon dans ses Proverbes *g* insinua que c'étoit des Officiers de Police d'une grande autorité. *La fourmi*, dit-il, *n'a ni Chef, ni Soter, ni Dominateur : & elle ne laisse pas d'amasser pendant l'Été de quoi se nourrir.*

Je pense que ces Gardes de Cyrus, que Xénophon

*a* *Schoterim.*

*b* *Exod. v. 6. 10.*

*c* *Deut. 2. 15.*

*d* *Josue. 1. 10.*

*e* *1 Par. xxiii.*

*f* *4. xxvi. 29.*

*g* *1. Par. xxvii. 1.*

*h* *2. Par. xxvi. 2.*

*i* *Prov. vi. 7.*

nous représente armez de foyets , de bâtons , ou hallebardes , *a* étoient proprement des Soterims. Nos voyageurs *b* nous parlent aussi des *Schaters* , ou *Chaters* , sorte d'Officiers dans la Perse. Enfin les Hérauts des Princes qui étoient devant Troye , sont justement ce que l'Ecriture appelle *Soterim* , des Officiers de qualité , qui accompagnoient les Princes , & qui exutoient leurs ordres , dans les assemblées , dans la guerre. On leur faisoit honneur comme aux Ministres des Dieux , & des hommes ; *c* leur personne étoit sacrée , & inviolable. C'étoit eux qui assembloient les troupes pour la bataille , & qui leur portoit les ordres du Prince , ou du General. *d* Ils servoient dans les sacrifices solennels , ils faisoient approcher les victimes , méloient le vin Pour les libations , & donnoient à laver aux Rois. *e*



## DISSERTATION

SUR LE PAYS OU LES DIX TRIBUS D'ISRAEL  
*furent transportées, & sur celui où elles sont aujourd'hui.*

**R**IEN n'est plus commun dans l'histoire , que de voir des peuples entiers changer tellement de mœurs , de langage , de Religion , d'intérêts , & de pays , que souvent on ne les reconnoisse plus , & qu'il faille les chercher au milieu d'eux-mêmes , sans les y trouver. Les grands Empires ont comme englouti les moindres Etats : &

*a Xenophon. lib. vii. Cyropæd. pag. 314. μανηστῆροι δὲ ἀσθιναῖοι . κ. οἱ ἑπικίιοι εἰς τὴν εὐρυλοῖαν. Et pag. 315. il les nomme δερύφοροι, & σκεπτήροι.*

*b Tavernier , Tom. i. Voyage de Perse , chap. 5. pag. 356. & Liv. 4.*

*c Voyez Iliad. A.*

*d Iliad. B. I e Iliad. Γ.*

ces Conquérens fameux , que la Providence a suscitez de tems en tems pour exécuter ses secrets desseins , passant avec rapidité de Provinces en Provinces , entraînoient comme un torrent tout ce qui se rencontroit sur leur route , écartoient bien loin les nations entieres , & les contraignoient souvent de quitter leurs demeures , & leurs usages , pour suivre la fortune , la Religion , la langue du Vainqueur , & pour aller habiter des regions , qui leur étoient auparavant inconnues. Il y a peu de peuples dans le monde qui n'ait éprouvé , & souvent plus d'une fois , ces fâcheux renversemens ; & les Israélites des dix Tribus , dont nous allons essayer de suivre les diverses transmigrations , en font un exemple celebre , & élatant.

Le Royaume des dix Tribus après bien des agitations , & des secousses , bien des guerres intestines , & étrangères , & menacé depuis long-tems de la part de Dieu d'une prochaine ruine , mit enfin le comble à ses desordres , & fut entièrement détruit ; tous les anciens habitans furent emmenez en captivité dans des pays éloignez , & on mit en leurs places des étrangers , venus de de-là l'Euphrate. Il est rare que Dieu frappe sans miséricorde & que le premier coup qu'il porte , soit mortel. Il avertit des derniers malheurs , par de moindres disgraces qu'il envoie. Théglatphalassar Roi d'Assyrie , appelé par Achaz Roi de Juda , vint fondre sur le Royaume de Phacée Roi d'Israël : & lui ayant enlevé les meilleures places qu'il eût du côté de la Syrie , prit captives les Tribus de Nephtali , & de Ruben , de Gad , & la demie Tribu de Manassé de delà le Jourdain , & les emmena captives à *Lahela* , à *Habor* , & à *Ara. b*

Environ l'an du monde 3283. & vingt ans après l'expédition de Théglatphalassar contre Phacée , Salmanafar son successeur , vint contre Samarie , & après un siège

---

a 4. Reg. xv. 29.

b 1. Par. v. 26.

de trois ans , la prit , & emmena au-delà de l'Euphrate tout le reste du peuple de ce misérable Royaume. Il le fit passer en Assyrie , à *Halé* , à *Habor* , sur le fleuve de *Gozan* , & dans les Villes des Médes. a Il faut premièrement les fixer dans ce pays , & en découvrir la vraie situation , avant que de les suivre plus loin.

Il est à remarquer que *Salmanasar* conduisit ces Tribus aux mêmes endroits , ou *Théglathalassar* auparavant avoit envoieé celles qu'il avoit prises. On ne lit pas *Hara* dans la seconde transmigration , mais on y lit une particularité qui n'est pas dans la première , c'est qu'on les mit dans les villes des Médes. *Labela* , & *Halé* sont sans difficulté les mêmes ; & *Gozan* n'étoit pas fort éloignée du *Chabor* , ou *Chaboras*.

*Halé* , ou *Labela* , est à ce que nous croyons , le même que le pays d'*Hévila* , dont parle *Moyse* , b c-est-à-dire , le pays de *Colchide* ; *Hérodote* c dit que les *Colchiens* recevoient la Circonsion , il en conclut qu'ils étoient *Egyptiens* d'origine : Pourquoi ne pas dire plutôt qu'ils étoient *Hébreux* de naissance , puisque de tous les peuples du monde , les *Hébreux* sont les seuls à qui la Circonsion est commandée ; & d'obligation stricte , & indispensable ? Il y a beaucoup d'apparence que les *Colchiens* circoncis étoient des *Israélites* des dix Tribus ; & que les *Syriens* de la *Cappadoce* , & de dessus le fleuve *Thermoodon* , qui étoient aussi circoncis , d étoient une branche des *Israélites* de la *Colchide* , ou de ceux qui habitoient sur le *Chaboras* , qui n'étoit pas loin de la *Cappadoce*. C'est apparemment aux enfans de ces *Israélites* de *Cappadoce* , que *Saint Pierre* adresse sa Lettre , e *Advenis dispersionis Porti Galatia* , &c. On trouve de plus dans la *Mésopotamie* , la Province de *Chalonite* , & dans la *Syrie* septentrionale , la *Calacine* , qui peuvent tirer leur nom de *Chale* , ou *Lachela*.

a 4 Reg. xvii. 6. | b Genes. ii. 11. | d Herodot. ibidem.  
 & xviii. 10. | c Herodot. l. 2. c. 104. | e 1. Petri. 1. 1.  
 C iij

*Habor*, ou *Chabor*. C'est le fleuve de Chaboras, fort connu dans l'Écriture, & dans les prophanes. Il y a aussi des montagnes de même nom vers le couchant de Ninive; le Chaboras se décharge dans l'Euphrate, & a sa source dans le mont Mafius, dont apparemment les montagnes *Chaboras* de Ptolomée, faisoient partie. Ce fleuve coule dans la province de Gozan, selon le texte du quatrième des Rois. *a* Ce pays de Gozan, ou Gauzan, s'étendoit vers la source du Tigre. Plin l'appelle *Elongozine*, *b* comme qui diroit, les *Eloniens de Gozan*. Il dit ailleurs, *c* que les *Eloniens* étoient voisins des monts Gordiées. Ptolomée place la Gauzanite dans la Mésopotamie, & Constantin Porphyrogénite, dit que *Goetan*, comme il l'appelle, est de la petite Arménie. Il y a aussi un canton de Gauzan dans la Médie, entre les rivières Cyrus, & Cambyfes. Les Rabbins par *Gozan*, entendent le fameux, & fabuleux fleuve Sabbatique, qui prend sa source dans les Indes, parmi les fleuves du Gange, ou au-dessus du Calchas. Il coule avec un grand bruit toute la semaine, mais il ne coule point le Samedi, ou du moins il ne fait aucun bruit ce jour-là, & est tout environné de feu, ce qui le rend inaccessible le jour du Sabbat. Benjamin de Tudèle met *Gozan* dans la Médie, à quatre journées de Herdam. Ptolomée y place aussi la ville de *Gauzanie*. Voilà comme on varie sur cet article. Mais tout cela ne s'éloigne pas beaucoup des lieux que nous cherchons.

*Hara*, ou *Ara*, est une autre Province, où les dix Tribus furent transportées. Il y a lieu de croire que ce pays étoit dans la Médie; puisque dans les Paralipomènes, on lit *Ara*, *d* & dans un passage parallèle des Rois, *e* au lieu d'*Ara*, on trouve les villes des *Médes*. Les *Arréens* sont placés dans la Médie par les Géographes. *Arie* Pro-

---

*a* 4. Reg. xviii. ii. | xvii. 6. *In Habor*, *c* Plin. lib. 6. c. 26.  
*In Habor*, *fluvius* | *juxta fluvium Gozan.* *d* 1. Par. v. 26.  
*Gozan.* *Et* 4. Reg. | *b* Plin. lib. 6. c. 27. *c* 4. Reg. xvii. 6.

vince de Perse , qui est bornée au Nord par la Bactriane , & la Margienne , pouvoit être dans l'ancienne Médie , ou du moins obéir aux Médes. Le nom Hébreux *Har* , signifie une montagne , & les Septante ont lu dans les Rois les *montagnes* , au lieu des villes des Médes. Amos *a* menace les Israélites d'être menez en captivité au-delà des montagnes d'Arménie. *Projiciemini in Armon dicit Dominus*. Les Talmudistes placent leur freres dans la Médie ; Benjamin de Tudéle *b* comptoit cinquante villes de sa nation dans la Médie montagneuse. Esdras *c* envoya inviter quelque Juifs qui demeuroient vers les montagnes Caspiennes , à s'en revenir avec lui en Judée. Ces Montagnes étoient entre la Médie , & la Parthie , selon Ptolomée. On voit par l'histoire de Tobie , *d* qu'il y avoit des Israélites dans l'Assyrie , la Perse , & la Susiane ; à Ninive , à Rage de Médie , à Suses , à Ecbaranes. Les limites anciennes de la Médie sont assez inconnues , & en cet endroit *les villes des Medes* , peuvent marquer les pays , que les Rois d'Assyrie avoient conquis sur les Médes.

Ussérius *e* croit que les Assyriens profitèrent de l'anarchie qui suivit la mort d'*Arbacés* , & qui continua jusqu'au commencement de Déjocés , pour reprendre sur les Médes , ce que ceux-ci avoient usurpez sur eux.

Tobie *f* assure qu'il fut conduit à Ninive , avec toute la Tribu de Nephtali , dont il étoit. Ezéchias *g* prophétisa sur le fleuve Gaboras. *g* Mardochée , & Esther étoient dans la ville de Suses ; & il y avoit une très-grande quantité de Juifs dans toutes les Provinces de l'Empire d'Assuérus. *h* Et cela après le retour de la captivité , sous Cyrus ; ainsi c'étoit aussi apparemment des Israélites des

*a* Amos. IV. 3. Hebr. *Hischlachtenah husharmonah neim adonai.*

*b* Bereschit. Rabb. sect. 33.

*c* 1. Esdr. VIII. 16. 17.

*d* Tob. I. II. 16. & III. 7. v. 8.

*e* Usser. ad an. M. 3283.

*f* Tob. I. II.

*g* Ezech. I. 2.

*h* Esth. III. 8.

dix Tribus , mêlez avec ceux de Juda , & de Benjamin. Du tems de Jesus-Christ. il y avoit des Israélites répandus dans tout l'Orient : *a* dans la Perse , la Médie , dans le pays d'Elam , dans la Mesopotamie , dans la Cappadoce , le Pont , & l'Asie , la Phrygie , la Pamphilie , l'Egypte , la Cyrenaique , l'Isle de Crete ; & l'Arabie ; car il se trouva des Juifs de toutes ces nations à Jérusalem à la Fête de Pentecôte , qui suivit la Résurrection de Jesus-Christ. On ne dira pas que les Israélites des dix Tribus ne s'y trouvoient pas , mais seulement ceux de Juda , & de Benjamin , puisqu'on fait qu'un grand nombre d'Israélites étoient rentrez dans la vraie Religion , & fréquentoient le Temple même avant la captivité. Saint Pierre *b* adresse sa première Epître Canonique à ceux de sa nation , qui étoient dispersez dans le Pont , la Galatie , la Cappadoce , l'Asie , & la Bithynie. Saint Jacques écrit aux douze tribus de la dispersion. *c* Joseph parlant des dix Tribus , dit que de son tems elles étoient encore sans nombre dans les Provinces de delà l'Euphrate , *d* & qu'il n'y avoit que les deux Tribus de Juda , & de Benjamin , de soumises aux Romains , tant dans l'Asie , que dans l'Europe. Enfin Philon *e* met des Juifs en grand nombre dans tout l'Orient , dans la Bithynie , dans l'Empire des Perses. Saint Jérôme assure *f* que jusqu'à son tems les dix Tribus étoient captives dans les montagnes , & dans les villes des Médes , où elles avoient été transportées, Il parle sans doute suivant la tradition des Juifs , & des Chrétiens de son tems.

L'Auteur du quatrième Livre d'Esdras , *g* qui étoit Chrétien , & qui parle aussi suivant l'opinion des Juifs de son

*a* Act. II. 9. 10. 11.

*b* 1. Petri 1. 1.

*c* Jacobi. 1. 1.

*d* Joseph. Antiq. lib. II. c. 5.

*Ai. de diez tribus que se escaparon de Babilonia.*

*E. Θεάνω τός δέσπο πρελάδες  
ἀκούροι . ἡ ἀρεθμὸς τριάκοντα  
ἑνὸν αἰὶν δυνάμεται.*

*c* Philo Legat. ad Caium.

*f* Jeron. in Ezech. xxiii. initio.

*g* 4. Esdr. c. xiii. 41. & suiv.

tems , dit que les Israélites qui avoient été emmenez captifs par Salmanasar au de-là de l'Euphrate, se voyant au milieu des nations , prirent une résolution digne de leur zèle , & de leur piété ; pour n'avoir pas de commerce avec des peuples corrompus , & idolâtres , ils résolurent d'aller chercher de nouvelles terres, & de s'établir dans des lieux où personne n'eût encore demeuré, afin d'y pouvoir observer en liberté les même loix , qu'ils observoient dans leur pays. Ce zèle pour la Loi de Dieu est un peu suspect dans un peuple, dont plusieurs adoroient les veaux d'or , & qui n'avoit été chassé de la Palestine , qu'à cause de ses iniquitez. Mais passons cela à cet Ecrivain. Il ajoute qu'ils passèrent l'Euphrate à sec, par des canaux fort étroits , le Seigneur ayant fait en leur faveur un grand miracle, en arrêtant l'eau du fleuve jusqu'àprès leur passage. Ils furent long-tems avant que d'arriver au lieu où ils vouloient s'établir ; il étoit éloigné d'une année & demie de chemin , & il s'appeloit *Arseres*. Ils y doivent demeurer jusqu'aux derniers tems , & alors le Très-haut les rappellera , & fera à leur retour le même prodige , qu'il fit lorsqu'ils passèrent l'Euphrate la première fois. De savoir à présent où est le pays d' *Arseres* , c'est de quoi il est question.

On connoît une ville d' *Arzarat* <sup>a</sup> sur l'embouchure de l'Araxe dans la mer Caspienne. On trouve aussi dans la petite Arménie , *Arzerie* , & *Arzicé*. Et dans la Mésopotamie , la Province *Arzanène*. Mais tout cela est-il éloigné d'une année & demie de chemin de l'Euphrate , ou de la Palestine , ou des Provinces où les Israélites avoient d'abord été conduits par l'ordre de Salmanasar ? Et ce pays étoit-il inconnu , & inhabité , avant ce Prince ? Nous ne voyons pour tant point d'autres pays d' *Arzaret* , que celui-là. Mais les Juifs ne l'entendent pas ainsi. Ils prétendent qu'encore aujourd'hui le pays des dix Tribus est inconnu , & inaccessible , ou même que les dix Tribus sont entièrement perduës , & dispersées. Le celebre Josippon , <sup>c</sup> qui

<sup>a</sup> *Protom.*

1

<sup>b</sup> *Josippon. lib. 2. cap. 10.*

se donne pour Auteur contemporain du dernier siège de Jerusalem , dit qu'Alexandre le Grand accompagné de treize cens hommes , voulut passer *les montagnes tenebreuses*, qui separent ce pays de tous les autres , pour aller dans une terre où sont les enfans de Jonathan , & de Béchal , & qu'il en fut empêché par une voix , qui lui cria , qu'il ne devoit point penser à entrer dans la maison de Dieu. Benjamin de Tudéle fut plus heureux , ou plus hardi qu'Alexandre , puisqu'ayant pris sa route du côté du Septentrion , après un voyage de vingt & un jout , il arriva enfin au Royaume des Rechabites ; il lui donne de longueur seize journées de chemin , & raconte quantité de particularitez sur les villes de ce Royaume prétendu , inconnu à tous les Géographes , & à tous les voyageurs. Mais ni ce Rabbín , ni les autres ne sont point persuadés que toutes les Tribus soient dans ce lieu si écarté , & si inconnu.

En separent du récit de l'Auteur du quatrieme Livre d'Esdras , les circonstances fausses , ou faibuleuses dont il l'a revêtu , il est aisé de reconoître le fondement de son opinion , & de faire voir que le pays où étoit la ville d'Arseret , étoit fort peuplé d'Israélites ; il est certain qu'encore aujourd'hui dans la Mésopotamie , il y a cent familles de Juifs , contre quarante de Chrétiens ; on en voit beaucoup le long de la mer Caspie , & jusqu'au pied du mont Caucase ; les Rois de Meingrelie se disent descendus de David. *a* Les anciens Rois de Géorgie avoient la même créance , aussi-bien que les Rois d'Imirette. Cette opinion n'est peut être pas sans fondement. Jules Africain cité par Syncelle , dit qu'Artaxercés Ochus *après son expédition contre l'Egipe . emmena plusieurs Juifs captifs , qu'il plaça les uns dans l'Hyrcanie sur la mer Caspienne , & les autres dans la Babilonie , ainsi que plusieurs Auteurs Grecs le racontent.* Paul Orose *b* assure la même chose ; il ajoûte que

---

*a* Chardin, Voyage de Perse. | *b* Paul. Oros. l. 31. cap. 7.

ces peuples se voyoient encore de son tems dans les mêmes endroits, fort multipliez, & dans l'esperance d'en revenir quelque jour. C'est peut-être de ces Juifs de l'Hyrcanie, que les Rois de la Géorgie se croient descendus. Mais on n'en peut rien conclure en faveur des Israélites des dix Tribus, puisque ces Juifs de dessus la mer Caspienne, étoient du nombre de ceux que Cyrus avoit renvoyez dans la Judée lesquels s'étant révoltez contre un de ses successeurs, s'attirèrent la disgrâce dont nous venons de parler, & dont Joseph ne dit rien, mais qui ne laisse pas de paroître fort certaine, puisque Joseph lui-même dans le premier Livre contre Appion, cite un passage d'Hécatee Abdérite, qui dit que les Perses emmenèrent plusieurs milliers de Juifs dans la Babilonie, ce qu'on ne peut gueres entendre, que de cette expédition d'Ochus.

Allatius, & Grotius, *a* sous les noms de *Chabor*, & de *Chalab*, entendent l'Ibérie, la Colchide. Fuller *b* croit que les *Géles* sur l'Araxe, & les *Cadusiens* sont Hebreux d'origine. Leurs noms lui en fournissent une preuve. *Gela* signifie des *étrangers*; *Cadusiens*, des *saints*; *Arseres* se peut prendre comme signifiant *la ville des réfugiés*. Nous avons déjà parlé de la circoncision des Colchiens. Pline *c* marque une petite Province vers l'Arménie, appelée *Palestine*, ou *Calestine*, & d'une ville nommée *Sabbata*, ou *Sabbatique*. Enfin nous voyons dans Esdras des Juifs établis dans les montagnes Caspiennes, *d* & dans Amos, *e* nous lisons une prophétie de leur transport au-delà des montagnes d'Armon, ou d'Arménie. Perosés Roi de Perse, fit la guerre à un peuple voisin, & allié des Médes, qui avoit le nom de *Nephtalites*, *f* ou *Eutalites* *g* Cette nation avoit un Roi, & possédoit ce pays depuis long-tems.

---

<i>a</i> Grot. in 4. Reg.	<i>c</i> Plin. lib. 6. c. 27.	<i>f</i> Agathias lib. 4.
<i>b</i> Fuller. Miscell.	<i>d</i> 1. Esdr. viii. 16. 17.	<i>g</i> Procop. de bello
l. 2. cap. 5.	<i>e</i> Amos. iv. 3.	Perfico l. 1. c. 3.

Quelques-uns *a* ont crû que c'étoit les restes de la Tribu de Nephtali. L'Auteur de l'Histoire Scolastique, *b* & Vincent de Beauvais, *c* assurent qu'Alexandre le Grand referra les Israélites des dix Tribus dans les montagnes Caspiennes, & leur retrancha une partie de leur pays. Tous les lieux, & les peuples dont on vient de parler, sont ou dans la Médie, ou aux environs, aussi-bien qu'*Arseret*; ainsi ce pays est un de ceux où l'on trouve plus de vestiges des dix Tribus, & où la tradition, & les caractères de leur transport, se soient mieux conservez.

C'est dans le même pays qu'on doit placer le Royaume de Cozar, célèbre dans les Ecrits des Rabbins. Ces Ecrivains à force de vouloir tout outrer, & de donner trop d'ornement à leur récit, nous ont fait un roman, & une fable de l'histoire d'un Royaume ? ou ils eurent quelque considération. Ils racontent que le Roi de Cozar se fit Juif au huitième siècle, *d* ayant preferé la Religion Judaïque à celle de Jesus-Christ. à celle de Mahomet, & à la Religion naturelle des Philosophes; & cela avec grande connoissance de cause, puisqu'il eut des conférences avec le Juif, le Chrétien, le Mahométan, & le Philosophe. Ce qui est le plus embarrassant dans cette Relation, c'est la situation de ce Royaume de Cozar. Les uns le placent dans la Tartarie, d'autres le séparent de la Tartarie par une ucine de la mer. La capitale qui est Togorma, est située dans les montagnes d'Arazar, dit un Juif, qui assure avoir demeuré huit jours dans ce Royaume. D'autres le tiennent pour un Etat chimérique, & imaginaire, qui n'a jamais subsisté que dans le creux du cerveau des Rabbins; mais il nous paroît, que si ce Royaume n'est point entièrement fabuleux, il faut le placer sur le bord méridional de la mer Caspienne, & dans

*a* Schikard. *Tarich.* pag. 130.  
*b* *Hist. Scholast. in Esther.* v.  
*c* Vincent. *Bellovac. Specul.*

*Historial. lib. 30. cap. 89.*  
*d* Vers l'an 740. Voyez Basnage, *hist. des Juifs*, l. 7. c. 1. art. 5.

la Médie ; la mer Caspienne porte le nom de *Cusar* chez les Arabes ; nous avons fait voir ailleurs *a* que le pays de *Cos*, ou *Cusch*, étoit l'*Araxène* ; *Coschir*, ou *Cofri*, peut marquer les villes de *Chusch*. Le Rabbin *Pétachia* qu'on a cité, sépare, comme on l'a vû, le *Cozar* de la Tartarie, par un simple bras de mer : il met dans ce Royaume sept grands fleuves, il le place entre deux mers, il fixe sa capitale dans les montagnes d'*Arafat*. Il y a dans cela peu d'exacitude ; mais il n'y a aucun pays auquel cette description convienne mieux, qu'à la Médie, & à l'Ibérie.

C'est de ces Provinces que les Israélites sont passez dans la Tartarie. On remarque dans ce vaste Etat tant de vestiges des dix Tribus, que plusieurs Savans *b* n'ont pas fait difficulté d'assurer absolument, que là étoient encore à présent les dix Tribus ; ils croient que c'est par la Tartarie qu'ils se sont répandus dans la Russie, la Moscovie, la Pologne, la Lituanie, où ils sont en plus grand nombre, qu'en aucun autre endroit de l'Europe. Les Tartares ont conservé diverses pratiques propres aux Juifs ; & ceux qui se répandirent sous la conduite de *Cingi* en 1200. & qui établirent l'Empire du Grand Cham, avoient la circoncision, avant que de se faire Mahométans. La polygamie est permise dans ce pays-là, & si le mari meurt avant que sa femme lui ait donné des enfans, le frere, ou le plus proche parent du mort, est obligé à lui susciter lignée. Ils ne mangent jamais de porc, & prennent la circoncision à neuf ans. *c* *David* raconte que le Roi de Thabor en Tartarie, vint en France au tems de François premier,

*a* Genes. 11. 13.

*b* Philippe Mornai, de verit. Relig. Christ. cap. 26. Genebr. Chronic. L'Auteur des Religions du Mon-

de, Tom. 2.

*c* Voyage d'Europe à Paris. 1698.

*d* Etats du Turc en Asie, pag. 124. & 168.

pour essayer de persuader à ce Prince de se faire Juif ; il fit la même proposition à Charles V. & à d'autres Princes de l'Europe ; mais il en fut mal traité, & ne tira aucun fruit de son voyage.

Ménassé ben-d'Israël, e célèbre Rabbin du dernier siècle, avoit adopté l'opinion du passage des dix Tribus dans la Tartarie ; il croyoit que la Province de Thabor située, selon lui, sur les frontières de la Médie, étoit la même que le Chabor, marqué dans les Livres des Rois, comme une des Provinces où les Israélites furent transportez. Il faisoient passer ses freres de la Tartarie dans la Chine. Ortélius *f* place le Royaume d'Arfaret, dont parle le quatrième Livre d'Esdras, dans la Tartarie. Les dix Tribus y prirent, dit-il, la place des Scythes, qui l'habitoient, & se firent appeller *Gauthei* parce qu'ils étoient fort jaloux de la gloire de Dieu, & de là est venu dans ce pays le Royaume de *Cathai*. Ce célèbre Géographe trouvoit dans la Tartarie les Nephthalites, ou Ephtalites, & il prétendoit que les Daces, ou Danois, Tartares Septentrionaux, avoient pris leur nom de la Tribu de Dan. Il plaçoit le Royaume de *Thabor* au milieu de la Tartarie, parce qu'en Hébreu, *Thabor g* signifie *nombril*, ou le milieu ; enfin il prétendoit que le nom même des Tartares étoit Hébreu ; il vouloit qu'on prononçât *Totares*, c'est-à-dire, *Prêtre*. Postel *h* avoit copié un Auteur Arménien, qui enseignoit que les Israélites étoient passez dans la Tartarie ; c'est ce qui l'engagea dans cette opinion.

Un Auteur nouveau, *i* qui a examiné cette opinion du passage des Israélites en Tartarie, la réfute solidement ; il fait voir que les Israélites n'ont jamais été en état

a Voyez Bafnage, Histoire des Juifs, tom. 4. ch. 3. liv. 6.

b Ortel. *Tartaria*, seu *Tabula* 62.

c *Thabor*.

d Postel. *Descript. Syria*.

e Bafnage, *Hist. des Juifs*, tom. 4. liv. 6, c. 3. art. 15. d'entre-

d'entreprendre la conquête de la Scythie, ni d'en chasser les Scythes, ou les Tartares. Ces peuples ont toujours été idolâtres, jusqu'à ce qu'ils prirent la Religion de Mahomet, & c'est de-là que leur sont venues la circoncision, & quelques autres pratiques communes aux Juifs, & aux Mahométans. Les noms d'*Ethalites*, où *Ephalites*, & de *Danois*, ne prouvent rien pour les Tribus de Nephtali, & de Dan; à moins qu'on n'ait d'autres preuves, qui appuyent celles-là. A la vérité je ne voudrois pas nier que quelques Israélites ne soient passez dans la Tartarie; la chose étoit très-aisée: & il seroit bien étrange que de tous les pays du monde, la Tartarie fût le seul où ils n'eussent pas pénétré; mais aussi vouloir y trouver les dix Tribus, où la plûpart d'entr'elles, les y vouloir montrer subsistantes, entières, & dominantes, c'est vouloir s'abuser, & suivre des phanômes.

De la Tartarie, le passage est aisé dans la Chine, on prétend que plusieurs familles des dix Tribus passèrent la muraille qui sépare ces deux Etats, & s'établirent dans la Chine. Le Pere Ricci témoigne qu'il trouva dans ce pays quelques Synagogues de Juifs. Ils prennent le nom d'Israélites, & ignorent celui de *Judei* ou Juifs; ce qui fait juger qu'ils sont descendus des dix Tribus, & non pas de Juda. Ils ont un volume de la Loi sans points-voyelle, écrit il y a plus de six cens ans. Un Hebreu qui entretint ce Pere, lui dit qu'à Hamcher Capitale de la Province de Chéquiam, il y avoit un grand nombre de Synagogues, & de familles Israélites. Ce Juif ne pouvoit pas lire l'Hebreu, dont il avoit négligé l'étude dans sa jeunesse; mais son frere savoit l'Hebreu, & avoit obtenu le gouvernement de la Synagogue. Il savoit les histoires de l'ancien Testament, & sur-tout celles d'Abraham, de Judith, d'Esther. Le P. Ricci lui ayant dit qu'une statue de la Vierge, étoit Lia épouse de Jacob, le Juif se prosterna devant

elle. Un autre Jésuite nommé Gozani , *a* rapporte la découverte d'une Synagogue dans la Province d'Honan à la Chine. Il croit les Juifs en ce pays dès avant JESUS-CHRIST. Ils connoissent Esdras , & Jésus fils de Sidrach , ( apparemment l'Auteur de l'Ecclésiastique ; ) ils suivent dans leurs explications , la méthode des Talmudistes. Tous ces caractères ne conviennent pas à des Israélites des dix tribus , venus de la Tartarie dans la Chine , mais à des Juifs du Royaume de Perse , passez dans ce pays-là depuis assez peu de tems.

L'on a une longue lettre des Juifs de Cochin , écrite à la Synagogue d'Amsterdam , *b* dans laquelle ils assurent qu'ils se sont retirez aux Indes , dans le tems que les Romains firent la conquête de la Terre-sainte. Ils disent qu'ils ont eu dans la Chine soixante & douze Rois , qui se sont succédez les uns aux autres , pendant l'espace de mille ans. Qu'enfin la division s'étant allumée par la jalousie de deux freres , qui disputoient la couronne , les Princes voisins les subjuguèrent ; qu'ainsi ils sont demeurez depuis ce tems assujettis aux Rois du pays. Que la fidelité inviolable qu'ils ont toujours conservée pour ces Princes , leur a mérité de leur part, plusieurs marques d'estime , & de confiance ; & que l'an 1640. Samuël , un de leurs freres , mourut Gouverneur de Cochin , & laissa sa charge à un homme de même nom , & de même Religion que lui. Manassé *c* fils d'Israël , qui étoit persuadé qu'il y avoit grand nombre d'Israël , qui étoit persuadé qu'il y avoit grand nombre d'Israélites dans la Chine , leur appliquoit un passage d'Isaïe , *d* qui porte , que les Hebreux retourneront dans leur pays , *de la terre des Siniens* , c'est-à-dire , du pays

*a* Journal des Sçavans , Année 1707. 7. May.

*b* Basnage , tom. 5. liv. 7. chap. 33.

*c* Menassé ben Israël , la esperança di Israël.

*d* Isai. xlii. 12. Et isti de terra quæ est. Heb. Meçrets sinim.

des Chinois : mais cet Auteur ne pouvoit ignorer que *Sin* en Hebreu ne signifiât de la bouë ; & Bochart a montré que la ville de Damitte s'appelloit *Sin*, à cause de sa situation ; d'où lui vient aussi le nom de *Péluse*, dérivé du Grec *Pélos* qui signifie de la bouë.

Toutes les raisons, & tous les faits qu'on vient de rapporter, prouvent, à la vérité qu'il y a dans la Chine quelques Synagogues de Juifs, & d'Israélites. Mais de-là peut-on raisonnablement conclure que les dix Tribus, ou une partie considérable d'entr'elles, s'y soient établies ? Il en faudroit dire autant de la Perse de l'Allemagne, & des Provinces de l'Empire du Turc, où l'on voit des Israélites, & des Synagogues en beaucoup plus grand nombre, que dans la Chine. Mais voyons si ce qu'on dit de leur passage dans l'Amérique, se trouvera mieux fondé.

Le Rabbin Ménassé dont on a déjà parlé, n'est ni le seul, ni le premier, qui ait prétendu qu'une partie de l'Amérique avoit été peuplée par les Israélites. Grotius reconnoît que ça été l'opinion de plusieurs Ecrivains, que les Israélites des dix Tribus étoient allez de la Médie dans la Tartarie, & de la Tartarie dans l'Amérique. Quelques pratiques qui sembloient venir du Judaïsme, & qu'on avoit remarquées parmi les Americains, servoient de fondement à cette prétention ; mais Grotius, bien loin de l'approuver, la refute, & en fait voir le foible. Montésini, c dans sa Relation adressée à Ménassé, raconte qu'il a trouvé beaucoup d'Israélites cachez derrière les montagnes Cordilleras, qui bordent le Chily dans l'Amérique. Il dit que s'étant avancé dans ce pays, il arriva sur le bord d'une rivière, & en donnant le signal, on vit paroître des gens qui prononçoient en Hebreu ces paroles du Deutéronome d'Ecoutez, Israël, le Seigneur nôtre Dieu, est le seul.

a *Sin*, *lusim*. *שילוס*. *lusim*.

b *Grot. de orig. Gent. Americã.*

c Relation de Montésini.

Voyez l'Esperance d'Israël,

de Ménassé ben Israël.

d Deut. v. 4. *Schemah* *Israël adonai elohenu adonai echad.*

*Seigneur*. Ils tenoient Abraham , Isaac , & Jacob pour leurs peres , & prétendoient en descendre par Ruben ; ils assuroient qu'ils avoient été conduits dans ce pays , par une protection particulière , & miraculeuse de Dieu : que les Indiens les avoient cruellement persecutez ; mais qu'à leur tour , ces persecuteurs étoient tombez entre les mains des Espagnols , qui ne les avoient point épargnez. Qu'à l'instigation des Mages , on avoit jusqu'à trois fois déclaré la guerre au peuple du Seigneur , qu'autant de fois leurs ennemis avoient été entierement défaits ; Qu'enfin , quelques Mages , qui étoient échapé du danger , avoient dit que le Dieu d'Israël étoit le seul vrai Dieu , & qu'à la fin des siècles , cette nation deviendroit la maîtresse du monde. La Relation de Montésini , qui selon les apparences n'est qu'une fable , trompa Ménassé ; & comme dans les choses favorables on aime à se flatter , & souvent à se tromper , il composa là-dessus son *Espérance d'Israël* , dans laquelle il établit , comme un fait , que l'Asie & l'Amérique étoient un continent , que Dieu separa ensuite par le détroit d'Anian. Ce fut avant cette separation que les Juifs y passèrent , & se cantonèrent contre les anciens habitans du pays. Cet Auteur trouve dans l'Écriture de quoi appuyer son opinion. *Isaïe a prédit que les Isles espéreront au Seigneur , ou attendront le Seigneur. Me insula expectabunt.* Et ailleurs : *b. Legem ejus insula expectabunt.* L'Amérique est ce pays désigné sous le nom d'Isle qui devoit attendre le Seigneur.

Le Chevalier Pon , dans sa lettre sur l'état présent des terres des Anglois dans l'Amérique , croit aussi avoir trouvé des Juifs dans ce pays-là. Il dit que leur visage , sur tout celui des enfans , ressemble si fort à celui des Hébreux , qu'en les voyant , on croiroit voir des Juifs. Leurs yeux sont petits , & noirs comme ceux des Juifs. Ils comptent par Lunes , ils offrent les prémices des fruits , ils ont une espèce de

a *Isai.* LI. 5 . I . b *Isai.* XLII. 4.

fête des Tabernacles , on dit que leur autel est fait de douze pierres , leur deüil dure un an , les coütime de leurs femmes sont semblables à celles des Juifs , leur langage est mâle , court , ferré , plein d'énergie , en quoi il ressemble à celui des Hebreux , un mot sert pour trois , & le reste est suppléé par ceux qui écouënt.

On assure *a* que les Méxicains reçoivent la circoncision ; on a vü dans ce pays autre fois des Géans ; ils ont quelque idée d'un déluge , mais il en racontent les particularitez diversement. Ils disent qu'ils ont été sauvez de la mer ; ils veulent , dit-on , marquer par-là le passage de la mer rouge. En quelques endroits du Pérou , on tuë un agneau blanc , dont on mêle le sang , avec de la farine , on la distribuë au peuple , qui fait une marque avec ce sang sur le seuil de la maison. Quelques-uns croient la rélurrection , conservent un feu perpétuel en l'honneur de leur Dieu , célèbrent l'année du Jubilé au bout de cinquante ans , & le Sabbat tous les sept jours. Les Caraïbes font des cris , & des réjouïssances au commencement de chaque mois , lorsque la Lune commence à reparoître ; ils s'abstiennent de chair de pourceau ; ceux du Pérou ont certains sacrifices d'agneaux , assez semblables aux sacrifices pacifiques des Hébreux. Les femmes durant leurs souïillures , se séparent des hommes. Ceux de Machoa se baignent pour se purifier , après avoir touché un cadavre. Il y en a qui ont pour loi , d'épouser leur belle-sœur , après la mort de leurs freres. Les Pérouïans se marient d'une manière qui a assez de rapport à ce que prescrit Moÿse , envers celui qui ne veut point susciter lignée à son frere. *b* Au Pérou , la femme met le soulier au pied du mari quelle épouse ; les femmes nouvellement acouchées , sont censées impures. Toutes ces conformitez de mœurs , de

*a* Vide si lubet , *Acoslam* , & alios *Rer. American. Scriptores. Huët. Demonstr. prop. 4.*

*cap. 7. art. 6. &c. Basnage. Histoire des Juifs.*

*b* *Deut. xxv. 7.*  
D ij

pratiques, de sentimens, peuvent-elles être casuelles ? Et cela ne prouve-t-il pas que les Israélites ont pénétré dans l'Amérique, ou par la Chine, ou par la Tartarie, ou par des flottes venues de l'Espagne, & de la France, suivant quelques Rabbins, qui expliquent dans ce sens, un endroit d'Abdias, <sup>a</sup> qui porte, selon l'Hebreu, que leurs peres exiliez en Espagne, ( *Sépharai* ), & en France, ( *Sarphas* ) sont partis de-là, pour posséder les régions du midi. Ce qu'ils entendent de l'Amérique.

Mais ces preuves qui paroissent éblouissantes, n'ont rien de solide. Que dans quelques cantons de l'Amérique, on remarque des pratiques pareilles à celles des Hebreux, n'en voit-on pas dans les mêmes endroits de toutes opposées ? Pour prouver ce qu'on avance, il faudroit que toute une nation, une province, un canton, fussent distinguez des autres par des cérémonies, & par un culte différent de tous les autres, & semblables à celui d'Israël ; mais de dire qu'à cause qu'en un endroit on ne mange point de pourceau, qu'ailleurs on observe le septième jour, & qu'ailleurs on immole un agneau, &c. les Américains soient Israélites d'origine, c'est sans doute trop pousser les conséquences : & de quel peuple n'en pourroit-on pas dire autant, s'il étoit permis de conclure ainsi le general du particulier ? Voit-on quelque canton dans ces vastes pays, où les noms d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, soient connus, où la circoncision soit pratiquée universellement ; où l'écriture, & la langue Hébraïque se soient conservées, au moins en partie ; où l'observation du Sabbat se soit maintenüe d'une manière générale, & uniforme ? Car ce sont-là les caractères ineffaçables de la nation Juive ; par tout où elle est, on la reconnoît, & on la distingue à ces marques. Toujourns fière, quoiqu'humiliée, elle vit séparée des autres peuples, elle se cantonne, & ne se mêle point. Voit-on rien de tout cela dans l'Amérique, dans ceux où l'on croit appercevoir quelques vestiges d'un

<sup>a</sup> Abdias v. 20.

Judaïsme prétendu , & équivoque ? Après cela que les Hébreux , qui sont aujourd'hui dispersez dans tous les coins du monde , d'une avidité infinie pour le gain , souvent forcez de quitter leurs demeures , & leurs établissemens , ayent été conduits par le hazard , ou plutôt par un effet de la Providence , dans l'Amérique , en petit nombre , & qu'ensuite ils s'y soient confondus , & mêlez avec d'autres ; qu'ils ayent oublié leur origine , leur langue , & leur loi , & se soient ensuite abandonnez à l'idolâtrie , c'est ce que je ne voudrois ni nier , ni assurer , tant j'y vois d'incertitude , & d'obscurité

L'Écriture nous apprend d'une manière très-expresse , & en plus d'un endroit , *a* que les Israélites des dix Tribus s'en retournèrent en Egypte , après la destruction du Royaume de Samarie ; il n'y a aucun lieu où ils ayent pû se retirer , ni plus commodément , ni plus sûrement. L'Égypte étoit toute attenante à la Palestine ; & Sua Roi d'Égypte devoit favoriser les Israélites , quand il n'auroit point eu d'autre motif , que celui de la reconnoissance , puisque l'attachement qu'Osée dernier Roi d'Israël avoit eu pour lui , & le dessein qu'il avoit formé de se liguier avec l'Égypte , pour se soustraire à la domination de l'Assyrie , *b* avoient été l'occasion de la guerre entreprise contre lui par Salmanasar , & la vraie cause de son dernier malheur. Mais le même Prophète , qui nous dit qu'une partie se sauva en Egypte , nous avertit aussi , *c* que le gros de la nation fut transporté au-delà de l'Euphrate , & réduit en captivité ; que la plus grande partie de ceux qui s'étoient réfugiés en Egypte , y étoient mors misérablement. *d* Et enfin , que ceux qui y étoient demeurez , en reviendront un jour , & habiteront de nouveau dans leurs propres villes. *e* *Le Seigneur rugira comme un lion, & Israël s'envolera de*

*a* Osée viii. 13. & ix. 3. & xi. 5.

*b* 4. Reg. xvii. 4. *c* Osée v. 13. viii. 9. x. 6. xi. 5. ix. 3.

*d* Osée ix. 6. *e* Osée xi. 11.

*l'Egypte comme un oiseau.* Il ne faut donc pas prétendre rencontrer dans l'Egypte, des restes des dix Tribus. On trouve assez de Juifs dans l'Egypte, & ils y étoient en très-grand nombre sous les Rois Ptolomées ; mais c'étoit apparemment une nouvelle transmigration, arrivée après la mort d'Alexandre le Grand. Hécatée *a* assure qu'après la mort de ce Prince, plusieurs milliers de Juifs furent transportez de la Judée, dans l'Egypte.

Il faut encore aller déterrer les Israélites dans l'Ethiopie ; car il y a long-tems qu'on veut qu'ils s'y soient établis. On les y place dès le tems de Salomon, dans la pensée que la Reine de Saba, qui vint voir ce Prince à Jerusalem, étoit Reine d'Ethiopie. Un Rabbín nommé Eldad, de la Tribu de Dan, qui écrivoit, selon quelques-uns, au neuvième siècle, ou selon d'autres, au treizième, *b* soutient que du tems de Jéroboam, la Tribu de Dan se retira en Ethiopie, où elle se joignit, & fit alliance avec les peuples du pays. Les tribus de Nephthali, de Gad, d'Asér, la suivirent dans ces contrées ; ce Rabbín y joint la Tribu de Moysè, qui ne fut jamais, à moins qu'on ne l'explique de celle de Lévi ; mais constamment celle-ci n'alla jamais dans ce pays-là ; l'écriture Sainte, & toute l'histoire des Juifs, en fournissent des preuves incontestables. Il dit que cette Tribu de Moysè étoit idolâtre, & que s'étant convertie, elle se mit à bâtir de superbes palais, dans ce pays, où elle s'étoit retirée. Les Tribus, dont on a parlé, avoient dans l'Ethiopie un puissant Monarque de leur nation, qui pouvoit mettre sur pied une armée de cent vingt mille chevaux, & de cent mille hommes de pied. Mais de semblables contes ne méritent aucune attention ; non plus que ce qu'il dit, que la tribu

*a* Hecateus apud Joseph. lib. 1.

contra Appian. p. 1048. 1049.

ou ἐπίστασι δὲ μὲν τῶν Ἀιγύπτου  
ἐν δὲ τῶν τῆς Αἰγύπτου, &

Ποσειδωνίου μισθίου, διὰ τῶν ἐκ  
Συγία γάνν.

*b* Voyez, Bartolocci, Bibl.  
Rabbinic. tom. 1. pag. 129

d'Issachar étoit sous la domination des Perses , & des Médes que Zabulon s'étendoit depuis la montagne de Pharan , jusqu'à l'Euphrate ; que Ruben demouroit derrière Pharan , & parloit Arabe ; qu'Ephraïm , & la demie tribu de Manassé , s'étoient retirez dans les pays plus méridionaux ; qu'enfin , Siméon , & Juda étoient dans le Royaume de Chozar , où ils composoient une nation très-nombreuse , & faisoient payer le tribut à vingt-cinq Royaumes voisins. Cela s'appelle magnifiques chimeres , sans preuves , sans raisons , sans fondement , ni dans l'histoire. Ce seroit abuser de la patience des Lecteurs , que de s'étendre à les réfuter. Ce qui est certain , c'est qu'aujourd'hui il y a beaucoup de Juifs en Ethiopie ; ils sont même braves , & guerriers , & quelques-uns sont tellement puissans , qu'il y en eut un vers le milieu du siècle passé , qui entreprit de se faire Roi d'un petit pays de montagnes , de très-difficile accez ; ainsi que le racontoit deux Ambassadeurs du Roi d'Ethiopie , que M. Bernier vit dans la Cour du Mogol. *a* Mais on n'a aucune preuve que ces Juifs soient des dix Tribus. On fait au contraire qu'il veulent passer pour descendans de Juda ; mais leur origine est peu constante , & d'ailleurs , il est certain que jamais les dix Tribus ne furent transportées dans l'Ethiopie par Salimanasar.

Benjamin de Tudèle *b* place hardiment Ruben , Gad , & Manassé , *a* Cèbar , éloignée de trois journées de *Tilimassa*. Au-delà est , dit-il , un désert affreux , de 18. jours de chemin. Dan , Zabulon , Aser & Nephthali , sont sur les bords du fleuve *Gozan* , & dans les montagnes de *Nisbor*. Il parle aussi des montagnes d'Hhaphton , où s'étoient retirez une partie des Israélites , transférez par Salimanasar. Permis à qui voudra de croire ce Voyageur , & d'aller sur les lieux chercher toutes ces Tribus ; mais il faut

---

*a* Bernier , *Voyage de Kachemire* , Tom. 4. p. 218. | *b* Benjamin Itiner. p. 77. 81. & 87. Edit. Plantin. 1575.

de bons guides , & trouver auparavant sur la Carte , & dans les Géographes , *Cébar* , & les montagnes de *Nisbor* , & celles d'*Ehaphton*.

Après avoir cherché vainement les Israélites des dix Tribus , dans tous les lieux où l'on nous faisoit espérer de les rencontrer , nous n'avons jusqu'ici trouvé que des conjectures , & la plûpart assez mal fondées. Voila, en deux mots , le rapport que nous pouvons faire , après toutes ces courses , & ces recherches. Les dix Tribus ne subsistant entières , & ensemble en aucun endroit du monde , que nous conoissions ; chacune d'elles en particulier n'a aucun endroit fixe , & certain , où l'on puisse dire qu'elle subsiste d'une manière à être distinguée des autres. Mais en différens lieux , en diverses Provinces , il est aisé de remarquer les débris de ce peuple malheureux , qui ne fait plus de peuple , suivant la prédiction d'Isaïe : *a Désinet Ephraïm esse populus*. On les voit sans Rois , sans Princes , sans sacrifice , sans Temple , sans Prêtre , sans Idoles ; en un mot , qui ne sont ni Juifs , ni idolâtres , conformément à la menace d'un autre Prophète : *d Dies multos sedebunt filii Israël sine Rege, sine principe, & sine sacrificio , & sine altari, & sine Ephod, & sine Teraphim*. En vain ils se vantent d'une puissance qu'ils n'ont jamais eüe hors de leurs pays. Les Rois , & les Princes qu'ils ont la hardiesse de se donner , sont autant de Rois feints , & imaginaires. C'est aujourd'hui , & ç'a été depuis sa transmigration , un peuple sans Chef , & sans République ; s'il s'est soutenu , & conservé au milieu des nations , & des persécutions , ce ne peut être que par un pur effet de la puissance du Très-haut , qui a sur Israël des desseins de miséricorde , & qui nous fournit dans leur personne , des preuves toujourns subsistantes , & parlantes de la vraye Religion , & de la rigueur de sa justice contre ceux qui le méprisent.

Au travers de tout ce dérangement , & de ce mélan-

---

a *Isai*. VII. 8.

b *Osée* III. 4.

ge des dix Tribus avec les autres peuples, on ne laisse pas de les remarquer plus distinctement, & en plus grand nombre, dans les lieux où ils furent d'abord transportez par Salmanasar; dans l'Assyrie, dans la Médie, dans la Mésopotamie, sur l'Euphrate, & dans les provinces voisines. La nation a jetté là de profondes racines, que cent révolutions & vingt-quatre siècles n'ont pû arracher. C'est de-là apparemment qu'ils se sont répandus, mais sans dessein, & comme par hazard, dans tous les lieux, où nous avons remarqué des vestiges du nom d'Israël; encore ne voudrions-nous pas assurer que tout ce qu'on voit d'Israélites dans ces provinces, soient sortis des Tribus qui composoient le Royaume de Samarie; il est très-probable que la plupart sont venus des Juifs; il est incontestable que les tribus de Juda & de Benjamin ne revinrent pas toutes entières sous Zorobabel, Esdras, & Néhémie; il n'y a qu'à lire les dénombremens rapportez dans les Livres d'Esdras, on voit assez qu'ils ne sont pas suffisamment remplis, pour renfermer la plénitude de ces deux tribus. Il n'y a qu'à consulter l'histoire d'Esther, pour comprendre quel étoit encore le nombre des Juifs dispersez dans l'Empire d'Assuérus. Les Historiens a nous parlent d'une nombreuse transmigrations, que le Roi Artaxercés Ochus fit des Juifs, après la prise de la Phénicie, & l'Egypte. Il les plaça sur la mer Caspienne, dans l'Hyrcanie, & dans la Babylonie. Joseph assure b que les Juifs de Jérusalem supplièrent Alexandre le Grand, de permettre le libre exercice de leur Religion, & de leurs Loix, à ceux de leurs freres, qui habitoient la Médie, & la Babylonie.

La permission que Cyrus donna aux tribus de Juda & de Benjamin, de s'en retourner dans leur pays, & la faveur dont toute la nation Juive jouit dans l'orient, sous la longue, & heureuse domination d'Assuérus é-

a Jul African. apud. Georg. | b Joseph. Antiq. Lib. xi.  
Synzell. Oros. l. 31. cap. 7. | cap. ult.

poux d'Esther , & sous le gouvernement du sage Mardochee , son premier Ministre ; enfin les avantages dont les Hebreux jouissoient dans leur propre pays , & les privilèges que les Princes leur accordèrent , tout cela fit naître sans doute à un très-grand nombre d'Israélites , le désir de s'en retourner dans la Palestine. Tous les hommes ont un amour naturel de leur pays : les Hebreux plus qu'aucun autre peuple , étoient jaloux de la terre promise à leurs ancêtres. La prérogative accordée à Juda , & à Benjamin , n'étoit pas tellement limitée à ces deux tribus , que les autres n'en profitassent sous leur nom , ou autrement. Juda trouvoit son compte au retour des autres tribus. Elles augmentoient son domaine , & ses forces , puisqu'elles ne revenoient que pour se réunir à lui. Ce retour resserroit d'autant , & affoiblissoit le parti des Samaritains ennemis de Juda. Les anciens habitans reprochoient les héritages de leurs peres , & en chassoient les Samaritains comme des usurpateurs. D'ailleurs , il étoit de la sagesse du Seigneur , de ménager les circonstances , de manière que les Prophéties , qui avoient prédit si souvent , & d'une manière si précise , le retour des dix Tribus dans leur pays , fussent accomplies. Comment J E S U S- C H R I S T en venant au monde , auroit-il prêché à tout Israël , si lorsqu'il parut dans la Judée , toute la nation n'y eût pas été rassemblée ? N'auroit-il pas fallu que le Sauveur , qui déclare qu'il n'est envoyé qu'aux brebis , qui sont égarées de la maison d'Israël , a s'en allât dans ces provinces éloignées , pour y annoncer sa venue à ces pauvres peuples , qui étoient assis dans l'ombre de la mort ? Les Apôtres n'ont-ils pas agi , & parlé , comme persuadez que toute la nation étoit alors dans la Judée ? N'ont-ils pas expliqué les Prophéties . qui parlent d'Ephraïm , b Nephthali , & de Zabulon , c comme supposant que ces tribus étoient dans leurs anciens héritages ?

---

a *Matt.* x. 6. | b *Matt.* 11. 18. | c *Matt.* 14. 13. 15.

On dit à cela deux choses. La première, que l'Écriture ne parle point du retour actuel, & effectif des dix Tribus. La seconde, que l'on fait que les dix Tribus sont encore dans la dispersion. Mais je répond 1. Qu'à la vérité on n'a point de texte formel dans l'Écriture, qui marque le retour effectif des dix Tribus, ni aucune permission positive des Rois de Caldée, ou de Perse, qui leur ait donné la liberté de s'en retourner dans leur pays. Mais on a des textes exprés de plusieurs Prophètes, <sup>a</sup> qui marquent ce retour, de même, & aussi clairement que celui de Juda. On ne prétend pas que tous les Israélites des dix Tribus soient retournez dans la Palestine, de même que tous ceux de Juda, & de Benjamin ne revinrent pas sous Zorobabel, sous Esdras & sous Néhémie. 2. Cela s'est pû faire d'une manière insensible, & petit à petit, de manière qu'on ne l'aura pas marqué dans les Annales de la Nation. 3. Cela put arriver principalement sous Alexandre le Grand, qui, selon Joseph, <sup>b</sup> permit aux Juifs de s'en retourner chez eux. 4. Enfin on a de bonnes preuves, que du tems de J. C. & des Apôtres, il y avoit dans la Judée des Hebreux de toutes les Tribus.

A la seconde raison, je réponds en rétorquant l'argument. On fait certainement qu'il y eut depuis Cyrus, & depuis Darius, un très-grand nombre de Juifs des Tribus de Juda, & de Benjamin, dans toutes les parties de l'Asie, dans l'Europe, & dans l'Égypte; donc ces Tribus ne revinrent pas avec Zorobabel, Esdras, & Néhémie. Si cet argument ne prouve rien, ou prouve trop; la raison qu'on a alléguée contre nôtre sentiment, est sans force, puisqu'il peut être revenu un grand nombre d'Israélites des dix tribus, sans qu'ils soient revenus tous. Je ne fais qu'effleurer cette matière, parce qu'on a dessein de la traiter à fond dans une Dissertation exprés.

---

<sup>a</sup> Vide *Osée* II. 10. & XI. 10. xxxviii. xxxix. *Amos* IX. 4. &c. II. 12. *Ezech.* IV. 6. & xxxvii. | <sup>b</sup> *Joseph. lib. 1. contra Apion.*



# DISCOURS

## SUR LE PREMIER LIVRE

### D'ESDRAS.

**E**SDRAS fut un de ceux, qui contribuèrent le plus au bon ordre de la République des Hebreux, & au rétablissement du culte du Seigneur, après le retour de la Captivité de Babylone. Les services importans qu'il rendit alors à sa Nation, & la haute réputation de science dans la Loi, qu'il s'étoit acquise, lui firent attribuer dans la suite la gloire de plusieurs choses importantes, & singulières; & les Juifs toujours ardens, & excessifs, non pas feint de blesser quelquefois la vérité en sa faveur. On a prétendu, par exemple, qu'il étoit le même que le Prophète Malachie. On lui a attribué l'invention de la masure, des points voyelles. On a avancé qu'il étoit le restaurateur des saintes Ecritures, & l'Auteur du Canon, qui en fixe le nombre à vingt-deux Livres, parmi les Hébreux. Enfin on veut qu'il ait changé l'ancienne Ecriture Hébraïque, pour lui substituer la moderne, empruntée des Caldéens. On peut consulter sur tous ces articles les Savans, qui les ont traitez en particulier, & les Dissertations qui suivent ce Discours.

Esdras étoit de la race Sacerdotale. Quelques-uns le

---

*a Voyez le Discours sur Malachie.*

SUR LES PAYS OU LES DIX TRIBUS , &c. 63  
font fils du grand-Prêtre *Saraias* , mis à mort par Nabuchodonosor à Réblata , après la prise de Jérusalem. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit seulement son petit fils , ou même son arrière-petit-fils. L'ordre des tems ne permet pas de l'expliquer d'une autre sorte , à moins qu'on ne veuille le faire vivre plus de cent cinquante ans. On croit qu'il revint pour la première fois à Jérusalem avec Zorobabel , & qu'étant ensuite retourné à Babylone , pour solliciter la permission de continuer l'ouvrage du Temple , il en revint enfin pour la seconde fois , la septième année d'Artaxercés. Il s'appliqua de bonne heure , & sérieusement à l'étude de la Loi ; & l'écriture lui donne communément le nom de *Scriba velox* , a Ecrivain habile : ce qu'on ne doit pas entendre d'une simple habileté à manier la plume , & à écrire avec vitesse ; mais d'une science profonde , & exacte des Loix de sa Nation. La septième année du règne d'Artaxercés , surnommé à la longue main , ayant obtenu de ce Prince la permission de s'en retourner en Judée , avec ceux qui voudroient l'accompagner , le Roi lui donna un très-ample privilège de porter en Jérusalem tout l'or , & l'argent qu'il auroit pû ramasser des offrandes du peuple , avec les vases d'or , & d'argent pour le Temple , ordonnant aux Trésoriers du Roi de la Province de Syrie , de lui fournir tout ce qui lui demanderoit pour le service du Seigneur , tant en or , & en argent , qu'en froment , en vin , en huile , & en sel pour les sacrifices. Il accorde aux Prêtres , & à tous les Officiers , & serviteurs du Temple , exemption de toute charge , & tribut. Il permet à Esdras d'établir des Présidens , & des Juges , avec pouvoir de condamner , & de punir d'amandes , ou de peines corporelles , même de mort , les fautes commises contre les Loix de Dieu , ou contre les Ordonnances du Prince.

Esdras muni de ces Lettres de la part du Roi , se mit en chemin avec sa compagnie , & vint sur le fleuve d'A-

va. Ayant fait la revûe de sa caravanne, il ne s'y trouva point de Lévités ; ce qui l'obligea à envoyer vers les montagnes Caspiennes, pour inviter ceux qui y demuroient, de se joindre à lui, & de venir à Jérusalem. Il lui vint trente-huit Lévités, & deux cent Nathinéens, qui étoient des serviteurs du Temple. Après avoir imploré le secours de Dieu par la prière, & par le jeûne, il partit, & arriva heureusement à Jérusalem. Il y offrit des sacrifices, & remit au trésors du Temple les vases, & les offrandes dont il étoit chargé. Après quoi, l'un de ses premiers soins fut de réformer les abus, qui s'étoient glissez parmi le peuple.

Les principaux du peuple lui donnèrent avis, qu'il y avoit un grand nombre d'Israélites, qui s'étoient alliez avec des femmes étrangères, & du nombre de celles que la Loi défendoit d'épouser. Esdras sensiblement affligé, d'un si grand désordre, déchire ses habits, s'arrache les cheveux, & la barbe, & s'assit à terre, pleurant, & jeûnant, pour appaiser la colère du Seigneur. Le peuple touché de le voir dans cet état, s'assembla autour de lui dans le Temple ; Esdras leur ayant déclaré le sujet de sa douleur, les plus apparens de la multitude lui proposèrent de renouveler l'alliance avec le Seigneur, & de renvoyer les femmes étrangères, & les enfans qui en étoient sortis. Alors on fit publier dans tout le pays un ordre aux Hebreux de se trouver dans trois jours à Jérusalem, sous peine d'être privez de tous leurs biens, & d'être chassés du corps de la Nation.

Tout le peuple s'assembla au tems marqué, & promit d'exécuter tout ce qui seroit ordonné par Esdras. Mais comme la saison étoit avancée, & le tems mauvais, & que le peuple, n'avoit pas où se loger, ni où se mettre à couvert, on nomma des Commissaires, pour se transporter dans les villes, & exécuter ce dont on étoit convenu, à l'égard de l'expulsion des femmes étrangères.

Esdras s'appliqua ensuite à l'instruction du peuple, & à l'explication de la Loi ; & ce fut sa principale occupation le

le reste de sa vie. Nous le voyons sous Néhémie occupé à ce saint ministère, lisant, & interprétant la Loi dans le parvis du Temple, au peuple assemblé dans les principales solemnitez. *a* On ignore le détail des dernières actions de sa vie, & nous ne parlons point ici de celles qui sont marquées dans le quatrième Livre, qui porte son nom. Nous ferons voir ci-après, que l'Auteur de cet Ouvrage a emprunté le nom de ce fameux Scribe, pour donner du poids à ses Ecrits. Joseph *b* dit que ce grand Homme mourut plein de gloire, & d'années, & fut enterré avec beaucoup de magnificence à Jérusalem. Il met sa mort, avant de parler de Néhémie : mais il est certain qu'Esdras a encore vécu sous le gouvernement de ce dernier ; & il parut dans un rang fort honorable dans la cérémonie de la dédicace des murailles de cette célèbre ville. *c* Ceux qui soutiennent qu'il revint de Babylone la première fois avec Zorobabel, sont obligés de lui donner plus de cent vingt ans de vie. Voyez le Commentaire sur 1. Esdr. xii. 1. Les Juifs assurent qu'il mourut en Perse, dans un second voyage qu'il y fit vers le Roi Artaxercès. On montre son tombeau dans ce pays-là, dans la ville de Samuze.

Nous avons quatre Livres sous le nom d'Esdras. Les deux premiers, qui n'en font qu'un dans l'Hebreu, sont Canoniques, & reçus unanimement de toutes les Eglises. Les deux derniers sont apocryphes dans l'Eglise Latine, & ne font point d'autorité dans les disputes de Religion : mais le troisième est Canonique, aussi-bien que les deux premiers, parmi les Grecs. Nous les examinerons chacun séparément. Le premier est communément attribué à celui dont il porte le nom. Esdras y

*a* 2. Esdr. viii. 1.

*b* Joseph. Antiq. lib. xi. c. 5.

ἡ συνίβη μὲν τῆς πνεύματος τοῦ λαοῦ  
διέξω γρηγορῶς πηλαστικῶς τοῖς βίαι.

ἡ ἱερῶν μὲν πρῶτος φιλοπρίας  
ἐν ἱεροσολύμοις.

*c* 2. Esdr. xii. 26. ♂

raconte des choses dont il a été témoin , & auxquelles il a eu la principale part. Les six premiers chapitres renferment l'histoire de la délivrance des Juifs par Cyrus , l'arrivée de Zorobabel à Jérusalem , le renouvellement des sacrifices dans le Temple , le rétablissement de ce sacré édifice , les oppositions des ennemis des Juifs à cette entreprise , la défense d'Artaxerces de la continuer , les exhortations des Prophètes Aggée , & Zacharie à reprendre l'ouvrage interrompu ; & enfin la permission de Darius accordée aux Juifs de l'achever.

L'Auteur de cet Ouvrage étoit présent , lorsque les Officiers du Roi de Perse vinrent à Jérusalem , pour savoir par quelle autorité les Juifs entreprenoient de rebâtir leur Temple. *a* Alors nous leur répondâmes , dit l'Auteur , & leur déclarâmes les noms de ceux qui présidoient à l'ouvrage. Et dans le récit de la venue d'Esdras en Judée par la permission d'Artaxercès , l'Ecrivain parle toujours en première personne , comme Historien ; & comme principal Auteur , & Chef de cette entreprise : *b* *Béni soit le Seigneur* , dit-il , *qui a inspiré ces sentimens de bonté au Roi , & à ses Conseillers. Et moi , appuyé de la main du Seigneur , qui étoit avec moi , j'ai assemblé des principaux d'Israël , pour retourner avec moi à Jérusalem.* Dans le reste du Livre , il s'exprime de même. Ce qui justifie qu'il est Auteur de tout ce qu'on y lit depuis le commencement , jusqu'à la fin. Cependant on ne laisse pas de former contre cette opinion quelques difficultés.

On dit premièrement , Que l'Auteur étoit à Jérusalem , lorsque les Officiers du Roi de Perse vinrent faire des oppositions à l'entreprise des Juifs , *c* comme on le vient de montrer. Or , dit-on , Esdras n'y vint que long-tems après Zorobabel. Il n'y étoit donc pas encore lorsque ces Officiers s'y rendirent. *d* On répond deux

a 1. Esdr. v. 3. | c 1. Esdr. v. 4. | *trat. Evang. prob-*  
 b 1. Esdr. vii. 27. 28. | *d Huet. Demonst-* | *posit. 4. p. 166.*

choses. La première, qu'Esdras a pu venir deux fois à Jérusalem ; 1. avec Zorobabel , d'où il s'en retourna ensuite à Babylone , demander l'agrément du Roi pour la construction du Temple. 2. Il y revint encore une autre fois , ainsi qu'on l'a dit ; sous le regne d'Artaxercès. La seconde réponse est ; que quand alors il n'y auroit point été présent , il a pu s'exprimer comme il a fait. C'est ce qui se pratique tous les jours dans de semblables occasions. Un Auteur Juif , un Auteur Romain , un Auteur François , entrent dans les sentimens , & dans les intérêts de leur Nation , & parlent comme s'il eussent vécu dans le tems des choses qu'ils racontent , & qu'ils eussent assisté à ce qui s'y est fait. *Nous dismes , nous parlâmes , nous allâmes* , & semblables expressions , ne signifient que l'union de sentiment , & d'intérêts , & non pas nécessairement la présence actuelle , ou une réponse faite dans le tems même , par une personne présente.

On objecte secondement , Que l'Auteur du premier Livre d'Esdras y a rapporté un dénombrement , qui ne fut fait que sous Néhémie , & qui se lit presque en propres termes dans le Livre , qui porte dans l'Hebreu le nom de ce dernier. Esdras n'en peut donc pas être l'Auteur , ni par conséquent du commencement de ce premier Livre. On a déjà satisfait à cette objection dans le Commentaire. Nous ajouterons seulement ici ; 1. Que quand le dénombrement seroit entièrement de Néhémie , il ne s'en suivroit pas qu'Esdras n'eût pu l'inserer dans son Ecrit , puisqu'il a vécu quelque tems sous Néhémie. Et il est extraordinaire qu'un Auteur emprunte d'un Ecrivain contemporain , de ces sortes de pièces ? 2. Néhémie lui-même declare qu'il a copié un plus ancien Mémoire , lequel avoit été dressé du tems de Zorobabel. *a Je trouvai*

---

*a* 1. Esdr. VII. 5. *Inveni librum censûs eorum , qui ascenderunt primum. Hæolim harisphonah.*

dit-il , un *Mémoire* , où étoient écrits les noms de ceux qui étoient revenus au commencement. Il joignit à ce premier *Mémoire* , les noms de ceux qu'il avoit ramenez , & apparemment aussi de ceux qui étoient revenus avec Esdras. Il ne le dissimule point , puisqu'il met ces paroles à la tête de sa liste : *Voici le dénombrement de ceux qui revinrent de captivité avec Zorobabel , avec Josué , avec Néhémie , avec Azarias , &c.* C'est donc une espèce de récapitulation des dénombremens précédens.

Mais , dira-t'on , d'où vient que celui d'Esdras commence comme celui de Néhémie , & que dans la somme totale , ils conviennent du nombre de quarante deux mille trois cens soixante ? a On a déjà répondu qu'Esdras a pû copier mot à mot Néhémie. On peut ajouter que lui-même , ou quelque Copiste depuis lui , ont pû retoucher le premier dénombrement , & l'ajuster à celui de Néhémie , qu'ils trouvèrent plus rempli , & plus étendu ; & pour le rendre plus semblable , ils y attachèrent même jusqu'au titre que Néhémie y avoit mis.

3. Si Néhémie y a recüeilli les Catalogues faits sous Zorobabel , & sous Esdras , pourquoi le nom d'Esdras ne se trouve-t'il , ni dans l'un , ni dans l'autre dénombrement , comme on y remarque celui de Zorobabel , du Grand-Prêtre Josué , de Néhémie , & des autres ? Je répond , que le nom d'Esdras se lit dans un Catalogue à part , donné aussi par Néhémie , b qui ne contient que les noms des Prêtres , & des Lévites revenus avec Zorobabel. De plus , Esdras s'étoit marqué assez clairement , à la tête du dénombrement de ceux qu'il avoit ramenés de Captivité. c *Hi sunt Principes familiarum , qui ascenderunt mecum de Babylone.*

4. Enfin on dit , que si Esdras est Auteur des pre-

a 1. *Esdr.* II. 64. &  
2. *Esdr.* VII. 66.

b 2. *Esdr.* XII. 1.  
c 1. *Esdr.* VIII. 1. & seq.

miers Chapitres de ce Livre , & qu'il soit revenu de Babylone , avec Zorobabel , il faudra donner plus de cent vingt ans de vie : mais cet âge est-il impossible ? Esdras étoit jeune lorsqu'il revint de Babylone , pour la première fois ; on le choisit ensuite pour y retourner , à cause apparemment de sa vigueur , de son activité , & de son adresse à conduire les affaires. Il n'y a rien que de très possible dans tout cela.

Quelques Auteurs *a* croient que l'Ecrivain des deux premiers Livres d'Esdras , est une même personne. L'ouvrage , disent-ils , ne fait qu'un volume chez les Hébreux : L'Auteur du premier rapporte dans son dénombrement , les noms de ceux qui ne sont revenus qu'avec Néhémie. Et l'Auteur du second , parle de Darius Condomanus , qui fut vaincu par Alexandre le Grand , & de Jeddou , ou Jaddus , qui recût le Conquérant à Jérusalem ; ainsi ce ne peut être ni Esdras , ni Néhémie , qui en soient les Auteurs ; car l'Ecrivain vivoit du tems d'Alexandre le Grand , ou même après les Maccabées ; *b* c'est apparemment , disent-ils , quelque inconnu qui a voulu cacher son nom sous celui d'Esdras , qui étoit illustre & respecté parmi les Juifs.

On a déjà satisfait par avance à ces objections. L'ouvrage ne fait qu'un volume parmi les Hébreux , à cause de la ressemblance & de la continuité des faits. Toute la Bible autrefois ne faisoit en quelque sorte qu'un volume. Les divisions de la plupart des Livres de l'Ecriture , est toute arbitraire. Les Copistes ont pu retoucher le passage de Néhémie , qui parle de Darius . de Jeddou , & de Sanaballat. Nous avons expliqué ci-devant nôtre pensée sur le dénombrement en question.

Le premier Livre d'Esdras contient l'Histoire de quatre-vingt-deux ans , depuis la première année du regne de

*a* *Le Vassor*, liv. 2. III. partie , ch. 5. de la *Vérité de la Religion. L'Auteur du Traité*,

Theologico Politic. cap. 4.  
*b* Ita Auth. Tract. Theologico Politic.

Cyrus à Babylone , l'an du monde 3468. jusqu'à la dix-neuvième d'Artaxercès Longue-main , qui renvoya Néhémie à Jérusalem , l'an du monde 3550.

La Lettre de *Reum* , & de *Samsai* , écrite au Roi Artaxercès , contre les Juifs , est en Caldéen , *a* aussi-bien que la Réponse du Roi à cette Lettre ; & les Chapitres cinq & six , jusqu'au v. 19. de ce dernier. Et enfin la Lettre d'Aartazercès accordée à Esdras , est aussi en Caldéen ; *b* tout le resté est en Hébreu.



## DISSERTATION

SUR LE TROISIEME LIVRE D'ESDRAS.

**Q**Uoique les deux derniers Livres , qui portent le nom d'Esdras soient aujourd'hui déclarez apocryphes , & que l'Eglise Latine ne les recoive point dans son Canon , cependant ils sont d'une antiquité si vénérable , & les Peres de l'Eglise les ont citez si souvent , qu'il est bon d'examiner quel a été leur sentiment sur ces Ouvrages ; quel est leur Auteur , en quel tems ils ont été écrits , & qu'est-ce qu'ils contiennent de plus remarquable ?

L'Eglise Grecque ne convient point avec la Latine sur l'autenticité du troisième Livre d'Esdras ; les Grecs ont conservé ce Livre dans leur Canon , & l'ont mis même avant celui , qui chez nous passe pour le premier d'Esdras. Les Exemplaires Grecs les plus anciens , & les plus estimez , comme celui de Rome , mettent d'abord celui que nous appellons le troisième d'Esdras , puis Néhémie , & en troisième lieu celui qui est le premier d'Esdras dans nos Bi-

*a* 1. *Esdr.* iv. 7. 8. jusqu'au chap. v.

*b* 1. *Esdr.* vii. jusqu'au v. 27.

bles Latines. Il est vrai que quelques éditions Grecques *a* mettent à part le troisième d'Esdras, & le rejettent après le Cantique des trois jeunes hommes dans la Fournaise, & devant la Sagesse de Salomon : & que dans d'autres éditions Grecques, *b* on ne lit point du tout le troisième d'Esdras. Mais ce qui est incontestable, suivant la remarque de Sixte de Sienne; *c* c'est que les Peres Grecs ont tenu pour Canonique le troisième d'Esdras, & l'ont mis avant Néhémie.

Les anciens Manuscrits, & les Editions Latines ne sont pas uniformes, non plus que les Grecques, sur cet article. Nous avons quelques Manuscrits, *d* où l'on trouve tout de suite le premier d'Esdras, Néhémie, & le second d'Esdras; car c'est ainsi qu'ils intitulent celui que nous appelons le troisième. Dans d'autres Manuscrits on ne trouve pas le troisième d'Esdras, mais seulement le premier d'Esdras, & Néhémie. D'autres Manuscrits plus anciens, citez dans la nouvelle édition de Saint Ambroise, sont encore bien plus éloigné de nos éditions Latines. Dans une très-ancienne Bible de Saint Germain des Prez, après avoir mis tout de suite & ensemble sans distinction, les deux Livres Canoniques d'Esdras, on lit immédiatement l'Histoire de trois Gardes du Corps de Darius, & du problème qu'ils proposèrent à ce Prince. Après quoi on trouve le commencement du quatrième d'Esdras, qui commence par ces paroles. *Incipit Liber Esdrae Proph. II.* Il n'y a d'abord que les deux premiers Chapitres de ce Livre. On lit ensuite tout le troisième d'Esdras, à l'exception de l'histoire des trois Officiers de Darius; puis recommence le quatrième d'Esdras; avec ce titre; *Liber Ezrae quartus, anno tricesimo ruina civitatis, eram in Bar-*

*a* Edit. Græca Francfurt. An.

1597. & Basiloen. an. 1545.

*b* Editio Aldi Venet. an. 1518.

*c* Sixt. Senenf. lib. 1. pag. 8.

*d* Manuscript. Monasterii Sancti Michael. in Lotharing. Item duo alia S. Germonii à Præst.

*bylone ego Salathiel , qui & Ezra.* Et continué jusqu'à la fin J'en ai vû un autre cotté 773. où le quatrième d'Esdras , ne commence qu'au Chapitre troisième

M. le Fèvre Précepteur de Louïs XIII. avoit trouvé un quatrième Livre d'Esdras , si different des imprimez , qu'il jugea à propos d'en envoyer les diverses Leçons au Cardinal Baronius. Dans les anciennes Bibles Latines imprimées , on lit ordinairement les trois Livres d'Esdras de suite ; c'est-à-dire le premier d'Esdras , celui de Néhémie , & le troisième d'Esdras , où , comme porte quelques Exemplaires , le second d'Esdras. Cet ordre s'est continué jusqu'à la Bible de Sixte V. Depuis ce tems on a mis à part les troisième & quatrième Livres d'Esdras , & hors du rang des Ecritures Canoniques.

Les Hebreux ne faisoient qu'un Livre des deux premiers d'Esdras , ou si l'on veut , du premier d'Esdras , & de Néhémie. Les Grecs les suivoient en cela mais avec cette difference , que le premier d'Esdras dans les Exemplaires Grecs , & dans plusieurs Exemplaires Latins. étoit celui que nous appellons le troisième. Les Peres les citent suivant cet ordre , comme on le voit dans Origènes , sur la fin de l'homélie neuvième sur Josué , dans S. Athanase , ou l'Auteur de la Synopse , citée sous son nom , dans S. Augustin , *a* & S. Cyprien *b* Ce dernier , de même que S. Augustin , cite l'Histoire du Problème proposé par les trois Gardes du Corps de Darius , comme étant du vrai Esdras. Cela n'est pas extraordinaire pour Saint Athanase , puisque c'étoit l'opinion commune des Grecs , & que leurs Exemplaires les plus anciens & les meilleurs , lisoient ce Problème , dans leur premier Livre. Joseph l'Historien , le plus ancien que tous ces Peres , le lisoit de même : ain-

*a* *August. lib. xviii. de Civitate Dei , cap. 36. Nisi forte Esdras in eo Christum prophetaisse intelligendus est , &c.*

*b* *Cyprian. Ep. 74. ad Pompeian. Apud Esdram veritas vincit.*

*c* *Joseph. Antiq. lib. xi. c. 3.*

Si on peut assurer, qu'avant la traduction de Saint Jérôme, toute l'Eglise tenoit le troisième d'Esdras, pour authentique, puisqu'elle suivoit, ou les Exemplaires Grecs, dans lesquels ce Livre tenoit le premier rang; ou des Exemplaires Latins, traduits sur la version Grecque. Et quand les Peres, & les Conciles des premiers siècles, ont déclaré les deux Livres d'Esdras, Canoniques, ils l'entendoient suivant leurs Exemplaires, qui ne faisoient qu'un Livre du premier d'Esdras, & de Néhémie, & qui comptoient pour premier d'Esdras, celui qui est le troisième dans nos Bibles.

Les mêmes Peres Grecs, *b* & Latins *c* citent le Livre que nous appellons troisième d'Esdras, quelquefois même contre les Hérétiques, & dans des matières contentieuses, sans témoigner le moindre scrupule sur son autorité. Enfin ce troisième Livre ne contenant que ce qu'on lit dans le premier d'Esdras, à l'exception de quelques changemens, & de l'histoire du problème proposé par les trois Gardes du Corps de Darius; *d* Il sembleroit trop dur de le ranger absolument parmi les apocryphes, sur tout l'Eglise Grecque le recevant pour Canonique. D'ailleurs il ne contient rien de contraire ni à la foi, ni aux bonnes mœurs; l'histoire du problème, dont on a parlé, est reçue par les Peres, & par plusieurs des anciens, & des nouveaux Auteurs Ecclésiastiques, comme contenant le récit d'un événement certain. Ce sont ces raisons qui ont déterminé Génébrard *e* à soutenir la canonicité de ce troisième Livre. Les Hebreux ne le mettent pas à la vérité au nombre des premiers Canoniques; mais ils le reçoivent dans les se-

*a* Concil. Carth. 3. can. 47.  
*Canones Apost. can. 84. Laodiceen. c. nlr. D. Aug. de Doctr. Christ. lib. 2. cap. 8, Innoc. 1, Ep. 3. art. 7.*

*b* Athanas. Orat. 3. contra Arianos. Justin. Martyr. &

*alii passim. Dialog. cum Tryphon. pag. 297.*

*c* Aug. lib. xviii. de Civit. c. 36. Cyprian. ad Pompeian. d 3. Esdr. III. IV. V.

*e* GENEBRARD. in Chronico ad ann. 3730. pag. 95. 69.

*conds Canoniques.* Voilà ce qu'on dit en faveur de ce Livre.

Mais l'Eglise Latine l'ayant rejeté, & l'ayant placé parmi les apocryphes, est-il encore permis de proposer comme une question soutenable, s'il est du nombre des Ecrits Canoniques ? Le sentiment, & la pratique des Grecs font-ils une loi pour nous, sur tout depuis le Concile de Florence ; où l'on ne reçut pour Canoniques que ces deux Livres, Esdras, & Néhémie ? La plupart des anciens Pères, qui l'ont cité comme autantique, pouvoient ignorer, ignoroient apparemment, que ce troisième Livre fut fort différent de l'Hébreu. S'ils l'eussent sçu, ils n'auroient eu garde de le recevoir, puisqu'en tant d'endroits ils déclarent qu'ils ne reçoivent pour authentiques, que les Livres qui sont dans le Canon des Hébreux.

Mais S. Jérôme plus instruit dans ces matières, les rejette comme des Ouvrages fabuleux, & remplis de fictions : *Nec apocryphorum tertii, & quarti (Esdra) somniis delectetur.* Tout ce qui n'est point dans les Exemplaires Hébreux, ajoute-t'il, & qui ne vient pas des vingt-quatre Vieillards, ne mérite aucune créance. Que si l'on vous objecte l'autorité des Septante ; la variété qui se remarque dans leurs Exemplaires, montre assez qu'ils sont tout renversés, & déchirés. On ne peut se servir, pour prouver la vérité, d'un Ecrit qui est si plein de diversitez, & qui s'accorde si peu avec les Originaux : *Nec potest utique verum asseri, quod diversum est.* S. Jérôme reconnoissoit donc que les Grecs recevoient ce troisième Livre : mais il ne laisse pas de le rejeter, comme étant différent du Texte Hébreu. Quand il n'y auroit que le problème proposé par les trois gardes du Roi Darius, il suffiroit pour faire regarder tout le Livre comme fabuleux. Nous ferons voir ci-après, que toute cette histoire est inventée à plaisir, & qu'elle renferme des contrarietez avec l'histoire du véritable Esdras.

---

a *Jerozym. Epist. ad Romion. & Rogatian.*

Quand à l'Auteur du troisième d'Esdras, on peut assurer qu'il est ancien, quoi qu'inconnu, puisque Joseph, & les anciens Exemplaires Grecs lisent l'histoire du problème, qui est rapportée dans son Livre. Ce n'est peut être qu'un Juif Helléniste, qui a voulu embellir la vie de Zorobabel, par une circonstance qui lui est glorieuse, & qui d'ailleurs est divertissante pour le Lecteur. Je ne voudrois point absolument l'accuser d'avoir fait cette addition de mauvaise foi. Il crut peut-être qu'elle manquoit au vrai Esdras, l'ayant apparemment trouvée bien établie dans la tradition du peuple. Mais ces traditions populaires ne sont pas toujours fondées sur la vérité; & souvent une action véritable est gâtée, par les circonstances fabuleuses qu'on y mêle. On peut croire que c'est ce qui est arrivé à celle-ci. La fausseté s'y trahit elle-même, comme nous le verrons ci-après; & on ne peut excuser l'Auteur d'avoir renversé plusieurs circonstances du vrai Esdras, pour appuyer son Roman, & pour empêcher qu'on ne s'aperçût de sa fraude.

Le troisième Livre d'Esdras *a* commence par la description de la Pâque magnifique, qui fut célébrée sous le Roi Josias. Il rapporte ensuite la mort de ce Prince; & l'histoire de ses successeurs, jusqu'à la ruine entière de Jérusalem: Tout cela tiré des deux derniers Chapitres des Paralipomènes. Le second Chapitre raconte la manière dont Cyrus mit les Juifs en liberté, & leur rendit les vases sacrez, l'opposition que les ennemis des Juifs apportèrent au bâtiment du Temple; leur Lettre à Artaxercés, & la réponse de ce Prince. *b* Le troisième Chapitre ra-

*a* 3. Esdr. chap. 1. C'est le même que les deux derniers des Paralipomènes.

*b* Le second chap. du troisième Livre d'Esdras, est le même jusqu'au v. 14. que le

premier du premier d'Esdras & depuis le v. 14 jusqu'à la fin, il est le même que le quatrième, du premier d'Esdras, v. 9. & suivants.

conte que Darius ayant fait un grand festin à tous les Officiers de sa Cour, à tous les Magistrats de la Médie, & de la Perse, & à tous les autres qui gouvernoient les cent vingt-sept Provinces de ses Etats, après le souper, le Roi s'endormoit, & les trois gardes qui étoient de service auprès de sa personne, se dirent l'un à l'autre : Proposons chacun qu'elque chose ; & celui qui soutiendra le mieux son sentiment, sera richement récompensé du Roi : il portera la pourpre, boira dans une coupe d'or, aura un lit d'or, & un chariot traîné par des chevaux, orné de brides d'or, un collier, précieux, le bonnet de byssus, nommé *Cydaris*, qu'on n'accordoit qu'aux personnes du premier rang ; il sera assis à la seconde place après Darius, & sera nommé le parent du Roi. Alors chacun d'eux écrivit sa proposition, & l'ayant cachettée, ils la mirent sous le chevet du Roi. L'un dit que la chose du monde la plus forte est le vin ; le second, que c'est le Roi ; le troisième, que ce sont les femmes ; mais que la vérité l'emporta sur tout cela. Le Roi se leva, & ils lui présentèrent leurs écrits.

Alors Darius assembla tous ses Officiers, & les Gouverneurs de ses Provinces. On lut en leur présence les propositions des trois gardes du Roi, & on les fit entrer dans la salle, pour soutenir leur sentiment. Le premier parla de la force du vin, & fit voir ses effets sur l'esprit, & le cœur des hommes ; ôtant aux uns le souvenir de leur misères ; inspirant aux autres la joye, & le courage, la hardiesse, la libéralité, & quelquefois la colère & la fureur. Le second parla sur la puissance du Roi, qui s'étend sur les mers, & les terres, qui fait trembler les Nations, & qui par le moyen de ses armées, abbat les montagnes, les tours, & les murailles tuë, ravage, terrasse, pardonne, rétablit, soutient. Les peuples soumis lui apportent le fruit de leurs travaux ; ses ennemis le redoutent ; tout le monde le respecte.

Zorobabel, qui étoit le troisième, exagéra le pouvoir des femmes : Elles dominent, dit-il & le Roi, & le su-

jet ; elles donnent la naissance aux grands , comme aux petits ; ceux qui cultivent la vigne , & ceux qui boivent le vin , ne seroient pas sans les femmes. Ce sont elles qui leur donnent des habits , & des ornemens précieux. L'homme quitte ses parens , ses amis , & sa patrie , pour s'attacher à sa femme. Elle adoucit les plus farouches ; elle gagne les plus violens. Le Roi tout-puissant qu'il est , se laisse quelquefois maltraiter familièrement , & par amitié , d'une femme ; J'ai vû Apéme fille de Bésace , assise à la droite du Roi , lui ôter le diadème , se le mettre sur la tête , & frapper le Roi de sa main gauche.

Mais , ajouta-il , la force de la vérité l'emporte encore sur les caresses , & les attrait de la femme. Toutes les Nations révérent , & invoquent la vérité ; le Ciel la bénit ; toute la terre la craint , & la respécte. Le vin , le Roi , & les femmes peuvent tomber dans le désordre , & dans l'injustice : mais la vérité est incorruptible , & éternelle. Sa force n'est ni passagère ni sujette au changement. Elle ne fait point acception de personne : elle ne s'égare point dans ses jugemens ; elle fait toute sa force , la beauté , la puissance de tous les siècles. Béni soit le Seigneur de la vérité. Il se rût , & toute l'assemblée s'écria : La vérité est grande.

Alors le Roi le déclara vainqueur , & lui dit qu'il lui accordoit non-seulement ce qui étoit porté dans leur écrit ; mais de plus , qu'il lui permettoit de lui faire quelle demande il voudroit. Zorobabel le supplia très humblement de se souvenir du vœu qu'il avoit fait , avant que de parvenir à la Royauté ; de faire retâbler le Temple , qui avoit été brûlé par les Iduméens , lorsque les Caldéens prirent la ville de Jérusalem ; & d'y renvoyer tous les vases que Cyrus avoit mis à part , lorsqu'il prit Babylone , pour les faire reporter à Jérusalem ; Que c'étoit la seule grace qu'il lui demandoit. Darius l'embrassa , lui accorda sa demande , & écrivit aux Gouverneurs des Provinces de de-là l'Euphrate ; de ne point inquiéter les Juifs ; de les laisser jouir , eux , & leur pays , d'une pleine , & entière immunité ; de

contraindre les Iduméens , qui s'étoient emparez de leurs terres & de leurs villes, de les abandonner ; de faire conduire à Jérusalem les bois du Liban nécessaires pour les bâtimens : de fournir aux Léuites , & aux Ministres du Temple , la nourriture , & l'habit dont ils se servent dans les cérémonies , jusqu'à ce que la ville , & le Temple soient achevez de bâtir. Il veut aussi qu'on donne vingt talens de son domaine par an , pour contribuer à la construction du Temple ; & dix autres talens , pour les frais des sacrifices , qu'on offrira tous les jours , soir , & matin. Enfin il permet au peuple de Juda de rebâtir Jérusalem , & leur accorde une parfaite liberté , à eux , à leurs Prêtres , & à leurs successeurs à perpétuité. Zorobabel revint à Jérusalem avec ces ordres , & ces pouvoirs , qu'il communiqua , & qu'il signifia aux Gouverneurs des Provinces ; & ramena avec lui quarante-deux mille trois cents quarante Juifs , outre un grand nombre d'esclaves. Voilà en abrégé ce qu'on lit au long dans les Chapitres 3. 4. & 5. du troisième Livre d'Esdras. C'est ce qui se fait le plus remarquer dans ce Livre , & ce qui fait la principale différence d'avec le premier Livre d'Esdras.

Voici le jugement qu'on peut faire de cette Histoire des trois Gardes du Corps de Darius. 1. Elle ne s'accorde nullement avec l'Histoire du vrai Esdras , qu'on lit dans les Livres Hébreux , & dans les Exemplaires Canoniques. Si Darius en renvoyant les Juifs avec Zorobabel en Jérusalem , eût écrit à ses Officiers de delà l'Euphrate en leur faveur ; ces Officiers auroient-ils eu la hardiesse de leur venir demander , pourquoi ils bâtissoient le Temple ? Ne sçavoient-ils pas les ordres du Roi , & n'étoient-ils pas eux-mêmes obligez de contribuer à ce bâtiment ? Je parle suivant le faux Esdras. Zorobabel auroit-il été contraint de recourir , comme il fit , à l'ancienne permission accordée par Cyrus aux Juifs , de rebâtir le Temple ? 2.

---

a 1. *Esdr.* v. 13.

L'Auteur suppose que Zorobabel ne revint pas le premier en Judée, lorsque Cyrus y renvoya les Juifs; il leur donna à cette première fois pour chefs, & pour conducteur, un nommé Salmanasar, Président ou Gouverneur de Judée. *a* Tout cela contre la vérité de l'Histoire. *b* 3. Il ne met la consécration de l'Autel, *c* & le renouvellement des sacrifices, qu'après le retour de Zorobabel, & la seconde année de Darius, ce qui répugne encore au vrai Esdras, qui nous apprend que cela arriva au septième mois, sous le regne de Cyrus, & avant qu'Artaxercès eût défendu de continuer l'ouvrage du Temple. *d* 4. Il ne parle point des Lettres envoyées à Darius, par les Gouverneurs des Provinces de deçà l'Euphrate; en conséquence desquelles, le Roi ayant fait chercher dans les archives, & ayant trouvé l'Ordonnance de Cyrus en faveur des Juifs, il commanda qu'on continuât à bâtir. *e* 5. L'Auteur avance sans aucune preuve, deux faits insoutenables: L'un, que Zorobabel étoit Garde du Corps de Darius, à Babylone; pendant que le même Zorobabel étoit sûrement à Jérusalem: *f* L'autre fait aussi incroyable que le premier, est que Darius avoit fait vœu, avant son élévation à l'Empire, de rebâtir le Temple de Jérusalem. Si cela étoit, qu'étoit-il besoin de faire fouiller dans les archives, pour savoir si Cyrus l'avoit autrefois permis? 6. Il fait dire à Darius, qu'il donne aux Juifs une entière immunité de toutes sortes de charges, & nous savons par Néhémie, que les Hebreux étoient surchargez de tributs. *g* 7. Il distingue Néhémie, d'Atherfata, *h* quoiqu'Acherfata soit simplement le nom de l'office d'Echangeur, *i* que Néhémie avoit eu auprès d'Artaxercès. 8.

*a* 3. *Esdr.* II. 15.  
*b* 1. *Esdr.* I.  
*c* 2. *Esdr.* V. 48. &  
*seq.*  
*d* 1. *Esdr.* III. 1. 2. 3. IV. 13.

*e* 1. *Esdr.* V. 6. VI. 1. & *seq.*  
*f* 1. *Esdr.* 5. 2.  
*g* 2. *Esdr.* V. 4. & IX. 37.  
*h* 3. *Esdr.* V. 40.  
*i* *Vide* 2. *Esdr.* VIII. 9.

L'Auteur avance une fausseté manifeste , & tombe dans une contradiction visible contre lui-même , lorsqu'il dit, que Zorobabel pria Darius de renvoyer à Jérusalem les vases sacrez , que Cyrus avoit préparez à cet effet , & comme si Cyrus n'eut pas executé ce dessein : ce qui est tout opposé à ce qu'en dit le vrai Esdras , & à ce que l'Auteur lui-même en a écrit au Chapitre second v. 11. 12. 13. 19. Il charge , contre toute apparence , les Idu-méens du crime de l'incendie du Temple , *b* lorsque Jérusalem fut prise par les Caldéens. 10 Il renverse l'ordre des tems , & des événemens , en voulant ramasser ensemble toute l'Histoire d'Esdras. Il place à la fin de son dernier Chapitre , *c* une circonstance , qui n'arriva que sous Néhémie , & qui n'est rapportée que dans le Livre de ce dernier. *d* 11. Il dit que Darius donna aux Juifs qui s'en retournoient à Jérusalem , une escorte de mille chevaux , pour les conduire en paix , & en sûreté : Précaution assez inutile , pour escorter une troupe de près de cinquante mille hommes. 12, Enfin , il donne à son récit l'air d'une fable , en disant que ces trois Officiers se partagent les honneurs , & prescrivent en quelque sorte au Roi , les récompenses , dont il doit honorer celui qui aura gagné le prix. De plus , ces récompenses sont excessives : c'est tout ce que pourroit prétendre un Général , qui auroit gagné des batailles ; & conquis des Provinces. Le reste du Livre , au moins ce qu'il y a de vrai , & de bien lié , est tiré du premier Livre d'Esdras , presque mot pour mot ; ainsi nous ne le rapporterons pas ici. Nous croyons donc , que l'Auteur de ce troisième Livre , est un Juif Helleniste , qui pour donner cours à l'Histoire du Problème , que nous

a 2. *Esdr.* IV. 24. *Omnia vasa remittere , que separavit Cyrus , quando mactavit Babyloniam , & voluit ea remit-*

*tere.* Voyez aussi le v. 57.

b 3. *Esdr.* II. 45.

c 3. *Esdr.* IX. 37. & seq.

d 2. *Esdr.* VIII. I. & seq.

avons

avons vû , a jugé à propos d'ajuster à sa narration , le vrai Texte d'Esdras. Mais il n'étoit point assez habile , pour une entreprife si délicate ; il est tombé dans des fautes si grossières , que son ouvrage a été avec raison rejetté des Eglises , & l'on s'en est tenu au Texte Hebreu des Juifs , & aux anciens Exemplaires Grecs , qui n'avoient pas reçu cette addition.

DISSERTATION

SUR LE QUATRIEME LIVRE D'ESDRAS.

Les sentimens ont été assez divers sur le quatrième Livre d'Esdras. L'Eglise semble l'avoir approuvé , & canonisé , en empruntant de ses paroles pour son Office. L'Introite du Mardi de la Pentecôte est tiré de cet Ouvrage : *a Accipite jucunditatem gloria vestre ... Commendatum domum accipite , & jucundamini , gratias agentes ei , qui vos ad caelestia Regna vocavit.* Et dans l'Office des Martyrs Pascal : *b Lux perpetua lucetis vobis per aeternitatem temporis.* Et ailleurs : *c Hi sunt , qui mortalem tunicam deposuerunt ... modo coronantur , & accipiunt palmam.*

Les anciens Peres Grecs & Latins l'ont cité avec éloge , & quelques-uns ont marqué expressement que l'Auteur avoit parlé par l'inspiration de l'Esprit Divin. S. Ambroise est un de ceux qui en a eu des sentimens plus avantageux , & qui en a parlé plus souvent. Dans son Livre *du bien de la mort* , d non-seulement il allé- gue cet Ouvrage ; mais il dit qu'il rapporte des témoi-

a 4. Esdr. 11. | b 4. Esdr. 11. 35. | d Ambros. de Bono  
36. 37. | c Ibid. 7. 45. | Mortis, cap. x. n. 45.

gnages des Ecrits d'Esdras , pour montrer aux Payens que ce qu'ils ont de bon , ils l'ont tiré de nos Livres. Il dit plus bas *a* que S. Paul a suivi les sentimens d'Esdras , & non pas ceux de Platon ; qu'Esdras a parlé par l'inspiration du S. Esprit. C'est ce qui le relève au-dessus des Philosophes. Il s'exprime avec la même force dans le second Livre du S. Esprit ; *b* dans le Discours sur la mort de son frere Satyre ; *c* & enfin dans l'Epître à Orintien. *d* Dans ce dernier Ouvrage , il conseille la lecture d'Esdras , pour prouver que les ames sont d'une substance plus relevée que le corps. Par tout il parle d'Esdras , comme d'un homme inspiré.

Tertullien a cité le même Auteur ; mais sans le nommer , & sans lui donner aucun éloge particulier. Seulement il le cite comme Ecriture Sainte. *e* S. Clément d'Alexandrie allégué aussi Esdras , dans l'explication de la Prophétie de Daniel. *f* Mais je ne trouve pas son passage dans Esdras. Le voici à la lettre : *Il est écrit dans Esdras : Et de même que le Christ , Roi , & Chef des Juifs , a été à Jérusalem , après que les sept semaines ont été accomplies ; & toute la Judée a été en repos , & sans guerre dans les soixante-deux semaines , le Christ , nôtre Seigneur , Saint des Saints , étant venu , & ayant accompli les visions , & les prophéties , a reçu l'unction par l'Esprit de son Pere.* Il le cite encore dans un autre endroit , *g* après Jérémie , comme étant de même autorité. L'Auteur de la Synopse attribuée à S. Athanase , *h*

*a* Ibid. cap. xi. num. 51.

*b* Ambros. de Spiritu Sancto, lib. 2.

*c* Orat. in obitu fratris Satyr. cap. 7.

*d* Ep. 38. ad Horontian.

*e* Tertull. de Praescript. intio, hac citat : Oculi Domini alti ; ex 4. Esdr. v m. 20. Et contra Marcion. l. 4. illud :

Loquere in aures audiemiũ ; ex 4. Esdr. xv. 1. La Vulgate est un peu différente , mais c'est le même sens.

*f* Clem. Alex. lib. 1. Stromat. pag. 330.

*g* Clem. Strom. l. 4. p. 468. Ex 4. Esdr. v. 35.

*h* Synops. inter Opera Athan. de Libris Esdrae.

ne reconnoît point ce quatrième Livre. Il dit seulement, après avoir parlé des deux autres, que l'on assure qu'Esdras conserva, & mit en lumière les Livres de l'Écriture: mais il ne dit cela que comme un sentiment vague, & uni, on dit; & non pas comme l'ayant lû dans un Livre authentique. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu, cite le *Prophète Esdras: Dicit enim Propheta Esdras omnium Sanctorum numerum esse quasi coronam.*

Enfin S. Cyprien, *b* & les autres Anciens, qui ont crû la fin du monde fort proche, semblent n'avoir puisé ce sentiment que dans le quatrième d'Esdras, qu'ils recevoient par conséquent comme un Livre Divin. J'en dis autant de tous ceux qui ont crû qu'Esdras avoit composé de nouveau, & renouvelé les saintes Écritures. *c* Ces sentimens ne se trouvent en aucun endroit des Livres sacrez, sinon dans Esdras. Genebrard, qui s'est déclaré en faveur de cet Ouvrage nous apprend que Pic de la Mirande l'avoit en Hébreux écrit à la main, parmi les soixante & douze, qu'Esdras dit avoir dicté touchant la Science occulte. *d* Saint Jérôme, tout contraire qu'il est aux troisieme, & quatrième Livres d'Esdras, semble pourtant reconnoître ce quatrième, puisqu'il ne nie pas qu'Esdras ne soit restaurateur des Livres sacrez: *e Sive Mosem volueris autorem Pentateuchi, sive Esdras ejusdem instauratorem, non recuso.* Voilà les principales raisons dont on peut appuyer l'autorité du quatrième Livre d'Esdras.

A toutes ces raisons il n'y en a qu'une à opposer, mais

*a Author. Operis imperfecti in Mast. Homil. 34. Ut videtur ex 4. Esdr. v. 42. vel forte legendum, Propheta Esaias, ex Isai. XXVIII. & LXII. 3.*

*b Cyprian. ad Demetrian. circa initium. Vide,*

*si placet, 4. Esdr. cap. v. c Voyez nôtre Dissertation sur ce sujet.*

*d Vide Genebr. in Chronico lib. 1. ad an. 3730. Et 4. Esdr. c. XIV. v. 46.*

*e Jeronym. advers. Helvid.*

qui est peremptoire. C'est que ni les Grecs , ni les Latins ne l'ont jamais reconnu pour Canonique d'un consentement unanime. S. Athanase *a* ne le reconnoît pas. Les Peres , & les Conciles , qui nous ont donné des Catalogues des Livres Canoniques, ne reçoivent que deux Livres d'Esdras. Enfin S. Jérôme se declare nettement contre les deux derniers Livres d'Esdras , dans sa Préface sur les Livres Canoniques du même Auteur , *b* & dans son Ouvrage contre Vigilance , il rejette expressément le quatrième , avec beaucoup de force. Cet Héretique avoit rapporté quelques passages du faux Esdras , *c* pour prouver que la prière pour les morts étoit inutile. Saint Jérôme rebute ses preuves , & lui dit : *Tu Vigilans dormis , & dormiens scribis , & proponis mihi librum apocryphum , qui sub nomine Esdra à te , & à tuis similibus legitur.* Je n'ai jamais lû ce Livre , ajoute Saint Jérôme , car à quoi bon lire , ce que l'Eglise rejette ?

Enfin le profond oubli où ce quatrième Livre est tombé parmi les Grecs , où l'on ne le trouve plus , depuis long-tems , en cette Langue quoiqu'il ait été cité par les anciens Peres de cette Nation ; & l'indifférence qu'on a eüe pour lui , parmi les Latins , où il est très-rare dans les anciens Exemplaires Manuscrits , & dans les anciennes Editions : *d* Tout cela montre l'idée qu'on en a eüe depuis long-tems ; & que si quelques Anciens on été surpris , par le nom d'Esdras , l'erreur & la surprise n'ont pas été de longue durée.

Génébrard se trompe en plus d'une maniere , en parlant de ce Livre : Premièrement , en ce qu'il avance que le Prince de la Mirande avoit le quatrième d'Esdras en

*a Athan. in Synopsi.*

*b Ieron. Ep. ad Dominion. & Rogas.*

*c Ex 4. Esdr. VII. 36.....*

44.

*d* Ils' sont tres-rares dans les anciens Manuscrits ; & je ne les vois pas dans nos éditions avant celle de Nuremberg de 1521.

Hébreu. Pic *a* cite simplement le quatrième d'Esdras, & dit, qu'il avoit en Hébreu les soixante & dix Livres de la science Occulte, qu'Esdras se vante d'avoir composé. La seconde erreur de Génébrard est qu'il met soixante & douze Livres pour les ajuster au nombre des septante-deux membres prétendus de la grande Synagogue, dont il dit qu'Esdras recüeillic les sentimens, dans ces soixante & douze Livres. Il suppose que le quatrième d'Esdras étoit du nombre de ces Livres; mais Pic de la Mirande n'en dit rien. Il insinüé même le contraire, lorsqu'il cite cet Ouvrage, comme pour donner de l'autorité à ses Livres de la Science Occulte des Hébreux. Et quand le quatrième d'Esdras auroit été de ce nombre, en seroit-il plus canonique, & plus sacré? Ne fait on pas ce que c'est que la Cabale, & la Science Occulte des Hébreux?

Un autre motif, qui doit obliger tous ceux qui aiment la vérité à rejeter ce Livre, c'est qu'il est rempli d'erreurs. Par exemple il dit *b* que les ames des Saints sont détenues dans l'Enfer, jusqu'à ce que le nombre des Elüs soit rempli, & que le jour du Jugement soit arrivé. Alors toutes les ames en seront délivrées. Il compare *c* le jour du Jugement à une couronne, ou à un anneau, où il n'y a ni premier ni dernier. Ainsi les ames recevront toutes ensemble la béatitude. Les premières ne préviendront pas les dernières; & celles-ci ne seront point après les premières. Il nous conte une fable ridicule au Chapitre 6. lorsque'il dit que Dieu, au commencement du Monde, créa deux animaux d'une grandeur monstrueuse; l'un nommé Hénoch, & l'autre, Léviathan. Comme il ne pouvoient contenir ensemble dans la septième partie de la terre, Dieu les sépara, & mit Hénoch dans un quartier de la

*a* Picus *Mirand. Apolog.*  
pag. 117. 118.

*b* 4. *Esdr. IV. 41. 42.*

*c* *Ibid. cap. v. 7. 42.*

*d* Voyez nôtre Dissertation sur le pays où les dix Tribus se sont retirées.

terre , où il y a sept mille montagnes ; & il plaça Léviathan dans la mer , où il le garde , pour en faire quelque jour un festin à ses Elûs. Erreur puisée dans la tradition des Rabins. Nous avons parlé ailleurs de son opinion sur la proximité du jour du Jugement , & de ce qu'il dit du passage des dix tribus dans le pays d'Arferet ; *a* & enfin des saintes Ecritures rétablies par Esdras.

On peut encore ajouter à ces sentimens erronnez , la généalogie qu'il donne d'Esdras tout au commencement de cet Ouvrage , ou il le fait descendre d'Aaron par dix-neuf générations ; en quoi il ne convient ni avec le troisième Livre , *b* ni avec le premier , *c* qui portent le nom du même Auteur. Cette diversité a fait croire à quelques Anciens , que cet Esdras , Auteur du quatrième Livre , étoit différent de celui dont on a les deux premiers reçûs dans l'Eglise. L'ancien Manuscrit de l'Abbaye de S. Germain l'appelle Salathiel , au commencement du quatrième Livre , qui est le Chap. 3. des Imprimez. *d* *Anno tricesimo ruina civitatis , eram in Babylone , ego Salathiel , qui & Exras , &c.* Mais pour l'Ecrivain de ce Livre , il est certain qu'il s'est donné pour le vrai Esdras , à la tête du premier Chapitre , où il étalle la généalogie par Eléazar fils d'Aaron.

Il commet une faute grossière , lorsqu'il dit que Dieu dissipa les Peuples des deux Provinces de Tyr , & de Sidon , en faveur de son Peuple , sorti d'Egypte. *e* Et un peu après : *Lorsque vous étiez dans le desert , sur le fleuve de l'Amorrhéen , affligé de la soif , & blasphémant mon nom , je ne vous ai point envoyé du feu , pour vous punir ; mais j'ai adouci l'eau du fleuve , en y jettant du bois.* Il nous parle en

*a* 3. Esdr. VIII. I. 2.

I. Esdr. VII. I. 2.

*b* 4. Esdr. III. I. IV. I. Cela revient à l'an du Monde

3446.

*d* 4. Esdr. I. II. In Oriente Provinciarum duarum populos Tyri & Sidonis dissipavi.

*e* Ibid. v. 22. 23.

cet endroit d'un miracle , dont Moÿse ne dit pas un mot , ou il confond deux choses différentes ; l'adoucissemēt des eaux , arrivé à Mara , a peu après la sortie de l'Egypte ; & ce qui arriva sur le torrent d'Arnon , frontière du pays occupé par les Amorrhéens. b Ailleurs, c il parle des douze petits Prophètes, quoique les Prophetes Aggée , Zacarie & Malachie n'ayent pas prophétisé avant la fin de la Captivité , ni par conséquent au tems auquel il veut que nous rapportions la Prophétie. d De plus il range ces douze Prophètes , suivant l'ordre qu'ils tiennent dans les Bibles Grecques , qui est , comme l'on fait , assez différent de celui des Hébreux.

Il raconte un prétendu voyage qu'il fit au mont Oreb . e sans raison , sans suite , sans autre fondement que sa pure imagination. En vingt endroits , il menace du Jugement dernier , comme très prochain. Il dit par exemple , f que des douze parties dans lesquelles la durée des siècles est partagée , il y en avoit déjà de son tems , & avant la fin de la Captivité , dix parties & demie , de passées. Ainsi de quelque manière qu'on suppose les années depuis le commencement des tems , la fin du monde devoit être venue Il y a plusieurs siècles. S'il s'avise de faire quelques prédictions , il les fait de choses déjà arrivées , ou prédites par d'autres Prophètes. Par exemple , il rapporte la Prophétie de Daniel g en d'autres termes , & sous la figure d'une aigle qui s'élevé de la mer ; & il conclut sa vision par ces paroles , qu'il a l'imprudēce d'attribuer à Dieu : h *Cette aigle qui s'est élevée de la mer , est le Royaume qui a été montré en vision à votre frere Daniel.* Il étoit sans doute fort aisé de prophétiser ainsi après coup , & de donner pour prophéties des événemens passés depuis long-tems. Il avance une autre fausseté , lorsqu'il dit que

a Exod. xv. 24. 25. d Ibid. ch. 111. 14. | g 4. Esdr. xi. & xii.  
 b Num. 21. 16. e 4. Esdr. 11. 33. h Ibid. xii. 19. 31.  
 c 4. Esdr. 1. 39. f 4. Esdr. xiv. 11. 12.

l'Arche de l'Alliance fut prise par les Caldéens. *a* Nous savons par le second des Macabées, *b* qu'elle fut sauvée par le Prophète Jérémie, & cachée dans une caverne.

Ce qu'il y a d'assez particulier, c'est que l'Auteur de cet Ouvrage découvre son erreur, & sa fausseté également, soit qu'il dise des vérités, ou des mensonges. Il parle si clairement de J. C. de sa venue, de sa mort, de sa résurrection, que si cet Ecrit eût été connu, & regardé comme authentique par les Juifs, ou par les Payens, il seroit impossible qu'il en fût resté un seul qui ne se fût converti. Il contient un si grand nombre de Sentences pareilles à celles de l'Evangile, qu'il faut reconnoître l'une ou l'autre de ces deux choses; ou que J. C. & les Evangelistes l'on copié; ou qu'il a copié l'Evangile. Il dit par exemple: *c* *Mon fils Jésus sera révélé avec ceux qui sont avec lui, & ceux qui sont restés; se réjouiront dans quatre cens ans; & après ce tems, le Christ mon Fils mourra. Et tous les hommes qui vivent, & le monde rentrera dans l'ancien silence pendant sept jours; & après sept jours, le siècle qui n'est point encore, s'éveillera, & le siècle corrompu mourra. Et la terre rendra ceux qui dorment dans son sein, & la poussière où sont réduits ceux qui demeureront dans le silence de la mort. Et les réservoirs rendront les ames qui y sont détenues. Et le Très-haut sera découvert dans le siege de son Jugement. Les miseres passeront, & la patience sera recueillie; le Jugement demeurera, la verité subsistera, & la foi s'affermira.... Car le jour du Jugement sera la fin de ce tems, & le commencement de l'éternité.* Il dit ailleurs *d* *Attendez votre Pasteur, il vous donnera le repos de l'éternité; il est proche ce Pasteur, qui doit venir à la fin des siècles.* Et en parlant des Martyrs: *e* *Je demandai à l'Ange: Qui est ce jeune*

*a* 4. Esdr. 22. *Arca Testamenti nostri direpta est.*

*b* 2. *Maccab. xi. 4.*

*c* 4. Esdr. vii. 28. 29. 30, & seq. *Vide etiam si lubet,*

*cap. viii. 18. 20. 61.*

*ix. 2. 3. & iii. 36. & xiv.*

*10. 11.*

*d* 4. Esdr. ii. 34.

*e* *Ibid. v. 47.*

homme qui leur donne des couronnes ? Il me répondit : C'est le Fils de Dieu , qu'ils ont confessé dans le siècle. Il parle en plusieurs endroits de la vocation des Gentils , a d'une manière qui ne sent ni la prophétie , ni l'obscurité dont cette vérité étoit enveloppée dans l'ancien Testament. Il s'exprime avec la même netteté sur la résurrection des morts , b sur le péché originel : c O Adam ! Qu'avez-vous fait ? Votre chute n'est pas pour vous seul ; mais elle est aussi devenue nôtre chute , à nous qui sommes sortis de vous. Et en plusieurs endroits , il fait visiblement allusion aux paroles de l'Évangile. Par exemple : d Je vous donnerai la première séance dans ma résurrection. Et un peu plus bas : e Aucun des serviteurs que je vous ai donnez , ne périra. Et en parlant des avant coureurs du jour de la vengeance : f Les amis se combattront l'un l'autre. Et au Chapitre suivant : g Les amis combattront leurs amis , comme leurs plus grands ennemis Il reconnoît deux voyes , l'une large , & l'autre. étroite. k Il parle de douze arbres chargez de fruits , & d'autant de fontaines , d'où coulent le lait , & le miel. h Il veut apparemment désigner les douze Apôtres,

L'Auteur de cet Ecrit étoit donc un Chrétien , & apparemment un Juif converti au Christianisme , qui dans la pensée de convertir les Israélites , qui rejettoient J. C. composa cet Ouvrage sous le nom d'un Ecrivain , pour qui ils avoient une très-haute estime. Ce qui nous persuade qu'il étoit Juif , c'est qu'il rapporte dans son Livre plusieurs traditions Rabbiniques. Par exemple , Que le Paradis terrestre fut produit avant la création du monde k : Que Malachias est un Ange de Dieu l : Que le Seigneur créa Léviathan au commencement du monde m ; & quel-

---

a 4. Esdr. 1. 14.	d 4. Esdr. 11. 23.	i 5. 26.
o 11. 9. 10.	e 4. Esdr. v. 9.	k 4. Esdr. 11. 6.
b Ibidem 5. 31.	f Ibid. vi. 24.	l 4. Esdr. 1, 40.
c 4. Esdr. vii. 40.	g Ibid. vii. 18.	m 4. Esdr. vi. 49.
	h Ibid. 11. 18.	50.

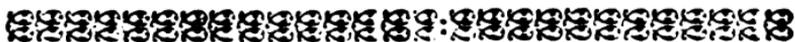
ques autres de cette nature. Son caractère de Chrétien zélé pour la conversion des Juifs, paroît par tout. *a* Mais en vérité on ne comprend guères qu'un bon Chrétien ait pû, sans blesser la sincérité, & la droiture Evangelique, employer une fraude pareille, pour rappeler les Juifs de leur égarement. Que les fraudes pieuses, qu'on ne fait qu'en faveur de celui qu'on surprend, soient peut-être quelquefois permises; à la bonne heure; mais qu'on fasse parler le S. Esprit, lorsqu'il ne parle point, & qu'on débite ses propres visions, sous son nom, & son autorité, c'est ce qui n'a jamais été dans les regles du Christianisme.

Il y a beaucoup d'apparence que l'Auteur vivoit au milieu des premières persécutions contre les Chrétiens. Il parle des Martyrs, *b* & des oppositions que souffrit la foi de Jesus-Christ. Il raconte, *c* qu'il vit un homme qui s'élevoit de la mer, qui jettoit le trouble dans tout le monde, & contre qui on s'élevoit des quatre vants du Ciel. Il se tailla une montagne inaccessible, sur laquelle il s'envola. On ne peut découvrir d'où cette montagne est taillée. Il renverse tous ses ennemis par le souffle de sa bouche. Il appelle à soi une autre multitude de gens pacifiques... C'est lui que le Très-haut conserve, & qui par lui-même délivrera sa créature... Les jours approchent auxquels le Seigneur commencera à délivrer ceux qui sont sur la terre. On verra les hommes s'armer les uns contre les autres, ville contre ville, Nation contre Nation, Royaume contre Royaume. Alors le fils de Dieu sera révélé; & il reprendra ce que les Nations ont fait de mal. Il parle aussi d'une guerre, & d'une désolation, qui réduira la Judée en un état pire que celui auquel elle avoit été réduite par les Caldéens. *d* A cette occasion, il dit, *Que le bois déconlera de sang, que la pierre parlera, que les*

*a* Voyez particulierem. Chapitre VIII. 15. & suivans.  
*b* 4. Esdr. II. 34. & sequ.

& VI. 25. & alibi.  
*c* Ibid. capi XIII. I. & sequ.  
*d* 4. Esdr. V. 12. & sequ.

peuples seront troublez . Et que celui qu'on n'espéroit pas qu'il dût regner , regnera . Il ne faut point de glose pour entendre ce sang qui coule du bois , & cette pierre qui parle . L'Auteur ayant été connu , & cité par S. Irenée , par Tertulien , par S. Clément d'Alexandrie , & par S. Cyprien , qui vivoient au troisiéme siècle , il n'a pu écrire au plus tard qu'à la fin du second siècle .



## DISSERTATION

OU L'ON EXAMINE SI ESDRAS EST L'AUTEUR,  
ou le Restaurateur des Saintes Ecritures.

SI le quatrième Livre d'Esdras , étoit Canonique , que son autorité fut reçüe dans l'Eglise , il ne seroit pas permis d'examiner la question que nous proposons ; il la résoud d'une manière trop manifeste , en faveur de l'affirmative : il est même soutenu d'un assez bon nombre de Pères , & d'Ecrivains Ecclesiastiques , qui ont assuré , après lui , que tous les Livres de l'ancien Testament , écrits avant la Captivité , étant brûlez , ou perdus , & n'en restant plus aucun exemplaire ; Esdras inspiré du Saint Esprit , les écrit de nouveau . Mais comme le premier auteur de cette opinion n'est d'aucun poid dans l'Eglise , il ne peut en donner à ceux qui l'ont suivi ; & d'ailleurs son opinion nous paroissant fausse & dangereuse , nous ne faisons pas difficulté de l'examiner , & de l'attaquer , soutenu de l'exemple & de l'autorité de plusieurs bons Théologiens , & qui l'ont combatuë avant nous .

---

a Vide Bellarmin. de Verbo Dei , lib. 2. cap. 1. Natal. Alex. tom. 2. in

Vet. Testam. Marian. Viët. in Epist. S. Ieronym. ad Paulin. Vultoa Prolegomen &c.

On peut remarquer trois sentimens principaux , touchant la question proposée. Le premier , Qu'Esdras renouvela & composa de nouveau tous les Livres Saints , qui étoient péris pendans le tems de la Captivité. Le second , Que ce Prêtre les conserva , les transcrivit ; & après la Captivité , les mit entre les mains des Hebreux. Le troisiéme , Qu'il les retoucha & les rétablit sur les anciens Originaux , dont il conserva les paroles autant qu'il put , sans toutefois se contraindre à les suivre mot à mot. Qu'il les réduisit en un corps suivi & réglé , au lieu qu'auparavant ils étoient épars & sans liaison. Tous ces sentimens conviennent en un point essentiel , qui est , que les divines Ecritures , soit qu'on les regarde comme l'Ouvrage d'un , ou de plusieurs personnes , sont un Ouvrage inspiré , & dicté par le Saint Esprit ; & par conséquent que tout ce que nous avons aujourd'hui de Livres Canoniques , sont autorité Divine , & infaillible.

L'Auteur du quatrième Livre d'Esdras , est la première source , & presque le seul fondement de l'opinion , qui veut que les Livres Sacrez soient péris , & ayent été brûlez avant la Captivité , & qu'ensuite Esdras les ait rétablis & composés de nouveau. Cet Ecrivain raconte , *a* qu'é tant un jour devant le Seigneur , il ouït une voix , qui l'envoya instruire ses freres. Mais , répliqua Esdras , quand j'aurai repris ceux-ci , qui instruiront les enfans qui vëndront après eux ? Le siècle est dans les ténèbres , & ceux qui y demeurent sont dans l'obscurité ; parce que vôtre Loi est brûlée , & personne ne sait , ni ce que vous avez fait , ni ce qui arrivera. Et si j'ai trouvé grace devant vous , envoyez moi vôtre Saint Esprit , & j'écrirai tout ce qui s'est passé dès le commencement , & ce qui étoit écrit dans vôtre Loi , afin que les hommes puissent découvrir le chemin , & que ceux qui voudront acquérir la vie puissent vivre. Alors il me répondit : Allez , assemblez le peuple ,

& dites-lui : Qu'on ne me cherche pas pendant quarante jours : Et pour vous , préparez beaucoup d'ais de bois , & prenez avec vous Saréa , Dabria , Salernia , Echanus , & Aphiel , ces cinq hommes qui savent écrire avec vitesse ; Venez ici , & j'allumerai dans votre cœur la lumière de l'intelligence , qui ne s'éteindra point que vous n'avez achevé d'écrire. Alors vous découvrirez quelque chose aux parfaits ; & vous donnerez obscurément quelque chose aux Sages : car demain à cette heure , vous commencerez à écrire.

Esdras assembla donc le peuple , suivant l'ordre du Seigneur , & après les avoir harangué quelque-tems , il leur défendit de venir l'interrompre de quarante jours. Il prit les hommes que Dieu lui avoit dit de prendre , & le lendemain il entendit une voix qui lui dit : „ Esdras ouvrez votre bouche , & buvez ce que je vous donne. J'ouvris la bouche , & on me présenta un calice plein d'une liqueur , comme de l'eau , & sa couleur étoit semblable au feu ; je le pris , & j'en bus , & mon cœur étoit tourmenté d'intelligence , & la sagesse croissoit dans moi-même , & mon esprit ne perdit point la mémoire , ma bouche fut ouverte , & ne se ferma plus. Le Très-haut donna l'intelligence à ces cinq hommes , & ils écrivoient ce que je leur disois , & des obscuritez qu'ils n'entendoient pas. Ils mangeoient pendant la nuit ; & je parlois tout le jour , & même la nuit , je ne me taisois point. On écrivit pendant les quarante jours deux cens quatre Livres. Et après les quarante jours , le Très-haut me parla , & dit : Publiez les premières choses que vous avez écrites , & les lise qui voudra , dignes , & indignes. Mais pour les soixante & dix derniers Livres , conservez-les , afin de les donner aux Sages de votre peuple , parce qu'ils renferment la veine de l'intelligence , la source de la sagesse , & le fleuve de la science.

Je ne sai si par les *cent premiers Livres* , il entendoit ceux de l'ancien Testament ; & par les *soixante & dix derniers* , ceux du nouveau Testament. Mais il paroît certain que c'est d'ici que les Peres , & les Auteurs Ecclésiastiques , qui ont crû qu'Esdras avoit composé de nouveau , & d'un

bout à l'autre, tous les Livres sacrez, avoient puisé leur opinion. Origènes *a* rapporte la pensée de ceux qui prétendoient qu'Esdras, & les Anciens de son tems, avoient fait le recüeil des Pseaumes, suivant que leur mémoire les leur fournissoit, & que chacun y contribua de ce qu'il en avoit autrefois appris par cœur. Saint Clément d'Alexandrie *b* croit que les Livres Saints étant entièrement péris dans la Captivité de Babylone; Esdras inspiré de Dieu Prophétisa, & les renouvela. Saint Basile le Grand *c* dit, qu'on montre dans la Judée une plaine, où Esdras se retira, pour prononcer, & pour y dicter toutes les saintes Ecrivures à l'utilité de toute la terre. Léonce, *d* S. Isidore, *e* & un très-grand nombre d'Auteurs plus nouveaux, ont suivi cette vifion, qui n'est fondée que sur la supposition, que les Livres Saints furent brûlez par les Caldéens, ou perdus par les Hebreux, dans la ruine de Jérusalem, ou dans la Captivité de Babylone. Principe dont on démontrera la fausseté ci-aprés. Optat de Miléve, *f* vcut qu'Antiochus Epiphanes ait brûlé les Livres Saints, & qu'Esdras les ait rétablis en les dictant de mémoire, comme ils étoient auparavant. *Ut per unum hominem Esdram tota Lex, sicut antea fuerat, ad apicem dictaretur.* Mais l'erreur de mettre Esdras du tems d'Antiochus Epiphanes, est grossière. Il a

*a* Origenes in fragmento nondum edito, sed prope diem edito in Hexaplis à D. Bern. de Montfaucon. Ἐπιρὸ δ' αὖ εἶποι μηδὲν ἔρρ πῖβλο πελειρρη πελιρρη τῆν βιβλον ἀπλήν δὲ συνταραχῆ τῶν τῶ ἀυτῶ ἰδῶν, ἰμῦ, κῆ ἄα μῶν, &c.

*b* Clem. Alex. Strom. lib. 1. Ἐσδρα δὲ οἱ ὑλισται τῶν θιοπιδῶν ἀγαρηλισμῶν, κῆ ἀνακαιοισμῶν λογίω *Et postea* p. 342. Ἐ, τῆ Ν βυβαδιδῶν αἰχμηλασι, &c.

*c* Basil. Ep. ad Chilonem. Ἐν τῶν πεδῶν ἐν τῶ ἀναχωρίσῃ Ἐσδρα πῖσῃ τῆς θιοπιδῶν βιβλος συνταραχῆ τῶ ἐξερῶζατ.

*d* Leont. lib. de Sectis act. 2.

*e* Isidor. lib. 6. Origin. c. 1. Raban. Maur. Liran. Genebr. Sixt. Senens. lib. i. & Iohan. de Ragusia orat. habita, in Concil. Constant.

*f* Optat. lib. 7. pag. 114. Edit. V. C. D. Dupin.

pû être trompé par le Texte du second des Maccabées , qui porte *Esdras* , au lieu d'*Eleazar* , au Chapitre viii. v. 23. Ou plutôt , il a pris un Esdras , qui vivoit du tems des Maccabées , pour celui qui a vécu du tems de la Captivité de Babylone.

Saint Basile , & les autres Peres , supposent qu'Esdras ne reçût l'inspiration pour dicter les Livres saints , qu'après le retour de la Captivité , & dans la Terre sainte. Mais il est certain , par le Texte même de l'Auteur , que cela arriva dans la campagne de Babylone , & trente années avant la captivité. *a* Au moins c'est ainsi qu'il le veut faire croire ; & nous savons par le vrai Esdras , que lorsqu'il revint en Judée , il avoit en main la Loi de son Dieu ; car voici comme lui parle Artaxercés : *b Missus es ut visites Judæam & Jerusalem , in Lege Dei tui , qua est in manibus tua.*

D'autres Peres , frappez d'un côté par l'évidence du Texte , & par l'autorité du quatrième d'Esdras , qu'ils regardoient avec estime , & avec respect ; & craignant de l'autre les suites de ce premier sentiment , & persuadez que les Livres sacrez n'étoient jamais entièrement péris , ont pris un milieu , & ont dit : Qu'à la vérité Esdras répara les Livres sacrez , & les remit en lumière ; mais seulement en les revoyant , les purgeant des fautes , que la négligence des hommes , ou la longueur des siècles y avoit fait glisser ; qu'en un mot il les sauva du naufrage , il en ramassa les précieux restes , les transcrivit , les rétablit , les retoucha aux endroits qui avoient besoin d'éclaircissement , ou de correction. Saint Irénée , *c* après avoir parlé des Septante Interpretes , qu'il croyoit inspirez du Saint Esprit , dit ce qui suit ; Cela ne doit pas surprendre , puisque les saintes Ecritures ayant été corrompues dans la Captivité , & les Juifs étant retournez dans leurs pays soixante & dix ans

---

*a* Voyez le quatrième d'Esdras x.44.45. | *b* 1. *Esd.*v.11. 14. & suiv. & xii.40. & suiv. & xiv.1. | *c* *Iren.*libr.3. c.25.

après, sous Artaxerxés, Dieu donna son Esprit Saint à Esdras, pour rappeler la memoire des anciens Prophetes, & pour rendre à son peuple la Loi de Moÿse. *Prætoriorum Prophetarum omnes rememorare sermones, & restituerè populo eam legem, quæ data esset per Moÿsem.* Eusebe de Cesarée a inseré cet article tout entier dans son Histoire Ecclésiastique. *a* Mais le Texte Grec original, dans lequel il le rapporte, paroît plus fort que le Latin du Traducteur de S. Irénée, que nous avons cité; Il dit, qu'*Esdras composa de nouveau les Livres des anciens Prophetes, & qu'il rétablit les Livres de Moÿse.* Ainsi on peut encore le regarder comme un des Partisans de la première opinion; il a entendu Esdras dans la rigueur, & sans modification: Et lorsqu'il parle de la corruption des Ecritures, c'est plutôt d'une perte réelle & d'une entière abolition, que d'une simple dépravation de quelques passages du Texte. Eusebe dans son Commentaire sur les Pseaumes, *b* s'exprime en plus d'un endroit, comme étant convaincu, que les Juifs, sous leurs Rois impies, avoient tellement oublié les saintes Ecritures, qu'on ne trouvoit pas même parmi eux, l'Exemplaire des Loix de Moÿse, & qu'ils n'avoient aucune memoire de la piété de leurs ancêtres. Et dans sa Chronique; *c* On assure, dit-il, qu'*Esdras, qui étoit un homme très versé dans les Livres Saints, & le plus habile Docteur que les Juifs ayent eu après leur Captivité, renouvela par mémoire, & le secours des Livres, les Divines Ecritures, & changea même les caractères anciens, &c.*

Je ne sai si l'on doit entendre dans le même sens Tertulien, & saint Jérôme, qui appellent Esdras, le Restaurateur des Livres sacrez. *Omne instrumentum Judaica literaturæ per Esdræ constat restauratum,* dit Tertulien. *c* S. Jérôme

*a* Hist. Eccles. lib. 5. cap. 8.

Εν τῇ ἰσθμῷ Νυβουχοδονέζου αἰχμαλωσία τῷ λαῷ, διαφθάρει αἰὼν τῶν γραφῶν, καὶ μετὰ ἰδουμαίων ἔτι τῶν Ἰουδαίων ἀριθμῶνται, ἐπίπεσε Ἐδρα.

*b* Idem Prefat. in Psal. & Comment. in Psal. 62.

*c* Ad ann. 4740.

*d* Tertull. lib. 1. de Cultu femin. cap. 3.

écrivain

écrivain contre Helvidius : *a Sive Mosem volueris autorem Pentateuchi , sive Esdras ejusdem instauratorem , non recuso.* Mais saint Chrysostôme *b* est plus expés pour l'opinion , qui ne reconnoît Esdras que comme un simple Réparateur d'un ouvrage , qui subsistoit auparavant , & dont il restoit des débris , qu'il n'a fait que recueillir , & mettre en un corps. *Il s'éleva des guerres , dit-il , les ennemis firent mourir les Juifs , les taillèrent en pièces ; les Livres furent brûlez. Alors Dieu inspira un autre homme , je veux dire Esdras , pour expliquer ces Livres , & pour en ramasser les restes.*

Théodoret *c* s'explique d'une manière encore plus réservée , puisqu'il dit simplement , qu'Esdras , rempli de la grace du Ciel , décrit les Livres Saints , qui étoient corrompus & gâtez , tant par la négligence des Juifs , que par l'impiété des Babyloniens ; & qu'ainsi il en renouvela la mémoire , étant inspiré du Saint Esprit. Mais dans un autre endroit , il se range visiblement avec ceux qui ont crû , que les Divines Ecritures étoient entièrement péries avant la Captivité. C'est dans sa Préface sur le Cantique des Cantiques , *d* où il dit : „ Que les Livres sacrez ayant été entièrement perdus , tant par l'impiété de Manassé , qui en brûla une partie , que par les malheurs de la Captivité ; le divin Esdras , rempli du Saint Esprit , les rétablit plusieurs années après , lorsque le peuple fut de retour de la Captivité. Il nous rendit ce service , en rétablissant non-seulement Moÿse , mais aussi Josué , & les Juges , l'Histoire des Rois , le Livre de Job , les Pseaumes , les seize Prophé-

*a Jeronym. advers. Helvid.*

*b Chrysf. hom. 8. in ep. ad Hebr.*

Ἐπὶ τῆς Πεντάτευχοῦ , ἀπὸ τοῦ πάν-  
 τος . πρὸ τῆς ψαλμοῦ , ἐπισημασμένον αἰ-  
 βήλοισι , &c.

*c Theodor. Prefat. in Psal.*

Θεὸς αὐτοπλάστῃς χριστῷ ὁ  
 θαυμάσιος Ἐσδρας ἐν ἱερῶς ἀ-

νεγραψῆς βιβλοῦς ὑπὸ τοῦ τοῦ  
 Ἰουδαίου ἀμελείας , &c.

*d Theodor. Prefat. in Cant. Cant.*

Ἐπισημασμένον αἰ βιβλῶν γραφῶν , αἰ  
 μὲν ὑπὸ Μανασσῆ . ἐπισημασμέ-  
 νων , αἰ δὲ ὑπὸ τῶν τῶν ἀρχιερ-  
 λαστῶν καὶ τῶν φερόντων πτωπλῶς  
 ἰσχύοντων , &c.

tes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, & le Cantique des Cantiques. Si donc Esdras, ajoute-t'il, a pu, sans le secours d'aucun Exemplaire; mais seulement aidé de l'Esprit Saint, écrire tous ces Livres, pour l'utilité de tous les hommes; comment osez-vous dire que le Livre des Cantiques, n'est pas un Livre tout spirituel? &c. Ces expressions sont sans équivoque; ainsi il faut encore mettre cet Auteur avec saint Basile, saint Clément d'Alexandrie, & saint Irénée, pour le rétablissement royal des Livres sacrez, par Esdras. Il ne pouvoit marquer son sentiment d'une manière plus expresse qu'il l'a fait ici; & l'on doit expliquer ce qu'il a dit ailleurs avec plus d'obscurité, par ce qu'il dit si clairement en cet endroit. Ainsi il semble que saint Chrysostôme est le seul Père qui ait dit d'une manière précise, qu'avant Esdras il y avoit encore des débris des Livres sacrez, & qu'il n'a fait que les recueillir, les renouveler, & les réduire en un corps.

Mais ce sentiment pris avec toutes ces limitations, n'est pas encore celui que nous voudrions suivre; il est trop dur d'accorder que tous les Livres de l'ancien Testament aient été brûlez, & que de leur débris, Esdras ait composé ce que nous en avons. Il s'ensuivoit toujours de-là, ce que nous n'avons garde de croire, que les Livres sacrez que nous avons, ne sont que des restes, & des débris des anciens; ou que si nous les avons entiers, nous en avons l'obligation à Esdras, qui a suppléé & rétabli ce qui y manquoit. Seroit-il croyable qu'avant son arrivée dans la Judée, ni Zorobabel, ni le grand-Prêtre Josué, n'aient point eu l'Exemplaire de la Loi, le Recueil des Pseaumes, les Annales de la Nation, les Ecrits, au moins des principaux Prophètes? Et pourquoi accuser d'une telle négligence généralement toute la Nation? N'y avoit-il pas dans la Captivité des hommes studieux, & instruits de la Loi, & curieux d'en conserver les Exemplaires? Croit-on qu'Ezéchiel que Daniel, que Mardochee, qu'Esther, que Tobie, & tant d'autres illustres captifs, aient abandonné la Loi, ou livré les Livres Saints aux ennemis de la Nation? Où lisons-

nous que les Caldéens ayent déclaré la guerre aux saintes Ecritures, qu'ils les ayent ni brûlées, ni corrompues? Jérémie, & les Prêtres, qui avoient eu tant de soin de conserver le feu sacré, & de cacher l'Arche d'Alliance, l'Autel du parfum, & le Chandelier d'or; auroient-ils négligé de sauver les sacrez monumens des Ecritures, infinimens plus précieux que ces autres choses, dont ils eurent un si grand soin? Enfin, surquoi seroit fondé l'éloge que l'Ecriture donne à Esdras, & qu'un Roi payen lui attribue *b de Scribe habile*, ou de Docteur intelligent dans la Loi, si alors on n'avoit presque aucune mémoire de la Loi, si l'on n'en avoit que des débris, des restes demi pourris, & tout gâtez par le feu, & par la négligence des Juifs; ou par la malice de leurs ennemis?

Ceux qui veulent qu'Esdras ait seulement conservé les Livres sacrez, qu'il les ait recueillis, & gardez avec soin, pendant que le peuple dispersé en avoit comme abandonné le soin, dans sa longue & dure Captivité; Ceux-là s'éloignent beaucoup du faux Esdras, qui dit si expressément que tous les Livres sacrez étoient anéantis. L'Auteur de la Synopse, attribuée à saint Athanase, a suivi cette dernière opinion: mais il semble l'avoir puisée dans une autre source. *c On raconte encore ceci d'Esdras*, dit-il, *que les Livres Saints ayant été perdus pendant le long exil du peuple, Esdras qui étoit habile, & aimoit la lecture, les garda tous chez lui; les mit enfin en lumière, & les rendit publics.* Le même Auteur, *d* aussi-bien que saint Hilaire, *e* donne à Esdras l'honneur d'avoir recueilli les Pseaumes, & d'en

*a* 2. *Macc.* 1. 19. & 11. 4.

*b* 1. *Esd.* vii. 6. *Ipsè scriba velox in Lege Moysi, & v. 11. Esdra Sacerdoti Scriba erudito in sermonibus & præceptis Domini, & v. 12. Scriba Legis Dei doctissimo.*

*c* *Autor Synops. inter Opera Athanas.* Γεννήται δὲ ἐν τῷτο πρὸς τὸ Ἐσδρα, ὅτι ἀπολοῦντο τῶν βιβλίων τῆς ἀμαρτίας τῶν λαῶν, ἀπὸ τῶν Ἑσδρας.

*d* *Idem, ibidem.*

*e* *Hilar. Præfat. in Psalm.*

avoir composé le Recueil que nous avons ; mais il ne disent pas un mot qui puisse faire croire qu'ils l'en crussent l'Auteur , ou l'Ecrivain , dans le sens du quatrième Livre d'Esdras.

Cette opinion a ses inconveniens aussi-bien que les autres. Elle prétend que tous les Livres de l'Ecriture étoient perdus , & qu'Esdras seul les avoit conservez ; ce qui est absolument faux , comme on le fera voir. De plus , elle suppose que dès avant la Captivité , tous les Livres Saints étoient composez , & en l'état où nous les avons reçus d'Esdras ; ce qui est contraire à ce qui est établi dans les Préfaces de Josué , des Juges , des Rois , & des Paralipomènes , & aux règles de la bonne critique , qui nous font voir dans ces Livres , des choses qui n'ont pû être écrites qu'après la Captivité.

Il faut donc raisonner ici sur d'autres principes , & remarquer , 1. Qu'il n'y a aucune autorité certaine qui nous prouve , qu'Esdras ait ni fait , ni renouvelé , ni recueilli ni rétabli les Livres Saints ; nous n'avons pour ce sentiment que le quatrième Livre d'Esdras , qui n'est d'aucune autorité , & le témoignage des Hébreux , qui croient que ce fameux Scribe régla le Canon des Livres Saints , & fixa le nombre des Ecrits inspirez , avec tout l'assemblée de ce qu'ils appellent *la grande Synagogue* ; Ce qui n'est nullement sûr , & surquoi il y a bien de la diversité parmi nos Auteurs , de même que parmi les Juifs. Les Peres qui ont suivi le faux Esdras , ne peuvent donner du poids à une opinion singulière , dès que le fondement sur lequel ils s'appuyent , est renversé. Ils ne peuvent avoir en cela plus de poids qu'Esdras lui-même , & les nouveaux Auteurs , qui ont suivi les Peres , tombent nécessairement dès qu'on leur ôte leur soutien.

2. Si quelqu'un a ramassé les Livres de l'Ecriture , après

f Voyez Genebrard , *in* | mon , Histoire Critique du  
*Chronic. Serar. Valtoni* , Si- | vieux Testament.

la Captivité, ç'a plutôt été Néhémie, a à qui l'on donne cette louange dans les Maccabées, d'avoir formé une Bibliothèque. On fait le même honneur à Judas Maccabée, & on ne dit rien de pareil d'Esdras. *Néhémie recueillit tout ce qui regardoit l'Histoire des Rois, & des Prophètes de sa Nation, & ce qui avoit été écrit par David; & les Epîtres des Rois touchant les choses consacrées au Seigneur, c'est-à-dire, les Lettres des Princes Cyrus, Darius, & Artaxercés, qui avoient fait des présens au Temple.*

3. Judas Maccabée b imita le zèle & l'application de Néhémie dans la recherche des Livres & des monumens de sa Nation 4. Les Livres sacrez que nous avons aujourd'hui en main, portent dans eux-mêmes des preuves qui renversent l'opinion qui veut qu'ils ayent été entièrement perdus durant la Captivité, & qu'Esdras les ait renouvellez; & de ceux qui croyent qu'il les rétablit avec les débris, & les restes qu'il en ramassa: Et enfin, de ceux qui soutiennent, que les ayant seul conservés, il les ait sauvés d'une perte entière, & les ait communiqués à sa Nation 5. Il y a constamment des Livres qui ont toujours été connus, lûs, & conservez parmi les Juifs, depuis Moÿse jusqu'aujourd'hui, d'autres qui y ont été connus plus tard, mais pourtant dès avant la Captivité. D'autres en fin, qui nont été composez que depuis la Captivité, & dont l'Auteur n'est pas absolument certain, quoiqu'il y ait assez d'apparence qu'Esdras a pû les composer sur de plus anciens Mémoires.

On a déjà prouvé une partie de tout cela ci-devant, & dans les Préfaces de chacun des Livres de l'Ecriture. Depuis Moÿse on a toujours eu le Pentateuque. Depuis Josué, les Juges, & les Rois, on a eu des Annales, & des Mémoires de ce qui s'étoit passé de plus considerable dans la

a 2. Maccab. 11, 13, 14.

Ὡς καταβαλομένη βιβλιοθήκη ἐπισυνήγαγε τὴν πρὸ τῶν Βαβυλωνίων, καὶ Περσικῶν, καὶ ἄλλων.

b Idem ibidem. Ὁ ἴδιος

δὲ καὶ ἰσθῆς τὴν διασπορὰν ἀπὸ τοῦ μεγάλου πλείου ἡμῶν ἐπισυνήγαγε πῶς, καὶ ἴν' αὐτῶν.

Nation. David publia la plus grande partie des Pseaumes qui sont venus jusqu'à nous. Depuis Salomon les Livres furent fort communs , ce sage Prince se plaignoit de leur multitude. Il en écrivit plusieurs dont une partie s'est conservée jusqu'aujourd'hui. Les Ecrits des Prophètes étoient connus de tout le monde ; on savoit leurs Prophéties, & les dates de ces Prophéties ; on en conservoit des Exemplaires, on les transcrivoit à mesure qu'ils les publioient. De tout tems parmi les Juifs il s'est trouvé des personnes qui ont eu de la capacité, de la Religion, du zèle, & de la curiosité pour l'Histoire, pour les Loix du pays, pour les Hymnes, & pour les Cantiques qui se chantoient au Temple ; & enfin pour les Prophéties, qui contenoient comme les titres, les aventures, & les histoires de la Nation. Il faut examiner ces choses, & en donner des preuves.

Tout le monde convient que Moïse a écrit des Loix, & une espèce d'Histoire des anciens Patriarches de sa vie, & de son gouvernement. Mais on ne convient pas que les Livres qui nous restent sous son nom, soient les mêmes qu'il avoit écrits. Esdras apocryphe, veut que les premiers soient entièrement perdus, & que les seconds soient l'ouvrage d'Esdras. D'autres veulent que ce soient les mêmes, mais abrégés, interpolés, renversés. En montrant que les Hebreux ont toujours eu le Pentateuque, qu'ils l'ont attribué à Moïse; qu'il est impossible qu'ils l'aient ni perdu, ni corrompu quand au fond : Nous réfutons tout ensemble ces deux prétentions. Nous posons pour principe ces deux points, dont conviennent nos adversaires, & que personne ne conteste. 1. Que Moïse a écrit des Loix, & une Histoire. 2. Que du tems de Jesus-Christ on avoit les mêmes Loix, & la même Histoire que nous avons aujourd'hui sous le nom de Moïse. Nous allons montrer qu'il n'y a aucun tems entre ces deux points, de Jesus-Christ, & de Moïse, où ces Livres aient pu

Être ni corrompus, ni perdus, ni composés de nouveau. Je ne parle pas des légères altérations des Textes, que le tems, & la liberté, ou la négligence des Copistes, ou même la révision de quelque Particulier, auront pû introduire dans le Texte. Les Livres de Moyse n'en sont pas exempts, non plus qu'aucun autre Livre du monde, qui ait une antiquité un peu au-dessus de l'ordinaire.

Toute l'Histoire, toute la Religion, toute la Police de la Nation des Hébreux, sont fondées sur les Livres de Moyse. Donc il est impossible que les Livres de Moyse, soient péris, ou aient été entièrement corrompus, tandis que la Police, la Religion, l'Histoire des Hébreux ont subsisté. Or cette Religion, cette Police, cette Histoire ont subsisté constamment depuis Moyse, jusqu'à Jesus-Christ. Donc les Livres de Moyse ont aussi toujours subsisté pendant tout ce tems, sans altération notable. La première proposition est incontestable. Nous ignorerois toute l'Histoire, & l'ordre des généalogies des Hébreux, sans Moyse. Toute leur République, & pour le sacré, & pour la Police, étoit réglée, & gouvernée par les Loix. Comment un Peuple entier, nombreux, jaloux de ses droits, littéral, ponctuel, ardent, superstitieux, souffrira-t-il que des monumens qui l'intéressent d'une manière aussi réelle, & aussi forte, périssent jamais entièrement ?

Si les Prêtres, si les Léuites, dont les honneurs, les biens, les pérogatives, la vie dépendoient de ce Livre, eussent été assez négligens pour le perdre, les Juges les Magistrats, les Princes, les simples Hébreux, qui devoient être instruits de ces Loix, & en instruire leurs enfans, qui en devoient graver les paroles sur leurs portes, sur leurs poignets, & sur leurs fronts, & qui devoient gouverner les Royaumes, les villes, les Provinces, les familles, & eux-même, suivant les Loix, comment auroient-ils conspiré à les perdre, & à les abolir ? Il faudroit pour cela qu'ils eussent renoncé à l'amour d'eux-mêmes, de leurs intérêts, de leur Religion, & de leur patrie. Il faudroit que tout Israël eût tourné le dos au Seigneur tout-à-coup, &

se fut abandonné aux derniers effets de la folie , de l'impieété , & de la fureur.

On a vû dans l'Etat des Israélites des intervalles obscurs, & ténébreux , des Princes impies , & idolâtres , des Prêtres corrompus , des peuples libertins , & rebelles au Seigneur : mais jamais le desordre ne fut universel , ni de longue durée. Dieu suscita toujourns ou des Princes , ou des Prêtres , ou des Prophètes fideles , & zéléz , qui soutinrent la Religion chancellante , qui réparèrent le scandale , & s'opposèrent comme un mur inébranlable , au torrent de l'impieété , & de la corruption. Le peuple , malgré ses égaremens , & ses infidélitez , ne laisse pas d'observer plusieurs points des Loix. Il étoit même attaché à certaines observances d'une manière opiniâtre , & inflexible. Il ne prenoit pas quitter absolument le Seigneur ; mais il vouloit le servir à sa fantaisie ; & au milieu du dérèglement de ses imaginations , & de son culte superstitieux , qui auroit voulu attaquer la personne , & la gloire de Moÿse , ou effacer une lettre de son Texte , blâmer ses Loix , ou en changer les termes , auroit sans doute excité une sédition , & une révolte , & se seroit mis en danger de sa vie. Telle est la disposition de la plupart des hommes ; superstitieux sans Religion , jaloux d'un nom qu'ils déshonorent , zéléz jusqu'à l'emportement pour des Loix que souvent ils n'observent pas. C'est-là le portrait des Hébreux.

Moÿse n'ordonne rien avec plus de soin , que d'étudier , & de méditer ses Loix. Il veut que le Roi en décrive un Exemplaire pour son usage ; *a* qu'on la lise au peuple tous les sept ans , à la Fête des Tabernacles ; *b* qu'on en conserve l'Original dans le Tabernacle , & dans le lieu le plus sacré , & le plus inviolable du Sanctuaire. *c* Il défend d'y ajouter , ni d'en ôter la moindre chose. *d* Les Prêtres étoient obligez d'en être parfaitement instruits , non-seu-

*a* Deut. xvii. 18.

*b* Deut. xxxi. 10. 11.

*c* Deut. xxvi. 26.

*d* Deut. iv. 2.

lement à cause des cérémonies de leur ministère , de l'ordre de leur généalogie , & des droits attachez à leur qualité , mais encore à cause des procès , dont ils étoient les Juges ordinaires , Moÿse leur ayant confié l'exercice de la Justice. Les simples Israélites , jusqu'aux femmes , la devoient savoir , à cause d'une infinité d'observances , qui les regardoient , & dont une partie étoit commandée sous peine de mort. Les peres de famille en devoient instruire leurs enfans , & s'en instruire eux-mêmes , comme du Coûtumier de leur pays.

Josué étant établi Chef des Hebreux , le Seigneur lui dit de ne quitter jamais le Livre des Loix de Moÿse , de le lire , & le méditer jour , & nuit : *a Non recedat Volumen Legis hujus ab ore tuo ; sed meditaberis in eo diebus , ac noctibus.* Il partage la Terre de Canaan , & fait la guerre aux Cananéens : conformément aux ordres de Moÿse. Il rappelle en cent endroits la mémoire de ce grand Homme , de ses exploits , & de ses Ordonnances ; du partage qu'il avoit fait au-delà du Jourdain des terres des Rois des Amorrhéens , qu'il avoit vaincus. *b* On le voit qui érige des Autels , suivant le commandement de Moÿse , sur les montagnes d'Hébal , & de Garizim , *c* & qui donne les villes , ainsi que ce Législateur l'avoit destiné , aux Prêtres & à Caleb , fils de Jephoné. *d* En un mot l'Ecriture lui rend témoignage de n'avoir pas omis le moindre mot , de ce qui avoit été ordonné par son prédécesseur. *e* Un peu avant sa mort , il exhorte le peuple à demeurer fidèlement attaché à tout ce qui est écrit dans le Livre de la Loi de Moÿse : *f Estote solliciti ut custodialis cuncta qua scripta sunt in Volumine Legis Moysi.* Dans le dernier Chapitre , *g* il rappelle toute l'Histoire , depuis Tharé , pere d'Abra-

*a* Josue x. 8.

*b* Josue 1. 13..... 17.

*c* Josue VIII. 31... 35.

Deut. XXVIII. 5.

*d* Josue xv. 13.

*e* Josue XI. 12..... 15.

*f* Josue XXXIII. 6.

*g* Josue XXXIV. 2 &

26. *Scriptis omnia verba hec in volumine Legis Domini.*

harm, jusqu'à Moÿse, & Aaron. Il fait une récapitulation de ce qui avoit été fait par le Législateur, & finit par ce que Dieu avoit fait en faveur de son peuple, par lui-même Josué qui parloit. On lit au même endroit le renouvellement de l'alliance du peuple avec le Seigneur, & la promesse de demeurer fidele à ses Loix, & à ses Préceptes. Tout cela fut écrit dans le Volume de la Loi du Seigneur. Il y avoit donc alors une Loi de Moÿse écrite, connue, & pratiquée de tout Israël. Les Cananéens eux-mêmes rendent témoignage à Moÿse. Ils reconnoissent que Dieu avoit promis leur pays à Israël, en parlant à Moÿse. *a*

Sous les Juges, on parle en vingt endroits de la sortie de l'Egypte, des Loix du Seigneur, des châtimens envoyez à ceux qui les transgressoient. Dieu livra Israël à divers ennemis, dit l'Ecriture, pour éprouver s'il obéissoit aux Commandemens donnez à ses Peres par Moÿse: *b* *Ut in ipsis experiretur Israël, utrum audiret Mandata Domini, quae praeceperat Patribus eorum per manum Moysi.* Jephazé fait une grande récapitulation de ce qui s'étoit passé entre Moÿse, & les Amonites, les Moabites, & les Iduméens, lorsqu'Israël fut prêt d'entrer dans la Terre promise. Il justifie la possession d'Israël sur des faits reconnus de ses ennemis mêmes, & couchez dans les Livres de Moÿse. *c* Ruth nous donne un exemple célèbre de la vigueur qu'étoient ces Loix, même pour le civil, *d* L'Histoire du grand Prêtre Héli fournit un exemple du contraire, c'est-à-dire, de la transgression des Loix du Seigneur par les fils du grand Prêtre: *e* mais la punition terrible que Dieu en tira, & les plaintes que les peuples en firent, font voir qu'elles étoient connues, & pratiquées dans Israël. Samuel jugea son peuple selon les Loix de Moÿse. *f* Il soutint la Religion, & gouverna la Nation avec une intégrité, qui lui

*a* Josue ix. 24.

*b* Judic. iii. 4.

*c* Judic. xi.

*i* 2. & seq.

*d* Ruth. iv. 7

Deut. xxv. 6.

*e* 1. Reg. ii. 22.

& seq.

*f* 1. Reg. vii. 3.

donna la confiance de leur faire de sanglans reproches de leur ingratitude , non-seulement à son égard , mais principalement à l'égard du Seigneur , qui les avoit tirez de l'Égypte par le moyen de Moÿse , & d'Aaron. Enfin & sous les Juges , & sous les Rois , on rappelle toujours Israël à la sortie de l'Égypte, aux miracles faits par Moÿse, à ses Loix. C'est sur cela qu'on se règle , quand il s'agit de réformer l'Etat. C'est l'omission , ou le mépris de ces Loix que Dieu punit. Elles étoient donc & publiques , & connues de tout le monde.

David fut un des Princes les plus zéléz pour ces divines Ordonnances. Il en recommanda expressément la pratique à Salomon avant sa mort : *b Ut custodias ceremonias ejus , & precepta ejus , & judicia , & testimonia , sicut scriptum est in Lege Moysi.* Salomon dans ses Proverbes , parle souvent avec éloge de la Loi. *c* Il en recommande la lecture , l'amour , l'étude , & la pratique. Il reconnoît dans la belle prière qu'il fait à Dieu , après la Dédicace du Temple , la fidélité des promesses de Moÿse envers son peuple. *d* On voyoit encore sous son regne l'ancien Tabernacle dressé par ce Législateur dans le désert ; *e* & l'on remarque qu'il n'y avoit dans l'arche que les Tables de la Loi de Moÿse. *f* Enfin , & le Temple , & les vases sacrez , & l'ordre du sacré ministère rendoient témoignage à la Loi.

Lorsque Joas fut sacré Roi , on lui mit le Volume de la Loi sur la tête , & entre les mains : *g Imposuerunt ei diadema , & testimonium , dederuntque in manu ejus tenendam Legem.* Amasias , fils de Joas , fit mourir les meurtriers de son pere , mais non pas leurs enfans , comme il est écrit dans le Livre de la Loi de Moÿse : *Les peres ne mourront point pour*

*a* 1. Reg. XII. 6. & sequ.

*b* 3. Reg. II. 3. & 1. Par. XXII. 13.

*c* Prov. I. 8. III. 1. 21. IV. 2. VI. 20. XXVII. 4. 7. 9. & c.

*d* 3. Reg. VIII. 52. 53.

*e* 1. Par. XXI. 29. 2. Par. I. 3.

*f* 3. Reg. VIII. 6. 2. Par. V. 10.

*g* 2. Par. XXI. 11.

*leurs enfans , ni les fils pour leurs peres. a* Ezéchias fit rompre le Serpent d'airain , que Moÿse avoit érigé dans le désert , & dont le peuple abusoit alors , en lui rendant un culte superstitieux. *b*

Tout le monde sait l'histoire de l'Original du Livre de Moÿse , découvert sous Josias. *c* On rend à ce Prince le glorieux témoignage d'avoir été un des plus constans observateurs des Loix de Moÿse. *d* Lorsqu'il voulut corriger les abus de la Religion , & les désordres de l'Etat , les Loix , dont on a si souvent parlé , furent le modèle qu'on suivit. *e* Josaphat , dans le pieux dessein de mettre le bon ordre dans son Royaume , envoya des principaux de sa Cour , des Prêtres , & des Lévites dans toutes les villes de Juda , & de Benjamin , *ayant en main le Livre de la Loi du Seigneur* , *f* pour enseigner les peuples conformément à ces divins Préceptes.

Jérémie voyant partir ses freres , qu'on menoit captifs à Babylone , ne crut pas pouvoir leur rendre un plus grand service , que de leur donner le Livre de la Loi du Seigneur, *g* Plusieurs habiles gens *h* croient que l'on donna aux Cuthéens la Loi de Moÿse dès avant la Captivité. Il est certain qu'ils l'ont encore aujourd'hui en caractères anciens , usitez parmi les Hébreux avant la captivité ; & il ne paroît guères croyable qu'ils l'ayent reçüe des Juifs , qui les ont toujours regardez comme leurs plus grands ennemis. Le Livre de la Loi ; étoit donc entre les mains des Princes , & du peuple , sous les Rois de Juda , jusqu'au tems de la Captivité. On a donc pû ni les perdre , ni les

*a* 4. Reg. XIV. 6. & 2. Par. XV. 4.

*b* 4. Reg. XVIII. 4. Num. XXI.

*c* 4. Reg. XXII. 8. 2. Par. XXXIV. 14.

*d* 4. Reg. XXIII. 25.

*e* Voyez 2. Par. XXIII. 18. XXIV. 6. xxx. 16. xxxi. 2. 3. xxxv. 6. 12.

*f* 2. Par. XV. 11. 9.

*g* 2. Maccab. II. 2.

*h* Vide ad 4. Reg. xv. 27. & seq.

corrompre , ni les interpoler pendant tout ce tems.  
 Quoique le désordre fut plus grand dans le Royaume d'Israël , que dans celui de Juda , on ne doit pas s'imaginer que la Loi de Moÿse y fut entièrement inconnue. On y vit un grand nombre de Prophètes , qui la respectoient , & qui en faisoient leur principale étude. Elie , & Elisée , & leurs Disciples , qui étoient en grand nombre , ne manquoient pas de conserver dans leur Communauté les Livres saints. Osée , Ahias , Jonas , & Amos , & plusieurs autres , parurent dans ce Royaume , où il y avoit encore au tems d'Achap , c'est-à-dire , dans le tems le plus corrompu , & où la Loi du Seigneur étoit le plus oubliée , plusieurs milliers d'Israélites , qui ne fléchissoient pas le genouïl devant Baal. *b* Il y avoit des assemblées de Religion chez les Phophètes , tous les jours de Sabbat , & de Néoménies , *c* où l'on lisoit , & expliquoit la Loi du Seigneur. Joram , fils d'Ochosias , & Joas fils de Joachas , n'étoient pas d'excellens Princes ; mais ils craignoient le Seigneur , honoroient les Prophètes , & de leur tems , le Seigneur n'étoit pas oublié dans Israël. sous le regne de Joroboam second , on observoit publiquement plusieurs points de la Loi de Moÿse ; *d* on offroit des sacrifices sur les hauts lieux , & en divers pèlerinages de dévotion , aux endroits sanctifiés par les apparitions de Dieu , & par la demeure des Patriarches ; *e* on payoit les prémices , & les decimes ; on observoit les Fêtes , & le Sabbat , & on chantoit des Cantiques au Seigneur. Or qui croira que tant de bons Israélites , que tant de Prophètes , qu'Elie , Elisée , Osée , Amos , Abia , Jonas , Tobie , Mardochée , Giézi , l'hôte , & l'hôtesse d'Elisée , & tant d'autres , n'ayent pas eu les Livres saints , & ne les ayent point connus ? Je ne parle point ici des Annales des Rois d'Israël. Tout le

---

<p><i>a</i> 4. <i>Reg.</i> 14. 38.  <i>b</i> 3. <i>Reg.</i> XIX. 18.  <i>c</i> 4. <i>Reg.</i> IV. 22. 23.</p>	<p><i>d</i> <i>Amos</i> II. II. 12.                  IV. 4. 5. V. 22. 23.                  VIII. 3. 10.</p>	<p><i>e</i> <i>Amos</i>. VII. 9. 13.                  VIII. 14. V. 5.  <i>Osée</i> VI. 8. 1. 4. &amp;c.</p>
---	---	---

monde fait qu'il y en avoit de fort authentiques dans le Royaume des dix tribus , & que l'Auteur des Rois , & des Paralipomènes nous y renvoye souvent. *a* Enfin le Prêtre , ou le Lévitte envoyé par Assaradon , pour enseigner la Loi de Dieu aux Cuthéens , ou Samaritains , leur mit en main le Livre de la Loi , qu'ils ont encore aujourd'hui. Les Israélites captifs , du nombre desquels étoit ce Prêtre , avoient donc , même dans leur Captivité , des Exemplaires de la Loi du Seigneur.

Les Pseaumes sont pleins de témoignages , qui prouvent que du tems de David , & des autres Ecrivains de ces divins Cantiques , les Loix , dont nous avons parlé , aussi-bien que l'Histoire des Hébreux , furent très-connuës dans la République d'Israël. Les Livres des Prophètes montrent la même vérité en cens endroits. *b* Ils investivoient continuellement contre les desordres opposez à ses Loix. Ils rappelloient le peuple à leur observance. Ils les exhortoient à retourner à Dieu , à considérer les voyes anciennes. Ils leur rappelloient les exemples de leurs peres. Les Prophéties n'étoient point des ouvrages obscurs ; & inconnus. La plûpart étoient prononcées dans le Temple , dans les assemblées publiques de Religion , à la porte du Palais des Rois , ou dans les places publiques , & à la porte des villes. Les Prophètes écrivoient leurs Prophéties. Ils en marquoient souvent les dattes. Elles étoient connuës de tout le monde. Quelques-unes même étoient rédigées dans les Annales de la Nation. Tout le monde étoit curieux d'en conserver des Copies ; à peu-près comme parmi les Profanes , on recueilleoit avec une grande application tous les Oracles prétendus , qui concernoient les affaires de conséquence , & l'état politique des villes , des Provinces , des Royaumes , des familles illustres. Etoit-il possible qu'après ces précautions , & ces

*a* 4. *Reg.* xvii. 27.  
*b* Voyez , par exemple,

*I* *Isai.* lxiii. 10. 11. 12. & seq.  
*I* *Jerem.* xv. 1. *Mich.* vi. 4.

soins , les Livres des Prophètes périssent ? Les Juifs durant leur captivité , avoient plus d'intérêts de les conserver qu'auparavant , puisqu'ils ces Livres , qui leur avoient si distinctement prédit leur malheur , & leur captivité , leur en annonçoient la fin d'une manière si précise , & dans un certain tems limité.

Les Proverbes de Salomon , les généalogies même qu'on lit dans les Paralipomènes , fournissent des preuves à notre système. Mais nous nous contentons des preuves historiques que nous avons rapportées.

Quant aux Histoires de Josué , des Juges , & des Rois , il est aisé de montrer qu'elles se sont toujours conservées sans interruption , jusqu'à la Captivité. Le partage des tribus se voit dans tous les Mémoires historiques qui nous restent. On distingue les villes par le nom de la tribu à laquelle elles appartenoient. Si elles sont passées à d'autres tribus , on a eu soin de le bien marquer : Par exemple , Sichleg , qui appartenoit à Siméon , & qui demeura aux Rois de Juda , depuis la cession qu'Achis , Roi de Gerh , en fit à David. On fait souvent des récapitulations de ce qui est arrivé aux Israélites. Sous les Juges , par exemple , Samuel les cite presque tous. David cite l'exemple d'Abimelech , fils de Gédéon. On rappelle ailleurs la malédiction prononcée par Josué contre celui qui rebâtiroit Jéricho , à l'occasion d'Hiel de Béthel , qui la réablit. Les Pseaumes contiennent en abrégé toute l'ancienne Histoire des Juifs. & les Paralipomènes , composés sûrement sur des Mémoires originaux , & contemporains , nous rapportent en peu de mots un très-grand nombre de faits. Ainsi on peut assurer que toute l'Histoire des Juifs est très bien liée , & très-bien soutenue ; qu'elle a été écrite à mesure par des Auteurs sûrs , & contemporains ; qu'elle s'est fort bien

a 1. Reg. xxvii. 6. | d 3. Reg. xvii. 34.

b 1. Reg. xiii. 11. | e Voyez les Pseau. lvi. 21. xcvi. 6.  
 6 2. Reg. xi. 21. Judic. ix. 53. | cii. civ. cv. & lxxxii. & lxxvii. i.

conservée , au moins dans les Mémoires , & les Annales publiques , jusqu'au tems , où les Livres qui sont aujourd'hui entre nos mains , ont été rédigez. Or les Livres des Rois , & des Paralipomènes sont écrits depuis la Captivité , comme on l'a prouvé dans les Préfaces sur ces Livres. Donc les Annales autentiques , & originales de la Nation se sont conservées sans corruption jusqu'à ce tems-là. L'Auteur qui écrivoit depuis la Captivité , avoit en main ces Mémoires , & ces Annales. Il les cite , il les copie , il y renvoye.

Après avoir poussé la tradition , & soutenu la possession des Livres sacrez , sains & entiers parmi les Juifs , depuis Moÿse jusqu'à la Captivité de Babylone ; il ne sera pas mal aisé de la continuer depuis la Captivité jusqu'à JESUS-CHRIST. On a déjà vû que l'Écriture ne dit pas un seul mot qui insinuë que les Rois impies , qui ont regné parmi les Juifs , ni les ennemis étrangers , qui les ont persécutez , aient jamais déclarez la guerre aux Livres Saints. Jérémie comme on vient de le dire , fit présent du volume de la Loi , à ceux qui partoient pour Babylone. Il se réserva sans doute quelques Exemplaires des mêmes Livres pour lui & pour ceux qui demeuroident avec lui dans le pays. Les Prêtres & les Lévites n'étoient jamais depourvûs de ces sortes d'écrits , puisqu'ils devoient répondre aux consultations qu'on leur faisoit. <sup>a</sup> Ils avoient aussi conservé les Cantiques qu'ils chantoient au Temple , & les instrumens dont ils y jouoient , puisqu'il est dit dans le Pseume , <sup>b</sup> qu'on leur demandoit à Babylone , qu'ils chantaient quelques Cantiques de ceux de Sion. *Hymnum cantate nobis de Canticis Sion ? Quomodo cantabimus Canticum Domini in terra aliena ?* Daniel reconnoît que tous les malheurs écrits dans la Loi de Moÿse , contre ceux qui aban-

<sup>a</sup> *Malach. 11. 7. Labia Sacerdotis custodiunt, scientiam* | *et legem requirent ex ore ejus.*  
<sup>b</sup> *Psal. cxxxvi. 1. & seq.*  
 donnent

donnent le Seigneur, sont tombez sur eux. *a* Baruch cite aux captifs de Babylone, les Livres de Moÿse, rappelle en abrégé l'Histoire du peuple de Dieu. *b* Daniel avoit en main les Prophéties de Jérémie, puisqu'il les lisoit, & en étudioit le sens. *c* Joseph *d* assure qu'on fit voir au Roi Cyrus, le passage d'Isaïe, qui le désigne nomément. *e* Puisque les Juifs avoient l'exercice des jugemens, & de la Justice sur leur Nation dans Babylone. *f* Ils avoient aussi sans doute les Loix de Moÿse, qui sont les seules qu'ils suivent dans la Police. Est-il croyable que Mardochee, qu'Esther, que Tobie, qu'Ezéchiél, n'ayent point eu les Livres des Loix, & de l'Histoire de leur Nation. Il dit expressément dans Daniel, que Susanne fut instruite selon la Loi de Moÿse, & qu'on fit mourir ses accusateurs, suivant la même Loi, qui ordonne la peine du talion contre les faux témoins. *g*

D'où celui qui écrivit les Rois, & les Paralipomènes, tira-t'il les mémoires sur lesquels il composa ces Ouvrages, s'il n'étoient pas dans la Captivité de Babylone? Nous avons déjà remarqué qu'Artaxercés dans sa Lettre, *h* dit qu'Esdras avoit en main la Loi de son Dieu. Ce Prince veut qu'on l'observe, & qu'on s'y conforme dans le rétablissement des Juges. *i* Esdras dit lui-même, qu'étant à Babylone, il s'appliqua à l'étude de la Loi du Seigneur, afin de la pratiquer, & d'enseigner dans Israël les préceptes, & le jugement. C'est ce qui lui mérita le titre glorieux, de Docteur habile, ou de Scribe dans la Loi de son Dieu. Il rapporta à Jerusalem l'Exemplaire de la Loi, & après le retour de Néhémie, *k* on lui dit, d'apporter le Livre de la Loi de Moÿse, que le Seigneur avoit donnée à Israël. *l*

*a* Daniel. ix. 11. 13.

*b* Baruch. i. 19. 20. &  
ii. 1. 2. 11. 28. 29.

*c* Daniel. ix. 2.

*d* Joseph. Lib. xi. cap. 1.

*e* Isaï. xiv. 28. xv. 1.

*f* Daniel. xiiii. 3. & 62.

*g* Deut. xix. 18. 19.

*h* i Esdr. vii. 14. 25.

*i* Ibid. v. 10.

*k* 2. Esdr. vii. 1. & seq.

*l'apporta, & la lut devant toute l'assemblée du Peuple. Malachie a le dernier des Prophètes, dans l'ordre des tems, & qui écrivoit après la Captivité, exhorte le peuple, à se souvenir de la Loi de Moÿse, que Dieu lui donna à Horeb.*

On a déjà vu que Néhémie avoit dressé une Bibliothèque à Jérusalem, *b* où il mit ce qui regardoit les Rois, & les Prophètes, & David. Vers l'an du monde 3872. Joseph fils d'Oziel traduisit d'Hébreu en Grec, un Livre composé par son ayeul Jesus fils de Sirach, sous le nom d'*Ecclésiastique*. Ce Livre est comme un abrégé de la Loi, des Prophètes, & des Histoires des Juifs. L'Auteur y donne quantité d'excellentes règles de morale, & fait l'éloge historique *c* de la plupart des Saints Personnages, qui sont connus dans l'ancien Testament. On y trouve les caractères, & un précis des plus belles actions d'Hénoch, de Noé, d'Abraham, de Moÿse, d'Aaron, de Phinées, de Josué, de Caleb, de Samuël, de Nathan, de David, de Salomon, d'Elie, d'Elifée, d'Ezéchias, d'Isaïe, de Josias, de Jérémie, d'Ezéchiël, des douze petits Prophètes, de Zorobabel, de Jéhu, fils de Josédéch, de Néhémie, d'Enoch, de Seth, & de Sem, de Simon, fils du grand Pontife Onias, & enfin de Jésus, fils de Sirach, ayeul du Traducteur, & Auteur de l'Ouvrage. Judas Maccabée dressa une Bibliothèque, *d* & y mit tous les Livres qu'il avoit ramassés, après le malheur de la guerre.

L'on vit dans la persécution d'Antiochus Epiphanes, ce qui ne s'étoit point encore vu auparavant; on y déclara la guerre aux saintes Ecritures, on les rechercha, on les déchira, *e* on les brûla, on les profana même en y représentant des images des Idoles. *f* Les Maccabées s'étant assemblés à Maspha, y ouvrirent & y étendirent en présence du Seigneur les Livres sacrez, qu'ils avoient soustraits

*a Malach. iv. 4.*

*b Maccab. 11. 13.*

*c Voyez le chapi-*

*tre XLIV. & suivants; jusqu'au cinquantième.*

*d 2. Maccab. 11. 14.*

*e 1. Maccab. 1. 59.*

*f 1. Maccab. 11. 48.*

à la fureur du soldat. *a* Ils écrivent aux Lacédémoniens, qu'au milieu des maux dont ils ont été attaquez, toute leur consolation *a* été dans les saints Livres *b* Tout cela montre qu'ils avoient alors un corps des Ecritures.

Dés l'an du monde 3727, la fameuse Traduction des Septante en Grec, avoit été faite, soit qu'elle ait été de tous les Livres des Juifs, comme le veulent plusieurs Anciens, *c* soit qu'elle n'ait compris que les cinq Livres de Moïse, comme d'autres se prétendent. *d* Enfin de quelque manière qu'elle ait été faite; car je ne voudrois rien assurer de tout cela, il est toujours indubitable que les Livres des Hebreux, furent connus des Grecs, assez long-tems avant JESUS-CHRIST. Et tout le monde convient, qu'alors le nombre en étoit fixé, & que ce qu'on appelle le *Canon des Ecritures*, étoit fermé.

Ainsi voilà une chaîne de traditions; & une suite d'autoritez, qui prouvent que depuis Moïse, jusqu'au tems de JESUS-CHRIST, il y a toujours eu parmi les Hebreux des Livres sacrez, & par conséquent qu'Esdras n'en est point l'Auteur. Ils n'ont jamais été entièrement perdus; & il a été impossible de les détruire, de les supprimer, ou de les altérer fort notablement. Si Moïse a écrit des Livres, & qu'on les ait conservés jusqu'à la Captivité; quelle nécessité d'en composer d'autres? Si ces Livres étoient entiers, pourquoi les abrégés, comme quelques Critiques prétendent qu'on a fait? Un Abréviateur ne tombe point dans des redites, comme fait Moïse; il se suit davantage, il ne met rien qui paroisse hors d'œuvre, & superflu: Cependant on auroit pu dire quelque chose de moins, c'est-à-dire, ne répéter pas ce que Moïse a repeté. Si quelqu'un

*a* *Ibidem.* | *b* 1. *Marc.* xii. 9.  
*c* *Justin. Mart. Cohort.*  
*ad Gent.* *Iren. lib.* 111.  
*Tertull. Apolog.* c. 18. *Cle-*  
*ment. Alex. Strom. lib.* 1.

*Cyrril. Casbeck. 4. Sc.*  
*d* *Joseph. Proœm. Antiq. &*  
*lib.* xii. c. 2. & *lib.* 2. *contra*  
*Apdion. Jeron. Proœm. qu.*  
*Hebr. in Genes. Talmudic.*

se fût avisé d'y toucher , de les corriger , & en alterer le sens , en y ajoutant , ou en retranchant ; il auroit vû tout le peuple se soulever. Il auroit fallu pour cela , qu'il fût lui seul maître de toutes les Copies , ou qu'il eût assez d'autorité , pour faire passer ses corrections dans tous les Exemplaires du monde , de l'Egypte , de la Babylonic , de Perse , de Médie , de Syrie de Cappadoce , des Isles , de la Palestine ; car dès le tems d'Esdras , la Nation Juive étoit déjà fort répandue.



## DISSERTATION

OU L'ON EXAMINE SI ESDRAS

*a changé les anciens Caractères Hebreux , pour leur substituer les Lettres Caldéennes.*

LA question de l'origine , & de l'antiquité des Caractères dont se servent aujourd'hui les Juifs , a partagé les Savans , & les partage encore à present. Les Docteurs Hebreux ne sont point d'accord entr-eux en ce point , & les plus habiles Ecrivains Chrétiens , de l'une & de l'autre Communion , Protestans contre Protestans , & Catholiques , contre Catholiques , écrivent & parlent encore , pour , & contre , & laissent la chose indécidée , & problématique. Il y auroit sans doute de la presumption , de pretendre terminer cette dispute , par nos nouvelles decouvertes , & peut-être même qu'il y en a de vouloir traiter cette matière , après tant de grands Hommes , qui l'ont comme épuisée. Aussi nôtre principal dessein , est d'examiner un autre point de critique , qui n'est qu'accessoire à cette dispute. Il s'agit de savoir , si Esdras est l'Auteur du changement qu'on pretend être arrivé à l'écriture des Hebreux. Question inutile à l'égard de ceux qui soutiennent , qu'il ne s'est jamais fait de changement dans ces Caracteres ; & qui ne

peut intéresser que ceux qui soutiennent , que l'on a substitué les Lettres qui sont aujourd'hui en usage parmi les Juifs aux Caractères Phéniciens , dont ils se servoient avant la Captivité , & dont se servent encore à présent les Samaritains de la Palestine. On comprend bien que nous ne pouvons nous dispenser de proposer les principales raisons de ces deux partis , avant que d'entrer dans l'examen de notre proposition principale.

Le préjugé est fort en faveur de ceux qui nient , que les Juifs aient jamais quitté leurs anciens Caractères. Cette Nation fière , & superstitieuse jusqu'à l'excès , ne compte gueres pour bon , & pour saint , que ce qu'elle pratique , & ce qu'elle estime ; & depuis tant de siècles que nous la voyons mêlée parmi nous , & dispersée dans toutes les parties du monde , ni persécution , ni guerres , ni calamités publiques ni particulières , n'ont jamais pû l'obliger à se départir de ses anciennes pratiques. Elle conserve les Livres sacrez qu'elle a reçûs de ses ancêtres , dans la même forme qu'autre-fois ; & quoique l'usage ait fait changer la figure des Livres ; quoique l'impression en ait rendu la multiplication si facile , en nous déchargeant de la peine de copier ; quoique la ponctuation inventée , & mise en pratique par de fameux Docteurs Circoncis , en ait rendu la lecture & plus aisée , & plus fixe , cependant les Juifs conservent encore aujourd'hui dans leur Synagogue les Livres de l'Écriture , dans des rouleaux de velin , comme autrefois , écrits à la main , & d'un seul côté , sans points voyelles : & ils croiroient un exemplaire souillé , & incapable de leur Synagogue , s'il avoit passé par des mains étrangères , & par l'impression. Qui croira donc qu'un peuple dans ces préventions , soit capable d'abandonner ses anciens Caractères , & de leur en substituer d'étrangers , inconnus à ses peres ?

Mais quand la superstition auroit pû leur permettre ce changement , étoit-il praticable dans ce tems , où l'on prétend qu'il s'est fait ; c'est-à-dire au retour de la Captivité , lorsque presque toute la Nation des Hébreux étoit

encore dispersée dans tant de divers pays ? Que les Juifs de Caldée aient pris les Caracteres du pays où ils vivoient , à la bonne heure ; la chose au fond n'est pas impossible. Mais que ceux de l'Égypte , ceux de la Phenicie , de la Syrie , des Isles , & de tant de Provinces éloignées , où les dernières guerres de Nabuchodonosor les avoient dispersés , se soient accordez tout d'un coup , & de concert , à changer d'écriture ; c'est ce qui paroît absolument impossible. Car enfin , on ne doit pas s'imaginer que tous les Juifs , & tous les Israélites des dix Tribus soient revenus de leur Captivité , & se soient réunis tout à la fois dans leur pays ; Ce retour a été long , & n'a jamais été entier. Il demeura dans toutes les Provinces d'Asie une infinité d'Hebreux , qui ne revirent jamais la Palestine. Et comment ceux-là auroient-ils adopté la réforme des Lettres faite par Esdras ? Ne se seroient-ils pas au contraire élevez contre lui , comme contre un profane , un sacrilège , un corrupteur des Livres sacrez ?

Si au milieu de leur longue Captivité les Hebreux ont pu conserver leur langage sans mélange , en sorte qu'Ezéchiel , qu'Esther , que Daniel , & qu'Esdras lui-même , que les Prophetes Aggée , Zacharie , & Malachie , qui ont écrit ou durant , ou après la Captivité , n'ont point employé d'autre Langue , que l'ancienne Langue de leurs peres , l'Hebreu pur , & tel qu'on l'avoit parlé dans la Judée , avant la transmigration ; qui croira que ces mêmes Juifs aient quitté si legerement leurs Caracteres ? Lequel est le plus aisé de conserver le langage pur , & sans corruption , ou de garder l'écriture ? D'ailleurs quelle utilité , quel avantage pouvoit leur procurer un pareil changement ? Etoit-ce pour la facilité du commerce ? & qui les empêchoit de parler , & d'écrire en Caldéen , & de conserver en même-tems leur langue , & leurs caracteres entr'eux , & pour la Religion ? La chose étoit-elle alors plus impraticable qu'elle ne l'est aujourd'hui aux mêmes Juifs , qui conservent opiniâtement l'un & l'autre , nonobstant leur mélange avec tant de differens peuples ?

A ces raisons de convenance on ajoûte le témoignage des plus anciens Auteurs Juifs , qui soutiennent que jamais parmi eux il n'y eut de substitutions de caracteres ; Que ceux qui sont aujourd'hui en usage dans les Livres Saints , y ont toujours été , que c'est l'écriture de Moyse même , ou plutôt celle de Dieu qui n'a jamais pu être changée , sans un sacrilege , dont on ne doit point legerement charger un aussi saint homme que le Scribe Esdras. On allegue l'autorité de *Judas le Saint* , qui a recueilli *La Mishna* , & qui est plus ancien qu'Origènes même , le premier Auteur Chrétien , qui ait soutenu le sentiment contraire. Les deux Rabbins Eliézer , fameux dans le Talmud , assurent la même chose. Après eux viennent une foule d'autres Rabbins dans la Gémarre , qui appuyent fortement cette opinion. Buxtorf s'est rangé de leur côté , & il a pour lui un bon nombre d'habiles gens , qui ont pris parti dans cette dispute. Dans une question de fait comme est celle-ci , on doit sans doute s'en rapporter aux Juifs , plutôt qu'à d'autres , puisqu'elle regarde leur Nation , & qu'ils en devoient être mieux informez. C'est ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

L'opinion contraire n'est ni moins forte en preuves , ni moins soutenue d'autorités. Son principal argument est une chose de fait , qui semble seule décisive. Les caracteres Hebreux anciens n'étoient point un caractere singulier , & propre aux Juifs seuls. Moyse l'avoit appris en Egypte ; il étoit commun dans la Phenicie , & dans la Paletine , avant la venue de Josué. Or le caractere Hebreu moderne , est fort different de ces anciennes lettres Pheniciennes , ou Egyptiennes ; car on a tâché de montrer ailleurs , & qu'originaiement les Egyptiens & les Phéniciens avoient la même manière d'écrire : donc les lettres Hebraïques d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que les anciennes. Le caractere dont se servent à present les Samaritains , ressemble à

l'ancien Phénicien : c'est donc là l'ancien caractère Hébreu. Et comme on ne voit aucun autre tems , où l'ont ait pu substituer le caractère Hébreu d'aujourd'hui , à l'ancien , que le retour de la Captivité , ni personne plus capable d'exécuter ce changement , qu'Esdras : On a raison de croire , que ce fut lui , qui après la Captivité donna cours aux lettres Caldéenne , & supprima en quelque sorte les anciens caractères Hébraïques.

Quand on pourroit contester que les lettres Egyptiennes du tems de Moïse , & les Phéniciennes n'ayent été les mêmes, ou fort approchantes, on ne pourroit pas au moins nier que l'ancienne écriture Hébraïque , ne fût la même que la Phénicienne , ou Cananéenne . Si Moïse , instruit de toutes les sciences des Egyptiens , & élevé en Egypte , n'écrivit pas son Ouvrage en caractère de ce pays , il l'écrivit sans doute en lettres Cananéennes , dont les Juifs ses peres avoient apporté l'usage en Egypte. Comme ils avoient conservé la Langue Cananéenne , ou Phénicienne , ils prirent de même y conserver l'écriture. Mais au fond la chose revient au même , dans la supposition que les lettres Phéniciennes & Égyptiennes soient originairement les mêmes.

Que les lettres Samaritaines que nous lisons encore aujourd'hui dans le Pentateuque , à l'usage des Samaritains , soient les mêmes que les anciennes lettres Phéniciennes , c'est ce qu'on ne peut raisonnablement nier. Or ces anciens caractères , de même que la Loi de Moïse , ne sont venus aux Samaritains , que par le canal du Prêtre Israélite , & qu'Assaradon Roi d'Assysie leur envoya pour les instruire , dans le tems que Juda étoit encore florissant dans son pays , & que la Phénicie étoit très-puissante , & ufoit de son langage primitif , & de ses anciens caractères. Il faut donc reconnoître que le caractère Samaritain , est le même que l'ancien caractère Hébreu usité avant la Captivité. Le Prêtre , ou le Levite qui leur fut envoyé , n'en connoissoit

---

a Voyez 4. Reg. XVII. 27.

point d'autre ; il n'avoit la Loi de Moÿse, & no pouvoit l'avoir qu'en ce caractere ; c'étoit le seul qui fût en usage dans la Palestine. Les Samaritains qui n'étoient qu'une poignée de monde, au milieu des Phéniciens d'un côté, & des Juifs de l'autre, se voyoient dans la nécessité absolue d'apprendre la Langue, & de se servir des caracteres du pays. On ne peut pas dire qu'ils en ayent changé depuis ce tems, on n'en a aucune connoissance, on ne peut assigner ni tems, ni circonstance, ni motif raisonnable, qui les ayent obligés à le faire. Ils ont donc encore aujourd'hui leurs anciennes lettres, qui ne sont autres que les caracteres Hebraïques anciens, ou les Phéniciens.

Si le caractere Hebreu usité aujourd'hui parmi les Juifs, n'est pas celui des Caldéens, il faudra dire que quoique le Caldéen ait été connu, & qu'on l'ait parlé fort tard, & que nous ayons encore aujourd'hui un bon nombre de Livres écrits en cette Langue ; cependant le caractere Caldéen est entierement perdu, & qu'on n'en a aucune connoissance. Il faudra dire que les Auteurs qui écrivoient au milieu même de la Caldée, & dans un tems où cette Langue étoit encore vulgaire, ne se sont pas servi des caracteres Caldéens. Or ce qui paroît faux, & insoutenable ; donc les caracteres dont se servent aujourd'hui les Juifs, sont les mêmes que les Caldéens, puisque c'est en ce caractere que sont originaiement écrits generalement tous les Ouvrages Caldéens, tant ceux qui ont été écrits en Caldée, que ceux qui l'ont été dans la Judée, ou ailleurs.

Si l'on vouloit rétorquer l'argument & dire, qu'à la vérité les lettres Caldéennes, & les lettres Hebraïques sont semblables ; mais que c'est parce qu'on a toujours écrit le Caldéen en caractères Hébreux, & que dès le commencement Abraham qui étoit Caldéen, a communiqué son écriture à ses descendans, qui l'ont toujours gardée, comme ils la gardent encore aujourd'hui. On peut répondre à cela 1. Qu'il n'est nullement probable qu'Isaac, Jacob, & les autres Patriarches, qui demeurèrent si long-tems au

milieu des Cananéens , dont ils prirent même la Langue , & dont les descendans depuis Josué , ont toujours été en commerce avec les Phéniciens , ou les Cananéens , ayant conservé une manière d'écrire étrangère & inconnue dans le pays où ils vivoient. S'ils n'ont pas fait difficulté de quitter le langage de leurs peres , pour apprendre le Cananéen , pourquoi n'auroient-ils pas aussi abandonné la lettre Caldéenne, pour se servir de la Phénicienne ? 2. Les Samaritains , qui ont reçu la Loi de la main des Israélites , l'ont reçue écrite en Phénicien , comme ils l'ont encore à présent. Donc les Israélites en écrivant se servoient du caractère Cananéen , ou Phénicien. 3. Les Juifs eux-mêmes déposent en faveur du sentiment que nous soutenons , & leur déposition doit être d'autant moins suspecte , que non-seulement ils n'ont aucun intérêt à nous déguiser la vérité dans cela ; mais qu'ils semblent au contraire intéressés à supprimer , ou à cacher une chose , dont ils ont aujourd'hui quelque honte. Et certes à présent rien du monde ne leur feroit faire ce que l'on met sur le compte d'Esdras , en disant qu'il a changé l'ancienne écriture de la Loi ; ils regarderoient ce changement , comme un attentat digne des derniers supplices.

Cependant les Juifs , même des plus anciens reconnoissent que ce changement s'est fait depuis le retour de la Captivité. Le Rabbin José cité dans la *Misna* , soutient ce sentiment contre *Judas le Saint* lui-même , & contre les deux Rabbins Eliézer. Il dit que les lettres Hébraïques d'aujourd'hui , sont nommées *Assyriennes* , parmi les Juifs , parce qu'ils en apportèrent l'usage de l'Assyrie. Le Rabbin *Masufra* dans la Gémarré , & un autre Docteur Juif , appuyent l'opinion de José. Le Rabbin Moses Nachman , qui vivoit il y a cinq cens ans , enseigne la même chose. Enfin les trois plus savans Peres de l'Eglise en ces matières. Origènes , Eusébe , & saint Jérôme , & nos plus habiles Critiques modernes la favorisent très-clairement. Origènes dans un fragment donné depuis peu par le Pere de

OU L'ON EXAMINE SI ESDRAS, &c. 123

Montfaucon, a dit que dans les Exemplaires Hébreux de son tems ; on trouvoit le nom de *Jehovach* écrit en caractères Hébreux anciens, & non pas en caractères dont les Juifs se servoient ordinairement ; car ajoute-r'il , on assure qu'Esdras changea l'ancienne écriture, & en introduisit une nouvelle depuis la Captivité. Eusébe dans sa Chronique , b dit la même chose en termes exprés. Il avance comme un fait reconnu , qu'Esdras , pour rompre tout commerce , & toute liaison entre les Juifs , & les Samaritains , abolit l'ancienne écriture , & lui substitua les nouveaux caractères , dont se servent les Hébreux. Saint Jérôme ne se contente pas de s'expliquer là-dessus une seule fois , & en passant , il l'inculque en plus d'un endroit , & il en parle comme d'une chose indubitable. Les Samaritains , dit-il c ont encore à présent le Pentateuque de Moÿse , écrit dans les mêmes lettres qu'il l'écrivit , & différent de celui des Juifs seulement , par les traits & la figure des caractères : *Totidem litteris , figuris tantum & apicibus discrepantes*. Car il est certain , ajoute-r'il , qu'Esdras sous Zorobabel , & après la construction du Temple , inventa les lettres Hébraïques , dont nous nous servons , au lieu que jusqu'alors on s'étoit servi de celles des Samaritains. *Certissime est Esdram Scribam alias litteras reperisse , quibus nunc utimur , cum ad illud usque tempus iidem Samaritanorum & Hebraeorum characteres fuissent*. Et expliquant ce passage d'Ezechiel , d *Signa Tau in frontibus eorum*. Il avance comme une chose indubitable , que dans l'ancienne écriture des Hébreux , dont se servent aujourd'hui les Samaritains , la lettre Tau ; a la figure d'une croix. Origenes e écrivant sur

a Vide Palaeograph. Grec. lib. 2. cap. 1. pag. 119. Origen. de nomine Jehova, sic ait : Και ἐν τῷ ἀρχαίῳ τῷ ἀπὸ χειρὸς Εὐδραίου ἀρχαίῳ χαρακτῆρι ἡ ἀρχαία τῆς ἑβραϊκῆς γράμματος τῆς ταυ ἔστιν ὡς αὐτὴν ἡμεῖς οὖν φασὶν ὅτι τὸν Εὐδραὸν εὐρεῖται ὅτι σφραγίσαντα μὴδὲ τῆς ἀρχαίας γράμματος.

b Euseb. in Chronic. ad ann. 4740.  
 c Prefat. in Lib. Regum;  
 d Jeronym. in Ezech. IX.  
 e Origen. in Ezech. IX. Τὰ ἀρχαία σήματα ἰσχυρῶς ἔχουσιν ἑμῶν, τῶν τε σφραγῶν χαρακτῆρα.

le même Prophete, dit qu'il a appris d'un Juif converti, que l'ancien *Tau* avoit la forme d'une croix ; & en effet, dans les anciens Alphabets Samaritains qu'on nous a donnez, nous remarquons le *Tau* figuré quelquefois comme une croix. \*

Ainsi voilà cette verité établie non seulement sur l'autorité de ces Peres, dont la capacité est tres-reconnuë ; mais aussi sur le témoignage des Rabbins, & même des anciens Livres Hebreux, qui du tems d'Origenes, conservoient le nom de Jehovah, écrit en anciens caracteres Samaritains. Origenes ne parle pas sur des ouïs-dire ; il avoit vû, il savoit, & il étoit tres-capable de juger de la chose dont il s'agit. Saint Jérôme ne parle pas en hésitant, & en doutant ; il est certain, il décide. La chose passoit donc pour indubitable de leur tems, de l'aveu même des Juifs. Reste à examiner les raisons du sentiment opposé.

Il faut convenir que l'attachement des Juifs à leurs anciens usages, & à la lettre de leur Loi, a toujours été grand, & que qui entreprendroit aujourd'hui de changer les caracteres de leurs Livres saints, s'exposeroit à tout ce que leur zele, & leur emportement leur inspireroient de plus violent, & de plus outré. Mais si l'on suppose 1. que le changement des caracteres Phéniciens en caracteres Caldéens, n'emporte aucun changement dans les choses ; que les lettres Caldéennes répondent parfaitement aux lettres Hebraïques, quant à la force, au nombre, & à la valeur ; & qu'on peut tres-aisément, sans interesser le sens, mettre caracteres Caldéens pour caracteres Hebreux ; de cette sorte la difficulté du changement dont nous parlons, paroitra sans comparaison moins grande, que s'il s'agissoit de mettre les mêmes Livres en caracteres Grecs, comme fit autrefois Origenes dans ses Hexaples ; ou en caracteres Latins, comme nous le faisons quelquefois, en fa-

---

\* *Vide in Paleograph. Græca lib. 2. cap. 1. pag. 122. & hic ad finem Dissert.*

veur de ceux qui ne savent pas lire l'Hebreu. 2. L'antipathie des Juifs contre les Samaritains, est connue, & déclarée de tout tems. Ces deux Peuples n'ont jamais pû se souffrir. Il n'est donc pas hors d'apparence que les Juifs voyant les Samaritains en possession de leurs anciens caractères, ayent changé exprés de lettres, pour n'avoir rien de commun avec un Peuple qu'ils haïssent souverainement. Peut-être aussi que la Politique, ou si l'on veut, la Religion a eu part à ce changement, comme Eusebe l'a insinué dans le passage que nous en avons rapporté; & que pour ôter tout commerce, & pour prévenir les dangers de séduction, les Principaux du peuple jugerent à propos de supprimer jusqu'aux caractères de la Loi, de peur qu'un jour les Samaritains ne corrompissent les Juifs, sous prétexte qu'ils n'avoient ensemble qu'une même Loi. 3. Un changement subit du caractère de la Loi, en un autre caractère inconnu, ou peu usité, fait par un simple particulier, revolteroit sans doute un Peuple, même moins superstitieux, & moins passionné que les Juifs: mais un changement insensible, & par degrez, fait par une autorité legitime, d'un caractère connu, mais qui commence à vieillir, en un autre caractère plus connu, bien loin de soulever une Nation, ne pourroit que lui faire plaisir; à peu près comme si on ôtoit de la main du peuple parmi nous, le Nouveau Testament écrit en lettres Gothiques, & traduit en Gaulois du tems de Charles V. pour lui substituer une belle Édition, en beau caractère, & en bon langage.

Or le Peuple Juif étoit tout disposé à prendre les lettres Caldéennes, par le long usage qu'il en avoit fait à Babylone. Il étoit habitué à ce caractère dans le civil, & dans le langage particulier. Quelle difficulté donc qu'il l'ait aussi adopté pour le sacré, & dans les Livres de l'Écriture, lorsqu'Esdras, & les Anciens de la Nation commencèrent à faire un nouveau Recueil des Livres saints, & canoniques, & qu'ils le lui présentèrent plus correct, plus suivi, plus complet, & en caractères Caldéens, plus usitez, & plus connus alors, sur tout au-delà de l'Euphrate, que l'ancien caractère Phénicien?

L'impossibilité de faire recevoir ce changement aux Juifs répandus dans les diverses Provinces, n'est pas telle qu'on se l'imagine. La plupart des Provinces où les Hébreux pouvoient être dispersez, étoient soumises aux Rois de Caldée, & ensuite aux Rois de Perse, qui succédèrent aux Monarques Caldéens. Le langage Caldéen, ou Syriaque, Araméen, car tout cela n'étoit qu'un en ce tems-là, étoit le langage de la Court de Caldée, & de Perse. C'étoit le langage de commerce de tout l'Empire. Nous le voyons par les Edits des Rois de Caldée, & de Perse, qui nous ont été conservez dans Daniel, *a* & dans Esdras; *b* & par les Lettres qu'on écrivoit à ces Princes. *c* Toutes ces pièces sont en Caldéen. Et cela dura jusqu'au regne d'Alexandre le Grand, & des Rois Grecs ses successeurs. Ainsi on parloit Caldéen, ou Syrien, dans la Mésopotamie, dans la Palestine, dans la Phénicie, dans la Syrie, dans la plupart des Provinces d'Asie soumises aux Perses, & apparemment dans l'Egypte même; au moins dans les lieux où demeuroient les Gouverneurs envoyez de la part des Rois de Perse. Il étoit donc aisé que les Juifs, qui étoient dispersez dans tous ces différens pays, adoptassent la réformation des caractères faite, & autorisée par les Chefs de leur Nation. Cela ne s'est pas fait en un moment, ni tout d'un coup. On sait que ces sortes de changemens demandent du loisir. Mais il n'y eut ni Juif, ni Israélite, qui ne dût être bien aisé d'une chose qui lui donnoit plus de facilité de lire, & d'entendre les Saintes Ecritures. Et comme ce fut apparemment dans ce même tems qu'on fixa le nombre des Livres sacrez, & qu'on en fit une exacte révision, il n'y eut personne qui ne se fit un plaisir de réformer ses Exemplaires sur ceux qui étoient reçûs, & reconnus pour authentiques par les principaux du peuple, & qui ne fit volontiers tirer

*a* Daniel ch. II. v. 4. & suiv. jusqu'au 8. & ch. III. v. 24. 21. & 24. & ch. V. VI. VII.

*b* 1. Esdr. v. 11. 12... 28. *c* 1. Esdras IV. 7. 8. & suivans jusqu'au chap. V.

de nouvelles Copiës sur ces nouveaux Originaux. A peu près comme on a vû dans ces derniers siècles les Chrétiens courir avec avidité aux traductions qu'on a faites des Livres saints en Langue comuë, & entenduë de tout le monde. Or changer un caractère qui n'est plus connu que de peu de personnes, en un autre connu de tout le monde, est encore un moindre changement, que de donner une traduction en Langue vulgaire, d'un ancien Original, écrit en une Langue inconnüe au peuple depuis plusieurs siècles.

Quoi que les Prophètes Ezéchiël, & Daniel, & après eux Esdras, Néhémie, Aggée, Zacharie, & Malachie, ayent écrit en Hébreu pur, il n'est pourtant pas généralement vrai que les Juifs captifs ayent conservé l'usage de la Langue Hébraïque dans sa pureté; de même qu'on ne peut pas conclure que la Langue Latine se soit conservée dans l'usage commun, & général, parce que jusqu'à ces derniers siècles, on n'a écrit communément dans l'Occident qu'en Latin, & qu'encore aujourd'hui on fait l'Office solennel de l'Eglise Latine en cette Langue. Mais ce qui démontre que le peuple entendoit le Caldéen comme l'Hébreu pur, c'est que dans Daniel, & dans Esdras, il y a d'assez longs Fragmens en Caldéen, dont on ne donne aucune explication. Enfin il est indubitable que Daniel, & que Néhémie, par exemple, qui avoient des Emplois considérables dans la Cour, parloient communément Caldéen, & cependant nous avons leurs Ecrits en Hébreu. Ils savoient donc les deux Langues. Il en étoit de même à proportion du reste des Israélites. Ils étoient indispensablement obligés de savoir le Caldéen, pour parler, & pour entrer en commerce avec le Peuple au milieu duquel ils vivoient. Ainsi quand on dit sans limitation que les Hébreux conservèrent leur langage pur durant leur captivité, & qu'on en conclut qu'ils ne changèrent donc pas leurs caractères, on pose pour principe une chose très-douteuse, qu'on peut même qualifier très-fausse, dont on veut tirer une conclusion aussi fausse, & aussi incertaine.

Après avoir établi succinctement que les anciens

zères Hébreux ont été changez en d'autres caractères, qui sont les Caldéens, dont les Juifs se servent aujourd'hui, il s'agit de savoir par qui ce changement a été fait. C'est-là le premier but de cette Dissertation. On a déjà remarqué que Saint Jérôme, qu'Origènes, & qu'Eusèbe l'on attribué à Esdras. La plupart de nos Critiques, qui admettent la substitutiou des lettres Caldéennes aux Phéniciennes, ou Samaritaines, le tiennent aussi unanimement; de manière qu'il ne nous est pas permis de ne pas recevoir une tradition si bien suivie, & de ne pas déferer à un sermement si autorisé. Mais n'est-il pas possible, dira quelqu'un, qu'un simple particulier comme Esdras, ait fait de son chef, & de son autorité un tel changement, & qu'il ait pu engager tout le peuple Hebreu, répandu par tout le monde, à recevoir les corrections? On ne doit pas regarder Esdras comme un petit particulier, un homme obscur, & sans crédit dans la Nation. C'étoit un homme d'une sainteté reconuë, d'un mérite supérieur, d'une capacité consommée, dont la réputation étoit bien établie, même parmi les Payens, & qui vint en Judée avec un ample pouvoir de la part du Roi de Perse, & pour gouverner la Nation suivant ses Loix, & pour contraindre par les châtimens ceux qui s'opposeroient à ses ordres. Esdras enfin étoit considéré comme le grand Docteur des Juifs, & comme un homme inspiré. Ayant vécu long tems, & s'étant acquis une tres-grande autorité parmi les siens; étant d'ailleurs appuyé de Néchémie, & des autres Chefs de son peuple, est-il possible qu'il ait fait le changement dont il s'agit dans les caracteres des Livres sacrez?

Saint Jérôme dans l'Eglise Latine ne fut jamais au point de crédit, & d'autorité où l'on vit Esdras dans la Synagogue. Cependant ce Pere ayant fait une traduction de l'Ancien Testament sur l'Hebreu, quoi qu'il ne fût qu'un simple Prêtre particulier, & qu'il eût grand nombre de contra-

dicteurs, & d'adversaires, sa version fut reçue dans l'Eglise, elle y fut lûe publiquement; & enfin elle y devint tellement commune, elle y acquit une telle supériorité, que quoi qu'il n'y eût ni Concile, ni autorité supérieure qui en ordonnât la lecture, & qui obligât à la recevoir, elle fut dans peu de tems la seule qu'on reçut, qu'on suivit, & qu'on cita. Les anciens exemplaires Latins de l'Écriture: qui avoient eu cours avant lui, & de son tems, furent insensiblement supprimés; & ils ont disparu de telle sorte, qu'il est impossible aujourd'hui d'en trouver un seul de complet. Enfin le dernier Concile général a déclaré cette traduction authentique, & lui a conservé contre les nouvelles traductions, l'autorité qu'elle avoit déjà acquise depuis si long-tems sur les anciennes. Si S. Jérôme, beaucoup inférieur à Esdras en crédit, en autorité, & j'ose même dire, en capacité, puisqu'enfin S. Jérôme n'a jamais passé pour inspiré, a pu faire recevoir à toute l'Eglise Latine sa version de l'Écriture, & ensevelir dans l'oubli les anciennes traductions Latines, pourquoi Esdras, reconnu pour Prophète, & pour inspiré, & pour le plus habile homme de son tems, n'aura-il pu dans l'Eglise Juive faire un bien moindre changement, en substituant aux lettres Phéniciennes, d'autres lettres de même valeur, sans rien innover dans le Texte!

Mais une autre différence qui mérite une considération particulière, c'est que du tems d'Esdras le peuple Juif étoit tout disposé à recevoir ce changement; il le souhaitoit, il en avoit besoin. Ceux des Hébreux qui demeuroient au-delà de l'Euphrate, & dans la Syrie, étoient accoutumés au langage, & aux Caractères Caldéens. Il n'y avoit plus que les Savans, ou quelques personnes d'étude, qui sçussent l'ancienne écriture; en écrivant le même Texte en caractères communs dans ce pays, on y rendoit l'étude, & la lecture de la Loi plus aisée, & plus commune; & on délivroit le peuple de la nécessité gênante de connoître deux sortes de caractères, & de lire sa Bible en caractère Phénicien, pendant que dans tout le reste il écrivoit, parloit, & lisoit

le Caldéen. Les Juifs étoient donc tout disposés à ce changement, ils le souhaitoient, ils le demandoient.

Enfin, quoique nous ne sachions pas précisément les circonstances de cet événement, dont l'Écriture ne nous dit rien, & dont les Juifs ne conviennent pas unanimement; Quoique nous ne puissions pas dire ni le tems, ni la manière dont il se fit, ni les oppositions, ou les facilités qu'Esdras rencontra dans son entreprise, il est pourtant tout-à-fait vrai-semblable qu'il fallut un tems considérable, pour faire recevoir universellement les caractères nouveaux en la place des anciens; ces sortes de choses ne se font qu'avec lenteur, & insensiblement; peut-être même que rien ne contribua davantage au progrès de cette réforme, que la haine, & l'antipathie qu'avoient généralement tous les Juifs, contre les Samaritains. C'étoit assez que ces derniers se servissent du Pentateuque écrit en anciens caractères, pour le faire abhorrer écrit de cette sorte, par les vrais Hébreux.

Au reste, quoique le changement dont nous parlons ne soit pas plus ancien, & ne puisse être beaucoup plus nouveau qu'Esdras, nous ne prétendons pas le fixer tellement à ce tems, qu'on ne puisse le reculer, ou l'avancer un peu. Et quand on dit, que selon toutes les apparences Esdras en est le principal Auteur, on n'exclut pas les autres Sages de son tems, ni les autres Chefs de la Nation, qui y ont sûrement dû concourir avec lui, quand ce ne seroit que par leur approbation. De plus, cette substitution de nouveaux caractères aux anciens, ne fut pas tout d'un coup si entière, & si parfaite, qu'il n'en restât plus aucun vestige, dans l'usage, & dans les Livres des Juifs. Nous avons vû par Origènes qu'encore de son tems il y avoit d'anciens Exemplaires Hébreux de la Bible, où le nom de *Jehovah* s'étoit conservé écrit en caractères anciens, ou Samaritains. Et du tems de Simon Maccabée, nous voyons dans les médailles que ce Prince fit frapper, l'ancien caractère bien marqué. Il n'étoit donc pas encore en ce tems-là tellement supprimé, qu'on n'en conservât l'usage en quelque chose. Soit que Simon se

soit servi , pour fabriquer ses monoyes , d'ouvriers Phéniciens , qui ne connoissoient que les caractères de leur pays , soit qu'il ait voulu donner à ses sicles un air d'antiquité , en y faisant graver un caractère , dont sa Nation s'étoit servie auparavant , comme aujourd'hui nos Rois font mettre en Latin la légende de leurs Médailles , & de leurs monoyes , quoiqu'il y ait long-tems que cette Langue ne soit plus vulgaire dans ce pays. Enfin quelqu'ait été le motif de Simon , le fait est certain , & il n'y a nulle apparence qu'il ait voulu faire graver sur ses monnoyes , un caractère qui ne fut nullement connu à son peuple.

Nous ne voyons donc aucune difficulté à reconnoître que les caractères Samaritains , ou Phéniciens , étoient les anciennes lettres dont Moïse , & tous les Hébreux s'étoient servi jusqu'après la Captivité de Babylone , & qu'en ce tems-là le peuple déjà accoutumé à la Langue , & aux lettres Caldéennes , n'ait reçu sans répugnance les Livres sacrez écrits en caractères Caldéens , par Esdras ; reçus , rengez , retouchez , rédigez . & corrigez par ce sage & savant Scribe , & autorisez par les Chefs , & les principaux de la Nation ; en sorte qu'insensiblement l'écriture Phénicienne , ou Samaritaine fut abolie parmi eux , & les Livres sacrez écrits en ces anciens caractères , supprimez , pour n'être plus lus , écrits , & copiez qu'en caractères Caldéens.





# DISCOURS

## SUR LE SECOND LIVRE

### D'ESDRAS.

**N**EHÉMIE, surnommé *Athersata*, a c'est-à-dire, l'*Echanson*, parce qu'il étoit Echanson d'Artaxercés à la longue main, Roi de Perse, passe pour le véritable Auteur du second livre d'Esdras. Il étoit fils de *Helcias*, ou plutôt de *Chelcias*, de la race de Lévi, & de l'ordre des Prêtres, selon les uns, *b* ou de la tribu de Juda, selon d'autres. *c* Ceux qui veulent qu'il soit de la race Sacerdotale, remarquent que dans les Maccabées *d* il est dit que le Prêtre *Néhémie* après l'érection du Temple, & de l'Autel, offrit des sacrifices : *Edificato Templo, & Altari, obtulit sacrificia*. De plus il est mis au rang des Prêtres dans le Chap. x. v. 1. de ce Livre : *Signatores autem fuerunt Nehemias, Sedecias, Sarais, &c. v. 10. Hi Sacerdotes*.

Mais nonobstant le témoignage des Maccabées, le sentiment qui fait Néhémie de la race de Juda, paroît plus suivi. C'est l'opinion constante de presque tous les Anciens. Ils

a Voyez 1. *Esdr.* 11. 63.

& 2. *Esdr.* vii. 65.

b *Malv. Est. Tirin. Menoc.*

c *Euseb. Isidor. Genebr. in Chronis. Rab. Abram. in*

*Gabbala. Scaliger. ad Euseb. Chronic.*

d 2. *Maccab.* 1. 18. 21. *Instit Sacerdos Nehemias aspergi sacrificia aquâ.*

ont crû que tous ceux qui gouvernèrent la Nation depuis le retour de Babylone, jusqu'aux Asmonéens, étoient de la tribu de Juda. Néhémie appelle ses freres, *Hanani*, & quelques autres de cette tribu, qui vinrent à Babylone: *Veni Hanani, unus de fratribus meis, ipse, & viri ex Juda.* La qualité d'Echanfon, qui ne se donnoit alors qu'à des personnes d'une qualité, & d'une naissance distinguée, fait croire, aussi qu'il étoit du sang des Princes de Juda. Enfin Néhémie s'excuse d'entrer dans le Temple; apparemment parce qu'il n'étoit que Laïc: *a Un homme comme moi, dit-il, entrera-t'il dans le Temple, sans qu'il lui en coûte la vie?*

Pour repondre aux passages des Maccabées, on dit 1. Que Néhémie n'offrit pas des sacrifices par lui-même; mais que Comme Chef de la Nation, il en fit offrir par les Prêtres. Il est ordinaire de dire qu'un homme a fait lui-même ce qu'il a fait faire 2. Le Texte Grec *b* ne porte pas que Néhémie soit Prêtre: *Iussit Sacerdos Nehemias*; mais qu'il ordonna aux Prêtres de repandre de l'eau bouëuse, qu'ils avoient tirée du puit, où avoit été caché le feu sacré, *sur le bois, & sur les sacrifices.* Ce qui prouve qu'il n'étoit ni Levite, ni sacrificeur; mais simplement qu'il étoit à la tête de son peuple, & qu'il presidoit à cette action. 3. S'il signe avant les Prêtres, c'est qu'il tenoit dans la Republique un rang au-dessus d'eux comme Gouverneur du pays, au nom du Roi de Perse. 4. Enfin on ne trouve son nom dans aucun denombrement des Prêtres; ni dans les deux Livres qui portent le nom d'Esdras, ni dans les Paralipomenes.

Néhémie ayant appris à Babylone l'état déplorable où étoit reduite Jerusalem; que les murs étoient abattus; & les portes brûlées; que les Juifs étoient dans l'opprobre; & dans l'oppression; s'adressa à Dieu; il jeûna, il s'humilia; en attendant que le tems de son service arrivât, & qu'il pût obtenir du Roi la permission de rebâtir Jerusalem. *c* Le tems au-

*a* 2. *Esdr.* VI. II.

*b* εις δε ανιστησας τε και τους θυσιων, εκλιθισι τις ιερεις Νι-

μιας επιστησας το υδωρ υπο ξυλων, κ. τις ιπικεισθρα.

*c* 2. *Esdr.* I. I. & seq.

quel il devoit servir à la table d'Artaxercés , etant venu , il presenta la coupe au Roi avec un visage morne , & inquiet. *a* Le Roi en conçut du soupçon ; il crut qu'il avoit quelque mauvais dessein : mais Nehemie lui ayant exposé le sujet de sa douleur , Artaxercés lui donna la liberté qu'il demandoit , à condition toutefois qu'il reviendrait à la Cour dans un certain tems ; ce qui étoit une marque certaine de l'affection , & de la bonté du Roi. On lui fit expedier des Lettres aux Gouverneurs des Provinces de delà l'Euphrate , qui leur ordonnoient de fournir à Nehemie les bois nécessaires pour couvrir les tours du Temple , les murailles de la ville , & la maison du Gouverneur.

Il arriva à Jerusalem , *b* & y fut trois jours , sans rien decouvrir de son dessein à personne. La nuit du troisieme jour , il se mit à faire le tour de la ville , & à visiter les murailles , pour savoir au juste l'état où elles étoient. Il assembla ensuite les principaux du peuple , leur montra ses pouvoirs , & les exhorta à entreprendre le bâtiment des murs , & des portes de Jerusalem. Il trouva tout le monde disposé à lui obeir , & on commença l'ouvrage. Les ennemis des Juifs jaloux de ces heureux commencemens , & ne pouvant les empêcher , à cause des ordres exprés du Roi s'en raillerent d'abord , *c* & dirent : Que prétendent-ils faire avec ces monceaux de sable , & de pierres calcinées ? Si les renards se mettront à creuser sous leurs murs , ils les renverseront. Mais lorsqu'ils virent les brèches réparées , & la ville fermée , ils résolurent de mettre tout en œuvre , pour faire perir Nehemie. Ils employèrent inutilement la violence , & les embûches. Les Juifs qui demeuroient parmi eux , en donnerent avis à Nehemie ; *d* & celui-ci fit ranger ses gens en bataille derrière le mur , attendant que les ennemis l'attaquassent : mais ils ne vinrent point , ayant appris que leur dessein étoit decouvert. Dans la suite Nehemie tint tou-

---

2. *Esdr.* II. 1. & seq. | c 2. *Esdr.* II. 19. & IV. 1. 2.  
b 2. *Ejdr.* II. II. 12. & seq. | e 2. *Esdr.* IV. 7. & seq.

jours une partie de ses gens sous les armes ; tandis que les autres travailloient ; & il ordonna que le peuple qui travailloit , fut toujours armé , où qu'ils eussent leurs armes auprès d'eux , pour s'en servir en cas de besoin. *a*

Sanaballat, & les autres ennemis des Hebreux ne seroient pas pour cela de leur entreprise, Ils crurent pouvoir réussir à faire tomber Néhémie dans quelque piège. Ils l'invitèrent à faire alliance avec eux , & à se rendre dans une campagne , où ils se trouveroient aussi , pour terminer à l'amiable leurs différens. *b* Néhémie leur fit dire que l'ouvrage qu'il faisoit exigeoit nécessairement sa présence, il ne le pouvoit quitter. Il rendit la même réponse à quatre députations consécutives , qu'ils lui firent sur le même sujet.

Enfin Sanaballat, & ses associés lui écrivirent que le bruit s'étoit répandu , qu'il avoit dessein de se revolter contre le Roi de Perse , & que c'étoit pour cela qu'il faisoit retablir les murs de Jérusalem ; qu'on l'accusoit aussi de susciter des Prophetes favorables à ses vûes , qui publioient parmi le peuple qu'il falloit l'élire Roi du pays ; que pour prévenir les effets fâcheux que ces bruits pourroient faire , ils lui conseilloyent de les venir trouver , pour prendre ensemble les mesures convenables. *c* Néhémie sans se troubler , répondit que toutes ces accusations étoient fausses , & forgées à plaisir, Il ne laissa pas de consulter un Prophete prétendu , nommé Semaïas , qui conseilla de se retirer dans le Temple ; parce que les ennemis , disoit-il doivent venir la nuit pour vous mettre à mort. Néhémie l'écouta ; mais il découvrit bien-tôt qu'il étoit gagné par ses ennemis & qu'il parloient par son propre esprit. Il y avoit plusieurs autres des principaux de Jérusalem , qui étoient secrètement liez d'intérêts , & entretenoient commerce avec les ennemis de Néhémie. *d* Mais cela ne fut pas capable de ralentir son zele. Il continua l'ouvrage des murs avec tant de vigueur ,

*a* 2. Esdr. iv. 16. & seq. | *c* Ibid. v. 6. & 7.

*b* 2. Esdr. vi. 1. & seq. | *d* 2. Esdr. vi. 8. & 17. 18.

qu'enfin ils furent achevez , cinquante-deux jours apres qu'on eut commencé à y travailler. *a*

Alors Néhémie en fit la dédicace avec la somptuosité , & l'appareil que l'action demandoit. *b* On partagea les Prêtres , & les Levites , les Princes , & le peuple en deux bandes , lesquelles marchant separement , l'une du coté du midi , & l'autre du côté du septentrion , sur les murs , s'avancerent au son de toute sortes de voix ; & d'instrumens , jusqu'au Temple où les deux bandes se devoient réunir. On y lut la Loi , on offrit des sacrifices , & on fit de grandes rejouissances. La Fete des Tabernacles s'étant rencontrée dans ce même tems , on la celebra en grande solemnité. *c*

Comme l'enceinte de la ville étoit grande , & qu'elle n'étoit point assez peuplée par rapport à sa grandeur . Nehemie ordonna que les principaux de la Nation fixeroient leurs demeures , & se bâtiroient des maisons à Jerusalem ; & il fit tirer au sort , pour prendre le dixieme de tout le peuple pour s'y établir aussi : De maniere qu'avec ceux qui s'offrirent volontairement d'y demeurer , & avec les premiers habitans qui y étoient déjà établis , la ville se trouva assez peuplée. *d* Nehemie fit faire bonne garde aux portes , tandis qu'il sentit les ennemis en disposition de l'attaquer , & mit la ville en état de leur resister. *e* Alors il tourna ses soins du côté de la reforme des abus , qui regnoient parmi le peuple.

Un des plus graves , & un de ceux auxquels il parut plus sensible , fût la dureté impitoyable des Riches , qui opprimoient les Pauvres , & qui achetoient pour esclaves les fils & les filles des plus malheureux , & gardoient les champs , & les plants d'oliviers , qu'ils avoient été obligez de leur engager. *f* Nehemie percé des cris de tant de miserables , assemble les principaux du peuple , & les Magistrats , & leur reproche leur cruauté. Nous avons , leur dit-il , racheté

---

*a* 2. *Esd.* vi. 15. | *c* 2. *Esd.* viii. | *e* 2. *Esd.* vii. 1. 2. & seq.  
*b* 2. *Esd.* xii. | *d* 2. *Esd.* xi. | *f* 2. *Esd.* v. 1. & sequ

de servitude nos freres, & nos sœurs, pour les ramener dans ce pays, & vous, vous les reduisiez de nouveau en captivité. Voulez-vous nous obliger à les rachetter encore ? Moi & mes gens avons prêté bien des choses; remettons chacun de nôtre part ce qui nous est dû, & rendons à nos freres, ce qui nous a été donné en gage. Le discours du Gouverneur eut l'effet qu'il souhaitoit; chacun relâcha ses dettes remit les esclaves Hébreux en liberté, & rendit les champs, & les plants d'oliviers à ceux qui les avoient engagez.

Un autre abus fort dangereux, & inveteré parmi le peuple, qu'Esdras avoit déjà essayé d'arracher, étoit celui des mariages avec les femmes étrangères. Néhémie en vint heureusement à bout: il obligea tous ceux qui avoient épousé des femmes, contre le precepte de la Loi, de les renvoyer avec leurs enfans. *a* Mais ayant été contraint de faire un voyage à Babilonne, la douzieme année apres son arrivée à Jerusalem; *b* plusieurs abusèrent de son absence, pour reprendre les femmes qu'ils avoient chassées, de maniere que Joiada lui-même fils du Grand-Prêtre Eliasib avoit donné son fils à la fille de Sanaballat Moabite. Néhémie armé de zele, & de courage le chassa de Jerusalem, fit mettre hors du Temple les meubles de Tobie, qui s'étoit logé dans un appartement de la maison du Seigneur, & obligea ceux des Juifs, qui avoient pris des femmes étrangères, à les quitter, aussi bien que leurs enfans.

Les Prêtres & les Lévités ne recevant plus les revenus attachez à leurs ministères, & voyant les appartemens du Temple qui leur étoient destinez, occupez par Tobie, avoient quitté le service de l'Autel, & s'étoient retirez chacun où ils avoient pû. *c* Néhémie retablit les choses dans leur premier état, obligeant les peuples de payer aux Ministres du Seigneur, ce qui leur étoit dû, & rappelant les Prêtres, & les Levites à leurs fonctions ordinaires. Il regla l'ordre

*a* 2. *Esdr.* IX. 1. 2.

*b* 2. *Esdr.* V. 14.

|      & XIII. 6. & *seq.*

|      *c* 2. *Esdr.* XIII. 10. 11.

de leur service , & les tems de leurs fonctions , conformément à ce qui avoit été autrefois ordonné par David , & par Salomon. Il retablit l'observation du Sabbat , qui avoit été fort négligée dans Jerusalem , & empêcha les étrangers d'y venir vendre , en tenant les portes fermées ce jour-là.

Pour perpétuer autant qu'il se pouvoit le bon ordre dans Israël , & pour obliger la postérité à entrer dans ses bonnes intentions , & à demeurer éternellement fidelle au Seigneur , Il renouvella l'Alliance avec Dieu , & jura le serment de fidélité , lui , les Prêtres , & les principaux de la Nation. Ils s'engagerent à obéir aux Ordonnances du Seigneur , & observer toute la Loi de Moïse , à ne pas épouser de femmes étrangères , & à ne pas donner leurs filles à des étrangers , à ne pas vendre , ni acheter le jour du Sabbat ; à laisser reposer la terre à la septieme année , & à donner par an la troisieme partie d'un sicle , pour les reparations de la Maison de Dieu , à y apporter du bois pour les sacrifices , à payer fidèlement les premices des fruits , & le rachat des premiers nés , &c. Ce renouvellement se fit peu apres la dedicace des murs. <sup>a</sup> Voilà le précis de ce que nous lisons dans le second Livre d'Esdras , touchant la personne de Néhémie.

Il y a encore quelque chose qui le concerne dans les Livres des Maccabées. <sup>b</sup> On y lit , que Néhémie envoya chercher le feu sacré , que les Prêtres avoient caché dans un puit sec , & profond , & que n'y ayant point trouvé le feu , mais seulement une eau boueuse , il la fit repandre sur l'autel , & aussi-tôt que le Soleil parut , on vit un feu s'allumer miraculeusement sous les victimes. Le miracle vint à la connoissance du Roi de perse , <sup>c</sup> qui accorda en sa consideration beaucoup de graces , & de biens aux Prêtres de Jerusalem , & fit fermer de murailles l'endroit où le feu sacré avoit été caché.

Enfin Néhémie , pour rendre à sa Nation un service permanent ; & qui durât même apres sa mort , amassa une Bibliothe-

a 2. Esdr. ix. & x. | c Ibid. v. 34.  
b 2. Macc. i. 19. 20. | 35.

qué, & où il mit tout ce qu'il put trouver de Livres des Prophètes, & de David; & des Princes, qui avoient fait des présents au Temple. Enfin il mourut dans une heureuse vieillesse à Jérusalem, après avoir eü le Gouvernement du peuple pendant environ trente ans.

Pour revenir au Livre de Néhémie, quoiqu'on tienne communément qu'il est de celui dont il porte le nom à la tête du premier Chapitre, & que l'Auteur y parle presque toujours de soi-même en première personne; il y a pourtant d'assez bonnes raisons de douter qu'il soit de Néhémie, dans l'état où nous le voyons aujourd'hui: Car qu'il soit son Ouvrage quant au fond, c'est-à-dire, qu'il soit tiré & composé presque mot pour mot de ses Mémoires, c'est ce qui paroit incontestable. On remarque, premièrement, quodans le Texte Hebreu, il ne faisoit autrefois qu'un Livre avec le précédent, & comme étant du même Auteur, & une suite de la même Histoire.

2. Les Mémoires de Néhémie sont citez dans les Maccabées, & ce qu'on en cite ne se trouve point dans ces Livres, qui porte son nom. Il faut donc conclure l'une de ces deux choses; ou que nous n'avons qu'une partie, & un abrégé des Mémoires de Néhémie, ou que Néhémie, outre les Mémoires citez dans les Maccabées, composa encore le Livre que nous avons aujourd'hui, sous le nom de Mémoires de Néhémie, *Verba Nehemia*. Or c'est ce qui ne paroît nullement probable: car pourquoi deux sortes de Mémoires pour un même sujet?

3. Le Livre de Nehemie dans l'état où il est, contient quelques circonstances qui n'ont pu être écrites par celui auquel on l'attribue. Il cite, par exemple, des Mémoires, ou des Registres, où étoient les noms des Prêtres, & des Levites

a 2. *Maccab.* 11. 13.

b *Jeronym. Prefat. in Esdr.*  
& alii passim.

c 2. *Maccab.* 11. 13.

*Inferabantur autem in descriptionibus & Commentariis Nehemiae hac eadem, &c.*

du tems de Jonathan fils d'Eliashb, & même jusqu'au tems du Grand-Prêtre Jeddoua, & du Roi Darius. Or Jeddoua, ou Jaddus, & le Roi Darius Condomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, ont vécu plus de cent vingt ans après l'arrivée de Néhémie dans la Judée. On ne peut donc pas dire qu'il ait écrit cet endroit; Et d'ailleurs, pourquoi citer ces sortes de Memoires dans son Ouvrage? S'applique-t'on à prouver des faits, dont tout le monde est témoin? On ne cite d'ordinaire, pour prouver ce qu'on avance, que quand la chose est extraordinaire, ou inconnue, ou difficile à croire, ou arrivée ailleurs, ou passée depuis long-tems.

4. Dans ce même endroit l'Auteur s'exprime en tierce personne, & parle de Néhémie, comme d'un homme mort il y a long-tems. *a Voilà qui étoient les Prêtres, & les Lévités, du tems du Grand Prêtre Joachim, & du gouverneur Néhémie; & d'Esdras, Prêtre & Docteur.*

5. Il paroît beaucoup de derangement dans les événemens qu'on raconte. On met, par exemple, la dedicace des murs hors de sa place, *b* Le Chapitre v. y est derangé; Néhémie y parle de la douzième année de son gouvernement, *c* quoique ce qui précède, & ce qui suit aux Chapitres iv. & vi. ne passe pas le cinquantième jour après son arrivée. On doit donc reconnoître, que si Néhémie est Auteur de cet Ouvrage. On y a ajouté au moins les versets 22. 23, 24, 25. & 26. ou même les premiers vingt-six versets du chapitre douze; *d* ou plutôt on doit dire, que Néhémie avoit composé des Memoires exacts de son gouvernement, qui ont subsisté jusqu'au tems des Maccabées, & dont on a tiré cet Ouvrage, en conservant par tout les mêmes termes dont s'étoit servi Néhémie; Mais sans s'astreindre à suivre le même ordre dans les recits, & à ne rien omettre de ce qu'il avoit écrit, & à n'y rien ajouter. Ce dernier sentiment me paroît le plus juste. Genebrard croit que ce Livre a été écrit

*a* 2. Esdr. xii. 27. | *c* 2. Esdr. v. 14.

*b* 2. Esdr. xii. 22. | *d* Vide Capel, Chronol. sacr.

par Esdras. Mais combien faudroit-il qu'il eut vécu pour cela ? De plus, les grandes varietez qui se trouvent entre Esdras & Néhémie, dans les dénombremens qu'ils rapportent des mêmes personnes, prouvent assez qu'ils n'ont point été écrits par le même Auteur, ni tirez des mêmes Memoires.

Le Livre de Néhémie contient l'Histoire d'environ trente ans, depuis l'an 3550. qui est celui de son arrivée en Judée. jusq'en 3580. qui peut être celui de sa mort.





# DISCOURS

## SUR LE LIVRE

### DE TOBIE.

**T**OBIÉ, de la tribu de Nephthali, & de la ville de même nom, dans la haute Galilée, se distingua dès sa jeunesse parmi les autres Israélites, par son attachement fidele aux pratiques de la Loi, & par son exactitude toujours constante à se rendre au Temple de Jérusalem, dans les tems prescrits, & à y porter ses dîmes, & ses prémices, pendant que les autres Israélites du Royaume de Samarie, alloient en foule adorer les veau d'or de Jéroboam. Après la prise de Samarie, il fut mené captif par le Roi Salmanasar à Ninive, & eut un emploi dans sa Cour. Il fut établi Intendant des provisions de son Palais, & gagna les bonnes graces du Prince. Comme il étoit un jour à Ecbatanes, il prêta dix talens d'argent à un Israélite, nommé Gabélus; & dans toute sorte de rencontres, il s'étudia à faire part de ses biens à ses freres, autant que l'état de ses affaires le lui permit.

Après la mort de Salmanasar, Sennacherib, qui lui succéda, & qui n'avoit que de l'aversion pour les Israélites, priva Tobie de son emploi. Sa haine s'augmenta encore, après sa malheureuse expédition contre Ezéchias, Roi de Juda. Comme il faisoit éclater en toute occasion sa fureur contre les Israélites, Tobie leur donnoit courageusement la sépulture, & quittoit même ses repas, pour leur rendre

ce pieux offic. Sennacherib en ayant été informé , fit chercher Tobie , pour le faire mourir : mais ce saint homme , qui étoit aimé de tout le monde , n'eût pas de peine à se cacher. Sennacherib fut mis à mort peu de tems après , & Tobie continua ses exercices de charité. Un jour , après avoir enterré un mort pendant la nuit , il ne voulut pas rentrer dans sa maison ; mais il se coucha dans le parvis , au pied d'une muraille. Comme il dormoit le visage en haut , des hyrondes qui avoient leurs nids au-dessus , firent tomber de leur fiente dans ses yeux , dont il devint aveugle. Il supporta cet accident avec une constance merveilleuse , & résista toujours aux insultes , & aux reproches de ses parens & même de sa femme.

Se croyant près de sa fin , il envoya son fils vers Gabélus , pour répéter la somme qu'il lui avoit autrefois prêtée. L'Ange Raphaël parut sur la place de Ninive , sous la forme d'un jeune homme , qui s'offrit d'accompagner le jeune Tobie dans son voyage. Dès le premier soir, Dieu permit qu'un poisson monstrueux voulut se jeter sur Tobie , comme il se baignoit dans le Tygre ; mais Raphaël lui ayant dit de saisir ce poisson , Tobie obéit ; & ils en tirèrent le fiel , le cœur , & le foye , pour s'en servir aux usages qu'on dira ci-après. Etant près d'Ecbatanes , Raphaël dit à Tobie qu'il devoit épouser une fille d'un nommé Raguel. Sara , c'est le nom de la fille , avoit déjà épousé sept hommes : mais le Demon Asmodée les avoit tous mis à mort. Elle étoit belle , & riche , & Tobie étoit son plus proche parent , & devoit , selon la Loi de Moïse , la prendre pour femme , & hériter des biens du pere. L'Ange l'instruisit des moyens d'empêcher , que le Démon n'eût aucun pouvoir sur lui. Le mariage fût conclu , & par le moyen de la fumée du cœur , & du foye du poisson , le Demon Asmodée fut chassé , & relegué dans les désert de la haute Egypte.

Pendant qu'on faisoit les réjouissances des nœces , Raphaël alla jusqu'à Ragés , & retira l'argent des mains de Gabélus. Tobie revint ensuite chez son pere , & lui rendit

la vûe, par le fiel du poisson, dont il lui frotta les yeux. Raphaël, qui jusqu'alors n'avoit paru que comme, un homme, déclara enfin aux deux Tobies, qui il étoit, & disparut à leurs yeux, lorsqu'ils voulurent le récompenser de ses grands services. Quarante-deux ans après, Tobie le pere se voyant prêt à mourir, fit venir son fils, & ses petits fils, & leur donna d'excellens préceptes, pour vivre. Il leur prédit la ruine prochaine de Ninive, & le rétablissement futur de Jérusalem. Le jeune Tobie quitta Ninive bien-tôt après la mort de son pere, & de sa mere, & se retira à Ecbaranes. Il y mourut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, ayant vû de ses yeux l'accomplissement de la prédiction de son pere sur la ville de Ninive.

Le Livre, qui porte le nom de Tobie, a été écrit par les deux Tobies, pere & fils; du moins ils en ont laissé la matiere, & les mémoires, qui ont ensuite été recueillis, & mis en lumiere par un Auteur plus nouveau, qui a conservé presque par tout les propres paroles des premiers Ecrivains. Tobie pere y parle en premiere personne dans le Grec, le Syriaque, & l'Hebreu, depuis le premier Chapitre, jusqu'au quatrieme. Nous lisons dans le Grec, & dans l'Hebreu du Chapitre XII. *a* que Raphaël, avant que de les quitter, leur ordonna d'écrire tout ce qui leur étoit arrivé; & au Chapitre XIII. *b* il est dit dans les mêmes Textes, que Tobie l'ancien écrivit le Cantique, qu'on lit au même endroit. Le Compilateur de leurs mémoires y a mis quelques réflexions, & a ajouté à la fin du dernier Chapitre ces paroles. *Le jeune Tobie mourut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, & ses enfans l'ensevelirent avec joye. Sa famille, & sa posterité persevererent dans la bonne vie, & dans la pratique de la vertu; en sorte qu'ils étoient agréables à Dieu, & aux hommes, & à tous les habitans du pays.* Voilà ce qui nous paroît de plus vraisemblable sur l'Auteur de cet Ouvrage.

*a* Cap. XII. v. 20. *καὶ ψα-  
σι πῖσκα τὸ σπιλίθισμα ἡ  
Βεβλίον.*

*b* Tob. XIII. 1. *Καὶ Τωβίη  
ἔγραψέ ποσειχόν, καὶ ἀγαθίστον.*

**E**tius croit qu'il a été écrit depuis le retour de la Captivité de Babylone, parce qu'il y est parlé d'une manière fort claire de la vie éternelle, & de la béatitude. *a* On peut ajouter que les Juifs enseignent que les noms de Raphaël, de Gabriël, & de Michel, avec les noms des mois, leur sont venus de Babylone. *b* Mais ces preuves sont également pour ceux qui tiennent qu'il a été composé durant la Captivité.

Il seroit assez mal-aisé de démêler ce qui a été écrit par les Tobies pere & fils, d'avec ce qui y a été mis par le Compilateur, puisque tout l'Ouvrage se soutient assez, & pour le stile, & pour la liaison des événemens, & des réflexions de l'Auteur. On dit comunement que les douze premiers Chapitres sont du pere, & le reste du fils. On ne donne que les deux derniers versets à celui qui a recueilli l'Ouvrage. Mais comme dans les divers Textes de ce Livre, on trouve des discours, & des récits tantôt plus courts, & tantôt plus longs, nous ne voudrions pas assurer que les Ecrivains Sacrez n'y ont pas fait divers changemens dans les termes, & les circonstances, suivant leur esprit, & leur goût, sans toutefois toucher au fond, & à la vérité de l'Histoire.

Si les deux Tobies ont composé cet Ouvrage dans le pays des Assyriens, & des Médes, comme on le suppose, il y a assez d'apparence qu'ils l'écrivirent dans la Langue du pays, c'est-à-dire, en Caldéen, ou en Syriaque. S. Jérôme en ayant recouvré un Exemplaire Caldéen, ne douta pas que ce ne fût le vrai Original. Il le traduisit en Latin, *c* ayant heureusement trouvé un homme, qui entendoit parfaitement la Langue Originale, & qui lui ren-

*a* Tob. 11. 18. & xii. 9.

*b* Bareschis. Rabb. & Talmud. Jerosol.

*c* Jeron. ad Chromatr. & He-

Tome II.

*liodor. Quicquid ille mihi  
Hebraicis verbis expressit,  
hoc ego acciso Notario,  
sermonibus Latinis exposui.*

K

doit en Hébreu, ce que S. Jérôme mettoit sur le champ en Latin. C'est cette traduction Latine que nous suivons, & qui a été déclarée authentique dans le Concile de Trente. Elle est sans contredit la plus simple, la plus claire, & la plus dégagée de circonstances étrangères, & peu assurées. Elle est par conséquent hors de tout soupçon d'altération; soupçon, dont les autres Editions ne sont point exemptes, comme on le verra ci-après.

La plus ancienne traduction que nous ayons de cet Ouvrage, est la Grecque. On en ignore le tems, & l'Auteur. Ni Joseph, ni Philon n'ont pas connu Tobie, ni son Histoire; du moins ils n'en ont pas parlé. On ne la trouve point citée dans les Ecrits des Apôtres; mais on la voit dans les plus anciens Auteurs Chrétiens. Les Constitutions des Apôtres, attribuées à Saint Clément, *a* Saint Polycarpe, *b* Saint Clément d'Alexandrie, *c* & les autres Peres Grecs, & Latins, *d* l'ont reçue. L'ancienne traduction Latine, dont on se servoit avant Saint Jérôme, étoit faite sur la Grecque, & elle fut toujours regardée comme la seule authentique, avant ce saint Docteur. Monsieur Huet *e* a prétendu que la version Grecque étoit la plus pure, & la plus conforme à l'Original. Mais pourquoi Saint Jérôme se donnoit-il donc la peine d'en faire une nouvelle traduction sur le Caldéen, puisqu'il n'ignoroit pas qu'elle s'éloignoit du Grec en plusieurs endroits? Pourquoi Saint Augustin, dans son Miroir, a-t'il préféré cette nouvelle Edition de Saint Jérôme, après s'être toujours servi auparavant de l'ancienne Vulgate, faite sur le Grec? Pourquoi enfin toute l'E-

*a* Clem. Constit. Apost. l. 1.

c. 1. & l. 3. c. 15. & l. 7. c. 2.

*b* Polycarp. epist. ad Philipp.

*c* Clem. Strom. l. 1.

*d* Iren. Insinuat. l. 1. c. 30.

Cypr. l. de opere, & elemos.

*Aug. l. 3. de Doctr. Christ.  
& in Speculo Ambr. lib. de  
Tobiâ, & 3. Offic. Hilari  
in Psal. 129, n. 7.*

*e* Huet. Demonstr. Evang.  
prepos. 4. de lib. Tob. n.

glise Latine s'est-elle déclarée en faveur de la traduction de Saint Jérôme, & a-telle ordonné qu'on ne se servit que de celle-la, dans les disputes de Religion.

On fait le respect qui est dû à la version Grecque, autorisée par les Peres des premiers siècles, & regardée encore aujourd'hui par les Grecs, comme véritable, & authentique. On reconnoît que les preuves que nous tirons des Ecrivains Ecclésiastiques, & des Conciles, avant S. Jérôme, pour prouver que Tobie est un Livre Canonique, ne peuvent s'entendre que du même Livre écrit en Grec, ou traduit en Latin sur le Grec. Mais on ne doit pas pour cela donner la préférence au Texte Grec, ou à l'ancienne Vulgate, au préjudice de la version Latine de S. Jérôme. Celle-ci l'emporte sans doute de beaucoup sur l'autre, par sa clarté, sa pureté, & son exactitude. Nous savons la source d'où S. Jérôme a puisé; & nous ignorons celle d'où la version Grecque a tiré son origine. Elle n'est pas apparemment de la traduction des Septante; autrement l'Original en seroit dans le Canon des Hébreux, & elle seroit connue des anciens Auteurs Juifs, comme Joseph, & Philon. Elle n'est point non plus de la version de Théodotion puisqu'elle est citée dans S. Policarpe, plus ancien que ce Traducteur. Elle semble avoir été faite depuis les Septante, puisqu'elle cite ce passage de la Genèse: *a faisons à Adam une aide semblable à lui*, suivant la traduction de ces Interprètes. On y trouve quelques Sentences, qui paroissent aussi dans Daniel, *b* & dans l'Auteur de l'Ecclésiastique, *c* & même dans l'Evangile; comme celle-ci: *d Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez qu'on vous fit*. Mais pour ces passages, on n'en peut rien conclure dans la rigueur, puisqu'il se peut faire que celui qui a compilé le Livre de Tobie, l'ait pris de Daniel: &

a Genes. II. 18. Tob. VIII. 8.

b Tob. IV. 11. Dan. IV. 24.

c Eccli. III. 33. &

XVII. 18. & XXIX. 16.

d Mat. VII. 12. Luc. VI. 31.

Tob. IV. 6.

que l'Ecclésiastique, ou l'Evangeliste l'ait pris de Tobie ; ou enfin que le Saint Esprit l'ait dicté aux uns, & aux autres. Nous croyons donc que la version Grecque vient des Juifs Hellenistes qui la firent sur le Caldéen ; mais avec des libertez, & des additions, qui ont obligé S. Jérôme à la traduire tout de nouveau sur l'Original.

L'ancienne traduction Latine qui étoit en usage avant S. Jérôme, & dont on trouve quelques fragmens dans les anciens Peres ; n'étoit point uniforme dans tous les Exemplaires. Le R. P. Martianay nous en a communiqué une Copie toute entière, tirée d'un très-ancien Manuscrit de la Bibliothèque de S. Germain des Prez. Cette version approche assez du Grec de l'Edition Romaine ; mais elle s'en éloigne aussi en plus d'un endroit. Quelquefois elle abrège, & souvent elle amplifie la narration. Elle retranche des circonstances, qui sont dans le Grec, & dans la Vulgate, & y en ajoute d'autres qui n'y sont pas. Ce qui prouve qu'elle est faite sur un Original Grec différent de ceux qui sont entre nos mains ; ou qu'elle est faite avec une trop grande liberté. On remarque aussi qu'elle est fort barbare, & écrite d'un Latin fort corrompu. Il y a même des corruptions dans les noms propres. Par exemple, elle nomme *Altarim* celui que l'Ecriture appelle Sennacherib ; & *Navis* celui qui est nommé Nabat, Tob. xi. 20. Elle semble dire que Sennacherib fut tué dans la ville de Charan, ou *Nacharim*, à son retour de la Judée. Elle dit qu'*Amos* prophétisa à Bethléhem. Enfin elle omet les deux derniers Chapitres de Tobie, & une partie du douzième.

Pour donner ici quelques exemples des endroits, où les Grecs s'éloignent du Caldéen, on peut remarquer qu'au Chapitre premier, *a* ils semblent dire qu'il y avoit un Autel exprès, pour y présenter toutes les prémices de ce que la terre, ou les animaux produisoient. Ailleurs, *b* ils font

*a* Tob. i. 7.  $\omega\delta\varsigma$   
 $\tau\eta$   $\theta\epsilon\omicron\upsilon\sigma\iota\sigma\tau\epsilon\iota\sigma\iota$   $\pi\alpha\tau\epsilon\rho$

$\tau\omega\iota$   $\tau\omega\iota$   $\theta\epsilon\omicron\upsilon\sigma\iota\sigma\tau\omega\iota$ .  
*b* *Ibid.* III. II.

parler Sara d'une manière pleine d'impiété, en disant qu'elle se seroit étranglée, n'eût été qu'elle craignoit de faire mourir ses parens de douleur. Ils disent aussi que le Démon avoit de l'amour pour Sara. *a* Ils sont fort différens de la Vulgate dans le nombre des années des Tobies, pere & fils, *b* & dans la durée de l'aveuglement du premier. Ils veulent que Gabelus ait reçu l'argent de Tobie simplement comme un dépôt, *c* & non pas comme un prêt; & qu'il ait rendu à Raphaël les sacs cachettez, comme il les avoit reçus de Tobie: Que Sara soit arrivée chez Tobie le pere, le même jour que le jeune Tobie son époux: *d*. Qu'il y auroit eu peine de mort contre Raguel, s'il n'eût pas donné sa fille pour femme à Tobie. *e* Ils ne parlent point des trois nuits passées dans la continence par Tobie, & Sara son épouse, les trois premiers jours de leur mariage, *f* Ils disent qu'avant le départ, on convint de donner à Raphaël une dragme par jour pour son salaire, avec la nourriture, & quelque récompense par surcroît, au retour du voyage. *g* Enfin ils mêlent à cette Histoire le nom, & l'avanture d'Aman, persecuteur des Juifs, qui fut jetté en prison, & mis à mort, pendant qu'Achiachar, parent de Tobie, fut tiré de l'obscurité, & mis en honneur. *h* Rien n'est plus mal entendu que cette addition, puisque l'Histoire d'Aman n'arriva qu'assez long-tems après la Captivité de Babylone, & la mort des deux Tobies. Tout cela nous persuade que les Grecs Hellenistes n'ont pas eu toute la fidélité, & l'exactitude qu'ils devoient, en traduisant cet Ouvrage.

Nous avons ce Livre en Hébreu de plus d'une manière mais on peut assurer que ce n'est ni le vrai Texte Original de Tobie, ni même une traduction faite sur l'Original,

<i>a</i> Tob. vi. 14.	<i>d</i> Tob. xi. 18.	<i>g</i> Tob. vii. 19.
<i>b</i> Vide ad Cap. xiv.	<i>e</i> Ibid. vi. 14.	& xii. 1.
<i>c</i> Tob. i. 16. 17.	<i>f</i> Tob. vi. 19. 20.	<i>h</i> Tob. ultimo 4.
	21. & viii. 4. 5.	12.

avant J. C. Origenes *a* avoit appris que les Juifs lisoient Tobie, & Judith en leur Langue, & qu'ils les tenoient parmi les apocryphes, & par conséquent parmi ceux qui avoient été écrits depuis Esdras, & après la clôture du Canon Hébreu des Ecritures. Mais ce volume de Tobie en Hébreu, dont parle Origenes, n'étoit apparemment autre que l'Original Caldéen, *b* sur lequel S. Jérôme fit sa traduction : car ce Pere ne parle en aucun endroit du prétendu Tobie en Hébreu, qu'il n'auroit pas manqué sans doute de citer, & de consulter, s'il eût subsisté en cette Langue. Il dit même dans sa Préface sur Tobie, que les Hébreux lui savent mauvais gré de traduire en Latin les Livres, qui ne sont pas dans leurs Canons : *c Arguunt nos Hebraeorum studia, & imputant nobis contra suum Canonem Latinis auribus ista transferre.* La Langue Caldéenne est souvent mise pour la Langue Hébraïque, dans les Ouvrages qui sont écrits, depuis que les Juifs ont commencé d'user communément du Caldéen, au lieu de l'Hébreu pur. Ainsi il y a apparence que l'ancien Tobie Hébreu, n'étoit autre que le Caldéen de S. Jérôme.

Quant aux Textes Hébreux de ce Livre, qui ont été donnez au public en divers tems par Sebastien Munster, & par Paul Fagius, ils ne peuvent passer que pour des Copies, ou des traductions assez récentes, faites sur la version Grecque, ou sur la Latine ; mais de telle manière, qu'elles s'éloignent en bien des endroits de l'une, & de l'autre. L'Edition Hébraïque de Fagius approche plus des Septante, & paroît plus exacte, & plus châtiée que celle de Munster. Voici quelques particularitez, dans lesquelles cette dernière est différente des autres traductions. Elle dit *d* que Tobie reçut de Gabélus une bourse, comme une assurance, & un gage des dix talens qu'il lui avoit

*a* Origen. Ep. ad African.

*b* C'est le sentiment de Monsieur Huet, Démonst.

Évangélique, Propos. 4.

*c* Ep. ad Chromat. & Heliod.

*d* Tob. v. 3. & ix. 6.

laissez en dépôt. Elle cite Jérémie, *a* quoique ce Prophète n'ait vécu qu'après Tobie. Elle dit que Tobie ne put se purifier sur le champ *b* dans une terre souillée, comme il auroit fait dans la terre d'Israël ; comme si la souillure contractée pour avoir touché un mort, s'étoit pu nettoyer dans si peu de tems, même dans la terre d'Israël. Elle fait dire à Tobie qu'il y a vingt ans qu'il prêta son argent à Gabélus ; *c* & elle parle d'un sol par jour donné à Raphaël pour son salaire. Le sol n'étoit sûrement pas connu dans l'Assyrie. Elle fait de tems en tems des additions assez considérables ; & quelquefois on remarque des omissions encore plus grandes. Par exemple, au Chapitre xii. elle supprime tout ce qui est depuis le *ψ.* 16. jusqu'au 20. & tout le Chapitre xiv. quoique l'exemplaire soit entier : car il finit ainsi : *Beni soit le seigneur dans l'éternité. Amen, Amen. Fin du Livre de Tobie, fils de Tobiel. Louanges à Dieu.*

L'Exemplaire Hébreu, donné par Fagius, approche plus des Grecs. On y lit presque toutes les mêmes choses que nous avons remarquées ci-devant, en parlant de la version Grecque. Il y a encore d'autres particularitez singulières ; Par exemple, que la troisième décime que Tobie apportoit à Jérusalem, étoit employée aux refections du Temple ; *d* ce qui n'est commandé par aucun passage de la Loi. Il semble dire ailleurs *e* que Raphaël revint de Ragés à Ecbaranes en un jour ; ce qui est contraire à l'Hébreu de *h.* unster, *f* qui met deux journées de chemin de Ragés à Ecbaranes, Dans un autre endroit, *g* il dit que Tobie l'ancien fit un voyage à Elymaïde, depuis sa disgrâce sous Sennacherib. Son Texte lit qu'il alla en Allemagne. Mais nous voulons bien croire qu'il a voulu lire l'Elymaïde, comme porte le Grec. Ecbaranes étoit dans ce pays & elle-même est nommée *Elymais*. Il parle des parens d'A-

*a* Tob. xi. 10.

*b* Ibid. *ψ.* 9. 10.

*c* Tob. iii. 3. & 19.

*d* Tob. i. 7.

*e* Tob. ix. 9.

*f* Tob. v. 8.

*g* Ibid. i. 11.

*ad schēhālachi*

*bealmanijah.*

zaria, qui alloit à Jérusalem avec Tobie ; *a* circonstance qui n'est pas dans la Vulgate, quoiqu'on la lise dans le Grec, dans le Syriaque, & dans l'autre Edition de l'Hébreu. Il nomme Laodicée, la ville où Tobie, & Azaria arrivèrent la première nuit après leur sortie de Ninive. *b* Enfin il parle de la *très-grande Captivité*, *c* qui arrivera après la destruction du second Temple, & qui sera suivie d'une délivrance générale de tout Israël, dans laquelle Jérusalem sera rebâtie, & le Temple retabli dans une grandeur, & une magnificence extraordinaire, sans danger d'être jamais ni détruit, ni abandonné. Cette grande Captivité est celle, dans laquelle les Juifs gémissent depuis tant d'années, & dont ils se flattent toujours de voir bientôt la fin.

Monsieur Huet, ancien Evêque d'Avranches, *d* possède un Manuscrit Hébreu de Tobie, qui diffère des deux Exemplaires dont nous venons de parler, mais qui approche plus de celui de Munster. La version Syriaque ressemble tellement à la Grecque, qu'on ne peut nier qu'elles n'aient été faites sur un même Original ; ou qu'elles n'aient été prises l'une sur l'autre. Il y a cependant des variétez assez notables entr'elles. Mais où ne s'en trouve-t-il pas ? Les Exemplaires Grecs eux-mêmes sont assez peu semblables entr'eux en bien des endroits. Fabien. Justiniani *e* veut que le Texte Syriaque, qu'il avoit vû dans la Bibliothèque de Medicis à Rome, & qui diffère en quelque chose de celui qui a été imprimé dans la Polyglotte d'Angleterre, ait été écrit par Tobie le pere, en faveur du peuple Caldéen, & Juif ; & que l'Original Caldéen, sur lequel S. Jérôme a fait sa traduction, ait été composé par Tobie le fils. Ainsi il y auroit eu deux Originaux de la même Histoire ; l'un en Caldéen, & l'autre en Syriaque : le premier, sur lequel

*a* Tob. v. 19.

*b* Tob. vi. 1.

*c* Tob. xiv. 7.

*d* Huet *Demonstr. Propos.*

4.

*e* Justin. *in Tob. Prefat. n. 6.*

est pris le Latin ; & le second , sur lequel est faite la version Grecque , Mais sur quoi est fondée la nécessité d'écrire deux fois la même Histoire ; l'une par Tobie pere , en Syriaque , & l'autre par son fils en Caldéen ? Du tems des Tobies , les Langues Caldéenne , & Syriaque étoient-elles différentes ? D'ailleurs le Syriaque enfermant les mêmes fautes qu'on a remarquées dans le Grec , on ne peut considérer le Syriaque que comme une traduction , & une Copie , & encore assez défectueuse prise sur le Grec.

Serarius admet jusqu'à trois Originaux de Tobie , l'un en Caldéen , écrit conjointement par les deux Tobies , en exécution de l'ordre qu'ils avoient reçu de l'Ange ; & ensuite encore deux Originaux Hebreux , écrits par chacun d'eux séparément. Mais en vérité , cette multiplicité d'exemplaires Originaux d'une même Histoire , paroît fort peu nécessaire. Pourquoi ne pas plutôt multiplier les Copies ? Et pourquoi faire trois fois la même chose ? Mais il n'y a qu'à lire ces prétendus Originaux Hebreux , pour découvrir qu'ils ne sont que des traductions du Grec , ou du Latin , & même assez récentes , & chargées de bien des circonstances mal assurées , & inventées à plaisir. L'Edition venue de Constantinople , a été prise sur le Grec. Elle le suit presque par tout. Celle qui a été trouvée en Allemagne par Munster , s'est servie apparemment de la version Latine comme d'un canevas , sur lequel elle a brodé , & embelli sa narration. Il n'y a qu'à la lire , pour juger qu'elle est depuis la dernière ruine de Jérusalem.

Justiniani cite en quelques endroits une version Arabe , qui lui avoit été communiquée par Victorius Maronite , Professeur dans le Collège de la Sapience à Rome. Cette version n'est point imprimée. Il dit qu'elle est presque en tout semblable à nôtre Vulgate , & est traduite sur le même Original. Mais n'auroit-elle pas été faite plutôt sur la Vulgate elle-même ?

Le Livre de Tobie n'est pas dans le Canon des Juifs , & on ne le trouve pas dans nos plus anciens Catalogues des Livres saints. Meliton , Origènes , le Concile de Laodicée ,

S. Athanase , *a* S. Cyrille de Jérusalem , *b* S. Grégoire de Nazianze , *c* S. Epiphane , *d* S. Hilaire *e* S. Jérôme , *f* ne le mettent point au rang des Livres sacrez , & Canoniques. Quelques nouveaux Auteurs en ont parlé avec assez peu de respect , *g* & quelques-uns *h* ont prétendu qu'il ne contenoit point une Histoire réelle , & véritable , mais une fiction pieuse , par laquelle on montrait dans les personnages empruntez de deux Tobies , un parfait modèle d'un pere , & d'un fils véritablement pieux , & de quelle manière Dieu recompense dès cette vie la pratique des bonnes œuvres , & sur tout l'aumône , & la sépulture des morts.

Mais quoique cet Ouvrage ne soit point dans le premier Canon des Juifs , qui ne comprend que les seuls Livres écrits en Hebreu ; & quoique les Peres , qui n'ont appelé Canoniques , que les Livres qui se trouvoient dans ce Canon , ne l'ayent pas mis au rang des Livres sacrez , il est incontestable néanmoins que Tobie a toujours passé pour Livre sacré , & inspiré , tant parmi les Hebreux , que dans l'Eglise Chrétienne. S. Cyprien le cite en plus d'un endroit comme Ecriture Divine , *i* & comme dicté par le Saint Esprit. S. Polycarpe dans son Epître , S. Clément d'Alexandrie , Origènes. *k* l'Auteur des Constitutions Apostoliques , *l*

*a* Athanas. epist. Festali & in Synops.

*b* Cyrill. Jerosolym. Catech. 4.

*c* Nazianz. Carm. de verit. • Script.

*d* De Ponderib. & Mensur. *e* In Prolog. Psalm.

*f* Jeron. Prolog. Galeat. Tob. & Pastor non sunt in Canone, & Pref. in Libb. Salom. Judith & Tobia , ..... legit quidem Ecclesia , sed eos inter

Canonicas Scripturas non recipit. Vide & in cap. 8. Dan. & Pref. in Jonam.

*g* Vide si placet , Ep. Pelargi ad Erasm.

*h* Paul. Fagius.

*i* Cyprian. lib. 3. Testimon. & lib. de Opere & eleemos.

*k* Origen. contra Cels. lib. 5. *l* Mystrium Regis celare bonum est.

*l* Const. Alp. lib. 1. cap. 1. & l. 3. c. 15.

S. Basile , a S. Ambroise , b S. Jérôme , c S. Augustin d & d'autres Peres , l'ont souvent cité comme ils citent les autres Livres sacrez. Il est nommé expressément dans les Catalogues des Livres Canoniques , dressés au Concile d'Hippon , e dans le troisième de Carthage , f dans l'Épître du Pape Innocent I. à Exupère , dans le Synode Romain , tenu sous Gélase , dans tous ceux qui sont venus depuis , comme Cassiodore , Raban Maur , S. Isidore de Seville ; & dans le Decret d'Union sous Eugene IV. enfin , dans le Concile de Trente. g

Pour ce qui est des Juifs , S. Jérôme reconnoît que quoiqu'ils retranchent Tobie du Catalogue des Ecritures Canoniques , ils le réservent parmi les Ecrits agiographiques : *b Quem Hebraei de Catalogo Divinarum Scripturarum secantes, his quæ hagiographa memorant, manserunt.* Et Origènes , dans son Épître à Africain , remarque qu'ils le lisoient en Hébreu , c'est-à-dire , comme nous l'avons dit ci-devant , en Caldéen. Tout le monde convient qu'ils ont un très-grand respect pour cet Ouvrage , & qu'ils en regardent le récit comme une Histoire véritable. ; Ni l'Histoire en elle-même , ni la manière dont elle est racontée , ne portent en aucune manière le caractère de fable , ou de fiction. S'il falloit rejeter toutes les Histoires de l'Écriture , où il paroît du merveilleux , & de l'extraordinaire , où seroit le Livre sacré que l'on pût conserver ? Il y a des difficultez sans doute dans le Texte de Tobie. Et quel est le Livre qui n'en en-

a Basil. homil. de Avaritia.

b Ambros. lib. 6. in Hexæmer. lib. de Tobia. & lib. 3. de Officiis , c. 16.

c Jeronym. Ep. ad Chromas. & Heliodor. de Tob. expressè.

d Aug. lib. 2. de Doctr. Chris. c. 8. & lib. 3. c. 18. & in Speculo , &c.

e Concil. Hippon. an. 393. Can. 38.

f Concil. Carthag. 3. an. 397. Can. 47.

g Concil. Trident. Sess. 4.

h Ep. ad Chrom. & Heliodor.

i Grot. Prefat. in Tob. Sixt. Senens. Bibliot. lib. 8.

ferme point ? Les noms propres des personnes ; & des lieux , les circonstances du tems , le détail d'une infinité de particularitez qui se trouvent dans cet Ouvrage , persuadent que c'est une véritable Histoire ; & il semble qu'on pourroit accuser l'Écriture de mensonge , & d'avoir voulu nous imposer , si un recit , revêtu de toutes ces preuves , & de ces particularitez , n'étoit qu'une fiction , & une parabole.

# DISSERTATION

## SUR LE DEMON ASMODÉE.

IL est assez étonnant que l'Écriture , qui nous parle si souvent des bons & des mauvais Anges , & qui rapporte leurs apparitions , & leurs actions surnaturelles & miraculeuses , nous ait révélé si peu de choses sur la nature , le pouvoir , les fonctions , les qualitez , la gloire , la subordination , la maniere d'opérer & de se communiquer de ces Esprits , que nous regardons comme les prémices des ouvrages du Créateur , & les plus excellentes productions de sa puissance. Tout ce que nous en lisons dans les Livres saints se réduit presque à ces chefs : Qu'il y a des bons & de mauvais Esprits : Que les premiers sont dans la gloire , parce qu'ils ont conservé la grace , & persévéré dans leur soumission au Créateur ; & que les autres s'étant élevez d'orgueil , sont déchus de leur premier état , & sont réduits à souffrir dans l'Enfer des supplices éternels , & à exercer leur rage & leur haine contre nous , pour nous attirer dans la même condamnation & dans le même malheur , où ils sont réduits eux-mêmes. Que les bons Anges sont les ministres ordinaires des bien faits , & des graces du Seigneur ; & que les Démons sont les exécuteurs de sa Justice & de sa vengeance. Qu'entre les Démons , de

même qu'entre les Anges , il y a une subordination , dont les Loix nous sont fort inconnues : qu'ils agissent sur les corps & sur les esprits , d'une manière qui nous est encore plus incompréhensible. Que chaque Royaume a son Ange , qui y préside , & que chacun de nous a aussi son Ange gardien , qui veille à notre conservation , & nous aide dans l'affaire de notre salut , pourvu que nous ne mettions point d'obstacles à ses bonnes volontez , & aux grâces que Dieu nous donne.

Mais dans cela même que Dieu a daigné nous découvrir , combien d'obscuritez & d'embaras ? Les Anges & les Démons nous sont presque toujours représentez comme corporels. La plupart des histoires qu'on nous en raconte , ont plutôt l'air de paraboles que de vraies histoires. Qu'on examine par exemple , le récit de la tentation de la première femme , & de l'ange qui vouloit mettre à mort l'ânesse de Balaam ; L'histoire du Démon Asmodée que nous allons voir ; L'apparition du Démon qui tenta JESUS-CHRIST dans le désert ; Le récit de la tentation de Job. Tout cela ne paroît-il pas plus propre à augmenter nos doutes , & nos difficultez , qu'à les dissiper , & à éclairer notre ignorance ? Dieu semble avoir voulu par-là mettre des bornes à notre curiosité , & détourner nos attentions de ces objets , dont la connoissance ne nous est pas si nécessaire , afin de conserver toute la capacité de nos esprits , pour l'occuper à des matières plus importantes , & qui ont un rapport plus direct à nos devoirs , & à nos intérêts essentiels.

Les anciens Juifs avant la captivité de Babylone , ne paroissent pas avoir beaucoup porté leurs études du côté des Anges. Nous ne remarquons pas qu'ils aient exercé aucun culte , ni vrai ni faux , ni légitime ni superstitieux envers eux. Ils ne s'étoient pas même avisés de leur donner des noms. Ce n'est , pas leur propre aveu , que dans le pays des Caldéens qu'ils apprirent les noms de Michel , de Gabriël , & de Raphaël , & qu'ils sçurent qu'il y avoit sept Anges principaux devant le trône du Seigneur. Les Dé-

nous ne leur étoient pas mieux connus que les Anges. Le nom de *Satan*, qui se trouve dans quelques endroits, est général, & signifie un *adversaire*. *Béel-sebub* est un nom d'Idole. *Isaïe* a parle de *Lucifer*; mais ce nom ne signifie que l'étoile du matin, & si on le donne au Démon, ce n'est que dans un sens figuré. *Asmodée* est le premier nom propre de Diable que nous rencontrons dans l'Écriture, & encore y a-t'il sujet de douter si c'est un nom propre, puisque l'on peut entendre Tobie de cette sorte: *b Le Démon exterminateur étouffoit les maris de Sara*. Mais il faut reconnoître de bonne foi, que le sens naturel du Texte nous conduit à prendre *Asmodée*, pour le nom propre de ce Démon. Le Grec lit: *c Asmodée le mauvais Démon*. *Saint Prosper*, *d Asmodée le plus mauvais des Démons*. L'Hebreu de l'édition de Munster l'appelle, *e Asmodai, Roi des Démons*.

Entre les diverses étymologies du nom d'*Asmodée*, on peut se déterminer hardiment à celle qui se dérive du verbe *Schamad*, *f* qui signifie détruire, exterminer, perdre, désoler; titres qui ne conviennent que trop véritablement au Démon, dont la principale application est de perdre les âmes, de ruiner les œuvres de vertu, & de piété, de renverser les bonnes résolutions, s'opposer aux desseins de la miséricorde & de la grace du Sauveur: en un mot, qui ne met sa gloire & son pouvoir qu'à faire des criminels, des scelerats, des malheureux, & à reprendre la discorde la confusion, & le désordre dans le monde. *Saint Jess*

*a* *Isai.* XIV. 12.

*b* *Tob.* III. 8. *Vulg.* *Demonium nomine Asmodaui occiderat eam.*

*c* *Gr.* *Ασμοδαίου ὁ πονηρὸς δαμνῆσις.*

*d* *Prosper. de Promiss. part. 2. cap. 39. A quâ Asmodaui*

*Demonum nequissimam expulit.*

*e* *Hebr.* *Munst.* *Asmodai molech. haschodim.*

*f* *In Hiphil. schamad, hische mid. Græcè, ὁ ληψάμενος ἀπομάχων, ἀφαιρέτων, ἰξούτων, ἰρῆτων, &c.*

dans l'Apocalypse *a* parle du Démon nommé en Hébreu, *Abaddon*. en Grec *Apollon*, & en Latin *Exterminans*. On croit que c'est cet Ange exterminateur qui exerça la vengeance du Seigneur sur l'Egypte, par les dix playes, *b* & sur les Israelites rebelles & murmureurs, qui moururent dans le désert, *c* & sur l'armée de Sennacherib mise à mort dans la Palestine. *d* C'est lui qui a animé les persécuteurs, & qui a suscité les persécutions contre l'Eglise de Jesus-Christ. C'est lui enfin, qui continué à lui faire la guerre par les Hérétiques, & les impies, qui en corrompent la foi, & qui en deshonnorent la pureté par leur mauvaise vie, ou par leur pernicieuse doctrine.

Mais comme ce nom d'*Exterminateurs* convient à tous les Démons, on demande en particulier qui est ce Démon qui obsédoit Sara; & qui étrangla *e* les sept maris qu'on lui donna avant Tobie? Car on sait qu'il y a des Diables de plus d'une sorte, *f* les uns sont Princes, & maîtres Démons, les autres sont subalternes, & assujettis. Les uns président à l'avarice, d'autres à l'ivrognerie, & d'autres à l'impureté, ou à la gourmandise. Ceux-ci se mêlent de prédire l'avenir, & de produire de prétendus oracles. Ceux-là sont employez à tenter les hommes, ou à tourmenter ceux qu'ils obsèdent ou qu'ils possèdent. Il y en a qui causent certaines maladies, & il paroît par l'Evangile, que les Juifs attribuoient au Démon, la plupart des incommoditez dont

*a* Apoc. IX. II. *Abaddon*.  
*Aπολλων* *Exterminans*.

*b* Exod. VIII. IX. X. XI. &  
 Sap. XI.

*c* I. Cor. X. IO. & Judis. VIII.  
 24. 25. *Exterminati sunt*  
*ab exterminatore, & à ser-*  
*pentibus perierunt.*

*d* 4. Reg. XIX. 35.

*e* Gr. *Απολλων* *τὸν ἄδπατ.*

Hébr. *Fag. Chonek eth haá-*  
*naschim.*

*f* Vide si placeat, I. Cor. XV.  
 24. *Cum evacuaverit om-*  
*nem principatum & potesta-*  
*tem & virtutem. Et Abb.*  
*Seron. apud Cassian. Collat.*  
 8. c. 14. & *Serax. ad Tob.*  
 III. qu. 4. & *Origen. contra*  
*Cels. lib. 8.*

ils étoient affligés. Enfin on croit qu'il y a des Démon, qui ont leur département dans l'air ; d'autres dans les déserts ; d'autres dans les Provinces, ou les Royaumes. Quel étoit donc l'emploi & le rang d'Asmodée dont nous parlons ici ?

L'Hébreu que nous avons déjà cité, lui donne le titre de *Roi des Démon* ; mais on nous parle de plus d'un Roi des Diables. Les Juifs accusoient JESUS-CHRIST de chasser les Démon au nom de Béel-sebub le Prince de l'Enfer. *a In Béel-sebub principe Damoniorum ejicit Damonia.* Saint Jérôme sur la foi des Hébreux, donne le nom de *Rescheph* au Prince des Démon. *b* Ce termes de *Rescheph* signifie des charbons allumés, des étincelles, des flèches, noms qui conviennent assez au Diable, ou à cause de son extrême promptitude, ou à cause des malédictions que Dieu fulmina contre lui, après avoir tenté la première femme. Saint Chrysostôme *c* appelle le Prince des Démon, *Sathaël* ; comme qui diroit, celui qui s'éloigne & qui se détourne de Dieu avec aversion.

Saint Jean dans l'Apocalypse *d* lui donne plusieurs épithètes, comme de *grand Dragon*, *d'ancien Serpent*, qui est surnommé le *Diable*, & *Sathan*, & qui séduit toute la terre. Job, *e* & l'Évangile *f* l'appellent aussi *Sathan*, nom qui exprime parfaitement sa malice, sa haine contre les hommes, & son aversion pour la vérité ; car ce terme signifie un ennemi, un adversaire, un calomniateur. Le mot *Diabolos* en Grec a la même signification ; c'est un faux accusateur, un ennemi injuste & calomniateur. Saint Pierre *g* nous le dépeint comme un lion rougissant, qui

*a* *Matth. IX. 34. XII. 24.*

*Marc. III. 22. Luc. XI. 15.*

*b* *Jeronym. in Habac. III. Rescheph.*

*c* *Chrysost. homil. de lapsu primi hominis. Sathaël.*

*d* *Apocalyps. XII. 9. Projec-*

*tus est Draco ille magnus, Serpens antiquus, qui vocatur Diabolus & Sathanas, qui seducit universum orbem.*

*e* *Job. I. 6.*

*f* *Matth. IV. 10.*

*g* *I. Petri V. 8.*

court de tout côté, & qui cherche à dévorer sa proie. Enfin on donne souvent au Prince des Démons, le nom de *Lucifer*. a Il en a qui croient qu'*Asmodée* étoit le chef des Démons de la Médie; qu'il y exerçoit son empire, de même que cet autre Démon, dont il est parlé dans Daniel, b l'exerçoit sur la Perse, & s'oposoit à l'ange saint Michel, protecteur du peuple de Dieu. Le nom d'*Asmodée* se peut dériver de l'Hebreu *Esch-Madaï*, le feu de la Médie, parce que ce Démon y fomentoit le feu de l'amour impur. Les Rabbins veulent qu'*Asmodée* soit né de Noëma sœur de Tubalcaïm, & femme de Simron; & que ce soit le même qui est nommé *Sammaël* dans le Targum, sur le chap. 28. de Job. Enfin les Talmudistes enseignent unanimement, qu'*Asmodée* est le Prince des Démons. c

Mais l'opinion qui nous paroît la plus vrai-semblable, est qu'*Asmodée*, étoit un Démon d'impureté: Rien ne nous oblige de suivre les Hébreux, qui lui donnent la qualité de Roi des Démons. Ce que l'Écriture nous dit de lui, n'exige point que nous lui donnions ce rang parmi les compagnons de sa révolte. Il avoit reçu de Dieu le pouvoir de donner la mort, à ceux qui s'approchoient de Sara dans des sentimens brutaux, & criminels. Il n'avoit aucun pouvoir sur cette vertueuse fille; il contribuoit malgré lui & sans le savoir, au bonheur de Sara & de Tobie. Ces deux jeunes gens étoient faits l'un pour l'autre, & le Seigneur qui avoit sur eux des vûes de miséricorde, ne permit pas que les sept premiers maris, s'approchassent de Sara, parce qu'il la résetvoit à un autre plus digne.

Raphaël découvrit au jeune Tobie la véritable cause de leur mort, lorsqu'il lui dit d *Je vais vous découvrir qui sont ceux, sur qui le Démon a du pouvoir; ce sont ceux qui se ma-*

a *Isai.* xiv. 12. | b *Dan.* x. 13.

Vide si lubet, *Serar.* qu. 9.  
*Eliam, Levit. in Thisbi.* Tur-

Tome II.

*gum in Job.* xxviii.  
& in *Eccle.* i. i.

d *Tob.* vi. 16. 17.

L

rient sans songer à Dieu ; ceux qui l'excluent de leur cœur & de leur esprit , pour s'abandonner à leur passion , & à leur brutalité , comme le cheval & le mulet , qui sont dépourvus d'intelligence. Voilà ceux sur qui le Démon a du pouvoir. Sara avoit aussi pénétré une des raisons pourquoi ces hommes n'avoient pu l'avoir pour femme : *a C'est peut-être , disoit-elle parce que je n'ai point été digne d'eux , ou qu'il n'ont point été dignes de moi.* C'étoit sans doute pour cette dernière raison ; mais cela n'auroit pas suffi pour exposer ces hommes à la mort, si par leur mauvaises dispositions , & par leur intempérance , ils ne s'étoient attirés ce malheur.

Ce qui fait le plus de difficulté dans la délivrance de Sara , est que le Démon Asmodée ait été chassé par la fumée du foye & du cœur d'un poisson. *b* Comment un esprit peut-il ressentir les impressions de la fumée ? Comment est-il sensible à la bonne ou à la mauvaise odeur , ? On sait que ni la fumée , ni l'odeur , ne peuvent procéder que d'un corps , & ne peuvent agir que sur la matière ; & quoique les sentimens d'horreur ou de plaisir , que nous sentons à l'occasion des impressions que les qualitez sensibles font sur nos corps , ne soient point incompatibles avec les esprits les plus dédagez de la matière ; nous ne concevons pas pourtant que ces sentimens puissent arriver jusqu'à eux , sans une espèce de miracle , & sans que Dieu , par sa puissance , veuille qu'à l'occasion de certains mouvemens , qui se font hors d'eux , ils ressentent les mêmes impressions que s'ils étoient joints à des corps , ou corporels. C'est par-là qu'on explique comment les Démons , & les ames des damnés souffrent dans l'Enfer la peine du feu matériel. Cet élément

*a* Tob. III. 19.

*b* Tob. vi. 8. *Cordis partiontam si super carbones ponas, extricat omne genus Demoniorum, sive à viro, sive à muliere.* Ailleurs on joint

le foye au cœur , & le Grec ne les separe point. S. Prosper. ne parle que du fiel du poisson ; mais c'est une faute de mémoire. *Part. 3. c. 29. Promiss.*

n'agit pas sur eux directement , & immédiatement ; mais par un effet de la volonté toute puissante du Seigneur , sa présence causa dans leurs ames les mêmes sentimens de douteur que s'ils étoient véritablement revêtus de corps , & liez à une portion de matière.

Les Payens , qui vouloient que les Démons eussent des corps fort dégagés , & fort subtils , n'étoient point embarrassés à expliquer , comment ils étoient frappez des bonnes , ou des mauvaises odeurs. Leurs corps très-subtils , & de la nature de l'air le plus fin , s'engraissoient , disoient-ils , de des liqueurs qu'on répandoit , & de l'odeur des chairs qu'on brûloit en leur honneur ; ils se nourrissoient de la fumée des parfums , & des encens ; ils se fortifioient , en suçant le sang des hosties. Mais ajoute Porphyre , l'homme sage se gardera bien de faire de pareils sacrifices , de peur d'attirer ces maîtres de toute sorte de malice. Il ne se mettra en peine que de purifier son âme ; parce que les Esprits malins n'ont aucun pouvoir sur une ame pure , & dégagée de la corruption. Les Caldéens , chez qui le Livre de Tobie a été composé , & les Israélites , pour qui il a été écrit , étoient sans doute dans le sentiment ; que les Démons n'étoient pas absolument dégagés de la matière. Ils leur attribuoient tous les sentimens , & les impressions , qui ne conviennent qu'aux êtres corporels ; D'où vient que Tobie , parlant selon l'idée , & le préjugé du peuple , disoit à Raphaël , *b* que le Démon Asmodée avoit de l'amour pour Sara ; voulant marquer que ce mauvais Ange étoit jaloux de sa beauté , & ne pouvoit souffrir que personne s'en approchât. C'est dans cette occasion qu'on peut fort bien appliquer le principe de S. Jérôme , dans les saintes Ecritures , on rapporte souvent les choses suivant l'opinion du tems auquel elles sont arrivées , & non pas selon l'exacte vérité : *Modera in Scripturis sancti dicuntur juxta opinionem illius temporis* ,

*Porphyr. de Abstin. lib. 2.*

*b* *Tob. VI. 16. Οὐκ ἔστιν ἄσπετος*  
*ἡσὺ φιλῶ ἀνθρώπου.*

*quo gesta referuntur , & non juxta quod rei veritas continebat. a*  
 Les anciens Pères de l'Eglise n'ont pas été entièrement exempts de cette erreur , qui donne aux Démons des corps subtils , & une sensibilité pour les odeurs , & pour les autres sensations fines , & délicates. Origènes *b* reconnoît comme une chose incontestable , que les Démons aiment les liqueurs , & le goût des viandes rôties. Il croit qu'ils apparoissent , & prennent la forme des saints Personnages , où des bons Anges , pour seduire les simples ; qu'ils sont sensibles à l'amour impur , *c* & aux sons des instrumens ; qu'il y a certains charmes , certains vers , certaines herbes , & certaines figures , qui ont la vertu de les chasser , & de guérir les maladies qu'ils ont causées. Ces opinions sont , très-anciennes , très-autorisées , & par le grand nombre , & par la grande réputation de ceux qui les ont soutenuës ; *d* & quoique l'Eglise semble les avoir entièrement abandonnées, il s'est trouvé encore dans ces derniers tems , des personnes habiles , qui n'ont pû se résoudre à ne donner aucun corps aux bons , & aux mauvais Anges Grotius *e* ne peut s'empêcher de témoigner quelque chagrin , contre ceux qui ont déferé trop aisément à Aristote , qui est , dit-il , le premier Auteur des natures purement intelligentes. Dès qu'on admet ces Principes , on ne doit plus trouver de difficultez à expliquer comment les Anges , & les Démons apparoissent sous une forme corporelle , boivent & mangent , causent & guérissent les maladies. Rien n'est plus aisé , ni plus naturel que l'impression des corps sur la matière , & sur les sens.

Je ne vois guères comment ceux qui prétendent que la fumée du cœur , & du foye d'un poisson a pû chasser le Démon d'une manière naturelle , & par un effet qui lui fût

*a**1 Jeron. in Jerem. cap. 28.**1 Matt. xiv. & in Helvidium.**Origen. contra Cels. lib. 3.**pag. 28. & pag. 33.**c Idem lib. 8. p. 417. & 418. Edi. Cantabrig.**d Vide Huet Origenian. l. 2.**c. 2. qu. 5.**e Grot. in Psalm. 103*

propre , peuvent soutenir ce sentiment , sans admettre dans cet Esprit impur un corps , & des sens. *a* Quelqu'effort que fasse leur Philosophie , elle ne persuadera jamais que l'antipathie qu'on suppose entre Asmodée ; & cette fumée , se puisse rencontrer dans un Esprit absolument dégagé de la matière. Ces aversions , & ces antipathies n'étant fondées que sur la diversité , & l'opposition des qualitez , ne peuvent se rencontrer entre les êtres qui n'ont nul rapport entr'eux , comme l'esprit , & le corps : autrement il faudroit que tous les corps , & tous les esprits généralement , fussent dans une antipathie irréconciliable , puisqu'ils sont tous également éloignés les uns des autres en qualité d'esprit , & de corps.

Si l'on fait consister l'efficacité de la fumée dont il s'agit dans le sentiment qu'elle cause dans la personne qui en est frappée ; ce qui produisant dans ses humeurs , & dans son sang quelque agitation , & quelque altération , peut agir indirectement sur le Démon , en lui ôtant les moyens dont il se servoit pour tourmenter , & pour incommoder celui qu'il obsédoit; où qu'il possédoit; ce sentiment n'a rien qui ne puisse être admis par les Théologiens les plus scrupuleux, par les Philosophes les plus délicats , & les plus exacts. Si la mélancolie étoit la cause de la maladie de Saül , il n'est nullement étrange que le son des instrumens de David dissipant cette humeur noire , & réveillant les esprits de Saül , ait en même tems ôté au Démon le principal ressort de sa malice , & qu'en ce sens , la musique l'ait chassé , ou du moins qu'il ait arrêté , & suspendu son opération. On en peut dire autant de ces racines , dont parle Joseph , *b* qu'on appliquoit sous le nez des possédés , & dont il prétend que la vertu avoit été révélée à ceux de sa Nation par Salomon. On nous parle aussi de diverses racines , herbes , plantes pierres , & autres

*a* Barthol. Faustus in Energetico ; & P. G. Theodosium Syntagm. Juris l. 24. c. 22.

*b* Antiq. lib. 8. cap. 2. & de Bello lib. 111. cap. 23.

choses , qui ont , à ce qu'on prétend , le pouvoir de chasser les Démons , ou de les empêcher d'entrer en un lieu , & d'y exercer leur malice : *a* mais on peut leur appliquer ces paroles de S. Augustin , *b* en parlant de la fumée , & des odeurs , dont on croyoit que le Démon se repût : *Ilis ne se nourriſſent point de ces choſes , mais des erreurs des hommes.* Ce ne ſont ni les fumées , ni les herbes , ni les pierres qui les chaffent , & qui les tiennent en reſpect ; mais la vaine erreur de ceux qui ſont dans ces ſentimens. Le Démon les y entretient , & les y laiſſe , étant d'ailleurs aſſez dédommagé de la ſuſpenſion de ſa malice , par le gain qu'il fait , en fomentant la ſuperſtition , & l'erreur.

Mais à l'égard des effets magiques de certaines paroles de certaines plantes , ou de certains caractères , on en doit juger autrement. Le Démon , dans ces rencontres ; veut bien ſ'impoſer des loix , & ſ'engager à n'agir que ſuivant la volonté de ceux qui lui ſont dévoüez. C'eſt en quoi conſiſte ſon empire mal-faiſant , & cruel. Il ne ceſſe de nuire , que pour faire de plus grands maux. Il croit aſſez gagner , en ſ'attachant les hommes , en les ſéduiſant par les erreurs de la magie . Mais tout ce qu'on pourroit dire ſur cela , ne ſerviroit de rien , pour expliquer le fait que nous examinons , puisqu'il eſt certain qu'il n'y eut aucun acte magique dans tout ce qui ſe paſſa , à l'expulſion du Démon qui obſédoit Sara.

Serarius *c* croit qu'on peut prendre un milieu , entre l'opinion qui croit qu'Asmodée fut chaffé par une vertu toute naturelle , & celle qui y reconnoît une force divine , & miraculeuſe. Il remarque qu'une action peut être produite ſimplement , ou par l'action d'un bon , ou d'un mauvais Ange , ou par le ſeul commandement , & la volonté de

*a* Vide Serar. in Tob. 8. q. 8.

art. 2. 3. 4. &c.

Aug. de Civit. lib. xx. c. 22.

*b* Non quia nidore ac fumo ;

*ſicut nonnulli vani opinantur , ſed hominum paſcuntur erroribus.*

*c* Quaest. 3. in Tob. 8.

Dieu , sans que ni Dieu , ni les Anges employent au dehors aucun agent qui concoure avec eux ; ou bien , Dieu employe un Ange , ou un Démon , aidé de quelque secours naturel , & sensible , qui lui serve comme d'instrument , ou d'aide dans son opération ; soit que l'agent principal ait besoin de ce secours , soit qu'il n'en ait pas de besoin ; soit que la chose dont il se sert , ait naturellement quelque disposition , & quelque faculté propre à l'emploi qu'on en fait , soit qu'elle ni en ait naturellement aucune , mais qu'elle reçoive toute la vertu de celui qui s'en sert. Dans le cas présent , il veut que la fumée du foye du poisson ait eu une vertu en quelque sorte naturelle , de chasser le Démon ; ce qu'il prouve par les discours de l'Ange , qui parlant d'une manière humaine , *a* dit que le foye de ce poisson a le pouvoir de chasser toute sorte de Démons , soit d'un homme , soit d'une femme. Le jeune Tobie , qui jusques-là ne regardoit Raphaël que comme un simple homme , le prit en ce sens ; & lorsqu'il lui demanda à quoi serviroit ce foye de poisson , *b* il ne pensoit sans doute à aucun effet surnaturel. On doit donc croire que Raphaël lui parla suivant sa pensée. Cet Auteur croit qu'au commencement du monde , Dieu prévoyant les maux que le Démon feroit au genre humain , donna à certaines plantes la vertu d'en empêcher les mauvais effets. Il reconnoît toutefois quelque chose de surnaturel dans la fumée dont il s'agit , fondé principalement sur ce que l'ange dit , que jamais le Démon ne revient contre ceux qui ont une fois éprouvé les effets de ce remède ; ce qui est tout-à-fait singulier , & ne convient à aucun autre remède naturel. Enfin il veut que la continence , & les prières du jeune Tobie ; que ses bonnes dispositions , & celles de Sara , qui n'entroient dans le mariage que par des vûes de piété ; qu'enfin la présence de Raphaël ayent beaucoup contribué à cet effet si singulier , & si extraordinaire.

---

*a* Tob. vi. 8.

I

*b* Tob. vi. 7.

L iij

Grotius *a* semble réduire tout ce récit à une parabole, & une figure de Rhétorique. Il ne reconnoît proprement ni Démon, ni opération surnaturelle dans la guérison de Sara. Le prétendu Asmodée, qui mit à mort les sept premiers maris de Sara, n'étoit autre qu'une incommodité, ou une mauvaise qualité du corps de cette jeune femme, qui étouffoit ceux qui s'aprochoient d'elle. Les Hebreux avoient accoutumé d'attribuer au Diable toutes les maladies, & les incommoditez, dont on ne voyoit pas distinctement la cause. Ils croyoient qu'il y avoit des Démons de surdité, & de silence, qui rendoient les hommes sourds, & muets *b* Les épileptiques, & les autres maux inconnus, & dont la médecine n'osoit entreprendre la guérison, étoient, selon eux, causez par des malins Esprits. C'est ce qui paroît assez dans plusieurs endroits de l'Evangile. L'incommodité de Sara étoit de cette sorte. La continence de Tobie, & les fumigations qu'il employa, pour parfumer son appartement, & la personne, le garantirent du malheur de ceux qui l'avoient précédé, en guérissant Sara d'un mal inconnu à la médecine, & attribué mal-à-propos au Démon. Voilà ce qui s'appelle trancher le nœud; & renverser d'un trait de plume une Histoire très-autorisée, & reçüe comme véritable par les Juifs, & par toute l'Eglise Chrétienne; car je compte pour rien l'opinion singulière de quelques nouveaux Interprètes, qui, sans aucune preuve solide, ont osé nous contester la vérité de cette Histoire.

Ceux qui veulent que l'expulsion d'Asmodée se soit faite par une vertu surnaturelle, ne sont point d'accord entr'eux. Les uns *c* soutiennent que la fumée du poisson n'étoit qu'un simple symbole des prières de Tobie, & de Sara, auxquelles seules on doit tout le succès de cette guérison; à

*a* Vide Grot. ad Tob. III. 8.  
& ad vi. 8.

*b* Luc. XI. 14. & Matt.  
IX. 32. & Grot. ad

Math. IV. 24.

*c* Lyran. ad c. 6. Munster.  
ad Tob. VIII. 3. Tirin.  
ad cap. VI. 8.

peu près de même que la bouë dont Jesus-Christ se servit pour froter les yeux de l'Aveugle-né, qu'il envoya ensuite se laver dans la piscine de Siloë, n'étoit pas la cause, mais la preuve de sa parfaite guérison. Asmodée étoit de ces Démons, qui ne se chassent que par la continence, & la prière; comme ceux de l'Evangile, qui n'étoient chassés que par le jeûne, & l'oraison. Les autres *a* croient que la fumée étoit seulement le signe, qui marquoit le moment auquel le Démon fut chassé; D'autres *b* soutiennent que Raphaël seul chassa Asmodée; mais qu'il voulut cacher son opération toute surnaturelle, sous cette marque sensible, de peur que Tobie ne s'aperçût qu'il étoit un Ange; ce qui auroit été contre l'intention de Dieu, qui vouloit que Raphaël demeurât inconnu, jusqu'au retour du jeune Tobie dans la maison de son pere. *S.* Prosper *c* attribué tout l'effet de cette fumée à Jesus-Christ, qui est le poisson mystique, & sacré, *d* qui chasse les Démons, & qui nous guérit de toutes nos infirmités. Mais comme ce Pere déclara qu'il parle selon le sens mystique, nous ne mettons pas son opinion au rang des explications littérales.

Les principales preuves de ceux qui ne veulent reconnoître ici qu'une vertu surnaturelle, & miraculeuse, sont  
1. la disproportion essentielle qui se rencontre entre une chose sensible, grossière, & corporelle, & un être pure-

*d* Vide lib. de *Demoniacis*,  
part. 3. cap. 48. & *Menoc.*  
ad cap. *Tob.* vi. 8.

*e* *Vales.* de *sacra Philosoph.*  
c. 38. *Est.* ad *Tob.* viii.  
2. *Vide si lubet*, *Guillel.*  
*Paris.* lib. de *Universo. Car-*  
*thus.* ad *Tob.* viii. *Serap.*  
ad *idem* cap. qu. 2.

*f* *Prosper.* de *Promissionibus*,  
p. 2. c. 39.

*g* *ἰχθύς* en Grec signifie un  
poisson. C'est aussi un des  
Monogrames de Jesus-C.  
Les Anciens se sont beau-  
coup servi de cette com-  
paraison de Jesus-Christ  
au poisson. Voyez *Tertull.*  
de *Baptismo.* *Hieron.* ad *Bo-*  
*nos.* *Optat.* lib. 8. *contra*  
*Parmen.* *August.* lib. 18. de  
*Civit.* &c.

ment intelligent. 2. La disproportion entre le remède , & la maladie. Les maux corporels se guérissent d'ordinaire , ou en appliquant sur le corps des médicamens contraires au mal , ou en évacuant les humeurs qui causent la maladie , ou en rétablissant le sang , & les humeurs dans leur situation naturelle ; ce qui se fait de plus d'une manière , ou en agissant directement sur ces humeurs , & en ôtant les causes de leur dérèglement ; ou en rendant à l'esprit sa tranquillité , & sa joye ; de manière que le contentement de celui-ci , influé par une suite nécessaire sur le sang , & sur les humeurs , & les remette dans leur juste équilibre. Enfin on peut être malade d'exinanition , d'épuisement , & de foiblesse ; & on soulage ces maux , en ranimant les esprits , & en réparant par une bonne , & saine nourriture , le sang , & les humeurs épuisées.

Mais dans le cas que nous examinons , aucun de ces moyens ne peut avoir lieu. La femme du jeune Tobie n'avoit aucune incommodité corporelle , que l'on sache. Il ne s'agissoit que de chasser un Démon , qui l'assiégeoit , sans lui faire du mal ; mais qui ne souffroit pas qu'on s'approchât d'elle , dans des dispositions d'un amour dérégé. Or la fumée du foye d'un poisson ne pouvoit agir sur le corps de ce Démon , puisqu'il est purement spirituel ; ni sur son esprit , puisque la fumée est toute matérielle. 3. Ce remède est inutile pour de semblables maux dans toute autre personne que Sara. Toutes les fumigations , les parfums , les odeurs bonnes , ou mauvaises , n'ont jamais pu naturellement chasser les Démons ni d'un lieu , ni d'un corps. Si quelquefois dans les Exorcismes , a on a conseillé de brûler du soufre , & d'autres choses d'une odeur forte , c'est toujours avec des circonstances , qui font voir que ce n'est point à l'odeur qu'on attribue l'effet qu'on en attend , mais aux prières dont on l'accompagne. Enfin si la fumée de ce poisson étoit un remède naturel pour chas-

a *Vide Demonum Flagell. Exorcismo 4. & 6.*

fer le Démon , pourquoi les prières , & la continence de Tobie , & de Sara ? Pourquoi Raphaël dit-il à Tobie , que ce Démon n'a de pouvoir que contre ceux qui s'abandonnent à leur passion , & à leur brutalité ? Un remède naturel auroit-il dépendu de ces dispositions toutes spirituelles ?

Parmi cette variété de sentimens , nous croyons qu'on peut assurer 1. Que la fumée du foye du poisson n'eut aucun effet direct . ni physique sur le Démon. 2. Quelle n'opéra que sur les sens de Tobie , & de Sara , & sertit peut-être simplement à réprimer en eux les mouvemens de la sensualité ; & à les conserver dans la continence ; effets que les Naturalistes a attribuérent à certaines plantes , à certains suc , à certaines odeurs : Ce qui ayant désarmé le Démon , & l'ayant mis hors d'état d'exercer sa rage contre Tobie , comme il avoit fait contre les sept autres , il se retira chargé de confusion , & prit la fuite , pour aller exercer sa malice dans la haute Egypte ; sur tout lorsqu'il vit que ces deux chastes époux joignoient la prière , la veille , & l'humiliation , à la tempérance , & à la chasteté , & cela , trois nuits consécutives. 3. L'Ange Raphaël contribua sans doute beaucoup à cette victoire de Tobie contre Asmodée ; non seulement en lui découvrant le remède dont on a parlé , & en lui montrant la manière dont les vrais Israélites doivent user du mariage ; mais encore par sa force invisible , & par sa présence , à la quelle le Démon ne pût résister. L'Écriture nous insinuë assez qu'il y eut une très-grande part , lorsqu'elle nous dit que Raphaël enchaîna Asmodée , & le relégua dans les deserts de la haute Egypte ; ce qu'on ne peut attribuer naturellement ni à la fumée du poisson , ni même à la sage conduite , & aux prières de Tobie ; Ainsi le miracle de la délivrance de Sara consiste principalement en ces trois choses. 1. Dans

*Plin. lib. xxiv. cap. 9. de Salice, & Amerina, & lib. xxv. cap. 13. & lib. xxvi.*

*cap. 10. de Nymphaa. Et lib. xx. cap. 15. & 32. cap. 4.*

la révélation d'un remede aussi singulier, & aussi extraordinaire que celui dont on a parlé. 2. Dans la découverte de la cause, qui donnoit au Démon le pouvoir d'étouffer ceux qui s'approchoient de Sara, & dans les moyens de rendre sa malice inutile. 3. Enfin dans le secours surnaturel que Raphaël apporta invisiblement à Tobie dans cette occasion, en éloignant le Démon, de manière qu'il ne revînt jamais.

La seule chose qui nous reste à présent à examiner, est la manière, la cause, & le lieu de la rélegation d'Asmodée. L'Écriture, sans s'expliquer d'avantage, dit que *a Raphaël saisit le Démon, & l'enchaîna dans le désert de la haute Egypte.* L'Hébreu lit, qu'Asmodée ayant senti l'odeur du foye brûlé, s'enfuit dans la haute Egypte. Le Grec ajoute que Raphaël l'y enchaîna. Mais ni l'un, ni l'autre ne disent que *l'Ange l'ait saisi*, comme le dit ici la Vulgate. Elle insinuë que cela se fit dans la maison même de Raguel, & que de là il le conduisit comme en prison dans les déserts de la Thébaïde. Mais de quelque manière que la chose se soit passée, il est certain que le récit que nous en lisons en cet endroit, ne doit pas s'entendre dans la rigueur de la lettre. Car comment lier un Démon ? Comment l'attacher à un lieu ? Comment le saisir, & le mener comme un prisonnier dans son cachot ? Il faut donc prendre ici le verbe *lier*, comme dans d'autres passages de L'Écriture, où l'on parle du Démon à peu-près dans les mêmes termes. Par exemple, Jésus-Christ dit que personne ne peut enlever les armes du fort armé, ni forcer sa maison, sans l'avoir auparavant lié : *b Nisi prius alligaverit fortem.* Et dans l'Apocalipse : *c Le Dragon ancien, qui est le Diable, & Sathan, est pris par un Ange, & lié pour l'espace de mille ans.* S. Pierre parlant de la chute des An-

a Tob. VIII. 3. Tunc Raphaël apprehendit Dæmonium, & reliqavit illud in

deserto superioris Egypti.

b Matt. XII, 19. Marc. III, 27.

c Apocalyps. XX. 2.

ges rebelles , dit a que Dieu les a arrachez du Ciel , & les a liez dans les liens de l'Enfer , pour y être tourmentez en attendant le Jugement dernier. Et S. Jude , dans son Epître , b dit que les Anges , qui n'ont point conservé leur état premier , sont réservez au Jugement du grand jour , & liez par des liens éternels dans l'obscurité de l'Enfer. Toutes ces expressions n'ont jamais été entendues d'un enchaînement réel , ni des liens matériels , qui resserrent les Démons ; mais d'une force supérieure , qui les retient dans les tourmens , & arrête les violens effets de leur fureur.

S. Augustin c expliquant la maniere dont les Démons peuvent être liez , où déliez , dit que ces termes ne signifient autre chose , quant on parle de ces ennemis du genre humain qu'avoir la liberté de nuire aux hommes , ou n'avoir pas cette liberté : *Alligatio Diaboli est , non permitti exercere totam tentationem quam potest , vel vi , vel dolo , ad seducendos homines.* Le Démon est lié dans l'Enfer a présent , parce qu'il ne trompe plus les hommes comme autrefois , par l'idolâtrie , depuis que Jesus-Christ a été prêché par tout le monde. Le Sauveur l'a lié , & a pris sa forteresse ; il l'a dépouillé de ses armes , & a partagé les dépouilles. Raphaël fut à l'égard d'Asmodée comme un vainqueur , qui dispose souverainement de son captif , qui le met dans les liens , & le rélégue dant un pays inconnu. Cet Archange lui ordonna de la part du Seigneur de se retirer. Il lui signifia la révocation de la liberté , qui lui avoit été donnée jusqu'alors , d'exercer sa cruauté contre ceux qui s'aprochoient de Sara. Voilà proprement ce que signifie *lier le Démon*. Comme il ne peut agir sans la volonté , & la permission du Seigneur , il est lié , & arrêté aussitôt que cette permission cesse , & est révoquée. On le compare d fort bien à un mâtin lié à une chaîne : il peut

a 2. Petri 11. 4.

b Iuda Epist. v. 6.

c Aug. lib. xx. de Civ. c. 7.

et 8.

d Aug. Olim. serm. 197. de Tempore , nunc 37. Appendix. nov. Edit.

bien gronder , & menacer ; mais il ne peut mordre que ceux qui s'approchent témérairement : *Alligatus est tamquam innexus catenis canis : neminem potest mordere , nisi eum qui se illi mortifere securitate conjunxerit.... Latrare potest , sollicitare potest ; mordere non potest , nisi volentem.*

Mais comment le Démon peut-il être borné & attaché à un seul lieu ? N'est-il pas également contradictoire , de dire qu'un esprit est renfermé dans un lieu , & qu'il y est lié ? Ni l'une ni l'autre de ces deux choses ne convient à une substance spirituelle. Mais il est aisé de satisfaire à cette difficulté , dans les principes qu'on vient d'établir : si le Démon est lié , lorsque Dieu révoque & suspend le pouvoir qu'il lui avoit donné ; il est clair que ce même esprit est renfermé , lorsque Dieu prescrit certaines bornes à l'exercice de son pouvoir , soit par rapport au tems , soit par rapport aux lieux , aux choses ou aux personnes. ainsi Asmodée étant attaché à la personne de Sara , & n'ayant de pouvoir , que contre ceux qui s'approchoient d'elle dans de mauvaises dispositions , étoit réduit dans les lieux où vivoit Sara ; il ne pouvoit exercer sa malice ailleurs , ni sur aucun autre que ceux qui lui étoient abandonnez. Il fut tiré de là pour être relégué dans les déserts de la haute Egypte , non pas pour y être resserré , ni enfermé comme dans un lieu , dans un certain espace limité , mais pour exercer son pouvoir dans l'étendue du terrain qui lui seroit prescrit , ou plutôt pour y demeurer sans action , parce que le pays étoit désert & inculte. Ainsi être enfermé dans un lieu , à l'égard du Démon , n'est autre chose que pouvoir exercer sa malice , & sa mauvaise volonté dans l'étendue de cette place. Un Démon à qui Dieu permet de tenter une personne , est resserré dans les lieux où se trouve cette personne.

Il n'y a que Dieu qui puisse commander en maître aux Démons , & qui ait droit de fixer les espaces , & les tems où ils peuvent faire paroître leur puissance. Dieu seul peut mettre des bornes à leur malice , & en arrêter le cours & les effets , lorsqu'il le juge à propos. Il est pourtant

vrai que les Anges & les hommes , ont quelque fois usé du même pouvoir , en liant les Démons en certains endroits , & arrêtant le progrez de leur violence. Mais ni les hommes , ni les Anges n'ont jamais pû exercer sur eux cet empire , par leur propre vertu. Ils n'ont agi que par l'ordre de Dieu , & en son nom. C'est ainsi que Raphaël réduit Asmodée , & que saint Michel arrête l'entreprise de Sathan , qui vouloit enlever le corps de Moÿse ; a il n'usa point d'autres armes que du nom de Dieu : *Imperet tibi Dominus*. Enfin , c'est ainsi que les Saints Martyrs , que nos Saints Confesseurs , & qu'enôore aujourd'hui nos Exorcistes commandent au Démon , & limitent l'étenduë de leur pouvoir. Tout cela ce fait au nom & par la vertu de Jesus-Christ.

Il n'en est pas ainsi des Magiciens , qui se ventent de faire agir les Démons , & d'arrêter leurs actions ; qui les tiennent à ce qu'ils prétendent , liez & enchaînez , les uns dans une bague , ou dans une chambre , & les autres dans d'autres endroits. On ne peut pas dire que les Magiciens agissent au nom du Seigneur , & qu'ils exercent son autorité sur les Démons ; & moins encore qu'ils agissent contre la permission de Dieu , & malgré lui ; car qui peut lui résister ? Il faut donc croire , ou que ce prétendu pouvoir des Magiciens sur les Démons , est purement imaginaire & chimerique , ou que Dieu , par un jugement secret , mais terrible , permet pour un tems que ces malheureux , qui l'ont abandonné , deviennent les esclaves du Démon , qui les trompe misérablement par une vaine apparence de soumission , qu'il paroît leur rendre , pendant que véritablement il les maîtrise , & les traite plus indignement que les plus malheureux esclaves. Il n'est pas impossible aussi que le Prince des Démons exerce sur ses sujets une espèce d'empire , qui consiste principalement à leur commander d'exécuter les volontez de ces malheu-

reux Magiciens, qui se sont abandonnez à lui. Mais de quelque manière qu'on l'entende, la Religion & le bon sens ne permettent point qu'on attribué, ni aux Princes des Démons, ni aux Démons subalternes, & beaucoup moins aux Magiciens, une autorité absolüe & indépendante. Tous les mouvemens, tout le pouvoir toute la force du Démon, est dans la dépendance du souverain Maître des esprits, qui les conserve; & qui les gouverne par son infinie puissance, & par sa sagesse incompréhensible.

Le lieu où le Démon fut lié & relégué, est le désert de la haute Egypte; pays stérile, sec, sablonneux, inculte, & presque entièrement abandonné. Comme il ne pleut jamais en ce pays-là, & que le Nil ne peut s'y répandre dans ses débordemens, à cause des montagnes & de l'élevation du terrain, il est nécessairement sec & stérile. Saint Jérôme *b* veut même qu'il soit rempli de serpens, & de bêtes venimeuses. Ces lieux affreux seroient demeurez éternellement dans l'oubli, & dans l'horreur, s'ils n'avoient été sanctifiés par la demeure d'un très-grand nombre de Saints Solitaires, qui ont rendu ces déserts vénérables; & célèbres, & qui en ont changé la stérilité & l'horreur, en un Paradis de délices, & en une terre choisie, où Jesus-Christ a fait éclater les plus grands & les plus sensibles effets de sa grace toute puissante. Le Démon qui y avoit comme établi son empire, étant chassé de par tout ailleurs, par la vertu de la Croix, s'y est vû encore forcé & vaincu par la pénitence & l'austerité des anciens Solitaires. C'est le champ de bataille où les Antoinnes, les Pacomes, les Macaires, les Paphnuces, & tant d'autres ont si souvent combattu & terrassé le Démon; qui de son côté n'a jamais fait paroître plus de fureur & d'opiniâtreté, qu'à défendre ce fort, où il s'étoit comme retranché & fortifié.

L'Écriture n'exprime point pour combien de tems A-

*a* Vide Herodot. lib. 2. Diod. lib. 2. Ptolem. Strabo, &c.

*b* Jeronym. in Ezechiel. cap. 30.

modée demeura enchaîné dans la haute Egypte : Mais on peut assurer qu'il y demeura tout le tems de la vie de Tobie & de Sara , puisqu'il est dit , que le Démon une fois chassé d'un homme , ou d'une femme , par le remède qui est marqué ici , n'y revient jamais. *a Ita ut ultra non accedat ad eos.* Mais on ne peut pas dire qu'après ce terme , Dieu lui ait permis de nouveau d'exercer sa malice contre d'autres personnes ; c'est un secret que Dieu s'est réservé , & dont il ne lui a pas plû de nous informer.

On nous raconte des choses si prodigieuses d'un Serpent qui se trouve dans une grotte de la haute Egypte , qu'il est mal-aisé de se persuader qu'il n'y ait rien de surnaturel. Ce Serpent se voit dans une grotte de la montagne , vis-à-vis de la ville de Saara , environ cent lieuës au-dessus du Caire , sur le bord occidental du Nil. Il ne nuit à personne , on le touche , ou le caresse , on le tue , on le coupe en morceaux , on l'emporte à plusieurs journées de là , & après tout cela il se retrouve dans sa caverne tout en vie. Il paroît avoir du sentiment ; il va au-devant de certaines personnes , il les embrasse , & les enveloppe de ses plis ; il en fuit , & en évite d'autres : enfin si ce qu'on nous en dit , est vrai , il faut reconnoître dans cet animal quelque chose de miraculeux. Quelques personnes ont crû que ce pouvoit être le Démon Asmodée , enchaîné dans la haute Egypte. Il seroit à souhaiter qu'on sçût depuis quand il se fait remarquer en ces quartiers-là ; car les Anciens ne nous en ont rien appris , ou si tout ce qu'on en dit n'est pas un conte fait à plaisir , pour embellir un voyage , & pour amuser des Lecteurs crédules.

---

a Tob. vi. 8. | ge du Levant de Paul Lucas,  
b Voyez le voia- | Tom. 1. chap. 9. & 14.





# DISCOURS

## SUR LE LIVRE

### DE JUDITH.

LE LIVRE DE JUDITH ne comprend proprement que l'Histoire de la Délivrance de Bethulie , assiégée par Holoernes , General du Roy d'Assyrie. Nabuchodonosor , Roi de Ninive , ayant vaincu Arphaxad , Roi des Medes , conçut le dessein de se faire reconnoître pour Souverain , & pour seul Dieu de tous les Peuples du monde. Il envoya Holoernes avec une puissante armée , pour soumettre la Cappadoce , la Cilicie , l'Arabie , la Mesopotamie , la Syrie , la Phenicie , & la Palestine. Tout cela plia ; tout se soumit. Holoernes abolit par tout les marques de l'ancienne Religion , pour y faire recevoir le culte de Nabuchodonosor.

Les Juifs , instruits par le malheur de leurs voisins , & voyant que la soumission des autres peuples , n'avoit servi qu'à rendre leur ennemi plus fier , & plus insolent , prirent une résolution , qui paroissoit téméraire , & inconsidérée ; mais qui ne laissa pas de leur réussir. Bethulie , qui se trouvoit sur le chemin de l'Egypte , ferma ses portes , & tous les Hébreux demeurèrent dans leurs villes , sans faire la moindre démarche pour reconnoître Holoernes. Bethulie est assiégée. Les ennemis se saisissent sans résistance de tous les postes des environs , & en particulier , des sources qui fournissent de l'eau à la ville. Bien tôt elle est réduite à l'ex-

trémité. Le peuple en tumulte veut qu'on se rende & oblige les principaux Magistrats à promettre de livrer la ville dans cinq jours, s'il ne leur vient point de secours.

Judith, veuve de Manassé, connue par son rare mérite, & par la réputation de vertu qu'elle s'étoit acquise, fit appeler les premiers de la Nation, & leur remontra la faute qu'ils avoient faite, de prescrire un tems au secours de Dieu. Elle leur proposa la résolution qu'elle avoit prise de tenter la délivrance de son peuple, en allant elle-même dans le camp des ennemis. Elle part, revêtue de ses ornemens les plus riches, & les plus somptueux; & étant amenée devant Holofernes, lui parle avec tant de sagesse, & de présence d'esprit; avec tant de grâces, de charmes, que le Général, épris d'amour pour elle, ne pensa plus qu'à la gagner, & à contenter sa passion. Judith profita de ces dispositions d'Holofernes, consentit d'aller manger dans sa tente, & y demeura même seule, après le souper, avec lui: mais comme il s'étoit plongé dans le vin, Judith lui coupa la tête, pendant qu'il dormoit, & se retira secrètement dans Béthulie. En même tems le peuple fit une sortie avec de grands cris, afin que les Assyriens allant dans la tente d'Holofernes, pour recevoir ses ordres, s'aperçussent de sa mort; & que dans la consternation où cette vûë les devoit jeter, ceux de Béthulie tombassent sur eux & les missent en fuite. La chose s'exécuta comme Judith l'avoit prévu. L'armée Assyrienne voyant Holofernes mort, se dessipa en désordre. Les Juifs les poursuivirent jusqu'à Damas, & s'enrichirent de leurs dépouilles. Après cela Judith rendit de solennelles actions de grâces à Dieu par un Cantique qu'elle composa; & tout Israël se ressentit long-tems des suites de cette glorieuse journée.

L'Auteur du Livre de Judith est inconnu. C'est de quoi tous les Commentateurs conviennent. a Le tems auquel

a Vide Serar. Prolegom. in Judith. Huet. Demonstr. Evang. propos. 4. Natal.

Alex. Histor. vet. Testam. Dissert. 7. art. 4. Interpp. passim.

cette Histoire est arrivée , est aussi incertain , & on ne fait pas même en quelle Langue elle a d'abord été écrite. Les uns placent l'Histoire dont nous parlons , avant la Captivité de Babylone , sous le regne de Manassé ; d'autres , sous le regne Sédecias , Roi de Juda. D'autres la mettent après la Captivité , sous Darius , ou sous Xercés , ou sous Cambyfes. Enfin il y en a qui se tirent tout d'un coup de ces difficultes , en soutenant que ce Livre ne contient point une Histoire véritable ; mais une simple parabole , dans laquelle , sous des noms empruntez , on veut montrer la victoire de l'Eglise Juive contre ses ennemis , & en particulier , contre Antiochus Epiphanes. Mais il faut examiner tout cela avec plus d'étenduë.

La plupart des Interprètes conjecturent que le grand-Prêtre Joacim , ou Eliacim , dont il est parlé dans ce Livre, en est le véritable Auteur. On n'a point d'autre preuve de cette opinion , qu'une simple vrai-semblance. Les Prêtres Juifs autrefois avoient soin de recueillir tout ce qui se passoit de plus mémorable dans leur Nation. *a* Le grand-Prêtre Joacim a pris beaucoup de part à la délivrance de Béthulie. Il y a donc apparence qu'il en a écrit l'Histoire. Mais la foiblesse de cette preuve se fait assez sentir d'elle-même. Elle prouve trop , puisqu'il s'en suivroit que les grands-Prêtres seroient les Auteurs de tous les Livres historiques de l'Ecriture , dont l'Ecrivain ne paroîtroit pas. D'autres veulent que Josué , fils de Josédéch , grand-Prêtre des Juifs , l'ait écrite , & qu'elle soit arrivée de son tems , sous Cambyfes. *b* S. Jérôme *c* semble croire que Judith l'écrivit elle-même : mais il ne donne aucune raison de son sentiment. Ce qui est remarquable , c'est que quelque circonstancié qu'en soit le récit , l'Auteur ne s'est déclaré par au-

*a* Joseph. lib. 1. contra Ap-  
pion.

*b* Ita Pseudo-Philo. lib. de  
Temporib. Rab. Azarias,

Sixt. Sen. Juli. Roger. de  
Libb. Canonic. cap. 20.

*c* Jeronym. in Agg.   
v. 6.

un endroit ; & il n'y a aucune preuve qu'il ait été contemporain. Le contraire se peut même recueillir de ce qu'il assure que de son tems , la famille d'Achior étoit encore dans Israël, *a* & qu'on n'y célébroit encore la Fête de la victoire de Judith, *b* Expressions , qui naturellement désignent une chose passée depuis assez long-tems.

Si l'on pouvoit montrer quand on a commencé , ou quand on a fini de célébrer cette fête , on auroit quelque facilité de découvrir le tems de cette Histoire : mais on ne trouve cette solennité dans aucun ancien Calendrier , ni dans aucun ancien monument des Hebreux. Au reste , si l'on n'en peut rien tirer autre chose , il est sûr au moins que le Livre est très-ancien , puisqu'il parle d'une fête , dont les monumens que nous avons depuis la Captivité de Babylonne, ne parle point.

Ni Joseph , ni Philon , ni les Ecrivains des Livres du nouveau Testament , ne disent rien de Judith , ni de son Livre : mais ce silence ne doit pas faire beaucoup d'impression , puisqu'ils n'ont jamais fait profession de parler de tout ce qui s'est passé dans la Republique des Juifs , & que Joseph en particulier déclare qu'il s'est borné aux Livres qui sont écrits en Hebreux. *c* On remarque dans le nouveau Testament quelques passages, qui paroissent pris du Livre de Judith. Par exemple , 1. Cor. x. 9. 10. *Neque murmuraveritis sicut quidam eorum , & perierunt ab exterminatore.* Ce qui est fort semblable à ce qu'on lit dans Judith , VII. 24. 25. *Illi autem qui tentationes non susceperunt , ... & improperium murmurationis sue contra Dominum protulerunt , exterminati sunt ab exterminatore , & à serpentibus perierunt.* Et ce que sainte Elisabeth dit à la Sainte Vierge : *Benedicta tu inter mulieres* . semble tiré de l'éloge qu'Osias donne à Judith *Benedicta es tu , filia , à Domino Deo excelsa , pra omnibus mu-*

*a* Judith. XIV.

6.

*b* Judith. XXI. 31.

*c* Joseph. in Prolog.

Antiq. lib. X.

cap. 11.

Μοις. μιτὰ τὰς ἐπι-  
 ροπίας Βιόδου ἐπι-  
 τὴν ἐν τῷ βιβλίῳ

*libris super terram.* S. Jérôme a n'a pas douté que l'Original de cet Ouvrage n'ait été en Caldéen. Il dit que retranchant les variétés infinies qui se rencontroient auparavant dans les Exemplaires de Judith, il s'est borné au Texte Caldéen, qu'il a rendu en Latin, sans s'attacher servilement aux mots, mais au sens : *Magis sensum è sensu, quam ex verbo verbum transferens.* Que si ce Livre a été d'abord écrit en Caldéen, il y a toute apparence qu'il n'a été rédigé qu'au tems de la Captivité, ou même après le retour de Babylone, sur les Mémoires qui en avoient été écrits du tems de Manassé, & du grand-Prêtre Eliacim.

La version Grecque que nous en avons, est si différente de nôtre Vulgate, & par conséquent du Caldéen, que nous n'avons plus, qu'on ne peut pas dire que ces deux traductions ayent été prises sur le même Original; à moins que le Traducteur Grec n'ait voulu nous donner une paraphrase, & un récit orné de diverses circonstances prises de sa tête, au lieu d'une traduction vraie, & littéraire; ou à moins que S. Jérôme, qui se servit apparemment dans cette traduction, comme dans celle de Tobie, d'un Interprète, qui lui expliquoit en Hebreu, ce qu'il devoit mettre en Latin; à moins, dis-je, que S. Jérôme, ou l'Interprète, n'ayent abrégé exprés la narration, & n'y ayent ajouté quelque chose de leur, pour aider le sens: car il est malaisé de dire jusqu'où l'on doit étendre ce que dit S. Jérôme, qu'il s'est plus attaché au sens, qu'aux paroles de son Texte, puisque nous n'avons plus ce Texte. La version Syriaque est sûrement prise sur la Grecque, comme on peut s'en persuader, en les confrontant, & par quelques variétez qui se rencontrent entr'elles, causées par la diverse manière de lire certains mots Grecs. *b* Ceux qui ont travaillé à cette traduc-

*a* *Jeronym. Prefat. in Judith.*

*b* Par exemple, ch. viii. v. 21, le Grec lit *Ἐπιθεξόμενος*; mais le Syriaque a lû : *Ἐπιθεξόμε-*

*μ. 9m.* Nous recevons. Et au chap. ix. 2. Il a pris *μῆτρος*, un ruban, ou une ceinture virginalle, pour un ruban  lier les cheveux; une mitre.

tion , avoient des Exemplaires Grecs plus corrects que ceux que nous avons aujourd'hui. Les noms des villes y sont écrits assez exactement ; au lieu qu'ils sont presque tous corrompus dans nos Editions. Il y a aussi des endroits , ou surabondans , ou trop accourcis dans le Grec , qui sont un meilleur sens dans le Syriaque.

Quant à la variété des anciens Exemplaires Latins , dont S. Jérôme se plaint si fort , on peut se convaincre de la justice de ses plaintes , par les diversitez qui se rencontrent dans quelques anciens Manuscrits de la Vulgate , qui étoit en usage avant S. Jérôme , & qui sont venus jusqu'à nous & par les citations que l'on en trouve dans les Peres. L'Auteur de la nouvelle Edition de S. Jérôme , nous en a communiqué un Exemplaire , qui est assez semblable au Grec de l'Edition Romaine ; mais qui s'en éloigne aussi en plusieurs endroits. Dans d'autres passages , il est plus conforme à notre Vulgate , & s'éloigne du Grec. C'est cet Exemplaire que nous citons sous le nom d'ancienne version Latine , ou Italique , ou d'ancienne Vulgate. Les anciens Peres citent ordinairement Judith , suivant le Texte Grec ; mais il y a encore entr'eux quelque diversité. Par exemple , Origènes *a* cite ces paroles de Judith ; *Prævaricationem invocabo* , & *invocavit prævaricationem* , qui ne sont ni dans notre Vulgate , ni dans le Grec. S. Fulgence *b* donne la généalogie de Manassé , époux de Judith , qui ne paroît nulle part ailleurs. Il y a même quelques Savans , qui doutent que le Texte Latin de Judith , que nous ayons aujourd'hui , soit le même que celui de S. Jérôme. Ils remarquent certaines façons de parler , qui sentent plutôt une traduction faite immédiatement sur le Grec , que sur le Caldéen. Par exemple , ce qu'on lit au Chap. ix. 13. *Percute eum labiis charitatis mea* , semble une faute , produite par une mauvaise leçon du Grec , où l'on a lû *Agapés* , au lieu d'*Apatés* , comme nous le lisons dans les Exemplaires Grecs , & comme y a lû le Sy-

*a* Origen. homil. 19. in Jerem. | *b* Fulgent. ep. 2. ad Gallam.

riaque. Il est de même de l'huile de *myrre* : *Unxit sa myrro optimo*, Judith x. 3. ou comme lisoient les anciens Exemplaires, *myrro optimo* ; ce qui vient aussi du Grec *myron*, qui signifie du parfum. Le nom de *mitra*, dans le même verset, paroît aussi tiré du Grec.

Les Juifs avoient l'Histoire de Judith en Hebreu, dès le tems d'Origènes : *a* mais peut-être que sous le nom d'*Hébreu* il faut entendre la Langue Caldéenne, qui, dans les derniers tems, est souvent confondüe avec l'Hébraïque. Si les Juifs eussent eu l'Original en Hebreu, ou même quelque bonne Copie du tems de S. Jérôme, ce Pere ne l'auroit point ignoré ; & n'auroit pas manqué de s'en servir, & de nous en informer. Puis donc qu'il fut contraint de le traduire sur le Caldéen, c'est qu'il n'étoit qu'en cette Langue parmi les Juifs. Sebastien Munster *b* dit qu'il ne doute pas que les Juifs de Constantinople, qui ont aujourd'hui ce Livre en Hebreu, ne l'ayent fait imprimer en cette Langue : mais il se trompe apparemment, puisque jusqu'ici on ne l'a point vü imprimé. Ainsi nous ne pouvons rien dire de sa ressemblance, ou de sa diversité, comparée avec la Vulgate, & avec la traduction Grecque.

Le tems auquel arriva l'Histoire de Judith, est le point le plus contesté, & le plus difficile de cette controverse, & celui d'où dépend principalement la solution des autres difficultez, qu'on forme sur le Livre que nous examinons. Si une fois l'on pouvoit fixer une époque certaine de cet événement, nos adversaires n'auroient presque plus rien qui les empêchât de recevoir ce Livre pour authentique, & de mettre cette Histoire au rang de toutes les autres de l'ancien Testament. L'ancienne tradition des Hebreux, du tems d'Eusebe, *c* étoit que le second Nabuchodonosor, dont il est fait mention dans Judith, étoit Cambyfes ; & que l'é-

*a* Origen. ad African.

*b* Munster. Prefat. in Tob. Hebraum.

*c* Euseb. Chronic. Καυβύσης φασί  
 παρ' Εβραίων δούπερ Ναβουχοδονοσο  
 ης ληθσαι, ἰφ' ἢ τῆν καὶ τὴν  
 ἰσραὴλ λίγουσιν μνηστῆσαι.

toit sous son regne que cette Histoire étoit arrivée. Cette opinion a été fort suivie. *a* On la trouve dans Suidas, *b* dans Bède le Vénéral, dans Raban Maur, dans Glycas, dans Othon de Frisingue, dans Hugues le Cardinal, dans Liran, dans l'Histoire Scolastique, & dans divers autres Auteurs. S. Augustin *c* n'exprime pas le nom du Prince, & il met l'Histoire entre Cyrus, & Darius. Or entre ces deux Princes, il n'y a que Cambyfes. Mais cette opinion est insoutenable par plusieurs raisons. Premièrement, la Capitale de Cambyfes étoit non pas Ninive, mais Babylone. 2. Cambyfes ne regna que sept ans, & trois mois, *d* & Nabuchodonosor ne commença la guerre contre Arphaxad, que la treizième année de son regne. 3. Enfin toutes les provinces dont Holofernes fait la conquête dans le Livre de Judith, étoient constamment assujetties à Cambyfes, dès le commencement de son regne, & lui demeurèrent toujours soumises, & la Judée en particulier lui obéissoit. Et par conséquent on ne peut entendre ceci de Cambyfes.

D'autres soutiennent que cette affaire se passa sous Xercés. Jules africain, cité dans Suidas, *e* apuye cette opinion. Torniel, *f* Ribera, *g* le Pere Alexandre, *h* & quelques autres, la suivent aussi. Ils disent aussi que Xercés, après le retour de sa malheureuse expédition contre la Grece, tomba dans le mépris de ses ennemis, & de ses propres sujets. Nabuchodonosor, qui gouvernoit pour lors à Ninive, se revolta contre ce Prince, fit la guerre à Arphaxad, Roi des Médes, & le vainquit, ce qui lui ayant enflé le cœur, il conçut l'envie de se faire reconnoître par toutes les Provinces du monde. Mais tout cet édifice, tout ce prétendu Empire de Nabuchodonosor à Ninive, est une pure

*a* Hist. Schol. Dion. Carthus.

*b* Suidas, verbo Holofernes.

*c* Aug. lib. viii. cap. 26.

de Civit.

*d* Herodot. lib. 3. cap. 66.

*e* Suidas, verbo Judith.

*f* Torniel. ad an. mund. 3572.

*g* In Nahum. 11.

*h* Nestal. Alex. Hist. V. T.

Dissert. 7.

supposition. Torniël, qui l'avance sans aucune preuve, ne doit pas en être crû sur sa parole. Nous lisons bien dans Justin, *a* qu'*Ariabanus*, un des Gouverneurs des Provinces de Xercés, voyant ce Prince déchû de son autorité, se flatta d'arriver à la souveraine puissance : mais Justin ne donne à ce Gouverneur ni le Royaume des Médes, ni celui de Ninive. En matière d'Histoire, on ne doit plus faire aucune attention aux autres raisons, qu'elques plausibles qu'elles paroissent, dès qu'on a fait voir que le principal personnage, sur lequel tout doit rouler, ou ne subsiste point, ou est absolument incertain, comme l'est Nabuchodonosor dans cette hypothèse.

*Estius*, *b* & quelques autres, reculent cette Histoire jusqu'au tems de Darius, fils d'Hystaspe, qui permit qu'on travaillât au Temple de Jérusalem, & qu'on l'achevât ; car il paroît certain qu'alors le Temple étoit achevé, & subsistoit. *Sulpice Sévere* *c* veut qu'elle soit arrivée encore plus tard, c'est-à-dire, sous le regne d'artaxercés Ochus. On fonde cette opinion principalement sur le naturel violent, & cruel d'Ochus, & sur le nom de son Eunuque Bagoas, qui le mit à mort. Ce Prince aima la guerre, & la fit en Egypte. Il prit Jéricho, emmena captifs un très-grand nombre de Juifs. *d* Mais les autres circonstances ne quadrent pas. Bagoas étoit un nom commun à tous les Eunuques ; & celui qui est nommé dans Judith, étoit Eunuque d'Holofernes & non pas de Nabuchodonosor. De plus, comment accorder le regne de Darius, fils d'Hystaspe, ou celui d'Ochus, avec la vie de Nabuchodonosor ? Ces Princes regnoient-ils à Ninive ? Déclarèrent-ils la guer-

<sup>a</sup> Justin. lib. 3. Xercés Rex Persarum, terror antea gentium, bello in Gracia infeliciter gesto, etiam suis contemptui esse cepit. Quippe Ariabanus prefectus ejus,...

in spem regni adductus est.

<sup>b</sup> Estius in Judith 1.

<sup>c</sup> Sulpit. Sever. lib. 2. Hist. sacr.

<sup>d</sup> Solin. c. 35. Syncell. Jul. Afric. Orof. l. 31. c. 7.

re au Roi des Médes ? Etoient-ils Rois des Assyriens ? Firent-ils la conquête de la Cappadoce , de la Cilicie , de la Syrie , de l'Arabie , de la Mésopotamie , de la Phénicie ? Et toutes ces Provinces ne composoient-elles pas l'Empire qu'ils avoient reçu de leurs Ancêtres ?

L'opinion la plus suivie , & presque la seule qui soit aujourd'hui en vogue parmi les meilleurs Chronologistes , est que l'Histoire dont nous parlons , arriva avant la Captivité : mais on se partage encore sur cela. Les uns la placent sous Manassé , & les autres sous Sédécias. Genébrard s'est déclaré pour ce dernier sentiment. Il croit que le grand Nabuchodonosor envoya Holofernes en Judée , la treizième année de son regne , & qu'il y vint lui-même six ans après , prit Jérusalem , & ruina le Temple. Mais il y a bien des choses à dire contre cette opinion. Comment expliquer dans cette hypothèse cette longue suite d'années , qui s'écoulèrent depuis la victoire de Judith , jusqu'à sa mort , & qui dura encore long-tems après sa mort ? *b* Ceux qui la placent sous Manassé , sont divisés entre eux. Il y en a qui croient *c* que ce fut pendant que ce Prince étoit prisonnier à Babylonne. L'écriture semble insinuer ce sentiment , par son silence à l'égard du Roi qui regnoit alors en Juda. Il ne paroît point à la tête des affaires. C'est le grand-Prêtre Eliacim , ou Joacim , qui est chargé du gouvernement , *d* qui envoie ses ordres , qui pourvoit au besoin de l'Etat , & qui vient féliciter Judith , comme au nom de toute la Nation. D'autres veulent qu'elle soit arrivée peu après le retour de ce Prince. Ils attribuent son inaction , partie à des vûes de prudence , & de politique , qui l'empêchoient de se déclarer trop ouvertement contre le Roi d'Assyrie , & partie à un esprit

*a* Salian. ad annum mundi

3335. Genebr. Uffer. Vide

*Scrar. in Judith. 2. qu. 2. 3.*

*b* Judith. xvi. 30.

*c* Vide Melchior Can. Bel-  
larm. Huetium.

*d* Judith. iv. 5. 6. 7. 11. 5.  
9. 10.

de penitence , & de retraite , qui l'éloignoit des affaires , & le tenoit dans l'humiliation , & dans la douleur. Nous nous sommes determinez pour ce dernier sentiment , parce qu'il nous paroît le plus vrai-semblable , & le mieux fondé.

De toutes ces varietez , résulte une autre difficulté sur la personne du grand-Prêtre , sous lequel tout ceci s'est passé : mais nous traiterons cet article dans la Dissertation sur la succession des grands-Prêtres des Juifs.

On attaque *a* encore ce Livre par deux endroits importants , & qui ne vont à rien moins qu'à en détruire toute l'autorité. On prétend 1. que c'est un Livre apocryphe , & sans aucune force dans les contestations sur les matières de Religion ; & 2. que l'Histoire qu'il contient , n'est nullement réelle , & véritable ; mais une simple fiction , ou si l'on veut , une parabole , belle , édifiante , bien entendue , bien conduite , mais dénuée de vérité ; & que c'est perdre le tems , de prétendre en expliquer toutes les parties , par rapport à l'Histoire generale , ou particulière des Juifs , ou des Assyriens. L'Auteur ne s'est , disent-ils , assujetti ni à l'ordre des tems , ni à l'exactitude de la Géographie , ou de la Chorologie. Il s'est contenté de conserver le caractère propre des Personnages qu'il fait paroître sur la Scene. La Pièce fut composée , dit Grœtius , *b* du tems de la persécution d'Antiochus Epiphane , & avant que ce Prince eût souillé le Temple , en y plaçant une Idole. L'Auteur vouloit rassurer les Juifs par l'esperance d'un prompt secours. *Judith*, *c* signifie la Judée ; *Béthulia*, *d* le Temple , ou la Maison de Dieu. Le glaive qui sort de Béthulie , ce sont les prières des Saints. *Nabuchodonosor* designe le Démon ; & *l'Assyrie*, le faste , ou l'orgueil. Antiochus Epiphane est l'instrument dont se sert le Demon. L'Ecrivain

*a* Anabaptista , Luther ,  
Vittaker , Chytraeus , Be-  
roald. Reineccius , &c.

*b* Grot. Prefat. Com-

ment. in Lib. Judith.

*c* Iudæa. Iehudith.

*d* Beth él jah. Domus  
Domini Dei.

dont nous parlons , l'a désigné obscurément sous le nom d'*Holofernes* , qu'on peut traduire par : l'*Huissier* , ou le Satellite du serpent. a Le grand-Prêtre *Eliacim* , ou *Joakim* , b signifie que le Seigneur nous suscitera un défenseur , au viendra lui-même à nôtre secours. Judith est depeinte comme une veuve d'une rare beauté , & d'une vertu reconnue. Telle étoit la Judée dans la conjoncture de la persécution d'Antiochus. Elle se vante dans le corps de cet Ouvrage , c de n'avoir point imité les prévarications de ses Peres , & de n'avoir point adoré de Dieux étrangers.

Tout cela est inventé sans doute avec beaucoup d'industrie , & d'esprit : mais après tout , ce n'est qu'un jeu d'esprit , & une conjecture , qui toute subtile , & toute heureuse qu'elle puisse être , ne pourra jamais parvenir au moindre degré de vérité , & de certitude , tandis qu'elle n'aura pas de preuves positives , & de fait. On peut par un *negotio* renverser tout ce joli édifice de Grotius , & lui montrer , en suivant sa méthode , que l'Histoire du Patriarche Joseph , par exemple , que celle de Moÿse , celles de David , & de Salomon , ne sont que des paraboles , non plus que celle de Judith. Les allusions ne manquent jamais , quand on s'est mis dans l'esprit de trouver quelque mystère , ou quelque figure dans un fait historique. Les Histoires qu'on vient de citer , ne sont pas racontées d'une manière plus suivie , ni plus circonstanciée , que celle de Judith. Si donc celles-là sont incontestablement vraies , pourquoi celle-ci ne le seroit-elle pas aussi ? Il faut trouver dans Judith des faits , ou des circonstances incompatibles avec les véritables Histoires des Juifs , & reçûes de tout le monde , si l'on veut acquérir le droit de la traiter de parabole , & de fiction. Et c'est en effet à quoi n'ont pas manqué ceux qui nous contestent la vérité de l'Histoire de Judith. Ils ont fait tous

a *halpher nachach* , Lictor Serpentis , seu Diaboli.

b *Ejihakim* , ou *Ioakim*.

*Dominus exurgens* , suscitabit , supple , auxiliatorem.  
c *Judith*. VIII. 18.

leurs efforts , pour y découvrir des fautes , & des contradictions.

Ils prétendent que dès le premier pas , l'Ecrivain se tra- hit lui-même, en parlant d'un Nabucodonosor, Roi des Assyriens, quoique l'Histoire nen connoisse aucun de ce nom à Ninive, mais seulement à Babylone. Il parle aussi d'un Arphaxad, fondateur d'Ecbatanes, contre le témoignage d'Hérodote, qui appelle Déjocés le fondateur de cette fameuse ville. *a* Il veut qu'Arphaxad ait été vaincu, & tué par Nabucodonosor, quoique Déjocés soit mort dans une heureuse veillesse, après un regne très-long, & très-glorieux. Les divers endroits, où la bataille entre Nabuchodonosor, & Arphaxad, fut livrée, sont mal entendus, & mal concertez. Ce sont des lieux ou inconnus, ou trop éloignez les uns des autres. De plus il ya des fautes dans la date de cet événement, le Latin portant la treizième année de Nobuchodonosor, & le Grec la dix-septième. *b* Après avoir parlé de ces deux Princes, qui ont dû vivre avant la Captivité, l'Auteur fait parler, & agir dans le reste du Livre, Judith, le grand-Prêtre, & Achior même, comme vivant après la Captivité, & après le rétablissement du Temple. *c* Il ne dit rien du Roi de Juda, ni de ses Officiers d'armées. C'est le grand-Prêtre seul qui gouverne tout, conjointement avec son Sénat. Ce Sénat, ou Sanhédrin, comme la nomment les Juifs, est, à ce qu'on croit, une invention nouvelle, & tout au plûtôt, du tems des Maccabées. Le même Auteur, par une faute de jugement, qu'on ne doit pas excuser, nous dépeint Holofernes suivant toutes les pratiques des Perses, quoique les Perses fussent à peine connus du tems du prétendu Nabuchodonosor. Voilà donc des contradictions visibles, & des faits incompatibles. Voilà les tems confondus ; l'Empire d'Assyrie d'avant la Captivité, entremêlé

*a* Herodot. lib. 1. cap. 8. 9.

*b* Voyez le Grec,

ch. 1. 1... 12. & 11. 1.

*c* Voye le ch. 25. 2.

& 22. & v. 22. 23.

avec celui des Rois de Juda , confondu avec le tems du gouvernement des grands-Prêtres , après le retour de Babylone.

Les fautes de Geographie se font encore plus remarquer dans cet Ouvrage. L'Auteur place Bethulie pres de Baal-méon , & de Bethmaïta , de Dothaïm , & pres de la vallée d'Esdrelon , & du torrent de Ciffon , ce qui est insoutenable , en plaçant Bethulie dans la tribu de Simeon , & sur le chemin de la Judée en Egypte. Il parle de quantité d'autres villes , dont on n'a aucune connoissance , ou qui étoient tres-éloignées de la vraie Bethulie. Si on veut s'en rapporter à l'Auteur , Holofernes aura conquis plus de pays en trois mois , qu'un autre n'en pourroit visiter avec une armée aussi nombreuse que la sienne , en aussi peu de tems. Apres avoir parcouru tant de Provinces , & avoir subjugué tant de peuples par la seule terreur de son nom , une bicoque l'arrête ; il demeure plus d'un mois , ou même plus de deux mois , selon le Grec , devant Béthulie , sans faire le moindre ouvrage , sans donner un assaut ; en un mot , sans tenter d'autres entreprises contre la ville , que de se saisir de ses fontaines. Il raconte aussi qu'Holofernes , fit rompre l'aqueduc , qui conduisoit l'eau dans la ville ; comme si l'eau montoit de bas en haut par les aqueducs , ou par les canaux. Pendant qu'Holofernes demeure tranquille devant Bethulie , sans faire le moindre mouvement , le grand-Prêtre des Juifs se remuë , & donne dans tout le pays les ordres nécessaires pour lui résister. La Genealogie de Judith est toute confonduë. On ne voit que très-peu de ressemblance entre les divers Textes. On fait descendre Judith de Siméon , & de Ruben ; ce qui est contraire à l'Histoire. On met le tombeau de Manassé , époux de Judith , entre Baal-meon , & Dothaïm , *b* quoique la Vulgate assure en deux endroits qu'il fut enterré à Béthulie. On fait parler , & agir Judith d'une manière qui fait peu d'honneur à sa vertu , & à

*a Vide Judith. 8. 2.*

*b Ibid. 4. 3.*

la Religion , *a* en lui mettant dans la bouche plusieurs mensonges , & la representant comme une femme sans pudeur qui veut inspirer de la l'amour à Holofernes , & qui repond à ses declarations de tendresse avec trop peu de pudeur. Le recit de la maniere dont Judith fut introduite dans la tente d'Holofernes , est embarrassé. *b* Le Grec fait sortir Holofernes , & introduire Judith en même tems. Enfin il y a un si grand nombre de varietez considerables, entre le Latin , & le Grec de ce Livre , *c* qu'on ne peut s'empêcher de concevoir quelque soupçon contre la fidelité , au moins de ceux qui ont traduit cette Histoire. Si S. Jerôme , & le traducteur Grec ont eu le même Original , ils sont coupables l'un , ou l'autre d'une très-grande infidelité ; & s'ils ont eu des Originaux divers , comment la même chose a-telle pu être rapportée en tant de manieres differentes ?

Voilà les principales objections qu'on peut faire contre la verité del'histoire de Judith. Maistout cela n'a pas embarrassé les Ecrivains Catholiques. Il s'en est trouvé un grand nombre , qui y ont s'avamment repondu , & qui ont entrepris de montrer qu'il n'y a rien d'incompatible dans cette Histoire , ni avec l'Ecriture , ni même avec l'Histoire profane. Sixte de Sienne , *d* Bellarmin , *e* Serarius , *f* M. Huet , Evêque d'Avranches , *g* & depuis encore , le Pere de Montfaucon , *h* dans un Ouvrage exprés , ont traité cette matiere avec beaucoup de solidité. Nous avons tâché dans nôtre Commentaire de satisfaire à la plupart de ces objections , & nous nous contenterons d'y repondre ici succinctement. Le nom de Nabuchodonosor donné à un Roi de Ninive ,

*a* Voyez les chap. ix. & xi.

*b* Chap. x. 17. 19.

*c* Comparez les chap. viii. & ix. & xiiii. & xiv.

*d* Sixt. Sen. Bibl. sacr. lib. 8.

*e* Bellarmin, de Verbo Dei ,

lib. 1. cap. 12.

*f* In Judiib. Prolegom.

*g* Huët. Demonst. proposst. 4.

*h* D. Bernard de Montfaucon , Verite de l'Histoire de Judith.

est une faute contre l'exacritude rigoureuse de l'Histoire ; cela est vrai en un sens : mais dans l'usage , & le stile des Juifs , il n'y a rien dans cela que de très-veritable. Depuis la Captivité , ils appelloient du nom de Nabuchodonosor , les Princes qui regnoient au-delà de l'Euphrate. Cela est si vrai , que Tobie donne le nom de Nabuchodonosor à Nabopolassar , & celui d'Assuérus à Astyagés. *a* Et Esdras , dont personne ne conteste la verité , donne à Darius , fils d'Hystaspe , le nom de *Roi d'Assur* , *b* quoi-qu'alors la Monarchie d'Assyrie fût réunie à celle des Perses. Enfin nous verrons dans Ester le nom d'Assuérus donné à Artaxercés. Et dans tout l'ancien Testament , les Rois d'Egypte ne sont-ils pas ordinairement désignez sous le nom de Pharon ? Il n'est donc pas étrange de trouver ici le nom de Nabuchonosor , au lieu de Saolduchin. L'Ecrivain vivoit dans un tems , où le nom , & la réputation du grand Nabuchodonosor , avoit comme éclipsé les noms de tous ses prédécesseurs.

Le systéme d'Histoire que nous suivons , est fondé sur le récit des meilleurs Historiens. Le regne d'Assaradon à Babylone , où Manassé avoit été mené captif , n'est nullement incompatible avec celui de Nabuchodonosor à Ninive. On convient qu'en ce tems là , il y avoit des Monarques dans l'une , & dans l'autre ville. S'il y a de la variété dans les dates des années de la guerre entre Nabuchodonosor , & Arphaxad , & s'il paroît du mal-entendu dans les lieux divers , où se donna la bataille entre ces deux Princes ; c'est que la guerre dura quelques années , & qu'il se livra plus d'une bataille , & en plus d'un endroit.

Il faut distinguer dans Juda des captivitez , & des dispersions particuliéres , & passagères , d'avec d'autres captivitez plus longues , & plus générales. De plus il est bon de le dire ici une fois ; la version Grecque est chargée de quelques circonstances , & de quelques noms de villes ; de quelques dates , & de quelque noms propres , qui ne se lisent

*a* Tob. ult. v. 16. & seq. in Græco. | *b* 1. Esdr. vi. 22.

point dans la Vulgate , & qui n'étoient pas apparemment dans l'Original. Nous ne nous croyons pas obligez de défendre ni les fautes, ni les gloses des Copistes, ou des Correcteurs trop aventuriers, & trop téméraires. <sup>a</sup> Cette réponse regarde principalement l'objection qu'on forme contre divers noms de villes, ou inconnus, ou embarrassés; contre la genealogie de Judith, le tombeau de Manassé, & d'autres choses pareilles. Si nous avions l'Original Caldéen, nous pourrions juger de la ressemblance des versions; mais ne l'ayant pas, il ne seroit pas juste de rejeter une Histoire, qui a tous les caracteres d'un événement fort réel, & fort véritable, à cause de quelques fautes de Copistes, qui en embarrassent le Texte. Combien d'Auteurs anciens Grecs, & Latins, seroient aujourd'hui rejettés, & dans l'oubli, si d'habiles gens n'avoient donné leurs soins à purger leurs Textes des fautes que l'ignorance, la barbarie, & la témérité des Copistes y avoient fait glisser? Si l'on avoit un grand nombre d'Exemplaires anciens de la version Grecque, on pourroit peut-être, en les comparant les uns aux autres, les purger d'une partie des fautes qui s'y remarquent. La version Syriacque, qui est plus correcte en beaucoup d'endroits, que nos Editions Grecques, parce qu'elle est prise sur de meilleures, & de plus anciennes Copies, nous fait voir ce que nous pourrions espérer, si nous avions des Exemplaires en plus grand nombre, & de meilleure main. Et que seroit-ce si nous avions les Originaux? On verroit tout d'un coup disparaître les différences sur les noms de lieu, sur le nombre des années, & sur je ne sai combien de circonstances embarrassantes.

Holofernes suit, dit-on, en beaucoup de choses les manières des Perses; cela peut être: mais ces manières des Perses leur étoient communes avec les Rois d'Assyrie. Les Grecs, de qui nous tenons quelques particularitez touchant

---

<sup>a</sup> *Bellarmin. lib. 1. cap. 12. de Verbo Dei. Serax. in Judith. VIII. q. 1.*

les mœurs, & les usages des Orientaux, n'ont écrit que depuis le règne des Perses, n'ont connu qu'eux, n'ont parlé avec quelque détail, & quelque exactitude, que des Perses. Les autres Monarchies ne leur étoient presque connues que de nom. Mais s'ensuit-il de-là, que ce qu'ils nous ont appris comme propre aux Perses, n'ait véritablement été en usage que chez eux ? On se récrie sur la rapidité des conquêtes d'Holofernes, & sur la grande étendue de pays qu'il a parcouru : mais on doit remarquer que dans toute son expédition, il ne rencontra proprement de résistance que dans la Judée. Il s'attendoit bien à en trouver davantage en Egypte. C'est ce qui l'obligea à demeurer quelque tems dans la Palestine, pour ramasser ses troupes, & pour leur donner du repos, & du rafraîchissement. C'est ce qui l'empêche de presser le siège de Béthulie, pour ne pas fatiguer ses troupes, en combattant contre des rochers, & des hauteurs inaccessibles, & contre un peuple opiniâtre, & capable de ruiner son armée dans un pays montueux, & presque impraticable, à l'égard de la conduite de Judith, quoi qu'un très grand nombre de savans Interprètes aient tenté de la justifier par des raisons très-probables, nous n'avons pas crû devoir nous engager absolument dans leur parti. La bonne foi nous oblige d'avouer qu'il y a quelques taches dans la conduite de Judith ; qu'elle auroit pû ne pas mentir, & s'exposer moins avec Holofernes. Mais la manière dont elle se prépare à cette action, le miracle dont Dieu l'accompagne, le succès dont elle est suivie, nous répondent que ce dessein venoit de Dieu, & semblent même nous persuader qu'il lui en avoit inspiré jusqu'aux moyens. De quoi nous ne voudrions pourtant pas répondre.

Mais quand nous serions réduits à reconnoître, ce qui n'est pas, qu'il y a dans ce Livre des difficultez auxquelles on ne peut pas raisonnablement satisfaire, qu'en pourroit-on inférer contre sa vérité, ou son authenticité ? Il nous seroit toujours libre, & aisé d'en rejeter la faute sur la corruption des Exemplaires, où l'on ne peut pas nier qu'il se soit glissé quelques fautes. Et de plus, où est le Livre, ou sacré,

ou profane , qui n'ait pas de ces prétendues incompatibilités , qui ne sont fondées que sur l'ignorance où nous sommes de l'Histoire ancienne , tant des peuples étrangers , que des Hebreux ? Si nous avions dans leur entier les anciennes Annales des Rois de Juda , & d'Israël , qui sont si souvent citées dans l'Écriture , combien de lumières n'en tirerions-nous pas ? Si les anciens Mémoires de la Nation Juive , où l'on écrivoit tout ce qui se passoit de mémorable parmi eux , étoient passez jusqu'à nous , combien y auroit-il de disputes assoupies , & de difficultez dissipées , & évanouïes ? J'en dis autant des anciennes Histoires des Caldéens , des Perses , des Assyriens , des Médes , des Egyptiens ; car tous ces peuples étoient très-soigneux de leurs Histoires , comme l'Écriture même nous l'insinuë. « Est-il juste de condamner de faux une Histoire , que l'Antiquité nous a donnée pour authentique ; que les Juifs , chez qui elle s'est passée , tiennent pour véritable ; qui renferme même des caracteres incontestables de vérité ? par exemple , ce que dit l'Auteur , que de son tems , la famille d'Achior étoit encore distinguée parmi les Juifs , & que la fête de la victoire de Judith s'y célébroit ; qui nomme les lieux , & les personnes , avec une extrême exactitude ; qui marque scrupuleusement les dattes , & les circonstances , & qui nous conserve un Cantique composé dans cette occasion par Judith même ?

Au reste quand la force des raisons de nos adversaires nous auroit forcé à reconnoître , que l'Histoire de Judith ne contient qu'une parabole , ou une Histoire faite à plaisir pour affermir les Juifs dans leurs afflictions , & pour leur donner un modèle de vertu dans la personne de Judith , nous ne voyons pas quel avantage ils en pourroient tirer contre nous , & contre l'authenticité de ce Livre. En seroit-il pour cela moins Divin , moins inspiré , & moins l'ouvrage du S. Esprit ? Les Peres qui l'ont cité , les Conciles qui l'ont reçu dans le Canon des Ecritures sacrées , l'Eglise qui l'au-

torise , & le reçoit , seroient-ils pour cela dans l'erreur ; & la Religion en souffriroit-elle le moindre dommage ? Le nouveau Testament est plein de paraboles. L'on en trouve aussi un grand nombre dans l'ancien. Ces paraboles sont quelquefois racontées dans un si grand détail , & avec un si grand nombre de circonstances , que l'on les prendroit pour de véritables Histoires. Et en effet quelques habiles gens ont prétendu qu'il y avoit souvent plus qu'une simple figure, & que le Sauveur y vouloit marquer quelque événement réel. Mais enfin en rigueur , on n'a aucune preuve que ce soit autres choses que des paraboles. Quand Nathan parle à David d'un riche qui prend la brebis du pauvre , pour en servir la chair à un ami qui lui étoit venu ; *a* quand la femme de Thecué dit à ce même Prince qu'elle avoit deux fils , qui s'étoient batus , & dont l'un étoit demeuré mort sur la place , & que la Justice vouloit lui ravir celui qui restoit en vie , pour le faire mourir ; *b* quand JESUS-CHRIST nous parle du Lazare , du mauvais Riche , *c* & de cet homme qui tomba entre les mains des voleurs entre Jerusalem , & Jéricho , *d* personne ne croira la Religion fort intéressée à soutenir que ce sont de simples figures , ou à réfuter l'opinion contraire . Cependant personne n'en conteste l'authenticité , & la verité. Ce sont d'excellentes instructions, cachées sous les voiles de ces expressions figurées. A moins qu'on ne montre la fausseté des maximes , ou le danger de la Doctrine , qui y sont renfermées , on ne donnera jamais aucune atteinte, qui porte directement contre ces discours , ou contre les Livres qui les contiennent. C'est ce qu'à bien remarqué le Chef de ceux qui nous contestent la verité de cette Histoire. *e* Le Livre , dit-il , est beau ; il est bon , saint , utile , & digne d'être lû avec beaucoup de soin par les Chrétiens. Ce qu'il renferme , doit être reçu

• 2. Reg. XII. I. 2.  
 & seq. -  
 b 2. Reg. XIV. 6.

c Luc. XVI. 20.  
 d Luc. X 30. &  
 seq.

e Luther. Prefas.  
 in lib. Judith. Ger-  
 manicè.

comme des discours d'un saint Poëte , ou d'un Prophète animé du S. Esprit , qui nous instruit , par les personnages qu'il fait comme paroître sur le théâtre , pour nous parler en son nom. Si l'action de Judith , dit-il , un peu plus haut, se pouvoit justifier par des preuves tirées des Histoires certaines , & incontestables , ce Livre meritoit sans doute d'être reçu dans le nombre des Ecritures saintes , comme un excellent Ouvrage.

Or le Livre de Judith ne renferme rien de contraire aux Histoires authentiques , & il a tous les caractères d'un récit fidèle événement d'un véritable , & réel , comme on a tâché de le faire voir jusqu'ici ; il faut donc le recevoir comme une Histoire certaine , & indubitable. Il est aisé de montrer aussi qu'il ne manque pas de cette authenticité extrinsèque , qu'il tire de l'acceptation de l'Eglise , & de la réception qu'on a fait au nombre des Ecritures sacrées, & canoniques. Il faut avouer que la chose n'a pastoujours été bien déterminée , & que plusieurs Anciens l'ont mis au nombre des Ecrits apocryphes, dont l'autorité n'étoit pas reçue dans l'Eglise. On ne le trouve pas dans les Catalogues des divines Ecritures , donnez par Mélicon , par Origènes , par S. Athanase , dans son Epître Pascale , par S. Hilaire , par S. Grégoire de Nazianze , par S. Cirille de Jerusalem , & par le Concile de Laodicée. Origènes , dans sa Lettre à Africanus , dit expressément , en parlant de ce Livre , que les Juifs ne s'en servent point , & qu'ils le rangent parmi les apocryphes. S. Jérôme reconnoît , qu'à la vérité l'Eglise lisoit Judith pour l'édification des Fideles ; mais qu'elle ne la recevoit pas parmi les divines Ecritures , & n'employoit pas son autorité dans les controverses de Religion : *a* *Legit ad adificationem plebis , non ad autoritatem Ecclesiasticorum Dogmatum confirmadam.* Il dit ailleurs , *b* que les Juifs lisent ce Livre parmi les apocryphes , ou , suivant plu-

*a* Ieron. Prefat. in Libb. Salomon.

*b* Prefat. in Iudith. ex nov. edit.

seurs Exemplaires, *parmi les hagiographes* ; mais qu'il ne tiennent pas son autorité, propre à confirmer les points contestez de Religion. Ils ne laisse pourtant pas de le recevoir comme une Histoire veritable, qu'ils conservent écrit en Caldéen.

Mais avant S. Jérôme, plusieurs anciens Peres l'avoient citée comme Ecriture Canonique. S. Clément Pape l'a cité dans son Epître aux Corinthiens. L'Auteur des Constitutions Apostoliques, sous le nom du même S. Clement, Origènes, *a* Africain, S. Clement d'Alexandrie, *b* Tertullien, *c* & S. Ambroise, *d* en apportent des passages, & se servent de l'exemple de Judith dans leurs instructions publiques. S. Jérôme le cite lui-même. *e* Il reconnoît que ce Livre avoit été reçu par le Concile de Nicée ; non pas que ce Concile en eût fait un Canon exprés, au moins l'on n'en produit point ; mais apparemment parce que les Peres de ce Concile citèrent quelques passage de cet Ouvrage. *f* S. Anathase, ou l'Auteur de la Synopse, sous son nom, en donne le précis, comme des autres Livres de l'Ecriture. S. Augustin, *g* & toute l'Eglise d'Afrique, *h* le recevoient dans le Canon ; Le Pape Innocent. I. dans son Epître à Exupère, & Gélasé dans le Concile de Rome, le reconnoissent aussi pour Canonique, Il est cité dans S. Fulgence, *i* & dans deux Auteurs anciens, dont les Sermons sont imprimez dans l'Appendice du cinquième Tome de S. Augustin. *k* Enfin le Concile de Trente *l* a confirmé le Livre de Judith dans la possession où il étoit, de passer pour Ecriture Divine, & Canonique.

*a* Origen. homil. 19. in Jerem.  
 & lib. 3. in Iohan.

*b* Clem. Alex. lib. 4. Strom.

*c* Tertull. de Monogam. c. 17.

*d* Ambros. lib. 3. de Offic. &  
 lib. de Viduis.

*e* Jeronym. ad Furiam.

*f* V de Not. Mariani & D.

Iohan. Martianay, in Pref.  
 Ieron. in Iudith.

*g* Aug. lib. 2. de Doctr. Christ.  
 cap. 8.

*h* Concil. Carthag. 3. Can. 47.

*i* Fulg. Epist. 2. ad Gallam.

*k* Serm. 48. & 39. nov. edit.

*l* Concil. Trident. Sess. 4

Ceux des Peres qui ne l'ont pas comprise dans leur Catalogue , s'étoient bornez à nous donner la liste du Canon des Hebreux , dans lequel Judith n'est point reçûë , parce que les Juifs n'y admettent que les Livres écrits en leur Langue. Mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne la reconnussent pour veritable Histoire ; & ils n'ont iamaïs nié que ce ne fut un Livre inspiré du S. Esprit. Les Juifs , par un respect superstitieux pour leurs anciennes Ecritures , n'ont pas jugé à propos d'ajouter au premier Recueil qui en avoit été fait , celles qui étoient venues depuis , & qui avoient été composées par des Auteurs plus nouveaux, nonobstant qu'ils les reçussent pour sacrées, & pour authentiques. Mais l'Eglise Chretienne ne s'est point imposée de semblables Loix. Tout ce qui est dans le Recueil des saintes Ecritures , est Canonique , & authentique.



## DISSERTATION

*SUR L'ORDRE ET LA SUCCESSION  
des Grands-Prêtres des Juifs.*

Les Prêtres ont toujourn tenu un rang si considerable dans la République des Hebreux , & ils ont eu une si grande part aux affaires , non-seulement de Religion , mais aussi de police , qu'on ne peut avoir qu'une connoissance fort imparfaite de l'Etat , de la Religion , & du Gouvernement de ce peuple ; sans savoir à fond ce qui regarde les privilèges , les offices , & l'ordre de ses Prêtres. Le Sacerdoce chez les Juifs , étoit attaché , à la tribu de Lévi , & à la seule famille d'Aaron. Ce n'étoit ni le choix

---

*a Vide Maimonid. More Neboch. p. 2. c. 45. & Huert. Demonst. Evang. Propos. 4.*

du peuple , ni l'autorité des Princes , ni l'ambition , ou l'industrie , ni même le mérite des particuliers , qui élevoient à cette dignité ; c'étoit la naissance. De là vient l'extrême application de ceux de cette famille , à conserver leurs Régistres généalogiques , & à rejeter de leurs corps , ceux qui auroient voulu s'y introduire , a la faveur de l'obscurité d'une origine éloignée , inconnue , & incertaine.

Ils ont un soin singulier de ne se més-allier jamais , dit Joseph , *a* & de ne prendre point de femmes dans les autres tribus. Ce qui s'observe , non-seulement dans la Judée , mais aussi par tout où il y a des Juifs , à Babylone , en Egypte , & ailleurs. Ils envoient à Jerusalem rechercher la généalogie de celle qu'ils veulent épouser , & le nom de ses ayeux ; ou s'en informe auprès de tous ceux qui sont capables d'en rendre témoignage. Que s'il arrive quelque renversement dans le pays , par les ravages des guerres , comme il est arrivé sous Antiochus Epiphane , sous le Grand Pompée , sous Quintilius Varus , & sur tout sous Vespasien & Tite ; les Prêtres qui restent , dressent de nouveaux catalogues sur les anciens , & tiennent registres des femmes qui ont échappé aux malheurs de l'Etat ; car ils n'épousent jamais des femmes captives , & ont en horreur les mariages avec les étrangères. De là vient , que depuis deux mille ans on trouve parmi nous une succession suivie & non interrompue , de Souverains Pontifes , qui sont dénommez de pere en fils.

Le Sacerdoce parmi les Hebreux , n'excluoit d'aucun emploi ; ni les charges de Judicature , ni les fonctions militaires , ni les dignitez séculieres ; n'étoient point incompatibles avec la qualité de Prêtre du Seigneur. On voyoit des Prêtres dans l'armée en qualité de Commandans , d'Ecrivains , de Soldats.. Sonner de la trompette , étoit même un emploi réservé aux Prêtres seuls. Joïada Prêtre , *b* &

*a* Joseph. lib. 1. contra Appion. p. 1036. Ος γδ ἀρχαίως ὡς πατὴρ ἡμῶν ἀπὸ διαχλίσεως ἰσθῶν

ἰσθῶσι παίδες ἐκ πατρὸς ἐσὶν ἐν τοῖς ἀναρχαῖς.

*b* 1. Paralyp. x:1. 27.

Sadoc sous David, *a* paroissent à la tête d'une troupe de Lévités, & de Prêtres gens de valeur & d'expérience dans la guerre. Achimaas fils de Sadoc, étoit sous Solomon, un des Intendans de la maison du Roi, & avoit soin de faire fournir aux dépenses de sa table pendant un des douze mois de l'année. *b* Banaïas fils du Prêtre Joiada, commandoit à une des troupes de vingt-quatre mille hommes, qui servoient par mois auprès de la personne du Prince. *c* Eliacim fils du grand-Prêtre Helcias, fut grand-Maître du Palais, sous Ezechias. Les Maccabées, qui se sont distingués d'une manière si glorieuse dans les armées, & dont Dieu s'est servi pour rétablir son culte, & sa Religion dans Israël, étoient de la race d'Aaron, de même qu'une grande partie de leurs troupes. Joseph l'Historien, qui s'est rendu si célèbre par ses belles actions, & par ses Ecrits, étoit aussi du nombre des Prêtres. Presque tous les Tribunaux d'Israël, étoient occupez par des Prêtres, qui rendoient la Justice suivant l'ordre établi par Moÿse. *d* Mais la priere, la plus noble, & la principale de leurs fonctions, étoit le ministère sacré de l'Autel, ensuite l'instruction des peuples, & l'étude de la Loi.

Lévi eut trois fils, Gerson, Caath, & Mérari, qui furent chefs de trois grandes familles, toutes destinées au service du Seigneur, mais non pas dans le même degré d'honneur, & de dignité : car Aaron, qui étoit de la famille de Caath, fut choisi de Dieu pour exercer, lui & sa posterité, le Sacerdoce dans Israël : les autres branches de la même famille, ainsi que celles de Gerson, & de Mérari, furent destinées à d'autres emplois moins relevés, & moins importants. Les descendans d'Aaron, furent les seuls Prêtres du Seigneur, occupez immédiatement à son service, & s'approchant de son Autel, pour lui offrir l'encens, les sa-

*a* *Ibid.* v. 28.

*b* 3. *Reg.* iv.

15.

*c* 3. *Reg.* xxvii.

5.

*d* Voyez nôtre

Dissertation sur  
la Police des anciens  
Hebreux.

crifices & les offrandes. Les descendans de Caath, de Gerson & de Mérari, furent simplement Lévités, subordonnez aux Prêtres, servans sous leurs mains, & sous leurs ordres. Les fonctions, le nom & le rang des uns & des autres, sont exactement distinguez dans toute l'écriture.

Le Grand-Prêtre étoit chef de tout le Clergé, & possédoit la première dignité de la Religion Juive. Sa charge lui donnoit le privilège d'entrer dans le Sanctuaire; honneur qui étoit réservé à lui seul: mais il n'y entroit qu'en un jour de l'année, qui étoit celui de l'expiation solemnelle. *a* Il étoit le Président de la Justice, *b* & l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant la Religion. Sa naissance devoit être pure, *c* & il étoit exclus de la dignité de Grand-Prêtre, par certains défauts du corps, exprimez dans la Loi. *d* Le deuil pour les morts lui étoit interdit. *e* Dieu avoit attaché à sa personne, par une prerogative particulière, l'Oracle de la vérité; *f* & il prédisoit l'avenir, lorsqu'il étoit revêtu des ornemens de sa Dignité. Ses habits dans le Temple, étoient d'une magnificence, digne de l'élévation de son rang, & de la majesté de son ministère; & ses revenus étoient proportionnez à sa haute qualité. Les Lévités levoient la dixme sur tous les revenus d'Israël; ils payoient la dixme de cette dixme, aux Prêtres, & le Souverain Sacrificateur en avoit toujours la principale partie.

Tous ces avantages & ces prerogatives, lui donnoient dans la République, un pouvoir, qui n'étoit pas beaucoup au-dessous de celui même du Souverain. On a vû plus d'une fois les deux puissances, la Sacrée, & la Civile, réunies dans la même personne. Phinées & Héli furent en même-tems Chefs de la Nation, & Souverains Prêtres du Seigneur. Pendant le règne de Joas, Joïada avoit un très-grand

*a* Levit. xv 1.

*b* Deuter. xvii.

12. 13.

*c* Levit. 21. 13.

*d* Levit. xxi. 17.

18.

*e* Levit. xxi. 10.

11. 12.

*f* Vide 1. Reg.

xxiii. 9. & xxx.

7. & Exod.

xxviii. 30.

pouvoir dans la Nation. Le Grand-Prêtre Héliacim étoit à la tête des affaires , sous le Roi Manassé , & il avoit été grand-Maître de la maison du Roi Ezechias , avant son Pontificat. Depuis le retour de la captivité ; c'est-à-dire , depuis Josué fils de Josédech , jusqu'à la persécution d'Antiochus Epiphanes , les Grands-Prêtres eurent beaucoup d'autorité dans la Nation ; & après la mort de ce Prince , le Pontificat étant entré dans la famille des Asmonéens fut presque toujours uni au gouvernement , & à la souveraine autorité. Herodes le Grand , par un trait de sa politique , ôta la Sacrificature à cette famille , & rendit cette dignité élective , & arbitraire , aux choix des Princes.

Nous trouvons une suite d'environ soixante & dix-huit Grands-Prêtres , depuis Aaron , frere de Moÿse jusqu'à Phannias , élu Grand-Prêtre par les Zélees , durant le dernier siège de Jérusalem , par Titus , dans l'espace de quinze cens vingt & un an. Nous en donnerons ici le Catalogue , marquant , autant que nous pourrons , les années auxquelles ils sont morts , ou les tems auxquels ils ont vécu.



# LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

SUCCESSION TIRÉE DE L'ÉCRITURE.	<i>Généalogie tirée du I. Livre des Paralipomènes, ch. 6.</i>	<i>Liste tirée de Joseph, liv. v. chap. 15. des Antiquitez.</i>	<i>Succession des Grands Prêtres, tirée de la Chronologie des Juifs.</i>
1. <i>Aaron frere de de Moysè, mort l'an du monde 1552. suivant Usserius.</i>	1. Aaron.	1. Aaron.	1. Aaron.
2. <i>Éléazar, mort vers l'an 2571.</i>	2. Éléazar.	2. Éléazar.	2. Éléazar.
3. <i>Phinéés, mort vers 2590.</i>	3. Phinéés.	3. Phinéés.	3. Phinéés.
4. <i>Abizier, ou Abifué.</i>	4. Abifué.	4. Abiezzer.	
5. <i>Bocci.</i>	5. Bocci.	5. Bocci	
6. <i>Uzi.</i>	6. Uzi.	6. Ozi.	
7. <i>Héli, de race d'Ithamar, établi en 2848. Mort en 2888.</i>	7. Zaráias.	7. Heli.	4. Heli.
8. <i>Achitob.</i>	8. Merajot.	8. Achitob.	
9. <i>Achia. 1. Reg. xiv. 18. Il vivoit en 2911. ou 2912.</i>	9. Amarias.	9. Achimelec.	
10. <i>Achimelec, ou Abiathar, mis à mort par Saül, en 2944.</i>	10. Achitob.		5. Achitob.
11. <i>Abiathar, ou Abimelech, sous David, depuis 2944. jusques en 2989.</i>		10. Abiathar	6. Abiathar ; sous David.

## LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES

DES JUIFS.

SUCCESSION Tirée DE L'ÉCRITURE.	TIRÉE des Paralipomenes.	TIRÉE de Joseph.	TIRÉE de Seder Olam.
12. Sadoc, sous Saul, sous David, & sous Salomon, depuis 2994. jusques vers l'an 3000.	11. Sadoc.	11. Sadoc.	7. Sadoc, sous Salomon.
13. Achimaas, sous Roboam, vers l'an 3030.	12. Achimaas.	12. Achimaas.	8. Achimaas, sous Roboam
14. Azarias, sous Josaphat, apparemment le même qu'Amarias 2. Paralip. xix. 11. vers 3092.	13. Azarias.	13. Azarias.	9. Azaria, sous Abia.
15. Johanan, peut-être Joiada, sous Joas. 2. Paralip. xxiv. 15. en 3126. Mort, âgé de cent trente ans.	14. Johanā.	14. Joram.	10. Joachas, sous Josaphat.
16. Azaria, peut-être le même que Zacharie fils de Joiada, tué en 3164.	15. Azaria.	15. Issus.	11. Joiarib, sous Joram.
17. Amarias, peut-être Azarias, sous Ozias. 3221.	16. Amaria.	16. Axiora.	12. Josaphat, sous Ochosias
Sous		17. Phideas.	
18. Architob II.) Joashā (Roy de	17. Achitob.	18. Sudeas.	13. Joiada
19. Sadoc. II.) Juda.	18. Sadoc.	19. Julius.	14. Phadea

sous Joas

207

# LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES

## DES JUIFS.

SUCCESSION Tirée DE L'ÉCRITURE.	TIRÉE des Para- lipomenes.	TIRÉE de Joseph.	TIRÉE de Seder Olam.
20. <i>Urias, sous Achaz vivoit en 3265.</i>		20. Jotham	15. Sedecias, sous Amasias.
21. <i>Sellum, pere d'Azarias, &amp; Ayeul d'Helcias.</i>	19. Sellum.	21. Urias.	15. Joël, sous Ozias.
22. <i>Azarias, qui vivoit du tems d'Echias. 2. Paral. xxxi. 10. vers l'an 3278.</i>		22. Nerias.	
23. <i>Helcias, sous Ezechias,</i>	20. Hil, ou Helcias.	23. Odeas.	17. Jothan, sous Joathan.
24. <i>fut pere d'Elia-cim, ou Joakim, qui vivoit sous Manasse, &amp; qui gouvernoit lors du siege de Bethulie, en 3348. Il continua sous Josias jusqu'en 3380. &amp; plus avant sous le nom d'Helcias. Voyez Baruc. 1. 7.</i>		24. Saldum.	18. Uria, sous Achaz.
25. <i>Azarias, peut-être Nerias, pere de Saraias &amp; de Baruc.</i>	21. Azaria.	25. Elcias.	19. Neria, sous Ezechias.
26. <i>Saraias dernier Pontife d'avant la Captivité, mis à mort en 3414.</i>	22. Saraia.	26. Sarcas.	20. Hofajah, sous Manasse.
			21. Sellum, sous Amon,
			22. Helcia, sous Josias.
			23. Azarias, sous Joachim, & Sedecias.

# LISTE DES SOUVERAINS PONTIFES DES JUIFS.

SUCCESSION Tiree DE L'ÉCRITURE.	TIRE'E des Para- lipomenes.	TIRE'E de Joseph.	TIRE'E de Sede Olam.
27. Josedech, pendant la Captivité de Babilone, depuis 3414. jusqu'en 3469.	23. Josedech.	27. Josedech.	24. Josedech, apres la prise de Jerusalem.
28. Josué revient de Babilone en trois mil quatre cens soixante-huit.	24. Josue.	28. Jesu, ou Josue.	25. Jesus fils de Josedech, apres la Captivité.

- |   |   |
|---|---|
| <p>29. Joachim, sous le regne de Xercés. Ioseph. Antiq. l. xi. c. 5.</p> <p>30. Eliasib, ou Ioasib, ou Chasib sous Nehemie : il vivoit en 3550.</p> <p>31. Ioiada, ou Iuda. 2. Esdr. XII. 10.</p> <p>32. Jonathan, ou Jean.</p> <p>33. Ieddo, ou Iaddus. Il reçut Alexandre le Grand à Jerusalem en 3673. mort en 3682.</p> <p>34. Onias I. établi en 3682. gouverna vingt-un an. Mort en 3702.</p> <p>35. Simon I. le Juste, établi en 3702. ou 3703. Mort en 3711.</p> <p>36. Eleazar établi en 3712. On dit que sous son gouvernement se fit la Traduction des Septante en 3727. Mort en 3744.</p> | <p>37. Manassé, établi en 3745. Mort en 3771.</p> <p>38. Onias II. établi en 3771. Mort en 3785.</p> <p>39. Simon II. établi en 3785. Mort en 3805.</p> <p>40. Onias III. établi en 3805. Depose en 3829. Mort en 3834.</p> <p>41. Iesus, ou Iason. 3830. Depose en 3832.</p> <p>42. Onias IV. ou Menelaus 3832. Mis à mort en 3842.</p> <p>43. Lysimaque, Vicegerant de Menelaus. Tué en 3834.</p> <p>44. Alcime, ou Iacime, ou Iochim, établi en 3842. Mort en 3844.</p> <p>45. Onias V. en Egypte ; il y bâtit un Temple en 3854.</p> <p>46. Judas Maccabée rétablit l'Autel</p> |
|---|---|

# LISTE DES SOUVERAINS PONTIFÉS

## DES JUIFS.

- l'Autel & les Sacrifices. 3840.  
 47. Jonathan Asmonéen, établi en 3852.  
 48. Simon en 3860. Mort en 3869.  
 49. Jean Hircan, mort en 3898.  
 50. Aristobule, mort en 3899.  
 51. Alexandre 7<sup>e</sup> année, régna vingt-sept ans. Mort en 3926.  
 52. Hircan, fut Grand-Prêtre treize-deux ans en tout. Mort en 3974. Antigone son neveu s'empare du Pontificat en 3964. Mis à mort en 3967.  
 53. Ananel de Babylone, établi en 3968.  
 54. Aristobule, dernier des Asmonéens. Mort en 3970. n'ayant été qu'un an Pontife. Ananel pour la seconde fois. 3971.  
 55. Jesus fils de Phabis, déposé en 3981.  
 56. Simon fils de Boëthus, établi en 3981. Déposé en 3999.  
 57. Matthias fils de Tuoophile, établi en l'an 3999. Elle m lui fut subrogé pour un seul jour.  
 58. Ioazar fils de Simon, fils de Boëthus, établi en 4000.  
 59. Eleazar, frere de Ioazar. 4009.  
 60. Iesus fils de Siah. 4009. Ioazar, pour la 2. fois. 4010.
61. Ananus fils de Seth, depuis 4016. jusqu'en 4027. pendant onze ans.  
 62. Ismaël fils de Phabi, établi en 4027.  
 63. Eleazar fils d'Ananus, établi en 4027.  
 64. Simon fils de Camithe. 4028.  
 65. Joseph surnomé Caïphe. 4029  
 66. Ionathas fils d'Ananus, établi en 4038.  
 67. Theophile fils de Ionathas, établi en 4040. Déposé en 4044.  
 68. Simon Cantharus, fils de Simon I. établi en 4044.  
 69. Matthias fils d'Ananus, en 4045.  
 70. Elioncus, en 4047. Simon Catharus pour la 2. fois. 4048. dépose la même année.  
 71. Joseph fils de Canée. 4048.  
 72. Ananias fils de Ncbedée. 4050.  
 73. Ismaël fils de Phalcée. 4066.  
 74. Joseph surnomé Gabei. 4066.  
 75. Ananus fils d'Ananus. 4066.  
 76. Jesus fils d'Annaus, 4067.  
 77. Jesus fils de Gamaliel. 4067.  
 78. Matthias, fils de Theophile. 4068.  
 79. Phannias fils de Samüel. 4073.

Moyse exerça la souveraine Sacrificature dans le désert , en consacrant Aaron , & ses fils. *a* Mais le Sacerdoce de Moyse finit en sa personne , & ne passa point à ses descendants.

Aaron eut deux fils , qui formèrent deux branches , & qui possédèrent la souveraine Sacrificature en divers tems. Eléazar , qui étoit l'aîné , succéda à Aaron , *b* & le Sacerdoce demeura dans sa famille , jusqu'au tems d'Héli , qui étoit de la famille d'Ithamar. *c*

On ne peut pas marquer exactement le nombre des années des premiers Pontifes. Ce n'est qu'au hazard que quelques-uns donnent vingt-trois , *d* ou vingt-cinq *e* ans de Pontificat à Phinées , successeur d'Eléazar. La Chronique des Juifs ne reconnoît qu'Eléazar , & Phinées , entre Aaron , & Héli ; & pour remplir ce long espace , les Rabbins sont obligés de donner plusieurs siècles de vie à Phinées. Il y en a même qui soutiennent qu'il étoit moins un homme , qu'un Ange incarné , & qu'il a paru , & disparu plusieurs fois dans le monde. C'est , dit-on , Phinées qui vint annoncer au grand-Prêtre Héli son successeur , *f* que Dieu exerceroit contre sa personne , & contre sa famille une vengeance terrible. C'est lui qui parut de nouveau sous Salomon , *g* sous le nom de Phinées , fils d'Eléazar. C'est lui enfin qui doit venir avant le dernier jour sous le nom , & la forme du Prophète Elie. Toutes rêveries Rabbiniques. Quelques-uns se sont imaginés que le grand-Prêtre Phinées , & le grand-Prêtre Héli , ne sont que la même personne. D'autres ont dit que Phinées ayant été consulté sur le vœu de Jephté , *h* & en ayant conseillé l'exécution littéraire , sans vouloir en accorder la dispense , fut déposé du

*a* *Levit.* VIII. 2.

*b* *Num.* xx. 28.  
29.

*c* *Ita Joseph. Antiq.*  
*lib.* 5. *cap.* 15. &  
*post eum Chrono-*

*logi* , & *Interpp.*  
*passim.*

*d* *Thesaur. Tempor.*

*e* *Said. Batricid.*

*f* 1. *Reg.* 11. 27.

*Auth. tradit. Hebr.*

*in libr. Regum.*

*g* 1. *Paralyp.* 12.

20.

*h* *Vide Selden. lib.*

*de Succes. in Pontificis.*

du Sacerdoce , & Héli mis en sa place. Mais ces conjectures n'ont aucun fondement dans l'Ecriture. Ce que nous savons certainement , c'est qu'Eléazar mourut vers le même tems que Josué, *a* & que Phinéas son fils , exerçoit la Charge de souverain Sacrificateur, au tems de la guerre des onze tribus contre Benjamin. *b* Depuis ce tems, il n'en est plus parlé dans l'Histoire sainte.

Il eut pour fils , & pour successeur *Abifna* , ou Abifué nommé *Abiézer* dans Joseph. *c* La Chronique d'Alexandrie met Abifué sous la Judicature d'*Aod* , Bocci sous Samgar , & *Uzi* sous Thola. Après Uzi , le Sacerdoce passa de la famille d'Eléazar à celle d'Ithamar , en la personne d'Héli , comme nous l'apprend Joseph. *d* Ce même Auteur , au Livre huitième de ses Antiquitez , Chap. 1. dit que depuis Phinéas , sous lequel le Sacerdoce passa de la race d'Eléazar dans celle d'Ithamar , ou connoit un nombre de descendans du même Phinéas , *e* lesquels furent privez du Sacerdoce ; comme *Vocar* , ou *Boccias* , fils du grand-Prêtre Joseph , *Jonathan* , ou *Joatham* , fils de Vocar , *Maréoth* , ou *Maraïoth* , fils de Jonathan , *Asoph* , ou *Arophæus* , fils de Maréoth , & *Achitob* , fils d'Asoph. Achitob fut pere de Sadoc , qui commença à exercer le Sacerdoce sous David, Ainsi depuis Phinéas jusqu'à Sadoc ; nous n'avons aucun grand-Prêtre de la race d'Eléazar , qui ait exercé la souveraine Sacrificature.

Le Registres généalogiques des Paralipomènes *f* ne paroissent pas tout-à-fait exacts , puisque nous trouvons dans les autres Livres de l'Ecriture *g* quelques grands-Prêtres.

*a* Josue xxiv. ult.

*b* Judic. xx. 28.

*c* Antiq. lib. 5. cap. ult.

*d* Joseph. Antiq. lib. 5. cap. ult. ad fin. Ηρξί ζ πρώτῳ Ἡλίου, Ἰθαμαρ τῷ ἱππῷ τῷ Ακαρῖο: ἦν οὐκίας, &c

*e* Joseph. lib. 8. cap. 1.

Οἱ δὲ ἰδὼν τὸ σπῆμα οὐ τῷ Φινεάσῳ ἦσαν, καὶ ὅτι ἐκ πρώτῳ, εἰς τοὺς Ἰθαμαρῶν εἶεν ἢ Ἀρχιερῆσιν Μισαῖον, Ἡλι πρώτῳ Ἰαοῦ τῶν παραλιπομένων, ἦσαν ἔτι.

*f* Paral. vi. 3. 4. 5. & seq.

*g* Urias , 4. Reg. xvi. 16.

que nous ne lisons pas dans ce Catalogue. Enfin cette généalogie est assez différente de celle que Joseph nous en donne.

Héli fut Prêtre , & Juge d'Israël pendant quarante ans. *a* Sur la fin de sa vie , Ophni , & Phinéas , ses fils , se chargèrent des principales fonctions du Sacerdoce. Mais ayant indignement profané leur ministère , Dieu permit que l'Arche fut prise , qu'eux-mêmes furent mis à mort , & qu'Héli leur pere , se rompît le col , en tombant de sa chaise. *b* On n'est pas d'accord sur la personne de son successeur , Joseph , *c* suivi de plusieurs autres , veut qu'Achitob son troisième fils , lui ait succédé. D'autres lui donnent pour successeur *Achia*. Ce dernier est connu au commencement du regne de Saül ; *d* & rien n'empêche qu'il n'ait suivi son pere Achitob , dans la Dignité du Sacerdoce.

Achimélech , second fils d'Achitob , posséda la Charge de souverain Sacrificateur après *achia*. Il fut mis à mort à Nobé , par l'ordre de Saül , avec tous les autres Prêtres qui s'y rencontrèrent. *e* Abiathar son fils , se sauva de ce carnage , & vint trouver David dans le désert. Il est quelquefois nommé Achimélech , & Abimélech , *f* & l'on donne aussi quelquefois le nom d'Abiathar à son pere. *g*

Saül ayant fait mourir tous les Prêtres qui se trouvaient à Nobé , transféra la Dignité de grand-Prêtre de la famille d'Ithamar , dans celle d'Eléazar , & la donna à Sadoc ; *b* soit en haine d'Achimélech , qui étoit de la famille d'Ithamar ; soit qu'il ne se trouvât plus personne de cette famille dans le pays de son obéissance , qui pût gérer le sacerdoce. Quelques Hebreux mettent entre Abiathar , & Sadoc , *Joaida* ; dont il est parlé dans les Paralipomé-

---

<i>a</i> 1. Reg. iv. 18.	<i>Monachus</i> , &	<i>f</i> 2. Reg. viii. 17. &
<i>b</i> <i>bid.</i> v. 18.	<i>alii.</i>	1. Paral. xviii. 16.
<i>c</i> Joseph. Antiquit.	<i>d</i> 1. Reg. xiv. 18.	<i>g</i> Marc. 11. 26.
<i>ib.</i> 6. cap. 7.	<i>e</i> 1. Reg. xxii. 16.	<i>h</i> Vide 1. Paral. vi.
<i>Niceph.</i> Georg.	17. & seq.	53.

nes : a mais nous croyons que Joida étoit simplement Prince des Lévités , & Chef de ceux de sa tribu ; Dignité qu'Eléazar avoit autrefois possédée sous Aaron. b

Plusieurs Anciens c ont voulu mettre Samuël au rang des grands-Prêtres : mais ce saint Prophète & Juge d'Israël , n'étoit pas même de la race d'Aaron : il étoit simple Lévite.

David qui avoit des obligations particulières à Abiathar , & à Sadoc , qui étoient tous deux Prêtres , mais de familles différentes , fit une chose , dont jusqu'alors on n'avoit point d'exemple dans Israël. Comme il avoit réuni dans sa personne les deux partis de Juda & d'Israël , en devenant Roi de toute la nation des Hebreux ; il voulut aussi conserver le Sacerdoce dans les deux familles d'Eléazar , & d'Ithamar , en laissant la dignité du Sacerdoce à Abiathar , & à Sadoc. d Ces deux Pontifes exercèrent dans le même-tems leurs fonctions ; Sadoc sur l'Autel de Gabaon e & Abiathar à Jerusalem , dans le Tabernacle dressé par David.

Mais sur la fin du règne de David , Abiathar s'étant attaché à Adonias , & l'ayant sacré Roi , faux préjudice de Salomon , à qui Dieu avoit destiné la Royauté ; il fut disgracié , & Sadoc seul reconnu grand-Prêtre , sous le regne de Salomon. g Ainsi furent accomplies deux Propheties : Le première , qui avoit prédit à Heli , que sa famille seroit dépouillée de l'honneur de la souveraine Sacrificature : n La seconde faite à Phinéas , de la perpétuité du Sacerdoce dans sa famille , en récompense de son zèle , & de sa fidélité. i

a i. Paral. xii. 27. & xxvii. 5.

b Num. iii. 32.

c August. Ambros. Chrysof. Gregor. Magn. Sulpit. Sever. Bern. & alii.

d 2. Reg. viii. 17. & i. Paralipom. xviii. 16.

Joseph. Antiq. lib. 7. cap. 6.

e i. Paralipom. xvi. 39.

f 3. Reg. i. 7. 19.

g 3. Reg. xi. 26. 27.

h i. Reg. ii. 30. 35. 36.

i Num. xxv. 13.

Depuis Sadoc , jusqu'à la Captivité de Babylonne , il y a une suite de grands-Prêtres , sortis de la même souche : mais l'ordre qu'ils doivent tenir entr'eux , & le tems auquel ils ont vécu , ne sont pas bien fixez dans les Monumens qui nous restent. C'est ce qui nous a obligé d'en faire imprimer differente listes. Les Paralipomenes nous en ont conservé un Catalogue généalogique , & Esdras un autre ; mais qui ne s'accordent pas entr'eux. Et on ne peut pas s'assurer s'il n'y a pas quelques erreurs dans les noms , & si les générations y sont toujours immédiates , puisqu'on a dans l'Ecriture divers autres exemples de généalogies tronquées, & imparfaites. Joseph nous en a aussi donné une suite ; mais qui paroît défectueuse , puisque lui même remarque dans un autre endroit , *b* que depuis Aaron , premier grand-Prêtre , jusqu'à Phnias , qui fut établi par les Séditieux pendant le dernier siège de Jerusalem , il y a eu quatre-vingt-trois souverains Sacrificateurs. Il en conte treize depuis Aaron jusqu'au regne de Salomon ; dix-huit , depuis Salomon jusqu'à la destruction du Temple par Nabuchodonosor ; & quinze , depuis Josué ; fils de Josédéch , qui fut grand-Prêtre apres le retour de la Captivité , jusqu'à Antiochus Epiphanes : Depuis Antiochus Epiphanes jusqu'à Hérodes le Grand , neuf ; & depuis Hérodes , jusqu'à la prise de la ville , vingt-huit. Mais dans le dénombrement qu'il fait des Prêtres par leurs noms , depuis Aaron jusqu'à Sadoc , il n'en met qu'onze , y compris Sadoc , & depuis Salomon jusqu'à Josédéch , il n'y en a que quinze , si on en ôte Sadoc , & Josédéch. Ce dernier n'exerça jamais la souveraine Sacrificature à Jerusalem , ayant été mené captif à Babylonne avant la mort de son pere , & étant mort lui-même avant la fin de la Captivité ; & Sadoc est déjà compté dans le premier dénombrement.

*a* Joseph. Antiq. lib. 5. c. 15.

*b* Joseph. Antiq. lib. xx. c. 8.  
 Ἐξήκοντα ἂν πάντες τῶν ἀρχιερέων ἀπὸ Ἀαρὼν τῷ πρώτῳ

ἠροῦν , μίξτε Φάρισ τῷ  
 κατὰ τὸ πάλαιον ἕως τοῦ  
 σατωῦ ἀναδελφίου Ἀρχιερέως  
 ἡσῆς καὶ ἰσθδραίου.

La Chronique des Hebreux , intitulée *Seder olam zuta* , a marqué les grands-Prêtres suivant les regnes des Princes, sous lesquels elle prétend qu'ils ont vécu. Elle est plus fournie que les Catalogues des Paralipomènes , & d'Esdras ; & l'on peut assez aisément ajuster le Catalogue de Joseph , avec celui de cette Chronique , en faisant dans Joseph quelques transpositions , & quelques changemens dans les noms. Le grand Prêtre , qui est appelé *Joram* dans cet Auteur , sera le même que *Jojarib* de Seder-olam ; & Issus de Joseph , le même que *Joahaz* de la Chronique : en sorte qu'il y aura une simple transposition de deux noms dans l'Historien. *Axioram* de cet Auteur , ne ressemble ni à *Josaphat* , ni à *Joiada* de la Chronique. Je soupçonne que c'est *Azaria* des Paralipomènes , ou même Josaphat , qui pouvoit avoir deux noms. *Sudéas* de Joseph , répond à *Joiada* de Seder-olam : mais il y a encore une transposition dans l'Historien en cet endroit. Depuis *Phidéa* jusqu'à *Josédech* , il n'y a plus de difficulté , si l'on rétablit dans le Texte de Joseph le nom de *Sédéchias* , qui paroît y manquer. *Julus* est le même que *Ioël* ; *Odéa* , le même qu'*Hofaïah* ; *Saldum* , le même que *Sellum* ; *Elcias* , le même que *Helkiah* ; *Saréas* , le même qu'*Azarias*.

Al'égard de *Joiada* , que nous avons dit être le même que *Sudéas* de Joseph , quoique son nom paroisse dans les Livres des Rois , & des Paralipomènes , a avec la qualité de Prêtre , cependant on ne le voit point dans la liste tirée des Paralipomènes , & d'Esdras ; & l'écriture ne lui donne pas expressément la qualité de *grand-Prêtre* : mais toute la suite de l'Histoire de *Joiada* prouve assez qu'il en avoit , & l'autorité , & la dignité. Joseph b & le commun des Interprètes , le reconnoissent pour tel ; & nous ne voyons rien qui doive empêcher de se rendre à leur sentiment. Il est vrai que l'Historien Juif , dans son Histoire , l'appel-

4. Reg. XII. 2. & 2. Par. XXIV. 2.

d Joseph. Antiq. lib. 9. c. 7.  
O' Αρξιεπισ λ'Ανδρ.

le *Ioados* ; ce qui est assez différent de *Sudéas* : mais on fait la licence des Ecrivains Grecs ; quand il s'agit d'exprimer les noms d'une autre Langue.

Ce qu'il y a de singulier , c'est qu'on ne donne pas la même qualité de grand-Prêtre à Zacharie , fils de Joiada , qui fut tué dans le parvis du Temple. Son nom ne se lit ni dans Joseph , ni dans la Chronique des Juifs , ni dans la liste des paralipomènes. Nous ne doutons pourtant pas , qu'on ne doive le reconnoître pour grand-Prêtre du Seigneur, & pour fils, & successeur de Joiada; & c'est apparemment le même qu'Azaria , fils de Johanan des Paralipomènes.

On remarque aussi une très-grande diversité entre les Catalogues tirez des Paralipomènes , & d'Esdras , soit pour le nombre , ou l'ordre des grands-Prêtres. Les huit premiers, & les six derniers reviennent assez : mais Esdras met *Azaria* entre *Maraioth* , & *Amarias* ; ce qui est contraire aux Paralipomènes , qui ne disent rien de cet *Azaria*. Ensuite après *Amarias* , il saute à *Achitob* second, pere de *Sadoc* second , & passe sept grands-Prêtres. Il continuë jusqu'à la fin , par *Sellum* , *Helcia* , nommé *Hil* dans les Paralipomènes , *Azaria* , *Saraias* , *Esdras*. Quand à ce dernier, encore que quelques uns lui aient donné la qualité de grand-Prêtre, nous ne voyons pas qu'il en ait jamais exercé les fonctions. On doute même qu'il ait été fils immédiat du grand-Prêtre *Saraias* , mis à mort par *Nabuchodonosor*. Il y en a qui croient qu'il étoit plutôt son petit-fils, puisqu'il vécut encore assez long-tems avec *Nehemie*. Voici la genealogie d'Esdras , suivant l'Auteur du quatrième Livre , qui porte son nom : *Aaron* , *Eléazer* , *Phinées* , *Abisai* , *Borith* , *Ozia* , *Arna* , *Marimoth* , *Asiel* , *Ameria* , *Heli* , *phinées* , *Achia* , *Achitob* , *Sadoc* , *Sadania* , *Helcia* , *Azareï* , *Saréï* , *Esdras*. Mais l'Auteur de ce quatrième Livre , n'est point d'une autorité qui mérite beaucoup de créance.

Les Auteurs Hebreux ne conviennent ni avec Joseph ni

SUR L'ORDRE ET LA SUCCESSION, &c. 217

avec l'Ecriture, dans le nombre des grands-Prêtres. Il y a des Rabbins qui comptent quatre-vingt grands-Prêtres, qui ont exercé leur ministère dans le second Temple : *a* d'autres y en mettent quatre-vingt-un; d'autres quatre-vingt-deux; d'autres quatre-vingt-trois, ou quatre-vingt-quatre, ou même quatre-vingt-cinq. La Gémare de Babylone assure, qu'il y en a qui comptent plus de trois cens grands-Prêtres, dans cet intervalle qui s'écoula entre le retour de la Captivité, & la destruction du Temple par Titus. La Chronique des Juifs compte dix-huit souverains Sacrificateurs sous le Temple de Salomon, depuis Sadoc, jusqu'à Josué, fils de Josédéch; en quoi elle s'accorde avec Joseph. Les Paralipomènes *b* n'en reconnoissent que douze & les Talmudistes n'y en admettent que huit. *c* Le Rabbin Salomon y en reconnoît douze, selon les Imprimez : mais le Rabbin Azarias *d* soutient que cet endroit du Commentaire de Jarchi est corrompu, & que les Talmuds de Jérusalem, & de Babylone, & les autres anciens Livres des Hebreux, sont semblables à Joseph, qui y en reconnoît dix-huit. On connoît assez Sadoc sous le regne de Salomon. Achimaas son fils aîné, est souvent marqué dans l'Ecriture. *e* Azarias, fils d'Achimaas, n'est connu que par les Paralipomènes; *f* à moins qu'on ne veuille que ce soit lui qui vivoit sous Josaphat, *g* & qui est nommé Amarias dans l'Ecriture, & Amasias dans Joseph. Johanan se lit dans l'endroit cité des Paralipomènes. Il y en a qui croient que c'est le même que Jojada celebre sous le regne de Joas. L'ordre des tems n'a rien de contraire à cette hypothèse.

*a* Talmud. Jerof. tract. Ioma, cap. 1. in Gemar.

*b* 1. Paral. vi.

*c* Vide Salom. Iarchi in 1. Par. vi. Gemar. in Talmud.

*d* Traict. Ioma cap. 1. & in Paikra Rabba, & in Siph. sect. Phineaz.

*d* R. Azarias Meor Enaim c. 20.

*e* 2. Reg. xv. 27. & 36. xvii. 17. xviii. 19. 1. Par. vi. 8.

*f* 1. Par. vi. 9. Joseph. Antiq. xi. 1.

*g* 2. Paralipom. xix. 11.

*Azarias*, fils de *Johan*an, est désigné dans l'Écriture par un endroit qui lui fait beaucoup d'honneur, mais qui embarrasse assez les Interprètes : *Ce fut lui*, dit le Texte sacré, *a qui fit les fonctions de grand-Prêtre dans le Temple bâti par Salomon*. Ces paroles se peuvent rapporter ou à *Ioanan*, ou à *Azarias*; mais bien plus naturellement à ce dernier. Il y en a *b* qui les entendent, comme si elles marquoient qu'*Azarias* a vécu sous *Salomon*; ce qui est absolument insoutenable.

D'autres veulent qu'il ait vécu jusques sous *Ozias*, Roi de *Juda*, & que ce fut lui qui s'opposa courageusement à ce Prince, en l'empêchant d'offrir l'encens dans le Temple. *c* Et ce dernier sentiment est le plus suivi, & paroît le plus juste. Cependant il n'est pas sans difficulté, puisqu'*Ozias*, Roi de *Juda*, sous lequel on veut qu'*Azarias* ait signalé son zèle, ne fit cette entreprise d'offrir l'encens, qu'en 3221. & que *Zacharie*, fils de *Joiada*, que nous croyons être le même qu'*Azarias*, comme *Joiada* le même que *Johan*an, fut mis à mort en 3164.

Pour sauver ces difficultez, on pourroit dire que l'Écriture, a voulu faire l'éloge de *Zacharie*, nommé autrement *Azarias*, en disant qu'il fit les fonctions de grand-Prêtre dans le Temple bâti par *Salomon*, & qu'*Azarias*, qui a vécu sous *Ozias*, est le même qu'*Amerias* de nôtre liste. Cette opinion se soutiendrait mieux avec nôtre Chronologie. *Achitob* second, & *Sadoc* second se peuvent placer sous le regne de *Ioathan*, depuis l'an 3221. jusqu'en 3264. ou 65. que nous trouvons *Urias* grand Prêtre sous *Achaz*. *d* Son nom ne paroît pas dans nôtre Catalogue tiré des *Paralipomènes*, & d'*Esdras*. Nous le plaçons avant *Sellum*. Sous *Ezéchias*, on trouve le grand-Prêtre *Helcias*, *e* & *Manassé*, *Eliacim* son fils. *f*. C'est ce Pontife *Elia-*

a 1. *Paralip.* vi. 10.  
 b *Vide si pl. cet, Selden, de  
 Succession. in Pontif. Hebr.  
 lib. 1. cap. 5.*

c 2. *Paralip.* xxvi. 17. 18.  
 d 4. *Reg.* xvi. 10.  
 e 4. *Reg.* xviii. 18. 26. 37.  
 f *Isai.* xxi. 20. 21.

cim , ou Joakim , qui étoit à Jérusalem , lorsqu'Holofernes vint assiéger Béthulie. *a* Nous croyons avec quelques habiles Interprètes , *b* qu'*Eliacim* est celui dont il est parlé dans *Isaïe* , *c* qui succéda à *Sabna* dans la Charge de Trésorier , & qui fut revêtu de la tunique , & ceint de la ceinture du Prince de la Maison de Dieu ; qui fut comme le pere de Jérusalem & de la maison de Juda ; qui porta la clef de la Maison de David sur son épaule , & qui fut placé sur un trône de gloire dans la maison de son pere. Toutes ces expressions marquent évidemment la Dignité du Souverain Sacerdoce *d*. Suivant cette opinion , il faut placer *Eliacim* après *Helcias* , ou *Eliacim* , qui étoit grand-Prêtre du tems d'*Ezéchias* , & dire qu'*Eliacim* , qui vivoit du tems de *Manassé* , & de *Judith* , est le même qu'*Helcias* , qui a vécu sous *Josias* , *e* & encore depuis. *f* La chose n'est pas difficile. Entre *Manassé* , & *Josias* , il n'y a qu'*Amon* , lequel ne regna que deux ans. Les noms de *Hil* ou *Helcias* , ont assez de rapport avec celui d'*Eliacim*. Les Hebreux aimoient à changer en diverses manières les noms propres , sur tout ceux où le nom de Dieu entroit.

On forme quelques difficultez contre cette opinion : on dit qu'elle contredit les Généalogies tirées des *Paralipomènes* , & de *Baruch* , où *Helcias* est constamment appelé fils de *Sellum* , & pere d'*Azarias* , *g* nommé *Joachim* dans *Baruth* & qu'elle semble détruire ce qu'on lit dans les Livres des Rois & des *Paralipomènes* , qu'*Helcias* étoit fils d'*Azarias*.

On peut répondre à tout cela , 1. Que de même qu'on a vu ci-devant le pere & le fils porter indifféremment l'un & l'autre , les noms d'*Abiathar* , & d'*Abimélech* , & *Achimé-*

*a* *Judith.* iv. 5.

*b* *Vide Serar. in Judith.* iv. quest. 1. *Bellarmin. de Verbo Dei* , lib. 1. cap. 12. *Tirin & Nicephor. Chronic.*

*c* *Isai.* xxii. 20.

*d* *Ita Cyrill. Alex. in Isai. Jeron. in Isai.* xxxii. 21. *Pro-*

*cop. & recentiores plerique.*

*e* 4. *Reg.* xxii. 4. & 2. *Par.* xxxiv. 9.

*f* *Baruch.* 1. 7.

*g* 1. *Par.* vi. 13. *Baruch.* 1. 7.

*h* 4. *Reg.* xxii. 4. 1. *Par.* vi. 13. & ix. 11.

lech ; ainsi en cet endroit les noms d'Eliacim & d'Helcias, sont confondus , & mis l'un pour l'autre 2. Que les noms de pere & de fils sont mis ici , comme souvent ailleurs , pour les ayeuls , & les petits-fils. Suivant cette hypothèse, on peut croire que Sellum fut pere d'Azarias , appelé autrement Helcias , qui parut sous Ezéchias ; & que cet Azarias ou Helcias , eut pour fils un second Helcias , autrement Eliacim , ou Joackim , qui parut sous Manassé , & ensuite sous Josias , lequel eut un fils nommé Azarias , ou Nérits pere de Saraïas , le dernier des grands-Prêtres d'avant la Captivité.

A l'égard des Catalogues rapportez dans Joseph , & dans la Chronique des Juifs , nous n'entreprenons , pas de les justifier , ni de les concilier avec ce qui nous reste d'anciens monumens sur les Genealogies des Juifs. Joseph avoit sans doute de bons Régistres genealogiques , qui ne sont pas venus jusqu'à nous ; mais il ne nous est pas permis de quitter ce que les Paralipomènes , & les Livres des Rois nous apprennent des anciens Poutifes , pour nous attacher à cet Historien , & cela d'autant plus que son texte paroît altéré en plus d'un endroit. Enfin , on doit reconnoître de bonne foi , qu'il est presque impossible de tirer entièrement de l'obscurité ces choses , qui sont si anciennes , si embarrassées , & si inconnues.

Josédech fils du grand-Prêtre Saraïas , ne revînt point de Babylonne ; il y étoit mort apparemment avant le regne de Cyrus ; mais Jesus , ou Josué son fils , profitant de la liberté que Cyrus avoit accordée à sa nation , retourna en Judée , & y exerça la souveraine Sacrificature pendant plusieurs années. Son nom se lit dans Esdras , & dans Néhémie en plus d'un endroit ; on le voit aussi dans Aggée , <sup>a</sup> & dans Zacharie. <sup>b</sup> Ses successeurs furent , Joachim , Elisabeth , Joiada , Jonatham , Jeddo , dénommez dans Esdras. <sup>c</sup>

<sup>a</sup> Agg. I. I. 12. & II. 3. 5. | 8. 9. & VI. 11.

<sup>b</sup> Zach. III. 1. 3. 6. | <sup>c</sup> 2. Esdr. XII. 11.

Quelques-uns de ceux qui plaçent l'Histoire de Iudith, apres la Captivité de Babylonne, a soutiennent qu'Elia-cim, ou Ioakim, qui étoit grand-Prêtre de la Nation lorsqu'Hofernes vint assiéger Béthulie, est Ioachim fils de Iosué, Eliasib qui succéda à Ioachim, étoit son frere, selon quelques-uns; b il est quelquefois nommé Ioasib, & Casib; il eut un fils nommé Ioanan; c je ne sçai si c'est le même que Ioiada qui lui succéda. Ionathan successeur de Ioiada est appelé Iean par Ioseph d Eusébe, e & saint Ierôme. f Ioseph raconte, que le grand-Prêtre Iean avoit un frere nommé Iesus, auquel Vagose Gouverneur de Iudée, de la part d'Arraxercés Mnémon, avoit promis la souveraine Sacrificature. Iesus, fier de ces promesses, entreprit de paroles son frere dans le Temple, & l'obligea par les outrages à le tuer dans ce saint lieu. Iean, ou Ionathan eut pour successeur Ieddo, ou Iaddus, célèbre dans l'Histoire des Juifs, par l'honneur qu'il eut de recevoir Aléxandre le Grand à Ierusalem. g Nous lisons cette histoire fort circonstanciée dans Ioseph de qui nous serons obligés de prendre dans la suite, presque tout ce que nous dirons des grands-Prêtres des Juifs; l'Écriture ne nous en ayant point donné la suite au-delà de Ieddo. Les Livres des Maccabées nous fournissent encore quelques lumières sur les Pontifes de ce tems; mais c'est assez peu de chose. Les Rabbins soutiennent, que ce que Ioseph raconte de Iaddus, sur la réception d'Aléxandre le grand dans Ierusalem, arriva sous le grand-Prêtre Simon le Iuste, à qui ils donnent quelquefois le nom de Iaddus, ou Iddo; mais nous ne feignons point de préférer l'autorité de Ioseph à la leur

a Vide Torniel. ad an. mundi 3572. Selden. de success. in Pontif. Natal. Alex. tom. 2. Hist. V. Test.

b Apud Liran. in 2. Esdr. III. 1. c. 1. Esdr. x. 6. & Ioseph.

Antiquit. lib. XI. cap. 5. d Ioseph. Antiq. lib. IX. c. 7. e Euseb. Chronic. & lib. 18. Demonst.

f Jeronym. in Dan. IX.

g Ioseph. Antiq. lib. XI. c. 8.

il a sur eux l'avantage de l'antiquité , il avoit des monumens qu'ils n'ont plus ; il est plus judicieux & meilleur Historien que tous les Rabbins ensemble.

Onias succéda à son pere Iaddus , & il eut deux fils , Simon , & Eléazar. A la mort d'Onias , Simon surnommé le Juste , lui succéda , & laissa en mourant Onias II. qui n'étoit encore qu'un enfant. Son bas âge ne lui permettant pas d'exercer les fonctions du Sacerdoce , on en chargea Eléazar son oncle paternel , en attendant que le pupil fût plus âgé. C'est au tems de ce Souverain Pontife que , l'on rapporte *b* ordinairement la Version des Seprante Interpretes , sous le regne de Ptolémée Philadelphie Roi d'Egypte. Hécatée , cité dans Ioseph , *c* dit qu'un grand-Prêtre des Juifs nommé *Ezechias* , vint en Egypte , âgé de soixante-six ans , pour voir Ptolomée fils de Lagus , ( pere de Ptolomée Philadelphie , ) qui étoit devenu maître de la Syrie , après la victoire qu'il avoit remportée sur *Démétrius Poliorcètes* , près de Gaza en Palestine. Nous ne connoissons aucun grand-Prêtre des Juifs , du nom d'Ezéchias , depuis Iosué fils de Iosédéch , jusqu'à Eléazar fils d'Onias , Ainsi il faut qu'Ezéchias ait eu encore un autre nom , sous lequel il soit connu dans l'Histoire des Juifs , ou qu'Hécatée lui donne le nom de grand-Prêtre , parce qu'il étoit un des premiers Prêtres de Jerusalem. Mais quoiqu'il en soit , Eléazar après avoir possédé la souveraine Sacrificature pendant près de trente ans , mourut , & eut pour successeur , non pas Onias II. son neveu , à qui cette dignité étoit due ; mais Manassé I. son grand oncle , frere de Iaddus , *d* qui ayant épousé une étrangère fille de Sannabalar , avoit été obligé , long-tems auparavant , de se retirer à Samarie auprès de son beau-pere. *e*

*a* Joseph. Antiq. lib. xi. cap. ult. ad fin.

*b* Joseph. Antiq. lib. xii. cap. 2.

*c* Lib. 1. contra Apion.

lib. 1. pag. 1048. Εζέχιας  
ὁ Ἀρχιερεὺς Ἰουδαίου

*d* Joseph. Antiq. lib. xii. cap. 3. ad fin.

*e* Idem Lib. xi. cap. 9.

Onias II. succéda enfin à Manassé I. C'étoit un homme d'un petit esprit, peu sensible à l'honneur, & d'une extrême avarice. Ioseph en parle avec assez de mépris; fut tout il relève sa mesquinerie, qu'il fallit de perdre la Judée. *a* Il y en a pourtant qui veulent que ce soit cet Onias, dont Iesus fils de Sirach, fait l'éloge, dans l'Ecclesiastique, où il l'appelle Simon. *b* On veut aussi que ce soit à lui que les Lacedémoniens écrivirent la Lettre rapportée dans Ioseph. *c* Mais cet Historien croit avec bien plus de raison, que c'est Onias III. petit fils de celui-là, à qui Aréus Roi de Lacedémonne écrivit, & dont l'écriture fait l'éloge en plus d'un endroit. *d*

Simon II. succéda à Onias II. *e* Il en est parlé au troisième Livre de Maccabées. *f* Il eut pour fils & successeur Onias III. dont on vient de parler, & dont le mérite & la sagesse firent l'admiration même de ses ennemis. *g* L'histoire de sa succession est fort embarrassée. Ioseph la raconte d'une manière, & l'Auteur du second Livre des Maccabées, d'une autre manière toute différente. L'Historien Juif assure qu'après la mort d'Onias III. Iason son frere se mit en possession de la souveraine Sacrificature, à l'exclusion d'Onias IV. fils d'Onias III. & légitime héritier du Sacerdoce. Iason obtint la confirmation de cette dignité, du Roi Antiochus Epiphane, pour une grande somme d'argent qu'il en offrit. Mais Antiochus ensuite ayant conçu du mécontentement contre Iason, le déposséda, & établit grand-Prêtre en sa place Onias son frere, qui acheta mieux la souveraine Sacrificature, & prit le nom de Ménélaus. Ainsi les trois freres Onias III. Jason, & Ménélaus, posséderent l'un après l'autre, par un bonheur assez

*a* Idem Lib. xi. cap. 4.

*b* Eccli. cap. 1.

*c* Joseph. Antiq. lib. xii. c. 5.

*d* Eccli. 1. & 2. Macc. 1.

*e* 1. & xv. 12.

*e* Joseph. Antiq. lib. 12. cap. ad fin.

*f* 3. Maccab. 11. 1.

*g* 2. Maccab. 1v.

37.

rare cette souveraine Dignité , pendant qu'Onias IV. qui en étoit le légitime héritier , en fut privé , & fut obligé de se retirer en Egypte , où il bâtit le fameux Temple d'Onion.

L'Auteur du second Livre des Maccabées dit la chose tout autrement. Il assure que Jason , ennuyé de voir la dignité du Sacerdoce si long-tems entre les mains de son frere Onias III. prit la résolution de l'en dépouïller , & se mit à travailler à se la faire donner par Antiochus Epiphanes. Il en offrit une grande somme d'argent , & l'obtint. Ensuite ayant envoyé à Antioche Ménélaus , homme de la tribu de Benjamin , & frere de Simon Préfet du Temple ; ce Ménélaus scût si bien faire sa cour , qu'ayant présenté une plus grande somme d'argent pour acheter le Pontificat , Epiphanes le lui conféra , & en dépouïlla Jason. Mais comme Ménélaus ne se mettoit pas beaucoup en peine de payer la somme promise , il fut appelé à Antioche , pour y rendre compte de sa conduite : il laissa à Jérusalem Lysimaque son frere , en qualité de Vicegérant en sa place, Lysimaque abusa de son autorité , en tirant du trésor du Temple , divers vases précieux qu'il envoyoit à Ménélaus. Le peuple irrité prit les armes , & Lysimaque fut mis à mort près du trésor du Temple. Ménélaus vendit une partie de ces vases , & s'en servit pour faire de l'argent , & pour gagner les Grands de la Cour.

Cependant Onias III. qui avoit été dépouïllé du Sacerdoce quelques années auparavant , se trouvant alors à Antioche , accusa fortement Ménélaus , comme auteur des sacrilèges commis par Lysimaque dans le Temple de Jérusalem. Onias s'étoit retiré , pour plus grande surêté , dans l'azyle de Daphné , près de la ville , craignant les entreprises de Ménélaus ; mais celui-ci ayant gagné Andronique , Onias fut tiré frauduleusement de l'azyle , & massacré par l'ordre d'Andronique. Antiochus Epiphanes , qui étoit alors absent d'Antioche , & qui connoissoit le mérite d'Onias , ne

pût retenir ses larmes à son retour , lorsqu'on lui raconta la mort de ce vénérable Vieillard ; il fit punir sévèrement Andronique , & Ménélaus n'échappa que par la protection de Ptolomée fils de Doriménes.

Ménélaus jouït du Pontificat tout le reste du regne d'Epiphanes , & pendant les premières années de son successeur Eupator ; mais il n'en fit pas long-tems les fonctions ; parce que sous Epiphanes , le Temple fut profané , & demeurera trois ans sans sacrifices ; & qu'ensuite Judas l'ayant purifié , Ménélaus n'osa se trouver dans ce saint lieu , parmi les Prêtres , qui le regardoient comme un intrus , & un sacrilége.

Antiochus Eupator , la seconde année de son regne , ayant conclu la paix avec les Juifs , fut sollicité par Lysias , de faire mourir Ménélaus , qu'il disoit être la véritable cause de tous les troubles de la Judée. On le précipita dans une tour pleine de cendres , & le Roi donna la souveraine Sacrificature à Alcime , qui étoit bien de race Sacerdotale , mais non pas d'une famille du premier rang , ni dont les ancêtres eussent possédé cette souveraine Dignité. *a*

Alcime ne cessa de solliciter Démétrius successeur d'Eupator , pour obtenir de lui du secours , afin de se mettre en possession de sa charge. Il fut envoyé en Judée avec Bacchides , puis avec Nicanor , toujours soutenu de beaucoup de troupes ; mais Judas dissipa par sa valeur tous leurs efforts , & les défit dans plus d'une rencontre. Alcime commença enfin à exercer les fonctions de sa Dignité après la mort de Judas , arrivée dans la funeste bataille contre Baccihides ; mais comme Alcime entreprit d'abatre le mur du parvis intérieur , bâti par les Prophètes , Dieu le frappa de paralysie dont il mourut , *b* après trois ou quatre ans de Pontificat. *c*

*a* Joseph. Antiq. lib. xx. c. 8.

Τὸν παῖδα τῆς Ἀλεξάνδρου ἀπελάττωσι καὶ δισώπῃ Ἰανίμῳ Ἀρχιεπί. Γένος μὴ τῷ Ἀαρῶνι. ἢ καὶ οὕτω δὲ τῆς ἐκείνου παύσεως.

Vide *1. Macc.* vii. 14.

*b* Ann. mundi 3844.

*c* Joseph liv. xx. ch. penult. lui donne 3. ans. Et au liv. xii. ch. 17. il lui en donne 4.

Voilà ce que nous apprenons des Livres des Maccabées, plus croyables que l'Historien Juif.

Jonathas succéda à Alcime, mais non pas immédiatement après sa mort. Joseph assure qu'il se passa sept ans, avant qu'on choisit un nouveau Pontife, *a* à cause des troubles où se trouva alors la Judée. Mais avant que de continuer le récit de ce qui regarde Jonathas, il est bon d'expliquer ici quelques difficultez, touchant le Pontificat de Judas Maccabée. Joseph assure, *b* qu'après la mort d'Alcime, le peuple déféra la souveraine Sacrificature à Judas, & qu'il posséda cette dignité pendant trois ans; *c* mais c'est une erreur visible, puisque Judas étoit mort avant Alcime, comme il paroît par le premier Livre des Maccabées. *d* Si Judas posséda cette Dignité, comme nous n'en doutons pas, ce ne peut-être que depuis Ménélaius: Et en effet, l'Ecriture insinüe que Judas étoit alors reconnu pour grand-Prêtre, puisqu'Alcime se plaint à Démétrius, que Nicanor avoit reçu Judas en cette qualité. *e*

Quelques anciens, *f* & plusieurs nouveaux Interprètes ont avancé que Matthathias, pere des Maccabées, avoit aussi lui-même été grand-Prêtre: mais cette opinion est abandonnée par les plus Sçavans; *g* Ni l'Ecriture, ni Joseph ne disent rien qui la favorise.

*a* *Idem* Lib. xx. cap. 8.

Οἱ δὲ Ἰάκιμοι ἐπὶ τρεῖς τὴν Ἀρχιεροσύνην κρατοῦντο ἐπιδόθησι. Διεδίξαντο δὲ ἑδῆς αὐτῶν, ἀλλὰ, &c.

*b* *Idem* Lib. xii. cap. 17.

Τελευτήσαντος δὲ τῶν (Αλκιμου) τῶν Ἀρχιεροσύνην ὁ λαὸς τῆς Ἰσραὴλ διέωσεν.

*c* *Idem* cap. 18. Τὸν Ἀρχιεροσύνην εἶς ἐστὶν κρατοῦντι, ἀπέθανεν.

*d* 1. *Macc.* ix. 54. 55. 56.

*e* 2. *Maccab.* xiv. 26.

Τὸν δὲ ἐπιθύλον τῆς Βασιλείας Ἰῦδαυ ἀγέδων ἀναβδίκησεν αὐτῷ

*f* *Euseb. Fragm. Georg. Syn-*

*cell. Gemar. Babyl. ad iie.*

*Megill. cap. 1.*

*g* *Vide si placet, Joseph. Sc-*

*lig. lib. 5. de Emend. temp.*

*lib. 10. cap. 52. Selden. de*

*Success. in Pontif.*

On croit avec beaucoup de fondement , que les Prêtres Asmonéens étoient de la race de Phinées. Matthatias disoit à ses fils : *a* *Notre Pere Phinées, transporté d'un saint zèle, reçut la promesse d'un Sacerdoce éternel.* D'ailleurs on lit expressément *b* qu'ils étoient descendus de Ioiarib. Or Ioiarib étoit selon toutes les aparances , de la race de Phinées. *c*

Pour revenir à Ionathas , Il se revêtit des ornemens sacrez du grand-Prêtre, sept ans après la mort d'Alcime , *d* la cent soixantième année des Séleucides , du monde 3852. Il réunît en sa personne la qualité de Prince de sa Nation , & de grand-Prêtre , & gouverna en cette double qualité pendant neuf ans *e* Il eut pour successeur son frere Simon , qui gouverna huit ans , & environ trois mois. *f* Jean , surnommé Hircan , son fils , lui succéda. Il fut Prince , & grand-Prêtre des Juifs pendant vingt-neuf ans. *g*

Jean Hircan laissa cinq fils en mourant. L'aîné, nommé Aristobule , prit le diadème, & le titre de Roi, & ne regna qu'un an ; Il fit mettre en prison trois de ses freres , & sa mere, & partagea toute son autorité *h* avec Antigone , le seul de ses freres , pour qui il eût de l'affection ; mais il le fit ensuite assassiner , trompé par les calomnies de ses ennemis. Etant mort lui-même peu de tems après , Alexandre Jannée son frere , lui succéda. Il fit mourir l'un de ses freres , qui avoit voulu lui dresser des embûches , & combla de biens le dernier de ses freres , nommé Absalom , qui se contenta d'une vie privée. *i*

*a* 1. *Maccab.* 11. 54.

*b* 1. *Maccab.* 11. 1.

*c* 1. *Paralypom.* xxiv. 7.

*d* 1. *Maccab.* x. 21.

*e* *Usser. ad an. mund.* 3860.

*f* *Idem ad an. mund.* 3869.

*g* *Idem ad an.* 3898. Il montre, que Joseph lui donne tantôt 33. & tantôt 31.

an de vie. Eusebe & S. Jérôme n'ont lû que 29. ans. *Euseb. Demonstr. lib.* 8. *c.* 2. *Jeron. ad Daniel.* 1x. *h* *Joseph. lib.* 1. *de bello c.* 3. & *Antiq. lib.* 13. *cap.* 19. *i* *Idem Antiquit. lib.* xiiii. *cap.* 20. & *xiv. cap.* 8.

Aléxandre Jannée gouverna vingt-sept ans , & laissa à Salomé, ou Aléxandra son épouse, la Regence du Royaume & le pouvoir de donner la souveraine Sacrificature, auquel elle voudroit des deux fils qu'il avoit. Elle en revêtit Hircan , *a* homme d'un naturel indolent , & paresseux, Celui-ci exerça la Charge de grand-Prêtre pendant-neuf ans , sans se mêler du Gouvernement , dont Aléxandra s'étoit emparée. Après la mort de sa mere , Hircan prit le titre de Roi , & voulut regner : *b* mais Aristobule son frere , homme d'un caractère d'esprit tout différent du sien , le députa au bout de trois mois. Cette division des deux freres causa de grands maux à leurs pays. Elle donna occasion aux Romains d'y entrer. *c* Aristobule fut pris par Pompée , & conduit à Rome , & Hircan rétabli dans la Royauté , mais avec défense d'user du diadème , & confirmé dans la Charge de souverain Sacrificateur.

Antigone , fils d'Aristobule , fit la guerre à son oncle Hircan , avec le secours des Parthes , qui lui préterent des troupes. Hircan fut pris , & on lui coupa le  reilles , pour le rendre par-là incapable d'exercer les fonctions de la souveraine Sacrificature. *d* Antigone se rendit maître de la Judée ; mais deux ans , & quelques mois après , il fut décapité par l'ordre de Marc-Antoine , à Antioche. *e* Hircan ayant été conduit à Babylonne , y fut fort bien traité par Phraortes , Roi des Parthes. Les Juifs , qui demeuroient dans ce pays-là en grand nombre , lui rendirent leurs respects , & leurs services , comme à leur Roi , & à leur Pontife. *f*

*a* Idem *Antiq. lib. xiii. c. 23.*

*• & xx. c. 8. & lib. de bello c. 4.*

*b* Idem *Antiq. lib. xiv. c. 1.*

*• & de bello lib. 1. cap. 4.*

*c* Tacit. lib. 5. *Hist. cap.*

*9. Flor. 1. Hist. lib. 3.*

*cap. 5. Diodor. lib. 37.*

*Joseph. de bello lib. 1. c. 4.*

*• & Antiq. lib. xx. cap. 8.*

*d* Joseph. *Antiq. lib. xiv. 24.*

*25. & de bello lib. 1. c. 11.*

*in Græco.*

*e* Joseph. *Antiq. lib. xiv. cap.*

*ult. xv. 1. xx. 8. de bello*

*lib. 1. cap. 13. • •*

*f* Joseph. *Antiq. lib. xv. c. 2. 3.*

Il revint ensuite à Jerufalem , & y fut reçu avec honneur par Herodes fils d'Antipater : mais il ne rentra ni dans la Royauté , ni dans l'exercice du Sacerdoce ; & quelques tems après , *a* Herodes le fit mourir , après l'avoir convaincu d'avoir eu commerce avec ses ennemis , & de s'être voulu retirer auprès du Roi d'Arabie , avec sa famille , & ceux de son parti. *b* Il avoit été Pontife trente-deux ans : mais il n'avoit pas toujours exercé sa Charge ; il y eut de grands intervalles d'absence.

Hircan avoit eu une fille , nommée Alexandra , qui épousa Alexandre , fils d'Aristobule , & frere d'Antigone. Alexandre eut d'Alexandra un fils , nommé Aristobule , & une fille appelée Mariamné. Mariamné devint femme du grand Herodes. *c* Celui-ci craignant la trop grande autorité des grands-Prêtres , & voulant l'abaisser , en l'ôtant de la famille des Asmonéens , la rendit élective à son choix ; d'héritaire qu'elle avoit été jusqu'alors , & fit venir de Babylonne un nommé *Hananai* , *d* pour lui donner le Sacerdoce. Cet homme étoit à la vérité d'une race Sacerdotale , mais beaucoup au dessous des familles , qui par le passé , avoient possédé cette souveraine Dignité. Herodes frustra ainsi Aristobule son beau-frere , frere de Mariamné son épouse , à qui cette Dignité étoit dûë par le droit de sa naissance : mais enfin , pressé par les prières d'Alexandra sa belle-mere , & par les instances de Mariamné , il rendit le Sacerdoce à Aristobule. *e* Ce jeune Prince n'en jouit pas long-tems. *f* Il étoit trop aimé du peuple , & trop bienfait pour ne pas donner de la jalousie à Herodes. Celui-ci le fit noyer à Jéricho , comme il se divertissoit à nager , &

*a* An du Monde 3974.

*b* Joseph. Antiq. lib. xv. c. 9.

*c* Joseph. Antiq. lib. xiv. c. 27.

*d* Idem Antiq. lib. xv. c. 22.

*e* Μεταπεινάθη οίε της Βικουλίου : ίεριε , των ασμητι-

των ανανλων ονοματι , τατα  
τιν Αχμοσυνίω ειδόσι.

*e* Joseph. Antiq. lib. xv. c. 22.

*f* Il n'étoit âgé que de dix-huit ans , & n'avoit pas eu le Pontificat plus d'un an.

rendit le Sacerdoce à *Hanael*, & ainsi finit la suite des Pontifes Asmonéens.

Depuis ce tems, on ne vit plus dans la Sacrificature que des Pontifes créés contre les Loix, pour un tems seulement, & déposés au gré des Princes & des Gouverneurs de la Province, sans aucun égard à la succession des familles, ni au mérite des personnes. On ne se mettoit en peine que de sçavoir s'ils étoient de la race d'Aaron. Nous passerons vite sur tous ces grands-Prêtres, parce que leur regne a été court, leur autorité bornée, & leur Histoire peu remarquable par des événemens célèbres, & interessans.

Hanaël céda bien tôt la place à Jésus, fils de Phabi, *b* homme peu connu auquel fut substitué Simon, fils de Boëthus d'Alexandrie, qu'Herodes éleva à cette Dignité, pour pouvoir avec plus de bienfaisance épouser sa fille, nommée Mariamné. *c*

Simon étant soupçonné par Herodes d'avoir trempé dans la conspiration de Phéroras, & d'Antipater contre lui, fut dépouillé du Sacerdoce, & Matthias, fils de Théophile, fut mis en sa place. *d* Ce grand-Prêtre se joignit à ceux qui voulurent arracher l'Aigle d'or, qu'Herodes avoit fait mettre sur une des portes du Temple; ce qui lui attira la disgrâce du Roi, qui le dépouilla de la Sacrificature. *e* La nuit qui précéda le jour de l'Expiation sollemnelle, dans laquelle le grand-Prêtre est obligé d'entrer dans le Sanctuaire, il arriva à Matthias; pendant la nuit, en dormant, une souillure, qui le mit hors d'état de faire ses fonctions. On créa Sacrificateur, pour cette seule circonstance, Joseph, fils d'Ellem, qui n'en exerça les actes que ce jour-là. *f*

Joazar fut substitué à Matthias. Il étoit frère de Mariamné, fille de Simon épouse d'Herodes. *g* Ce fut sous le

*a* Joseph. Antip. lib. 15. c. 3.

*b* Antiq. lib. xv. c. 12. Grac.

*c* Joseph. ibid.

*d* Antiq. lib. xvii. cap. 6.

*e* Ibid. cap. 8.

*f* Joseph. ibid. Gemar. Jerus. sis. Iome. cap. 1.

*g* Antiq. lib. xvii. cap. 8.

Pontificat *a* de Joazar , ou Azar , que nâquit Jesus-Christ, Sauveur du monde.

Eléazar , frere de Joazar , fut mis en sa place par Archelaüs Tétrarque de Judée. *b* Ce Prince prit pour prétexte de le déposer , qu'il étoit entré dans le parti des Séditieux qui s'étoient soulevez contre lui. Eléazar ne jouïit que peu de tems de sa Dignité. Archelaüs lui donna pour successeur Jésus , fils de Sia. *c* Quelques tems après , Joazar , qui avoit été Pontife après Marthias , s'étant déclaré pour les Romains , fut de nouveau élevé à la souveraine Sacrificature : mais Cyrenius étant venu en Judée , obligea une seconde fois Joazar à quitter le Sacerdoce , & mit en sa place Ananus. *d*

Ananus est nommé Anne dans l'Évangile. *e* Il jouïit du Pontificat assez long-tems, en comparaison de la plupart de ses prédécesseurs, & de ses successeurs ; car il eut cette Dignité pendant onze ans, & après sa déposition même, il en conserva le titre, & eut encore beaucoup de part aux affaires, comme on le voit par l'Évangile, *f* qui le nomme Pontife avec Caïphe, lorsque S. Jean-Baptiste entra dans le ministère, quoi qu'alors Anne ne fût sûrement pas grand-Prêtre, en acte, & en juridiction. Joseph remarque *g* qu'Ananus a été regardé comme un des plus heureux hommes de sa Nation , ayant eu cinq fils. grands-Prêtres , & ayant lui-même possédé cette Dignité pendant long-tems ; ce qui n'étoit encore arrivé à aucun autre Pontife.

Ismaél . fils de Phabi , *h* fut mis en la place d'Ananus ; &

*a* Uffer. ad an. Mund. 4000.

*b* Joseph. Antiq. lib. xvii. cap. 15. aut 19. Latine.

*c* Joseph. ibid.

*d* Joseph. Antiq. lib. xviii. cap. 1. 3.

*e* Luc. iiii. 2. & Iohan. xviii.

■ 3. 14.

*f* Luc. iii. 2. Voyez Basna-

ge, Hist. des Juifs, liv. 1. ch. 5. art. 4. & 5.

*g* Joseph. Antiquit. lib. xx. cap. 8. in Grec. Τὸν δὲ φῶτι τῶν ἀριστοτέρων ἑταίρων ἀπεχρήσθη Ἰωάννης πρὸς τὸ εἶναι πρῶτος καὶ τῶν πάντων ἀρχιερεῖν Ἀνανίαν τῷ θεῷ.

*h* Joseph. Antiq. lib. xviii. cap. 3.

peu de tems après, *Eléazar*, fils d'Ananus, lui fut substitué. Simon, fils de Camith, succéda ensuite à Eléazar. Valérius Gratus fit tous ces changemens. Il n'y avoit pas plus d'un an que Simon exerçoit cette Charge, lorsque ce même Gratus lui donna pour successeur *Ioseph Caïphe*, d assez connu dans nos Evangiles. *e* Ce fut sous son Pontificat que Jesus-Christ, souffrit la mort. On lui donna huit ans de Pontificat. Il fut déposé par Vitellius, Gouverneur de Judée, *f* & *Jonathas*, fils du grand-Prêtre Ananus lui fut substitué; Celui-ci fut ensuite obligé de céder sa place à Théophile son frere, *g* à qui Vitellius accorda le Pontificat, en passant par Jérusalem, pour aller faire la guerre en Arabie.

Simon fils de Simon Boëthus, dont on a déjà parlé, & surnommé Cantharas, fut établi Pontife pour la seconde fois, sous l'Empire de Claude, par Hérodes Agrippa. *b* Il eut pour successeur Matthias; fils du Pontife Ananus. Hérodes Agrippa avoit eu dessein de rétablir Ionathas, fils d'Ananus, dont on a fait mention auparavant: mais Ionathas l'ayant remercié, & ayant suggéré Matthias son frere, comme plus digne de cet honneur; il fut nommé souverain Sacrificateur par Agrippa. *i*

Alionæus, ou Elionéos, fils de Cithéus, fut subrogé à Matthias. *g* Hérodes, Roi de Chalcide, frere d'Agrippa, obtient en ce tems-là de l'Empereur Claude, de nommer les grands-Prêtres; privilège, qui passa de lui à ses successeurs. *b* Il le mit en exécution pour la première fois, en déposant Alionæus, & mettant en sa place Ioseph, fils de Camus, ou de Canéi, ou de Camithe. Ananie, fils de Zébédée, fut substitué à Ioseph par le même Prince. *i*

a *Item. Ibidem.*

b *Luc. III. 2.*

c *Ioseph. Antiq. lib. XVIII. c. 6.*

d *Ibid. cap. 7.*

e *Ioseph. Antiq.*

*lib. XIX. cap. 5.*

f *Ioseph. Ibid. cap. 6.*

g *Ioseph. Antiq. lib.*

*XX. c. ult. Α.ιωαϊον*

*τι τὸ κεινὸν κεινὰ.*

*Ruf. Canthara fil.*

h *Ioseph. Antiq. lib.*

*XX. cap. I. ἰωσὶ-  
πυ τῆς κα. β.*

*Ruf. Cami filius.*

i *Idem. Ibidem. c. 3.*

Ismaël, fils de Phabée, se mit en possession du Pontificat, qu'on avoit ôté à Ananie. Les Pontifes déposés s'unirent à lui, & prétendirent être les maîtres des décimes, & des oblations, qui étoient destinées à la nourriture des simples Prêtres. Ceux-ci, appuyez des principaux du peuple, se soulevèrent contre leurs Chefs; & on vit entr'eux jusques dans Jérusalem, & jusques dans le Temple, une espece de guerre. Des menaces, & des injures, on en vint quelquefois aux coups. Ismaël fit un voyage à Rome contre Agrippa second, qui prétendoit faire abattre une muraille du Temple, qui fermoit la vûe de son Palais. Le Pontife obtint ce qu'il demandoit, par le crédit de Poppée, qui favorisoit les Juifs: mais il fut arrêté à Rome; & Agrippa se vengea, en lui ôtant la souveraine Sacrificature. il donna à Ioseph, fils de Simon, & surnommé Cabéi, ou Gaddis, qui ne garda pas long-tems cette Charge.

Ananus, successeur de Simon, *b* de la Secte des Saducéens, homme, cruel & inhumain, crut gagner l'affection du peuple, par le meurtre de S. Jacques, connu dans l'Eglise sous le nom de Jacques, frere du Seigneur: mais cette action lui attira la haine publique, & il fut déposé après trois mois de Pontificat.

Agrippa mit en sa place *Iésus*; *fils de Damnaus*: *c* mais ayant voulu quelques mois après, lui substituer Jésus, fils de Gamatiel, les deux concurrens, appuyez chacun de leur parti, prirent les armes, & se disputèrent le Pontificat l'épée à la main. Pour arrêter cette sanglante dispute, on déposa les deux prétendans, & on mit en leur place Matthias, fils de Théophile, *d* sous lequel éclata la dernière guerre des Juifs. *e*

Les Zélez, ou Séditieux, qui occupoient le Temple, eu-

*a* Joseph. Antiq. lib. xx. c. 15.

Latin. 7. Grac.

*b* Ibid. cap. 8.

*c* Joseph. ibid. & Euseb. Hist.

Eccle. lib. 2. cap. 22.

*d* Idem, de Bello, lib. 6.

cap. 15.

*e* Antiquit. lib. xx. cap. 8.

rent l'insolence de s'attribuer même le droit d'établir les grands-Prêtres, Ils élurent au sort un nommé Phannias, ou Phanas. *a* Ce fut sous son prétendu Pontificat *b* que la ville fut prise, & le Temple brûlé, & renversé. Joseph remarque que le prétexte dont ils se servoient, pour colorer leur conduite si irrégulière, étoit qu'autrefois le Sacerdoce avoit été donné par le sort. Il est vrai qu'autrefois on avoit réglé par le sort, l'ordre, & la disposition des familles Sacerdotales, qui devoient servir au Temple, chacune en leur rang; *c* mais cela est bien différent de la souveraine Sacrificature. Le même Auteur semble dire qu'ils établirent plusieurs Pontifes, *d* semblables à Phannias ignorans, grossiers, d'une race obscure, & indignes du Sacerdoce, mais il n'en nomme point d'autres que celui-là; & nous n'en connoissons aucun de leur création, excepté Phannias.

Ainsi fut le Sacerdoce figuratif des Juifs, qui, malgré ses révolutions, & ses dérangemens, n'étoit jamais sorti de la race d'Aaron. Sa décadence commença principalement sous Hérodes le Grand, à l'installation d'Ananel. Sa chute entière arriva sous l'empire de Vespasien Il fut comme enseveli sous les ruines du Temple de Jérusalem, & fit place au Sacerdoce de JESUS-CHRIST, qui est le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

*a* Idem, de bello lib. 4. cap. 5.

*b* Idem, ibid. Ἐπειδὴ κὶ πάλαι κληροτὴν ἴφασου ἦναι τὴν Ἀχιρσοῦντα.

*c* 1. Paralyp. XXIV. 7.

*d* Joseph. lib. 4. de bello c. 5.

Ἄκουσα γὰρ πρὸς τὴν πόλιν οὐκ ἔστιν ἄλλοις οἱ Ἀρχιερεῖς ὡς ἐπὶ οὐκ ἔστιν ἄλλοις οἱ Ἀρχιερεῖς κὶ ἀσπίδες.



**GÉNÉALOGIE DES SOUVERAINS PONTIFES**  
*Qui ont gouverné depuis la Captivité de Babylone ,  
jusqu'à Antiochus Epiphanes, & les Maccabées.*

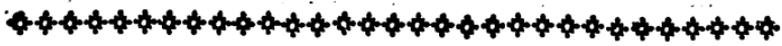
**JOSUÉ. JOACHIM. ELIASIB. JOIADA.  
JONATHAN ou JEAN.**

—△—  
**JADDUS. MANNAOSÉ.**

ONIAS I.	MANASSÉ II.
SIMON I.	ÉLÉAZAR.
TOBIE mari de la fille de Simon I.	ONIAS II.
JOSEPH HIRCAN.	SIMON II.

—△—  
**H I R C A N. ONIAS III. JASON, MÈNÉLAUS, LISIMAQUE**

*ALCIME de la Race Sacerdotale.*



**GÉNÉALOGIE DES ASSAMONÉENS.**  
**MATTHATHIAS.**

—△—  
**JUDAS MACCABÉE. ÉLEAZAR. JONATHAN.  
JEAN. SIMON. JEAN HIRCAN.**

—△—  
**JUDAS ARISTOBULE. ALEXANDRE JANNÉE.**

—△—  
**HIRCAN II. ARISTOBULE II.**

—△—  
**ALEXANDRA. ALEXANDRE II. ANTIGONE.**

—△—  
**MARIAMNÉ. ARISTOBULE le Jeune.**



# DISCOURS

## SUR LE LIVRE D'ESTHER.

**A**SSUÉRUS, autrement Darius, fils d'Hystapes, Roi de Perse, fit un grand festin à tous les Grands de son Royaume qui dura cent quatre vingt jours. Il donna encore à manger à tout le peuple de Suses, Capitale de ses Etats, pendant une semaine entière. Le septieme jour de la fête, comme il étoit échauffé par le vin, il fit appeller la Reine Vasthi son épouse, pour la faire paroître devant toute l'assemblée : mais cette Princesse ayant refusé de venir, il fut conclu au Conseil du Roi, qu'elle seroit repudiée, & qu'on expedieroit un Edit dans tout le Royaume, portant que les femmes fussent soumises en toutes choses à leurs maris.

Pour donner au Roi une autre épouse en place de Vasthi, on fit des recherches dans toutes les Provinces, & on amena à Suses toutes les plus belles personnes que l'on put trouver. De ce nombre se rencontra Edissa, ou Ester, Juive de naissance, & nièce, ou plutôt cousine germaine, d'un nommé Mardochée, de la tribu de Benjamin. Ester trouva grace aux yeux d'Assuérus, & fut choisie préférentement à toutes les autres, pour être établie Reine en la place de Vasthi.

En ce tems là, le Roi honoroit de son amitié : & de sa confiance un nommé Aman. Ce favori conçut une haine implacable contre Mardochée, parce que ce Juif ne vouloit pas lui rendre des honneurs divin, de même que Juf en rendoient les autres sujets d'Assuérus. Aman jura sa per-

te , & celle de toute la Nation Juive. Il obtint du Roi une Ordonnance de faire main basse sur tous les Juifs , & de piller leurs biens , dans toute l'étendue du Royaume. Cet Arrêt devoit s'exécuter le quatorze du mois d'Adar , & il avoit été obtenu au treize ne Nisan ; c'est-à-dire , presque un an entier avant son execution. Le sort l'avoit ainsi réglé , & Dieu l'avoit permis , par des vûes plus cachées.

Mardochée informé du malheur qu'il avoit attiré sur tout son peuple , par sa fermetté à refuser à Aman des respects , qui ne sont dûs qu'à Dieu , fit connoître à Esther le danger qui menaçoit toute sa Nation , & la pressa de demander au Roi la révocation de son Ordonnance. Esther après avoir passé trois jours dans la prière , & dans le jeûne , de même que tous les Juifs de Suses , se présente devant Assuérus , en est reçüe favorablement , invite ce Prince à manger avec Aman dans son appartement ; & apres le premier repas , elle invite le Roi de lui faire le même honneur encore le lendemain.

Ce jour-là même , Aman prit la resolution de faire attacher Mardochée à un poteau , qu'il fit dresser dans la cour de sa maison. Il se leva de grand matin , pour en demander au Roi la permission. Assuérus ne put dormir cette nuit-là. Il se fit lire les Journaux de l'Etat , & y trouva que Mardochée avoit autrefois découvert une conspiration formée contre sa personne ; & ayant appris qu'il n'en avoit reçu aucune recompense , il se resolut de reconnoître ce service d'une maniere digne de la magnificence d'un grand Roi. Aman , qui se trouva à la porte du Palais , fut sans y penser , le juge du mérite , & le témoin des recompenses , dont Mardochée fut honoré , & se vit obligé de servir d'instrument à l'élevation , & à la gloire de ce Juif , son plus grand ennemi. Assuérus lui ordonna de le conduire lui-même dans les places de Suses , en criant que le Roi vouloit ainsi recompenser celui à qui il avoit les dernières obligations.

L'heure du repas étant arrivée , Aman s'y rendit avec le Roi. Ce Prince au milieu de la bonne chaire , & dans

sa belle humeur , promet à Esther de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. Esther profita de cette circonstance , & déclara au Roi le véritable motif qui l'avoit obligée à l'inviter à manger. Elle lui demanda la grace de tous les Juifs , lui remontra leur innocence , & obtint sans peine la revocation des premiers ordres donnez contre eux , sans connoissance de cause , à la sollicitation d'Aman. Ce perfide fut le même jour attaché au poteau , qu'il avoit préparé à Mardochee ; & les Juifs dans Suses , & dans toutes les Provinces , taillèrent en pièces leurs ennemis , le quatorze de Nisan , qui étoit destiné à leur propre destruction. Ce fut pour eux dans la suite un jour de fête , & de réjouissances , & ils le nommèrent *a Purim* , c'est-à-dire , le jour des sorts ; parce que ce jour-là ils devoient être mis à mort , suivant le sort qu'Aman avoit tiré. Voilà la substance du Livre d'Esther.

Cet Ouvrage porte en Hebreu le titre de *Volume d'Esther*. *b* Les Juifs non-seulement le reçoivent au nombre des Livres des Canoniques ; mais ils en relevent beaucoup le mérite , & en font un cas tout particulier. Ils le mettent au dessus de Daniel , & d'Isaïe lui-même ils assurèrent que tous les Livres des Prophètes , & des Hagiographes seront détruits à la venue du Messie ; mais que celui d'Esther subsistera. Il doit avoir la même durée que les Livres de Moÿse. Et quoique la mémoire de toutes leurs anciennes afflictions doive alors être abolie , on ne laissera pas de continuer à célébrer la fête des sorts , & de faire lecture de ce Livre , qui en contient l'Histoire ; parce qu'Esther a dit que la fête de *Purim* ne sera point détruite , *d* & que la mémoire en subsistera dans la posterité.

La traduction Grecque que nous avons du Livre d'Esther,

*a Purim. Sortes.*

*b Megillath Esther.*

*c Maimonid. Hilcot. Megillath. c. 2. §. 18. Vide Sicar-*

*di Not. in Orat. de Purim.*

*d Esther 1x. 28. Isti sunt dies quos nulla unquam delebit oblivio.*

est assez différente de l'Hebreu. On y remarque un nombre d'additions, qui étoient passées des Exemplaires Grecs, dans l'ancienne Vulgate d'avant S. Jérôme, & qui ont été conservées dans nos Editions Latines, depuis la traduction de ce saint Docteur : mais on les a placées à la fin du Livre, & séparées du Texte Latin, traduit sur l'Hebreu. Ces additions se voyant dans le Grec, en divers endroits: Par exemple, à la tête du Chapitre premier, *a* on lit le songe de Mardochée, & la découverte de la conspiration des deux Ennuques; *b* & au Chapitre troisième, *c* après le v. 13. la Lettre d'Assuérus, à toutes les Provinces de ses Etats, pour exterminer les Juifs; & au Chapitre iv. après le v. 17. *d* la prière de Mardochée, & ensuite celle d'Esther, *e* qui s'adressent au Seigneur, pour lui demander le salut de la Nation Juive. On trouve aussi au Chapitre quatrième, après le v. 8. une petite addition, qui se lit dans nôtre Vulgate, au Chapitre, xv. versets 2. 3. Le Grec du Chapitre v. *f* qui raconte la manière dont Esther se présenta devant Assuérus, est assez différent de ce qu'on en lit dans l'Hebreu, & dans nôtre Vulgate. Dans quelques Exemplaires Grecs, au Chapitre vi. après le v. 10. on lit certaines circonstances, qui ne se lisent ni dans l'Hebreu, ni dans la Vulgate, pas même dans les Fragmens qui sont à la fin de ce Livre, ni dans l'Edition Grecque de Complute. Au Chap. vii. après le v. 12. on trouve l'Ordonnance du Roi en faveur des Juifs. *g* Au Chap. x. depuis le v. 3. jusqu'à la fin, *h* on voit l'interprétation du songe de Mardochée, & l'institution de la fête des forts. Enfin au même endroit, on remarque l'an-

*a* Voyez dans la Vulgate le chapitre xi. v. 2. & suiv.

*b* Voyez dans la Vulgate chapitre xii. tout entier.

*c* Vulgate chap. xiii. 1. 7.

*d* Vulgate c. xiii. v. 8. & suiv.

*e* Chapitre xiv. tout entier.

*f* Il est tout semblable au chap. xx. v. 4. & suivans de nôtre Vulgate.

*g* Voyez la Vulgate ch. xvi. tout entier.

*h* Voyez la Vulgate ch. x. 4. & suiv.

née dans laquelle la traduction Grecque de ce Livre , fut apportée de Jérusalem en Egypte. <sup>a</sup> Nous avons indiqué exactement ces variétez , afin que ceux qui auront la curiosité de confronter les additions du Grec , & de l'ancienne Vulgate , avec le Texte Latin , puissent plus aisément les rapporter aux endroits marquez , & voir la liaison des diverses circonstances de cette Histoire.

Les versions Grecques, ne sont pas tout-à-fait semblables entr'elles. L'Edition Romaine , & celle qu'Ussérius nous a donnée , avec les *Obèles* , & les *Astérisques* d'Origènes , sont assez conformes entr'elles ; mais elles sont beaucoup plus étenduës qu'une autre version Grecque , que le même Ussérius a fait imprimer vis-à-vis de celles d'Origènes. L'Edition de Complute s'éloigne moins de la Romaine.

L'ancienne traduction Latine , qui étoit en usage avant S. Jérôme , & dont le Pere Martianay nous a communiqué une Copie manuscrite , tirée d'un Exemplaire de S. Germain des Prez , s'éloigne beaucoup , & de l'Hébreu , & des versions Grecques. On y remarque un très-grand nombre de variétez , d'additions & d'omissions considérables. Nous l'avons citée assez souvent sous le nom d'ancienne Vulgate , ou d'ancienne version Latine , ou Italique. Il est certain qu'il y avoit dans l'Eglise diverses traductions Latines , assez différentes les unes des autres , de même que nous voyons différentes versions Grecques. La version Latine dont nous venons de parler , est souvent très-barbare & très-obscur. Par exemple , le second Edit d'Artaxercés , qu'elle rapporte , est presque inintelligible dans son stile.

Les Sçavans ne conviennent pas de l'Auteur de la version Grecque d'Esther. Quelques anciens , <sup>b</sup> & plusieurs nouveaux <sup>c</sup> Commentateurs veulent que les Septante Interprètes l'a-

<sup>a</sup> Vulgate chapitre xi. 1.

<sup>b</sup> *Origen. ad African. & in Johan. tom. 2. Vide & Jeron. Pref. in Iosue , & in Esther,*

*& Annot. ad fragm. Esther.*

<sup>c</sup> *Huët. propof. 4. Demonst. Natal. Alex. alii.*

ent composée, de même que celle de tous les autres Livres écrits en Hébreu. Leur principale raison est, que ces Interprètes ayant mis en Grec tous les Livres qui étoient dans le Canon des Juifs du tems de Ptolomée Philadelphie, & Esther y étant sans difficulté en ce tems-là, ils n'ont pas manqué de le traduire avec les autres.

Mais cette opinion paroît contraire au Texte même d'Esther ; car on lit dans le Grec de cet Ouvrage, *a* que la quatrième année de Ptolomée, & de Cléopatre, Dosithee, accompagné de Ptolomée son fils, apportèrent en Egypte la lettre de Purim, qu'ils disoient avoir été traduite en Grec par Lysimaque, fils de Ptolomée. Si ce Roi, & cette Reine d'Egypte sont les mêmes que Ptolomée Philométor, & son épouse Cléopatre, il faut reconnoître que ce Livre fut traduit en Grec par Lysimaque long-tems après les septante Interprètes, supposé, qu'ils ayent fait leur traduction sous Ptolomée Philadelphie, *b* comme on le croit communément ; car il auroit été inutile de l'apporter de Jérusalem en Egypte, si dès auparavant la traduction des Septante y eût été connue. Que si l'on veut que la quatrième année de Ptolomée, marquée ici, soit la quatrième de Philadelphie, *c* & que cette version soit venue de Jérusalem avant celle des Septante, il n'étoit nullement nécessaire que ces Interprètes se donnassent de nouveau la peine de faire une autre traduction du Livre d'Esther, après celle de Lysimaque ; & quand ils l'auroient faite, leur version ne nous serviroit de rien, puisque nous ne l'avons plus, & que celle dont nous nous servons, est, selon toutes les apparences, celle qui fut apportée en Egypte par Dosithee, comme le prouvent les paroles citées au commencement de cet article.

C'est apparemment le même Lysimaque, Traducteur de ce Livre, qui est Auteur des additions qui s'y remar-

*a* Esther xi. 1.

*b* Philadelphie mourut l'an du monde 3758.. & Philométor mourut en 3861.

*c* Itæ Hist. Propos. 4. num. 3.

quent , & dont nous avons déjà parlé. Il s'en faut beaucoup que ce Traducteur ne se soit attaché aussi scrupuleusement aux paroles de son Texte , que les anciens Interprètes des autres Livres de l'Écriture. Il y a pris souvent de grandes libertez , qui n'ont pas laissé d'être approuvées , parce qu'elles n'étoient point absolument contraires au Texte , & ne contenoient rien que de vrai. Ceux qui ont prétendu que ce que l'on trouve de plus dans le Grec , que dans l'Hébreu , venoit de la différence des Exemplaires Originaux , qu'ils ont supposé avoir été de plus d'une sorte , n'ont jusqu'ici apporté aucune preuve solide de ce fait. Ni S. Jérôme , ni Origènes , ni les anciens Traducteurs de l'Écriture , comme Aquila , Symmaque , & Thédotion , n'ont pas connu ces prétendus Exemplaires Hebreux differens du nôtre.

Lorsque S. Jérôme commença la version qu'il nous a donnée sur l'Hébreu , il ne doutoit point que ce Texte ne fût le seul vrai Original. Ç'a été aussi le sentiment de l'Eglise , en recevant sa traduction comme authentique. Et nos plus habiles Ecrivains reconnoissent que Lysimaque s'est donné carrière dans sa version , & que par exemple , dans l'Edit d'Assuérus en faveur de Juifs , il a fait parler ce Prince , comme s'il eût vécu du tems des guerres des Perles contre les Macédoniens , *b* en disant qu'*Aman étoit Macédonien de cœur , & d'origine* , & qu'il avoit eu dessein de faire passer l'Empire des Perles aux Macédoniens. S. Jérôme *c* remarque aussi que les Copistes de cet Ouvrage ont pris de trop grandes libertez , & ont fait parler les personnages de l'Histoire , comme ils ont jugé à propos , suivant la méthode des Ecoles de Rhétorique , où l'on s'exerce à défendre , ou à accuser des personnes feintes : *Sicut solitum est scolaribus disciplinis : sumpto Themate , excogitare quibus verbis uti potuit , qui injuri-*

*a* Huet. *Demonstr. Evang. propof. 4. de lib. Esther. Natal. Alex. Hist. Vet. Test. tom. 2. art. 5. de lib. Esther. propof. 1.*

*b* *Esther. xv. 10. 14.*

*c* *Jeron. ad Paulam & Eustoch. Pref. in Esther. Ita & Grot. in hunc lib. & Sen. lib. 8. Bibliotheca.*

*am passus est . vel qui injuriam fecit.* On voit la preuve de ce qu'avance S. Jérôme dans le Manuscrit de l'ancienne Vulgate , dont nous avons tiré diverses remarques , & dans ce que les Grecs ont ajouté au Texte.

Mais on n'en peut pas conclure comme l'ont prétendu quelques-uns, *a* que les Fragmens que nous lisons dans nos Bibles, depuis le Chapitre x. v. 4. jusqu'à la fin du Livre, ne soient pas Canoniques. l'Eglise , & les Peres ont su distinguer parmi les variétéz des Exemplaires , & parmi les additions , que la liberté des Copistes avoit introduites , celles qui sont légitimes , véritables , inspirées , d'avec celles , qui ne sont que des productions d'un esprit , ou d'une industrie toute humaine. S. Jérôme , tout attaché qu'il étoit au Texte Hebreu , & tout intéressé qu'il devoit être à donner du crédit à sa traduction , faite sur ce Texte , n'a pas laissé de conserver religieusement ces additions , & de les placer à la fin de sa version , en marquant les endroits où elles se trouvoient dans le Grec. Elles ont d'ailleurs tout ce qui est nécessaire , pour les rendre authentiques , & Canoniques. Elles n'ont rien de contradictoire à la vraie Histoire , rien d'absolument faux , ni de contraire (à la foi , ni aux bonnes mœurs. L'Eglise les a toujours reçûes , & dans le Canon de ses Ecritures, *b* & dans son Office. *c* Les Peres les ont citées , louées , & approu-

*a* Hugo Card. Liran. Carthus. Sixt. Senens. & ex reformatis plures.

*b* Origen. Exposit. Psal. 1. apud Euseb. Hist. Eccl. lib. 6. c. 25. Jerosol. Epiph. de Ponderib. & Mensur. c. 28. Damasc. de Fide Orthod. lib. 4. c. 18. Hilar. pref. in Ps. Jeron. Prolog. Galeato; Ep. ad Paulin. & pref. in Esther. Aug. l. 2. Doct. C. c. 8. Conc. Laod.

*c* ult. Conc. Carth. 3. can. 47. Innoc. 1. ep. ad Exuper. Gelas. I. Synod. Rom. Eugen. I. in Instruēt. Arm. Conc. Trid. sess. 4. c. Fer. 4. post Dom. 2. Quadr. ex c. 111. lib. Esther. & in Missa contra Pagan. & in Missa Dom. 16. post Pentec. ex Esther. c. 14. Vide si placet , Rupert. lib. 18. c. 12. de Victoria Verbi Dei , & lib. 12. de divin. Offic. c. 15.

vees dans les Conciles , & dans leurs Ecrits ; *a* & avant que la version Latine de S. Jérôme eût pris le dessus dans l'Eglise, on ne les distinguoit pas du reste du Livre. L'Eglise Grecque ne les distingue pas encore aujourd'hui. Les Catalogues des Livres de l'Écriture , dressés avant la traduction faite par S. Jérôme , ont reçu tout le Livre d'Esther avec ces additions. Depuis ce saint Pere , on a continué à les recevoir.

On ne peut donc approuver la hardiesse de ceux qui ont voulu leur contester leur authenticité, & encore moins la témérité d'un nombre d'Auteur licencieux , *b* qui osent soutenir que le Livre d'Esther ne contient qu'une Histoire romanesque , & une espèce de Tragédie , dans laquelle on introduit des Personnages feints , comme dans les représentations de Théâtre. Pour décréditer cet Ouvrage , ils ramassent avec affectation des marques de l'ignorance prétendue de celui qui l'a fait. Ils relevent quelques contrariétés apparentes entre le Texte Grec , & l'Hebreu. Par exemple , le Grec dit que Mardochée reçut des présens , *c* en recompense de la découverte qu'il fit de la conspiration des deux Eunuques ; ce qui est démenti par l'Hebreu , qui porte qu'il ne reçut rien , *d* dans le tems qu'il donna avis de cette conspiration. Ailleurs , *e* on raconte diversement la maniere dont Esther se présenta devant Assuérus , & dont elle en fut reçue. Dans le Grec , *f* il est dit que l'on devoit

*a* Vide Origen. ep. ad Jul. Afric. & tom. 2. in Joh. c. 14. & Basil. contra Eunom. Chrysof. hom. 3. ad popul. Antioch. Aug. ep. 262. nov. Edit. Jeron. in ep. ad Galat. cap. 1. & 6.

*b* Lutherani quidam & Anabaptista. Et Author scripti Gallici cui tit. est : Senti-

mens de quelques Theologiens de Hollande , lettre 8. & 11.

*c* Esther. xii. 5.

*d* Esther. vi. 3.

*e* Comparez Esther v. 2. & xv. 4. & seq.

*f* Comparez le chap. xiiii. 6. avec iii. 12. ix. 1. & viii. 12.

faire mourir les Juifs au 14. d'Adar ; & dans l'Hebreu , que ce devoit être le 13. du même mois. L'Hebreu porte que les enfans d'Aman furent pendus le 13. d'Adar ; *a* & dans l'Edit du Roi , expédié huit , ou neuf mois auparavant , on lit dans le Grec , qu' Aman , & ses fils étoient déjà pendus à la porte de Suses. *b* Enfin Assuérus parle dans cet Edit *c* d'une manière , qui convient plutôt à un Juif , qu'à un Persé. Le stile des deux Edits paroît original , & on n'y remarque nullement le genie de l'Hebreu , ni l'assujettissement d'une traduction. *d* On y parle des Macédoniens , comme d'un peuple puissant , & redoutable. On veut qu'Aman ait été de cette Nation. *e* Assuérus ordonne aux Perses de célébrer la fête des sorts , comme un jour heureux ; *f* comme s'il devoient s'intéresser au bonheur des Juifs , & à un événement , qui étoit plutôt à la honte des Perses qu'à leur avantage. Le dénouement de cette Histoire est si singulier , & si extraordinaire , qu'il paroît inventé à plaisir. Aman pendu au même poteau , & le même jour , qui étoient destinés pour y pendre Mardochée ; les Juifs se venger de leurs ennemis dans le même tems , qui avoit été marqué par Aman , pour les mettre tous à mort ; Mardochée élevé aux plus grands honneurs d'une manière inespérée , & presqu'in-croyable , lorsqu'il n'attendoit que la mort. Dans les Livres d'Esdras , reconnus universellement pour authentiques , on voit Mardochée *g* au nombre de ceux qui revinrent de la captivité de Babylonne , & pas un mot d'un événement aussi célèbre , que celui dont il est fait mention-dans Esther , ni de Mardochée. Enfin on remarque que le nom de Dieu ne se lit pas dans le Texte Hebreu de tout cet Ouvrage , & que quelques

---

<i>a</i> Esther. ix. 6.	lement les chap.	<i>g</i> 1. Esdr. ii. 2.
<i>b</i> Esther. xvi. 18.	xiiii. & xvi.	& 2. Esdr. vii. 7.
<i>c</i> Esther. xvi. 16.	<i>e</i> Ch. xvi. 10. 14.	& 3. Esdr. v. 8.
<i>d</i> Voyez principa-	<i>f</i> Ibid. v. 22. 23.	

Anciens ne l'ont point mis au nombre des Livres sacrez.

Voilà ce qu'on peut opposer de plus plausible contre la verité de cette Histoire. La plûpart des contrariétés qu'on relève ne sont qu'apparentes. Ce que Mardochée reçut, pour avoir découvert la conspiration des deux Eunuques, étoit si peu de chose, en comparaison de ce que méritoit un si important service, qu'on ne jugea pas à propos de le marquer dans les Annales. La manière dont Esther se présenta devant Assuérus, est rapportée en un endroit dans un plus grand détail, que dans un autre. Le Traducteur Grec a voulu embellir sa narration, & suppléer quelques circonstances, qui n'étoient pas dans l'Hebreu; mais il n'a pas blessé la verité de l'Histoire. Il n'est pas impossible que le 14 d'Adar se soit glissé dans le Grec, au lieu du 13. On ne veut pas s'engager à soutenir qu'il n'y ait aucune faute dans cette traduction. Les dix fils d'Aman ont pû être pendus avec leur pere, & en même tems que lui, quoique le Texte ne parle de leur supplice, qu'en racontant la mort de ceux qui furent mis à mort dans Suses par les Juifs. C'est une récapitulation de ce qui étoit arrivé auparavant.

Il faut avoier que le style du Traducteur Grec, en quelques endroits, particulièrement dans ceux où nous croyons qu'il a voulu suppléer quelque chose, pour l'ornement de son texte, est plus poli, & plus beau, que ne le sont pour l'ordinaire les Traductions littérales des autres Livres de l'Ecriture; mais on n'en peut pas conclure que tout l'Ouvrage soit une fiction, ni que les Additions, dont on a souvent parlé, soient purement une invention humaine. Il y a certains traits qui paroissent pris sur l'Hebreu; & on y sent toujours le style des Hellenistes, & le

a Vide Euseb. Hist. Eccl. lib. 4. | das sceptrum tuum his qui non  
cap. 26. de Melitone. Synops. | sunt. Et ch. xvi. ou τα ερμυθια,  
Script. apud Athanas. Greg. | est mis pour la vengeance. Exa-  
Nazian. Carm. de Script. SS. | minés aussi la style de la priere  
b Voyez Esther xiv. 11. Ne tra- | de Mardochée & de celle d'Es-  
ther.

goût des Ecrivains Sacrez dans le tour & dans les expressions. Il n'est pas fort étonnant qu'Assuérus parle respectueusement du Dieu d'Israël ; nous voyons Nabuchodonosor dans Daniel , *a* & Cyrus dans Esdras , *b* qui ne s'expriment pas d'une manière moins religieuse. Le Roi de Perse n'avoit-il pas vû assez de marques du pouvoir du Seigneur , & ne le connoissoit-il pas assez , pour rendre témoignage à sa grandeur dans son Edit ? Disons plutôt , que Mardochée , qui dicta cet Edit , ne crut pas manquer aux règles de la bienfaisance , ni agir contre l'intention du Roi , en y exprimant ces sentimens de piété & de respect envers Dieu. On a répondu ailleurs , *c* à ce qui regarde la qualité de *Macedonien* , attribué à Aman , & son dessein de faire passer l'Empire des Perses , aux Rois de Macédoine.

Le commandement que fait Assuérus à ses sujets , d'observer la Fête des Sorts , ne regarde que la police. C'étoit un très-grand bonheur pour tout l'Etat , d'être délivré d'Aman , cette bête farouche , qui abusoit si insolemment de son autorité. Les événemens miraculeux , & les dénouemens , qui nous surprennent dans l'Histoire Sacrée , ou Profane , n'ont jamais été des moyens de rejeter ces Histoires , ou de les révoquer en doute : Si cela étoit , que deviendroient la plupart de nos histoires les plus certaines , & les plus avérées ? Celle du Patriarche Joseph , par exemple ; de Moïse , celles de Saül , de David , & de tant d'autres. Il n'est pas certain que Mardochée , dont il est parlé dans Esdras , soit le même que celui dont il est fait mention ici. Mais quand on admettroit que c'est la même personne , il n'y auroit en cela aucun inconvenient : Esther ne devint épouse d'Assuérus , que trois ans avant la dédicace du second Temple de Jérusalem. *d* Mardochée a pû aller à Jérusalem , ou devant , ou après , son élévation , & revenir ensuite à Suses , où nous croyons qu'il est mort.

*a* Dan. 11. 47. *Œ*

*b* 111. 65. 96.

*b* 1. Esdr. 1. 2. 3.

*c* Esther XXI. 10.

*d* Le Temple fut

dedie l'an du

Monde 3489. &

le festin d'Assuérus

se fit en 3486.

On avoué que ni Esdras , ni Jesus fils de Sirach , ni les Auteurs des Livres du nouveau Testament , n'ont point parlé de l'Histoire d'Esther. Mais ces Ecrivains étoient ils obligez d'en parler ? L'Auteur des Maccabées parle du jour de *Mardochee* a c'est-à-dire , de la fête des Sorts. Cette fête établie depuis cet événement ; & observée toujours depuis parmi les Juifs , est une preuve sans réplique , pour la vérité de cette Histoire. Etablit-on des fêtes en mémoire d'un jeu d'esprit, ou d'une histoire feinte ? Si le nom de Dieu ne se lit pas dans cet Ouvrage dans les Exemplaires Hebreux , c'est un effet du hazard. Toute la suite du récit porte assez d'ailleurs le caractère de divinité , & de vérité ; si le nom du Seigneur ne se lit pas dans l'Hebreu de cet Ouvrage , il se trouve en récompense très souvent dans les Additions , qui se lisent à la fin de ce Livre , & que nous recevons pour Canoniques. Enfin , les deux ou trois Ecrivains qu'on nous objecte , qui n'ont pas rapporté Esther dans le dénombrement des Livres Sacrez , ne doivent faire aucune impression contre la nuée de Témoins , que nous avons produit pour son antenticité , & contre le consentement unanime des Juifs , & de presque tous les Chrétiens , qui l'ont toujours reçu , non-seulement comme une Histoire véritable , mais aussi comme un Ouvrage divin & inspiré. Le doute d'un petit nombre de Peres , ne doit pas contrebalancer le témoignage précis & constant de tant d'autres.

On est fort partagé sur l'Auteur de ce Livre. Les uns Patribuent à Esdras , b Eusebe le croit plus récent qu'Esdras ; mais il ne décide point de qui il est. La fausse Chronique de Philon le Juif , porte que Joachim grand-Prêtre des Juifs , fils de Josué , entreprit cet Ouvrage , à la prière de Mardochee. Plusieurs Hebreux c veulent que la grande Synago-

a 2. *Maccab.* xv. 37.  
 b *Epiphan. de Ponderib. & Mensuris. Aug. de Civit. lib. 8. cap. 36. Isidor. Origin. lib. 6. cap. 2.*

c *Thalmudiste in Baba-Barra cap. 1. Rabb. plures. Vide Huet. Demonstr. Evang. propos. 4. de libro Esthere, art. 2.*

que l'ait composé ; il est certain qu'il est plus ancien que la clôture du Canon des Juifs, puisqu'il y fut enfermé avec les autres Livres Canoniques. Or ce Canon fut fermé avant la mort d'Esdras, & du tems d'Artaxercés à la longue main. Il n'y a donc rien d'incompatible à dire qu'Esdras, ou la grande Synagogue l'ayent composé. Mais la plûpart des Critiques a prétendu que Mardochée lui-même est le premier & principal Auteur de ce Livre. Il est sûr qu'il écrivit conjointement avec Esther la lettre circulaire, qui ordonnoit la célébration de la fête des sorts. *b* Or ce Livre n'est autre que cette lettre, avec quelques legers changemens, comme il est aisé de s'en convaincre, en lisant le Chapitre neuf d'Esther. Il faut donc reconnoître Mardochée, & Esther pour les principaux Auteurs de cet Ouvrage.

Je dis les principaux Auteurs ; car il se trouve ici certaines expressions, qui ne sont point de la lettre *Purim*, & qui n'ont été écrites que depuis : Par exemple, *c* *Que les Juifs reçurent au nombre de leurs fêtes, celle des sorts, & exécutèrent tout ce que Mardochée leur avoit prescrit.... Et depuis ce tems, ces jours sont appellez Purim, c'est-à-dire, des sorts ; parce que le sort fut jetté par Aman, pour détruire les Juifs. Et ils ils ont reçu cette solemnité, & s'y sont engagez pour eux, & pour leur race, & pour tous ceux qui voudront vivre dans leur société, dans la suite des années, &c.* Il est visible que ces paroles, & tout ce qui suit dans l'Hebreu, jusqu'à la fin du Livre, sont une conclusion ajoutée à la lettre d'Esther, & de Mardochée, par celui qui a donné à cette lettre la forme de Livre. Cet Auteur y parle de Mardochée, comme d'un

*a* Clem. Alex. lib. 1. Strom. Abenezra, Abrah. Sapiens, Bonfrèr. Serar. alii.

*b* Esther. ix. 20 23. 26. xi. 1. & xii. 4. Scripsit Mardochæus omnia hæc, & litteris comprehensa misit ad Ju-

*dæos... & susceperunt Iudæi in solemn. ritum cuncta quæ Mardochæus litteris faciendæ mandaverat,.... Cuncta quæ gesta sunt Epistola, id est, Libri hujus vol. continentur.*  
*c* Esther ix. 23. 26. seq. &

étranger. Il cite la lettre des sorts , & marque qu'elle faisoit la principale matière de son Ouvrage. *a* Enfin il renvoie aux Annales des Rois des Perses , & des Médes , *b* où l'on trouvoit le récit de la grandeur , de la gloire , de la puissance , & de l'autorité qu'Assuérus avoit communiquée à Mardochée. Cet Ecrivain , quel qu'il soit , écrivit donc sur des Mémoires authentiques , & dans un tems , où la lettre *Purim* , & les Annales des Perses se conservoient encore en leur entier. Ainsi si l'Auteur n'est pas contemporain , il est incontestable au moins qu'il écrivoit sur des Mémoires du tems d'Esther , & de Mardochée ; & qu'à ne considérer même son Histoire , que comme un Ouvrage humain , elle a tout ce qu'on peut désirer en ce genre , pour faire preuve.

Le tems auquel cette Histoire se passa , est un autre point de Critique assez embarrassé. Les uns l'ont placée avant le retour de la Captivité de Babylone ; & d'autres , après cette Captivité. Les uns , & les autres se sont encore partagés en divers sentimens ; car quelques-uns *c* prétendent qu'Assuérus , dont nous parle ici l'écriture , est Astyagès , pere de Darius le Méde , *d* ou Darius le Méde lui-même. *e* Le Pere Hardouin *f* soutient que nôtre Assuérus est fils de Cyaxarès , & frere d'Astyagès le Méde , qui se rendit maître de la Perse , & obligea Babylone à lui payer tribut , après la mort de Nabuchodonosor ; & de Balthasar.

Ceux qui rapportent cet événement au tems qui suivit le retour de la Captivité , prétendent les uns , *g* qu'Assuérus est le même que *Campyses* , appelé autrement *Assuérus* ou *Artaxercès* , qui arrêta le bâtiment du Temple de Jérusalem *h* , & qui fut , selon eux , pere de Darius , qui , la

*a* Esther ix. 20. 23. 26. 32.

*b* Chap. x. 2.

*c* Mercator in Chronolog.

*d* Vide Joseph. Antiq. l. x. c. 12.

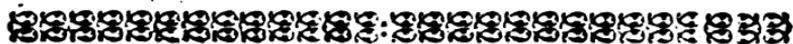
*e* Ita Cedren.

*f* Harduen. Chronol. V. Test. pag. 101.

*g* Hebr. in Seder. Olam. Genebr. Chronol. Vatab.

*h* 1. Esdr. iv. 6.

seconde année de son regne , en permit la continuation. *a* D'autres *b* sont pour *Xercés* ; d'autres *c* pour *Artaxercés à la longue main*. Ceux-ci, *d* pour *Artaxercés à la belle memoire* ; & ceux-là , *e* pour *Artaxercés Ochus*. Mais l'opinion la plus suivie aujourd'hui , *f* & la mieux fondée , est celle qui tient pour *Darius , fils d'Hystaspe*. Mardochée a pû vivre jusqu'à ce regne , ayant été mené captif à Babylonne avec *Jéchonias*. *g* Le Temple subsistoit du tems d'Esther , comme on le voit au Chap. xiv. 9 Les Etats d'Assuérus étoient pleins de Juifs , & d'Israélites. Ils furent en faveur sous ce regne , depuis l'élevation d'Esther , & de Mardochée. On remarque dans la Cour de ce Prince toutes les manières des Rois de Perse. Voilà les principales marques que ce Livre nous fournit , pour en découvrir le tems. Et tout cela revient au regne de *Darius , fils d'Hystaspe*.



## DISSERTATION

### SUR LA MILICE DES ANCIENS HEBREUX.

**L**A Nation Juive , toute obscure , & toute méprisée qu'elle est aujourd'hui , fut autrefois une des plus belliqueuses , & des plus vaillantes Nations du monde. Il y a peu de Peuples , qui ayent acquis plus de gloire par les ar-

*a* 1. *Esdr.* vi. 1. & seq.

*b* *Ioseph Scaliger. Emend. temporum , lib. 6. Drus. in Esther. 1. Calvisius. Sicard.*

*c* *Bellarmin. de Verbo Dei, l. 1. Ioseph Antiq. lib. 11. c. 6. Nicephor. Chronic. Suid. Zon.*

*onar. Salian. Menoch. Caiet. Petau.*

*d* *Euseb. Chronic. Beda, Ieron. in Ezech. 1v. & in Dan. vii. Sulpit. lib. 2. Hist. Sixt. Sen. lib. 8. Bibl. alii.*

*e* *Serax. in Esth. Gordon. Chron.*

*f* *Rab. Salom. Abenezra, Lyr. Feuard. Tirin. Cornel. Bonfrer. Usser. Lancelot, alii.*

*g* *Esther. 12. 6. xi. 4.*

mes , soit qu'on considère le grand nombre de guerres que les Hebreux ont entrepris , ou soutenus , soit qu'on envisage les forces de leurs ennemis , ou les leurs ; la valeur des uns , ou celle des autres. On a vû dans Israël des prodiges de valeur , & de force , & des exemples d'intrepidité , & de courage , de conduite , & de sagesse ; autant , ou plus digne de mémoire , que chez aucun autre Peuple. Et les Histoires , qui nous apprennent leurs beaux faits d'armes , ont cet avantage par dessus toutes celles des Conquérens , & des Nations les plus célèbres , qu'elles sont d'une certitude irréfragable ; que ni la flatterie , ni l'erreur , ni l'ignorance , ny ont répandu , ni fausseté , ni ténèbres , ni exagération. Ce ne sont point ici des Romains , ni des Héros fabuleux. Ce ne sont point de ces Conquérens en titre d'office , ni de ces ravageurs de villes , & de Provinces , qui , sans aucune raison légitime , vont porter la guerre , & la désolation dans les Etats de leurs voisins. Ce sont pour la plûpart , de sages , & de vaillans Généraux , suscitez de Dieu , & poussez de son Esprit , pour exercer les vengeances du Seigneur , ou pour punir le crime , ou pour protéger l'innocence. Nous comptons parmi ces Héros des Josués , des Calebs , des Gédéons , des Jephthés , des Samsons , des Davids , des Maccabées , & tant d'autres noms illustres , dont le souvenir ne périra jamais.

On se figure les Juifs comme une poignée de gens , reculée dans un coin de l'Asie , reserrée dans un petit pays , l'opprobre , & le mépris des autres Peuples. Rien n'est plus faux que cette idée. Les Hebreux mettoient en campagne des armées beaucoup plus nombreuses , que n'ont jamais été celles des Grecs , & des Romains. Ils alloient de pair avec les plus grands Potentats de l'Asie , & avec les Peuples les plus puissans , & les plus nombreux ; & souvent ils ont remporté sur eux de signalées victoires. Abia , Roi de Juda , attaqua Jéroboam , Roi d'Israël , avec une armée de quatre cens mille hommes , son ennemi en ayant jusqu'à huit cens mille ; & de ces huit cens mille , il en demeura d'une seule bataille , cinq cens mille de tuez sur la place. Pha-

cée, *a* fils de Romélie, Roi d'Israël, tua en un seul jour cent vingt mille hommes des troupes de Juda. Zara, Roi d'Ethiopie, ou plutôt d'Arabie, vint fondre sur Afa, Roi de Juda. L'Ethiopien avoit une armée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots. Celle du Roi de Juda n'étoit que de six cens mille hommes. *b* Elle ne laissa pas de battre les troupes Ethiopiennes, & de les défaire entièrement. Les forces ordinaires de David, & de Salomon étoient de plus de trois cens mille hommes, *c* toujours prêts à combattre ; & Josaphat avoit onze cens soixante mille hommes de guerre, sans les garnisons de ses places. *d* Où est le Monarque aujourd'hui, qui entretienne des armées aussi nombreuses, & aussi fortes ; C'est avec ces forces que la Nation Cananéenne fut toute assujettie, ou détruite ; que les Syriens, les Philistins, les Iduméens, les Arabes, les Amalécites, les Madianites ; les Moabites, ont été tour à tour battus : asservis, terrassés. Ce sont ces armées, qui ont résisté si long-tems à toutes les forces des Egyptiens, des Assyriens, des Caldéens, des Syriens, des Romains, qui ont souvent remporté sur eux de glorieuses victoires, & qui n'y ont enfin succombé, qu'à cause de leurs crimes, & de leur infidélité.

La valeur des Hebreux ne pouvoit être inconnue ni aux Perses, ni aux Grecs, ni aux Romains. Artaxercés, Roi de Perse, *f* reconnoît dans Esdras, que la Nation des Juifs est très-belliqueuse, & ne peut souffrir de domination étrangère, & qu'elle a eu autrefois des Princes très-vaillans, & très-forts. Joseph *g* prétend que dans la fameuse armée de Xercés contre les Grecs, les Hebreux se faisoient distinguer, sous le nom de *Solymes*, parmi ce grand nombre d'autres Peuples, qui s'y trouvoient. Il est

---

<p><i>a</i> Voyez 2. Par. xiii. 3... 17.</p> <p><i>b</i> 2. Par. xxviii. 6.</p> <p><i>c</i> 2. Par. xiv. 9... 13.</p>	<p><i>d</i> Voyez 1. Par. xxvii.</p> <p><i>e</i> 2. Par. xvii. 14..... 19.</p>	<p><i>f</i> 1. Esdr. iv. 19. 20.</p> <p><i>g</i> Joseph. lib. i. contra Appion.</p>
---	--	---

incontestable *a* qu'Alexandre le Grand faisoit cas de la valeur, & de la fidélité des soldats Hebreux. Il en avoit dans ses armées : il leur accorda des privilèges, & leur donna souvent des marques de sa confiance. Demétrius Soter en demandoit jusqu'à trente mille, s'il s'en fût trouvé au tant qui eussent voulu prendre parti dans ses troupes. *b* Les Rois d'Egypte successeurs d'Alexandre, continuèrent dans l'estime, que le Fondateur de leur Monarchie avoit eue pour cette Nation. Ils ont plus d'une fois confié à leur sagesse, la conduite de leurs armées, le commandement de leurs troupes, *c* la garde de leurs personnes, & de leurs plus importantes places. Les troupes d'Antiochus Epiphane, & de Demétrius, Rois de Syrie éprouvèrent plus d'une fois la valeur héroïque des Maccabées.

Diodore de Sicile *d* parle avantageusement de la valeur, & de la constance des Juifs. Il dit que Moïse s'appliqua à la guerre avec beaucoup de prudence, & obligea les jeunes gens de sa Nation à en faire les exercices, & à en supporter les fatigues : Qu'il entreprit plusieurs guerres contre les Nations voisines, & laissa aux Juifs un fort beau pays. Tacite reconnoît leur valeur, & le mépris qu'ils faisoient de la mort, fondé sur la persuasion où ils étoient que les âmes de ceux qui mouroient à la guerre, étoient immortelles : *i* *Animas praeliis peremptorum aeternas putant; hinc generandi amor, & moriendi contemptus.*

Le sujet dont nous allons traiter, n'est donc pas un objet vil, & peu digne d'attention. Il mérite d'autant plus

*a* *Antiq. lib. xi. c. ult. & contra Appion. lib. 1. & 2.*

*b* *1. Maccab. x. 36.*

*c* Joseph, liv. II. contre Appion, parle d'Onias, & de Dosithée, établis Généraux des Troupes d'Égypte, par Philometor : Et le IV.

Liv. des Maccab. ch. 5. parle d'Helcias & d'Hanania, qui furent revêtus de la même dignité par Cleopatre, mere de Ptolemée Lathurus.

*d* *Diodor. Sicul. Eclog. 6. Photi. ex lib. 40.*

*e* *Tacit. Hist. lib. 5.*

d'être examiné , que l'Auteur de la plûpart de ces guerres , c'est Dieu même <sup>a</sup> La Loi de Moyse en régle les principales circonstances , & les principaux devoirs. Les Généraux qui les ont conduites , sont pour la plûpart de très-saints , & de très-vertueux personnages ; de manière que nous pourrions intituler cet Ecrit : *Traité des Guerres du Seigneur* ; & que rien ne seroit plus propre à donner une juste idée de la bonne manière de faire la guerre , si les Princes y avoient toujours suivi le régles saintes qui leur étoient prescrites.

Tandis que les Israélites furent fidèlement attachez à la Loi du Seigneur , on les vit toujours heureux , victorieux , & triomphans. Les guerres qu'ils firent par l'ordre de Dieu, furent toujours accompagnées de prodiges en leur faveur , & suivies de succès miraculeux. La main du Seigneur parut étendue dans toutes les occasions , & la force de son bras déployée contre leurs ennemis. Les Elémens combattent contre Pharaon , & contre son armée , au passage de la mer rouge. Amalec est vaincu par une main invisible , qui semble régler son secours sur les mouvemens des bras de Moyse , qui prioit sur la montagne , tandis que Josué combattoit. Toute l'Arabie , & l'Idumée voyant Israël pendant quarante ans voyager dans leurs déserts , sans oser les attaquer. Edom , & Moab , effrayez à la seule vûe de l'armée du Seigneur , demeurent comme interdits , & dans le respect en sa présence. Og , & Séhon , Rois des Amorrhéens , la terreur des Peuples des environs , ne font presqu'aucune résistance devant Moyse. Qu'est-ce que toute la vie de Josué , depuis la mort de Moyse , sinon un enchaînement de victoires ? On voit la même supériorité des forces , & le même bonheur , dans les guerres d'Othoniel , de Caleb , de Gédéon , de Barac , de Jepheté , de Samson , & dans celles que Saül , & David , & les autres Rois entreprirent par l'ordre de Dieu.

<sup>a</sup> 2. Par. XIII. 11. *In exercitu nostro Dux Deus est , & Sacerdotes ejus , qui clangunt*

*tubis* : Disoit Abbia Roi de Juda. Voyez aussi 2. Par. XIV. 18.

Mais depuis que les Rois voulurent être les maîtres de leur propre conduite ; qu'ils abandonnèrent le Seigneur , pour suivre le penchant de leur ambition , les mouvemens de leur volonté , & leurs propres lumières , dans la déclaration , & dans la conduite de leurs guerres , le Seigneur laissa l'homme à lui-même , & l'abandonna dans l'exécution des projets , qui ne venoient que de l'esprit de l'homme. Les Rois fiers , insolent , & infideles dans la prospérité , & dans la paix ; lâches , étourdis , & malheureux , dans la guerre , devinrent enfin le mépris , & le jouet de leurs ennemis.

On distingue deux sortes de guerres parmi les Hebreux. Les unes étoient d'obligation , commandées de Dieu. Les autres étoient libres , & volontaires de la part du Roi , ou du peuple. Les premières étoient principalement contre les Cananéens , & contre les Amalécites , qui étoient des Nations dévouées à l'anathême. Ordre de les exterminer ; défense de les recevoir à composition , ni de leur faire quartier. Les autres guerres contre les ennemis d'Israël , étoient à la discrétion de ceux qui gouvernoient. On pouvoit pour des causes justes , & légitimes , attaquer l'ennemi , secourir ses allies , repousser l'injure , punir le crime , ou l'insulte. En un mot ce qui est pour les autres peuples une juste cause de faire , ou de soutenir la guerre , l'étoit aussi pour les Hebreux.

Le droit , & la coutume des Nations policées , ne veut pas qu'on fasse la guerre , sans l'avoir déclarée , & sans avoir auparavant demandé la réparation du tort , dont nous nous plaignons. Moÿse ordonne qu'on propose premièrement des conditions de paix à ceux qu'on attaque : *a Lorsque vous irez assiéger une ville , vous lui offrirez premièrement la paix. Si elle la reçoit , & qu'elle vous ouvre ses portes , tout le peuple qui s'y trouvera , aura la vie sauve ; mais il vous demeurera tributaire. Que si elle ne veut pas entrer dans votre alliance , & qu'elle combatte contre vous , vous l'assiégerez ; & lorsque le*

---

a Dent. xx. 10.

*Seigneur vous l'aura livrée entre les mains, vous mettrez à mort tous les mâles qui y seront, réservant seulement les femmes, les enfans les animaux, & tout ce qui sera dans la ville. Vous en partagerez le butin à vos soldats, & vous mangerez les choses prises sur les ennemis que le Seigneur vous aura livrez. Voilà ce que vous ferez à l'égard des villes qui sont éloignées de vous, & qui ne sont pas du nombre de celles, que vous devez posséder, comme votre héritage; car pour celles-ci, vous n'y laisserez personne en vie, & vous passerez tout au fil de l'épée.*

Ces ordonnances ne regardoient donc pas les guerres contre les Cananéens. Dans ces guerres, Israël n'étoit que l'exécuteur de l'anathème prononcé contre eux de la part de Dieu. Ce n'étoit point proprement une affaire de Peuple à Peuple, où les loix de l'humanité, & de l'égalité dussent avoir lieu; c'étoit la guerre de la vengeance du Seigneur, contre une Nation, dont les crimes étoient montez à leur comble. Les Israélites n'y avoient point d'autre part que l'obéissance. Les Cananéens avoient eu tout le tems de détourner leurs malheurs. Ils ne pouvoient ignorer la résolution prise depuis si long-tems de les exterminer, s'ils ne prévenoient leur dernier malheur par la pénitence. Ainsi il n'y avoit aucune injustice, ni de la part de Dieu, qui les vouloit exterminer, ni de la part des Israélites, qui n'étoient qu'exécuteurs de ses ordres.

Il n'y avoit rien d'uniforme dans la déclaration de la guerre. Jephthé ayant été établi Chef des Israélites de delà le Jourdain, fit dire aux Ammonites, qui attaquoient Israël: *a Qu'y a-t'il entre vous, & moi, pour venir ainsi contre moi ravager mon pays? Et sur ce que les Ammonites se plaignoient que les Hebreux avoient usurpé leur pays, Jephthé, après avoir justifié son peuple de ce reproche, conclut, en disant: Que le Seigneur soit Juge aujourd'hui entre Israël, & les enfans d'Ammon.* Après quoi, il les attaqua, & les défit. Les Philistins étant entrez sur les terres de Juda, pour se vanger

du tort que Samson leur avoit fait en brûlant leurs moissons, ceux de cette tribu vinrent leur demander : *a Pourquoi êtes-vous venus contre nous dans notre terre ?* Et ayant promis de livrer Samson , les Philistins se retirèrent. Après le crime détestable commis par ceux de Gabaon contre la femme du Lévite , tout Israël assemblé , pour venger cet attentat , envoya dans la tribu de Benjamin , demander qu'on leur livrât les coupables , pour les mettre à mort , & pour ôter le mal du milieu d'Israël. *b* Ce ne fut qu'après le refus des Benjamites que la guerre fut résoluë.

Nous voyons encore une espèce de défi , ou de déclaration de guerre entre l'armée de David , commandée par Joab & celle d'Isboseth , commandée par Abner , *c Surgam pueri , & iudant coram nobis* , dit Abner à Joab : *Surgam* , répondit Joab. Aussi-tôt le choc commença par douze soldats de chaque armée. Amasias , Roi de Juda , fier de quelque avantage qu'il avoit remporté contre les Iduméens , *d* envoya défier Joas Roi d'Israël , en lui faisant dire : *Venez , & voyons-nous.* Le Roi d'Israël répondit : *Le chardon envoya un jour au cèdre du Liban , demander sa fille en mariage pour son fils ; mais les bêtes du Liban passèrent sur le chardon , & l'écrasèrent. Vous avez battu les Iduméens , & votre cœur s'en est élevé ; contentez-vous de la gloire que vous avez acquise , & demeurez chez vous.* Amasias ne se rendit pas. Les deux Rois se virent à Bethsamés ; mais celui de Juda fut battu. Bénadad , Roi de Syrie , s'y prit d'une manière plus insolente , pour déclarer la guerre à Achab. *e* Il vint se placer avec son armée devant Samarie , & envoya dire au Roi d'Israël : *Votre or , & votre argent , vos femmes , & vos enfans sont à moi.* Achab , qui se sentoit le plus foible répondit : *Selon votre parole , mon Seigneur , & mon Roi , je suis à vous , & tout ce qui m'appartient.* Alors Bénadad , plus fier qu'auparavant , lui envoya dire : *Vous me donnerez votre or , & argent , vos fem-*

*a* - Judic. xv. 10. | *b* Judic. xx. 12. | *d* 4. Reg. xiv. 8. 9. 10. & seq. | *c* 1. Reg. 11. 14. | *e* 3. Reg. xx. 1. & seq.

mes, & vos enfans & demain, à cette même heure, j'envoyeraï vers vous mes serviteurs : ils chercheront dans voire maison, & dans celles de vos serviteurs, & ils y prendront ce qui leur plaira. Ces demandes parurent exorbitantes à Achab, & à tout son Conseil, & il y fut résolu de se défendre, & de soutenir le siège, que Bénadad fut obligé de quitter, après y avoir beaucoup perdu. Néchao, Roi d'Egypte, allant à Car-chémise, voulut passer sur les terres de Juda. Jofias s'opposa à son passage avec une armée. Alors Néchao lui envoya dire : *Qu'y a-t'il entre vous, & moi, Roi de Juda ? Je ne viens point contre vous ; mais je combats contre une autre maison contre laquelle le Seigneur m'envoie promptement. Ne vous opposez point à Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne vous fasse mourir.* Jofias persista ; mais il fut blessé à mort dans la bataille, qu'il perdit.

Lorsque la guerre étoit résoluë, celui qui avoit le gouvernement de la Nation : ou commandoit à tout le peuple de prendre les armes, si l'affaire le réquéroit, ou choisissoit seulement un nombre de troupes pour l'expédition, si elle ne demandoit pas que toute l'armée d'Israël se mit en campagne. Josué à la tête d'un corps de troupes choisies, combat contre Amalec, par l'ordre de Moÿse. *a* Toute l'armée du Seigneur attaque Séhon, Roi des Amor-rhéens, & Og, Roi de Basan ; *b* mais on choisit seulement douze mille hommes, pour marcher contre les Madianites. *c* Tout Israël se rendit devant Jéricho ; *d* mais on n'envoya d'abord contre Hai, que trois mille hommes. *e* Ensuite on y fit marcher toute la multitude. *f* Josué en usa de même, lorsqu'il alla au secours des Gabaonites contre les cinq Rois Cananéens ; *g* & ensuite dans la guerre contre Jabin & contre les autres Rois de la partie septentrionale

*a* Exod. xvii. 9.

*b* Num. xxi. 13.

• *g* 14.

*c* Num. xxxi. 4.5.

*d* Josue vi. 7.

*e* Josue vii. 3.4.

*f* Josue viii. 1.

Tolle . securum

*omnem multitudinem pugnasorum.*

*g* Josue x. 7.

R ij

du pays de Canaan. *a* Sous les Juges , on remarque peu d'expéditions , ou tout Israël se soit trouvé. Dans la première guerre qu'ils entreprirent contre Adonibéséch , il n'y eut que les tribus de Juda , & de Siméon. *b* Aod delivra Israël de la servitude des Moabites , avec le secours de la tribu d'Ephraïm. *c* Dans l'armée de Barac , de Déborá , on ne vit ni les tribus de Ruben , & de Gad , ni celles de Dan , & d'Asér. Il semble qu'il n'y avoit qu'Issachar , Zabulon , & de Nephtali. *d* On sait que Gedéon , de vingt-deux mille hommes qui l'avoient d'abord suivi des tribus de Manassé , d'Asér , de Zabulon , & de Nephtali , ne réserva que trois cens hommes , avec lesquels il défit Madian. *e* Jephthé n'avoit dans son armée que des Israélites des tribus de de là le Jourdain. *f* La seule guerre de ce tems-là , où tout Israël se soit trouvé , est celle qui fut entreprise contre la tribu de Benjamin. A la fin de cette expédition , la multitude ayant fait attention que ceux de Jabés , dans le pays de Galaad , ne s'y étoient point trouvez , envoya courr'eux dix mille hommes , qui saccagèrent la ville , mirent à mort les hommes , les femmes , & les enfans mâles , & ne réservèrent que les filles , qui furent données pour femmes , à ceux qui étoient restez de la tribu de Benjamin. *g*

Sous les Rois , tout le peuple étant réuni sous un même chef , on vit les armées plus nombreuses , les expéditions plus importantes & plus glorieuses , & la discipline militaire plus uniforme , & mieux observée. Saül au commencement de son regne , ayant appris , comme il revenoit de la charruë , que le Roi des Ammonites assiégeoit la ville de Jabés , coupa en pièces les bœufs de sa charuë , les envoya par tout le pays , disant : *h* C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de celui , qui ne viendra point au secours de

*a* Josue XI. 7.

*b* Judic. I. 3. 4.

*c* Judic. III. 27.

*d* Judic. V. 15.

. 16. 17. 18.

*e* Judic. VI. 35.

& VII. 3. 6.

*f* Judic. XI. 29.

XII. & suiv.

*g* Judic. XXI. 9.

10.

*h* I. Reg. XI. 7.

*Jabés.* Le même Prince ayant reçu ordre du Seigneur , d'exterminer les Amalécites, *a il assembla tout son peuple*, toute son armée, *il en fit la revue*, comme d'un troupeau de moutons, & les amena contre l'ennemi. Les Rois qui lui succédèrent, mirent sur pied ces armées prodigieuses, dont on a parlé ci-devant, & qu'il est inutile de répéter ici.

Le premier & principal Chef des armées d'Israël, étoit le Seigneur : D'où vient qu'il se qualifie si souvent *le Dieu des armées*, & que moÿse appelle en tant d'endroits les Israélites, *l'armée du Seigneur*. C'étoit une Nation entière, qui marchoit à la guerre, sous la conduite de son Dieu. Son Arche, le symbole de sa présence, s'y voyoit quelquefois, & on y remarquoit les trompettes de sa Maison, entre les mains de ses Prêtres & de ses Ministres. Celui qui commandoit les troupes d'Israël, n'étoit que le Lieutenant de ce premier Chef ; & quiconque avoit le gouvernement du peuple, soit en qualité de Prince, de Juge, ou de Roi, avoit aussi le commandement de l'armée. Le soldat quittoit sa maison, & y laissoit ses femmes & ses enfans, comme autant de gages de sa fidélité, & de son zèle. Touÿjours aguerri, touÿjours prêt à marcher, & nécessairement bon soldat, puisqu'il combattoit pour sa patrie, pour sa Religion, pour ce qu'il avoit dans le monde de plus précieux, & de plus chéri, On le prenoit du village, & de la vie laborieuse de la campagne ; & par conséquent plus intrépide, & plus capable de soutenir les fatigues de la guerre. *Nescio quomodo minus mortem timet, qui minus delictiarum novis in vita*, disoit un Romain. *b* On formoit ainsi sans peine des armées très-nombreuses, pleines de courage, de zèle, & d'intrépidité. Joseph *c* remarque que Jean Hircan fils de Simon Maccabée, est le premier qui ait entretenu à ses depens des soldats étrangers.

On ne voyoit point anciennement dans Israël de soldats

• 3 1. Reg. xv. 4. | c Joseph. Antiq. | Περὶ τῶν αἰμάτων ἐκ-  
 b Veget. lib. I. c. 3. | lib. XIII. c. 16. | νοσησάντων ἐργάζεσθαι.

de profession , ni de troupes soudoyées & entretenues au dépens de la Nation ; ils étoient tous en même-tems soldats bourgeois , ou gens de campagne , appliquez à leur travail. Ce ne fut que sous David qu'on vit quelques troupes réglées , & entretenues aux dépens du Prince. *a* On lit dans un endroit , que le Roi de Juda acheta du Roi d'Israël cent mille hommes , pour cent talens. *b* Mais cet argent étoit pour le Prince , & non pas pour les soldats. Régulièrement ceux qui étoient commandez pour la milice , faisoient la guerre à leur dépens ; chacun pensoit à se munir d'armes pour combattre ; & des provisions pour se nourrir ; & n'avoit point d'autre récompense à attendre , que les dépouilles qu'on pourroit prendre sur l'ennemi. Cette discipline ne s'observa pas seulement sous Moïse , sous Josué , & sous les Juges ; on la vit encore sous les Rois , & depuis la Captivité , sous les Maccabées , jusqu'au gouvernement de Simon , qui fut Prince & grand-Prêtre de la Nation , & qui eut des troupes soudoyées , & entretenues. Voyez 1. Maccab. xiv. 32. Les Historiens nous apprennent qu'autrefois chez les Romains , & chez les Grecs , & je pense , chez tous les peuples d'Orient , on suivoit les mêmes règles. Je ne remarque rien de fixé pour l'âge qu'on demandoit à chaque soldat. Chez les Romains on les prenoit dès l'âge de dix sept ans.

Isaï pere de David avoit trois de ses fils dans l'armée de Saül ; David , qui étoit le cadet , étoit demeuré pour garder les brebis de son pere. Isaï l'anvoya à l'armée porter des provisions à ses trois freres ; *c* il lui donna dix pains , & une mesure de grains rôtis , qui étoit une nourriture fort commune en ce tems-là. Il ajouta dix fromages , pour le Commandant. David ayant été obligé de sortir précipitamment de Jerusalem , de peur de tomber entre les mains d'Absalon ; Siba serviteur de Miphiboseth , lui vint présenter des provisions pour son voyage ; *d* Deux cent pains,

*a* Voyez 2. Reg. xxiii. & 1. 7 *b* 2. Par. xxv. 1 *c* 1. Reg. xvii. 1 & Par. xi. & 2. Par. xxviii. 1 6. & seq. 1 *d* 2. Reg. xvi. 2.

un outre de vin , cent paquets de raisins secs , & autant de masses de dattes de palmier. Les amis du même Prince vinrent lui apporter au delà du Jourdain tout ce qu'ils lui lui crurent de plus nécessaire dans sa fuite ; *a* des lits , des tapis , de la vaisselle de terre , du froment , de l'orge , de la farine , du grain rôti , des fèves , des lentilles , des pois rôtis , du miel , du beurre , des brébis , & des veaux gras. On voit par ces exemples , quelles étoient les provisions de bouche , dont on se nourrissoit alors à la guerre.

Pour les armes , chacun en cherchoit pour soi ; les Princes , ne commencèrent à avoir des arsenaux que depuis David ; sous les Juges , & au commencement du regne de Saül , les armes étoient fort rares dans Israël. Il est remarqué que Samgar tua six cens Philistins avec le soc de sa charuë. *b* Débora dans son Cantique , dit qu'il n'y avoit ni lance , ni bouclier , dans quarante mille soldats d'Israël. *c* Nous ne lisons point que Samson se soit jamais servi d'armes ordinaires. Il combattoit avec ce qui lui tomboit sous la main , une machoire d'âne , une massue , &c. Dans la guerre de Saül contre les Philistins , il ne se trouva dans toute l'armée d'Israël , que ce Prince , & Jonathas son fils qui fussent armez d'épées & de lances. Les Philistins , qui opprimoient les Hebreux , empêchoient que dans tout le pays il n'y eût de maréchal , qui leur pût fabriquer des armes ; on étoit obligez d'aller chez les Philistins pour y faire raccommoder jusqu'aux instrumens du labourage. *d*

Mais bien-tôt après , Saül se donna un train , & un équipage de Roi. Il eut des gardes , *e* & des Officiers généraux de ses armées. Abner étoit Général de ses troupes , & il fut conservé dans cette Charge sous Isboseth , fils de Saül. *f* David eut pour Général Joab ; *g* & Salomon , Ba-

---

<i>a</i> 2. Reg. xvii. 28.	<i>d</i> 1. Reg. xiii. 20.	<i>f</i> 1. Reg. xxvi. 7. &
<i>b</i> Judic. iiii. 31.	21. 22.	14. & 2. Reg. ii. 8.
<i>c</i> Judic. v. 8.	<i>e</i> 1. Reg. xxi. 7.	<i>g</i> 2. Reg. viii. 16.
		R iiij

nâin. *a* David entretenoit toujours deux cens quatre-vingt-huit mille hommes de troupes réglées, sans les Céréthiens, & les Phéléthiens, qui étoient des troupes étrangères du pays des Philistins. Il avoit chaque mois vingt-quatre mille hommes pour sa garde. *b* Salomon conserva toutes ces troupes, & eut outre cela, un très grand nombre de chevaux, & de chariots. L'Écriture *c* marque jusqu'à quarante mille écuries de chevaux, & douze mille chevaux de monture; ou, comme il est dit ailleurs, *d* il avoit quatorze cens chariots, & douze mille cavaliers, dont il distribua une partie dans les villes fortes, & retint les autres auprès de sa personne. Ce Prince pacifique est le seul des Rois Hébreux, qui ait entretenu de la cavallerie, & des chariots de guerre. Ni David son pere, ni les Rois ses successeurs, n'ont point eu cette ambition. Leurs armées étoient toutes d'infanterie. Si l'on remarque quelques chevaux, & quelques chariots sous les regnes suivans, ils ont été en fort petit nombre, & nullement capables de former une armée. David avoit si peu d'envie de se servir de chevaux, & de chariots à la guerre, qu'il coupa les jarets aux chevaux qu'il avoit pris sur les Syriens, & qu'il fit brûler leurs chariots. *e* Rapsacés, un des Officiers de Sennachérib, disoit aux Juifs: *f* *Je vous donnerai deux mille chevaux; voyez, si vous trouverez des hommes capables de les monter.* Les Grecs, & les Romains, dans les commencemens, n'avoient que de l'infanterie. Il y avoit même une Loi, qui défendoit au Général d'aller à cheval. On y dérogea en faveur de Fabius Maximus. *g*

Les Rois alloient à la guerre en personne; & dans les premiers tems ils combattoient à pied, comme les derniers des soldats. On ne lit nulle part que ni Saül, ni David, se soient servis de chevaux, ni de chariots de guerre. Il fallut que toute la Nation s'opposât à ce que David

*a* 3. Reg. II. 35.

*b* 1. Par. XXVII.

*c* 3. Reg. IV. 26.

*d* 3. Reg. X. 26.

*e* 2. Par. IX.

25.

*f* 2. Reg. VIII. 4.

*g* 4. Reg. XVIII. 28.

*g* Plutarch, in Fabio

continuât à se trouver au combat, pour arrêter l'ardeur de ce Prince. que son courage avoit exposé au dernier danger. *a* Mais dans les derniers tems, les Rois de Juda, & d'Israël paroissoient dans les combats, montez sur des chariots de guerre, & avec leurs ornemens Royaux. On faisoit faire pour l'ordinaire un chariot vuide, derrière celui que montoit le Roi, *b* ou par ostentation, ou pour prévenir ce qui pouvoit arriver au chariot du Prince. Achab, & Josaphat étant allez attaquer le Roi de Syrie, celui-ci donna ordre aux chefs de ses chariots, de ne tirer que contre Achab, Roi d'Israël. Achab, pour éluder la prédiction du Prophète michée, qui lui avoit prédit, qu'il mourroit dans cette guerre, s'étoit déguisé, & étoit entré dans la mêlée, sans aucune marque de distinction. Josaphat au contraire parut sur son chariot, avec les ornemens Royaux; ce qui attira sur lui tout l'effort des ennemis: mais ayant commencé à crier, ils le reconnurent, & le laissèrent aller. Cependant une flèche tirée au hasard, perça Achab dans la poitrine. Alors il dit à son cocher: *Tournez la bride, & tirez-moi du combat, parce que je suis fort blessé.* *c* Josias ayant voulu s'opposer au Roi d'Egypte, qui marchoit contre l'Assyrie, se déguisa, & parut dans la bataille, sans aucune marque qui le pût faire reconnoître: mais il ne laissa pas d'y être blessé mortellement; & il fut transporté aussi-tôt par ses gens du chariot qu'il montoit, sur un autre, qui le suivoit à la manière des Rois. *d* Absalon combattit sur une mule, dans la fatale journée, où il demeura pendu à un arbre par ses cheveux. *e* L'Amalécite, qui se ventoit d'avoir tué Saül, lui avoit ôté le bandeau Royal, & le brasselet, qu'il vint présenter à David. *f* Saül par conséquent avoit porté ces ornemens dans la bataille de Gelboë.

Nous ne nous étendrons point ici sur les Officiers ge-

---

*a* 2. Reg. xxi. 17. | *c* 3. Reg. xxi. 34. | *e* 2. Reg. xviii. 9.  
*b* 2. Par. xxxv. 24 | *d* 2. Par. xxxv. 23. 24. | *f* 2. Reg. 1. 10.

néraux , & subalterues des armées d'Israël ; nous espérons d'en traiter ailleurs avec plus d'étendue. Nous remarquons seulement qu'il y avoit un *Général des armées* ; tel qu'étoient *Abner* , sous Saül , *Joab* , sous David , *Banaïa* , sous Salomon. Il y avoit ensuite des *Princes de mille* , que l'Auteur de la Vulgate exprime ordinairement par le nom de Tribuns. Après eux étoient les *Princes de cent* , ou Centurions , les *Ghamifschim* , ou Capitaine de cinquante hommes. Il y avoit de plus d'autres Officiers nommés *Schalifschim* , dont nous ne savons pas distinctement l'emploi. On remarque les Décurions dans l'Exode , *a* & dans les Livres des Maccabées. *b* Voilà quels étoient les Officiers des troupes d'Israël. On en a parlé plus au long dans la Dissertation sur les Officiers des Rois de Juda.

La plûpart des guerres , dont nous parle l'Écriture , ont été de fort courte durée. Il auroit été comme impossible que des armées aussi nombreuses , & qui n'avoient de provisions , que ce que chaque soldat en apportoit de chez soi , ou ce qu'il en prenoit dans la campagne , & sur l'ennemi , pussent subsister long-tems. Tout le pays seroit demeuré inculte , & désert , s'il eût fallu que tout le peuple , qui composoit l'armée , demeurât plûsieurs mois en campagne. La guerre que Moÿse fit contre Amalec , fut terminée dans un jour. *c* Une bataille livrée à Og , & une autre à Séhon , mirent les Israéliies en possession des Etats de ces deux Princes. Comme ils menoient au combat , selon la coutume d'alors , tout ce qu'ils avoient de troupes , après une bataille perdue , il ne leur restoit plus de ressource. Les expéditions de Josué se sont faites en peu de jours. Le pays n'étoit pas grand ; l'ennemi étoit près ; il ne cherchoit qu'à combattre. Il ne falloit que livrer la bataille , qui pour l'ordinaire étoit fort opiniâtée , & fort sanglante , & bien-tôt vidée. Souvent la perte étoit entière de la part du vaincu. Les Moabites furent chassés de la Palestine par Aod , & les Madianites par Gédé-

---

*a* Exod. xviii. 21. | *b* i. Macc. iiii. 55. | *c* Exod.

On , en un jour. La fameuse guerre des onze tribus contre Benjamin , fut résolue , entreprise , & finie en peu de semaines. Celle où Goliath insulta à l'armée d'Israël , est une des plus longues , de celles qui se firent dans les limites de la Palestine. Il y avoit quarante jours que les deux armées des Philistins , & des Hebreux , étoient campées vis-à-vis l'une de l'autre , lorsque David arriva au camp , & combattit Goliath. La guerre d'Absalon contre David , & celles que les Rois d'Israël , & de Juda eurent ensemble , ou contre les Philistins , ne durèrent que peu de jours. Mais lorsqu'il falloit faire quelques sièges , ou passer dans des pays plus éloignés , les guerres étoient plus longues , & plus difficiles , principalement à cause de la difficulté de porter des provisions. Après l'expédition , le peuple , sans autre congé , se retiroit dans sa maison , & retournoit à son travail.

On ignore la manière dont les anciens Hebreux rangeoient leurs troupes en bataille. L'Écriture employe souvent cette expression : *a Ranger en bataille , disposer les bataillons , terrible comme une armée rangée en bataille ; b* ou , suivant le Texte à la lettre , *comme le cheur d'un camp*. On lit dans les Paralipomènes , *c* qu'il vint à David , dans le tems de sa fuite sous Saül , un nombre de braves *vingt-cinq mille hommes de bataille* , ou , selon la force de l'Original , qui rangeoient les troupes comme des troupeaux. On a déjà remarqué ci-devant *d* que Saül fit la revue de ses troupes , *comme d'un troupeau de moutons* ; & dans une autre occasion , *e* il est dit que les Syriens étant venus contre Israël avec des troupes innombrables , les Israélites vinrent se camper contre eux , *comme deux petits troupeaux de chèvres*. Enfin Jérémie se sert de la même expression , *f* lorsqu'en parlant des Assyriens , il dit qu'il vin-

*a* Arôch mischamah. Genes. xiv. 8. Judic. xx. 22. 1. Reg. iv. 2. & xvii. 21.  
*b* Kimcholath hammachanâjim. Cantic. vii. 1.

*c* 1. Par. xii. 38. ôdcre maâracha.

*d* V. ci-devant & 1. Reg. xv. 4.

*e* 3. Reg. xx. 27.

*f* Jerem. vi. 3.

*dra contre Sion des pasteurs avec leurs troupeaux. Ils dresseront leurs tentes aux environs, & chacun paîtra ce qu'il trouvera sous sa main.* Homere se sert de la même comparaison, en parlant de la manière dont les Chefs rangeoient leurs troupes en bataille. *a*

Ce qui est certain, c'est que les anciens Orientaux faisoient la guerre avec assez peu d'ordre. Tout consistoit plutôt dans l'impétuosité, l'ardeur, le courage, l'intrepidité des soldats, que dans une discipline exacte, & méthodique, & à n'agir que par les ordres, & les mouvemens du Général. On a vû parmi eux de effets étonnans de force, & de valeur; mais souvent conduits d'une manière peu conforme aux bonnes règles de la guerre.

On faisoit grand cas de l'adresse à tirer de l'arc, & à lancer des pierres avec la fronde. & de la vitesse à la course. David rend grâces à Dieu de lui avoir donné des bras aussi forts qu'un arc d'airain, & des pieds qui égalent les cerfs à la course. *b* Azaël, frere de Joab, étoit un des plus forts coureurs qu'on connût. Il est comparé dans l'Ecriture aux chèvresuils des montagnes. *c* Il y avoit dans la tribu de Benjamin un grand nombre de très-vaillans hommes, qui se servoient également de la main droite, & de la gauche. *d* Les braves qui vinrent joindre David, dans le tems qu'il étoit persécuté par Saül, *e* étoient des hommes très-robustes, bons guerriers, armés de boucliers, & de lances, dont le visage étoit comme la face d'un lion, & qui étoient si vites à la course, qu'ils seroient pû atteindre les chèvresuils des montagnes. Homere donne presque continuellement à Achille l'épithète de *prompt à la course*. C'étoit ce qui le distinguoit le plus. Idoménée disoit f qu'Ajax ne le cédoit point à Achille en valeur; mais seulement en vitesse, en légereté. Les Héros

*a* Iliad. B.

Τὸς δ' ὅς τ' ἀπόλια πλατὶ  
ἀίγιον ἀπόλοι ἀνδρῶν,  
ῥῆμα διακελεύσῃ ἰκεῖαι νόμῳ  
μιγλῶσι.

*b* Ps. xv. 34.

*c* 2. Reg. 11. 18.

*d* Judic. xx. 16.

*e* 1. Par. x. 11. 8.

*f* Homer. Iliad. N.

Οὐδ' ἐν Ἀχαιῶν ἰσχυρῶν

ἦεν χειρῶν,

Ἐν γ' ἀνθρώπων, ποσσῶν  
ἔπειτα ἰσχυρῶν.

qui se distinguèrent si souvent dans les guerres sous le regne de David , étoient tous remarquables par quelque action de valeur extraordinaire , & héroïque ; les uns , pour avoir tué des lions , sans autres armes que leurs bâtons ; d'autres , pour avoir passé hautement trois hommes seuls , du milieu d'une armée de Philistins ; un autre , pour avoir tué en une fois trois cens hommes de sa main ; un autre , pour en avoir tué huit cens ; un troisième , pour avoir arrêté lui seul une armée de Philistins. Les Maccabées n'ont pas paru avec moins d'honneur , & d'éclat dans cette noble carrière. Il ne faut que lire l'Histoire d'un Judas , d'un Eléazar , d'un Jonatas , d'un Simon , pour se faire une juste idée de la véritable valeur , jointe à la piété , & à la Religion.

Avant que de livrer la bataille , & peut-être même avant que de marcher à l'ennemi , on publioit à la tête de chaque bataillon : *a* Qui est celui qui a bâti une maison neuve , & qui n'en a pas encore fait la dédicace ? qu'il s'en retourne dans sa maison , de peur qu'un autre ne vienne , & ne la dédic. Qui est celui qui a planté une vigne , & ne l'a pas encore rendue commune , en sorte qu'on puisse manger de son fruit ? qu'il s'en retourne , de peur qu'il ne meure à la guerre , & qu'un autre ne fasse ce qu'il doit faire. Qui est celui qui a épousé une femme , qui ne l'a pas encore conduite dans sa maison ? qu'il s'en retourne , de peur qu'un autre ne l'épouse. Après cela on disoit encore : Qui est celui qui est timide , & qui manque de cœur ? qu'il s'en aille , de peur qu'il n'inspire de la timidité aux autres , & qu'il ne les décourage par son exemple. En même tems le Prêtre se mettoit à la tête de l'armée , & disoit au peuple : „ Ecoutez , Israël , vous devez aujourd'hui livrer la bataille à vos ennemis ; ne craignez point , ne vous effrayez point de peur de vos ennemis ; parce que le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous , pour combattre pour vous , & pour vous délivrer de la main de vos ennemis. On voit la pratique de tout cela dans les Maccabées. *b* Les Rabbins enseignent qu'a-

*a* *Deus.* xx. 5.

|

*b* *I. Macc.* III. 56.

prés que l'armée étoit rangée en bataille, les Généraux plaçoient derrière les rangs, leur plus vaillans Officiers subalternes, avec des faux & des haches, pour tailler en pièces les prémiers qui voudroient prendre la fuite. Mais cette dernière circonstance est toute sur le compte des Rabbins. L'écriture n'en dit pas un mot. Il me paroît par quelques endroits, qu'on entendoit le signal du combat, assis. *a* Cela étoit commun, chez plusieurs Peuples.

Le signal de la bataille se donnoit par le son des trompettes; & c'étoient les Prêtres qui sonnoient de cet instrument: *Les Prêtres, enfans d'Aaron, sonneront de la trompette, dit moÿse, b & ce sera une Loi perpétuelle dans toutes vos races. Lorsque vous irez à la guerre contre vos ennemis, vous sonnerez de la trompette, & le Seigneur se souviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis* Parmi les autres Peuples, comme parmi les Hébreux, sur tout parmi les Egyptiens, la trompette étoit un instrument sacré. L'usage en étoit réservé aux personnes libres; & souvent les plus distinguez en sonnoient eux-mêmes. *c* Dans la guerre contre les Madianites, *d* on envoya Phinéas, fils du grand-Prêtre Eléazar, avec les vases saints, & les trompettes, pour en sonner dans l'armée. Le son de la trompette étoit comme un gage de la protection du Ciel, & un signe de la présence du Seigneur. Balaam envisageant le camp d'Israël, s'écrioit: *e Il ny a point d'Idole dans Israël; le Seigneur son Dieu est avec lui, & on entend le son de la trompette de ce Roi victorieux dans son armée.* Abia, Roi de Juda, disoit aux troupes de Jéroboam, Roi d'Israël: *f Nous avons pour Chef de notre armée le Seigneur: qui nous conduit, & les Prêtres du Seigneur, qui sonnent de la trompette contre vous. Enfans d'Israël, ne combattez point contre le Seigneur.* Le combat se donna, & les troupes d'Abia, qui étoient bien

---

<p><i>a</i> 1. Reg. xvii. 48. &amp; 2. Reg. ii. 14.</p>	<p><i>c</i> Vide Lips. lib. 4. de Milit. Rom. cap. x.</p>	<p><i>d</i> Num. xxi. 21. <i>e</i> Num. xxxi. 6. <i>f</i> 2. Par. xiii. 12.</p>
---	---	---

moins nombreuses que celles de Jeroboam , se voyant enveloppées de tous côtez , commencerent à crier , & les Prêtres à sonner de la trompette. En même tems Dieu répandit la terreur dans l'armée de Jéroboam , & il en fut tué ce jour-là cinq cent mille. On sait ce qui arriva au siège de Jéricho , dont les murailles furent renversées , l'armée d'Israël étant en présence , & les Prêtres sonnant des trompettes. Josaphat , Roi de Juda , marchant contre les Moabites , les Iduméens , & les Ammonites , plaça à la tête de son armée , les Lévites avec les instrumens de musique du Temple , comme s'il eût marché au triomphe ; parce que le Seigneur lui avoit promis la victoire par le Prophète Jahaziel. *a* Enfin du tems des Maccabées , Jean , & Juda , fils du grand-Prêtre Simon , mirent en fuite l'armée de Cendébec , par le seul son des trompettes sacrées. *b*

On ne doit point confondre les trompettes , dont on vient de parler , & dont les Prêtres seuls avoient droit de sonner , avec le cors dont les Généraux se servoient , pour assembler leurs troupes , & pour donner le signal de la retraite. Aod ayant mis à mort Eglon , Roi de Moab , sonna du cors dans les montagnes d'Ephraïm , & ayant rassemblé du monde , vint fondre sur les Moabites. *c* Gédeon se servit du même moyen , pour assembler des troupes contre les Madianites. *d* Saül sonna du cors , & donna le signal de la guerre contre les Philistins , après que Jonathas eut défait la garnison qu'ils avoient à Gabaa. *e* Joab sonna la retraite , & arrêta par le son du cors , l'impétuosité de ses troupes , qui poursuivoient celles d'Abner. *f* Il finit de même la bataille contre Absalon. *g* Séba fils de Bochri , excita le peuple à le suivre , en sonnant du cors. *h* Par ce moyen on pouvoit assembler en peu de tems de nombreuses troupes ,

---

<p><i>a</i> 2. Par. xx. 14. 21.</p> <p><i>b</i> 1. Macc. xvi. 8.</p> <p><i>c</i> Judic. 111. 27. <i>Str-</i>  <i>sum insonuit buccina</i></p>	<p><i>in monte Ephraïm ,</i>  <i>descenderunt cum eo</i>  <i>filiï Israël.</i>  <i>d</i> Judic. vi. 34.</p>	<p><i>e</i> 1. Reg. xiiii. 3.</p> <p><i>f</i> 2. Reg. 11. 28.</p> <p><i>g</i> 2. Reg. xviii. 16.</p> <p><i>h</i> 2. Reg. xx. 1.</p>
---	---	---

le son se communiquant aisément, & passant de lieu en lieu en peu d'heures, dans un pays fort serré, fort peuplé, où les villages étoient fort près les uns des autres, & le peuple naturellement léger, & ami de la nouveauté.

On remarque aussi dans la Palestine, qu'il y avoit ordinairement des sentinelles placées sur les tours, & sur les hauteurs qui sonnoient de la trompette, ou elevoient un signal au haut d'un mât, lorsqu'ils apercevoient l'ennemi, ou qu'il falloit avertir le peuple de courir aux armes. *Entendra-t-on le son de la trompette de la ville, sans que toute la campagne en soit troublée ?* dit Amos. *a Si j'envoie la guerre dans le pays,* dit Ezéchiel, *b & que le peuple établisse une sentinelle, & que cette sentinelle ayant aperçu l'ennemi ait donné le signal, & ait averti le peuple par le son de la trompette ; après cela quiconque aura'ouï la trompette, & ne se sera pas sauvé, s'il est pris de l'ennemi, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même.* Et Jeremie : *c Sonnez de la trompette à Thécué, & élevez le signal à Bethaven, parce que le mal à paru du côté du Septentrion.* Ce signal s'élevoit de dessus les montagnes, & il y avoit de grand bois plantez exprés, au haut desquels on tiroit du feu, ou quelque drapeau qu'on pût appercevoir de loin. *Vous tous qui demeurez dans ce pays,* dit Isaïe, *d lorsque le signal sera élevé de dessus la montagne, que vous verrez, & que vous entendrez le son de la trompette, &c.* Et ailleurs : *e Les cordes de vos signaux sont rompues, votre mât ne vous servira de rien, pour avertir de loin.* Absalon affectant la Royauté avoit fait avertir dans tout le pays ; qu'aussi-tôt qu'on entendroit le son de la trompette, tout le monde eût à crier : *Vive Absalon.* *f Salomon, g & Jéhu h* furent reconnus au son des trompettes. Lorsqu'Holofernes s'avança avec son armée, pour assiéger Bethulie, on plaça des

---

<i>a</i> Amos III. 6.	<i>c</i> Isai. XXXIII. 23.	<i>Jerem.</i> IV. 7. &c.
<i>b</i> Ezech. XXXIII. 3. 4.	<i>Vide si libet, &amp; Isai.</i>	<i>f</i> 2. Reg. XV. 10.
<i>c</i> Jerem. VI. 1.	<i>v. 26. XI. 12. XIII.</i>	<i>g</i> 3. Reg. I. 34.
<i>d</i> Isai. XV & II. 3.	<i>3. XXX. 17. XLIX. 22.</i>	<i>h</i> 4. Reg. XIX. 13.

troupes

troupes sur les montagnes , & sur les défilez , & on alluma des feux sur les tours des villes. *a*

Il est tems de parler des armes des Hebreux , tant offensives , que défensives. Les chariots de fer , ou armez de faulx. étoient une des plus terribles choses que l'antiquité ait employée dans la guerre. L'écriture distingue deux sortes de chariots de guerre : les uns étoient simplement pour la monture des Princes ou des Generaux : les autres étoient des chariots armez de fer , que l'on pouffoit contre l'infanterie , & qui y causoient de furieux ravages, Les plus anciens chariots de guerre , dont nous ayons connoissance, sont ceux que Pharaon mena contre les Israélites , après leur sortie d'Egypte , & qui furent submergé dans la mer rouge. Il y en avoit un nombre de six cens. *b* Mais Moyse ne nous apprend pas s'il étoient armez , ou si c'étoient de simples chariots de monture. Les Cananéens , que Josué combattit aux eaux de Mérom , avoient de la cavalerie , & des chariots une quantité infinie : *c* *Equi & curus immense multitudinis*. Ceux de la tribu de Juda ne purent se rendre maître des villes de la plaine , à cause , dit l'écriture , que les Cananéens , habitans de ces villes , avoient des chariots armez , ou des chariots de fer. *d* Sisara General des troupes de Jabin Roi d'Asor , menoit dans son armée jusqu'à neuf cens de ces chariots. *e* Mais la plus grande armée de chariots , dont parle l'écriture , est celle que les Philistins mirent en campagne , sous Saül , ils en avoient jusqu'à trente mille , & six mille chevaux ; *f* s'il n'y a pas d'erreur dans les Nombres. Les Rois de Syrie , contre qui David & ses successeurs eurent souvent à combattre , faisoient consister leur plus grande force dans leurs chariots. David ayant pris

*a* *Judith* VII. 5.  
*Διακρίσασθε πέρας  
 ἐν τῶν πύργων αὐ-  
 τῶν.*

*b* *Exod.* XIV. 7.

*c* *Josue* XI. 4.

*d* *Judic.* I. 19.

*e* *Judic.* IV. 3.

*f* *I. Reg.* XIII. 5.

Il y en a quiccroïët

qu'ils n'avoïët que  
 trois mille cha-  
 rriots, tirez par six  
 mille chevaux.

sur le Roi Adarézér mille chariots , *a* coupa les jarets aux chevaux qui les tiroient , en brûla neuf cens , & ne s'en reserva que cent. Une autrefois il prit sept cens chariots. *b* Bénédad , Roi de Syrie , ayant été vaincu par le Roi d'Israël , qui lui tua dans un jour jusqu'à cent mille hommes , ses gens lui dirent : *c* *Les Dieux d'Israël sont des Dieux des montagnes , c'est pourquoi ils nous ont vaincus. Mais levez une seconde armée : mettez des hommes , des chevaux , & des chariots , en la place de ceux que vous avez perdus , & levez la bataille dans la plaine , & vous verrez que nous les vaincrons.* Les Israélites avoient donc renduë inutile la force de l'armée de Syrie , qui consistoit en chevaux , & en chariots de guerre , dans ce premier combat , en se tenant dans leurs montagnes ; Mais Dieu fit voir dans la seconde bataille , qui se donna dans la plaine , & qu'ils gagnèrent , qu'il est le Dieu des victoires , & que sa force ne dépend ni des chevaux , ni des chariots , ni des lieux , ni des tems. Il ne paroît pas que les Rois Hébreux aient jamais employé dans la guerre les machines dont nous parlons. Salomon est le seul qui ait eu un nombre considérable des chariots : mais ce Prince n'étoit point guerrier , & l'écriture ne dit rien de ses exploits militaires.

L'origine des chariots de guerre n'est pas bien fixée. Diodore de Sicile *d* assure sur la foi de Ctésias , que Semiramis conduisit contre les Bactriens , prés de seize cens chariots armez de faux. Xénophon *e* semble dire que les Médes , les Syriens , & les Arabes s'étoient contentez d'avoir des chariots de bataille , conduits par quatre chevaux , montez par un seul combattant ; mais que Cyrus changea cette ancienne coutume , en ajoutant des faux aux rouës des chariots. Tous les Héros de la guerre de Troye dans Homère , paroissent sur des chariots : mais il n'y avoit ni

*a* 1. Par. xviii. 4.

*c* 2. Reg. viii. 4.

*b* 2. Reg. x. 18.

*c* 3. Reg. xx. 24. 25.

*d* Diodor. lib. 2. Biblioth. Κρισις  
διπλοηφόρα μίχρον ἀπυλίσπειρα τῶν  
μυρίων ἑξαχθῶν.

*e* Xenoph. Lib. vi. Cyropæd.

faux , ni autre chose , qui les rendît redoutables. Le chariot , attelé de deux , ou de quatre chevaux , étoit monté par un Héros , & les chevaux étoient conduits par un guerrier propre à attaquer , à résister , & à combattre. Darius , Roi de Perse , employa de ces machines contre Alexandre. *a* Mithridates en avoit dans ses armées. Antiochus le Grand s'en servit contre les Romains ; *b* & les Gaulois , contre Jules César. *c* Les anciens Peuples de la Grande Brétagne *d* avoient aussi des chariots de guerre : mais je ne sai s'ils étoient armez de faux. Alexandre Severe *e* attaqua Artaxercés , Roi de Perse , qui avoit sept cens éléphans , & dix-huit cens chariots armez de faux. Tous ces exemples nous font voir l'origine , & les progrès de ces terribles machines , dont on négligea ensuite l'usage , comme trop embarrassantes , & sujettes à des inconvéniens fâcheux , puisque souvent elles servoient contre ceux memes qui les avoient préparées.

La forme de ces chariots *a* assez varié , & l'on en trouve un assez grand nombre de descriptions différentes. Diodore nous les dépeint de cette sorte : “ *f* Le joug de chacun des deux chevaux qui tiroient le chariot , étoit armé de deux pointes , longues de “ trois coudées , qui s'avançoient en devant contre le visage des ennemis. A l'essieu , “ étoient attachées deux autres broches tournées du même côté que les premières ; mais “ plus longues , & armées de faux à leurs extremités. Ceux dont parle Quinte-Cruce , *a* avoient quelque chose de plus que ce qu'on vient de décrire. L'extremité du timon étoit armée de piques , avec les pointes de fer. Le joug avoit des deux côtés trois especes d'épées ,

*a* Quint. Curt. lib. 4. & Diodor. lib. 17.

*b* Veget. lib. 3. cap. 24.

*c* Frontin. Stratag. lib. 2.

• *d* Tacit. Vit. Agric. Quaedam nationes & curru praeferantur.

Honestior auriga ; clientes propugnans.

*e* Lamprid. in Alex.

*f* Diodor. Lib. xvii.

*g* Quint. Curt. Lib. iv.

qui en sortoient en dehors. On avoit placé entre les rays des rouës , plusieurs dards , qui donnoient en dehors ; & les jantes des mêmes rouës étoient garnies de faux , qui mettoient en pieces tout ce qu'elles rencontroient. Xenophon <sup>a</sup> remarque que ces sortes de machines étoient montées sur de fortes rouës , & capables de résister à toute la violence du mouvement qu'elles devoient souffrir. L'essieu étoit plus long qu'à l'ordinaire , afin que le chariot fût moins sujet à verser. Le siège du cocher étoit une espede de petite tour de bois ; mais bien solide , & élevée à hauteur d'appui. Le cocher étoit armé de toutes pieces , & tout son corps étoit couvert de fer , hormis les yeux.

Comme les chariots de guerre étoient montez sur quatre rouës , plus fortes & plus larges que celle des chariots communs , on pouvoit les charger de plusieurs hommes armez de fleches , & de dards , qui combattoient de-là avec avantage. Il y avoit d'autres chariots , qui n'étoient montez de personne. Seulement il y avoit sur chacun des deux chevaux caparassonnez , un cavalier armé de toutes pieces , & en état de bien combattre. <sup>b</sup> D'autres fois il n'y avoit qu'un cheval , & un cavalier. Ces chariots ne consistoient qu'en deux rouës . & un essieu . chargez d'épées , & de faux qui s'élevoient en haut , & s'avançoient en dehors. Les faux attachées à l'essieu , tournoient par le moyen d'un ressort , & détruisoit en tout ce qui se rencontroient dans la sphère de leur mouvement. Quelquefois il y avoit des foüets , qui étant remuez par certains ressorts attachez à la rouë , épargnoient au cavalier le soin de frapper les chevaux.

On peut juger par ces descriptions , du fracas que caufoient ces machines dans les batailles , avant qu'on se fût prémuni contre leur violence , & leur rapidité. Lucrece en fait une élégante description ; & pour appuyer son opinion de la divisibilité des ames , il relève le mouvement des mem-

<sup>a</sup> Xenoph. lib. vi. *Cyropad.*  
& lib. i. *Anab.*

<sup>b</sup> Vide Libell. de Reb. Bel-  
lic. post Notis. Imperii.

bres encore palpitans , qui conservent quelque reste de vie , quoique séparés du corps , par le tranchant des faulx de ces chariots ; ce retranchement s'étant fait avec tant de promptitude , que l'ame répandue dans ces diverses parties , n'a pu , selon lui , s'en séparer assez promptement : a

*Falciferos memorant currus abscindere membra  
Sapè isa subito permixtà cade calentes ,  
Ut tremere in terra videatur ab artubus , id quod  
Decidit abscissum , cum mens tamen , atque hominum vis  
Mobilitate mali , non quit sentire dolorem.  
Et caput abscissum , calido , viventèque trunco ,  
Servat humi voltum vitalem , oculosque patentes ,  
Donec reliquias animai reddidit omnes.*

Les Hebreux employoient dans la guerre les mêmes armes que leurs voisins. Ils étoient armez d'épées , de dards , de lances , de javelots , d'arcs , de flèches , de frondes. Ils portoient le casque , la cuirasse , le bouclier , les cuissards. L'armure la plus complete dont l'écriture nous parle , est celle de Goliath. Comme elle étoit toute extraordinaire , par son poids , & par sa grandeur , on a pris soin de nous la décrire , & de nous en conserver les particularitez. En général on doit remarquer que pour l'ordinaire , les armes étoient d'airain ; & il est bon d'en donner ici quelques preuves , contre ceux qui veulent que le nom d'airain , dans les descriptions des armes , se prenne , ou pour le métal en général , ou pour le fer , & l'acier. On avouë b que le nom de cuivre s'est quelquefois mis pour le fer ; mais c'est seulement depuis que le fer , & l'acier sont devenus plus communs , & qu'on a commencé à faire avec ces métaux , ce qu'auparavant on ne faisoit qu'avec l'airain.

a *Lucret. de Reb. Nat. lib.*  
3.

b *Voss. Lexic. Etymol. verbo,*  
Æs. *As pro ferro capis ac-*

*cipi, postquam ferrea arma in  
usu esse capere. At pro are su-  
mebatur, aut are solum ob-  
tinrent.*

Hésiode, dans la distribution, qu'il a faite des premiers âges du monde, dit que l'âge d'or fut le premier, puis l'âge d'argent, ensuite l'âge d'airain; & enfin l'âge de fer. En parlant de l'âge d'airain, il assure que non-seulement les armes, & les instrumens du labourage, mais aussi les maisons, étoient d'airain, parce qu'on n'avoit point encore l'usage du fer. *a* Proclus, un des Commentateurs de ce Poëte, *b* remarque qu'au commencement, ils avoient, pour durcir le cuivre, une certaine trempe, qui le rendoit aussi dur, & aussi solide que le fer: mais cette trempe ayant été perduë, on en vint enfin au fer, pour la guerre, & pour le labourage. En effet l'on conserve encore quelques armes anciennes de cuivre, qui sont d'une trempe aussi dure que l'acier; *c* & même des cloux d'airain, d'une dureté égale à celle du fer. On a trouvé aussi des cizeaux de bronze propres à couper des lames de cuivre. *d* On a des clefs, des plats, des pateres, des coupes, des rechaux, des couteaux, des haches, des fers de piques, & cent autres choses de cette nature, qui sont d'un bronze très-solide. Dans les ouvrages d'architecture, régulièrement on n'usoit point de fer, mais seulement de cuivre; parce qu'il ne se consume pas si aisément par la rouille, que le fer. Les arcs, dont la trempe doit être si bonne, & qui ne se font aujourd'hui que d'acier, se faisoient autrefois d'airain.

Lucrece *e* croit que l'or, & l'argent sont les premiers métaux qu'on ait trouvez, & qu'on ait employé pour les armes, & pour les autres instrumens: qu'ensuite l'airain fut mis en usage; & enfin le fer:

*Posterior ferri vis est, arisque reperta,*

*Et prior aris erat, quam ferri cognitus usus.*

*a Hesiod. Opera & dies.*

Τοῖς δ' ἦν χαλκία ἄρ' τείχεα,  
χαλκίοι δὲ π' οἴκη.

Ἰαλλεὶ δ' ἐβραχύνον, μίλων δ'  
ἔκιστοι σιδήρον.

*b* Τῶ χαλκῶ ἐκείνῳ ἦν τὰ σι-  
δήρῳ ὡς τοῖς ἀνθρώποις τὸν χρυ-  
σῶ.

βαφῆς τὸν χαλκὸν, &c.

*c* Vide D. Bernard. de Mon-  
falcon, Diar. Italic. c. 5.

*d* Flamin. Vacca apud eun-  
cap. 12.

*e* Lucret. Lib. 5.

Insensiblement le fer fut préféré ; & l'on ne parla plus d'une faux d'airain , que dans un sens moqueur :

*Inde minutatim processit ferreus ensis ,  
Verjâque in opprobrium species est falcis abena.*

Les Sorcières se servoient d'une faucille d'airain , pour cueillir leurs herbes , au clair de la lune : a

*Falcibus & messa ad lunam queruntur abenis  
Pubentes herba.*

Et Servius remaque qu'anciennement dans les choses de Religion , l'on se servoit plutôt d'airain , que d'autres matière , & qu'on avoit conservé à Rome la coutume de ne couper les cheveux au Prêtre de Jupiter , qu'avec des cizeaux de cuivre. Il fait cette remarque sur ces paroles de Virgile , qui décrit le Temple que Didon faisoit bâtir à Carthage. b

*Aerea cui gradibus surgebant limina , nexa  
Aere trabes , foribus cardo stridebat aheris.*

Le seuil , les gonds , les pivots , & les lames qui couvroient les portes , étoient d'airain. Ce qui nous reste d'instrumens des sacrifices de l'Antiquité , est de cuivre ; & il est à remarquer que Moÿse n'employe que l'airain , l'or , ou l'argent , dans les vases du Tabernacle , non plus que Salomon dans ceux du Temple.

Homère , en cent endroits , parle des armes , & des instrumens du labourage , dont la matière étoit l'airain. Il décrit par exemple , un chariot , c dont l'essieu étoit de fer , les jantes , & leur garnitures , d'airain. Il parle ensuite des soldats , dont les uns portoient des armes de cuivre , & les autres , de fer. d Hérodote e assure que chez les Massagètes , non-seulement les coignées mais aussi les piques , les car-

a Virgil. *Aeneid.* IV.

b Virgil. *Aeneid.* I.

c Homer. *Iliad.* E.

Ηβη δ' ἀμφ' ὀχλοῖσι θοῶς

βίβη κρηπίδα κυκλῆ ,  
Χάλκισα , ἐκτεκνυμῶσι δὲ .

μη ἀξοῖ ἀμφὶς ,

... κυτὴρ ὑπὲρ τὴν χαλκίαν  
ἰπποσύνην .

d Ἄνοι ἰδὲ χαλκῶν , ἄνοι  
δ' αἰθῶσι σιόηρα .

e Herodot. lib. I. c. 25.

quois, les haches, étoient de ce métal. Xénophon *a* parle souvent de ces mêmes sortes d'armes. Il assure que les Perses portoient des cuirasses, & des casques d'airain. Alcée *b* parle des épées, & des chaussures de la même matière. Philippe, Roi de Macédoine, vouloit, disoit-il, aller par dévotion placer une statue d'Hercules sur le bord du Danube. Les Scythes *c* lui firent dire qu'il pouvoit la leur envoyer, & qu'ils la dédieroient eux-mêmes; que s'il vouloit la mettre malgré eux, ils la fondroient, pour en armer leur flèches. Enfin Virgile *d* marque si souvent l'airain, comme la matière, des armes. qu'il faut fermer les yeux, pour ne la pas remarquer dans ses Poésies :

*Æræaque micant pelta, micat arcus ensis.*

Et ailleurs : *e*

... *Fluit as rivis, aurique metallum,  
Vulnificusque calybs vasta fornace liquescit.*

L'écriture n'est pas moins expresse, ni moins claire que ces Auteurs. Elle parle de portes, & de barres d'airain, *f* de boucliers, de casques, & d'arcs de même matière, *g* de liens, & de chaînes de bronze, *h* de rouës, & d'essieux; *i* & enfin de chaussures de cuivre. Si elle avoit voulu marquer le fer, ou l'acier dans tous ces endroits, pourquoi employer le mot d'airain, puisqu'elle a des termes propres, pour signifier le fer? Si l'on ne rencontroit ces termes que dans des Pièces de poésie, on pourroit croire que par une figure de discours, & par une licence poétique, les Ecrivains ont mis un métal pour un autre, & le bronze pour du métal. On pourroit pardonner cette licence aux Poètes profanes. Mais que dans les Livres historiques de l'écriture, dans une narration simple, & sans figure, on ait pris ces libertez, c'est ce qui n'entrera dans l'esprit de personne. Il

*a Xenoph. lib. 7. Cyropad. Vide eund. Anabaz lib. 4.*  
*b Apud Athen. Justin. lib. ix.*

*d Æneid. vii.*  
*e Æneid. viii.*  
*f 3. Reg. iv. 13.*  
*g Job. xx. 24.*  
*h Psalm. xvii. 35.*

*3. Reg. xiv. 27.*  
*g Daniel. iv. 2.*  
*h 3. Reg. vii. 30.*  
*i Deut. xxxiii. 25.*

faut donc prendre à la lettre les expressions de l'Écriture qui nous décrivent des armes d'airain.

Venons à présent à chaque espèce d'armes en particulier. L'épée est la plus remarquable. Les Hébreux la portoient sur la cuisse : *a Accingere in gladio tuo super femur tuum.* Le lit de Salomon étoit gardé par soixante des plus vaillans d'Israël , ayant tous leur épée sur la cuisse. *b* Et Moÿse , en parlant aux Lévites , après l'adoration du Veau d'or : *c Que chacun mette son épée sur sa cuisse , & qu'il tue tout ce qu'il rencontrera , depuis une porte du camp , jusqu'à l'autre.* Nous conjecturons que pour l'ordinaire , ils la portoient du côté gauche , puisqu'il est remarqué d'Aod , qu'il prit sous ses habits un poignard *au côté droit.* *d* Ourre l'épée , ils portoient aussi à la ceinture un couteau , ou une dague , dans une gaine , ou un étui. Esau allant à la chasse , mit son couteau auprès du fourreau de son épée. *e* Les soldats Arabes portent encore aujourd'hui un sabre au côté , & une dague , ou cangiar , ou bayonette , à la ceinture. *f* Les soldats Romains , & les Perses en portoient de même. *g* Homère dépeint Agamemnon qui tire un couteau , qui étoit toujours perdu auprès de son épée. *h*

La ceinture militaire , d'où pendoit l'épée , & sur laquelle on mettoit le coutelas , ne descendoit point de dessus l'épaule , comme celles des anciens Grecs ; mais étoit simplement sur les reins. ; Néhémie ordonna à tous ceux

*a* Psalm. XLIV. 4.  
*b* Cant. III. 8.  
*c* Exod. XXXII. 27.  
*d* Judic. III. 16. *Accinctus est eo super sagum in dextro femore.*  
*e* Genes. XXVII. 3.  
*f* Roger, Terre-sainte, liv. 2. ch. 2. pag. 239. & les autres Voyageurs.

*g* Voyez *Lips. de Milit. Rom. lib. 3. Dialog. 3. & Analect. cap. 3.*  
*h* *Homer. Iliad. Γ.*  
 Ἀπειθεῖς δ' ἰεροσάδρα⊕ χεῖ-  
 ρασι κωχάρω ,  
 Η οὐ παρ' ἔφει⊕ μέγα πρ-  
 δειν αἰν' ἀόρη.  
*i* 2. Reg. XX. 8. & 2. Esdr. IV. 18. *Ezech. XXIII. 15. Isai. V. 11.*

qui travailloient aux murailles de Jerusalem , d'avoir l'épée aux côté : *Gladio accinctus renes*. Le baudrier étoit ordinairement précieux , & on en donnoit quelquefois pour recompense aux soldats , qui avoient bien fait. Jonathas fit present de son baudrier à David. *a* Joab dit à celui qui avoit vû Absalon pendu à un arbre : *Si tu l'avois percé , je t'aurois donnez dix sicles , & un baudrier*. *b* Job relevant la grandeur , & la puissance de Dieu , dit qu'il ôte le baudrier aux Rois , & qu'il leur donne une ceinture de corde. *c*

La lance , la pique , le dard , ou le javelot , étoient aussi des armes ordinaires aux Hebreux. La lance étoit un bois armé de fer , ou d'airain , d'une grosseur , & d'un poids proportionnez aux forces de celui qui s'enservoit. Celle de Goliath étoit armée de fer , & du poids de six cens sicles. *d* de Celle d'un autre géant , nommé Jesbibénob , étoit de même matière ; mais ne pésoit que trois cens sicles. *e* Saül portoit ordinairement une lance , ou une haste , ou un sceptre , de même que les Heros de l'Antiquité , & il essaya plus d'une fois , dans le transport de sa manie , d'en percer David. *f* On lançoit le dard , & la lance contre l'ennemi , & souvent on en prenoit plus d'une dans ses mains. Joab , par exemple , en prit trois , pour percer Absalon pendu par les cheveux. *g* Les Anciens avoient une sorte de dard , qui étoit attaché à une courroye , & qu'on lançoit contre l'ennemi , sans abandonner la courroye. *h* Je ne sai si David n'a pas voulu marquer cette arme , sous le nom de glaive , dans ces passages : *i* *Le glaive de Saül n'est point retourné en vain*. Et ailleurs : *k* *Si vous ne vous convertissez , le*

a 1. Reg. xviii. 4.	f 1. Reg. xviii. 10. & 19. 9.	Xenoph. lib. 3. & 4. de Expedit. Cyri & Servius in Æneid. 7. in Alcides.
b 2. Reg. xviii. 11.	g 2. Reg. xviii. 14.	
c Job. xii. 18.	h Voyez Homer. Iliad. B.	i 2. Reg. i. 24.
d 1. Reg. xvii. 7.		k Psalm. vii. 13.
e 2. Reg. xx i. 16.	..... Ἀγκυλόπτερον.	

*Seigneur lancera son glaive contre vous.* Le nom de glaive étoit générique chez les Hebreux.

Une autre sorte de javelots, dont on ufoit anciennement à la guerre, étoit ceux dont parle Stace dans ce passage : a

*Spiculâque, & multâ crinitum missile flammâ.*

Et Virgile : b

*Jamque faces, & saxa volant, furor arma ministrat.*

C'étoit des dards enflammés, & enveloppés de poix, & d'autres matières combustibles, qu'on l'ançoit contre l'ennemi. On en a vû l'usage encore assez récemment dans des sièges de villes. c l'Écriture nous fait croire que ces machines n'étoient point inconnues aux Hebreux : *Le Seigneur est prêt de tirer son arc contre vous*, dit le Prophète ; *d il l'a bandé, il a mis des instrumens de mort, des flèches brûlantes.* Et ailleurs : *e Les flèches, ou les dards, du guerrier sont aiguisés, avec des charbons ardents.* Et souvent les Prophètes appellent les éclairs, *les flèches du Seigneur*, f comme par allusion aux traits allumés, & enflammés dont on vient de parler. Les lampes, ou les fallots ardents que Gédéon porta contre les Madianites, g & dont il fit cacher la flamme dans des cruches de terre, jusqu'à ce qu'il fût près de l'ennemi, se peuvent rapporter à ce que nous venons de dire.

L'arc, les flèches, le carquois, se trouvent à chaque pas dans les Livres saints. Les Hebreux n'avoient point d'armes plus ordinaires, ni plus communes. Elles sont si connues, qu'elles ne nous fournissent aucune remarque considérable, & particulière aux Israélites. L'arc, & le carquois, pour l'ordinaire, étoient d'airain. h Ils appelloient un arc fauf-

a Stat. lib. 5. Vide Lips. Politicet. lib. 4. Dialog. 4.

b Virgil. Æneid.

c Du Cange, Notes sur l'Histoire de Saint Louis,

• par Joinville.

d Psalm. VII. 14. Chit-

zaf ledholekim Ziphâl.

e Psalm. CXIX. 4.

f Vide Habac. III. 2. & Psalm. XVII. 15.

g Judic. VII. 7. 20.

h Psalm. XVII. Job. XX.

fé, & qui manque, *un arc mentent*, a ou trompeur. Ils disent fouler aux pieds son arc, pour le bender; parce qu'on monte sur le bout de l'arc, pour le plier. Ils s'exerçoient hors des villes, à tirer de l'arc contre certains buts dressés exprés. *b* Aujourd'hui dans l'Orient, c'est encore un exercice ordinaire. Il y a une espèce de mur de terre, qu'on a soin de tenir un peu molle, afin que la flèche puisse entrer, & s'y ficher. Les Hebreux étoient habiles archers, la flèche étoit une de leurs principales armures. David loué Jonathas de son adresse à tirer de l'arc. Il dit *c* que sa flèche n'est jamais revenue en arrière, n'a jamais failli à toucher : *Sagitta Jonatha numquam rediit retrorsum.*

*f* La fronde étoit en estime, & en usage parmi les Hebreux autant, ou plus qu'en aucun endroit du monde. Nous trouvons dans leurs Histoires des actions d'adresse en ce genre plus surprenans que tout ce qu'on lit dans les Profanes. On fait la gloire que David s'acquît, n'ayant encore jamais vû la guerre, ni manié les armes, lorsqu'il terrassa d'un coup de fronde, le géant Goliath, qui étoit la terreur de tout Israël. L'Ecriture parle de l'adresse des Benjamites à tirer de la fronde, d'une manière apparemment exagérée, mais qui a son fondement dans la réalité, lorsqu'elle dit *d* qu'ils étoient si sûrs de leurs coups, qu'ils n'auroient point manqué de toucher un cheveu, sans que leur pierre s'en éloignât. Elle ajoute qu'ils étoient ambi-dextres, & qu'ils se servoient de la gauche, comme de la droite. L'Ecriture remarque ailleurs, *e* qu'il vint à David, pendant qu'il étoit à Sicéleg, des frondeurs habiles, qui jettoient des pierres des deux mains avec la fronde. On se servoit de la fronde, & dans les batailles, pour combattre de loin, & dans les sièges, pour écarter les assiégés de dessus les murs. *f* Les Rois faisoient des amas de frondes dans leurs arsénax, de même que des autres sortes d'armes. *g*

*a* *Ierem.* ix. 3.

*b* *1. Reg.* xx.

20. & *Ierem.*

*Thren.* iii. 12.

*c* *2. Reg.* i. 22.

*d* *Judic.* xx. 16.

*e* *1. Par.* xii. 2.

*f* *4. Reg.* iii. 29.

*g* *2. Par.* xxvi. 14.

Je ne suis pas bien certain si parmi les Hebreux on avoit une sorte d'arme offensive, qui se remarque chez les Anciens. Herodote *a* dit que les peuples appelez *Sagarces*, n'ont ni armes de fer, ni d'airain; mais des cordes disposées en lacets, ou en nœuds coulans, qu'ils jettent au col des hommes, ou des chevaux, & les attirent à eux, & les tuent. D'autres se servoient de filets, qu'ils jettoient à leurs ennemis, les terrassoient, après les avoir mis hors d'état de se défendre en les enveloppant. Les Perses, les Grecs, & les Alains avoient cette maniere de combattre. Et Pittaous, l'un des sept Sages de la Grece, avoit ainsi surpris, & vaincu son ennemi. *b* L'écriture nous fournit quelques expressions, qui insinuent le même usage parmi les Hebreux. Ezéchiél *c* en parlant de Sedecias : *J'ay étendu mon rete sur vous.* Il se sert assez souvent de la même expression. L'écriture parle souvent des pièges que l'on tend aux hommes, des lacets que l'on cache pour les attraper, des cordages, & des filets où on les prend, des fosses que l'on creuse pour les y faire tomber. Tout cela insinué, qu'alors on faisoit la guerre aux hommes, à peu près comme aux bêtes, & qu'on alloit à la chasse des uns comme des autres. *Les cordes des pécheurs m'ont enveloppez*, dit le Psalmiste : *d* Et ailleurs : *e* *Le Seigneur fera pleuvoir sur les méchans une pluie de pièges.* Et dans un autre endroit : *f* *Les cordes du tombeau m'ont enveloppé*; c'est-à-dire, des cordes de mes ennemis mortels, qui en vouloient à ma vie. Enfin, *le pécheur est tombé dans la fausse qu'il a creusé.* *g* Et, ils ont creusé une fosse devant moi, & il y sont tombez eux-même. *h* Et Isaïe : *i* *La frayeur, la fosse, les pièges, vont fondre sur vous. Celui qui évitera la frayeur, tombera dans la fausse, & Celui qui évitera la fausse tombera dans les filets.* Jeremie *k*

<i>a</i> Herodot. lib. 7. cap. 85.	<i>g</i> xvii. 20. & xix. 8. & xxxii. 3.	<i>g</i> Psalm. vii. 14.
<i>b</i> Laert. lib. 1. Vide	<i>d</i> Ps. cxviii. 61.	<i>h</i> Psalm. lvi. 7.
<i>c</i> Not. in eum loc.	<i>e</i> Psal. x. 7.	<i>i</i> Isai. xxiv. 16.
<i>e</i> Ezéch. xii. 13.	<i>f</i> Psalm. xv. 1. 6.	17.
		<i>k</i> Jerem. v. 17.

reproche aux Juifs , qu'il s'est trouvé parmi eux des impiés, qui ont dressé des pièges aux hommes , comme on en dresse aux oiseaux , qui ont tendu des filets , pour y prendre des hommes. Il y a cent expressions de cette nature : & quelques Savans prennent à la lettre ce qui est dit de Nemrod , qu'il *a étoit un puissant chasseur devant le Seigneur*. C'étoit un Tyrann , & un chasseur d'hommes. Thésée , au rapport de Plutarque , tua un de ses chasseurs , qui prenoient les hommes aux lacets , en pliant des branches d'arbres sur les chemins , & en y cachant des pièges.

Le bouclier est une des principales armes défensives ; les Hebreux ont jusqu'à quatre termes divers pour le désigner ; & il est incontestable que ces termes ne signifient pas tous absolument la même chose , il y avoit entre les divers boucliers quelque différence , ou dans la matière , ou dans la forme. Celui que Goliath portoit sur son épaule , *b* & celui que Josué éleva en haut , comme un signal dans la journée de Hai , *c* sont appellez *Chidon*. On doute beaucoup si ce terme signifie un bouclier. Voyez Josué III. 18. Job. XLII. 20.

Ceux que Salomon fit faire & couvrir de lames d'or , & qu'il consacra dans le Temple , *d* sont nommez *Zinna*. différens d'autres boucliers qu'il fit aussi faire , & couvrir d'or , qui sont appellez *e Magen* , qui est le nom le plus ordinaire du bouclier. Le Prophete semble dire , que *Zinna* enveloppoit , ou couvroit ceux qui le portolent : *Ut scuto bona voluntatis tua coronasti nos.* *f* A peu près comme ces vastes boucliers qu'Homère compare à une tour , & à qui il donne ordinairement cette épithète : *Qui couvrent l'homme de toute part*. Et ceux dont Virgile dit : *g*  
 . . . . *Clypeique sub orbe teguntur.*

*a* Genes. x. 9.

*b* 2. Reg. XVIII. 6.

*Chidon.*

*c* Josue VIII. 18.

*d* 3. Reg. x. 16. 17.

*Zinna.*

*e* *Magen.*

*f* *Psalms. v. 13.*

*Kas imch vat-  
kon-thagterenn.*

*g* *Virgil. Æneid.*

2.

Amos *a* parlant aux Israélites , leur dit de la part de Dieu : Qu'ils sont comme des victimes engraisées pour les sacrifices ; on vous coupera par quartiers , *on vous emportera sur des boucliers* , & on vous fera cuire dans des chaudières. Virgile fit rapporter le corps de Pallas sur le bouclier de ce Heros , porté par plusieurs hommes. *b*

..... *At socii multo genitu lacrymisque,  
Impositum scuto referunt Pallanta frequentes.*

Tite Live *c* raconte qu'on donna à la seconde classe des soldats Romains , le bouclier , parce qu'ils n'avoient point de cuirasses , afin que cela leurs servit de bouclier , & de cuirasse qui leur manquoit : *Ut scutum , & clypei , & lorica loco esset , & totum corpus protegeret.*

Le Psalmiste distingue *zinna* , d'une autre sorte de bouclier , qu'il nomme *saharah* , d'apparemment à cause de sa forme. *Saharah* signifie la lune ; & Virgile donne l'épithete de Lunaire aux targes des Amazones. *e*

*Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis.*

La matière des boucliers étoit le bois , ou l'acier , le cuir , & le métal qui les couvroit , ou qui les portoit simplement. Isaïe *f* s'adressant aux peuples qui devoient ruiner Babylonne , leur dit : *Levez-vous , graissez vos boucliers.* Ce qui ne convient qu'à des boucliers couverts de cuir. Et le Psalmiste : *g Le Seigneur brisera les armes , & brûlera les boucliers.* Salomon fit faire des boucliers couverts de lames d'or ; *h* & Roboam son fils en fit d'autres couverts de cuivre. *i* Nahum parle du bouclier des braves de l'armée des Caldéens , *qui étoit peint de rouge , k* ou qui étoit couvert de sang ; ou enfin , qui brilloit & paroïsoit tout en feu ,

*a* Amos iv. 2.  
*Venissa etchem bet-  
Zimoth.*

*b* *Aeneid.* x.

*c* *Livius lib.* 1.

*d* *Psalm.* xci. 4.

*Tzinnah Vesoche-  
rah amilthò.*

*e* *Virgil. Aen.* 1.

*f* *Isai.* xxi. 5.

*g* *Psalm.* xlv. 10.

*h* *3. Reg.* x. 16.

*i* *3. Reg.* xiv. 27.

*k* *Nahum.* 11. 3.

*Maghèn gebbo-  
rehu méaddam.*

*Clypeus fontium*

*ejus ignisus. Vul.*

tout en feu , comme celui dont parle Virgile. *a*

*Vastos umbo vomit aureus ignes.*

On tenoit le bouclier de la main gauche pendant le combat ; mais en marche , on le portoit sur l'épaule. *Un large bouclier d'airain , couvroit les épaules de Goliath* , lorsqu'il s'avança , pour insulter à l'armée d'Israël. *b* Les Arabes encore aujourd'hui ont leurs boucliers sur l'épaule , suspendu par une courroye. *c* Cette coutume est très-ancienne , comme on le voit dans plusieurs endroits d'Homère. Herodote ajoute qu'autrefois ceux qui se servoient de boucliers , les portoient attachez à des courroyes , pendus à leur col , & rejettez sur l'épaule gauche. *d* Ce furent , dit-il les Cariens qui mirent des attaches aux boucliers , pour les porter au bras. Homère nous dépeint le bouclier de Patrocle porté sur l'épaule. *e* Les soldats Romains , qu'ils appelloient *Triarii* , demeuroient sous leurs enseignes , ayant le bouclier sur l'épaule : *f* *Triarii sibi vexillis confidebant , sinistro crure porrecto , scuta innixa humeris , &c.* Les anciens peuples de Lusitanie , ou Portugal , les portoient aussi sur l'épaule , mais pendans par devant.

Le casque des soldats Hébreux , de même que celui de la plûpart des autres peuples , étoit d'airain. Celui de Goliath , *g* & de Saül étoient de ce metal. *h* Les soldats d'Antiochus Eupator dans les Maccabées , en avoient de pareils. *i* Et Polybe parle des casques , comme si généralement ils eussent été du cuivre. On pourroit rapporter ici bien des choses sur la forme & la matiere des anciens casques ; mais nous ne voulons point nous écarter de nôtre sujet.

*a* Virgil. *Aeneid.* x.

*b* 1. *Reg.* xvii. 6.

*c* Le P. Roger voyage de la Terre Sainte.

pag. 239.

*d* Herodot. lib. I. c. 171.

ὄχλου ἀσπίσι ἔπι ἑστί οἱ  
πιναράμοι πῆξι.

*e* Homer. *Iliad.* II.

... ἄνδρ' ἀπ' ὀμων ,  
Ἄσπίσιν ἐνὶ πλάκῃσι χακῇ  
πίσι περμύεσσα.

*f* Livius , Lib. VII.

*g* 1. *Reg.* xvii. 5.

*h* 1. *Reg.* xvii. 39.

*i* 1. *Macc.* v. 35. 39. *e*

La cuirasse nous fournira une plus ample matiere, parce que l'Ecriture en parle en plus d'un endroit. Il y en avoit de differentes especes : les unes étoient de lin , ou de coton , ou de laine battuë en maniere de feutre : les autres étoient de metal , c'est-à-dire , de fer , ou d'airain. Et ces dernieres étoient encore differentes entr'elles , en ce que les unes étoient composées de diverses écailles , ou lames , posées & ajustées les unes sur les autres , a peu près comme les écailles de poissons ; les autres étoient proprement ce que nous appellons , chemises de mailles. Enfin , les autres étoient d'une ou de deux piéces d'airain , ou d'acier , qui envelopoient le dos , & la poitrine. L'Ecriture nous parle de toutes ces especes de cuirasses. Goliath avoit une cuirasse d'écailles , a selon la force de l'original , c'est-à-dire , composée de plusieurs lames d'airain , & de fer , qui passoient en travers l'une sur l'autre , & formoient ainsi une espece de tissu de fer & d'airain , b qui avoit quelque ressemblance aux écailles du poisson. D'autres veulent que cette cuirasse ait été comme nos cottes de mailles , qui sont tissües d'une infinité de petits anneaux entrelazés l'un dans l'autre. C'est ce que l'Auteur des Maccabées appelle , *Lorica concatenata*. e Les Latins les appelloient : *Lorica squamea* , qui est le terme que l'Auteur de la Vulgate a employé en decrivant celle de Goliath. Virgile parle de ces sortes de cuirasses en ces termes : d

*Nec duplici squamâ lorica fidelis & auro.*

Et Silius : e

*Loricam induitur aptos huic nexilis hamos ,*

*Ferro squama rudi , permistisque asperat auro.*

Mais je ne vois aucune necessité de quitter la signification

a 1. Reg. xvii, 5. schirson  
KasKassim.

b Vide si placet Heliod. lib.  
9. Ethiopic. & Ammian.

c Marc. lib. 15. Laminarum

Tome II.

circuli tenues apii corporis  
flexibus , &c.

c 1. Maccab. vi. 35.

d Virgil. Aeneid. 9.

e Sil. Italio. lib. 5.

T

propre , & littérale des termes de l'Original : qui signifient une cuirasse d'écaillés. Il est incontestable que les Anciens en portoient de cette forme. Hérodote *a* dit expressément que les Perses portoient des cuirasses de fer , ornées de plaques de fer , semblables aux écaillés du poisson. Et ailleurs , *b* il remarque que Masistius , General de l'armée des Perses , avoit une cuirasse d'or , travaillée en forme d'écaillés de poisson.

Il est parlé dans l'Ecriture d'une autre sorte de cuirasse qui n'étoit point de métal ; mais de lin , de coton , & de laine. On croit que celle dont Saül étoit revêtu à la bataille de Gelboë , *c* étoit de cette sorte. L'Amalécite , qui raconte la mort de ce Prince à David , lui dit qu'il l'avoit vû appuyé contre son épée , & essayant de se percer ; mais qu'il ne pouvoit pénétrer sa cuirasse de lin. Le terme de l'Original n'est pas tout-à-fait connu : mais plusieurs bons Interprètes le prennent dans le sens que nous venons de marquer ; & il paroît incontestable qu'il marque un tissu , ou une toile , dans l'Exode , *d* & dans les Pseaumes , *e* Les Egyptiens , les Perses Grecs , & les Romains ont porté de ces sortes de cuirasses. Xénophon semble dire qu'elle étoit particulière aux Perses *f* Ajax , & Adraste , dans Homère , sont surnommez *A la cuirasse de lin.* *g* Pline reconnoît qu'à la guerre de Troye , il y avoit des Héros , qui combattoient couverts de lin. *h* Othon , Empereur Romain , en avoit une. Iphicrates , Général des Athéniens fit quitter à ses gens les

*a* Herodot. lib. VII. cap. 61.

Στεῖναις χερσίδις ποικίλις...  
λίτιδι σιδερίνι ὄψιν ἰχθύου-  
δι.

*b* Idem lib. IX. cap. 22.

Θάραξ χύσιον λιπιδώον.

*c* 2. Reg. 1. 9. Tenent me angustia Hebr. Ki áelmi hafshazratz.

*d* Exod. XXVIII. 3.

*e* Psalm. XLIV. 14.

*f* Xenoph. lib. 6. Cyroped.

Ἐπὶ δὲ ἰμερῶν τὸν λιπὸν θά-  
ραξ. ἰσ ἰπικρατοῦ ἢ ἀυπιῶ,  
σιδιδίαι.

*g* Iliad. B. Διοδάραξ.

*h* Plin. Lib. XIX. cap. 2

cuirasses de fer , & leur en fit prendre de lin : *a* ce qui donna à ses troupes beaucoup de facilité pour l'action , & pour le mouvement ; parce que ces cuirasses avoient toute la solidité du cuivre , & du fer , sans avoir la pesanteur , & l'embaras. On en faisoit avec le lin , & avec la laine. Nicetas nous décrit la manière dont celles de lin se faisoient. *b* On le laissoit tremper long-tems dans le vinaigre , avec force sel. Quand le lin étoit macéré , & détrempé , les ouvriers le fouloient , & le dispoisoient , comme nos Chapeliers font le feutre , & les chapeaux. La cuirasse étoit huit , ou dix fois épaisse comme l'ordinaire. Elle résistoit au fer , & se prêtoit , & laissoit le mouvement du corps parfaitement libre. Celles de laine se faisoient à peu près de même. *c*

Le nom de *cuissards* , ou plutôt de *brodequins d'airain* , ne paroît dans l'Écriture que dans la description de l'armure de Goliath. Les anciens Grecs , dans Homère , *d* portoient des chaussures de bronze , qui leur convroient le pied , & la jambe. Nous en avons parlé assez au long sur le Deutéronome , à l'occasion de ces paroles de Moÿse , *e* qui en parlant de la tribu d'Aser , dit que *le fer , & l'airain seront sa chaussure*. Les termes de l'Original Hébreu , qui dépeignent la chaussure de Goliath , *f* semblent marquer qu'elle ne couvroit que le devant de la jambe. Le mot du Texte signifie *le front* , le devant. Dans la colonne d'Antonin à Rome , on voit quelques Soldats en relief , qui n'ont qu'une bande de métal assez large sur le devant d'une de leurs jambes. Végète dit que les soldats Romains des premières lignes por-

*a* Cornel. Nepos in Iphicrate. Idem genus loricarum mutavit , & pro ferreis atque aneis , lineas dedit. Quo facto , &c.

*b* Nicet. in Vita Isac. Angeli lib. 1. Vide si placet , Not. Casaub. in Sueton. p. 292.

*c* Voyez Juste Lipse de Milit. Rom. lib. III. Dialog.

*d* Ill. H. Καλοκνημίδος Αχιλλου.

*e* Deut. xxxii. 24.

*f* 1. Reg. xviii. 6. Ocreas aereas in pedibus Hebr. Mitzshath neôschef ál râglaf.

toient une espèce de botte de fer à la jambe droite. *a* C'est, je pense, ce qu'on appelloit autrefois *gréve*.

Après avoir décrit les diverses sortes d'armes qui étoient à l'usage du Peuple de Dieu, il est bon de parler des arsenaux où on les conservoit. Il est visible, par tout ce qui a été dit jusqu'ici, que dans les commencemens de la République des Hebreux, ils n'avoient aucun magasin commun, pour y réserver des armes. Chacun se munissoit comme il pouvoit; & au commencement du regne de Saül, on a vü qu'à peine ce grand Prince, & Jonathan son fils, étoient munis des armes nécessaires. Ce ne fut donc que sous David, & Salomon, qu'on vit des arsenaux bien fournis. David avoit fait de grands amas d'armes, & les avoit consacrez au Seigneur dans son Tebernacle. Le grand-Prêtre Joiada les tira du trésor du Temple, pour armer le peuple, au jour de l'élevation du jeune Roi Joas, *b* C'étoit aussi la coutume de suspendre aux tours, des armes, & de boucliers. L'Épouse du Cantique *c* parle de la tour de David, d'où pendoient mille boucliers. Ezéchiel *d* remarque que les troupes des Tyriens, des Perfes, des Lybiens, & des Lydiens, suspendoient leur boucliers, & leurs casques, aux murailles de Tyr, pour l'ornement de la ville. Salomon avoit imposé pour tribut aux Peuples assujettis, de lui fournir entre autres choses, des armes. *e* Il avoit dans le Palais nommé *le bois du Liban* une sale, où il y avoit des armes toujourns prêtes, & en particulier, trois cens boucliers, & deux cens piques: le tout couvert de lames d'or. *f* Roboam perdit ces armes si magnifiques dans la guerre que lui fit Séfac, Roi d'Égypte; mais en la place, il en mit d'autres de cuivre. *g* Il fit outre cela, des arsenaux, &

*a* *Veget. lib. 11. cap. 20.*

*b* 2. *Paralip. xxiiii. 9.*

*c* *Cantic. iv. 4.*

*d* *Ezech. xxvii. 10. Persæ & Lydii, & Lybies viri bellato-*

*res sui clypeum, & galeã suspenderunt in te pro ornatu suo.*

*e* 3. *Reg. x. 25.*

*f* 2. *Paralip. x. 15. 16.*

*g* 3. *Reg. xiv. 26. 27.*

de bons magasins dans toutes les villes de Juda, qu'il avoit fait fortifier. *a* Ozias est un des Rois de Juda qui s'est le plus acquis de réputation, par les magasins d'armes qu'il fit. *b* Il ne se contenta point d'y amasser des armes ordinaires pour les soldats, des lances, des casques, des boucliers, des cuirasses, des épées, des arcs, des frondes, &c. il y mit diverses machines propres à former, & à soutenir des sièges. Le Roi Ezéchias eut la même précaution; *il amassa des armes de toutes sortes.* *c* Nous parlerons ci-après, des machines dont on se servoit dans les sièges. Sous les Maccabées, Jonathas, & Simon avoient amassé des armes, avec quoi ils se mirent en état de résister à toute la force de la Syrie. *d*

Il y en a qui croient remarquer l'usage du mot du guet, dans l'Histoire de Jephthé. Après la victoire qu'il remporta sur les Ammonites, ceux d'Ephraïm, jaloux de sa gloire, lui firent une querelle sur ce qu'il ne les avoit pas appellez à cette guerre, & sans écouter ses raisons; l'attaquèrent témérairement, & furent battus. Et afin qu'il n'en peût échapper aucun, ceux du parti de Jephthé se saisirent du gué du Jourdain, & à mesure que ceux d'Ephraïm se présentoient, pour le passer, on leur demandoit le mot du guet, qui étoit *Schibbolet*: *e* mais il répondoient: *Sibbolet*; & aussitôt on les mettoit à mort sans quartier. Mais on croit avec bien plus de raison, qu'on ne leur faisoit prononcer *Schibbolet*, que pour éprouver leur langage; parce qu'on savoit que dans cette tribu on ne prononçoit pas *Schibbolet*, mais *Sibbolet*. Dans la guerre des onze tribus contre celle de Benjamin, les Septante croient qu'on avoit donné pour mot du guet,

*a* 2. Par. xi. 12. Sed & in singulis urbibus fecit armamentarium scutorum & hastarum, firmavitque eas summa diligentia.

*b* 2. Paralip. xxvi. 14.

*c* 1. Paralip. xxxii. 27.

*Vide & Isai. xii. 8*

*d* *Vide Macc. x. 21. & xv. 7.*

*e* *Judic. xii. 6. Vide 70. in Edit. Basil. και επι ουρης, ειπατι δι σιδηρου, η εταν, εαχουε και ε πατωδουαο τε λαλιουε υλιε.*

*l'Epée, aux troubes d'Israël, qu'on mit en embuscade de la Gabaa. a*

On remarque une espèce de cri de guerre, dans ce que Gédéon dit à ses troupes : *b Lorsque vous m'entendrez sonner du cors, sonnez-en de même, & criez: Vive le Seigneur, & Gédéon; ou: La victoire est au Seigneur, & à Gédéon. Tout le monde fait ce qu'on dit de la devise des Maccabées. Ils avoient, dit-on, cette sentence de l'Exode: c Qui est semblable à vous dans les Dieux, Seigneur? Et avoient mis dans leurs étendards les premières lettres Hébraïques de cette sentence, qui forment le nom de Maccabai, qui leur fut donné toujours depuis. Mais cela est assez incertain. Nous lisons que Judas Maccabée, dans le combat, qu'il donna contre Nicanor, avoit donné à ses troupes pour signal: d Le secours de Dieu: Dato signo adjutor i Dei; & dans le combat contre Lysias: e La victoire de Dieu.*

Les Auteurs Hébreux nous décrivent d'une façon fort circonstanciée, & fort étendue, les Enseignes de leurs Ancêtres, sous Moïse. f Mais le détail même, & les particularitez qu'ils en rapportent, sont ce qui nous les rend plus suspects. Chaque tribu avoit son Enseigne, & chaque Corps composé de trois tribus, en avoit encore une générale, & comme aux trois tribus. Juda, Issachar, & Zabulon portoient sur leur Drapeau un lionceau, avec ces mots: *Que le Seigneur se lève, & que vos ennemis s'enfuyent devant vous.* Ruben, Siméon, & Gad avoient dans leur Etendard la figure d'un cerf, avec cette inscription; *Ecoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu.* Ephraïm, Manassé, & Benjamin portoient un enfant en broderie, avec ces paroles: *La nuée du Seigneur étoit sur eux pendant le jour.* Enfin Dan, Aser, & Nephthali portoient une aigle, avec ces mots: *Revenez, Seigneur & demeurez avec votre gloire au milieu des troupes d'Israël.*

a Judic. VII. 18.  
Conclamantes Dno  
& Gedeoni. Lada-

nai, ulghedcon.  
b Exod. xv. 11. Mi  
Kamchah belohim.

c 2. Macc. VIII. 23.  
d 2. Macc. XIII. 19.  
e Numer. 11. 2.

Mais nous trouvons quelque chose de bien plus assuré dans le Texte de l'Écriture, Moÿse , après la défaite d'Amalec, érigea un Autel , & y mit cette inscription : *Le Seigneur est mon étendard.* a Josué éleva son bouclier au haut d'une pique , lorsqu'il marcha contre Hai , pour donner le signal à ses gens b Le Psalviste dit à Dieu : c *Seigneur , nous nous réjouissons en vôtre nom , & nous suivrons l'étendard du nom de nôtre Dieu* L'Époux du Cantique compare son Epouse à une armée avec ses étendards d ou , suivant la Vulgate , à une armée rangée en bataille ; & l'Epouse compare son Epoux à celui qui porte l'étendard dans une nombreuse armée. e Isaïe décrivant le regne du Messie , sous la figure du retour de la Captivité de Babylone , dit que le Seigneur élèvera le signal parmi les Nations. f Et ailleurs : g *Celui qui est le signal des Peuples , lèvera l'étendard parmi les Nations.* Mais on ne sait pas distinctement si cet étendard étoit un bouclier , une pique , un casque , ou une cuirasse au haut d'une lance , ou autre chose. Les drapeaux n'étoient point encore en usage. Nous n'en connoissons pas distinctement l'origine. Ils n'étoient point parmi les Grecs au siège de Troye. Agamemnon voulant rallier ses troupes , prend en main un voile de pourpre , & l'élève en haut , pour se faire remarquer h

Depuis Moÿse , jusqu'au tems de Salomon , & de la construction du Temple , il fut assez ordinaire de porter l'Arche d'Alliance dans l'armée d'Israël. Elle demeura toujours au milieu du camp dans le désert. Après l'adoration du Veau d'or , pour punir le peuple , i Moÿse transporta

a Exod. xvii. 15. Adonai nissi.  
Vulg. Dominus exaltatio mea.

b Josue viii. 18. Leva clypeum qui in manu tua est contra urbem Hai.

c Psal. xx. 6. Béschem élobenu nidgol.

d Cantic. vi. 4. 9. Ajum mah Karnidgaloth.

e Cantic. v. 10. Dhagul merrevaváh.

f Isai. v. 26.

g Isai. xi. 10. 12.

h Iliad. 8.

i Exod. xxxiii. 7.

le Tabernacle loin du camp. Lorsque les Hebreux voulurent, contre le commandement du Seigneur, s'avancer vers la terre de Canaan, il est remarqué que ni l'Arche du Seigneur, ni Moÿse, ne quittèrent pas le camp. *a* Josué mena ordinairement avec lui ce gage précieux de la protection du Seigneur. Les Israélites ayant été mis en fuite par les Philistins, du tems du grand-Prêtre Héli, *b* les Anciens du peuple envoyèrent querir l'Arche du Seigneur. Sa venue remplit d'allegresse le camp d'Israël, & jetta les Philistins dans la consternation. Mais Dieu permit que l'Arche fût prise, & Israël mis en deroute, en punition des crimes des Prêtres, & du peuple. L'Arche du Seigneur étoit apparemment à Galgal, lorsque Saül y offrit des holocaustes, *c* puis que ce Prince, peu de tems après, dit à Abiathar de consulter le Seigneur devant son Arche. *d* David avoit eu soin qu'on la portât au siège de Rabbath, où étoit l'armée d'Israël, commandée par Joab, puisqu'Urie disoit : *e* *L'Arche du Dieu d'Israël, & de Juda est dans une tente, & mon Seigneur Joab couché sur la terre ; & j'irai boire, & manger dans ma maison ?* Enfin David étant contraint de se sauver devant Absalon, le Prêtre Sadoc lui apporta l'Arche du Seigneur : mais David la fit reporter à Jerusalem. *f* Cette coutume de porter dans les armées les Divinitez des Peuple, n'étoit pas particulière aux Hebreux. Les Philistins y portoient aussi les leurs. 1. Par. xiv. 12. Et les Israélites des dix tribus leurs Veaux d'or. 2. Par. xiiii. 8.

Le camp d'Israël dans le désert, étoit disposé, de manière, que le Seigneur, ou son Tabernacle, & son Arche, étoient au milieu de toutes les tribus. Il y avoit trois tribus à l'orient, trois au couchant, & autant au septentrion, & au midi. *g* La tribu de Lévi étoit répandue autour du Tabernacle. Le même ordre s'observa apparemment toujours

*a* Numer. xiv. 44. | *c* Vide 1. Reg. xiii. 9. | *e* 2. Reg. xi. 11.  
*b* 1. Reg. iv. 4.5. | *d* 1. Reg. xiv. 18.19. | *f* 2. Reg. xv. 24.  
*g* Num. 11. 2. & seq.

dans toutes les occasions, où l'on porta l'Arche du Seigneur à l'armée. Homère a mit au milieu du camp des Grecs les Autels, & les statues des Dieux, le lieu où l'on rendoit la Justice, & le marché où l'on vendoit les vivres. Depuis que l'Arche eut une demeure plus fixe dans la terre de Canaan, nous ne voyons pas distinctement quelle étoit la disposition du camp; mais il y a toute apparence que la tente du Roi, & du Général étoit au milieu, & occupoit la même place que le Tabernacle du Seigneur. David étant entré dans le camp de Saül pendant la nuit, trouva ce Prince endormi, & tout son peuple autour de lui. *b* Cet exemple fait voir qu'on n'y faisoit pas une garde fort exacte, puisqu'il pénétra jusqu'au centre de l'armée, & qu'il se retira, sans être apperçû de personne.

Les tentes étoient ordinairement de peaux, parmi les Hébreux, comme parmi les autres Nations. David ayant conçu le dessein de bâtir un Temple à l'Eternel, disoit au Prophète Nathan : *Ne voyez-vous pas que je suis logé dans une maison de cédre, pendant que l'Arche du Seigneur demeure sous des peaux ?* En effet le Tabernacle, ou la Tente de l'Alliance, dressée dans le désert par Moÿse, étoit couverte de peaux par dehors. Le Psalmiste compare les Cieux à une tente magnifique : *d* *Extendens Cælum sicut pellem*; & Isaïe dit que le Seigneur étend les Cieux comme une toile très-fine; *e* car on faisoit quelquefois les tentes de toile, ou de drap de poils de chameau, ou de poils de chèvre, d'une couleur sombre : D'où vient que l'Épouse disoit, *f* *qu'elle étoit noire comme les tentes des Cédariens, comme les peaux de Salomon.* Ces Cédariens étoient des Arabes, qui ne logeoient que sous des tentes, de même que les Madienites, dont parle Habacuc : *g* *Les tentes de Cusch sont renver-*

---

<p><i>a</i> Homer. <i>Illiad.</i> xi.  <i>b</i> 1. Reg. xxvi. 15.  <i>c</i> 1. Reg. vii. 2.  <i>d</i> 1. Par. xvii. 1.</p>	<p><i>d</i> Psalm. cii. 3.  <i>e</i> Isai xl. 22. <i>Exten-</i>  <i>dit. veluti nihi'um</i>  <i>cælos, Hebr. Velut</i></p>	<p><i>tenu. Nothéh Kad-</i>  <i>dak scamajim.</i>  <i>f</i> Cantic. i. 4.  <i>g</i> Habac. i. 7.</p>
--	--	--

*sees, & les peaux de Madian sont abastuës. Isaïe parlant aux Israélites : a Dilatez l'espace de votre tente, étendez les peaux de votre pavillon, allongez vos cordages, affermissiez vos piquets.*

Les Hebreux ne se dispensoient pas de l'observance de leurs Loix, parmi le tumulte de la guerre. Le Sabbat y étoit observé ponctuellement; & l'on a vû plus d'une fois toute l'armée d'Israël s'arrêter au milieu d'une marche, & manquer des entreprises importantes, pour ne se pas éloigner de la pratique de ses Loix. Souvent l'ennemi informé qu'ils n'osoient ni travailler, ni marcher, ni attaquer le jour du Sabbat, prenoient ce tems pour les prévenir, pour reparer leur brèches, pour perfectioner leurs travaux, & quelque-fois même pour les attaquer; & pour monter à l'assaut. Ptolemée, fils de Lagus, Roi d'Egypte, se rendit maître de Jerusalem sans résistance, parce qu'il l'attaqua en un jour de Sabbat. *b* Les Maccabées furent quelque-tems sans oser résister à leurs ennemis, ce jour-là; plusieurs perirent dans les cavernes des montagnes, sans vouloir même en fermer l'entrée. *c* Il fut ensuite résolu de se défendre; mais non pas d'attaquer l'ennemi; & les Juifs, jusqu'aux derniers tems, observèrent religieusement cette ordonnance. Ils prenoient les armes, pour conserver leurs vie, lorsqu'ils étoient attaquez; mais ils n'agissoient point, & n'emploioient point l'ennemi de travailler contre eux, ce jour-là. C'est ce que l'on vit dans le siège de Jerusalem par Pompée. Ce Général employoit le jour du Sabbat à pousser ses ouvrages, à avancer ses machines, & ses terrasses, bien sûr de la part des assiégés, qu'ils ne le troubleroient point dans ses travaux. *d*

Il n'y avoit pas jusqu'aux Loix si gênantes des purifica-

*a* Isaï. LIV. 2.

*b* Joseph Antiq. lib. XII. cap. 1.  
& Agatharcid. apud eundem ibid. & lib. 1. contra Appion.

*c* 1. Macc. II. 38... 41. & Joseph. Antiq., lib. XII. cap. 8.

*d* Joseph Antiq. lib. XIV. cap. 8. & lib. 1. cap. 5.

tions pour les souillures ordinaires , qui ne fussent religieusement observées dans le camp. Moÿse ordonne que ceux qui se trouvent souillez par un accident imprévu, & casuel , arrivé pendant le sommeil , s'absentent du camp , & n'y rentrent, qu'après s'être plongez eux , & leurs habits , dans l'eau. *a* Les femmes en étoient entièrement bannies. Ceux qui , étoient trouvez dans quelque rencontre, & qui avoient répandu le sang de l'ennemi , étoient souillez , comme ceux qui avoient touchez un mort , ou un cadavre. Ils ne rentroient point dans le camp , qu'après sept jours , & après les purifications ordonnées , pour ceux qui ont assisté à des funeraillies. *b* On en vit la pratique , après la défaite des Madianites, Lorsque toute l'armée s'étoit trouvée à l'action , il n'y avoit point de souillure , ni de précaution à prendre les uns à l'égard des autres , pour cette impureté. Moÿse ordonne de plus que chaque soldats ait toujourn sur soi , lorsqu'il va hors du camp au lieu marqué pour soulager la nature : un piquet , pour creuser la terre , & pour la remplir , après avoir satisfait à ses nécessitez. *c*

Quoiqu'on remarque dans l'Histoire sainte des exemples étoumans de sévérité , & même de cruauté , exercée envers les ennemis vaincus , on peut néanmoins assurer que rien n'est plus contraire à la Loi , & à l'esprit du Législateur , que ces sortes d'exécutions violentes , & outrées. Moÿse défend toute action d'inhumanité , & son attention va jusqu'à faire épargner les arbres de la campagne , *d* dans les sièges des villes , où le bois est le plus nécessaire , pour dresser des machines. Si quelquefois Dieu à ordonné , ou permis , & autorisé des actions cruelles , il l'a fait pour des vûes de Justice , qui lui sont connues ; par exemple , lorsque David fit écraser la moitié des Moabites , qu'il avoit vaincus ; *e* sous des traînoirs , dont on se servoit anciennement pour triturer le grain ; & lorsqu'il en usa de même

*a* Deut. xxi. 11. 10. | *c* Deut. xxi. 11. | *d* Deut. xx. 19  
*b* Num. xxxi. 10. | 12. 13. | *e* 2. Reg. vii. 2.

envers les Ammonites. *a* L'Écriture n'approuve en aucun endroit cette conduite : mais comme elle ne l'a condamnée pas aussi , nous sommes obligés de dire , qu'apparemment Dieu l'avoit ainsi permis , ou ordonné à David par ses Prophètes. Josaphat , Roi de Juda , & Joram , Roi d'Israël , firent une guerre cruelle aux Moabites , *b* qui s'étoient révoltés contre Juda. On prit , & on saccagea toutes les villes fortes , on ravagea les campagnes , on coupa les arbres fruitiers , on boucha les fontaines , & on roula des pierres dans tout ce qu'il y avoit de meilleures terres ; on tailla en pièces leur armée. Le Roi se sauva avec ce qui lui restoit de monde dans sa Capitale ; & comme on étoit sur le point de la forcer , ce malheureux Prince prit son propre fils , & l'immola à la vûe des ennemis qui l'assiégeoient ce qui frappa si vivement les Hébreux , qu'ils quitterent cette entreprise. Ces guerres paroissent cruelles , & inhumaines. Mais l'Écriture nous apprend que le Seigneur l'avoit ainsi commandé par son Prophète. Gédéon écrasa sous des épines les principaux habitans de la ville de Socoth , qui lui avoient refusé des vivres ; *c* Et Amasias , Roi de Juda , fit sauter à bas d'un rocher , dix mille Iduméens , qu'il avoit pris. *d* Mais qu'y a-t'il qui nous oblige à justifier ces actions , que l'Écriture n'a jamais louées ?

Les exemples d'humanité sont plus rares : mais on en voit pourtant assez dans les guerres des Israélites. L'Écriture leur reproche souvent leur fausse clemence envers les Cananéens , qu'ils avoient ordre d'exterminer , & qu'ils conservèrent contre l'ordre de Dieu , dans leurs pays. Achab Roi d'Israël , ayant remporté une victoire toute miraculeuse sur Bénadad , Roi de Syrie , eut la foiblesse de se laisser aller aux prières de ce Prince , de lui donner la vie , & de faire un traité avec lui. *e* Dieu l'en reprit sévèrement

*a* 2. Reg. XII. 31.

*b* 4. Reg. III. 19....

27.

*c* Judic. VIII. 16.

*d* 2. Par. XXV.

12.

*e* 2. Par. XXV. 12.

*f* 3. Reg. XX. 29.

& seq.

par son Prophète , & lui fit dire : *Puisque vous avez laissé aller un homme digne de mort , vôtre vie répondra de la sienne , & la vie de vôtre peuple , de celle de son peuple.* Quelques troupes de Siriens ayant été envoyées pour prendre Elifée , le Prophète pria le Seigneur de repandre l'obcurité dans leurs yeux , & les mena ainsi jusques dans Samarie , sans qu'ils se reconnussent. *a* Alors le Roi d'Israël demanda à Elifée : Mon pere , les ferai-je mourir ? Gardez-vous en bien , dit le Prophète ; car vous ne les avez point pris avec vôtre épée , ni avec vôtre arc : mais donnez-leur à manger , & à boire , & renvoyez-les à leur Maître. Les Israélites des dix tribus ayant remporté de très-grands avantages sur Achaz , Roi de Juda , & ayant pris jusqu'à deux cens mille tant femmes , qu'enfans , de leur pays *b* comme ils menoiert toute cette multitude à Samarie , pour la reduire en esclavage , un Prophète , nommé Oded , vint au-devant d'eux , les ménaça de la colere de Dieu , & les obligea de renvoyer tous leurs captifs , & de relâcher leur butin. On leur donna des habits , & des chausses ; on leur presenta à boire , & à manger , & on fit monter sur des montures ceux , & celles qui ne pouvoient marcher , & on les conduisit jusques dans les Etats de Juda.

Il est tems de considerer les soldats Hebreux dans les sièges des villes. La manière ancienne d'assiéger les places , étoit fort differente de celles d'aujourd'hui , de même que la manière de les fortifier. Les meilleures places étoient sur des hauteurs , & environnées de plusieurs enceintes de murailles solides , épaisses , & capables de résister aux coups du bélier , qu'on employoit , pour les ébranler , & pour les abattre , & d'une hauteur , qui les mît , s'il étoit possible , au-dessus des tours roulantes ; & embulatoires , & des terrasses , qu'on dressoit contre elles. Ces murailles étoient bâties de biais , & faisoient diverses sinuositez ; afin qu'elles ne prétassent pas le côté dans une si grande étendue ,

*a* 4. Reg. vi. 21. 22. | *b* 2. Par. xxviii. 8. 9. & seq.

& que les coups de bélier ne portassent point si aisément, & ne fissent pas de si larges brèches. Tacite remarque expressement que les murs de Jerusalem étoient de cette sorte: *Claudébant muri, per artem obliqui aut intro versus sinuati, ne laerâ oppugnantium ad ictus patefcerent.* a Et Végete assure que telle étoit la maxime des Anciens en general: *b Ambitum muri directum Veteres duci noluerunt, ne ad ictus arietum esset dispositus; sed sinuosis anfractibus, jaculis fundamentis clausere urbes.* Vitruve, parmi les maximes qu'il donne pour bien fortifier une place, dit c qu'on doit faire avancer les tours au dehors du mur, afin que l'on puille de là rechasser l'ennemi à droite, & à gauche. Et à l'égard des murs, il veut qu'on les conduise, de telle manière, qu'on ne puisse en approcher aisément; mais qu'ils aillent se rendre dans des endroits escarpez, & inaccessibles. Les portes ne doivent point avoir leur entrée, ni leur chemin direct, & découvert; mais elle doivent être en quelque sorte cachées, & à couvert. Les villes ne seront point de forme carrée, ni à plusieurs angles, de peur, qu'elles ne soient trop ouvertes aux coups du bélier; mais on les fermera par divers détours, afin que l'ennemi soit apperçû par plusieurs endroits. d Voilà les règles que cet habile Architecte donne pour la fortification des villes; & on peut assurer que les Hebreux, sans avoir étudié ces règles les ont suivies avec assez d'exactitude. La plûpart de leurs Rois ont fait fortifier un grand nombre de villes. Salomon, e Robo-

a Tacit. Lib. 5. Histor.

b Vegetius, Lib. 4. cap.

2.

c Vitruv. lib. 1. c. 5. Turres sunt projicienda in exterioriorem partem, ut cum ad murum hostis impetu velit appropinquare, à

turribus dextra & sinistra, apertis telis vulneretur.

d Idem, ibidem. Curandum maxime videtur, ut non sit facilis aditus ad oppugnandum turrim, sed ita, &c.

e 2. Paralip. VII. 2.

am, a Afa, b Jofaphat, c Ozias d Ezéchias e font renommés pour cela dans l'Écriture. Ils y avoient des armes, & y entretenoient des garnifons ; & dans les derniers tems, ils y mirent des machines, comme nous le verrons ci-après. Et on voit dans les fortifications de la ville de Jerufalem, prefque tout ce qu'on a remarqué ci devant des fortifications des Anciens. Mais il faut bien distinguer les tems ; car tout ce qu'on vient de dire, n'a pas toujours été en ufage ; & dans les Anciens tems, la maniere d'affiéger étoit fort différente de celle qui vint depuis.

Dés le tems de Moyfe, la maniere d'affiéger étoit à peu près la même que celle qui a été en ufage plusieurs fiècles après. Toute la différence qu'il y a, c'est qu'il n'y avoit point encore de machines, comme on en vit depuis : f *Lorsque vous mettrez le fiége devant une ville, & que vous l'aurez environnée de fortifications, pour la détruire, vous ne couperez point les arbres fruitiers vous ne ravagerez point la campagne des environs, en coupans les arbres ; car ce n'est que du bois, & non pas des hommes capables de vous faire la guerre. Que si se font des arbres sauvages, & qui ne produifent point de fruit, vous les pouvez couper, pour en faire des fortifications.* En ce-tems-là, les affiégeans entouroint la ville de foffez, de terraffes, & quelquefois de paliffades, & même de murailles, & de tours, pour empêcher que rien n'y pût entrer, ni en sortir. fouvernt la ville reduite à l'extremité de la faim, étoit obligée de fe rendre, fans attendre qu'on la forçât en abattant les murailles par la fappe, ou qu'on la prit d'affaut par l'efcalade ; ou enfin, qu'on s'en rendit maître par différentes autres voyes, que la néceffité, & l'industrie faifoient inventer. Les Rabbins enfeignent que leurs Ancêtres ne faifoient jamais de fauffez, ni de murs, qui enveloppaffent de toute part la ville affiégee ; ils laiffoient toujours un certain efpace libre, & ouvert, en fa-

a 2. Par. xi. 5, 6. | c 2. Par. vii. 17. 18. | e 2. Par. xxxii. 28. 29

• b 2. Par. xiv. 7. | d 2. Par. xxv. 6. | f Dent. xx. 19. 20.

vêur de ceux qui vouloient se sauver. Mais la pratique de cette belle règle ne paroît en aucun lieu de l'Écriture. Dans le siège de Troye , il n'y a point de ces lignes de circonvallation. L'entrée de la ville fut toujours libre.

L'usage des machines , & leur origine , sont des choses fort inconnues. Dans tous les sièges dont nous parle l'Histoire sacrée , depuis Josué , jusqu'au regne d'Osias , Roi de Juda il n'en paroît aucun vestige. On ne remarque que l'ancienne pratique d'envelopper les villes par des fossés , & des terrasses. On y voit l'escalade , & la sappe. Josué prit Hai par stratagème , *a* ayant posté une embuscade près de la ville , qui y entra , après que les habitans en furent sortis en foule , pour poursuivre les Hebreux , qui feignoient de prendre la fuite. On en usa de même envers la ville de Gabaa , *b* & peut-être envers celle d'Amalec. *c* Les Anciens faisoient du cas de cette manière de faire la guerre ; & on choisissoit ce qu'il y avoit de plus vaillant dans l'armée pour ces embuscades. Voyez Homère , Iliad. 1, & XIII. David prit Jérusalem par assaut. Il promit à celui qui monteroit le premier sur les murailles , de lui donner le commandement de ses armées. Joab eut cet avantage. *d* Ce Général assiégea dans les formes Abéla , *e* & Rabbarh , *f* Capitale des Ammonites. On y parle de fossés , de lignes de circonvallation , de sappe ; mais pas un mot des machines de guerre. Homère , le plus ancien Ecrivain Grec , qui nous parle de sièges , écrit un retranchement , composé d'une muraille , avec des tours d'espace en espace , & d'un fossé palissadé , mais il ne parle pas de lignes de circonvallation , ni de machines , quoiqu'il ait eu si souvent occasion d'en parler dans la description du fameux siège de Troye. Sardanapale , célèbre Roi d'Assyrie , se soutient pendant sept ans dans Ninive , parce que les machines propres à prendre les villes , n'étoient point

---

*a* Josue VIII. 2. 4. | *c* 1. Reg. xv. 5. | *e* 2. Reg. xx. 5.  
*b* Judic. xx. 29. | *d* 2. Reg. v. 6. 7. | *f* 2. Re. xi. & x. 1.  
 encore

encore inventées en ce tems , dit Diodore de Sicile. *a* On ne voyoit ni ballistes propres à jeter des pierres ni tortuës pour sapper les murs , ni béliers pour les abattre. Salmanassar , quelque tems après , fut trois ans au siège de Samarie. *b* On dit que Psammitichus fut vingt-ans au siège d'Azot. *c* Tout le monde fait la durée de celui de Troie. Cette longueur venoit sans doute principalement de la manière dont on assiégeoit , & du défaut des machines.

Osias , Roi de Juda , qui regna depuis l'an du monde 3194. jusqu'en 3247, & qui vivoit par conséquent vers le tems de Sardanapale , qui mourut en 3257. après vingt ans de regne ; Osias , dis-je , avoit amassé dans ses arsénax *d* des boucliers , des lances , des casques , des cuirasses , des arcs , & des frondes pour jeter des pierres. Il fit de plus dans Jérusalem des machines d'une invention particulière , pour être sur les tours , & sur les coins des murs , pour lancer des dards , & de grosses pierres ; & son nom devint célèbre dans les pays éloignez , parce qu'il se rendit admirable par ces manières de se fortifier. Toutes ces expressions n'insinuent-elles pas que ce Prince fut inventeur de toutes ces machines , & qu'avant lui , on n'avoit rien vû de pareil ? Mais soixante & dix ans après , l'usage des machines est bien exprimé dans l'Écriture , & employé par les Rois de Caldée. Nabuchodonosor assiégea Jérusalem en 3416. & la ville de Tyr , trois ans après , en 3419. & dans tous ces deux sièges , il se servit de béliers , & des ballistes. Voici comme Ezéchiël représenta le siège futur de Jérusalem aux Israélites : *e* Prenez de l'argile , lui dit le Seigneur , &

*a* Diodor. lib. 2. pag. 88.  
Bibl. Περσέβολοι γὰρ ἢ χι  
λῶνας Σοφίδης , ἢ κελοὶ ὄντες  
ἀποστροφῆς μεμηχανημένοι τει-  
χῶν , ἕπου κατ' ἐπιπέδου κειρὸς  
ἰξέληται.

*b* 4. Reg. xvii. 5.

*c* Aristes de 70. Interpp.

• Tome II.

*d* 2. Paral. xxvi. 14. *Vaijaás*  
*biruschalaïm chischronoth*  
*machaschérouth chofchéf lila-*  
*joth ál hammidalim* &  
&c.

*e* Ezech. iv. 1. 2. *Venatár-*  
*ibah áleah mazor* &c.  
&c. V

représentez en petit le plan de Jérusalem. Vous en formerez comme le siège, vous éleverez des tours contre elle, vous ferez des terrasses, & vous dresserez un camp. Et vous mettrez autour d'elle des béliers. Il parle encore de béliers dans un autre endroit, a où il décrit Nabuchodonosor, qui délibère, & qui remuë des baguettes divinatoires, pour voir s'il doit assiéger Jérusalem, & placer ses béliers, pour enfoncer les portes de cette place. Le terme Hébreu b dont il se sert, de même que ceux dont se servent les Grecs, les Latins, & les François, signifient un vrai bélier; & il est clair qu'en cet endroit, on ne peut l'entendre à la lettre. Le mot Hébreu est car d'où vient *carcamuses*, qui signifioit autrefois un bélier en François: *Carcamusas*, *aries vulgò resonatos*, dit Albo dans l'Histoire du siège de Paris.

Le même Ezéchiel parlant du siège de Tyr, que devoit former Nabuchodonosor, s'exprime encore d'une manière fort digne d'attention: c *Le Roi de Babylone dressera contre vous des tours, il amassera des terrasses autour de vous, il lèvera le bouclier contre vous, & il placera ses machines de cordes. Il les placera contre vos murs, & il détruira vos tours par ses armées.* Il y a toute apparence que cette expression: *Il lèvera le bouclier contre vous*, signifie, faire la tortuë, c'est-à-dire, faire avancer des soldats pressez l'un contre l'autre, & couverts de leurs boucliers, comme d'un toit impénétrable, jusqu'au pied des murailles, pour sapper, ou jusqu'aux portes, pour y mettre le feu, ou pour les briser. Ces boucliers ainsi réunis, & serrez comme des tuiles, ou comme des écailles de poisson, sur la tête des soldats, étoient aussi solides que le pavé, & quelquefois les soldats se sont tenus dessus, & y ont combattu, On assure même qu'en quelques occasions, des chevaux, & des chariots y ont passé en courant, sans enfoncer. d

a Ezech. XXI. 22.

b Cer. *R. id.* Aries.

c Ezech. 26.

d *Vide si placet*, Lips. Poliorcer. Dialog. 5. & Livium. lib. 44.

Quant aux *machines de corde*, dont il est parlé dans ce passage, la plupart des Interprètes l'entendent des *balistes*, ou *catapeletes*, dont on se sert, pour lancer des flèches, ou des dards, ou pour jeter de grosses pierres. On pourroit aussi l'entendre du bélier, qui étoit une grosse, & grande poutre, armée d'une tête de métal à l'un de ses bouts, & balancée sur des cordes. *a* Des soldats la pouissoient avec violence contre le mur, & ébranloient ainsi la plus solide maçonnerie. Quelques-uns étoient portés sur les bras de ceux qui les faisoient agir contre les murs. D'autres couloient sur des rouleaux. On en a vû de la longueur de quatre-vingt, de cent vingt pieds. Appien en décrit un, qui fut employé dans le siège de Carthage, & qui étoit si gros, qu'il falloit six mille hommes pour le pousser. Pline *b* dit que ce fut Epeus qui inventa le bélier au siège de Troye: mais Vitruve, *c* Tertulien *d* & d'autres, en font l'honneur aux Carthaginois. L'écriture ne nous dit pas qui l'inventa; mais elle nous en marque incontestablement l'usage, au siège de Jérusalem, & peut-être à celui de Tyr, par le Roi Nabuchodonosor. Enfin *ces machines de cordes* se peuvent prendre pour des crochets, ou mains de fer, qu'on jettoit sur le haut des murs avec des cordes, & par le moyen desquelles on arrachoit les crénaux, on démolissoit les murailles, on accrochoit les soldats qui les défendoient. L'Antiquité avoit de ces machines, nommées corbeaux, ou mains de fer, dont ils se servoient dans les sièges, de la manière que nous venons de décrire. *e* Il y a un passage dans les Livres des Rois, qui semble faire allusion à ces machines. Achitophel donne un conseil à Absalon, qui est d'aller fondre sur son pere David, sans lui laisser le tems de se reconnoître, & ensuite de l'as-

*a* Vide Ioseph. de Bello lib. 3. cap. 9.

*b* Plin lib. 7. cap. 56.

*c* Vitruv. lib x. cap 19.

*d* Tertull. de Pallio.

*e* Diodor. lib. 17. Τὸν δὲ  
 ἰσχυρὸν τὸν τοῦτον οὐδὲν ἔτι  
 ἀνεπαύθη τὸν μὲν ἰσχυρὸν  
 ἐπὶ τῶν τοῦτον.

siéger dans la première place où il se retirera : *a* Alors , dit-il , tout Israël amassera des cordes contre cette ville , & ils en arracheront jusqu'à la dernière pierre dans le torrent. Homère *b* nous décrit les Troyens , qui attaquent les retranchemens des Grecs , qui arrachent les crénaux des murs , & qui en sapent les tours.

Les vainqueurs exerçoient souvent sur les villes prises d'assaut les dernières cruautés. La vengeance de Dieu autorisoit , & commandoit même la sévérité envers les Cananéens. Elle défendoit de se laisser toucher de clémence , & de miséricorde envers eux : *c* Quant à ces villes , dont Dieu vous doit donner la possession , vous n'y épargnerez aucun des habitans ; vous les ferez tous passer au fil de l'épée. Josué exécuta cet Arrêt à la rigueur envers Jéricho. *d* Il la ruina de fond en comble , fit mourir tous ses habitans , prononça des malédictions contre ceux qui la rebâtiroient. Abimélech porta sa vengeance contre la ville de Sicnem , jusqu'à la saccager , la renverser , & semer du sel sur ses ruines. *e* Les Israélites ont souvent suivi leur ressentiment , & leur passion dans la vengeance qu'ils ont tirée de leurs propres frères , en faisant la guerre dans la Palestine. Mais rien n'est plus contraire à leurs Loix , ni aux ordres du Seigneur. Doux & clément envers les Cananéens , qu'ils devoient exterminer sans compassion ; ils assouvissoient leur cruelle vengeance contre leur propre sang ; c'est ce qui ne s'est vû que trop souvent dans les guerres entre les Rois de Juda & d'Israël , & dans les guerres civiles de la Nation.

Nous avons déjà parlé en quelques endroits , *f* de la manière dont on distribuoit le butin pris sur l'ennemi. Le Général y avoit toujours une portion particulière , & remarquable. On mettoit à part pour le Seigneur quelque riche

*a* 2. Reg. xvii. 13.

*b* Homer. *Illiad.* M. κρόσας ῥῶν πόρῳων ἔριον, ἢ ἱρακῶν ἱππῶν

ξῶν , Στάλας τι αὐ-  
βλήτης ἰμάχλασ. *c*

*c* Deut. xx. 16.

*d* Josue vi. 26.

*e* Judic. ix. 45.

*f* Num. xxxi.

27. & 1. Reg.

xxx. 24. 25.

présent , qu'on confacroit dans son Temple. On partageoit ensuite également aux soldats , tout ce qui se trouvoit de reste , tant à ceux qui avoient assisté au combat , qu'à ceux qui étoient demeurés pour garder le camp , & le bagage. Judas Maccabée enchérit encore sur cela , envoyant aux infirmes , aux veuves , & aux orphelins , leur dépouilles prises sur Nicanor. *a* Pour récompenser Judith de sa valeur , & de sa sagesse , tout le peuple lui offrit ce qui avoit appartenu en particulier à Holofernes ; sa tente , ses habits , son or , son argent. Le reste du butin se partagea également. Judith. xv. 14.

Les récompenses militaires étoient assez différentes , suivant la qualité de l'action , & les autres circonstances. Saül avoit promis à celui qui vaincroit Goliath , *b* de lui donner de grandes richesses , de lui faire épouser sa fille , d'exempter la maison de son pere , de tout tribut dans Israël. David remporta la victoire contre ce Géant ; mais Saül , jaloux de sa gloire , exécuta mal ses promesses ; il l'obligea avant que de lui donner sa fille Michol , de lui apporter cent prépuces , d'autant de Philistins qu'il auroit tués. David étant monté sur le trône , promit la charge de Général de ses troupes , à celui qui monteroit le premier sur les murs de Jérusalem , & qui en chasseroit les Jébuséens. *c* Joab mérita cet honneur. Dans la guerre d'Absalon contre David , un soldat vint dire à Joab , qu'Absalon étoit demeuré suspendu à un arbre : *Si vous l'avez vu* , dit Joab , *d pourquoi ne l'avez-vous pas percé , & je vous aurois donné dix sicles d'argent , & un boudrier.* Jephthé fut établi Juge & chef des Israélites de delà le Jourdain , pour les avoir délivrés de l'oppression des Ammonites. *e* On peut mettre au rang des récompenses militaires , les chants de victoire , que les filles & les femmes venoient chanter au-devant des Vainqueurs. C'est ainsi que la fille de Jephthé vint au-devant de son pere ;

• *a* 2. Macc. vii. 28. | *c* 2. Reg. v. 8. | *e* Judic. xii  
*b* 1. Reg. xvii. 25. | *d* 2. Reg. xviii. 11. | *f* 8. 9.

a avec ses compagnes , qui chantoient ; & qui dansoient au son des cymbales ; & que les troupes de femmes d'Israël vinrent chanter : *b Saül en a tué mille , & David en a tué dix mille.*

L'écriture ne marque point que les Hebreux ayent eu la coutume de dresser des trophées , & des monumens de leurs victoires. Je n'en trouve qu'un seul exemple , qui est celui de Saül , qui est accusé de s'être fait faire un arc de triomphe sur le Carmel. *c* Mais le Texte Hebreu dit simplement , qu'il s'érigea une main ; peut-être une colombe , ou un autre monument. Moÿse avoit agi d'une manière bien plus religieuse , en érigeant un autel au Seigneur , après sa victoire contre Amalec , avec cette inscription : *d Le Seigneur est mon étendard.* C'est dans les mêmes sentimens que David consacra au Tabernacle du Seigneur , le glaive de Goliath , & le reste de ses armes, *e* & qu'il mit dans la suite tant de riches dépouilles , & tant d'armes magnifiques dans les trésors du Seigneur ; comme avoient fait devant lui Samuël , & Saül , & comme firent dans la suite la plupart de ses plus religieux successeurs. Ils rendoient ainsi hommage de leur succès au Dieu des Armées , & reconnoissoient que c'étoit à lui qu'ils devoient , & leur force , & leur victoire.

*a* Judic. xi. 34. *Occurrit ei unigenia filia sua , cum tympanis & choris.*

*b* 1. Reg. xv. 12. *Quod venisset Saül in Carmelum , & erexisset*

*sibi fornicem triumphalem ,*  
*Hebr. hinné matzif lô jad.*

*c* 1. Reg. xvii. 54.

*d* Reg. 4. xi 10.

*e* 1. Par. xxvi. 26. 27. 28.





# DISCOURS

## SUR LE LIVRE DE JOB.

**J**OB avoit passé plusieurs années dans la pratique constante de la vertu, lorsque Dieu permit au Démon de le tenter, de le depouïller de ses biens, de lui ravir ses enfans, de renverser sa maison, d'éloigner de lui tous ses proches; & enfin de frapper son corps d'une maladie terrible, & plus forte que tous les remèdes. Satan exerça sa rage contre lui dans toute son étendue, & dans toute sa force; & à la mort près, il n'y eut point de maux qu'il ne lui fit souffrir. Ce saint Homme abandonné des siens, réduit à la plus extrême pauvreté, chargé d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête, couché sur un fumier, & essuyant ses playes avec un têt de pôt cassé, conserva la patience, ne se laissa point ébranler par les insultes des plus misérables du peuple, *b* souffrit les reproches de sa propre femme, *c* & ne perdit jamais de vûe la main du Seigneur, qui le frappoit, & qui l'éprouvoit.

Lorsque le bruit de son malheur se fut repandu de toutes parts, quatre de ses amis le vinrent voir. Les ulcères qui le rongeoient, l'avoient tellement défiguré, que d'abord ils ne le reconurent point. Ils furent sept jours auprès de lui sans lui parler, ne pouvant revenir de la surprise, où un spectacle si triste les avoit jettez. Enfin Job rom-

*a* Job. xiiii. 16. ignobilium, & inter-rum canticum ver-  
*b* Job. xxx. 8. 9. ra penitus non pa-  
 sus sum.

• *Fillii stultorum & rentes, nunc. in co-* *c* Job. ii. 9. 10.

pit le silence , & plaingnit amèrement son triste sort. Ses amis prévenus de ce faux principe , que nul n'est affligé en ce monde , qu'il ne soit réellement coupable ; & ne distinguant point les peines dont Dieu éprouve la patience , & la vertu de ses amis , d'avec les chatimens dont il punit les méchans , prirent ses plaintes pour autant de transports de son impatience , & ne feignirent point de l'accuser d'impiété , & de l'exhorter fort sérieusement à retourner à Dieu par la pénitence , & à se soumettre humblement à sa Justice : prétendant qu'il ne souffroit rien qu'il n'eût mérité par ses crimes précédans. Job convaincu de la droiture de ses actions passées , & sûr du bon témoignage de sa conscience , soutient que les peines qu'il endure , sont fort au-dessus des fautes qu'il a commises , & que ses amis sont dans l'erreur de s'imaginer que toute peine temporelle soit une punition du péché. Il s'exprime sur cela en des termes si pleins de conciance ; & de force , qu'il ne craint pas d'en appeller au jugement de Dieu ; en sorte que ses amis en prennent du scandale , & qu'au lieu de le consoler , ils s'élevent contre lui , comme contre un impie , & un blasphémateur.

Tout ce Livre roule donc sur cette importante question ; savoir , si Dieu n'afflige par des maux temporels , que ses ennemis , & les méchans , & si Job est du nombre de ces derniers. C'est ce que soutenoient les amis de Job. Ce saint Homme au contraire prétendoit que souvent Dieu éprouve les siens par des afflictions , & que quant à lui , ses péchez n'étoient pas tels , qu'ils méritaient d'aussi grands châtimens que ceux qu'il endureoit. Pour terminer ce fameux procès , Dieu apparoît dans une nuée , & décide en faveur de Job , sans toutefois approuver les expressions trop fortes , que la violence de la douleur , & la chaleur de la dispute lui avoient comme arrachées. En même-tems Dieu condamne les amis de Job , & leur ordonne d'expier leurs fautes par des sacrifices. Après quoi , il arrête le pouvoir de Satan , rend la santé à Job , le comble de biens au dou-

ble de ce qu'il en avoit auparavant , lui donne des enfans, & couronne son merite par une heureuse mort. Voilà le précis de ce que contient le Livre de Job.

Presque tout l'Orient encore aujourd'hui est dans cette fausse persuasion, que nul ne souffre que pour ses crimes ; que tout ce qui nous arrive de mal , est une punition de nos pechez passez. C'est une suite de l'opinion de la Métempsychose , si rependuë même à present dans ces Provinces. Les Hebreux avoient un grand penchant à croire comme les autres , une chose qui paroît si plausible ; & il étoit d'une tres-grande importance de les désabuser sur cet article. C'est à quoi burtent les Histoires de Tobie , de Job, où l'on représente deux Justes affligez , & éprouvez de la maniere la plus terrible ; & cependant très-innocens , & très-hommes de bien. Ces instructions , & ces exemples sont nécessaires dans tous les tems ; mais ils étoient sur tout dans les persécutions , & dans les calamitez publiques. D'où vient qu'on a crû que ce Livre avoit été composé , ou durant la servitude d'Egypte , ou durant la captivité de Babylone , pour consoler , & pour soutenir les Hebreux dans ces fâcheuses conjonctures.

Il n'y a aucun Livre dans l'Ecriture , contre lequel on forme plus de difficultez , que contre celui-ci. Nul ne fournit plus de sujets de doutes , & d'embarras , & nul ne donne moins de lumières pour resoudre ces doutes. On dispute sur la personne de Job , sur son existence , sur le tems auquel il l'a vécu , sur son pays , sur son origine , sur sa Religion , sur l'Auteur de cet Ouvrage , sur sa vérité , sur son authenticité , sur le tems , & l'occasion auxquels il a été écrit.

On n'est pas d'accord si Job a été Iduméen , ou Arabe , ou Syrien , ou même Israélite. Mais les deux sentimens qui ont le plus de Sectateurs , & qui méritent plus d'attention , sont 1 , celui qui le fait descendre d'Esau , & 2 , celui qui le fait sortir de Nachor. On compte de fort habiles gens de part , & d'autre ; & les raisons qu'ils emploient , ont de la couleur , & de la vraisemblance ; mais el-

les ne vont pas jusqu'à l'évidence, & à la certitude. *Saint Jérôme, & Alcuin, Bède, b S. Isidore, c Rupert, d Liran, & Spanheim, e* soutiennent que Job n'étoit point de la race d'Edom ; mais de celle de Nachor. Les autres Peres Grecs, & Latins, *f* & le commun des Interprètes, & des Commentateurs, *g* soutiennent le contraire ; & leur opinion est fondée sur une très-ancienne addition, qui se lit à la fin des Exemplaires des Septante, & de l'ancienne Vulgate Latine, qui porte expressément que Jobab, étoit de la race d'Esau, & le cinquième depuis Abraham. *Eusébe h* cite *Alexandre Polyhistor*, qui rapporte le sentiment d'*Aristée*, puisé dans la source dont on vient de parler. Cette addition n'est pas dans l'Hébreu. *Aquila, & Symmaque* ne la lisoient point ; mais *Théodotion*, plus respectueux, & plus attaché aux Exemplaires des Septante, n'avoit pas osé y toucher ; & il l'avoit religieusement conservée dans sa traduction. De manière qu'à moins d'une très-forte autorité, ou de très bonnes raisons, nous ne pouvons abandonner une opinion si bien établie dans l'Antiquité. Or jusqu'ici nous ne voyons aucunes preuves, qui puissent nous obliger à changer d'avis, & en suivant cette hypothèse, nous expliquons aisément tout ce qui regarde la personne de Job, & de ses amis.

Le tems auquel Job a vécu, est encore une chose fort

a *Ieron. Quest. Herb in Genes.*

b *Beda, seu quis alius in Iob. 1.*

c *Isidor. seu aliter de vita & obitu Patrum.*

d *Rupert in Genes. xxii. & xxxvi.*

e *Spanheim Histor. Iobi, cap. 4. & alibi frequenter. Vide & Bellarm. de Scrip- torib. Eccles.*

f *Athanas. in Synnops. Chry-*

*ost. hom. 2. de Patientia.*

*Aug. lib. 18. de Civ. c. 47.*

*Ita Euseb. Apollinar. & alii passim.*

g *Abul. Pined. Sanct. Sixt. Senens. Genebr. Formet. Sa- lian. Cornel. alii innumeri.*

h *Euseb. Prepar. Evang. l. 9.*

*c. 7. Αριστας δὲ φησὶ τὸν Ἰὼβιν γαμουτὴν βρωσάροισ Ἰουδαίας ὕδιν, κατικῆν δὲ τῆν ἐν τῇ Ἀραβίᾳ χάρην, ἐπὶ τῆς αἰῶνος τῆς ἰδμεγῆλας, καὶ Ἀραβίας.*

embarrassée. Les uns le font vivre du tems des Patriarches, & avant Moÿse ; *a* d'autres du vivant de Moÿse , & pendant que les Hebreux étoient en Egypte ; d'autres , durant le voyage des Israélites dans le désert , ou sous les Juges. *b* Il y en a qui le reculent jusqu'au tems de David , & de Salomon ; *c* & d'autres , jusques vers la captivité de Babylone , ou même durant cette captivité. Enfin il y a des Rabbins qui prétendent qu'il a vécu sous le regne d'Assuérus , & d'Esther , & qu'il avoit eu une école à Tibériad dans la Palestine , avant qu'il fût transporté à Babylone avec les autres captifs. *d* Mais la plûpart des Juifs le font naître l'année de leur entrée en Egypte , & placent sa mort en l'année de leur sortie de ce pays. C'est de Job dont ils expliquent ce passage des Nombres : *e* Leur protection , leur ombre est ôtée de dessus eux ; pour dire : Le Seigneur a ravi Job aux Gentils , il leur a ôté le seul secours qui leur restoit. *f* L'opinion la plus suivie , est qu'il a vécu sous Moÿse : En sorte que l'on pourroit placer son Histoire entre la fin de la Génèse , & le commencement de l'Exode , *g* & dire que son épreuve , & sa disgrâce sont arrivées avant la sortie des Israélites de l'Egypte. Mais nous croyons avoir remarqué dans les discours de Job des preuves qu'il avoit connoissance du passage de la mer rouge , & de la Loi du Seigneur. Ainsi nous fixons le tems de sa disgrâce , quelques années après la sortie de l'Egypte.

*a* *Cald. & alii , qui Dina sponsum esse volunt.*

*b* *Greg. Magn. Rabb. Eliezer , & Iuchanan , Talmud. tract. Baba Batra , alii in Gatena , apud Chrysof. & Polychron.*

*c* *Talmudist & alii apud Maim. More Neboch , c. 22.*

*d* *Vide Talmud. tract. Baba Batra.*

*d* *Num. xiv. 9. Recessit ab eis omne presidium. Hebr. umbraculum.*

*e* *Vide Talmud. loco cit. c. 1. Juchasim Olam Rabba , cap. 3.*

*f* *Ita Chronica & Hist. Hebr. Arabum , Orientalium. Petav. Usser. Voss. Sixt. Senens. alii passim. Vide Spanheim. Hist. Jobi , cap. 6. p. 106.*

Un autre grand point de controverse , est de savoir qui est l'Auteur de cet Ouvrage. On l'a attribué à Job lui-même , ou à Eliu ; ou à Job , & à ses amis ensemble , ou à Moÿse , ou à Salomon , ou à Isâie , ou à quelqu'Ecrivain encore plus récent. Il est certain qu'on n'a rien qui en fasse incontestablement connoître l'Auteur , & que celui qui l'a écrit quel qu'il soit , est postérieur à Job , & Juif de naissance , & de Religion. Pour le reste , il est assez inutile de se fatiguer dans cette recherche , puisqu'on sait certainement que le Livre de Job est l'Ouvrage du S. Esprit. *Quis hæc scripsit , valde supervacue quaritur , cum tamen Autor libri Spiritus Sanctus fideliter creditur* , dit Saint Grégoire le Grand. *b*

Origènes contre Celse , est sûr que cet Ouvrage est plus ancien que Moÿse lui-même & les Syriens paroissent dans ce sentiment , puisqu'ils mettent Job à la tête de tous les Livres Canoniques. L'Auteur du Commentaire sur Job , imprimé sous le nom d'Origènes , croit que Job ayant d'abord écrit cet Ouvrage en Syriaque , Moÿse le traduisit en Hébreu ; mais d'une manière libre , & sans s'attacher servilement aux paroles de son Auteur. Il y ajouta , dit-il , quelques circonstances ; par exemple , la mort de Job , & ce qui se lit au commencement , que Satan se présenta devant le Seigneur avec les Anges , ou les Enfans de Dieu : Car dit-il , quel autre que Moÿse auroit pu savoir cette circonstance ? Il dit de plus que l'on lisoit cet Ouvrage dans l'Eglise aux jours de jeûnes , & pendant que l'on célèbre la Passion du Sauveur , dont Job étoit la figure.

Un autre Commentaire sur Job , cité aussi sous le nom d'Origènes , dit plus expressément que Moÿse est l'Auteur

*a Ita Greg. Magn. Prefat. in Job. Pseudo-Origen. Suid. Senens. Dom. Bri.x. Prefat. in Moral. Greg. alii plures apud Spanheim , Hist. Job. cap. 13. pag. 221.*

*b Greg. Magn. Pref. Moral. in Job.*

*c Origen. contra Cels. lib. 6*

*d Origen. in Job. p. 277.*

*e Comm. in Job. à Perierio Latin. edit. in Prolog.*

de cet Ouvrage ; & ce sentiment a été , & est encore aujourd'hui le plus suivi. On veut que ce Législateur l'ait écrit ou dans l'Égypte , pour la consolation de ses freres accablés d'une dure servitude; ou dans le désert, pour les soutenir dans l'ennui de leur longue pérégrination. Mais si ce Livre est incontestablement de Moÿse , pourquoi les Juifs sont-ils si partagez sur son Auteur ? Pourquoi n'est-il rien dit de Job dans l'ancien Testament , avant Ezéchiel , & Tobie ? D'où vient dans Job ce mélange de termes étrangers , Caldéens, Syriaques, & Arabes, qui ne paroissent point dans le Pentateuque écrit par Moÿse ?

L'opinion qui l'a attribué à Salomon , n'est pas nouvelle. S. Grégoire de Nazianze, *b* Polychrone, *c* & quelques autres, l'ont soutenuë. Spanheim, *d* Jaquelot, *e* & le Pere Harduin *f* parmi les nouveaux, l'ont remise en réputation, Ce dernier met la mort de Job en la trente-cinquième année de David, & il croit que Salomon en écrivit l'Histoire la seconde ou la troisième année de son regne. Mais quand nous admettrions l'hypothèse, qui fait Salomon Auteur du Livre de Job, nous ne voudrions pas pour cela placer ce Patriarche sous le regne de David, ou de Salomon. Nous sommes persuadés qu'il est beaucoup plus ancien que ni l'un, ni l'autre de ces deux Princes.

Ce qui a pu faire attribuer cet Ouvrage à Salomon, est, selon les apparences, le grand nombre de sentimens, & de sentences, de termes, & de manières de parler, qui sont propres à Salomon, & qu'on remarque dans ses Proverbes, & dans l'Ecclésiaste, & qui se rencontre aussi

*a* Talmud. in Baba Batra, Kimchi, Polychron. Philipp. Abul. Isidor. Julian. Hali-sarnass. Torniel, Salian. Bellarum. Mercer. Bolduc. Huët. Origenian. lib. 3. in appendice, & aliis innumeris.

*b* Greg. Nazianz. Orat. ad exequator.

*c* Polychron. in Catena.

*d* Spanheim. Hist. Iobi.

*e* Jacquelot, Dissertation de l'existence de Dieu, c. xxiii.

*f* Harduin Chronol. Vés. Téb.

dans ce Livre. Dans l'un , & dans l'autre , on fait un éloge pompeux de la Sagesse ; *a* on met la véritable Sagesse dans la crainte de Dieu , on dit que Dieu seul est l'Auteur de la Sagesse. *b* De plus on remarque un assez grand nombre d'expressions , & de termes , qui ne se trouvent presque qu'ici , dans l'Ecclésiaste , & dans les Proverbes. *c* Job parle de l'état des mots , à peu près de même que Salomon. *d* Job dit que le sépulcre , & l'enfer sont découverts aux yeux de Dieu ; Salomon le dit aussi presque en même terme. *e* Boire l'iniquité comme l'eau , se trouve dans Job , comme dans Salomon. *f* L'un , & l'autre parlent à peu près de même de ceux qui aiment les présens , & qui se laissent aller à l'injustice. *g* Ils disent l'un , & l'autre que le Seigneur pèse les esprits , ou les vents. *h* Job disoit à ses amis que s'il étoient demeurez sans parler , on auroit pris leur silence pour une marque de sagesse ; Salomon dit que l'insensé même passe pour sage , lorsqu'il fait se taire. *i* Job met les Géans dans l'enfer ; Salomon appelle l'enfer l'as-

*a* Job. xxxvi. 11. 12. Proverb. viii. 11. & sequ.

*b* Prov. 1. 7. Job. xxxviii. 28.

*c* Par exemple *thuschijah*.

Job. v. 12. vi. 13. xi. 6. xii.

16. xxvi. 2. xxx. 22. Prov.

ii. 7. & iii. 21. viii. 14.

xviii. 1. Item. *havah*, *pr-*

*vit*. , Job. vi. 2. & 30.

xxx. 13. & Proverb. x. 3.

xi. 6. xvii. 4. xix. 13.

Item *thachbuloth*. Prov. 1. 5.

Job. xxxvii. 12. Item. *pothé*.

Job. v. 2. Proverb. passim.

Item *avadon* *scheol*. Job. xxvi.

6. xxxviii. 22. xxx. 121.

Prov. xxvii. 20. xv. 11. & c.

Grotius a remarqué dans

l'Ecclésiaste des termes é-

trangers , Caldéens , & au-

tres. Voyez sa Preface sur

ce Livre.

*d* Comparez Job xxi. 33.

xxvi. 5. & xii. 22. avec

Prov. ix. 18.

*e* Job. xxvi. 6. Prov. xv. 11.

*f* Job. xv. 16. xxxiv. 7.

Prov. xxvi. 6.

*g* Job. xv. 34. Prov. xv. 27.

*h* Job. xxviii. 25. Prov.

xvi. 2.

*i* Prov. xviii. 28. Job.

xiii. v.

semblée, ou la demeure des Géans. *a* Job assure que les richesses amassées par l'iniquité, ne serviront de rien à celui qui les a gagnées; mais qu'elles tomberont dans les mains des justes; Salomon fait la remarque. *b* Salomon répète souvent cette vérité que l'orgueil est ordinairement puni par l'humiliation; Job enseigne la même vérité. *c* On voit dans l'un, & dans l'autre les mêmes expressions sur la création de la terre, & de la mer. *d* Ils disent que l'impie périra, que sa mémoire sera en mauvaise odeur, comme une viande corrompue. *e*

On pourroit ramasser un plus grand nombre de semblables passages parallèles. Ceux qui ne sont que de morale, nous toucheroient moins. Mais ce qui doit faire plus d'impression, c'est d'y remarquer les mêmes principes, mêmes sentimens; mêmes termes, & termes, dont une partie ne se trouve que dans Job, & dans Salomon. On parlera encore ailleurs de la conformité des principes de Job, & de Salomon. D'ailleurs la beauté du style, l'élevation des pensées, la dignité de la matière, la forme, & l'ordre que l'Ecrivain y a donné, sa vaste érudition, & son admirable fécondité de génie; tout cela convient parfaitement à Salomon.

Grotius *f* reconnoît que ce Livre contient une Histoire véritable; que Job a vécu dans l'Ausite; qu'il étoit Iduméen d'origine; qu'il a paru du tems que les Hebreux étoient dans le désert; mais il croit que l'Auteur est un Juif, qui a vécu après David, & Salomon, parce qu'on trouve dans Job quelques sentences, & quelques expressions tirées des Pseaumes, & des Proverbes. Il ajoute que le but de l'Auteur étoit de consoler les Iduméens réduits en captivité à

*a* *Prov.* ix. ult. ii. 18.

xv. 16. *Job.* xxv. 5. xxi. 32.

*b* *Job.* xxvii. 16. 17. *Prov.*  
xxviii. 8.

*c* *Prov.* xvi. 18. xviii. 12.

*d* *xxix.* 23. *Job.* xxii. 29.

*d* Comparez *Job.* xxxviii.

4. 8. & *Prov.* xxx. 4.

& viii. 26. 27. &  
*seq.*

*e* *Job.* xx. 7. *Prov.* x. 7.

*f* Grotius, *Prolog.* in *Job.*

Babylone , & de les raffermir dans le culte du Seigneur , & dans la patience au milieu de leurs maux. Ainsi il faudroit dire que l'Ecrivain de ce Livre est un Iduméen , qui vivoit sur la fin du regne de Nabuchodonosor , puisque la captivité prétendue des Iduméens , ne peut être arrivée qu'après la cinquième année de ce Prince. <sup>a</sup>

Mais nous ne trouvons dans l'Ecriture aucune preuve de cette captivité prétendue. Les Prophètes menacent bien les Iduméens de la guerre , de la dispersion , des derniers malheurs ; mais non pas de la captivité ; & lorsqu'ils parlent des peuples qui revinrent de Babylone , ils n'y comprennent que les enfans d'Esäü. Voyez nôtre Dissertation sur le retour de la captivité des Ammonites , Moabites , & autres. De plus Ezéchiël prédisant la ruine de Jerusalem , quelques années avant que Nabuchodonosor l'assiégât , parle déjà de Job , comme d'un homme fort connu ; & on ne peut pas dire que ce Prophète en parlât , comme d'un personnage qui vivoit alors , ainsi qu'au même endroit , il parle de Daniel , qui florissoit dans le même tems à Babylone : Car premièrement , cela seroit contraire au système de Grotius , qui veut que Job ait vécu pendant que les Hebreux étoient dans le désert. Secondement , Tobie , qui vivoit à Ninive plusieurs années avant Ezechiel , & avant Nabuchodonosor parle déjà des souffrances & de l'épreuve de Job , comme d'un événement ancien. Il faut donc nécessairement rejeter l'opinion de ceux qui placent Job ou son Auteur , immédiatement avant la captivité de Juda , ou pendant cette captivité , ou même après ; comme ceux , qui contre toute vraisemblance , le font paroître sous Assuérus , autrement Darius , fils d'Hystaspe.

Codurque soutient , aussi bien que Grotius , que cet Ouvrage a été écrit long-tems après Job. Ce Patriarche vivoit , dit-il , avant Moysé ; mais l'Ecrivain qui nous a donné son Histoire , a vécu long-tems après. Il cite , ou il fait souvent allusion aux Pseaumes de David , & aux Pro-

---

<sup>a</sup> Vide Joseph. Antiq. lib. x. cap. 11. pag. 345.

verbes de Salomon. Il se sert de plusieurs termes , qui n'ont été en usage que depuis ces deux Princes. Il parle des Anges de Satan , d'une manière qui ne convient qu'au tems des derniers Roi de Juda. On y remarque plus de cent mots inconnus dans les anciens Livres Hebreux , qui nous restent , & dont on ne peut tirer la signification , que des Langues Caldéennes , Syriaques , & Arabes , & des Livres des Juifs plus nouveaux. Ajoutez à cela les noms propres des Astres , des élégances dans le langage des beautés , des ornemens inusitez aux anciens Juifs. Tout cela fait juger à Codurque que l'Auteur de Job , pourroit bien être un Prophète Iduméen , *a* ou même le Prophète Isaïe ; car, selon lui , ce fut vers le tems de ce Prophète que Job fut écrit. L'érudition , la grandeur , & la majesté du style , & l'éloquence de l'Auteur de ce Livre , sont assez semblables à ce qu'on remarque dans Isaïe. Il y a aussi quelques termes favoris , & familiers à ce Prophète , qui se trouvent dans Job. Codurque croit même trouver le nom d'Isaïe un peu déguisé , dans les premiers mots du Texte de Job : *b* *Isch-haiah* : Il y eut un homme. &c. Mais cette dernière preuve , au lieu d'appuyer les précédentes , n'est capable que de les affoiblir.

Ligfoot & quelques autres attribuent l'ouvrage à Eliu , ami , ou même proche parent de Job , suivant ceux qui les font descendre tous deux de Nachor. Il y a dans ce Livre un endroit qui semble favoriser cette opinion ; *c* Eliu parle ainsi : Ils se turent , & ne répondirent plus ; puis donc que j'ai entendu , continuë-t'il , sans qu'ils ayent voulu parler , je répondrai à mon tour , où l'on voit qu'il se désigne , comme s'il étoit Auteur de l'Ouvrage. Mais ce qui ruine absolument cette preuve , c'est que dans tout le Livre , de

*a* Codurque croit qu'il y avoit des Prophetes Iduméens , par exemple, *Abdias*. Voyez nôtre Discours sur ce Prophete.

*b* Job. I. 1. *Isch-haia* a été traduit par *Isaïas*.

*c* Job. xxxii. 15. 16. 17.

même qu'en cet endroit, les personnages parlent toujours directement & en première personne ; comme il se pratique dans les Tragédies.

Spinosa <sup>a</sup> croit que Job étoit un Payen, qui ayant été successivement dans une haute fortune, puis dans l'humiliation, & la pauvreté, & enfin dans un plus grand bonheur qu'auparavant, donna occasion à plusieurs de disputer sur la Providence, & en particulier à l'Auteur de cet Ouvrage, qui le composa à loisir dans son cabinet, non des propres paroles de Job, mais des divers sentimens des autres. Pour embellir, & pour varier sa pièce, il la forma sur le modèle de ce que les Poëtes racontent de l'assemblée des Dieux, ou se trouvoit *Momus*, nommé *Satan*, dans Job. L'Ouvrage est donc selon lui, originairement d'un payen ; mais il a dû être retouché par un Hebreu, puisqu'on n'y voit le nom de *Jehovah*, <sup>b</sup> & un très-grand éloignement de l'Idolâtrie, <sup>c</sup> même la plus ordinaire, & s'il est permis de le dire, de la plus innocente, qui est celle du culte du Soleil, & de la Lune.

Si sous le nom de Payen, on n'entend autre chose ici, qu'un homme qui ne vit point selon la Loi de Moïse, & qui n'en observe pas les cérémonies, & les rites ; on n'aura nulle peine à accorder qu'en ce sens Job ne soit un Gentil, & c'est une opinion commune parmi tous nos Interprètes. Mais qu'il ait été un Payen, un Idolâtre, qui ne connût pas le vrai Dieu, & ne lui rendit pas un culte très-pur, & très-agréable, & qui ne vécut pas d'une manière très-sainte, & très-innocente ; c'est ce qui est entièrement insoutenable, & qui est réfuté par tout cet Ouvrage.

Enfin quel que soit l'Ecrivain de ce Livre, il faut tenir pour constant, 1. Que c'étoit un Auteur inspiré du Saint Esprit, rempli de ses lumières, & dont Dieu conduisoit,

<sup>a</sup> *Tract. Theologico. Polit.*  
cap. 10. pag. 830.

<sup>b</sup> *Job. XII. 9. Item. cap. 1.*

† II. † XLII. *Sap.  
pius.*

<sup>c</sup> *Job. XXI. 26.*

& la main, & l'esprit, pour nous donner les vrais sentimens de ce grand Homme, dont il nous décrit les discours, & la vie. 2. Que cet Auteur étoit un Juif fort éloquent, fort habile, grand Philosophe, ayant des sentimens très-purs, & très-relevés de la Divinité. 3. Qu'il représente fidèlement les sentimens de Job, & de ses Amis; & il les exprime en des termes tirez de l'Ecriture, en sorte toutefois qu'il conserve assez bien le caractère de ses personnages, en les faisant parler d'une manière proportionnée à leur siècle, à leur Religion, à leur sentimens, à leurs préjugés, aux mœurs, & à la situation de leurs pays. 4. Il n'emploie pour l'ordinaire que les noms de *El*, *Eloha*, *Elohim*, *Saddai*, lorsqu'il fait parler Job, ou ses Amis, & rarement celui de *Jehovah*, pour signifier Dieu, si ce n'est lorsqu'il parle lui même comme Historien. Il se sert quelquefois du terme, *a Parfait en science*, pour désigner le Seigneur; expression qui ne se trouve pas ailleurs. 5. Il appelle les Arabes Scénites, *Orientaux*, *b* selon le style des Hebreux. *c* 6. Il dit que la tempête vient du midi, *d* 7. Que l'or vient du septentrion. *e* 8. Que les Etoiles du pôle méridional sont cachées, *i* Tout cela n'est vrai qu'à l'égard d'un Iduméen, ou d'un habitant de la Palestine. 9. L'Auteur parle du Jourdain comme d'un fleuve voisin, & fort célèbre. 10. Les Animaux, les plantes, les pierreries, les oiseaux qu'il décrit, sont connus & dans l'idumée, & dans la Judée, & dans les pays voisins. Tout cela nous insinue un Auteur Hebreu, qui fait parler un Iduméen, ou un Arabe.

Les Anciens nous apprennent que les Arabes, parmi lesquels, on a toujours compris les Iduméens, négligient

d Job, xxxv. 1. 4.	xxxvii. 16. miph-	d Job. xxxvii. 9. Confer,
Themim, déoth im-	leoth themim detm.	Zach. ix. 14.
mach: hen él Ka-	b Job. i. 3.	e Job, xxxvii. 22.
bi, Velo jimas. &	c Math. ii. 1.	f Job. ix. 9. xxiv. 9. xxxvii.

X ij

fort leurs morts ; *a* Ils les abandonnent , dit Strabon , & les enterrent dans les fumiers , & dans les lieux immondes , au contraire des Egyptiens , & de la plupart des Orientaux. Nous voyons dans Job des vestiges de cette ancienne indifférence. Il parle par tout de la pourriture & des vers , qui le doivent ronger après la mort. *b* Mais ailleurs il parle aussi des tombeaux creusés dans le roc , & dans la solitude ; ce qui fait juger que cette coutume des Arabes n'étoit pas générale. Voyez Job. 11. 14.

Parmi les Hebreux , les filles n'héritoient jamais lorsqu'elles avoient des freres. *c* Les Arabes avoient une coutume toute contraire ; c'est ce que l'Auteur fait remarquer, en disant , que Job partagea ses biens également à ses fils , & à ses filles. *d* L'Ecrivain a dépeint admirablement dans la conduite de Job , les mœurs anciennes. Ce Patriarche offre lui-même les sacrifices dans sa famille , & pour ses enfans ; ces sacrifices sont des holocaustes. *e* Il rend la Justice en personne à la porte de la ville ; *f* ses grandes richesses ne consistent qu'en bétail , & en animaux de service. Quantité de chamcaux , de bœufs , de brebis , de chèvres , d'ânes : point de chevaux ; beaucoup d'esclaves. Les apparitions fréquentes du Seigneur ; *g* la longue vie de Job ; tous ces caractères forment l'idée d'une belle antiquité , encore pure des abominations , de l'impiété , des superstitions , qui se repandirent depuis , dans presque tous les pays du monde. Dans tous les discours de Job , & de ses Amis , on ne voit que des raisonnemens , fondez sur la connoissance naturelle de Dieu , & des devoirs de l'homme envers lui ; on y sent les grands traits de la sagesse de ses Patriarches , qui ont vécu avant la Loi. On n'y employe

*a* Strabo lib. xvi. Ἰσὼς κρῆ-  
 βριαὶ ἠγύωνται τὰ νεκρὰ σώματα,  
 κατὰ τὴν Ἡρακλιτῶ φησὶ Νι-  
 κους κρησίων ἐμβλητότεροι Διδ  
 οῦ παρὰ τὴν κρητῶν κατὰ τὴν  
 αἰ. ἢ τὴν βασιλείαν.

*b* Job. xvii. 14. xxi. 26. xxiv. 20. & c.

*c* Num. xvii. 8.

*d* Job. xlii. 15.

*e* Job. i. 5.

*f* Job. xxix. 7. 8. 9.

*g* Job. iv. 12.

xxxiii. 15.

xxxviii. 10.

& seq.

que rarement les faits que fournissent la révélation , & l'écriture , & encore n'en parle-t'on que comme des choses connus naturellement,

La canonicité , & l'authenticité du Livre de Job , sont universellement reconnus dans toutes les Eglises Chrétiennes. *a* Quelques Hébreux , *b* & quelques Chrétiens *c* l'ont toutefois contestée ; mais ceux qui ont voulu s'inscrire en faux contre cet Ouvrage , sont en petit nombre , & ont peu de sectateurs. Théodore de Mopsueste n'attaque que l'Auteur du Livre de Job , & non pas la personne de ce saint Patriarche. Il soutient que celui qui a écrit son Histoire , s'est laissé aller à une basse vanité , & à une ridicule ostentation de savoir , & que pour faire parade de son esprit , & de sa connoissance de la Fable & de l'Histoire profane ; il l'a fait dire à Job , & à dit lui même des choses incompatibles avec la sainteté , & la Religion de ce grand Homme , & plus capables de scandaliser que d'édifier ceux qui liront son Histoire. Il ajoute que cet Ecrivain a imité les Auteurs des pièces de théâtre ; ils cherchent dans l'histoire un sujet réel & véritable , qu'ils ajustent à leur dessein , en y mêlant diverses circonstances de leur invention , ils embellissent le plus souvent leur sujet au dépens de l'exacte vérité , afin de lui procurer un air de merveilleux. Ainsi celui qui nous a donné le Livre de Job , a moins cherché à nous représenter la vie de ce Juste , qu'à nous faire paroître sur la scène , un Héros de son imagination.

Théodore insiste principalement sur ce qui est dit au dernier Chapitre , que Job donna à sa fille le nom de *Corne d'Amalthée* , ou de *Corne d'Abondance*. Mais les raisons de

*a* Vide Natal. Alex. Hist., V. T. Dissert. prop. 3. & Concill. & PP. ab eo. citat.

*b* Vide in Talmud. tract. Baba Batra , part. 4. Maimon. More Nebuchim, R. Shem. Tob.

*c* Theodor. Mopsuest. Vide Synod. 5. ecumen. Collat. 4. art. 63. Julii African. Anabaptiste , & Luth. 1. sem. Convin. Sed. de Luthero , elegant Scitico. & Spamborn.

cet Ancien & hardy critique s'en vont en fumée, lorsqu'on jette les yeux sur le Texte Hébreu, qui lit, *Corne de fard*, ou, boîte au fard, au lieu de, *Corne d'Abondance*. Ses autres preuves n'ont pas plus de solidité. L'Auteur de ce Livre, quel qu'il soit, a représenté Job, comme un modele de justice, & de patience; c'étoit-là son dessein, il l'a parfaitement exécuté; & tandis que Théodore ne montrera pas le contraire, nous croirons toujours avec l'Eglise, qu'on nous l'a fait voir tel qu'il étoit

Outre le consentement des Juifs, & des Chrétiens sur la canonicité de Job, on la peut encore prouver, même par les Auteurs Sacrez. Saint Paul a cité Job dans cet endroit de l'Épître aux Corinthiens: *a Je surprendrai les Sages dans leur sagesse; & dans d'autres passages du nouveau Testament, il est fait allusion à ce Livre d'une manière assez sensible. Comparez par exemple, Rom. 11. 11. Dieu ne fait point acception des personnes; & Job. xxxiv. 19. Le Seigneur ne fait point acception de la personne des Princes; & 1. Timoth. vi. 7. Nous n'avons rien apporté en ce monde, & sans doute nous n'en emporterons rien: Ce qui semble tiré de Job 1. 21. Je suis sorti nud du sein de ma mere, & j'y retournerai tout nud; & Hébr. xii. 5. Mon fils, ne négligez point la correction de Dieu, & ne vous laissez point, lorsqu'il vous reprend: Ce qui est pris de Job v. 17. Heureux celui qui est repris de Dieu, & ne rejette point ses corrections. L'Auteur du Livre de la Sagesse le cite, ou y fait allusion d'une manière encore plus claire. b*

<sup>a</sup> 1. Cor. 111. 19. *Scriptum est enim; comprehendam sapientes in astutia sua. Job. v. 13. Qui apprehendit sapientes in astutia eorum.*

<sup>b</sup> *Job. xxvi 11112. & sequ. sapientia verò ubi invenitur? ... nescit homo pretium ejus ... non dubitur aurum obryzum pro ea, nec*

*appendetur argentum in commutatione ejus, &c. Et Sap. viii. 8. 9. Proposui illam regnis & sedibus &c.*

*Job. xxxiv. 16. Qui non accipit personas principi p<sup>ri</sup>m. nec cognovit Tyrannum, cum disceptaret contra pauperẽ. Opus enim manuum ejus sunt universi. Sap. vi. 8. Non enim, &c.*

Mais sans nier que ce Livre soit authentique , & canonique , il s'est trouvé plusieurs Ecrivains , qui ont douté de la vérité de l'Histoire qu'il contient. Ils traitent de paraboles , & d'allégories , tout ce qui y est raconté. Ils veulent que Job , qu'Eliphaz , qu'Eliu , & les autres amis de Job , soient des noms feints , & empruntez ; que tout ce récit soit fait à plaisir ; que les discours de Job , & de ses amis , soient une pièce de Poësie , toute de l'invention de quelqu'homme d'esprit , qui a voulu représenter , non ce qui étoit en effet , mais ce qui pouvoit être. Pour appuyer cette opinion , on relève le merveilleux si singulier , & si extraordinaire de cette Histoire. Un Prince puissant , heureux , riche , environné d'une grande , belle , & nombreuse famille , est tout d'un coup réduit dans la dernière pauvreté , accablé de maux , rongé d'ulcères , abandonné des siens , privé de ses enfans , & dépouillé de toutes ses richesses. Il demeure comme insensible à tous ces traits ; il est visité par ses amis , qui l'accusent d'impiété , & d'hypocrisie. Job soutient vivement son innocence. Dieu entre dans cette dispute , paroît dans un tourbillon , comme l'on dit : *Deus è Machina* ; il juge en faveur de Job , condamne ses amis , & retablit le premier dans tous ses biens. Quoi de plus semblable que tout cela à une tragédie ? Les actes , les scènes , les personnages , le dénouëment , le merveilleux tous les caractères y sont admirablement bien observez. Les trois premiers Chapitres sont comme le prélude de la pièce. Ils en expliquent le sujet ; ils font connoître les personnages. *b* Le premier acte commence au Chap. III. & finit au Chap. XV. Le second acte commence au Chap. XV. & finit au Chap. XXI. Le troisième acte commence au Chap. XXI. & finit au Chap. XXX. C'est en cet endroit que Dieu se fait voir , & fournit le dénouëment de la tragédie.

*a* Rabb. Quidam in Talmud. Tract. Baba Batra. Maimon. Eccl. Anabaptista. Salmas. in familiari colloquio , apud

*Sparheim. Histor. Jobi.*  
*b* Voyez Mercer. au commencement du chapitre xv.

D'autres *a* tiennent un milieu entre ces extrémités , & avoient que Job a véritablement existé , & que le Livre qui porte son nom , est canonique , que le fond de son Histoire est certain : mais ils doutent que les entretiens que nous lisons ici , aient été prononcez par Job , & par ses amis. Ils croient que l'Ecrivain a donné à ces dialogues un air de tragédie ; qu'il a embelli, revêtu, orné leurs discours ; qu'il leur a fait dire ce qui convenoit au tems, & aux autres circonstances , sans s'éloigner de leurs vrais sentimens , ni de la vérité essentielle de l'Histoire.

Ces derniers Critiques , tandis qu'ils demeurent dans ces termes , n'avancent rien que de très-probable. Mais le sentiment des premiers est absolument faux ; il est dangereux, & insoutenable ; il ruine toute l'utilité de cet Ouvrage ; Car quel exemple peut-on tirer de la patience , de la piété , de la vertu d'un personnage feint , & qui n'exista jamais ? Comment reconnoître pour canonique , & pour Ecriture divine , une Histoire fausse , une allégorie , dont on ne peut rien conclure , un exemple de vertu , qui n'eut jamais de réalité ? Ce dernier sentiment est rejeté avec horreur par tous ceux qui ont quelque amour pour la vérité , & quelque zèle pour la Religion. Il est abandonné , & réfuté par presque tous les Interprètes Catholiques , Juifs , & Protestans.

Ceux qui rejettent la vérité de l'Histoire de Job , se fondent sur le silence de Philon , & de Joseph , qui n'en parlent point. Joseph n'exprime point cet Ouvrage dans le dénombrement qu'il fait des Livres de l'Ecriture. *b* Mais au même endroit qu'on cite , il reconnoît , comme les Juifs , vingt-deux Livres canoniques. Il y reconnoît donc le Livre de Job ; car si on l'exclut , l'on ne trouvera plus le nombre de vingt-deux. De plus , Joseph , & Philon ont-ils été obli-

*a* Grot. Prolog. in Job.  
Spanheim: *Histor. Iobi* ,  
cap. 1. pag. 17. Ma-

nasse Ben-Israël. *Alii.*

*b* Joseph. lib. 1. *contra*  
Appion , pag. 1036.

gez de parler de cet Ouvrage ? Se sont-ils engagé de faire mention de tous les Livres de l'Écriture , & de les citer en particulier ? Ce silence de deux Auteurs Juifs , n'est-il pas bien récompensé par Ezéchiel , *a* par Tobie , *b* par S. Jacques , *c* par Aristée , *d* qui parlent expressement de Job ? Compte-t'on pour rien les anciens Interprètes Grecs , Caldéens , Syriaques , & l'autorité des anciens Juifs , qui l'ont reçu dans leur Canon , comme un Livre inspiré & une Histoire authentique ? Tous les Peres , Origènes , *e* Tertullien , *f* S. Cyprien , *g* S. Basile , *h* S. Chrysostome , *i* S. Augustin , *k* S. Jérôme , *l* S. Ambroise , *m* S. Gregoire le grand ; en un mot , les Juifs , & les Chrétiens , les Eglises Grecques , & Latines , Catholiques , & Protestantes , ont reconnu de tout tems , & par une tradition non interrompue , Job pour Histoire véritable. Elles proposent son exemple , célébrant sa Fête , invoquent son intercession , & deux , ou trois fanatiques viendront froidement nous dire , sans aucune raison solide , que toutes les Synagogues , & toutes les Eglises , tous les Docteurs , & les savans se sont trompez jusqu'ici , & ont pris pour Histoire , ce qui n'est qu'une simple fiction , & une allégorie : Peut-on pousser l'impudence , la témérité plus loin ?

*a* Ezech. xiv. 14. Si fuerint tres viri isti in medio ejus Noë , Daniel , & Job , &c.

*b* Tob. 11. 12. 15. Hanc sententiam. idco permisit Dominus evenire illi , ut posteris daretur exemplum patientia ejus . sicut & sancti Job.... Nam sicut beato Job insultabant Reges , &c.

*c* Jacob. v. 11. Sufferentiam beati Job audistis , &c.

*d* Aristæus Ap. Alexand. Polybius ab Euseb. citas.

lib. ix. Prepar. cap. 25.

*e* Origen. hom. 4. in Ezech.

*f* Tertull. de patientia, c. 14.

*g* Cyprian. de bono patient.

*h* Basil. homil. 4. de Gratiarum actione.

*i* Chrysost. homil. 5. ad popul. Antioch. & homil. 3. de Beato Job.

*k* August. serm. 81. & 91. 373. nove Edis.

*l* Hier. Ep. 103.

*m* Ambros. lib. de Paradiso, cap. 2. & enarrat. in Ps. 37.

Nos adverfaires ajoutent qu'on voit dans les difcours de Job des emportemens , & dans ceux de fes amis , des erreurs , & des excés , plus propres à ruiner la pieté , qu'à édifier les Fidèles : Mais ces excés prétendus , & ces emportemens que ces ames fi délicates remarquent dans Job , & dans fes amis , leur font-ils propofez pour modèles ? En quel endroit des Ecritures eft il dit que nous devons approuver les maux qu'on nous y raconte , ou les mauvais difcours qui font rapportez par les Auteurs facrez ? Faut-il approuver les paroles des impies , & des athées , parce que l'Ecriture nous les rapporte en quelques endroits ? Et Dieu lui-même n'a-t'il pas reformé , & rectifié tout ce qu'il pouvoit y avoir de mal digéré dans les difcours de Job , & de fes amis , en leur parlant du fond de la nuée ?

Les difficultez que l'on forme fur la perfonne de Job , fur fon âge , fur fon origine , fur fon pays , fur la Religion , ne décident rien contre fon existence. Combien de perfonnes connues dans l'Hiftoire ; combien d'Ecrivain , dont on a les Ouvrages , & dont cependant les perfonnes , le pays , la profeflion , la qualité , font encore plus inconnues que celles de Job ? Si le merveilleux d'une Hiftoire eft un jufté fujet de la rejeter ; fi un dénouement prompt , & extraordinaire ; fi une délivrance inefpérée , & miraculeufe , font des raifons de douter des événemens qu'on nous raconte , il faudra rayer les Hiftoires d'Ifaac , de Jofeph , de Moyle , de Samfon , de Saül , de David , de Daniel , & de tant d'autres.

Enfin on ne doit pas être furpris de remarquer dans l'Hiftoire de Job , & dans les difcours de fes amis , quelque rapport à une véritable tragedie. Rien n'approche plus du vrai que le vraifemblable. Le fujet de la tragedie eft toujours pris de l'Hiftoire. On en fait fur Jofeph , fur Esther , fur Mardochée , fur Cyrus , fur Oedipe , fur Drufus ; eft ce à dire que ces perfonnes n'ont jamais exifté ?

Mais nous n'avons garde d'avouer à Théodore de Mopsueste, que l'Historien sacré, qui nous a dépeint les souffrances de Job, & qui nous a rapporté ses discours, ait imité la mauvaise liberté que prennent d'ordinaire les Poëtes tragiques dans leurs Pièces, en retranchant, ou en supposant des circonstances propres à leurs desseins, pour embellir leur sujet, ou pour réhausser le mérite de leurs Héros. Nous soutenons que l'Histoire de Job est vraie à la lettre, & qu'il n'y a rien dans ses discours, qui ne soit conforme à ses véritables sentimens, quoi qu'apparemment il n'ait pas dit en vers, & mot pour mot, tout ce qu'on lui fait dire; & ceux qui prétendent le contraire, ne doivent pas s'attendre à en être crus sur leurs paroles, & sur des conjectures en l'air, que l'on peut nier avec la même liberté qu'ils ont à les proposer.

Après ce long étalage de sentimens contestez, & cet examen de questions embarrassées il faut tâcher de nous fixer à quelque chose de plus certain, sur la personne, & sur les qualitez de Job. Nous croyons avec presque toute l'Antiquité, *a* que Job est le même que Jobab, *b* de la race d'Edom; qu'il vécut, & qu'il regna même dans l'Ausite, & dans l'Idumée orientale, connuë ordinairement sous le nom d'Arabie déserte. Il étoit adorateur du vrai Dieu, Créateur du Ciel, & de la terre; il lui rendoit un culte pur; il vivoit dans l'innocence, & dans la justice, dans la pratique des vertus morales, & suivant la Loi naturelle, éclairée des lumières de la foi, & de la révélation, sans être obligé à observer les Loix de Moïse, qu'il n'ignoroit pas toutefois. Il fleurissoit, selon toutes les appa-

*a* Vide additionem ad finem versionis 70. Lib. Job. Irena. Hyppolit. Euseb. Cesar. & Emissen. Apollinar. & Eusthat. apud Hieron. ep. cxxvi. ad Evagr. Athanas. in Synops.

Chrysost. serm 2. de beato Job. August. lib. 18. c. 47. de Civ. Theodoret. quæst. 43. in Greg. Magn. Prefat. in Job.

*b* Genes. xxxvi. 31. 32. L. Par 1 43. 44.

rences, en même-tems que Moÿse, & pendant que les Hebreux voyageoient dans le désert. *a* Voici ce que nous pouvons recueillir de son Histoire, & de ses discours, pour nous fixer dans le jugement que nous en venons de porter.

Job a paru dans un tems, où la connoissance du vrai Dieu n'étoit point éteinte dans l'Idumée. Il y avoit dans le monde des gens qui bésoient leurs mains, en voyant le Soleil & la Lune, *b* & qui adoroient les Astres : mais Job & ses amis étoient fort éloignez de cette impiété. Ils parlent de Dieu, de sa justice, de sa miséricorde, de son pouvoir, de sa providence, dans les termes les plus respectueux, & les plus élevez. Leur occupation étoit l'étude de la Sagesse, & de la Religion. Leurs discours sont sententieux, graves, sublimes. Les Iduméens, & les Arabes, sur tout ceux de Thénian, *c* se piquoient principalement de sagesse. Dieu se communiquoit encore assez communément aux hommes, par des songes, par des visions nocturnes, & par des apparitions sensibles. *d* Les amis de Job étoient dans une opinion, qui est encore aujourd'hui fort commune parmi les Orientaux, que tout ce qui nous arrive de mal, est une punition de nos péchez. Job étoit plus sage, & plus éclairé qu'eux à cet égard. Il savoit fort bien distinguer les épreuves, des châtimens ; les peines que Dieu envoie à ses amis pour les éprouver, & pour les perfectionner, des fléaux dont il punit les crimes des mechans ; ce qu'il permet qui arrive quelquefois même aux Justes, pour manifester ses œuvres, de ce qu'il fait souffrir aux autres pour exercer contre eux la sévérité de ses jugemens.

Job témoigne l'extrême éloignement qu'il avoit de l'ido-

*a* Ita Communitur Hebraei, Arabes, Oriental. Pe-tav. Usser. Spanheim, alii  
*b* Job. xxxi. 26.

*c* Jerem. xlix. 7. Baruc. iii. 22.

*d* Job. iv. 12. xv. 17. xxxiii. 15. xxxviii. 1. & sequ.

lâtrerie, *a* de blasphème, *b* de l'injustice. *c* Il avoit horreur non-seulement de l'adultère, & des crimes honteux ; mais aussi des mauvaises pensées. Il évitoit jusqu'aux regards dangereux. Il avoit fait un pacte avec ses yeux de ne regarder pas même une vierge. *d* Il paroît avoir eu une idée fort distincte de la création du monde, du déluge, de l'incendie de Sodome, du passage de la mer rouge, & même de la Loi de Dieu. Il a parlé de ces choses en termes figurés, suivant la nature de la Poësie, qui aime à se servir d'expressions hyperboliques, & de paraboles. Comme ce que je viens de dire est important, & contraire au sentiment de la plupart des Interprètes, il faut en donner des preuves.

Dieu parlant à Job, s'exprime sur la création de la terre, des eaux, & des animaux, presque en mêmes termes que Moïse : *a* Où étiez-vous, quand je posois les fondemens de la terre, & que les Astres du matin, & les Anges, ou les Enfans de Dieu, me combloient de louanges ? Qui a renfermé la mer dans ses limites, lorsqu'elle sortit, pour ainsi dire, du sein de sa mere ? Je lui ai dit : Tu viendras jusques-là & ici tu briseras ses flots. *f* Un peu après *g* Où étiez-vous, quand la poussière se durcissoit en terre, ou en pierre, & que les mottes se composoient ? Il fait visiblement allusion à la matière terrestre séparée des eaux dans les commencemens, & rendue solide & dure, pour faire ce que nous appellons la terre, ou l'élément aride.

Ailleurs Eliphaz désigne le déluge *h* d'une manière fort expresse : Voulez-vous savoir la voye des siècles anciens, la route que les hommes d'iniquité ont suivie ? Ces méchans, qui ont été enlevés avant leur tems, lorsque l'inondation a renversé les fondemens de la terre ; qui disoient au Seigneur : Retirez-

*a* Job. xxxi. 26.

*b* Job. i. 5.

*c* Job. xxix. 7.

*d* Job. xxxi. 9.

*e* Job. xxxviii.

4.

*f* Comparez Job.

vii. 14. xxvi.

10. Pl. ciii. 9. &c.

*g* Ibid. xxxvi. 11. 38.

*h* Job. xxii. 15.

16. 17.

*vous de nous. Les Justes les verront, & s'en réjoiront; & l'innocent se moquera d'eux. Il désigne Noë, & sa famille, qui furent témoins de la vengeance exercée contre les impies. Il ajoute a: Ceux qui sont venus après eux, ont été exterminés, & un feu dévorant a consumé leur postérité. Ceci regarde les habitans de Sodome, & de Gomorre, dignes successeurs, & imitateurs des géans d'avant le déluge. Ailleurs, b il insinué le même événement, lorsqu'il dit: Une terre auparavant fertile, qui produisoit une nourriture utile à l'homme, a été renversée par le feu. Il fait encore une allusion au déluge, lorsqu'il parle c des géans qui gémissent sous les eaux: Expression, qui a été imitée par les plus anciens Ecrivains du Paganisme.*

L'Esprit de Dieu qui donne la vie à l'homme au commencement, est désigné en plus d'un endroit de ce Livre, d sous le nom de *souffle du Seigneur*. Voici comme il s'exprime sur le passage de la mer rouge: e *Par un effet prodigieux de sa force, les mers se sont amassées, élevées, enflées, durcies; & sa prudence a frappé le superbe. Ce passage est d'autant plus remarquable, que le Prophète Isaïe, & le Psalmiste s'expriment sur le même événement, en termes tous semblables. Isaïe: f Levez-vous, bras du Seigneur, armez-vous de force; levez-vous comme dans ces anciens tems: N'est-ce pas vous qui avez frappé le superbe, qui avez blessé le dragon? N'est-ce pas vous qui avez desséché la mer? &c. Et David: g Vous êtes le maître de la tempête, & vous abaissez ses flots: C'est vous qui avez terrassé le superbe comme un homme blessé à mort; & par la force de votre bras, vous avez renversé vos ennemis. Dans un autre endroit, h Job dépeint l'endurcissement de Pharaon, sans nommer ce Prince: Le méchant sera effrayé par les maux qui le menacent, il sera environné d'af-*

a Job. XXI. 21.

b Job. XXVIII.

c.

d Job. XXVI. 5.

e Job. XII. 10.

f Ps. LXXXVIII.

g Ps. LXXXVIII.

h Job. XV. 24. 25.

f Ps. LXXXVIII.

g Ps. LXXXVIII.

h.

h Job. XV. 24. 25.

fiitions , comme le Roi qui se prépare au combat. Il a étendu sa main contre Dieu , & il s'est endurci , & fortifié contre le Tout-puissant , il a couru contre lui la tête élevée , & il a paru armé avec son col enflé de graisse.

Job semble marquer le premier homme , & son péché , par ces paroles : *a Si j'ai caché comme l'homme , mon péché.* L'Hébreu : *Si j'ai caché comme Adam , mon péché.* Il attribué la production des êtres créés à l'Esprit de Dieu : *b Son Esprit a orné les Cieux.* Et ailleurs : *c Son Esprit m'a fait & par son souffle il m'a donné la vie :* Ce qui est parallèle à ce que dit Moÿse , *d de l'Esprit de Dieu , qui étoit porté sur les vaux , & qui inspira la vie à Adam ; & à ces paroles du Prophète : e La parole du Seigneur a affermi les Cieux , & toute leur vertu a été produite par son Esprit.*

Il y a un nombre de manières de parler dans Job , qui sont parallèles à celles de l'Écriture , sur tout à celles des Pseaumes *f* de Jérémie , & des Proverbes.

*a Job. xxxi. 33. im Kif-sibi Kéadam peschaai.*

*b Job. xxvi. 13.*

*c Job xxxiii. 4.*

*d Genes. i. 2. & ii. 7.*

*e Psal. xxxiii. 6.*

*f Job. xv. 27. Operuit faciem ejus crassitudo , & de lascribis ejus arvina dependet. Psal. xvi. 10.*

*Job. xxvii. 14. Si direxerit ad eum oor suum , spiritum illius & flatum ad se retrahit Psal. ciii. 29.*

*Job. xxi. 9. Domus eorum secreta sunt & pacata , & non est virga Dei super illos. Psal. lxxxi. 5.*

*Job. xxi. 10. Bos eorum*

*concepit : & non abortivit , vacca concepit , & non est privata fetus suo Ps. clxiii. 14.*

*Job. xxi. 18. Erunt sicut palea ante faciem venti , & sicut favilla quam turbo dispergit. Psal. i. 4.*

*Job. xxii. 19. Videbunt justi , & letabuntur , & innocens subsannabit eos. Ps. lxxii. 11, 12.*

*Job. xxxviii. 14. Qui parat corvo escam suam , quando pupillæ ejus clamant ad Deum Psal. cxlvi. 9.*

*Job. xii. 21. Effudit desperationem super principes , eos qui oppressi furans relevans. Psal. cvii. 40.*

a Job nous dépeint le Seigneur, ayant pour demeure le Ciel, & à qui les nuës servent de tentes : *Il est caché dans les nuës comme dans son tabernacle.* b Cette autre expression : *Il a conçu la douleur, & a enfanté l'iniquité*, se rencontre dans Job, ainsi que dans les autres Livres des Juifs. c Il dépeint le corps d'un homme privé de la vie, comme une maison abandonnée, & qui ne sera plus habitée : d *Souvenez-vous, Seigneur, dit-il, que ma vie n'est qu'un vent, & que mon œil ne reviendra plus pour voir les biens ; les hommes ne me verront plus. De même que la nuë se consomme, & se dissipe ; ainsi celui qui descend au tombeau, n'en retournera point, &c.* Et ailleurs : *Le méchant passe comme une vision nocturne, comme un songe, qui s'envole de la mémoire ; l'œil qui l'avoit vu, ne le verra plus ; & sa demeure ne le reconnoitra plus.* Il s'exprime comme ont quelquefois fait Salomon, & les Prophètes, e en parlant de la demeure des morts, & des Géans. Ce sont, si l'ont veut, des expressions figurées, qu'on doit regarder plutôt comme des opinions populaires, que comme la vraie pensée de ces saints personnages ; mais nous n'examinons ici que la conformité des expressions.

Il y a quelque chose de plus remarquable que tout cela

a Job. III. 2. *Job. maledixit diei suo, & locutus est ; pereat dies in qua natus sum.*  
 Jerem. XX. 14.

Job. XXI. 7. *Quare ergo impii vivunt, sublevatis sunt confortati que divitiis ?* Jerem. XII. 1. 2. *Quare via impiorum prosperatur, bene est omnibus qui prevaricantur ? &c.*

Job. XXVIII. 12. *Sapientia verò ubi invenitur, & quis est locus intelligentia ?* 13. 20.  
 Baruc. III. 14. *Disce ubi sit*

*prudencia, ubi sit virtus.....*  
 15. 29.

b Comparez Job XXI. 14. & XXVI. 9. & Pl. XVII. 12.

c Job. V. 6, XVI. 35. avec Pl. VII. 15. Isai. LIX. 4.

d Comparez Job VII. 7. avec Pl. XXVIII. 14. & Job. VII. 10. avec Pl. CII. 16. Voyez aussi Job 14. 11. 12.

e Comparez Job XXVIII. 17. XXI. 32. 33. à Ezech. XXXI. 28. 29. 30. Isai. XIV. 9. Prov. II. 18. & X. 18.

dans

dans ce qu'il dit de la Loi de Dieu. Sophar lui dit : *a Plus à Dieu que le Seigneur vous parlât , & qu'il vous fit entendre ses paroles , qu'il vous découvrit les secrets de la sagesse , & la multiplicité de ses Loix ; alors vous comprendriez qu'il demande de vous le double de ce que vous faites.* Eliphaz l'exhorte *b* à recevoir la Loi de la bouche du Seigneur , & de graver ses discours dans son cœur : *Si vous retournez à lui , ajoutez-il , vous serez rétabli dans votre premier état.* Enfin Job répondant à Eliphaz, luidit , : *c Mes pieds ont suivi ses vestiges ; j'ai observé ses voyes , & je ne m'en suis point écarté ; je n'ai point violé ses ordonnances , & j'ai caché ses paroles dans mon sein : Car il est le seul Dieu.* Un Israélite parleroit-il d'une manière plus expresse ? Nous ne prétendons pas pour cela que Job ait observé la Loi des Hebreux dans tous les points : mais nous croyons qu'il en a eu connoissance , ayant vécu du tems de Moÿse , pendant que tout le Peuple d'Israël voyageant dans le désert aux environs de l'Idumée , avoit nécessairement quelque commerce avec les Iduméens. De plus il étoit impossible que les merveilles, que Dieu faisoit tous les jours avec tant d'éclat , en faveur des Hebreux , fussent ignorées des Nations voisines ; & l'amour de la sagesse qui possédoit Job ; & ses amis , leur inspira sans doute l'envie de connoître cette Loi divine , que Dieu avoit dictée à Moÿse sur Sinai. Ils en prirent ce qui leur convenoit, par rapport aux mœurs , & laissèrent aux Hebreux ce qui concernoit la police , & les cérémonies.

Je prévois qu'on me dira que l'Ecrivain de ce Livre , qui étoit Juif , a fait parler Job suivant ses propres préjuges , & conformément à l'usage de sa Nation , & que les termes que nous venons de voir , ne conviennent point dans la rigueur à un homme , qui comme Job ; n'auroit eu aucune obligation d'observer les Loix écrites du Seigneur , & qui n'auroit suivi pour règle de sa conduite , que les lumières de sa raison , & le mouvement de la grace. Mais

*a* Job. xi. 5. 6. | *b* Job. xxii. 22. | *c* Job. xxiii. 11. 12.

quelle apparence que l'Ecrivain , qui a si bien soutenu dans tout le reste le caractère de Job , comme d'un homme étranger à sa Nation , & à la Loi des Juifs , se soit démenti dans ces occasions , & quelivré à ses préjugez , il ait oublié dans ceci son dessein , & ait fait parler Job comme un homme instruit de l'Histoire , & de la Loi des Juifs , quoiqu'il n'eut aucune teinture ni de l'une , ni de l'autre ? Si donc il a fait parler Job comme nous l'avons vû , c'est qu'il a été persuadé qu'il étoit contemporain de Moÿse , & qu'il n'ignoroit point l'Histoire de la création du monde , de la chute d'Adam , du passage de la mer rouge. Quant aux passages imitez des Proverbes , des Pseaumes de Jeremie , &c. tout cela est sur le compte de l'Ecrivain de cet Ouvrage , qui en faisant parler Job en Hebreu lui apprête aussi des manières de parler fréquentes dans les Auteurs Hebreux , Il lui a fait exprimer ses sentimens sur la Divinité en termes tirez de l'Ecriture. Mais pour les faits , l'Auteur les a rapportez dans l'exacte verité de l'Histoire.

Il paroît de plus dans tout cet Ouvrage que Job croyoit des peines , & des récompenses après cette vie , puisqu'il montre au long *a* que souvent les plus grands scelerats jouissent dans cette vie d'une constante prospérité , pendant que les gens de bien gémissent dans l'oppression , & dans l'opprobre : Ce qui sembleroit convaincre Dieu d'injustice , & prouver que toute la Religion n'est qu'un fantôme , & une illusion ; à moins qu'on ne reconnût qu'après cette vie, il y a des tourmens pour les pécheurs, & un bonheur éternel pour les bons. Job parle aussi très-distinctement des Anges, & des Demons. Il nous représente Satan comme l'ennemi des Saints, & l'exécuteur des rigueurs de Dieu ; & les bons Anges, comme les ministres de sa miséricorde. Il montre le pouvoir de l'intercession des Anges , ou des Saints auprès de Dieu. *b* Il s'exprime très-distinctement sur la Resurrection future ; *c* & sous la figure de son propre réta-

*d* Job. xii. 6. & suiv.  
xii. 7. & suiv.

*b* Job. xxxiii. 23.  
*c* Job. xix. 25,

blissement en santé, & du retour de son ancienne postérité, il a très-bien marqué l'état futur de nos corps après la Résurrection générale. Cette vérité est reconnue par ceux qui ont fait l'addition qui se lit dans le Grec à la fin de Job. Il a parlé du Rédempteur du monde, & l'espérance, & le salut de tous les hommes; & il a représenté dans lui-même, dans l'innocence de sa vie, dans sa force, & sa patience, dans ses souffrances, dans son attachement inviolable à la vérité, & à la justice: il a représenté, dis-je, Jesus-Christ, l'innocente victime de la Justice du Pere, qui a rendu témoignage à la vérité, malgré toute la rage de l'enfer, & la fureur de tous les hommes, jusqu'à la mort de la Croix.

Il semble que Job étoit persuadé de ce principe, que Dieu, en vertu de son domaine absolu sur la créature, pouvoit la traiter en ce monde, comme il jugeoit à propos, sans attention à ses mérites précédens: *Voici*, dit-il, *à quoi se réduit tout ce que j'ai dit; Dieu consume l'innocent, & le coupable.* b Et ailleurs: *c Si je suis impie, malheur à moi; & si je suis juste, je ne leverai point la tête.* Et *d Quand j'aurois quelque justice, je n'oserais lui répondre; je me contenterais de supplier mon Juge.*

On remarque les mêmes principes d'une manière encore plus distincte, dans l'Ecclésiaste: *e* Ce qui confirme la conjecture que nous avons proposée, que ce Livre pourroit bien être de Salomon.

Eliphaz au contraire, & ses amis soutenoient que Dieu ne punit les hommes, & ne les rend heureux, que suivant leur justice, ou leur injustice: *Dieu vous punira-t-il*, disoit Eliphaz, *f par des motifs de crainte, ou par des vûes humaines, & non pas pour votre malice, & pour vos iniquitez?*

Quelques Anciens ont crû découvrir le mystère de la

a Job. XIX. 25.  
 • d Job. IX. 22.  
 c Job. X. 15.

d Job. IX. 15.  
 e Eccle. VI. 8.  
 Quid habes am-

plius sapiens à  
 stulto? & VII. 16.  
 f Job. XXII. 15.

trinité des Personnes en Dieu, dans les passages, *a* où il est parlé de Dieu, Créateur, du Tout-puissant, & de l'Esprit de Dieu : Il est certain que Job parle très-clairement de Dieu créateur, tout-puissant ; du Rédempteur qui doit s'élever sur la poussière, & du S. Esprit vivifiant. Voilà ce qui nous a paru de plus remarquable dans le Livre de Job, en ce qui concerne la personne, le sentiment, & la Religion de ce saint Homme.

Le Livre de Job est écrit partie en vers, & partie en prose. Les deux premiers Chapitres, & à la fin du dernier, depuis le verset 7. sont en prose, & contiennent ce qu'il y a d'historique dans l'Ouvrage. Le restant est en vers. La mesure de cette Poësie ne nous est plus connue ; & nous avons essayé de montrer ailleurs, *b* qu'elle étoit assez différente de celle des Grecs, & des Romains, & qu'encore que le plus souvent on y sente de la rimé, & de la cadence, on ne peut pas assurément qu'elle soit toujours rimée, ni renfermée dans un certain nombre de syllabes longues, ou brèves. En un mot, la Langue Hébraïque, & sa vraie prononciation n'étant plus connue que très-imparfaitement, il ne faut pas se flater de découvrir jamais quelle est la nature de la Poësie ancienne des Hébreux.

On trouve à la fin des Bibles Grecques, & Arabes, une addition qui comprend la généalogie de Job, & quelque autres particularitez sur son pays, qui ne se lisent point dans le Texte Hébreu. Quelques nouveaux Ecrivains l'ont combattuë avec force, *c* & l'ont traitée de fausse, fabuleu-

*a* Job. XXVII. 2. *Vivit Deus qui abstulit judicium meum & Omnipotens qui ad amaritudinem adduxit animam meam.* 3. *Quia donec superest halitus in me, & Spiritus Dei in naribus meis.* Job.

XXXIII. 4. *Spiritus Dei fecit me, & spiraculum Omnipotentis vivificavit me.*

*b* Dissertation sur la Poësie des Hébreux sur l'Exode.

*c* Spanheim *Histor. Job. c. 4. n. 6. pag. 62. & seq.*

se. Origènes *a* S. Jérôme , *b* Polycronius , *c* ne paroissent pas avoir eu pour elle beaucoup de considération , ni de créance ; & nous avouons , quoi qu'on en puisse dire , qu'elle n'est point canonique ; & nous ne la croyons pas même absolument certaine dans toutes ses parties. Mais nous ne voyons encore rien de meilleur , que ce qu'elle nous fournit sur la généalogie , & sur le pays de Job : sans parler de la considération que nous devons avoir pour l'Antiquité , qui a reçu ce fragment , & en a suivi l'hypothèse : Raison qui sera toujours pour nous d'un très-grands poids , tandis qu'on ne nous donnera point de bonnes preuves du contraire.

Les anciens Peres , comme Origènes , & S. Jérôme , qui se sont appliquez à confronter le Texte des Septante avec l'Hebreu , y ont remarqué ce grand nombre de différences , qu'on y voit encore aujourd'hui. Origènes *d* donne plusieurs exemples de retranchemens , & d'additions qu'on a faits dans les Exemplaires Grecs , contre la foi des Originaux. Il remarque , après avoir rapporté plusieurs additions , que souvent on trouvoit jusqu'à trois , & quatre , & quelquefois quatorze , seize , & dix-neuf versets de suite , qui étoient de moins dans les Septante , que dans l'Hebreu , Et S. Jérôme , *e* dans sa Préface sur sa traduction de Job , faite sur l'Hebreu , remarque qu'avant l'Édition qu'il en avoit déjà faite auparavant , avec les Obèles , & les Astérisques , il y avoit de manque dans Job sept à huit cens versets , qui ne se lisoient point dans les Exemplaires Latins pris sur les Septante , & qu'on ne trouvoit que dans l'Hebreu. Nous voyons encore aujourd'hui le fondement de ces

*a* Origen. ad African.

*b* Hieron. Pref. in Dan. & in Job. qu. Hebr. in Genes.

*c* Polychron. in Catena.

*d* Origen. ad African.

Πάλιν τὸ αὐτὸ πᾶσι τὸ ὄνομα  
 ὡς μίσην παρὰ Ἑβραίων μὲν  
 κείτου , παρὰ ἡμῶν δὲ Ἰ.Ϟ.

*e* Hieron. pref. in Job. Apud Latinos ante eam translationem quam sub astericis , & obelis nuper edidimus , septingenti fere , aut octingenti versus desunt , ut decurtatus & laceratus , corrosusque liber scditatem sui publice legentibus exhibeat.

justes plaintes , dans les Exemplaires Grecs , & dans le Latin de l'ancienne Italique , fort différent de l'Exemplaire Latin traduit par S. Jérôme sur l'Hebreu, & déclaré authentique par le Concile de Trente.

Le tems de la vie de Job n'étant pas bien certain , il est impossible de fixer au juste l'année de sa mort. Mais en plaçant son épreuve à quelques années après la sortie des Hebreux de l'Egypte , on pourra le faire vivre jusqu'au d'Othoniel. *a* Il mourut apparemment à Dénaba dans l'Arabie déserte , où nous supposons qu'il a régné. On a montré son tombeau en plusieurs endroits. Le plus fameux est celui de la Trachonite , au-delà du Jourdain , vers la source de ce fleuve , où il y a depuis plusieurs siècles , une pyramide , que l'on dit être sur le tombeau de Job. *b* On place cette pyramide entre les villes de Théma , de Suéth , & de Naamth que l'on suppose avoir été autrefois célèbres en ce pays , & la demeure d'Eliphaz , de Baldad , & de Sophar , amis de Job.

Le Paraphraste Caldéen , nommé Joseph Coc , fait vivre Job dans l'Arménie ; & les Voyageurs nous apprennent qu'on y montre un tombeau de Job. Mais on croit que Job étoit un Capitaine Mahométan , assez nouveau. *c* Un autre Paraphraste Caldéen place Job à Constantinople. *d* Je ne sai si c'est de-là qu'est venue l'erreur de ceux , qui ont crû que Job reposoit à Constantinople. Les plus sages ont dit que son corps y avoit été transporté d'Arabie ; d'autres ont crû simplement qu'il y avoit été enterré. Non-seulement les Chrétiens ; mais aussi les Turcs se sont laissez aller à cette

*a* En supposant qu'il tomba dans les maux marquez dans son Livre en 2520 , sept ans après la sortie de l'Egypte ; & ayant vécu cent quarante ans après son rétablissement , sa mort tombera en 2660 , deux ans avant la mort d'Othoniel.

*b* Vide Brocard. *Adricom. Molet. Tirin. Montan. Ziegler, Coloui. Briet. la Rue, &c.*

*c* Vide Spanheim , *Histor. Job. cap. 3. pag. 32. apud eum Drusi. Hottinger. Valson. Thevenot, cap. 31.*

*d* Paraphr. Cald. in *Bibl. Regis & Venetis.*

persuasion. *a* Mais on a montré *b* que cet homme, dont le tombeau étoit dans les faubourgs de Constantinople, & qu'on avoit pris pour le saint homme Job, étoit un Arabe de ce nom, qui fut tué au siège de Constantinople de l'an 672. & qui fut enterré au pied des murs de la ville.

On a crû pendant plusieurs siècles posséder à Rome les reliques de Job : mais depuis environ quatre-vingt-dix ans, elles ont été enlevées par des voleurs, sans qu'on ait pû savoir ce qu'elles sont devenuës. *c* Le nom de Job se trouve dans les anciens Martyrologes, avec les titre de Prophète, de Saint, & de Martyr ; & son culte est fort étendu, sur tout dans l'Italie, & dans l'Espagne. Il y a plusieurs Eglises, & Hopitaux érigés en son honneur ; & dès le septième siècle, il y avoit à Constantinople une Eglise, & un Monastère dédiés sous son nom.

## D I S S E R T A T I O N

### SUR LA MALADIE DE JOB.

**L**A peinture que les Livres saints nous font de la maladie de Job, est quelque chose de si affreux, qu'on ne peut se la représenter sans horreur. Ce n'est point une seule espèce de mal ; ce sont diverses maladies compliquées, toutes violentes, toutes extrêmes, & dont une seule suffiroit pour exercer la patience des plus constans, & des plus vertueux. Quand nous n'en aurions point de connoissance d'ailleurs ; il suffiroit de considérer qu'elle fut l'effet de la haine, de la malice, de la fureur de Satan, à qui ce saint Homme fut livré, pour être affligé en son corps. Le Démon vaincu dans tous les combats qu'il lui avoit livrés jusqu'alors, obtint enfin le pouvoir de l'attaquer dans sa

*a* Ricaut, del'Emp. Orthom. liv. I. pag. 16. Elmacin Hist. Sarracen. l. I. c. 7.

*b* Du Cange, Constantinopol.

*Chron. lib. 4. p. 104. n. 18.*

*c* Baillet, Vies des Saints de l'ancien Testament, au dix de May.

chair. *Je te l'abandonne*, dit le Seigneur ; *a* mais conserve son ame. Fais-lui souffrir tout ce que tu pourras ; mais épargne sa vie. Alors Satan étant sorti de devant le Seigneur , frappa Job d'un ulcère très dangereux , depuis la plante des pieds , jusqu'au sommet de la tête. Job s'assit donc sur la poussière , & es-  
*suoyoit avec un têt de pot cassé* , le pus qui sortoit de ses ulcères ; ou , selon l'Hebreu , *b* il grattoit ses ulcères avec un têt de pot cassé. Voilà en gros ce que l'Écriture nous dit de l'état où Job fut réduit : Mais dans la suite des discours de ce saint Homme , il y a beaucoup d'autres particularitez répandues , que nous relèverons dans cette Dissertation , pour mettre fidèlement sur les yeux , tout ce que Job a souffert en son corps.

Pinéda , *c* qui a traité cette matière avec beaucoup d'étendue , & assez d'exactitude , lui compte jusqu'à trente-une , ou trente-deux sortes de maladies. Il est vrai qu'il y en a plusieurs qui ne different guères que de nom , & qu'on pourroit les réduire à beaucoup moins , si l'on se conté-  
 roit de les rapporter à certaines maladies générales. Bartholin , *d* qui a écrit sur ce sujet plus superficiellement , ne laisse pas d'en reconnoître près de douze ; & qui ramasse-  
 roit tout ce qu'en ont dit les Commentateurs , en trouveroit peut-être encore un plus grand nombre : Car on doit faire attention que ce miroir de patience fut affligé au moins pendant un an entier. Quelques-uns veulent qu'il l'ait été trois ; d'autres sept ; & d'autres vont même jusqu'à dix années. Que pendant tout cet intervalle , il n'y eut aucune partie de son corps , ni intérieure , ni extérieure , qui n'éprou-  
 vât successivement toutes les sortes de maux dont satan put s'aviser : Et qu'y a-t'il dont une telle malice ne soit pas ca-  
 pable ? Que son ame fut accablée d'ennuis , d'inquiétudes , de tentations , de peines spirituelles , autant , ou plus à

a Job. 11. 6. 7. 8.

b *Vaijikkah-lo cheresch le-  
 hithared bo.*

c *Pined. in Job. 11. 6. 7.*

8. tom. 1. pag. 137. &  
 sequ.

d *Bartholin. de Morbis  
 Biblic. cap. 7.*

proportion que son corps fut attaqué de douleurs , & de maladies au dehors. Enfin S. Chrysoſtome *a* ne feint pas de dire qu'il eſſuia tous les maux dont un homme eſt capable, & qu'il les ſouffrit au ſouverain degré ; que le Demon épuifa ſur lui tous ſes traits : en un mot, qu'il fut mis à toute épreuve, & qu'il endura *tous les maux du monde dans un ſeul corps.*

Quand donc l'Ecriture dit ſimplement que Job fut frappé d'un ulcère-très dangereux depuis la tête , juſqu'aux pieds , *b* quoique ce ſpectacle en lui-même ſoit terrible ; il ne faut pas toutefois ſ'imaginer que ce ſoit la tout le mal de Job. On doit comprendre ſous ce nom tous les différens maux , que Moÿſe *c* appelle *les infirmités de l'Egypte* , *infirmiſſimae Aegypti peſſimas* ; ces ulcères aux jambes , & à la bouche que les Anciens nous décrivent comme ſi communs dans la-Syrie , & dans l'Egypte ; en un mot , cette fâcheuſe maladie , qu'ils appelloient *elephantiaſis* , ou lépre ; maladie qui en renferme tant d'autres , & dont la malignité ſe fait ſentir dans toutes les parties du corps.

Job nous apprend lui-même , *i* , que tout ſon corps n'étoit qu'une playe , *d* & que Satan le frappa coup ſur coup , ſans lui donner de relâche. *e* 2. Que ſes ulcères fourmilloient de vers , & rendoient un pus puant , & infect. *f*

*a* Chryſoſt. in Caten. p. 51.  
 Οσα ην ανθρωποις κταρα , μετα  
 ποσης υπερβολης εις την οικιασ  
 τω δουρα . η εις τω σωμα κ  
 υνασ ... Et pag. 56. Κπαι  
 υπερκειν κταρασων ιδειν . η  
 ηκαση μεθ' υπερβολης Et p. ult.  
 Καδ ιρωτης εδ σωμα τω ηνι ει  
 κταροι υπεραν εανδ.

*b* Job. 11. 7. *jak eib ajuf*  
*haſchchajin vag.*

*c* Deut. xxviii. 27. *Percu-*  
*tiat te Dñs ulcere Aegypti; &*  
*ψ. 35. Percutiat te Dñs ulce-*  
*re peſſimo in genibus & in ſu-*

*ris, ſanariſſime non poſſis, à*  
*planta pedis, uſque ad verti-*  
*cem. Et ψ. 60. Item c.vii. 15.*

*d* Job. xi. 7. *Percuſſit Job.*  
*ulcere peſſimo, à planta pedis,*  
*uſque ad verticem.*

*e* Job. xvi. 15. *Concidit me*  
*vulnere ſuper vulnus.*

*f* Job. vii. 5. *Induta eſt ca-*  
*ro mea putredine, & ſordibus*  
*pulveris. Et xviii. 4. Et xxx.*  
*27. & ψ. 18. Vide &*  
*cap. 11. poſt ψ. 9. in Græco.*  
 Εν σκαριη σκαλακων κενησθαι.

Le Texte Hebreu , & la Vulgate ne parlent expressement de vers , qu'en un seul endroit : mais les Septente les expriment plus souvent ; & les Peres ont crû que les ulcères de Job en étoient pleins. 3. Il étoit réduit à frotter ses ulcères avec un têt de pot cassé , & ne pouvant user de ses doigts , ou à cause de leur inflammation , & des ulcères dont ils étoient chargez , ou à cause de leur enflure. 4. Qu'il souffroit une chaleur interne , ou une espede de fièvre aiguë , & continuelle , qui le consumoit. *b* 5. Qu'il étoit tout décharné , épuisé , desséché , & que sa peau étoit toute noircie ; qu'il ne lui restoit que les lèvres autour des dents ; qu'il étoit tout couvert de rides ; *c* qu'il n'avoit que la peau collée sur les os. 6. Qu'il avoit l'haleine d'une puanteur insupportable ; en sorte que sa propre femme en avoit horreur , & que tous les siens l'avoient abandonné , *d* & qu'il étoit obligé de demeurer hors de la ville , éloigné du commerce des autres hommes. 7. qu'il étoit tellement défiguré , que ses amis même ne le reconnoissoient plus. 8. *e*. Qu'il souffroit une esquinancie étouffante , qui lui faisoit souhaiter une mort prompte , & facile. *f* 9. Qu'il sentoît jour , & nuit une langueur mortelle , des ennuis , des inquiétudes ; *g* qu'il étoit troublé par de fâcheux songes. *h* 10. Il avoit des douleurs d'entrailles,

*a* Job. II. 8. *Testâ sanie[m] radebat, sedens in sterquilinio.*

*b* Job. 30. *Ossa mea aruerunt pra caumate. Et v. 16. In memetipso marcescit anima mea.*

*c* Job. VII. 5. *Cutis mea aruit, & contracta est. Et XVI. 8. XIX. 20. Vide & cap. XXX. 15. 30.*

*d* Job. XIX. 17. *Halitum*

*meum exhorruit uxor mea.*

*e* Job. II. 12. *Cum elevassent oculos, non cognoverunt eum.*

*f* Job. VII. 15. *Suspendium elegit anima mea, & mortem ossa mea. Vide & XXX. 18.*

*g* Job. VI. 11. 12. 13. XIV. 13. VII. 4. 13. 14. XVII. 1. XXX. 16. 17.

*h* Job. VI. 4. *Terrores Dñs militans contra me. Et VII. 14.*

& des maux de reins. *a* 11. Son visage étoit enflé, à force de pleurer, & ses yeux s'étoient obscurcis. *b* 12. Enfin il avoit la voix rauque; en sorte que sa parole paroissoit plutôt un rugissement, qu'une parole articulée. *c* Voilà quels furent les maux dont Job se vit accablé, & les symptômes de son horrible maladie. C'est sur quoi nous pouvons former nôtre jugement touchant la nature de son mal. Il est incontestable que la plupart de ces circonstances reviennent beaucoup à ce qu'on dit de la lépre, comme il sera aisé de s'en convaincre parce que nous en allons dire.

Plin *d* assûre que la lépre commence ordinairement par le visage, & qu'elle se fait d'abord remarquer sur une narine, comme une tache de la grosseur d'une lentille. Bientôt elle se répand sur toute la surface de la peau, qu'elle rend raboteuse, avec des taches de différentes couleurs. Le cuir est dur, & épais en certains endroits, & mince, & délié en d'autres. A la fin la lépre rend la peau noire, & balañée: Elle desèche, & dissipe l'embonpoint; en sorte que celui qui en est attaqué, n'a plus que la peau collée sur les os. Les doigts des pieds, & des mains s'enflent extraordinairement. Ce mal est particulier à l'Egypte; & lorsqu'il attaque les Rois, c'est toujours Plin qui parle, il s'en font guérir par un bain de sang de petits enfans. Gallien *e* assûre que la lépre dégénere quelquefois en ulcères, & qu'alors elle cause une très-grande difformité dans les parties du visage. Le nez s'applatit, parce que la lépre en mange la racine. Les oreilles diminuent, parce qu'elle s'attache aux glandes qui sont autour de cette partie. Les lèvres s'enflent, & paroissent

*a* Job. xvi. 14. Convul-  
neravit lumbos meos, effu-  
dit in terra viscera mea. Vi-  
de & xxx. 27. interiora mea  
efferbuerunt a: s: q: ue ulla re-  
grise, prævenerunt me dies  
afflictionis.

*b* Job xvi. 17. Facies in-  
sumuit à fletu, & parpebra  
mea caligaverunt.

*c* Job. 111. 24. Tamquã inun-  
dantes aqua, ita rugitus meus.

*d* Plin. lib. 26. cap. 1.

*e* Galen. de causis morb. c. 7.

plus grosses qu'à l'ordinaire ; d'où vient qu'on appelle cette maladie *sasyrisme*, parce qu'elle rend le visage à peu près comme celui d'un Satyre. Celse a dit qu'elle attaque tout le corps, & qu'elle fait même ressentir sa malignité jusqu'aux os, & aux parties les plus internes. La peau devient chargée de diverses taches, & de pustules, dont la couleur est rouge, tirant sur le noir. La superficie du cuir est inégalement épaisse, & déliée, rude, & lisse, dure, & molle. Les endroits où la lépre paroît le plus, sont raboteux, & chargez de vilaines croutes. Le corps maigrit, & se desèche. Les pieds, & le gras des jambes s'enflent ; & quand le mal est vieilli, l'enflure vient aussi aux doigts des pieds, & des mains ; une fièvre lente s'empare de la masse du sang, & consume enfin aisément un corps accablé de tant de maux.

Les nouveaux Voyageurs, qui ont vû des lépreux dans la Palestine, & dans l'Égypte, les décrivent à peu près de même ; & ceux qui ont parlé de ceux qui ont été si communs dans l'Europe pendant plusieurs siècles, reviennent à la description que nous en venons de donner. Un Voyageur Anglois b assure que les lépreux qu'il a vûs dans la Palestine, sont assez différens de ceux qui sont en Angleterre. „ La lépre des premiers remplit la superficie du corps d'une vilaine croute, & cause aux jointures, sur tout au poignet, & à la cheville du pied, une grande difformité, en les enflant, & les chargeant d'une humeur gouteuse, & galeuse ; en sorte que leurs jambes ressemblent à celles des vieux chevaux gâtez. Enfin, dit-il, ce mal est tel, qu'il peut passer pour la dernière corruption du corps humain en cette vie.

Or presque tous ces symptômes, qui accompagnent la lépre, se font remarquer dans la maladie de Job. Les Rabbins racontent que le premier jour de sa maladie, il fut tout couvert de taches rouge, comme de petite verole ; le deuxième jour, ces taches s'enflèrent ; le troisième, l'enflure augmenta ; le quatrième, les pustules devinrent

---

a Cels. lib. 3. c. 23. | b Maandr. voyage de Jérusalem, p. 249.

noires , & livides ; le cinquième , elles se remplirent d'une eau rousse , & corrompue ; le sixième , cette eau se changea en pus ; le septième , il s'y engendra des vers, L'Écriture ne nous apprend pas ces circonstances , ni cette gradation : mais elles n'ont rien que de très-croyable , si l'on juge des causes par les effets , & de ce qui a précédé , par ce qui a suivi ; étant impossible que les ulcères dont Job se trouva couvert , se soient formez tout-à-coup.

Lorsque le mal se fut déclaré , & que l'on eut reconnu que Job étoit frappé de Dieu ; c'est ainsi que l'Écriture s'exprime ; lorsqu'elle parle des lépreux ; *a* il fut obligé de sortir de la ville , de demeurer seul à l'écart , dénué de tout secours , assis sur la poussière , *b* comme un homme en quelque sorte déjà mort , & considéré avec horreur par ses propres parens , par ses domestiques , par les plus vils , & les derniers du peuple. Il se lamente , il se plaint , comme accablé du plus grand de tous les malheurs. La mort de ses enfans , la perte de ses biens , les insultes de sa femme ne l'avoient point ébranlé : mais à la vûe de cette cruelle maladie , il s'effraye ; il se trouble. Ses amis le pleurent , comme mort ; ils déchirent leurs habits ; ils se couvrent de cendres , comme pour prévenir son déuil , & ses funérailles.

On fait l'éloignement que tous les peuples , & sur tout les Orientaux , ont toujours eu de la lèpre , & de quelle sorte ils traitoient les lépreux , dans la crainte que leur commerce , que leur approche , que leur haleine n'infectassent ceux qui étoient sains. Chez les Perses , *d* & chez les Hebreux , *e* on les chassoit des villes ; on les fuyoit comme pestiferés , ou les considéroit comme

*a* Isai. LIII. 3. *Reputavimus eum quasi leprosum. Hebr. Quasi tactum. Vide 2. Par xxvi. 21. &c.*

*b* Job. II. 8.

*c* Job. VI. 15. *Ecce, non est auxilium mihi in me ,*

*& necessarij quoque mei recesserunt à me Fratres mei praterierunt me , sicut torrens qui raptim transit , &c.*

*d* Herodot. lib. I. c. 138.

*e* Levit. XIII. 45.

des hommes odieux à Dieu , & frappez dans sa colére. On a des exemples parmi les Juifs de Rois attaquez de ce mal , a qui ont été dépossédez,, & éloignez des affaires , obligez de sortir de leur Palais , & de demourer à l'écart , & à qui l'on a refusé après leur sépulture dans les tombeaux des Rois, comme si l'on eût appréhendé que la contagion de ce terrible mal , ne passât jusques dans le séjour des morts.

On a tâché de montrer dans une Dissertation particulière, b que la lépre étoit causée par une infinité de vers imperceptibles , qui s'engendroient dans la chair du lépreux , qui la rongeoient , la consumoient , y causoient ces vilains ulcères , & cette gale , qui rend leur peau si difforme , & si raboteuse. Job se plaint en plusieurs endroits , qu'il est livré en proie à la pourriture , & réduit à dire à la vermine , & aux vers : Vous êtes ma sœur , & ma mere ; c que ceux qui le rongent ne dorment point ; d qu'ils le consomment comme un vieil habit. e Il regarde son corps comme étant déjà dans le tombeau , & il n'ose se flater d'en revenir jamais ; parce qu'en effet en ce tems-là on n'avoit aucun remède contre la lépre , comme on n'en a point encore aujourd'hui , quand elle est parvenue au point où elle étoit dans Job. Il nous apprend que sa peau étoit chargé d'ulcères , & de pourriture , qu'elle étoit desséchée , noircie , livide ; or tout cela est tellement propre à la maladie dont nous parlons , que rien ne la peut désigner d'une façon plus distincte.

Quand aux douleurs , aux inquiétudes , aux insomnies , aux frayeurs , dont Job étoit travaillé, elles sont des suites toutes naturelles de la lépre. Voici comme il s'en explique : a *Je ne compte dans ma vie , que des nuits pleines de travail , & de douleur ; si je m'endors , je dis aussi-tôt , quand me leverai-je ? Et étant levé , j'attens le soir avec impatience , & je suis rempli de dou-*

a 2. Par. xxvi. 2.  
21. 22. 23. De  
Asa Rege Inda.

b Dissertation sur  
la Lépre.  
c Job. xvii. 4.

d Job. xxx. 17.  
e Job. xxx. 18.  
f Job. vii. 3. 4. 13. 14.

leurs jusqu'à la nuit . . . Si je dis en moi même : *Mon lit me consolera peut-être , vous me tourmenterez par des songes , & vous me troublez par d'horribles visions ; C'est pourquoi mon ame a désiré de mourir d'une mort violente ; j'ai demandé que mes os fussent réduits en poudre ; a* *Pai perdu toute espérance de pouvoir vivre davantage.* Et ailleurs : *b* *Le Seigneur m'a mis en butte à ses flèches : l'indignation qu'il répand sur moi , épuise mes esprits , & les terreurs qu'il me donne , m'assiègent de tous côtés.* Et au Chap. xxx. 16. 17. *Mon ame est toute ennuyée dans moi même , & je suis tout penché des maux qui m'accablent ; mes douleurs pendant la nuit transpercent mes os , &c.* Voilà la peinture des peines d'esprit qu'il souffroit , pendant que son corps étoit livré à cette cruelle maladie , qui trouble toute la constitution du sang , & des humeurs , qui remplit le cœur de tristesse , & l'esprit de nuages , pendant qu'un malade se sent continuellement rongé par des douleurs toujours nouvelles , & toujours sensibles , assez violentes pour le tenir dans l'accablement , & dans l'inquiétude ; trop foibles pour causer une prompte mort , & pour ôter tout sentiment.

L'assemblage de toutes ces circonstances a déterminé la plupart des Peres , & des Commentateurs à soutenir d'une manière expresse , ou implicite , que Job avoit été lépreux. C'est le sentiment de Saint Chrysostome , *c* de Polycroné , *d* d'Apollinaire , *e* du Prêtre Philippe , du Vénéralle Bède , & de plusieurs autres Anciens , entre autres de l'Auteur des Sermons , *Ad Fratres in Eremo* , sous le nom de S. Augus-

a Job. vii. 15. 16. *Quam obrem elegit suspendium anima mea, & mortem ossa mea. Desperavi, nequaquam jam sistra vivam.*

b Job. vi. 4.

c Chrysof. in *Catena*, p. 76.

Ἐπιήξει αὐτὸν χαλεπὴ τῆ βασιάνη λέξη , & ἰλιφατα καθ' ὅλη τῷ σώματι.

d Polycron. *Ibid.* Οὐκ ἰδῶνται δὲ οὐ πολλοὶ ὁμοδιαιτοῦντες τινος ἀποῖς , οἱ ἰλεφαλιῶντες.

e Apollin. *ibid.* Τίνας φασὶ τὴ ἰλιφατα αὐτῷ τὸ πᾶσι σώματι χιθῶνα.

tin. *a* Pinéda , Bartolin , & la plûpart des Interprétés l'enseignent aussi expressement. Et on peut même avancer que c'est l'opinion commune de l'Eglise , puisqu'elle a dedié une infinité d'autels , de chapelles , de tableaux de saint Job , dans les ladgeries , & lieux semblables , destinez au soulagement des lépreux. Ceux qui sont attaquez de la lépre , & des maladies qui y ont du rapport , on recours à ce Saint , comme à celui que l'Eglise a choisi pour leur Patron , & leur intercesseur particulier. *b* On implore aussi son intercession contre le mal de Naples , qui fut connu dans les commencemens , sous le nom de *Maladie de Saint Job*.

Cette dernière maladie n'est autre que la lépre , suivant plusieurs habiles gens ; *c* elle a les mêmes effets , les mêmes signes , les mêmes accidens que la première , & on pourroit les guérir l'une & l'autre , par les mêmes remédes , si l'on prenoit la lépre dans les commencemens , & avant qu'elle fût inveterée , & qu'elle eût infectée la masse du sang , & des humeurs. Il y a plus d'un Commentateur de réputation , qui soutiennent que Job a été attaqué de ce honteux mal. *Variable* , *d* Cyprien des Cîteaux , *e* pinéda , *f* Bolduc , *g* & quelques autres *h* l'enseignent expressement. Bartholin *i* soutient le contraire , prétendant que ce seroit faire injure à un aussi saint homme que Job , de lui donner une incommodité , qui est la juste peine de ceux , & de celles qui se livrent à la débauche la plus dereglée , &

*a* *Serm.* 3. *ad Fratr. in Eremo.*

*b* Voyez Baillet, Vie des SS. de l'anc. Test. 10. de May.

*c* Gassendi, Gaffarel, Tournefort. Voyez nôtre Dissertation sur la Lépre.

*d* *Vatab.* in *Iob.* II. *Scabie fœdissima, quam vocant Indicam.*

*e* *Cypr. Cisterc. Comment. in Iob. Edit. Complut. 1582.*

*f* *Pineda in Iob. cap. 11. v. 7. p. 143.*

*g* *Bolduc. in Iob. xxx. 30. p. 290.*

*h* *Desgouges Epist. Medicinal. Hist. de lue venerea.*

*i* *De Morib. Biblic. c. 7.*

la plus honteuse. On dit de plus, que ce mal n'est pas a beaucoup près si ancien que Job puisqu'il n'est connu dans l'Europe, que depuis la découverte de l'Amérique. Les Espagnols le prirent, suivant l'opinion commune, dans ce pays, & le communiquèrent aux François au siège de Naples, sous Frédéric V. Empereur, & sous Charles VIII. Roi de France. Delà vient qu'on lui donne le nom de *mal de Naples*, en France, & celui de *mal François* en Italie. Mais ces raisons ne sont pas sans réplique. Il est aisé de faire voir que la maladie honteuse, qui est aujourd'hui connue sous differens noms, que la pudeur ne permet pas toujours de prononcer, n'est dans le fond que la maladie marquée autrefois sous le nom de lépre par conséquent que ce mal est très ancien dans le monde, & fort connu dans l'antiquité, quoique sous d'autres noms. Et enfin, qu'on ne donne aucune atteinte à la sainteté, ni à l'innocence, à la pureté de Job, en avançant qu'il a souffert par la malice du démon, tout ce que ce mal a de plus cruel, & de plus triste, C'est ce qu'il faut montrer avec un peu plus d'étenduë.

Le mal de Naples n'est pas toujours une suite de l'intempérance, & de la débauche de ceux qui le ressentent, quoique ce soit-là la voye la plus ordinaire qui le produit. Cette maladie est fort contagieuse; en sorte qu'un enfant qui tette une nourrice gâtée gagne cette incommodité, en suçnant le lait; & réciproquement un enfant, qui a hérité cette peste de ses parens, la communique a sa nourrice. Un homme sain peut, sans y penser, la prendre tout d'un coup, en couchant auprès d'une personne qui en est infectée, en bûvant dans son verre, en s'essuyant de sa serviette, en usant de son linge, ou de ses abirs, sur tout ceux qui sont d'un tempéramment foible, & délicat; & lorsque ce qu'on touche a approché des parties les plus corrompues, & couvertes de vilaines pustules.

On ne doit donc pas se récrier, & dire qu'on fait tort à l'innocence, & à la pureté de Job, en soutenant qu'il est tombé dans ce fâcheux état; & que c'est accorder au

Demon un trop grand pouvoir , de croire qu'il a pû cau-  
 ser dans le corps de ce saint Homme , le dérangement  
 d'humeurs capable de le couvrir de lépre , & de marques  
 de la maladie dont nous parlons. Sans donner à Satan le  
 souverain pouvoir , & sans toucher au merite , & à la  
 sainteté de Job , on peut dire hardiment qu'il a pû très-na-  
 turellement la gagner , soit en touchant à quelque chose  
 de gâté , ou en le servant de quelque linge , ou habit , qui  
 auroit servi à un homme souillé de cette maladie , ou  
 en couchant dans un lieu , où il auroit couché : Car il est  
 bon de remarquer que ce ne fut qu'après qu'il eut été ré-  
 duit à la dernière pauvreté , que Dieu permit qu'il fut af-  
 fligé de ce mal. Le Demon appliqua simplement les causes  
 secondes , pour produire ces effets sur Job. Voilà à quoi  
 nous bornons son pouvoir en ceci. Cet ennemi de la vertu  
 pouvoit-il mettre la patience de ce saint Homme à une é-  
 preuve plus terrible , qu'en le frappant de cette maladie ,  
 puisqu'on ne connoît rien dans la nature , ni de plus honte-  
 ux , ni de plus cruel ? *Hac lues quicquid in aliis est horrendum , unâ secum trahit* , dit Erasme. *a* Il y en a qui croient  
 que Sophar , un des amis de Job , vouloit l'acuser tacitement  
 de débauche , & marquer qu'il s'étoit attiré cette incom-  
 modité par son incontinence , en disant : *b Les os. de l'im-  
 pie seront remplis des désordres de sa jeunesse , & ils dormiront  
 avec lui dans la poussière.* Mais nous craindrions d'en impo-  
 ser à Sophar , si nous lui attribuions ce sentiment. Il ne pa-  
 roit pas qu'anciennement ou ait crû que ce mal vint des com-  
 mences honteux. Moÿse ne prescrit rien contre la lépre , qui  
 donne lieu de croire qu'il ait été dans ces sentimens , si ce  
 n'est la défense sous peine de mort , qu'il fait au mari de  
 s'approcher de sa femme pendant les jours de son impureté,  
 & de ses incommoditez. *c* Parmi les Juifs , la lépre n'avoit  
 rien d'autrement honteux. On la regardoit comme un sim-  
 ple châtiment de Dieu , & un effet de sa colére.

---

*Erasm. Ep. 92. ad Regni* | *b Job. xx. 11.*  
*a Polon. Cancellar.* | *c Levit. xviii 19. xx 98°*

Les Médecins enseignent que la verole est souvent accompagnée d'ulcères, ou au moins de pustules, qui paroissent en différens endroits, & qui causent de très-vives douleurs. Ce mal corrompt non-seulement la superficie des chairs & de la peau ; il pénètre jusqu'aux os, il se répand dans les parties intérieures, il infecte le sang, & les humeurs. On voit sur la peau de ceux qui en sont attaquez, des croutes rondes, plates au milieu, & relevées sur les bords, de couleur jaunâtre tirant sur le noir. Les cheveux, la barbe, les sourcils tombent quelquefois. Le malade est rongé par une secrète infection, & la fièvre survient assez souvent, & acheve de consumer le corps, si l'on ne s'applique de bonne heure à en déraciner la cause. Or tous ces effets se remarquent aussi dans la lépre. Il faut donc conclure que ces deux maladies sont les mêmes, & que le mal de Naples est une vraie lépre : Et comme on a montré que Job avoit été frappé de cette dernière incomodité, & qu'il en avoit ressenti les plus fâcheux sympromes, il s'ensuit qu'il a aussi éprouvé tout ce que le mal vénérien a de plus honteux, & de plus cruel, quoiqu'il n'eût commis aucune action qui lui eût pû attirer ce fleau, comme une peine de son intempérance.

Que si ce qu'on veint de dire, est indubitable, comme nous croyons qu'il l'est, on ne peut plus douter que la maladie dont il s'agit, ne soit très ancienne dans le monde, puisque sans contredire la lépre est de la plus haute antiquité, & que les plus anciens Auteurs que nous ayons, tant sacrez, que profanes, en parlent comme d'une incomodité fort connue, & fort ordinaire. Et s'il est vrai que le mal vénérien se gagne dans la débauche, & dans les commerces honteux, & déreglez, quelle apparence que dans les siècles passez tant de monstres d'impudicitez, qui se sont plongez en toute sorte de déréglemens ; aient été préservez de ce mal ? Et en effet la plupart de ceux qui sont connus par ces sortes d'excès, & dont l'Histoire a conservé les noms, & le genre de mort, sont péris dans des tourmens, & par des incomoditez pareilles, à ce que nos débauchez éprou-

vent aujourd'hui. Et si les noms dont nous nous servons , étoient inconnus aux Anciens , il est certain qu'ils avoient une connoissance très-distincte de la chose. C'est ce que Lucien *a* appelle *la maladie Lesbienne* , à cause qu'elle se fit principalement sentir dans l'Isle de Lesbos , la plus corrompue , & la plus débauchée de l'Archipel. Horace *a* l'a aussi désignée sous le nom de *mal de Campanie* , à cause des désordres , & du libertinage qui regnoient dans cette Province , sur tout à Capoue , à qui Cicéron *b* donne le titre de *Domicile de l'impudicité*. Aulone *c* a marqué la même chose sous le nom de *Luxe de Nole*. C'étoit apparemment la même maladie , dont Auguste se fit traiter , *d* & pour laquelle on le frotta souvent avec des huilles , auprès d'un grand feu , & où , après avoir sué beaucoup , on l'arroisout d'eau fraîche : Ce qui n'empêcha pas que tout le tems de sa vie , il ne ressentit des langueurs en certaines saisons de l'année , sur tout aux changemens de tems. Tibère , dont les impudicités font horreur à tous ceux qui les lisent , ne fut pas exempt de ces maux. Il avoit ordinairement le visage chargé d'ulcères , & de vilains emplâtres. *e* Horace parlant de Cléopâtre , la dépeint accompagnée d'une troupe de malheureux , infectez d'une honteuse maladie : *f*

*Funus & imperio parabat*

*Contaminato cum grege turpium*

*Morbo virorum.*

Cela ne doit pas surprendre dans un Reine Egyptienne. Ces sortes de maux ont été de tout tems communs dans l'Egypte. La maladie dont il s'agit , n'est donc ni rare , ni inconnue dans l'Antiquité. Ce n'est donc pas un nouveau

*a* Lucian. in Pseudo-Logista.

*b* Horat. lib. 1. Satyr. 5.

*Campanum in morbum per-*  
*multa jocoris*

*c* Tull. Orat. in Rullum.

*d* Aulon. Epig 70. de Crispa

*e* Sueton. in August. *Authore*

*Antonio Musa Medico un-*  
*tum sapius sudasse ad flama-*  
*mam, de inde perfusū gelidā.*

*f* Tacit. annal. lib. 4.

*g* Horat. lib. 1. Od. 37.

mal ; mais un amas de diverses anciennes maladies : *a Veterum morborum farrago*. Ce qu'on dit que ce mal est venu de l'Amérique , dans l'Europe , par le moyen des Espagnols ; n'est pas incontestable. Il est bien aussi probable que ce sont les Espagnols , qui l'ont porté dans l'Amérique , comme le veut Herrera , & que c'est le même mal qu'on apelloit lépre dans les siècles passez , & qui a si souvent changé de nom depuis quelque tems. La différence qu'il y a , c'est qu'aujourd'hui on en guérit , & qu'autrefois on n'en guériffoit point. Ce qui rendoit les lépreux si communs , & les ladre-ries si fréquentes , & si nécessaires.

Outre les maux dont nous venons de parler , on veut *b* que Job ait encore été frappé d'ulcères au gozier ; ou aux glandes , nommées amygdales. Aretée décrit ainsi cette incommodité dans la Syrie : *c* Ceux qui en sont attaquez , ressentent une douleur vive , & une chaleur pareille à celle que cause le charbon. Leur haleine est corrompue , & ils poussent du fond de leur poitrine une odeur de pourriture insupportable. Cette puanteur leur est à charge à eux-mêmes. Leur visage est pâle , ou livide. Ils sont brûlez d'une soif ardente , & rongez par une fièvre aiguë , & chaude , qui les épuise. Ils souffrent comme s'ils étoient dans un feu ; & ne pouvant boire que très-difficilement , à cause de l'ulcère de leur amygdales , il leur est impossible de soulager cette soif qui les brûle. Dès qu'ils sont couchez , ils sont contrainsts de se lever , & de se mettre sur leur séant , parce qu'ils ne peuvent respirer couchez ; & étant assis , ils ne peuvent demeurer en cette posture , & essayent de demeurer couchez. Le plus souvent ils sont ; debout , & promènent car ils ne peuvent se tranquiliser. Ils fuyent la solitude , & cherchent à charmer leur ennuy par la compagnie , & à se dérober à la douleur qui les assiège. Ils respirent à longs

*a* Lang. Epist. Medic.

*b* tom. 2. Ep. 14.

*b* Bartholin. de Mor-

*bis*. Biblic. Art. VII.

*c* Aretæus lib. 1. de Casib. &

Sign. Acutorum morb. c. 9.

traits , & renvoyent leur haleine petit à petit. Leur voix est rauque , & inégale ; & quelquefois ils tombent tout d'un coup évanouïs.

Ce qui pourroit faire croire que Job avoit en effet cette fâcheuse incommodité , c'est qu'il nous apprend qu'il ne mangeoit qu'avec beaucoup de difficulté ; *a Antequam comedam , suspiro* ; & qu'il ne pouvoit avaler sa salive qu'avec peine ; *b* qu'il étoit brûlé d'une chaleur intérieure , *c* & qu'il ne trouvoit aucun repos ni debout , ni assis , ni couché , ni levé , ni nuit , ni jour. *d*

Bartholin veut aussi qu'il ait été travaillé d'une esquinancie , & sur tout du scorbut. L'esquinancie paroît assez probable , par ce que Job , dans la douleur qu'il enduroit , disoit qu'il aimeroit mieux être étranglé , & finir sa vie par une prompte mort , que de demeurer plus long-tems dans une situation si douloureuse , & si violente. *e* A quoi l'on peut encore rapporter ce que l'on a remarqué dans l'article précédent , de la peine qu'il avoit à boire , & à manger. A l'égard du scorbut , le Médecin qu'on a cité , fonde sa conjecture sur la mauvaise constitution des humeurs de Job , sur la mélancolie , & sur la tristesse où il le suppose plongé depuis sa disgrâce ; & enfin sur la mauvaise nourriture qu'il prenoit. Le scorbut est causé par toutes ces sortes de causes. Cette maladie est une des plus fâcheuses que l'on connoisse. S'il fut au choix du Demon de lui faire souffrir tous les maux qu'il voulut , on peut croire qu'il n'omit pas celui-là. Les circonstances qui l'accompagnent , se remarquent presque toutes dans Job. Une puanteur de bouche , qui éloigne tous ceux qui voyent le malade ; *f* un ébranlement des dents , & une corruption des gencives ; une grande difficulté de manger ; un corps sec , have , déchargé ; *g* c'est l'image d'un scorbutique , & c'est aussi ce

---

*a* Job. III. 24. | *d* Job. VII. 3. 4. 13. 14 | *e* mortem ossa mea.  
*b* Job. VII. 19. | *c* Job. VII. 15. Elegit | *f* Job. XIX 17.  
*c* Job. XXX. 30. | *suspendiū anima mea* | *g* Job. XXX. 30.

ce qu'on voyoit dans la personne de Job. Bartholin attribue la peine que ce saint Homme trouvoit à manger , à ses dents ébranlées , & à ses gencives ulcérées. D'autres attribuent aux ulcères de sa bouche ; & plus haut , Bartholin lui-même l'attribuoit à l'excoriation des amygdales.

Pinéda ne se contente pas de donner à Job la lépre , & le mal de Naples , & toutes les incommoditez , qui en sont des suites , ou des compagnes , comme l'érysipèle , la gale , les dartres enracinées , des demangeaisons violentes , des ulcères partout le corps , le fic , le feu sacré , & quelques autres ; il conjecture qu'il avoit aussi la goutte aux pieds , & aux mains , & même la sciatique. Et certes si l'on est dans la résolution de lui attribuer tout ce qu'il y a de plus douloureux , & de plus cruel en matière de maladie , on ne doit pas oublier celle-là. Les preuves de sa conjecture sont quelques passages , où Job se plaint que le Seigneur à mis ses pieds dans les cepts : *a Posuisti in nervo pedem meum.* Es ailleurs , que tous ses membres sont consumés , & réduits à rien. On a pu voir ci-devant , *b* que les lépreux invétérés ont aux pieds , & aux mains , des enflures , causées , comme on croit , par une humeur gouteuse , qui s'y repand , & qui y cause une étrange difformité. On laisse au Lecteur à juger de la force de ces raisons.

C'est sur l'assemblage de toutes ces conjectures , & de diverses descriptions , qu'on peut fixer son sentiment touchant la maladie de Job. Pour remplir nôtre dessein il faudroit raisonner sur la nature , sur les causes , & sur les effets de ces divers maux. Mais cela demanderoit plus d'étendue qu'une simple Dissertation , & plus de connoissance de la Médecine que nous n'en avons. Nous avons autrefois hasardé quelques conjectures sur la lépre dont parle Moïse , & il est aisé de faire l'application de nos principes à cet endroit-ci. Nous ajouterons seulement que quelqu'étrange que soit le mal de Job , il ne fut pas toutefois tellement mi-

*a* Job. XII. 27. XIXIII. 11.      *b* Job. XVI. 16.

raculeux en lui, que nulle cause naturelle ni concourut ; Dieu permit simplement au Démon d'appliquer certains moyens naturels, & de réunir plusieurs causes différentes, pour produire cet effet, & pour l'augmenter jusqu'au point où il pouvoit aller, sans détruire entièrement les organes du corps de Job, & sans lui ôter la vie.

Il ne nous reste plus à examiner que la guérison de ce saint Homme. L'Écriture ne nous en dit aucune particularité ; mais les Orientaux la raconte ainsi. <sup>a</sup> Le Seigneur étant résolu de mettre fin au maux de Job, lui envoya l'Ange Gabriël, qui lui dit : *Levez-vous, viellard de Dieu ;* aussitôt Job se leva, & se tint debout. L'Ange lui ordonna de nouveau de sauter sur ses pieds, & de se rafraîchir par un bain d'eau fraîche, & en buvant du vin. Job obéit, & fut guéri sur le champ. En même-tems il vit sourdre à ses pieds une fontaine aussi forte, & aussi abondante qu'un torrent, dont les eaux étoient plus blanches que le lait, plus douce que le miel, & d'une odeur très-agréable ; Job en but, & nul vers n'osa plus approcher de son corps. Pendant ce tems les amis de Job reçurent ordre d'aller trouver ce saint Homme, & de fléchir par des sacrifices la colère du Seigneur, irritée contr'eux, à cause de leurs paroles injustes, & inconsidérées, & d'employer pour cela l'intercession de Job. Ils vinrent demander pardon à cet ami de Dieu, se reconcilièrent avec lui, reconnurent leur faute, & furent témoins de tous les biens dont Dieu récompensa son fidele serviteur.

Les Orientaux sont pour l'ordinaire un peu trop libéraux de miracles. Ils ne craignent point d'en inventer un grand nombre, & de les multiplier sans nécessité ; il n'y en a aucun dans l'Écriture bien marqué, & bien averé, à qui ils n'en ajoutent assez souvent plusieurs autres. Ils donnent cela à leur goût, & à leur habitude. Ils croyent par-

---

<sup>a</sup> *Kersaus in except. Arabic. Ms. apud Spanheim Hist. Iobi, cap. 8. pag. 124.*

là honorer Dieu , & illustrer la Religion. Dangereux principe , & qui conduit tout droit à la superstition , ou à l'irréligion. Les Auteurs sacrez sont infiniment plus circonfpects ; ils ne nous donnent aucun prodige que dans des cas , de nécessité , & dans des circonstances propres à persuader quand même on ne reconnoîtroit point dans eux une lumière surnaturelle , & une autorité supérieure. Puis donc qu'ils ne nous parlent point ici d'actions surnaturelles , & miraculeuses , pourquoi y en chercher de doureuses & d'incertaines ?

Bartholin va dans une autre extrémité , & à force de vouloir éviter le miracle , il propose des moyens de guérison , qui n'ont aucune apparence , ni aucune probabilité. Job étoit assis sur la cendre , *a* dit-il , c'étoit pour marquer son humilité , & en même-tems pour guérir les ulcères. On accorde le premier sans peine ; les pénitens s'asseoyent sur la cendre , sur la terre , & la poussière , & ceux qui étoient dans le deuil , se couvroient la tête & le visage de poussière , & de cendre. Job lui même étant repris de Dieu , d'avoir parlé inconsidérément , fait pénitence sur la poussière & sur la cendre : *b* *Agg* *pœnitentiam in favillâ , & cinere.* Mais dire qu'il ait cherché le remède à la maladie dans la cendre , c'est ce qui s'appelle badiner avec esprit. La cendre est propre à dessécher , dit Dioscoride. *c* On mêle la cendre de ferment aux médicamens propres à dessécher les ulcères , & à y faire naître une croute , ou une esquarre. On met de la cendre , pour arrêter le sang des playes récentes , dit Galien. *d* On jette avec une plume des poudres sur l'ulcères Syrien , ou sur l'ulcère de la gorge , ou des amygdales , si dangereux , & si commun en Syrie , suivant Arétée. *e* Donc Job uſoit de cendres , pour dessécher ses ulcères , &

*a* Job. 11. 8. *Jaschav. betoch haépher.*

*b* Job. XLII. 6. *nichamthi*

*c* *aphar Vaépher.*

*c* *Dioscorid. lib. v. cap. 135.*

*d* *Galen. seu alius Author Libel. de simp i lib. Medicam.*

*e* *Avetius lib. 1. de Curat. Acut. Morb. cap. 9.*

pour guérir sa lépre. Quelle conséquence ! Ne vaudroit-il pas bien mieux demeurer dans le silence , que d'avancer des choses si peu sentées ?

Nous ne dirons point de quelle manière Job fut guéri, Nous avoions que cela nous est inconnu , & nous soutenons qu'on ne le peut savoir que par conjecture , puisque l'Écriture n'en dit rien. Mais nous n'irons point aussi recourir au miracle , pour nous épargner la peine de rechercher ce qui se passa dans cette occasion. Job fut guéri assez promptement , puisqu'il fut bien-tôt en état d'offrir des sacrifices pour ses amis ; ce qui ne convient à pas un homme souillé de la lépre , & accablé d'infirmités. Mais nous ne voyons aucune obligation de le guérir tout à coup , & par des voyes surnaturelles. Dès que le Seigneur eut enchainé Satan , & lui eût ôté le pouvoir de nuire à Job ; dès qu'il eut comblé ce saint Homme de ses consolations , & qu'il lui eut montré la sérénité de son visage favorable, qu'il sembloit jusqu'alors avoir exprés détourné de lui , pour rendre ses souffrances plus terribles , & sa victoire plus complète ; enfin lorsqu'il eut arrêté les causes du mal , bientôt Job put recouvrer sa guérison par quelques remèdes simples , & naturels , comme seroit le bain , ou le suc de quelques herbes propres à déterger , à purifier , à faire mourir la vermine , & les vers , & enfin par l'usage d'une nourriture capable de rétablir la bonne constitution de ses humeurs , & l'économie de son tempérament ; car dans ce pays , ou la lépre étoit commune , on ne peut douter qu'il n'y eût quelques moyens naturels pour la soulager. Mais comme nous avons supposé avec raison , que cette maladie avoit été longue , & opiniâtre , & que le sang , & les humeurs avoient été fort viciés , j'ajouterai , si l'on veut les concours des bons Anges , qui firent en faveur de Job , & pour le guérir , à proportion tout le contraire de ce qu'avoit fait Satan , pour le frapper de lépre , & de mille autres incommodités. Les bons Anges purent lui inspirer des remèdes communs , & aisez , pour le soulager , & pour le guérir.

Ils lui suggérèrent de s'éloigner des choses qui pouvoient ou augmenter, ou entretenir son mal. Et il n'y a pas plus de miracle en cela, qu'en ce que nous éprouvons continuellement du pouvoir de nos bons Anges, dans les bonnes pensées, & les bons conseils qu'ils nous inspirent pour nôtre salut, & pour nôtre conservation; & dans leur attention, & leur vigilance à nous éloigner des dangers qui nous menacent, ou à nous tirer de ceux ou nous sommes tombez.



## DISSERTATION

*SUR CE PASSAGE DE JOB, CHAPITRE XXIX.*

*v. 18. Sicut Palma multiplicabo dies. Je vivrai  
aussi long-tems que le Palmier.*

LE passage que nous entreprenons d'expliquer, n'a rien en lui-même de fort intéressant, ni de fort remarquable. Il n'est important que par l'usage que les Anciens en ont fait, pour prouver la resurrection des corps, & par la diversité des sentimens, qui a partagé les Interprètes à son occasion. Tout le monde convient que Job par ces paroles témoigne qu'il se promettoit une très-longue vie: mais on dispute savoir s'il eseroit vivre aussi long-tems que le palmier, ou que le Phénix; ou s'il se flattoit que ses jours seroient aussi nombreux qu'est le sable de la mer; en un mot, si sa similitude est prise du Phénix, du palmier, ou du sable, qui est au bord de la mer. C'est ce que nous avons à examiner ici.

Si les termes du Texte Hebreu <sup>a</sup> étoient biens clairs, & biens connus, la querelle seroit bien-tôt vidée. Il n'y auroit qu'à les traduire littéralement, pour réunir tous les Commentateurs dans une seule opinion. On passeroit

---

<sup>a</sup> *Chachol arêbê jamim, sîbarefchi phathuâh élé-majim.*

sur les mauvaises traductions des Anciens, pour s'attacher aux nouveaux, ou l'on choisiroit parmi les Anciens, ceux qui auroient mieux rencontré. Mais les Rabbins, & les anciens Interprètes, dont on suit ordinairement le sentiment, en matiere de traduction, n'étant pas d'accord entre eux sur ce point, & ayant laissé la signification des termes incertaine; nous sommes obligez d'entrer tout de nouveau dans l'examen du Texte, & des principales Versions, pour nous déterminer ensuite avec plus de connoissance à celle qui nous paroîtra la meilleure.

Les Septante ont donné lieu à la plûpart des varietez de sentimens que l'on a formées sur ce passage, par la manière dont ils ont traduit. Ils se servent du mot *Phénix* *a* qui en Grec, signifie trois, ou quatre choses différentes; un Palmier, un oiseau nomme Phénix, un Phénicien, ou un homme de Phénicie, & une herbe; nommée *l'ytaye sauvage*. *b* Mais il sembloient avoir voulu prévenir l'équivoque, en ajoutant au Texte le mot de *rejetton*, ou de *branche*. *Je multiplierai mes jours comme les rejettons du Phénix*; ou du Palmier: Car quelle autre signification peut on lui donner étant joint au terme de *branche*, ou de *rejetton*? Cependant plusieurs l'ont entendu du Phénix, *c* & ont lû: *Je vivrai aussi long-tems que le corps*, ou que la production *du Phénix*. Et l'on a trouvé la matiere si belle, & si propre à des comparaisons spirituelles; & ingénieuses, qu'on l'a souvent employée pour prouver la Resurrection des Morts. Ce qu'on lit immédiatement auparavant, a encore augmenté l'erreur, en donnant du vraisemblable à cette traduction: *J'ai dit & je mourrai dans mon nid*, & *je multiplierai mes jours comme le Phénix*. Il étoit naturel, en rencontrant là *un nid*, avec le nom de *Phénix*, de l'expliquer d'un oiseau de ce nom, si célèbre dans l'Antiquité, & si propre à

*a* 70. Η ἄλκιος μὲν γένος  
ἄπειρ σελιχὸς φοίνικος.

*b* Vide Dioscorid. lib. 4. c. 39

*c* Mercer. & Tir. in hunc  
loc. Hebrai apud Vat. Græc.  
Codurc. Druſ.

fournir de matière aux figures , & aux allégories.

Le Phénix est , dit-on , *a* un oiseau d'Arabie , qui est de la grandeur d'une aigle , qui a la tête timbrée d'un pennage exquis , qui a les plumes du cou dorées , & celles de la queue pourprées , mêlées de pennes incarnates. Il a les yeux étincellans comme deux étoiles. On dit qu'il n'y en a jamais qu'un dans le monde. *b* Il vit , selon les uns *c* cinq cens ans ; selon d'autres , mille ans , *d* ou même sept mille. *e* Plin *f* lui en donne six cens soixante , ou cinq cens soixante , ou cinq cens vingt-un ; car les Exemplaires ne sont point uniformes : Solin , cinq cens quarante. Héliode *g* assure que le Phénix vit autant que Neuf Corbeaux , & le corbeau autant que neuf hommes , ou neuf générations d'hommes. Mais Albert le Grand borne à trois cens quarante ans le tems de la vie du Phénix.

Tacite *h* dit qu'il y en a qui le font vivre jusqu'à quatorze cens soixante ans : mais que pour l'ordinaire on ne croit pas qu'il aille au-delà de cinq cens ans ; qu'enfin son âge est incertain. On racontoit de son tems , que le premier qu'on eût vû en Egypte , avoit paru sous Sésostris ; le II. , sous Amasis ; & le III. sous le troisiéme des Ptolomées ; c'est-à-dire, sous celui qui fut surnommé *Le Bienfaisant*. On y en vit un

*a Solin. cap. 42. Phenix aquila magnitudine , capite honorato , in conum plumis extantibus , cristatis fanceibus , circa colla fulgore aureo , posterâ parte purpureus , atque caudâ , in qua roseis pennis ceruleus interscribitur nitor. Vide & Plin. lib. x. cap. 2. & lib. xiiii. cap. 4.*

*b Tacit. lib. 6. Annal. unum in terris. Mela lib. 3. cap. 9. Avis semper unica.*

*c Horus Jeroglyph. 33. Senec. Ep. 42. Tacit. Annal. 6. Herodot. lib. 2. cap. 3.*

*d Author. Poëmat. de Phenice sub nomine Lactans. & Claudian. &c.*

*e Charemen apud Tzetz. Εξ τρις ἑταρ . η̄ ἡπταχιλίου θήκεν*

*f Plin. lib. x. cad. 2.*

*g Hesiod. Αὐτίπ ἰ φοίνιξ ἐστὶν τὸν ἕβανον.*

*h Tacit. Annal. lib. 6.*

quatrième sous le regne de Tibère , sous le Consulat de Publius Fabius , & de Lucius Virellius , l'an de Rome 787. Mais Tacite lui-même remarque qu'entre Ptolomée troisième , & l'Empereur Tibère , il n'y a pas deux cens cinquante ans ; & par conséquent , que ce qu'on dit de l'âge du Phénix , ne peut être vrai , à moins qu'il ne paroisse plusieurs fois en sa vie ; D'où vient que plusieurs de son tems même soutenoient que le Phénix qui avoit paru alors , étoit faux , & n'étoit point venu d'Arabie. La supputation de cet Auteur , qui ne met pas deux cens cinquante ans entre Ptolomée Evergète , & Tibère , est fautive : mais il est certain qu'il n'y a pas cinq cens ans. Ainsi son raisonnement conclut toujours contre ceux qui soutiennent qu'on ne voit le Phénix qu'à la fin de cinq cens ans ; & s'il est vrai qu'il n'y en ait qu'un dans le monde , comme l'enseignent les Anciens , il faut qu'il n'y en ait plus il y a long-tems , puisqu'on n'en a point vû depuis le regne de Tibère.

Manilius *a* enseigne que le retour de ce qu'on appelle en Astronomie la grande Année, revient avec le nouveau Phénix. Solin *b* avouë que quelques Anciens l'ont crû ainsi. Mais quelle apparence qu'un oiseau puisse vivre , je ne dis pas cinq cens ans , quoique cet âge soit excessif ; mais douze mille neuf cens cinquante-quatre ans ; car la plûpart donnoient cette durée à ce qu'ils appelloient le tour de la grande Année , dans laquelle tous les Cieux , & tous les Corps célestes revenoient au même point , comme au principe de leur mouvement.

Pline *c* cite Cornélius Valérianus , qui assûroit qu'un Phénix avoit volé en Egypte , sous le Consulat de Quintus Plautius , & de Sextus Papinius. Il dit de plus qu'on en apporta un à Rome , sous le regne de l'Empereur Claude , l'an 800. de la fondation de Rome ; qu'on le fit voir dans l'Assemblée du Senat , & qu'on le marqua dans les Actes ; Mais , ajoute Pline , personne ne douta qu'il ne fût faux.

---

*a Manil. apud Plin. x. c. 2. | b Solin. c. 2. | c Plin. x. n. 2.*

On n'est guères plus d'accord sur la manière dont il meurt & dont il se produit, que sur le reste. Lorsque le Phénix a achevé sa carrière, & le nombre d'années que la nature lui a fixé pour la vie, & qu'il sent sa fin approcher, il se construit, dit-on, à lui-même un bucher de branches d'arbres odorans, sur lequel il se place pour mourir. De ses os, & de sa moëlle, il naît d'abord un ver, qui en croissant, prend la forme d'un oiseau, & étant devenu grand, se charge des cendres de son pere, & du nid dans lequel il est mort, & porte le tout sur l'Autel du Soleil, auprès de l'Isle de Panchée dans l'Océan, *a* ou dans la Province de Panchée dans l'Arabie heureuse, *b* ou dans la Troglodyte, *c* ou dans l'Egypte même, près d'Eliopolis, *d* tant on est peu certain de la situation de Panchée, dont les Anciens parlent tant.

Hérodote *e* dit simplement qu'il porte sur son dos le corps de son pere dans une pelotte de myrrhe, qu'il dépose dans le Temple du Soleil à Héliopolis en Egypte. Il ne parle point de ce qu'on raconte de sa mort, & de la manière dont il est produit. Quelques uns avancent qu'après avoir construit un nid de bois de gommés, & de branches aromatiques, il bat des ailes par-dessus, pour l'allumer; qu'il s'y consume, & que de ses cendres, il naît un ver, d'où se forme un nouveau Phénix. Tacite *f* raconte encore la chose autrement. Il dit que cet oiseau dresse un nid, & y répand une force, ou une vertu générative, capable de produire son semblable. Il y meurt, & son petit en sort. Le premier soin du jeune Phénix est d'ensevelir son pere. Il l'enveloppe dans de la myrrhe, & le porte sur l'Autel du Soleil, où il le consume comme un sacrifice de bonne odeur. Il avouë que tout

*a* Vide Euhemer. apud Euseb. Prepar. Lib. 11. cap. 2.

*b* Virgil. Georgic. 2. Ser. *Aut* *ibid.*

*c* Vess. ex Melalib. 3. c. 8.

*d* Plin. x. cap. 2. Har-  
duin. in Eund.

*e* Herodot. lib. 2. cap. 73  
*f* Tacit. lib. 6. Annal.

cela est fort incertain : *Hac incerta, & fabulis aucta*. Mais on ne doutoit point de son tems, que l'on n'en vît quelquefois en Egypte : *Caterum aspici aliquando in Aegypto eam volucrum, non ambigitur*.

Origènes *a* rapporte les mêmes choses qu'Hérodote, touchant le Phénix. Il ne nie pas la chose ; mais il témoigne assez qu'il en doute. Saint Clément Pape, dans sa première Epître aux Corinthiens, Lactance, ou l'ancien Auteur sous son nom, dans le Poëme du Phénix, Saint Basile le Grand, *b* Saint Cyrille de Jerusalem, *c* Saint Ambroise, *d* en parlent comme fort persuadés de la vérité de ce qu'on en disoit. Ils en tirent une preuve de la Résurrection ; & Saint Ambroise doute si peu de la vérité du Phénix, qu'il la regarde comme fondée sur le rapport des Historiens, & de l'Écriture même : *e Atqui hoc relatione crebra, & Scripturarum auctoritate cognovimus, &c.* Ce qui ne peut s'entendre que de l'endroit de Job, que nous expliquons, où en effet l'Écriture prise dans le sens du Phénix, suppose l'Histoire dont on a parlé : *Je multiplierai mes jours comme le Phénix ; je vivrai aussi long-tems que le Phénix ; je renaitrai comme lui de mes propres cendres, & le tems viendra que je sortirai du sein de la terre, comme cet oiseau sort du sein de la mort, & reparoit, après avoir fait une espèce de sacrifice de lui-même à Dieu.*

Tertullien, *f* & Saint Epiphane *g* prouvent la même chose, par l'exemple du Phénix ; & Saint Cyprien *h* employe

*a* Origen. lib. 4. contra Cels. ad finem.

*b* Basil Hexaëmer. lib. 8.

*c* Cyrill. Ieros. Catech. 18

*d* Ambros. Hexaëmer. lib.

6. cap. 23. Idem. in Psal.

cxviii. serm. 19. n. 13.

*Phenix coitus corpores ignorat, libidinis nescit illicebat,*

*sed de suo resurgit rogo : Sibi avis superstes, ipsa & sui heres corporis, & cineris sui satus.*

*e* Ambros. lib. 2. de Fide Resurrect. n. 59.

*f* Tertull. lib. de Resurrect. carnis.

*g* Epiphani. Anchorato.

*h* Cyprian. in Symbol.

La même similitude , pour montrer la virginité de Marie , & la naissance miraculeuse du Sauveur. Il seroit inutile de rapporter un plus grand nombre de témoignages sur cet article. Si ce nombre de témoins ne suffit pas pour établir l'existence du Phénix , ceux que nous pourrions alléguer , n'ajouteroient rien à ce qu'on en a dit , parce qu'ils ne pourroient que repeter ce que les premiers ont avancé.

Nonobstant tout cela , il y a grande raison de douter de la verité de ces Histoires , & de la réalité du Phenix. <sup>a</sup> Les Auteurs qui nous en parlent , ne sont nullement d'accord entre eux ; ni sur la longueur de sa vie , ni sur la manière de sa mort , ni sur les circonstances de sa resurrection. Les uns témoignent hautement qu'ils doutent de tout ce qu'on en dit. D'autres déclarent qu'on y a bien mêlé des fables , & des faussetez. Enfin la nature même des choses qu'on en raconte , est si singulière , & si extraordinaire , qu'elle surpasse toute créance. Mais il se pourroit faire qu'on auroit confondu le Phénix avec l'oiseau de Paradis , qui n'est nullement fabuleux , & qui a quelques unes des propriétés qu'on attribüe au Phenix.

L'oiseau de Paradis est du plus beau plumage du monde <sup>b</sup> Ses plumes sont environ de la longueur de huit pouces. Sa queue est comme celle d'un paon , d'une couleur dorée , & mêlée de diverses autres brillantes couleurs. Il a le col fort petit , ou plutôt il n'en a point du tout. Sa tête , & son bec , qui est assez grand , & fort mince , sortent immédiatement de la racine des ailes. Les Princes des Isles Moluques , où il se trouve , se parent de ses plumes dans les combats , & se croient invulnérables avec elles. Les Janissaires parmi les Turcs , en composent aussi leurs aigrettes Il est de la grosseur d'un jeune coq. On assure que l'oiseau de Paradis

<sup>a</sup> Vide Boch. de anim. sacr. part. 2. lib. 6. cap. 5.

<sup>b</sup> Vide *si. Inbet*, Bellon. Observat. lib. 3. cap. 25.

Cardan de Subtilitate lib. x. Georg. de sepibus , de Rom. Societ. Jesu. Mansao.

ne se repose point , qu'il est toujours en l'air , qu'il n'a point de pieds , qu'il ne se nourrit que de la rosée , qu'il gobe dans l'air le matin, Nous ne doutons point qu'il n'y ait du faux dans ce qu'on en dit. Mais voici ce qui est de plus certain. Cet oiseau est d'une figure , & d'un plumage fort différent des autres oiseaux. Il se perche rarement. Il n'a point de pieds , ou il les a fort courts. Il se nourrit d'insectes , ou de certaines fleurs odoriférantes. On veut qu'il se repose après les branches d'arbres , & qu'il s'y accroche par ses plumes , ou par deux filets noirs qu'il a vers la queue. On ne doute pas de son existence , puisqu'on a la dépouille de plusieurs dans le Cabinet des Peres Jésuites à Rome. On pourroit peut être douter qu'il fut connu du tems des Historiens qui parlent du Phénix ; car je ne dis rien de Job , qui apparemment n'a pensé ni au Phénix , ni à l'oiseau de Paradis. Mais si les Indes , & l'Océan Indique étoient connus dès le tems de Salomon , & encore auparavant , pourquoi cet oiseau n'auroit-il pas aussi été connu aux Grecs , & aux Romains , de qui nous tenons ce que nous savons du phénix ? Et pourquoi ayant vû ou ayant ouï parler de l'oiseau de Paradis , ne nous en auroient-ils pas laissé l'histoire , & la description sous le nom du Phénix ? Voilà pour la version qui porte : *Je multiplierai mes jours comme le Phénix.*

La version qui lit : *Je multiplieray mes jours comme le palmier* , est bien plus suivie. Les Septante , la Vulgate , l'ancienne Italique , presque tous les Anciens , & plusieurs nouveaux l'ont prise en ce sens. Je ne sai même si l'on pourroit montrer un passage bien expres dans l'Antiquité , pour le sentiment qui l'explique du Phénix. Tout ce qui est dit ici dans le Texte de Job , convient admirablement au palmier. C'est un arbre qui dure très long-tems , qui revient très aisément , & qui se multiplie avec une fécon-

---

a *Plin. lib. XIII. cap. 4.* | *quoque sylva, germinantes*  
*Sunt & cedua palmarum* | *visus, ab radice succisa.* •

dité, & une facilité merveilleuse. On dit même que le Phénix a pris son nom du Palmier, à cause de la longue vie de celui-ci, & parce que le Palmier renaît en quelque sorte de ses propres cendres, & en repoussant par la racine, lorsque son tronc a été brûlé. On assure que les grands Palmiers produisent autour d'eux, d'une même racine, & d'une seule souche, jusqu'à vingt-quatre grands arbres, séparez les uns des autres. *b* Plin *c* dit qu'ils forment comme une forêt autour d'eux: *Procerioribus sylva arbore ex ipsa*. Il prend fort aisément racine, quand il a été arraché; & les plus petites branches étant plantées, & bien arrosées, ne manquent pas de repousser; *Et ab radice avulsæ vitalis est satus, & ramorum tenerimis*. Le Palmier aime les eaux: *Gaudet & riguis, totaque anno hibere*. Ce qui revient à ce que dit ici l'Écriture au verset. 19. *Mes racines sont plantées sur les eaux, & ma maison sera humectée par la rosée.*

Quand au grand âge du Palmier, on a déjà vu que cet arbre se pépetue par ses rejettons, & qu'il revient, après avoir été coupé jusqu'à la racine, Théophraste assure qu'il vit très-long-tems; *d* & Plin *e* dit que de son tems on en monroit un à Délos, qu'on assurait être là depuis le tems d'Apollon. C'étoit beaucoup dire; & apparamment qu'on n'exageroit un peu en cela. Mais au moins cela prouve qu'on ne doutoit point que le palmier ne put durer fort long-tems. Voilà ce qu'on apporte de plus plausible, pour prouver que le passage que nous examinons, doit s'entendre du palmier, & que Job se promettoit, avec le secours

*a* Plin. lib. xiii. cap. 4

*Æstrum de ea accepimus cum Phanice ave, qua putatur ex hujus palma syagrorum argumento, nomine accipisse, omori ad renasci à seipsa.*

*b* Bellon. lib. 2. c. 25. Observ.

*c* Plin lib. xiii. cap. 4.

*d* Theophrast. De causis lib. 2. cap. 16.

*e* Plin. lib. xv. cap. 44. *Nec non palma Delis, ab ejusdem Dei astate conspicitur.*

du Seigneur de vivre aussi long-tems que cet arbre , non obstant l'état de douleur , & d'infirmié où il se trouvoit. Les Auteurs sacrez prennent assez souvent leurs similitudes du Palmier , qui étoit l'honneur de la Judée , & de l'Arabie. *Le Juste fleurira comme le Palmier.* a L'Epoux du Cantique compare la taille de son Epouse , à la hauteur du palmier ; b & L'Epouse dit que la chevelure de son Epoux ressemble aux branches du palmier. c La Sagesse dit d'elle-même qu'elle a paru élevée comme un palmier dans la campagne de Cadés ; d & l'Autheur de l'Ecclésiastique e représente les Prêtres enfans d'Aron , autout du grand-Prêtre Onias , comme autant de palmiers plantez autour d'un grand arbre.

A toutes ces raisons de convenance , on n'en oppose qu'une seule ; mais qui en vaut plusieurs autres, C'est qu'on ne trouve en aucun endroit de l'Ecriture le terme Hébreu *f Chol* , pour désigner un palmier. Les Auteurs sacrez parlent assez souvent de cet arbre , qui étoit fort commun dans la Palestine , & ils employent toujours le nom de *Thamar*. Ils se servent fréquemment du mot *Chol* , & ne le mettent jamais pour un palmier. Les Septante eux-mêmes n'ont jamais traduit ce terme *Chol* , par un palmier , qu'en ce seul endroit. Il n'a jamais cette signification dans les Langues Caldéennes , Syriaque , & Arabes ; qui ont quelque conformité à l'Hébraïque , & dont on tire quelquefois la signification des racines Hébraïques. Il s'ensuit donc , que les Septante ont lu dans l'Hébreu autrement que nous n'y lisons , ou qu'ils se sont trompés en cet endroit. Et c'est en effet ce qui est avoué presque par tous les nouveaux Commentateurs , qui les abandonnent en cet article.

Reste donc la troisième explication , qui traduit ainsi le Texte Original : *g Je disois : je mourrai dans mon nid , & je*

a *Psal.* xci. 13.b *Gantic* vii. 8.c *Cant.* v. 11.d *Eccl.* xxiv. 18.e *Eccl.* l. 14.f *Chachol asbek jamim*g *Vaomar im kinn<sup>2</sup>  
egvâh Vebachob<sup>2</sup>  
arbêb Jamim.*

*multiplierai mes jours comme le sable.* C'est ce que Job disoit dans le tets de sa prospérité, dans l'exercice de la justice, & de la vertu, il se flattoit que Dieu le laisseroit mourir tranquillement dans sa maison, dans son lit, au milieu de ses enfans : Mais étant tombé dans la plus terrible disgrâce, accablé de maladies, chargé de lèpre, rongé de vers, il ne compte plus de voir de meilleurs jours. Cependant lorsqu'il détourne les yeux des maux qui l'environnent, pour les jeter du côté de Dieu, il se rassure, & se promet un entier rétablissement; & élevant son cœur, & son esprit à de plus grands objets, il ne feint point de prédire la resurrection de sa chair après cette vie, le retour de son corps de la Corruption à la vie, & à l'immortalité. Il va même jusqu'à annoncer la Resurrection du Redempteur, qui doit s'élever au-dessus de la poussière, & donner par sa triomphante Resurrection, une espérance certaine aux mortels de le suivre un jour dans sa vie glorieuse.

La traduction qu'on a proposée, se soutient 1. Par sa propre évidence. Rien n'est plus naturel, ni en même tems plus commun dans l'écriture, que cette similitude : Multiplier ses jours, ses années, ses biens, sa postérité *comme le sable* de la mer. Cette expression se trouve en cinquante endroits des Livres Saints. 2. Par la signification incontestable des termes de l'Original, qui se trouvent en ce sens dans un très-grand nombre d'autres passages. 3. Par l'autorité des plus habiles Interprètes, qui l'expliquent de même; le Caldéen, le Syriaque, l'arabe, Montan, Pagnin, Munster, Castalion, Junius, & Trémellius, Mercer, Vatable, Codurque, & une infinité d'autres. 4. Enfin les Rabbins qui enseignent que *Chol*, en cet endroit, signifie un oiseau immortel qui n'a pas goûté du fruit défendu, disent une impertinence, qui ne mérite aucune considération, & qui n'est fondée sur aucun témoignage, ni sur aucune autorité digne de la moindre attention. Il faut donc s'en tenir à cette dernière explication qu'on vient de proposer.



# DISCOURS

## SUR LES DEUX LIVRES CANONIQUEs DES MACCABÉES.

**D**EPUIS le retour de la captivité de Babylonne, le gouvernement des Juifs fut fort différent de ce qu'il avoit été auparavant. Ils demeurèrent soumis, & tributaires aux Rois de Perse, de qui'ils avoient reçu la liberté, & furent gouvernez par des Officiers envoyez de leur part. Cyrus leur donna d'abord *Sassabasar*, qui apparemment étoit Perse, & fort différent de Zorobabel. *a* Il tint le gouvernement jusqu'à ce qu'Assuérus, autrement *Smerdis*, Mage, deffendit aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple, & les soumit aux Gouverneur de Sirie. *b* Esdras vint ensuite avec la permission d'*Artaxercés* à la longue main, en qualité de gouverneur de Judée; *c* mais soit qu'il ait été traversé par les ennemis des Juifs, soit qu'il ait été mal soutenu de la part de la Cour de Perse, occupée alors à la guerre contre l'Egypte, soit enfin qu'il n'ait pû se donner toute l'autorité nécessaire pour son emploi, la petite République des Juifs fut assez agitée sous son gouvernement.

Néhémie informé de la mauvaise situation où étoit sa patrie, obtint du même Artaxercés Roi de Perse, la per-

*a* Voyez I. Esdr. 1. 8. 11.

*b* *Vide* I. Esdr. 14. 6. 7.

& *sequ.* & 17. 18. 22.

23. & v. 3. & *sequ.* &

v. 13.

*c* Voyez I. Esdr. VII. 25.

mission d'aller en Judée avec la qualité de Gouverneur, *a* & de retabli les murs, & les portes de Jerusalem. Il s'acquira de cette commission avec autant de fermeté que de sagesse, il gouverna avec beaucoup d'autorité, sans toutefois être à charge au peuple; comme l'avoient été ceux des Perses qui l'avoient précédé dans cet emploi, & qui tiroient par jour quarante sicles pour leur subsistance. *b* Il exerçoit son pouvoir même sur les Prêtres, les chassoit, & châtoit lorsqu'ils s'étoient oubliez de leur devoir. *c* Ce qui prouve évidemment que le Gouvernement politique de la nation n'étoit point alors entre leurs mains, comme l'ont prétendu quelques Ecrivains. Il n'y fut pas même absolument dans la suite. Zacharie vi. 11. 12. 13. distingue fort bien le pouvoir du grand-Prêtre, d'avec celui de Zorobabel. L'autorité du premier étoit bornée au gouvernement du peuple, quant à la Loi; & celles du Chef de la Nation étoit limitée aux affaires du dedans du pays, sous la dépendance du Roi, & des Gouverneurs de la Province.

Depuis Néhémie, il y eut encore quelques Gouverneurs payens dans la Judée, qui y commandoient au nom du Roi de Perse; *Bagosés* envoyé par Artaxercés, ne se contenta pas des tributs ordinaires que les juifs payoient à son Maître, il leur imposa cinquante dragmes par chaque agneau qu'on offroit au Temple, & prétendit même disposer de la souveraine Sacrificature; il la promit à Jésus frere du grand-Prêtre Jean, ou Jonathan. Celui-ci s'étant pris de querelle avec son frere & son Compétiteur, le tua dans le Temple même: *d* ce qui servit de prétexte à *Bagosés* de faire de nouvelles entreprises contre ce saint Lieu, & contre la liberté du peuple. Il entra dans la maison du Seigneur, & tint les Juifs dans une espèce de servitude pendant les sept années de son gouvernement, qui s'écoulèrent depuis la mort de Jésus.

*a* 2. *Esdr.* I. 10. III. 7.

*b* 8. VI. 2.

*b* 2. *Esdr.* V. 15.

*c* 2. *Esdr.* XI. 11. 4. 8. 9.

♣ 28.

*d* *Joseph.* l. XI. c. 7. *Antiq.*

Artaxercés , surnommé Ochus , après avoir dompté la Phénicie , & l'Egypte , emmena un grand nombre de Juifs captifs dans l'Hircanie , sur la mer Caspienne , & même dans Babylone ; plusieurs Anciens ont crû que ces Juifs y étoient encore long-tems après Jesus-Christ & qu'ils en devoient quelque jour revenir. *a*

Il semble que pendant ce tems les Hebreux étoient laissez sous la conduite de leur grand-Prêtre , puisqu'Alexandre le Grand étant venu en Syrie , & ayant sommé le grand Sacrificateur Jaddus de se soumettre à lui , aux mêmes conditions , & sous les mêmes charges qu'il avoit jusqu'à lors obéi à Darius , Jaddus s'en excusa sur le serment de fidélité qu'il avoit fait au Roi de Perse. *b* Cependant il obéit ensuite n'étant point secouru du côté de la Perse , & étant hors d'état de soutenir avec son peuple , l'effort de l'armée d'Alexandre. Il fut donc sujet , & tributaire du Macédonien , comme il l'avoit été du Roi de Perse.

Après la mort d'Alexandre , la Judée suivit le sort de la Syrie , dont elle faisoit partie ; & comme elle se trouva située entre la Syrie , & l'Egypte , elle se vit par nécessité exposée à toutes les révolutions que causèrent l'ambition , & les entreprises des Rois de ces deux grands Etats. Perdiccas , & Antipater en donnerent d'abord le gouvernement à Laomedon de Mytilène ; Ptolemée fils de Lagus Roi d'Egypte , essaya en vain de le gagner par argent ; n'y ayant pû réussir , il envoya contre lui Nicanor un de ses amis , qui fit la conquête de la Sirie , & de la Phénicie. Ptolemée entra lui-même dans la Judée , prit Jerusalem par artifice , en abattit les murailles , & emmena en Egypte près de cent mille Juifs , dont il choisit environ trente mille , qu'il mit dans ses armées , & à qui il confia la garde de ses princi-

*Georg. Syncell. ex Jul. Africano. Oros. Lib. xxxi. cap. 7. Vide &*

*Usser. ad Annum 3654. b Joseph. Antiquit. Lib. xi. cap. 8.*

paies forteresses. *a* Antigone cinq ou six ans après se rendit maître de ces Provinces ; mais en ayant laissé la garde à Démétrius son fils , celui-ci fut vaincu par Ptolomée. *b* Bien-tôt Antigone reprit le dessus , & chassa Ptolomée de la Syrie , & de la Palestine. *c* Séleucus Nicanor se saisit ensuite de la même Province , dont il laissa le gouvernement aux grands-Prêtres des Juifs , sous la charge d'un tribut de trois cens talens. *d* Ptolémée Philadelphie Roi d'Egypte , combla de faveur la nation Juive. *e* Et l'Histoire des Septante insinuë qu'il en étoit Souverain. S. Jérôme le dit positivement sur Ezéch. ch. xxv. Ptolémée Evergetes son fils , conserva les mêmes sentiments de bonté pour les Juifs , que son pere ; il fut à Jérusalem , & y consacra divers présens. *f* Antiochus le Grand prit la Syrie , la Phénicie , & la Palestine sur Ptolémée Philopator ; celui-ci les reprit bien-tôt après , ayant gagné une grande victoire sur Antiochus près de Raphia , sur les frontières de l'Egypte. *g* Ensuite de cette victoire , Philopator alla à Jérusalem , y fit offrir des sacrifices , mais ayant voulu entrer dans l'intérieur du Temple , & en ayant été empêché par les Prêtres , il revint en Egypte , & fit éclater sa colere contre les Juifs de ce pays , ainsi que le troisième des Maccabées le raconte. Dieu se déclara pour ses serviteurs , & le Roi changea de résolution , & de sentiment à leur égard.

Antiochus demeura en repos tandis que Philopator vécut ; mais après sa mort , il envahit de nouveau les Provin-

*a* Vide Usser. ad an. M. 3684. Diodor. cum Appiano in Syriac. pag. 119. 121. Pausan. in attic. pag. 5. Joseph. antiq. l. xii. c. 1. Aristéas de 70. Interpret.

*b* Vide Diodor. Sicul. Olymp. • 117. an. M. 3692. & 3692.

*c* Vide si placet Usser. ad an. M. 3721.

*d* Sever. Sulpit. hist. sac. l. 2.

*e* Idem lib. xii. c. 2.

*f* Joseph. l. 2. contra Ap- pion.

*g* 3. Macc. l. Polybus l' 5. pag. 422. & sequ'

ces que les Rois d'Égypte possédoient en Asie. Ayant ensuite porté ses armes ailleurs, Ptolomée Epiphane envoya Scopas à la tête de son armée, qui assujettit de nouveau la Judée, la Phénicie, & la Céléfyrie, pendant qu'Antiochus le Grand étoit occupé à la guerre contre Attalus Roi de Pergame. Le Roi de Syrie regagna bien-tôt ce que Scopas lui avoit pris, & le grand-Prêtre des Juifs ayant été des premiers à se ranger à l'obéissance d'Antiochus, & l'ayant reçu dans Jérusalem, ce Prince récompensa ce service par diverses marques de sa reconnoissance.

Il donna sa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Epiphane Roi d'Égypte : & pour sa dot, il céda à son gendre la Phénicie, la Judée, la Céléfyrie, & la Samarie, à condition néanmoins que les tributs de ces Provinces se partageroient également entre les Rois de Syrie, & d'Égypte. *b*

Cette disposition s'observa quelque tems, & les Juifs vécurent en paix, sous Antiochus le Grand, & sous Séleucus Philopator son successeur. Seulement sous le regne de ce dernier, Héliodore étant venu à Jérusalem dans le dessein de tirer du Temple de grandes sommes d'argent, qui y étoient, en fut si violemment puni par un Ange, que non seulement il s'en retourna sans rien faire, mais le Roi lui ayant demandé qui il pourroit renvoyer à Jérusalem pour tenter de nouveau cette entreprise ; *Renvoyez-y votre plus grand ennemi*, lui dit Héliodore. *c*

Antiochus Epiphane, sous lequel arriva la plus grande partie de ce que nous lisons dans les deux Livres Canoniques des Maccabées, succéda à Séleucus Eupator. Il avoit été envoyé en ôtage à Rome par son pere Antiochus le Grand; mais Séleucus son frere Roi de Syrie, ayant conçu le dessein de reprendre ce que leur pere avoit cédé au Roi d'Égypte, obtint du Sénat Romain le retour d'Epiphane, en en-

*a* Vide Ioseph. Antiq. l.

XII. c. 3. & Vaillant.

pag. 109.

*b* Voyez Ioseph. Antiq. l.

XII. cap. 5. 2. Macc.

III. Ieronym. in Dan.

XI.

c II. Macc. III. I. 40.

voyant à Rome en sa place , son propre fils Démétrius. Séleucus mourut comme Epiphanes étoit encore en chemin ; & celui-ci arriva assez à tems en Syrie pour se mettre en possession du Royaume , & pour arrêter les entreprises des Officiers du Roi d'Egypte , qui vouloient s'en rendre les maîtres. Il les mit bien-tôt dans la nécessité de défendre leur propre pays , au lieu d'attaquer celui d'un autre.

Cependant Jason frere du grand-Prêtre Onias troisiéme , acheta le gouvernement de sa Nation , & la Sacrificature , par une grande somme d'argent qu'il donna à Antiochus Epiphanes. Il bâtit à Jérusalem un gymnase , pour les exercices des Grecs , inspira à sa Nation le mépris de leurs loix , & de leurs usages , avec l'amour de la Religion , & des pratiques des étrangers. Antiochus s'affermit dans la résolution qu'il avoit prise de se saisir de l'Egypte , voyant le Royaume entre les mains d'un enfant , & gouverné par des Eunuques : il prétendit qu'en qualité d'oncle du pupile , il devoit avoir la tutelle , & le gouvernement de ses Etats , jusqu'à ce qu'il fût en âge de regner par lui-même. Ceux qui avoient la régence d'Egypte , de leur côté entreprirent de tirer des mains d'Antiochus la Célésyrie , qui avoit été cédée à Ptolémée Epiphanes pere du jeune Roi. Ainsi la guerre s'alluma entre la Syrie , & l'Egypte. Antiochus vint en Phénicie , & s'avança jusqu'à Jérusalem avec son armée , il y fut reçu par Jason avec des honneurs extraordinaires. L'année suivante ; il alla attaquer l'armée de Ptolémée justes dans l'Egypte , & la mit en fuite entre le mont Cassius , & Péluse ; il y retourna un an après avec des forces bien plus grandes , & il fit la conquête de ce pays.

Pendant qu'il étoit en Egypte , le bruit se répandit qu'il avoit été tué ; on lui rapporta que ceux de Jerusalem en avoient témoigné beaucoup de joye ; cela lui fournit le prétexte de les attaquer avec son armée , & de piller leur Temple ; il en emporta dix-huit cens talens. Peu de tems après , il y envoya Apollonius , avec ordre de détruire la ville , faire périr ses habitans , d'obliger la nation de quitter les Loix de Moyse , de souiller le Temple , & de le consacrer ensuite à

Jupiter Olympien. Apollonius n'excuta ces ordres que trop ponctuellement, les Juifs souffrirent toutes les violences qu'on peut s'imaginer. Ce fut dans cette occasion que parmi un grand nombre de lâches, & d'impies, qui apostasièrent, & qui quittèrent les Loix du Seigneur, on en vit d'autres qui firent paroître de prodiges de fermeté, de constance, & de zèle. Tels furent le vieillard Eléazar, & les sept freres Maccabées, avec leur mere, qui souffrirent si courageusement à Antioche toutes sortes de supplices, pour la défense de leur Religion. Mathathias, avec ses fils, & quelques autres, se retirèrent dans les montagnes, & y vécurent quelque tems comme les bêtes, sans oser se montrer.

Mathathias en mourant recommanda à Judas Maccabée son fils, de prendre la conduite, & la défense de sa Nation. Judas trouva bien-tôt occasion de signaler son zèle, & sa valeur. Il parcourut tout le pays, affermissant ceux qui avoient eu le bonheur de conserver le dépôt de la Foi, & mettant à mort les apostats. Son nom, & la terreur de ses armes volèrent jusqu'à Antioche; & troublèrent Antiochus Epiphanes. Ce Prince ayant épuisé ses trésors, & ses finances par sa profusion, va dans la Perse, & envoie Ptolemée Nicanor, & Gorgias en Judée, avec ordre d'exterminer toute la nation des Juifs: mais ils sont vaincus, ou dissipés par Maccabée. Timothée, & Bacchides ont le même sort: la victoire suit Judas en tout lieu; par-tout il fait paroître une pieté, & une sagesse égale à son extraordinaire valeur.

Après ces victoires, Judas se rend maître de Jérusalem, & purifie le Temple. Cela arriva précisément trois ans après qu'il eut été profané par les Payens. Epiphanes ayant appris en Perse tant de fâcheuses nouvelles, entre en fureur, & jure d'exterminer les Juifs, & de faire de leur pays un amas de corps morts; mais Dieu permit qu'après avoir inutilement reconnu, & pleuré son crime, il mourut misérablement. Eupator son fils lui succéda, & fut animé contre les Juifs par Lysias Régent du Royaume. Lysias vint en Judée avec des troupes; mais après avoir éprouvé la valeur de Judas, il fut contraint de s'en retourner. Quelque tems après,

étonné des progrès de Judas , il revint dans ce pays : le Roy s'y trouva en personne , avec une formidable armée ; mais après avoir été quelque tems au siège de Jérusalem , ils firent la paix avec les Juifs , & tournèrent leurs armes contre Philippe , qui prétendoit à la Regence du Royaume de Syrie.

En ce même tems , Lysias ayant fait connoître au Roi que le grand-Prêtre Ménelaüs étoit la principale cause de tous les troubles de la Judée , le Roi fit mourir Ménelaüs , & mit en sa place Alcime ; celui-ci sollicita Démetrius successeur d'Eupator , avec tant d'instances , qu'il obtint de lui des troupes , qui le ramenerent dans son pays ; mais Judas met en fuite , & Bacchides , & Alcime , défait ensuite entièrement Nicanor , qui avoit été envoyé depuis avec de plus grandes forces. Enfin Judas après avoir fait alliance avec les Romains , se vit attaqué par toutes les meilleures troupes de Syrie , commandées par Bacchides ; il n'avoit alors avec lui que huit cens hommes ; cependant avec ce peu de monde , il reçoit l'ennemi , le pousse , le rompt , le poursuit , jusqu'à ce qu'enfin accablé par la foule , qui l'avoit pris par derrière , il meurt en héros , au milieu d'un tas de corps morts , qu'il avoit tuez de sa main.

Après sa mort Jonathas son frere fut choisi Chef , & grand-Prêtre de la Nation. Il se retira au-delà du Jourdain avec ses troupes. Bacchides l'y suivit ; Jonathas luy livra bataille sur le bord du Jourdain , & après lui avoir tué mille hommes , il repasse ce fleuve à la nage , à la vûe de l'armée de Bacchides , sans qu'elle osa le poursuivre. Le pays jouit de la paix pendant deux ans , après la mort d'Alcime , qui arriva vers ce même tems. Mais les ennemis des Maccabées rappellèrent Bacchides dans le pays , lui faisant espérer qu'il prendroit Jonathas au dépourvû. Jonathas , & Simon se mirent en campagne , & après avoir déconcerté tous les projets de Bacchides , & lui avoir tué bien du monde , ils lui firent des propositions de paix , qu'il accepta.

• Cependant la guerre s'alluma en Syrie entre les divers

prétendans au Royaume. D'un côté Démétrius Soter ; de l'autre Alexandre Balles ; puis Démétrius Nicanor , & Antiochus le Dieu , & enfin Tryphon , causèrent dans cet Etat des troubles infinis , qui ne furent funeste qu'à la Syrie ; car pendant cet intervalle , les Juifs profitant de l'occasion , se fortifierent par l'affoiblissement de leurs ennemis , & se rangèrent du côté de celui de ces Princes , qui donnoit à leur Nation de plus grands privilèges , & dont ils esperoient de plus réels avantages ; enfin ils se mirent entièrement en liberté sous le grand Prêtre Simon. Ce grand-Prêtre fut mis à mort par Ptolémée son gendre , en l'an du monde 3869. C'est par la mort que finit le premier volume des Maccabées.

Jean Hircan lui succéda ; il attaqua d'abord Ptolémée , qui avoit fait mourir Simon Maccabée son pere , & ses deux freres. La compassion qu'il eut de sa mere , que Ptolémée faisoit amener sur les murailles du Château de *Dur* , lorsqu'Hircan vouloit en approcher , l'empêcha d'y forcer ce perfide. Antiochus Sidetes vint en Judée , & assiégea Hircan dans Jerusalem. La fête des Tabernacles étant arrivée pendant cet intervalle , Hircan demanda à Antiochus une suspension d'armes pour huit jours , afin de pouvoir célébrer la solennité dans une plus grande tranquillité. Le Roi non seulement l'accorda , mais fournit même les victimes , & les aromates avec une magnificence royale. Cela charma les Juifs ; ils firent des propositions de paix , qui furent agréées. Antiochus fit alliance avec Hircan , & celui-ci l'accompagna avec ses troupes dans la guerre contre le Roi de Perse. Antiochus y périt avec son armée ; & Hircan profitant de cette conjoncture , se mit en pleine liberté , & ne voulut plus reconnoître les Rois de Syrie , ni dépendre d'eux. Il fit la guerre avec beaucoup de bonheur contre les plus grands ennemis de sa Nation , qui étoient les Samaritains , & les Iduméens ; il traita les premiers dans la dernière rigueur , & détruisit de fond en comble leur ville , & leur Temple ; il assujettit les Iduméens , & les obligea même à recevoir la circoncision ; enfin il

mourut après un regne de trente-un an. *a* Voilà en abrégé ce que contient le quatrième Livre des Maccabées.

Des quatre Livres que nous avons sous le nom des Maccabées, il n'y en a que les deux premiers de canoniques : le troisième, & le quatrième sont apocryphes. Suivant l'ordre des tems, & des événemens, le troisième devoit être le premier de tous. Le second devoit être placé avant le premier, & le quatrième immédiatement après le premier. Ainsi pour les mettre dans leur ordre naturel, il ne faudroit que placer le premier en la place du troisième, & le troisième en la place du premier. Il faut examiner à présent qui sont les Auteurs des deux Livres Canoniques des Maccabées. L'Ecrivain du premier étoit Hebreu, son stile en est une preuve ; Origène nous rapporte le titre Hebreu qu'on lisoit à la tête de cet Ouvrage : *b* *Sarbet Sar-ba-ne-el*. C'est-à-dire, *Sceptre du Prince des enfans de Dieu* ; ou, *Sceptres des rebelles du Seigneur*, comme si l'on vouloit marquer le gouvernement, la force, ou le regne des Maccabées, délinquez par le nom de Prince des enfans de Dieu ; S. Jérôme avoit encore vû cet ouvrage en Hebreu, *c* c'est-à-dire en Syriaque, qui est la langue qu'on parloit en Judée du tems des Maccabées. *d* Les Juifs ne l'ont plus aujourd'hui en cette langue, il semble que Joseph fils de Gorion, à cité ces Livres sous le nom de *Livres des Assamoneens*. *e* Il n'est pas impossible que cet Auteur qui vivoit dans l'onzième siècle, l'ait vû en Hebreu. Le Grec est à présent considéré comme l'original ; & c'est sur lui qu'a

*a* Joseph. & 4. *Macc.*  
Mais Usser. Eu seb. S.  
Jérôme ne lui donne  
que vint-neuf ans,

*b* Origen. apud Euseb. l. 6.  
cap. ult. hist. Eccles. *Σαββη  
σαρβητ* ή. ou bien *σαρ-  
βητ* ή.

*c* Ieron. Prolog. Galeato.  
*Machabæorum primum li-  
brum reperi.*

*d* Ita Drus. Prefat. in Lib.  
*Veter. T. Hist. demonstrat.  
Evang. propos. 4*

*e* *Sepher haschamonim. Vide  
Drus. Prefat. in hos Libb.*

été faite l'ancienne Version Latine qui nous en reste. Cette Version est d'une antiquité tres-venerable , ayant été en usage dans l'Eglise dès avant S. Jérôme. Ce Pere n'a point travaillé à traduire ces Livres , comme il a fait les autres volumes de l'Ecriture.

Nous sommes persuadez que cet Ouvrage fut composé sur les Registres publics , qu'on dressoit de ce qui arrivoit de plus mémorable dans la Republique des Hebreux. L'Ecriture rend témoignage à la diligence de Judas Maccabée , qui ramassa les monumens de sa Nation , qui avoient été dissipés durant la guerre , & l'Auteur de cet Ecrit cite à la fin de son Livre , a les Mémoires du Pontificat de Jean Hircan , comme la source où l'on peut s'instruire plus a fond de ce qu'il avance. Il y a quelques Auteurs qui ont crû que Jean Hircan lui même étoit l'Ecrivain de ce premier Livre ; mais cette opinion n'a pour fondement que d'assez foibles conjectures. Celui qui a écrit ce premier volume , suivoit dans ses supputations chronologiques l'Ere des Grecs , selon la manière de compter des Hebreux ; il la commençoit au mois de Nisan , six mois plutôt que les Grecs , qui en mettoient le commencement vers le mois d'Octobre.

Ce Livre contient l'histoire de quarante ans , depuis Antiochus Epiphanes , jusqu'à la mort du grand-Prêtre Simon ; l'Auteur a pû être témoin de presque tout ce qu'il écrit , quoiqu'il ait vécu après le gouvernement de Jean Hircan ; b puisque depuis le commencement de la persécution d'Epiphanes , jusqu'à la mort de Jean Hircan , il n'y a pas plus de soixante quatre ans.

Le second Livre des Maccabées est un abrégé de l'histoire des persécutions d'Epiphanes , & d'Epator contre les Juifs c composée en cinq Livres par un nommé Jason. L'Au-

a 2. *Macc.* II. 14.

b 1. *Macc.* XVI. ult.

c 1. *Maccab.* XVI, ult.

S. Glément d'Alexandrie  
Strom. l. 5. P. 595. l'appelle

τῶν Μακκαβαίων ἱστορίαι

teur de l'abregé est inconnu , & l'ouvrage entier de Jason est perdu. L'un & l'autre étoit Grec , & suivoit la maniere de compter les années des Séleucides , suivant l'usage des Syriens. L'Abbréviateur ne s'est pas tellement contraint à suivre Jason , qu'il n'ait rien ajouté à son ouvrage. Il ne promet que a l'histoire de Judas Maccabée , & de ses freres , de la purification du Temple , de la dédicace de l'autel , des combats qu'Antiochus Epiphanes , & son fils Eupator livrèrent aux Juifs , & des signes qui parurent en ce tems-là dans l'air au-dessus de Jérusalem ; & cependant au Chapitre trois , & au commencement du quatrième , on trouve l'histoire de la punition d'Héliodore , qui arriva sous Séleucus prédécesseur d'Epiphanes. Les deux Chapitres comprennent aussi des choses arrivées sous Démétrius Soter , successeur d'Eupator. Mais comme elles regardent le tems de Judas Maccabée , on ne peut pas dire en rigueur qu'elles soient hors du dessein de Jason , & de son Abbréviateur ; cependant on remarque dans le stile de ces deux derniers Chapitres , des variétez pour la narration , & des diversitez pour le stile , qui font juger , qu'ils sont d'un autre Auteur que de Jason. b

Quoique le second des Maccabées raconte presque par tout les mêmes choses , que le premier , il ne paroît pourtant pas qu'ils se soient vûs , ni copiez l'un l'autre. Ils se ressemblent de telle manière , qu'on ne peut pas dire qu'ils aient cherché à se suivre , ni à s'imiter.

Le Compilateur a mis à la tête de son Ouvrage une Préface , c dans laquelle il nous avertit qu'ayant considéré le grand nombre de Livres qu'on avoit composé sur cette matière , & la difficulté de s'instruire en les consultant tous séparément , il s'est chargé du travail d'en donner le précis

a 2. Macc. II. 20. 21. 22.  
23. 24.

b Vide Grot. ad 2. Macc.

● Prefat & Comment ad XII.

12. XII. I. 19. 21. 22. 23.

Tom II.

26. XIV. 22. Vide & Huet. demonstrat. Evang. propos. 4.

c 2. Macc. II. 25. & sequ.

pour diminuer le travail des lecteurs. Il donne d'abord une lettre écrite aux Juifs d'Alexandrie par ceux de Jérusalem, *a* pour les avertir de célébrer la fête de la purification du Temple par Judas Maccabée. On en trouve ensuite une seconde, *b* du Sénat de Jérusalem, & de Judas, à Aristobule, précepteur du Roi Ptolemée, qui tend à la même fin. Cette dernière lettre n'a été écrite qu'en l'an du monde 3880. sous le gouvernement de Jean Hircan, & on croit que le Compilateur ne vivoit pas loin de ce tems-là. Ce second Livre contient l'histoire d'environ quinze ans, depuis l'entreprise d'Héliodore sur le Temple, jusqu'à la victoire de Judas Maccabée contre Nicanor.

La beauté du stile de cet écrit, l'a fait attribuer par quelques-uns *c* à Philon le Juif, ou à Joseph; on attribue à Joseph un petit ouvrage intitulé, *des Maccabées*, *d* ou de *l'empire de la raison*. Mais cet écrit est tout différent de celui que nous examinons. Quant à Philon, la ressemblance de son stile avec celui de cet ouvrage, est si peu sensible, & d'ailleurs il paroît si peu avoir connu ce qui regarde les Maccabées, qu'on ne peut sans quelque témérité assurer qu'il en soit l'Auteur. Enfin ni Eusébe, ni S. Jérôme ne parlent pas de cet ouvrage parmi ceux de Philon. Sérarius *e* a prétendu que c'étoit l'ouvrage de Judas l'Essénien, connu dans Joseph par ses prédictions. Il prétend que c'est ce Judas, dont il est parlé au second Chapitre en ces termes : *f* *Judas a recueilli tout ce qui avoit été dissipé pendant la guerre qui nous est arrivée, & tout cela est entre nos mains*. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que ces paroles regardent Ju-

*a* 2. Macc. 1. 1. & sequ. ad ψ. 10.

*b* 2. Macc. 1. ψ. 18. ad ψ. 19.

*c* Honor. Augustod de scriptor. Eccl. in Philone.

*d* Εἰς Μακκαβαῖους, ἡ πρῶτη

ἀποκρίσιμος λογισμῶ.

*e* 2. Serar prolog. 2. in Macc. & in cap. 1. & 2. lib. 2. Macc. Vide & Rupert. de victoria verbi

*f* 2. Macc. 11.

das Maccabée , mais il est certain qu'elles ne prouvent pas , ni que Judas l'Essénien ait écrit cette histoire , ni que Judas Maccabée en soit l'Auteur. Léon Allatius *a* a conjecturé que le grand-Prêtre Simon Maccabée l'avoit écrit , mais ses conjectures n'ont aucun fondement certain.

Quelques-uns *b* ont cru que tout ce Livre n'étoit qu'une lettre écrite par le Sénat de Jérusalem aux Juifs d'Egypte , & Monsieur Cotelier cite un ancien précis de ce Livre , où il est dit qu'il a la forme d'une lettre ; mais il est aisé de distinguer ce qui fut écrit par le Sénat de Jérusalem , d'avec ce qui est de l'Historien. Celui-ci se fait assez distinguer par sa Préface , & par toute la suite de sa narration.

Ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine , contestent aux Livres des Maccabées , la qualité de Canoniques. Ils monterent que les anciens Auteurs Ecclésiastiques les ont rangés parmi les apocryphes , & ils prétendent que comme l'Eglise ne peut pas faire qu'un Auteur inspiré ne le soit pas , aussi ne peut-elle pas donner l'inspiration à ceux qui dès le commencement n'ont point eu cet avantage : en un mot que sa déclaration ne faisant rien au fond de la chose , mais supposant la vérité de ce qu'elle décide , ou de ce qu'elle déclare , ses décisions postérieures ne peuvent donner à un ouvrage , une autorité divine , qu'il n'avoit pas auparavant.

Ce dernier principe est reconnu de tous les Théologiens ; il ne s'agit que de distinguer l'équivoque de ces paroles , que les anciens Auteurs Ecclésiastiques ont rangé les Maccabées parmi les livres apocryphes. On avoué que si l'antiquité s'étoit expliquée d'une manière uniforme , & constante sur ce sujet ; si les premières ; les plus grandes , & les plus nombreuses Eglises avoient déclaré dans leurs assemblées

*a* Allat. De Smeomib p. 200.

*b* Vide Raban. Genebrard.

● Chronir. Medina l. 6. de fide c. 13. Cotel. not. ad

Can. Apostol pag. 338.  
à d'origine de l'Église. in eide  
introducitur.

que ces Livres n'étoient point Canoniques, on ne pourroit aujourd'hui nous les donner pour tels : on doit suivre dans ces matières, dit saint Augustin, *a* l'autorité du plus grand nombre d'Eglises, ou des Eglises Apostoliques, & de celles qui ont reçu des lettres des Apôtres. Les Ecritures qui sont reçues de toutes les Eglises Catholiques, doivent être préférées à celles, qui sont rejetées par quelques-unes; & parmi ces dernières, on doit préférer celles qui sont reçues par le plus grand nombre, & par les plus considérables, à celles qui n'ont pas ce privilège. Or quoique les Livres des Maccabées ne soient pas mis dans le Catalogue des Livres Canoniques, par Mélicon, par le Concile de Laodicée, par saint Athanase dans la Synopse publiée sous son nom, par saint Cyrille de Jérusalem, par saint Hilaire, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Grégoire le Grand, *b* par saint Jean de Damas, *c* on peut leur opposer un bien plus grand nombre d'Auteurs anciens, & quelques Conciles, qui les ont reconnus pour Canoniques. L'Auteur de l'Épître aux Hébreux, *d* fait une allusion visible au supplice du saint Vieillard Eléazar, lorsque parlant des Martyrs de l'ancien Testament, qui ont signalé leur zèle dans la défense de la foi, il dit qu'il y en a qui ont souffert la peine du *tympanum*; supplice que souffrit le saint Vieillard dont nous venons de parler. *e* L'Auteur des Canons Apostoliques, *f* Tertulien, *g*

- a* Aug. de Doctr. Christ. l. 2. c. 8. In Canonicis scripturis Ecclesiarum Catholicarum quam plurimum auctoritatem sequatur; inter quas sane illa sunt, quae apostolicas sedes tenere, & epist. habere meruerunt &c.  
*b* Greg. Moral. lib. 19. c. 13.  
*c* Damascen. lib. 4. de fide orthodoxa c. 18. Mais le

même Pere dans le discours sur les fidèles trépassés, cite le second des Maccabées comme Ecriture divine.

*d* Heb. XII. 35. Ἄνοι δὲ ἐ-  
 τυμ πασιθάου.

*e* 2. Macc. VI. 19. Ἀυθαρί-  
 τος ἐπὶ τὸ τύμπανον αἰσῶν.

*f* Can. Apost. 85. seu 85<sup>o</sup>

*g* Advers. Jud. c. 4.

saint Cyprien , *a* Lucifer de Cagliari , *b* saint Hilaire , *c* saint Ambroïse , *d* saint Augustin , *e* Cassiodore , Raban Maur , le Prêtre Bellator , saint Isidore de Séville , & divers autres les ont citez comme Ecritures Canoniques ; le Concile de Cartage , *f* & enfin celui de Trente , *g* les ont reconnus pour Livres inspirez , & les ont reçus dans leur Canon. Le Pape Gélafe dans les imprimez , ne marque qu'un Livre des Maccabées Canonique ; mais on assure qu'il y a de bons manuscrits qui en marquent deux.

Nous avons omis exprés les autoritez d'Origènes , & de S. Jérôme , parce qu'elles ne sont pas tout-à-fait uniformes , & qu'il paroît quelque espèce de contradictions dans leurs propres sentimens comparez entr'eux. Origènes dans sa Préface sur les Pseaumes, exclut les deux Livres des Maccabées du nombre des divines Ecritures ; mais dans le second Livre des Principes Ch. 1. & dans son Commentaire sur le Ch. 5. de l'Epître aux Romains , il en parle comme d'ouvrages inspirez , & d'une autorité égale aux autres Livres Canoniques. S. Jérôme *h* dans sa Préface sur les Livres de Salomon , dit que l'Eglise lit à la vérité les volumes des Maccabées , mais qu'elle ne les reçoit point

*a* Cyprian. lib. de exhort. ad martyr. c. 11. & lib. 3

Testimon. ad Quiric. c. 15.

& ep. 55. ad Cornel. Pap.

*b* Lucifer Calarit. lib. de non parcendo in Deum delinquentibus.

*c* Hilar. in Psal. 134. & lib. contra Constantium Imper.

*d* Ambros. l. 2. de Jacob. & vita beata c. 10. 11. 12.

& lib. 1. de Offic. c. 40. 41.

& lib. 3. c. 29.

*e* Aug. lib. de cura gerenda pro mortuis c. 1. &

lib. 2. de Doctr. Christ. &

lib. 18. de civitat. c. 36. &

lib. 1. contra Gaudent. Donatist. c. 31.

*f* Concil. Cartag. 3. Can. 47.

*g* Innocent. 1. ad Exuper

*h* Lib. 5. Comment ad

Isai. c. 23. Item Comment.

in cap. VII. & IX. Eccl. &

in cap VIII. Daniel.

parmi les ouvrages inspirez. *Maccabeorum libros legis quidem Ecclesia, sed eos inter canonicas scripturas non accipit.* Mais ailleurs, le même Pere cite ces ouvrages comme Ecriture divine.

Enfin on doit faire attention que la plûpart des Peres qui ont exclus ces Livres du Canon, n'ont parlé que dans le sentiment des Juifs, qui ne les y reçoivent pas encore aujourd'hui : d'autres ont été assez peu exacts, & assez peu constans dans ce qu'ils en ont dit ; les uns ayant cité comme divins, les même ouvrages qu'ils excluient du Canon, comme nous le venons de voir de S. Jérôme, & d'Origènes ; les autres ayant admis dans le Canon, des ouvrages qui en sont exclus depuis très-long-tems d'un consentement unanime de toute l'Eglise, comme S. Jean de Damas y reçoit les Canons des Apôtres, composé par S. Clément. Quelques-uns ont omis dans leurs Catalogues, des Livres reconnus sans contradiction, & des Juifs, & des Chrétiens, comme le Livre d'*Esther*, qui est omis par Mélicon, par S. Athanase, ou par l'Auteur de la Synopse, par saint Grégoire de Nazianze, & par Nicéphore de Constantinople.

On ne peut donc pas raisonnablement contester à ces deux Livres leur qualité de Canoniques, sur ces diversitez de sentimens, puisque le poids des preuves, & des autoritez qui la leur assurent, est sans doute plus grand, que celui des raisons contraires. On forme aussi diverses difficultés sur ces Livres, par rapport à la Chronologie ; dans laquelle on prétend remarquer de la contradiction dans le récit de quelques faits, & de quelques circonstances de l'histoire qui paroissent contraires a d'autres histoires véritables.



# DISSERTATION

*SUR LA PARENTE' DES JUIFS,*

*& des Lacédémoniens.*

JAmis peuple n'eut une origine plus illustre , ni plus ancienne , ni mieux suivie , ni plus assurée , que la Nation des Juifs. Ils font remonter leurs Ayeux jusqu'aux premiers hommes ; les plus anciens Patriarches , & les plus célèbres fondateurs des Nations , sont , ou les peres , ou les freres des Auteurs de leur race. Leur histoire , & leurs titres ne sont ni obscurs , ni récents , ni fabuleux ; leur possession n'est ni interrompue , ni frauduleuse. Ils font voir la vérité de leur origine , dans des écritures les plus anciennes , & les plus authentiques , qui soient au monde ; ce sont leurs Livres sacrez , qui contiennent leur Loi , & leur Religion. Ces Livres ont par-dessus ceux des autres Nations , qui peuvent se vanter d'une antiquité semblable , ou plus grande encore , qu'ils sont parmi les Juifs d'une autorité inviolable , & regardez comme l'ouvrage du Saint-Esprit même ; les autres peuples qui ont reçu la vraie Religion , ont aussi pour ces Livres un souverain respect ; enfin les Etrangers , qui n'ont aucun engagement de Religion envers ces Ecrits , n'ont pû jusqu'ici y montrer ni fausseté , ni erreur. Tandis que ces divins Ouvrages sont demeurez cachéez dans la Langue , & dans le pays des Juifs , & inconnus aux autres peuples , toutes les Nations du monde ont été dans une ignorance grossière de leur propre origine ; ils n'ont eu sur cela que des opinions chimériques , & monstrueuses. Mais depuis que ces sacrez monumens sont venus à la connoissance des étrangers , chacun à voulu y chercher son commencement , & y trouver la souche de ses ancêtres.

Les Ecritures des Hébreux ne commenceront à se repa-

Bb iiij

dre parmi les Grecs, que depuis le regne de Ptolemée Philadelphie Roi d'Egypte. Ce Prince curieux les fit traduire de l'Hebreu, & les mit dans sa magnifique Bibliothèque d'Aléxandrie. C'est delà qu'elles se sont fait connoître dans tout le monde. Les Grecs toujourns curieux, virent avec étonnement des histoires jusqu'à lors incounuës ; ils commencèrent à avoir pour les Juifs, une estime qu'ils n'avoient pas eüe auparavant ; & cette Nation d'ailleurs peu connue, & peu considérable à leur égard, fut regardée comme un peuple ancien, & d'une origine fort illustre, & fort différente de celle qu'on lui avoit donnée jusqu'à lors. C'est au moins le jugement que les plus sensez, & les plus judicieux en portèrent ; car il étoit impossible d'arracher entièrement les anciennes préventions, que l'on avoit conçûs contre eux.

Les Lacédémoniens, un des plus sérieux, des plus sages, & des plus vaillans peuples de la Grèce, ayant trouvé dans leur tradition, ou dans quelque histoire, qu'ils étoient freres des Juifs, & qu'ils avoient pour pere commun Abraham ; cette origine les flatta, & malgré la fierté qui est propre aux Spartiates, encore plus qu'aux autres Grecs, ils comprirent qu'une parenté si ancienne, & si belle, ne pouvoit que leur faire honneur ; ils résolurent de cultiver cette liaison, & ils en firent la première démarche ; Aréus leur Roi écrivit au grand-Prêtre Onias, *a* qui étoit alors à la tête

*a* 1, *Macc.* xii. 20. Le texte Latin porte que les Juifs avoient écrit les premiers aux Lacédémoniens, & que ceux-ci leur rendoient réponse ; *Benefaciis scribentes nobis de pace vestra ; sed & nos rescripsimus vobis, &c.* Mais le texte Grec porte au contraire, que ce fu-

rent les Lacédémoniens qui écrivirent les premiers, & qui prièrent les Juifs de leur reponse.

*Καλῶς ποιήσατε γενομένης ἡμῶν  
πρὸς τῆς εἰρήνης ἡμῶν, ἣ ἡμεῖς  
δὲ ἀντιγεγραφοῦμεν ὑμῖν.*

Joseph est assez différent de la Vulgate.

des Nations des Juifs, qu'ayant appris que les Lacedemoniens étoient freres des Juifs, & de la race d'Abraham, il le prioit de leur mander l'état de leurs affaires; que pour eux, ils leur envoyoit cette lettre, pour les assurer de leur parfaite union, & qu'ils pouvoient disposer en maîtres, de tout ce qui appartenoit aux Lecédemoniens.

Nous ne sçavons pas quelle fut la réponse d'Onias; mais nous voyons par la suite de l'histoire, que ces deux Peuples entretenrent de bonne foi cette nouvelle alliance, & qu'ils se considererent serieusement dans la suite comme freres. Nous lisons que le grand-Prêtre Jason étant obligé de quitter la Judée sa patrie, & l'Arabie où il s'étoit retiré, se refugia chez les Lacedemoniens. *a* Et plusieurs années après la lettre d'Aréus à Onias, le grand-Prêtre Jonathas, frere de Judas Maccabée, écrivit au Senat, & au Peuple de Lacedemone, pour renouveler l'ancienne alliance qui étoit entr'eux. *b* Ainsi cette parenté étoit un article dont on convenoit. Les Juifs, aussi-bien que les Lacedemoniens, s'étoient agréablement laissez persuader qu'ils descendoient les uns, & les autres d'Abraham.

Mais ni les monumens qui nous restent aujourd'hui dans les Ecritures-saintes des Juifs, ni les Ecrits des Auteurs Grecs, ou étrangers, ne nous fournissent aucunes preuves assez claires, ni assez solides, pour faire sur nous la moindre impression, ni pour nous convaincre que ces deux Peuples soient des branches sorties d'une même souche, & qu'Abraham soit le pere des uns & des autres. Quelques Sçavans croyent cette parenté toute chimérique, & sans fondement réel. *c* D'autres la croyent veritable: & d'autres la mettent au rang des choses douteuses, & incertaines. Mais quelque parti que l'on prenne parmi ces senti-

*a* 2<sup>e</sup> Macc. v. 9.

*b* 2. Macc. xii, 6.

*c* Joseph. Scalig. *Can Isagog.* l. 3. p. 332. Reineccius

de Regno Spartan p. 335.

Rainold de Libb. apocryph.

p. 104. Bochart *Can. l. l.*

l. c. 22.

mens divers, il est certain au moins que les Hebreux, & les Lacedemoniens l'ont cruë serieusement, & par conséquent qu'ils avoient de part & d'autre des raisons au moins plausibles, pour s'en persuader.

Nous ne pouvons embrasser sans restriction le sentiment qui met cette parenté au rang des choses indubitables. Si les Juifs & les Lacedemoniens n'avoient point d'autres motifs pour se croire également descendus d'Abraham, que ce que nous en voyons dans leurs lettres, & ce qui nous en reste dans l'Écriture, & dans les Auteurs profanes, on peut assurer hardiment que leur créance étoit assez mal fondée; mais comme ils pouvoient sçavoir sur cela bien des choses, que nous ignorons aujourd'hui, nous ne pouvons aussi admettre absolument l'opinion qui traite cette origine de fabuleuse, & de chimerique. Il n'est pas permis de porter ses jugemens au-delà de ses connoissances, il est même de l'équité de présumer que ces Peuples n'ont point agi en cela sans de bonnes raisons. Ce que nous pouvons dire de plus juste, c'est qu'elles nous sont inconnues.

Reste donc à examiner les diverses conjectures que l'on propose, sur ce qui a donné lieu aux Lacedemoniens de se croire descendus d'Abraham. Quelques-uns *a* ont prétendu que ces Peuples ayant lû dans Moÿse, *b* qu'*Ebal* étoit un des fils de *Jectan*, fils de *Phaleg*, & petit fils d'*Heber*, s'étoient imaginez que cet *Ebal* étoit le même qu'*Æbalus*, pere de *Tyndare*, & ayeul de *Castor*, de *Pollux*, & d'*Helene*. Mais cette opinion paroît insoutenable par plusieurs raisons. Car 1. *Ebal* est fils immédiat de *Jectan* fils d'*Heber*; & *Abraham* fils de *Tharé*, est éloigné d'*Heber* de six generations. *c* Ainsi il est impossible en ce sens, qu'*Æbalus* descende d'*Abraham*, puis qu'*Æbalus*

*a* *Quid. apud. Joseph. Scal. Can. Isagog. l. 3. p. 332*  
*& apud Salian ad an. 3821.*  
*b* *Genes. x. 28.*

*c* *Genes. xi. 16. 17. & seq. , Ren , Sarug , Nachor , Phaleg , Thare Abraham*

dans cette supposition , étoit petit fils d'Heber , dont Abraham étoit éloigné de six degrez. 2. Hébal , & Abraham étoient de deux branches différentes de la famille d'Heber. Ce Patriarche eut Phaleg , & Jectan ; Ebal sortoit de Jectan , & Abraham venoit de la souche de Phaleg. 3. Enfin Ebal fils de Jectan , vivoit plusieurs siècles avant Ebalus pere de Tyndare , comme il seroit aisé de le montrer , si la chose pouvoit être contestée.

L'Auteur du Commentaire sur les Maccabées , attribué à saint Thomas , a crû que cette opinion n'étoit fondée que sur le préjugé où l'on étoit que les Spartiates , ou Lacédémoniens venoient des descendans d'Agar , ou de Céthura , qui avoient été toutes deux femmes d'Abraham , & meres de divers peuples de l'Arabie. Ce sentiment est devenu fort commun ; mais on ne nous apprend pas de quel peuple en particulier les Lacédémoniens sont issus. Le nom de *Lacédémoniens* , peut dériver de l'Hebreu , *a Leummim Kadmonim* , peuple d'Orient ; on a pû suivre de part & d'autre , sans beaucoup d'examen , une conjecture populaire , & favorable , qui n'étoit d'aucune conséquence pour le fond. Il y a dans les traditions des peuples , & de plusieurs anciennes familles , cent choses de cette nature , que l'on croit de pere en fils , sans autre preuve , sinon qu'on les a ainsi appris de ses ancêtres , & qu'on a intérêt de les soutenir , & de les faire croire ; c'est ainsi que les Romains se disoient descendus des Troyens , & que nos anciens Rois de France , prétendoient à la même gloire.

Grotius *b* veut que la parenté des Spartiates , & des Juifs , ne soit fondée que sur ce que les Lacédémoniens descendoient des Doriens , & les Doriens des Pélasges ; & comme ces derniers étoient originaires des environs de la Syrie , ou de l'Arabie , on a avancé au hazard que les Lacédémoniens , & les Juifs , étoient d'une même race,

*a Leummim Kadmonim.*

*b Grot. in 1. Macc.*

parce que les uns & les autres venoient d'un même pays. Cet Auteur remarque qu'il demeura toujours dans la Dialecte Dorienne , quantité de termes , dont la racine est dans l'Hebreu , & qui montrent sa première origine.

Mais Monsieur Morin *a* remarque contre Grotius , 1. Que les Pélasges , qui vinrent de l'Arabie dans la Grèce , y passèrent avant le mariage d'Abraham avec Céthura , & qu'ainsi ils ne peuvent être descendus de ce Patriarche. 2. Il soutient que c'est plutôt des *Edones* , ou Edoniens , peuple de Thrace , qu'est venue la consanguinité entre les Iduméens , & les Juifs. Ces Edoniens sont , à ce qu'il prétend , une branche des Iduméens , comme leur nom semble le prouver. 3. Enfin il dit que si l'on veut absolument que les Lacédémoniens tirent leur origine des Pélasges , son sentiment n'en sera pas moins vrai-semblable , puisque les Pélasges ayant passé quelques tems dans la Thrace , avant que d'entrer dans le Péloponèse , ils ont pu aisément se joindre aux Edoniens , & ne faire dans la suite qu'un seul peuple avec eux. Ainsi les Lacédémoniens seront en même tems descendus d'Esäü par les Edoniens , & des Pélasges joints aux Edoniens. Eutychie Patriarche d'Alexandrie , *b* prétend de même que la parenté des Juifs , & des Lacédémoniens , vient du côté d'Esäü , mais il la prend autrement. Il dit qu'Edom épousa une femme Cananéenne , & quelque autre de Grèce , & que de-là vient l'alliance entre la race d'Abraham , & la nation Greque.

Mais tout cela est tiré de bien loin. Quelle preuve a-t-on que les Edoniens soient sortis d'Edom , ou d'Esäü ? Quelle preuve , que les Lacédémoniens descendent des Edoniens , ou des Pélasges , & que les uns & les autres soient mêlez ensemble ? On peut voir ce que nous avons dit des Pélasges sur la Génèse. *c* Enfin quelle apparence qu'Esäü ait été chercher une femme dans la Grèce , comme le voudroit

*a* Voyez le tom. 1. de la Rép. des Lettres ,

*b* Eutychie. Alex. Annot. •  
• Genes. x. pag. 254. 255.

Euty chius ?

Il y en a qui prétendent que les Lacédémoniens se sont dit parens des Juifs , & fils d'Abraham , parce que Cadmus , qui étoit Phénicien , & qui avoit des Arabes en sa compagnie , *a* venoit d'un pays occupé presque tout entier par la race d'Abraham. Les Grecs , sans examiner la chose de plus près , auront pû s'imaginer que Cadmus , & ses gens , étoient Juifs d'origine. On attribuoit à ces Héros la fondation de la ville de Sparte , ou Lacédémone. On tiroit même l'étymologie du nom de *Sparte* , de ce que Cadmus y sema , aussi-bien qu'à Thèbes , des dents de dragon , d'où l'on vit naître des hommes. *b* Eustathe débite cette opinion dans son Commentaire sur le premier Livre de l'Odyssée.

Apollodore raconte la chose autrement ; *c* il dit que Cadmus après avoir semé les Spartes , & voyant que des hommes tous armez sortoient de la terre , effrayé de ce prodige , il jetta des pierres contr'eux ; mais ces hommes ramassant ces pierres , commencèrent à se les jeter l'un contre l'autre , & à se battre , jusqu'à se faire tous périr , excepte *Udæus* , & cinq autres. On aura pû prendre cet *Udæus* pour le pere des Juifs *Judæus* ; & les Spartes pour les fondateurs de Lacédémone.

Diodore de Sicile *d* fournit encore une autre ouverture pour l'explication de cette prétenduë parenté des Spartiates , & des Hébreux. Une foule d'étrangers , dit-il , s'étoit jettée dans l'Egypte , & commençoit à en altérer les loix , & les coûtumes par de nouveaux cultes , & des cérémonies étrangères. Les naturels du pays craignant les suites de ce changement , chassèrent ces Peuples venus d'ailleurs ; une partie de ceux-ci , je veux dire ceux qui étoient les plus distinguez , & les plus vaillans , ayant à leur tête Danaüs , & Cadmus

*a* Ita Strabo lib. x. Vide si libet Dikinson , Delphi Phœniciant. c. 12.

*b* Eustat. in 1. Odyssea.

*c* Apollodor. ex Pherecyde , lib. 3. Bibl. c. 4.

*d* Diodor Sic. Eclog. ex lib 40.

se retirèrent dans la Grece ; & l'autre partie sous la conduite de Moÿse, s'arrêta dans la Judée , qui étoit alors entièrement déserte. Voilà ce que dit Diodore de Sicile , suivant le bruit qui couroit de l'origine des Juifs ; on voit par-là que les Grecs considéroient les peuples venus en Grece sous la conduite de Cadmus , & de Danaüs , comme étant sortis d'un même pays , & d'une même origine que les Hébreux. Tout cela est fabuleux , on en convient ; mais nous ne cherchons ici que des conjectures vraisemblables , qui ayent pû donner lieu à une opinion populaire , avancée d'abord par les Spartiates , & adoptée ensuite par les Juifs.

La fondation de Sparte est attribuée par les uns à un Juif nommé *Sparton* , qui fut compagnon de Bacchus dans ses guerres & dans les voyages ; & par les autres à *Spartus* , fils de Phoronée , ou d'Inachus , selon quelques-uns , ou d'Amyclas , selon d'autres. Il y en a qui prétendent que le nom de Sparte lui vient d'une fille du Roi Eurotas , qui épousa le Roi Lacédemon. L'examen de tout cela ne regarde point nôtre sujet ; seulement , on veut que *Sparton* compagnon de Bacchus , soit Juif , & en même tems fondateur de Lacedemone ; Si cela étoit bien prouvé , il ne seroit pas étrange que le Roi de Lacedemone eût crû que les Juifs & les Spartiates fussent sortis de la même souche. Mais on peut assurer que ce *Sparton* n'a eu aucune liaison avec les Juifs , & il est très-incertain qu'il ait eu part à la fondation de Lacedemone. Les Lacedemoniens eux-même ne les connoissoient pas comme l'écrit Pausanias. *b*

Mon sieur Huet *c* ancien Evêque d'Avranches , a conjecturé que les Rois de Lacedemone prétendant être descendus des Héraclides , ont pû croire aussi par la même raison qu'ils venoient originairement des Juifs. Hercules Phénici-

*a* Vide *Cland. Iolaum* ,  
apud *Steph Bizant. uerbo*  
*Juda* Il lui donne pour  
fils *Juda* , & *Idumaea*.

*b* *Paus. Corinthiac p. 58.*  
*c* *Huet. Demonstr. Evan-*  
*gel. propos. 4. de lib. 2<sup>o</sup>*  
*sue art. xiv.*

en étoit très-célebre ; on le confondoit très-souvent avec l'Hercules de Thèbes ; on ne distinguoit guères les Phéniciens, d'avec les Juifs, parce que ces deux peuples habitoient la même Province. Pourquoi dans une chose arbitraire, & qui faisoit honneur aux Princes de Lacedemone, n'aura-t-on pas donné dans une opinion peu certaine à la vérité, mais qui n'avoit rien d'impossible, ni de contradictoire ; Il y a certaines choses où l'on veut bien se tromper agréablement, & en sa faveur.

Le même Prélat propose ailleurs <sup>a</sup> une conjecture qui nous paroît mieux appuyée. Les anciens ont crû que les Juifs venoient originairement de l'Isle de Crète. Ce sentiment étoit encore commun du tems de Tacite : *b* *Judaos Creta insulâ profugos, novissima Libya insediisse : argumentum è nomine peti ; inclytum in Creta Idam montem ; accolas Ideos, aucto in barbarum cognomento, Judaos vocitari.* Le mont *Ida*, peu différent du nom de *Juda* ; les peuples *Idai*, peu différens de *Judai* ; le fleuve *Jarden*, assez semblable au *Jourdain* de la Palestine ; ces choses pouvoient appuyer la tradition : outre cela les Crétois, & les Juifs étoient gouvernez par des Loix particulières, qu'on regardoit comme les premières Loix du monde ; Minos en Crete, Moÿse en Judée ; en matière de bruits populaires, souvent de legeres conventions suffisoient pour arrêter les esprits des peuples.

Ce Prélat auroit pû ajouter, que les Septante Interpretes ont crû que les Philistins étoient originaires de Crète. Dans Sophonie, *c* où nous lisons dans la Vulgate Philistins, *peuples d'hommes perdus* ; les Septante portent : *peuples venus de Crète* ; & l'Hebreu, *Goi Cherethim*. La plûpart des villes, des montagnes, & des rivières de cette Isle, portoient des

<sup>a</sup> *Demonstr. Evang. propos. 4. cap. 4. art. 10.*

<sup>b</sup> *Historiar. l. 5. initio.*  
Vide si lubet Conon. narrat  
36. & 47.

<sup>c</sup> *Sophon. 11. 5. Gens perditorum Hebr. goi cheretim. 70. Πάριχοι Κρητιν.*  
Ils ont lû, *goi cheretim. geré cheretim.*

noms d'origine Hébraïque, ou Phénicienne; & nous avons essayé de faire voir ailleurs, *a* que l'Isle de *Caphtor*, d'où *Amos* *b* fait venir les Philistins, est la même que celle de Crète. Les étrangers ne distinguoient guères les peuples de la Palestine, d'avec les Juifs. On a souvent attribué ce qui n'étoit propre qu'aux Hébreux, aux Phéniciens, & aux Philistins, & du tems des Maccabées les philistins faisoient si peu de figure dans ce pays, qu'il n'est nullement étrange que les Lacédémoniens, qui avoient été en Egypte, *c* où ils avoient pû apprendre l'origine des Philistins, ayent confondu ces peuples avec les Hébreux, dont le nom étoit devenu célèbre depuis les victoires de Judas Maccabée. Il y avoit autrefois différent entre les Crétois, & les Lacédémoniens, lequel des deux peuples avoit imité les loix de l'autre; car la ressemblance étoit grande entr'elles. *d* Les Lacédémoniens vouloient s'attribuer l'honneur d'avoir les premiers formé leurs loix, & de les avoir communiquées aux Crétois; *e* mais leur prétention étoit très-mal fondée; on convient qu'ils les avoient prises de Crète: Lycurge leur Législateur avoit demeuré long-tems dans ce pays, & il en avoit tiré les loix, & la manière de gouverner. *f* Il est vrai que quelques villes de Crète étoient des colonies de Lacédémone; mais il ne s'ensuit pas que toute cette Isle ait reçu des loix, & des habitans de Lacédémone, puisqu'on fait que Lycurge est beaucoup plus jeune, que les Législateur des Crétois.

Il nous suffit que les Lacédémoniens ayent été dans cette prétention. C'en étoit assez pour être fondez à dire, suivant leur préjugé, que les Philistins, qui étoient Crétois d'origine, & qu'ils confondoient mal-à-propos avec les

*a* Dissertation sur l'origine des Philistins, & sur leurs divinités, dans le tome des Rois.

*b* *Amos* ix. 7.

*c* 2. *Macc.*, v. 9.

*d* *Vide Strabon.* l. x. p. 329. 330. 331.

*e* *Vide Ephorum apud Strabon.* lib. x. p. 331.

*f* *Plato* lib. i. de *Legib.*  
*Aristot.* l. 2. *politic.*

Juifs , avoient un pere commun avec eux , & qu'eux tous étoient descendus d'Abraham. Les Lois , les coûtumes , & les mœurs des deux peuples , avoient assez de convenance ; il n'est donc pas étrange qu'Aréus Roi de Lacédemone se soit laissé aller à ce sentiment , & qu'ayant ouï dire en Crète, où il avoit été , a que les Juifs , & les Spartiates , venoient des Crétois , il en ait écrit aux Juifs , ou pour en être mieux informé par leur reponse , ou simplement pour entretenir cette opinion entre les deux nations. On ne voudroit pas assurer que ce Prince lui-même crût fermement ce qu'on en qu'on en publioit ; mais comme dans ces sortes de choses l'on suit toujours ce qui plaît davantage , & ce qui est le plus favorable , il l'avance sans en porter d'autre preuve , qu'un certain Ecrit dont il ne donne ni le titre , ni l'Auteur. d Et les Juifs dans les lettres qu'ils écrivirent aux Lacédemoniens plusieurs années après sous le gouvernement de Jonathas , e disent simplement que le grand-Prêtre Onias reçut honorablement l'envoyé des Lacédemoniens , avec les lettres qui marquoient la parenté , & l'union des deux peuples ; les Juifs ajoutent qu'à leur égard , quoiqu'ils n'ayent aucun besoin de secours étrangers , ayant en main les Livres sacrez pour leur consolation , ils ne laissent pas de leur envoyer des députez , pour renouveler avec eux l'ancienne amitié.

Joseph d a pris ce passage de la terre de Jonathas , dans un sens fort divers ; il lui fait dire , que pour les Juifs , ils n'ont acun besoin du témoignage des étrangers , pour se persuader que les Juifs , & les Spartiates sont freres

a Vide Plutar. in Pyrrho.

b 1. Macc. xli. 21. Invenitum est in scriptura de Spartiatis & Judæis , quoniam sunt fratres , &c. Joseph. Antiq. l. xli. c. 5. *Επισημειωθη γαρ οτι τινι ευρωμενη.*

c 1. Macc. xli. 9. Cum nullo horum indigeremus , habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris.

d Antiq. xli. 5. *ε δεδωμενους τοιανυτα απειδιδουσι , δε τδ εν τω πιστευουσα γεγραμμενου.*

ayant en main les Livres sacrez , qui leur en fournissent les preuves. Cette explication de Joseph est suivie par de fort habiles Interprètes , & il ne doit pas paroître étrange que les Juifs ayent crû remarquer dans les Livre saints , qu'Abraham étoit leur pere , & celui des Spartiates ; il ne falloit pour cela que supposer , comme ont fait plusieurs savyans Commentateurs , que les Lacédemoniens étoient venus des Iduméens , ou des Arabes ; il s'ensuivoit delà , selon les saintes Ecritures , que les uns & les autres étoient de la race d'Ahraham.

Mais en quelque manière que Jonathas , & les autres Juifs de leur tems ayent entendu cette parenté des deux peuples il est certain que les saintes Ecritures qui sont entre nos mains , comme elles étoient alors entre les leurs , ne nous apprennent rien d'exprés , ni de positif sur cela. Pour les Lacédemoniens , nous n'en pouvons pas dire autant , parce que nous n'avons plus un grand nombre d'écrits qu'ils avoient alors ; ils devoient savoir leur origine , mieux que personne du monde ; dans ces sortes de matières , il est juste de s'en rapporter à chaque peuple à chaque ville , à chaque famille sur les propres affaires ; cela est de droit commun : il faut avoir des preuves constantes , & incontestables , pour attaquer la possession , & pour contester les prétentions des autres , sur ce qui regarde leur origine , leur parenté , leurs encêtres. Ils sont les dépositaires , & les témoins nez de leur histoire , & de leur antiquité.

D'ailleurs on voyoit entre les Lacédemoniens , & les Juifs , tant de ressemblance , qu'il n'étoit pas mal-aisé de faire croire qu'ils étoient freres , & d'en persuader ceux qui ne s'interessent pas autrement à examiner cette affaire à fond ; chez l'un , & chez l'autre peuple les terres étoient tellement partagées , que chacun avoit sa portion à peu-prés égale , & que personne n'en pouvoit aquérir pour l'ongtems , & sans retour. L'Eclavage étoit en qu'elle sorte banni de chez les Hebreux , puisque personne n'éroit esclave pour toujours ; les Lacédemoniens , & les Juifs étoient très-jaloux de leur liberté ; les filles ne don-

noient point de dot à Sparte , non plus que dans la Judée. La Nation Juive ne s'appliquoit point au commerce , non plus que les peuples de Lacédemone. La vie frugale , le respect pour les vieillards , le fréquent usage du bain , & des onctions , la constance , & la fermetté des uns , & des autres , leur attachement inviolable à leurs Loix , & leurs pratiques ; tout cela ensemble formoit un puissant préjugé pour faire croire , que des peuples si conforme dans leurs loix , dans leurs coutumes , & dans leurs mœurs , ne devoient avoir qu'une même origine. Les Juifs sont nommé , *a* les Philosophes de la Syrie ; les Lacédemoniens passaient pour les plus sages , & les plus religieux observateurs des loix , qui fussent dans la Grèce. Pour peu que ces peuples eussent d'envie de se croire parens , & de le persuader aux autres , rien n'étoit plus aisé que d'en venir à bout , avec tant de marques extérieures de ressemblance ; ce n'a jamais été apparemment leur intention qu'on approfondît beaucoup cette affaire , & qu'on la prît dans la rigueur. Elle ne souffre point un examen profond , & littéral.

Honoré d'Autun , *b* a crû que Cécrops avoit fondé Lacédemone. Monsieur Huet Evêque d'Avranches , a prétendu que Cécrops étoit souvent confondu dans l'histoire avec moÿse , & qu'on avoit attribué au premier ; ce qui ne convenoit qu'au second : mais tout cela , & si incertain , qu'il n'est pas capable d'ajouter le moindre degré de certitude , ni même de probabilité à tout ce que l'on vient de dire ; ainsi nous nous en tenons à la déclaration que nous avons fait , qui est très-incertain que les Juifs , & les Spartiates soient parens , & qu'ils ne paroît pas même qu'entr'eux ils en ayent été persuadez , comme d'une vérité fondée en preuves , & d'une conviction qui excluë le doute , & la crainte de se tromper.

*a* Clearch. Philoso. Aristor.

Discip. apud Joseph. contra

Appion l. 1. Καλῶστα , ὡς

φῶν , ὡς φιλόσοφοι παρὰ τοῦ

Ἰουδαίῳ Κέκροσι , παρὰ δὲ  
εἰσὸς Ἰουδαίῳ.

*b* Honor. Augustod. l. 2  
de imagine mundi.

# DISSERTATION

*Où l'on examine si l'arche d'alliance fût remise dans le Temple, après la captivité de Babylone.*

**D**epuis que le Seigneur eut fait alliance avec Israël, & qu'il lui eût donné ses Loix écrites sur la pierre, la religion des Hebreux n'eut rien de plus saint, ni de plus inviolable, que l'Arche. où se conservoient les tables sacrées, qui renfermoient ces divines ordonnances. C'étoit la preuve la plus sensible de la présence de Dieu parmi son peuple, le gage le plus assuré de sa protection, l'instrument le plus ordinaire de ses merveilles : on regardoit l'Arche de l'Alliance, comme le Symbole de la Divinité même, comme le siège de sa Majesté. On la plaçoit dans le fond du Sanctuaire, dans le lieu le plus sacré, le plus inaccessible du Temple. On ne la voyoit jamais à nud ; le grand-Prêtre seul entroit une fois l'année, dans le lieu où elle étoit. C'est en sa présence que l'on renouvelloit les alliances avec le Seigneur, c'est auprès d'elle qu'on alloit recevoir les Oracles de la Divinité ; avec elle les peuples se croyoient invincibles. Enfin le respect des Israélites pour l'Arche du Seigneur, ne pouvoit aller plus loin, sans aller jusqu'à l'adoration, & au culte souverain. Dieu irrité des crimes de ses Prêtres, permit sous le gouvernement d'Héli, qu'elle tombât entre les mains des Philistins ; mais elle ne parut jamais plus ce qu'elle étoit, qu'en ce tems-là ; les Philistins effrayez des prodiges qu'ils avoient vûs, & sentant la main de Dieu apésantie sur eux, la renvoyèrent aux Israélites ; elle fut long-tems à Cariatirim ; David la transféra ensuite dans son Palais à Sion. De là, on la transporta dans le Temple bâti par Salomon.

Ce Prince qui avoit beaucoup enchéri sur sa magnificence & sur la grandeur des instrumens du Tabernacle de Moÿse, dans ceux qu'il fit faire pour le Temple du Seigneur, n'osa toucher à l'Arche ; il la laissa dans son état premier, com-

me une chose sacrée , où il n'étoit pas permis de rien innover. Elle fut conservée dans le Temple , avec la décence & le respect convenable , jusqu'au regne des derniers Rois de Juda , *a* qui s'abandonnant à la plus horrible impiété , osèrent placer des idoles jusques dans le lieu sacré. Alors les Prêtres ne pouvant souffrir la profanation , prirent l'Arche du Seigneur , & la portèrent de lieu en lieu , pour la dérober à l'avidité de ces Princes avarés & impies. Joïstias ordonna aux Prêtres , de la remettre dans le Sanctuaire , & leur fit défense de l'en tirer , pour la porter par le país , comme ils avoient fait auparavant. *b*

Enfin , quelque tems avant la captivité de Babylone , le Prophète Jérémie *c* reçut ordre du Seigneur , de transporter le Tabernacle & l'Arche d'Alliance , & de la cacher dans une caverne de la montagne , ou Moÿse avoit monté un peu avant sa mort , & d'où il vit l'héritage du Seigneur. *d* Jérémie arriva à cette montagne ; & y mit en dépôt l'Arche , le Tabernacle & l'autel du parfum , dans ce lieu qui lui avoit été revelé , & en ferma exactement l'entrée. Les Prêtres qui l'accompagnoient , ayant voulu remarquer l'endroit , pour s'en souvenir , ne purent jamais le retrouver : le Prophète les reprit de leur curiosité ; & leur déclara que le lieu demeureroit inconnu , jusqu'à ce que le Seigneur rassembleroit son peuple dispersé , & se réconciliât avec lui.

Les Talmudistes , *e* qui ne reçoivent point l'histoire dont nous venons de parler , racontent que Salomon ayant appris de quelques Prophètes , qu'un jour les Assyriens brûleroient le Temple qu'il avoit bâti , fit faire sous terre une

*a* Jusqu'au regne d'Achaz, ou de Manassé.

*b* 2. *Par.* xxxv. 3. *Ponite arcam in sanctuario Templi , nequaquam enim eam ultra portabitis.*

*c* 2. *Macc.* II. 4. . . . 9.

*d* *Dent.* xxxiv. 1.

*e* *Vide Galatin.* l. 4. *de arcanis c. 9. Genebrad. Chronol.* l. 2. &c. *Rab. Juda & Abarban. in Daniel. Mai-mon. alios.*

cache très secrète , pour y mettre en cas de besoin , les choses les plus précieuses & les plus sacrées du Temple. Ce fut là que le Roi Josias cacha l'Arche d'Alliance , la verge d'Aaron , le vase de la manne le Pectoral du Grand-Prêtre , & l'huile sainte , qui ne se trouvèrent plus dans le second Temple. D'autres assurent que Nabuchodonosor emporta l'Arche à Babylone , & qu'elle étoit comprise parmi les autres vases précieux qu'il enleva du Temple ; Il y en a qui croient que Manasses ayant placé des idoles dans le Temple , en ôta l'Arche , qui n'y fût plus placée depuis ce tems. La Gémarre de Jérusalem , *a* dit que les cinq choses qui manquoient au second Temple , sont l'Arche , le feu celeste , l'Urim & Tummim , le Saint Esprit , & l'huile sainte. Et dans la Gémarre de Babylone , *b* on veut que l'Arche , l'Urim , le feu celeste , la Majesté Divine , & le Saint-Esprit , soient les choses qui n'étoient plus dans le second Temple. Ils se flattent qu'elle paroîtra de nouveau avec le Messie , qu'ils attendent. Voyez le Commentaire d'Abarbanel sur le 9. chap. de Daniel. Parmi cette variété d'opinions , on voit toujours que suivant les Rabbins , l'Arche d'Alliance ne s'étoit pas retrouvée depuis la captivité de Babylone.

L'Auteur du quatrième livre d'Esdras , *c* fait dire aux Juifs de la captivité , que l'Arche du testament a été prise par les Caldéens , dans le pillage du Temple , en quoi il ne s'accorde , ni avec les Rabbins , ni avec le second des Maccabées. Mais son témoignage n'est nullement ponderatif , & nous n'avons pas dessein de nous en rapporter à un tel Auteur , pour décider la question dont il s'agit ici. Nous nous fixons à l'autorité de l'écrivain du second des Maccabées , qui nous apprend que l'Arche fut cachée par Jéré-

*a* Gemar. Jerosol. tit. Maccob. On peut voir une Dissertation de Grischmut , *e non speranda arca fœderis drestitut c. 3.*

*b* Gemar. Babylon. tit. 70. ma c. 1. & Kimchi in Psal. 85.

*c* 4. Esdr. x. 22.

nie ; Nous admettons la prédiction de ce Prophete , qui dit qu'elle ne sera découverte qu'au tems de la délivrance de la captivité d'Israël , & de la réconciliation de Dieu avec son peuple. Il s'agit de sçavoir si cette Prophetie a été accomplie ; & si véritablement on a vû l'Arche dans le second Temple.

Il y a sur cela trois sentimens divers. Les uns croient que l'Arche d'Alliance cachée par Jeremie , fut retrouvée sous Nehemie , & conservée parmi les Juifs , jusqu'à la ruine du Temple par les Romains. Les autres veulent que cette ancienne Arche , n'ait jamais été découverte , & qu'encore aujourd'hui elle soit inconnuë ; mais qu'on en fit une nouvelle , pour être mise dans le Temple. D'autres soutiennent qu'il n'y eut point d'Arche , ni ancienne , ni nouvelle dans le second Temple. Enfin , il y en a qui ajoutent que la prophetie que fit Jeremie , de la découverte future de l'Arche s'est accomplie d'une manière mystique & relevée , dans la prédication de l'Evangile , & dans la manifestation de Jesus-Christ incarné. Il faut examiner chacun de ces sentimens en particulier.

Ceux qui croient que l'Arche du Testament fut découverte au retour de la captivité , a prétendent que l'Auteur du second des Maccabées , insinuë ce sentiment lorsqu'après avoir parlé de la découverte du feu sacré , il rapporte aussi-tôt l'histoire de l'Arche , qui fut cachée par Jeremie. Pourquoi rapporter cet événement en cet endroit , si ce n'est pour montrer que la découverte de l'Arche , & celle du feu sacré , se firent en même tems ? Dans quelle autre circonstance peut-on rapporter l'exécution de la promesse de Jeremie ? *Tout cela demeura caché*, dit le Prophete , *jusqu'au retour du peuple dispersé , & captif , & jusqu'à ce que*

a *Salian. a d an M. 3609.*

n. 85. *Torniel ad an. 3610.*

• *Menoeh. hic. Canus lib. 2. de locis c. 11. Ribera in Ag-*

*gai 1. n. 14.* Ces deux derniers parlent avec doute , & ne sont pas opposés à l'opinion contraire.

le Seigneur se réconcilie & pardonne à son peuple. Cela ne désigne-t-il pas évidemment , le retour de la captivité de Babylonne ? L'Arche d'Alliance ayant toujours été considérée , comme la chose la plus sacrée du Temple , & de la religion des Juifs ; & en quelque manière essentielle à leur culte. Est-il croyable que ce peuple si attaché à la lettre & aux cérémonies , ait négligé de rechercher l'arche cachée par Jérémie , ou que Dieu ne leur ait pas révélée , dans le même tems qu'il faisoit des miracles si sensibles , pour le renouvellement du feu sacré ? Quelle auroit été la gloire & la prérogative du second Temple , comparé au premier , & comment celui-là l'auroit-il emporté sur celui de Salomon , suivant la Prophétie de d'Aggée , a si l'Arche du Testament , qui étoit ce qu'il pouvoit y avoir de plus auguste , y eut manqué ? Quand le Prophète Jérémie b parle du tems du Messie , & de la vocation des Gentils à la foi ; Il dit qu'*alors on ne parlera plus de l'Arche du Seigneur , qu'on n'y pensera plus , qu'on ne s'en souviendra plus.* Et pourquoi nous désigner ce tems par un signe si équivoque , puisque six cens ans avant la venue du Messie , l'Arche de l'Alliance étoit déjà inconnue , & comme oubliée parmi les Juifs ?

Les captifs de Babylonne à leur retour , c se consolent dans l'espérance du rétablissement du Temple ; ils emploient les mêmes paroles , que l'on employa lorsque Salomon introduisit l'Arche dans le Temple ; d *Levez-vous , Seigneur , allez dans le lieu de votre repos , vous & l'arche de votre Sainteté.* L'Auteur du second livre des Paralipomènes , e qui vivoit constamment après la captivité de Babylonne , assure que l'Arche de l'Alliance étoit dans le Temple encore de son tems. *Euit Arca ibi usque in presentem diem.* Enfin

a Agg. II. 14.

b Jerem. III. 16.

c Psal. cxxxi. 8 Ce Pseau. est un des Gradu. ,

qu'on croit composez au retour de la Captivité.

d 2. Par. vi. 41.

e 2. Par. v. 9.

sous Antiochus Epiphane , l'autel du parfum , le chandelier d'or , la Table des pains de proposition , étoient dans le Temple , comme le témoinne le premier des Maccabées. *a* L'Arche d'Alliance y étoit-elle moins nécessaire ? & les Juifs purent-ils marquer tant de négligence envers ce sacré dépôt , tandis qu'ils avoient un si grand soin de conserver des choses de moindre importance ? Si donc Epiphane n'enleva pas l'Arche c'est apparemment que les Prêtres l'avoient déjà cachée , pour empêcher que ce Prince ne la profanât ; & lorsque Judas s'assembla avec le peuple à Maspha , & qu'il étendit les Livres de la Loi , devant le Seigneur. Le Syriaque dit qu'il les étendit devant le Sanctuaire. Voilà les principales raisons qu'on apporte , pour montrer que l'Arche d'Alliance se voyoit dans le second Temple.

Le passage qu'on a rapporté du second des Paralipomènes , seroit décisif , s'il étoit certain qu'il fut d'Esdras ; mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il est d'un Auteur ; qui vivoit avant la captivité , & avant la destruction du Temple. Esdras n'est pas tellement Auteur des Paralipomènes , que tout ce qu'on y lit , soit de lui ; il suit , & il transcrit les Auteurs anciens & contemporains , autant qu'il peut.

On peut rapporter à l'opinion qui vient d'être exposée , celle qui veut que les Juifs ayent fait une Arche nouvelle , sur le modèle de l'ancienne , pour la placer dans le Temple. Gènebrard *b* a crû pouvoir concilier par là l'opinion des Juifs , qui soutiennent que l'Arche de Moïse manquoit au second Temple , avec l'opinion de plusieurs Catholiques , qui soutiennent qu'il y avoit un Arche dans le second Temple , comme dans le premier.

Le sentiment qui est le plus répandu , & le plus commun

*a* 1. *Macc.* 1. 23.

*b* *Geneb. Chronol.* l. 2. ad an. 3730. *Vide & Hegefipp.*

l. 1. c. 17. *Ubi dicit Arcam, & Cherubin. priorib. similes, à Pempeio visos in Templo.*

aujourd'hui, & qui a été le plus ordinaire parmi les anciens, est que l'Arche ne fut jamais retrouvée, & ne parut pas dans le second Temple. Le passage de Jérémie chap. 111. v. 16 que l'on a cité, & où ce Prophète assure, qu'on ne parlera plus de l'Arche du Testament, & que l'on ne s'en souviendra plus. Ce passage s'explique fort naturellement par les Hébreux, par Théodoret, par saint Thomas, par le Cardinal Hugues, & par Sanctius, du tems qui suit la captivité de Babylone : Il ne fut plus parlé alors de l'Arche du Testament. C'est l'opinion qu'ont suivie le faux Epiphane, a Dorothee, b le fils de Gorion, c quelques Peres, & plusieurs nouveaux Théologiens, d & voici les preuves dont ils l'appuyent. Le silence d'Esdras, de Nehémie, des Maccabées, de Joseph, est d'un grand poids dans cette matière. Ils ne parlent jamais de l'Arche quoi qu'ils ayent eu vingt occasions d'en parler : ni dans la dédicace du Temple, sous Néhémie ; ni dans sa purification sous Judas Maccabées ; ni dans le rétablissement des sacrifices, au retour de la captivité, ni dans la profanation & le pillage des vases sacrez, sous Antiochus Epiphane, ni dans l'incendie du Temple sous Tite : en un mot, on n'en dit rien dans le dénombrement de ce que Epiphane, Pompée, Crassus, & Tite, enlevèrent du Temple de Jerusalem ; quoi que ce fût la chose qui auroit mérité le plus d'attention, si elle s'y fût trouvée. Joseph dit même expressément, qu'à la prise de Jerusalem, il n'y avoit rien du tout dans le

a *Epiph. de vita Pro-Jerem.*

b *Dorothe. Synops. vita Prophet.*

c *Gorionid. lib. 1. cap. 17.*

d *Scrar in 2. Macc. 11. qu. 17. 18. Villalp. tom. 2. p. 2. l. 5. c. 70. à Castro*

*in Jerem. 111. n. 20. Porchet. 1. parte. victoria contra Heb. c. 7. Galat. l. 7. c. 4. Tost. in Exod. q. 2. & 14. & in Deut. x. q. 2. & alibi. Lyr. Richard. a sancto Vict. Rupert. Carthusian. Mariana. Tirin. & alii non pauci.*

Sanctuaire. *a* Dans la description du triomphe de Vespasien & de Tite, l'Arche ne parut point quoi-qu'on n'y eût porté la table d'or, & le chandelier à sept branches, & la loi des Juifs, qui étoit, dit Joseph, la dernière des dépouilles qui parurent dans cette pompeuse cérémonie. *b* Il veut dire apparemment, le rouleau ou les Livres Saints qui étoient écrits.

On sçait que quelques écrivains *c* ont prétendu que Pompée. avoit vû dans le Temple, un Arche & des Chérubins, semblables à ceux que Moÿse avoit fait : & que l'on avoit porté l'Arche du Testament au triomphe de Vespasien, *d* & qu'on la remarquoit encore aujourd'hui, dans l'arc de Triomphe de Tite, à Rome. *e* Mais d'autres Auteurs *f* fort exacts, & fort éclairés, & qui ont examiné la chose de leurs yeux, soutiennent qu'on ne voit rien de pareil, dans l'Arc de Triomphe en question. Que ce qu'on prend pour l'Arche d'Alliance, n'est autre chose que la table des pains de proposition ; qu'il est aisé de s'en persuader par la lecture de Joseph, qui dit que la Loi des Juifs fut portée la dernière. Or ce qu'on prend pour l'Arche, ressemble à la vérité assez à un coffre ; mais il y a toute sorte d'apparence, que c'est la table des pains de proposition, ou l'autel du parfum, parce qu'il est placé dans la marche, avant le chandelier d'or. On ne s'arrête point à ce que rapportent quelques Auteurs, que l'on conserve encore aujourd'hui à Rome l'Arche d'Alliance, comme une précieuse relique. On a pour les sacrés reliques, tout le respect que la

*a* Joseph. de bello l. 5. c. 14. in Gra., l. 6. c. 6. in Lat. Ἐπιτολὴ δὲ ἑδὴν ὄρωσ ἰν ἀντιφ.

*b* Joseph. de bel. l. 7. c. 17. in Græco. χρυσίτη τετρακίσα, τῆν ἄλκην πολυλάλασθ. & λυχ-  
σία χρυσῆ ἀσὶμοίας πικρῆσιν,  
... ὅτι νόμῳ.

*c* Hegefipp. l. 1. c. 17.

*d* Petr. Comestor histor. Iu-  
dith. c. 3.

*e* Marlian. de arca Titi,  
l. 3. c. 6. Vide Bartholocci  
Bibl. Rabin. t. 3. p. 157.  
Torniel. annal. ad an. 3885.

*f* Ribera in Auges, 1.  
Villalpand. alii plures.

religion demande ; mais il est permis de ne pas recevoir sans examen , ce qu'on avance sans preuve .

A ces raisons , on peut ajouter l'autorité des anciens , qui enseignent , que l'Arche d'Alliance ne fut point dans le second Temple. S. Epiphane *a* raconte que Jeremie prevoiant la destruction prochaine du Temple , porta , comme on l'a déjà dit , l'Arche du Testament dans une caverne , & obtint par ses prieres , que l'Arche fût absorbée , & enfoncée dans le rocher , en sorte qu'elle ne parut plus. Alors Jeremie dit aux Prêtres & aux anciens , qui étoient presens ; le Seigneur est monté de Sion dans les Cieux , d'où il doit descendre un jour avec son armée celeste , & le signe de sa venue sera quand toutes les nations adoreront le bois. Il ajouta : Personne ne pourra découvrir cette Arche , que Moÿse le Prophete du Seigneur , & nul Prêtre , ni nul Prophete , n'ouvrira les Tables qui y sont renfermées , si ce n'est Aaron l'élu de Dieu. Et dans la premiere résurrection , cette Arche s'éleva , & sortira du rocher , & sera mise sur la montagne de Sina , & tous les Saints s'assembleront autour d'elle , en attendant le retour du Seigneur , & pour se mettre à couvert de l'ennemi , qui la voudra prendre. Et ce Prophete scella la pierre , en écrivant avec ses doigts , sur la place , le nom de Dieu , qui demeura gravé sur la pierre , de même que si l'on l'eût taillé avec le fer. Dès ce moment , une nuée ténébreuse parut sur le nom de Dieu , & l'a tenu caché jusqu'ici : de manière que personne n'a pû ni découvrir l'endroit , ni lire ce nom Divin ; on voit encore toutes les nuits , cette nuée toute lumineuse sur cette caverne , comme pour montrer que la gloire du Seigneur ne quitte point sa Loi. Le rocher est entre les deux montagnes , ou moururent Moÿse & Aaron.

*a Vita Jerem. Proph.*  
 ἕλθῃ ὁ Προφήτης αὐτῆς τῆς ἀλά-  
 ειως τῆς νεῦ ἤρπαι τῆς κίβδου  
 τῆς νεῦ , καὶ τὰ ἐν αὐτῇ πάλιν ,

καὶ ἵκοιτο αὐτὴ κατὰ τὸν οὐρανὸν  
 πύλας , καὶ εἶπεν τοῖς ἱερῶν  
 τῆς λαοῦ.

Dorothee qui a écrit l'abbregé de la vie des Prophetes , a copié saint Epiphane , & fait dire à Jeremie les mêmes choses , que l'on vient de rapporter. L'Auteur du Commentaire sur les Maccabées , publié sous le nom de S. Thomas , & Richard de S. Victor , a sont aussi entrez dans les mêmes sentimens.

On reconnoît de bonne foi , que tout ce recit n'est point d'une fort grande autorité , & que divers Auteurs ont fait voir qu'il étoit mal-aisé de le soutenir dans un examen rigoureux ; Mais on ne peut gueres refuser de le reconnoître comme une opinion assez ancienne , & comme une tradition des Juifs convertis au christianisme. Joseph fils de Gorion auteur Juif , *b* qui avoit lû l'histoire des Maccabées , rapporte que Jeremie ayant caché l'Arche , & les rideaux du Tabernacle de Moÿse , dit aux Prêtres qui l'avoient suivi , & qui vouloient savoir l'endroit de la cache ; *Le Seigneur à juré qu'aucun homme ne connoitra ce lieu , & ne le decouvrirait , jusqu'à ce que le Prophete Isaie & moi , revenions au monde ; alors nous replacerons l'Arche dans le Sanctuaire , & sous les ailes des Chérubins.* Enfin quoi que la tradition des Hebreux ne soit pas tout-à-fait uniforme , sur cet article , comme on l'a pû remarquer ci-devant , où nous avons parlé des cinq choses , qui manquoient dans le second Temple. Il faut avouer pourtant , qu'ils s'accordent à dire , que l'Arche d'Alliance ne parut plus depuis la captivité de Babylone : ils veulent qu'on ait mis en sa place , dans le Sanctuaire , *la pierre du fondement* , qu'on croyoit être le milieu de la montagne sainte.

Saint Ambroise *c* après avoir exposé l'histoire de l'Arche cachée par Jeremie , & la prophetie qu'il pronouça alors , ajoute ces paroles , qui font voir qu'il croyoit que l'exécution s'en étoit vûe au tems de la venue du Messie. *Nous voyons , dit-il , le peuple qui étoit auparavant dispersé , rassemblé*

*a* Richard l. 4. except.

*c* p 11.

*b* Ber. Gorion lib. 1. c. 17.

*c* Ambros. l. 3. Offic. c. 17. 18. nov. edit.

aujourd'hui dans l'Eglise, nous ressentons la miséricorde du Seigneur notre Dieu, & le pardon que le Sauveur nous a procuré dans sa passion; enfin nous ne pouvons plus ignorer le feu sacré, depuis que nous avons vu que le Seigneur baptisé par le feu, & par le Saint-Esprit. L'Abbé Ruppert a suit l'explication de saint Ambroise; il dit que les Juifs charnels attendent en vain l'accomplissement de la promesse de Jeremie, par le retour d'une captivité, qui se doit faire dans un certain tems, & par le retrablissement d'un Temple matériel dans la ville de Jerusalem. Pour nous, nous expérimentons la vérité de la prédiction de Jeremie, en ce que nous apprenons de S. Jean, b que le Fils de Dieu est mort pour rassembler tous les enfans de Dieu qui étoient disperlez; nous avons vu la gloire du Sauveur ressuscité. Jusqu'alors, dit Jeremie, le Tabernacle, l'Arche, & l'Autel demeureront cachez, & inconnus.

Saint Jean dans l'Apocalypse, d dit qu'il a vu dans le Temple de Dieu, qui est dans le Ciel, l'Arche du Testament; & qu'aussi-tôt que ce Temple fut ouvert, on vit des foudres, des tonnerres, de la grêle, & un grand tremblement de terre. Cet Arche du Testament, qui paroît dans le Temple du Ciel, marque apparemment JESUS-CHRIST, qui est le Médiateur, & le Garant de l'ancienne, comme de la nouvelle Alliance, & qui renferme toute la justice, toute la vérité, & toute la perfection de la Loi, & de l'Evangile. Les Juifs attendoient la découverte d'une Arche materielle, le qui renfermât les tables de pierre données autrefois à Moïse; c'est ainsi qu'ils avoient pris la promesse qui leur avoit été faite par Jeremie, que l'Arche ne seroit découverte, que lorsque le Seigneur seroit appaisé, & que le peuple seroit réuni, & rassemblé. Ceux qui revinrent de captivité, se flattoient de cette espérance; mais ce n'étoit point-là le

a *Rupert. l. x. de victoria*  
*Verbi Dei c. 21.*

b *Ioan xi. 51, 52.*

c *Apocalips xi. 19.*

sens du Prophete. Ni Aggée , ni Zacharie , Malachie , ne leur découvrirent point l'Arche de Moÿse , qui avoit été mise dans le rocher par Jeremie ; mais ils leur annoncèrent la venuë prochaine de l'Ange de l'Alliance , & du Dominateur qu'ils attendoient. a J. C. vint au tems préordonné , il tira la Loi du fond du rocher , & de l'obscurité qui la couvroit ; il en développa les sens cachez , il en découvrit les mystères , il en accomplit les figures ; au lieu d'une Loi de pierre enfermée dans du bois , il leur publia une Loi d'amour qu'il venoit graver dans les cœurs ; c'est ce que les Juifs ne comprirent pas. Touÿjours attachez aux figures , & à la lettre , ils ne pûrent s'imaginer que ce fût-là la véritable découverte de l'Arche prédite par Jeremie ; la réalité , & la chose signifiée , ne les contentèrent pas , ils auroient voulu voir la figure , & le signe.

Si l'onpouoit faire quelque fond sur des relations modernes , qui nous assurent qu'on a découvert le tombeau de Moÿse , on pourroit se flatter de voir aussi quelque jour l'Arche de l'alliance , qui fut cachée dans la même caverne du mont Nébo. Hornius b raconte qu'en 1655. quelques chèvres , qui s'étoient séparées du troupeau , allèrent paître dans un endroit de cette montagne , & en revinrent si odiférentes , que les bergers soupçonnant qu'il y avoit du prodige en avertirent *Matarxas* Patriarche des Maronites , lequel y envoya deux Religieux du mont Liban. Ils découvrirent un tombeau sur lequel on lisoit ces mots : *Moÿse serviteur du Seigneur*. Le bruit s'en étant répandu , les Juifs prétendirent que ce Tombeau leur appartenoit ; les Mahométans voulurent s'en rendre les maîtres , & les Chrétiens apres bien des démarches pour

a *Malach. iii. 1. Statim veniet ad Templum sanctum suum dominator quem vos quereti , & Angelus testamenti , quem vos vultis.*

b *Horni hist. Eccles. Voyez Baignage hist. des Juifs l. 3. l. 4. c. 17. art. 13.*

c *Bibl. Rabinit. t. 3. p. 930.*

l'obtenir , l'ouvrirent enfin , & le trouvèrent vuide.

Mais ceux qui ont examiné l'histoire de plus près , y remarquent diverses circonstances , qui la rendent absolument suspecte de fausseté. Bartoloci *a* fait voir que le Patriarche des Maronites , qui vivoit en 1655. ne s'appelloit pas *Mataxat* , mais Jean ; auquel succéda George Berbéhel , élu le premier de Janvier 1657 & qui agit dans cette découverte. Si le corps de Moÿse eût été dans un tombeau si aisé à découvrir , par l'inscription qui le désignoit , & par l'odeur qui en exhaloit ; seroit-il demeuré inconnu jusqu'aujourd'hui , & les Juifs , qui ont toujours eu une vénération si profonde pour le Législateur , auroient-ils tellement négligé son sépulchre , qu'il eût fallu que des Chrétiens le leur eussent découvert , plus de trois mille ans après sa mort. Mais revenons a nôtre sujet.

On peut conclure après tout ce qui a été dit jusqu'ici , qu'il y a beaucoup d'apparence que jamais l'Arche d'Alliance ne fut découverte depuis la captivité de Babylonne ; ni les Prophètes qui ont vécu depuis cette captivité , ni Esdras ; ni Néhémie , ni les Maccabées , ni Joseph n'en ayant rien dit. La tradition des Juifs conspire en ce point avec celle des Chrétiens. Au fond la présence de l'Arche d'Alliance , n'étoit pas nécessaire au Temple , ni pour fixer le culte des Juifs , ni pour les instruire de leurs obligations. L'essentiel consistoit à connoître , & à pratiquer les Loix du Seigneur ; c'est ce qui se pouvoit aisément sans les tables de pierres. Comme ils étoient d'un scrupule qui alloit jusqu'à la superstition , il n'est pas fort croyable que sans une révélation particulière , ils ayent osé fabriquer une nouvelle Arche , ni de nouvelles tables de pierre. Dieu vouloit petit à petit accoutumer ce peuple grossier à se passer de figures , & le disposer à désirer avec plus d'ardeur celui , qui devoit ap-

*a* *Bibl. Rabinic* t. p. 930. |

*b* 1 *Esdr.* 11. 63. *Vide* |

*Spencer. de Urim* , &

*Thummim. cap. 7.*

porter

porter la Loi d'amour , & de feu , & établir une alliance nouvelle , qui sans détruire l'ancienne , lui devoit donner son accomplissement , & sa perfection. Zorobabel semble insinuer que dans le second Temple , & au retour de la captivité , le grand-Prêtre ne portoit plus l'Urim & Thummim , qui étoient cependant regardez comme les plus essentiels , & les plus précieux ornemens de sa dignité ; il ne permit pas à ceux qui se prétendoient sortis de la race des Prêtres , mais qui ne purent produire des registres authentiques de leur généalogie , il ne leur permit pas de goûter des viandes sanctifiées *jusqu'à ce qu'il s'élevât un Prêtre qui portât l'Urim & Thummim* Jésus ou Josué étoit alors grand-Prêtre ; il y a donc toute apparence qu'il ne portoit point l'Urim & Thummim : & si l'on a pu se passer de ces ornemens dans le second Temple , pourquoi n'auroit-on pu s'y passer aussi de l'Arche d'Alliance ?



# DISCOURS

SUR LE TROISIÈME LIVRE

DES MACCABÉES

CE Livre , qui est connu sous le nom de troisième des Maccabées , contient l'histoire de la persécution de Ptolomée Philopator , contre les Juifs d'Egypte. Ce Prince après sa victoire contre Antiochus le Grand , alla à Jérusalem , & y fit offrir des Sacrifices d'actions de grâces dans le Temple du Seigneur. Mais après les sacrifices , ayant voulu pénétrer dans le Sanctuaire , il en fut empêché par les Prêtres , & par le peuple ; & s'opiniâtrant à entrer , il ressentit la force d'une puissance invisible , qui l'abatit par terre , sans qu'il pût se remuer. Etant de retour en Egypte , il fit éclater son ressentiment contre tous les Juifs de ses

Etats ; il les fit enfermer dans l'Hippodenne , & voulut les faire écraser sous les pieds de ses éléphants. Mais Dieu les en délivra de la manière qui est marquée dans ce Livre.

C'est assez mal-à-propos qu'on lui donne le nom de *troisième des Maccabées*, puisqu'il n'a aucun rapport ni à leurs personnes ni à leur hïstoire, ni à leurs tems, ni à la persécution des Rois de Syrie, où les Maccabées acquirent tant de gloire. Cenom ne peut lui convenir qu'à cause de la ressemblance qu'on a remarquée entre le zèle, le courage, & l'esprit qui animèrent les Juifs d'Alexandrie, sous Philopator, & les mêmes qualitez qui éclatèrent dans les Maccabées , & dans les Juifs de la Palestine, sous Antiochus Epiphanes , & sous ses successeurs.

On ne voit pas distinctement que Joseph ait connu ce Livre , au moins dans l'état où nous l'avons. Il ne parle point dans son Histoire , de la persécution de Ptolemée Philopator contre les Juifs d'Egypte : & ce qu'on en lit dans l'ancienne Version Latine faite par Rufin au second Livre contre Appion , est si mal digéré , qu'il semble que Joseph en cet endroit ne parloit que sur des ouïs-dire , ou sur une connoissance imparfaite , & confuse. Il dit que Ptolemée , surnommé Pyscon , fils de Ptolemée Philométor , après la mort de son pere , ayant voulu envahir le Royaume , & chasser sa mere Cléopatre , & l'exclure du gouvernement , Onias Juifs , qui avoit été fait Général des troupes d'Egypte par Philométor , soutint la Reine contre l'usurpateur. Pyscon assembla une armée , & ayant pris tous les Juifs d'Alexandrie , hommes , femmes , & enfans , il les exposa nuds , & enchaînez dans l'amphitéatre , pour être écrasés par les éléphants , qu'on avoit ennivrez exprés pour cela. Mais la chose tourna autrement : les bêtes au lieu de se jeter sur les Juifs , attaquèrent les amis du Roi , & en tuèrent plusieurs ; le Roi apperçut un homme d'une forme terrible qui lui ordonna de laisser les Juifs , & lui

fit de grande menaces s'il continuoit à les persécuter ; Ithaque , ou Irène sa concubine , lui ayant demandé grace pour eux , elle l'obtint aisément , & le Roi témoigna beaucoup de regret de ce qu'il avoit fait ; d'où vient que les Juifs d'Alexandrie célèbrent encore aujourd'hui la fête de cette délivrance toute miraculeuse. Voilà ce que dit Joseph en cet endroit.

La premiere partie de son recit , quand à l'usurpation du Royaume par Pyscon , contre Cléopatre , & de Cléopatre soutenuë par Onias , n'a rien que de vrai ; Mais il y a bien des fautes dans tout le reste de son recit. 1. *Physcon* étoit frere , & non pas fils de Philométor. 2. Il vouloit ravir le Royaume , non pas à ses freres , mais à son neveu , fils de Philométor , & de Cléopatre. 3. La persécution contre les Juifs d'Alexandrie , arriva long-tems avant *Physcon* , sous Philopator , ainsi que tout le Livre troisième des Maccabées en fait foi. 4. Les circonstances de cette histoire , sont encore assez mal digerées dans Joseph. Tout cela nous fait croire que cet Historien n'avoit point vû ce Livre , ou du moins que Rufin l'a très-mal traduit. En effet , dans les deux lignes du texte Grec , qui nous restent de cette histoire dans Joseph , on lit expressément , que *Physcon après la mort de son frere Ptolémée Philométor , vint de Cyrène pour chasser Cléopatre du Royaume.* Si nous avions le reste du texte Grec , nous pourrions juger plus sûrement de cette affaire. »

a Monsieur Boivin l'ainé nous a appris , que Monsieur Peiresch avoit un Joseph Grec avec ce fragment . & que Charles Labbé Jurisconsulte , écrivoit à Monsieur Bigot , que Scapiger l'avoit tout entier & qu'il l'avoit vû entre ses

maines. On nous dit dans Naudéana pag. 168. deuxième Edit. que Monsieur Schurtz Eleich de Wirtemberg , a en main le Joseph de Scaliger. Si cela est , on seroit grand plaisir au public de nous donner cet Historien en son entier

Les anciens Catalogues des Grecs marquent quelquefois quatre Livres des Maccabées, quelquefois trois, & souvent seulement deux. Le quatre-vingt-quatrième des Canons des Apôtres, reconnoît le troisième Livre des Maccabées, comme Livre saint. Théodoret *a* le cite comme Ecriture sainte. Saint Athanase, ou l'Auteur de la Synopse parmi ses Oeuvres, le met au même rang que les trois autres Livres des Maccabées, qui sont tous rangez parmi ceux *ausquels on contredit*; *b* c'est-à-dire, qui ne sont pas reçus d'un consentement unanime des Eglises. Nicephore Archevêque de Constantinople, en parle de même; mais il ne reconnoît que trois Livres des Maccabées. *c* Eusèbe dans sa Chronique, *d* marque le troisième Livre, sans lui donner aucun caractère, qui fasse douter de sa Canonicité. Il dit seulement que mal-à-propos on le met après les deux premiers Livres; en effet il renferme une histoire arrivée avant les Maccabées, il est vrai qu'ailleurs *e* il semble sceler du Canon tous les Livres des Maccabées lorsqu'il remarque que les divines Ecritures finissent sous Néhémie, & que ce qu'il dira dans la suite, est tiré des Maccabées, de Joseph, & d'Africain. Philostorge *f* admet expressément le premier Livre des Maccabées, il semble admettre aussi le second; mais il rejette formellement le troisième, il le traite de Livre monstrueux, qui ne dit rien de pareil au premier. Mais est-il monstrueux pour cela? est-il contraire à l'Ecriture? enferme-t-il des choses opposées à la vérité de l'histoire, à la foi, aux saintes Ecritures, aux bonnes mœurs? *g* Enfin quelques anciens Catalogues rapportez dans les anciens Monumens

*a* Theodoret in Dan. xi. 7.

*b* In Synop. τὸ ἀντιλεγόμενον

*c* Nicephor. Constantinopol. in fine Chronograph.

*d* Euseb. an. 1800.

*e* In Chronico ad an. 1580

*f* Philostorg. lib. 1 hist.

Eccles. cap. 1. apud Phot.

τὸ δὲ τρίτον ἀποδοκιμαζομένον  
τετραῶδες καλῶν, καὶ ἔστιν ὁμοίον  
τῷ ὅσῳ διεξέρχεται.

*g* Vide Caseler. not. in Can.

Apostol. p. 117. 118. & 338

Grecs donnez par Monsieur Cotelier, reconnoissent quatre Livres des Maccabées, & les placent tous quatre dans la même Catégorie, parmi les Livres qui ne sont pas des Septante.

De tout ce qu'on vient de dire, il est aisé de conclure que l'Antiquité a balancé quelques tems à rejeter le troisième des Maccabées; mais enfin il passe aujourd'hui pour livre apocryphe, dans l'Eglise Greque, & dans la Latine; non pas que l'histoire qu'il contient soit fausse, mais parce que n'étant point du nombre des écritures inspirées, il ne peut faire une autorité infallible.

Je ne remarque pas que les Latins ayent eu beaucoup de connoissance de ce livre, ils ne le citent point, que je sçache; il ne paroît ni dans les manuscrits, ni dans les anciennes Bibles imprimées. La première où je l'aye vuë, est celle de Froben, de l'an 1538.

Grotius croit que cette Histoire fut écrite peu de tems après l'Ecclesiastique, & composé par Jesus, fils de Sirach, & qu'on lui donna le nom de troisième des Maccabées, parce qu'il ne fut connu des Chrétiens, qu'après les deux autres, & qu'il n'eut jamais parmi eux la même autorité que les premiers. Joseph Scaliger<sup>b</sup> reconnoît que l'ouvrage est beau, & trop peu connu. Le stile en est enflé, & semblables à celui des pièces de théâtre; mais au reste, rempli de sentimens très-élevez, très-pieux, & très-beaux.

a Grot. in hunc lib.  
b Scalig. Animadvers. in

Enseb. Chronic. pag. 127.





# DISCOURS

1  
SUR LE QUATRIEME LIVRE

1  
DES MACCABEES.

**L**Es Anciens ont parlé d'un quatrième Livre des Maccabées, mais ce livre a été si peu en usage, sur-tout parmi les Latins, qu'on ne connoît presque point aujourd'hui quel il étoit; on ne le voit dans aucune de nos Bibles Latines, même au rang des ouvrages apocryphes; & depuis assez long-tems, il semble qu'on l'ait oublié, & qu'on l'ait mis au nombre des livres perdus; qu'on n'espère plus de retrouver que par quelque heureux coup du hazard.

Sixte de Sienne, *b* ayant trouvé un manuscrit Grec, qui contenoit l'Histoire du Pontificat de Jean Hircan, & qui étoit alors dans la bibliothèque de Santés Pagnin, aux Dominicains de Lyon, ne douta point que ce ne fût le vrai quatrième des Maccabées; il l'avança & le persuada à plusieurs, de manière que jusqu'ici, ç'a été comme une opinion assez communément reçûe. La bibliothèque de Pagnin ayant été

*a Athanas. in Synops. Syn-  
cell. Philastr. alii plures.  
Vide Coteler. not. in Canon.  
Apost. p. 117. 118. 338.*

*b Sixt. Senens. Bibliot. l. 1.  
c Ita Selden de success. in  
Pontif. ex Possentino.*

chrûlée , & quelques années après que Sixte de Sienne y eut vû le manuscrit dont nous parlons ; ce livre qui étoit apparemment unique , y fut consumé par le feu , & on ne le trouvoit plus , ni à Lyon , ni ailleurs , que l'on sçache. On désespéroit en quelque sorte d'en avoir jamais une exacte connoissance , & on ne se consoloit de cette perte que parce que Joseph nous a décrit avec assez de fidelité , & d'exactitude, l'histoire du Pontificat de Jean Hircan , dans le treizième Livre de ses Antiquitez.

Mais depuis quelques années , Monsieur le Jeay nous ayant donné dans la Polyglotte de Paris , l'histoire Arabe des Maccabées , continuée depuis le regne de Séleucus ; fils d'Antiochus le Grand , jusqu'au tems de Jesus-Christ le tout apparemment traduit sur le Grec , on a crû avoir recouvré le quatrième des Maccabées , souhaité depuis si long-tems. En effet on a reconnu dans cet Exemplaire Arabe , tous les caractères que Sixte de Sienne avoit remarqué dans le Grec qu'il avoit en main. *a* Ils commencent l'un , & l'autre par ces termes : *Après la mort de Simon , Jean son fils fut fait grand-Prêtre en sa place ; c'est ce qui a déterminé le Pere la Haye de le donner en Latin dans Biblia maxima , sous le nom de quatrième des Maccabées.*

Ce Gouvernement de Jean Hircan , renferme l'histoire des Juifs pendant vingt-neuf , trente , ou trente & un an. Car on n'est pas d'accord sur cela. *b* La difficulté vient de ce que quelques-uns commencent son gouvernement dès le tems que son pere Simon lui communiqua une partie de son autorité , & l'envoya pour gouverner la côte de la Palestine , & pour garder les frontières de la Judée de ce côté là ; & que d'autres ne fixent son commencement , qu'à la mort de Simon Maccabée son pere.

Il paroît que cet Ouvrage a d'abord été écrit en Hebreu

*a* Apud Sixt. Senensi.

Καὶ μετὰ τὸ ἀποκταθῆναι τοῦ  
Σιμωνα , ἐγενήθη Ἰωάννης υἱος

αὐτοῦ ἀρχιερεὺς ἐπὶ αὐτοῦ.

*b* Vide Usser. ad an. mundi 3898.

il en conserve le goût, le tour, & la phrase. Sixte de Sienné avoit remarqué toute la même chose dans son Exemplaire Grec. L'Arabe a parfaitement conservé ce tour. Le texte Hébreu primitif pouvoit être les Mémoires, qu'on dressoit du gouvernement de chaque Pontife; car depuis la captivité de Babylone, on fit à l'égard des grands-Prêtres, ce qu'on avoit pratiqué auparavant sous les Rois; on fit des Annales, où l'on écrivit les principaux événemens de leur Pontificat, ainsi que nous l'apprenons du premier Livre des Maccabées. *a* C'est de cette source que Joseph a puisé son histoire, depuis les Maccabées, jusqu'au règne d'Herodes le Grand. L'Auteur que nous donnons, ou plutôt le Traducteur Arabe de cette histoire, ou même le traducteur Grec, sur lequel l'Arabe a travaillé, a vécu assez tard, & depuis la destruction du second Temple par les Romains. *b* Il remarque que les Iduméens assujettis par Hircan, professèrent la Religion Juive jusqu'à la ruine du second Temple. Il appelle ordinairement Samarie, Sébaste, & Sichem, *Napopolis*, ou, *Napoulse*; termes qui n'ont été en usage que long-tems depuis Hircan.

Il diffère en bien des choses de Joseph l'Historien; par exemple, il donne ordinairement le nom de *Hircan*, à celui que Joseph, & le premier Livre des Maccabées, nomment *Cendébee*. *c* Il raconte *d* l'histoire du trésor prétendu caché dans le tombeau de David, d'une façon bien différente de ce qu'en dit Joseph. Il fait donner à Hircan le titre de Roi, par le Sénat Romain. *e* Il fixe le nombre des Sénateurs de Rome, à trois cens & vingt; *f* Il raconte qu'Hircan n'eut que trois fils, *g* au lieu que Joseph lui en donne cinq. Il donne ordinairement aux soldats Syriens, & Egyp-

*a* 1. *Macc.* xvi. 24. *Ecce hæc scripta sunt in libro Sacerdotii ejus Joannis ex quo factus est Princeps Sacerdotum post patrem suum.*

*b* Voyez 4. *Macc.* 11.

*c* 1. *Macc.* xv. 38. xvi. 14. 8. &c.

*d* 4. *Macc.* 11.

*e* 4. *Macc.* c. 111.

*f* *Ibidem.*

*g* 4. *Macc.* ult.

tiens , le nom de Macédoniens , il appella montagne de Jézabel , celle que nous nommons *GariZim*. Il fait une remarque à la fin , qui donne à juger qu'il écrivoit long-tems après le premier Auteur. Car ayant parlé de des trois sectes principales qui s'éleverent parmi les Juifs du tems d'Hircan il ajoute après avoir nommé les *Hasdanim* , que l'Auteur du Livre n'a point dit quel étoit leur institut , mais qu'on peut tirer quelque lumière sur cela , de leur nom , qui marque qu'ils s'appliquoient à la pratique des plus excellentes vertus.

La plus grande difficulté consiste à savoir , si c'est ce Livre qui doit passer pour le quatrième des Maccabées. Un grand préjugé contre l'affirmative , c'est que ni les Grecs , ni les Latins n'ont point conservé cet ouvrage ; ils l'ont négligé , & laissé tellement tomber dans l'oubli , que sans les Arabes , il seroit encore à présent ignoré. De plus , les anciens qui citent le quatrième des Maccabées , ne le désignent jamais d'une manière à insinuer que ce soit celui-ci. Enfin on peut assurer que ceux des anciens qui avoient en main le quatrième des Maccabées , n'avoient nulle connoissance de l'ouvrage donné depuis peu sous son nom ; ainsi on doit conclure que ce n'est point ici le Livre que nous cherchons. Eusèbe , *b* & S. Jérôme , *c* après avoir cité le premier des Maccabées , qui finit à la mort de Simon , continuent l'histoire de son fils Hircan , sans faire aucune mention de ce prétendu quatrième Livre. Le même Eusèbe , Sulpice Sévere , Cédrenus , & plusieurs autres , *d* qui ont parlé d'Hircan , ont prétendu que ce nom lui fut donné en memoire des *Hircaniens* , qu'il battit , dans l'expédition d'Antiochus Sidètes , qu'il accompagna en Perse ; ce qui est contraire au recit du Livre dont nous parlons où il est dit qu'il prit ce nom , à cause de la victoire qu'il

*a* 4. Macc. vi.

*b* Euseb. Demost. l. 8. c. 2.

*c* Ieron. in Dan. ix.

*d* Vide Euseb. in Chronic-

Sulpit. Sever. l. 2. hist. Cedren. alios antiquos, & recentiores apud Iul. Scalig. not. in Euseb. Chronic.

remporta sur *Hircan*, nommé communément *Cendébée*.

Il faut donc chercher un quatrième Livre des Maccabées, & nous croyons l'avoir rencontré dans le discours de *Joseph*, intitulé, *de l'Empire de la raison*; où il tâche de faire voir, que la raison est la maîtresse des passions, & qu'aidée de la piété, il n'y a rien de si difficile, dont elle ne puisse venir à bout. La plupart des anciens Manuscrits Grecs de la Bible, a mettent ce Livre après les trois autres. Dans les uns, il y est avec le titre de *Joseph de l'empire de la raison*; ou *quatrième des Maccabées*; dans d'autres, avec le seul titre, de *quatrième des Maccabées*. Dans les Bibles Grecques imprimées à Bâle chez *Hervage* en 1545. & à Francfort chez *Véchel* en 1597. cet ouvrage se trouve après les trois premiers des Maccabées, avec ce titre; *Livre de Josippos sur les Maccabées*. b Monsieur *Cotelier* c cite un Manuscrit ancien, où le quatrième des Maccabées avoit pour titre, *de l'Empire de la raison*. Dans la Bibliothèque du Roi, d & dans celle de *Coislin*, il y en a aussi quelques-uns, e qui donne à ce discours de *Joseph*, le titre de quatrième des Maccabées; *Philostrate* f n'en a point connu d'autres. Il dit que c'est l'ouvrage de *Joseph l'Historien*, en quoi il est d'accord avec *Eusébe*, g & *S. Jérôme*. h *S. Grégoire de Nazianze*, i *S. Ambroise*, & *S. Jean Chrysostome*, κ dans les éloges qu'ils ont faits du vieillard *Eléazar*, & des sept frères Maccabées, ont visiblement puisé dans ce discours de *Joseph*. De tout cela, je

a Vide not. *Combesis in Joseph. lib. de Imperio rationis.*

b Ἰωσήφου ἐν τῶν μακκαβαίων βιβλίον.

c *Cotelier. not. in Canon. Apost. p. 339.*

d *Manuscript. Bibliot. Reg. n. 1875. Μακκαβαίων Δ.*

e *Coislin. Mss. duo.*

f *Philostr. hist. Eccles. initio.*

g *Euseb. hist. Eccle. 3. l. c. 10.*

h *Ieron. de scriptorib. Eccles. & lib. 2. contra Pelag.*

i *Greg. Nazianz. orat. de Maccab.*

κ *Ambros. l. 2. de virginibus c. 10. 11. 12.*

trois qu'on peut hardiment conclure , que le quatrième Livre des Maccabées cité par les anciens , n'est autre que l'ouvrage de Joseph , touchant l'Empire de la raison.

L'Auteur de cet Ecrit semble avoir été dans les principes des Stoïciens , qui rélevoient les avantages de la raison , & de la vertu humaine , jusqu'à s'imaginer , qu'ils pouvoient tout avec ce seul secours ; mais la Religion Chrétienne nous apprend que c'est par la foi , *a* & par le secours de la grace *b* du Seigneur , que nous faisons le bien , & que sans la foi , sans la grace , & sans la charité , nous ne pouvons plaire à Dieu. Saint Paul attribue la force , & la constance des Martyrs , & des Maccabées en particulier , à la foi dont ils étoient animez. *c* *Per fidem vicerunt regna, &c.* Un autre principe des Stoïciens , que cet Auteur paroît avoir adopté , est celui de l'égalité des péchez. Il fait parler ainsi le viellard Eléazar : *d* *Qu'il est égal de transgresser la Loi en de petite , ou en de grande choses.* Principe également contraire à la véritable Religion , & à la raison, Ailleurs il insinué assez clairement que nous tirons nos ames de nos parens ; *e* opinion qui a été assez commune parmi les Anciens , & que l'on trouve même dans quelques Peres , mais qui est aujourd'hui banie de nos Ecoles. Il suppose par-tout , que toute cette scène se passa à Jerusalem , sous les yeux , & par les ordres d'Antiochus lui-même , ce qui ne paroît pas bien distinctement dans le second Livre Canonique des Maccabées.

Il avance une chose directement contraire au même texte du second des Maccabees , lorsqu'il dit qu'Apollonius

*a* Heb. xi. per totum.

*b* Rom. v. 15.

*c* Heb. xi. 3.

*d* Cap II. τὸ γὰρ ἰσὺν κροῖσ-  
τῆς μεγάλης παρανομίῃν ἰσοδύ-  
ναμον ἴσιν

*e* Cap. II. Ἀπὸ θῦν αὐτῶ

ἀμαρτῶν αὐξήθειαι, καὶ δὲκ τῆς  
αὐτῆς ψυχῆς ταλιεφοραθειαι.  
*Et cap. XII.* Ὡς τινὰ τροποῦ  
ἠδολογισαίμι φιλοδοκῶν τοῦ  
πάσης, ψυχῆς τε τῆς κερρηῆς  
ἰμοῖο ἡθῶν ἰσὺν μικρῶν παιδῶν  
χαρικῶν τελευτῶσιν ἰσποτο-  
φραγισθῆναι.

Gouverneur de Syrie , & de Phénicie , fut envoyé à Jérusalem par Séleucus Nicator , pour enlever les trésors du Temple ; *a* ce ne fut pas Appollonius , mais Heliodore qui reçut cette commission ; & ce ne fut pas *Séleucus Nicanor* , ou *Nicator* , mais *Séleucus Philopator* qui la lui donna. *Séleucus Nicanor* est le premier des Séleucides , & *Philopator* est le septième. Il fait encore une faute impardonna-  
ble , *b* en disant qu'Antiochus Epiphanes étoit fils de Séleucus , il étoit son frere puîné,

Il prête au Roi David une pensée indigne de lui , en voulant que par une pure fantaisie , il se soit opiniâtré à souffrir une soif brûlante , jusqu'à ce qu'il eût pu boire de l'eau d'une certaine fontaine. *c* Il n'y a rien de pareil dans les Livres des Rois , où cette histoire est racontée. *d* David pressé de la soif , témoigne en passant qu'il voudroit bien boire de l'eau de la citerne de Bethléem ; aussitôt trois de ses braves se détachèrent , passèrent au travers du camp des Philistins , & lui en apportèrent. Nôtre Auteur ne met que deux jeunes guerriers , au lieu de trois ; il veut qu'ils aient cherché long-tems l'eau désirée & qu'enfin ils l'aient trouvée au milieu du camp des ennemis ; autre fausseté.

En un certain endroit , il confond l'année Sabbatique , avec l'année du Jubilé ; *e* Il avance faussement qu'Antiochus favorisa les Juifs , après le martyr d'Eléazar , & des sept freres ; *f* & que ce Prince fut en Perse pour faire la guerre à ce pays ; *g* la somme qu'il veut que Jason ait donné à Séleucus , est exorbitante. Trois mille six cens soixante talens font environ dix-sept millions huit cens treize mille neuf cens quatre livres de nôtre monoyé , où Jason

*a* Comparez 2. Macc. 11. 3. 7. 8. avec le Ch. 1. de ce Livre.

*b* 4. *Macc.* c. 11.

*c* 3. *Macc.* *Préfai.*

*d* 2, *Reg.* XXI II. 14. 15.

*e* 4. *Macc.* *Préfationne.*

*f* 4. *Macc.* c. XIV.

*g* 4 *maccab.* *ibid.*

auroit-il trouvé cette somme ? Il nous parle du pere *a* des sept freres Maccabées, dont les Livres Canoniques ne disent rien ; il exprime aussi le supplice du septième de ces Martyrs, & de leur mere, dont l'Écriture ne nous apprend pas un mot. Il nous raconte une circonstance *b* qui ne se trouve pas dans Moyse, *c* lorsqu'il dit que l'Ange exterminateur consumoit par le feu tout le camp d'Israël, lorsqu'Aaron accourut avec l'encensoir, pour l'arrêter. S. Paul semble dire la même chose 1. Cor. x. 10. Je ne dis rien du stile enflé, & des figures affectées qu'il employe par tout avec profusion dans son discours ; il n'y a personne qui ne le sente assez en le lisant, & qui ne s'ennuye de ces longueurs qui ne disent rien. Ce sont apparemment ces fautes qu'on a remarquées dans ce Livre, qui l'ont fait mettre au rang des apocryphes. J'ai peine à croire que Joseph en soit l'Auteur ; il n'étoit pas capable de ces ignorances, & de ces bévûes ; il ne parle nulle part de cet ouvrage, comme il fait de ses autres ouvrages Le stile, & les manières sont peu dignes de ce grand Historien. Ce seroit plutôt l'ouvrage de quelque Auteur, qui a voulu donner du mérite à son travail, par un nom illustre.

Nous avons plusieurs éditions du Livre de *L'Empire de la raison*. On le trouve imprimé dans le Recueil des Oeuvres de Joseph, & dans quelques Bibles Grecques. L'ancienne Version Latine que Rufin en a faite, est de même que toutes les autres de cet Auteur, peu correcte, & peu exacte. Erasme a encore enchéri sur la liberté de Rufin, & ne nous a donné qu'une paraphrase, qu'il a faite, non sur le Grec, qu'il n'avoit pas, mais sur le Latin de Rufin. On en voit aussi une Version de Cornelius à Lapede, & une autre du Pere Combefis, cette dernière est la plus litterale, & la plus exacte. La traduction Française de Monsieur d'Andilly est fort belle ; nous avons tâché de rendre celle que nous donnons, un peu plus litterale. Il y a peu de notes, parce que la pièce est fort claire, & que cette Préface peut suppléer à un Commentaire.

• *a* 4. Macc. cap. vii. l. b 4. Macc. iv. l. c *Nam*. xvi. 46.



# DISSERTATION

## SUR LE DISCOURS DE JOSEPH

*Touchant l'Empire de la Raison.*

**A**YANT entrepris de prouver d'une manière sensible & évidente, que la raison soutenuë de la vertu & de la piété, est la maîtresse des passions, je vous exhorte, autant que je puis, à donner toute votre attention à ce discours; car d'un côté la raison est absolument nécessaire, pour comprendre ce que j'ai à dire, & mon discours a pour sujet la louange de la prudence, la plus excellente des vertus. Que si les plus ardentes passions, & les plus ennemies de la tempérance, je veux dire, la gourmandise, & l'impureté, sont soumises à l'empire de la raison, si elle tient sous ses justes loix celles qui sont les plus opposées à l'équité; savoir la mauvaise foi, & l'injustice; si elle surmonte tout ce que le trouble, la crainte, & la douleur opposent d'obstacles à la générosité, & au courage: Pourquoi, me dira quelqu'un, ne se rend-elle pas aussi maîtresse de l'oubli, & de l'ignorance, comme elle fait des autres passions? Vaine & ridicule objection! car la raison toute puissante qu'elle est, ne peut point se mettre au dessus des foiblesses & des défauts de la nature; son empire ne s'étend que sur les passions contraires à la justice, à la générosité, & à la tempérance; encore ne les domine-t-elle pas en les détruisant, mais seulement en n'y cédant pas.

Il me seroit facile de vous convaincre par plusieurs exemples, que la raison exerce son empire sur les passions; mais de tous ces exemples, je n'en vois point de plus convainquant, que celui du grand Eléazar, des sept frères, & de leur vertueuse mère, qui ont si généreusement répandu leur sang, pour la défense de la piété & de la religion. Ils nous ont convaincus par le généreux mépris qu'ils ont

fait des tourmens , jusqu'au dernier soupir , que la raison soutenuë de la vertu & de la pieté , est la maîtressé de toutes les passions,

J'entreprends donc de loüer la vertu de ces généreux Martyrs , & de leur Sainte mère , qui sacrifièrent glorieusement leur vie , pour la défense de la pieté , & mon dessein est de relever leur gloire & leur bon-heur. Ils devinrent par leur courage & par leur patience , l'objet de l'admiration, non seulement de tout les siècles , mais de leurs bourreaux mêmes ; ils étegnirent dans leur propre sang , la fureur impie qui persécutoit leur nation , & demeurant victorieux du tyran , par leur force héroïque, ils eurent la gloire de procurer le repos à leur patrie. Mais il faut d'abord établir distinctement la question dont il s'agit , & commencer par poser le fait , suivant la coutume ; ainsi je reprends mon premier discours, en rendant la gloire qui est dûë à la souveraine sagesse de Dieu. Il s'agit de montrer que la raison est la maîtresse des passions , & pour y parvenir , examinons ce que c'est que la raison , & que la passion ; qu'elles sont les différentes espèces de passions, & si la raison les domine toutes.

La raison n'est autre chose que l'ame elle même , qui par des principes d'équité & de sagesse , régle nôtre conduite , & dirige nos actions. Or la sagesse consiste dans la connoissance des choses divines & humaines, & de leurs causes. Cette connoissance vient de l'intelligence de la loi , qui nous instruit d'une maniere utile & efficace , de toutes les choses divines & humaines. Les différentes espèces de la sagesse, sont, la prudence, la justice, la force , & la tempérance ; mais la prudence est la plus souveraine & la plus relevée , & c'est par elle que la raison domine les passions. Pour les passions, elles ont deux sources principales, le plaisir , & la douleur. Leur impressions se font sentir au corps & à l'ame ; & de ces deux principes naissent plusieurs autres passions. Le desir précède le plaisir , & la joie le suit. La crainte précède la douleur , & la tristesse la suit. La colere est une passion commune , qui naît du plaisir &

de la douleur , comme en ont pû faire l'expérience ceux qui en ont été agitez. Il naît souvent de la vollupté , une certaine habitude mauvaife , qui est comme le dangereux principe d'une infinité de passions. L'Esprit se laiffe emporter , à la vanité , à l'avarice , à l'opiniâreté , & à l'envie ; & le corps s'abandonne aux excés de la bouche , ou en mangeant avec trop d'avidité de toutes choses , ou même , en ne mangeant que d'une seule chose , mais avec trop de sensualité.

Le plaisir , & la douleur qui touchent le corps & l'ame , étant comme deux plantes principales , dont ils sort plusieurs rejettons : la raison comme un habile jardinier , purge , retranche , arrose chacune de ces plantes , & fait couler dans chacune , le suc qui lui convient ; tempère & adoucit les mœurs & les passions les plus sauvages ; car la raison est la guide des vertus , & la maîtresse des passions. Et premierement , remarquez , s'il vous plait , l'empire que la temperence exerce sur les passions , par la maniere dont elle reprime les impressions qui lui sont contraires ; car la temperence n'est autre chose que le domaine de la raison , sur les mauvais desirs. Or de ces desirs déreglez , les uns sont spirituels , & les autres corporels ; & il me paroît évident que la raison est la maîtresse des uns & des autres ; c'est par elle que nous résistons au désir désordonné qui nous porte à manger de poissons , des oiseaux , des animaux à quatre pieds , & de toute autre nourriture que la Loi nous défend. Ainsi elle réduit sous les loix de la temperence , le vice dangereux de la gourmandise , & tiens en bride sous la loi de la raison , tous les appétits déreglez du goût.

Est-il étonnant après-cela que cette même raison puisse réprimer les passions de l'ame , que la beauté des créatures y excite dans les cœurs ? En effet , si le sage Joseph est loué de sa chasteté , n'est-ce pas parce que qu'il sçut vaincre & dompter la dangereuse passion de l'amour ? Ni l'ardeur de la jeunesse , ni la vigueur de l'âge où il étoit , ne se duisirent jamais sa raison ; il la conserva dans tout son Empire

pire

pire , & elle lui fit courageusement surmonter les attraits de la volupté. <sup>a</sup>

Mais la raison n'est pas seulement victorieuse des plaisirs sensuels , il n'y a aucuns desirs immodérez , ni passions , qu'elle n'assujettisse. C'est pourquoi la Loi dit : *b* Vous ne desirerez point la femme de vôtre prochain , ni rien de ce qui lui appartient. Car n'est-il pas visible que lorsqu'elle nous défend de desirer ces sortes de choses , elle suppose que nous pouvons réprimer par la raison les desirs & les passions contraires à la justice ? En effet , par qu'elle voye celui qui est porté à la vilénie , & à la gourmandise , pourra-t-il se corriger de ce vice , si la raison ne vient à son secours pour maîtriser ses passions ? C'est par la raison que celui qui a un penchant naturel à l'avarice , mais qui est instruit dans la Loi , réprime son avidité , prêtant non seulement sans intérêt à ceux qui sont dans le besoin , mais leur remettant même toute la dette à la septième année ; *c* se souvenant que la Loi lui défend de rien recueillir ni de ses terres , ni de ses vignes , à la septième année. *d* Dans cette rencontre , ne surmonte-t-il pas la passion par la raison ? Il en est de même de toutes les autres choses que la Loi prescrit , la raison y exerce toujours son empire sur les passions ; ainsi quelques considérations , quelque attachement que nous ayons pour nos parens , tout cela cède à l'obligation d'obéir à la Loi , & nos complaisances ne vont jamais jusqu'à nous faire abandonner la vertu pour les satisfaire. Quelque tendresse que nous ayons pour nos femmes , nous les corrigeons lorsqu'elles font quelque chose de contraire à nos Loix. Quelque affection que nous ayons pour nos enfans , elle ne nous empêche pas de les punir de leurs fautes. Quelque attachez que nous soyons à nos amis , nous ne laissons pas de les reprendre lorsqu'ils font mal. Et cela ne doit point pa-

<sup>a</sup> Genes. xxxix. 7. & seq.

<sup>b</sup> Exod. xxi. 16.

<sup>c</sup> Levit. xxv. 10. Il con-

fond l'année Sabbatique ,  
avec l'année du Jubilé

<sup>d</sup> Levit. xxv. 3.

roître paradoxe , puisque la raison peut vaincre même les ressentimens , & le desir de vengeance , que nous concevons contre nos ennemis ; ainsi non seulement nous ne nous vengeons point d'eux en coupant leurs arbres fruitiers , mais si nous trouvons ce qu'ils ont perdu , nous le conservons pour le leur rendre fidèlement , & nous les aidons à relever , ou leurs fardeaux , ou leurs animaux , lorsqu'ils sont tombez. *a*

<sup>2</sup> La raison domine encore des passions bien plus violentes , comme l'ambition , la vanité , & l'envie. Une ame qui suit les loix de la sagesse , réprime tous ces mouvemens ; aussi bien que la haine ; c'est pourquoi Jacob notre Pere , cet homme si sage , & si modéré , reprend avec tant de force Siméon , & Levi , du carnage qu'ils avoient fait de toute la ville des Sichémites , en leur disant ; *b que leur haine , & leur fierté soient mandées.* Or comment eût-il pû leur parler de la sorte , si la raison n'eût pû surmonter dans son esprit le ressentiment , & la haine qu'il devoit naturellement ressentir contre les Sichémites.

Lorsque Dieu en créant l'homme par une seule parole , lui donna le libre arbitre , il l'environna en même tems des penchans , & des passions ; il établit son esprit au milieu d'elles , comme sur un trône , pour les dominer , & luy donna ensuite une loy , c'est-à-dire , la raison , pour les surmonter , & pour élever sur elles le regne de la tempérance , de la bonté , & de la justice. Après cela , comment peut-on nous dire : si la raison est la maîtresse des passions , pourquoi ne l'est-elle pas aussi de l'oubli , & de l'ignorance ?

Cette question n'est-elle pas impertinente , & ridicule ? Car il est évident que la raison ne peut-être la maîtresse des passions de l'ame , ni en suspendre les mouvemens , & les impressions ; elles ne peuvent surmonter que celles qui lui sont extérieures , & qui regardent le corps. Ainsi nous ne pouvons point empêcher que nous n'ayons des desirs en nous-mêmes , mais la raison peut nous garantir de leur servitude.

*a* *Exod. XXXIII. 5.*    *b* *Genes. XLI. 7.*

Nous ne saurions souvent nous défendre de ressentir les mouvemens de la colére, mais nôtre ame au lieu de céder, peut les vaincre, & les reprimer par le secours de la raison. Nous ne sommes pas maîtres de détruire nos mauvaises inclinations, c'est la raison qui les combat, pour les empêcher de nous corrompre; car la raison n'est point un instrument pour déraciner, & pour faire mourir les passions, elle sert seulement à les combattre, & à les dompter.

N'en avons-nous pas une preuve bien sensible dans la personne du Roi David, que nous voyons souffrir la soif, & y résister si courageusement? Après avoir poursuivi avec son armée ses ennemis durant tout le jour, & en avoir tué un grand nombre, il s'en retourna le soir dans sa tente, tout accablé de lassitude, & épuisé de sueur. Une soif violente le tourmentoit, & quoiqu'au milieu de ses troupes, qui bûvoient, & mangeoient dans le camp, quoique dans un lieu où il ne manquoit point de bonnes eaux, il la souffrit néanmoins avec courage; & quelque pressante, & quelque importune qu'elle fût, il la surmonta par la ferme résolution qu'il avoit prise, quoiqu'assez mal-à-propos, de ne pas boire, qu'il n'eût de l'eau d'une fontaine qui étoit alors aux ennemis. Comme ses Officiers étoient affligés de la peine qu'il en enduroit, deux jeunes hommes d'entr'eux, ayant honte de laisser le Roi dans cette ardeur brûlante, prirent aussi-tôt leurs armes, & un vase, passèrent les retranchemens des ennemis & sans être apperçus des gardes,

2. 2. Reg. xx3. 14. 15.

Cette histoire est racontée dans les Livres des Rois d'une manière fort différente de ceci. L'Auteur de cet ouvrage fait agir ici David d'une manière peu digne de sa sagesse, en disant qu'il prit mal-à-pro-

pos, & sans raison, la forte résolution de ne pas boire d'autre eau que celle qui étoit au pouvoir de ses ennemis.

Αὐτὰ τὴν αὐτὴν ἀλογίαν  
ἐπιθυμία τῆ παρα τοῖς ποτα-  
μοῖς ὑδάτων ἐπιτιμῶσα συνφε-  
ρεῖ οὐ πλὴν, ἢ συντίμῶσα.

Ec ij

traversèrent tout leur camp, cherchèrent de tout côté cette fontaine, & l'ayant trouvée, y puisèrent de l'eau, & la portèrent au Roi. Alors, quoique brûlant des ardeurs de la soif, l'idée de l'extrême danger où ces braves avoient exposé leur vie, lui fit regarder cette eau comme un breuvage de sang qu'on lui présentoit; & opposant la force de sa raison à la violence de son desir, il la répandit, & l'offrit au Seigneur. Il est donc vrai, comme je viens de le dire, qu'il n'y a point de passions, pour vives, & violentes qu'elles soient, que la raison ne puisse surmonter, & dont elle ne puisse éteindre les ardeurs; point de douleur, quelque extrême qu'elle soit, dont elle ne puisse étouffer les sentimens; point de passions enfin, quelques fougueuses, & quelques emportées qu'elles soient, qu'elle ne puisse terrasser, & réduire sous son pouvoir.





# DISCOURS

## GENERAL SUR LE LIVRE DES PSEAUMES

### I

*Eloge des Pseaumes. Leur Excellence , leur utilité.*

**Q**UOIQUE toute l'Ecriture soit inspirée de Dieu pour nous instruire , pour nous reprendre , pour nous corriger , & pour nous former à la vertu , & à la justice ; a il semble que l'Esprit de Dieu ait repandu une bénédiction plus abondante dans les Pseaumes , pour produire ces effets. Ce saint Livre est comme une source de vie , où nous puissions des remèdes à toutes les maladies de nos ames. Ils renferment comme en racourci tout ce qui est répandu dans les autres Ecrivains sacrez : *Psalmorum Liber quacunque utilia sunt ex omnibus continet*, dit saint Augustin. b On nous y rapporte les anciennes Histoires depuis le commencement du monde , les Loix que Dieu à données aux

a 2. Timot. III. 6. *Omnis Scriptura divinitus inspirata , utilis est ad docendum , ad arguendum , ad corripiendum , ad erudiendum in justitia.*

b *Aug. Prefat. in Psal. Vide & Ambrosj. Prefat. in Psal. n. 4. & Basilicem Prefat. in Psalt. Athan. Ep. ad Marcellin.*

hommes , les exemples des saints Patriarches , les promesses de la veruë du Libérateur , de la vocation des Gentils , de l'établissement de l'Eglise ; en un mot , c'est comme un trésor inépuisable de toute sorte de richesses spirituelles : *Communis quidam bona Doctrina thesaurus est , apré singulis necessaria subministrans* , dit le même Pere. Etes-vous dans la douleur ? Ils vous consolent. Etes-vous dans le doute , & dans l'inquiétude ? Ils vous fixent , & vous rassurent. C'est un remède aux blessures de vôtre cœur , quelques dangereuses , & quelques invéterées qu'elles soient. Dans l'ennui , dans le découragement , dans la crainte , ils nous encouragent , & nous soutiennent : Et tout cela agréablement , & sans degoût ; Dieu ayant permis que les Auteurs des Pseaumes ayent mêlez les charmes de l'éloquence , & de la poésie , aux veritez les plus solides , & les plus touchantes ; afin de nous en rendre la lecture plus douce , & l'étude plus délicieuse ; comme le Médecin qui tempère l'amertume de sa médecine en frottant le bord du vase avec quelque chose de doux : *a Ne ager utilitatem præ austeritate refugiat , ora , ac summities poculi quo remedium porrigunt , nulle circumlinunt.*

Les Pseaumes conviennent à tous les âges , à toutes les conditions , à tous les états. Les cœurs les plus durs se sentent attendris , & touchés jusqu'aux larmes , en lisant , ou en écoutant ces saints Cantiques. *b* On est comme transporté , & élevé jusqu'à la compagnie des Anges , lorsqu'on les chante , ou qu'on les médite , *c* dit saint Chrysostome. Aucune lecture n'est plus utile , ni plus à la portée de tout le monde. C'est , dit Cassiodore , *d* comme une Bibliotheque générale , & àbregée , où l'on rencontre tout ce qu'on cherche : *In hoc Libro spiritualis Bibliotheca instructa est.* C'est

*a* Aug. *ibidem.*

*b* Aug. *hic* , & *Confess. l. 9.*  
*Ambros. Pref. in Psal.*  
*Item. Basil. in Psal. 1.*

*c* *Vide Chrysost. in Psal. 137.* & *Aug. Pref. in Psal.*

*d* *Cassiod. Prefat. in Psal. sparsim.*

ajoute-il , comme un miel délicieux , une lumière toujours brillante , un trésor toujours ouvert , & toujours rempli , un Livre tout environné de lumière , une source de veritez , un vase qui contient une liqueur céleste , un jardin rempli de tous les fruits les plus exquis.

La Loi enseigne , dit saint Ambroise , a l'Histoire instruit , la Prophétie annonce l'avenir , la correction réprime les mechans , la morale persuade ; mais les Pseaumes font tous ces effets. Ils sont propres à guérir tous les maux de l'ame : *In Libro Psalmorum profectus est omnium ; & medicina quadam salutis humane.* On peut les appeller la voix de l'Eglise , la Profession de foi des Fidèles , le modèle des louanges qu'on doit rendre au Seigneur : *Dei laus , plebis laudatio , sermo universorum , vox Ecclesie , fidei canora confessio.* Dans les Pseaumes , dit le même Saint , je repasse tous les témoignages de ma Religion , les promesses des Prophètes , les preuves de la venue , & de la Résurrection de Jesus-Christ. J'y apprens à éviter le peché , à ne pas rougir de faire pénitence. L'exemple d'un si grand Prince , d'un si grand Prophète , me retient , & m'empêche de tomber ; il m'anime à confesser mon péché ; & si j'ai eu le malheur de pécher , il m'excite à me relever de mes chûtes.

Outre ces beautez , & ces charmes , qui ne se font sentir qu'aux ames qui cherchent à s'y édifier , & à y nourrir leur dévotion , il y en a d'autres qui sont sensibles à tous ceux qui ont du goût pour les belles choses , & pour les Ouvrages d'esprit. Les plus habiles , & les plus judicieux Ecrivains tombent d'accord que les Pseaumes sont un modèle de la vraye , & noble éloquence ; des grands & sublimes sentimens , des mouvemens tendres , vifs & pathétiques , des manières de parler fines , expressives , & toujours convenables au sujet qu'on y trouve , des exemples achevez de politesse , & d'éloquence en tout genre de discours. Outre cela ils renferment la morale la plus juste , la plus pure , & la plus parfaite ; ils

inspirent les sentimens de piété les plus touchans , & les plus divins ; ils découvrent les mystères de la Religion les plus profonds , & les plus importants.

Enfin l'agréable , & l'utile y sont par tout si sagement mêlez , qu'il est mal-aisé de dire lequel des deux l'emporte sur l'autre. *Certat in Psalmo doctrina cum gratia simul* , dit saint Ambroise : *cantatur ad delectationem ; discitur ad eruditionem*. Depuis le tems de David jusqu'à aujourd'hui , les Pseaumes ont toujours fait les délices des ames pieuses. On les chanta toujours dans le Temple du Seigneur ; & on les a chantez depuis le commencement du Christianisme , dans toutes les Eglises de JESUS-CHRIST. Les Apôtres , & leurs successeurs n'ont pas crû pouvoir choisir un plus beau modèle de prières , ni de plus solides instructions , que celles qui avoient été formées par l'Esprit de Dieu dans le cœur , & dans l'esprit du plus saint des Rois. On l'a fait d'autant plus volontiers , qu'on rencontroit dans ce Recueil tout ce qu'on pouvoit désirer dans tous les états , dans toutes les situations , dans tous les besoins de la vie. Soit qu'il fallût implorer la miséricorde du Souverain Juge , ou louer sa grandeur , & sa puissance , ou lui rendre de solennelles actions de grâces , ou lui demander son assistance dans la guerre , dans la maladie , dans la disgrâce ; soit qu'on voulût instruire les peuples , & ranimer leur foi ; ou les reprendre , & les corriger : les Pseaumes suffisoient , & tenoient lieu de tout.

De-là vient le souverain respect qu'on a toujours eu pour ces divins Cantiques , & le zèle qu'on a témoigné à les étudier. C'étoit une règle presque générale que les Evêques , les Ecclesiastiques , les Religieux savoient le Pseauteur par cœur. Les Laïcs mêmes en savoient un grand nombre. Ils les chantoient dans l'Eglise , dans leur maison , dans leurs

<sup>a</sup> Vide Greg. Mag. Lib. 4. Ep. 45. Lib. 8. Ep. 34. Lib. 12. Ep. 6. Ieron. 4. ad.

Rustic. Ep. 8. & 18. alios passim. Vide Ferrand Praef. in Psal. c. 2.

voyages , dans leur travail ; à table , à l'Eglise , à la campagne. *a* Les femmes mêmes , à qui l'Apôtre défend de parler dans l'Eglise , avoient le privilège d'y joindre leurs voix à celles des hommes , dans le chant des Pseaumes. On commençoit , & on finissoit la journée par ces sacrez Cantiques. Dès qu'on entonnoit le Pseaume dans l'Eglise , tout le monde demouroit dans un profond silence : *Cum Psalmus legitur , ipse sibi effector est silentii* , dit saint Ambroise. *b* Quoique la plupart des simples Fideles ignorassent souvent jusqu'au nom de certains Livres de l'Ecriture , il n'y en avoit aucun , qui ne fût au moins quelque Pseaume , disent S. Chrysostome , *c* & Théodoret. *d* Ils récitoient le Pseaume *LXII. Deus , Deus meus , ad te de luce , &c.* au matin : & le *cxl. Domine , clamavi ad te , exaudi me , &c.* au soir. *e* C'est pour cela qu'on les appelloit *Pseaumes quotidiines*.

Eusèbe , *f* & Théodoret *g* regardent le Pseautier comme le premier Livre inspiré dans l'ordre des tems , après ceux de Moÿse : D'où vient , selon quelques-uns , qu'on l'a partagé en cinq Livres , comme un nouveau Pentateuque. Mais la Doctrine qui y est enseignée , l'emporte de beaucoup sur celle du Législateur des Juifs. David y montre l'inutilité des sacrifices , ajoute Eusèbe , & propose une nouvelle manière d'honorer Dieu , par les loüanges , & par les Cantiques. C'est du Livre des Pseaumes que JESUS-CHRIST , & les Apôtres ont tiré plus souvent les preuves , & les autoritez pour établir la Religion Chrétienne.

*a* Ambros. *Pref. in Psal.*  
*Certant clamare singuli ; quod omnibus proficit. Domini Psal. canitur ; foris recensetur , &c. Et in Hexaem. l. 5. c. 12. Quis enim sensum hominis gerens , non erubescat sine Psal. celebrare diem claudere ?*  
*b* Amb *Pref. in Psal. n.9.*

*c* Chysost. *in Isai. c. 5 pag. 709.*  
*d* Theod. *Prolog in Psal.*  
*e* *Vide eundem in Psal. cxl. & Consti: Apost. l. 2. c. 59. & l. 6. c. 34.*  
*f* Eus. *Prefat in Psal. p. 7*  
*g* Theodoret. *item in Prefat.*

## I I.

*Nom du Pſautier. Sa diſiſion. Ordre des Pſeaumes entr'eux*

LE Livre des Pſeaumes eſt nommé dans l'Hebreu *Sepher Tehillim*, *Livre des hymnes*, ou *des loüanges*; parce que la plûpart des Pſeaumes ont pour objet les loüanges du Seigneur, & que le nombre de ceux-là l'enporte pardessus les autres Pièces, qui ſont ou des plaintes d'un homme affligé, ou des regrets d'une ame pénitente, ou des prières d'un cœur accablé de douleurs. Les Grecs lui donnent le nom de *Pſaltérion*, ou de *Livres des Pſeaumes*; dénomination que nous lui avons conſervée dans nos Bibles Latines. Le nom de *Pſaltérion* eſt celui d'un instrument de muſique, dont on donnera la deſcription ailleurs. *Pſaltérion*, auſſi-bien que *Pſalmus*, viennent du Grec *psallo*, qui ſignifie jouer des instruments. Dans l'Evangile il eſt cité ſous le nom *a* de *Livre des Pſeaumes*, ou de *Prophète*; *b* parce que David, qui eſt conſidéré comme l'Auteur du plus grand nombre des Pſeaumes, eſt auſſi nommé le *Prophète* par excellence.

Les Hebreux partagent ordinairement le Pſautier en cinq Livres. L'antiquité de cette diſtribution paroît par les Peres, qui en ont fait mention. *c* Saint Grégoire de Nyſſe *d* l'admet, auſſi-bien que ſaint Epiphane, *e* qui la

*a* Luc. xx. 40. Βιβλὸν ψαλμῶν.

*b* Mat. xiii. 35. Quod dictum erat per Prophetam. Et xxvii. 35. Ut impleretur quod dictum eſt per Prophetam.

*c* Euseb. Ieronym. Hilar. Amb. in Psal. lx. Item Euf.

in Argumento Psal. & in Ps. lxxi. Cassiodor. Prefat. n. Psal. c. ii. Ieronym. ad Marc. & in prologo Galeato, & Ep. ad Cyprian.

*d* Gregor. Nyssen. Tract. i. in Psal. c. 5.

*e* Epip. lib. de mens. n. 9

croit très-ancienne. Eusébe ne la rejette point , non plus que saint Ambroise , & l'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes , sous le nom de saint Jérôme. Eusébe dit même que cette division se remarquoit & dans l'Original Hebreu, & dans les meilleurs Exemplaires des Grecs ; & saint Ambroise refute expresément ceux qui soutenoient qu'on ne devoit pas recevoir ce partage en cinq Livres , parce que l'Ecriture ne parle du Pseautier , que comme d'un seul Livre. Mais saint Hilaire , *a* le vrai saint Jérôme , *b* saint Augustin *c* l'abandonnent comme contraire à l'Ecriture , qui ne fait mention du Pseautier , que comme d'un seul Livre. Les nouveaux Interprètes se sont partagés sur cette question. Les uns *d* louent ce partage , & croient qu'il vient des Auteurs de la collection des Pseaumes. D'autres *e* soutiennent qu'il est plus nouveau , & postérieur au tems des Apôtres ; & qu'il n'est d'aucune autorité dans l'Eglise. Au fond la chose est de peu d'importance , puisqu'on convient que cette division est assez arbitraire en elle même , & qu'elle n'est fondée ni sur l'ordre des tems , ni sur celle des matieres , & qu'on a eu égard qu'à la commodité des Lecteurs , en partageant en cinq parties un Livre , qui sans cela auroit été trop gros.

Mais ce qui peut persuader que cette division est faite dès le commencement , & par les Auteurs mêmes de la collection des Pseaumes , c'est qu'à la fin de chaque Livre, on remarque les mêmes termes , & la même conclusion , laquelle paroît y avoir été mise exprés , & ajoutée par Esdras , ou par ceux qui présidoient à l'assemblée , où l'on fixa le nombre des Livres Canoniques. C'est la pensée de

*a* Hilarius *Præf. in Psal.*  
*b* Ieronym. *Præf. in Psal.*  
*ad Sophron. Vide & ad Cyp.*  
*c* Aug. *in Ps. cl. t. 4.*  
*Page 2. p. 1604. Vide &*  
*Cassiodor.*

*d* Muis, *Genebr. Syr. Arab.*  
*& aliis passim, maxime qui*  
*Hebraico Textui additi sunt.*  
*e* Nasal. *Alex. Dissert. 24.*  
*Ferrand. Præf. c. 9. Du Pin.*  
*Præf. n. 21.*

Muis , *a* & de quelques autres. Au reste dans le dénombrement général des Livres sacrez , chez les Hebreux , non plus que chez les Chrétiens , les Pseaumes n'ont jamais été comptez que pour un Livre , par ceux-là mêmes qui admettent la division en cinq Livres.

Ceux d'entre les Peres Latins qui ont rejetté la distribution du Pseautier en cinq parties , en ont inventé une autre , qui n'est pas moins arbitraire que la première. Elle est de trois parties , composée chacune de cinquante Pseaumes. Saint Hilaire *b* croit qu'elle fut faite par les Septante Interprétes avec beaucoup de maturité , & de réflexions & que dans les trois cinquantaines , ils eurent dessein de rassembler les Pseaumes , suivant l'ordre que nous devons suivre pour arriver à la Béatitude , & conformément au progrès que nous devons faire dans la vertu : *Ex ratione , ac numero beata illius nostre expectationis*. Il fait la-dessus des remarques sur les nombres , qui ne sont pas du goût de nôtre siècle , & qui ne paroissent pas d'une grand solidité. Saint Augustin *c* avouë qu'il n'a pû encore penetrer dans le mystère de l'ordre que les Pseaumes tiennent entr'eux , quoiqu'il ne doute pas qu'il n'y ait en cela quelque chose de très-digne de considération. Il lui paroît que les trois cinquantaines des Pseaumes ont rapport à la vocation , à la justification & à la glorification des justes ; parce que la cinquantieme est de la pénitence , le centième , de la miséricorde , & du jugement ; & le cent cinquantième , de la louange de Dieu dans ses Saints. Saint Chrysostome *d* remarque que les premiers Pseaumes sont communément , & généralement sur des sujets plus tristes ; & que les derniers sont plus joyeux , & sur des sujets plus doux , & plus consolans.

Mais en matière de réflexions arbitraires , on en fera

*a* Vide Muis. ad Ps. xi.  
*b* Hilar. Prefat. in Psal.  
 n. 8. 9. 10.

*c* Ang. in Psal. cl.  
*d* Chrysoft. in Psal. 6. &

toujours sur quel nombre, & sur quel sujet on voudra. Saint Grégoire de Nyffe *a* en a produit de morales sur la division du Pseautier en cinq Livres. Génébrard *b* envisage la chose autrement. Il dit que la première partte, qui est composée de quarante Pseumes, a pour objet des choses tristes, & facheuses; & que tous ces Pseumes sont de David. La seconde partie, composée de trente-un Pseumes, est sur des sujet agréables, & à pour principal Auteur Coré, quoiqu'il y en ait encore d'autres qui y ont travaillé. La troisième partie, qui comprend dix-sep Pseumes, est presque toute de la composition d'Asaph, & traite des choses désagréables. La quatrième partie, composée de dix-sep Pseumes, regarde des objets doux, & consolans. Elle est de differens Auteurs. La cinquième, dit-il, est presque toute de David; & à pour sujet des événemens divers, tantôt tristes, & tantôt agréables. Elle contient 45. Pseumes. Tout cela n'est pas d'une grande exactitude. Le premier Livre selon les Hebreux, finit à nôtre XL. Pseume; le second, au LXXI. le troisième, au LXXXV. le quatrième, au cent cinquième; & le dernier, au cent cinquantième. Les quatre premiers Livres finissent par ces mots dans l'Hebreu: *Amen, amen*; & dans le Latin: *Fiat, fiat*. Il est à remarquer que même parmi les Hebreux, cette division en cinq Livres a été long-tems sans être bien fixée. Du tems de saint Jérôme, il y avoit encore des Juifs qui ne l'admettoient point: *c Nos Hebraeorum auctoritatem secuti*, dit-il, & *maximè Apostolorum, ... unum asserimus Psalmorum Volumen*. Du tems de Kimchi, c'est-à-dire, au douzième siècle, la chose souffroit encore quelque difficulté. Enfin M. Ferrand *d* dit qu'il y a chez M. le President de Mesme une Bible Hebraïque récente, mais très-bien

*a* Greg. Nyssen. in Psal.  
*1. Tract. 1. c. 5.*  
*b* Genebr. in Ps. XL. 15.  
*c* Ieronym. Ep. ad Sophr.

*sen Prefat. in Psal.*  
*d* Ferrand Prefat. in Ps.  
*e. 9. p. 88.*

écrite , où l'on ne remarque aucune trace de cette division en cinq Livres.

Il y a encore d'autres différences sur la soudiviſion des Pſeaumes entre les Juifs , & les Chrétiens. Les uns & les autres en comptent cent cinquante : mais ils ne les partagent pas de la même ſorte. Les Hebreux coupent le Pſeume 1x. & en font deux. Ils commencent leur dixième à ces mots : *ψ. 22. Ut quid , Domine , recessisti longe ?* En ſorte que depuis cet endroit juſqu'au Pſeume cxiii. leurs citations & leurs nombres ſont differens des nôtres, & de ceux des Grecs. Ils avancent toujours d'un Pſeume ; & ce qui eſt le xix. pour nous , eſt le xx. pour eux : Et ainſi des autres. Au Pſeume cxiii. *In exitu Israël de Ægypto*, ils s'éloignent encore davantage de nous ; parce qu'ils coupent ce Pſeume en deux à cet endroit : *Non nobis , Domine , non nobis* : De ſorte que le cxiv. des Grecs , & des Latins , eſt le cxvi. des hebreux mais enſuite ils ſe rapprochent, en joignant les Pſeaumes cxiv. *Dilexi quonia exaudiet*, & le cxv. *Credidi propter quod locutus sum*, &c. En ſorte qu'ils ne ſont plus differents que d'un nombre juſqu'au cxlvi. & alors du cxlvi. *Laudate dominum quoniam bonus est Psalmus*, & du cxlvi. *Lauda , Jerusalem , Dominum*, les Juifs n'en faiſant qu'un , ils reviennent avec nous , & comptent de même que la Vulgate, juſqu'au cent cinquantième.

Les Proteſtans , & ceux qui ont fait des traductions ſur l'Hebreu , ſuivent ordinairement la diviſion des Juifs dans leurs citations. Mais les Catholiques ſuivent l'ancienne diſtribution des Septante. Il y a auſſi quelque différence entre les anciens Exemplaires Grecs , & Latins ſur la diviſion des deux premiers Pſeaumes. Les uns les partagent , & en font deux. Quelques autres les joignent. On peut voir ce que nous avons dit à la tête du ſecond Pſeume. Une preuve que la maniere dont les Juifs partagent les Pſeaumes , n'eſt ni fort ancienne , ni fort autorifée , c'eſt que les Septante ne l'ont point connue. Et lors que ſans prévention , & ſans avoir égard à leur diſtribution , on examine les Pſeaumes en eux-mêmes , on eſt obligé d'a-

voüer, que ni la leur, ni même celle des Septante ne sont pas tout-à-fait exactes. Ils ont raison, par exemple, de partager en deux le Pseaume ix. car depuis le verset 22. c'est un sens tout nouveau, qui n'a nulle liaison avec ce qui précède : mais au Pseaume cxiii. leur partage ne paroît pas si heureux.

Souvent aussi on a fait deux, ou trois Pseaumes, de ce qui n'en devoit faire qu'un ; parce qu'on a pris un *Alleluia*, par exemple, ou un autre refrain, pour la conclusion, ou pour le commencement d'un Pseaume. D'autre fois on a coupé en deux, ou trois parties le même Cantique ; parce qu'on a remarqué que le Psalmiste dans la première partie adressoit ses prières à Dieu, comme étant encore dans la peine, & qu'ensuite il decrivoit le secours que Dieu lui avoit donné ; & qu'enfin il lui en rendoit grâce, comme en étant delivré. On n'a pas crû pouvoir allier ces divers sentimens de frayeur, de douleur, d'esperance, de joye, & d'actions de grâces dans la même Pièce. C'est pourtant la méthode presque universelle de tous les Auteurs des Pseaumes ; & on en voit un grand nombre où paroissent tous ces divers mouvemens ; par exemple, le Pseaume iii. le vi. le xvii. le xxi. & le liii. Voyez nôtre Dissertation sur les Auteurs des Pseaumes.

Il faut donner quelques exemples de ces Pseaumes ; qu'on a séparés mal-à-propos. Les xi. xii. & xiii. paroissent ne composer qu'un seul Cantique. L'Auteur, qui étoit un Captif de Babylone, demande d'abord à Dieu qu'il le tire de la captivité ; parce qu'il demeure au milieu d'un peuple infidèle, trompeur, & impie. Il se rassure par l'esperance des promesses du Seigneur. Il met son esperance en sa bonté. Il recommence ses plaintes au commencement du Pseaume xii. & il témoigne de nouveau sa confiance en Dieu. Au Pseaume xiii. il décrit avec plus d'étendue l'impiété des Babyloniens, & conclut qu'Israël louera le Seigneur, lorsqu'il sera en parfaite liberté.

Le Pseaume dix-neuf est une prière pour le bon succès d'une guerre que le Roi alloit entreprendre. Le xx. est

est une action de graces pour la victoire remportée dans la même guerre. Les xxv. xxvi. & xxvii. ne font qu'un seul Cantique des Captifs de Babylone. L'Auteur témoigne l'ardent desir qu'il a de voir bien-tôt la Maison de Dieu. Il se plaint de la malice de ses ennemis. Il promet de le rendre assidu au Temple, & d'y faire éclatter après son retour, sa profonde reconnoissance. Enfin il prie comme ayant été exaucé, & ayant obtenu sa liberté. Les xxxi. & xxxii. sont du même tems, & ont le même dessein. David y relève le bonheur des Justes. Il les exhorte à louer le Seigneur. Il oppose à leur état, celui des impies. Les xxxvii. xxxviii. xxxix xl. contiennent une prière de David dans une maladie, & des actions de graces pour sa guérison. Les xlv. xlvi. xlvii. sont un Cantique d'actions de graces des enfans de Coré, pour la défaite des ennemis d'Israël, après le retour de la Captivité de Babylone. Dans les lxxviii. & lxxix. Asaph déplore la ruine de sa patrie par les Caldéens. Les xc. xcvi. xcvi. xcvi. sont apparemment un Cantique d'actions de graces; chanté à la Dédicace du second Temple, où à celles des murs de Jerusalem, après le retour de la Captivité. On voit un même esprit, & un même dessein dans tous ces quatre Pseaumes. Les cent douze, & cent treize, jusqu'au verset 9. de celui-ci, sont une action de graces sollemnelle pour la délivrance de la Captivité. Au verset 9. commence un nouveau Cantique, qui se continue dans les Pseaumes cxiv. cxv. & cxvi. sur le même sujet; & peut-être même que les cxii. & cxiii. sont partie de ce grand Cantique.

Les cxlv. cxlvi. & cxlvii. regardent la permission accordée par Darius, fils d'Hystaspe, de rétablir les murs de Jerusalem. Le Psalmiste parle d'abord de la révocation de l'Edit qui avoit été accordé par Cyrus, portant permission de rétablir les murs, & le Temple de Jerusalem; puis de la pluye envoyée de Dieu, lorsque le peuple recommença à travailler à cet édifice. Il finit par des actions de graces, qui sont comprises dans les Pseaumes cxlvii. cxlix. & cl.

Tout

Tout ce long Cantique fut apparemment chanté à la cérémonie de la Dédicace des murs de Jerusalem. Enfin les Pseaumes **cx. cxi.** & les suivans, jusqu'au **cxiii.** inclus sont encore un grand Cantique d'actions de grâces, où d'abord l'Auteur parle comme étant encore dans la captivité. Puis il reconnoît que Dieu l'a exaucé, & délivré par sa miséricorde. Enfin il se répand en actions de grâces; & cela avec méthode. Il louë premièrement dans le Pseaume **cxii.** les attributs de Dieu, ses miséricordes, sa vérité, sa justice. Dans le Pseaume **ciii.** il relève ses ouvrages, la création du monde, la conservation des animaux; ensuite le choix qu'il a fait d'Abraham, & de sa race, la protection qu'il a donnée aux Patriarches, la descente de Joseph, & de Jacob en Egypte, la sortie des Hebreux de ce pays sous la conduite de Moïse, le voyage du désert; & enfin leur entrée dans la Terre promise. C'est ce qui est compris dans le Pseaume **cxliv.** Au **cxlv.** il confesse ses péchez, & ceux de ses peres & en demande pardon. Il reconnoît que ce sont ces crimes qui ont attiré sur Israël tous ses malheurs, & que la seule miséricorde du Seigneur les en a délivrés. C'est ce qu'il publie au Pseaume cent quarante-six, & même au cent quarante-sept.



## I I I.

*Auteur de la Collection du Pſautier. Nombre des Pſaumes.*

L'Auteur de la Collection des Pſaumes, & de leur arrangement, est inconnu. La plupart des anciens & des nouveaux Interprètes croient que c'est l'ouvrage d'Esdras ; mais ils n'en donnent point de preuves certaines, & ne conviennent pas entr'eux sur la manière dont s'est faite cette Compilation. Théodoret *a* dit qu'Esdras, inspiré de Dieu, d'écrivit de nouveau tous les Livres sacrés ; les Pſaumes comme les autres, qui avoient été gâtez ou perdus, par la négligence des Juifs, ou par l'impiété des Babyloniens. Il tient que David a composé les Pſaumes ; mais qu'il est certain qu'ils ont été rangez en l'état où nous les voyons, par un autre que lui. Eusèbe n'en parle pas *b* si affirmativement, il croit que ce fut Esdras, ou quelqu'autre qui fit ce Recueil ; mais sans y observer aucun ordre, & simplement à mesure qu'ils lui tomboient sous la main. C'est une ancienne tradition, dit saint Hilaire, *c* qu'Esdras recueillit les Pſaumes auparavant dispersez, & qu'il les rangea en un volume, sans s'engager à suivre l'ordre des tems, ni le rang des Auteurs. *Psalmos incompositos, & pro Autorum, ac temporum diversitate dispersos, in volumen unum collegisse, ac ratulisse.* Philastrius *d* assure qu'ils furent disposez par les Sages de la nation des Juifs, dans le même ordre qu'ils les avoient reçûs de leurs ancêtres ; lesquels les avoient sauvez de la main de leurs ennemis, & de leurs

*a* Theodoret. *Præfat. in Psal.* Ὁ θαυμάσιος Ἐσδρας τὰς ἱερὰς ἀπογραφὰς βιβλῶν, ὑπὸ τῆς τῶν Ἰουδαίων ἀμιλείας, καὶ τῆς τῶν Βαβυλίων δουλείας

πάντα διαφθάρειν.

*b* Eus. *in Ps.* LXII. & LXXVI.

*c* Hilar. *Prologo in Psal.*  
*d* Philastr. *Hæres.* LXXVUS

persecuteurs. Il ne croit pas que ces Compilateurs ayent été inspirez ; c'étoit , selon lui, des Sages de la Nation, de saints Prêtres remplis de la crainte du Seigneur. Saint Athanase, ou l'Auteur de la Synopse , dit expressément, qu'Esdras est Auteur de cette Collection. Mais dans l'Argument des Pseaumes *a* il s'exprime d'une manière plus vague , & dit que c'est l'ouvrage d'un ancien Prophete , fort instruit des affaires de la Synagogue , qui ramassa les Pseaumes , sans aucun égard à l'ordre des tems. Bède le Vénéral est aussi pour Esdras. Quelques nouveaux Interprètes lui donnent pour ajoints la grande Synagogue, qui reçût & déclara autentique le recueil que ce Prophete avoit fait. Münster dit qu'il ne trouve rien chez les Juifs , qui fasse voir qu'ils en ayent crû Esdras Auteur. Mais Eusebe marque expressément , que c'étoit la tradition des Hébreux ; *b* & saint Hilaire insinué la même chose.

Mais il y a beaucoup d'apparence que plus d'une personne ont travaillé en divers tems à cet Ouvrage , & qu'il ne fut achevé qu'assez tard. Il y avoit apparemment déjà quelque recueil des Pseaumes sous le Roi Ezéchias , puisqu'il est dit, *c* que ce Prince, rétablit le culte du Seigneur dans le Temple , & y fit chanter les Pseaumes de David , sur les instrumens que ce saint Roi avoit autrefois ordonnez , & mis en usage , pour le service du Seigneur. Et l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase , marque expressément que les amis du Roi Ezéchias choisirent cent cinquante Pseaumes du nombre des trois mille que David avoit composez , & qu'ils suprimèrent les autres. Il cite même cela , comme tiré des Paralipomenes , où l'on ne voit rien de pareil aujourd'hui. On connoît encore par d'autres endroits le zèle , & l'attention d'Ezéchias , à ramasser les Ecrits des hommes inspirez , &

*a* Argument. Ps. in 2. l.  
*Collect. ves. PP. pag. 70.*  
*b* Euseb. ad Psal. LXXXVI.

pag. 537.  
*c* 2. Par. xxix. 25. 26.  
 27. 28.

des Prophètes. L'Écriture nous apprend qu'il fit recueillir les Sentences des Sages , a dont nous avons une partie dans les Proverbes de Salomon. Nehemie travailla aussi à former dans Jérusalem une Bibliothèque sacrée ; & il est marqué expressement , b qu'il y mit les Ouvrages de David. Judas Maccabée imita son exemple ; c il répara & recueillit les Livres que le tumulte de la guerre , & la violence de la persécution avoient dissipés. Nous ne doutons point qu'Esdras , après le retour de la Captivité , n'ait beaucoup travaillé à ramasser les sacrez monumens de sa Nation ; toute la tradition des Juifs , & des Chrétiens rend témoignage à son zèle , & à son application à cet important Ouvrage ; mais l'Écriture n'en marque rien expressement.

Après ce que l'on vient de dire , on ne doit pas s'étonner si l'on remarque du dérangement dans les Pseaumes. On n'a pas prétendu nous les donner comme une suite historique de Cantiques , ni comme un recueil chronologique des pièces de poésie sacrée. *Non enim cura erat Prophetis , dit saint Jérôme , d tempora conservare , qua historia Leges desiderant ; sed scribere utcumque audientibus , atque lectoris utile noverunt.* Ce n'est point la coutume des Prophètes de marquer l'ordre de la chronologie : ils n'ont en vûë que l'utilité des Lecteurs , à qui la connoissance des dattes est d'ordinaire assez inutile. Ainsi , ajoute-t'il , c'est mal-à-propos , que quelques-uns recherchent l'ordre des tems dans les Pseaumes , puisque cela ne s'observe pas dans les poésies Lyriques. *Unde & in Psalterio malè quidam juxta Textum historia Psalmorum requirunt ordinem , qui in Lyrico carmine non observatur.*

Si les Auteurs de cette Collection eussent voulu

a Prov. xxv. 1.

b 2. Maccab. 11. 13.

c Ibidem: v. 14.

d Ieronym. in Jerom. c. xxv. initio.

nous donner un recueil rangé par ordre des tems , ou des matières ; verroit-on certains Pseaumes répétez en deux endroits , presqu'en mêmes termes ; par exemple les Pseaumes XIII. & LII. Comparez aussi les Pseaumes x. ou suivant l'Hébreu XI. & les xv. & xxxv. avec les deux qu'on vient de marquer. Le cvii. est composé de la fin du lvi. & des versets 7. 8. 9. . . . 14. du Pseaume lxi. Le Pseaume lxi. se lit presque tout entier à la fin des Pseaumes xxxiv. & xxxix. Les trois premiers versets du Pseaume xxx. sont les mêmes que les versets 1. 2. 3. du Pseaume lxx. On a fait deux Pseaumes d'un seul Cantique qui se lit au premier Livre des Paralipomènes xvi. 8. & suivans ; savoir le Pseaume civ. de la première partie de ce Cantique , jusqu'à ces mots : *Nolite tangere Christos meos* : & le Pseaume xcv. de la seconde partie. *Cantate Domino omnis terra , & c.* Le lxxxvi. *Fundamenta ejus in montibus sanctis* , paroît aussi faire partie d'un autre Pseaume , qui est inconnu. Le cxxxv. rappelle toute la première partie du cxxxiv. en ajoutant après chaque v. ces mots : *Quoniam in aeternum misericordia ejus.*

Ceux qui ont travaillé à ce Recueil , ont eutant de respect pour toutes ces Poésies sacrées , qu'ils ont crû les devoir donner tout ainsi qu'ils les rencontroient , sans se mettre en peine d'autre chose , que de discerner le sacré du profane. Étant apparemment eux-mêmes inspirez , ils ont pû faire quelques additions à la tête , où à la fin de certains Pseaumes , en y mettant par exemple quelques titres , & ajoutant ce qui se lit à la fin de chacun des cinq Livres du Pseautier. *Benedictus Dominus , Deus Israel , a saeculo , & us-que in saeculum : Fiat , fiat.* Et ces mots à la fin du Pseaume lxxi. *Defecerunt laudes David , filii Jesse.* Et ces autres du Pseaume cv. 47. 48. *Sauvez-nous , Seigneur , & tirez-nous du milieu des nations , afin*

que nous louions votre saint Nom, &c. qui sont les mêmes qui sont aussi ajoutées à la fin du Cantique des Paralipomènes. *a* Voyez la fin du Pseaume cinquantième, & notre Argument sur ce Pseaume, & sur le xxiv. & le xxxiii. Nous soupçonnons qu'il y a quelques termes d'ajoutez à la fin de ces deux derniers Pseaumes acrostiches.

*b* Saint Hilarie, & ceux qui l'ont suivi dans son système de l'arrangement des Pseaumes, ont cru que le peu d'ordre qui se remarque dans ce Recueil, étoit du dessein des Septante Interprètes, ou des anciens Auteurs du Recueil des Pseaumes, lesquels pour y trouver une suite d'actions, & de sentimens proportionnez à leur vûe en avoient, dérangé exprés quelques-uns. Par exemple le pseaume troisième, qui regarde la révolte d'Absalon, a été mis à dessein avant les Pseaumes LI. LIII. LIV. LVI. LVIII. qui furent composez long-tems avant cette conspiration. Et le Pseaume L. qui est du tems de la guerre contre les Ammonites, est placé avant plusieurs autres qui regardent les persécutions de Saül contre David.

Mais si Esdras, où les Septante ont eu quelque dessein particulier de suivre l'ordre des tems, des matières, ou des ouvrages des Auteurs, dans le partage qu'ils ont fait des Pseaumes; on peut assurer qu'ils n'y ont nullement réussi. On ne verra jamais de suite quinze ou vingt Pseaumes, qui soient d'un même Ecrivain, ni d'un même tems, ni sur le même sujet, qui aillent avec quelque méthode à la même fin. Il en faut donc conclure que ceux qui ont fait ce Recueil, n'ont eu nulle envie de nous donner une Collection suivie, & rangée selon l'ordre que l'on s'imagine. Si l'on veut que ce soient les

*a* 1. Par. xvi. 34. 35. 36.

*b* Hilar. Prolog. Psal.

*c* Vide Ambr. Apol. David c. 8. n. 42. Non tam

ordin. ordini, quam mist. gest. voluit conven. Vide Origen. in Epist. ad Rom. l. 3. c. 3. p. 317.

Septante qui ayent rangé les Pseaumes comme nous les avons ; il faut dire qu'ils sont aussi les Auteurs de l'arrangement qui est dans l'Hebreu , puisqu'il est tout le même que celui qui se remarque dans leur Texte ; ou que les Hebreux ont imité après coup , ce qui avoit été fait par les Septante , ce qui est absolument insoutenable.

Euthymius *a* a sur l'arrangement des Pseaumes une autre idée assez particulière ; il croit qu'ils furent disposez par ceux qui les ramassèrent dans les commencemens , suivant l'ordre des solemnitez , & des tems qu'on les chantoit dans le Temple. Mais le peu de rapport qui se voit souvent entre les Pseaumes , qui se rencontrent les uns auprès des autres , justifie assez qu'ils n'ont point été placez ensemble pour contribuer au même dessein , ni pour être chantez dans la même sollemnité. Les Grecs dans leurs Liturgies , & dans leurs Livres d'Eglise , ont une ancienne division du Pseauteur en vingt *Cathismata* , ou *Sessions* ; partage qui n'a jamais été reçu des Hebreux , ni même des Latins. Il n'a rapport qu'au chant , & aux cérémonies Ecclesiastiques de l'Eglise Grecque.

Le nombre des Pseaumes est de cent cinquante comme on l'a déjà dit , du consentement unanime des Hebreux , & des Chrétiens. C'est par une vaine envie de se distinguer , que quelques-uns *b* n'en mettent que cent quarante-neuf ; & d'autres que cent quarante-sept. Les premiers joignent ensemble le premier & le second Pseaume , & n'en font qu'un. Les autres veulent imiter le nombre mystérieux des cent quarante-sept années du Patriarche Job. Peut-être que si l'on réunissoit tous les Pseaumes qu'on a divisez , & qu'on rendit à ces divins Cantiques leur juste grandeur , il s'en trouveroit un moindre nombre ; mais il ne s'agit ici que de la division

*a* Eutym. Prolog. in Ps. 1 Philol. l. 2. section. 3.

*b* Apud Hottinger. Thes. 1 p. 491.

reçue, & autorisée par les Eglises, qui ont fixé le nombre précis des Pseaumes à 150. On n'en trouve un cent cinquante-unième dans plusieurs Exemplaires Grecs, & Latins, dans le Syriaque, & dans l'Arabe; mais il n'a jamais été dans l'Hebreu, ni reçu dans le Canon des Livres saints. On peut voir nôtre Argument sur ce Pseaume, à la fin du Pseautier.

Le Syriaque dit, que quelques-uns y ajoûtoient douze Pseaumes; mais il les rejette comme inutiles, & sans autorité. L'on a trouvé au siècle passé dans la Bibliothèque d'Angsbourg, dix-huit Pseaumes en Grec, d'un style qui est plein d'Hébraïsme, & qui approche de celui des Septante. Le Pere Louïs de la Cerda Jésuite, les publia sous le nom de *Pseautier de salomon*; dans la pensée qu'ils pouvoient être de ce Prince, qui selon le témoignage de l'Écriture, avoit composé jusqu'à cinq mille pièces de poésie. Mais son sentiment n'a pas été suivi; l'on croit qu'ils ont été écrits par quelque Helléniste, versé dans la Langue des Grecs, & sur tout des Septante. L'Auteur ne fait qu'imiter, & souvent copier les anciens Pseaumes, dont il prend des lambeaux pour orner ses pièces. Je pense qu'il a voulu nous marquer la dernière ruine de Jerusalem, la profanation des choses sacrées, & la dispersion des Juifs arrivée depuis les Romains, dans tout ce qu'il dit de la desolation de la ville sainte; *b* empruntant les paroles des Pseaumes, qui ont été composez à l'occasion de la prise de Jerusalem, par les Caldéens, & de la Captivité de Babylone. Il ne savoit pas apparemment bien l'Hebreu, puisqu'il donne pour titre au huitième de ses Pseaumes: *Cantique de Salomon, pour les victoires*, voulant imiter les Grecs, qui ont traduit par, *le victorieux*, l'Hebreu

*a* 3. Reg. iv. 32.

*b* Vide in *Psalterio Salom.*  
*P. de la Cerda, Psal-*

*mos* v. viii. ix. xi. xii. xiii.  
xv. xvi.

*Lamnafeach*, que les nouveaux Interprètes rendent par , *le chef de la musique*. De plus , quelles pourroient être les victoires de Salomon , Prince pacifique , & qui ne fit jamais la guerre ? Enfin où est l'esprit de ce Psalmiste , de nous donner un pŒaume plaintif où il parle de la désolation de Jerusalem & de l'exil des Juifs , quand il nous promet dans le titre , un cantique de victoires , & des triomphes de Salomon ?

M. Ferrand a croit que saint Athanase , ou l'Auteur de la Synopse qui lui est attribuée , avoit connoissance de cet ouvrage , & qu'il en parle sous le nom de PŒaumes de Salomon ; il les range parmi les Livres douteux. Et certes si ces dix-huit pièces eussent été authentiques , elles ne seroient pas demeurées si long-tems dans l'obscurité ; les Peres n'auroient pas manqué de les citer. Et saint Ambroise avance hardiment dans sa Préface sur le premier PŒaume, que de tous les Cantiques de Salomon , l'Eglise ne reconnoît que le seul Cantique des Cantiques. Nous ne doutons pas que ceux qui ont recueilli les divines Poésies que nous avons dans le Livre des PŒaumes , n'en ayent rejeté un grand nombre , & n'ayent fait un choix , & un triage très-exact , & très-serieux de ceux qui méritoient d'y être reçûs , & des autres qui en devoient être exclus , & ensevelis dans l'oubli.

## I V.

*Authenticité du Livre des PŒaumes. Sujet , ou dessein de ce Livre. Prophéties touchant le Messie.*

L'Eglise Chrétienne, & la Synagogue ont toujours regardé le Recueil des cent cinquante PŒaumes , qui

a Ferrand. in Psal. Prefat. c. ult. ex Synops. Athanas.

composent le Pſautier, comme un Ouvrage divin, & inspiré du Saint Esprit. Les Nicolaites, les Gnostiques, & les Manichéens, au rapport de Philastrius, nioient que David eût été Prophète, & que ses Ouvrages fussent inspirez du S. Esprit. Et Paul de Samosate eut l'impie-té de supprimer les Pſeaumes, que l'on avoit accoûtumé de chanter dans l'Eglise, en l'honneur de Jesus-Christ, pour leur en substituer d'autres composez à sa propre louange; disant que ces premiers Cantiques étoient l'ouvrage d'Auteurs nouveaux, & sans autorité. Mais on doute avec beaucoup de raison, que ces Pſeaumes supprimez par Paul de Samosate, fussent des Cantiques sacrez, & canoniques; c'étoit plutôt des hymnes composez en l'honneur de Jesus-Christ par les premiers Chrétiens. Quelques Anabaptistes ont aussi porté leur témérité jusqu'à rejeter les Pſeaumes de David; mais l'Eglise a toujours condamné avec horreur, ceux qui ont essayé d'en affoiblir l'autorité, en tout, ou en partie.

Dans les Discours sur les autres Livres de l'Ecriture, nous nous sommes appliquez à donner le précis du Livre que nous examinions, & à développer le dessein de l'Auteur, & le sujet de son Ouvrage. Ici nous ne pouvons ni tenter, ni exécuter la même chose. Le Pſautier n'est point l'ouvrage d'un seul Ecrivain, ni d'un dessein unique. Chaque Cantique demande une explication particuliere, parce qu'il est d'un dessein nouveau. Pour suppléer à ce que nous ne pouvons faire ici, nous avons mis à la tête de chaque Pſeume, un Argument, dans lequel nous recherchons qui est l'Auteur du Pſeume; en quel tems, & à quelle occasion il a été écrit: quel est son sujet, son style, son dessein. Après cet examen nous nous attachons à un sentiment. sans nous

---

a *Antiochena Synodot.* | *Euseb. Hist. Ecclesiast. lib.*  
*advers. Paul. Samos. apud* | *7. c. 10. Edit. Valesii.*

engager à rapporter ni à réfuter les sentimens divers des autres ; de peur qu'en voulant proposer au Lecteur un grand nombre d'explications , nous n'augmentions son embarras , & nous ne lui faisons perdre le véritable objet du Pseaume. Nous nous sommes donc chargez du choix , pour en décharger le Lecteur. Il est peu de gens qui veuillent étudier les choses à fond , & à loisir. On n'aime point à demeurer dans l'incertitude : on veut être fixé , & arrêté à quelque chose. Ceux à qui nos explications ne paroîtront pas bonnes , pourront se déterminer à quelqu'autre en lisant l'Argument , qui se trouve dans notre Commentaire sur les Pseaumes. Quand une fois on s'est fait un plan historique pour l'explication d'un Pseaume , les difficultez de la lettre n'arrêtent pas long-tems.

Dans le Recueil des Pseaumes il y en a de purement historiques ; comme ceux qui nous décrivent la sortie de l'Égypte , & le voyage des Israélites dans le désert. D'autres prophétiques , comme le second. *Quare fremuerunt gentes ?* Et le XXI. *Deus , Deus meus , respice in me ;* & le XLIV. *Eructavit cor meum verbum bonum ;* & le LXI. *Deus , iudicium tuum Regi da ;* & le CLX. *Dixit Dominus Domino meo ;* & quelques autres , qui regardent le Messie , sa Naissance , son Règne , sa Passion , &c. D'autres sont partie prophétiques , & partie historiques ; c'est-à-dire , qui dans le sens de la lettre regardent un événement de la vie de David , ou de la République des Hébreux ; & dans le sens prophétique , se terminent à Jesus-Christ , ou à son Eglise. Quelques-uns sont des instructions morales ; d'autres des modèles de prière au milieu des afflictions , & des persécutions. Il y a des actions de grâces , & des Cantiques de victoires. On y trouve aussi des Epithalames , des Cantiques pour la guerre , & pour le Temple , dans les cérémonies des dédicaces , de la fête des Tabernacles , & lorsqu'on apportoit les prémices à la Maison du Seigneur. Quelques-uns contiennent des invectives contre les méchans , & D'autres renfer-

ment des bénédictions pour les Fidèles. Enfin la variété des sujets, & des sentimens y est presque infinie : les uns excitent à la vertu, les autres reprenent, d'autres menacent. Il y en a pour la prospérité, pour l'adversité, pour la maison, pour le voyage, pour l'exil, pour la maladie, pour louer Dieu, pour lui demander pardon, pour implorer sa miséricorde ; & plusieurs de ces motifs se rencontrent souvent dans un seul Pseaume. En sorte qu'on peut dire que le dessein du Saint Esprit, premier Auteur de ce divin Livre, a été de nous y donner un précis de toute la morale, & un excellent recueil de tout ce qui est nécessaire pour l'instruction, & pour l'édification.

On nous y apprend qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, que les Idoles ne sont que de vains phantômes ; que le Dieu d'Israël est tout-puissant, tout sage, tout juste, tout miséricordieux. Que sa providence s'étend sur toutes les créatures, & son domaine sur les Anges, & sur les hommes. On y voit sa bonté toujours vigilante à favoriser, & à protéger les Justes, & sur tout son peuple choisi ; & sa Justice attentive à châtier les méchans. On y publie les prodiges qu'il a fait éclatter dans tout les siècles. Tous les hommes, toutes les nations y sont invitées à célébrer ses louanges, à mettre en lui toute leur confiance, à lui rendre de continuelles actions de grâces, comme à l'Auteur de tous biens, & à se soumettre sans réserve à ses ordres. On prouve par de bonnes raisons, & par des exemples célèbres, la rigueur de ses Jugemens contre l'injustice & l'impiété. On y montre que Dieu seul mérite notre amour, & nos reconnoissances : Que les seuls Justes jouissent d'un vrai bonheur ; que les méchans ne sont jamais heureux, de quelque prospérité que leur vie paroisse accompagnée. Que les mauvais desseins des scélérats ne réussissent jamais, qu'à leur plus grand malheur ; qu'ils tombent ordinairement dans les pièges qu'ils tendent aux Justes. On nous y promet une vie plus heureuse, après celle-ci, & des biens éternels dans le Ciel, sous la figure d'une félicité temporelle, de la paix, d'une longue vie, d'une

terre des vivans , qui sont promises aux vrais Israélites en ce monde. On y remarque des traits d'une morale bien plus pure , que ne l'est ordinairement celle des Hebreux , selon la chair. On nous y dit que Dieu ne demeure pas dans des temples matériels : que ce ne sont ni les victimes, ni les holocaustes qu'il demande ; mais un cœur contrit & humilié , un culte intérieur , une parfaite innocence. On y recommande la clémence, le pardon des injures, le mépris des richesses, l'amour des ennemis, la vigilance sur soy-même, l'étude de la Loi de Dieu, la constance dans les disgrâces , la douleur des péchez , la confession faite à Dieu de ses fautes les plus secrettes ; l'exercice parfait de la justice envers tous , l'accomplissement de ses vœux , & de ses promesses ; l'horreur de la calomnie , de la fraude , de l'usure , de la haine du prochain , de l'hypocrisie.

La seule chose qui peut faire de la peine aux personnes de piété , c'est que dans quelques occasions le Psalmiste fait des espèces d'imprécations contre ses ennemis , & leur souhaite les derniers malheurs. *a* La solution ordinaire que les Peres , & les Commentateurs donnent à ces passages , c'est que ce sont plutôt des prophéties , ou des menaces , que des imprécations ; & que le Prophète , sensible à l'outrage que les méchans font à Dieu , leur annonce le malheur futur qui les attend ; & cela en des termes proportionnez au zèle qui l'animoit , & à la douleur qu'il ressentoit. D'autres veulent que ces invectives , & ces souhaits funestes , soient conditionnels , comme si l'on disoit : Qu'ils puissent périr , s'ils ne se convertissent , & s'ils ne réparent les maux qu'ils ont causez. Quelques-uns soutiennent que ce n'est que contre des pécheurs endurcis , invétérés , & incorrigibles , que ces malédictions sont prononcées. Saint Chrysostome *b* dit en quelque endroit,

*a* Voyez sur cela la Préface de M. Bossuet Evêque de Meaux , sur le

Pseaut. pag. xxxi. & suiv.

*b* Chrysost. in Psal. cxxxvi. 11.

que le Prophète dans ces passages ne parle point selon son esprit ; mais qu'il rapporte les sentimens des autres moins parfaits : Saint Athanase a veut qu'il parle contre ses ennemis invisibles , & non pas contre ceux qui vivoient avec lui. Enfin on peut dire que dans ces rencontres , David , ou les autres Auteurs des Pseaumes , n'envisa-geaient que la justice de Dieu , & nullement leur propre injure : ils prioient le Seigneur , de faire éclatter sa ven-geance contre les impies , & de délivrer les Justes de l'op-pression. Il ne se rejoüissoient pas du malheur de leurs freres , mais de la délivrance des gens de bien , de la tranqui-lité publique , & de la gloire de Dieu. Ils parloient sans aigreur , & sans trouble. *Certo judicio bono ; justo , sancto , tranquillo ; non perturbatus irâ , non amaro Zelo , non animo inimicitarum exercendarum , sed justitiâ vitiorum puniendorum*, dit saint Augustin Ser. 2. sur le Pseaume xxxiv. v. 6.

Comme le principal objet des Livres de l'ancien Testa-ment , étoit le Messie , on le trouve par tout. Les Loix , l'Histoire , les Prophéties , les Pseaumes , tout nous parle de ce divin Libérateur. Mais comme le Pseautilier devoit être le plus familier , le plus connu de tous , l'Esprit de Dieu y a répandu un plus grand nombre de traits , qui re-présentent le Redempteur. David dans tous ses états , étoit une peinture de JESUS-CHRIST ; choisi parmi ses freres pour être Roi de Juda , substitué en la place de Saül , qui fut rejeté du Seigneur , persécuté à outrance par ce Roi cruel , & déshant , sans se laisser jamais aller à la vengeance , ni à son propre ressentiment. Toujourns maître de son ame , & supérieur aux dangers , & à la mau-vaïse fortune. David enfin monte sur le trône , & devient le plus glorieux Prince de sa nation. Dans ces différens états il marquoit Jesus-Christ persécuté jusqu'à la mort par les Juifs ses freres ; & enfin vainqueur & de la mort,

a Athanas. Argumento in Ps. p. 72. no. 8. Collect. t. 29

& de ses ennemis, par sa glorieuse Résurrection. Le regne de Salomon décrit énigmatiquement dans le Pseaume soixante-onze, & son mariage chanté d'une manière encore plus mystérieuse dans le Pseaume quarante-quatre, nous représentoient l'empire de JESUS-CHRIST sur tous les peuples du monde, & son mariage mystique avec l'Eglise, dont tous les Fidèles sont les fruits dans toute la suite des siècles. La Captivité de Babylone, & le retour de cet exil, si souvent prédits par les Prophètes, & si souvent chantez dans les Pseaumes, devoient être une prédiction du malheur, & de la réprobation des Juifs; & en même tems du bonheur, & de l'élection de l'Eglise des Gentils, tirée de l'ombre de la mort, & de l'esclavage du Démon, pour devenir l'Epouse du Sauveur, & l'objet de ses complaisances. Voilà en général ce qui se fait le plus remarquer dans le corps des Pseaumes.

Si l'on descend dans le particulier, la génération éternelle du Verbe se trouve distinctement marquée dans ces paroles du Pseaume cent neuf: *a Le commencement est avec vous au jour de votre puissance. Je vous ai engendré de mon sein dans les splendeurs des Saints, avant la production de l'étoile du matin.* Sa naissance temporelle, par ces autres du Pseaume second: *b Le Seigneur a dit: Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi, & je vous donnerai les Nations pour partage.* Paroles que les Ecrivains du nouveau Testament ont appliquées unanimement à Jesus-Christ, & que les Hebreux eux-mêmes rapportent au Messie, dont ils attendent la venue, *d Sa Passion, & sa Mort* sont décrites dans les Pseaumes vingt-un d'une manière si claire, si univoque,

a Psal. cix. 3.

b Ps. II. 7. 8.

c Act. IV. 24. XII.

32. 33. Hebr. I. 4. 5.

e. v. 5.

d Talmud Suc. c. 5. R.

Sal. Jarchi, Beresist Rabba.  
Aben Ezra, R. Kimchi. R.  
Simeon in Jalkus. Midras  
Tehillim. Tryphon apud  
Justin. Martyr.

si circonstancié , que ce Cantique semble être écrit après coup , & contenir plutôt une description , qu'une vraie Prophétie. Sa Résurrection est aussi marquée dans ce même Pseaume , & dans plusieurs autres , de la manière la plus distincte. Par exemple *a* *Je me suis endormi ; j'ai été accablé de sommeil ;* il marque par-là sa mort toute volontaire ; & *Je me suis levé , parce que le Seigneur m'a pris sous sa protection ;* par-là il désignent sa Résurrection. Et ailleurs , *b* il prédit sa sépulture : *Mon cœur a été comblé d'allégresse , & ma langue a fait éclatter sa joye. Ma chair même se reposera en une ferme espérance ; parce que vous ne laisserez point mon ame dans le tombeau , & que vous ne permettrez pas que votre Saint-voye la corrupeion. Vous m'avez fait voir les voyes de la vie , & vous me réjouirez par l'éclat de votre face.*

Le Regne de Jesus-Christ sur toute la terre n'est-il pas clairement exprimé par ces mots : *c* *Qu'est-ce qu'est l'homme , pour vous souvenir de lui ; & le fils de l'homme , pour le visiter ? Vous l'avez mis un peu au-dessous des Anges ? vous l'avez couronné d'honneur , & de gloire , & vous l'avez établi par-dessus toutes les œuvres de vos mains.* L'application de tous ces passages au Sauveur , n'est point de nôtre invention. Les Apôtres , & les Peres l'ont faite dès le commencement ; & toute la malice , & la fureur des Juifs , n'ont pû résister à la force , & à l'évidence de ces raisons. La vocation des Gentils est encore une des choses qui sont le mieux marquées dans ce divin Livre : *d* *Toutes les extrémités de la terre se souviendront de vos merveilles , & se convertiront à vous ; & toutes les races des Nations adoreront en votre présence : Car le regne appartient au Seigneur , & il dominera les Nations.* Et ailleurs : *e* *Votre*

*a* Ps. III. 6. Vide August. 1. 17. de Civit. c. 18.

*b* Ps. xv. 9. 10. *A* Et II. 2 4. & seq.

*c* Ps. VIII. 5. Vide Hebr. II. 8. & 1. Cor. 15. 26

*d* Ps. XXI. 28. 29.

*e* Ps. XLIV. 7. Hebr. 1. 8.  
Ibrine

*trône , ô Dieu , demeure dans les siècles des siècles. Le sceptre de votre Royaume est un sceptre de droiture : Vous avez aimé la justice , & hai l'iniquité : C'est pourquoi Dieu , votre Dieu vous a donné l'onction de joye par-dessus tous ceux qui y ont part avec vous. Et au Pseaume quatre-vingt-huit : a Je mettrai sa main sur la mer , & sa droite sur les fleuves. Il m'invoquera , & me dira : Vous êtes mon Pere , mon Dieu , & l'Auteur de mon salut. Et je le prendrai pour mon premier né ; je l'éleverai au-dessus des Rois de la terre. Je lui conserverai éternellement ma miséricorde , & je ferai avec lui une alliance , qui ne sera jamais violée , &c. Et au Pseaume soixante & onze : b Il subsistera avec le soleil , & avant la lune dans la suite de toutes les races. Il descendra comme la pluye sur la toison , & comme les gouttes de pluye sur la terre. La justice , & la paix regneront de son tems , jusqu'à ce que la lune soit anéantie. Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre , & depuis le fleuve jusqu'à l'extrémité de la terre , &c.*

Enfin le Sacerdoce de Jesus-Christ n'y est pas moins distinctement marqué : c *Le Seigneur a juré , & il ne s'en repentira point : Vous êtes le Prêtre Eternel , selon l'ordre de Melchisedech. Et : d Seigneur , vous n'avez point voulu de sacrifices ni d'offrande ; mais vous m'avez donné des oreilles pour vous obéir. Vous n'avez demandé ni holocauste , ni hostie pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici. Il est écrit à la tête du Livre , que je ferai , Seigneur , vos volontés. Je l'ai voulu ainsi , mon Dieu ; & votre Loi est au milieu de mon cœur. Et au Pseaume cinquante : e Si vous eussiez voulu des sacrifices , je vous en aurois offert : mais vous ne demandez point d'holocaustes. Le sacrifice qui vous plaît , est celui d'un cœur contrit , & humilié. Mais il faudroit copier tout le Pseautier , pour épuiser cette matière , & pour*

a Ps. LXXXVIII. 26. 27.

b Ps. LXXI. 5. 6.

c Ps. CIX. 4. 5.

Tom. II

d Ps. XXXIX. 6. 8.

e Ps. L. 18.

mettre dans son jour tout ce qui regarde le Sauveur. Car pour convaincre nos adversaires, il ne suffit pas, selon la remarque judicieuse de saint Augustin, de ramasser quelques morceaux épars dans ces divins Livres, pour les lui appliquer; comme on compose un centon de plusieurs pièces rapportées, & cousues ensemble. Il faut montrer que tout l'Ouvrage est destiné à nous le décrire, & que chaque Cantique, d'où nous tirons des témoignages, le regarde particulièrement, & dans le premier dessein du Saint Esprit. C'est ce qui ne seroit pas mal-aisé à faire, par rapport aux Pseaumes dont nous venons de citer les passages. Ils sont tous faits pour Jesus-Christ. C'est à lui qu'ils se rapportent dans leur sens premier, & direct.

## V.

*Obscurité des Pseaumes. Diverses méthodes de les expliquer.*

Rien ne prouve mieux l'extrême obscurité du Livre des Pseaumes, & le besoin qu'il a d'explication, que le grand nombre des Commentaires, que l'on a faits pour l'éclaircir. Jamais on ne vit plus d'Ecrits, pour donner du jour à un Texte; & jamais peut-être on ne travailla avec moins de succès. Personne n'est content de son Commentaire sur les Pseaumes. Celui-ci est trop long; celui-là est trop court. L'un est trop attaché à l'Hébreu; & l'au-

a *August. de Civit. Dei l. 17. c. 15. Quia testimonium quod proferebatur de contextu solius Psalmi debet habere suffragium, ut certe nihil sit, quod ei refragetur, si non omnia suffragentur. Ne*

*more centonum ad rem quam volumus, tamquam versiculos describere videamur; velut de grandi carmine, quod non de re illa, sed de alia longè diversa, videatur esse conscriptum.*

tre défend les Septante , & la Vulgate , jusques dans les endroits où ils sont manifestement fautifs. Les Peres , dit-on , se sont trop bornez au sens moral , & spirituel C'est la méthode générale de saint Hilaire , de saint Augustin , de saint Ambroise , du Commentaire que nous avons sous le nom de saint Jérôme , de Cassiodore , de Bède , & d'un très-grand nombre d'Ecrivains Latins. Les Grecs se sont plus appliquez à la lettre. Origènes avoit donné des Scolies sur les Pseaumes , que nous n'avons plus que par morceaux , dans ceux qui sont venus après lui , & dans les Chaines Grecques. Eusèbe , & saint Athanasé , dont on nous a donné depuis peu les Commentaires , sont plus entiers ; & Eusèbe dans sa longueur , fournit d'assez bonnes choses. Saint Chrysostome est exact , littéral , précis , judicieux ; & ce n'est qu'après avoir exposé le sens littéral , qu'il s'étend sur le moral , & sur le spirituel : mais nous n'avons que peu de choses de lui. Théodoret est plus court , plus attaché au Texte , & suit assez exactement l'objet qu'il s'est d'abord proposé : mais ne rencontre pas toujours heureusement dans ses hypothèses. Théodore de Mopsueste , Théodore d'Héraclée , Diodore de Tharse avoient aussi travaillé sur le même plan ; & ce qui nous reste de leurs explications littérales , fait regretter ce que nous en avons perdu. Il y avoit quelquefois trop de hardiesse dans leur critique ; mais ils ouvroient des sens singuliers , qui mènent quelquefois à la vérité , laquelle ne se découvre pas toujours , quand on se contente de suivre les voyes battues , & ordinaires. Je ne parle ici que des choses qui ne regardent point la foi ; mais simplement la critique , & la lettre du Texte.

Depuis ces grands Interprètes , & ces Commentateurs du premier ordre , il en est venu d'autres beaucoup inférieurs , en si grande quantité qu'elle est presque incroyable. a

---

2a Bocchius Comment. in 1 Draudius Bibliot. Classica p  
Tj. p. 806. 807. & seq. 1 512. 523. & sequ.

Quelques Auteurs en ont compté plus de cinq cens. Le Pere Le Long de l'Oratoire, très-curieux, & très-exact dans la recherche de ces sortes de détails, nous en a montré de compte fait six cens trente, sans y comprendre ceux qui ont écrit généralement sur toute l'Ecriture, ni ceux qui n'ont commenté qu'une partie du Pseautier, en sorte qu'à tout prendre, on pourroit avancer qu'il y a plus de mille. Ecrivains sur les Pseaumes. Pourquoi donc travailler de nouveau sur une matière si rebattue, nous dira-t-on? Espérez-vous faire mieux que tous les autres, & enchérir sur leurs découvertes? Je répons avec le Cardinal Bellarmin, <sup>a</sup> que les Pseaumes sont d'une si grande obscurité, & d'une profondeur si peu connue, que nul travail ne doit paroître superflu, quand il s'agit de les éclaircir, & de les approfondir. Le champ est si vaste, le fond est si fécond, & la moisson si abondante, que plusieurs ouvriers y peuvent travailler, sans se faire ombrage l'un à l'autre. Chacun a sa méthode, & ses vûës; & l'Eglise a toujours vû avec satisfaction, que l'on s'exerçât à une étude si louïable. Une très-grande abondance d'ouvriers ne lui peut faire qu'honneur. Le peu de capacité même du Commentateur, n'ôte rien au mérite du Livre qu'il s'efforce d'expliquer. S'il ne réussit pas on dit qu'il est au-dessous de sa matière, & qu'il n'a pas sù mesurer ses forces avec la grandeur de son entreprise. On peut l'accuser de témérité; mais on conserve le respect qui est dû à l'Original, qui est l'objet de ses veilles; & on doit lui savoir gré de ses efforts, & de sa bonne volonté.

La difficulté de réussir dans un Commentaire sur les Pseaumes, vient de plusieurs sources. La première, & la plus générale, est l'obscurité du Texte Hébreu. La seconde vient du style des Pseaumes; & la troisième, de l'élévation de la matière. La Langue Hébraïque est très-peu connue; & quelque effort que l'on fasse, il y a certaines

---

<sup>a</sup> Bellarm. Epist. ad Paul. V. in capite Comment. Pjal.

choses, & certains termes, dont on ne saura jamais parfaitement la signification. Les moyens qui pourroient nous conduire à une connoissance certaine, nous manquent. Très-peu de Livres écrits en cette Langue; aucune Grammaire, ni aucun Dictionnaire ancien; les plus anciens Interpretes de cette Langue, & de ce Texte, souvent très-partagez entre eux; les nouveaux encore moins d'accord. Quel moyen donc de donner avec certitude le sens d'un Texte si contesté, si obscur? L'Hébreu que nous lisons aujourd'hui dans nos Bibles, est certainement corrompu en plus d'un endroit. Nous en avons des preuves incontes- tables dans la manière dont les Septante, le Syriaque, & saint Jérôme ont lû dans leurs Exemplaires. Souvent ils sont très-différens entre eux, & quelquefois encore fort éloignez des Rabbins, qui suivent le Texte moderne. Il y a dans l'Hébreu des fautes très-anciennes; d'autres qui paroissent plus nouvelles. Le *Cari*, mis en la place de *Caru*, *Foderunt*, au Pseaume vingt-un, verset dix-sept, est, plus récent que saint Jérôme: mais l'omission du verset quatorze du Pseaume cent quarante-quatre, est plus ancienne. On ne peut raisonnablement disconvenir que ce verset n'ait été anciennement dans l'Hébreu, puisqu'il se trouve encore aujourd'hui dans les Septante; & le Pseaume étant alphabétique, il est facile de voir quelle lettre manque dans l'Hébreu.

La poésie généralement parlant, est plus obscure, & plus difficile que la prose; & la poésie Lyrique encore moins intelligible que les autres genres de vers. L'enthousiasme des Poètes, leurs mouvemens subits, & impétueux, l'élévation de leurs pensées, les figures hardies, & fréquentes qu'ils employent, les libertez que leur donne leur art, les termes singuliers qu'ils ont coutume de mettre en œuvre, pour venir à leur mesure, ou à leur rime; tout cela contribué à les rendre obscurs. Tel expliquera aisément Cicéron, & Tite-Live, qui n'entendra que très-difficilement Virgile, & Horace; & celui qui lit sans peine Xénophon, & Démosthène, n'entendra

point Homère ni Pindare. Dans les Langues Orientales, la difficulté est encore plus grande. Leur prose même souffre des figures, que la poésie des Latins n'emploie que rarement, & avec circonspection. Mais leur poésie est d'une hardiesse, & d'une élévation supérieures, à tout ce que l'on a dans ce genre parmi les Grecs, & les Romains.

Les Pseaumes sont une poésie ancienne, destinée à être chantée dans le Temple, & dans les assemblées de Religion. Ses Auteurs sont de saints Personnages animez de l'Esprit saint, & d'un feu divin, & surnaturel; mais qui apportent à ces ouvrages la vivacité qui est propre à leur Nation, & ce naturel ardent, & accoutumé aux métaphores les plus hardies, & aux expressions les plus figurées. Ils parloient à des peuples de même goût, & de même tempéramment; & leur sujet étoit d'une grandeur, & d'une élévation susceptibles de tout ce que leur Langue, & leur poésie avoient de plus orné, & de plus riche. Le changement fréquent, & subit des personnes; les tems mis les uns pour les autres; certains traits hardis, & éblouissans, qui paroissent comme une éclair, que l'esprit n'apperçoit qu'à demi, & que souvent il n'apperçoit pas même, à moins qu'il n'y apporte une très-grande attention; la rapidité de leur élocution, suite naturelle de l'imperuosité de l'esprit qui les anime, laissent souvent bien loin derrière la lenteur de nos esprits, & la présenteur de nos conceptions. La force des particules qui servent à lier le discours, presque absolument inconnue; ces liaisons souvent omises, & négligées par l'Auteur tout pénétré de la grandeur de son sujet, laissent le Lecteur dans les ténèbres; parce qu'il ne peut suivre un Prophète qui passe si brusquement, & sans l'a vertir d'un sujet à un autre. De-là vient que souvent nous avons tant de peine à attraper la suite, & la liaison de leurs discours.

Toute l'écriture est le langage du Saint Esprit; langage mystérieux, profond, & de lui-même impénétrable

à nos foibles lumières. Il est de la majesté , & de la grandeur de Dieu, de se tenir toujours à nôtre égard dans quelque obscurité. Nous-mêmes nous avons besoin de ce tempérament. Nos yeux peu accoûtumés à cette lumière inaccessible , n'en pourroient soutenir tout l'éclat. Il est donc obligé dans ces divines Ecritures de se mesurer à nos besoins , & de se proportionner à nôtre foiblesse. Il nous offre assez de vérités claires , & à nôtre portée , pour contenter nôtre faim ; & il tient les autres dans une plus grande obscurité , pour recueillir nôtre goût , & nôtre respect. *Magnifice igitur , & salubriter Spiritus Sanctus ita Scripturas sacras modificavit , ut locis aperiioribus fami occurreret , obscurioribus autem fastidia detergeret ;* dit saint Augustin. *a* Dieu veut non seulement nous nourrir par ses vérités claires , & aisées ; mais aussi nous exercer par ses vérités cachées , & profondes : *Ut animos non tantum manifesta pascant ; sed etiam secreta exercent veritate* , dit le même Pere. *b* L'obscurité des Ecritures produit plusieurs avantages. Elle nous tient dans l'humilité ; elle exerce nôtre esprit , & fait naître un grand nombre d'explications utiles : *Non nulla verba Scripturarum obscuritate sua hoc profuerunt , quod multas intelligentias protulerunt* , dit encore saint Augustin. *c*

Ce qui a été dit en général des saintes Ecritures , se vérifie beaucoup plus clairement dans les Pseaumes. C'est le Livre le plus profond , & le plus difficile de la Bible. Il comprend non-seulement des mystères très-sublimes ; mais un grand nombre de prophéties obscures , & exprimées en termes énigmatiques. *d* L'Esprit saint n'a pas permis que nous scussions en quelle occasion la plupart

*a* August. de Doct. Christ. lib. 2. c. 9.

*b* Idem. Ep. 137. ad Solusian. n. 18.

*c* August. in Ps. xviii.

*Enarr. 2. art. 4.*

*d* Vide Hilar. Prolog. in Psal. n. 5. & in Psal. cxlii. pag. 546. & 547. & Casiodor. conclus. Com. in Psal.

ont été composez , ni qui en sont les Auteurs : Connoissance qui nous auroit donné de grandes facilitez pour les entendre. On ne sait par conséquent ni leur but , ni leur dessein. On est persuadé en général qu'ils comprennent une infinité de figures de l'avenir , & qu'outre le sens littéral qui se présente le premier à l'esprit , ils en ont souvent plusieurs autres cachez , & figurez.

L'Avantage que nous avons aujourd'hui par-dessus les Juifs , c'est que depuis la venue de Jesus-Christ , le rideau est tiré par dessus la plûpart des prophéties. On en voit clairement l'exécution dans sa personne ; & l'on a dans les Ecrits des Peres , & dans la Tradition de l'Eglise des règles sûres pour l'intelligence d'une infinité d'endroits obscurs. *a* Mais cette clarté n'est souvent que pour la chose figurée : la figure demeure toujours dans son ombre ; & tel passage , par exemple , que nous savons très-certainement se rapporter à JESUS-CHRIST dans le sens figuré , est encore dans une entiere indétermination pour le sens littéral. On ignore s'il regarde Salomon , ou David , ou Ezéchias , ou Josias , ou Zorobabel ; quoiqu'on ne doute pas qu'il n'ait un certain objet dans le sens littéral , & historique. *His ipsis que spiritualem sensum intimant , rerum gesta connexa sunt* , dit saint Hilaire sur le Pseaume cinquante-cinq.

Origenes *b* au commencement de ses Commentaires sur les Pseaumes , rapporte une pensée qu'il avoit apprise d'un Juif touchant l'obscurité des Ecritures en général , & qui convient admirablement au Livre dont il s'agit. L'Ecriture , disoit-il , est comme un édifice magnifique ,

*Vide Hilar. Prolog. in  
1. pag. 4. n. 5. & in  
CXLII. n. 1. & in  
Gradual. Prolog. prg.  
1. 1. & in Psal. 1.  
n. 2. Sed ubi &*

*quando ad Christum Pro-  
phetia ipsius sermo se referat,  
rationabilis scientia discer-  
nendum est veritate.*

*b Apud Huët. Origene  
tom. 1. pag. 39.*

comme un Palais vaste , & superbe , qui comprend un grand nombre d'appartemens , & de pièces , dont chacune a sa clef. La difficulté est de les démêler parmi un grand nombre de clefs confonduës ensemble. Il faut les essayer les unes après les autres à chaque porte ; & heureux qui rencontre la bonne. Souvent une porte ouverte vous conduit à diverses autres : mais aussi souvent on force & la clef , & la serrure , & on s'égare au lieu d'entrer. Ainsi dans l'explication des Pseaumes , & en général des Livres sacrez , il s'agit de choisir parmi les sens divers qu'on leur donne , & de s'attacher au meilleur. Ils se donnent du jour l'un à l'autre , & se fournissent mutuellement de quoi se faire entendre : mais il faut commencer par trouver la clef. JESUS-CHRIST en est une générale pour toutes les portes. Mais il en faut encore une autre particulière pour le sens de la lettre , & de l'Histoire. Cette pensée à été approuvée , & suivie par saint Hilaire , *a* sur les Pseaumes , & par l'ancien Auteur que nous citons sous le nom de saint Jérôme , *b* quoique nous soyons persuadés que ce Commentaire n'est point de lui.

Quelques personnes auroient souhaité que l'on donnât ici une paraphrase suivie sur tous les Pseaumes , afin de montrer la liaison des pensées , & des versets entre eux. Il est certain qu'une bonne paraphrase seroit d'une grande utilité , pour suivre plus aisément le sens du Prophète , dont le stile est d'ordinaire fort concis , & qui s'élève soudainement , sans en avertir , & sans qu'on ait le loisir de s'en appercevoir. Mais d'autre part les paraphrases ont des inconvéniens qui nous en ont détournés. Le premier de ces inconvéniens , est que ceux qui font ces sortes d'ouvrages , donnent d'ordinaire leurs propres idées , au lieu de celles de l'Auteur qu'ils font parler. Un Lecteur qui

*a* Hilar. prolog. in. Psalm. 1

*b* Ieronym. Prefat. in. Psal.

pag. 13. n. 24.

1 pag. 523. nov. Edit

n'est point en garde , se trouve entraîné , sans y penser , bien loin de son Original , lorsqu'il croit le suivre le plus fidèlement. Par le moyen d'une paraphrase ingénieuse , on fait dire à un Ecrivain tout ce qu'on veut. Qu'on en fasse l'expérience , & qu'on prenne quelques-uns des Pseaumes un peu difficiles , dix personnes différentes suivront autant de systèmes divers , & ajusteront bon-gré , malgré , la paraphrase à leur Texte. Ainsi pour savoir quel est son véritable sens , il faudra toujours en revenir à l'examen du Texte , & au Commentaire. La paraphrase ne sauve donc aucune des difficultez que l'on veut éviter dans l'explication des Ecritures. Si elle nous donne quelques facilités , on peut dire en quelque sorte qu'elle nous tend des pièges , en nous fixant sans connoissance de cause , à un sens unique , lorsque le Texte est susceptible de plusieurs explications.

Il faut donc que celui qui veut entendre les Pseaumes , les lise d'abord d'un bout à l'autre , avec toute l'application dont il est capable , & qu'il examine lui-même le tems , & l'occasion auxquels ils ont été écrits ; & qu'en-suite il choisisse ce qui lui paroît plus probable. Il ne faut pas se flatter d'expliquer jamais les Pseaumes , si on ne lit que des Commentaires , & si l'on faute de passages à passages , de versets à versets. L'essentiel est de prendre l'idée générale du Cantique , de s'en former un plan , d'entrer dans l'esprit , & dans les sentimens de l'Auteur ; de savoir le sujet pour lequel il l'a fait , de se transporter en esprit dans le lieu où il étoit & dans les circonstances qu'il avoit en vûë. Il faut ici plus de docilité , de révérence , de piété de foi , & de Religion , que de subtilité , & de science. Il est besoin que le cœur travaille encore plus que l'esprit.



# DISSERTATION

## SUR LES TITRES DES PSEAUMES.

L'Explication des Titres des Pseaumes est une des choses qui a le plus embarrassé les Interprètes. Ces Titres sont enveloppez de tant de ténèbres, que jusqu'ici personne n'a pû se flatter d'en découvrir tous les mystères; & les Rabbins, tout déterminez qu'ils sont dans leurs décisions sont souvent obligez d'avouer que la matière est au-dessus de leur portée. Les autres Commentateurs plus habiles, & plus sages, conviennent que rien n'est plus incertain, que ce que l'on trouve sur ce sujet dans les Interprètes; & qu'au fond il n'y a pas grand dommage d'ignorer des choses comme celles-là, dont la plûpart ne sont d'aucune utilité pour l'intelligence du Pseaume. *Parum est damni in hujus vocis ( haggittith ) ignoracione, cum illa, ut & alia similes, qua passim occurrunt in Titulis Psalmorum, ad argumentum, & materiam Carminis, nihil prorsus pertinèant,* dit De Muis sur le commencement du Pseaume huit,

Les Peres ne disconviennent pas de l'obscurité des Inscriptions, qui se trouve à la tête des Pseaumes; mais ils ont une autre idée de leur usage, & de leur autorité. Ils croient que l'utilité qu'on en tire pour l'intelligence de ces divins Cantiques, mérite qu'on s'y applique avec toute l'attention possible. Ils regardent ces Titres comme la clef du Pseaume. *Quid est Titulus, nisi clavis? In domum non ingreditur, nisi per clavem: Ita & uniuscujusque Psalmi intellectus per clavem, hoc est, per Titulum intelligitur,* dit l'ancien Auteur b que nous citons souvent sous

a Muis in Ps. iv. 1. Heb.  
sape faentur se nihil scire de

Titulis Ps.

b Jezioniaff. in Prol. Ps.

le nom de saint Jérôme. Comme on ne peut entrer dans la maison que par le moyen de la clef, qui nous ouvre la porte; ainsi on ne peut pénétrer dans le sens du Pseaume, si l'on n'en développe l'Inscription. Elle nous annonce le sujet qui y est renfermé: *Tamquam praeo Psalmi est, Titulus Psalmi*, dit saint Augustin. *a* Le Titre, & le Pseaume sont deux choses qu'on ne doit pas séparer, dit saint Hilaire. *b* Elles s'entr'aident, & se prêtent leurs secours, & leurs lumières mutuellement l'une à l'autre. L'autorité que l'on tire du Cantique, sera foible, si elle n'est fondée sur l'Inscription: *Cum sibi invicem auctoritatem praestent Psalmus, & Titulus, debilis erit sermo, si de aliquo eorum absque altero disseratur*. Le Titre est comme un guide qui nous conduit dans les divers sens d'un Pseaume. Tout dépend de bien entendre l'Inscription. Celui qui entre dans un Palais, est bien-aîsé de trouver à la porte quelqu'un qui lui indique les appartemens, & les détours pour s'y conduire sans s'égarer. C'est ce que fait le Titre à l'égard du Pseaume: *Inde pendet omnis Versus qui cantatur. Si quis cognoscat quod in domus fronte positum est, securus intrat*, dit saint Augustin. *c*

Ce Pere va encore plus loin. Il parle des Inscriptions des Pseaumes, comme étant Canoniques, & inspirées, ni plus, ni moins que les autres Ecritures divines. Sur le Pseaume soixante-quatre, qui porte pour Titre: *Cantique de Jérémie, & d'Ezéchiel, pour le peuple de la Transmigration lorsqu'ils commençoient à partir*; il dit tout au commencement de son exposition: *On doit reconnoître ici la voix de l'inspiration sainte, par le Titre de ce Pseaume*. Et ailleurs, parlant du Pseaume cinquante, qui est intitulé: *Pseaume de David, lorsque Nathan le vint reprendre du peché qu'il avoit commis avec Bethsabée*; il dit: *d* *Cela ne se lit pas*

*a* Aug. in. Psal, 139.  
*p.* 1552.  
*b* Hilar. in Psal. cxix.

Prolog. p. 367. n. 1.  
*c* Aug. in Psal. 93.  
*d* Aug. in Ps. l. initio.

Dans le corps du Pseaume ; mais il se trouve plus au long dans les Livres des Rois. Or l'un & l'autre est Ecriture divine : *Utraque autem Scriptura Canonica est.*

Théodoret en parle à peu près de même : Comme quelques personnes ; dit il , a soutiennent que les Inscriptions des Pseaumes sont fausses , je crois qu'il est nécessaire d'en parler avec plus d'étendue. C'est , à mon avis , une grande témérité de renverser , & de regarder comme inutiles ces Titres , que l'on voyoit à la tête des Pseaumes , dès le tems de Ptolomée Philadelphé , sous le regne du quel les Septante Interprètes le traduisirent d'Hebreu en Grec , ainsi que le reste des saintes Ecritures. Esdras environ cent cinquante ans avant cette fameuse Version , avoit écrit de nouveau les divines Ecritures , que la négligence des Juifs , ou l'impiété des Babyloniens avoient corrompûs , & gatées depuis long-tems. Que si ce saint homme entreprit cet ouvrage , étant animé de l'Esprit saint , & éclairé de ses lumières ; & si les Septante Interprètes ont été favorisez de la même faveur , en traduisant en Grec les Livres saints , avec les Inscriptions des Pseaumes ; quelle témérité n'est ce-pas de les regarder comme fausses , & de vouloir préférer ses propres lumières à celles du Saint Esprit ? Il dit encore ailleurs , b Qu'il est évident que les anciens Interprètes des Ecritures avoient trouvé les Titres dans l'Hebreu , puisqu'ils avertissoient quand le Pseaume n'en avoit point , comme ils le font à la tête du premier Pseaume , n'ayant osé lui en donner de leur autorité , pour ne pas mêler des pensées humaines aux paroles du Saint Esprit.

Voilà jusqu'où ces grands hommes ont porté leur respect pour les Titres des Pseaumes. Les Juifs dans leurs Synagogues les regardent aussi en quelque sorte comme faisant partie du Pseaume , puisqu'ils chantent les uns &

a Theodoret. *Præfat. in* 1 b *Idem initio Exposit.*  
 1. pag. 396. B. 1 in *Isal.* 1.

les autres sans distinction. Leurs Commentateurs. Aussi, bien que les nôtres, se sont étudiez à les expliquer, comme une partie essentielle de l'ouvrage. Les Septante, & la Vulgate les ont toujours lûs, & conservez dans leurs Textes. Ils ont été regardez comme des moyens propres à nous découvrir l'Auteur, le sujet, le tems, & le dessein du Pseaume. Sans les Titres, comment pourrions-nous distinguer ceux qui sont de David, d'avec ceux des Enfans de Coré, & d'Alaph, & des autres, dont les noms se lisent dans le Pseautier? Enfin M. Bossuet, Evêque de Meaux, dit positivement qu'ils ont été mis à la tête des Pseaumes par l'inspiration du Saint Esprit, afin de nous faire connoître les Auteurs, & le sujet de ces divins Cantiques: *a Psalmorum Titulos divinitus inditos, conservatosque dicimus, ut Psalmorum Autores, & argumenta noscerentur.* Il ajoute que l'on ne doit point séparer les Titres des Pseaumes du corps des Ecritures, puisqu'on les lit tout de suite, & sans distinction, dans l'Hebreu, & dans toutes les Versions: *Neque verò ulla ratio sinis, ut Titulos à reliquo Scripturarum corpore amputemus, cum eodem tenore legantur cum reliquis, atque in Textu pariter, & in omnibus Versionibus positi reperiantur.* On peut voir aussi la Préface de M. Du Pin sur les Pseaumes, article trois.

Mais ne feroit-ce pas outrer les conséquences des principes que l'on vient de proposer, si l'on prétendoit que tous ces Titres sont d'une autorité Divine, & Canonique, & qu'on ne peut jamais s'en départir? Les Peres les plus attachés à leur autorité, ont reconnu quelquefois que l'Inscription n'avoit nul rapport historique, & littéral, avec la lettre du Pseaume. Saint Hilaire *b* avoué par exemple, que le Titre du Pseaume cinquante-neuf est contraire à l'Histoire: *Quò Psalmus omnis ab Historia (Tituli) diffidet.* Car selon le Titre, ce devoit être un Cantique de la vic-

*a* B. in Ps., diff. de Ps.  
c. 6. p. LXVIII.

*b* Hilar. in Psal. LIX.  
n. 1. p. 135.

toire que David remporta sur les Idumécens ; & tout le Pseaume est plein de sentimens tristes, & de marques d'afflictions ; *Psalmus autem totus tristis, & maestus est.* Il relève même quelques espèces de contrariétéz entre l'Histoire des Rois, & le Texte du Titre ; & il conclut que les Septante Interprètes prévoyant ce qui devoit arriver dans JESUS-CHRIST, voulurent marquer dans cette Inscription, non le sujet littéral du Pseaume, mais le tems auquel il a été écrit, & le dessein qu'avoit eu le Psalmiste de nous découvrir un autre événement plus considérable, qui est la conversion des Gentils à la foi Chrétienne.

Sur le Pseaume soixante-trois, *a* il répète les mêmes règles, & dit que les Titres qui marquent certains faits historiques, s'éloignent très-souvent de ce qui y est désigné, pour nous porter à d'autres objets plus relevés, & plus dignes de nôtre attention. Enfin sur le dernier Pseaume, il croit qu'il y a du mystère non-seulement dans les Inscriptions qui paroissent contraires à la lettre du Pseaume, mais aussi dans celles qui sont autrement dans les Septante, que dans le Texte Hébreu ; ou même qui sont simplement dans le Grec, & non pas dans le Texte Original.

En quoi il est fort éloigné du sentiment de Théodoret, qui examine ordinairement en Critique les Titres des Pseaumes, & rejette tous ceux qui ne se trouvent pas dans l'Hébreu, & dans les Septante ; par exemple, celui du Pseaume soixante-quatre, qu'il n'avoit trouvé ni dans l'Hébreu, ni dans les anciens Interprètes Grecs, Aquila, Symmaque, & Théodotion ; ni enfin dans le Texte des Septante, corrigé dans les Hépaples. Il dit que ce Titre est l'ou-

*a Idem in Ps. LXIII  
n. 1. p. 157. Cum enim  
ipsi illi Ps., qui secundum  
Titulos Inscriptiones res gesta-  
copinare creduntur, in plu-  
rimis à Tituli sui, & rerum*

*ac personarum proprietate  
dissentiat ; magisque per edi-  
tiones nominum, atque ges-  
torum, spiritualium ope-  
rationum significent effectus.  
&c.*

vrage de quelque Ecrivain nouveau , qui n'avoit ni la connoissance de l'Histoire , ni celle du dessein du Pseaume dont il s'agit. Et sur le Pseaume cent trente-six , il accuse de témérité ; & de folie ceux qui y ont ajouté un Titre, quoiqu'il n'y en eût point dans l'Hebreu. Il se plaint encore en quelques autres endroits <sup>a</sup> de cette pernicieuse liberté qu'avoient prise certains Esprits peu attentifs , & trop attachez à leurs sens. Dans ces rencontres , il cherche dans la lettre même du Pseaume le sujet , & le tems auxquels il peut avoir rapport , sans aucun égard au Titre qui se lit à la tête.

Saint Augustin tout attaché qu'il paroisse aux Titres des Pseaumes qu'il lisoit dans ses Exemplaires , a vouë pourtant , comme on l'a déjà vû , que quelquefois ils se rapportoient à d'autres sujets , que ceux qui se lisoient dans le corps du Cantique. Par exemple , il soutient que le Pseaume quatre-vingt-neuf , qui dans l'Hebreu , dans les Septante , & dans la Vulgate , est attribué à Moÿse , n'est pas l'ouvrage de ce Législateur : *Non enim credendum est ab ipso omnino Moÿse istum Psalmum fuisse conscriptum , qui nullis ejus litteris inditus non est.* Car s'il étoit de Moÿse , ajoute-t'il , on n'auroit pas manqué de le ranger parmi ses autres Ecrits , qui contiennent les Cantiques , aussi bien que ses Loix. Dans ce Titre , on a eu en vûe de conduire l'esprit, & l'attention du Lecteur , à quelque objet sublime , & mystérieux , en y mettant le nom de ce grand homme. Et dans l'explication du Pseaume xcvi. qui porte pour Titre : *Lorsque le Temple se bâtissoit après la Captivité.* Il dit que ce Cantique ne chante la construction d'aucun édifice matériel. Mais si cela est , ajoute-t'il , le Pseaume ne répond donc pas à son Titre , & il porte une chose sur son front , & une autre dans lui même : *Non ergo consonat Psalmus titulo suo ; & aliud portat in fronte , aliud in voce? Imo nihil aliud, sed intellectores quarit.* Ce n'est point

a Vide & in Ps. cxxxiii. & cxliiii. cxiv. &c.

qu'il y ait contrariété entre le Titre, & le Cantique, répond-il; mais il demande des Lecteurs intelligens. Il veut parler d'un Temple, mais tout différent de celui de Salomon.

Le même Pere sur le Pseaume, LIX. *a* avouë que l'esprit prophétique a coutume dans les titres des Pseaumes de s'éloigner un peu du récit exact des événemens marquez dans l'Histoire, pour nous faire connoître que ces inscriptions ne sont point destinées à nous instruire des faits historiques; mais qu'elles figurent des choses futures, & mystérieuses. Cassiodore *b* suit saint Augustin à son ordinaire; il reconnoît que plusieurs inscriptions n'ont aucun rapport au sujet du Cantique: *Si litteram consideres, extraneum est, cum ea non invenias in Psalmis, que continentur in titulis.* On n'en voit la propriété, que lorsqu'on les explique dans un sens mystique, & spirituel. Ce sont, ajoute-t'il, comme des voiles sacrez, tendus à la porte du Pseaume. Si vous les envisagez de loin, ils vous cachent le sens que vous cherchez; mais si vous approchez, & que vous portiez la vûe au-delà du voile, vous pourrez à travers les fils qui le composent, pénétrer dans l'intérieur & découvrir les sens cachez.

De tout ce qu'on vient de dire il est aisé de conclure, i. Que les Peres, dont on a rapporté les sentimens, ont crû que les Titres des Pseaumes étoient d'une autorité sacrée, & inviolable, lorsqu'il se trouvoient dans les Textes originaux; mais non pas lorsqu'ils étoient ajoûtez par des Auteurs plus recens. Saint Hilaire à la verité, étoit persuadé que les Septante en avoient ajoûté la plus grande partie;

*a* August. in Ps. LIX.  
*Verumtamen sicut solet Prophetichus spiritus in Ps. titulis recedere aliquantulum. ab expressione rerum gestarum, & aliquid dicere. quod in historia non inveni-*

*tur, & hinc potius admonere, non propter cognoscendas res gestas esse hujusmodi titulos inscriptos, sed propter futura prefiguranda, &c.*

*b* Prefat. in Ps. c. 10.

mais Théodoret, qui avoit examiné la chose avec une critique plus exacte, a fait voir la fausseté de cette supposition : il ne reconnoissoit pour inscriptions véritables, que celles qui étoient dans l'original, & celles qui convenoient avec le Texte du Pseaume ; soit dans le sens historique, & littéral, ou au moins dans le spirituel, & le mystique. *a* 2. Que les inscriptions sont quelquefois éloignées du sens littéral du Pseaume. Et. 3. Qu'il y a toujours été permis de les examiner, en les comparant au Texte, & a l'Histoire, & de les abandonner quant au sens littéral, lorsqu'ils ne conviennent pas avec ce que l'on trouve dans la lettre du Cantique, & avec les circonstances de l'Histoire.

Quant a ce que disent les mêmes Peres, que les titres sont inspirez du Saint Esprit de même que le reste du Pseaume, qu'on doit les regarder avec la même vénération que les autres Ecritures canoniques ; leur sentiment ne paroît pas être considéré, comme le sentiment général de l'Eglise, puisqu'encore aujourd'hui, il y a d'habiles Théologiens qui soutiennent que les Titres des Pseaumes ne sont point inspirez, ni reçûs au rang des Ecritures canoniques. *b* Quelques-uns même ne les regardent que comme de gloses ajoutées au Texte ; long-tems depuis les premiers Auteurs des Pseaumes. S'il étoit certain qu'Esdras, a qui l'on attribue ce Recueil y eut ajouté les Titres, comme l'ont crû quelques anciens, *c* j'avoüë qu'on ne pourroit leur refuser la même créance, qui est due aux divines Ecritures. Mais plusieurs de ces inscriptions pouvoient y être dés-avant le tems d'Esdras, & y avoir été mises par des gens, qui n'avoient aucune inspiration, ni aucune autorité particulière pour cela.

*a* Vide Theod. in Ps. LIX.

*b* Vide Natal. Alexand. Hist. V. T. Dissert. 24. quest. 1. art. 1. & Ferrand.

Prefat. in Ps. & alios.

*c* Vide Theodoret. Pref. in Ps. & Bedam, Prolog. in Ps.

Il leur avoit paru que tel Pseaume regardoit un tel événement , ils l'avoient écrit ainsi à la tête de leur exemplaire. Esdras l'y ayant trouvé l'y a laissé , sans prétendre ni l'autoriser , ni le rejeter. Peut-être aussi que depuis ces habiles Scribes on y fit de pareilles gloses , lesquelles y ayant été dès le tems des Septante , seroient venues jusqu'à nous , par le canal du Texte Hebreu , & de leur traduction. Mais pour être anciennes elles n'en seroient pas plus dignes de respect , à moins qu'elles ne se trouvasent conformes à la vérité de l'Histoire , & au contenu du Pseaume.

Ce qui justifie encore que ces inscriptions n'ont jamais passé indubitablement , ni généralement pour canoniques , ni dans l'Eglise Grecque , ni dans la Latine ; c'est la liberté qu'on a prise d'ajouter à ces Titres , d'en mettre de nouveaux , d'en retrancher , de les suivre , ou de les abandonner , suivant les lumières de chacun. Les Peres se partagent presque toujours , & les Commentateurs abondent en leur sens , & se livrent à leurs conjectures à la tête de presque tous les Pseaumes , sur tout quand il s'agit du sens historique & littéral de la pièce. Sans entrer ici dans la preuve de cela , on n'a qu'à parcourir les Argumens que nous avons mis au commencement de chaque Pseaume , on verra combien de variété de leçon sur ces Titres , & combien de diversité de sentimens sur le sujet , & sur l'Auteur du Cantique , & avec quelle liberté les Interpretes cherchent dans le Pseaume même de quoi se faire un système probable , sur son véritable sens , sans se mettre beaucoup en peine de l'inscription , dès quelle leur paroît n'être pas conforme à ce qui se lit dans le corps de l'ouvrage.

Si l'Eglise eut regardé ces Titres comme canoniques , n'auroit-elle pas mis un frein à la commodité des Commentateurs , & ne les auroit-elle pas obligés de s'en tenir invariablement à ce qui étoit écrit à la tête des Pseaumes ? N'auroit-elle pas conservé ces inscriptions dans son Office , & dans le chant public de ces divins Cantiques ? en un

mot, le peu de verité & d'exactitude qui se remarque dans quelques-uns de ces Titres, & leur opposition à la lettre du Pseaume, n'est elle pas une preuve que ce n'est point l'ouvrage du Saint Esprit ? Si les Auteurs sacrez y ont mis quelques inscriptions, comme je ne doute pas qu'il n'y en ait quelqu'une de leur tems ; il faut avouer que nous ne les counoissions pas distinctement, & que dans le doute où nous sommes, nous n'osons ni les admettre toutes, ni aussi les rejeter toutes. Nous recevons avec une parfaite soumission toutes celles qui n'ont rien de contraire à la verité de l'Histoire, & au sens du Pseaume ; mais nous nous éloignons des autres, sans aucun scrupule. Les Théologiens conviennent que tous les Titres des Livres sacrez, ne sont point inspirez. Quelques Peres mêmes reconnoissent que souvent-ils ne servent à rien, pour expliquer la lettre, & le sujet des Pseaumes, & que les noms des personrages qui se lisent à la tête de ces Cantiques, ne sont point une preuve qu'ils en soient véritablement les Auteurs. Ceux d'entre les Peres qui ont attribué tous les Pseaumes à David, ne devoient pas, selon leur principes, reconnoître pour authentiques toutes les inscriptions des Pseaumes, puisque souvent elles marquent d'autres Ecrivains que ce saint Roi.

La diversité qui se remarque dans la distribution du Pseauteur, & dans le partage des Pseaumes entr'eux, est encore une preuve que jamais les Titres des Pseaumes n'ont passé généralement pour canoniques. On a vû dans la Préface que les Peres étoient partagez sur la division du Pseauteur, les uns le divisant avec les Hebreux en cinq Livres ; d'autres en trois parties ; & d'autres soutenant qu'on ne devoit point le diviser, & qu'il ne faisoit qu'un seul Livre. Les uns font deux Pseaumes de ce qui n'en fait qu'un chez les autres. Ceux-ci lisent un titre à un Pseaume, qui n'en porte point dans d'autres Exemplaires. Le Syriaque s'éloigne très-souvent du Texte Hebreu ; les Septante sont quelquefois différens de l'Hebreu, du Syriaque, & de la Vulgate ; & entre les divers

Exemplaires des Septante , il y a des fréquentes diversitez. La leçon des anciens Pſcautiers Latins est quelquefois éloignée & du Grec , & de la Vulgate. Sont-ce là les caractères de la canonicité des Textes , & de la vérité , qui est toujours une , & sur laquelle l'Eglise ne fait ce que c'est que varier ? Lorsqu'on a fait plusieurs Pſeaumes d'un seul , ou lorsqu'on en a mis deux ensemble , avoit-on des titres fixes , & une distribution uniforme , & invariable ? Combien avons-nous de Titres dans la Vulgate , qui ne sont point dans l'Hebreu ? Et combien en voyons-nous aujourd'hui dans nos Bibles , qui n'y étoient point autrefois ? Le Pſeume xc. *Qui habitat in adjutorio altissimi* , n'a point de Titre dans l'Hebreu. Eusèbe , Théodoret , Eutyme , l'ancien Auteur du Commentaire des Pſeaumes , cité sous le nom de saint Jérôme , n'y en ont point lû : cependant il y en a un aujourd'hui dans les Septante , & dans la Vulgate.

Lorsque le Concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique , il n'a fait aucune distinction des Titres des Pſeaumes , il leur a donné à tous une autorité égale. Or il n'y a nulle apparence qu'il ait voulu autoriser , & déclarer canoniques ceux de ces Titres qui ne sont point , & qui n'ont jamais été dans l'Hebreu ; & ceux qui sont manifestement , & du consentement des Peres , contraires ou à l'Histoire , ou au Texte des Pſeaumes. Il faut donc conclure , que généralement parlant tous les Titres des Pſeaumes ne sont point d'une autorité absolue , & canonique ; qu'il est permis de les examiner , de les suivre , ou de les abandonner , lorsqu'on trouve de meilleurs sens dans la lettre du Pſeume. Mais lors même qu'on croit avoir des raisons à ne les suivre point , on doit les respecter , parce que l'Eglise les a conservez dans ses Ecritures , & qu'il y en a un grand nombre , qui sont d'une très-grande utilité pour l'intelligence du Texte.

---

a Vide Ferrand. in Ps. in Prefat. in Ps. c. 7.

Mais quel soin que nous y ayons apporté dans cet examen , il y a plusieurs Titres que nous n'avons pû développer ; c'est l'aveu qu'ont fait avant nous les principaux Commentateurs. Flaminius *a* déclare nettement qu'il a abandonné l'explication de la plûpart des Titres des Pseaumes , parce qu'il n'a rien pû produire de lui-même sur cet article , & qu'il n'a rien rencontré qui le contentât dans les Interprètes Latins , & que les Rabbins ne lui savoient dire autre chose , sinon qu'ils soupçonnoient , que la plûpart des termes , qui font tant de difficultez , étoient ou des instrumens de musique , ou le ton , & le chant que les Lévités donnoient à ces Hymnes , en les chantant dans le Temple ; c'est ce qui l'a déterminé à conserver les mots Hebreux sans les traduire à l'imitation de plusieurs habiles Interprètes , qui avoient traduit d'Hebreu en Latin , les Livres de l'Écriture. Isidore Clarius *b* reconnoît aussi , après les plus doctes Rabbins , que hors les inscriptions , qu'ils font allusion à quelque histoire connue , toutes les autres sont entièrement inconnuës ; & qu'on ne peut pas même espérer de les découvrir , parce que l'ancienne musique des Hebreux étant aujourd'hui absolument oubliée , on ne fait exactement ni quels étoient les instrumens dont ils se servoient , ni la force des autres termes de leurs chants , & de leur musique , qui sont contenus dans les Titres. C'est la pensée des Rabbins , & de cet Auteur.

Génébrard *c* s'est expliqué sur cette matière avec un peu plus d'étenduë que les autres. La plûpart des inscriptions des Pseaumes sont d'une telle obscurité , dit-il , qu'il est mal-aisé de les expliquer dans de courtes Scolies : Et d'ailleurs , elles ne peuvent que bien peu servir à l'explication de la lettre du Pseaume ; ce sont pour l'ordinaire des termes de l'ancienne musique des Hebreux qui nous est

---

*a* Flamin. *Præfat.* in *Paraphr. Ps.* p. 14.

*b* Clarius *Præfat.* in *Ps.*  
*c* Genebr. in *Ps.* IV. I.

aujourd'hui inconnuë. Elles servoient comme de clefs , pour donner le ton aux Cantiques ; de même que parmi nous , le premier mot de l'Antienne que l'on chante , sert à diriger celui qui entonne , & à lui indiquer le ton qu'il doit donner au Pseaume. Il est rare que ces inscriptions nous marquent le tems , ou l'occasion du Cantique ; & lorsqu'ils le font , il ne faut pas prétendre toujours tirer de là le vrai sens du Texte ; car souvent , ou par une figure de Rhétorique , ou par un mouvement subit de l'inspiration divine , l'Auteur fait des digressions , & nous découvre des mystères , dont l'histoire qui étoit indiquée dans le Titre , n'étoit que la figure. De sorte que le Titre n'exprime pas le sujet littéral du Pseaume ; mais il fournit seulement occasion à l'esprit de passer de ce qui est temporel , à ce qui est spirituel ; de la figure , à la vérité , du littéral , au mystère.

Cet Auteur *a* semble croire que les Additions qui se remarquent à la tête des Pseaumes dans les Septante , & qui ne se lisent pas dans l'Hebreu , viennent des Juifs , qui ont suivi en cela , leur *Cabale* , ou tradition. Saint Grégoire de Nyffe *b* dit , que les Pseaumes qui n'ont point de Titre , n'en ont pas eu de besoin , à cause de leur clarté ; & que si l'Eglise en a donné à quelques-uns , qui n'en avoient point dans l'Original , elle l'a fait pour marquer quelque mystère que ces Pseaumes renfermoient. Il nomme ces Titres ainsi ajoûtez , *Ecclesiastiques* , & *mystiques*. On a vû ci-devant que saint Hilaire donnoit à ces Titres pour Auteurs les Septante ; mais Théodoret , ne leur faisoit pas tant d'honneur ; il les attribuoit à des téméraires , qui osoient porter leurs mains profanes sur les choses saintes , & il les rejettoit comme des inventions purement humaines. Nicolas de Lyra *c* dit , que l'opinion com-

*a* Genebr. in Ps. LXXX.

*b* Gregor. Nyssen. Tract.

*c* in Ps. XCIII.

2. in Ps. I. c. 8.

*c* Liran. Prologo. in Psaml.

mune des Latins est , que les inscriptions des Pseaumes ont été mises par Esdras , lorsqu'il en fit le Recueil. Il composa la Préface du Pseautier , qui est le premier Pseautme , & mit des inscriptions aux autres , selon qu'il crut qu'ils en avoient besoin. Mais à l'égard de ceux qui ne se trouvent pas dans l'Hebreu , *a* Liran dit tout net, qu'on ne doit pas s'en mettre en peine , parce que les Interprètes en ont souvent mis , suivant leur pure fantaisie. Enfin il nous enseigne que les Juifs regardent ces Titres comme aussi autentiques que les Pseaumes mêmes. *b* *Apud Hebraeos sunt authentici , sicut Psalmi cateri.*

Le Pere Aléxandre dans sa Dissertation sur les Pseaumes , & M. Ferrand dans sa Préface , en parlent avec la même liberté que Liran. De toutes ces variétez de sentimens , on peut conclure que la canonicité , & l'autenticité des Titres des Pseaumes , n'a jamais été reçûe dans l'Eglise comme un dogme certain ; & que cette matière est du nombre de celles sur laquelle les Théologiens , & les Interprètes peuvent s'exercer , sans blesser le respect qui est dû à l'Eglise , & aux Textes sacrez.

C'est une tradition constante des Juifs , rapportée , & suivie par Origènes , *c* par Eusébe , *d* par saint Jérôme , *e* par saint Hilaire , *f* & par saint Athanase , *g* que les Pseaumes qui n'ont point de Titres , se doivent rapporter au

*a* Liran. in Ps. LXII.  
De titulo Ps. parum est curandum , nisi pro quanto accipiuntur immediate ab Hebraeo , vel translatione Ieronimi juxta Hebraeum , quia in aliis multa sunt apposita secundum phantasias expositorum. Vide & du Pin Praefat. in Ps. n. 14.

*b* Ibid. in Prologo sup. Ps.

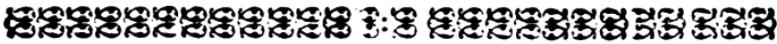
*c* Origen. in Opusculo nuper. editio in Hexaplis.  
*D. Bernard. de Montfaucon.*

*d* Euseb. in Ps. XXVII.  
*e* Ieronym. Ep. ad Cyp. & in Malachiam.

*f* Hilar. Prologo in lib. Ps. p. 3. 4.

*g* Athanas. Prolog in Ps. t. 2. p. 70.

même Auteur, qui est marqué au Pseume précédent. Cette tradition est contredite par quelques nouveaux Interprètes. Bellarmin dans sa Préface sur les Pseumes, la traite de fausse : Saint Hilaire soutient pourtant qu'elle nous est venue d'Eldras, qui recueillit après la Captivité les Pseumes, comme nous les avons. Mais nous traiterons cette question avec plus d'étendue dans la Dissertation sur les Auteurs des Pseumes.



# DISSERTATION

SUR CES DEUX TERMES HEBREUX,  
LAMNAZEACH, & SELA.

## ARTICLE PREMIER.

Sur *Lamnazeach*.

LE premier de ces deux termes se trouve à la tête de la plupart des Pseumes, & est traduit dans la Vulgate par : *In finem*, pour la fin. Le second se rencontre dans le corps de plusieurs Pseumes, & toujours à la fin d'un verset, & après un sens achevé.

*Lamnazeach*, a est rendu dans les Septante par, à la fin, ou, pour la fin. Paroles que les Commentateurs mystiques & moraux entendent, de la venue de JESUS-CHRIST, & du tems qu'il a paru dans le monde, qui est celui que les Apôtres ont nommé la fin des siècles : *b In quos fines saculorum devenerunt*. Il y a même quelques Rabbins *c* qui

*a* *Lamnaz.* 70. *Εἰς τὸ τέλος.*  
*b* I. Cor. X. II.

*c* *Kimchi*, ex *Talmud.*  
*Rab. Simeon in lib. Jalkut*

croient que ces mots regardent le siècle du Messie , qui est la fin , & la consommation des Ecritures. D'autres l'expliquent de la vocation des Gentils , & de la réprobation des Juifs, D'autres ; de l'Eternité , ou du Jugement dernier , ou de la Résurrection de JESUS-CHRIST. D'autres *a* croient que , *In finem* , se met ici pour *toûjours*. Pseaume qui mérite d'être éternellement chanté , d'être continuellement dans la bouche des serviteurs de Dieu. Le Caldéen : *Pour louer* , ou , *pour la louange*. Cela fait voir que les Juifs eux mêmes , ne sont point entièrement d'accord sur le sens de ce terme.

Les Interprètes Grecs , qui sont venus depuis les Septante , l'ont traduit différemment. Aquila : *b A celui qui donne la victoire*. Théodotion : *c pour la victoire* , Symmaque : *d Cantique de victoire*. Mais dès qu'on quitte le titre , & qu'on examine les Pseaumes , à la tête desquels il se trouve ; on n'y voit que rarement des choses qui aient rapport au titre ; & au lieu des actions de grâces , & des réjouissances pour une victoire ; souvent ce sont des plaintes , & des gémissemens , qui demanderoient une inscription toute différente. Mais on pare à cette objection *e* en disant , que ces mots : *Pour la victoire* , signifient seulement que ces Cantiques se chantoient avec des redoublemens de voix , que l'on haussait à l'envi , & à qui mieux, mieux , depuis le commencement jusqu'à la fin , comme il se pratique encore dans quelques Hymnes , & Proses de nôtre chant Ecclésiastique , où les deux chœurs sem-

*a Saadias Gaon, & Ferrand. hic, & Mis quasi lenezab, non lamnazeach.*

*b Aquil. Τῷ νικησιῶ. Ieronym. Victori.*

*c Th. Eis τὴν νικῆν.*

*d Symachus Ἐπιτικῶν Theodoretus in Psalmus*

VIII.

Ἰσ'ον ὅτι ἰκαρῶ φαλιῶ ἐν ᾧ ἐν ἰβδομήκοισα ἐς τὸ τελῶ τιθεῖται κσι , ὁ μὲν Ἀνδρας , τῆ ὁ Θεοδώτων τῶ νικησιῶ ἡρμηνεύσαν. Ὁ δὲ Σύμμαχος ἰπτικῶν.

*e Perez. Froster.*

blent élever leurs voix jusqu'où elles peuvent aller , après quoi on descend , & on remonte comme auparavant. Ou bien que ces Cantiques avoient été donnez comme une récompence à ceux des Musiciens , qui avoient remporté la victoire du chant , par-dessus leurs confreres Suppositions purement gratuites , & absolument dénuées de preuves.

La plupart des nouveaux Interprètes , après les Rab-  
Bins , soutiennent que *Lamnazeach* signifie ; *Au maître de la musique* ; au chef d'une bande de Musiciens ; à celui qui présidoit aux Lévites qui chantoient dans le Temple. Voici les preuves de ce sentiment , qui nous paroît le plus probable de tous. L'Hébreu *Nazach* , qui est le primitif de *Lamnazeach* , se prend pour avoir l'intendance sur des ouvrages ; *a* présider à des ouvriers , conduire une bande de Chanteurs , ou de Chanteuses ; de Joueurs , ou de Joueuses d'instrumens. *b* Or il n'y a pas un passage dans les titres des Pseaumes , qu'on n'explique très-aisément , & très-naturellement , en suivant cette dernière signification. Il ya donc lieu de croire que c'est-là la véritable , sur tout après avoir montré qu'aucune des autres n'est soutenable , dans le sens littéral.

Il y avoit dans le Temple du Seigneur un très-grand nombre de Lévites , uniquement occupez à chanter les louanges du Seigneur , & à jouer des instrumens. Toutes les familles des Lévites étoient occupées à cet emploi , ou à garder les portes , & à faire garde dans le Temple ; ou enfin à servir les Prêtres , dans le ministère sacré de l'autel : chaque famille avoit son Président , ou son Capitaine ; & celui-ci avoit nombre d'autres Officiers sous sa direction. On en voit un long dénombrement dans les Pa-

*a* 1. *Par.* xxxiii. 4. & 2. *Par.* ii. 2. 18. xxxiv. 13. *Esdr.* iii. 8. 9. *Dan.* vi. 3.

*b* 1. *Paral.* xv. 21. *Abac.* i. 11. 19. & 2. *Par.* ii. 2. *Pf.* xi. i. xliiii. 1. xlv. 1. lxx. 1. & *passim.*

ralipomènes *a* qui finit par ces mots : *Isti sunt quos constituit David super cantores Domûs Domini*. Les principaux étoient Afaph , Héman , Ethan , & Idithun. Afaph & ses semblables , non-seulement chantoient ces divins Cantiques, ils en composoient eux-mêmes ; car ils étoient Prophètes & inspirez aussi-bien qu'excellens Musiciens. *b* Les bandes de Musiciens du Temple étoient distinguées entr-elles par les instrumens dont elles jouoient ; & on mettoit à la tête de chaque troupe , ceux qui étoient les plus habiles. C'est ce qu'on appelloit un *Mnazéach*. Chonénias est en grande réputation dans les Paralipomènes , *c* pour la force , & la beauté de sa voix ; il étoit le Président , ou le Maître de la melodie , & entonnoit les Cantiques. *d* *Chonénias Princeps Levitarum Prophetia praeerat , ad praecinandam melodiam.*

Dans la musique ancienne il n'y avoit qu'une partie ; on n'y voyoit point les divers tons , & les accords de plusieurs voix , que l'on remarque dans la nôtre. Toutes les voix , & les instrumens du concert suivoient la même teneur , & le même ton. Comme on écrivoit peu , & que la tablature n'étoit point encore inventée ; ( Ce fut , dit-on , un nommé *Stratonicus* , qui l'inventa assez tard. ) *e* Le chant ne s'apprenoit que par l'usage , & en écoutant chanter le Maître ; à peu près comme on enseigne encore aujourd'hui , les enfans dans la Turquie. Ainsi dans les cérémonies publiques , il falloit que les Maîtres de musique , conduisissent leur bande , & le chœur , auquel ils présidoient par leur voix , qui devoit être assez haute , & assez forte pour se faire entendre de toute la bande. Il faisoit par sa voix , ce que fait aujourd'hui le Maître de musique , en battant la mesure. Il y a beaucoup d'apparence , que dans cette musique les refrains étoient fréquens , &

*a* 1. *Par.* VI. 31.

*b* 2. *Par.* XXIX. 30.

*c* 1. *Par.* XV. 21. XVI. XXV.

*d* 1. *Par.* XV. 22.

*e* *Eresus Pharias* , apud *Casau. in Athen.* l. 8. c. 12.

que souvent le chœur reprenoit tout ensemble, ce que le Maître avoit chanté le premier.

L'usage ancien de la Grece *a* étoit, que le Poëte qui avoit composé la pièce, lui donnât l'air, conformément à son dessein, & à la matière qu'il avoit mise en vers; après quoi il la donnoit à chanter à un Musicien, ou à un Joueur d'instrumens, qui recevoit de lui le salaire. Je ne sai s'il en étoit de même chez les Hebreux. Il paroît au contraire que l'on adressoit aux Maîtres de musique, Afsaph, Héman, & Idithun, les pièces qu'ils devoient chanter, & auxquelles ils donnoient l'air. Au moins c'est l'opinion des Commentateurs, contre laquelle je ne vois jusqu'ici aucune bonne preuve.

Les bandes auxquelles ils présidoient, sont quelquefois désignées par leur rang, comme la bande huitième, la troisième, &c. Et quelquefois par leur instrument. D'où vient que dans les Titres des Pseaumes on lit quelquefois: Au Président de la musique sur la huitième bande: *b* *Lamnazéach hal haschminith*; & quelquefois; *c* *Au Président sur les Néginoth*, ou sur les instrumens de musique, que l'on touchoit avec les doigts. Dans les cérémonies solennelles de Religion, comme lorsqu'on faisoit quelque translation de l'Arche du Seigneur, & dans d'autres cérémonies; par exemple, après une victoire remportée sur l'ennemi, non-seulement les Lévités, mais les femmes mêmes faisoient éclatter leur joye, & contribuoient à la beauté de la pompe. Elles chantoient des Cantiques qui leur étoient donnez par le Chef de la musique, lequel entonnoit le Pseaume, & conduisoit les voix. Je sai que les Rabbins enseignent qu'il n'est pas permis à un homme de chanter dans le Temple

*a* Vide Plutarch. de Musica: & Origen. in Ps.

38.

*b* Ps. xi. 1. *Lamnazéach*

*hal haschminith.*

*c* Ps. III. 1. v. 1. *Lamnazéach beneginoth.*

avec une femme , & que c'est-là une faute semblable au crime le plus contraire à la pudeur ; mais leur fautive délicatesse se trouve démentie par l'écriture , qui nous dit que dans la cérémonie du transport de l'Arche à Jérusalem , *a* Banaïas étoit préposé sur les bandes des filles , ou des Musiciennes. Et dans le Pseaume. *b* LXVII. on voit aussi des bandes de filles , qui chantent avec les hommes , conduites par un Chef de musique. On exposera tout cela dans un plus grand jour , dans nôtre Dissertation sur la musique des Hebreux.

Ce n'étoit pas seulement dans le Temple , & dans les cérémonies de Religion qu'on avoit des *Mnazéach* , qui présidoient au chants , & aux danses ; car parmi ces peuples , la danse accompagnoit d'ordinaire les chants ; il y en avoit aussi à la Cour des Princes , qui étoient à la tête des troupes de Musiciens , & de Musiciennes. Et on ne dira rien qui blesse la vrai-semblance , & la souveraine vénération qui est dûe aux sacrez Cantiques de l'écriture , en disant que quelquefois on en a composé , & chanté quelques-uns dans des cérémonies civiles ; par exemple , pour une victoire d'un Prince , ou pour lui souhaiter une heureuse expédition , ou pour son mariage , ou pour son nouvel avènement à la Couronne ; lesquels dans la suite ont été employez dans le Temple , & dans les cérémonies les plus sacrées de la Religion.

Comme les Prophètes étoient ordinairement Poëtes , & que le goût du peuple , & des Princes étoit tourné à la dévotion , & à la Religion , les Pièces qui étoient composées pour des événemens , qui n'ont rien de sacré par eux-mêmes , étoient sanctifiées par ces sacrez Ecrivains. La louange du Seigneur , & la prière étoient toujours le premier objet de l'Auteur de ces saintes Compositions. On ne feignoit point de les transporter dans le Temple , pour y être chantées ; & les Chefs de la musique du Tem-

---

*a* 1. Par. xv. 18. 20. & Ps. ix. 1. | *b* Psalm. LXVII. 26.

ple ne faisoient point difficulté de conduire des Fêtes toutes saintes, & toutes religieuses, qui se faisoient à la Cour, ou à la ville.

Les cérémonies lugubres avoient des *Mnazéach*, de même que les chants de victoire, & de réjouissance, Entre les Pseaumes adressez aux Chefs de la musique, il y en a de tristes, & de lugubres, aussi-bien que de joyeux, & d'agréables. Encore aujourd'hui en Orient, & c'est une très-ancienne coutume dans ces pays-là, dans les cérémonies du deuil, on choisit celui, ou celle qui a la voix la plus forte, pour conduire le Chœur de ceux qui publient les louanges du mort, & qui font des lamentations sur sa mort. *a* Les plus proches parens, ou parentes du mort commençoient les lamentations, qui étoient suivies, & imitées de tous les assistans. Lorsqu'ils étoient de qualité, ils louoient des pleureurs, & des pleureuses, pour présider à ces tristes cérémonies. *b* Le Philosophe Diogène *c* disoit qu'il imitoit dans sa conduite ceux qui présidoient aux Chœurs des Chanteurs. Ils prennent, disoit-il, toujours d'un ton un peu plus haut qu'il ne faut, parce que naturellement la voix tombe à mesure qu'on chante, sur tout quand le chant est haut, & forcé.

Lorsque David avoit composé quelques Poësies, il les envoyoit pour l'ordinaire à Asaph, *d* que l'Écriture appelle le *Prophète à la main du Roi*, *e* pour leur donner l'air, & pour les chanter dans le Temple avec sa troupe; à peu près de même que parmi les Grecs, ceux qui composoient des vers, ou des Pièces de musique, les faisoient chanter à quel Musicien ils vouloient: En sorte que dans les assemblées solennelles, où l'on distribuoit les prix de

*a* Bellon. *Observat.* l. 4.

*b* Joseph. l. 3. c. 15. de *Bello in Latin.* ant. c. 30.

ἡ ἀρχὴ τοῦ μισθῶσαι τῆς αὐ-  
λῆτας, ὡς ἐφηνῶτο ἰερεῶν ἁν-

ταῖς.

*c* Diog. *apud Laërt.* l. 6.

*d* 1. *Par.* xvi. 7. *Juxta*  
*Hebraum.*

*e* 1. *Par.* xxv. 2.

la musique, celui qui étoit l'Auteur de la Pièce, demeurait souvent sans récompense, pendant que celui qu'il avoit choisi pour la chanter, remportoit le prix, & étoit couronné. Ainsi, dit Origènes, a lorsque dans l'Écriture nous lisons par exemple : *Au victorieux Idithun*; car c'est ainsi qu'il traduit *Lamazeach*, après les Interprètes Grecs; cela ne signifie pas qu'Idithun soit Auteur du Pseaume; mais seulement qu'il l'a reçu de David, comme un excellent Musicien, à qui ce Prince donnoit par ce choix la préférence, & la victoire sur ses compagnons. C'est-là l'idée d'Origènes.

Il sembleroit même par plusieurs titres des Pseaumes, que quelquefois David, tout grand Roi qu'il étoit, ne dédaignoit pas de présider à certains chants, & de donner l'air à quelques Pièces morales, & de dévotion qu'il avoit faites. Il aimoit la musique, il en possédoit parfaitement les règles, & il jouoit en perfection des instrumens; & pénétré qu'il étoit de la grandeur de Dieu, il ne croyoit pas rabaisser sa majesté, de jouer devant le Seigneur, & de conduire une troupe de Musiciens dans certaines Solemnitez. Le Pseaume xxxv. est inscrit d'une manière qui semble donner cette idée : *A David, le serviteur de Dieu, Président de la musique*. Et le Pseaume x. 1. *A David le Chef de la musique*. Voyez aussi les Titres des Pseaumes XIII. 1. XVIII. 1. XIX. 1. XX. 1. XXI. & plusieurs autres.

---

a *Vide Origen. ad Psal. xxviii. Hamil. 1. initio.*



## ARTICLE SECOND.

## SUR SELA.

LE terme *Séla* se trouve jusqu'à soixante & dix fois dans le Texte Hébreu des Pseaumes , & trois fois dans *Abacuc*. *a* Les Septante en lisoient encore un plus grand nombre dans l'Hébreu ; puisqu'on en trouve un par exemple , dans leur Texte au Pseaume 11.  $\psi$ . 3. qui n'est pas dans l'Hébreu ; *b* & un autre au Pseaume 111.  $\psi$ . 6. Et au Pseaume 1x. 17. ils lisent : *Odè Diapsalmatis* : Ce qui devoit répondre à l'Hébreu : *Cantique de Séla* , qui ne paroît point dans l'Original. Il est vrai que les Editions , & les Exemplaires Grecs ne sont pas entièrement uniformes sur cela : mais les meilleures Editions lisent comme nous le venons de dire. La question est de savoir la signification , & l'usage de ce terme.

Les Septante le traduisent ordinairement par *c Diapsalma* , qui signifie proprement une pause qu'on fait en chantant : *Diapsalma interpositum in canendo silentium* , dit saint Augustin ; *d* ou un changement de ton , selon Suidas , *e* & Théodoret. D'autres veulent que ce soit une marque d'un nouveau , sens , ou d'une nouvelle mesure de vers ; *f*

*a Habac.* 111. 3. 9 13.

*b Vide* 70. apud Euseb. & Hilar. in Ps. 11. 3. *Quamvis nihil legatur neque in Rom. neque in Complut. Edit. Codex Reg.* 222. *Legit* Diapsalma in  $\psi$ . 2. Ps. 11.

*c Sélah.* 70.  $\Delta\iota\psi\alpha\lambda\mu\alpha$ . *Ita Sym. & Theotion, apud Origen. citatum à Iero-*

*nym. Epist. ad Marcellan.*

*d August. in Ps.* 1v.

*e Suid*  $\Delta\iota\psi\alpha\lambda\mu\alpha$ ,  $\mu\epsilon\lambda\omega\varsigma$   $\iota\upsilon\alpha$   $\mu\alpha\gamma\eta$ . *Ita & Theodores. Prefat. in Psalmos.*

*f Ieronym. ad Marcell. de voce Diapsalma. Quidam Diapsalma dixerunt esse commutationem metri, alii pausationem spiritus, nonnulli &c.*

ou un silence des voix , pendant que les instrumens jouënt seuls , ou au contraire , l'interruption du jeu des instrumens , pendant le chant des voix ; car suivant saint Jérôme , *a* régulièrement les voix , & les instrumens alloient l'un avec l'autre. Il ajoute que le *Séla* est une espèce de liaison , qui joint ce qui suit à ce qui précède , ou qui montre que ce que l'on vient de dire , mérite un souvenir éternel. Il réveille l'attention sur une vérité d'une importance infinie : *Ex quo animadvertimus hoc verbum superiora pariter , inferioraque connectere , aut certe docere semperiterna esse qua dicta sunt.* Il traduit d'ordinaire *Séla* par *toûjours* ; en quoi il imite Aquila , *b* & la cinquième , & la sixième Edition. Symmaque lui-même dans Habacuc , Ch. III. v. 3. traduit *Séla* par *toûjours*. Le Targum sur les Pseaumes : *Pour toûjours.* *c*

Quelques-uns dans Théodoret , *d* conjecturoient que ce pouvoit être une interruption de l'inspiration actuelle du Saint Esprit ; d'autres , un simple changement dans le chant ou dans la musique ; & ce dernier sentiment a été le plus suivi , & le plus commun dans l'Antiquité. Il arrivoit quelquefois , dit le Moine Cosme , *e* que l'on donnoit à un nouveau Chœur , un Pseaume commencé par un autre. C'est cette partie séparée qui s'appelloit *Diapsalme* ; & la première se nommoit *Cantique du Diapsalme*. Il croit qu'il y avoit des Musiciens destinez à reprendre ces Pseaumes ainsi coupez. Saint Hilaire *f* dit d'une manière plus vague , que *Diapsalma* , c'est ainsi qu'ils appelloient le *Séla* , désigne un changement de

*a* Ieron. *Ibidem.* *Quia Psalmi tunc temporis junctâ voce ad organum canebant.*

*b* Aquil. *Αη* *semper.* vi. Edit. E16 τ10. v. Edit.

Δ12π11τ12 s.

*c* Leótamin.

*d* Theodoret. *Prefat. in Ps.* & Ita Euseb. *Prefat. in Ps.* pag. 8.

*e* Cosmas Monach. pag. 223. *nov. Collect. Græc. PP.* tom. 2.

*f* Hilar. *Prol. in Ps.* p13

personnes , ou du tens , ou du chant des Musiciens. Cassiodore *a* à peu près de même : *Diapsalma sermonum rupta continuatio ; docens ubicumque fuerit , aut personarum, aut rerum fieri permutationem.*

Eusèbe de Césarée *b* nous raconte la manière dont se faisoit le *Diapsalme* , avec autant de précision , que s'il y eût été présent. Ce n'est point l'ouvrage de David , ni du Saint Esprit ; mais un signe qui marquoit que l'inspiration surnaturelle avoit cessé en cet endroit. Les Chefs de la musique de David faisoient cette marque. David étoit au milieu d'eux , devant le Sanctuaire. Ils chantoient tous les loüangs du Seigneur , tenant en main leurs instrumens de musique ; les uns , une cymbale , les autres , une lyre ; d'autres , un psalterion. Chacun suivoit en chantant l'impression du Saint Esprit qui l'animoit. Le premier qui sentoît l'inspiration , entonnoit un Cantique , & les autres se contentoient de reprendre *Alleluia*. Du moment que l'inspiration cessoit , les instrumens demouroient aussi dans le silence , & on écrivoit *Sela* , ou *Diapsalma*. Le même Eusèbe , sur le Pseaume iv. *c* en parle d'une manière plus croyable ; & il revient aux sentimens que nous avons proposez que ce terme étoit une marque du changement du sens , ou du ton , ou de la forme du vers , & de la cadence. Saint Grégoire de Nyse *d* a crû que le *Sela* dans les Pseaumes , étoit une marque des sentimens intérieurs , & extraordinaires de devotion que le Prophète ressentoit en écrivant ces Pseaumes. Comme ces mouvemens dépendent uniquement du Saint Esprit , le *Sela* se met tantôt au milieu , tantôt à la fin , tantôt souvent , & tantôt rarement , dans ces saints Cantiques ; parce que l'Esprit souffle où il lui plaît , & quand

*a* Cassiodor *Prefat. in Ps.*

*cap. xi.*

*b* Euseb. *in Ps. p. 8.*

*c* Idem *in Ps. iv p. 28.*

*Vide & p. 90. in Ps. xxiii.*

*& in Ps. lxxxviii. p.*

*582.*

*d* Greg. Nyss. *Pref. in Ps.*

il lui plaît. Voilà quelle a été l'idée des Anciens sur la signification, & sur l'usage du *Séla*.

Les modernes ne sont pas entièrement d'accord sur cela, ni entr'eux, ni avec les Peres. Quelques-uns croient que *Séla* en lui-même n'a aucune signification, & que c'est à peu près la même chose que dans nos Livres de Chœur, ces lettres *Evovae*, qui se mettent à la fin d'une Antienne, pour marquer le chant du Pseaume. *Evovae* est mis pour *faculorum amen*, & ne se chante point; mais il sert à diriger le Chantre qui entonne. Ainsi *Séla* est une marque de la musique ancienne des Hebreux, dont l'usage ne nous est plus connu. Et il est visible qu'elle ne fait rien au sens, puisqu'on l'ajoute & qu'on le retranche sans aucun changement dans le Texte, ni dans la liaison du discours. *a*

Kimchi, De Muis, Grotius, Gènebrard, Mariana, & plusieurs autres soutiennent que c'est une note, qui marquoit l'élevation de la voix; en sorte que le Lecteur, ou le Chantre arrivant à cet endroit, prenoit un ton plus haut; gai, ou triste, suivant la nature, & la qualité de la Pièce qu'il récitoit. Ces Auteurs dérivent l'Hebreu *Séla*, *b* du verbe *Salal*, qui signifie élever un chemin, faire une levée, une chaussée. Quelques-uns *c* soutiennent qu'outre l'élevation de la voix, *Séla* marquoit certains sentimens d'admiration, de compassion, d'indignation, de joye, à proportion du sujet du Cantique: & que le *Séla* étoit à peu près comme nos interjections: O Dieu, quel malheur! Quelle folie! Quelle injustice! Ou bien: *Chose admirable à dire! Mirabile dictu!* Buchanan traduit *Séla* dans le Pseaume ix. *Ores pectoris altis condenda in penetralibus!* Calovius, *d* qui prend d'ordinaire le contrepied de Grotius, veut que ce soit une note-

*a*. Vide Geier. Hammond.

Froster. Buxtorf. &c.

*b*. Selah. quasi Sela-

lab à Salal.

*c* Vatab. Genebr.

*d* Calov. Antigrot. hic.

te pour abaisser la voix ; comme pour donner lieu à l'auditeur de réfléchir plus sérieusement , & plus tranquillement sur la vérité qu'il vient d'entendre.

Abénézra , suivi de quelques nouveaux *a* Interprètes , croit que *Séla* est le même qu'*Ainsi soit-il*. C'est une conclusion des prières. Les Juifs finissent leurs Epitaphes par ce terme *Que son ame sera liée dans le Ciel ; Amen, Séla* ; ou *vraiment , Ainsi soit-il* : Et dans la fin de leurs Livres , il ont accoutumé de mettre ces quatre mots en abrégé : *b Amen , nezach , Séla , vaad* ; c'est-à-dire , *Ainsi soit-il , pour toujours ; ainsi soit-il , à jamais ;* ou bien , *Ainsi soit-il , à la fin , toujours , à jamais* : Car on ne fait pas trop certainement ce qu'ils veulent marquer par *Séla* en ces endroits-là. Junius , & Trémellius le construisent d'ordinaire avec ce qui précède : mais ils ne sont point constans dans leur manière de traduire ; parce que la matière , & les conjonctures ne souffrent pas toujours les mêmes manières de parler. Mais en général , *Séla* , selon eux , se met pour marquer l'excellence , la force , la véhémence , la grandeur , l'importance de la chose dont on vient de parler.

Après cet étalage des sentimens divers des Anciens , & des Modernes ? il faut essayer de porter un jugement fixe , & de prendre son parti parmi ces diversitez. Si le *Séla* se mettoit toujours après un certain nombre de versets , on pourroit croire qu'il désigne la distinction des strophes , ou des couplets des Pseaumes : mais rien n'est plus inégal que leur position. On voit , selon la remarque de saint Jérôme , *c* de fort grands Pseaumes , où il n'y a point de *Séla* ; & d'autres fort courts , où il s'en trouve , & assez souvent plus d'une fois. Si c'étoit toujours après

*a* Vide Calv. Geier. Fag. Vide & Ieronym. ad Marcellam. apud Hebraeos in fine librorum unum è tribus ubnecti solet , aut Amen ,

aut Sela , aut Salem.

*b* Amen , id est : Nezach , Selah : Vaad.

*c* Ieronym. ad Marcell.

un sens achevé; & qu'ensuite du *Séla*, on entamât une nouvelle matière, qu'on vît cela d'une façon égale dans tous les Pseaumes; ou en pourroit tirer quelque conséquence pour la signification, & pour l'usage de ce terme; on pourroit conjecturer avec les Peres, qu'il désigne la fin, & la conclusion d'une sentence, ou d'un sens. Mais quand on lit avec attention les Cantiques où il se trouve, souvent on voit après le *Séla*, la continuation de la même pensée; & les Peres mêmes conviennent qu'en quelques rencontres, il est mal placé. <sup>a</sup> Enfin il paroît quelquefois à la fin du Pseaume, où il est entièrement inutile, puisqu'on n'a que faire d'avertir que la finit le sens, & la mélodie.

Comme on avance sans aucune preuve, que le *Séla* étoit une note de la musique des anciens Hebreux, on le peut nier de même. J'en dis autant de l'opinion qui veut que ce soit une marque pour élever, ou pour abaisser la voix. Un autre dira avec autant de raison, que c'est pour la soutenir, ou pour l'interrompre; car il n'y a rien de certain dans ces opinions. Ceux qui traduisent *Séla* par *toûjours*, ou par quelque exclamation pathétique, pourroient faire attent'on que très-souvent les exclamations, les interjections, & le *toûjours* seroient très-mal placez, en l'endroit où se trouve le *Séla*. Et s'il avoit cette signification, d'où vient qu'on ne l'auroit mis que dans les Pseaumes, & dans le Cantique d'Habacuc, & non pas dans les autres Livres, ni dans les autres Cantiques de l'Écriture? Et dans quelle Langue a-t'on jamais eu un terme général pour exprimer toutes sortes d'exclamations, d'admiration, de joye, de douleur, d'indignation? Les Hebreux ont des termes pour désigner ces diverses passions; pourquoi ne les point employer, au lieu du *Séla*, dont la signification est si vague, si inconnue, si incertaine?

Ceux qui comme la Vulgate, le Syriaque, l'Arabe, & plu-

---

<sup>a</sup> Vide Euseb. in Psalm. 11.

**fleurs Exemplaires** des Seprante, & des anciens Manuscrits Latins *a* omettent souvent le *Séla*, ou *Diapsalma*, & le négligent comme un mot qui ne fait rien au Texte, sont peut-être ceux qui raisonnent plus juste : Car véritablement l'obscurité d'une part dont ce terme est enveloppé, joint à l'impossibilité d'en découvrir la vraie signification ; & de l'autre, son inutilité par rapport à l'explication du sens du Pseaume, & de sa cadence, qui est absolument inconnue aujourd'hui sont de grands motifs pour nous faire pancher vers ce sentiment. Origènes, & saint Jérôme après avoir beaucoup examiné les diverses versions sur ce terme, sont demeurés dans le doute, & dans l'incertitude. *Cujus (Origenis) malimus in hac disputatione dumtaxat imperitiam sequi, quam stultam habere scientiam nescientium*, dit saint Jérôme. *b* C'est ici une de ces questions ; où l'on peut se tromper sans péril, puisqu'elle ne fait rien, ou très-peu de chose, au sens du Texte, dit De Muis : *Hic sine periculo erratur, cum ea res nihil, aut parum, ad sensum pertineat.*

En supposant que dans les commencemens, le Pseauteur n'étoit point divisé, ni les Pseaumes partagez, & fixez de la façon qu'on les voit aujourd'hui, on peut, ce me semble, faire une supposition assez vrai-semblable sur le *Séla* ; qui est qu'il servoit à régler les Lecteurs, ou les chants des Léuites, en leur marquant jusqu'où ils devoient chanter ; de même que dans quelques anciens Livres Grecs manuscrits, à l'usage des Eglises, on marquoit au com-

*a* Les anciens Pseauteurs Manuscrits de Saint Germain, de Chartres, le Romain dans le Fevre d'Estaples, lisent : *Diapsalma*. L'ancien dans le même le Fevre, & plusieurs autres de la Bibliothèque

du Roi, & de M. de Colbert, ne lisent ni *Semper*, ni *Diapsalma*. Le Gallican porte, *Semper* de même que l'Exemplaire de M. de Mesmes.

*b* *Ieronym. Ep. ad Marcellam. De voce Diapsalma.*

mencement de la Leçon , de l'Épître , ou de l'Évangile ; ce mot *Arché* , commencement ; & à la fin , *Télos* , la fin. Cette précaution étoit nécessaire autrefois , l'orsque dans l'Office de l'Eglise on lisoit les Leçons dans une Bible entière , ou dans un nouveau Testament écrit tout de suite , & sans distinction de Chapitres. Il falloit avertir le Lecteur du commencement , & de la fin de la Leçon , par quelque marque écrite , ou par quelque signe extérieur.

Les Livres sacrez des Hébreux étoient anciennement , & sont encore aujourd'hui écrits tout d'une teneur ; & l'on n'y a point encore introduit les distinctions de Chapitres , & de versets , qui ne se voyent que dans nos Imprimez , & dans les leurs. Le Pseautier apparemment étoit comme les autres Livres. Les Lecteurs , & les Chantres avoient besoin qu'on leur marquât jusqu'où ils devoient aller. La superstition , ou l'ignorance ont fait conserver ces marques en plusieurs endroits , depuis même qu'elles sont devenuës inutiles. Du temps de Kimchi , la distribution des Pseumes n'étoit point encore bien arrêtée parmi eux , c'est-à-dire au douziémè siècle.

On voit dans quelques Exemplaires Hébreux des Livres de Moÿse , ces deux lettres , *Samech* , & *Phé* La première signifie , selon les Rabbins , une espace fermé , ou fini ; & la seconde , un espace ouvert , ou un commencement. Le *Samech* est apparemment l'abrégé du *Séla* , que les Juifs ont toujours mis à la fin de leurs écrits , comme signifiant *la fin* ; & le *Phé* est l'abrégé de *Pathach* , ouvrir ; parce que là commence une nouvelle Leçon Il en est de même des Pseumes. Le *Séla* se met simplement pour la fin de la section ou de la lecture , ou du chant ; & comme ce partage des Leçons n'a jamais été parfaitement uniforme , & à toujours assez dépendu de la volonté des

c Simon , Histoire critique dn. N. Testament. chap. 33.

a Voyez Kimchi sur le

Pseume ix. & Génébrard sur ce même endroit, v 23, qui est le premier du Pseume x. selon les Hébreux.

Présidens de la Synagogue , de-là vient que le *Séla* n'a point non plus été placé si exactement , ni d'une manière toujours égale. Ce qui se démontre par les variétez qui se voyent entre les Exemplaires Grecs , & les Hebreux. Eusébe , & saint Hilaire *a* semblent croire que le *Dia-psalma* a été mis par les Interprètes Grecs des Pseaumes. Mais je croirois plutôt qu'il vient des Juifs , & des Princes de la Synagogue. Personne , que je sache , n'en rapporte l'origine aux Auteurs des Pseaumes eux-mêmes ; si ce n'est Eusébe , dans la Préface que nous avons citée , & qui n'est certainement pas d'une fort grande autorité dans cet endroit-là.



## DISSERTATION

SUR CE PASSAGE DU PSEAUME XXI.  
*ψ. 18. Ils ont percé mes pieds, & mes mains, &c.*

**L**Es anciens Peres de l'Eglise *b* ont souvent accusé les Juifs d'avoir retranché , ou corrompu certains passages de l'Ecriture , dont les Chrétiens tiroient avantage contre eux. Cette accusation a encore été renouvelée dans le dernier siècle avec assez de chaleur , & beaucoup d'érudition ; mais avec assez peu de succès ; parce qu'on n'a pas en main les preuves nécessaires pour soutenir comme il faudroit , une accusation de cette conséquence , & que les Originiaux Hebreux qui sont entre nos mains , renferment encore un si grand nombre de témoignages plus favorables à Jesus-Christ , que ceux qu'on soupçonne les Juifs d'avoir supprimez , qu'il faudroit que ces

*a* In *Psalms*. 11.

*b* Vide , si placet , *Justin. Dialogo cum Tryphone. Irena. lib. 3. c. 24. & lib. 4. c. 25.*

*Origen. l. 1. contra Cels. & Homil. xii. in Jerem. Ephan. de Ponderib. & Mensuris , c. 15. 16. & alios.*

ennemis du nom Chrétien fussent les plus mal-avisez de tous les hommes, si ayant entrepris de nous dérober quelques passages favorables à notre Religion, ils ne nous eussent ôtez que ce qui nous est en quelque sorte superflu, pour nous en laisser une infinité d'autres autant, ou plus essentiels, & plus importants. Je ne parle point de la difficulté de faire ces falsifications dans des Livres qui étoient entre les mains de tous les Juifs, peuple superstitieux, & infiniment jaloux de ses Ecritures; ni de l'inutilité de cette entreprise, puisqu'on avoit des Versions authentiques de ce Texte, par le moyen desquelles on les auroit si aisément convaincus de fraude, & de falsification.

Dans le verset qui fera le sujet de cette Dissertation, & qui est un des plus exprés pour la Passion, & le Crucifiement de J E S U S - C H R I S T, il y a une différence très-notable entre le Texte Hebreu, & les Septante, & la Vulgate: Cependant aucun des Anciens n'a fait de reproche aux Juifs sur cet endroit. Les Modernes mêmes sont encore partagez entr'eux; & il s'est trouvé des Chrétiens, qui ont écrit exprés pour montrer l'intégrité du Texte Hebreu de ce passage, & pour lever le soupçon que l'on avoit conçu contre la fidélité des Juifs en cet endroit. Nous ne sommes nullement de leur avis. Nous croyons que l'Hebreu est corrompu, & que malicieusement les Rabbins ont préféré une mauvaise Leçon, & qui ne produit aucun sens distinct à une autre manière de lire très-bonne, très-ancienne, & qui ne leur étoit point connuë. C'est ce que nous avons à prouver.

Les Texte des Septante, & de la Vulgate portent: *Ils ont percé mes pieds, & mes mains, & ont compté tous mes os*: Expressions que les Chrétiens ont tout naturellement appliquées à J E S U S - C H R I S T attaché par des cloux à la Croix. C'est ainsi que toute l'Antiquité l'a entendu;

---

Ω'ρουξ αω χηρας μου, κη ποδας μου, ιξηρειθμησασ ποικια τα' οσα μου

& le reit des Evangelistes a n'a pas meme permis qu'on y cherchât d'autres sens. Mais les Juifs incommodez d'un temoignage si clair, si univoque, si bien marqué par l'exécution, ont jugé à propos d'en changer le sens, par la substitution d'une lettre à une autre, en liant *Caari*, au lieu de *Caaru*, & en renversant l'ancienne ponctuation, ou distribution du verset, de cette sorte : *L'assemblée des méchans m'ont environné, comme un lion mes pieds, & mes mains*; au lieu de distinguer ainsi les versets : ( *Ps. 17.* ) *Des chiens en grand nombre m'ont environné ; l'assemblée des méchans m'a assiégé.* ( *Ps. 18.* ) *Ils ont percé mes pieds, & mes mains, & ont compté tous mes os.* Ils ne faut que comparer ces deux manières de lire, pour sentir que celle des Juifs n'est ni naturelle, ni congrüe, & ne forme aucun sens distinct; au lieu que celle que nous suivons, porte avec elle-même la preuve par sa clarté, & son évidence.

Les Rabbins font assez sentir leurs embarras, par les mauvais tours qu'ils donnent à ce passage. Kimchi débute par une fable. Lorsque le lion, dit-il, est dans la forêt à la chasse, il décrit un long cercle sur la terre avec sa queue, dans lequel plusieurs bêtes sauvages se trouvent enfermées comme dans des filets. Alors la frayeur les saisit; elles n'osent franchir le cercle marqué par le lion; elles se roulent en pelotons, les pieds ramassez sous le ventre, & demeurent ainsi sans mouvement à la discrétion du Roi des animaux, qui les égorge, & les mange sans résistance. Tel est nôtre état depuis nôtre dernière dispersion, ajoute le Rabbin. Nous sommes en quelque sorte enfermés dans un cercle, d'où nous ne pouvons sortir, sans tomber entre les mains des *Israélites*, c'est-à-dire, des Turcs; ou des *Incirconcis*, c'est-à-dire, des

a *Matth. xx. 19. xxvi.*  
 2. *xxvii. 31. 35. 38. Ita*  
*Marc. Luc. Johan. Act. 11.*

36. *iv. 10. &c. Johan. xx.*  
 25. *Nisi videro in manibus*  
*ejus fixuram clavor, &c.*

Chrétiens. Nous demeurons là arrêtez par la crainte , ayant , pour ainsi dire , les pieds , & les mains liez ; puisqu'on ne nous ne pouvons nous servir ni de nos pieds pour fuir , ni de nos mains pour nous défendre. Abénézra dit dans le même sens , que David , en marquant que *ses ennemis environnent ses pieds , & ses mains* , a voulu dire qu'ils l'empêchent de fuir , & de se défendre. Le Rabbin Salomon Jarchi l'explique autrement : *Mes pieds , & mes mains sont comme un lion ; c'est-à-dire , selon lui , comme s'ils étoient déchirez par un lion ; comme s'ils étoient dans la gueule d'un lion.*

Mais s'il est permis de renverser ainsi l'ordre des versets, d'ajouter , & de retrancher dans le Texte, que ne pourrât-on pas lui faire dire ? Pour-quoi rappeler de nouveau ici la similitude du lion , après l'avoir déjà employée deux versets auparavant ? Je ne réfute pas l'exposition de Kimchi ; elle est trop ridicule , & trop pitoyable. Celle de Jarchi est trop violente. En vain le Rabbin Lipman dans son *Nitzachon* , nous objecte que les anciens Juifs ne crucifioient point les hommes vivans , & ne les attachoient point à la croix avec des cloux , comme nous prétendons que Jésus-Christ a été attaché , & comme ce passage le montre , selon nous. David n'avoit garde , dit-il , de parler d'un usage inconnu dans sa Nation. Personne n'auroit entendu ce qu'il vouloit dire. Il faut donc abandonner la Leçon qui porte : *Ils ont percé mes pieds , & mes mains ;* & s'en tenir à celle de l'Hébreu : *Comme un lion , mes pieds , & mes mains.*

Mais on répond à cela trois choses. La première , que ce ne furent pas les Juifs , mais les Romains , à l'instigation des Juifs , qui crucifièrent JESUS-CHRIST. Or il est indubitable que chez les Romains on attachoit les hommes à la croix tout vivans , & avec des cloux. 2. Qu'il

a Psal. XXI. 14. *Aperuerunt super me os suum,*

| *sicut leo rapiens , & rapiens.*

SUR CE PASSAGE DU PSEAUME XXI. 501

est faux que parmi les Hebreux on ne mît jamais des hommes en vie au poteau , & qu'on ne les y attachât point avec des cloux. Le supplice de la croix étoit commun parmi les Juifs , comme Parmi les peuples voisins , & chez les uns & les autres , on crucifioit de la même manière. C'est à nos adversaires à montrer la différence qui étoit entre eux à cet égard. On peut voir nôtre Dissertation sur les supplices des anciens Hebreux , à la tête du Deutéronome. 3. Enfin quand on avoüeroit que les Hebreux ne mettoient les hommes en croix qu'après leur mort , il ne s'en suivroit pas que David n'auroit pas prédit le supplice de Jesus-Christ , de la manière dont nous l'entendons. Il a pû aisément faire allusion à une coutume étrangère à la Nation ; mais fort connue , & fort ordinaire parmi les Phéniciens, les Syriens, & les Egyptiens. Enfin il est incontestable que Jesus-Christ a été crucifié, & attaché à la croix avec des cloux. C'est ce que nos ennemis même n'osent nous contester. Il a donc parfaitement accompli cette prophétie , prise dans le sens que nous soutenons être celui du Prophète.

Théodore de Mopsueste , <sup>a</sup> Ecrivain Chrétien du quatrième siècle , est plus dangereux que les Juifs ; parce que les explications qu'il donne de ce passage sont plus spirituelles , & plus plausibles. Il reconnoît la leçon ordinaire de la Vulgate , & des Septante ; & alors il n'y en avoit encore point d'autre. Ce n'est que long-tems depuis , que les Juifs ont osé quitter l'ancienne manière de lire. Cet Auteur dit que le verbe *creuser* , perser , *foderunt manus meas* , & *pedes meos* , signifie quelquefois *rechercher avec soin* , examiner curieusement , & malicieusement ; approfondir quelque chose : Que *les pieds* , & *les mains* se prennent pour toutes les actions , & les démarches d'un homme : Qu'ainsi le Psalmiste a fort bien pû dire , en parlant de sa propre personne , durant la ré-

---

<sup>a</sup> Theodor. Mopsuet. Collat. 4. Concil. IV. Constantinopol.

volte d'Absalon , que l'assemblée des méchans avoit percé ses pieds & ses mains ; c'est-à-dire , que les ennemis avoient étudié avec une application maligne , & une curiosité criminelle , toutes les actions de sa vie , pour leur donner un mauvais sens , & pour colorer leur révolte , & leur cruauté.

Mais on pouvoit défier ce hardi , & téméraire Critique de montrer dans l'écriture aucun passage , où de pareilles expressions se prennent dans le sens qu'il propose ici. On trouve à la vérité le verbe *creuser* , pour chercher , inventer , examiner ; mais dans une construction bien différente de celle-ci. Job se plaint *a* que ses amis creussent , ou approfondissent sur lui ; & Salomon dans les Proverbes , *b* que le méchant creuse le mal. Le Psalmiste , *c* & Jérémie *d* disent que leurs ennemis ont creusé des fesses pour les prendre. Mais il est inouï que l'on ait jamais employé cette manière de parler : Ils ont creusé mes pieds , & mes mains , pour dire , ils ont étudié mes actions , & mes démarches. Quoique les Hébreux aiment les figures , & les exagérations , ils veulent qu'elles soient naturelles , & fondées sur des usages reçus , & communs. Or qui a jamais ouï dire , *percer la main d'un homme* , pour , observer ses actions , & sa vie ? Au lieu de cela , nous avons dans la personne de JESUS-CHRIST un accomplissement réel , véritable , & constant de ces paroles , dans leur signification propre , & littérale. C'est donc en vain , & mal-à-propos que Théodore de Mopsueste en veut faire l'application littérale à David , qui n'a jamais rien souffert de pareil à ce que l'Évangile raconte de JESUS-CHRIST.

D'autres veulent expliquer ceci à la lettre de David persécuté par Saül , ou par Absalon , prétendant qu'on

*a* Job. VI. 27. *Thekaru al reakem.*

*b* Prov. XVI. 27. *Isch belial Karah raakh.*

*c* Psalm. VI. 16. LVI. 7. XCIII. 13. CXVIII. 85.

*d* Jerem. XVIII. 20. 21.

peut dans un sens exagéré , dire qu'on lui perça en quelque sorte les pieds , & les mains , par les fatigues qu'on l'obligea d'endurer durant sa fuite , & par les autres maux qu'il souffrit , & qu'on compare ici à ceux d'un crucifié , à qui l'on perce les pieds , & les mains. Mais ces Interprètes ne gagnent rien contre nous , puisqu'ils avoient eux-mêmes que la prophétie ne fut jamais réellement , & à la lettre exécutée dans David. Et certes on ne peut pas même sans donner au Texte un tour violent , & forcé , lui en faire l'application dans un sens figuré , & métaphorique : Car , je vous prie , est-il naturel de dire qu'on perce les pieds , & les mains à un homme , que l'on oblige à se sauver à pied , & à souffrir quelque fatigue dans un voyage ? Mais aussi-tôt qu'on regarde JESUS-CHRIST , toute la difficulté s'évanouit. Le Texte est clair , & précis , dès qu'on l'applique à sa Passion.

Les contorsions que se donnent les Juifs , & quelques autres Interprètes pour écarter ce passage dans des sens éloignez de nôtre créance , sont une preuve des plus sensibles de la fausseté de leurs explications. Un Texte clair entraîne naturellement l'esprit dans le sens qu'il présente d'abord , & une interprétation simple , & évidente prévient les esprits , & les dispose insensiblement à s'y rendre. Toutes les expositions Rabiniques n'ont jusqu'ici fait que très-peu de progrès ; & au milieu de cette licence qui regne aujourd'hui dans les sentimens en matière de Religion , & d'interprétation de l'Écriture , on ne remarque point que l'on s'intéresse à défendre les opinions Rabiniques sur cet endroit. Elles sont trop forcées , & trop éloignées du sens commun.

Mais ce n'est point assez d'avoir montré les absurditez , & les embarras où l'on se jette , en suivant la leçon moderne du Texte Hébreu ; il faut l'attaquer elle-même , & la sapper par les fondemens , en montrant sa nouveauté ; d'où s'ensuivra naturellement la démonstration de sa fausseté : Car si ce Texte n'est pas le même que les Anciens ont lû , & suivi , il est certainement faux , & vicieux. Il

n'est pas aisé de fixer l'époque de la manière dont les Hébreux lisent aujourd'hui le passage que nous examinons : mais il n'est pas difficile de faire voir qu'elle n'est pas ancienne. Tout le monde convient que les Septante ont lû *Carru*, ils ont percé ; & non *Caari*, comme un lion. Aquila, ce Juif perfide, qui n'a fait sa traduction que pour contredire les Chrétiens, a lû de même ; mais il en a affoibli le sens, en traduisant d'une manière peu intelligible *Ils ont outragé*, ils ont déshonoré, déchiré *mes mains*, & *mes pieds*. Symmaque, Théodotion, & les autres Versions anciennes étoient semblables aux Septante, puisque les Peres ne nous ont marqué aucune diversité entre eux sur ce passage. Du tems de saint Justin le Martyr, c'est-à-dire, au second siècle de l'Eglise, il n'y avoit encore aucune variété entre le Texte, & les Versions, puisque ce Pere opposant à Tryphon le Juif ces paroles : *b Ils ont percé mes pieds*, & *mes mains* ne leur fait aucun reproche de les avoir altérées, quoiqu'il ne les épargne pas sur l'article, lorsqu'il croit avoir lieu de les en accuser. Les Peres qui ont vécu depuis, en ont usé de même ; & sans qu'on remarque le moindre vestige de diversité sur ce passage ; sans que les Juifs se plaignent qu'on leur en impose, ni que les Controversistes de nôtre Religion témoignent la moindre défiance sur leur bon droit, ou sur la vérité de leur leçon.

Origènes, & saint Jérôme qui savoient l'Hébreu, & qui manioient les Livres des Juifs, n'auroient pas manqué de crier à l'imposture, & de soutenir la leçon des Septante, & de la Vulgate, autorisée, & reçûe par l'E-

<sup>a</sup> *Aquil.* Ἡ ἀquila Hesyck. Ἀquila, ἀκίρα. *Homer.* *Iliad.* Σ χαιρὸν δὲ ἠχρὸν ὀσσημι. *Chald.* Káar Vel Kagar *fadare.*

<sup>b</sup> *Justin.* *Dialogo cum Try-*

*phone*, p. 325. 332. & *Apolog.* 2. p. 77.

<sup>c</sup> *Vide Tertull.* *Cyprian.* *Athanas.* *Chrysof.* *Apollinar.* *alios passim*, ubi scribunt contra *Judaos.*

glise,

glise, s'ils se fussent apperçûs de quelque altération dans leurs Exemplaires, ou dans ceux des Hébreux. Saint Jérôme qui avoit pour Maître en Hébreu un Juif, & qui traduisit le Pseaume sur le Texte Original avec tant de fidélité, & d'exactitude, qu'il ne feint point d'en appeller au jugement même des Juifs, a lit d'une manière encore plus expresse que les Septante : *Fixerunt manus meas, & pedes meos : Ils ont fiché*, attaché avec de cloux *mes mains, & mes pieds.*

Le Paraphraste Caldéen *b* dans l'Edition de Complute, ou de Philippe II. *c* lit simplement : *Ils ont mordu mes pieds, & mes mains* : mais dans d'autres Editions, *d* il ajoute le nom de lion : *Ils ont mordu comme un lion mes mains &c.* L'Auteur de cette Paraphrase est, à ce qu'on croit, Joseph l'Aveugle, qui vivoit au quatrième siècle, & étoit fameux dans l'Académie de Sora au-delà de l'Euphrate. Le silence de saint Jérôme nous fait soupçonner de faux ces termes *sicut leo*, qui se lisent dans son Exemplaire de l'Edition d'Angleterre : Car saint Jérôme ne lisoit certainement rien de pareil dans l'Hébreu ; & les Editions de Complute, & d'Anvers ne le lisent point même dans le Caldéen sur les Pseaumes. Quelle nécessité d'exprimer les deux Leçons dans cette Paraphrase, & de traduire : *Ils ont mordu comme des lions mes pieds, & mes mains* ? Il suffisoit de dire, comme on fait dans l'Edition de Complute : *Ils ont mordu mes pieds, & mes mains* ; ou comme font aujourd'hui les Rabbins : *L'assemblée des méchans m'ont environné les pieds, & les mains*, en joignant le verbe dix-sept avec le dix-huit. On a de fortes preuves de la liberté que les Juifs se sont donnée de retoucher à leurs Pa-

a Ieronym. Ep. ad Sophron. in capite Psalterii.

b Chald. in Polyglott. Anserp. akethu ajedai veragui.

c Ganz Tzemash. Duvid ad an. 113. ou 353.

d Chald. in aliis Exemplar. nekethin Kaaruja asdas Veragui.

raphrases ; & cet endroit m'est fort suspect de falsification de leur part. Quant à l'age que l'on donne aux Paraphrases, & à la paraphrase, c'est encore une chose fort douteuse. Les plus habiles soutiennent qu'on ne sait pas le tems auquel ces sortes d'Ouvrages ont été composez, & qu'ils sont beaucoup plus nouveaux que ne le disent les Juifs.

Les Rabbins qui ont travaillé à la Massore, reconnoissent une variété de Leçon dans cet endroit, comme le dit Jacob Ben-cham. *a* De leur tems, c'est-à-dire, dans le dixième, ou l'onzième siècle on lisoit *Caaru* dans le Texte & *Caari*, à la marge de quelques Exemplaires. *b* Mais de la marge, *Caari* comme plus favorable aux prétentions des Juifs, a passé dans leur Texte, & les Rabbins Kimchi, Salomon Jarchi, Abénézra, & autres, qui vivoient au siècle suivant, n'ont pas manqué de la suivre, & de la préférer à *Caaru*. Cependant Kimchi lui-même, & Ezra reconnoissent encore la variété de *Caari*, & de *Caaru* dans les plus anciens Exemplaires Hébreux ; & long-tems depuis, le Rabbin Jean Isaac écrivant contre Lindanus, *c* atteste la vérité, & sa conscience, & jure qu'il a trouvé *Caaru* dans un ancien Pseautier, qui étoit chez son grand-pere. Buxtorf, *d* Capiton, *e* & Galatin, *f* assurent qu'ils ont eu en main des Manuscrits Hébreux, ou *Caaru* se trouve dans le Texte, ou dans la marge. Andrad dans la défense du Concile de Trente, *g* dit qu'il a vû

*a* Rab. Ben-chaim. *be-mikzath separim meduikim mazathi Kéthif Kaaru, vekéri Kaari.*

*b* *Massora marginal, & in Massora textuali in Num. XXIV. 9.*

*c* *Johan. Isaac contra Lindan. l. II. p. 202. Idem ego ipsa veritate & conscientia bonâ testari possum*

*quod hujusmodi Psalterium. apud avum meum viderim, ubi in Textu Scriptum erat Karu, & in margine. Kari.*

*d* *Buxt. Vendic. l. 2. c. 8.*

*e* *Capito Institut. Hebr. l. 1. cap. 13.*

*f* *Galatin. de Arcan. Cath. verit. lib. 8. c. 17.*

*g* *Andrad Defens. Concilii Trident. lib. 4.*

de pareils Exemplaires , & Gérard Veltuyck , cité dans Gènebrard , a assuroit aussi qu'il en avoit manié un , où se lisoit *CAARN*. Le Pere Martianay *b* en a remarqué un cotté 626. dans la Bibliothèque de M. Colbert , avec la même Leçon. Il est vrai que le premier trait de l'Ecrivain portoit *CAARI* ; mais il l'a corrigé lui-même , & a mis *CAARN* , en allongeant la queue du jod. M. Simon s'éleva contre cette correction du Manuscrit , prétendant que c'étoit l'ouvrage de quelque Chrétien de mauvaise foi. Mais le Pere Martianay ayant fait voir le Manuscrit à deux Juifs habiles , ils reconnurent que le trait de la correction étoit de la main d'un Hébreu , de même que le reste du mot , & en donnèrent une attestation en bonne forme. Ce Manuscrit fut écrit au treizième siècle par un Juif , pour l'usage d'un de ses confrères.

Comme les Manuscrits Hébreux anciens , & d'avant la Massore sont extrêmement rares , & que les Juifs ne sont pas autrement curieux d'anciens Exemplaires ; de là vient qu'on en trouve si peu aujourd'hui , où se voye l'ancienne & véritable Leçon : tous les Juifs ayant grand soin de conformer leurs Bibles à celles des Massorètes , qui qui passent pour les plus correctes. Lorsque le Cardinal Ximénés fit imprimer les premières Polyglottes à Complute , il y rétablit la Leçon de *CAARN* , *foderunt*. Bomberg fameux Imprimeur de Venise , en vouloit faire autant dans les Bibles Hebraïques qu'il imprima. Mais le Juif qui corrigeoit ses épreuves , l'en empêcha , lui disant , Que s'il entreprenoit cette correction , il feroit en sorte que les Juifs n'achettassent aucun de ses Exemplaires. Amana *c* assure qu'il avoit appris cette histoire de Druisius , qui la lui avoit répétée plus d'une fois.

Les Versions Orientales anciennes conviennent avec

*a* Gènebrard in *Psal.* XXI.

48.

• Martian. Défense con-

tre M. Simon . p. 159.

*c* *Amana Bibliici Amibar bar lib.* 3.

celles des Grecs, & des Latins. On a déjà vû le Caldéen, qui admet l'une & l'autre Leçon. La Version Syriacque, qui est très-ancienne, & qu'on croit faite dès les tems Apostoliques, porte : *a* *Ils ont percé, ou déchiré mes pieds, & mes mains.* Je ne parle point des Traductions Arabes, & Ethiopiennes, parce qu'elles sont prises sur celles des Septante, & qu'elles lui sont toutes pareilles. Tertullien lisoit : *b* *Exterminaverunt manus meas, & pedes meos.* Ils ont exterminé, perdu, gâté, mis en pièces mes pieds, & mes mains. Saint Cyprien *c* : *Effoderunt.* Ils ont arraché, ils ont creusé jusqu'au fond. De tout cela on peut, ce me semble conclure, 1. Que la manière de lire des Septante, & de la Vulgate, qui portent, *Foderunt* : Ils ont percé mes pieds, & mes mains, est l'ancienne & véritable Leçon du Texte Hebreu. 2. Que la Leçon *Cari*, comme un lion, n'a pris le dessus que depuis les Massorettes, c'est-à-dire depuis l'onzième siècle. 3. Que malgré l'attention des Rabbins à supprimer le *Caru*, il s'en est encore conservé des vestiges, jusqu'au dernier siècle. 4. Enfin, que c'est par malice, & par mauvaise foi, que les Juifs ont fait ce changement dans leur Texte ayant frauduleusement appuyé & confirmé la Leçon de *Cari*, que le hazard avoit peut-être fait glisser dans le Texte, au lieu de *Caru*; & ayant ensuite entièrement abandonné & supprimé le *Caru*, qui étoit la vraie Leçon.

Le sentiment que nous venons de proposer, tout bien appuyé qu'il paroisse, a pourtant des adversaires qui le combattent : & ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que ce ne sont point seulement des Juifs, qui nous attaquent, nous avons contre nous plusieurs Chrétiens ; dont les uns

*a* Syr. Bescü.

*b* Tertull. contra Judæos. c. 1. & 10. & 13. Quasi ab Eſſeiorum, pro Eſſap. ſuo Tamenc. 10. Ejusd. libri le-

git : *Foderunt manus meas, & pedes, que propria est atrocitas crucis.*

*c* Cyprian. Lib. 2. Testim.

admettent sans détour la Leçon , & l'interprétation des Hebreux ; d'autres veulent concilier le différent , & se rendre médiateurs entr'eux , & nous : Et d'autres enfin , prétendent trouver , même dans la Leçon des Massorettes , le sentiment des Chrétiens , & la manière de lire des Septante, & de la Vulgate. C'est ce qu'il faut examiner plus particulièrement.

Leusden *a* est un des plus déclarez pour le parti des Juifs. Il soutient que *Caari* est la vraie Leçon ; que tous, ou presque tous les Exemplaires Hebreux lisent ainsi. Que la Leçon des Rabbins, qui porte : *L'assemblée des méchans m'ont environné, comme un lion, mes pieds, & mes mains*, n'a rien d'absurde ; les conséquences que l'on tire contr'eux , ne l'effraye point. Il veut , à quelque prix que ce soit , soutenir l'intégrité du Texte Hebreu , contre toutes les Versions. On ne souhaite à cet Auteur , qu'un peu moins d'anêtément , & plus de bon goût. Nous ne répétons point ce que nous avons dit sur les explications des Rabbins ; nous souffrons sans peine de n'être pas approuvé , de ceux , qui sont capables d'approuver de pareilles absurditez.

Le Caldéen qui a traduit : *Ils ont mordu comme un lion, mes pieds, & mes mains*, a fait naître la pensée à quelques Ecrivains , *b* qui d'ailleurs ne sont point ignorans dans l'Hebreu , que le terme *Cari* étoit de ces mots qui paroissent simples ; mais qui sont doubles , & composez , & qui en renferment d'autres. Dans *Câri* , ils trouvent *Câru* , & *Cari*. *Ils ont percé comme un lion, mes pieds, & mes mains*. Mais on souhaiteroit des exemples, pour autoriser une chose aussi extraordinaire que cette prétenduë composition de *Cari*. Et quelle nécessité de recourir à ce re-

*a* Leusden. *Philolog. Hebraei Dissert.* 7. *Edit secunda.*

*b* Arias Montan. *apud Rivet. Avenarii Lexicon.*

*Helvic. Vendic. Locor. V. Testamen. Nicol. Petreus Lexic. Hebraic. Vasmuth. &c.*

mède ? Espère-t'on par-là rapprocher les Juifs de nous , & leur faire reconnoître dans cette Prophétie Jesus-Christ crucifié ? N'est-ce pas leur donner gain de cause , que d'abandonner la Leçon consacrée par l'Eglise Grecque , & par la Latine , autorisée par l'usage de tant de siècles , & si clairement accomplie dans la personne de Jesus-Christ.

Auguste Pfeiffer a proposé une autre manière de résoudre cette difficulté , qui paroît plus conforme au Texte , & aux Règles de la Grammaire Hébraïque. Il veut que *Kari* , soit mis au lieu de *Karim* , *fodientes*. En effet , dans la construction les pluriels perdent l'm final ; en sorte qu'au lieu de *Karim* , on dit *Karei* ; au lieu d'*Anaschim* , *Aneschei*. Cet Auteur cite pour son sentiment Gesner , Pocock , Alting . & quelqu'autres. Si les Juifs vouloient entendre ce passage en ce sens , ils reviendroient avec nous , & la querelle seroit finie. Mais nous ne gagnons rien contr'eux , tandis que nous leur abandonnons leur *Kari*. Ils profiteront de nôtre aveu , si nous approuvons cette manière de lire , & se moqueront de nos raisons , & de nos explications. Il faut s'en tenir à l'ancienne Leçon de *Caru* , & leur faire voir que leur Texte est altéré : on ne doit point admettre de tempérament avec des adversaires comme ceux-là. En matière de Religion , ceux qui veulent prendre des milieux entre la vérité , & l'erreur , n'ont jamais réussi ; ils ne contentent ni l'un , ni l'autre parti. Le Juif veut lire *Caari* , mais il ne veut pas qu'on le traduise par , *Fodientes* ; ce n'est point le nom qui le choque , c'est la chose signifiée. Le Chrétien veut trouver ici une prophétie du crucifiement de Jesus-Christ , & il ne croit pas sa créance assez à couvert , à moins que l'ancienne , que la véritable Leçon du Texte original , n'ait été dans les commencemens conforme à ce qu'il lit aujourd'hui dans ses Textes Grecs , & Latins.

---

a August. Pfeiffer. Dissert. de voce kari.

Il est à remarquer que les Auteurs, dont nous venons de proposer, & de réfuter les sentimens, sont Protestans, & engagez par leurs anciens principes, à soutenir contre nous l'intégrité du Texte Hebreu. Mais, & leur principe, & la prétendüe intégrité de ce Texte, de la manière qu'ils l'expliquent, a été attaquée, & renversée par de si puissantes raisons, & on a tant d'exemples d'altérations dans le Texte Hebreu, que la chose ne peut plus être douteuse. Tous les Chrétiens, de quelque communion qu'ils soient, ont intérêt de soutenir, que le Texte Original de la Bible n'est point entièrement corrompu; mais personne n'est obligé de le croire tellement exempt de fautes, qu'on n'y en puisse montrer aucune; il y en a qui sautent aux yeux; & c'est principalement par le moyen des anciens Interprètes Grecs, & Latins, qu'on les peut découvrir; c'est la méthode qu'a suivie Capelle; c'est par là que nous montrons que le *Càari*, mis en la place de *Caru*, est une de ces fautes.

Je ne voudrois pas absolument accuser les Juifs d'avoir ici exprés & de propos délibéré, corrompu leur Texte. *a* Rien n'est plus aisé, ni plus ordinaire dans l'Hebreu, que d'y voir des *jods*, mis au lieu du *vau*; on en trouve cent exemples dans l'Ecriture. *b* Mais ce qu'on ne peut pardonner aux Juifs, c'est leur entêtement à soutenir une Leçon si visiblement mauvaise, au préjudice d'un autre, qui de leur aveu même, fait un sens fort aisé, & fort clair; & tout cela pour nous contredire, & nous enlever une preuve du crucifiement de Jesus-Christ. S'ils n'avoient jamais vû l'autre Leçon dans leurs Exemplaires, on pourroit leur pardonner. Mais après que les Auteurs de la Massore, & les anciens Rabbins ont lû *Caru*,

*a* Vide, si lubet, Genebr. in hunc loc. & Boch. de Animalib. sacr. part. 2. l. 3. cap. 6.

*b* Vide Glassium Philol. l. 1. Traët. 1. Avenar Grammat. l. 3. p. 583. Marin. Bixi. Arca Noë. fol. 332.

pourquoi ne l'ont-ils pas conservé dans le Texte, ou au moins à la marge, comme une ancienne Leçon? Et des Chrétiens peuvent-ils sans prévarication, abandonner une prédiction si claire, & si bien fondée dans les anciennes Versions, pour suivre une Leçon nouvelle, & proposée par une Nation ennemie de Jesus-Christ, & dont la fidélité a toujours été fort suspecte, quand il s'agit des Textes, & des explications favorables à nôtre sainte Religion?



## DISSERTATION

*SUR LES ENCHANTEMENTS DES SERPENS,  
dont il est parlé au Pseaume LVII. v. 5.*

Les Ecrivains sacrez, quoique remplis d'une lumière supérieure, & infallible, s'expriment d'ordinaire d'une façon humaine, & populaire; ils supposent les préjugés, & les erreurs du peuple, pour se proportionner à sa capacité, & à sa portée. De-là vient qu'on nous parle si souvent dans l'Ecriture, de l'amour, de la haine, de la colère de Dieu, de ses yeux, de ses mains, de ses pieds. Que l'on attribue aux animaux de la prudence, de l'intelligence, de la gratitude. Que les Cieux, & les Astres, le Soleil, la Lune, les Etoiles nous sont representez comme l'armée du Seigneur, obéissant à ses ordres, écoutant sa parole, adorant sa volonté, publiant ses louanges. Tantôt on nous dit, que Dieu entend la voix du petit du corbeau, qui crie vers lui: *a* tantôt, qu'il faut avoir la simplicité de la colombe, & la prudence du serpent: *b* tantôt, que le Seigneur va faire alliance avec Noë, & ses enfans, & avec tous les animaux, tant sau-

*a* *Psal.* CXLVI. 9.

1

*b* *Math.* x. 16.

vages que domestiques. *a* Salomon dit qu'il y a quatre choses sur la terre, qui sont très-petites, & qui ne laissent pas d'être plus sages, que les Sages mêmes : *b* Savoir, la fourmi, certain gros rat nommé *Schaphan*, la fauterelle, & le lézard. Dans le Pseume LVII. 5. on nous avertit que *la fureur du méchant est semblable à celle du serpent, & de l'aspic sourd, qui se bouche les oreilles, afin qu'il n'entende pas la voix de l'enchanteur habile.* C'est ce passage que nous entreprenons d'éclaircir ici. Nous examinerons s'il y a des serpens sourds, s'ils se bouchent les oreilles, s'ils peuvent être enchantez, & comment.

Nous supposons que le serpent, non plus que les autres animaux, n'a point d'intelligence, ni de raison; que toute son adresse, & sa subtilité n'est qu'une adresse d'instinct, & de machine, & nullement de réflexion, & de raisonnement. Enfin, nous reconnoissons dans les Magiciens, & dans les Démons un certain pouvoir borné, & surbordonné, à la volonté du Tout-puissant. Ce sont des principes reçûs & avouéz, dans l'examen desquels nous n'entrerons point pour nous resserrer dans ce qui est essentiel à nôtre sujet.

Le Texte Hebreu du passage qui fait le sujet de cette Dissertation, porte à la lettre : *a* *Leur venin, ou leur fureur est semblable au venin, ou à la fureur du serpent; il est comme l'aspic sourd; ou selon d'autres, \*b* *comme le basilic sourd, qui se bouche les oreilles, & qui n'entend point la voix de l'Enchanteur, ni du Magicien qui enchante avec adresse.* A la lettre : *La voix de ceux qui parlent bas, & comme en sifflant, & en chuchettant, & de l'assembleur, qui assemble les serpens.* Le Caldéen : *Leur venin est comme ce-*

*a* Genes. IX. 9. 10.

*b* Proverb. xxx. 28.

*c* *Chamath lamò Kidmoth  
chamoth paschafsch Kemò  
Phethen chevesch Ja-*

*tés ofnò. Ascher lò Jisch-  
maq lekol melachafschim  
chofer chafarim mcchu-  
kam.*

*d* Syr. Ieronym.

*lui du serpent, de l'aspic sourd, qui n'entend pas la voix, & les paroles du Magicien, qui lie les serpens, qui les engourdit, & les empêche de mordre. Les Septante: a Leur fureur est comme celle de l'aspic sourd, qui bouche ses oreilles, & qui n'entendra pas la voix de l'Enchanteur, & des drogues préparées par un habile Magicien. On peut remarquer dans ce Texte deux choses: La première, la voix, ou le murmure, *mussitatio* de l'Enchanteur: Et la seconde, l'appas, ou la drogue préparée, ou donnée au serpent pour le charmer. Mais le Texte Hebreu ne parle point de cette composition magique. Tout cela est à remarquer, à cause des différentes manières de charmer usitées autrefois, & dont on parlera ci-après.*

La première difficulté qui se présente ici, consiste à savoir ce que signifie ce serpent sourd, & l'aspic qui se bouche les oreilles. Si cette surdité est naturelle, ou s'il se rend sourd par artifice, en se bouchant les oreilles, comme Homère le raconte des Compagnons d'Ulisse, *b* à qui ce fameux Heros boucha les oreilles avec de la cire, afin qu'ils n'entendissent pas la voix des Sirènes; ou comme les Prêtres des Idoles, qui se remplissoient les oreilles avec de l'encens, pour n'être pas distraits dans la récitation des vers de leurs cérémonies, par le bruit qu'on faisoit autour d'eux. *c* Quelques Rabbins *d* croyent que

α Θυμοι αυτις κατα την ερωσι τῆ φωνῆς, ὅτι ἀσπίδ' ἔκαστου, καὶ θυμῶν τῶ ὄτι ἀντις, ἢ πρὸς ἕκαστον εἰσπαύσεται φωνὴν ἰσαδόντων, φαρμακῆτε φαρμακωμῖνα παρὰ σφῶ.

*August. Vocem incantantium, & medicamenti medicati à sapiente. Edit. Cöplut.* Φωνὴν ἰσαδόντων, φαρμακῆτε, φαρμακωμῖνα παρὰ σφῶ. La voix de l'Enchanteur, & du charme, & qui est enchanté par le sage.

*b Odyss. XII.*

Αυτὰρ ἴχνη κρηῖο μίγασσεν  
 ἄν' ἕξει κελῆς,  
 Τυτθὰ λειτμήξας . . . . .  
 Ἐξίως δ' ἰπείροις ἐπ' ἕσπε πᾶσι  
 οἰ ἄλκιμα.

*c Cassiodor. in Ps. LVII. 4.* Obturare, à Sacerdotibus tractum est, qui aures suas thure replebāt, ne peregrinis verbis intercedentibus confusa cœminum memoria turbaretur.  
*d R. Salomon. & kabanaki.*

## SUR LES ENCHANTEMENS DES SERPENS 515

lorsque l'aspic est vieux, il devient sourd d'une oreille, & que pour se précautionner contre les enchantemens, il se ferme l'autre oreille avec de la terre, & devient par-là invincible au charme de l'Enchanteur. Ces Auteurs soutiennent que l'Hebreu *Peten*, qui est employé ici, signifie proprement un aspic déjà vieux, & sourd de l'une des oreilles. D'autres *a* croient que l'aspic entend naturellement très-peu, & que c'est pour cette raison qu'il est nommé sourd. En effet, on parle d'une sorte d'aspic qui n'entend rien, & qui est le plus dangereux de tous les serpens de cette espèce. Il est remarquable, dit-on, par des taches jaunes sur une peau verte. Mais si celui dont parle le Psalmiste, étoit naturellement sourd, de quoi lui serviroit-il de boucher ses oreilles contre les enchantemens, puisqu'on suppose qu'il ne les peut entendre ? Il est certain par les plus habiles Naturalistes, *b* que l'aspic, généralement parlant, a l'ouïe extrêmement fine, de même que la plupart des autres serpens.

Les Peres, & le plus grand nombre des Commentateurs ont expliqué le passage que nous traitons, dans le premier sens que la lettre offre à l'esprit. Saint Augustin, Cassiodore, Bède, saint Isidore, & une infinité d'autres, ont crû qu'aussi-tôt que l'aspic entend la voix de l'Enchanteur, qui veut le faire sortir de son repaire, il se bouche les oreilles, en appliquant l'une fortement contre la terre, & mettant le bout de sa queue dans l'autre, jusqu'à ce que l'Enchanteur ait achevé ses invocations magiques. Les Peres Grecs, comme Eusébe, S. Athanase, Théodoret, supposent aussi que le serpent employe la ruse pour serendre sourd ; mais ils n'expriment pas la manière dont il s'y prend. Bochart *c* qui a travaillé sur cette matière,

*a* *Bustanant. l. 3. c. 11.*  
*Descrip. animal.*  
*b* *Vide Nicandr. Theriac.*  
*v. 162. Plin. l. 8. c. 23.*

*Mercurial. apud Bochart.*  
*de Animal. sacr. p. 2. lib.*  
*3. cap. 6.*  
*c* *Vide locum citatum.*

avec son érudition ordinaire , montre que les Anciens ont connu certains serpens contre lesquels l'Enchanteur n'avoit point de force. Ils en rapportoient deux causes principales : la première , lorsque le serpent par son sifflement faisoit un bruit supérieur , ou au moins égal , à celui de l'Enchanteur ; ou lorsqu'il répondoit à l'Enchanteur , & imitoit en quelque sorte son sifflement , & son murmure ; c'est ce que les Latins appelloient *Recanere* , *a* rechanter, ou contre-chanter. Il est à remarquer , que l'Écriture emploie ici dans l'Hébreu , un terme qui signifie, murmurer, parler bas , siffler ; pour exprimer la voix de l'Enchanteur. La seconde manière est lorsque le serpent est sourd naturellement , ou qu'il est d'une malignité plus forte que tous les enchantemens , & que tous les préservatifs. Les Anciens *b* parlent de certains serpens , contre lesquels l'enchantement ne fait rien ; & les Arabes appellent *serpens sourds* , *c* ceux dont la morsure est incurable , qui causent une mort prompte & certaine ; & qui se mettent aussi peu en peine des enchantemens , que s'ils y étoient sourds. C'est en ce dernier sens que Kinchi entend ce passage que nous expliquons. De même à peu près quel'on dit que le méchant ferme l'oreille au cris du pauvre , & qu'un Juge équitable , est sourd à la voix de la recommandation, pour dire que l'un est impitoyable , & l'autre incorruptible.

Avant de prendre nôtre parti sur cette question , il faut examiner les choses plus à fond , & les reprendre de plus haut. Il est certain que parmi les Hébreux il y avoit plus d'une manière d'enchanter les serpens. On les charmoit quelquefois en sorte qu'ils ne pouvoient plus mordre ; & quelquefois on charmoit la playe qu'ils avoient faite par leur morsure. *J'envoyérai contre vous des serpens dangereux* , dit Jérémie , *d* *contre lesquels les charmes ne*

*a* *Plin. lib. 28. cap. 30.*  
*Non pauci credunt ipsas*  
*recanere. Græc. Ἀνάδου.*

*b* *Ætiã. l. 1. c. 54. hist. animal.*  
*c* *Vide Boch. loco citato.*  
*d* *Jerem. VII. 17.*

*pourront rien.* Et l'Ecclésiaste : *a Le médifant est semblable à ces serpens , contre lesquels l'enchantement n'a aucun pouvoir.* L'Hébreu dans ces deux passages peut s'expliquer , ou des charmes qu'on employe contre les serpens , ou de ceux dont on use pour guérir leur playe. Mais Job est formel pour l'usage d'enchanter ces animaux , & de les faire créver , par les enchantemens. Il parle du Léviathan , que nous croyons être le crocodile : *b L'Enchanteur*, dit-il, *le fera-t'il créver ?* Et l'Auteur de l'Ecclésiastique : *c Qui aura pitié de l'Enchanteur , qui aura été mordu par le serpent ?* Enfin , le Psalmiste dans l'endroit que nous examinons , confirme la même chose d'une manière très-expressé.

Ce double usage de charmer les serpens , & les playes qu'ils avoient faites , est connu dans la plus profonde antiquité , & chez presque tous les peuples. Apollonius a dit , que Médée enchantait par ses paroles le mont qui gardoit la Toison d'or. *e* Lucain dans son neuvième Livre, est tout plein de l'histoire de diverses sortes de serpens , & de la manière dont on les charmoit. Quelquefois c'étoit par de simples paroles. *f*

*Primum quas valli spatium comprehendit arenas ,*

*Expurgat cantu , verbisque fugacibus angues.*

Souvent on se contentoit de les chasser , & de les éloigner : mais aussi en certaines rencontres on les faisoit créver. *g*

*Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.*

Et Ovide. *h*

*Vipereas rumpo verbis , & carmine fauces.*

Quelques-uns les engourdissoient , les endormoient , les rendoient doux & traitables en les touchant de la main.

*Spargere qui somnos cantuque , manuque solebat.*

*a* Eccl. x. 11.

*b* Job. xl. 25.

*c* Eccl. xii. 13.

*d* Apollon. Ar-

gonaut. lib. iv.

Ἡδίστην ἐχοῦσιν θίδ-

ἔου θίγῃς.

*e* Lucā. l. 9. v. 913.

*f* Virgil. Eclog. 8.

*g* Ouid. Fabul. 2.

Metā. de Medea.

*h* Virg. Æneid. 7.

Et Silius Italicus. *a*

. . . . *Tactique graves sopire chlydras.*

Ostigènes *b* parle des Enchanteurs de son tems, qui manioient les serpens, & les tiroient de leurs trous, sans aucune crainte. Eusébe *c* reconnoît la même chose ; comme tout ordinaire dans la Palestine, & dans les pays voisins. Il y a, dit-il, certaines paroles magiques qu'on employe contre les reptiles venimeux, & qui ont tant de vertu qu'elles les endorment, ou même qu'elles les font mourir.

Quelques-uns ne se contentoient pas de paroles, ils usoient de fumigations, de drogues composées, & charmées, de cérémonies magiques, & de pierres, ou de lames de métal constellé, de talismans, de figures superstitieuses. C'est par-là que certaines villes, & certains lieux se croyoient à couvert des serpens, des scorpions, & de toutes sortes de bêtes venimeuses. Emèse étoit, dit-on, munie d'un talisman contre les serpens, & les scorpions, en sorte que si par hazard on en apportoit quelqu'un dans la ville, ou près des murailles, il mouroit aussi-tôt. *d*

L'usage d'enchanter les serpens étoit si peu rare autrefois, que des peuples entiers se vantoient d'en posséder le secret. Ils les charmoient, ils les tiroient de leur repaire, suçoient les playes qu'ils avoient faites ; les manioient, les tuoient, sans craindre d'en être mordus, parce que leur venin n'avoit aucun effet sur eux. On diroit que les serpens entendent ce langage des Marses, dit saint Augustin, e tant on les voit obéissans à leurs ordres ; ils sortent de leurs cavernes, aussi-tôt que le Marse a parlé. Il croit *f* que cela ne se fait que par la vertu du malin esprit, à qui Dieu

*a* Silius Italic. Lib. 1.

*b* Origen. Homil. xx.  
in Josue.

*c* Euséb. in Ps. LIII.

*d* Geograph. Nub. cli-

mais 3. Parte 5.

*e* August. de Genes. ad  
Litt. l. XI. c. 28.

*f* Aug. Respons. ad Quo  
55. qu. 44.

SUR LES ENCHANTEMENS DES SERPENS. 519

permet d'exercer cet empire sur les bêtes venimeuses, & sur tout sur les serpens ; comme pour donner à entendre, dit-il, ailleurs, *a* que le Démon, qui employa le serpent, pour tenter la première femme, conserve encore une espèce de droit sur un animal, qui lui a servi d'instrument pour cette action : Dieu permettant, par une manière de châtiment, que le serpent soit plus exposé que les autres animaux aux enchantemens ; & que les charmes ayent plus de force sur lui, que sur aucune bête.

Quoique l'art de charmer les serpens soit aujourd'hui assez rare, il n'est toutefois pas entièrement perdu. Scaliger *b* assure qu'il a vû tirer des serpens de leurs trous, par des paroles magiques. Pomponace *c* parle d'un homme qui demouroit dans le Modénois, lequel manioit les serpens, comme une femme manieroit des poulets ; mais un jour ayant voulu tenter de faire la même chose sur un serpent plus gros, & plus violent que les autres, il en fut mordu, & mourut dans de cruelles douleurs. M. Bernier *d* nous apprend que dans le Royaume de Cachemire, il y a encore à présent des personnes qui se mêlent d'enchanter les animaux venimeux. Texeira *e* dit, qu'il a souvent vû dans les Indes des serpens terribles, & d'une grosseur monstrueuse, qui ayant été charmez, ne font aucun mal ; mais suivent leur maître, dans la maison, & au dehors, comme feroit un animal domestique, & apprivoisé. On les touche, on les manie impunément ; quelquefois même on les fait danser au son de la flûte. Ils font divers mouvemens de la tête, & du corps, pour divertir les spectateurs. Quelques-uns ont voulu dire

*a* De Genesi, ad Litt. l. xi, c. 28.

*b* Scalig. in l. Animal. l. 1. c. 28. sect. 123. apud Bochart.

*c* Pomponat. de Incan-

tatione cap. 1v. pag. 52.

*d* Bernier, tom. 4. Voyage de Cachemire, pag. 162.

*e* Texeira Histor. Persica, lib. 1. c. 29.

qu'ils n'étoient point venimeux ; mais ces serpens ont bien fait voir le contraire dans certaines occasions , où ayant été irritez , & le charme ne s'étant pas trouvé à l'épreuve de leur colére , ils ont causé de terribles ravages.

Un autre Voyageur *a* raconte qu'au Pérou dans une certaine fête , on voit un jeune homme tenant d'une main un dard , & de l'autre une vipère pendante : ce jeune homme demeure tranquillement assis sur un siège , magnifiquement paré , sans que la vipère lui cause le moindre mal. Cadamuste *b* raconte que le petit-fils du Prince Budomel , avoit le secret d'arrêter les serpens ; de les charmer , & de les réduire dans un terrain qu'il leur marquoit , en décrivant une ligne : il ajoute qu'il lui en a vû faire l'expérience. Delrio *c* parle d'un célèbre Magicien de Salsbourg , lequel ayant entrepris de réduire par les charmes tous les serpens d'un mille à la roude , dans une certaine fausse , réussit , à la vérité , d'y en conduire un grand nombre : mais ayant été assailli par un serpent plus vicieux , & plus fort que les autres , il mourut misérablement de ses morsures.

Quant aux charmes qu'on employoit pour arrêter le sang , pour guérir les playes , pour arrêter l'effet du venin , & de la morsure des serpens , ils sont tout communs dans l'antiquité. Nous avons déjà rapporté les passages de Jérémie , *d* & de l'Ecclésiaste , *e* qui parlent des serpens , dont la morsure est incurable à l'art de l'Enchanteur. Pindare *f* dit , que Chiron les Centaure guérif-

*a* De orbe novo. Spiritill. in collectaneis ; apud Borchart.

*b* Cadamust. Navigat. c. 28.

*c* Delrio Disquisit. Ma-

gic. Lib. II. quest. 13.

*d* Jerem. VIII. 17.

*e* Eccle. x. 11.

*f* Pindar. Pythic. Ode IV.

Τὸς μὲν μάλα καὶς ἰκνούσας ἀμφίπυλ.

soit

SUR LES ENCHANTEMENS DES SERPENS. 521

soit plusieurs maladies par ses enchantemens. Caton *a* rapporte certaines paroles magiques dont on se servoit pour guérir les entorses. La Fable qui raconte qu'Orphée tira de l'Enfer la femme Euridice, qui avoit été morduë d'un serpent, ne veut dire autre chose, sinon qu'il la guérit par ses charmes. *b* Les Indiens, au rapport de Nearque, *c* qui avoit suivi Alexandre le Grand dans ses conquêtes, n'ont presque point d'autres remèdes que l'enchantement, contre les morsures des serpens. Il y a parmi eux des gens qui font profession de cet art, & qui vont par le pays, pour guérir ceux qui en sont piquez.

Les Pnylles, & les Marles ne se contentoient pas de guérir en succant les playes, ils vendoient des lames magiques, pour servir de préservatif contre les serpens. *d* *Adversus ictus noxios, & venenatos colubrarum morsus remedia saepe conquirimus, & protegimus nos laminis, Marfis, & Pnyllis vendentibus.* Auguste *e* ayant appris que Cléopatre s'étoit fait mordre par des aspics, fit succer la playe par des Pnylles : mais ce fut inutilement, le venin avoit déjà fait son effet. Les Marles avoient plusieurs remèdes contre les serpens ; ils usoient d'enchantemens, d'herbes, & d'autres choses pour les endormir, & pour charmer leurs dents. *f* On croyoit ces peuples descendus de Circé fameuse magicienne, qui leur avoit, dit-on, appris tous ses secrets.

*a* Cato de Re Rustic. c. 160. luxum si quod est hac santonie sanum fiet. Arundinem prende tibi viridem p. 1v. aut. v. longam; mediam diffinde, & duo homines teneant ad coxendices; incipe cantare in alia S. F. motus vara Daries dardaries astarjes dissunapiter, usque dum coant.

Tom. II.

*b* Vide Tzet. Chiliad. 2. hist. 54.

*c* Nearch. apud. Strabon l. 15.

*d* Arnob. lib. 2.

*e* Sueton. in August. c. 17. Etiam. Pnyllos admovit qui venenum ac virus exurgerent, quod periisse morsu aspidis putabatur.

*f* Lucan. l. 8. v. 497

LI

..... *Marsica pubes*

*Et bellare manu , & Chelydris cantare soporem ,  
Vipereumque herbis hebetare & carmine dentem.*

Plin<sup>a</sup> a crû que l'odeur du corps des Pſylles les mettoit hors d'atteinte à la malignité de toutes sortes de venins ; & que c'étoit une espece d'enchantement permanent & naturel , qui énoûssoit la force du poison , & qui engourdissoit les serpens , en sorte qu'ils ne les pouvoient mordre. *Horum corporibus ingenitum fuit virus exitiale serpentibus , ut cujus odore sopirent eas.* On croit même que leurs enfans tout petits chassoient les serpens , par la seule odeur qui sortoit de leur corps ; *b* & on disoit que pour éprouver , si ce qui leur étoit né étoit véritablement de leur race , ils l'exposoient aux serpens , qui n'osoient jamais approcher d'un véritable Pſylle. *c Mos verò liberos genitos protinus obijcendi severissimis eorum , eoque genere pudicitiam conjugum experiendi.* Strabon *d* parle des habitans de la ville de *Parium* , lesquels avoient le secret de guérir les morsures des vipères , en touchant la playe ; comme font , dit-il , les Enchanteurs : ils transplantoient ainsi sur eux-mêmes la couleur livide du malade ; & l'inflammation de sa morsure ; & le guérissoient de toute sa douleur.

Mais on peut avancer que la plupart de ces faits sont fabuleux ; que d'autres sont tous naturels , & que les autres sont produits par la magie , & l'opération du Démon. Ce qu'on a dit des Pſylles , & des Marses , de leur vertu prétendue naturelle de chasser les serpens , & de leur odeur qui endort , & qui fait fuir ces animaux , & des charmes qui rendent leur venin sans effet ; tout cela doit être

*a Plin. Lib. VII. cap.*

*2.*

*b Strabo. lib. XVII. pag.*

*560. Lucan. lib. 9. v.*

*864.*

*Ipsè orror tuus , nullamque  
admittere virus ,*

*Vel cantu cessante potest.*

*c Plin. loc. citato.*

*d Strabo. l. 13. p. 405-*

SUR LES ENCHANTEMENS DES SERPENS. 523

mis au rang des fables. Celse *a* qui étoit un homme éclairé, & bon Médecin, ne leur attribue que beaucoup de hardiesse, de témérité, & d'usage à voir, à poursuivre, à tuer les serpens. Succer le sang d'une playe venimeuse, n'est point une preuve que l'on soit invulnérable. Recevoir du venin dans sa bouche, quand on a soin de le cracher aussi-tôt, n'est point une expérience dangereuse. On guérissoit déjà les playes en les suçant, au siège de Troyes: *b* on les guérit de même encore aujourd'hui du secret, qui n'a rien de magique, ni de surnaturel. Une morsure de serpent dans quelques circonstances, peut être guérie par la même voye. Tout le monde convient que le meilleur moyen pour cela, est de faire saigner la playe, & d'empêcher que le sang empoisonné ne porte la corruption dans le cœur, & ne la communique à la masse du sang.

Combien y a-t'il de manières toutes naturelles d'endormir, de chasser, d'appeller, de charmer les serpens, & les autres animaux? La musique, & le son des instrumens, font tous les jours des effets plus surprenans que cela sur les hommes. La musique émût, agite, calme, tranquillise, fâche, irrite, apaise les passions, suivant ses différentes manières. Les Arabes croyent que leurs brebis s'engraissent plus par le son des instrumens, que par la pâture. *c* Il y a certains poissons dans le lac Moëris en Egypte, que l'on prend au son de instrumens. *d* Les chevaux sauvages en Afrique, se réduisent par le même moyen. On assure *e* que les œufs viennent mieux, & s'éclosent plus aisément, lorsqu'ils sont couvez au son des instrumens. Les chasseurs employent le son de la flute, pour attirer les sangliers, & pour séduire les cerfs. *f* L'é-

*a* Cels. lib. 5. cap. 27.

*b* Homer. Iliad IV.

Διμ' ἐκμυσθῆσας ἰπὶ ἀρ' ἕπταν

• φέρουσα σιδῶς.

• *Aliau. l. 7. c. 27.*

*d* Idem. lib. 6. cap. 32.

*e* Pomponat. l. de Incantationib. cap. 6. p. 92.

*f* *Aliau. Lib. XII.*

cap. 46.

l'éphant s'appriivoise , s'adoucit à la voix d'un homme qui chante ; il se repose , il saute , il danse au son des instrumens. *a* Les serpens eux-mêmes sont sensibles à la mélodie. *b* Et qui empêche que le son d'un instrument ne puisse les attirer , les apprivoiser , & qu'ensuite ils ne se laissent manier , & caresser. On sait qu'en Italie plusieurs Dames nourrissent des serpens apprivoisez , & sans venin. Nous savons par le témoignage de personnes dignes de foi , & témoins oculaires , que quelquefois l'on appelle les serpens , à peu près comme on appelle les oiseaux à la pipée. On prend un serpent , & on l'enferme dans une cage de fer , dont il ne peut sortir. On allume tout autour de lui , à certaine distance , un feu clair , avec des sarmens , ou du fagot. La chaleur fait siffler & crier cet animal. Tous les serpens qui sont au voisinage , & qui peuvent entendre sa voix , y accourent , & se jettent même dans le feu , pour le secourir. Si donc un homme peut contrefaire , ce qui n'est nullement impossible , le cri , & le sifflement d'un serpent ; qui doute qu'il ne fasse venir à lui ces animaux , comme à la pipée on fait venir les oiseaux en imitant leur chant ? On dit qu'ils se rendent tout naturellement au son de la flûte , ou du sifflet , & qu'alors ils sont si doux , & si tranquilles , qu'ils se placent sur les habits , & auprès de ceux qui jouent , sans leur faire le moindre mal.

Il n'est donc nullement incroyable , que sans magie , on ait autrefois fait sortir des serpens de leur repaire , & qu'on le puisse encore aujourd'hui. Outre la voix , & le son des instrumens , on peut employer les odeurs , les fumigations pour les chasser ; & certaines drogues composées , pour les attirer. Il n'y a qu'à étudier ce qu'ils aiment , pour les prendre à l'appas , comme on prend tous les autres animaux. Quant à la guérison des morsures de ser-

*a* *Alian. l. 2. c. 11.*  
& *lib. XII. cap. 44.*

*b* *Plin. lib. VIII.*  
*cap. 16.*

SUR LES ENCHANTEMENS DES SERPENS. 525

pent , par les enchanemens , il peut encore n'y avoir en cela qu'un effet tout naturel. Les meilleurs Médecins conviennent qu'il y a des morsures de bêtes venimeuses , que l'on peut soulager , ou même guérir par le son des instrumens ; que la phrénésie, la mélancolie, la fureur trouvent dans ce remède beaucoup de soulagement. L'exemple de Saül en est une bonne preuve. Isménias Thébain , guérit plusieurs sciaticques , & plusieurs autres maux de cuisse , par le chant. Thalés de Crète , vint exprés à Lacédémone pour y faire cesser la peste ; il n'employa pour cela autre chose , que la musique. Homère dit que les Grecs au siège de Troye , étant attaquez de la peste , passoient tout le jour à jouer de lyre en l'honneur d'Apollon. <sup>a</sup> Ceux qui sont mordus de la tarentule , se guérissent en dansant au son des instrumens. La gayeté que cause la musique , jointe au mouvement du corps , occasionne une abondante transpiration des humeurs , & dissipe ainsi le poison de de cette dangereuse morsure.

Ce qui rend fort suspecte la prétenduë force des Enchanteurs contre les serpens , est le peu d'assurance qu'il y a dans cet art dangereux. On convient qu'il y a certains serpens , qui sont d'une malignité supérieure à tous les charmes : Et dans ceux mêmes que l'on charme véritablement , l'enchanteur ne peut que suspendre , & lier pour un tems les qualitez dangereuses du serpent : il ne les détruit , & ne les ôte pas pour toujours. Nous avons rapporté des exemples funestes d'Enchanteurs dévorez , & mis à mort par les serpens , qu'ils vouloient charmer. <sup>b</sup>

*Interdum perit incantans , si callida serpens  
Adjuratoris contempsit carmina serpens.*

Que le plus habile Enchanteur entreprenne de charmer un serpent en fureur , il y perdra sa peine. L'émotion qui est dans le sang , & dans les esprits de cet animal.

<sup>a</sup> Homer. Iliad. 1. 1 <sup>b</sup> Alcim. l. 2. de Peccato originali.

n'est point une chose qui puisse être arrêtée dans un moment. Le Démon qui est auteur de ces effets , qui nous paroissent surnaturels , n'a pas un pouvoir infini ; il ne peut agir qu'en appliquant les causes secondes , & il faut du tems pour cela. Qu'on irrite un serpent enchanté , il deviendra aussi cruel , & aussi terrible que jamais , comme ou l'a vû dans les exemples rapportez ci-devant.

Il y a donc beaucoup plus d'apparence que lorsque les Auteurs sacrez ont parlé de l'enchantement des serpens , comme d'un effet de la magie ; ils se sont exprimez d'une maniere populaire : & que quand le Psalmiste a dit , que l'aspic se bouchoit les oreilles , afin qu'il n'entende pas la voix de l'Enchanteur , il n'a voulu marquer autre chose , sinon que ce serpent étoit plus fort , & plus rusé que l'enchanteur même. Il n'a fait que répéter la mauvaise excuse du Magicien , qui , pour couvrir son ignorance , ou l'impuissance de son art , dit que le serpent qu'il veut enchanter , est sourd , lorsqu'il ne vient pas à sa voix , ou qu'il lui résiste , & qu'il l'oblige à se retirer. Je ne nie pas qu'il ne puisse y avoir de la magie , & de vrais enchantemens , & je ne doute pas même que les Anciens ne les ayent souvent employez contre les serpens. Mais il faut convenir qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne l'a crû. Il est extrêmement dangereux dans la Religion , d'attribuer trop de pouvoir au Diable : mais c'est une autre extrémité de vouloir tout expliquer d'une maniere physique , & naturelle. Le pouvoir du Démon est borné , & dans une entiere dépendance de la puissance du Créateur. Dieu permit aux Magiciens de Pharaon de changer leurs bâtons en serpens ; mais il ne permit pas à ces serpens de résister à celui de Moÿse , qui les dévora. *a* Les mêmes Magiciens pûrent bien , à l'imitation de Moÿse , changer l'eau en sang , *b* & produire des grenouilles ; *c* mais il les empêcha de produire des mouchérons. *d* Ils

*a* Exod. vii. 11. 12.

*b* Ibidem. v. 19. 22.

*c* Exod. viii. 3. 7.

*d* Ibid. v. 18.

furent obligez d'avoüer en cette occasion , que c'étoit-là le doigt de Dieu. Ainsi Dieu peut permettre au Démon , & aux Magiciens , de charmer certains serpens , & dans certaines circonstances ; mais il met des bornes à leurs pouvoir , & ne leur accorde pas tout ce qu'ils demandent. Il arrive même souvent , par un juste châtiment de Dieu, que l'Enchanteur trouve sa perte dans l'exercice de son art pernicieux ; le Demon , qui ne se réjouit que dans le malheur des hommes , n'est pas toujours obéissant à la voix du Magicien , souvent il le trompe , afin de le faire tomber plus sûrement dans ses pièges.

Au reste , il est aisé de comprendre que tout ce que dit l'Écriture de ces enchantemens , ne peut autoriser ni les charmes , ni ceux qui les employent par eux-mêmes , ou par d'autres. Ce qui est essentiellement mauvais , ne peut jamais devenir permis. Or la magie , les maléfices , les enchantemens , sont essentiellement mauvais ; Dieu les a défendus expressement dans sa Loi , & sous peine de mort. *a* Ils sont contraires à la justice , & au droit naturel du Créateur : on ne peut donc jamais les mettre en usage. Si l'exemple d'une chose rapportée dans l'Écriture , & si l'on veut même , louée dans un certain sens , étoit une raison pour la permettre , on pourroit imiter le Juge dont parle l'Écriture , qui ne craignoit ni Dieu , ni les hommes ; mais qui ne laissa pas d'accorder à l'importunité , ce qu'il auroit refusé à la justice. *b* Ou ce serviteur infidèle , qui se fait des amis avec les richesses de son Maître , *c* & dont le Seigneur loua la prudence.

---

*a Dent, xviii. 11. | b Luc. xviii. 2. | c Luc. xvi. 2.*





# DISSERTATION

## SUR LES AUTEURS DES PSEAUMES.

**L**E Pseautier est le plus ancien Recueil de Poësies que nous ayons. Les Auteurs de ces Poësies, & les Poësies elles-mêmes sont infiniment au-dessus de tout ce que nous connoissons de pièces en vers, & de Poëtes dans l'antiquité. Le sujet des anciens poëmes des Grecs, regarde ou une theologie fabuleuse, ou une Religion fausse, & ridicule; ou des guerres chimériques, ou un héroïsme mal entendu, ou des amours profanes, ou l'agriculture, ou des jeux, à qui la vanité, & la curiosité des Grecs donnoient de la réputation; ou des maximes d'une morale très-imparfaite, & toujours fausse dans la bouche de ceux qui la débitoient; ou enfin, des hymnes en l'honneur des Dieux, plus corrompus, que les plus méchans d'entre les hommes. C'est-là ce qui faisoit le plus noble objet de la poésie des peuples Infideles. Leurs Poëtes étoient des gens d'un mérite assez équivoque, souvent d'une naissance fort obscure; toujours très-coupables, de n'employer leur esprit, & leur plume, qu'à rendre le vice aimable; qu'à honorer la superstition, qu'à favoriser les plus dangereuses, & les plus honteuses passions de l'homme, l'amour, l'ambition, l'orgueil, & l'impiété.

Les Poëtes parmi les Hebreux, étoient des hommes inspirez de Dieu, saints dans leurs mœurs, d'un esprit élevé, d'un cœur pur, d'une Religion éclairée, d'une sagesse, & d'une vertu-reconnuës; & souvent d'une naissance très-illustre. On compte parmi ces Poëtes sacrez, des Heros, des Rois, des Législateurs, & des Princes. L'objet de leur Poësie étoit la Religion, la Divinité, les

œuvres de Dieu , ses attributs , ses louanges , ses Mystères , ses Loix , sa Morale ; l'Histoire d'un peuple consacré au service du Seigneur , & presque toute renfermée dans ces divins Ouvrages. Ce sont ou des Cantiques de victoires , monumens éternels de la reconnoissance des Princes , & des Guerriers religieux ; ou des prédictions de la venue , du Regne , de la Vie , de la Mort , de la Résurrection du souverain Libérateur. Ce sont des instructions solides , & sérieuses d'une morale toute sainte : enfin tout y respire la Religion , la piété , la vertu , la sagesse. Voilà quel est la Poësie des Livres saints , & quels sont les Poëtes du peuple de Dieu.

Quoiqu'il soit assés inutile, selon la pensée des Peres, *a* de rechercher fort curieusement qui sont les Auteurs particuliers de ces divins Cantiques, puisque nous convenons qu'ils sont tous l'Ouvrage du Saint Esprit , & que c'est le doigt de Dieu qui les a écrits ; de même qu'on ne s'informe pas qu'elle a été la plume qui a servi à écrire une lettre , lorsqu'on y remarque la main d'une personne pour qui l'on a infiniment du respect. *Cum ejus rei Spiritum Sanctum auctorem tenemus , quia scriptorem quarimus , quid aliud agimus , nisi legentes litteras de calamo percontamur ?* dit saint Grégoire le Grand. *b* On ne doit pourtant pas blâmer la curiosité légitime & réglée de ceux qui travaillent à découvrir l'Auteur dont l'Eprit S. a éclairé l'esprit : cela peut contribuer, non-seulement à nôtre édification , mais aussi à nôtre instruction. Le Seigneur employe d'ordinaire à la fonction prophétique, des hommes dont la vie peut servir de modèle à la nôtre ; il les éprouve par tous les moyens qui sont capables de les rendre plus saints & plus parfaits. Il les fait passer par l'eau,

*a Theodoret. Prefat. in Ps.*  
 Ποίαν γὰρ αἰ ἐστὶν ἡντιν ἄφ-  
 ἕρας ἢ πρὸς πάντας ἢ πρὸς  
 καθέναν αἰετὶς, ἀλλὰ γὰρ ἐν-

τῶν, ὡς ἐν τῆς τῆ Θείας πρὸς ἡμᾶς  
 τῶν ἐπιγραφῶν, συνεκράθησαν ἄ-  
 παντες.

*b Greg. in Job. c. 1. n. 2.*

& par le feu , il les humilie , & il les élève pour les perfectionner , pour les exercer dans tous les états . & pour nous fournir en leurs personnes des exemples de conduite , dans toutes ces mêmes situations , où nous pouvons nous trouver. Il est assez indifférent de connoître qui est le simple secrétaire d'une lettre , ou le copiste d'un excellent original ; & encore plus de savoir de quelle plume l'Auteur s'est servi pour l'écrire : mais il importe de connoître quand , à qu'elle occasion , pourquoi , dans quelle circonstance , à quelle fin un Auteur inspiré a écrit ; qui est cet Ecrivain , & quel est le but de son ouvrage. Il est presque impossible autrement de pénétrer dans son sentiment , & de développer sa pensée : sans cela le Livre que nous lisons est comme un écrit scellé , qu'on donne à un homme qui ne fait pas lire. David , ou tout autre Ecrivain des Pseaumes , écrivoit premièrement pour lui-même ; il peint ses mouvemens de respect , d'amour , de soumission , de tendresse envers Dieu ; il s'instruit , il s'édifie , il s'exerce à célébrer les louanges de son Créateur. Mais il écrivoit aussi pour nous : c'est à nous à entrer dans sa pensée ; & comment le faire si nous ignorons qui il est ? Est-il égal de voir un Léuite , ou un simple Prophète prosterné devant le Seigneur , & confessant son péché ; ou d'y voir un Roi , qui foule aux pieds sa propre grandeur , & qui reconnoît humblement sa faute ?

Les sentimens des Peres sont partagez sur les Auteurs des Pseaumes ; les uns soutiennent qu'ils sont tous de David ; d'autres le nient. Saint Chrysostôme , *a* saint Ambroise , *b* saint Augustin , *c* Théodoret , *d* Cassiodore , *e* Euthyme , *f* Philastrius , *g* sont pour l'affirmative ; Saint Hilaire , *h* l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athana-

*a* *Crysofom. in Psalm. l.*

*b* *Ambr. Prefat. in Psalm. 1.*

*c* *Ang. l. 17. de Civ. c. 14.*

*d* *Theodoret. Pref. in Psalm.*

*e* *Cassiodor. Prolog. in Psalm.*

*f* *Euthym. prefat. in Psalm.*

*g* *Philastr. Hæres. lxxix.*

*h* *Hilar. Prolog. Psalm.*

se , *a* saint Jérôme , *b* & plusieurs autres défendent la négative. Voilà de grands noms de part & d'autre ; il faut examiner leurs raisons.

L'opinion qui attribue tout le Pseautier à David , *a* pour elle un grand préjugé. Les Auteurs du nouveau Testament ne citent presque jamais les Pseaumes , que sous le nom de David. *c* Le Sauveur , & l'Apôtre saint Pierre , *d* en usent ainsi en parlant aux Juifs , qui ne manquoient pas d'envie de les contredire ; & ce qui est à remarquer , saint Pierre *a* cité sous ce nom le second Pseautier , où l'on ne lit pas dans l'Original le nom de David. C'étoit donc alors l'opinion commune des Hébreux , que tous les Pseaumes étoient de ce célèbre Prophète , & Chantre d'Israël ; car c'est la qualité qu'il se donne lui-même : *e* *Dicit David filius Isai , egregius psalter Israël : Spiritus Domini locutus est per me , & sermo eius per linguam meam.*

A la cérémonie de la dédicace du Temple de Salomon , on ne connoissoit point d'autres Hymnes que celles de David. Alors , dit l'Écriture , *f* *Les Lévités chantoient les louanges du Seigneur , & récitoient les Cantiques que David avoit composez ; ils jouoient sur les instrumens les Hymnes du Roi David.* Lorsqu'Ezéchias rétablit le culte divin dans le Temple de Jérusalem , il y ordonna aux Lévités de louer le Seigneur , *g* *par les paroles de David , & d'Asaph le voyant.* Ce dernier étoit un célèbre Chef de la Musique du tems de David. Après la Captivité de Babylone , & à la dédicace du second Temple , *h* on chanta les louanges du Seigneur , par les Cantiques composez par David , & par

*a* *Author Synops. tom. 2.*

*Oper. s. Athan.*

*b* *Ieron. Ep. ad Sophron. & ep. ad Cyprian.*

*c* *Matth. xxii. 42. Luc. xi.*

*d* *Marc. xii. 36.*

*e* *Actor. ii. 25. Vide*

*& Act. iv. 24. 25.*

*e* *2. Reg. xxi. 1.*

*f* *2. Reg. vii. 6. 1.*

*Par. xxiii. 5.*

*g* *2. Par. xxix. 30.*

*h* *1. Esdr. iii. 10. 11.*

*2. Esdr. xii. 30. 39.*

les instrumens qu'il avoit mis en usage. Néhémie ayant pris soin de ramasser tous les Livres sacrez, n'y oublia point les Pseaumes de David, *a* avec les Ecrits des Prophetes, & les Lettres des Rois. L'Auteur de l'Ecclésiastique *b* loue le zèle, & l'application de David à établir des Chantres, & à composer des Cantiques sacrez, pour être chantez devant l'Autel de son Dieu : *Stare fecit Cantores contra Altare, & in sono eorum dulces fecit modos.*

L'usage presque continuel de l'Eglise Chrétienne, & des Auteurs Ecclésiastiques, est d'appeller le Pseautier, *les Pseaumes de David*, & de citer ce Livre simplement sous le nom du *Prophète*, ou de *David*. *c* Ce langage si ancien, si uniforme, ne vient que de la forte présomption où l'on a toujours été, que ce saint Roi étoit auteur de tout ce Recueil. Philastrius *d* a poussé cela si loin, qu'il a mis au rang des Hérétiques, ceux qui osoient soutenir qu'il y avoit d'autres Auteurs des Pseaumes que David, regardant l'opinion contraire comme celle de l'Eglise universelle, & la seule véritable. Théodoret après avoir rapporté l'opinion de ceux qui attribuoient à Coré, à Ethan, à Asaph, & à quelqu'autres les Pseaumes qui sont soulcrits de leurs noms; & après avoir mûrement pesé leurs raisons, conclut enfin; *e* *Mais rendons-nous à l'autorité du plus grand nombre*, dit-il, *car la plupart croient que David est Auteur des Pseaumes.* Cependant le même Théodoret sur le titre du Pseaume LXXI. marque assez qu'il n'étoit pas fort assuré dans son sentiment, puisqu'il avoué qu'il est indifférent de croire qu'Asaph est l'Auteur,

*a* 2. Esdr. Macc. II. 13.

*b* Eccli. XLVII. 10.

*c* Cassiodor. pref. in Ps. *Usus Ecclesia Catholica Spiritus S. inspiratione generatim, & immobiliter tenet, ut quicumque eorum Psalmo-*

*rum cantandus fuerit, Lector aliud predicare non audeat, nisi Psalmos David.*

*d* Philastr. Hæres. 79.

*e* Theodoret. pref. in Ps.

Κατὰ τὴν ἀπὸ τῶν ἁγίων  
ἐν ψαλμοῖς. Τὸ Δαυὶδ δ., &c.

ou simplement le Chantre de ce Pseaume. S. Chrysostome a remarqué que David dans ses Pseaumes , n'a pas seulement écrit sa vie , ses propres travaux , ses victoires ; mais qu'il y a aussi dépeint celles des Juifs , qui furent emmenez captifs par Nabuchodonosor. Il y a décrit la Vie, la Mort, la Résurrection de JESUS-CHRIST. *Tous les Pseaumes sont de David*, dit-il , *mais il ne sont pas tous pour David.* Saint Ambroise b dit que David fut choisi de Dieu, par préférence à tous les autres Prophètes , pour composer les Pseaumes , il eût toujours le don de Prophétie, que Dieu n'accorde que rarement , & à si peu de personnes : *David principaliter ad hoc munus electus est ; ut quod in aliis rarum preeminere aliquo opere videtur , in hoc juge & continuum resideret.*

c S. Augustin est cité pour l'un & pour l'autre sentiment. Dans son Annotation sur le titre du premier Pseaume , il dit expressément , que tous les Pseaumes ne sont point de David ; *Non enim omnes Psalmi à David editi sunt* ; il n'en a composé que neuf ; tous les autres sont l'ouvrage des quatre Chantres , inspirez de Dieu , qu'il avoit choisis pour composer des Pseaumes. *David solus novem Psalmos ore proprio cecinit ; Reliquos autem ab illis quatuor Principibus , (Asaph, Eman, Idishun, Ethan) juxta titulorum inscriptionem sunt dicti.* Mais ces paroles sont rejetées par les plus habiles Critiques , comme une pièce fausse ajoutée au Texte de ce saint Docteur. Elles ne se trouvent pas dans tous les manuscrits , & elles sont contraires au même saint Augustin , qui s'explique nettement sur l'Auteur des Pseaumes dans les Livres de la cité de Dieu ; d Après y avoir réfuté l'opinion de ceux qui soutiennent qu'on ne doit reconnoître pour Pseaumes de David , que ceux où se trouvent ces paroles ; *Ipsius David, de David lui-mêmes* ; il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui attribue tous les

---

a Chrysof. in Psalm. 1. | c Aug. de Civ. Dei , l. 17  
 b Ambros. pref. in Psalm. 1. | cap. 14.

cent cinquante Pseaumes à ce saint Roy. *Mibi credibilis videntur existimare, qui omnes illos centum & quinquaginta Psalmos ejus operi tribuunt.* Il ajoûte, que si David a voulu mettre le nom de quelqu'autre Prophète à la tête de ses Cantiques, mêmes les Prophètes qui ont vécu après lui; il l'a fait par une inspiration particulière de l'Esprit Saint, qui avoit en cela des vûes supérieures, & inconnûes aux hommes. Dieu lui découvroit dès lors les noms de ceux qui ne devoient paroître que long-tems après, comme il révéla autrefois à un Prophète le nom de Josias si long-tems avant sa naissance. *a* Cassiodore, *b* toujours attaché à saint Augustin, dit comme lui, qu'il n'est pas permis de reconnoître plusieurs Auteurs des Pseaumes, mais un seul, qui est David. Enfin Euthyme *c* réfute ceux qui attribuent un des Pseaumes à Moÿse, & un autre à Salomon; & ceux qui croyoient qu'Asaph, Coré, Eman, & Ethan, ont composé ceux qui portent leur nom: & il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui les attribuë tous à David. Le Moine Cosme est de même sentiment, *d* aussi-bien que Bède le Vénéral.

Saint Jérôme dans la Préface du Commentaire sur les Pseaumes avance hardiment que David est Auteur de tous les Pseaumes: *Quamvis David omnes Psalmos composasset, tamen omnes Psalmi in persona Christi pertinent.* Mais on a déjà averti que ce Commentaire n'est point de ce saint Docteur, & nous verrons ci-après quel a été son véritable sentiment sur ce sujet. Pérez *e* dit que Joseph l'Historien, le Paraphraste Jonathan, & tous les anciens Juifs, croyoient sans difficulté, que tous les Pseaumes étoient de David; mais que les Rabbins abandonnèrent cette opinion, pour se débarasser des objections

*a* 3. Reg. XIII. 2.

*b* Cassiodor. *praf. in Psalm.*  
*cap. xi.*

*c* Euthym. *praf. in Psalm.*

*d* Cosmas. *Ægypt. tom. 2.*  
*nov. Collect. Grac. PP.*  
*pag. 223.*

*e* Pérez *Comment. in Psal.*

qui leur étoient faites par Origenes qui les barroit par des passages tirez du Pſeautier. Il s'en suivroit de-là , qu'Origenes lui-même étoit de même sentiment que les Juifs nouveaux ; ce qui ne paroît pas distinctement dans les Ouvrages que nous avons de lui. Pour Joseph il n'est pas exprés non plus sur cet article : il dit simplement *a* que David jouissant dans ses Etats d'une profonde paix , composa divers Cantiques , & diverses Hymnes de différentes mesures de vers ; les uns de trois pieds , les autres de cinq. Il est certain que les Auteurs du Talmud , & les autres Rabbins, enseignent que tous les Pſeaumes n'ont pas été composez par David ; & c'est aujourd'hui l'opinion générale des Hebreux , dit Gênerard. *b*

Nonobstant ce nombre d'autoritez qui ajugent tous le Pſeautier à David , on ne laisse pas de lui en contester la propriété ; & si l'on veut compter les suffrages , nous en pourrons produire un plus grand nombre , qui veulent lui faire partager cet honneur avec plusieurs autres Ecrivains sacrez , qu'il n'y en a pour l'opinion opposée. Mais cette question n'est point du nombre de celles qu'on décide par la seule autorité ; parce que ni le Texte de l'Ecriture , ni le témoignage des Peres , ni la tradition de l'Eglise , n'ont jamais été fixes , ni uniformes sur cela. Or par tout où il y a diversité , & partage dans les sentimens, il est permis de choisir , & d'examiner les raisons.

Saint Hilaire *c* rejette le partage que les Juifs faisoient du Pſeautier en cinq Livres ; & le titre que d'autres donnoient à ce Livre , en l'appellant , *Pſeaumes de David*. Il veut qu'on l'appelle simplement , *Livres des Pſeaumes* ; & qu'on y reconnoisse autant d'Ecrivains , qu'il y a de noms divers dans les Inscriptions qu'on lit à la tête des

*a* Joseph. Antiq. l. viii. c. 10.  
 Ω'δ' εἰς τὸ. Θιὸν καὶ ἄλλους συ-  
 γράσαντο, μὴτεν μιν ἰδίῃ. Τὸν μὲν  
 γὰρ ἑαυτοῦ, τὸν δ' ἄλλοις.

*b* Vide in Psalm. 1.

*c* Hilar. pref. in Ps. & in  
 Ps. cxxxl. p. 449. n. 2.

*Pſeaumes. Unde absurdum eſt Pſalmos David dicere, vel nominare, cum ibi Auctores eorum ipſis Inſcriptionum titulis commendantur.* Saint Jérôme dans des Ouvrages qui ne lui ſont point conteſtez, reconnoît la même choſe. *Pſalmos omnes eorum teſtamur aucthorum, qui ponuntur in titulis,* dit-il, dans ſon Epître à Sophrone ; *a* il reg. rde comme une erreur, de dire que tout le Pſeautier eſt de David. *b Sciamus errare eos, qui omnes Pſalmos David arbitrantur ; & non eorum quorum nominibus inſcripti ſunt.*

Les Peres Grecs ne ſont pas moins favorables à cette opinion, que les Latins. L'Auteur de la Synopſe, attribuée à ſaint Athanaſe, dans la critique qu'il fait du Pſeautier, dit qu'encore que ce Livre ne porte que le nom de David, il ne laiſſe pas de comprendre pluſieurs Pſeaumes, qui n'appartiennent pas à ce ſaint Roi ; qu'il y en a d'Alaph, d'Idithun, des fils de Coré, d'Aggée, de Zacharie, & d'Eman. Il y en a même qui ſont de tous ces Auteurs enſemble, comme ceux qui portent en titre, *Alleluia.* Ce qui a fait donner le nom de *Pſeaumes de David* à tout ce Recueil ; c'eſt, dit-il, que David eſt le premier qui ait écrit de ces ſortes de pièces, & que c'eſt lui qui régla l'ordre, le tems, les fonctions de quelque autres Ecrivains, dont les noms paroiſſent à la tête de certains Cantiques. Il répète à peu près la même choſe dans la Préface ſur les Pſeaumes qu'on a publicz ſous ſon nom depuis quelques années. *c* Il déſapprouve l'opinion qui les attribuoit tous à David. Il rapporte ceux qui n'ont point d'inſcription, au même Auteur dont le nom ſe trouve à la tête du Pſeume qui précède immédiatement ; il n'en compte que ſoixante & douze de David.

Euſèbe de Cézarée *d* eſt bien éloigné de donner tous

*a Ieron. ep. 134. ad Sophron.*

*b Idem ep. 139. ad Cypriā.*

*c Prolog. in Pſ. ſub nomine Athanaſ. tom. 2. Collect.*

*Grac. PP. pag. 70.*

*d Euſeb. præfat. in Pſalm.*

*pag. 7. 8. & præfat. in*

*inſcript. Pſalm. pag. 2.*

*Vide & in Pſ. XLI. & LX,*

*& LXII.*

les Pseaumes à David. Il nous représente ce Prince au milieu de plusieurs Chantres, tous inspirez, & chantans tour à tour, chacun selon que l'Esprit Saint l'animoit; pendant que les autres, & David lui-même demeuroient attentifs à sa voix, & se contentoient de répondre, *Alleluia*. Il reconnoît David pour Auteur de soixante & douze Pseaumes; les fils de Coré, de onze; Asaph, de douze; Salomon, de deux; Moÿse, d'un; Ethan Jézraïte, d'un seul; outre cela il y en a dix-neuf qui n'ont aucun titre; quinze qui ont *Alleluia*; & dix-sept qui ne lisent le nom d'aucun Auteur particulier dans le titre. Saint Isidore de Peluse a croit que tous ceux qui composoient des Pseaumes, ne les chantoient pas; & que ceux qui les chantoient ne les composoient pas toujours; mais que quelquefois le même les chantoit, & les composoit. Quand David chantoit ses propres Cantiques, il les intituloit, *Ode à David*; & quand il ne les chantoit pas, *Pseaume à David*.

A ces autoritez des Peres, on peut joindre le suffrage d'une infinité d'Ecrivains plus modernes, & d'un moindre nom. Les Rabbins presque généralement, & la plupart des nouveaux Commentateurs, de toutes les Communions, reconnoissent qu'il y a dans le Recueil des Pseaumes, un grand nombre de pièces, écrites depuis le tems de David. Quelques-uns mêmes veulent qu'il y en ait de composés avant la naissance de David, comme ceux qui portent les noms de Moÿse, & de Coré. Les Inscriptions de ces Cantiques, les événemens qui y sont marquez, les tems ausquels ils ont rapport, semblent prouver invinciblement, que plusieurs Auteurs, qui sont éloignés du siècle de David, y ont eu part. L'Écriture même insinuë ce sentiment; elle met en quelque sorte Asaph en parallèle avec David, en disant qu'Ezéchias ordonna aux Lévites de chanter les loüanges du Seigneur, *b par les pa-*

---

• Isidor. Pelus. l. 4. ep. 182. | b 2. Par. xxix. 30.  
Tome II. M m

roles de David , & d'Asaph le Voyant , ou le prophète. Héman , & Idithun sont aussi nommez les Prophètes de ce Prince , & non-seulement parce qu'ils chantoient les Cantiques qu'il leur donnoit , & qui étoient de sa composition ; mais aussi parce qu'ils étoient eux-mêmes inspirez du Saint Esprit , & qu'ils composoient de saints Cantiques.

L'Écriture nous dit que Salomon en écrivit jusqu'à cinq mille ; *b* & qui est-ce qui empêche qu'on n'en ait reçu une partie dans le Recueil des Pseaumes , destinez à être chantez dans le Temple ? Isaïe , Jérémie , Ezéchiel , Esdras , Aggée , Zacharie , ont aussi pû composer des Pseaumes , pour consoler , pour reprendre , pour instruire , pour encourager le peuple dans les différentes conjonctures , tristes , ou heureuses , où il se trouva de leur tems.

Daniel , & Ezéchiel en ont aussi apparemment écrit durant la Captivité , aussi-bien qu'Aggée & Zacharie ; & nous en trouvons un assez grand nombre qui sont de ce tems-là , & dont on ignore les Auteurs ; car nous ne faisons aucun fond sur les titres qui ne paroissent point dans l'Original Hébreu. Quant aux Pseaumes qui portent les noms d'Adam , de Melchisédech , d'Abraham , de Moïse ; c'est à ceux qui ont mis ces inscriptions , à les défendre. Nous laissons ce soin aux Rabbins , & à leurs adhérens , qui nous soutiennent qu'il y a dix Auteurs des Pseaumes ; *c* savoir , Adam , Melchisédech , Abraham , Moïse , les enfans de Coré , David , Salomon , Asaph , Idithun , Ethan. Ils mettent les enfans de Coré , avant David , parce qu'ils croyent que ce sont les fils immédiats de Coré , qui furent miraculeusement préservez , lorsque la terre s'ouvrit , pour engloutir leur pere dans le désert. *d* Ils attribuent le *xcj.* à Adam ; le *cix.* à Melchisédech ; le *lxxxix.* à Moïse ; le *lxxi.* à Salomon.

*a* 2. Par. xxxv.

*b* 3. Reg. iv. 32.

*c* Vide Rab. Salom.

Lyran. Druf. qu. Epist.

19.

*d* Num. xvi. & xxvi. &c.

Pour répondre aux raisons de ceux qui attribuent tout le Pseautier à David , on peut dire que les dénominations ordinaires de *Pseumes de David* , ou simplement , de *David* , ou du *Prophète* , sous lesquels on comprend tout le Pseautier , sont d'une trop petite autorité , puisq.ue dans l'usage commun , on dénomme les choses par leur plus grande , & plus considérable partie. On appelle Epîtres de Cicéron , de saint Augustin , de saint Bernard , le Recueil des Epîtres de ces grands Hommes, quoique l'on y en trouve plusieurs qui ne sont pas d'eux , & qui sont ou de simples Réponses , ou des Lettres qu'on leur a écrites , & qui servent à faire entendre celles dont ils sont Auteurs. Ainti on appelle l'*Apôtre* , ou *ies Epîtres de S. Paul* , la seconde partie du nouveau Testament , qui comprend , non-seulement les Lettres de cet Apôtre , mais aussi celles des autres , qui sont venues jusqu'à nous. De plus , nous pouvons opposer autorité à autorité , & usage à usage. Plusieurs anciens , & une infinité de modernes citent les Pseumes , sous le simple nom de *Pseautier* , ou de *Livres des Pseumes* , sans faire aucune mention de David. Dans le nouveau Testament même , il est parlé en plus d'une occasion *b* des Pseumes , sans l'addition du nom de David. Nous avouons que le plus grand nombre de ceux de ces saints Cantiques , dont on connoît les Auteurs , sont de David ; mais nous ne pouvons croire qu'il les ait composés tous sans exception.

Il faudroit pour cela admettre des miracles , qui ne sont nullement nécessaires , & rejeter plusieurs titres des Pseumes , ou leur donner des sens forcez , & peu naturels. Quelle apparence que David en esprit de Prophétie aille , je ne dis pas prédire la Captivité de Babylone , mais la décrire , mais s'y transporter , & parler comme

a Origen. Hilar. Greg. Naz.

• Cyrill. Ierosol. Conc. Laod.

• Epiphan. Ieron. Innoc. I.

Damascen. Nicephor. &c.

b Act. 1. 2. Luc. xxiv. 44.

Eph. iii. 19. Coloss. iii. 16.

s'il y étoit lui-même ; demander pardon à Dieu , comme si par ses péchez il eût mérité ce malheur : Représenter les crimes des Babyloniens ; se plaindre de leurs injustices , & de leurs vexations ; supplier le Seigneur d'avoir égard aux anciennes promesses qu'il a faites à David ; le prier de rétablir sa race sur le trône , & de ramener Israël dans son pays , prédire la réunion des dix tribus avec Juda ; le retour de la Captivité de Babylone ; depeindre les sentimens des Lévites affligés de la ruine du Temple , & rapporter leurs réponses aux Babyloniens , qui leur demandoient qu'ils leur chantassent des Cantiques de Sion. Composer des Pseaumes , comme dans le moment de la bonne nouvelle qui leur fut annoncée de la liberté que Cyrus leur accordoit. En écrire d'autres pour le tems de leur voyage ; pour celui de leur arrivée dans la Palestine ; pour la dédicace du second Temple ; composer des Cantiques d'actions de grâces , pour la réparation , & la dédicace des murs de Jerusalem ? Cela est-il probable ? cela contente-t'il un esprit droit , & équitable ? Je sai qu'en rigueur rien de tout cela n'est absolument impossible ; mais il y a des choses , qui sans être impossibles de cette sorte d'impossibilité rigoureuse , le sont d'une autre manière , qui n'est gueres moins forte.

Il est rare , & presque inouï , que le Seigneur révèle à ses Prophètes, les châtimens dont il doit punir son peuple , avant que ce peuple ait commis les crimes qui les lui doivent attirer. Lorsqu'Isaïe commença à annoncer aux Juifs , qu'ils seroient menez Captifs à Babylone ; que la ville , & le Temple de Jerusalem seroient détruits ; que Dieu , après les avoir visités dans sa colère , les visiteroit dans sa miséricorde , & les tireroit de Captivité ; qu'il leur susciteroit un libérateur , en la personne de Cyrus ; Alors le mystère d'iniquité étoit déjà commencé, le crime , l'impiété , l'idolâtrie des Rois , & du peuple de Juda , & d'Israël étoient déjà montés à un point , qui méritoit les plus éclatans effets de la colère de Dieu. Il ne restoit plus qu'à en remplir la mesure , & à y mettre

le comble. On avoit déjà vû dans Juda des Roboam , des Abia , des Athalies , des Achaz , qui avoient irrité le Seigneur , par les plus grands désordres. Mais du tems de David il n'y avoit encore rien de pareil ; la chute de Salomon , & la séparation de Juda d'avec Israël , qui devoit arriver sous Roboam , si près , & sous les yeux , pour ainsi dire de David , ne paroissent pas même avoir été distinctement révélées à ce saint Prophète. Alors il n'y avoit encore que des menaces de la part de Dieu , contre ceux de ses descendans , qui abandonneroient le Seigneur ; mais aucune prédiction expresse , & formelle qu'ils le dussent réellement abandonner. Il n'y a donc nulle apparence que David ait composé les Pseaumes qui regardent la Captivité de Babylone , & beaucoup moins ceux qui ont pour objet les tems qui ont suivi l'affranchissement des Juifs , & leur retour dans leur pays.

Quelques-uns prétendent que les noms d'Asaph , de Coré , d'Eman , d'Idithun , & des autres , qui se lisent à la tête des Pseaumes , sont ceux des Chantres , à qui David donnoit ses Cantiques à chanter dans le Temple ; & je ne nie pas que dans quelques inscriptions des Pseaumes , ils ne puissent désigner en effet , non l'Auteur , mais le Chef de la Musique , à qui ils ont été donnez. Mais on ne doit point étendre cela à tous les Titres , où ces noms se rencontrent. Si ces inscriptions ne marquent jamais l'Auteur , & l'Ecrivain , on en conclura que le nom de David lui-même à la tête d'un Pseaume , n'est point une preuve qu'il l'ait écrit ; puisque la construction de l'original est toute la même , pour Asaph , pour les enfans de Coré , comme pour David. S'il y avoit quelque chose qui pût , ou qui dût arrêter dans cela , ce seroit l'incertitude , si les enfans de Coré , si Asaph , si Eman , si Idithun , ont été inspirez : Mais on ne peut former de doute sur cela , sans démentir l'Ecriture elle-même , & qui

leur donne le nom de Voyans , & de Prophètes ; & sans contredire plusieurs Peres , qui les ont tous crû inspirez. Quand à ceux qui portent le nom d'Aggée , de Zacharie , d'Ezéchiel , de Jeremie , de Moÿse ; c'est une autre question , qu'on a examinée dans les Argumens des Pseumes , & qu'on examinera encore ci-après. Enfin , nous ne defendons ici que les Titres , qui sont dans l'Hebreu , & encore ne les recevons-nous pas tous sans examen , & sans choix.

En général nous sommes persuadez que le titre seul , est une marque assez équivoque , pour juger de l'Auteur , ou du sujet d'un Pseume , à moins qu'il ne soit appuyé par les paroles mêmes du Cantique. Il y a un assez grand nombre de Pseumes qui portent le nom de David , qui ne sont pas de lui : & il y en a d'autres qui lui appartiennent , quoiqu'ils ne soient point inscrits de son nom ; de manière que suivant la distribution que nous avons faite , par ordre chronologique , nous n'en trouvons pas plus de cinquante-un composez par ce Prince , depuis le commencement des persécutions de Saül , jusqu'au nouvel avènement de Salomon à la Couronne ; en y comprenant même la plupart de ceux qui sont purement moraux , & qui ne fournissent aucune preuve du tems auquel ils ont été écrits. Nous assignons à David tous ceux qui paroissent avoir été écrits de son tems , & sous son regne ; quoiqu'il soit assez croyable qu'Asaph , Eman , & Idithun en ont aussi composé quelques-uns à son honneur , ou pour célébrer ses victoires , ou pour demander pour lui le secours du Seigneur.

Tous les Pseumes qui portent le nom d'Asaph , d'Eman , & des autres Chantres fameux du tems de David , ne peuvent leur être généralement attribuez ; à moins qu'on ne les fasse vivre jusqu'après la Captivité : car la plupart de ces Cantiques sont , ou du tems de cette Captivité , ou depuis le retour de Babylone. Nous sommes convaincus qu'il y eut dans Juda plusieurs Chantres du nom d'Asaph , & qu'on vit parmi eux , ce qui arrive as-

sez souvent dans la même famille , que l'on donne aux enfans dans la suite de plusieurs generations , le nom d'un homme illustre , qui s'y est distingué au-dessus des autres. Ce nom même devient quelquefois surnom , comme celui de Cezar parmi les Empereurs Romains. Peut-être aussi que l'on mit simplement le nom d'Asaph à la tête des Pseaumes , qui avoient été confiez par les Prophetes , à la Bande de ce fameux Musicien ; ou que ceux de cette famille , qui dans la suite composèrent des Cantiques , leur donnerent le nom d'Asaph , pour faire honneur à cet illustre Chef de leur Troupe. Il est au moins bien certain , qu'il y a des Pseaumes sous le nom d'Asaph , dans des tems fort éloignez les uns des autres ; & que depuis David jusqu'à la dispersion entiere de la nation des Juifs , & la désolation du Temple , par les Romains , les bandes des Lévités porterent toujours les anciens noms de leurs premiers , & anciens Chefs. Suivant nôtre hypothèse , on peut donc donner aux descendans d'Asaph , tous les Pseaumes qui leur sont attribuez dans le Pseaumier , au nombre de douze. Le LXXVII. regarde la victoire remportée par Asa sur les troupes du Roi d'Israël , ou des dix Tribus. Le LXXII. fut composé pour célébrer la victoire de Josaphat sur les Ammonites , & les Iduméens. Le LXXV. pour la défaite de Sennacherib Roi d'Assyrie ; les autres regardent la Captivité de Babylone. Le LXXX. ne fournit aucune marque distincte du tems où il a été composé. On peut le placer ou pendant , ou après la Captivité.

Nous trouvons aussi des Pseaumes attribuez aux fils de Coré. On a refuté ailleurs l'opinion de ceux qui veulent que les enfans de Coré marquez à la tête de ces Pseaumes , soient les mêmes , qui dans le desert furent preservez du malheur , où leur pere fut envelopé avec ses complices. Ceux dont nous parlons icy sont les Lévités descendans de ces anciens fils de Coré. La premiere Pièce qui paroisse sous leur nom , est le Pseaume XLIV. composé , à ce qu'on croit , dans la solemnité des nôces de

Salomon. Les autres sont du tems de la Captivité de Babilone , & quelques-uns même comme les XLV. XLVI. XLVII. LXXXVI. depuis le retour de la Captivité. Le talent particulier des Chantres de la bande de Coré , étoit la consolation , la douceur , la joye ; on voit cet esprit dans presque tous leurs pseaumes.

Le Pseaume LXXXIX. *Deus , refugium factus es nobis* , qui porte le nom de Moyse , n'est pas l'ouvrage de ce Législateur. Nous tenons , après plusieurs habiles Commentateurs , qu'il est de ses enfans , qui demeurèrent dans l'ordre des Lévites , & qui furent employez dans le Temple , à chanter les loüanges du Seigneur. Les neuf Pseaumes suivans , qui ne portent point de noms d'Auteurs , sont aussi apparemment l'ouvrage des mêmes fils de Moyse : Ils sont tous écrits pendant la Captivité. Il est croyable que les XCV. XCVI. XCVII. XCVIII. XCVIX. furent composez pour la cérémonie de la dédicace du second Temple , sous Zorobabel. Nous avons placé le xc. parmi ceux qui n'ont aucune marque , qui puisse faire connoître le tems auquel ils ont été chantez. Mais on peut tres-bien le fixer pendant , ou après la Captivité. Les Pseaumes que nous attribuons aux enfans de Moyse , sont tous d'une beauté singulière , & d'une élévation extraordinaire. Celui qui les a composez avoit un grand talent pour la poésie.

Idithun marqué à la tête des Pseaumes XXXVIII. LI, LXXVI. est fort connu par les Livres des Paralipomènes. C'étoit un des plus fameux Maîtres de Musique du tems de David , & de Salomon ; il est nommé *Ethan*. 1. *Paralip.* VI. 44. parmi les fils de Mérari. Nous croyons que le Pseaume XXXI. lui fut mis en main par David , pour implorer le secours du Seigneur , durant une grande maladie dont ce Prince fut affligé , & dont les Livres Historiques ne parlent point. Le LXI. regarde la persécution

d'Abfalon contre David. Le LXXVI. porte les noms d'Asaph, & d'Idithun. Il paroît avoir été composé pendant la Captivité de Babylone. Je pense qu'il est plutôt d'Asaph, que d'Idithun ; la construction du Texte Hebreu me le persuade. *a*

Ethan Ezraïte, est un fameux Sage du tems de David, & de Salomon. *b* Il tenoit un rang considérable parmi les Musiciens du Temple. Le Pseaume LXXVI. *Misericordias Domini in aeternum, &c.* lui est attribué ; mais il ne peut être de lui, puisqu'il regarde la Captivité de Babylone. Il faut que ce soit quelqu'un de ses descendans, qui l'ait composé, & qui lui ait donné ce nom. Sur les noms d'Aggée, de Zacharie, d'Ezéchiël, de Jérémie, qui se lisent à la tête de quelques Pseaumes dans le Grec, & dans la Vulgate, on peut voir ce que nous avons dit dans les Argumens des Pseaumes, où ces noms se rencontrent.

Il ne nous reste plus que deux choses à examiner : La première, si les Auteurs des Pseaumes les composoient sur le champ, ou s'ils les écrivoient avec étude, & réflexion. Et la seconde, si les Pseaumes qui n'ont point de titre, & dont on ne marque ni le tems, ni l'Auteur dans l'inscription, doivent se rapporter à l'Auteur, & aux tems qui sont marquez dans le Pseaume, ou dans le chapitre précédent.

Quant à la première question, Eusebe, & S. Athanase *c* marquent expressément, que David composoit ; & jouïoit même sur le champ, les Pseaumes que nous avons de lui. Eusebe croit par exemple, que le LVI. *Miserere mei, Deus, miserere mei, &c.* fut écrit dans la Caverne d'Odollam, & le CXL. *Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea ad Dominum deprecatus sum*, dans celle d'Engaddi. Il avouë pourtant que dans cette der-

*a* Psal. LXXVI. 1. Lam-  
nazeach al Idithun le-  
saph mizmor.

*b* 3. Reg. IV. 31. 1. Par.  
VI.

*c* Euseb. Athanas. in Psalm.

niere occasion David ne put se servir de sa lyre, ni entonner son Cantique, Saül étant à l'entrée de la caverne avec ses troupes. Mais il chanta le cinquante-sixième dans la caverne d'Odollam même, étant en sûreté au milieu de ses gens, après s'être sauvé de la Cour d'Achis. Il dit ailleurs, <sup>a</sup> que ce Prince portoit toujours avec soi dans ses voyages, & dans sa fuite, une lyre, pour sa consolation, & pour publier les loüanges de son Dieu, au son de cet instrument. Et dans sa Préface sur les Pseaumes, il avance que David; comme Chef des Prophètes, étoit ordinairement dans le Tabernacle, avec sa lyre, au milieu des autres Prophètes, & des autres Chantres, & que chacun d'eux prophétisoit, & chantoit son Cantique, suivant que l'Esprit Saint l'animoit, & le transportoit: Les autres cependant demeurant dans le silence, & répondant simplement: *Alleluia*; comme on l'a déjà dit.

Saint Athanase sur le Pseaume LIII. dit, que David ayant appris que ceux de Ziph l'avoient découvert à Saül; & sachant, par la lumière intérieure du Saint Esprit, que son persécuteur, ne viendrait point à bout de le prendre. Il prit sa lyre, & commença à entonner le Pseaume: *Deus in nomine tuo, salvum me fac, &c.* qu'il composa sur le champ. Ces Peres raisonnoient assez juste, persuadez de ce principe, que les Prophètes ne sont que les organes du Saint Esprit; & que dès que l'impression divine se fait sentir en eux-mêmes, ils n'ont qu'à se livrer à l'enthousiasme, ouvrir la bouche, & prononcer ce que la voix de Dieu dit dans eux-mêmes, sans qu'ils puissent résister à l'impression de l'Esprit Saint.

Mais ce sentiment n'est pas sans difficulté; car 1. Dans la plupart des Pseaumes de David, qui ont été écrits à l'occasion de quelques dangers, ou de quelques traverses; on remarque que le Prophète exprime d'abord sa frayeur; il décrit ensuite la grandeur du danger, comme s'il y étoit

---

<sup>a</sup> Euseb. in *Psalm.* LIII. pag. 225.

présent : Enfin il expose sa confiance à Dieu , il fait la prière & louë Dieu de sa délivrance. C'est ce que nous avons fait remarquer dans les Préfaces de plusieurs Pseaumes. *a* Ils ont donc été composez après le danger puisque l'Auteur y rend graces à Dieu , cumme ayant été exaucé , & étant hors du péril.

2. L'Esprit de Prophétie demande la tranquillité , la paix de l'ame , la sérénité des passions ; il est incompatible avec les mouvemens d'indignation , de douleur , de crainte , comme il paroît par le Prophète Elisée , dont il est parlé sous les Rois ; *b* lequel se fit amener un joueur d'instrument , pour calmer l'émotion où il étoit , & pour le disposer par là , à recevoir tranquillement l'impression du Saint Esprit. Si cela est , comme David a-t'il pû composer , ou chanter ses Pseaumes , au milieu des dangers , des inquiétudes , des troubles d'esprit , dont il fut presque continuellement agité pendant les persécutions de Saül , pendant la révolte , & la guerre d'Absalon ? N'est-il pas bien plus vrai-semblable , qu'il n'écrivit rien que dans le repos , & apres le danger ?

M. Ferrand *c* ajoute une troisième raison , tirée de la nature des pièces qu'il composoit. Ce sont des Poësies qui demandent de l'étude , & un esprit libre , & dégagé d'inquiétude.

*Carmina secessum scribentis , & otia querunt.*

L'inspiration divine n'est pas toujours telle , qu'elle exclue toute étude , & toute réflexion de l'esprit particulier du Prophète. L'Esprit Saint n'étouffoit point , & ne détruisoit point les qualitez naturelles ou acquises du Prophète ; il les mettoit en œuvre , & s'en servoit pour ses desseins. Il conduisoit la main & l'esprit du Poëte , & employoit son art à des sujets divins. Quelques-uns des

*a* Voyez l'Argument des Pseaumes III. & VI. XVII. XXI. LII.

*b* 4. Reg. III. 15.  
*c* Ferrand , *Præfat. in Psalm. cap. XII.*

facrez Cantiques sont acrostiches, ce qui demande encore une application particulière. Enfin cet Auteur ne peut se persuader, que David exilé, chassé, proscrit, fuyant de rocher en rocher, & de désert en désert, ait toujours eû avec lui une lyre, ou un autre instrument de musique, pour jouer les airs qu'il composoit; la triste situation de ses affaires, demandoit de tout autres soins.

Quant à l'autre question, sçavoir si les Pseaumes qui ne sont inscrits du nom d'aucun Auteur, doivent se rapporter à celui dont le nom se trouve dans le Pseaume immédiatement précédent. On a déjà vû ailleurs, <sup>a</sup> que c'étoit l'opinion des Peres, & l'ancienne tradition des Juifs, qui en font l'application, non-seulement aux Pseaumes, mais encore aux Prophetes, dont les dates ne sont pas marquées dans le Texte; & aux Prophetes, dont l'année de la mission n'est point exprimée à la tête de leur Prophétie. Les plus habiles Commentateurs ne font nulle difficulté d'adopter cette règle; & à leur imitation, nous la suivons d'ordinaire, à moins que l'évidence du Texte ne nous force à l'abandonner. Nous nous en sommes servis, par exemple, pour attribuer aux descendans de Moïse, les dix Pseaumes qui suivent immédiatement le LXXXIX. *Domine, refugium factus es nobis.* C'est ici une de ces maximes qui souffrent quelques exceptions, mais qui n'en sont pas moins vraies pour cela. Ici comme en toute autre chose, l'exception confirme la règle.

---

a *Dissertation sur les Titres des Pseaumes.*





# DISSERTATION

## SUR LE TEXTE,

### ET SUR LES ANCIENNES VERSIONS

### DES PSEAUMES.

---

#### *Premier Texte Hébreu des Pseaumes.*

**N**ous n'entreprenons point ici de traiter à fond ce qui regarde les Textes, & les anciennes Versions des Pseaumes ; cela demanderoit, non une simple Dissertation, mais un volume entier. Nôtre dessein est de donner seulement une idée générale de toutes ces choses. Tout le monde convient que le Texte original des Pseaumes, est l'Hebreu. C'est à l'Hebreu qu'on doit rapporter toutes les Versions, pour juger de leur mérite, par leur conformité à ce Texte ; & de leur défaut, par la diversité qui se trouve entr'elle, & cet Original. C'e n'est pas à dire que d'abord qu'on remarque de la diversité entre l'un & l'autre, on doive toujours condamner la Version, & la réformer sur l'Hebreu ; souvent au contraire il faut corriger le Texte sur la Version ; mais les choses étant égales, & lorsqu'on n'a aucune raison légitime de se défier de la pureté du Texte, on doit le préférer aux Versions qui s'en éloignent.

Si l'on étoit certain que l'Hebreu qui est aujourd'hui dans nos Bibles, fût dans le même état où il étoit, lorsqu'il est sorti des mains des premiers Auteurs, qui ont écrits les Livres saints, l'exception que nous venons de proposer, n'auroit point de lieu. Il faudroit sans balancer recourir à la source, & reformer sur l'Original, tout ce qui n'y seroit pas conforme. Mais les premiers Originaux ne subsistant plus, que dans les copies qui en ont été faites ; & ces copies ayant à peu près les mêmes dif-

graces que les autres Livres, qui passent par la main des hommes ; l'ignorance la précipitation, la hardiesse des Copistes, y ayant fait glisser des fautes, qui y sont encore aujourd'hui ; on est obligé d'apporter de grandes précautions, & de grandes réserves, lorsqu'il s'agit de décider sur la corruption, ou l'intégrité d'un Texte ; parce que si d'un côté les anciennes Versions nous font quelquefois remarquer des altérations dans le Texte, & nous servent à en rectifier la Leçon ; de l'autre le Texte nous aide à réformer la Version, lorsqu'elle s'est éloignée du vrai sens de l'Original, par l'inadvertance des Traducteurs, ou qu'elle se trouve altérée par la négligence des Copistes.

Le Livre des Pseaumes est de toute l'écriture, celui qui a été le plus souvent copié, & celui qui est le plus obscur. Ces deux raisons sont cause qu'il a été aussi le plus maltraité par les Copistes, & qu'il se trouve dans l'Hébreu, le moins correct des Livres de la Bible. On voit presque à chaque Pseaume des diversitez considérables entre l'Hébreu, & les Septante, qui ne sont venues que de la manière dont ces derniers ont lû leur Texte, différente de celle dont nous le lisons aujourd'hui. Nous ne prétendons pas que la leçon de ces anciens Interprètes soit toujours la meilleure ; mais il est certain au moins, que souvent elle fait un sens plus aisé, plus naturel ; & elle prouve sûrement la diversité des Leçons des Exemplaires Hébreux, depuis un très-long-tems. D'où l'on conclut invinciblement contre les Juifs, que leurs Livres ne sont point exemts d'altérations, & que l'usage de la critique est nécessaire, pour discerner les bonnes Leçons des mauvaises, & pour préférer ce qui est plus autorisé, plus ancien, & plus clair, à ce qui l'est moins.

Il en faut donner ici quelques exemples : Nous en avons vû un fameux dans la Dissertation sur le Pseaume XXI. v. 18. où les Juifs lisent : *a Comme un lion mes*

---

*a Kaáru raglai, au lieu de Kaári raglai, &c.* •

*pieds , & mes mains ; au lieu de : Ils ont percé mes pieds , & mes mains ; qui est dans les Septante , dans la Vulgate , & dans les autres anciens Interprètes. Au Pseaume xxxvi. 28. qui est acrostiche , ou alphabétique , la lettre hain ne se trouve plus dans l'Hebreu ; a mais elle étoit dans le Texte des Septante , qui lisent : b Injusti punientur , &c. On voit une pareille faute au Pseaume cxliv. 14. qui est aussi acrostiche , & où la lettre nun , manque aujourd'hui dans l'Hebreu ; mais non pas dans les Septante , & dans la vulgate , qui portent : d Fidelis Dominus in omnibus verbis suis , & sanctus in omnibus operibus suis. Dans le Pseaume xxxiv. 27. on lit aujourd'hui dans l'Hebreu : e Et qu'ils disent continuellement : Que le Seigneur soit glorifié , lui qui veut la paix , & le bonheur de son serviteur ; Au lieu de ces paroles des Septante , & de la Vulgate. e Que ceux qui désirent le bonheur de son serviteur , disent continuellement : Que le Seigneur soit glorifié , qui sont parallèles à ces autres du Pseaumes xxxix. 17. où l'Hebreu , aussi-bien que les Septante , & la Vulgate portent: dicant semper Magnificetur Dominus , qui diligunt salutare tuum. Ce qui prouve évidemment la dépravation du premier passage dans l'Hebreu.*

On soupçonne que ces paroles du Pseaume cxlvi. 8. *Et herben servituti hominum* , qui manquent aujourd'hui dans l'Hebreu , ont été oubliées par les Copistes , parce qu'elles se trouvent dans les Septante , dans la Vulgate , & dans le passage parallèle du Pseaume ciii. 14. Le v 7. du Pseaume xli. est encore visiblement corrompu , comme il paroît en le comparant avec les versets derniers

a *Leólam nischmaru Veferág veschaim nichrath : ávilim.*

b 70. *Κομσι ουδιν χείρον τι.*

c 70. *Πις Κείλ ου ουπ τις λόγος αυτῶ. Ils*

lisoient *Neman adonai bechol debharan.*

d *Vejomern thamid , jigdal adonai : bechaphets schelom áfdo.*

e 70. *Οι θιλους την ειρηνην τῷ δούλῳ αυτῶ.*

du même Pſeume, & du ſuivant. Ceux-ci portent : *a* Je louerai le Seigneur qui eſt le ſalut de ma face ; au lieu que l'Hebreu du *ψ.* 7. lit : *b* Je louerai le ſalut de ma face ; ce qui ne fait aucun ſens. Au XLVI II. 13. il y a encore une faute viſible dans l'Hebreu, *c* où l'on lit : *ſalin*, au lieu de *ſabin*. *L'homme ne paſſa pas la nuit dans l'honneur où il étoit* ; au lieu que les Septante, & la Vulgate portent *Il ne comprit pas l'honneur où il étoit*, qui eſt le vrai ſens du Texte. Et au XLVIII. *ψ.* 12. les Septante, & la Vulgate liſent : *Leurs tombeaux leur ſervent de maiſon pour toujours* ; ce qui eſt parfaitement lié à toute la ſuite du diſcours. Mais au-lieu de cela, l'Hebreu d'aujourd'hui dit : *d* *Leur intérieur eſt leur maiſon pour l'éternité* ; ce qui eſt abſurde, auſſi-bien que le paſſage du même Pſeume *ψ.* 19. *Il vous louerà quand vous vous ſerez fait du bien à vous-même* ; *e* au lieu de : *Il vous louerà, quand vous lui aurez fait du bien*, comme portent les Septante, & la Vulgate.

Le Texte du Pſeume XLI. 5. eſt encore évidemment altéré dans l'Hebreu, qui porte : *f* *Car je paſſerai dans le nombre, je marcherai avec eux* ; au-lieu de ces paroles des Septante, & de la Vulgate : *Je paſſerai dans le tabernacle admirable, ou magnifique*. Au titre du Pſeume IX. où nous liſons : *Pro occultis filiis* ; les Hebreux liſent : *Pour la mort du fils* ; ayant mal-à-propos fait deux mots d'*Almoth*, qui ſignifie en cet endroit, *des jeunes filles*. Au Pſeume II. 12. l'Hebreu porte : *g* *Baiſez le*

*a* 70. Εὐμελολογήσω αὐτῷ σωτήριον τῷ ᾧ ἔσωσέν με.

*b* Odenu ſeſcuoth panam.

*c* 70. Οὐ σίνκι.

*d* Kirbam bathemo leólam, au lieu de Kibrat. 70.

Οἱ τέφροι αὐτῶν οἰκίαι αὐτῶν εἰς τὸ αἰῶνα.

*e* Joducha ki thetif lach.

70. Οὐπὶ ἐχθρῶν αὐτοῦ.

*f* Ki eefor baſach edhad-dem, au lieu de Ki eefor beſabach addir. 70. Διὰ τὴν σῶσιν ἐν τῷ πατρὶς Δαυιδάτος.

*g* Naſcheku bar. 70. Δοξάζετε παιδίας.

filis,

*fls*, & les Septante : *Recevez l'instruction*, ou soumettez-vous à la correction. Il faut qu'il y ait faute dans l'un, ou dans l'autre. Et dans le Pseaume 111. 7. l'Hebreu : *a Vous avez frappé la machoire de tous mes ennemis.* Les Septante : *Vous avez frappé ceux qui me haïssent sans sujet.* L'un & l'autre fait un assez bon sens ; & je n'ose décider lequel des deux est à préférer. Mais ce passage prouve au moins qu'on lisoit autrement dans le Texte qu'ont suivi les Septante. Je ne dissimulerai point que ces anciens Interpretes n'ayent quelquefois lû d'une manière moins correcte que nous ne lisons aujourd'hui, & que dès leur tems le Texte Hébreu n'ait déjà souffert quelques altérations. Mais il est indubitable qu'il étoit alors généralement plus pur qu'il ne l'est aujourd'hui. Il y a encore une faute grossière dans l'Hebreu du Pseaume 1v. 3. où nous lisons dans les Septante *b* & dans la Vulgate *Enfans des hommes, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti, & aimerez-vous la vanité ?* L'Hebreu porte : *c Enfans des hommes, jusqu'à quand, ma gloire, à la confusion aimerez-vous le néant.* Ce qui est inintelligible, & ce qui ne vient que du changement du *beth*, en *caph*. On voit une altération à peu près pareille au Pseaume LXXVIII. 13. Les Septante : *J'ai converti mon ame par le jeûne.* L'Hebreu : *d J'ai pleuré mon ame dans le jeûne.*

Je ne sai si l'on doit suivre l'Hebreu, ou les Septante dans ce passage : L'Hebreu : *e Si j'ai rendu le mal à mon ami ;*

*a* *Ki hikitha érh Kol ojb-hai léchi.* 70. *Ὁν οὐ ἐπαπαύεις τὴν ἐχθραίνοντος με καταιώς.* Ils ont lû, *léhinam*, au lieu de *léchi*.

*b* 70. *Υἱοὶ ἀνθρώπων ἴωσι πρὸ βασιλέων, &c.*  
*c* *Admeh chebhodi lich-limnah*, &c. au lieu de

*chebhedi lef, lammach, &c.*

*d* *Ebhéch betzóm naphschi*, au lieu de *ecbsébé betsom.*

*e* *Pf. VII. 3. im gamal-thi*, &c. 70. *Εἰ ἀποτίδωμι τῆς ἀποποιδύσῃ μοι κατὰ ἀποτίδωμι ἀπὸ τοῦ ἐχθρῶν με κίως.*

Nn

& j'ai laissé aller mes ennemis vuides ; bien loin de nuire à mon prochain, je ne tirois pas même vengeance de mes ennemis. Au lieu de : Si j'ai rendu le mal à celui qui m'en avoit fait, que je puisse succomber à mes ennemis. Ou plutôt : Que je m'échape nud de leurs mains. Et dans le même Pseaume v. 12. les Septante, & la Vulgate lisent : Le Seigneur est un Juge juste, fort, & patient : Se fache-t'il tous les jours ? L'Hebreu au contraire : a Le Seigneur est un juste Juge ; un Dieu qui se fache tout le jour. Dans le v. 17. du cvi. l'Hebreu dit : Ils sont insensés à cause de leur voye ; au lieu de : Ils ont été malades. Et au Pseaume xi. v. 7. où je pense qu'il faut lire dans l'Hebreu : Les paroles du Seigneur sont paroles épurées, un argent passé par le feu avec soin, un or afiné sept fois ; Au lieu de ce qu'on y lit, b & dans les Septante : Les paroles du Seigneur, sont paroles chastes, comme un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre, raffiné jusqu'à sept fois. Au Pseaume cxliiii. 14. au lieu de ces paroles de la Vulgate : Leurs filles sont parées & ornées comme l'Idole d'un Temple. L'Hebreu lit : c Que nos filles soient comme les angles bien ornés du bâtiment du Temple, ou d'un Palais. Je traduis : Nos filles sont comme des oliviers, ornés comme le bâtiment du Temple.

a Elobian schophet tzad-dik, &c. Les Septante ont lû al, au lieu de el. כעל מין ערן עמונתו עש' יראו עניו ימ' פ'ו.

b Imvoth adonai Imvoth tchoro Keseph tzaruph baâ-

lil laarêts mesu k'kak schisai-hajim : Je lis tsaruph baâ-lilab charuts mesukkak.

c Benothinn Kesavojith mechuttasoth, &c. Je lis, Kesith, au lieu de Kesavojith.



## ARTICLE II.

*Version des Septante Interprètes, & des autres Traductions Grecques.*

LA plus ancienne Version de l'Écriture, est celle que l'on nomme des Septante, parce qu'on suppose qu'elle fut faite par soixante & douze Savans de la nation des Hébreux, appelez en Egypte par le Roi Ptolémée Philadelphie, environ trois cens ans avant JESUS-CHRIST, pour traduire d'Hébreu en Grec les Écritures des Juifs. On forme contre cette histoire bien des difficultez, que nous n'avons pas envie d'examiner ici. Il nous suffit que cette Version soit très-ancienne, & la première de toutes. Elle nous intéresse d'autant plus, que la Traduction Latine des Pseaumes, dont nous nous servons, & que nous citons sous le nom de *Vulgate*, a été prise sur la Grecque, dite des Septante. Nous l'allons examiner par rapport au Pseauteur, qui est le premier objet de cette Dissertation.

Il y a diverses Editions des Septante, même parmi les Anciens. Celle qu'Origènes avoit mise dans les Hécaples, & qu'il avoit purgée d'une infinité de fautes, passoit pour la meilleure. Théodoret, *a* & S. Jérôme *b* la citent souvent pour corriger certains passages, qui se lisoient mal dans l'Édition qu'ils appelloient *Commune*. Origènes suppléa à quelques endroits qui avoient été omis dans les Septante, par la Version de Théodotion, dont il tira divers passages; mais de peur qu'on ne les confondît avec

*a* Theodoret. in Ps. sapius.  
*b* Jeron. ep. ad Suniam,  
 & Fretell. Ea editio qua habetur in Hexaplis, & quam

nos vertimus, ipsa est qua in eruditorum Libris incorrupta & immaculata Lxx. Interpretum translatio reservatur.

le Texte des Septante , illes distingua , en les marquant d'une obèle , ou petite broche. Hefychius Evêque Egyptien , & Lucien Prêtre d'Antioche , travaillèrent encore quelque-tems après Origènes , à réformer l'Édition Grecque des Septante. Les Editions que nous avons aujourd'hui sont assez différentes entr'elles , sur tout l'Édition Romaine , comparée à celle de Complute. Cette dernière est presque généralement semblable à l'Hebreu , & à la Vulgate ; & il paroît que ceux qui y travaillèrent , songerent bien plus à la conformer au Latin , qu'à consulter les anciens Exemplaires Grecs manuscrits , qu'ils paroissent avoir presque entierement negligez. Mais l'Édition Romaine revient mieux avec les anciens Pseautiers Latins , & avec ce que l'on trouve dans les anciens Peres Latins , qui ne se sont pas servi de la Version de saint Jérôme , & qui ont vécu avant lui ; Elle est aussi plus semblable au Texte des Peres Grecs , & aux Manuscrits , de maniere que la plûpart des Sçavans la regardent comme la seule vraie ancienne Version des Septante. Et au contraire celle de Complute , réimprimée dans les Polyglottes d'Anvers , & de Paris , comme une Version confuse , & composée de pieces rapportées , & qui n'est d'aucune autorité.

Depuis les Septante on vit quelques nouvelles Traductions Grecques. Celle d'Aquila est la plus ancienne , quoiqu'elle ne soit que du second siècle de l'Eglise ; c'est-à-dire , de l'an cxxxviii. de Jesus-Christ , & douzieme d'Adrien. *a* La méthode d'Aquila est de traduire mot à mot , & d'exprimer jusqu'aux étymologies des termes. *b* *Aquila* , qui non contentiosus , ut quidam putant , sed studiosus verbum interpretatur ad verbum. *c* Théodotion vint après

*a* Epiphan. lib. de Ponderibus. & Mensuris.

*b* Jeronym. lib. 2. adversus Rufin. sub. finem. Et ep.

ad Pammach. de optimo genere interpretandi.

*c* Jeronym. ad Damasum Tom. 2. nov. Edit. p. 567.

Aquila ; il étoit de la Province de Pont ; ayant quitté l'hérésie des Marcionites , il se fit Juif , & reçut la Circoncision. Il approche plus des Septante qu'Aquila ; *a* & S. Jérôme *b* dit qu'il tient le milieu entre la scrupuleuse exactitude de celui-là , & la liberté des Septante Interprètes , qui ne s'attachent qu'à rendre le sens de leur Auteur , sans se mettre en peine d'en compter toutes les paroles. Symmaque travailla aussi quelques-tems après , c'est-à-dire , sous l'Empereur Sévere , à une nouvelle Version de la Bible ; sa manière est plus libre que celle d'Aquila , & de Théodotion , qui l'avoient précédé. Il s'applique plus à donner le sens , qu'à rendre le Texte original mot pour mot. *c* Saint Jérôme fait assez voir l'estime qu'il faisoit de cette Traduction , en la suivant presque toujours dans la Version qu'il nous en a donnée de l'ancien Testament. Symmaque étoit passé de la secte des Samaritains dans la Religion des Juifs.

Outre ces trois Versions dont les Auteurs sont connus , il y en a eu encore deux autres de toute la Bible , toute deux faites par des Juifs , dont on ignore les noms , & qui furent placées dans les Hexaples d'Origènes. On les cite communément sous les noms de *Cinquième* , & de *Sixième Edition*. Celle-ci fut trouvée par Origènes , du tems d'Alexandre , fils de Mammée , dans des tonneaux , ou grandes cruches de terre , ou l'on serroit autrefois les Livres , & les Ecrits , à Nicopolis en Macédoine , près d'Actium. L'autre nommée , *Cinquième Edition* fut trouvée par le même Origènes , dans de pareils vases de terre , près de Jericho en Palestine , sous l'Empire de Caracalla , fils de Sévere. *d* On n'a plus que des fragmens

*a* Epiphani. lib. de Mensuris & Ponderib.

*b* Jeronym. Lib. 2. contra Rufin. Et prefat. in Evangel. ad Damas.

*c* Vide Epiph. loc. cit. Jeron. in Abac. iii. 13. & l. de Scriptor. Eccl. & l. 2. advers. Rufin.

*d* Vide Epiphani. & Jeron. locis supra citatis.

de toutes ces anciennes Versions , excepté celle des Septante , qui est entière ; & on ne peut raisonner à fond de leur méthode , ni de leurs bonnes ou mauvaises qualités. On peut voir cette matière traitée avec étendue dans la nouvelle Édition des Hexaples par le R. P. D. Bernard de Monfaucon. Nous n'en parlons ici que superficiellement , & pour aider ceux qui ne sont point en état d'étudier ces choses dans les sources.

Toutes les Traductions dont nous venons de parler , renfermoient toute l'Écriture ; mais il y en eut une septième Édition , qui n'étoit que du Pseauteur seul. Origènes les ramassa toutes , & les écrivit dans six colonnes différentes , vis-à-vis l'une de l'autre. 1. Les Septante , 2. Aquila , 3. Théodotion , 4. Symmaque , 5. La cinquième Édition , 6. La sixième Édition. C'est ce qui composoit le fameux ouvrage des Hexaples. Le Texte Hébreu s'y trouvoit aussi en caractères Hébreux ; & en Grec , pour ceux qui ne savoient pas lire l'Hébreu. La septième Version des Pseaumes , n'y fut pas oubliée ; mais comme elle n'étoit que d'un seul Livre , elle fut regardée comme une pièce de surérogation. Le corps de l'Ouvrage d'Origènes n'en conserva pas moins le nom d'Hexaples , quoique sur les Pseaumes il y eût sept colonnes.

Monsieur Ferrand <sup>a</sup> soutient que la Version Latine des Pseaumes a été faite sur l'ancienne Version des Septante , avant qu'elle eût été retouchée par Origènes , par Helychius , & par le Prêtre Lucien. C'est ce qu'on ne peut raisonnablement lui contester , puisqu'avant Origènes , & les autres qu'on vient de nommer , il y avoit sans doute dans les Eglises Latines une Version , laquelle fut faite par conséquent sur un Texte que ces trois savans hommes n'avoient pû ni voir , ni retoucher , parce qu'ils ne vivoient point encore. Mais il n'est pas moins constant que la Version Latine des Pseaumes , dont nous

---

<sup>a</sup> Ferrand. *Prefat. in Psal. cap. 5. §. 2. pag. 38. 39.*

nous servons communément, n'est pas l'ancienne Version Latine, dont les Peres Latins se sont servi, comme on peut s'en convaincre par les anciens Pseautiers tant imprimés que manuscrits, qui s'éloignent très-souvent de la Vulgate. C'est ce que nous examinerons ci-après avec plus d'étendue, en parlant des Versions Latines.

La Version Greque des Septante, produit souvent un sens beaucoup plus clair, & plus naturel, que l'Hebreu d'aujourd'hui, & que les Versions d'Aquila, de Symmaque, & de Theodotion; ce qui fait juger que dès le tems de ces derniers Interprètes, le Texte Hebreu étoit déjà altéré, à-peu-près comme il l'est aujourd'hui. Les Grecs ont fait quelques additions, sur tout dans les Titres des Pseumes, qui ne se trouvent pas dans l'Original Hebreu. Quelques anciens ont crû qu'elles étoient de la façon des Septante. D'autres ont soutenu qu'originellement elles étoient dans l'original Hebreu; mais il est fort probable qu'elles sont purement de l'invention des Juifs Hellenistes, lesquels se servirent communément de la Traduction des Septante, avant JESUS-CHRIST, & même encore quelque tems depuis, comme il paroît par Tertullien, *a* qui dit qu'on la lisoit de son tems dans les Synagogues. Il y a même quelques-uns de ces Titres, qui sont depuis le Christianisme, & de la main de quelques Chrétiens. *b* Les diversitez qui se trouvent entre les divers Exemplaires des Septante sur cet article, font juger de la liberté que les Grecs se sont donnée, de toucher au Texte de leurs Livres sacrez: Ils y ont souvent fait des changemens, des omissions, & des renversemens dans l'ordre des Chapitres, & dans les Titres, & quelquefois même dans les Textes, qui ne sont nullement à approuver. *c* Les Latins ont été tout autrement reli-

*a* Tertull. Apologet. cap. 18.

*b* Ps. 66. Cant. Ps. Resurr.

*c* On peut voir les transpositions qui se trouvent dans

les Livres des Rois, & dans les Proverbes de Salomon; & les Versions d'Isaïe, & de Job.

gieux dans la conservation de leur Texte. Pour celui des Pseaumes, les Septante de l'Édition Romaine, & les anciens Peres Grecs, & Latins se ressembloient assez. Mais il y a beaucoup d'apparence que saint Jérôme, sur-tout dans la seconde reformation qu'il fit de la Vulgate, la rendit le plus qu'il put semblable à l'Hebreu, & suivit parmi les Leçons des Septante, celles qui se trouverent plus conformes à l'original.

Il est bon de remarquer que souvent les diversitez qui paroissent si considerables, ne viennent que de la diverse maniere d'écrire un terme grec. Par exemple, on trouve quelquefois *miser cordia*, au-lieu d'*onctio*, ou d'*oleum*; a parce qu'en Grec *eleos*, la misericorde, & *elaion*, l'huile, sont assez aisez à confondre, à cause de la ressemblance du son. De même *gradibus*, pour *gravibus*, n'est qu'une faute d'inadvertance des Copistes. *b* Le Grec *ba-reis*, se prend pour une grande maison, ou pour une chose pesante; le Traducteur a pris mal à propos ce dernier sens, & a mis en Latin *gravibus*. Mais comme ce terme en cet endroit ne signifioit rien, on lui a substitué *gradibus*; c'est-à-dire d'une petite faute, on en a fait une très-grande. Au Pseaume IV. *ψ. 5.* au lieu de *compungimini*, saint Augustin *c* lisoit: *Aperite, ouvrez*, à cause d'un petit changement de lettre. Et dans le même Pseaume, *d* il lisoit: *A tempore frumenti*, pour, à *fructu frumenti*, pour une pareille raison. Et au Pseaume XVI. *ψ. 15.* au-lieu de ces paroles de la Vulgate: *A paucis de terra divide eos*, il y avoit: *Perdens eos de terra*. D'autres:

*a* *Psal. XCI. II.* Ἐλεω πίνγι.  
*Miser cordia pingui.* Ἐλαίω  
πίγγι *Oleo pingui.*

*b* *Pf. XLIV. 9.* *A domibus eburneis.* Plusieurs Anciens lisent: *A gradibus eburneis.*  
70. Ἀπὸ βάρει, ἐλιφωμένων.

*c* *August. in Psalm. - V.*  
*Aperite.* Il lisoit: *κατα-  
νοίγητι*, au lieu de *κατα-  
ύρητι*: *Soyez touchez de  
componction.*

*d* Il lisoit: *Ἀπὸ κέρου*, au  
lieu de *ἀπὸ κέρου*.

*Dimittens eos de terra*, en lisant dans le Grec, *Apolluôn*, perdens, ou *apoluon*, dimittens, au lieu de *apo oligôn*; à paucis. Et de la même manière, au lieu de, *Saturati sunt filii*: Ils sont rassasiés d'enfans. Plusieurs anciens lisent: *a Saturati sunt porcinâ*; ils se rassasient de chair de porc; ce qui ne vient que d'une très-legere faute d'écriture. Ailleurs, du Grec *Diakénés*, en vain, on a fait, *Dienékés*, incessamment. *b* Et au Pseaume xxx. 18. au lieu de: *In manibus tuis sortes mea*, plusieurs ont lû: *c In manibus tuis tempora mea*: Par une pareille faute d'écriture. Au Pseaume xxviii. 1. *Afferte Domino, Filii Dei, afferte Domino filios arietum*. On traduit deux fois les mêmes termes de l'Original, qui peuvent signifier, *les enfans de Dieu*, ou, *les enfans des béliers*.

On peut parcourir l'Epître de S. Jérôme à Sunia, & à Fretella, qui est toute remplie de varietez de Leçons, & de remarques critiques sur le Texte des Septante, & sur la Vulgate. C'est dans cette Lettre que ce saint Docteur propose cette belle regle avec laquelle nous finissons cet article. Il faut reciter, & chanter les Pseaumes ainsi que l'Eglise les chante; mais il faut aussi savoir autant que l'on peut, ce que porte le Texte Hebreu; & qu'autre chose est ce qu'il faut chanter dans l'Eglise, par respect pour l'antiquité; & autre chose ce qu'il faut savoir pour la parfaite intelligence des Ecritures. *Sic omnino psallendum ut sit in Ecclesia; & tamen sciendum quid Hebraïca veritas habeat: atque aliud esse propter vetustatem in Ecclesia decantandum, aliud sciendum propter eruditionem Scripturarum.*

*a* 70. Edit. Rom. Ε-  
χρησθησαν υμῶν. Alii υμῶν.  
*Apollinar.* Γρηγορίου σιαλῶν.  
*b* Psalm. xxiv. 3.

*c* Psal. xxx. 18. Bejadé-  
cha Ithotai. 70. Οἱ κληροί μου.  
*Sortes mea*; alii, οἱ καιροί μου.  
*tempora mea.*



## ARTICLE III.

*Des Versions Latines des Pseaumes.*

Q Uoiqu'il y eût avant JESUS-CHRIST dans Rome , & dans l'Italie vne infinité de Juifs : il ne paroît point qu'il y ait eû de traduction de l'Écriture , en Latin , avant l'établissement de l'Eglise Chrétienne. Ils lisoient apparemment les Livres saints en Hébreu , ou en Grec ; car le Grec étoit fort commun à Rome , & les Juifs qui s'y trouvoient étoient tous venus d'Orient , & de la Grèce. On croit que la première Version Latine du Pseauteur , fut faite par les Chrétiens , en faveur de ceux qui n'entendoient ni le Grec , ni l'Hébreu : & cette Traduction est d'une si haute antiquité , qu'on n'en connoît ni l'Auteur , ni le tems. On sait seulement qu'elle a été faite sur le Grec dès le siècle des Apôtres , & que toute l'Eglise Latine s'en est servie jusqu'à la Version de saint Jérôme. L'Eglise de Rome n'en a point eu d'autre dans l'Office public , jusqu'au Pontificat de Pie V. qui fit recevoir la Vulgate dans Rome , & ne laissa l'ancienne Italique , que dans quelques endroits où elle est encore aujourd'hui en usage.

En vain on nous objecte la barbarie de cette Traduction , pour en détruire l'antiquité. Nous ne nions pas qu'il n'y ait des termes qui ne sont pas du bel usage de la Latinité ; & que du tems de Néron , de Vespasien , de Domitien , & de Trajan , les personnes polies , & de qualité , les Latins d'origine , & ceux qui avoient bien étudié la langue Latine , ne la parlassent plus purement que nos premiers Traducteurs de l'Écriture. Mais les Apôtres , & leurs Disciples se mettoient si peu en peine de la pureté du style , & de la beauté du langage , que c'éroit-là la moindre de leur attention. Contens de proposer la vérité dans sa force , & de la mettre dans tout son jour , ils

craignoient même de déshonorer leur ministère , & d'avilir la dignité de ces divins Oracles , en les revêtans des ornemens d'une éloquence humaine. *a Loquimur non in doctis humana sapientia verbis , sed in doctrina spiritali.*

C'est donc aparemment par indifférence pour la beauté du style , qu'ils ne l'ont pas employée ; peut-être aussi que ceux qui les premiers ont entrepris des Traductions , étoient des étrangers , qui ne possédoient pas parfaitement la pureté de la Langue Latine ; mais qui savoient bien la Langue Grecque , qui étoit l'originale , sur laquelle ces Livres furent alors traduits. Il suffisoit à leur dessein , qu'ils rendissent exactement , & fidèlement le sens de leur Texte. La beauté du tour , l'élégance des termes , la pureté de l'élocution n'y faisoient rien , pour vû qu'ils n'ôtassent rien à l'original de sa force , & de sa signification. Or on peut assurer qu'à cet égard nôtre Traducteur , quel qu'il soit , a parfaitement réussi ; & peut-être beaucoup mieux qu'un autre , qui auroit été plus scrupuleux sur le choix des paroles , & sur leur arrangement. Attentif à rendre mot pour mot tout ce qu'il trouvoit dans le Grec ; il n'a nullement pensé à faire remarquer ni sa suffisance , ni son talent à bien parler. Tel étoit le caractère des Ecrivains sacrez , & celui des premiers Traducteurs de l'écriture en Latin. La parole de Dieu est au-dessus de toutes les beautés , & de tous les ornemens. Les anciens Traducteurs Grecs de l'ancien Testament , quoiqu'ils véussent dans des tems où la Langue Grecque étoit dans sa perfection , ont-ils cherché à s'exprimer purement , élégamment , poliment ? Non ; mais à bien rendre la force de leur original.

On demande si le Pseautier dont l'Eglise Latine se sert aujourd'hui dans son Office , est le même que cet ancien Pseautier traduit dès les tems Apostoliques ; &

---

a 1. Corinth. 11. 13.

comment il est parvenu à ce degré d'autorité, <sup>a</sup> que le Concile de Trente lui a donnée, en le préférant à toutes les autres Editions, & en disant qu'il étoit approuvé dans l'Eglise par un long usage de plusieurs siècles ? *Ipsa vetus & Vulgata Editio, qua longo tot saeculorum usu, in ipsa Ecclesia prabata est.* Pour répondre à cette question, il faut remarquer que saint Jérôme étant à Rome vers l'an 382. fut prié par le Pape Damasc, de corriger l'Edition Latine des Pseaumes, sur le Texte Grec des Septante, parce qu'on s'appercevoit qu'elle s'éloignoit en bien des endroits de son original. Saint Jérôme y travailla, mais avec un peu de précipitation, en sorte qu'il n'y mit pas la dernière main. *b Licet Cursim, magna illud ex parte correxeram.* Son édition fut reçûe à Rome, & on commença à s'en servir communément dans l'Eglise; mais ce travail n'eût pas beaucoup de succès. Le peuple accoutumé à réciter les Pseaumes suivant l'ancienne Version, négligea les corrections du saint Docteur, de manière que bientôt elle se trouva remplie d'une grande partie des fautes qu'il en avoit ôtées. *Quod quia rursùm videtis, dit-il en parlant à sainte Paule, & à Eustochie, Scriptorum vitio depravatam, plusque antiquum errorem, quam novam emendationem valere.* Il fut prié étant à Bethléhem vers l'an 384. par les saintes Dames, dont on vient de parler, de travailler à une nouvelle Version Latine du Texte des Septante. Il le fit, mais avec une diligence toute extraordinaire. Il marqua entre une obéle, ou broche ( ÷ ) & deux points (: ), ce qui étoit de plus dans les Septante que dans l'Hébreu. Entre une étoile ( \* ) & deux (: ) ce qui étoit ajoûté de l'Hébreu, & tiré de la Version de Théodotion. C'est de cette Edition dont il est dit dans l'Epître à Sophrone : *Quoniam ( LXX. ) translationem diligentissimè emendatam olim mea lingua hominibus dedi.*

---

<sup>a</sup> Concil. Trident. Sess. iv. | *lam, in capite Psalterii.*  
<sup>b</sup> Jeronym. epist. ad Pau- | *Vide & Prefat. ad Sophron.*

Enfin le même saint Jérôme, quelques années après fut sollicité par Sophrone, de traduire tout le Pseautier d'Hébreu en Latin; parce que Sophrone avoit expérimenté, en disputant contre un Juif, que celui-ci lui nioit la plupart des passages qu'il citoit des Pseaumes, suivant les Septante, soutenant que l'Hébreu portoit autrement. Saint Jérôme entreprit donc cette Traduction, & l'exécuta de la manière qu'on la voit dans les anciens Manuscrits, & dans les Imprimez sous le nom de ce saint Docteur. Ce n'est pas cette Traduction faite sur l'Hébreu, qui est connue sous le nom de Vulgate; elle en est très-éloignée. Ce ne peut donc être que l'une des deux Versions qu'il fit sur les Septante. La première étant à Rome, & la seconde étant à Bethléem.

Ce n'est pas non plus la Version qu'il fit étant à Rome, car elle a été en usage dans cette Eglise, & dans l'Italie pendant plusieurs siècles, elle l'est encore dans l'Eglise du Vatican. Elle se trouve dans plusieurs Imprimez & Manuscrits; & on fait, à n'en pouvoir douter, qu'elle est assez différente de nôtre Vulgate. Il faut donc nécessairement conclure, que la Vulgate déclarée authentique par le Concile de Trente, est la seconde Version que saint Jérôme entreprit étant à Bethléem. Dans sa Lettre à sainte Paule, & à Eustochie, il dit simplement qu'il a corrigé l'ancienne Edition, parce qu'il en avoit conservé les paroles tant qu'il avoit pu. Mais dans l'Epître à Sunia, & Fretella, il l'appelle *une nouvelle Version*, parce qu'en effet il l'avoit tellement retouchée, qu'elle pouvoit passer pour une nouvelle Traduction faite sur le Texte des Héxaples, qui étoit le plus estimé de ce tems-là.

Comme la chose est de conséquence, & qu'il y a eu sur cela des sentimens fort divers; il est bon d'examiner ceci avec plus d'étendue. Il faut remarquer avant toutes choses qu'il s'est encore glissé quelques fautes depuis saint Jérôme dans cette dernière Version; d'où vient que tous les passages ne s'y trouvent pas entièrement conformes à la Traduction primitive qu'il avoit faite. C'est ce qui a

fait dire au Pere Martianay , *a* que nôtre Vulgate n'étoit proprement ni l'ancienne Italique , qui étoit en usage avant saint Jérôme , ni la nouvelle Version Latine faite par ce saint Docteur , étant à Bethléem ; mais un mélange de l'une & de l'autre. Il étoit bien mal-aisé que tout d'un coup , on ôtât de la bouche , & on effaçât de la mémoire du peuple , les mots auxquels il étoit accoutumé depuis si long-tems. Mais un petit nombre de diversitez , dans une matière comme celle-là , doivent être comptées pour rien. *b* Il nous suffit que ce soit le même corps de traduction : sauf les variétez qui sont inévitables dans ces sortes d'Ouvrages.

Valafride Strabon *c* dit expressément que de son tems , ( c'est-à-dire au dixième siècle , ) l'Eglise de Rome lisoit encore les Pseumes , suivant les Septante Interprètes. Mais que les Eglises des Gaules , & quelques-unes de celles d'Allemagne , les chantoient , suivant la correction que saint Jérôme en fit , suivant les mêmes Septante Interprètes. Il ajoute que ce fut saint Grégoire de Tours qui apporta de Rome dans les Gaules , ce Pseautier traduit par saint Jérôme , sur le Grec des Septante. Voilà donc deux Pseautiers différens , l'un en usage à Rome , & l'autre dans les Gaules ; l'un & l'autre sur les Septante ; mais le premier seulement corrigé , & le second entièrement traduit par saint Jérôme. *Quam Ieronymus pater de LXX. editione composuit.*

Bernon Abbé d'Augie , *d* qui vivoit au onzième siècle ,

*a* *Martianus Prolegom. in*  
1. tom. nov. Edit. S. Ieron.

*b* *Vide prefat. tom. 4. nov.*  
Edit. S. August. pag. penult.

*c* *Valafrid. Strabo, lib. de*  
*Reb. Ecclesiast. cap. 25.*  
*Psalms autem cum secundum*  
*LXX. Interpretes Ro-*  
*mani adhuc habent : Galli*

*& Germani aliqui secundum*  
*emendationem quam Ierony-*  
*mus pater de LXX. Editione*  
*composuit, Psalterium can-*  
*tant.*

*d* *Berno Anjens. Ep. In*  
*edita ad Meginfrid. & Bern-*  
*onem apud Mabillon, disquisi-*  
*to Gusu Gallie. §. 2. p. 398.*

dit aussi que saint Jérôme ayant traduit le Pseauteur du Grec, en Latin, le donna à chanter aux Eglises des Gaules, & à quelques Eglises d'Allemagne; & de là vient, dit-il, qu'en l'appelle, *Pseauteur Gallican*. Mais pour les Romains, ajoute-t'il, ils chantent les Pseaumes suivant l'édition Vulgate ancienne, & corrompue: *Romanis adhuc ex corrupta Vulgata Editione Psalterium carentibus*. C'est cette même Version que saint Jérôme avoit retouchée par l'ordre du Pape Damase, & dans laquelle l'ancienne erreur eût plus de force que la nouvelle réformation, comme il s'en plaint: *Plus antiquum errorem, quam novam emendationem valere*. Bernon continuë, & dit, que les Romains ayant composé le chant, & l'ayant répandu dans les Gaules, il se trouva dans les divins Offices plusieurs paroles de l'ancienne Vulgate Romaine, mêlée avec le Pseauteur Gallican: ce qui n'est pas, dit-il, aisé à démêler, & ce qui fait de la peine à ceux qui ne sont point instruits de la cause de cette diversité.

C'est en effet ce que nous remarquons encore aujourd'hui dans nôtre Office Ecclésiastique, où le *Venite exultemus*, par exemple, se dit tout entier, suivant le Pseauteur Romain, parce qu'autrefois ce Pseaume se chantoit toujours, & étoit considéré comme un Hymne. Les Antiennes des Vêpres, des Matines, & des Laudes, sur tout dans les Offices des Saints, qui sont pris du Breviaire Romain, les Introites des Messes; & principalement les Antiennes, & les Répons des trois derniers jours de la Semaine Sainte; & les Graduels, & les Traits de ces mêmes jours, sont assez différens de nôtre Vulgate, parce qu'ils sont tirez du Pseauteur Romain, qui a été usité à Rome pendant quinze siècles.

Le même Bernon remarque une autre chose très-digne de considération. De là vient, dit-il, que dans quelques Bibles on a rangé les Pseaumes sur trois colonnes; dans l'une est le Pseauteur Gallican, dans l'autre le Romain, & dans la troisième l'Hébreu. C'est en effet ce qu'on remarque dans quelques anciens Manuscrits. Il y en a deux de cette sorte

dans l'Abbaye de Saint Pierre de Chartres ; & un autre dans la Bibliothèque de Sorbonne. Dans d'autres on se contenta de ranger en deux colonnes le Romain , & le Gallican ; sans y mêler le Pseautier traduit par saint Jérôme, sur l'Hébreu. Dans les deux Manuscrits de Chartres, dont je viens de parler ; à la tête de la première colonne on lit en forme de titre : *Secundum Hebr.* à la seconde : *Secundum LXX.* à la troisième : *Secundum Græc.* La colonne du milieu , qui est inscrite : *Secundum LXX.* est la Vulgate , ou le Pseautier Gallican , avec les obèles , & les astérisques, ainsi que S. Jérôme les y avoit mis. La troisième colonne est sans obèle , ni astérisque ; & c'est le Pseautier Romain , assez conforme à l'ancienne Vulgate , usitée avant saint Jérôme ; & le même que ce saint Docteur corrigea à Rome , avec si peu de succès , comme on l'a déjà dit.

Dans le Manuscrit de la Bibliothèque de Sorbonne , à la tête du Pseautier en trois colonnes , *a* on lit cette remarque , qui confirme tout ce que nous avons dit : *Saint Jérôme corrigea l'ancien Pseautier , qui se chantoit dans toutes les Eglises : mais son premier Ouvrage ayant été de nouveau altéré ; il en fit une autre , qui , sans s'éloigner beaucoup des Septante , revenoit assez avec l'Hébreu. C'est , ajoute-t-il , ce dernier Pseautier qui fut envoyé par Damase aux Eglises des Gaules ; pendant que les Romains conservèrent leur ancien Pseautier , suivant les Septante , qui est appelé pour cette raison , Pseautier Romain.*

Brunon Evêque de Signi , *b* autrement , Brunon d'Alte qui est mort en 1125. dit , qu'ayant expliqué pendant qu'il étoit jeune les Pseaumes , suivant une Version fort différente de la Romaine , il entreprend à présent une explication du Pseautier Romain ; parce que , dit-il , il y a plusieurs Commentaires sur cette première Version ;

*a* Manuscript. Sorbon. n. 2783. apud Martianum , tom. 1. nov. Edit.

S. Jeronymi , pag. 1222.  
*b* Bruno Astens. imitio exposit. Psalterii

mais

mais je ne sache point qu'il y en ait aucun sur le Pseautier dont se sert l'Eglise Romaine. Voilà encore deux Pseautiers bien marquez, & fort différens l'un de l'autre. Le Romain, sur lequel il n'y avoit point encore en ce tems-là de Commentaire, & une autre Version, sur laquelle il y en avoit plusieurs. Cette dernière n'est autre que le Pseautier Gallican, ou celui de la Vulgate d'aujourd'hui, qui a été commenté presque par tous les Expositeurs qui ont vécu depuis saint Jérôme, comme étant plus clair, & plus conforme à l'Hébreu; au lieu que le Romain n'a point trouvé de Commentateurs, qui l'ayent exposé à dessein, à moins qu'on ne veuille lui donner ceux qui ont vécu avant saint Jérôme, & qui ont travaillé sur l'ancienne Version, usitée dans tout l'Occident avant ce Pere.

Après tous ces témoignages, il est aisé de conclure, que la Vulgate, déclarée authentique dans le Concile de Trente, & reçûe dans l'Office public de l'Eglise Latine, n'est nullement l'ancienne Vulgate, ou Italique, usitée avant saint Jérôme; mais la Version faite par; ce Pere, étant à Béthléem, à la prière de sainte Paule, & d'Eustochium. Enfin que c'est l'ancien Pseautier Gallican, reçû, & usité dans les Gaules, depuis plus de huit à neuf cens ans. Nous n'osons fixer assurément le tems précis auquel le Pseautier Gallican fût introduit généralement dans la France. Valafridus Strabon veut que Grégoire de Tours l'ait fait recevoir dans les Gaules. Bernon croit que saint Jérôme lui-même le donna aux François. L'Auteur de l'Avertissement qui est à la tête du Pseautier de Sorbonne, conjecture que ce fût Damasc. Cette diversité montre assez que la chose étoit douteuse du tems de ces Ecrivains. Mais elle prouve aussi qu'alors elle étoit si peu nouvelle, qu'on en ignoroit l'Auteur. Le R. Pere Mabillon, a après avoir fait voir que ce ne fût point Grégoire de Tours, qui fit recevoir ce Pseautier dans son pays, parce que

---

<sup>c</sup> Mabillon, *Disquisit. de Curfu Gallic.* §. 2. pag. 297.  
Tom. II. Oo

lui-même dans ses citations , suit ordinairement l'ancien Pseautier Romain ; conclut qu'il fût reçu dans les Gaules durant l'intervala de tems qui s'écoula entre Grégoire de Tours , Valafride Strabon ; & que ce pourroit bien être saint Boniface Archevêque de Mayence , qui l'auroit donné aux Eglises des Gaules , & d'Allemagne.

Saint Boniface est mort en l'an 754. Il paroît par les Ecrits de Théodulphe Evêque d'Orleans , que le Pseautier Gallican étoit alors commun dans les Gaules. Il le cite toujours , comme nous le lisons dans nos Bibles. Quant aux Antiennes , & aux Répons , l'Eglise de France les a reçûs de Rome , sous le règne de Pepin , & sous le Pontificat du Pape Paul <sup>a</sup> vers le milieu du huitième siècle : en sorte que le nouveau Pseautier , & le nouvel Antiphonier , seroient venus presqu'en même-tems dans la France. Pour ce qui est du Pseautier Romain , qui fut supprimé à Rome par Paul V. Il ne laisse pas de subsister dans l'Eglise du Vatican , dans celle de Milan , quoiqu'avec quelque diversité & dans celle de Saint Marc de Venise. On le chante encore dans ces trois fameuses Eglises. Par tout ailleurs on chante la Vulgate ; si ce n'est dans une Chapelle de l'Eglise de Toléde , où l'on conserve le Rit Mosarabique , où l'on dit qu'on récite aussi le Pseautier Romain.

Si l'on nous demande à présent ce qu'est donc devenue l'ancienne Version Latine des Pseaumes faite dès les tems Apostoliques , & usitée dans toute l'Eglise d'Occident , depuis les premiers siècles jusqu'au tems de saint Jérôme. Nous dirons , 1. Qu'il ne faut pas s'imaginer qu'avant ce S. Docteur toutes les Eglise eussent un Pseautier entièrement uniforme. Les Exemplaires anciens étoient si peu ressemblans , qu'à peine en trouvoit-on deux qui ne fussent différens ; chacun se donnoit la liberté d'ajouter , ou de changer à son Pseautier , & même de

---

<sup>a</sup> Mabillon. *Ibidem.*

traduire de nouveau sur le Grec ; a parce qu'il n'y avoit point encore de règle sûre , ni de Texte généralement approuvé. Cela paroît dans les Ecrits des Peres , où les mêmes passages se trouvent citez d'une manière si diverse. Par exemple , Tertullien , saint Cyprien , & saint Augustin , tous trois Africains , lisent souvent différemment le même passage. Saint Hilaire , & saint Ambroise , & les anciens Pseautiers , ne sont pas toujours pareils entr'eux.

2. Cette ancienne Version , qui étoit en usage avant saint Jérôme , se pourroit peut-être restituer dans sa pureté , par le moyen des passages , & des fragmens des Peres , dont on a parlé , par les anciens Pseautiers que l'on conserve encore en quelques endroits ; par exemple celui que l'on croit avoir servi à saint Germain Evêque de Paris , & qu'on garde dans son Abbaye ; écrit en lettres d'argent ; sur un velin couleur de pourpre ; & sur tout par les Pseautiers Romains qu'on a impriméz en divers tems. Mais cela même ne seroit pas suffisant pour nous persuader que nous avons l'ancienne Version toute pure , comme elle étoit originairement au commencement de l'Eglise ; puisque , comme on l'a déjà dit , il y eût bien-tôt une très-grande variété entre les Exemplaires , & un grand nombre de Traductions ; ajoutez que souvent les Peres citent de mémoire ; & rapportent plutôt le sens , que les paroles du Livre , dont ils tirent un témoignage , de manière que l'on ne peut pas être sûr d'avoir la vraie Leçon de leur Bible , quand on auroit ramassé en un corps tous leurs passages.

3. Enfin , on peut avancer que la plus grande partie de

a Aug. ep: lxxi. feron. pag. 161. n. 6. nov. Edit. *Plurimum profueris, si Græcam scripturam Latina veritati reddideris; qua in diversis codicibus ita varia est;*

*ut tolerari non possit. Idem de Doctr. Chr. lib. 2. c. 11. Qui scripturas ex Hebræa Lingua in Græcam verterunt, numerari possunt; Latini autem Interpretes nullo modo.*

cette ancienne Vulgate , est encore aujourd'hui dans le Pseautier Romain , dont il y a plusieurs Editions ; mais elles ne sont pas mêmes toutes entièrement uniformes. Jacques le Févre d'Estaple en fit une l'an 1508. dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez. On en a fait une autre à Milan en 1555. & une autre à Rome en 1663. sans compter celle qui se trouve dans l'Edition des Septante , faite sur celle de Rome , à Paris en 1628. On en voit encore plusieurs autres dans les Manuscrits. Ces Pseautiers varient souvent entre eux. On voit un grand nombre de passages , qui en sont tirez , qui sont encore demeurez dans nos Antiennes , & dans nos Répons. Mais ces variétez ne doivent faire aucune peine , puisque , comme on l'a dit , les Exemplaires des anciens Pseautiers , ne furent jamais entièrement uniformes dans les diverses Eglises. Celui de Milan étoit différent de celui de Rome ; & depuis saint Jérôme même , les uns y avoient conservé plus , & les autres moins de ses corrections. Ici il étoit plus conforme à l'ancienne Italique ; là il s'en éloignoit davantage comme il arrive dans les ouvrages où plusieurs personnes se donnent la liberté de toucher. Et si une autorité supérieure , & reconnüe dans toute l'Eglise Catholique , n'avoit pas fixé la manière de lire la Vulgate , combien n'y verrions nous pas encore aujourd'hui de diversitez de Leçons ?

Au reste , ce que nous avons dit du Pseautier Gallican , n'est point une opinion qui nous soit particulière , elle a été avancée par Jacques le Févre d'Estaple , dans son Epître Dédicatoire au Cardinal Briçonnet , par les savans Editeurs de la nouvelle Edition de saint Augustin , dans leur Préface sur le quatrième tome de ce Pere ; par le R. Pere Mabillon dans son *Traité, De Cursu Gallicano* ; & par plusieurs autres Auteurs.

Monfieur Pierre Pithou , & M. Ferrand a ont pré-

---

a Pithou de *Latinis Bibliorum Interpretibus* , pag. 6. | & Ferrand. *prefas. in Psa.*  
| cap. 6. pag. 70. 71.

tendu que nôtre Vulgate étoit l'ancienne Italique , usitée dans toute l'Eglise d'Occident , avant le tems de S. Jérôme. Le principal fondement de M. Ferrand , est que le Concile de Trente en déclarant la Vulgate autentique , a dit , qu'il entendoit parler de cette Version vénérable par son antiquité , & qui étoit reçûe dans l'Eglise depuis plusieurs siècles : *a Hac ipsa vetus & Vulgata Editio, qua longo tot saeculorum usu in ipsa Ecclesia probata est.* Mais il est évident que cela ne doit pas seulement s'entendre du Pseautier ; mais aussi de tous les autres Livres de l'Ecriture, que personne certainement n'osera dire être l'ancienne Vulgate , connuë avant saint Jérôme. Tout le monde fait que la plus grande partie de ces Livres ont été traduits par ce saint Docteur , sur l'Hébreu. Or si de ce passage du Concile de Trente , on ne peut pas inférer que les autres Livres de l'Ecriture soient l'ancienne Italique ; est-il juste d'en tirer une conséquence pour les Pseaumes seuls ?

Quoique le Pseautier Gallican ne soit pas entièrement exempt de fautes , comme le reconnoissent tous les Commentateurs ? on peut pourtant avancer , que c'est une des meilleures Traductions que l'on voye. Elle s'éloigne quelquefois de l'Hebreu , mais souvent c'est parce que cet Original est corrompu. Saint Jérôme ne négligea rien pour la rendre la plus parfaite qu'il lui fût possible ; & elle mérite assurément bien les éloges que les Anciens , & les Modernes lui ont donnez. On s'étonne de la prévention des Protestans , qui pour prendre le contre-pied de l'Eglise Catholique , ont affecté de rabaisser le mérite de la Vulgate , & de donner la préférence au Texte Hébreu , même dans les endroits où sa Leçon est suspecte d'altération. Si nôtre Pseautier n'est pas en tout semblable à l'Hebreu ; c'est qu'il n'a point été traduit sur l'Hébreu , mais sur le Grec des Septante. Ainsi les différences

---

b *Concil. Trident. Sess. iv.*

qui s'y remarquent sont toutes sur le compte des Grecs ; on ne doit point les imputer à nôtre Traduction. L'Eglise a une autre Version Latine faite sur l'Hébreu , qu'elle approuve , & qu'elle considère avec un très-grand respect ; c'est celle qui se voit parmi les Oeuvres de saint Jérôme , & que ce Pere fit , à la prière de Sophrone : & quoiqu'elle ne soit pas reçûe pour Canonique , elle est d'une exactitude qui peut servir de modèle. On ne doit donc pas accuser l'Eglise d'avoir négligé les sources , pour s'attacher aux ruisseaux. Il auroit été mal-aisé de désaccoutumer les Peuples d'un Pseautier auquel ils avoient été habituez dès l'enfance , pour leur en faire prendre un tout nouveau. Ce ne fût pas peu de leur faire recevoir le Pseautier Gallican , quoique le Sage & saint Traducteur eût pris soin d'y conserver autant qu'il pouvoit , & les termes , & les tours de phrase qui se trouvoient dans l'ancienne Traduction , venuë des Apôtres , & de leurs Disciples.



#### ARTICLE IV.

*Des Versions Syriaques , Arabes , & Ethiopiennes ,  
& de la Paraphrase Caldaique.*

##### §. PREMIER.

*Version Syriaque.*

Les Syriens ont une Version de toute l'Ecriture faite sur l'Hébreu , qui passe pour la plus ancienne des Versions Orientales. C'est celle qui a d'abord été publiée dans les Polyglottes de Paris , & ensuite dans celles d'Angleterre. Ils en ont encore une autre faite sur le Grec ; mais elle ne comprend pas tous les Livres de l'Ecriture. La première est en usage parmi tous les Syriens, sur tout

*a Vide Biblioth. sacr. Jacobi Le Long. pag. 141. & seq.*

dans le service public. Les Maronites disent, selon la tradition de leurs peres, qu'une grande partie de cet Ouvrage fut fait du tems de Salomon ; & l'autre du tems d'Abgare Roi d'Edesse. <sup>a</sup> Hiram Roi de Tyr, ami de Salomon pria, dit-on, ce Prince de donner aux Syriens l'usage des lettres, & des caractères, & de leur traduire en Syriaque, tous les Livres de l'Ecriture, qui subsistoient alors ; savoir, le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les Livres de Samuël, ou le premier, & le second Livres des Rois, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, & Job. Depuis Salomon jusqu'au tems de l'Evangile, ils n'eurent point d'autres Livres des Hébreux en leur Langue, que ceux que nous venons de marquer. Mais depuis la prédication de l'Apôtre saint Thadée, qu'ils croyoient leur avoir été envoyé immédiatement après l'Ascension de nôtre Sauveur, ils reçurent les autres Livres de l'Ecriture, qui furent traduits en Syriaque par les soins du Roi Abgare, qui avoit, selon eux, connu Jesus-Christ dès avant sa Passion.

Mais on traite de fables, & avec raison, ce qu'ils disent de leur Version, faite du tems d'Hiram, par Salomon, ou par quelque Docteur Juif suivant ses ordres. On ne leur passe pas même qu'elle soit du tems d'Abgare Roi d'Edesse. Mais il est certain qu'elle est très-ancienne, puisque les Peres Grecs, comme saint Chrysostome, & Théodoret, & quelqu'autres, dont on trouve des fragmens dans les Chaînes, citent souvent une Version Syriaque. Vossius <sup>b</sup> soutient qu'elle est différente de celle que nous avons aujourd'hui en cette Langue ; & quelques autres soupçonnent que c'étoit une Version Grecque, faite sur le Syriaque. On convient qu'elle n'est pas tou-

<sup>a</sup> Gabriël Sionita, *præfat. in Psalter. Syriac. & Abrab. Echell. in notis*

*ad Lib. Chald. Hebed Jesu.*

<sup>b</sup> *Voss. Dissert. de LXX.*

*Interpp. cap. 27.*

jours parfaitement conforme à celle que nous avons dans nos Polyglottes ; mais cela ne prouve point qu'elle en ait été entièrement différentes ; les diversitez que nous remarquons entr'elles , sont en petit nombre, & peu importantes, elles peuvent venir des différens Exemplaires , ou même de la diverse manière de traduire en Grec , & d'entendre même terme. Enfin il n'est nullement croyable que les Eglises Syriennes se soient passées bien long-tems d'une version de l'ancien Testament ; & nous ne doutons pas qu'ils n'en ayent eu dès le commencement du Christianisme ; quoiqu'on ignore le tems précis, où elles ont été faites , & qui en sont les vrais Auteurs.

Vossius *a* soutient de plus , que les Versions Syriaques que nous avons aujourd'hui , ne passent pas cinq ou six siècles. Il croit que les Syriens en ont eu plusieurs en différens tems ; qu'il n'y a jamais eu parmi eux une Traduction unique , & généralement reçüe par tout. Mais le témoignage de Vossius sur cet article n'est d'aucun poids , puisqu'il ne savoit pas le Syriaque , & qu'il n'avoit aucun commerce avec les Auteurs de cette Nation. *b* Pocock *c* cite une Version faite par un certain Thomas d'Héraclée , qu'il ne connoît que de nom. Mais il avouë qu'avant lui il y en avoit une autre plus ancienne. *d* M. l'Abbé Renaudot *e* nous apprend que ce Thomas étoit Evêque d'Héraclée , de la secte des Jacobites, ou de Dioscore , & qu'on n'a aucune preuve qu'il ait jamais travaillé à une Version Syriaque : On sait seulement qu'il vint en Egypte , & confronta les Exemplaires Syriens sur les anciens Livres du Monastère de saint Antoine , en sorte que depuis ce tems presque toutes les Bibles Syriaques & sur tout le

*a* Loco citato.

*b* Vide Addit. ad Bibliot. Sacr. P. Le Long , p. 659.

*c* Pocock. prefat. generali in loc.

*d* Idem ibidem. ex Dionys. quodam.

*e* Vide Addenda ad Bibliot. Sacr. P. Le Long , e pag. 659.

nouveau Testament , se corrigent sur l'Édition de ce Thomas , Evêque d'Héraclée.

Mafius *a* parle encore d'un autre Version Syriaque , par un nommé Théodore , fort célèbre dans toute la Syrie, dont toutes les Eglises Syriennes suivoient la Traduction. Mais ce Théodore n'est autre que Théodore de Mopsueste , nommé par les Syriens , l'Interprète , par excellence : non qu'il ait traduit les Livres saints , mais parce qu'il les a commentez par ses ouvrages , qui ont été traduits en Syriaque , par les Nestoriens , au rapport de Liberat. *b* Enfin on nous cite une autre Traduction Syriaque , faite par *Mar-abba* ; *c* mais elle est simplement composée sur le Grec.

Il y en avoit une beaucoup plus ancienne faite sur le même Texte Grec , si l'on-en croit Mafius , *d* qui assure avoir eu en main le Livre de Josué , des Juges , des Rois , des Paralipomènes , d'Esdras , de Judith , de Tobie , & le Deutéronome en Siriaque , traduit sur le Grec , l'an de J E S U S - C H R I S T 615. d'après les copies corrigées par Origènes , où l'on avoit conservé avec une diligence incroyable , les obèles , & les astérisques de cet Auteur. Mais comme on n'a jamais pû découvrir aucun de ces Exemplaires , quelque recherche qu'on en ait pû faire après sa mort , cela rend un peu suspecte la foi de Mafius sur cet article : Ajoûtez la difficulté de mettre les obèles , & les astérisques dans des Langues aussi différentes que le Syriaque , & le Grec. Ce fait attesté par Mafius , homme de foi , & d'érudition , est un des plus grands embarras de Savans dans les Langues Orientales.

*a* Mafius in Proœmio Comment. in Bar-cepha de Paradiso.

*b* Liberat. Breviar. cap.

*c* Vide Hebed. Iesu , in

Catalog. Libb. Caldæorum.  
*d* Maf. in Proœm. in Comment. Bar-cepha de Paradiso , & Epist. Nuncupator. Comment. in Iosue , & in præfat. Annotat.

On remarque un grand nombre de variétez considérables entre le Texte Hébreu , & la Version Syriaque ; & la plupart de ces variétez ne viennent que de la manière diverse de lire le même Texte ; ce qui prouve que cette Version a été faite avant que la Leçon de l'Hébreu ait été fixée par les points-voyelles des Massorettes , & par conséquent qu'elle est d'une antiquité fort vénérable. Il faut donner ici quelques exemples de ces diversitez.

Au Pseaume 11. ψ. 11. où nous lisons dans l'Hébreu, & dans les Septante : *a Exultate ei cum tremore*. Le Syriaque : *Tenez-le avec frayeur* Au Pseaume 1v. ψ 3. où les Septante portent : *b Jusqu'à quand aurez-vous le cœur endurci , & aimerez-vous la vanité*. Et l'Hébreu : *c Enfants de l'homme , jusqu'à quand ma gloire dans la confusion , aimerez-vous le néant*. Le Syriaque : *Jusqu'à quand célérez-vous ma gloire , & aimerez-vous la vanité*. Au Pseaume vi r. 5. les Septante : *d Que je tombe sous la main de mes ennemis , sans secours*. L'Hébreu : *e J'ai renvoyé mes ennemis sans leur faire aucun mal*. Le Syriaque : *Si j'ai opprimé mes ennemis sans sujet*. Dans le même Pseaume ψ. 12. les Septante : *f Le Seigneur se fâche-t'il tous les jours ? Si vous ne vous convertissez , le Seigneur lancera contre vous son épée , &c*. L'Hébreu *g Le Seigneur vous menace tout le jour ; s'il ne se convertit , il éguise son épée*. Le Syriaque : *Il ne se fâche point tous les jours , mais il s'apaise , il polit son épée*. Au Pseaume 1x. ψ. 7. Les Septante *h Les flèches de mon enne-*

*a* Hebr. Vegh'lu birádhah.

70. Ἀγαλλιάσθε αὐτῷ ὡς τρέμα.

*b* Ὅτι οἱ ἀσπράτων ἕως πύτι βαρυκαρδοὶ ; ἵνα πὶ ἀγαπᾷτε καρτήρια

*c* Bené isch ád méh Kefodhi , &c.

*d* Ἀποπίσωμι ἄνε ἀπὸ τῶν χιτῶν μου κινδός.

*e* Vaáchalletsah isurari rekam. \*

*f* Ἐάν μὴ ἐπιστραφῆτι τὸν ἰομφουαὶ ἀπὸ τοῦ σιγλάπι.

*g* Vêel soémbechol jom : im lò fashuf charbo jiltosch.

*h* Τῷ ἐχθρῷ ἐξήλιπεν αἱ βεφαῖαι εἰς πλάθ.

mi sont entièrement consumées L'Hébreu : a Les glaives, ou les solitudes de mes ennemis sont consumées pour toujours. Le Syriaque : Mes ennemis sont consumés par le glaive pour toujours. Au Pseaume x. v. 10. la Vulgate , & les Septante : b Le méchant tombera , & sera abattu ; après qu'il aura dominé sur les pauvres. L'Hébreu : c Il le brisera , il tombera sur lui , il l'attaquera sa force violemment. Le Syriaque : il sera humilié , & il tombera ; les maladies , & les douleurs seront dans ses os. Au Pseaume xi. v. 9. Vous avez multiplié les enfans des hommes , selon vôtre élévation. L'Hébreu : d Lorsque les plus vils des hommes seront élevez. Le Syriaque ; Ils marchent comme la hauteur honteuse des enfans des hommes. Au Pseaume xvi. v. 5. e Vous n'avez que faire de mes biens. L'Hébreu : f Mon bien ne vous touche point. Le Syriaque : Mon bien vient de vous. Au Pseaume lxxvii. v. 19. les Septante : Vous avez reçu des présens des hommes. L'Hébreu de même. g Le Syriaque : Vous avez donné des présens aux hommes , comme lit saint Paul , Ephes. iv. 8. On pourroit relever une infinité d'autres différences très-considérables ; car il n'y a pas un Pseaume où il n'y en ait ; mais en voilà assez pour un échantillon.

Le Syriaque a retranché de la plupart des Pseaumes les titres qui sont dans l'Hebreu , & dans les Septante , & y en a mis d'autres de sa façon : Mais ces nouveaux titres n'ont pas beaucoup d'autorité , & ne sont que depuis le Christianisme , puisqu'ils font quelquefois l'application de ces Cantiques à Jesus-Christ , & à son Eglise. Le nombre de versets , & la distribution du Texte des Exempla-

a *Haôjef thammo chara-foth lanesfach.*

b *Kûfca nê psoëtu cê tû aouïv krtakveloou tûv p-vitv.*

c *Vidcheh Iaschoach , &c.*

d *Kerum sulloth lifné adâ.*

c *Tûv aïçatûv mu ï çéïov ïçv.*

f *Tobhathi bal alecha.*

g *Alitha lammarom . . .*

*lakâchtha mattanoth baâdi.*

70. *Aviçhî eis vçç . . . ilaçv.*

*δμωτα cê aïççatv.*

res originaux Syriaque , & aussi assez souvent différent de ceux de l'Hebreu ; comme les Septante eux-mêmes , & la Vulgate s'éloigne quelquefois , & de l'Hebreu , & du Syriaque , Mais en cela il n'y a rien de surprenant , puisque le Texte Hebreu peut recevoir tant de sens divers , & que jamais il n'a été fixé à une seule explication , ni à une seule ponctuation.

## §. S E C O N D.

### *Des Paraphrases Caldaiques.*

**L**es Critiques sont fort partagez sur l'âge des Paraphrases Caldaiques ; les uns les mettent avant la venue de Jesus-Christ ; d'autres au tems de JESUS-CHRIST. ou au second siècle de l'Eglise ; quelques-uns sans leur fixer aucun terme , soutiennent qu'elles sont depuis saint Jérôme , & depuis le Talmud. *a* Il est certain , que ni Origènes , ni saint Epiphane , ni S. Jérôme n'en ont fait aucune mention , & n'en ont eu aucune connoissance , & qu'on y parle des Turcs , & de Constantinople , qui n'étoient pas connus du tems de nôtre Seigneur. Les Juifs eux-mêmes *b* ne conviennent pas entr'eux du tems auquel elles ont été écrites. Les meilleures & les plus anciennes , sont celles d'Onkélos , sur le Pentateuque , & Jonathan fils d'Uziel , sur les grands Prophètes. Le style en est plus pur , & plus approchant du Caldéen qui se lit dans Daniel , & dans Esdras ; elles sont plus courtes , & plus précises que les Paraphrases qui se trouvent sur les autres Livres. *c* C'est ce qui fait juger qu'elles sont aussi plus anciennes.

*a Morin. lib. 2. Exercit. Biblic. exercit. 8. cap. 2.*

*b Elias Levita in pref. in Meturgamin. in addendis ad*

*Bibl. sacr. P. Le Long , pag. 657.*

*c Huët. de Claris Interpretib. §. 6.*

La Paraphrase sur les Pseaumes , est ordinairement attribuée à Joseph l'Aveugle ; mais quelques-uns la lui contestent ; *a* & on convient qu'elle est bien moins bonne , & moins exacte , que celle dont nous venons de parler , qui sont sur le Pentateuque , & sur les grands Prophètes. Joseph l'Aveugle étoit , dit-on , *b* Professeur dans l'Académie de *Sora* , au-delà de l'Euphrate. Il avoit perdu la vûë : mais il ne laissoit pas d'être très-favant , & les Juifs le qualifioient du titre glorieux de *Sabizahar* , ou grande lumière. On lui donna aussi le surnom de *Sinai* , parce qu'il se vançoit d'avoir une connoissance parfaite de toutes les Traditions , qui avoient été données à Moïse sur la montagne de *Sinai*.

La Paraphrase que nous avons sur les Pseaumes , de quelque Auteur qu'elle soit , est toute remplie des explications , & des sentimens des Rabbins ; il suit leurs traditions sur le sujet , & sur les tems où ils supposent que chaque Pseaume a été écrit. L'Auteur croit , par exemple , que le Pseaume xc. selon l'Hébreu , ou LXXXIX. selon la Vulgate , & qui est attribué à Moïse dans l'Original , est véritablement de ce Législateur. Il veut que ceux qui portent le nom des fils de Coré , ayent été écrits dans le désert par les enfans de Coré , qui furent préservez du malheur où leur pere fut enveloppé. Enfin il adopte toutes les fables des Juifs , & leurs visions les moins raisonnables.

Sur le passage du Pseaume XXI. *ψ*. 17. *Foderunt manus meas.* Les Exemplaires Caldéens varient !: Dans l'Edition de Complute , on lit simplement : *Ils ont mordu mes mains , & mes pieds.* Mais dans celle d'Angleterre il y a : *Ils ont mordu comme un lion mes pieds , & mes mains.* Et au Pseaume XLIX. 11. 12. l'Edition de Complute porte :

*a* Hottinger , lib. 1. *The-sauri Philolog. cap. 3. sect. 1.*

*b* Ganz *Tzemac David ad an. 113. ou 353. Voyez Basnage , Hist. des Juifs.*

Toutes les bêtes de la forêt sont à moi , & j'ai préparé à mes Elûs dans le jardin des délices des animaux mondes , & le bœuf , qui paît tous les jours sur mille montagnes. Toutes les espèces d'oiseaux , qui volent dans l'air du Ciel , me sont connues ; & le coq de bois chante en ma présence. Mais dans l'Edition d'Angleterre , le Paraphraste encherit en disant : Le coq de bois , dont les pieds sont sur la terre , & dont la tête s'élève jusqu'au Ciel , &c. Il fait allusion à une fable célèbre du Talmud , où il est parlé du festin que le Seigneur prépare à ses Saints dans l'autre vie. Le taureau qui mange chaque jour l'herbe de mille montagnes ; & ce prodigeux faisan , dont la tête s'élève jusqu'au Ciel ; serviront à régaler les Elûs.

### §. TROISIÈME.

*Des Versions Arabes , & Ethiopiennes.*

Valton *a* dit qu'il y a deux Versions Arabes de l'ancien Testament chez les Chrétiens d'Orient ; l'une est en usage dans l'Eglise d'Antioche , & l'autre dans celle d'Alexandrie. L'une , & l'autre sont l'ouvrage des Chrétiens , & elles sont faites sur le Texte des Septante. Cornelius à Lape *b* croyoit avoir découvert des Exemplaires de l'une & de l'autre , dans la Bibliothèque du grand Duc de Toscane. Mais M. l'Abbé Renaudot *c* assure que l'Eglise d'Alexandrie se sert dans son Office de la Langue Grecque , & de la version des Septante ; & que hors de l'Eglise on se sert en particulier d'une Version Arabe , faite sur les même Septante. Que les Grecs d'Antioche , ou les Syriens Melchites , se servent dans leur Office pu-

*a* Valton. Proleg. 14. §. 18.

*b* Cornel. in Argum. Comment. ad Prophet. minores.

*c* Euseb. Renaudot, apud P. Le Long Bibl. sacr. cap. 2. sect. 5. pag. 176.

blic de la Version Syriaque , & dans le particulier d'une Version Arabe faite sur le Syriaque lui-même est composé. Les Bibles Arabes imprimées que l'on voit, & qui contiennent toute l'Écriture. ne sont point d'une même main , ni d'un seul Auteur. Les imprimeurs ou les Copistes y ont souvent rassemblé plusieurs morceaux de différens Traducteurs , qu'ils ont même quelquefois interpoles , & altérez , pour avoir un ouvrage complet ; sans se mettre en peine , s'il étoit d'un même Ecrivain , & pris sur un même Texte original. De là vient , dit Pocock , a que tantôt un Livre est traduit sur le Grec , tantôt un autre est pris sur le Syriaque , ou sur l'Hébreu.

Les Juifs ont aussi une Version Arabe faite sur l'Hébreu , à leur usage , à ce que dit M. Simon. b Mais ni celle des Chrétiens , ni celle des Juifs ne sont point bien anciennes , ni par conséquent d'une grande autorité. Elles n'ont été composées que depuis que la Langue Syriaque a cessé d'être publique , & que ces peuples ont été réduits sous la domination des Sarrazins , lesquels ont introduits leur Langue dans la plupart des Provinces d'Orient. Hottinger c assure que celles des Juifs en particulier sont fort récentes , & faites seulement depuis Albufeda , qui vivoit au treizième & quatorzième siècle de l'Église. Car Albufeda parlant des Livres des Hébreux , assure que de son tems , ils n'avoient point encore été écrits en Arabe. Mais Hottinger a mal pris la pensée d'Albufeda ; il veut dire que les Juifs n'avoient point écrit leur Traduction Arabe en caractères Arabes , mais seulement en caractères Hébreux. Et en cela l'Auteur Mahométan se trompe encore , puisqu'on trouve dans les Bibliothèques , des Bibles Arabes plus ancienne qu'Albufeda lui-même.

a. Pocock. *præfat. in Poyglot.*  
*London. tom. 6.*  
 b. *Hist. Crit. de l'ancien Test.*

c. Hottinger. *Dissert. 3.*  
*de Transl. Bibl. in Ling.*  
*Vernacul. pag. 110.*

Vasæus , *a* Mariana *b* racontent que Jean Evêque de Séville fit une Version de l'Écriture d'Hebreu en Arabe, vers l'an de JESUS-CHRIST. 717. Mariana avance même qu'il y en avoit encore des Exemplaires en plusieurs endroits de l'Espagne. Mais tout ce que disent ces Auteurs n'est fondé que sur le témoignage de Rodéric Ximènes Archevêque de Tolède , mort en 1208. qui dit que Jean Evêque de Séville , éclaircit les saintes Ecritures par des explications Catholiques , & écrites en Arabe : *Sacras Scripturas Catholicis expositionibus declaravit , quas ad informationem posterorum Arabicè conscriptas reliquit* Or cela ne dit point qu'il ait fait une Traduction Arabe.

Erpenius *c* dit que le Rabbin *Saaïas-Gaon* traduisit d'Hebreu en Arabe toute la Bible , en faveur de ses freres Juifs , qui étoient répandus dans tout l'Empire des Sarazins en Asie & en Afrique. Ce qui est confirmé par Abénézra , Pocock , & Guido Fabricius Bodérianus. *d* M. l'Abbé Renaudot *e* assure que la plus ancienne , & la plus autorisée des Versions Arabes de l'Écriture , est faite sur les Septantes par *Hareth fils de Sénan* On la lit communément dans les Eglises Chrétiennes d'Orient ; & c'est celles que les Théologiens ont accoutumé de citer. Mais il y a tant de diversité entre les divers Exemplaires de cette Traduction , qu'à peine en trouve-t-on deux qui se ressemblent. Il y en a encore un bon nombre d'autres Versions Arabes moins célèbres ; mais les deux dont on vient de parler , sont les principales , & les plus connues : La première parmi les Juifs ; & la seconde parmi les Chrétiens. Notre dessein n'est pas ici d'approfondir cette matière. Il nous suffit d'avertir le Lecteur , & de don-

*a* Vasæus *Hispania Chronic.*  
ad 717. p. 698. *Hispania*  
*illustrata.*

*b* *Iohan. Mariana lib. 7. de*  
*Reb. Hispan. ad an. 737.*

*c* *Erpen. in pref. in Pen-*  
*tateuch. Arab.*

*d* *Vide P. Le Long, Bibl.*  
*sacr. c. 2. sect. 5. p. 180.*

*e* *Vide loco citato.*

ner une notion générale de ces Versions que nous avons citées. Le Pseautier imprimé dans les Bibles Polyglottes de Paris , & de Londres , est celui de *Hareth* , qui est fait sur les Septante.

La Version Ethiopienne est aussi prise sur les Septante, comme il paroît en la comparant avec les Exemplaires Grecs, & sur tout avec le Manuscrit Alexandrin. *a* L'ordes des Chapitres, les Inscriptions des Pseumes, & tout le reste qui s'y rencontre tout semblable, montrent évidemment qu'elle est faite sur cet Original. On n'est pas d'accord, ni sur le tems, ni sur l'Auteur de cette Traduction. Les Ethiopiens l'attribuent à *Salama*, que l'on croit être le même que *Fruventius* Apôtre d'Ethiopie, envoyé en ce pays par saint Athanase. Le Martyrologe des Abyssins la lui attribue, & dit qu'il la fit en Ethiopien: D'autres *b* croient que c'est l'ouvrage des neuf premiers Apôtres de cette Nation; & on trouve dans les Livres Ethiopiens des vers qui font mention de cette Version d'Arabe en Ethiopien. Mais Ludolf croit que sous le nom de *Livres sacrez*, il faut entendre les Constitutions, & les Canons des Apôtres, qui sont en effet pris sur les Exemplaires Arabes. Si l'on veut l'entendre des Livres de l'Écriture, il faut de nécessité abandonner le témoignage de ce Martyrologe, puisqu'il est constant que du tems de saint Athanase, & de Fruventius il n'y avoit point encore de Bible en Arabe.

Il vaut donc mieux dire avec M. l'Abbé Renaudot, *c* & M. Simon, *d* que la Version Ethiopienne d'aujourd'hui, est prise sur la Cophte; & comme cette dernière est traduite sur les Septante, il n'est pas étrange que celle des

*a* Ludolf. lib. 3. Hist. Æthiop. cap. 4.

*b* Epist. PP. Societatis de an.

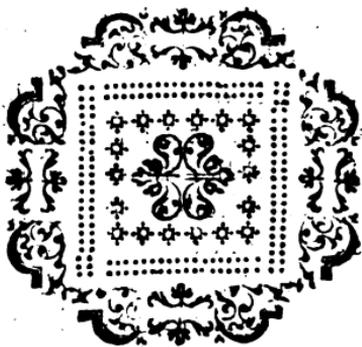
*c* 1607. 1608. c. 15. p. 28.

*d* Renaudot apud P. Le

Long, in Addendis Bibl. sac. pag. 666.

*d* Simon, Histoire Critique de l'ancien Testament.

Éthiopiens soit si semblable au Grec. Il est certain que depuis la domination des Mahométans en Egypte , l'Eglise d'Ethiopie est toujours demeurée soumise à celle des Jacobites d'Egypte , & qu'elle a reçu d'elle les Livres Ecclésiastiques. La Version Ethiopienne des Pseaumes que nous citons quelquefois , ne nous fournit aucune remarque importante ; seulement nous la rapportons pour confirmer la Leçon de certains endroits des Septante , & pour marquer qu'elle se trouvoit aussi dans les Exemplaires sur lesquels a été faite la Version Copte , ou Egyptienne , d'où est sortie l'Ethiopienne.





# DISCOURS

## SUR LA POÉSIE EN GENERAL,

& sur celle des Hébreux en particulier.

PAR MR. L'ABBÉ FLEURY.

*Mr. l'Abbé Fleury avoit composé ce Discours il y a plusieurs années, pour l'insérer dans un Traité de la Poësie Antique, qu'il avoit dessein de donner. Il a bien voulu nous le communiquer, & nous permettre d'en faire part au Public. Nous nous sommes expliqués ailleurs sur la Poësie des Hébreux, dans une Dissertation faite exprés, qui se trouve dans le I. Tome de ce Recueil, Page 215.*

Comme il est naturel en certaines occasions de courir, ou de danser, de chanter, ou de crier, quoique ces espèces de voix, & de mouvemens ne soient pas les plus simples, ou les plus faciles; ainsi les grandes passions font parler d'une manière qui paroît forcée, à ceux qui sont de sang froid, en ce qu'elle a beaucoup plus d'exagérations, de comparaisons, de figures fortes, & de paroles extraordinaires, que le langage commun. De plus, le même principe qui fait chanter, fait aussi que l'on mesure des paroles, pour les chanter plus commodement, observant la quantité, & le nombre des syllabes, le son & l'harmonie, & enfin la cadence qui doit revenir de tems en tems. C'est ce qui produit les vers & les couplets des chansons: comme les grands mots, & les figures fortes font le style qui se fait le plus remarquer pour poë-

P p ij

tique. Il ne faut donc pas s'étonner que l'on trouve dans tous les tems , chez toutes les Nations , quelque espèce de Vers , & de Poësie , comme on ne s'étonne pas d'y trouver le chant , & la danse. Au reste , il n'en faut pas excepter les Peuples , qui ont passé pour les plus barbares. Les Anciens ont observé que les Gaulois , & les Germains avoient de la Poësie , & de la Musique ; & l'on en voit encore aujourd'hui parmi les Nègres , les Caribes , & les Iroquois.

Mais comme les Orientaux sont les peuples les premiers polis , & qu'ils sont naturellement plus spirituels , & plus passionnez , ils ont aussi été les premiers qui ont cultivé , & réduit en art cette inclination naturelle. Ceux dont les Grecs nous ont plus conservé la mémoire , sont les Egyptiens , & les Syriens. Nous avons encore dans les Poetes Grecs un chant sur la mort d'Adonis , *a* qui semble être une imitation de celui dont il est parlé dans le Prophète Ezéchiël , *b* & qui certainement est Syrien d'origine , aussi bien que toute cette fable. Et la menace que Dieu fait dans le même Prophète , *c* de faire casser à Tyr la multitude des Cantiques , & le son des cithares , montre assez combien la Musique y regnoit. Et dans le Prophète Isaïe , *d* parlant aux femmes débauchées de Tyr , il leur dit de prendre la cithare , & courir la ville en chantant.

Pour les Egyptiens , Platon nous apprend , *e* non-seulement que la Musique sous laquelle il comprend aussi la Poësie , étoit très-ancienne chez eux ; mais encore qu'ils la conservoient avec un très-grand soin , comme faisant partie de la Religion , & des Loix. Il dit qu'ils avoient consacré toutes les espèces de chants , & de danses à certaines Divinités , réglant les jours , & les cérémonies , où chacune devoit être employée , sans qu'il fût jamais permis d'y rien changer : en sorte que si quelqu'un y eût

---

*a* Theocrite & Bion. | *c* Ezech. xxvi. 13. | *e* Platon lib. 2.  
*b* Ezech. vii. 14. | *d* Isai. xxiii. 16. | *e* de Legib.

voulu innover, les Prêtres, & les Prêtresses, avec le secours des Magistrats, l'en eussent empêché; & s'ils n'eût pas obéi, il eût passé toute sa vie pour impie.

De tous les anciens Orientaux, il n'y a que les Hébreux dont il nous reste des Ecrits, & dont par conséquent nous puissions connoître la Poésie. Or tout ce qui nous en reste est dans l'Ecriture-sainte, par où nous voyons qu'ils apliquoient aussi cet art à la Religion; & quoiqu'ils eussent aussi des Poésies profanes, l'on peut juger qu'ils avoient sur ce point les mêmes maximes que les Egyptiens, soit que les Egyptiens les eussent apprises d'eux, ou qu'elles leur vinssent aux uns, & aux autres de la même source. L'on peut croire le même des autres peuples de la première antiquité; car la Poésie Grecque en particulier faisoit une grande partie de la Religion, & elle passoit pour une chose sacrée, & divine dans les commencemens.

Tout ce que nous avons de Poésie dans l'Ecriture-sainte, sont des Cantiques, pour exprimer diverses affections, ou des recueils de Sentences pour instruire. Le plus grand, & le plus ancien de ces ouvrages, est le Livre de Job, qui comprend l'une, & l'autre espèce, car il a pour but un point très-important de morale, que Dieu afflige quelquefois les gens de bien, pour les exercer, & non pour les punir: Ainsi ces maximes qui regardent la Justice, & la Providence de Dieu; la récompense des vertus, & la punition des crimes; la soumission à ses volontez, & la sûreté d'une bonne conscience, y sont amplement traitées: & d'ailleurs la douleur de Job, & l'indignation de ses amis, y sont peintes fort au naturel.

Les Proverbes de Salomon ne contiennent que des règles de morale comme aussi plusieurs des Pseaumes. Mais la Plupart des Pseaumes, & tous les Cantiques insérez en divers endroits des Livres sacrez, ne contiennent que des affections, ou envers Dieu, ou envers les hommes. Celles qui s'adressent à Dieu, sont ou pour

admirer sa grandeur , le louer , & l'adorer , ou pour le remercier de ses bienfaits , ou pour lui demander le pardon de ses péchez , ou quelques graces temporelles ou spirituelles ; & ce sont ces quatre espèces de pièces , qui remplissent presque toutes ces saintes Chansons. Il y a aussi de la douleur , de la joye , de l'indignation , de la haine , & d'autres passions , qui ont pour objet , ou celui qui parle , ou les autres hommes ; mais le plus souvent sous l'idée de juste , ou de pécheurs.

Des Poésies si pleines de mouvemens , ne peuvent manquer d'être fort élevées par les figures , & les expressions ; s'il est vrai que la force des figures , & la grandeur véritable du style , soient un effet naturel des passions. Aussi est-ce la plus grande beauté que nous voyons dans les Poésies Hébraïques ; il n'y a point d'autres Poésies qui les surpassent en ce point , s'il y en a qui les égalent. Tout y est figuré , & les figures y changeant très-souvent , & très-vîte , & non-seulement les figures , mais les personnes qui parlent ; changent souvent.

Tantôt c'est le Prophète , tantôt Dieu même , tantôt l'homme juste , ou le pécheur ; quelquefois même on donne de la voix , & du mouvement aux choses inanimées , comme aux montagnes , & aux rivières. On y voit des images très-vives de la grandeur de Dieu , assis sur les Chérubins , porté sur les nuées , dont le regard fait trembler la terre , dont la colère ébranle les fondemens des montagnes , qui voit au fond des abîmes. Les comparaisons y sont très-fréquentes , & sont toutes tirées des choses sensibles , & familières à ceux pour qui l'on écrit ; car les palmes , & les cédres , les lions , & les aigles sont choses communes en Palestine. C'est pourquoi il ne faut pas juger selon nos idées des autres comparaisons qui nous paroissent moins magnifiques ; il ne faut pas non plus s'imaginer que chaque mot doive être appliqué ; toute la comparaison ne tombe d'ordinaire que sur un seul point , & tout le reste est ajouté , non pour servir à la comparaison , mais pour dépendre nai-

vement la chose dont on la tire *Vos dents sont comme des brebis fraîchement tonduës , qui sortent du lavoïr. Chacune à deux agneaux , & il n'y en a pas une de stérile ; c'est-à-dire, vos dents sont blanches , égales , & serrées.*

Pour le style , il est si différent de la prose , que c'est presque un autre langage. En sorte que tel qui fait assez d'Hébreu , pour entendre le style historique , ayant lu toute la Génèse , lorsqu'il vient aux bénédictions de Jacob , n'entend plus rien ; & n'entend que le commencement , & la fin du Livre de Job.

Cette différence vient , & des mots qui souvent sont autres que dans la prose , & des métaphores , qui sont très-fréquentes , & très-hardies , & de la construction qui est fort irrégulière , & suppose beaucoup de paroles sous-entendues. D'un autre côté , le style est plein de répétitions , & la plupart des pensées y sont exprimées deux fois en différens mots. *Mon Dieu , ayez pitié de moi , par votre grande miséricorde ; & effacez mon péché par la multitude de vos bontez.* a Ce que l'on peut observer dans ce Pseaume presque par tout. Ils le faisoient , ou pour donner plus de tems à l'esprit de goûter la même pensée , ou parce que ces Cantiques se chantoient à deux chœurs , ou pour quelque autre raison.

Mais quoiqu'il en soit, ces répétitions sont la marque la plus sensible, & la plus commune du style poétique. C'est par-là principalement que je prens pour un Cantique , le discours de Lamech à ses femmes , lorsqu'il leur apprend qu'il a tué Caïn : & si cette conjecture est véritable , c'est la plus ancienne Poësie que nous connoissons. Les pensées qui sont revêtues de cette élocution, & de ces figures , ne sont pas seulement véritables , solides & utiles, comme on n'en peut douter , sachant que le Saint Esprit les a inspirées ; mais encore très-souvent belles , brillantes , sublimes , délicates.

On peut voir entr'autres le Pseaume cxxxviii. où la

science de Dieu , & l'impossibilité de se dérober à sa connoissance , sont merveilleusement exprimées. Le xviii. où l'on voit un Juste qui recherche jusqu'à ses péchez cachez , & ceux d'autrui , où il a part. Le cii. où l'on voit une description agréable , & magnifique de la Nature , & de la Providence de Dieu , qui la conserve : & la plûpart des autres; car l'énumération en seroit trop longue. Mais ces pensées ne sont pas placées au hazard , & l'on voit encore dans leur arrangement beaucoup d'art , & de dessein. Chaque Cantique , & chaque Pseaume est une pièce entière , dont les parties ont leur ordre , & leur suite naturelle. Quelquefois il y en a plusieurs qui se suivent ; comme les Pseaumes cii. ciii. civ. cv. cvi. qui sont tous des Cantiques d'actions de graces : Le cii. louë Dieu pour les biens de la grace. Le ciii. pour ceux de la nature. Le civ. pour les faveurs qu'il a faites à son peuple. Le cv. de sa bonté à lui pardonner ses crimes ; & ces deux font une suite d'histoire. Le cvi. remercie Dieu , au nom de tous les hommes , du secours qu'il lui a donné en quatre des plus grandes afflictions de la vie ; la famine , la captivité , la maladie , le naufrage. Le dessein particulier paroît entre autres dans les Pseaumes xvii. xviii. xxi. lxxvii. lxxxviii. xc. & dans les deux Cantiques de Moÿse ; celui de l'Exode , après le passage de la mer Rouge , & celui du Deutéronome , un peu avant sa mort.

Dans quelques pièces, où l'ordre étoit entièrement arbitraire, parce qu'il n'y a que des mouvemens de passion, ou des maximes de morale, qui n'ont aucune liaison nécessaire, on a fait les couplets acrostiches, suivant l'ordre de l'alphabet, apparemment pour soulager la mémoire. Telles sont les Lamentations de Jérémie, les Pseaumes xxxiii. & cxviii. & quelqu'autres ; la Femme forte de Salomon, par où finissent les Proverbes.

Il faut observer sur ce Livre des Proverbes, & sur les autres Poësies tout-à-fait morales, comme les Pseaumes i. xiv. xxxvi. & plusieurs autres, & une grande partie de Job, que le défaut de mouvemens y est bien recompensé

par les peintures naïves, les métaphores, & les riches comparaisons , d'où est venu le nom de Paraboles , Proverbes , ou Enigmes. Il n'y a de l'obscurité dans ce style , qu'autant qu'il en faut pour exercer agréablement l'esprit : mais il fait entrer bien avant dans le cœur les grandes vérités, par des images vives & simples. Aussi il me semble que comme la Poésie de Moyse est la plus mâle , & la plus forte ; celle de Salomon est la plus délicate , & la plus polie. Que l'on voye entr'autres , comme il représente en divers endroits de la Préface des Proverbes , les artifices des femmes , pour séduire les jeunes gens , & les funestes effets de l'amour criminel. On y verra & le feu de l'amour , & ses liens , & ses flèches , dont il perce le cœur , & ses ailes qui portent l'amoureux dans les filets qui lui sont tendus ; & tout ce qui paroît le plus galant dans les Poètes profanes, avec cette différence essentielle , que Salomon ne fait ces descriptions , que pour donner de l'horreur. C'est tout ce que nous pouvons connoître des Poésies Hébraïques , le dessein , les pensées , les figures , l'élocution. Encore cette dernière partie n'est-elle connue que de ceux qui savent fort bien l'Hébreu ; les autres, ne voyent ces beautés qu'à travers une traduction qui en ôte toute la grâce , sur tout dans les Pseaumes , où ce voile est double , puisque la Version que nous en avons dans la vulgate , est faite sur la Version Grecque des Septante. Que l'on traduise ainsi littéralement les plus beaux endroits des Poètes Latins , ou , pour faire la comparaison tout-à-fait juste , que l'on mette en François les Versions Latines des Poètes Grecs , on verra s'ils seront supportables ; & on pourra juger par-là de la beauté des Poésies Hébraïques, qui ne laisse pas d'être apperçû de bien des gens , qui ne les lisent qu'en Latin.

Mais ces Poésies avoient encore des agrémens considérables , que personne ne connoît plus , non pas même les Juifs les plus savans en Hébreu. Car comme on a perdu l'ancienne prononciation de cette Langue , aussi-bien que de toutes les autres Langues mortes ; on ne peut sentir,

ni l'harmonie des paroles, ni la quantité des syllabes, qui sont cependant toute la beauté des Vers. On n'a pas même, comme pour le Grec, & pour le Latin, des règles pour deviner la quantité des syllabes, les noms, & le nombre des pieds, & la construction des Vers. Et toutefois il est certain que les Hébreux observoient tout cela. On voit dans leurs Poésies des lettres ajoutées, ou retranchées à la fin des mots, qui sont des marques de suspension à une certaine mesure de syllabes; & un certain mot *Sela*, qui semble ne servir qu'à remplir un espace vuide. Enfin saint Jérôme <sup>a</sup> parle de ces Vers, comme les connoissant tres-bien, & compare ceux du Livre de Job aux hexamètres, & ceux des Pseaumes, des Lamentations, & des Cantiques, aux Vers d'Horace, de Pindare, & des autres Liriques Grecs. Mais depuis son tems, les Juifs ont entierement perdu l'art de cette ancienne versification, & en ont à present une moderne, qu'ils ont empruntée des Arabes.

On ignore encore plus le chant, & la danse qui accompagnoient les Poésies Hébraïques. On fait qu'elle se chantoient, & qu'elles n'étoient faites que pour cela; & par les noms de *Syr*, ou Cantiques, & *Mizmor*, ou Pseaumes, & par l'Histoire de l'Ecriture, qu'elle dit quelquefois expressement; comme au passage de la mer Rouge, & par les Inscriptions des Pseaumes, qui font souvent mention des Maîtres de musique. Enfin on peut juger que la musique en étoit belle, par la beauté des paroles, & par tout l'artifice qui vient d'être remarqué.

Il est certain aussi que les chants étoient accompagnés de danses; car les chœurs dont l'Ecriture parle si souvent, sont les troupes de Danseurs, ou Danseuses. Elle fait mention de danses, dans les réjouissances, pour les victoires, & même dans les cérémonies de Religion, comme à la procession que fit David, pour amener l'Ar-

---

<sup>a</sup> *Præfat. in Job.*

che d'Alliance en Sion , & à la dédicace de Jérusalem , sous Néhémias , où deux chœurs qui avoient chanté sur les murailles de la ville , vinrent finir ensemble dans le Temple. Nous ne connoissons donc que très-imparfaitement ces Poësies , puisque nous n'en voyons tout au plus que la lettre dépouillée de tous ses ornemens extérieurs. Elles étoient sans doute toutes autres dans la bouche des Musiciens , accompagnés de toute la magnificence des Fêtes où elles étoient destinées ; & pour en diviner la beauté , il faudroit nous placer dans le Temple de Salomon , au milieu de ce peuple innombrable , qui en remplissoit les cours & les galleries , & voir l'Autel chargé de victimes , & environné de Prêtres revêtus de leurs habits blancs ; & plus loin les Lévites distribués en plusieurs troupes , les uns jouant des instrumens , les autres chantans , & dansans avec modestie , & gravité.

Les Hébreux n'ont jamais eu , que nous sachions , de comédies , de tragédies , de poèmes épiques , ni aucune autre espèce de cette Poësie , que Platon appelle , Poësie d'imitation. Le Cantique de Salomon est un poème Dramatique , où l'on voit parler différens personnages. On en voit de même dans les Pseaumes , & dans tous les autres ouvrages poétiques de l'Ecriture ; & il n'y a point de Poësies sans cela. De plus , le Cantique n'exprime que des sentimens , & non pas une suite d'actions ; ce qui semble une condition essentielle à tous les Poèmes d'imitation. On ne remarque dans l'Ecriture que des Cantiques , Pseaumes , Odes , ou Chançons , comme on voudra les nommer ; c'est-à-dire ce genre de Poësie que Platon dit avoir été la seule ancienne. En effet , il ne paroît pas que les Grecs aient emprunté d'ailleurs le Poème Dramatique ; tous les Poètes qu'ils ont eu en ce genre , sont plus nouveaux que la Captivité de Babylonne.

Le Pseautier est un recueil de cent cinquante pièces , composées sur différens sujets ; & par différentes personnes. Quand on les lit d'abord , ou qu'on les récite sans grande attention ; on croit n'y voir que des paroles qui

difent toujours la même chose ; mais plus on s'y applique , plus on les trouve pleines , & plus on y remarque de pensées différentes , & de figures toujours nouvelles. Cette variété se trouve dans toutes les bonnes Poësies de l'antiquité , mais elle est très-rare dans nos modernes ; aussi la plupart sont fort ennuyeuses. Ces figures sont fortes ; Mais naturelles : des interrogations , des apostrophes , des exclamations.

Dans les Pseaumes qui demandent du dessein , on le voit très-bien suivi , & très-bien exécuté. Par exemple , le Pseaume xvi 1. est une action de graces de David , après que Dieu l'eut délivré de tous ses ennemis. Il y propose d'abord son dessein , 1. Il y représente son affliction. 2. Sa prière. 3. Comment Dieu l'a éxaucé. 4. Comment il a résolu de le secourir. La il exprime poëtiquement la puissance de Dieu , qui ébranle toute la nature. 5. Comment Dieu a défait tous ses ennemis. 6. Comment il a délivré David. 7. Pourquoi il l'a fait ? A cause de la vertu & de la justice de David. 8. L'heureux état où il l'a mis. 9. L'avantage qu'il a sur ses ennemis : leur misère , leur abatement. 10. Les graces qu'il espère encore. 11. Il conclut par la louange , comme il l'a commencé. Ce Pseaume contient tout cela précisément dans le même ordre , & cette suite me paroît très-belle ; de marquer qu'il étoit affligé ; qu'il a prié ; que Dieu l'a secouru ; que ses ennemis ont été défaites ; qu'il a été non-seulement délivré , mais mis au dessus ; & qu'il a ruiné à son tour ses persécuteurs.

Il est à remarquer sur les Pseaumes historiques , que la narration y est très-différente de celle des simples Histoires. On n'y marque que les principaux endroits , les plus importans , & les plus illustres ; & s'il y a quelque circonstance qui donne jeu à la Poësie , le Prophète ne manque pas de la relever.

Voici l'Histoire de Joseph dans le Pseaume civ.  
*Dieu appella la famine sur la terre , il brisa tous les appuis  
 de la nourriture , il envoya devant eux ( devant les*

enfans de Jacob, dont il a parlé) *un homme. Joseph fut vendu comme un esclave.* Remarquez la grandeur de cette narration, qui remonte d'abord aux desseins de Dieu, & la beauté de la figure. Dieu commande à la famine; vous diriez qu'il lui parle, comme à une personne. Je ne trouve point d'expressions en nôtre Langue, pour rendre ce qui suit. L'écriture en ce lieu, & en d'autres compare le pain, c'est-à-dire la nourriture, à un bâton sur lequel un homme foible s'appuye pour marcher; de sorte qu'ôter le pain aux hommes, c'est ôter à un vieillard, ou à un malade, le bâton qui le soutient. Mais au lieu de toutes ces circonlocutions, l'écriture dit hardiment, & sa langue le souffre, que la famine rompt le bâton de nôtre pain. Voilà de ses métaphores.

Ensuite le Pseaume nous représente Joseph chargé de fers pour nous peindre en un mot sa prison; & revient aussitôt à Dieu, qui le délivre par sa parole, & par sa sagesse dont il l'anime: & en effet: *Le Roi envoie le délivrer; le Prince des peuples le met en liberté; il le fait Seigneur de sa maison, & gouverneur de tous ses biens: afin qu'il rendit ses Princes savans, comme il l'étoit lui-même, & qu'il apprît la prudence aux vieillards; c'est-à-dire, aux plus sages de son Etat.* Voilà toute l'Histoire de Joseph, sa captivité, sa délivrance, sa puissance, & tout cela par l'ordre de Dieu. On voit de cette espèce de narration dans Virgile, lorsqu'il représente sur le bouclier d'Enée, les plus beaux endroits de l'Histoire Romaine.

Si l'on veut voir de la hauteur, & de la délicatesse dans les pensées. *Seigneur, vous me sondez, & me connoissez. Vous connoissez mon repos, & mon action: car s'asseoir, signifie se reposer; & se lever, se disposer à l'action; & c'est ainsi qu'il est dit dans un autre Pseaume: Levez-vous, après vous être reposé.* Comme qui diroit: *Reposez-vous, & puis vous agirez.* Dieu connoît donc l'action extérieure. Ce n'est pas assez. *Vous comprenez mes pensées, & même de loin. Vous découvrez ma conduite, & mes desseins.* Bien

plus : *Vous prévoyez toutes mes voyes , ma conduite , & mes actions , quoique je ne parle point. Oûi , Seigneur , vous connoissez toutes choses , nouvelles & anciennes. Le futur , & le passé ; & revenant au particulier : Vous m'avez formé & vous tenez sur moi votre main , pour me conserver , & me conduire : Votre science est admirable pour moi , & si grande que je ne puis y atteindre. Puis changeant de figure , tout d'un coup il s'écrie : Ou irai-je pour me dérober à votre Esprit ? Ou fuirai-je devant vous ? Il prend toute l'étendue du monde , suivant toutes ses dimensions : Si je monte au Ciel , vous y êtes : Si je descends aux Enfers , je vous y trouve. Autre figure encore plus riche : Quand je prendrois des ailes , & que je partirois dès le matin , pour m'aller loger au-delà des mers qui bornent le monde. Ou suivant l'Hébreu : Quand j'emprunterois les ailes de l'Aurore , pour voler comme elle en un moment , jusques à l'extrémité des mers. Il ne dit pas simplement ; cela seroit inutile , ou bien comme au verset précédent : *Je vous y trouverois ;* mais par une expression bien plus savante , & bien plus délicate , comme un homme , qui l'accuseroit d'extravagance , de vouloir se cacher à Dieu ; bien loin de me dérober à vous ; c'est vous qui me soutenez , & qui me portez dans ma fuite même. Quelque chimère que je me figure , je ne puis m'imaginer de pouvoir subsister sans vous : Quand je pourrois voler , comme j'ai dit , ce seroit votre main qui me conduiroit , & vous me tiendriez de votre droite. Il semble qu'il ait épaissi son imagination. Mais voici encore une idée plus étudiée d'un moyen de se cacher à Dieu : *Je dis en moi-même , peut-être que les ténèbres me pourroient couvrir , & je ferai mes délices de la nuit , comme un autre de la lumière. Mais je suis encore un insensé. Les ténèbres ne sont point ténèbres pour vous ; la nuit à votre égard est éclairée comme le jour : les ténèbres de l'une , sont comme la lumière de l'autre.**

Que les beaux esprits modernes viennent après cela traiter de grossiers nos bons Laboureurs de la Palestine ; & qu'ils nous trouvent dans les Auteurs profanes , des pen-

ées plus hautes , plus fines , & mieux tournées ; sans parler de la profonde théologie , & de la solide piété que renferment ces paroles. Le reste du Pseaume contient encore des réflexions admirables sur la formation de l'homme dans le ventre de la mere , & sur la prédestination : d'où le Prophète prend occasion de marquer son respect pour les Saints ; & son mépris pour les pécheurs.

La variété des figures se trouve par tout dans ces divins Cantiques : toutefois dans les Pseaumes de prieres , ou d'exhortations , plus que dans ceux de narration. Dans le Pseaume xc. *Qui habitat in adjutorio Altissimi* : Un de ceux qui nous sont les plus familiers ; d'abord c'est le Poète qui parle , pour proposer son dessein , qui est d'expliquer la protection de Dieu envers les hommes , & il le propose en deux phrases , dont les mots se répondent avec une grande justesse. Dans les deux versets suivans , il fait parler l'homme qui reçoit cette grace : mais il se sert de deux figures différentes. Dans le second verset il adresse la parole à Dieu. Dans le troisième , il en parle en tierce personne. Dans le cinquième verset , c'est le Poète qui parle , adressant toujours la parole à l'homme protégé de Dieu ; mais avec une grande diversité de comparaisons , & de métaphores , & une énumération des différentes espèces de protection. Au neuvième verset , l'homme juste l'interrompt , pour s'écrier : *Où Seigneur , vous êtes mon espérance*, comme pour marquer la raison de ce qui vient d'être dit : & le Poète répond aussi-tôt : *Vous avez pris le Très-Haut pour votre refuge ; la mort n'approchera point de vous* , &c. Et continue dans les quatre versets suivans , ( adressant toujours la parole à l'homme juste , ) d'expliquer d'autres effets plus grands de la protection de Dieu. Entr'autres l'assistance éternelle des Anges , & la puissance sur les Démones , figurez dans l'Écriture par les bêtes venimeuses. Enfin dans les trois derniers versets ; c'est Dieu même qui parle pour confirmer , & autoriser tout ce qui vient d'être dit , & qui explique d'autres effets de la protection , finissant

par la promesse de la vie éternelle , & de la vision béatifique. Ceux qui ont un peu lû les Poètes , ne s'étonneront point de ce changement de personne , sans que l'Auteur en avertisse. Rien n'est plus fréquent dans Horace , non seulement dans les Odes , mais dans les Lettres , & les Satyres ; & je ne vois pas qu'il soit nécessaire pour cela de dire , que le Pseume xc. est Dragmatique , ou il faut dire qu'ils le sont pour la plupart.

Ce peu d'exemples suffira pour donner ouverture à en trouver une infinité d'autres ; car tous les Pseumes en sont pleins , & non-seulement les Pseumes : mais Job dont la Poësie est universellement plus hardie , & plus magnifique , & tous les autres Ouvrages Poëtiques qui sont dans l'écriture. Que l'on lise entr'autres le Cantique à la fin du Deutéronome , & le Cantique de Barach & de Débora.

Pendant nous ne connoissons qu'une partie de la beauté de ces Ouvrages , sans compter la différence de nos mœurs , & des idées que nous avons des choses. Il est certain que ce que nous pouvons connoître dans ces Poètes , est tout au plus le dessein , les pensées , & les figures. Pour l'élocution , il n'y a que ceux qui savent l'Hebreu , qui puissent en juger : & qui peuvent se vanter parmi nous de le bien savoir : Mais pour tout le reste , je veux dire l'harmonie des paroles , la mesure des Vers , & l'air du Chant ; je dis hardiment , qu'il n'y a homme sur la terre qui en sache rien. Or on sçait combien tous ces ornemens sont essentiels à la Poësie.

Nous ignorons entièrement la prononciation de l'Hebreu , comme du Grec , & du Latin , & de toutes les Langues mortes. Il y a même long-tems qu'elle est perdue , comme l'on voit par les différentes manières dont les Septante , saint Jérôme , & les autres Anciens expriment les mêmes mots en Lettres Grecques , ou Latines. Nous n'avons pas même en cela l'avantage qui nous reste pour les Poësies Grecques ou Latines , de sçavoir les mesures des Vers , & la quantité des syllabes. Enfin , nous igno-

tous

rons les airs des Pſeumes, & des Cantiques ; auffi-bien que des Odes Grecques & Latines. Toutefois ces Pièces étoient composées exprés, pour être chantées, comme l'on voit par l'Histoire, & par les Inſcriptions des Pſeumes.

Platon tient, ſuivant les maximes de la bonne Antiquité, que les airs, & les paroles doivent être inſéparables, & que c'étoit un tres-grand abus de composer des Vers, pour n'être point chantez ; ou de composer des airs qui n'euffent point de paroles, comme ceux des inſtrumens. Que les airs des Cantiques fuſſent beaux, nous en avons de grandes preuves. 1. La beauté des paroles, & le grand art qui paroît dans leurs Poëſies, peuvent faire juger que le reſte y répondoit. 2. La diverſité des inſtrumens qui ſont nommez en divers endroits de l'Écriture. 3. La multitude des Muſiciens, qui étant inſtruits apparemment par leurs Peres, & ayant la Muſique pour profeſſion capitale, s'y rendoient habiles, & entre leſquels l'on peut croire qu'il y en avoit au moins quelques-uns d'excellens.

S'il eſt permis de juger de ce que l'on ne connoît pas diſtinctement, je crois que cette Muſique étoit fort ſimple, & que ſa beauté conſiſtoit à bien exprimer le ſens des paroles, à émouvoir agréablement les cœurs, & à les remplir du ſentiment que le Poète vouloit inſpirer ; mais qu'elle n'avoit pas ce mélange de différentes parties, & ces adouciſſemens de la Muſique moderne. Je le devine par l'air général des ouvrages de ce tems-là.

Quant à la beauté des paroles, nous n'en pouvons plus juger, comme on l'a déjà dit, parce que nos Traductions ſont trop ſimples, & trop littérales. Que l'on traduife mot à mot en nôtre Langue les Odes d'Horace, elles perdront toute leur grace. *L'argent n'a point de couleur, Criſpe Saluſte ennemi de la lame cachée dans les terres avares, s'il n'eſt éclairci par un uſage moderé.* J'ai pris ce couplet au hazard ; prenons tout le premier de ſes Oeuvres. *Mécénas deſcendu d'ayeuls Rois, ô mon appui, & mon doux ornement. Il y en a qui ſe plaiſent*

d'avoir amassé en courant la poussière Olympique , & que la borne irritée par les rouës , & la palme illustre élève aux Dieux maîtres des terres. Comme je n'ai pas choisi ces endroits , je crois que tout autre fera à peu près le même effet. Toutefois je n'ai point suivi la transposition latine , parce que le François ne la peut souffrir. Et il y a quelques paroles que je pouvois rendre plus littéralement. Il n'y a nulle couleur à l'argent , pour , l'argent n'a point de couleur , & dans l'autre ; ma garnison , pour mon appui. Et il devoit y avoir plus de rapport entre le François , & le Latin dont il descend ; qu'entre le Grec , ou le Latin , & l'Hébreu avec lequel ils n'ont aucune liaison que nous connoissons. Mais cette Traduction est faite immédiatement du Latin en François ; & pour bien exprimer celle des Pseaumes , il faut traduire quelque strophe de Pindare sur la Traduction Latine. En voici une des plus faciles.

*Hymnes régnaus sur le Luth , quel Dieu , quel Héros , quel homme louerons-nous ! Certainement Pise est à Jupiter , & Hercule a institué le combat Olympique , les prémices du butin de la guerre : mais c'est Theron qu'il faut chanter de la voix , à cause de sa course dans un char à quatre chevaux vainqueur. Ce juste hôte appui d'Agrigente , fleur d'Ancêtres illustres , Gouverneur de villes. Il y a plusieurs endroits de Pindare , qui traduits ainsi sans paraphrase , ne paroïtroient avoir aucun sens.*

Ce que je dis ici de la beauté de l'Original , ne doit pas diminuer le respect que nous avons pour nôtre Version Vulgate. C'est un malheur nécessaire , comme les exemples que je viens d'apporter le font voir , que les Poésies perdent beaucoup de leur beauté dans la Traduction ; mais ce n'est pas la faute de la Traduction.

Les Septante traduisant l'Ecriture en Grec , l'ont tournée le plus littéralement qu'ils ont pû , craignant que la moindre paraphrase en altérât le sens. S'ils n'en avoient usé ainsi dans les Pseaumes , nous n'y verrions ni les figures , ni les expressions de l'Original ; & il seroit à

craindre que nous ne vissions les pensées de l'interprète , plutôt que celle du Prophete. Comme les premiers Chrétiens de Rome , & des autres pays , où l'on parloit Latin , ne savoient point l'Hébreu , ils furent obligez de traduire l'Ecriture sur le Grec des Septante ; & on fait que toute l'Eglise se servoit de cette Version , avant que celle de saint Jérôme fût reçüe , c'est-à-dire pendant plus de six cens ans ; de sorte que tout le peuple Chrétien étant accoutumé depuis si long-tems à chanter les Pseaumes , suivant cette ancienne Version , l'Eglise Catholique , qui même dans les choses extérieures , ne change que le moins qu'il est possible , a retenu cette Version faite sur le Grec. Il est vrai qu'elle est en beaucoup d'endroits , différente du Texte Hébreu , tel que l'on le lit aujourd'hui , & même tel qu'il étoit du tems de saint Jérôme , qu'il y a quelques passages plus obscurs , & plus difficiles , suivant nôtre Version ; Mais il y en a aussi où l'on voit que les Septante ont suivi un meilleur Exemple , ou ont mieux lû. Et en quel lieu que ce soit , nôtre Version ne représente aucun sens qui ne soit bon & catholique ; ce qui suffit. Nous ne devons pas être plus difficiles que tant de Saints , qui depuis la naissance de l'Eglise ont pué dans cette Version , telle que nous l'avons , les sujets de leurs oraisons , & des instructions du peuple.

L'Eglise trouve bon néanmoins qu'il y ait des patriciens qui consultent les différens Textes , pour faire voir tous les sens , & toutes les beautés des Pseaumes , comme a si bien fait entr'autres le Cardinal Bellarmin. Quand aux autres Ouvrages Poétiques de l'Ecriture , nous les avons tous de la Version de saint Jérôme , faite sur l'Hébreu.

Au reste , il ne faut pas s'étonner si nous sommes si éloignez du goût de l'antiquité sur le sujet de la Poésie. C'est qu'en effet , pour ne nous point flatter , toute nôtre Poésie moderne est fort misérable en comparaison : Quoiqu'on écrive aujourd'hui d'une manière plus polie ,

& plus naturelle , que ne faisoient nos anciens Poëtes ; & même que ceux du siècle passé ; le fond n'en vaut guères mieux qu'il n'a jamais valu. Les principaux sujets qui occupent nos beaux Esprits , sont encore les amourettes , & la bonne chère ; toutes nos chansons ne respirent autre chose : & l'on a trouvé moyen , malgré toute l'antiquité que l'on prétend imiter , de fourrer l'amour avec toutes ses bassesses , & ses folies , dans les Tragédies , & dans les Poëmes héroïques , sans respecter la gravité de ces Ouvrages , que l'on dit être si sérieux ; & sans craindre de confondre les caractères de Poëmes , dont les Anciens ont si religieusement observé la distinction.

Pour moi je ne puis me persuader que ce soit là le véritable usage du bel esprit. Non, je ne puis croire que Dieu ait donné à quelques hommes une belle imagination , des pensées vives & brillantes , de l'agrément , & de la justesse dans l'expression , & tout le reste de ce qui fait des Poëtes , afin qu'ils n'employassent tous ces avantages qu'à badiner , à flatter leurs passions criminelles , & en exciter dans les autres. Je croirois bien plutôt qu'il a voulu que toutes ces graces extérieures servissent à nous faire goûter les vérités solides , & les bonnes maximes , & qu'elles nous attirassent à ce qui peut nourrir nos esprits , comme les faveurs qu'il a données aux viandes , nous font prendre ce qui entretient nos corps.

Car enfin , pourquoi séparer l'utile de l'agréable ? Pourquoi faire de la doctrine du salut , & des discours de piété , des médecines amères , par la secheresse , & la dureté du style ; ou des viandes fades & dégoûtantes , par la longueur , & la puérilité ; en sorte que pour s'en approcher il faille se munir de beaucoup de réflexions , & faire de grands efforts de raison ? Et pourquoi au contraire employer le génie , l'étude , & l'art de bien écrire , à donner aux jeunes gens , & aux esprits foibles , des ragoûts , & des friandises qui les empoisonnent , & qui les corrompent , sous prétexte de flatter leur goût ?

faut donc ou condamner tout-à-fait la Poësie ; ce que ne feront pas aisément les personnes savantes , & équitables : ou lui donner des sujets dignes d'elles, & la reconcilier avec la véritable Philosophie , c'est-à-dire , avec la bonne morale , & la solide piété. Je sais que ce genre d'écrire seroit nouveau en nôtre Langue , & que nous n'avons point encore d'exemples de Poësies Chrétiennes qui ayent eu un grand succès ; & je crois bien que la corruption du siècle , & l'esprit de libertinage , qui régne dans le grand monde , y forment de grands obstacles. Mais peut-être aussi y a-t'il de la faute des Auteurs. Je ne vois point que l'on aye fait des Cantiques du caractère de ceux de l'Écriture ; & dans les Pseaumes mêmes que l'on a traduits , on n'a pas eu assez de soin de conserver les figures , qui en font une des principales beautés , ni de représenter la force des expressions ; & ce que l'on appelle Traductions , sont des Paraphrases si longues , que l'on n'y retrouve les pensées du Prophète , qu'avec plusieurs autres qui les offusquent. Peut-être vaudroit-il mieux les imiter que les traduire ; & comme ces Poëmes contiennent plusieurs choses qui ne sont point de nôtre usage , ni selon nos mœurs , il faudroit essayer d'en faire de semblables , sur des sujets qui nous fussent plus familiers : sur les Mystères de la Loi nouvelle , sur son établissement , & son progrès ; sur les Vertus de nos Saints ; sur les bienfaits que nôtre Nation , nôtre Pais , nôtre Ville a reçus de Dieu , & sur des sujets généraux de morale ; comme le bonheur des gens de bien ; le mépris des richesses , &c. mais par rapport à nos mœurs , & à nos idées.

Je ne fais pas si dans l'exécution , ces sortes d'ouvrages ne trouveroient point de grandes difficultés ; mais on avoüera du moins que le dessein en est beau , & si l'on désespère de le pouvoir accomplir , il ne faut pas être envieux de ceux qui y ont réussi. Il faut donc estimer & admirer la Poësie des Hébreux , quand même elle ne seroit pas imitable.



# DISSERTATION

*SUR LA MUSIQUE DES ANCIENS,  
& en particulier des Hebreux.*

**L**orsqu'on nous parle de la Musique des Anciens, sur tout des Hébreux, nous nous figurons d'abord quelque chose de fort simple, & de fort imparfait. Prévenus de la fausse opinion que le monde va toujours en se perfectionnant de plus en plus, & que nôtre siècle est beaucoup plus éclairé, & plus poli que les siècles passés; nous nous imaginons, que leur Musique étoit fort au-dessous de la nôtre, & que nos inventions sont tout autrement belles, & spirituelles que celles des Anciens. Mais pour peu qu'on ait de connoissance de l'antiquité, il est aisé de détruire ces pensées, & de renverser ces préjugés. Les anciens n'avoient ni moins d'esprit, ni moins d'invention que nous: ils étoient beaucoup plus passionnés pour la Musique, que nous ne le sommes. Il y avoit alors beaucoup plus d'honneur & de profit à faire cette profession, qu'il n'y en a aujourd'hui. Enfin nous savons que leur Musique produisoit des effets surprenans, & presque miraculeux, que la nôtre ne produit plus. Il y a donc lieu de douter que nôtre Musique soit aussi parfaite que celle des Anciens.

Plusieurs croient que la simplicité de la Musique ancienne, étoit une imperfection; je pense au contraire que c'étoit une de ses perfections. Plus on approche de la nature, plus on approche du beau, & du parfait; & une Musique simple approche plus de la nature, elle imite mieux la voix naturelle de l'homme, elle peint mieux ses passions; elle va plus au cœur, elle émeut davantage; en un mot, elle produit plus sûrement l'effet propre de la Musique, qui est de plaire, & de toucher. On se trompe encore

dans l'idée de simplicité qu'on attache à la Musique ancienne. Elle étoit très-variée, & très-compofée dans fa simplicité. Les Anciens avoient un grand nombre d'instrumens que nous n'avons plus ; ils avoient des symphonies comme nous, & des voix de toute taille. <sup>a</sup> Et ils avoient par dessus nous, que leurs chants, leurs voix, leurs instrumens n'étouffoient point les paroles, & n'en gâtoient point le sens. Pendant que l'oreille étoit charmée par la mélodie, & le cœur touché par les mouvemens, & par l'attrait du chant, l'esprit étoit transporté par la beauté des paroles, & par la vivacité, la grandeur, ou la tendresse des sentimens ; on sentoit tout à la fois toutes les impressions, que le spectacle, que la déclamation, que la peinture des sentimens, & des pensées, & enfin que la symphonie causent dans nos esprits, & dans nos cœurs. De manière qu'il n'est pas étonnant que l'on nous raconte des choses si extraordinaires touchant les effets de la Musique ancienne ; elle employoit tout à la fois, & par un seul effort, ce que nous n'employons dans nos théâtres que séparément, & par parties.

C'est encore une fautive idée de croire que la Musique soit une invention nouvelle, qui tende à sa perfection, & qui se forme, & se perfectionne en effet de siècles en siècles, à mesure qu'elle vieillit. La Musique est très-ancienne, & elle est déjà souvent déchuë de l'état parfait. Elle est à présent plus occupée à recouvrer ce qu'elle a perdu, qu'à acquérir de nouveaux degrez de beauté, & de mérite. Dès avant le Déluge nous connoissons des Musiciens, & des Inventeurs d'instrumens ; nous y remarquons des mo rceaux en vers, & par conséquent des chansons,

<sup>a</sup> Senec. ep. 48. Nonne vides quàm multorum vocibus chorus constet ? Unus amen ex omnibus sonus redditur. Aliqua illic acuta est,

aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris feminae, interponuntur tibia. Singulorum ibi latent voces, omnium apparent.

Qq iiij

puisqu'une toute Poësie se chantoit anciennement. *Jubal fut pere*, ou maître de ceux qui jouoient du *Kinnor*. a C'est apparemment la *Lyre*, & du *Huggab*, qui est l'orgue ancienne, dont on parlera ci-après. Jubal étoit fils de Lamech, le sixième depuis Cain. Le monde étoit déjà assez vieux, puisqu'en y comprenant Adam & Jubal, on comptoit alors neuf générations d'hommes, depuis la création. En un mot, c'étoit avant le Déluge, & on ne peut pas pousser plus loin l'origine d'une invention; & c'est encore beaucoup pour un art comme la Musique, qui n'est nullement nécessaire à la vie. Son antiquité paroît encore par l'histoire de Jacob, qui ayant quitté son oncle Laban, sans l'en avertir, celui-ci courut après lui, & l'ayant atteint sur les montagnes de Galaad, lui fit des reproches de sa fuite, & lui dit : *b Pourquoi ne m'avez-vous point dit votre dessein afin que je vous conduisissè avec joye, au chant des Cantiques, & au son des tambours, & des cythares ?* Je n'explique point ici quels étoient ces instrumens; je le ferai ci-après dans une Dissertation particulière.

Une autre preuve de l'antiquité de la Musique, se tire de celle de la Poësie : car ces deux choses n'étoient point séparées autrefois. *c* Toutes les pièces en vers étoient faites pour être chantées; réciter, ou chanter un Poëme, étoient des termes synonymes. Or la Poësie a été en usage dans tout les siècles, & parmi toutes les Nations. Ce que Lamech dit à ses deux femmes Ada & Sella : *d Ecoûtez ma voix, femme de Lamech, prêtez l'oreille à mon discours. J'ai tué un homme pour ma blessure, & un jeune homme pour ma meurtrissure. Le meurtre de Cain sera vengé sept fois; mais celui de Lamech le sera septante fois sept fois.* Ces paroles sont d'anciens vers : de même que les Bénédictionns que Noé donna à Sem, & à Japhet, & sa malediction à Chanaan; *e* & les dernières paroles de Ja-

a *Genes. iv. 21.* | c *Plutarch. Li-* | d *Genes. iv. 23.*  
 b *Genes. xxxi. 27.* | *bello de Musica.* | e *Gen. ix. 25. 26. 27.*

cob étant au lit de la mort. *a* Moÿse nous fournit une pièce de Poësie , & de Musique plus méthodique , & plus complete , dans le Cantique qu'il chanta après le passage de la mer Rouge.

Les plus anciens Ecrivains qu'ayent eu les Grecs , sont les Poëtes. *e* Les ouvrages étudiez en prose , ne furent en usage qu'après la Poësie. Ceux même qui commencèrent les premiers à écrire en prose , conservèrent dans leurs écrits le goût , & le tour de la Poësie ; ils traitèrent leurs sujets à la manière des Poëtes ; ils n'en étoient différens que par la mesure , & la cadence. Pour le reste , ils se réservèrent le droit de mêler dans leur discours les ornemens , & les fictions propres à la Poësie : Delà vient qu'Hérodote , par exemple , qui est le premier dont nous ayons une Histoire , l'a intitulée du nom de neuf Muses , & y a joint tant de récits merveilleux , & qui sentent la fable. Cadmus de Milet est le premier qui ait écrit une histoire en Prose ; *c* Phérérides de l'Isle d: Syros est , à ce qu'on dit , le premier Auteur qui se soit dégagé des contraintes de la Poësie : *d* *Pherecides Syro insula oriundus , qui primus versuum nexu repudiato , conscribere ausus est passis versibus , soluto loquutu , prosâ oratione.*

Cette ancienne Poësie , dont on vient de parler , étoit fort différente de celle que l'on vit depuis chez les Grecs , & chez les Romains : ce n'étoit pas un simple amusement , & un récit de fictions agréables , qui n'eussent pour bût que de divertir le Lecteur ; c'étoit une espèce de Philosophie , une manière d'instruire , où l'on joignoit sagement l'agréable à l'utile. *e* D'où vient que

*a* Genes. XLIX.

*b* Strabo Geograph. lib. I.

Ὁ πρῶτος λόγος ἐστὶν ἡ ἀπὸ τοῦ  
κατασκευασθεῖσα , μὴ μόνον τῆ Πο  
ιητικῆ ἐστὶν Πρώτη αὐτὴ ἡ ποιη  
τικὴ καὶ κατασκευασθεῖσα ἀπὸ τοῦ  
πρῶτου , καὶ ἀπὸ τοῦ μετὰ τοῦ  
ἐπιπέδου μὴ μόνον , &c.

*c* Plin. lib. 7. *Prosum  
orationem condere Pherecides  
Syrius instituit , Cyri Regis  
et. ut. Historiam Cadmus  
Milesius.*

*d* *Auleius in Floridis.  
e* *Plato lib. 2. de Legib.*

les anciens Grecs faisoient commencer les études de leurs enfans par la Poësie. *a* Les Musiciens, & ceux qui enseignoient à jouer des instrumens, & à chanter, passoiént pour les plus habiles dans l'art d'élever la jeunesse; on croyoit cet art très-propre à régler les passions, & à disposer l'esprit à la sagesse, & à la modération; les Pythagoriciens étoient dans ces principes. Ce n'étoit pas seulement les origines fabuleuses des Dieux, & les louanges des Héros qu'on mettoit en vers; c'étoit aussi les Histoires, & les Loix des peuples; *b* les beaux faits des Conquérens, leurs triomphes, leurs funérailles; leurs mariages. Enfin, dans les commencemens la Poësie & la Musique étoient après la guerre, la plus sérieuse, & la plus noble occupation des Anciens. *c*

Les Héros dont l'antiquité nous parle, savoient tous la Musique, & il étoit honteux de n'avoir point de goût pour cet art. Chiron, Hercules, Achilles jouoient des instrumens. Thémistocle dans un festin ayant refusé une lyre qu'on lui présenta, donna lieu de juger qu'il n'avoit pas une belle éducation, tant on croyoit la Musique nécessaire pour former un homme. Les villes les mieux policées, étoient celles qui s'appliquoient le plus à cet art, dit Plutarque. *d* On l'employoit à la guerre, dans les assemblées de Religion, dans les Fêtes, dans l'étude même de la Politique, de la Morale, & des Loix. Un Musicien, & un Savant étoient la même chose; *e* & un ignorant étoit désigné sous le nom d'un homme qui

*a* Strabo lib. 1. pag. 2.

Διὰ τῆς καὶ τῆς Παιδείας αἱ τῶν Ἑλλήνων πόλεις σφόδρα ἀγαθὰ τῆς ποιητικῆς καὶ μουσικῆς, ἢ ψαλμοποιίας καὶ ἄλλων ἀπαιτητῶν ψαλμοῦ, ἀλλὰ σφοδρισμοῦ. Ὅπως καὶ καὶ. &c.

*b* Vide Aristot. problem. 19. 59. Cicero. Tuscul. lib. 4.

*c* Cicero, Tuscul. lib. 1.

Themistocles in Epulis cum recusasset lyram, habitus est indoctior.

*d* Plutarch. Libello de Musica.

*e* Quintilian. lib. 1. Gellius lib. xx. cap. 11.

SUR LA MUSIQUE DES ANCIENS, &c. 611  
 ne fait point la Musique, *Amoufos*. Voilà quel étoit le goût des Grecs.

Chez les Egyptiens la Musique n'étoit pas si fort en honneur, puisque, selon Diodore, il leur étoit défendu de s'appliquer à cette étude, *a* qu'ils regardoient, non-seulement comme inutile; mais aussi comme pernicieuse. Mais saint Clément d'Alexandrie *b* montre qu'il n'y étoient point tout-à-fait indifferens, sur tout dans ce qui regarde les cérémonies de la Religion: puisque dans la description qu'il nous donne d'une procession de Prêtres Egyptiens, il dit que le premier qui paroissoit, étoit un Chantre, qui portoit le symbole de la Musique, & qui devoit savoir par cœur deux livres de Mercure; le premier contenant les hymnes en l'honneur des Dieux; & l'autre, la manière dont les Rois devoient vivre. Il y a beaucoup d'apparence que ce que dit Diodore, ne doit s'entendre que de la Musique, telle qu'elle étoit de son tems, & non de la Musique ancienne: car Platon *c* nous apprend que les Egyptiens étoient fort religieux, & fort exacts à conserver leur Musique, consacrée par leurs ancêtres à diverses Divinitez, & faisant partie de leur Religion, & de leur police. Job *d* qui vivoit parmi les Iduméens du tems de Moïse, parle non seulement de la Musique, & du chant; mais aussi des instrumens qui y étoient en usage. Ezéchiél *e* & Isaïe, *f* nous décrivent Tyr comme une ville toute passionnée pour la Musique.

Les peuples barbares n'écrivoient point, mais conservoient leurs histoires, leurs généalogies, leur Religion, dans des Vers qu'ils sçavoient par mémoire; telle

*a* Diodor. Sicul. Biblioth.  
 lib. 1. pag. 51. Παλαιῶν τε  
 δι' τῆς Μουσικῆς ἡ νόμιμον ἴση  
 ἄνευ αὐτῆς κατέστη.  
*b* Clem. Alex. l. 6. Strom.  
 Πρῶτον μὲν γὰρ ὁ ποιητὴν ἡ

ἡδὲς ἐν τῇ τῆς Μουσικῆς  
 ἐπιφοιτῶν συμβολῶν, &c.  
*c* Plato lib. 2. de Legib.  
*d* Job. XXI. 11. 12.  
*e* Ezechiel. XXVI. 13.  
*f* Isai. XXI. 16.

étoit la méthode des Druides parmi les Gaulois , des Bardes parmi les Germains & les Bretons. Diodore de Sicile dit que leurs Prêtres se servoient d'un instrument semblable à la lyre. Au reste , la Musique des anciens Grecs n'étoit point à l'usage des théâtres , ni propre à exciter les passions molles & voluptueuses , c'étoit une Musique mâle , & qui servoit à régler les passions , à former les mœurs , à relever le courage , à inspirer le respect des Dieux , & des choses saintes. La Musique efféminée & dangereuse des spectacles , n'est venue que depuis , suivant la remarque de Plutarque *a* , qui dit aussi que Platon ne rejette la Musique de sa République , qu'à cause des changemens , & des additions qu'on y avoit faites ; c'est-à-dire à cause de l'abus qu'on en faisoit dès-lors.

Venons à présent à la Musique des Hébreux ; ces peuples n'étoient pas moins passionnez que les autres pour cet Art. Peu de jours après leur sortie d'Egypte , Moïse composa un Cantique , pour rendre grâces à Dieu du passage miraculeux de la mer rouge ; il le chanta avec les hommes , pendant que Marie sa sœur , ayant en main un tambour à l'antique , se mit à la tête des femmes , *b* & entonna le même Cantique , qu'elles chantèrent en dansant , & en jouant des instrumens. Après l'adoration du veau d'or , le peuple ayant fait bonne chère , se mit à danser , & à jouer des instrumens : *c* *Sedit populus manducare & bibere , & surrexerunt ludere.*

Il est remarquable que Moïse dans toute la Loi n'ordonne rien touchant la Musique , qui devoit accompagner les sacrifices , & les fêtes de Religion ; seulement sur la fin du voyage du Desert il fit faire des Trompetes , *d* à trois usages différens : le premier , pour en sonner dans les sacrifices solennels , & dans les festins de Religion : Le second , pour annoncer le commencement de l'année

*a* Plutar. Libell. de Music.

*b* Exod. xv. 1. 20.

*c* Exod. xxxii. 6.

*d* Num. x. 2.

du Jubilé , l'année Sabbatique , & les commencemens des mois : Le troisième usage étoit pour la guerre , afin d'animer le courage des soldats , en les faisant souvenir de la présence du Seigneur , & du secours qu'il leur promettoit. Voilà tout ce que nous trouvons de Musique qui ait rapport à la Religion , dans les Livres de Moÿse. Ce Législateur n'ordonne rien à cet égard aux Lévites. Il dit simplement, qu'ils serviront au Tabernacle du Seigneur , sous la main des Prêtres. Il ne leur permet pas même de sonner des Trompettes ; il réserve cette prérogative aux Prêtres seuls ; & en effet , on les voit faire cette fonction dans la guerre contre les Madianites , *a* & autour de la ville de Jéricho , & dans les autres semblables occasions. Les choses demeurèrent sur ce pied-là jusqu'au tems de David.

Ce Prince religieux , qui avoit beaucoup de goût pour la Musique , & qui jouïoit parfaitement des instrumens , résolut d'en introduire l'usage dans le Tabernacle du Seigneur. Il crut que cela pourroit contribuer à la pompe , & à la Majesté du culte Divin , & à adoucir le naturel du peuple. De plus , le nombre des Lévites étant devenu fort grand , il étoit de la prudence du Prince , de leur fournir des occupations conformes à la destination générale , que le Seigneur en avoit faite par son Législateur. Il composa donc des Cantiques , il fit faire des instrumens de Musique qu'il mit en main des Lévites , & les obligea d'étudier , & de chanter ces airs devant le Seigneur dans son Tabernacle , & dans les autres cérémonies de Religion. Depuis que le Temple fut bâti la chose continua avec encore plus d'ordre , & de magnificence ; & l'usage en fut rétabli depuis la Captivité de Babylone , & dura jusqu'à l'entière dispersion des Juifs , sous les Romains.

Pour donner une juste idée de leur estime pour la Musique , & de l'usage qu'ils en ont fait , sur tout en matière de Religion , & dans le Temple ; il faut apporter ici

---

*a* Num. xxxi. 6.

les Réglemens que fit David avant sa mort , touchant l'ordre , le nombre , & la distribution des Chantres. Des douze tribus d'Israël , il y en avoit une toute entière destinée au culte du Seigneur : c'étoit celle de Lévi. De toutes les familles qui la composoit , il n'y en avoit qu'une seule , qui étoit celle d'Aaron , qui eût droit au Sacerdoce , & qui en fit les fonctions ; toutes les autres étoient occupées à des ministères subordonnez à ceux des Prêtres. Ils faisoient garde aux portes du Temple ; ils chantoient les louanges du Seigneur , ils jouoient des instrumens devant son Autel ; ils servoient les Prêtres dans la préparation des victimes pour le sacrifice ; ils dépouilloient les hosties , les lavoient , les coupoient , en faisoient cuire les chairs , dispoisoient le bois pour le feu de l'Autel , &c.

Les Chantres étoient toujours en grand nombre dans le Temple. Ceux même qui étoient occupez à la garde des portes , ne laissoient pas de faire leur partie dans la Musique en certaines occasions : Par exemple , ceux de la famille de Coré , qui faisoient garde aux portes de la maison du Seigneur , ont chanté , & même composé plusieurs Pseaumes, qui se trouvent sous leur nom dans le Pseautier. On voit aussi les Corites parmi les Chantres , sous le regne du Roi Josaphat. *b* Il y avoit quatre mille Portiers , quatre mille Chantres , & outre cela vingt-quatre mille Lévités destinez aux divers offices pour le service du Temple. Ils servoient à l'alternative ; mais les chefs des Musiciens , & des Portiers n'avoient point de sémestres. Il y avoit toujours au service actuel du Temple vingt-quatre classes , tant de Prêtres , que de Lévités , qui étoient conduites chacune par douze chefs , qui faisoient en tout deux cens quatre-vingt-huit chefs des Prêtres , des Chantres , des Portiers , des autres Officiers du Temple. *c* On peut juger par le nombre de ces principaux Officiers , quel devoit être celui des moindres Prêtres & Lévités ; sur-

---

*a* 1. *Par.* xxvi. 1. | *b* 2. *Par.* xx. 19. | *c* 1. *Par.* xxv. 7.

tout depuis que vers la fin du regne de David , on comença à les faire servir dès l'âge de vingt-ans.

Asaph , Héman , & Idithun , étoient les Princes , ou les Présidens de toute la Musique du Temple , sous les régnes de David , & de Salomon. Asaph avoit quatre fils , Idithun six , & Héman quatorze : ces vingt-quatre Lévites fils des trois grands Maîtres de la Musique , furent établis à la tête de vingt-quatre bandes de Musiciens. Chacun avoit sous lui onze maîtres d'un ordre inférieur, qui présidoient à d'autres Chantres , & qui les instruisoient. Il semble que ces diverses bandes étoient distinguées entr'elles par les instrumens dont elles jouoient , *a* & par la place qu'elles occupoient dans le Temple. Ceux de la famille de Caath avoient le milieu ; ceux de Mérari , la gauche ; & ceux de Gerson , la droite. *b* Les fils d'Idithun jouoient du *Kinnor* ; ceux d'Asaph , du *Nabal* , ou *Psalterion* ; & ceux d'Héman jouoient du *Mexilothaim* , qui étoit apparemment une manière de cloche , ou de sonnette. Cela étoit cause qu'ils savoient beaucoup mieux leur métier , étant moins partagez , & n'étudiant que d'une sorte d'instrument. Le Seigneur avoit pourvû à leur entretien par des revenus fixes. Et comme ils exerçoient le même art de pere en fils dans le Temple du Seigneur , aux yeux de toute la Nation , qui s'y rendoit trois fois l'année , il étoit comme impossible qu'il n'y réussissent.

Si les jeux publics de la Grèce , où se trouvoient des spectateurs de tout le pays , & où l'on proposoit des honneurs , & des récompenses à ceux qui se distinguoient dans quelqu'un des exercices qui s'y voyoient , ont eu tant de force pour perfectionner ces mêmes exercices , par l'émulation , & l'envie de se faire remarquer : Que ne doit-on pas croire des Musiciens du Temple , qui avoient

---

*a* Vide I. Paral. xxv. 1. | *bimsilthajim* , *binfalim*.  
 \* 3. 5. 6. *Bechinoroth* , | *b* I. Par. vi. 33. 34. 39.

pour spectateurs toute leur Nation , qui par leur habileté pouvoient espérer de parvenir à la charge de Chef de la Musique de leur bande , qui n'étoit pas une petite prérogative dans leur état , & dans leur famille ? Aussi les Lévités Hebreux étoient en réputation d'excellens Musiciens , même parmi les étrangers. Nabuchodonosor en ayant fait conduire un grand nombre au-delà de l'Euphrate , après la ruine de Jérusalem , les Babylo niens leur demandoient avec empressement , qu'ils leur chantassent quelques airs de ceux qu'ils chantoient à Sion. Mais les Lévités , plongez dans la douleur , avoient suspendu aux saules du fleuve , leurs instrumens de Musique , qu'ils avoient apportez avec eux , comme l'outil de leur profession , & repondoient à ceux qui les prioient de chanter : *a Comment chanterons-nous des Cantiques du Seigneur dans une terre étrangère ?* Ils chantoient quelquefois , mais seulement entr'eux , les malheur de leurs pays , & la ruine du Temple ; ils composoient des Cantiques de consolation , pour leurs freres affligez ; Ils imploroient le secours du Seigneur , & lui représentoient ses anciennes promesses , pour l'engager à les visiter dans sa miséricorde ; ils confessoient leurs fautes , & en demandoient pardon ; ils conjuroient le Seigneur , de mettre fin à leur maux , & à leurs captivité. Voilà quels sont les sujets de leurs Cantiques composez à Babylone : presque tout y est triste & lugubre.

On dispute entre les Commentateurs s'il y avoit dans le Temple , au moins extraordinairement , des Chanteuses , ou Musiciennes , & Joieuses d'instrumens. Les Rabbins soutiennent que les femmes ne chantoient jamais avec les hommes dans le Temple. Il y avoit en cela , selon eux , non seulement de l'indécence , mais encore du mal , & du danger pour la pureté que Dieu exigeoit de ses Ministres. Sanctius , & Cornélius à Lapede , & la

---

*a Psalm. cxxxvi. 4.*

plùpart des autres Interprètes , croyent que si quelque-fois l'Écriture parle des femmes , ou des filles , qui ont chanté dans des cérémonies de Religion , c'étoit des cas extraordinaires , & dans des cérémonies qui se passoient hors du Temple : Par exemple , après le passage de la mer Rouge , après la victoire de David contre Goliath , à l'entrée de l'Arche dans Jérusalem , & après la funeste mort du Roi Josias , dont il est dit , *a* que tous les Chantres , & les Chanteuses de la Nation récitèrent les Lamentations que Jérémie avoit composées sur ce sujet.

Mais nous croyons avec d'autres habiles Commentateurs , que dans les grandes solemnitez , il y avoit ordinairement dans le Temple des Chantres , & de Musiciennes ; qu'elles avoient des Chefs , ou des Présidens , nommez en Hébreu *Mnazeach* , dont on a parlé ailleurs , *b* qui entonnoient , & qui conduisoient leurs chants ; c'étoit pour l'ordinaire les filles des Lévites eux-mêmes. Tout cela se faisoit avec une décence , & une réserve singulière : elles ne se mêloient point aux Musiciens , c'étoit des bandes toutes séparées. Ce sentiment paroît un peu extraordinaire , mais il est bien prouvé par l'Écriture. Dans le dénombrement des enfans d'Héman , un des trois premiers Chefs de la Musique du Temple , on compte douze fils , & trois filles. *c* Pourquoi faire en cet endroit mention des filles , contre l'ordinaire de l'Écriture , si ce n'est parce qu'elles étoient du même métier , que leurs freres , & occupées comme eux , à chanter les louanges du Seigneur ? Dans la cérémonie du transport de l'Arche , de Cariathiarim à Jérusalem , *d* on voit des chœurs de jeunes filles , conduites par des Chefs de Musique. Esdras dans le dénombrement de ceux qu'il ramena de la Captivité de Babylo-

*a* 2. Paralip. xxxv. 25.

*b* Voyez la Dissertat. sur *Lamazeach* , p. xxxviii.

Tom. II.

*c* 1. Par. xxv. 5.

*d* Psalm. lxxvii.

26.

ne, compte deux cens, tant Chantres, que Musiciennes : *a* les uns & les autres étoient sans doute destinez au service du Temple. Liran est de cet avis sur Esdras, *b* & il prouve son sentiment par l'endroit des Paralipomènes, que nous avons cité, ou l'écriture parle des trois filles d'Héman.

Le Paraphraste Caldéen, sur le Chapitre 11. v. 8. de l'Ecclésiaste, dit expressément que Salomon mit dans le Temple des Chantres, & des Chanteuses. Toftat & Ménochius *c* sont de même sentiment, aussi-bien que Grotius & Chatillon sur le premier Livre des Paralipomènes chap. xv. v. 20. où il est dit dans l'Hébreu, que Zacharie, Oziel, Semiramoth, & les autres présidoient à la septième bande de Musique, qui étoit celle des jeunes filles. *d* Le Pseaume 1x. est adressé à *Ben*, ou *Banaïas*, un des maîtres de Musique de la bande des jeunes filles. Le Temple du Seigneur, étoit comme le Palais du Dieu d'Israël. Il y étoit servi, comme véritablement présent en personne : il y avoit sa table, ses parfums, son trône, sa chambre, ses Officiers, ses Musiciens, & ses Musiciennes, à la manière des Rois d'Orient, comme nous le ferons voir ci-après.

Philon *e* nous d'écrivant la manière dont les Thérapeutes chantoient & dansoient dans leurs fêtes, dit qu'ils chantent à deux chœurs ; celui qui préside à la cérémonie, entonnant & conduisant le chœur ; après quoi les hommes, & les femmes séparément commencent à danser, les uns d'un côté, & les autres d'un autre ; puis tout d'un coup, étant comme transportez d'un enthousiasme divin ils se réunissent, & ne font plus qu'un chœur, ou

*a* 1. Esdr. 11. 66. 67. &

2. Esdr. VII. 67.

*b* Liran. ad 1. Esdr. 11. 66.

*c* Toftat. qu. 14. in 1. Pa.

*val. xxv. Menoch. Ibidem.*

*d* 1. Par. xv. 20. Binjalim

al álmoth.

*e* Philo de Vita Contempat.

une danse ; les voix des hommes , & des femmes formant une harmonie mélodieuse, par le mélange des sons graves, & aigus. On pouvoit bien faire dans le Temple , & dans les autres cérémonies religieuses , ce que faisoient dans leurs assemblées les Thérapeutes , les plus sages , & les plus sérieux hommes du monde. Il dit dans le même Livre , qu'il y a chez les Juifs d'anciennes Poësies de toutes sortes , & de toutes mesures , que l'on chantoit en Musique devant l'autel, les uns demeurant en repos , & d'autres en dansant.

Outre la Musique du Temple , il y avoit aussi un corps de Musiciens pour la Cour des Rois : *Suis-je encore d'un âge à entendre la voix des Musiciens , & des Musiciennes?* disoit Berzellai à David , qui l'invitoit à venir avec lui à la Cour. *a* Salomon qui ni ne s'étoit refusé aucun plaisir ne négligea point celui de la Musique ; il rassembla des bandes de Musiciens , & de Musiciennes : *b Feci mihi Cantores , & Cantatrices.* Je pense qu'Asaph étoit grand Maître de la Musique du Roi , sous le regne de David. L'Écriture l'appelle : *Prophète à la main du Roi.* *c* C'étoit une magnificence des Rois d'Orient , d'avoir dans leur Cour un grand nombre de Musiciennes , qui les divertissoient pendant leur repas , & sur tout pendant la nuit. Une des Chanteuses , qui avoit la plus belle voix , entonnoit , & étoit suivie de toutes les autres. *d* Les Perses les appelloient *Zarba* , ou *Barza*. *e* Parmenion ayant pris Damas , écrivit à Alexandre qu'il y avoit trouvé trois cens vingt-neuf Musiciennes de la suite de Darius ; *f* elles chantoient & jouoient de divers instrumens , les unes touchoient simplement les instrumens , & *g* les autres y joig-

*a* 2. Reg. XIX. 35.

*b* Eccles. II. 8.

*c* 1. Par. XXV. 2. *Prophe-*  
*tantis juxta Regem. Heb.*

*Ad manum Regis.*

*d Athen. lib. III. &*  
*XII.*

*e Suidas in Μουσικῶν.*

*f Apud Athen. lib. XIII. c. 9.*

*g Suidas ibidem.*

noient leurs voix. Les Parthes imitèrent cette somptuosité, & cette délicatesse des Perses. *a* Hérodote *b* raconte que Haliattes Roi de Lydie, faisant la guerre à ceux de Milet, avoit dans son armée des Joüeurs & des Joüeuses d'instrumens. Straton Roi de Sidon, un des plus voluptueux Prince dont nous parle l'Histoire, *c* avoit toujours autour de lui une foule de Musciennes, qui jouoient des instrumens, & qui dansoient.

Je ne vois pas dans l'Écriture que les Hébreux aient eu l'usage de la Musique pour les théâtres, ni pour les représentations. Ils ne connoissoient point cette sorte de divertissement : elle est récente même chez les Grecs ; mais ils avoient des Poësies, & par conséquent de la Musique de toutes les autres sortes. On trouve dans l'Écriture des Cantiques de victoire, des invectives, des actions de grâces, des Epithalames, des regrets, des chants de joye, des Pseumes moraux, & instructifs, des modèles de prières. Le Cantique des Cantiques est une espèce de pièce Dramatique ; mais elle n'est point de nature à être représentée, non plus que ces Pseumes, ou l'on remarque un Dialogue entre Dieu, & le Psalmiste, ou le Juste. Le Livre des Justes, qui est quelquefois cité dans Josué, *d* & dans les Rois, *e* paroît avoir été une histoire en vers ; de cette sorte de Poësie antique dont on trouve quelque débris dans les Sentences des anciens Philosophes. *f* L'Écriture parle aussi des chansons pour les vendanges, *g* & des chansons à boire : *h* *In me psallebant qui bibebant vinum*, dit le Psalmiste. *Malheur à vous, qui employez la cithare, & la lyre, le tambour & la flûte, dans vos fes-*

*a* Plutarch. in Crasso. Vide  
Briffon. de regno Persar.  
lib. 1.

*b* Herodot. lib. 1. cap. 17.

*c* Theopomp. Hist. lib. 15.

apud Athen. lib. XII. c. 8.

*d* Josue x. 13.

*e* 2. Reg. 1. 18.

*f* Laert. lib. 1.

*g* Isai. XVI. 3. 10.

& XXIV. 7. 8.

*h* Ps. LXVIII. 13.

*ains*, dit *Isaïe*, *a* pendant que vous négligez les œuvres du Seigneur, & que vous ne considérez point ses merveilles. Et *Amos* : *b* Malheur à vous, qui chantez au son des instrumens de musique. Ils croient avoir comme *David*, le talent de joüer de la lyre ; ils boivent le meilleur vin dans leur coupe, & se parfument des huiles les plus précieuses, sans se mettre en peine de la douleur de *Joseph*. Ce sont là les abus que faisoient de la Musique les mauvais Israélites : mais cela prouve le grand usage où elle étoit parmi eux. Cela paroît encore par plusieurs passages de l'Ecclésiastique. Voyez *Eccli.* xxxii. 5. 6. 7. xl. 20. & xlix. 7. 2.

La Poësie, la Musique, le jeu même des instrumens, furent aussi employez dans les funérailles parmi les Hébreux. Le plus ancien Cantique funèbre que nous ayons, est celui que *David* composa à la mort de *Saül*, & de *Jonathas*. *c* Il en fit encore un autre à la mort d'*Abner*. *d* *Jérémie* en écrivit un célèbre à la mort du Roi *Josias*. *e* Et les Juifs un autre à la mort de *Judas Maccabée*. *f* *Isaïe* prévoyant la chute de l'Empire de *Babylone*, & la mort funeste de son Roi, lui fit une espèce d'oraison funèbre en ces termes : *g* Comment l'exécuteur a-t'il cessé ! comment le tribut ne s'exige-t'il plus ! Le Seigneur a brisé le sceptre des dominateurs, le bâton des impies. . . . Comment es-tu tombé du haut du Ciel, étoile du matin, qui te levois avec tant d'éclat, &c. Ces sortes de chants lugubres se récitoient en cérémonies, ou par les parens & parentes du mort ; ou par des pleureurs, & pleureuses à gage. *h* Ceux qui rencontroient une pompe funèbre, ou un convoi, devoient par honneur se joindre à ceux qui le conduisoient, & entrer dans leurs sentimens de douleur. D'où vient qu'il est dit dans l'Evan-

<i>a</i> <i>Isaï.</i> v. 12.		<i>d</i> 2. <i>Reg.</i> iii. 33.		<i>g</i> <i>Isaï.</i> xiv. 4. 5. 12.
<i>b</i> <i>Amos.</i> vi. 5.		<i>e</i> 2. <i>Par.</i> xxxv. 25.		<i>h</i> <i>Jerem.</i> ix. 17.
<i>c</i> 2. <i>Reg.</i> i. 19.		<i>f</i> <i>Macc.</i> ix. 21.		<i>Amos.</i> xvi. 17.

gile : *a* Nous avons fait des Lamentations , & vous n'avez point pleuré avec nous. Du tems de nôtre Seigneur on jouïoit des Joüeurs de flute , pour célébrer avec plus de sollemnitez les funérais des personnes de considération. *b* Mais nous nous étendrons davantage sur cela dans la Dissertation sur le Deuil des Hébreux.

Les effets admirables de la Musique que nous voyons parmi les Hébreux , nous persuadent aisément qu'il n'y a rien d'exageré dans tout ce qu'on en lit dans les Auteurs profanes. On nous vante des frénétiques guéris par le son des instrumens ; on nous dit que la Musique a fait revenir à leur bon sens , des personnes qui avoient l'esprit troublé ; qu'elle a arrêté des furieux , & calmé des passions violentes , & des séditions. Rien de tout cela n'est incroyable , après ce que l'Ecriture nous dit de Saül , qui étant rempli d'une noire mélancolie , dont le Démon se servoit pour l'agiter , & pour le troubler , se trouvoit soulagé , lorsque David jouïoit de sa lyre devant lui. *c* Qu'Alexandre le Grand ait couru aux armes lorsque le Musicien Artigenide commença à jouer un certain air , & qu'il les ait quittées lorsque le Joüeur prit un ton plus doux , & plus modéré. *d* Que Pythagore ait fait tomber les armes des mains de quelques jeunes foux , qui étoient prêts à rompre une porte , & à faire violence à la maison d'une honnête femme , en ordonnant aux Joüeurs d'instrumens , qui les accompagnoient , de jouer un chant grave & sérieux. Tout cela n'étonnera point ceux qui sauront que Saül ayant rencontré une troupe de Prophètes , qui avoient des instrumens de Musique de plusieurs sortes , *e* se sentit tout d'un coup transporté de l'Esprit Divin , & changé en un autre homme ; il se mit à chanter avec eux , & à prophétiser. Et une autre fois

*a* Luc. vii. 32.

Math. xi. 17.

*b* Matt. ix. 23.

*c* 1. Reg. xvi.

23.

*d* Plutarch. de

Fortuna Alex.º

lib. 2.

*e* 1. Reg. x. 6.

ayant appris que Davi s'étoit retiré auprès de Samüel à Najoth de Ramatha , <sup>a</sup> il y envoya des troupes , qui ayant ouï le son des instrumens des Prophètes , qui chantoient , & qui jouïoient , furent comme saisis d'un enthousiasme divin , & commencèrent à faire comme eux. Une seconde troupe que Saül envoya , en fit de même. Enfin ce Prince y étant venu lui-même , il commença à prophétiser , & à faire les gestes , & les mouvemens de ceux qui sont remplis de l'Esprit de Dieu , avant même qu'il fut arrivé auprès de la bande des Prophètes. Et dès qu'il y fut , il se deshabilla , & fut tout le jour & la nuit dans leur troupe , prophétisant , c'est-à-dire chantant , & faisant tous les mouvemens qu'ils faisoient.

Un événement encore plus singulier, est ce qui arriva dans l'armée de Joram Roi d'Israël , de Josaphat Roi de Juda , & du Roi d'Idumée. Ces trois Princes se trouvèrent dans un terrible embarras , lorsqu'étant entrez dans le desert de Moab , ils se virent sans eau , & sans ressource. Josaphat plus religieux que les deux autres , demanda , s'il n'y avoit pas dans l'armée un Prophète du Seigneur ; on lui dit qu'Elisée y étoit. Les trois Rois le vinrent trouver , & Elisée voyant le Roi d'Israël , lui dit : Qu'y a-t'il entre vous & moy ? Allez consulter les Prophètes de vôtre pere , & de vôtre mere. Joram lui répondit : Le Seigneur a-t'il amené ici trois Rois , pour les livrer entre les mains du Roi de Moab ? Vive le Seigneur , devant qui je suis , dit Elisée , si je ne respectois le visage du Roi Josaphat , je ne vous aurois ni regardé , ni écouté. Mais à present , qu'on m'amène un Joueur d'instrument. Il vint , & s'étant mis à jouer ; aussitôt l'Esprit Saint descendit sur Elisée , & il commença à prophétiser. <sup>b</sup> La vûe du Roi d'Israël , & le discours qu'il lui avoit tenu , avoit causé quelque émotion dans son ame ; le son des instrumens calma sa pas-

<sup>a</sup> 1. Reg. XIX. 23. 24.

I

<sup>b</sup> 4. Reg. 3. 15.  
R r iij

sion , & lui rendit la sérénité nécessaire pour recevoir l'impression de l'Esprit de Dieu.

Voici un exemple d'un autre genre. La Musique inspire du courage dans le cœur de l'armée de Josaphat , & imprime la terreur dans celle de ses ennemis. Les Ammonites , les Moabites , & d'autres peuples d'Arabie , s'étant assemblez pour faire une irruption dans les Etats de Josaphat , ce Prince s'adressa au Seigneur , qui lui promit la victoire , par la bouche du Prophète Jahaziel. Il marche contre l'ennemi , & range ses troupes , de manière que les Chantres du Seigneur , disposez suivant le rang qu'ils tenoient dans le Temple , marchaient à la tête de l'armée , avec leurs instrumens de Musique. Les Lévités n'eurent pas plutôt commencé à chanter , que le Seigneur répandit la frayeur dans le camp des ennemis ; ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes ; Moab & Ammon attaquèrent , & mirent à mort les Iduméens , & après cela se tuèrent l'un l'autre ; en sorte que Josaphat étant arrivé avec son armée , n'eût qu'à dépouiller ses ennemis , & à ramasser le butin.

On vit une chose à peu près pareille dans la guerre d'Abia Roi de Juda , contre Jéroboam Roi d'Israël. *a* Le premier avoit dans son armée , suivant l'ordre de Moïse , *b* les Prêtres du Seigneur , avec les Trompettes sacrées , qui étoient le symbole de la présence du Seigneur : *Ergo in exercitu nostro Dux Deus est , & Sacerdotes ejus qui clangunt tubis , & resonant contra vos.* Aussi-tôt que l'armée d'Israël eut ouï le son de ses instrumens , & les cris du peuple de Juda , elle fut saisie d'une crainte subite , & prit la fuite. Je ne parle point ici de ce qui arriva devant Jéricho , dont les murailles furent renversées

*a* 2. Par. xiiii. 12.

*b* Num. x. 9. *Si exieritis ad bellum de terra vestra contra hostes , qui dimi-*

*cant adversum vos , clangetis ululantibus tubis , & erit recordatio vestri coram Domino Deo vestro.*

au son des trompettes du Seigneur , & aux cris de l'armée des Hébreux. *a* Le fait est trop miraculeux , pour être rangé au nombre des effets ordinaires de la Musique , & du son des instrumens.

Ce qu'on a rapporté de Saül foulagé par la voix , & par les instrumens de David , n'a rien de fort surnaturel ; non plus que ce qui arriva à Saül , & à ses gens envoyez pour prendre David , qui étoit au milieu d'une troupe de Prophètes ; ni enfin ce que fit faire Elisée , pour attirer sur lui l'inspiration actuelle du Saint Esprit. La Musique remuë agréablement , & doucement le sang , & les esprits , & par-là dissipe les mauvaises humeurs & la mélancolie , qui épaississent le sang , & engourdissent les esprits. De tout tems on a employé ce qui peut causer la joye , & le divertissement , contre ces sortes de maladies , la mélancolie , la phrénésie , la fureur , & autres passions semblables. Il est aussi tout naturel de se sentir transporté & ému , lorsqu'on se trouve au milieu de gens qui jouent des instrumens , & qui chantent. Le corps se trouve tout disposé à imiter le mouvement qu'on voit dans les autres , & à suivre l'impression , & l'air des instrumens. Or *Prophétiser* , dans le style de l'écriture , ne signifie souvent autre chose , qu'être animé d'une nouvelle ardeur , qui porte à imiter les mouvemens , & les agitations des vrais Prophètes. Enfin , l'émotion , le trouble , la cotère , passions incompatibles avec l'inspiration tranquille de l'esprit de Dieu , sont modérées , & calmées par le son des instrumens ; c'est par-là que le prophète Elisée se disposa à recevoir l'impression de l'Esprit Saint. Balaam se contentoit de se retirer de la foule , & de se tenir quelque tems à l'écart , *b* pour se recueillir , & pour rapeler ses esprits trop dissipés par la compagnie des hommes.

Mais d'où vient donc , dira quelqu'un , que nous ne voyons

---

*a* Josue vi. 5. 20. | *b* Num. xxiii. 3. & 16. xxiv. 1. 2.

plus d'effets pareils dans nôtre Musique d'aujourd'hui ? Est-ce la faute de nôtre Musique , ou de nos Musiciens , ou de nos instrumens ? Ou ne seroit-ce pas que nous ne sommes pas si tendres , & si sensibles que les Anciens ; que nous sommes plus en garde contre les mouvemens de nos passions ; & qu'une longue habitude à changé dans nous comme en nature , une certaine insensibilité stoïque ? Il se pourroit faire qu'en effet nous serions moins naturels , & moins tendres que nos ancêtres , & que l'habitude & l'éducation auroient apporté quelque changement , ou plutôt quelque déguisement dans nos passions , & dans nos sentimens ; mais au vrai nous sommes toujours les mêmes ; le cœur , & le fond des passions ne changent point. Qu'on résiste par réflexion à quelque sentiment , je le veux ; mais ceux qui se livrent , qui cherchent à être touchés , qui n'écoutent la Musique que pour cela , souvent s'enuyent , & ne sentent rien qui les touche agréablement. Il faut donc reconnoître une autre cause plus réelle de cette différence dans la Musique même. Il y a plus de mille ans qu'on se plaint qu'elle ne produit plus les mêmes effets qu'autrefois , & dès ce tems-là on convenoit que c'étoit la faute. Les plus habiles se plaignoient qu'elle étoit corrompue , abâtardie , tombée dans le mépris.

Vossius montre au long , & inculque souvent dans son traité *du Chant des Poèmes , & de la force du Rythme* , que la décadence de l'ancienne Musique , & le peu d'effet qu'elle produit aujourd'hui , ne viennent que de ce qu'on a négligé la bonne Poësie , la quantité des syllabes , la mesure des tems , & la juste proportion entre les paroles , & le chant. De ce qu'on a dépouillé les paroles de ce qui frappoit le plus fortement ; & de ce qui faisoit le plus d'impression sur l'esprit ; je veux dire de la vraie prononciation , & la juste cadence des vers. On chante confusement des airs , dont on n'entend point les paroles. Les chants les plus tendres , & les plus touchants , n'étant plus entendus , ne frappent plus. L'oreille est chatouillée

par les charmes de la mélodie , & l'esprit flottant & incertain, ne fait à quoi fixer son attention, parce qu'il n'entend point distinctement ce qui est chanté. Le plaisir n'est point entier , le cœur est partagé , l'impression n'est pas totale ; les voix , la mélodie & les paroles prononcées & entendues distinctement, produiroient un effet tout différent , de ce que l'on voit aujourd'hui ; comme une force multipliée opère autrement qu'une action partagée. La première attention des Anciens étoit, qu'on ne perdît pas une seule parole , de tout ce qu'on chantoit ; le mélange de plusieurs voix n'y nuisoit point , parce que toutes ensemble, elles prononçoient le même mot , & il y en avoit toujours une qui dominoit par-dessus toutes les autres. Ces mots étoient toujours accompagnés d'un chant naturel , & proportionné à sa signification ; Imitant le plus qu'il étoit possible la nature , & la voix de l'homme , dans les circonstances où le Poëme le représentoit. Les anciens chœurs dans les Comédies , & les Tragédies , n'élevoient jamais guères leurs voix au dessus de l'ordinaire. Une preuve sensible de la force de cette manière de chanter , c'est ce qu'on ressent dans la déclamation d'un habile Orateur, qui fait imiter la nature , & donner à ce qu'il dit , le ton de voix convenable. Rien ne représente mieux que cela une Musique naturelle , & efficace dans sa simplicité.

Il faudroit à présent parler des instrumens de Musique des Hébreux , des diverses manières de leurs chants, de la forme de leur Musique : Nous essayerons de donner quelque notion de leurs instrumens de Musique , dans la Dissertation suivante ; mais pour le reste du détail de leur Musique , il est impossible d'en dire quelque chose de certain , & de juste , puisque les Livres saints ne nous en apprennent rien. Mais si la beauté des airs , & de la Musique avoit de la proportion , comme on n'en doit pas douter , avec la majesté , & l'éloquence des Cantiques , on peut assurer que rien ne devoit être ni plus grand , ni plus sérieux , ni plus majestueux , que la Musique du Temple. Les Juifs ont aujourd'hui dans leurs Synagogues une manière de Musique , ou de chant , qui vient apparemment

de la tradition de leurs peres. Mais s'il est arrivé dans leur Musique autant de changement à proportion que dans la nôtre ; on peut assurer qu'il n'est pas permis de tirer aucune induction de la nouvelle , pour découvrir la nature de l'ancienne. La difference est trop grande. Il est vrai que la Musique des Juifs modernes est encore fort simple , & par-là semble plus approcher de l'ancienne. Mais , qui croira que parmi tant de révolutions , & tant de malheurs que cette infortunée nation a essuyez , elle ait pû conserver l'usage , & la tradition de sa Musique , pendant une suite de tant de siècles ? Le Pere Kircher a travaillé sur la Musique moderne des Hébreux ; mais il n'a pas même essayé de la comparer avec celle qui étoit en usage dans le Temple de Salomon. Il s'est borné à expliquer la valeur des notes de leur chant.

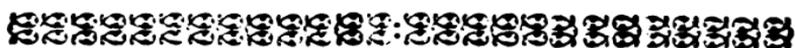
Mais quoiqu'on ne connoisse pas d'une manière fort distincte la forme , & la nature de tous les instrumens de Musique du Temple , leur variété seule , & leur grand nombre , prouvent assez que la Musique étoit très-diversifiée ; & il le falloit bien , puisque les Pseaumes qui nous restent , sont sur des sujets si différens , & que les solemnitez pour lesquelles ils s'assembloient , avoient des objets si divers. A Pâques , on rendoit graces à Dieu de la délivrance de l'Egypte. A la Pentecôte , on faisoit mémoire de la Loi donnée à Sinai. A la solemnité de l'expiation , on demandoit pardon à Dieu , dans le jeûne , & dans l'humiliation. Dans la Fête des Tabernacles , on rappelloit le souvenir du voyage du Désert , & on remercioit le Seigneur des biens qu'il avoit donné à son peuple dans la récolte de l'année.

Saint Clément d'Alexandrie , a très-instruit dans l'en-

a *Clem. Alex. lib. 6. Strom.*  
 Προσηκει δι' ὡ μαλακῶ τ' ὀσαρ-  
 μέσιον ἄρ. τῆ δωρεσι ἀρυσ-  
 ρία, τῆ τῆ φρυγῆ τὸ ἀλέτι-  
 ρον, ἀς φῆσι Ἀεσιζέσι. Η

τινον ἀρυσία τῆ βαρβάρη ψαλ-  
 τήσι, τὸ σιμ. ὄν ἰμφανισα τῆ  
 μίλες ἀρχαϊκάτη πηχάουσα.  
 &c. Vide Plutarch. seu A-  
 lium, Libello de Musica.

SUR LES INSTRUM. DE MUSIQUE, &c. 629  
 tiquité, & très-curieux des anciens usages, assure que les Hébreux dans leur Musique pour le Temple, suivoient pour l'ordinaire la gravité du chant Dorique, qui est un des plus anciens, des plus sérieux; presque tout composé de spondés, ou de syllabes longues, & très-propres à célébrer la majesté du Seigneur, qui vouloit être servi avec crainte, & tremblement: *a Servitè Domino in timore, & exultate ei cum tremore.* Cela est tout-à-fait du goût des Anciens, dont la Musique, sur tout celle qui s'employoit dans les choses de Religion, étoit toujours très-grave, très-sérieuse, & infiniment éloignée de celle même que l'on employe aujourd'hui dans nos Eglises, où l'on se permet des airs, & des chansons, qui sont souvent aussi peu sérieuses que celles du théâtre.



## DISSERTATION

SUR LES INSTRUMENS DE MUSIQUE  
*des Hébreux.*

Saint Chrysostome, & Théodoret *b* remarquent, que ce n'est que par pure condescendance, que Dieu permit aux Hébreux d'employer dans son Temple la Musique, & le son des instrumens. Il n'en ordonna rien dans la Loi, & l'on fut fort long-tems sans les mettre en usage dans le Tabernacle. Ce fut David qui fit ce nouvel établissement; & qui introduisit dans le culte du Seigneur, les Chantres, & les Joueurs d'instrumens; & ce ne fut qu'en faveurs des peuples grossiers, dont il vouloit rallumer la dévotion, & à qui il vouloit inspirer l'amour des cérémonies saintes, pour les précautionner contre l'idolâtrie, & la superstition. L'Eglise Chrétienne,

---

*a* Psal. II. II. I *b* Chrysof. & Theodores. in Ps. cl.

dans les premiers siècles , & pendant qu'elle étoit dans toute sa faveur , n'employa ni la Musique , ni les Instrumens dans ses assemblées , & ne les auroit peut-être jamais employez , si elle n'avoit eu égard à la foiblesse des fidelles , qui ont besoin de secours extérieurs pour soutenir leur piété , & pour élever leur cœur , & leur esprit à Dieu.

Mais autant que cet appareil de Musique & d'instrumens est au-dessous du culte parfait , & de la souveraine pureté que Dieu demande de ses serviteurs ; autant est-il au-dessus des cérémonies légales , & des sacrifices sanglans. Les plus sages , & les plus saints Personnages de la Loi ancienne , ont crû qu'un établissement si pieux , & si utile , méritoit toute leur application ; & on a mis au rang des principaux articles de la réformation du culte de Dieu , le rétablissement de la Musique dans son Temple. Combien de fois le Seigneur à-t'il témoigné sa préférence pour les saints Cantiques , & pour les sacrifices de louanges , pardessus les victimes sanglantes ? *Sacrificium laudis honorificabit me.* Et combien de fois les Prophètes ont-ils exhorté les peuples à rendre à Dieu les louanges , & les sacrifices d'actions de grâces , au lieu du sang des hosties , & de la graisse des moutons ? Mais à même-tems ils avoient grand soin de les avertir , que la justice , & la piété étoient l'ame des louanges , & de la vraie Musique ; & que sans la pureté de vie , & l'innocence , leurs chants , leurs Instrumens lui étoient en horreur : *b Aufer à me tumultum carminum tuorum , & Cantica lyre tue non audiam.*

Après avoir parlé dans la Dissertation précédente de la Musique des anciens Hébreux , nous avons dessein dans celle-ci , d'examiner quels étoient leurs instrumens de Musique. Il est assez étonnant que ce point de critique qui est si beau , si curieux , & si intéressant , ait été si fort

a *Psal.* XLIX. 27.

I

b *Amos.* V. 23.

négligé jusqu'ici. La plupart des Commentateurs, sans se mettre en peine d'entrer dans un plus profond examen, se contentent de dire, que la connoissance des Instrumens de Musique des Hebreux est entièrement perdue, qu'il est impossible aujourd'hui de la tirer de l'obscurité où elle est comme enterrée. Mais on peut au moins faire voir que la plupart des termes que l'on nous donne pour ces sortes d'instrumens, ne signifient rien moins que cela ; & que ceux qui désignent véritablement des Instrumens de Musique, ne sont peut-être pas si inconnus qu'on se l'imagine. Enfin, si l'on ne peut pas distinctement connoître la valeur des mots Hebreux, ne peut-on pas expliquer avec clarté, ceux qui sont dans les Septante, & dans la Vulgate ? Et n'est-ce pas toujours beaucoup pour un Lecteur exact, de savoir au juste ce que c'étoit que le *Psalterium*, le *Tympanum*, le *Nabulum*, le *Sistrum*, la *Cythare*, & la *Lyre* des Anciens ? Si nous ne réussissons pas à faire connoître tous les Instrumens des Hebreux, nous nous flattons au moins d'en découvrir quelques-uns de donner des conjectures assez plausibles sur les autres, & d'éclaircir un assez grand nombre de passages obscurs, par nos remarques sur les Instrumens des Anciens.

Avant toutes choses il est bon de remarquer, que les Instrumens de Musique qu'ont eu les Grecs, & les Latins, leurs étant venus d'Orient, devoient avoir beaucoup de rapport avec ceux des Hebreux, qui étoient tous les mêmes que les instrumens des Egyptiens, des Caldéens, des Phéniciens, & des Syriens. Il n'est donc pas impossible de reconnoître la source dans des ruisseaux, & de retrouver à peu près la figure, & les usages des instrumens des Juifs, & des Orientaux, dans ceux des Grecs, & des Romains. Les Grecs toujours vains, & toujours jaloux de leur propre gloire ont prétendu que la plupart des Instrumens dont ils se servoient, étoient de l'invention de leur Dieux, ou de leurs anciens Poètes. Ils ne représentoient guères Apollon, Minerve, Mercure, &

Pan , sans quelques instrument de Musique dans les mains' Mains on a des preuves dans l'écriture même , qui démentent cette fausse prétention. La Religion , les Dieux, la Musique , la Poësie , ne sont point originaires de Grèce , elles viennent de plus loin. Les Latins sont plus sincères , ils avouent qu'ils ont reçu leurs Instrumens de Musique de l'Orient. Juvenal : *a*

*Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes ,  
Et linguam , & mores , & cum tibicine chordas  
Obliquas , nec-non gentilia tympana secum  
Vexit.*

Tite-Live *b* dit , que ce ne fut qu'après les guerres des Romains contre Antiochus le Grand , qu'on vit à Rome cette foule de Joüeuses d'instrumens ; & qu'on mêla aux repas les divertissemens de la symphonie.

Les Grecs eux-mêmes , malgré leur hauteur , & leur hardiesse à mentir , sont souvent obligez de recourir ailleurs , pour trouver la vraie source de la plûpart de leurs instrumens. Tantôt c'est de la Phrygie , ou de la Lydie ; tantôt de la Syrie , ou de l'Egypte , ou de la Perse qu'ils les font venir , comme on le verra ci-après. Pour les Hébreux , ils les ont reçu des Caldéens , d'où ils étoient originairement descendus ; & des Egyptiens , au milieu desquels ils avoient vécu si long-tems ; & des Phéniciens , & autres peuples d'Arabie , & de Syrie , au milieu desquels ils se trouvoient placez par la situation de leur pays. Ils n'ont jamais prétendu à l'honneur de l'invention ; mais on ne peut leur refuser celui de les avoir beaucoup perfectionnez , & d'en avoir fait un tres-saint , & tres-louable usage , dans la célébration des louanges du vrai Dieu ; prérogative qui les distingue de tous les autres peuples , qui ont à la vérité mis en œuvre la Musique

*a* Juvenal. Satyr. 111.  
*b* Tit. Livius , lib. 37.  
Tunc Psalteria , Sambucif-

tria , & convivalia ludorum oblectamenta addita epulis.

dans

dans leur exercice de Religion , mais qui ne l'ont jamais fait avec autant d'assiduité , autant de pompe , autant de soin que les Juifs.

Si l'on en croyoit les Rabbins , & la plupart des Interprètes , il faudroit reconnoître parmi les Hébreux un bien plus grand nombre d'instrumens qu'on n'en connoît chez les autres peuples. A leur compte il n'y en a pas moins de trente-quatre ; mais nous en retrancherons déjà tout d'un coup quatorze , dont voici les noms :

1. *Neghinot* , a traduit dans les Septante par *Hymnes* , & dans la Vulgate , par *Cantiques*. L'Hébreu signifie à la lettre : Celles qui jouent des instrumens , ou , les Pièces que l'on joue sur les instrumens. En comparant tous les passages où ce terme se trouve , je n'y remarque que ces deux significations : Par exemple , Job. xxx. 9. *b* *J'ai été leur Cantique* , *Neghinath* , *tout le jour* : Et au Pseaume LXVIII. 13. *J'ai été le sujet des chants des buveurs*. Et dans les titres de plusieurs Pseaumes : *Au Président dans les Cantiques* ; ou *c Au Président établi sur les joueuses d'Instrumens*.

2. *Hannechiloth* , est traduit dans les Septante , & dans la Vulgate par ; *d Celle qui est héritière*. Les nouveaux Interprètes pour la plupart le prennent pour un Instrument de musique , qui peut dériver d'une racine qui signifie percer , & jouer de la flûte ; en sorte que *Néchiloth* , signifieroit proprement , *une flûte* , ou en général un Instrument à vent ; mais nous l'entendons des danfes , ou des chœurs de danseuses ; aussi-bien que *Machaloth* , qui se trouve aux titres des Pseaumes , LII. & LXXVII. & qui vient du même verbe. Le Caldéen l'a pris en ce sens ; & c'est la propre signification de *Chalal* , danser.

a *Neghinoth* 70. יְמִינֵי. Vulg. *Canticum*.

b Job. xxx. 9. *neghinatham*

c *haijathi*. Ita & Jerem. *Lament.* 311. 14. & 63.

c *Psal.* LX. 1. *Lamnazeách* *ál neghinotg*.

d *Psal.* v. 1. *ál hannechiloth.* 70. יְמִינֵי תִּישׁ כְּלִמֵּוֹ. מִיָּמִינֵי.

3 *Hascheminith*, a, la huitième : on veut aussi que ce soit un Instrument à huit cordes. Mais dans les Paralipomènes b on trouve la huitième bande des Musiciens du Temple, qui, selon toutes les apparences est la même que celle-ci nommée du nom de *Scheminith*. *Mathathias*, *Eliphahu*, & les autres jouoient sur les *Cinors*, & présidoient à la huitième. Hébreu : *Al-Haschminith*.

4. *Siggaïon*, c que les Septante ont rendu simplement, *Pseume de David*, d & les autres, e *Pro ignoratione David*. Pour le péché d'ignorance de David ; signifie plutôt, *Cantique de consolation dans sa douleur* ; comme qui diroit, *Tristia*, ou *Élégie*. Voyez notre Argument sur le Pseume VII. & le titre du troisième Chapitre d'Habacuc, où se trouve, *Siggaïonoth*, qui vient de la même source que *Siggaïon*. Les Turcs ont encore aujourd'hui des Joueuses d'instrumens, & des Danseuses, qu'ils appellent *Tschingénés*. f

5. *Gittih*, g que les Septante ont rendu par les *pres-soirs*, comme s'ils avoient là *Gittoth*, au lieu de *Gittih*. Ce dernier terme signifie, *une Géthéene*. On n'a aucune preuve qu'il signifie un instrument de Musique, & la construction de l'Hébreu semble dire que les Pseumes qui portent ce nom, sont adressez au Maître de la bande Géthéene ; soit que David ait eu dans sa Cour une troupe de Musiciennes de la ville de Geth, comme il avoit une compagnie de Gardes de la même ville ; soit

a *Psal.* VI. I. & XI. I.  
*ál hascheminith*. 70. ἡ πρ  
 τῆς οὐδῆς. *Vulg.* pro octavo.

b I. *Par.* XV. 21. *bekinnu-  
 roth. ál halcheminith*

c *Psal.* VII. I. *siggaïon le-  
 david.*

d 70. Καλῆς τῆς Δαυίδ.

e *Alii apud Chrysostom.*  
 Καλῆς τῆς ἀγνοίας τῆς Δα-  
 υίδ ; *Alius*, Ἀγνοῦμεν τῆ  
 Δαυίδ.

f *Thevenot*, *Voyage*, ch.  
 41. & 25.

g *Psal.* VIII. I. *ál gittih.*  
 70. τῆς τῆς λαοῦ *Vide*  
*Pf.* LXXX. & LXXXIII.

qu'on ait donné ce nom à des Chanteuses Israélites, pour quelques raisons, qui nous sont inconnues. On a prouvé dans la Dissertation sur la Musique des Hébreux, que parmi eux il y avoit des bandes de Musiciennes pour la Cour des Rois, & même pour le Temple.

6 *Almoth*, ou *Alamoth*, ou *Hal-moth*, est traduit dans les Septante a par *Les choses cachées*; & dans le Caldéen, saint Jérôme, & Symmaque, sur la mort du fils. Dans le Pseaume neuvieme, ce terme signifie des jeunes filles: Le même mot se remarque dans les Paralipomènes en ce sens. b On n'a pas la moindre raison pour lui faire signifier un Instrument de Musique.

7 *Miſſham*, que les Septante & la Vulgate ont traduit, c par: *Inscription sur une colombe*; & *Aquila*, Symmaque, & saint Jérôme: d *Pseaume de David, humble, & simple*; signifie: *Pseaume inscrit du nom de David*, Pseaume attribué à ce saint Roi. Ceux qui veulent lui faire signifier un Instrument de Musique, ne cherchent qu'à couvrir de ce voile leur ignorance, & leur paresse.

8. *Aieleth Hasehachar*, e est rendu dans les Septante par: *Le secours du matin*, & dans la plupart des nouveaux Interprètes par: *La biche du matin*, ou de l'aurore. C'est encore le nom de quelque bande de Musiciens, ou de Musiciennes. La construction du Texte nous en persuade assez; mais nous avouons que la cause de cette dénomination nous est entièrement inconnue.

9. *Schoſchanim*, qui est traduit dans la Vulgate, & dans

a *Psal.* IX. *Lamnazéach ál-moth.* 70. *ἰσὶρ τῶν κρυφίων*

b 1. *Par.* XV. 18. 20. *ál almoth.*

c *Psal.* XV. 1. *miſſham le david.* 70. *Σπιλογραφίαι.*

• *Vulg. Tituli inscriptio.*

d *Aquil.* *Ταπεινότης*, ἡ

*ἀπλῆ.* *Sym.* *Ταπεινότης*, ἡ  
*ἀμώμου* *Jeronym.* *Humilis*  
*& simplicis David.*

e *Psal.* XXI. 1. *ál aieleth hasehachar.* 70. *ἰσὶρ τῆς ἀν-πλήψως τῆς ἰαθούσας.* *Vulgo*  
*Pro susceptione matutina*  
S s ij

les Septante a par : *Ceux qui seront changez.* Dans saint Jérôme, & dans Aquila : *b Sur les lys* ; dans Symmaque : *c Sur les fleurs* est entendu par la plupart des nouveaux Interprètes , d'un Instrument à six cordes. Voici comme on peut traduire l'Hebreu de tout le titre du Pseaume XLIV. où ce terme se trouve pour la première fois : *Pseaume instructif, adressé au Maître de la Musique des enfans de Coré*, pour être chanté sur l'Instrument à six cordes. *Cantique des bien-aimoz.* Ou plutôt : *Pseaume instructif, adressé au Maître de la Musique des enfans de Coré, qui préside sur les réjouissances, &c.* En effet, ce Pseaume est un Poëme nuptial, un Cantique de joye, & de réjouissance. Tous les autres Pseaumes d qui portent le même titre, sont sur des sujets pareils, *Schofanim* ne peut dériver de *Schesch* six, sans quelque violence : il signifie incontestablement, les réjouissances ; & la construction de l'Hebreu marque tout naturellement une troupe de jeunes gens, qui se réjouissent comme dans une Nôce ; ou une bande de personnes, qui chantent dans une pareille cérémonie. Le Texte porte ici expressément, que c'est un *Cantique des bien-aimées*, c'est-à-dire un Epithalame chanté par les filles de la Nôce.

10. *Machalat*, ou *Maeleth*, comme portent les Septante, e & la Vulgate, signifient proprement : *La danse.* Ce Pseaume fut donc adressé au Maître de la Musique, qui présidoit à ces danses religieuses dont il est parlé si souvent dans l'Ecriture : Par exemple, après le

a Pf. XLIV. 1. *Lamnazeách*  
*ál schofchanim lesné koréh.*

7. *וְעַל תַּיִר אֲדוֹמִים וְעַל אֲזָנוֹת.*

Vulg. *Pro his qui commutabuntur.*

b Aquil. *ἐπὶ τῆς κελύβος. ἰε-  
 ronym. Pro liliis.*

c Sym. *עַל תַּיִר אֲדוֹמִים.*

d Vide Psal. LIX. LXIII.  
 LXXIX.

e Psal. LII. 1. *Lamnazeách*  
*ál machalath. 70. וְעַל*  
*Maelid. Vulg. Pro Mac-*  
*leth.*

passage de la mer rouge ; *a* & aux danses des filles qui venoient au Tabernacle de Silo ; *b* & à celles qui se firent après la victoire de David , contre Goliath ; *c* & au nouvel avènement de Salomon à la Couronne ; *d* & aux chœurs des filles qui dansoient à la cérémonie du transport de l'Arche à Jérusalem. *e*

11. *Jonath-Elem recokim* , qui est rendu par les Septante : *f* Pour le peuple qui est éloigné du Sanctuaire : Et par la plupart des autres : *g* Sur la colombe muette dans l'éloignement. Signifie , selon plusieurs nouveaux Interprètes , un instrument de Musique. Mais je ne trouve rien ni dans le Texte original , ni dans tous les passages de l'Écriture , où il est parlé des instrumens , qui me puisse faire entrer dans cette opinion ; c'étoit plutôt une bande de Musiciens , ainsi nommée , pour des raisons qu'il n'est pas permis de deviner.

12. *Higgaïon* , se trouve au *ψ.* 17. du Pseaume XXI. & au *ψ.* 15. du Pseaume XIX. & au *ψ.* 4. du Pseaume XCI. La plupart des Interprètes anciens & modernes l'expliquent par méditation , réflexion , ou Cantique. *h* Et je pense que c'est le vrai sens de ce terme , qui vient d'une racine qui signifie méditer , ou parler avec réflexion. Au Pseaume XCI. *ψ.* 4. il est joint avec le *Kinnor* , qui est un instrument de Musique. *i* Et il paroît synonyme à l'instrument à dix cordes : *Je vous louerai sur le Hasur* , ou l'instrument à dix cordes , & sur le *Nebel* ; sur le *Higgaïon* , & avec le *Kinnor*. Il n'y a que cet endroit qui puisse favoriser ceux qui ont prétendu que ce terme signifioit un instrument de Musique.

*a* Exod. XV. 20.

*b* Judic. XXI. 21.

*c* 1. Reg. XVIII. 6.

*d* 3. Reg. I. 40.

*e* Ps. LXVII. 26.

*f* Psalm. LV. 1. *ál*

*Jonathéle rechokim.*

*g* Aquil. *ὡς ἡ νεκρὴ ἀλὰς* *Je-ronym.* *Pro columba muta.*

*h* *Higgaïon.* 70. *Et Aquil.* *Ω, δὲ* *Symmach.* *Μιλο.*

*i* *Psalm.* XCI. 4. *ále hasur* , *veále nebel* ; *ále higgaïon* , *beKinnor.*

13. *Mafschil* a signifie proprement, celui qui instruit. Nous croyons que joint au terme *Mifmor*, il marque un *Pfeaume instructif*; on le trouve à la tête de douze *Pfeaumes*. b Au *Pfeaume XLVI. v. 8.* c il semble signifier un Chantre habile : *Chantez avec intelligence*, chantez *Mafschil*; c'est-à-dire, comme de sçavans & habiles Maîtres.

14. *Al-tafschet*, ne perdez point; ces termes se trouvent à la tête de quatre *Pfeaumes*; d peut-être marquent-ils simplement qu'on doit les conserver précieusement sans y rien changer. Je ne vois pas la moindre raison de dire que cela signifie un instrument de Musique; quoique ç'aît été l'opinion de quelques Interprètes.

Jusqu'ici nous n'avons encore rencontré aucun terme qui signifie incontestablement un instrument de Musique. Ainsi voilà le nombre de trente-quatre réduit à vingt; encore de ces vingt que nous allons examiner, y en aura-t'il qui seront synonymes à d'autres, & qui se rapportant à la même catégorie, ne pourront pas être comptez pour des instrumens differens. Nous les distinguerons en trois classes. 1. Les instrumens à cordes. 2. Les instrumens à vent, ou les diverses espèces de Flutes. 3. Enfin les diverses sortes de Tambours; *Tympana*, & *Crepitacula*.

Il y a huit instrumens à cordes : 1. Le *Nable*. 2. Le *Kimor*. 3. Le *Hafur*, ou l'instrument à dix cordes. 4. La *Cythare*. 5. Le *Pfaltérion*. 6. La *Symphonie*. 7. La *Sambuque*. 8. Le *Minnim*, ou *Mnanaim*, la *Magade*. Mais l'instrument à dix cordes, & la *Cythare* sont apparem-

a *Pfalm*, xxxi. 1. *Mafschil*.

70. *ψαλμοῦ συνίσιω*.

b *Pfalm*. xli. xlii. xliii.

xlii. l. lxxiii.

lxxvii. lxxxvii.

lxxxviii. cxli. i.

c *Pfal*. xlvi. 8. *Sirada mafschil*.

d *al tafschet*. *Pfal*. lvi.

lvii. lviii. lxxiv.

ment les mêmes ; comme le *Nebel*, & le *Psalterion*, ou *Pfanterin*, ainsi ces huit se réduisent à six.

Il y a sept sortes de Trompètes, ou de Flutes. 1. *Chazeroth*. 2. *Schophar*, la Trompète. 3. *Keren*, la Corne. 4. *Hugab*, l'Orgue. 5. *Mafrokitha*, la Flute. 6. *Machalat*, *Chorus* ; on dit que c'est la Cornemuse. 7. *Chalil*, la Flute. Quelques-un joignent *Iobel*, ou *Iubal*, prétendant que ce nom signifie une sorte de Trompète ; mais nous avons détruit ailleurs cette opinion. Il y a toute apparence que *Chalil*, & *Mafrokitha* ne sont que la même chose, & que ce dernier est le même que *Syrinx*, en Grec, qui signifie une Flute. De manière qu'à le bien prendre, il n'y auroit que six sortes d'instrumens à vent.

Enfin il y a quatre autres espèces d'instrumens, qui n'ont aucun rapport aux premiers. 1. *Tuph*, *Tympanum*, un Tambour, ou une Tymbale. 2. *Zalzelim*, un Sistre. 3. *Schalischim*, apparemment un *Trigone*. 4. *Mezilouaim*, peut-être une Sonette.

Nous ne voyons dans les Ecrits de Moÿse que sept sortes d'instrumens ; le *Kinnor*, le *Hugab*, le *Tuph*, le *Machalat*, les *Chazeroth*, le *Schophar*, & le *Iobel*. Dans les Livres des Rois, dans les Prophètes, & dans les Paralipomènes, outre ceux-là, on trouve *Nebelim*, *Mezilothaim*, *Menanaim*, & *Zalzelim*. Daniel nous fournit les Flutes, ou *Mafrokitha*, la *Cithare*, la *Sambuque*, le *Psalterion*, & la *Symphonie*, qui ne se voyent point ailleurs. Enfin dans les Pseaumes on les trouve presque tous, hormis ceux qui sont particuliers à Daniel, & dont les noms sont sortis des Grecs. Venons maintenant à l'examen de chacun de ces instrumens.

### *Instrumens à Cordes.*

**L**E *Nable*, ou *Nebel* est un instrument fait de bois ; La l'écriture le joint ordinairement au *Kinnor*, au

Tambour, *a* & aux *Mezilothaim* ; *b* on l'employoit dans les Pompes, & Cérémonies de Religion. Il paroît par trois endroits des Pſeaumes, *c* qu'il alloit ordinairement avec *Aſur*, où l'instrument à dix cordes ; il sembleroit même que *Nebel* & *Aſur* sont synonymes, si le Pſeume xci. ne les distinguoit expreſſément : *d* *Je vous louerai sur le Haſur*, & *sur le Nebel*. Voila tout ce que l'Ecriture nous apprend de cet instrument. Les Septante le traduiſent ordinairement par, *Pſaltérion*, & quelquefois par *Naulun*, ou *Nablum*.

Or le *Nable* des Anciens, étoit un instrument à cordes, comme le dit *Sopater*, cité dans *Athénée*. *e* On le nommoit *Sidonien*, parce qu'on en croyoit les Phéniciens inventeurs. Cet Auteur dit que c'étoit un bois creux, placé à côté, & vis-à-vis des cordes rendues, lequel rendoit un son harmonieux. *Eufébe* *f* dit aussi que le *Nable* étoit un instrument à cordes, de même que la *Cithare*. Et *Ovide* dit qu'on le touchoit à deux mains, comme nôtre Harpe. *g*

*Diſce etiam duplici genialia Nabilia palmâ  
Plectere : conveniunt dulcibus illa modis.*

Enfin les Septante, qui rendent ordinairement *Nebel*, par *Pſaltérion*, l'ont entendu d'un instrument à cordes, à peu près de la figure de la Harpe. Le *Pſaltérion*, disent *saint Jérôme*, *h* *Cassiodore*, *i* & *saint Isidore*, est de

*a* 2. *Reg.* vi. 5. 1. *Par.*  
xlii. 8.

*b* 1. *Par.* xv. 16. & xxv.  
1. 6. & 2. *Par.* v. 12.  
2. *Eſdr.* xii. 17.

*c* *Oſal.* xxii. 2. *Benevel*  
*aſur ſimrû lô.* & *Pſal.*  
cxliiii. 9.

*d* *Pſal.* xci. 4. *âlé haſur*  
*Veâle nebel.*

*e* *Athen. lib.* 4. c. 23. p. 175.

Ὅτι τῷ Σιδωνίῳ Νάβλα,  
Λαρυγιόφῳ, & εὐκτεχίδωτον  
πῖπῳ, &c.

*f* *Eufeb. in Pſalm.* lxxx.

*g* *Ovid. lib.* 3. *de Arte.*

*h* *Jeronymiaſter in Pſalm.*  
xxxi. & ult.

*i* *Cassiodor. Prefat. in*  
*Pſalm.*

la figure d'un delta, Δ, ayant un ventre creux par le haut ; les cordes sont tendues de haut en bas ; on le touche par le bas, & il résonne par le haut ; au lieu que la Cythare a son creux par le bas, & se touche par le haut. C'est ce que nous en disent saint Augustin, *a* saint Basile, *b* saint Jérôme, *c* Cassiodore, *d* & saint Hilaire. *e* Cassiodore dit que le Psaltérion se touche avec l'archet ; ce qui n'est pas contraire à ce que nous en avons vû dans Ovide, qui dit que le Nable se touchoit avec les deux mains ; car ces mêmes instrumens se pouvoient toucher avec une verge, ou une plume, ou avec les doigts.

Joseph *f* dit que les Nables du Temple de Jérusalem étoient d'*Electrum*, qui est une espèce de métal précieux. Cela peut être de ceux de son tems : mais les Livres des Rois, *g* & des Paralipomènes, *h* marquent expressément, que Salomon les fit de bois d'*Almugim*. Ailleurs ; Joseph dit, que le Nable a douze cordes, & qu'on le jouë avec les doigts. On put y ajouter quelques cordes dans la suite des tems. Pour les Grecs ils y en mirent un grand nombre. Juba *k* dit que ce fut Alexandre de Cythère, qui le remplit de cordes, & qui consacra dans le Temple d'Ephèse ce chef-d'œuvre de son industrie. Athénée *l* parle d'un autre Psaltérion nommé *Lyrophanix*, ou *Epigoniconum* du nom de son Inventeur, qui fut depuis changé au *Psaltérion droit*, nommé par Varron, *Ortho-*

*a* August. in Psalm. XXXII.

*b* Basile. in Psalm. I.

*c* Jeron. in Ps. CXLIX. & CL.

*d* Cassiodor. pref. in psalmos.

*e* Hilar. in Psalm. Prolog.

*f* Joseph. Antiq. lib. 8. c. 2.

• pag. 262.

Ναύλαυ η̅ Κι.ύρου̅ ι̅ξ̅ ἰλι̅κτε̅υ̅  
η̅ρ̅η̅σ̅κ̅ά̅σ̅α̅ι̅.

*g* 3. Reg. x. 12.

*h* 2. Par. IX. 11.

*i* Joseph. Antiq. lib. 7. c. 10.  
pag. 243.

Ἡ δὲ Νάβλα δὲ δὲ ἴσθι φῶ̅ς̅  
ἰχ̅θ̅α̅ ν̅ῖ̅ς̅ δ̅α̅κ̅τ̅ῖ̅λο̅ι̅ς̅ κ̅ρ̅έ̅τ̅τ̅ι̅.

*k* Juba apud Athen. lib. 4.  
cap. 25.

*l* Athen. loco citato.

*psallicum*, apparemment parce qu'il se touchoit droit, & de haut en bas comme l'ancien *Nebel*.

Le Psaltérion moderne se touche avec une espèce d'archet ; c'est-à-dire avec une verge de fer ; ou de bâton recourbé. C'est un instrument plat, qui a la figure d'un triangle, ou trapèze ; il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de laiton, accordées à l'unisson, ou à l'octave, montées sur deux chevalets, qui sont sur les deux côtez. Ces cordes sont tendues d'un côté à l'autre. Il est par conséquent bien éloigné du Psaltérion ancien, dont les cordes étoient tendues de haut en bas.

La Cythare ancienne, dont il est si souvent parlé dans l'Écriture, & que Daniel nomme *Kithres*, a étoit, selon tous les Peres qui nous en ont donné la description, un instrument de figure triangle, qui avoit ses cordes tendues de haut en bas, & dont le ventre qui étoit creux, & qui rendoit le son, étoit en bas ; il se touchoit par le haut, avec la main, ou avec l'archet, comme on l'a déjà dit. C'est selon toutes les apparences l'instrument à dix cordes des Hébreux, nommé dans leur Langue *Harfur*, comme qui diroit *dixième*. Nous l'avons fait représenter ici à plusieurs cordes, d'une forme semblable à nôtre Harpe, quoique celle-ci soit plus récente. L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes, sous le nom de saint Jérôme, dit que la Cythare n'a que six cordes ; & l'Auteur de l'Épître à Dardanus, parmi les Oeuvres du même Pere, lui en donne vingt-quatre, & dit qu'on la touche avec les doigts. Mais il est certain que le nombre de ses cordes n'a jamais été bien fixe, & que tantôt on la touchoit avec les doigts, & tantôt avec une manière d'archet.

Le *Kinnor b* est traduit dans les Septante, par *Kinyra*, *Psaltérion*, & *Cythara*. Il étoit en usage dès avant le Dé-

a Daniel. III. I  
5. 7. 10.

b *Kinnor*. *Κίθαρα*,  
*ψαλτήριον*, *Κινύρα*.

luge ; *a* c'est l'instrument dont David jouïoit devant Saül.  
*b* Il étoit de bois , de même que le *Nebel* , *c* dont on a  
 parlé. C'est le *Kinnor* que les Captifs de Babylone sus-  
 pendoient aux saules , sur le bord de l'Euphrate. *d* Les  
 femmes jouïoient de cet instrument. *e* Il étoit fort com-  
 mun à Tyr ; *f* & il étoit principalement destiné à la  
 huitième bande des Musiciens du Tabernacle , du tems  
 de David. *g* Isaïe semble insinuer que le son en étoit  
 triste , & sourd : *h* *Mon ventre dans ma douleur réson-  
 nera comme le Kinnor.* L'on voit dans Hesychius , que *Kin-  
 nyros* en Grec , signifie triste , & lamentable. Et Horace :

*Nec loquax olim , neque grata : nunc &  
 Divitum mensis , & amica. templis.*

Joseph *k* dit que la *Cynnare* du Temple avoit dix cor-  
 des , & qu'on la touchoit avec l'archet. Ailleurs *l* il dit,  
 que Salomon en fit un tres-grand nombre avec de l'*E-  
 lectrum* ; mais ce dernier article est contraire à l'Ecri-  
 ture , qui marque que les *Cynnares* de Salomon étoient  
 de bois. Il est évident par les livres des Maccabées, *m* que  
 la *Cynare* , & la *Cythare* étoient différentes , puisqu'il les  
 marquent dans un même endroit , comme deux instru-  
 mens divers.

Mais il est bon de faire ici cette remarque générale  
 avec Euphorion , *n* cité dans Athénée , que les anciens

*a* Genes. LV. 21.

*b* 1. Reg. XVI. 16. 23.

*c* 3. Reg. X. 12. &  
 2. Par. IX. 11.

*d* Psal. CXXXVI. 2.

*e* Isai. XXI. 16.

*f* Ezech. XXVI. 13  
 Isai. loco citato.

*g* 1. Par. XV. 21.

*h* Isai. XI. 11.

*i* Horat. Lib. III. Ode II.

*k* Joseph. Antiq. l. 7. c. 10. p. 243.  
 Η ῥῆθ' Κινύρας διὰς χερδαῖς ἐξημε-  
 ρίην τῆπιται πλάκασθ.

*l* Idem Lib. VIII. cap. 2.

*m* 2. Macc. IV. 54. & XIII. 51.  
 Κίθωρις ἢ Κινύρας.

*n* Euphorion. apud Athen. l. 14. c. 4.  
 Τὰ πολυχρδα τῶν ὀργάνων οὐδέποτε  
 μένον παρηλάττω ; παμπάλαιον δ'  
 αὐτῶν εἶμι τῆν ζῆσιον.

Instrumens à plusieurs cordes , sont souvent confondus , & ne diffèrent guères entr'eux , que de nom. Comme ils sont très-anciens , il leur est arrivé divers changemens , qui leur ont fait donner des dénominations nouvelles , quoiqu'au fond il y ait entr'eux très-peu de différence. Ainsi quand on voit que les uns leur donnent trois cordes, d'autres sept, d'autres dix, d'autres douze, d'autres vingt-quatre ; & que ceux-ci disent qu'on les touchoit avec les doigts , & que ceux-là enseignent que c'étoit avec l'archet ; ou que les uns font leurs cordes tendues de haut en bas , & les autres de long , & sur le plan ; on ne doit pas pour cela aussi-tôt prétendre que ce sont divers instrumens , & qu'il est impossible que des choses si dissemblables , soient appellées du même nom. Rien n'est plus ordinaire dans ces sortes de choses , que de les comprendre tantôt sous un nom générique , & tantôt de les exprimer par un nom particulier. Qu'on examine les monumens antiques , en combien de façons diverses verra-t'on représentée la lyre, ou la cythare des anciens ? combien de noms lui donne-t'on ? Nous savons que les Septante ont rendu l'Hébreu *kinnor* , par *cynyra* , *cythara* , & *psaltérion*. Le même instrument s'appelle chez les Grecs , *kinnyra* , *lyra* , *Phorminx* , *cythara* , *chelys* , *pettis* , *barbitos*. Les Romains ont employé les mêmes termes , & y ont ajouté *testudo*. Nous l'exprimons ordinairement en François , par le mot de *lyre antique*.

La lyre fut dit-on , inventée par Mercure , ou par Apollon , ou par Orphée ; ou même Mercure ayant fait présent de sa lyre à Apollon , a elle fut consacrée à ce dernier , & passa sous son nom. Elle n'eut d'abord que trois cordes, ensuite elle en reçut sept. *b* Elle se touchoit tantôt avec l'archet, & tantôt avec les doigt. *c*

*Seu chelin digitis , & eburno verbere pulsas.*

*a Servius in Æneid.*  
IV.

*b Diodor. Sicul. l. 1. p. 10.*  
*c Ovid. ad Pisones.*

L'ancienne lyre inventée par Mercure, *a* étoit composée d'une écaille de tortuë, que Mercure trouva par hazard, & sur le creux de laquelle il tendit une peau déliée, puis il y fit un manche, en élevant deux petits bras aux deux extrémités, qui étoient joints par le haut, en forme de potence, par un manche posé en travers. Par-dessus la peau qui couvroit la tortuë, étoit un roseau coupé en deux. auquel étoient attachés sept cordes de haut en bas. Telle étoit l'ancienne chélys, ou lyre de Mercure, laquelle fut mise dans le Ciel au rang des signes célestes, & représentée sous une figure approchante de la tortuë. De cette machine informe & grossière, est venue, dit-on, la lyre, que nous voyons dans les marbres, & médailles antiques, entre les mains d'Apollon, d'Hercules, d'Arion, &c. Elle est composée de deux pièces semblables à deux S, joints par le haut, & par le bas. En haut c'est une simple pièce de bois, en bas est un ventre creux, qui rend l'instrument résonnant. On peut le comparer quant à la forme, au cerf-volant. Les deux cornes représentent le bras qui soutiennent le manche, auquel sont attachées les cordes; le corps du cerf-volant représente le creux de la lyre. Cela se comprendra mieux par la vûë même de ces Instrumens, que nous avons fait graver, comme ils se trouvent dans les anciens monumens. Cet Instrument est entièrement hors d'usage parmi nous.

On touchoit la Lyre avec l'archet, ou en pinçant les cordes avec les doigts. Homère *b* donne un archet à Apollon, qui jouë de la Lyre. Hercule apprenant à jouier de la Lyre sous Linus, le tua, dit-on, *c* d'un coup d'archet. Dans quelques anciens marbres, le même Apollon est représenté tantôt pinçant les cordes de la lyre, com-

*a Hymnus in honorem Mercurii, inter opera Homeri.*

*b Homer. hymn. in Mercur.*

Κίθαραι δὲ λαβάνειν ἀρεστὸν  
καρῶν

Λητῶν ἀγλαῖος υἱὸς ἄναξ ἱερῶν  
ἱργῶν Ἀπόλλων

Γλάκτῳ ἱερῶν ἡμῶν κτλ. μίλ.Ⓞ.

*c Alian. Lib. 111.*

me font nos joüeurs de harpe , & tantôt avec un archet. La Lyre dans les commencemens n'avoit que trois cordes; a ensuite on lui en donna quatre ; & enfin on se fixa à sept. Timothée qui vint à Lacédémone quelques six cens ans avant JESUS-CHRIST , y en ajouta trois. Mais les Ephores , ou Magistrats de Sparte , le mirent à l'amende, l'obligèrent de couper en pleine assemblée les trois cordes qu'il avoit ajoutées , suspendirent sa Lyre en un lieu public , & le bannirent de Sparte. b Les termes du décret qu'ils prononcèrent contre lui , sont remarquable : c *Timothée de Milet étant venu dans nôtre ville , & au mépris de l'ancienne manière de joüer des Instrumens , & contre l'usage reçu de sept cordes dans la Lyre , y en ayant introduit un plus grand nombre , a corrompu par cette nouveauté les oreilles des jeunes gens , & a changé la forme , & la nature de la musique , la rendant trop variée , & trop coupée , de simple & de grave qu'elle étoit ; ayant de plus été accusé d'avoir répandu une doctrine pernicieuse dans les Jeux de Cérés à Eleusine , & d'avoir représenté devant des jeunes gens les douleurs de Séméle dans son accouchement , d'une manière qui ne convenoit point : Il a été jugé à propos par le Roi , & par les Ephores , de condamner Timothée à couper des neuf cordes de sa Lyre , celles qui sont superflües , & de n'y en laisser que sept : afin que ceux de cette ville apprennent par ce châtimement , à ne point introduire dans Lacédémone de mauvaises coutumes & afin que la gloire , & l'honneur des Jeux , ne soient point exposés au mépris.*

Ils firent à peu-près le même traitement à Terpendre , & à Phrynide , autres joüeurs d'instrumens ; d'où vient que les Lacédémoniens se vantoient d'avoir par là sauvé trois fois la Musique. d Telle étoit la sévérité de ce peu-

a Diodor. Lib. 1.

b Vide Plutarch. Apophthegm. Lacon.

c Vide ad finem lib. 1.

Boëtii de Musica. Et apud Casaubon. in Athen. l. 8. c. 11.

d Τὸς ἑνὶ παλαιῶν ἀφ' ἑποικίαν τῶν μουσικῶν.

ple , & son attachement aux anciens usages. Pindare <sup>a</sup> donne toujours sept cordes à la cythare , aussi-bien qu'Horace. <sup>b</sup>

*Tuque testudo resonare septem callida nervis.*

On dit que ce fut Simonides qui y ajouta enfin la huitième , & Timothée la chanterelle. <sup>c</sup> Voyez la figure v. Au reste ce n'étoit pas par ignorance , ou par grossièreté , que les Anciens refusoient d'admettre un plus grand nombre de cordes dans leurs Instrumens ; ils avoient du goût , & de l'oreille , & savoient fort bien ce qui étoit bon , & harmonieux , dit Plutarque ; <sup>d</sup> Mais ils vouloient une musique mâle , sérieuse , & capable d'inspirer l'amour de la vertu , & le respect pour la Religion.

Tout cela ne regarde que la musique des Grecs ; il est à croire que chez les Hébreux on perfectionna les Instrumens de musique sous les regnes de David , & de Salomon , & sous les regnes suivans , & qu'on ne négligea pas parmi eux les inventions utiles , où agréables qui s'étoient faites chez les autres peuples. Dans d'anciennes médailles frappées du tems du grand-Prêtre Simon , on voit la Lyre ancienne fort bien marquée de la forme de celle qu'on met dans les mains d'Apollon. Voyez la figure vi. Mais il est mal-aisé d'y remarquer le nombre fixe des cordes. De la Lyre ancienne , ou du kinnor , sont venus la plupart des instrumens à cordes que nous connoissons ; soit qu'il se touchent avec les doigts , ou avec l'archet , soit que les cordes soient tendues de long , ou de haut en bas ; par exemple , *le luth* , qui est un instrument composé d'un corps creux , avec un seul manche où sont attachez à la crosse des cordes , qu'on tend , & d'étend par le moyen des chevilles , qui y sont. Fortunatien donne la Lyre au Romain , & la harpe au Barbare ,

<sup>a</sup> Pindar. Pyt. Od. 2.

<sup>b</sup> ἑπτὰ χορδῶν ἰσχυρῶν φέρ-  
μινα. Vide eund. Nem.  
Od. 5.

<sup>b</sup> Horat. lib. III. Od. II.

<sup>c</sup> Plin. lib. VII. cap. 56.

<sup>d</sup> Plut. de Musica.



ieurs instrumens ; ou bien un instrument à plusieurs tons ; comme sont ceux qui ont plusieurs cordes & comme la vielle , dont on a parlé. Voyez la Fig. vii.

La *sambuque* , dont le nom se trouve dans Daniel , se doit aussi rapporter aux instrumens à cordes , quoique saint Isidore a ait dit que ce nom de *Sambuque* , lui vient du sureau , qui fournit d'abord , selon lui , la matière dont on la composa. Athénée , b Vitruve , c Festus , en parlent comme d'un instrument à cordes , d'un son aigu ; il n'avoit ordinairement que quatre cordes. C'étoit principalement les femmes qui en jouoient. Saint Clément d'Alexandrie en attribue l'invention aux Troglodytes ; d Juba aux Phéniciens ; e Néanthe de Cyzique à un nommé Ibicus de Rhégio , d'autres à Sambucus. f Il paroît par ce qu'en dit Athénée , que la sambuque étoit à peu-près la même que l'ancienne *magadis* , & *pektis* , & *trigonos* , instrumens à cordes , dont la figure n'est pas bien connue , mais qui ne devoient pas être fort éloignés de la forme du psalérion moderne , si ce n'est qu'ils avoient un moindre nombre de cordes. Voyez la figure viiii. On connoît aussi une machine de guerre nommée sambuque , & employée dans les sièges des villes , & dans les combats navals ; mais elle ne fait rien à nôtre sujet.

Le *minnim* , ou *mnanaim* , dont quelques-uns font des flutes , se doit aussi rapporter aux instrumens à cordes. Nous en avons parlé dans l'article des diverses espèces de flutes. Voyez ci-après.

a Isidor. Origin. lib. iiii.

b Athen. l. 14. c. 3. p. 633.  
ex Ephorione de Isthmis.

Ἰσίδωρος δὲ αὐτὰ Πάρθους , καὶ  
Τρογλοδύτης παραχρῆμα ὄνθ.

c Vitruvius lib. 6. cap. 1.

d Clem. Alexand. lib. 1,  
Strom. pag. 307.

e Juba lib. 4. Hist. Theatr.  
apud Athen. lib. 4. c. 23.  
pag. 175.

f Apud Athen. ibidem.

## INSTRUMENS A VENT.

*Trompettes.*

VENONS à présent aux différentes espèces de trompettes, & de flûtes. *Schophar*, *a* est le nom générique dont les Hébreux se servent pour exprimer des trompettes. Ils en avoient de deux sortes; les unes appellées *chazozeroths*, & les autres *cornes*, à cause de leur matière, ou de leur forme. Moÿse décrivant le son du tonnerre, & du bruit que le Seigneur fit entendre à Sinai lorsqu'il y donna la Loi, *b* dit qu'on entendit le son du *schophar*, ou de la trompette, qui alloit touÿours en s'augmentant. Il donne le même nom à l'instrument dont on se servoit pour annoncer l'année de rémission, c'est-à-dire, la cinquantième année, ou l'année du Jubilé. C'étoit aux Prêtres seuls qu'étoit réservé le droit de sonner du *schophar* en cérémonie. Il y en avoit sept dans l'armée, qui sonnèrent au siège de Jéricho. *c* & au son desquelles les murailles de cette ville furent renversées.

Cet instrument ne devoit pas être rare dans le pays, puisque Gédéon en donna aux trois cens hommes qu'il choisit pour attaquer les Madianites. *d* Dans la guerre, c'étoit le Général qui sonnoit de la trompette, ou *schophar*, pour assembler ses troupes, pour charger l'ennemi, ou pour sonner la retraite. Aod, *e* Saül, *f* Joab, *g* s'en sont servi en cette qualité. On établit Salomon, *h* & Jéhu, *i* sur le trône au son du *schophar*; enfin rien n'est plus commun que cet instrument dans toute l'Ecriture, dans la guerre, dans les assemblées publiques, dans les fêtes,

*a* *Schophar*. 70. Σάλπιξ, ou  
σαλπιξ κρουστή.

*b* *Exod.* XIX. 16. 19. XX. 18.

*c* *Josue* VI. 3. 4. 5. & seq.

*d* *Judic.* VII. 18. 19. & seq.

*e* *Judic.* III. 27.

*f* 1. *Reg.* XIII. 3.

*g* 2. *Reg.* II. 28. XVIII. 16. &c.

*h* 3. *Reg.* I. 34. 39.

*i* 4. *Reg.* IX. 13.

SUR LES INSTRUM. DE MUSIQUE, &c. 651  
 dans le Temple, dans les alliances. Mais nous ne trouvons rien sur sa forme, ni sur sa matière.

*Chazozeroth*, est le nom des trompettes que Moïse fit faire dans le désert. Il y en avoit deux d'argent, & quelqu'autre de cuivre. On s'en servoit pour assembler le peuple, lorsque Moïse avoit à leur parler de la part de Dieu; on en usoit aussi à la guerre, & dans les grands jours de cérémonie, comme aux jours de néoméie, & lorsqu'on offroit des sacrifices publics, & solennels. L'usage en est très-frequent dans l'Écriture, sur tout dans le Temple. On ne fait si elles étoient droites, ou recourbées; l'Écriture ne nous en dit rien & les trompettes des autres peuples, dont on a des descriptions dans les Auteurs, ne sont rien à nôtre sujet, & ne sont point uniformes. Je croirois que les *chazozeroths* étoient longues, & droites, pour les distinguer des cornes, ou cors, qui étoient recourbez.

Les Rabbins nous parlent encore du *jobel*, qui signifie, selon eux, une corne de bélier; mais nous avons refusé ce sentiment sur le Lévitique xxv. 10. p. 275. L'année de *jobel*, signifie l'année de rémission, de retour; parce que les biens retournoient à leurs anciens possesseurs, & que les serviteurs étoient mis en liberté.

#### Diverses espèces de Flûtes.

Les Hébreux ont eu diverses sortes de flûtes; les unes, simples; & les autres, composées. Les premières sont appellées *chalil*; *b* comme qui diroit percées, ou danses; car la racine dont *chalil* dérive, signifie percer, & danser. On trouve aussi dans l'Hébreu *c machalath*, que l'on traduit ordinairement par *chorus*, & qui signifie, dit-

- |                               |  |                        |
|-------------------------------|--|------------------------|
| a Num. x. 28. 9. 10.          |  | 29. Jerem. XLVIII. 36. |
| b Chalil. Isai. v. 12. thoph' |  | c Machalath. Exod. xv. |
| Vachalil. Vido & Is. xxx.     |  | 20. & passim.          |

on, quelquefois une *corne-muse*. Mais je ne vois aucun des passages où ce terme se rencontre, qui ne puisse très-bien s'entendre d'un chœur de Chanteuses, ou plutôt, d'une danse de femmes, ou de filles; car ces sortes de danses étoient très-comunes parmi les Hébreux, même dans les cérémonies de Religion; & peut-être aussi dans le Temple. Le Psalmiste invite les Lévites, & en général les Israélites, de louer le Seigneur dans son Temple *in tympano, & choro*. Voyez *Pf. CXLIX. 3. & CL. 4.*

*Mafroxihé* dans Daniel, *b* signifie aussi une flûte. Ce terme dérive d'une racine, qui veut dire siffler. C'est apparemment la même que les Grecs nommèrent *syrygmon*, & qui vient de *syryzein*, siffler, ou jouer de la flûte. Saumaïse sur Solin, remarque que les anciennes flûtes n'avoient qu'un, ou deux trous, d'où vient qu'on en avoit ordinairement deux ensemble; l'une au côté droit, & l'autre au côté gauche de la bouche. La flûte du côté droit n'avoit qu'un trou, & rendoit un son plus grave; celle du côté gauche en avoit deux, & rendoit un son plus aigu. Et cette sorte de jeu, où les deux flûtes étoient différentes, se nommoit *tibiis imparibus*. Et lorsque l'on jouoit avec deux flûtes de même nature, *tibiis paribus*, & qu'elles étoient toutes deux à un seul trou, cela se nommoit *modus Dorius*, qui étoit le plus grave de tous. Et quand les deux flûtes étoient à deux trous, cela se nommoit *modus Phrygius*. Vossius est contraire à Saumaïse. Il veut que les deux flûtes que l'on mettoit à la bouche, aient eu chacune trois ou quatre trous; qu'elles aient été d'égale longueur, mais de grosseur inégale. Celle qui étoit la moins grosse, rendoit un son plus grave; & la plus grosse en rendoit un plus aigu. Cela paroît un peu paradoxique; mais il s'étend à le prouver, & en donne d'assez bonnes raisons. Voyez son Livre, *De Poematum cantu, & viribus rythmi*, pages 108.

<sup>a</sup> *Exod. xxxii. 19. 7. dic. xxi. 21.* | <sup>b</sup> *Daniel. 111. 5.*  
*Pf. LXXXVI. 7. CXLIX. 3. CL. 4.* | <sup>c</sup> *Athen. l. 14. c. 9. p. 638.*

109. & suiv. Or les flûtes qu'on mettoit au côté droit de la bouche, étoient les plus minces, comme il le prouve par Plîne, l. 16. c. 36. & par Théophraste; Hist. des Plantes, l. 4. D'où il conclut que les flûtes droites rendoient un son plus grave que les gauches.

*Huggab*, qui est ordinairement traduit dans la Vulgate par *organum* une orgue, est rendu différemment dans les Septante; tantôt par *cythara*, a ou *psalmus*; & tantôt par *organum*. La plupart des interprètes le prennent en ce dernier sens. Mais il ne faut pas s'imaginer un corps d'orgue comme les nôtres. C'étoit un composé de plusieurs tuyaux de flûtes collez ensemble, dont on jouoit, en faisant passer successivement ces divers tuyaux le long de la lèvre d'en bas; comme on le voit encore pratiqué à Paris par certains Chauderonniers, qui vont par les rues. Moÿse nous dit que le *huggab* étoit en usage des avant le déluge. b Job nomme en deux endroits le même instrument; c & le Psalmiste en parle dans le dernier Pseaume. Il n'en est rien dit ailleurs dans l'Écriture. Ce terme vient d'une racine, qui signifie aimer éperduement. C'est l'origine du Grec *agapan*, aimer.

Parmi les Profanes, on a été fort partagé sur l'origine des flûtes à plusieurs tuyaux. Les uns en attribuent l'invention au Dieu Pan; d.

... *Primus (Pan) calamos conjungere plures  
Instituit.*

D'autres e veulent que Marsias en soit Auteur. Pindare semble dire que c'est Minerve. f Mais ces variétés

a Genes. iv. 21. Vulg. *Organum*. *Huggab*. *Cythara*  
Job. 21. 12. 70. *Psalmus*.  
Vulg. *Organum*. Ps. cl. 4.  
Sept. & Vulg. *Organura*.

b Genes. 4. 21.

c Job. xxi. 12. & xxx. 31

d Virgil. *Eclog.* 2.

e Vide *Athen. lib.* iv.  
pag. 184.

f *Pindar. Pyth. Ode* xii.  
de *Pallade*. Παιδὶν  
ἰουλιῶν πύργῳ πύμφοις  
μ λ ρ.

d'opinions ne viennent que de l'ignorance où ils étoient de la véritable histoire , & de l'antiquité de ces instrumens , que les Grecs avoient apparemment reçûs des Orientaux.

Les tuyaux dont ces sortes de flûtes étoient composés , se joignoient avec de la cire. Ils étoient tous de même grosseur ; mais de grandeur inégale. On les jouoit en soufflant , & on les passant sous la lèvre : a

*Unco saepe labro calamos percussis hiantes.*

Ces sortes de sifflets se voyent dans les anciens bas-reliefs , & entre les mains des Satyres. Les bergers en portoient ordinairement à leur col. Virgile en parlant de Polyphème : b

*Solamènque mali de collo fistula pendet.*

Pour l'ordinaire elles n'avoient que sept tuyaux : c

*Est mihi disparibus septem compacta ciculis*

*Fistula:*

Eependant on en voit dans les Anciens marbres , qui en ont jusqu'à dix ; & un pasteur dans Théocrite , dit que la sienne avoit neuf trous. d On assure e que les Turcs s'en servent encore à présent , & qu'on en voit qui ont jusqu'à quatorze , & quinze tuyaux. Ils les appellent *muscals* & les Grecs , *muscagli*. Dans les commencemens , elles étoient sans trous ; & toute la variété du son dépendoit de la diverse longueur des tuyaux. Depuis on y ajouta des trous. Leur son étoit haut , & aigu : D'où vient qu'Horace leur donne l'épithète d'aigres : f

*Q, en virum , aut heroa , lyrâ , vel acri*

*Tibiâ sumes celebrare , Clio ?*

D'abord on les fit de roseaux ; & ceux du Lac Orchoméniénien en Grece , étoient célèbres pour cela. g On fut

a *Lucret. lib. 4.*

b *Virg. Æneid. 3.*

c *Idem Eclog.*

d *Theocr. Idyll. 8.*

Σπειρὴ ἔξο ἰσ

ὀκτὼ φωνῶν.

e *Pietro della valle Epist. p. 61.*

f *Horat. lib. 1.*

*Od. 12.*

g *Plin. lib. xvi.*

*cap. 36.*

ensuite obligé d'y employer le métal, parce qu'il falloit toujours être après ces flûtes de roseaux, pour leur donner le ton. Enfin la flûte percée à plusieurs trous, faisant à peu près le même effet, & avec plus de facilité, que ces divers tuyaux, on négligea ces derniers, & on s'en tint à la flûte. Ces anciennes flûtes, dont on vient de parler, ont produit l'orgue, qui est le plus grand, & le plus harmonieux des instrumens de Musique, & dont l'usage est presque entièrement renfermé dans les Eglises.

L'usage n'en est pas à beaucoup près si moderne que plusieurs se l'imaginent. On en attribue ordinairement l'invention à Ctésibius, fameux Mathématicien d'Alexandrie, sous le Roi Ptolomée Physcon, environ cent vingt ans avant Jesus-Christ. Tertullien *a* la rapporte au célèbre Archimédes, Héron, & Vitruve *b* nous en ont laissé d'exactes descriptions. Mais ils parlent tous des orgues hydrauliques, fort différentes de nos orgues à soufflets. Lucrèce *c* paroît croire que l'orgue étoit une invention de son temps. Tous le jours, dit-il, on perfectionne les arts; & de nos jours on a inventé l'orgue :

*Modo organici melicos peperere sonores.*

Mais assurément il se trompe, comme nous le venons de montrer.

Suétone *d* raconte que Néron passa une partie du jour à considérer des orgues hydrauliques d'une invention nouvelle. Porphyre dans le Panégyrique de Constantin, parle aussi des orgues, & en fait une assez longue description. Il paroît par tous ces Auteurs, que c'étoit des orgues à eau.

*Sub quibus unda latens properantibus incita ventis,  
Quos vocibus crebris juvenum labor haud sibi discors,  
Hinc, atque hinc animaque aritant.*

*a* Tert. l. de anima.

*b* Vitruv. l.x. c. 13.

*c* Lucret. lib. 5.

*d* Sueton. in Nerone. Reliquam  
diei partem per organa hydraulica  
novi ignotique operis circumduxit.

L'Empereur Julien a fait une Epigramme à la louange de l'orgue. Claudien nous décrit les orgues , comme un instrument fort composé , & qui rendoit un très-grand son :

*Vel qui magna levi detrudens murmura tactu  
Immemeras voces segetis modulatur abena ;  
Intonat erranti digito , penitusque trabali  
Veste laborantes , in carmina concitat urdas.*

M. Spon *a* assure qu'il a vû à Constantinople un bas-relief ancien , qui représente un instrument hydraulique , en forme d'orgues , sous une colonne où paroît l'Empereur Théodoïe.

Ces orgues hydrauliques , qui jouoient par le vent , que le poids , ou la chute de l'eau pouffoit avec rapidité dans les tuyaux , subsistèrent tandis que l'Empire Romain se soutint en Italie. Elles périrent avec les beaux arts, lorsque les nations barbares eurent ravagé l'Empire , & inondé toute l'Europe. *b* On fit quelques efforts pour les rétablir ; mais ce fut inutilement. On fut obligé de se contenter des orgues à soufflets telles que nous les voyons aujourd'hui dans nos Eglises. Saint Augustin *c* n'en connoît point d'autres: *Non solum illud organum dicitur, quod grande est, & inflatur foliibus, &c.* Et Cassiodore *d* dit que l'orgue est comme une tour , remplie d'une très-grande variété de tuyaux , qui font un très-grand bruit , par le vent qui leur est envoyé par des soufflets : *Quibus statim folium vox copiosissima destinatur, &c.* saint Jérôme *e* fait mention d'une orgue à douze soufflets , dont la layette étoit faite de deux peaux d'éléphants : Elle avoit quinze tuyaux de cuivre , & on l'entendoit de mille pas. On dit que l'on apporta des orgues en France l'an 757. *f* & qu'on les

*a* Spon , Voyage de Constantinople , p. 234.

*b* Vide Voss. de poematum cantu & Rhythmi virtute, pag. 105.

*c* Aug. in psal. 56. & 150.

*d* Cassiodor. in psalm. 150.

*e* Jeronym. seu alius ep. ad Bardan. tom. 9. p. 156.

*f* Annal Francorum.

présenta en cette année à Pepin étant à Compiègne. En 826. on travailla à en faire une hydraulique à Aix-la-Chapelle, pour l'Empereur Louïs le Débonnaire. Mais tout cela est assez différent du *bugab* de l'écriture.

Ce terme est rendu dans le Caldéen par *a abuba*, qui est le même qu'*ambubaia*, dont parlent Horace, *b* & Suetone. *c* Or *ambubaia* étoient des flûtes, ou des orgues antiques venues de Syrie; & l'on donnoit le même nom à ceux qui en jouoient. *d*

*Minnim*, & *mnanaïm* sont deux sortes d'instrumens, dont la signification n'est pas fixée, & que les uns rapportent aux instrumens à cordes, & les autres aux instrumens à vent, & aux flûtes. Le premier ne se trouve qu'au Pseaume cl. 4. & l'autre au second Livre des Rois, vi. 5. Les Septante, & la Vulgate suivis de la plupart des Interprètes, traduisent *minnim* par des cordes, & le Caldéen, par *hardeblin*, qui signifie aussi, dit-on, la même chose; la Version de Zurich, & Junius, par *organa*. Les uns veulent qu'il signifie toutes sortes d'instrumens à cordes; & les autres, toutes sortes d'instrumens à vent. Pour *mnanaïm*, il est rendu dans saint Jérôme par des *sifres*; & dans les Septante, par des *cymbales*.

Je conjecture que *minnim*, & *mnanaïm* e sont la même chose, & qu'ils signifient la *magadis* des Grecs, ou si l'on veut des siriens; car c'est de-là que les Grecs l'ont reçû. *f* La ressemblance des noms est assez grande; & en prononçant le *hain* comme un *g*, ainsi qu'il se fait très-souvent dans l'Hébreu; par exemple, dans *Gaza*, & dans *Ségor*, au lieu de *Haza*, & *Séhor*; on trouvera *minnim*, au lieu de *mnanaïm*. Or de *minganim*, on fera aisément *ma-*

a *Abuba.*

b *Horas. lib. i. Satyr. 2.*

*Ambubaiarum collegia &c.*

c *Sueton. in Nerone, c. 27.*

*Inter scortorum totius orbis,*

*ambubaiarumque ministeria.*

d *V de si lube, Interp. Horat. & Casaub. in Sueton.*

e *Minnim. Mnanaïm.*

f *Strabo lib. x. pag. 324.*

*gadis*, ou *mingadis*. Ce dernier instrument est très-connu dans l'Antiquité ; & il paroît qu'il y en avoit de deux sortes. L'un étoit une flûte, & l'autre un instrument à cordes.

Le premier avoit, dit Athénée, *a* le son grave, & aigu. L'autre étoit un instrument, à qui Anacréon semble donner jusqu'à vingt cordes. *b* Euphorien dit que de la *magade* on fit, mais assez tard, la *sambuque*. La *sambuque* étoit pourtant déjà en usage en Caldée du tems de Nabuchodonosor. Ménæchmus & soutient que la *magade* étoit la même que la *pectide*; Aristoxène dit que l'une & l'autre se touchoient sans archet. La différence qu'il y avoit entre ces deux instrumens, selon Phillis de Délos, est que la *pectide* ne servoit qu'à chanter les iambes, au lieu que la *magade* contenoit tous les tons, & pouvoit servir à toutes les symphonies. Artémon croit que l'instrument dont Timothée augmenta les cordes, étoit la *magade*, Téléste avance qu'elle avoit cinq cordes, & qu'on la touchoit avec les doigts, en la parcourant d'une extrémité à l'autre. Diogènes le Tragique insinué qu'on la touchoit des deux côtez ; & par conséquent, que les cordes étoient tendues de haut en bas. Apollodore confirme ce sentiment, lorsqu'il dit qu'elle ressembloit au psaltérion ancien. On trouve tous ces détails dans Athénée. *c* D'où l'on peut aisément concilier les sentimens qui traduisent *minnim* par des cordes, avec celui qui fait de *mnaim* la *magade*, puisque l'une & l'autre sont des instrumens à cordes. Mais tout cela ne suffit pas pour nous fixer dans le jugement que nous en devons porter, ni sur la forme que nous lui devons donner.

*a Athen. l. 4. c. 25. p. 182.*  
*ex Alexandride in Oplomach.*  
 μάγαδι καλίτη μικρόν αἶμα  
 σαι, καὶ μέγαν C'est-à-dire,  
 ὄξυς καὶ βαῖος φθόγγον ἐπιδικου-  
 μεν Vide & lib. XIV. c. 3.

*p. 634. ex Thio in amphale.*  
 Ἄυδόςτε μάγαδις ἀλλὰς ἀγαϊάθ  
 βούσ.

*b Idem ibid. ex Anacreote.*  
 φάμα δ' εἴησι χερσῶσι μάγα-  
 διν ἴχου.

*c Vide Athē. l. 14. c. 9. p. 636.*

*Differentes espèces de Tambours , de Cymbales ,  
de Sifres , &c.*

**L**E nom général de tambour en Hebreu , est *tuph* ; d'où vient le Grec , & le Latin *tympanum*. C'est un instrument très-ancien , dont il est parlé dans la Génèse , où Laban disoit à Jacob : *a Pourquoi ne m'avez-vous pas laissé dire adieu à mes fils , & à mes filles ; afin que je les conduisisse au son des tambours , & des cythares , &c.* La fille de Jephthé vient au-devant de son pere avec des tambours , & autres instrumens de musique. *b* Marie sœur de Moÿse , après le passage de la mer rouge , prit un tambour , & le mit à jouer , & à danser avec les femmes des Hebreux. *c* Job *d* parle aussi de cet instrument ; & il paroît dans toutes les cérémonies sollemnelles de Religion , & souvent entre les mains des femmes , ou des filles ; mais jamais à la guerre , ni dans de pareilles expéditions. Ce qui fait juger qu'il étoit assez différent de nôtre tambour ; & que c'étoit un instrument de joye , de fêtes , de danses , de processions pieuses , &c. Ce qui a assez de rapport au *tympanum* ancien , & à nos tambours de basque. Ceux-ci sont composez de bois , & d'une peau étendue seulement d'un côté , à la manière d'un crible. C'est la description que saint Isidore , *e* & Papias donnent du *tympanum* , & tel étoit le tambour qu'on mettoit en main de Cibèle , la mère des Dieux :

*Tympana habet Cybèle ; sunt & mihi tympana cribri.*

Mais le *tympanum* des Anciens , & dont ils se servoient à la guerre , & dans les rejouïssances , sur tout aux fêtes

*a* Genes. XXXI. 27.

*b* Judic. XI. 34.

*c* Exod. XV. 20.

*d* Job. XVII. 6.

XI. 11.

*e* Isidor. Orig. lib. 2. c. 21.  
*Tympanum , est pellis , vel corium ligno ex una parte extensum ; est enim pars media in similitudinem cribri.*

de Bacchus , avoit plus de ressemblance avec nos tymbales ; si ce n'est qu'il étoit plus petit. Et je crois volontiers que le *tuph* , ou *tympanum* ancien des Hebreux , avoit la forme de ces petites tymbales , dont les Turcs , & les Arabes se servent encore aujourd'hui , tant dans la guerre , que dans leurs réjouïssances. Les femmes Phrygiennes a célébroient la fête de la mere des Dieux au son des tymbales de bronze frappées avec des bâtons d'airan , & avec les mains : Car c'est ainsi qu'on touchoit autrefois cet instrument. *b* Catulle :

*Plangebant alii proceris tympana palmis ,  
Aut tereti tenues tinnitus ere ciebant.*

Lucrece témoigne la même chose ; & il insinué qu'on touchoit ces tymbales de tous côtez , & tout au tour : *e*

*Tympana tenta sonant palmis , & cymbala circum  
Concava , &c.*

Saint Clément d'Alexandrie *d* témoigne que les Egyptiens se servoient dans la guerre du tambour , & les Arabes de la cymbale , ou de la tymbale. La figure de ces tymbales étoit la même que celle des nôtres , à la grosseur près , comme nous l'avons dit. On appelloit les perles à demi rondes , *tympanea* , à cause qu'elles étoient plates d'un côté , & rondes de l'autre : *e* *Quibus una tantum est facies , & ab eo rotunditas adversis planities , ob id tympania appellantur.*

Les tymbales dont on se sert à la guerre , sont récentes dans l'Europe ; mais elles sont très-anciennes dans l'Orient. Salmonée , dont nous parle la Fable *f*, vou-

*a* Diogen. *Tragic. apud Athen. lib. 14. c. 9. p. 636.*

Τυμπανονηι , κ̄ βομβοισι. χαλκοκτύπων , βομβοις βριμύσας ἢ τὴ κρη κ̄ μέγανος ἔρη.

*b* Catull. *de Nuptiis Pelci & Tethidis.*

*c* Lucret.

*d* Glem. *Alex. Strom. l. 2. p. 164.*

Ἐόντων παρὰ τὰς παλμὰς αὐτῶν Αἰγύπτιοι τυμπανῶ. *e* Ἐσθλοῖς κυμβάλο.

*e* Plin. *lib. ix. cap. 35.*

*f* Apollodor. *lib. 1. Biblioth.*

loit imiter le tonnerre de Jupiter , en traînant après son chariot des tymbales , ou des chauderons couverts d'une peau tendue par dessus l'ouverture. Plutarque *a* dépeint celles des Perles dans la Vie de Crassus ; & Arrian *b* dit que ces peuples ne se servent ni de cors , ni de trompettes , pour donner le signal du combat ; mais de certains gros bassins creux , couverts d'un cuir , qui est attaché , & tendu par des cloux d'airain ; on frappe ces bassins de tout côté , & ils rendent un son creux , & terrible , semblable à celui du tonnerre. Ce furent les Arabes qui apportèrent les grosses tymbales en Espagne. *c* En 1457. Ladislas Roi de Pologne , envoya une Ambassade en France. La Chronique de Loraine dit que les Ambassadeurs s'arrêtèrent à Nancy , & qu'on n'avoit ni m<sup>o</sup>riques vus des tambourains comme des gros chauderons , qu'ils faisoient porter sur des chevaux.

Les *zalzelim* sont traduits dans les Septante , & dans la Vulgate par *cymbala* , des cymbales. Il paroît par l'écriture que *zalzelim* étoit un instrument qui faisoit un bruit fort éclatant , & qui s'entendoit de loin. *d* Il y en avoit avec des espèces d'aîles , & qui étoient particuliers à l'Egypte. *e* Le nom de *zalzelim* vient d'une racine qui signifie produire un son perçant ; comme celui qui fait tinter les oreilles. *f* C'est tout ce que l'écriture nous en apprend. La plupart des nouveaux Interprètes entendent *zalzelim* , du sifstre. Sans décider lequel des deux il signifie , de la cymbale , ou du sifstre , nous donnerons la description de l'un , & de l'autre.

La cymbale ancienne est un instrument de cuivre d'un son fort perçant , fait en forme de calotte. On en mettoit une dans la paume de chaque main , & on en frap-

*a* Plutarc. in Cras-  
sô.

*b* Arrian. lib. 5. de  
bello civili Rom.

*c* Scalig. in Copam.

*d* Psal. CL. 5. Be-  
za'zélé schmag.

*e* Isai. XVIII. 14.

*f* 1. Reg. III. 11.

Vide 4. Reg. XXI.

12. & Jerem. XIX.

3.

poit l'une contre l'autre : *Cymbala dant fluctu sonitum* ; dit Ausone. <sup>a</sup> Elles tenoient au pouce par un anneau , ou au haut de la main par une espèce d'anse , ou simplement on les saisissoit par un bout qui s'élevoit en haut en forme de pointe. On peut voir les figures qu'on en a représentées dans la Table. On s'en servoit principalement dans les fêtes de Bacchus , & de Cibéle ; & on les voit gravez dans les bas reliefs , qui représentent ces sortes de fêtes. Horace en parle en ces termes : *b*

. . . . . *Non acuta*

*Sic geminant Corybantes ara.*

Saint Hildore <sup>c</sup> décrit les cymbales d'une manière qui a un parfait rapport à ce que nous en venons de dire : *Cymbala , acetabula quadam sunt , qua percussa invicem se tangunt , & sonum faciunt.* Encore aujourd'hui les Arméniens dans leurs Liturgies , se servent de cymbales , qu'ils frottent , & qu'ils frappent l'une contre l'autre , en chantant , <sup>d</sup>

Quant au Sistre , c'est un instrument fort commun en Egypte. Il étoit de figure ovale , ou en demi cercle allongé en forme de baudrier ; traversé par quelques verges de bronze , qui jouient dans des trous , où ils sont arrêtés par leurs têtes. On en jouë , en remuant le sistre , & par même moyen , les verges de métal , qui font un bruit aigu , & perçant :

*Isiacos agitant mæroica sistra tumultus.*

On croit communément que c'est-là ce qu'Isaïe appelle *zatzel ailé*. Apulée décrit un sistre d'or , que l'on portoit dans la cérémonie de la Mere des Dieux : *Dextrâ quidem gerebat aureum crepitaculum , cujus per angustam laminam in modum balthei recurvatam , trajecta media pance*

<sup>a</sup> *Auson. Epist. xxv.*

<sup>b</sup> *Horat. lib. 1. Od. xvi.*

<sup>c</sup> *Isidor. Origin. l. 2. c. 21.*

<sup>d</sup> Roger , Terre-sainte ,

liv. 2. ch. 7. pag. 393.

Et D. Bern. de Monfaucon , notes sur le Traité des Thérapeutes.

*virgula, crispante brachio trigeminus jactus, reddebant argutum sonum.* On voit de ces sistres dans les cabinets des curieux. Isis inventa, dit-on, cet instrument; & les Prêtres en portoient ordinairement dans les cérémonies. *a*

*JaEtantem Phariâ tinnula siftra manu.*

Le *schalischim* est un autre sorte d'instrument, que les Septante ont rendu par *cymbala*, & saint Jérôme par *siftra*. On ne le trouve qu'en un seul endroit de l'Écriture. *b* C'est dans la description du triomphe de David, après la victoire remportée sur Goliath. Les femmes vinrent au devant de Saül, & de David, au son des tambours, & des *schalischim*. Ce terme vient d'une racine, qui signifie *trois*. Les uns veulent que ait été un instrument à trois cordes; d'autres, un instrument de forme triangulaire; d'autres, un sistre. Ceux qui parmi nous ont coutume de jouer de la vielle, accompagnoient autrefois cet instrument du son d'un fil d'acier, de figure triangulaire, dans lequel sont passez cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on promène dans ce triangle, avec une verge aussi de fer, que l'on tient de la main gauche, tandis qu'on soutient ce triangle de la droite avec un anneau, pour lui laisser toute la liberté de son mouvement. Pignorius *c* en a fait graver un, qui n'est pas triangulaire, mais en ovale par le haut, dans lequel sont passez plusieurs anneaux, qui jouent, & se remuent avec une baguette de métal. Il n'est pas hors d'apparence que sous le nom de *schalischim*, l'Écriture n'ait voulu nous parler de cet ancien instrument.

Les Anciens parlent aussi d'un instrument, nommé *trigônos*, ou triangulaire. Juba disoit qu'il avoit été inventé par les Syriens. *d* D'autres lui donnent l'épithète

*a* Ovid. de Ponto.

*b* 1 Reg. xviii. 6.  
*Beschalischim.*

*c* Pigno. de servis p. 83.

*d* Apud Ashenaum lib.  
4. cap 23. pag. 175.



ficien chantoit devant le peuple de l'Isle d'Issus , lorsque tout d'un coup on vint à donner le signal par le son d'une cloche , que le marché au poisson étoit ouvert. Aussi-tôt tout le monde y accourut , & laissa le Musicien seul , avec un Sourdaud qui l'écoutoit tant qu'il pouvoit. Le Chantre indigné du mauvais goût du peuple , fit compliment à son Auditeur , & lui dit qu'il lui étoit obligé d'être demeuré pour l'entendre , pendant que tous les autres étoient accourus au marché au poisson. La cloche a donc sonné , répondit ce bon homme ; & dans le moment , tournant le dos au Musicien , il courut avec les autres au poisson. Ce conte vrai , ou faux , est raconté par Strabon , a comme une vieille histoire. Ce qui fait juger de l'antiquité de cet instrument. Il dit ailleurs b que les Troglodytes pendoient des sonnailles au col de leurs animaux , pour empêcher les bêtes carnacières d'en approcher. En plusieurs endroits on donnoit une sonnette à celui qui faisoit la ronde , pour éveiller les gardes. c Dion , Polybe , Suétone , Plutarque , Joseph parlent des sonnettes.

Mais pourquoi recourir aux étrangers , pour prouver l'antiquité des cloches , puisque nous les voyons dans Moÿse , qui en fit mettre au bas de la robe du grand-Prêtre des Juifs ? d On en mettoit aussi autrefois aux brides des chevaux de bataille , pour les accoutumer au bruit. e Zacharie semble marquer cet ancien usage , f lorsqu'il

a Strabo, lib. 14. p. 453.  
 Κίτρη γὰρ ἐπιδέννυται. τ. α. σ.  
 ἢ ἄλλοις ἀρεσθῆσαι πάντας. Ὁ δὲ  
 ὁ κώδων ὁ κατὰ τὴν ἰσραηλίων  
 ἐφόρηται, κατὰ τὸ πρῶτον ἀπὸ τῶν  
 ἐπιπέδων. &c.

b Idem lib. XVI. Ἐκ τῶν  
 ἄλλων κώδων ἐξυψαίτης, ἃς  
 ἐξισπασαται, ἡμεῖς τῶν ψόφου.

c Vide si lubet, Henric. Stephan. Thesaur. in Tom. II.

κώδωνος. Et Aristoph. avibus. κώδωνος ἀείπει. d Exod. xxviii.

e Vide Scholiast. Aristoph. in Ranis & Henric. Steph. Thesaur. in κώδωνος ἀείπει. & in κώδωνος.

f Zach. xiv. 20. Vehajah el mizloth basus kadofsch ladanai.

dit que le tems viendra qu'on écrira sur les *mizloth*, des chevaux, ces mots : *Consacré au Seigneur*. L'or & l'argent qui servent à orner les brides des chevaux, & en particulier les *mizloth*, ou *mizlothaim*, leurs clochettes, seront consacrées à Dieu. On appelloit parmi les Grecs un cheval qui n'a point ouï la sonnette, celui qui n'étoit point aguerré, & qui n'avoit point porté la clochette, dont on se servoit pour éprouver les bons chevaux, & pour les rendre hardis au bruit, & au son de ces instrumens, qui étoient en usage à la guerre. Je ne ferois donc aucune difficulté de dire que l'Hébreu *mizlothaim* signifie une manière de cloche, ou de grelot qu'on sonnoit dans les grandes assemblées. Pour leur forme, l'écriture ne nous en dit rien.

Voilà ce que nous avons à dire sur cette matière ; où nous avouons qu'il y a peu de choses certaines ; mais il est de certains sujets où l'on doit se contenter du vraisemblable, & où l'on ne peut proposer que des conjectures. Nous laissons à des plus habiles à perfectionner ce que nous avons commencé.



## DISSERTATION SUR LES QUINZE PSEAUMES GRADUELS.

ON trouve si peu d'uniformité de sentimens entre les Commentateurs sur le sujet des Pseaumes gra-

a *Etymolog.* κωδωνιδίτης,  
pro ἀγχιμαθίτης ; *Me-*  
*taphora ab equis quos tin-*  
*nabulis probare solebant.*

δικυβάντι τὸς μινάρις ἄ-  
πες ἢ μὴ ἡσπεπώσονται,  
τὸ ἐν τῷ πλίμω θορῶς  
τὸς κώδωνος ψιφόντις.

duels, que nous avons crû devoir traiter cette matière avec étendue, & lui donner une dissertation particulière. Le sujet le mérite, & par son importance, & par sa difficulté. Il s'agit de fixer, s'il est possible, l'Auteur, la fin, l'occasion, le temps de ces quinze Pseaumes; sans quoi il est impossible de les bien entendre.

Le titre seul, qui porte : *Canticum graduum*, a fourni un grand nombre de remarques. Théodotion le traduit par : *b Cantiques des montées*. Aquila, & Symmaque presque de même : *c Cantiques pour les montées*. Le Caldéen : *Cantique qui fut chanté sur les degrés* : Titre obscur, & dont on tire l'explication de la tradition des Hébreux, marquée dans le Thalmud. Ils racontent que quand on jeta les fondemens du second Temple, au retour de la captivité, il sortit de la terre une si prodigieuse quantité d'eau, qu'elle s'éleva à la hauteur de quinze mille coudées, & qu'elle auroit abîmé tout le monde, si Achitophel, ( le fameux Achitophel, qui se pendit sous David, près de quatre cens ans avant le retour de la captivité; ) n'en eût arrêté le progrès, & l'élevation, en écrivant le nom ineffable de Dieu sur les quinze degrés du Temple. Tout ce récit fabuleux n'est appuyé que sur ces paroles du Pseaume cxxix. *De profundis clamavi ad te, Domine*. C'en est assez pour des gens à qui tout est bon, & qui croient à l'aveugle les fables de leurs Ancêtres. Junius; & Trémellius ont traduit l'Hébreu par : *d Cantiques des excellences*, ou Cantique excellent : Traduction qui n'est point désaprouvée par De Muis, ni par d'autres habiles Interprètes. Mais celle qui lit : *Cantique des degrés*, ou Cantique graduel, est la plus généralement suivie.

Mais quels sont ces degrés, qui ont donné le nom à

a 70. Ω'δ' αναβαθμων S.

Germ. *Canticum ascensuum*.

b Th. Ἄσκη τῶν ἀναβάσεων.

c Aqu. & Sym.

Et: τὰς ἀναβάτας.

d Sir *chammáalob,*

Vu ij

ces quinze Pseaumes ? Les Interprètes n'ont pas crû devoir les chercher ailleurs que dans le Temple de Jerusalem ; & comme il se trouve ici quinze Pseaumes graduels , il a fallu aussi y trouver quinze degrés. Malheureusement Ezéchiél n'en met que sept pour chacune des quatre portes du parvis du peuple , *a* & huit pour celles du parvis des Prêtres ; *b* & autres huit degrés pour monter du parvis des Prêtres au vestibule du Temple : *c* Au défaut de l'écriture , on a eu recours à Joseph , qui dit en effet *d* que pour passer de l'enclos des femmes dans le grand parvis , il y avoit un degré de quinze marches , lequel étoit plus bas que les autres montées des autres portes , de cinq marches ? & que pour monter au Temple , où étoit le Sanctuaire , il y avoit douze marches. C'est , dit-on , *e* sur les quinze marches qui conduisoient de l'enclos des femmes dans le grand parvis , que l'on chantoit ces quinze Pseaumes. Mais je crois pouvoir avancer , sans crainte d'en être démenti , que les Lévités ne chantoient jamais en cet endroit. L'on n'a aucune preuve que ces quinze degrés soient du tems de ces Pseaumes ; & encore moins que les Lévités s'y soient jamais placez . pour chanter. Ils chantoient ordinairement dans le parvis des Prêtres ; & quelquefois peut-etre dans la partie supérieure du parvis d'Israël , vis-à-vis la porte qui conduisoit au parvis des Prêtres.

D'autres *f* ont prétendu que ces quinze Pseaumes se récitoient sur les degrés qui montoient au vestibule du Saint. Mais on a déjà fait voir que dans le Temple décrit par Ezéchiél , il n'y avoit là que huit degrés , ou douze,

*a* Ezechiel. XL. 22.

26.

*b* Ezech. XL. 31. 37.

*c* Ezechiel. XL. 49.

*d* Joseph l. 1. c. 14.

in Græco p. 917.

Βαθμοὶ δὲ δὴκαπνὶ ὡς τῆς μεζούρας  
 πολυῆς ἀπὸ τῆς τῶν γυναικῶν ἀποχέου-  
 τος ἀοίον. Τῶν γὰρ κατὰ τὰς ἄλλας  
 πέντε βαθμῶν ἴσου βαθεύονται. Αὐτὸς δὲ  
 ἰσάδς. Δώδεκα βαθμοὶς ἢ ἄβατος.

*e* Rasi. Kimchi. alii.

*f* Hil. tie; acl. Pined. Menoch. Grov.  
 &c.

selon Joseph. Ainsi ce sentiment ne se peut soutenir. Si l'on veut que la chose ait été différente dans le Temple de Salomon, & qu'il y ait eu quinze degrés, il sera aisé de répondre, premièrement que ces quinze Pseaumes sont postérieurs au tems de Salomon; & en second lieu, qu'on n'a, & qu'on ne peut avoir aucune assurance, que dans le Temple bâti par ce Prince, il y ait eu quinze degrés du parvis des Prêtres, au vestibule du Saint. La chose doit donc demeurer pour incertaine; & par conséquent, ne peut servir de rien dans la recherche que nous faisons; car d'un principe douteux, on ne peut inférer rien de certain.

Il y en a qui pour trouver leurs quinze degrés, sont sortis du Temple, & les ont cherchés dans la ville de Jérusalem, au haut de la montagne sainte. Un Auteur nouveau a cru que les Pseaumes graduels étoient destinés à être chantés par les Lévites qui faisoient garde dans la maison de Dieu, au-dessus de la montée qui alloit de la ville au Temple. A chaque heure de la nuit, un Lévite en faction chantoit un de ces Pseaumes, & exhortoit ses confrères à veiller, & à louer le Seigneur. On voit la formule de ces exhortations au Pseaume cxxxiiii. qui est un des graduels. Mais sans nier que les Lévites ne fissent garde dans le Temple pendant la nuit, puisque la chose est certaine par l'Écriture, on peut soutenir que ces Cantiques n'ont aucun rapport particulier aux prétendues montées de la ville au Temple; qu'on n'a aucune preuve que les Lévites en faction y aient chanté des Cantiques aux différentes heures de la nuit; ni enfin que ces quinze Pseaumes aient été destinés à cet usage.

Je ne m'arrête pas à ceux qui croient que le titre fait

a Voyez la Lettre d'un Anonyme, dans les Mémoires pour servir à l'histoire de la République des

Lettres, mois de Novembre 1705. pag. 515.

b Voyez P. r. xxiii. 30. 31. 32. Malac. ii. 1. 2.

allusion aux dégrez du trône de Salomon , ou à ceux de l'horloge d'Achaz. Ce sont-là des jeux d'imagination , incapables de faire preuve. Plus on examine ces quinze Pseaumes , moins on y trouve de quoi appuyer ces prétentions.

Ceux qui ont crû que ces Pseaumes sont nommez *des montées* , ou de l'élevation , à cause que les Lévités les chantoient sur une tribune élevée dans le Temple , prouvent assez bien que depuis la captivité , il y avoit dans le haut du parvis d'Israël , une tribune , où quelques Lévités lisoient , & expliquoient le Texte de la Loi ; & à peu près de même que parmi nous les Prédicateurs montent en chaire , pour annoncer la parole de Dieu ; ou que le Diacre monte au Jubé , pour y lire l'Evangile. Mais il resteroit à prouver que l'on y eût chanté ordinairement les Pseaumes , ou du moins qu'on y eût récité ces quinze Pseaumes en particulier. Ce que l'on ne pourra jamais montrer.

Un Auteur ancien , cité sous le nom de saint Jérôme, *b* dit que dans le Temple de Jérusalem , il y avoit plusieurs rangs de dignitez , & que chaque dignité avoit sa place distinguée. Le grand-Prêtre étoit au premier rang, & au plus haut degré , qui étoit le quinzième. Au second étoient les Prêtres les plus élevez en dignité après le grand Pontife. Au troisième degré étoient les moindres Prêtres. Au quatrième étoient les Lévités. Et comme il y avoit entre eux bien des classes , chacune occupoit un degré , depuis le quatrième jusqu'au dernier. Ce système paroît une pure imagination. Et quand il seroit vrai , que seroit tout cela aux Pseaumes que nous expliquons ? Aussi l'Auteur s'explique-t'il sur cela d'une manière si confuse , & si peu correcte , qu'on voit bien qu'il ne parloit pas comme en homme instruit , & persuadé.

*a* 2. Esdr. ix. 4. Vide | *b* Expositione 2. in Psalm.  
Liran. Moller. Hamm. | cxix. pag. 514. nov. edit.

Quelques Rabbins , *a* suivis d'un bon nombre de Commentateurs , *b* croient qu'il faut traduire : *Pſeume d'élevation* , parce , disent-ils , que ces quinze Pſeumes ſe chantoient d'un ton fort haut , ou que le Chantre exauçoit toujours ſa voix , à meſure qu'il chantoit un de ces Cantiques : De manière que le dernier auroit dû être de quinze notes plus haut que le premier. Ce qui n'eſt pas facile à croire , & qu'on ne perſuadera jamais à des gens qui ne ſe payent pas d'un peut-être. D'autres *c* veulent que *Mabalath* ; c'eſt le terme de l'Original Hébreu, désigne ou un instrument de musique propre aux Juifs ou un air ſur lequel on chantoit ce Pſeume ; ou le commencement d'une chanſon vulgaire ; qui étoit du même ton que ces quinze Cantiques. Vaines , & frivoles conjectures.

On n'eſt pas moins partagé ſur l'occaſion de ces Pſeumes , que ſur le ſens des paroles du titre. Les uns croient qu'on les chantoient principalement aux trois grandes Solemnitez de Pâque , de la Pentecôte , & des Tabernacles , lors que le peuple *montoit* , ou venoit à Jérusalem de toutes les contrées du pays ; ou lorsqu'il ſ'en retournoit dans ſes villes ; que c'eſt pour cela qu'on leur a donné le titre de *Cantiques des montées*. D'autres veulent que David les ait composez pendant ſa diſgrace ſous Saül , *d* ou pendant la guerre , & la révolte d'Abſalon ; ou dans la cérémonie du transport de l'Arche dans le Tabernacle , qu'il avoit dressé à Jérusalem ; ou enfin dans différentes occasions de ſa vie ; car on ne convient pas que ces quinze Pſeumes ſoient du même tems , & regardent le même objet. D'autres *e* veulent qu'il les ait écrits pour célébrer les merveilles de la fortie d'Egypte ; & que ce ſoit de la cap-

*a* Saadias.  
*b* Vide Hamm.  
 Var. Gatak. du  
 Pin. Afivort

*c* Vide Rabb.  
 Kimchi. Levi.  
 Abnezra. Le  
 Blac. Ferrad. hic.

*d* Moller. Mui.  
*e* Vide Ribera.  
 & Willipand,

tivité des Israélites dans ce pays-là , qu'il a voulu parler dans toute la suite de ces quinze Pseaumes. Origènes *a* les attribue à Salomon , & croit que ce Prince les composa , lorsqu'il fit la cérémonie de la conduite de l'Arche dans le Temple nouvellement bâti. Le Rabbin Salomon *b* les applique à la dispersion des Juifs , & au triste état où ils se trouvent aujourd'hui , dispersez dans toutes les parties du monde , depuis la ruine du Temple , & de Jérusalem par les Romains.

La plûpart des Peres , qui se sont attachez à la lettre des Pseaumes , remarquent dans tous ceux-ci les sentimens des Captifs de Babylone , ou gémissant sur la longue durée de leur exil , ou demandant à Dieu leur délivrance , ou lui rendant graces de leur heureux retour , ou se réjouissant à la Dédicace du Temple , ou exhortant les Prêtres , & les Lévités au service du Seigneur : Car on voit tous ces divers sentimens dans ces Cantiques. Saint Athanase , saint Chrysostome , Theodoret , Euthyme , l'ancien Paraphraste Grec , qu'on a cité assez souvent , Bède , le Syriaque , plusieurs anciens Interprètes citez dans saint Hilaire , & parmi les nouveaux , Génèbrard , Vatable , Ferrand , M. Bossuet , Evêque de Meaux , plusieurs autres ont adopté ce sentiment. C'est celui auquel nous nous attacherons ici , & que nous tâcherons d'appuyer par des preuves tirées du fond même de la matière.

*Lorsque les Hébreux veulent exprimer leur retour de Babylone , ils se servent ordinairement du verbe monter. Cyrus permettant au Juifs de retourner à Jerusalem , leur dit : Qui de vous est du nombre du peuple du Seigneur ? Qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée. Et il se trouva un assez grand nombre de personnes qui se présentèrent pour monter , & pour bâtir le Temple du Seigneur. Et Sassa-basar partit avec ceux qui montoient de la captivité de*

*a* Orig. l. 3. de Principiis.

*b* Apud Liran. hic.

*c* 1. Esdr. I. 3. 5. II.  
 & 2. Esdr. VII. 5. 6.

Babylone à Jérusalem. *a* Et voici les Enfans de la Province qui montèrent, &c. *b* Esdras monta de Babylone, avec un grand nombre d'autres. *c* Et le premier jour du premier mois fut le fondement de la montée de Babylone. J'ai mis exprès ce mot de montée, parce qu'il est le même que celui de notre titre Dans le Pseaume cxxi. qui est un des graduels, l'Auteur dit que l'on bâtit Jérusalem comme une nouvelle ville; parce que les Tribus y sont montées, pour confesser le nom du Seigneur. Jérémie prédit le retour de la captivité en ces termes: *d* Ils seront transportez à Babylonne, & ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai. Alors je les ferai monter, & je les ferai revenir de-là dans leur pays. *e* Rien n'est donc plus naturel que d'entendre les Pseaumes des montées, de ceux qui furent chantez au tems du retour de Babylone. La signification des termes, l'analogie de la Langue, la certitude de l'événement conduisent tout droit à ce sentiment.

Une autre preuve encore plus forte, & plus convainquante, est qu'il n'y a aucun de ces quinze Pseaumes, qui ne s'explique très-aisément dans ce sens. Or dans cette matière, on ne va guères chercher d'autres preuves, que la facilité de souvenir une explication d'une manière suivie, & naturelle, selon un certain système, fondé sur l'Histoire, qui n'ait rien d'incompatible avec les circonstances des tems, des lieux, & des personnes. Ici il y a quelque chose de plus, puisque la plupart de ces Pseaumes ne peuvent s'entendre sans violence, d'un autre événement, que du retour de la captivité de Babylone. Par exemple, ces paroles du Pseaume cxix. 1. J'ai crié vers le Seigneur, lorsque j'étois dans l'accablement, & dans l'affliction; & il m'a exaucé.... Que je suis mal-

*a* 1. Esdr. II. 1. 2.

*b* 1. Esdr. VII. 6. 7.

*c* Ibid. v. 9. *hú* Iesod. hammaalch mebabel.

*d* Jerem. xxvii. 22.

*e* Ezechiel. xxxix. 2.

Ascendere te faciam (ô Gog, de lateribus aquilonis, & adducam te super montes Israël.

heureux de demeurer si long-tems dans une terre étrangère ! J'ai demeuré avec les habitans de Mesech , & de Cédar mon ame y a été long-tems étrangère. *Et Psal. cxx. 1* J'ai levé mes yeux vers les montagnes , d'où me doit venir du secours. Mon secours doit venir du Seigneur , qui a créé le Ciel , & la terre. *Et au Pseume cxxi. 1. & seq.* Je me suis réjoui , à cause de ce qu'on m'a dit que nous irons en la Maison du Seigneur. Nos pieds s'arrêteront dans vos parvis , ô Jérusalem ! Jérusalem , que l'on bâtit comme une ville , dont les maisons seront réunies sans aucune interruption, C'est-là où les Tribus du Seigneur. retourneront au nom de tout Israël pour louer le nom du Seigneur. C'est-là où seront rétablis les tribunaux de la Justice, & le trône de la maison de David. *Et au Pseume cxxii. 1.* J'ai élevé mes yeux vers vous , ô Dieu , dont la demeure est dans les Cieux. *ψ. 3.* Nos yeux sont attachez sur le Seigneur , en attendant qu'il ait pitié de nous. Ayez pitié de nous, Seigneur, parce que nôtre ame est chargée de confusion, & d'opprobre de la part des riches, & des superbes. *On a déjà vu plus d'une fois a les Babyloniens désignez sous le nom de superbes.*

*Au Pseume cxxiii. Ils reconnoissent que si le Seigneur ne les eût pris sous sa protection particulière , ils auroient été engloutis tout vivans , & coulez à fond par leurs ennemis, & leurs persecuteurs. Ils disent dans le Pseume cxxiv. que le Seigneur a eu égard à la confiance qu'ils ont eu en sa bonté en ce qu'ils n'a pas permis qu'ils fussent plus long temps assujettis à la verge des pécheurs. Enfin au Pseume cxxv. Ils parlent encore beaucoup plus clairement : Lorsque le Seigneur a fait revenir. ceux de Sion qui étoient en captivité , nous avons été comblez de consolation; nôtre bouche a prononcé des Cantiques de joye, & nôtre Langue des cris d'allegresse Mais comme tous les captifs n'étoient pas revenus d'abord de Babylone , ils continuent : Rappelez , Seigneur , nos captifs ; qu'ils reviennent comme un torrent du côté du mi-*

di. Ils s'en alloient en pleurant ; mais ils reviendront dans des transports de joye. Ils feroient dans les larmes ; mais ils moissonneront dans la joye. *Et en parlant de la construction du Temple au retour de la captivité , & des contradictions qu'ils souffroient de la part des Samaritains , ils disent dans le Pseaume cxxvi. Si le Seigneur ne bâtit la maison , c'est en vain que travaillent ceux qui la batissent. Si le Seigneur ne garde une ville , c'est en vain que veille celui qui la garde. Ils décrivent en suite dans le même Pseaume , & dans le suivant , le bonheur de ceux qui craignent le Seigneur , leur nombreuse postérité , leur heureux mariage , le succès de leurs travaux , & de leurs entreprises : dans leur nouvel établissement dans Jérusalem.*

*Ils s'adressent au peuple délivré de captivité , dans le Pseaume cxxviii. Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont seulement attaqué depuis ma jeunesse ; mais ils n'ont pu prévaloir sur moi. Les pécheurs ont travaillé sur mon dos ; ils mont accablé de vexations , & d'injustices : mais le Seigneur , qui est juste , coupera la tête des pécheurs. Ils insinuent par ces derniers mots la ruine de Babylone , & l'assujettissement des Babyloniens à Cyrus. Au Pseaume cxxix Israël dans la captivité se représente comme dans une prison , ou dans un abîme , d'où il crie vers le Seigneur. Il confesse ses péchez ; mais il espère au Seigneur , & ne doute point qu'il ne rachette enfin son peuple de toutes ses iniquitez , ou de tous les maux qu'il souffroit à l'occasion de ses crimes. Il continue au Pseaume suivant , & dit que s'étant humilié aux yeux du Seigneur , il a tout lieu d'espérer en sa miséricorde*

Le Pseaume cxxxi. contient une prière des Israélites de la captivité , par laquelle ils conjurent le Seigneur de se souvenir de ses anciennes promesses faites à David , touchant le Temple , qui devoit subsister éternellement , & touchant la succession de la Royauté dans la famille de ce Prince. Ils prient Dieu d'accomplir ses promesses à l'égard de ces deux Chefs : Que l'on voye son Temple rétabli , & le trône de David relevé. On peut aussi le regarder comme une prière des Hébreux de retour de Baby-

lone , & comme ayant été chanté à la Dédicace du second Temple, aussi bien que les deux suivans. Le cxxxii. Pseume nous représente la belle union des Prêtres , & des Lévités dans le Temple du Seigneur ; & le cxxxiii. qui est le dernier des graduels , est une exhortation du peuple aux Lévités , afin qu'ils bénissent le Seigneur pendant la nuit , & qu'ils prient le Très-Haut de répandre ses bénédictions sur Israël. Voilà le précis , & le sujet de tous ces Pseumes. L'on y trouve tous les caractères qui sont propres à les fixer au tems du retour de la captivité de Babylone ; & on n'y remarque aucun trait qui y répugne. Il est donc très-probable qu'ils ont été composez dans les derniers tems de la captivité , & au commencement de la délivrance des Israélites. Le Psalmiste y décrit , suivant la remarque de Théodoret , & les maux qu'ils ont soufferts durant cet exil , & le plaisir que leur causa la nouvelle de leur retour , & la joye de leur voyage , & le rétablissement du Temple , & les oppositions que formèrent leurs ennemis à leurs entreprises , depuis leur retour dans Jérusalem.

Il n'est pas aisé de dire qui est l'Auteur de tous ces Cantiques ; & il est même fort douteux que ce soit l'ouvrage d'un seul Ecrivain. Ceux qui attribuent tout le Pseautier à David , veulent qu'il les ait tous composez prévoyant en esprit de prophétie , ce qui devoit arriver aux Israélites durant leur séjour à Babylone , & après leur retour à Jérusalem *a* Quelques Anciens *b* les ont attribuez à Salomon ; apparemment parce que le cxxvi. dans quelques Exemplaires portoit le nom de ce Prince. D'autres veulent qu'ils soient partie de David , partie de Salomon , & partie des Auteurs sacrez qui ont vécu depuis la captivité ; comme Esdras , Aggée , Zacharie , Malachie. Les Pseumes cxxii. cxxiv. cxxx. cxxxiii. sont attribuez à

*a* Voyez Saint Chrysostome , & Theodorct.

*b* Origen. lib. iii. de Principiis.

David dans le Texte Hébreu ; & le cxxvi i. est attribué à Salomon. Mais ce qui fait douter de la vérité de ces titres, & qui les fait soupçonner de nouveauté, c'est qu'on ne les lit pas dans les Septante Interprètes, ni dans la Vulgate. D'où l'on infère qu'on ne les lisoit point anciennement dans les Exemplaires Hébreux.

Mais quel qu'en soit l'Auteur, il est fort croyable qu'il a vécu au tems du retour de Babylone. Il ne prophétise point des choses futures. Il décrit les sentimens de douleur, d'ennui, de joye, ou de reconnoissance, d'un peuple captif, ou délivré, qui espère, ou qui goûte sa liberté, & son affranchissement. Il n'en est pas moins inspiré du Saint Esprit, que s'il nous apprenoit les choses passées ou à venir.

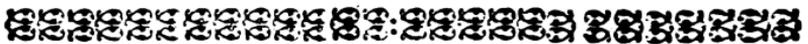
Le stile de ces quinze Pseaumes est élégant, fleuri, agréable. L'Ecrivain y exprime avec beaucoup de brevété, & de netteté des sentimens tendres, & vifs. Il a donné à ces Pièces à peu près le tour, & la beauté des Epigrammes. Il renferme un grand sens en peu de mots. L'Eglise en a toujours fait une grande estime, & les a beaucoup employez dans son Office. On les récitoit principalement à la tête de l'Office de la nuit dans plusieurs jours de l'année. Saint Benoît, & un des plus anciens Auteurs qui nous ait laissé un ordre suivi des Pseaumes, que l'on doit chanter durant toute l'année, ordonne la récitation des neuf premiers Pseaumes graduels aux Heures de Tierce, Sexte, & None, pendant toute la semaine, à l'exception du Dimanche, & du Lundi, auxquels il prescrit la récitation du Pseaume cxvi i i. partagé en deux Parties.

Les Peres *b* qui se sont bornez au sens spirituel, ont regardé ces quinze Pseaumes comme autant de degrés qui nous conduisent à la vertu, & à l'éternité. Ils y ont trouvé des leçons excellentes de morale, & des modeles des

---

*a* S. Bened. Regul. l. i. *b* August. Ieronym. Hilar.  
cap. 18. *Vide* & Chrysostom.

sentimens d'une ame pieuse , dans tous les états où elle se peut rencontrer dans la vie. Soit qu'elle gémissé sous le poids de ce corps terrestre , ou qu'elle soupire après sa patrie bienheureuse ; soit qu'elle soit pénétrée de joye & de reconnoissance pour les faveurs qu'elle reçoit de Dieu , ou qu'elle brûle de zèle pour la gloire du Seigneur , & pour la beauté de sa Maison ; elle tirera d'ici des expressions proportionnées à tous ces divers états ; elle aura de quoi satisfaire sa dévotion.



# DISCOURS

## SUR LES PROVERBES

### DE SALOMON.

**L**es Proverbes de Salomon sont sans contredit le plus beau , & le plus important de ses Ouvrages ; c'est comme la quinte-essence de cette sagesse toute divine qui l'éclaira , & qui le fit considérer comme un prodige de lumière , & de connoissance. Il nous apprend lui-même , *a* que c'est le fruit de sa prudence , & de ses plus profondes méditations ; qu'il a été long-tems à faire des recherches , & une étude sérieuse , avant que d'écrire ses Paraboles. Ce Livre est comme un riche trésor de connoissances utiles , dit saint Jérôme ; *b* mais il faut creu-

---

*a* *Eccle. xii. 9. Cum esset sapientissimus Ecclesiastes docuit populum , & enarravit qua fecerat ; & investigans composuit Parabolas multas.*

*b* *Ieronim. in Eccle. xii. 9. Manifestum est Proverbiorum Librum , non ut simplices arbitrantur , partertia habere precepta , sed quasi in terra aurum*

ser pour le trouver ; il faut l'aller chercher comme au fond de la terre. Les anciens Peres a lui ont donné par excellence le nom de *Panaretos*, comme qui diroit, recueil, ou précis de toutes les règles de morale, & instruction pour la pratique de toutes les vertus. Titres que l'on a aussi quelquefois attribué aux Livres de la Sagesse, & de l'Ecclésiastique, à cause de la conformité de la matière.

Le nom de *Proverbes* ne doit point s'entendre ici dans sa signification triviale. Il marque en cet endroit, des Sentences, des Maximes, des Leçons courtes & instructives écrites d'un style concis, & sententieux. Le nom de *Paraboles*, que les Grecs lui ont donné, revient assez à la signification de l'Hebreu *Misse*, b & à la nature de la plûpart des Sentences de ce recueil, qui sont d'un style parabolique, & figuré. Salomon prend pour l'ordinaire des similitudes des choses conuës, & naturelles, pour en tirer des instructions solides, & proportionnées à la portée de tous les Lecteurs. Les maximes de morale entrent bien plus aisément dans l'Esprit & dans le cœur, sous l'enveloppe des figures, que si on les proposoit nuëment, & directement.

Les anciens Sages ont suivi presque tous la même méthode. Ils ne proposoient guères leur doctrine que sous des figures. On voit regner ce gout dans toute la Philosophie des Pythagoriciens, qui ne parloient d'ordinaire qu'un langage énigmatique. c Les Prêtres Egyptiens en usoient à peu pres de même, aussi-bien que les Gymnosophistes des Indes, & les Druides des Gau-

a Irenæus, Hægesipp.  
*Antiqui omnes, apud Euseb. Eccl. Hist. liii. 4. c. 22.*  
 Ου μόνον δὲ αὐτὸν ἠγασίαντες  
 ἀλλὰ καὶ Ἐβραίων, καὶ πάντες  
 οἱ ἀρχαῖοι ἕως παρόντων το-

φ' οὗ Σαλομῶντος παροιμίαις ἰ-  
 κκ' α'.

b 70. Παροιμίαις Hebr.  
*misse.*

c Vide Diogen. Laërt.  
*lib. viii.*

les. *a* Les premiers Sages de la Grèce avoient imité cet usage des Orientaux. Cléobule l'un des sept Sages, & sa fille Cléobuline, se rendirent célèbres par leurs Enigmes, & par leurs Gryphes; c'est le nom qu'ils donnoient à ces Sentences courtes, & significatives, que l'on proposoit principalement dans les festins. Diogène de Laërce assure que Cléobule écrivit *b* jusqu'à trois mille Chants & Gryphes; & que Cléobuline sa fille avoit composé des poésies énigmatiques. On y faisoit entrer la Religion, la politique, la morale, l'économique; plusieurs n'étoient que pour le divertissement. Céphifodote disciple d'Isocrate, *c* reprenoit Aristote de ce qu'il n'avoit tenu compte de ramasser les anciens Proverbes, d'en composer des recueils. Enfin saint Clément d'Alexandrie montre en plus d'un endroit, *d* que cette manière d'enseigner, est la plus courte, la plus majestueuse, la plus ancienne, la plus aisée, & la plus sûre, puisque ces maximes-étant à la portée de tout le monde, & s'imprimant aisément dans la mémoire, à cause de leur bréveté, & de leur clarté; il n'y a personne qui n'en puisse profiter pour la conduite de sa vie, & pour le réglément de ses mœurs.

Du tems de Salomon l'étude des Paraboles, & des Enigmes, étoit la principale application des Sages. *e* *Le sage écoutera, dit-il, & il deviendra plus sage; & l'homme intelligent gouvernera la République. Il s'appliquera aux Paraboles, il étudiera les paroles des Sages, & leurs Enigmes.* Et l'Auteur de l'Ecclésiastique: *f* *Le sage recher-*

*a* Clemens Alex. lib. 6. Strom. & Laërt. lib. 1. Τὴν μὲν Γυμνοστροφίαν, καὶ Δρυϊδᾶς αἰνεύουσιν ὡς ἀπὸ θεοῦ φησὶ φιλοσοφία.

*b* Diogen. in Cleobulo. Οὗτος ἰποίησεν ἄσματ' αὐτῆς καὶ γέφυρας; ἢ ἐπὶ τριγύλιον.

*c* Athen. lib. 2. cap. 17. Ἐπισημὰ τῶν φιλοσοφῶν ὡς ἡ πνευματικὴ λύγυς ἀξίον τῷ πνεύματι ἀδρεῖσθαι.

*d* Vide lib. 1. Strom. p. 299. & l. 2. initio, & l. 6. p. 677.

*e* Prov. 1. 6. 7.

*f* Eccli. xxxix. 1. 2. 3. *cher*

chera la sagesse de tous les Anciens ; il fera son étude des Prophètes ; il conservera dans son cœur les récits des hommes célèbres , & entrera dans les mystères des Paraboles. Il s'efforcera de pénétrer le sens des Proverbes, & des Sentences obscures, & il se nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les Paraboles. Il passera dans les pays étrangers , pour y trouver parmi les hommes , la connoissance du bien , & du mal. Telles étoient les études de ces premiers Sages. La Reine de Saba , qui vint des extrémités de la terre pour consulter Salomon. *a* Hiram Roi de Tyr , *b* qui au rapport de Ménandre , & de Dion , entretenoit commerce de lettres avec Salomon , Roi d'Israël , lui proposoit ses Enigmes à résoudre , & expliquoit celles qui lui étoient envoyées de la part de ce Prince.

Les Peres *c* remarquent que Salomon dans les trois livres que nous avons de lui, nous donne des instructions proportionnées à tous les âges , & à toutes les conditions de la vie. Les Proverbes sont à la portée des plus simples, & des moins avancés dans la voye de la vertu. Ils sont adressés aux enfans; Salomon y donne souvent cenom à son disciple. L'Ecclésiaste instruit un homme déjà fait , il lui montre le néant & la vanité des choses du monde. Le Cantique est pour les ames parfaites , & pour celles qui se sont élevées au dessus des sentimens de la chair , & du sang. Le premier répond à peu près à ce que les Philosophes appellent *Ethica*, la science des mœurs. Le second, à la Physique, qui est la science de la nature. Et le troisième, à la Logique, ou à la perfection de la raison ; ou suivant Théodoret , toute la doctrine de Salomon , est une espèce d'échelle qui contient trois degrez ; le moral , le naturel , le

*a* 3. Reg. x. 1. &c. *Matth.*  
*xii. 42. Joseph. lib. viii.*  
*cap. 2. Antiq.*  
*b Joseph. Antiq. lib. viii.*  
*cap. 2.*

*c Theodoret. in Cant. Pref.*  
*Jeron. in Eccle. 1. 1. Orien.*  
*Prolog. in Caten. Basil. hom.*  
*1. in Prov. Ambros. in Ps.*  
*xxxvi. &c.*

mystique. S. Isidore de Péluse <sup>a</sup> compare les trois livres de Salomon, aux trois parties principales du Temple. Les Proverbes sont figurez par les parvis extérieurs, ouverts à tous les Israélites. L'Ecclésiaste est représenté par le Saint qui étoit fermé aux yeux des profanes , par un voile , & où personne n'avoit droit d'entrer que les Prêtres sanctifiez. Mais le Cantique des Cantiques est justement comparé au sanctuaire , au saint des Saints , où les Prêtres mêmes n'entroient pas ; il n'étoit ouvert qu'au souverain Sacrificateur , & cela une seule fois l'année , & après bien des cérémonies , & des purifications. Tout le monde est invité à l'étude des Proverbes. Tout le monde n'est pas capable d'entendre l'Ecclésiaste. Mais presque personne ne peut pénétrer la profondeur des sens du Cantique.

On trouve dans les Proverbes des règles de conduite pour toutes les conditions ; pour les Rois , pour les Courtisans , pour les gens engagez dans le commerce du monde , pour les personnes retirées , pour les maîtres , pour les serviteurs , pour les maris , pour les femmes. On y trouve d'excellentes règles de morale , de politique , d'économique. Le Sage employe quelquefois des motifs de piété , & d'autrefois des raisons d'honneur , d'intérêt , d'amour, de crainte, de tendresse naturelle. Le premier des soins du Sage , est d'inspirer une grande idée de Dieu , & une vive crainte de ses Jugemens. Après cela un ardent amour de la vertu , & de la sagesse. Il en donne en vingt endroits des portraits les plus beaux , & les plus aimables. Il dépeint l'injustice , l'impiété , le libertinage , la paresse , l'imprudence , d'une manière à en éloigner tous les hommes , qui ont quelque amour pour leur réputation , pour leur honneur , pour eux-mêmes. Et comme il n'y a rien de plus capable de détourner les hommes , & sur tout les jeunes gens , de la pratique du bien , & de l'étude de la sagesse , que la débauche , & l'amour déréglé du plai-

---

<sup>a</sup> *Isidor. Pelus. lib. IV. epist. 40.*

SUR LES PROVERBES DE SALOMON. 683

fir , il a grand soin de précautionner son disciple contre les attrait de la volupté , & les pièges des femmes débauchées. En un mot , on rencontre ici d'excellens préceptes de morale pour tous les états de la vie ; & dans une si grande variété , il n'y a personne qui ne puisse choisir de quoi se contenter & qui n'y découvre des remèdes à ses maux.

On croit communément que Salomon est Auteur du Livre des Proverbes. Son nom paroît à la tête de l'Ouvrage, il est encore répété dans le corps du Livre. *a* La Synagogue , & l'Eglise le lui attribuent d'un commun consentement. Il est vrai qu'il s'est élevé de tems en tems quelques critiques , qui ont formé des doutes sur cela : Mais doit-on s'en étonner parmi une si grande quantité d'Ecrivains , & dans une si prodigieuse demangeaison de se faire remarquer par la singularité de ses pensées ? Grotius veut que ce soit un recueil des plus belles Sentences qui fussent alors connûes parmi les Juifs. *b* Salomon les fit compiler pour son usage, & les tira d'Auteurs plus anciens que lui , tant Poètes qu'Historiens ; de même que quelques Empereurs de Constantinople firent faire autrefois des recueils des plus belles maximes , que l'on trouvoit dans les meilleurs Auteurs. Il ajoûte , *c* que sous Ezéchias on grossit cet amas de ce qui avoit été dit , ou écrit depuis Salomon de plus utile par les Sages de la nation. Il pousse la conjecture , *d* jusqu'à nous nommer les Compilateurs de ce recueil ; ce furent , dit-il , Eliacim , Sobna , & Joaké , dont il est fait mention dans les Livres des Rois. *e* Cet Auteur a suivi en cela la conjecture des Rabbins , qui n'est appuyée d'aucune raison solide. Ainsi il nous permettra de nier tour simplement ce qu'il avance, en attendant qu'il en apporte de bonnes preuves. Nous tenons

*a* Proverb. xxv. 1.  
*b* Grot. in 3. Reg. iv. 32.  
 & prefat. in Proverb.

*c* Grot. ad Prov. xxiv. 23.  
*d* Grot. in Prov. xxv. 1.  
 64. Reg. xviii. 26.  
 X x ij

avec l'Eglise, les Peres & les Interprètes, que Salomon est seul véritable Auteur de tous les Proverbes, à l'exception peut-être des deux derniers Chapitres, qui peuvent être d'Agur, & de Lamuel. Nous ne doutons pas que ce recueil ne fasse partie des trois mille Paraboles que ce Prince avoit composées. *a*

Quant à l'ordre de ces Proverbes entr'eux, les uns soutiennent qu'il est encore aujourd'hui dans le même état où l'avoit mis Salomon. D'autres croient que nous n'avons que des fragmens de son grand recueil; ce dernier sentiment paroît fondé sur le Texte même de ce Livre, où l'on remarque divers titres. Depuis le commencement jusqu'au Chapitre x. la matière est assez suivie. C'est comme la préface de tout l'Ouvrage, *b* & une exhortation à l'étude de la sagesse. Au Chapitre x. le stile change & on y voit un nouveau titre, ou plutôt une répétition du premier titre: *Paraboles de Salomon*. Ce sont des Sentences courtes, assez peu liées les unes avec les autres, qui contiennent pour l'ordinaire des antithèses, ou des allusions, ou mêmes des similitudes. Chaque Sentence fait un sens séparé, & fini. Cela continué depuis le commencement du Chapitre x. jusqu'au v. 17. du Chap. xxii. En cet endroit on remarque un nouveau discours, & un nouveau style plus semblable à celui des neuf premiers Chapitres. Ce style se soutient jusqu'au v. 23. du Chap. xxiv. où il y a un nouveau titre, en ces termes: *Hac quoque Sapientibus*. Ceci est aussi adressé aux sages; ou plutôt: *c* *Voici encore d'autres maximes des Sages*. Le style en est court & sentencieux, comme celui du ch. x. & des suiv. Au ch. xxv. 1. on lit ces paroles: *Voici les paroles qui furent recueillies, & compilées par les gens d'Ézechias, Roi de Juda*. Ce recueil va jusqu'au ch. xxxi. où l'on trouve ces paroles: *Discours d'Agur, fils de Jaké*. Enfin le ch. xxxi. & dernier a pour titre: *Discours du Roi Lamuel*.

*a* 3. Reg. iv. 32.

*b* Mercer. Grot. Munst. alii passim.

*c* Hebr. Gam el\* léhlechachâmim.

## SUR LES PROVERBES DE SALOMON. 685

De tout cela il paroît démonstratif que les Proverbes tels que nous les avons , sont une compilation des Sentences de Salomon faite en divers tems , & par différentes personnes , rassemblées en un corps par Esdras , ou par ceux qui revirent les Livres sacrez , après la Captivité de Babylone , & qui les mirent en l'état où nous les avons. C'est ce qui a donné lieu à quelques Commentateurs *a* de partager les Proverbes en trois Livres. De Bayne renferme dans le premier Livre les dix premiers Chapitres. Le second contient le dixième Chapitre & les suivans , jusqu'au v. 17. du Chap. xxiii. Le troisième, depuis cet endroit jusqu'à la fin.

Une autre preuve que cet Ouvrage est un ramas fait par divers Auteurs, c'est qu'on y remarque un assez grand nombre de versets , & de Sentences répétées , *b* ce qui ne seroit pas arrivé , si l'Auteur même les avoit écrites de suite , ou si une seule personne eût travaillé à cette compilation. Je ne parle pas ici des Sentences qui se trouvent dans les Septante , & dans la Vulgate , & qui ne sont point dans l'Hebreu , elles sont au nombre de douze ou treize , & ont été ajoutées au Texte Latin depuis saint Jérôme.

Le Rabbin Kimchi a crû qu'Isaïe avoit fait le Recueil des Proverbes. D'autres le rapportent à Helcias , & à Sobna , officiers d'Ezéchias. Il est certain qu'Ezéchias fit faire une collection des plus belles maximes de Salomon , & peut-être aussi des autres Sages : mais on ne fait ni quand , ni comment , ni par qui il la fit , ni ce qu'elle comprenoit , ni si nous l'avons entière à présent. Saint

*a* Vide Baynum , & Cornel. à Lapide.

*b* Voyez chap. xiv. 2. & xvi. 25. Item. chap. xi. 2. xvi. 18. xviii. 12. Item. chap. xii. 14. xiiii. 2.

xviii. 20. Item. vi. 19.  
xix. v. 9. Item. xiii. 11.  
xx. 21. 23. Item. xx. 10.  
& 23. Item. xxi. 9.  
xxv. 24. xix. 24. xxvi. 15.

Hypolste , cité par Anastase de Nicée , *a* dit que sous le regne d'Ezéchias , on s'appliqua à faire le triage des Ouvrages utiles , & édifiants de Salomon ; de ceux qui étoient moins utiles , & qui ne contenoient rien de propre à reformer les mœurs , & à instruire les peuples. On choisit donc entre tous ses Cantiques , le seul Cantique des Cantiques que nous avons ; & parmi ses Paraboles , on tria celles que nous lisons dans ce recueil. Eusébe de Césarée , cité dans le même Auteur , dit à peu près la même chose. Il croit que sous le regne du même Prince , comme on s'aperçut que le peuple abusoit de divers secrets naturels , que Salomon avoit rapporté dans ses Ouvrages , ou il parloit des plantes , & des remèdes aux maladies , & que l'on s'accoutumoit à avoir recours à ces Livres plutôt qu'au Seigneur ; Ezéchias fit recueillir tout ce qu'il y avoit de plus utile dans ces divers Ouvrages , & supprima tout le reste. Ce qu'il en reserva , est justement , disent-ils , ce que nous en avons encore aujourd'hui. Ce sentiment n'est pas fort éloigné de celui des Rabbins , qui attribuent aussi le recueil de ces trois Livres à Ezéchias , *b* & qui croient qu'il supprima un grand nombre d'ouvrages de Salomon.

On n'est pas d'accord sur le tems auquel Salomon composa ses Proverbes. Quelques Juifs *c* croient qu'il fit le Cantique des Cantiques étant encore jeune ; les Proverbes dans un âge mûr , & l'Ecclésiaste sur la fin de sa vie. Leur principale raison se prend des titres de ces Livres. Dans le Cantique il se nomme simplement , Salomon. A la tête des Proverbes il prend le titre de Roi

*a Anast. Nicen. qu. 39. in Script. Voyez sur le chap. xxv. 1. Cornel. à Lapide , Tostat sur le 3. Liv. des Rois , chap. iv. qu. 8. Vatable sur le chap. xxiv. 23. des Proverbes. Et Sa-*

*lazar sur le chap. xxi. 17.*

*b Vide Bayn. in Proverb. xxv. 1. & Talmudic. apud Mercer. pref. in Prov.*

*c Vide Rayn. hic. & Cornel. à Lapid.*

d'Israël ; mais dans l'Ecclésiaste il se qualifie, Roi de Jérusalem. Voilà de puissantes preuves, sans doute. D'autres Rabbins *a* croyent qu'il ne commença à écrire que sur sa vieillesse, & peu avant sa mort ; Dieu lui ayant alors rendu son saint Esprit, qu'il avoit retiré de lui pendant son dérèglement. On croit avec bien plus de vraisemblable que ce Prince composa ses Proverbes dans le tems où il étoit plus rempli de l'Esprit de sagesse, & de ces vives lumières, qui éclatèrent si fort dans tout le monde, & qui lui acquirent la réputation du plus sage Roi de la Terre. Il parle lui-même de ses Proverbes dans le Livre de l'Ecclésiaste ; *b* ainsi il est certain qu'il les composa avant ce dernier Livre. Saint Jérôme *c* assure que les Proverbes sont écrits en vers ; il veut dire apparemment, en vers libres, ou plutôt en style poétique, de même que les Sentences des anciens Philosophes. *d*

On ne doute point de l'autenticité & de la canonicité du Livre des Proverbes. Nous ne connoissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste *e* qui l'ait contesté, en prétendant que Salomon l'avoit composé par une sagesse toute naturelle ; & qu'étant très-éclairé & très-habile, il n'avoit point eu besoin pour le composer, d'une inspiration particulière. L'Auteur d'un certain Mémoire publié dans les sentimens de quelques Théologiens d'Hollande, touchant l'inspiration des Livres saints, est précisément dans les mêmes principes. Ces Messieurs vont à épargner les miracles & les choses surnaturelles autant qu'ils peuvent. Mais Dieu n'a que faire de leur économie ; & l'Eglise conduite, & enseignée par le Saint Esprit, a toujours reconnu les Proverbes comme Livre

*a* Zemach. David, pag. 33.  
Soder-Olam Rabba, cap.  
15.

*b* Eccle. xii. 9. Composuit  
Parabolas multas.

*c* Jeronym. in Isai. Prefat.  
*d* Laert. lib. 1. Ad. *ω*. *ν*. Vi-  
de Not. Casaubon.

*e* Vide Conc. Constantin. IV.  
Coll. 4. art. 63.

véritablement inspiré. Les Ecrivains sacrez du nouveau Testament, les ont souvent citez. <sup>a</sup> Ainsi il n'y a nulle raison légitime de révoquer en doute leur inspiration, & leur autenticité.

¶ La version des Proverbes faite par les Septante, ou du moins connue, & reçüe sous leur nom, suivie & citée par les Apôtres, & les plus anciens Peres, s'éloigne assés souvent de l'Hébreu, elle renferme même un bon nombre de Sentences ajoutées, qui ne sont point dans le Texte original, & dont quelques-unes se trouvent dans le Livre de l'Ecclésiastique. Les versions Syriacques & Arabes, & ce qui est fort singulier, la Paraphrase Caldaïque en quelques endroits, paroissent prises sur le Grec. Le Texte de l'Edition Romaine nous représente diverses transpositions, sur-tout depuis le Chapitre xxvi. 22. Elle infère en cet endroit les quatorze premiers versets du Chapitre xxx. puis elle reprend le v. 23. & les suivans du Chapitre xxiv. Après quoi elle remet le verset 15. & les suivans du Chapitre xxx. puis le Chapitre xxxi. & enfin le Chapitre xxv. & les suivans, jusqu'au verset 29. inclus, qui finit le Livre. Je ne rapporte pas ici les diversitez, & les transpositions moins remarquables, qui se voyent dans chaque Chapitre; elles sont en trop grand nombre. Il n'est pas fort aisé de deviner la raison de ces changemens, & de ces transpositions. Quelques habiles gens <sup>b</sup> croient que comme anciennement il y avoit plusieurs collections de Proverbes, faites en divers tems, & par différens Auteurs, les recueils qu'on en avoit, n'étoient pas uniformes; les uns les ayant disposé dans un ordre, & les autres dans un autre, de là vint la diversité dans

<sup>a</sup> Vide Heb. xii. 5. 6.  
*Canis reversus ad vomitum.*  
 Ex Prov. xxvi. 11. Jacob. iv.  
 6. *Humilibus dat gratiam.*  
 Ex Prov. 111. 34. Apoc.

xix. 3. *Ego quos amo, arguo, & castigo, ex Prov.*  
 111. 12.

<sup>b</sup> Grot. in cap. 15. 33.  
 Bossuet. *pref. in Prov. p. 16.*

l'arrangement des Sentences , & dans l'ordre des Chapitres , & des Maximes. Ce qu'on ne doit entendre que de la version Grecque des Proverbes , & non pas de l'original Hébreu , qui n'a jamais varié. Ce sont apparemment les Hellénistes , qui sont les premiers auteurs de ces dérangemens. On pourroit croire que le Traducteur travaillant simplement pour son usage , auroit suivi son goût , & son inclination , plutôt que le Texte qu'il auroit eu en main , ajoutant , retranchant , transposant , paraphasant , selon qu'il le jugeoit à propos. Mais avouons que nous ne savons d'où vient cette différence.

Outre les Proverbes , l'Ecclésiaste , & le Cantique des Cantiques , qui sont indubitablement de Salomon , on lui a attribué dans les siècles postérieurs , divers Ouvrages très-pernicieux , la plupart sur la Magie ; pour couvrir sous un si grand nom , la bassesse , & la honte de ces œuvres de ténèbres. Par exemple , on lui donne un Livre de la guérison des maladies , dont parle Kimchi. Un autre intitulé , *La contradiction de Salomon* , condamné par le Pape Gelase , & le Testament de Salomon , connu , & cité par M. Gaumin. Albert le Grand cite cinq Livres de ce Prince , dans son Miroir d'Astrologie. 1. *Le Livre Almada*. 2. *Le Livre des quatre Anneaux*. 3. *Liber de novem Candariis*. 4. *Le Livre des trois figures des Esprits*. 5. *Des sceaux pour chasser les Demons*. Tritème en nomme quatre autres. Le premier , *Les Clavicules de Salomon* , adressées à son fils Roboam. Le second , *Liber Lameræ* ; peut-être des lames enchantées. Le troisième , *Liber Pentaculorum* ; peut-être des Pentagones. Le quatrième , *Des offices des Esprits*. Reuclin en cite un intitulé , *Raziel*. Chicus un autre intitulé , *De l'Hygromantie* , à son fils Roboam. Tout cela , comme on voit , sent la Magie , & est infiniment éloigné de l'esprit , & de la sagesse de Salomon. On peut voir Naudé , Apologie des grands Hommes accusez de Magie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Imposteurs se parent du nom de ce Prince , pour donner du crédit à leurs pra-

riques impies , ou superstitieuses. Joseph <sup>a</sup> raconte que Salomon composa des charmes pour guérir les maladies ; & des formules de conjurations pour chasser les Démons , dont on se servoit encore de son tems. Il rapporte qu'un nommé Eléazar chassa plusieurs Démons , en présence de Vespasien , par le moyen d'un anneau dans lequel étoit enfermée une racine , indiquée , disoit-on , par Salomon , & en prononçant le nom de ce Prince. Nous rangeons au rang des apocryphes , tous ces prétendus ouvrages de Salomon , aussi-bien que les Lettres que l'on veut qu'il ait écrites à Hiram , & les réponses que Hiram lui fit , & que Joseph a rapportées comme véritables.



## DISSERTATION

OU L'ON EXAMINE SI LES ANCIENS

*Legislateurs, & les Philosophes ont puisé dans l'Écriture,  
leurs Loix , & leur Morale.*

IL est assez rare dans les écrits polémiques de demeurer dans le juste milieu , & de ne pas donner quelque atteinte à la vérité dans la chaleur de la contestation , & de la dispute. Il a été un temps que l'on croyoit , & que l'on soutenoit avec force , que les anciens Philosophes avoient puisé dans les Livres sacrez des Juifs , ce que l'on remarquoit de plus juste dans leurs Loix , & de plus judicieux dans leurs opinions. Dans d'autres circonstances on a pris le contrepied , & on a prouvé qu'ils n'avoient eu aucune connoissance de nos Écritures ; qu'ils avoient été comme tous les autres Payens plongez dans l'erreur , & livrez à l'égarement de leur esprit ; que s'il y avoit entr'eux , & les Livres de

---

<sup>a</sup> Joseph. Antiq. lib. VIII. cap. 2.

Moyse , & des Prophètes quelque conformité , elle étoit toute casuelle , & une suite de la lumière naturelle , que Dieu ne refuse à aucun homme. Enfin dans ce dernier siècle on a vû des écrivains , *a* qui donnant dans une autre extrémité , ont soutenu que Moyse lui-même avoit puisé ses Loix , & ses cérémonies parmi les Egyptiens , & qu'il avoit profité des instructions qu'il avoit reçues dans l'Egypte , ayant été comme le dit saint Etienne , *Instruit de toute la sagesse de ces peuples.* *b* Nous avons essayé de réfuter le sentiment de ces derniers dans le Discours sur l'Exode ; *c* nous allons examiner l'opinion des autres , dans cette Dissertation.

Depuis la sortie d'Egypte , jusqu'aux derniers tems des Royaume de Juda , & d'Israël , les Juifs demeurèrent réunis , & resserrés dans leur pays , occupez à cultiver leurs champs , & à faire valoir cette heureuse terre, où couloient des ruisseaux de lait , & de miel , à élever leurs enfans , à étudier , & à pratiquer les Loix de leurs peres , demeurant séparés des autres peuples , assez près de la mer , pour en recevoir les commoditez ; mais trop éloignez pour se corrompre par le commerce des pays étrangers ; n'ayant aucune liaison ni par les mariages , ni par les pratiques de Religion avec les Nations Idolâtres. Enfin vivant d'une façon toute singuliere , & qui les rendoit , ou odieux , ou méprisables aux Gentils , & qui par là formoit des obstacles continuels , & invincibles à leur union. C'est là l'idée que Joseph lui-même , *d* & les Auteurs Profanes nous en donnent ; *Instituta sinistra , fœda , pravitare valere . . . apud ipsos fides obstinata ; adversus omnes alios hostile odium . . . Judaeorum mos absurdus , sordidusque* , dit Tacite. *e*

*a* *Marsham Canon. Aegyptiac. & Spencer. de Legib. Hebraeor. Ritualib.*

*b* *Act. VII. 22.*

*c* Discours sur l'Exode ,

Tom. I. pag. 138. &c.

*d* *Joseph. lib. I. contra Apion. pag. 1038.*

*e* *Tacit. Histor. Lib. V.*

Depuis le retour de la captivité la nation Juive fut plus obscure , & moins puissante ; mais plus attachée que jamais à ses anciens Rites , & plus éloignée par conséquent du commerce des étrangers. Mais comme elle s'étoit fort répandue par les transmigrations , & les exils auxquelles elle avoit été exposée , & qu'il se trouvoit des Juifs dans toutes les parties d'Orient , dans l'Egypte , dans l'Afrique , dans les isles de la Méditerranée , dans la Grèce , & dans l'Italie ; Les Hébreux tout méprisés qu'ils étoient ; attirèrent par la singularité de leur conduite , & de leur genre de vie , la vûe , & la curiosité des peuples au milieu desquels ils vivoient. On fut curieux de savoir leur origine , leurs histoires , leurs Loix. Enfin sous le regne de Ptolomée Philadelphie Roi d'Egypte , on entreprit de traduire leur Loi d'Hebreu en Grec ; & alors on commença à la lire , & à l'examiner avec plus de soin. Les Philosophes par la facilité que leur donnoit la langue Grecque , devenuë la langue de presque tout l'Orient , depuis l'établissement de la Monarchie d'Alexandre le Grand , & de ses successeurs , entreprirent des voyages pour chercher hors de leur patrie , des hommes dont ils pussent apprendre quelque chose. L'Egypte étoit depuis long-tems en réputation de sagesse , plus qu'aucune autre partie du monde. Les voyages y furent plus fréquens. Les Hebreux eux-mêmes , curieux d'apprendre les mœurs des étrangers , se mirent à voyager pour se perfectionner , ainsi qu'il paroît par l'exemple de Jesus fils de Sirach Auteur de l'Ecclésiastique , qui témoigne qu'il a beaucoup voyagé , & qui exhorte les autres à suivre son exemple. <sup>a</sup>

C'est dit-on , principalement pendant l'intervalle , qui s'écoula depuis le retour de la captivité de Babylone , jusqu'à la venuë de JESUS-CHRIST , que les Philosophes Payens puisèrent dans les Ecritures Saintes ces maximes

---

<sup>a</sup> *Eccli.* xxxiv. 12. xvi. 23. xxxix. 5.

de morale , que nous admirons dans leurs ouvrages , & les grandes idées de Dieu , si ressemblantes à celles que nous voyons dans Moyse ; c'est là que Pythagore , que Platon , & tant d'autres ont trouvé les modèles des plus parfaites Républiques : c'est de la même source que Solon a tiré la plupart de ses Loix. Pythagore voyagea par tout , & vit à ce qu'on prétend Jérémie en Egypte , a & Ezéchiel en Caldée. b Hermippe cité dans Jofephe, c dit non-seulement qu'il connut les Juifs , mais même qu'il emprunta plusieurs de leurs Loix , & leur donna place dans sa Philosophie. Le même Jofephe d remarque que Platon a imité Moyse en ce qu'il ordonne comme lui avec beaucoup d'instance , que l'on étudie , & que l'on sache les Loix de son pays.

Saint Clément d'Alexandrie e parlant aux Gentils , dit que tout ce que les Loix de Platon , & des autres Législateurs , ont de vrai leur est venu des Hébreux , & que c'est de là que leurs Poètes ont emprunté la plupart de leurs plus belles pensées , & de leurs plus riches expressions. f Il en rapporte un grand nombre d'exemples , qui font voir la conformité des sentimens des uns , & des autres. Saint Justin le martyr g soutient que l'on ne doit pas regarder les Philosophes payens comme les Auteurs des

a *Aug. lib. 2. de Doctr. Chr. c. 28. & lib. 8. de Civ. c. 11.*

b *Quidam apud Clem. Alex. lib. 1. Stromat.*

c *Lib. 1. contr. Appiō. p. 1046.*  
 Λίγη γὰρ ὡς ἀληθῆς ὁ ἀνὴρ  
 ἐμὲν ποιεῖ τῶν πρὸς Ἰου-  
 δαίοις νομίμων εἰς τὴν αὐτῆ  
 μεττιγκῆν Φιλοσοφίαν.

d *Idem l. 2. contr. App. p. 1079.*  
 Μάλιστα δὲ Πλάτων μεμνησται  
 τῶν ἡμίπτερον νοουμένων , καὶ τὰ  
 μηδὲν ἔτι παιδὸς ἀμφοτέρωτ-

ῖον τῆς πολιτείας , αἰς τὸ πάν-  
 ῶν τὰς νόμους ἐμμελεθῆναι.

e *Clemens Alexand. Ad-  
 monitione ad Gentes, p. 46.*  
 Νόμους δὲ τὰς ὅσας ἀληθεύς ,  
 ἔδειξας πρὸς τὸ Θεῷ , παρ  
 αὐτῶν ἀφελήσασθαι τῶν Ἑβραίων.

f *Idem, ibidem, p. 47. 48.*

g *Justin. Apolog. 1. pag.  
 15. Edit. Paris. an. 1636.*  
 Μάλιστα οἱ ἐν Κιχρίτῳ ἡρόδοτος,  
 καὶ δὲ Ἰησῆς χριστὸς ἐκ τῶν ἑσθραίων  
 αὐτῶν ἡστυβόλιος ἀφελήσασθαι.

grandes , & sublimes véritez qu'ils ont débitées ; & qu'il auroit été impossible qu'ils en eussent connoissance , s'ils ne les avoient puisées dans les sources des divines Escritures. Il entre dans le détail , & montre qu'Orphée , Homère , Solon , Pythagore , Platon , & plusieurs autres ont voyagé en Egypte , & y ont consulté les Livres de Moÿse ; que la lecture de ces divins ouvrages a rectifié l'idée qu'ils avoient de Dieu , & leur en a donné une juste connoissance. Il soutient ailleurs *a* que tout ce que les Philosophes , & les Poëtes Grecs ont enseigné sur l'immortalité de l'ame , & les peines des impies , ils l'ont tiré des écrits des Prophètes ; & que si l'on remarque dans leurs écrits , par exemple , dans ceux de Platon , de la différence comparez à Moÿse , c'est que ce Philosophe n'a pas bien compris ce que disoit le Législateur des Juifs. *b* Si donc il y a entre vous & nous quelque ressemblance , dit-il aux Payens , ce n'est pas à vous que nous en avons obligation ; c'est vous qui nous avez copié.

Celse *c* reconnoissoit la conformité des sentimens de Platon , de Moÿse , & des Prophètes des Juifs ; il en concluoit que c'étoit les Juifs qui avoient puisé leurs sentimens dans Platon. Mais Origènes réfutoit aisément cette calomnie , en montrant que Moÿse , & tous les Prophètes des Hébreux sont de beaucoup plus anciens que Platon. Aussi le sentiment de Celse n'a fait aucun progres en ce sens. Mais il disoit une autre chose qui paroissoit plus plausible , fondé touÿours sur ce même principe. A quoi bon , disoit-il , consulter les Auteurs Juifs , puisque nous trouvons les mêmes choses dans Platon , & d'une maniere bien plus claire , & dans un style bien plus noble ? A

*a* *Just. 2. Apolog. p. 81. 82.*  
Καὶ πάλιν ὅσα πρὸς ἁθανάσιαι  
ψυχῆς ; . . . Ἐ φιλόσοφοι , ἔ  
ποιηταὶ φάσιν , παρὰ τῶν Προ-  
φητῶν ἔξ ἀφορμῆς γένεσθαι ;  
Ἐτ.

*b* *Justin. 2. Apolog. p. 93.*  
Οὐ γὰρ αὐτῶν ἢ ἡμεῖς ἀποὶ  
διδάξομεν ἀλλὰ οἱ πάντες ἔ  
ἡμίτερον μιμήθησι λήγουσι.  
*c* *Vide Origen. lib. vi.*  
*contra Celsum.*

cela Origènes repondoit que les Auteurs Sacrez ayant plus cherché à profiter qu'à plaire à leurs lecteurs, avoient proportionné leur style, & leur discours à la portée du plus grand nombre ; que les Philosophes, & ceux qui n'écrivent que pour les savans, donnent des bornes trop étroites à leurs études ; qu'ils sont utiles à trop peu de personnes. Qu'aussi pour l'ordinaire ils sont peu lus, & peu connus : au lieu que les Ecrivains Sacrez, qui se sont proportionné à la capacité, & à la portée de la multitude sont entre les mains de tout le monde, & profitent à une infinité de peuples. Delà viennent les progresz admirables de l'Evangile, pendant que Platon demeure presque seul.

Tertullien <sup>a</sup> après avoir montré l'antiquité des Loix de Moïse, & des Ecritures des Juifs, soutient que tout ce qui paroît de plus équitable dans les Loix des anciens Législateurs Payens ne vient que de la Loi de Moïse qu'ils ont imitée : *Sciatis ipsas leges quoque vestras, qua videntur ad innocenciam pergere, de Divina lege, ut antiquiore, formam mutuatas.* Il ajoute, que les Poètes, & les Philosophes ont puisé dans la source des Prophètes ; que c'est dans ces divins Ecrits, qu'ils ont bû à long traits la sagesse, & ce qu'il y a de plus pur dans leurs ouvrages ; *Quis Poëtarum, quis Sephistarum, qui non de Prophetarum fonte potaverit? Inde igitur & Philosophi sitim ingenii sui rigaverunt.* Mais éblouis au milieu d'une si vive, & si éclatante lumière, ils n'en ont point connu toute la beauté : aveugles, & présomptueux, ils n'en ont pû pénétrer la profondeur ; ils ont voulu la conformer à leurs préjuges ; ils l'ont corrompue, & gâtée ; ils ont mêlez leurs doutes, & leurs opinions, aux vérités divines, & certaines de ces sacrez oracles : *Nec mirum si vetus instrumentum ingenia Philosophorum interverterunt.* &c.

Les Démons, <sup>b</sup> dit-il ailleurs, ont fait glisser expres

<sup>a</sup> Tertull. Apologes. Edit. Rigals. pag. 19. 39. 41.

<sup>b</sup> Idem Apologes. pag. 21. & 42.

dans les écrits des Poëtes certains traits de la vérité des Ecritures , mélez avec les Fables du paganisme. Ces esprits d'erreur ont fait inférer dans les Philosophes des caractères de ressemblances entre les dogmes de la Philosophie , & nos sentimens sur la Religion , dans la vûe de détruire la vérité , lorsque dans le tems déterminé par la providence , elle devoit paroître dans le monde ; afin que les esprits des hommes imbus des fausses idées , & des fables des Poëtes , & des sentimens des Philosophes , ne pussent faire le juste discernement entre la vérité , & le mensonge. Artifice infiniment dangereux , & qui n'a que trop réussi à l'égard de ceux qui n'aiment point à se détromper. Ainsi le Démon a employé contre nous avec un succès presque égal, & la vérité , & le mensonge : *Omnia adversus veritatem de ipsa veritate constructa sunt.* La vérité mêlée avec la fable perdoit toute sa force ; la fausseté ne méritant aucune créance , & les Apôtres eux-mêmes battant en ruine les folies , & les erreurs du paganisme ; la chute de celle-ci entraînoit comme de nécessité celle des vérités qui étoient mêlées : *Ut quis ideo non putet Christianis credendum , quia nec Poëtis , nec Philosophis.*

Cette pensée n'est pas particulière à Tertullien ; saint Justin le Martyr la propose aussi dans sa seconde Apologie ; & il croit que les mauvais génies ont inspiré aux Poëtes plusieurs vérités touchant JESUS-CHRIST , & qu'ils ont fait glisser dans leurs ouvrages l'Histoire de la plupart des actions de ce divin Sauveur , tournées d'une manière fabuleuse , & appliquées aux divinités du paganisme. Ces esprits trompeurs prévoyant la venue de JESUS-CHRIST prédit dans les Prophètes , avoient tâché de prévenir les esprits contre lui , en répandant dans le monde une infinité de fables , & de récits de prodiges incroyables , afin que quand le Redempteur vien-

---

à Justin, Apologes. 2. p. 68. & 89. & Apolog. 1. p. 51.  
droit,

droit , les hommes accoutumez aux fictions , & aux faux miracles , ne fussent plus disposez à recevoir même les vrais , racontez dans l'Évangile : & que reputez par la difficulté de la discussion qu'il y auroit à faire pour discerner le vrai du faux , ils rejettassent également tout , parce que tout leur paroîtroit feint , & fabuleux.

Saint Cyrille d'Alexandrie écrivant contre l'Empereur Julien , *a* avance hardiment que les anciens Philosophes, les plus illustres , & les plus fameux de la Grèce , étant tous de beaucoup postérieurs au tems de Moÿse , ont tiré bien des choses de ses Livres pour les insérer dans leurs écrits ; quoiqu'ils n'ayent pas réussi en tout. Car manquant de pénétration pour découvrir le vrai sens du Législateur des Hébreux ; ils n'ont formé que de fausses , ou du moins d'imparfaites idées de la Divinité. Il ajoute que quelques-uns de ces Philosophes ayant vécu dans le même-tems que les Prophètes des Juifs , n'ont point fait difficulté de les copier , & de mettre dans leurs ouvrages , les sentimens de ces divins Ecrivains. Car Enfin , seroit-il possible que les Philosophes qui ont entrepris tant de voyages , sur tout en Egypte , ayant négligé ce qui étoit le plus capable de contenter leur curiosité , & de satisfaire leur amour pour la vérité ? Enfin la conformité des sentimens qui se remarque entr'eux lorsqu'il s'agit des notions générales ? ne fait-elle pas voir qu'ils ont tous puisé dans une source commune , puisque dans tout le reste de leurs opinions ils sont si differens entr'eux ? Il entre ensuite dans l'examen de leurs sentimens sur la création , sur la divinité , sur les attributs divins , sur le Verbe , sur l'Esprit saint , sur l'ame du monde.

Théodoret *b* dans son ouvrage contre les Grecs , ou les Gentils , avance sur le témoignage des Historiens , *c*

*a* Cyrill. Alexand. contra Julian. lib. 1. post initium.

*b* Theodoret. serm. 1. ad Graecos , p. 466. & 471. 472.

*c* Il cite Porphyre ennemi des Chrétiens , Numenius. Pythagoricien , Plutarque , & plusieurs autres.

que les anciens Philosophes comme Phérécyde , Pythagore , Thalés , Solon , Platon , ont voyagé en Egypte , en Sicile , & en Italie ; & que ni la diversité des mœurs , ni l'éloignement des lieux , ni la différence des Monarchies , ne les ont point empêchez d'aller chercher à s'instruire , par tout où ils savoient qu'il y avoit des Savans ; il croit qu'ils profitèrent non-seulement des leçons des Egyptiens , mais encore de celles des Hebreux , jusques-là que Pythagore reçût la circoncision que les Egyptiens avoient imitée des Juifs. Il cite le Philosophe Porphyre , grand ennemi du nom Chrétien , qui prouvoit par un oracle de Delphes , que le chemin qui conduit aux Dieux *a* avoit été trouvé par les Caldéens , les Egyptiens , les Phéniciens , & les Lydiens , & les Hebreux ; que les Grecs n'avoient fait que les copier , & qu'ils avoient même corrompu ce qui leur étoit venu de ces barbares. Ce sont donc , selon l'oracle même , les Prophètes des Juifs qui sont les inventeurs de la vérité , & de la vraie Philosophie. Que si l'oracle d'Apollon joint aux Hebreux , les Caldéens , les Egyptiens , & les Phéniciens ; il est bon que vous sachiez , dit Théodoret , que ces peuples mêmes n'ont de connoissance de la vérité , qu'autant qu'ils en ont tiré des Hebreux. Les Phéniciens l'ont apprise par le commerce continuel qu'ils ont eu avec les Juifs leurs voisins. Les Caldéens ont reçu des Israélites captifs , la connoissance du vrai Dieu , pendant le séjour de ceux-ci à Babylone. Les miracles que Dieu fit en faveur de Daniel , & de ses compagnons , ont converti plusieurs Caldéens. Cyrus lui-même fut instruit de la vraie Religion par Daniel , qui vivoit dans sa Cour ; & ce Prince communiqua aux Lydiens qu'il avoit vaincu , la science de la Religion qu'il avoit si heureusement acquise. En-

*a* Theodoret. ex Porphyr.  
 loco citato , pag. 472.  
 Τις δὲ ἄλλοις ἰσθὶς Ἀι-

γυπτιοῖς ἱμαρτίμοις , φινικίταις  
 καὶ χαλδαίοις , Λυδῶσι , καὶ  
 Ἑβραίοις.

fin les Egyptiens avoient profité du séjour des anciens Hébreux en Egypte , pour s'instruire de leur sentiment sur la divinité , & sur les autres articles de la Religion.

Eusébe *a* a prouvé la même chose , mais avec beaucoup plus d'étendue ; il employe tout le livre onzième de la préparation Evangélique , à montrer que Platon a pris les principaux points de sa Philosophie , & de sa Théologie , dans le Livres sacrez. Il s'étend à montrer la conformité des sentimens de ce Philosophe , avec ceux qui sont marquez dans l'Ecriture , il fait un long dénombrement de ce qu'a dit Platon sur la Divinité, sur le Verbe , sur les idées , sur le souverain bien, sur la vertu , sur l'immortalité de l'ame , sur la création du monde , sur la résurrection, sur le jugement de Dieu , &c. Que si la plupart des Grecs ont suivi Platon , & que Platon ait imité les Hébreux ; il s'ensuit clairement dit Eusébe , que presque toute la Philosophie des Grecs doit sa naissance aux Hébreux. Il continué le même parallèle dans le Livre douzième & dans une partie du treizième. C'est dans ce dernier *b* où il cite Aristobule , qui dit nettement que Platon a visiblement imité les Loix , & la discipline , ou les cérémonies, & les usages des Hébreux. Il assure qu'avant Alexandre le Grand , & l'Empire des Perses , il y avoit une traduction des cinq Livres de Moysé en Grec ; mais que comme elle n'étoit point exacte , ni assez parfaite , on en fit une nouvelle par les sollicitations de Démétrius Phalérus , sous le regne du Roi Ptolomée Philadelphie. C'est , à ce qu'il dit, dans cette première traduction que Pythagore , que Platon , que Socrates , & tant d'autres Anciens qui vivoient avant Philadelphie , avoient puisé leurs idées sur la divinité , sur la providence , sur la création du monde. Eusébe cite après cela saint Clément d'Alexandrie , qui dit en

---

*a* Euséb. Casar. lib. XI. Pra- | *b* Preparat. lib. XIII.  
par. Item lib. XII. & XIII. | cap. XII.  
Y y ij

plusieurs endroits *a* de la manière la plus formelle , que les anciens Philosophes , & principalement Pythagore , & Platon avoient pris tout ce qu'ils avoient de meilleur dans les écrits de Moyse , des Prophètes , & il tâche de le prouver par un infinité de traits de ressemblance , qu'il trouve entre leurs sentimens.

Saint Ambroise *b* étoit dans les mêmes principes , comme il paroît par plusieurs endroits de ses ouvrages ; il ne fait aucune doute que Pythagore , & que Platon étant en Egypte n'ayent tiré des Livres sacrez plusieurs belles Sentences , dont ils ont enrichi leurs ouvrages. Il semble dire que c'étoit une des premières intentions de Platon , en venant en Egypte , de consulter la vie de Moyse , ses Loix , & les oracles des Prophètes : *c Eruditionis gratiâ Egyptum profectus , ut Moysis gesta , legis oracula , Prophetarum dicta cognosceret.* Saint Augustin dans quelques-uns de ses écrits *d* avoit avancé que Platon dans son voyage d'Egypte , y avoit vû Jérémie , ou du moins qu'il y avoit lû les écrits. Mais ayant considéré la chose avec plus de maturité , & de réflexion , il se rétracta sur cet article , *e* parce que Jérémie étoit mort avant Platon , & que les saintes Ecritures n'avoient été traduites en Grec , qu'après la mort de ce Philosophe ; & par consequent qu'il ne les avoit pû lire dans cette langue. Mais , ajoute-t'il , rien n'empêche qu'il n'ait pû se faire expliquer par un interprète les Livres des Hebreux , comme il fit ceux des Egyptiens : & ce qui semble prouver qu'il l'a fait en effet ;

*a* Vide Clem. Alex. Strom. lib. 1. p. 299. 342. & seq. & lib. 5. p. 559. & seq. & 592. & seq. Ita & lib. vi. & Exhort. ad Gentes.

*b* Ambros. in Ps. cxviii. serm. 2. n. 5. & 13. de Fuga sæculi , cap. 8. n. 47. de

bono mortis , c. 10. n. 45. & cap. xi. n. 51. de Noë & Arca , cap. 8.

*c* Idem in Ps. cxviii. n. 4. *d* Lib. 2. c. 28. de Doct. Chr. & lib. viii. c. 11. de Civit.

*e* Retract. lib. 2. cap. 49 num. 1.

c'est la grande conformité qui se remarque entre ce qu'il dit de la création du monde, & ce qu'on en lit dans Moïse ; mais sur tout entre l'idée de Dieu qu'on trouve dans Platon, & ces paroles de Moïse : *a Je suis celui qui est ; vous direz aux enfans d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous.* Il dit ailleurs, *b* qu'il est fort probable que les Philosophes ont pillé dans les Livres des Hébreux tout ce qu'ils ont de meilleur : mais qu'il est ridicule de croire que nôtre Sauveur ait rien tiré des Livres de Platon, comme quel-ques-uns avoient l'impudence de le dire : *Mulèd credibilis est istos potius de litteris nostris habuisse quacumque bona & vera dixerunt, quàm de Platonis Dominum Jesum Christum, quod dementissimum est, credere.*

Voilà ce qu'on dit de plus plausible, & de plus fort pour prouver que les anciens Philosophes des Grecs ont tiré des Hébreux une grande partie de leur Philosophie. Mais la question dont il s'agit étant purement de fait, & d'un fait qui n'est point révélé, & qui n'appartient que très indirectement à la Religion ; on doit principalement avoir égard au poids des raisons dont se servent les Peres pour le prouver. Ces raisons se réduisent à ces deux : 1. Les Philosophes ont connu plusieurs vérités, qui se trouvent dans nos Livres sacrez. 2. Ils ont pour la plupart voyagé dans l'Egypte, où il y avoit beaucoup de Juifs. Mais on peut répondre trois choses à ces raisons : La première, que ni ces Philosophes, ni aucuns Auteurs contemporains n'ont dit qu'ils ayent été instruits de vive voix par les Juifs, ni qu'ils ayent lû leurs Livres. La seconde, que la conformité, qui est le principal argument sur lequel on se fonde, ou n'est pas aussi grande qu'on le prétend, ou qu'elle peut venir de quelque autre cause. 3. Enfin que les Philosophes dont il est question, ayant vécu avant que la traduction des Livres sacrez des Juifs ait été faite en Grec, ils n'ont pû profiter par leur lecture, des lumieres

*a* Exod. III. 14.    *b* Aug. de Doctr. Chr. c. 28. n. 44.

qui sont répandus dans ces divins Ecrits. Nous ne nions point que par d'autres voyes, comme par la voye de la tradition, ils n'ayent pû avoir quelques connoissances de ces véritez ; mais nous contestons le fait que l'on avance comme certain.

S'il faut opposer autorité à autorité, on en trouvera pour le sentiment contraire, en moindre nombre à la vérité ; mais peut-être de plus solides, par la qualité des raisons dont elles sont appuyées. Démétrius Phaleretus, Aristée, Aristobule, & Joseph font plus pour le sentiment qui nie que les philosophes ayent copié les Livres saints, que pour l'opinion contraire. Origènes, Tertullien, saint Augustin que l'on cite pour l'affirmative, ont fortement parlé pour la négative. Enfin Lactance a entrepris de prouver que les Profanes n'ont point eu connoissance des divines Ecritures par des raisons auxquelles il n'est pas aisé de répondre. Il faut mettre tout cela dans un plus grand jour.

Philon le Juif a si peu crû que les anciens Philosophes ayent puisé leur sentiment dans les Ecritures saintes, qu'il enseigne expressément qu'avant la traduction faite en Grec par les ordres de Ptolomée Philadelphie, les Gentils n'avoient aucune connoissance des Livres des Juifs. Cet Auteur est d'autant plus digne de créance sur ce fait, qu'il avoit beaucoup étudié Platon, & qu'on disoit communément de lui, *b* ou *Philon Platonise, ou Platon Philonise*. Et la conformité prétenduë des sentimens de Platon avec ceux de Moÿse sur la création du monde, ne lui a point paru assés grande, pour l'obliger à conclure qu'il ait imité Moÿse ; il dit simplement que l'on disoit que Platon avoit pris son sentiment dans Hésiode.

a *Philo, Lib. 1. de Vita Mos. pag. 657.*

658.

b *Jeronym. in Catalog.*

*Scripturum Ecclesiast. De hoc vulgò apud Græcos dicunt :*

Ἡ Πλατων φιλοῖζεν, ἢ φίλος Πλατωνίξεν.

mais continuë Philon, *Moyse l'avoit enseigné aux Juifs long-tems avant Hesiodé lui-même. a*

Aristée, qui est celui dont Aristobule, Philon, Joseph, & les Peres après eux, ont tiré ce qu'ils disent de la traduction des Livres sacrez faite d'Hébreu en Grec, sous le regne de Ptolomé Philadelphé, Aristée *b* n'étoit nullement persuadé, que les Philosophes eussent tiré quelque chose des Ecrits de Moyse, quoi qu'il avance que dés avant Philadelphé, il y avoit une version moins parfaite, au moins d'une partie de l'écriture; il fait dire à Démétrius Phaléreus que les Livres des Hebreux méritent d'autant plus que le Roi employe ses soins, & ses libéralitez pour en procurer la traduction, qu'ils contiennent des Loix plus saintes, & plus divines qu'aucuns autres livres. Que si les autres Ecrivains, Poëtes, & Historiens n'ont fait dans leurs écrits aucune mention de ces Loix, & de ceux qui les observent; c'est, dit-il, après Hécatée d'Abdère, qu'elles renferment des sentimens trop purs, & trop élevez. Et lorsque l'on eut fait à ce Prince la lecture de la Version, qui avoit été exécutée par ses ordres, il témoigna sa surprise à Démétrius de ce qu'aucun Historiographe, ni aucun Poëte n'eût parlé d'un ouvrage si admirable. Démétrius lui répondit, que cette Loi étoit trop sacrée, & trop divine, pour être traitée par des bouches profanes; que quelques Ecrivains ayant essayé d'en mêler quelque chose dans leurs ouvrages, avoient été obligez de s'en désister, par des punitions divines, qui leur étoient arrivées.

a Philo lib. Quod mundus sit incorruptus, pag. 940. 941.

b Aristaus de LXX. Interpp.

• Διὰ τὸ φιλοσοφώτατον εἶναι, καὶ ἀκεραῖον τὴν νομοθεσίαν αὐτῶν, οἱ αὐτοὶ ἕνα θεῶν. Διὸ πόρρω

μνησασί διὰ συζαφῆς καὶ ποιη-  
τῶν, καὶ τὸ τῶν ἱερικῶν ἀδελφῶν,  
τῆς ἱερμῆσις τῶν προφητῶν  
καὶ βιβλῶν καὶ τῶν κατ' ἐπι-  
πολλὸν κοσμοῦ ἀνθρώπων, ἀλλὰ τὸ  
ἀλλοτρίως, καὶ σμυνὴν ἐπὶ τὴν  
ἐὸν τῆς θεῶν, ὡς φησὶ  
Ἐκκεῖνος ὁ Ἀδελφεύς.

Υ γ iiiij

Que Théopompe ayant fait cet essai , perdit l'esprit , & demeura un mois entier hors du sens. Et comme pendant quelque intervalle que lui donnoit sa maladie , il eut prié Dieu de lui faire connoître la cause de ce qui lui étoit arrivé , il apprit en songe , que c'étoit en punition de la liberté qu'il avoit prise , de rendre publiques des choses cachées , & dignes d'un souverain respect. Et aussi-tôt qu'il eut quitté cette entreprise , il fut parfaitement guéri , & retabli en son bon sens. J'ai appris aussi , continuë Démétrius , qu'un Poëte tragique nommé Théodecte , ayant voulu mettre dans un de ses Poëmes quelque chose qu'il avoit tiré des Livres de Moÿse , avoit perdu aussi-tôt la vûe , & ne l'avoit recouvrée qu'après bien des vœux , & des prières.

Je ne prétend pas garantir ici ni l'Histoire d'Aristée , ni les exemples qu'il rapporte de la vengeance divine , exercée contre ceux qui avoient eu la témérité de toucher aux Ecritures saintes. Je sais que plusieurs savans comme Monsieur de Valois , le Cardinal Bona , Joseph Scaliger , Monsieur Hody , Monsieur Vandale , & plusieurs autres soutiennent que cette Histoire est un pur roman , une histoire faite à plaisir. Je sais que l'on forme contre cette pièce des objections , dont il est mal-aisé de se débarasser. Par exemple , Aristée se donne pour un Grec , Payen , & officier du Roi Ptolomé Philadelphie , & cependant il parle , & il agit par tout en bon Juif ; son style est tout rempli d'hébraïsmes ; il dit qu'alors Démétrius Phaléreus étoit Bibliothécaire du Roi , & l'on fait par le témoignage d'Hermippe cité dans Diogène de Laërce , que Démétrius Phaléreus s'étant attaché à Ptolomé Soter , contre Ptolomé Philadelphie , fut envoyé en exil , où il mourut d'une morsure d'Aspic , lorsque Philadelphie monta sur le Trône ; de plus Démétrius étoit un des plus éloquens hommes de la Grèce . & Aristée le fait parler d'une manière barbare , & indigne de son esprit , de son éloquence , & de la pureté de son style. Démétrius cite Hécatee d'Abdère , comme un Au-

teur plus ancien , quoiqu'il ait vécu de son tems ; il parle de l'Eprastade , qui ne fut bâti qu'après le regne de Philadelphie ; il fait mention d'une victoire du Roi d'Egypte remportée contre Antigone , comme étant arrivée dans le même-tems que les Septantes Interprètes arrivèrent à Alexandrie , & l'on fait que cette victoire arriva sous un autre Ptolomée , plusieurs années avant Philadelphie. Les lettres du Roi au Grand Prêtre Eléazar , & d'Eléazar au Roi , de même que le discours de Démétrius , sont de même style , & d'un style fort plat. On peut relever plusieurs autres choses dans cet écrit , qui le font regarder comme une pièce supposée. Mais ce qui nous importe ici , c'est que cet Auteur , qui étoit Juif , & indubitablement assez ancien , puisque Philon , & Joseph l'ont connu , sans parler d'Aristobule , & d'Alexandre Polyhistor , parce qu'on conteste encore l'autorité à ces deux derniers Auteurs ; c'est , dis-je, qu'Aristée ne croyoit pas que les Auteurs Profanes eussent profité des saintes Ecritures des Juifs. Nous examinerons ci-après ce qu'il dit d'une ancienne version Grecque de l'Ecriture , faite avant le tems de Ptolomée Philadelphie.

Le témoignage de cet Ecrivain qui nie que les Payens aient connu les saintes Ecritures , est d'autant plus remarquable , que Joseph , *a* que Clément d'Alexandrie , *b* qu'Eusébe , *c* & une infinité d'autres après eux , l'ont adopté , & rapporté avec éloge. Origènes *d* n'avoué point à Celse que Platon ait puisé ses sentimens dans Moïse , il montre seulement que Moïse , & les Prophètes sont beaucoup plus anciens que ce Philosophe , & par conséquent qu'il est ridicule de prétendre que les Ecrivains Hebreux aient imité Platon , qui est beaucoup plus jeune qu'eux tous ; le même Origènes dans son Commentaire sur le Cantique des Cantiques , *e*

*a* Joseph. Ant. lib. xii. c. 2.

*b* Clem. Alex. l. 10. Strom.

*c* Euséb. Præpar. Ev. lib. xi.

*d* Lib. vi. contra Celsum

*e* Orig. in Cant. Cantic. apud

Jerom. t. 2. p. 812. nov. edit.

que saint Jérôme a traduit en Latin , avance qu'avant JESUS-CHRIST, Moÿse étoit inconnu aux Payens , & que son nom ne se trouve dans aucun de leurs Livres : *Nunc Moysi nomen auditur , quod prius Judae tantum clauderetur angustis. Neque enim Graecorum quisquam meminuit ejus , neque in ulla gentium litterarum historia , de illo , seu ceteris , scriptum aliquid invenimus.* Joseph a reconnu aussi le silence des anciens Historiens Grecs à cet égard , & il a crû en devoir rendre raison. C'est , dit-il , qu'ils n'ont point lû nos Livres. Il ajoute que Démétrius Phaléreus, Philon l'ancien , & Eupolême en ont parlé, quoi qu'avec assez peu de vérité , & d'exactitude , parce qu'ils n'étoient point en état de s'appliquer à nôtre Histoire , & à étudier nos affaires avec toute l'attention convenable.

Tertullien *b* dont on a vû le sentiment plus haut , & qui semble assurer si clairement , que tous les anciens Poëtes , & Philosophes ont cherché dans les saintes Ecritures de quoi s'instruire , & de quoi orner leurs ouvrages , s'exprime ailleurs d'une manière qui fait douter qu'il l'ait véritablement crû. De même , dit-il , qu'au travers de la plus sombre nuit , on ne laisse pas quelquefois d'appercevoir le ciel au travers des nuages ; & de même qu'au milieu des flots , & de la plus rude tempête , on arrive quelquefois au port par un bonheur inespéré , & par un hazard heureux : *Prospero errore.* Ainsi dans les Auteurs du Paganisme , on voit de tems en tems certains rayons de clarté , qui se presentent par un bonheur qu'on peut appeller aveugle : *caeca felicitate* ; la lumière naturelle leur

*a Joseph cont. App. l. i. p. 1051.*  
 Τῆς μὲν ἀληθείας τῶν ἐξ ἀρχῆς  
 σταυρωθέντων διήματων, ὅτι μὴ  
 τοῖς ἰουαῖς ἡμῶν Βιβλοῖς ἐπιτο-  
 ρῶν Et en parlant de Dé-  
 métrius, de Philon, & de

Eupoleme : Οὐ γὰρ ἐόντων ἀ-  
 γῶν μετὰ πάντων ἀπειθείας ἑὶς  
 ἡμετέροις χαρμῶσι παρεπι-  
 λαθεῖν.

*b Tertull. lib. de Ani-  
 ma , pag. 305. 306.*

ayant découvert certaines vérités générales, & leur ayant fait appercevoir certains principes communs : *Sed & naturâ pleraque suggeruntur, quasi de publico sensu.* Mais on n'en peut pas inférer que ceux qui parlent, aient consulté les Prophètes des Juifs. Car ils s'accordent si peu entr'eux, & avec les Auteurs sacrez, qu'on y remarque beaucoup plus de diversité que de ressemblance : *Tamen plus diversitatis invenias inter Philosophos, quàm societatis, cum & in ipsa societate diversitas eorum deprehendatur.* Et lors même qu'ils paroissent se réunir avec les divins oracles, ils s'en éloignent en effet, ou en déguisant les vérités qu'ils propoient, ou en les détournant dans des sens étrangers, ou en dérochant la gloire à leur Auteur, ou en les employant à soutenir la fausseté, & à défendre le mensonge. *Vera quoque, & consonantia Prophetis aut aliunde commendant, aut aliorum subornant, cum maxima injuria veritatis, quam efficiunt aut adjuvari falsis, aut patrocinari.*

Quoique saint Augustin ait toujours été fort frappé de la ressemblance qu'il avoit remarquée entre Platon, & les saintes Ecritures, & qu'il ait témoigné en quelques endroits, que les anciens Philosophes avoient pu puiser dans les saints Livres une partie de leurs sentimens, toutefois il n'est pas tellement persuadé de cette opinion, qu'il n'enseigne le contraire en quelques autres passages. Les Philosophes de ce monde, dit-il, *a* ont vû la vérité éternelle, & inmutable ; mais ils ne l'ont vûë que de loin : ils n'ont point trouvé le vrai chemin pour y parvenir. Ils ont découvert le Créateur par la créature, & l'auteur du monde, par le monde même ; mais ils ont gardé la vérité dans l'iniquité : *b Veritatem in iniquitate detinent.* Ce n'est ni par la Loi, ni par la révélation que Dieu s'est manifesté à eux ; mais seulement par les créatures visibles :

*a* August. serm. CXLII.  
de Verbis Joh. Tom. V.

|

p. 682. 683. nov. edit.  
*b* Rom. 1. 18.

*Invisibilia ejus per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur*  
 C'est par-là qu'ils ont connu Dieu. Ce n'est donc ni par la Loi, ni par les Ecritures des Juifs; puisque comme ce Saint le reconnoît lui-même, *a* elles n'étoient point encore de leur tems traduites en Grec.

Ce saint Docteur reconnoît ailleurs *b* que Platon, & les autres ont pû aussi tirer leurs sentimens des écrits des Philosophes, & des Poëtes qui les ont précédés. En effet, il y a beaucoup d'apparence que Platon avoit reçu dans l'école de Socrate, la plupart des grands sentimens que l'on remarque dans ses ouvrages. Socrates avoit été en Egypte, & avoit consulté les Sages, & les Prêtres de cette nation. Anaxagore, & Euripide étoient dans les mêmes sentimens que les Egyptiens sur la création du monde. Aristophanes n'est pas éloigné de leur opinion. *c* On ne dit point que ces Auteurs ayent pillé les écrits Hébreux. Anaxagoras vivoit avant Socrates: Euripide fut disciple de ce dernier, aussi-bien que Platon. On sait qu'Aristophanes vivoit aussi dans le même tems. Il n'étoit donc nullement nécessaire que Platon sortît d'Athènes pour apprendre ces choses que l'on admire, & que l'on croit ne pouvoir se trouver que dans l'Ecriture. Il y a eu de tout tems dans toutes les nations d'anciennes traditions sur la divinité, sur la création du monde, sur le déluge, que nulle révolution n'a pû effacer des esprits; mais ces traditions s'étoient encore mieux conservées chez les Barbares, que chez le Grecs, comme le remarque saint Augustin. *d*

Laënce *e* a fort bien scû démêler la confusion que l'on avoit répandue sur cette matière; car sans nier qu'il y eût quelque conformité entre les idées, & les expressions des Poëtes, & des Philosophes, & celles de l'Ecriture, il a montré que tout cela pouvoit fort aisément s'expliquer

*a* Aug. de Civ. lib. 8. c. 11.

*b* Aug. lib. 8. de Civ. c. 12.

*c* Aristophan. in Avibus.

*d* Aug. lib. 18. c. 37. de Civ.

*e* Laënt. de Origine Erroris, lib. 2. cap. 11.

Sans recourir aux solutions ordinaires, & sans accuser les Payens d'être plagiaires des Livres sacrez. Ils ne les avoient point lû : *Nullas litteras veritatis attigerant.* Ils avoient suivi avec attention quelque traces de lumière répandues dans la fable, & dans l'ancienne tradition des peuples ; c'est là où l'on remarquoit quelques vestiges de la vérité ; laquelle n'étoit demeurée pure que dans les oracles sacrez des Ecritures des Juifs : *Qua Prophetarum vaticinio tradita, in sacrario Dei continebantur, ea de fabulis & obscura opinione collecta & depravata, ut veritas à vulgo solet .... carminibus suis comprehenderunt.*

Ailleurs a il marque son étonnement de ce que Pythagore, & Platon, entraînez par l'envie de perfectionner leurs connoissances, soient allez jusques dans l'Egypte, dans la Caldée, & dans la Perse, pour connoître les coutumes, & la Religion de ces peuples, sans passer en Judée, où il leur auroit été si aisé de venir, & qui étoit le seul endroit où ils pouvoient alors trouver ce qu'ils cherchoient. Je crois, ajoute-t'il, que la providence les en détourna, de peur que la vérité, & la vraye Religion ne fussent révélées aux étrangers, avant les tems déterminez par ses décrets : *Sed aversos esse arbitror divinâ providentiâ, ne scire possent veritatem, quia nondum fas erat alienigenis hominibus religionem Dei veri, justitiamque noscere.* La gloire de la manifestation de ces vérités saintes étoit réservée au souverain libérateur des hommes.

La conformité de sentiment qui se voit entre les Philosophes, & les Auteurs inspirez, n'est donc point une preuve nécessaire que le premiers ayent copiez les derniers. Les uns, & les autres peuvent avoir puisé dans la même source. Dieu est auteur de toutes les vérités. Et quoique les Auteurs sacrez ayent écrit par une inspiration particulière ; cela n'empêche pas qu'ils n'ayent dit plusieurs choses qu'ils pouvoient savoir, ou par étude, ou par expé-

rience , ou par réflexion , ou par le rapport des sens. La lumière naturelle qui nous éclaire tous , luit dans tous les cœurs. Le Maître tout-puissant enseigne intérieurement tous ceux qui l'écoutent. Tout ce qui nous environne parle un langage , qui se fait entendre de tous ceux qui sont attentifs. Parmi ces choses qui frappent dans les écrits des Philosophes , remarque-t'on des faits , des circonstances, des noms , des dates , des manières de parler singulières, que l'on n'ait pû prendre que dans les Livres saints ? car si l'on n'y distingue que quelques notions générales sur la Divinité , sur la Loi naturelle , sur les devoirs, la foiblesse, la grandeur de l'homme , on n'en pourra jamais rien conclure. Il ne faut pour découvrir ces choses que de la réflexion , & des lumières naturelles.

Il n'y a aucune , ou presque aucune vérité dans la Religion qui n'ait été enseignée par quelque secte de Philosophe , comme le remarque Lactance : *a Nam particularim veritas ab his tota comprehensa est.* Mais nulle secte ne les a enseignées toutes ensemble , nulle ne les a enseignées pures & sans mélange. Les Philosophes se contredisent , & se combattent l'un l'autre : *Totam veritatem & omne religionis arcanum Philosophi attigerunt. Sed aliis resellentibus, defendere id quod invenerant , nequiverunt ; quia singulis ratio non quadravit.* Si tous avoient puisé dans l'Ecriture , verroit-on entr'eux ces variations ? Le système de la Religion est admirablement suivi dans les Livres sacrez ; mais très-peu dans les Philosophes.

Il faut examiner à présent si avant le regne de Ptolomée Philadelphie , il y avoit déjà une traduction Grecque de l'Ecriture des Juifs , en tout , & en partie différente de celle qui est connue aujourd'hui sous le nom de version des Septante. On a déjà vû que le prétendu Aristée le croyoit ainsi : il fait dire à Démétrius Phaléreus, qu'il avoit appris que Théopompe ayant voulu prendre quelque chose dans

---

a Lactant. lib. 7. de Divino premio , cap. 7.

une version qui en avoit été faite autrefois, quoi qu'assez defectueuse, & assez imparfaite, il en avoit perdu l'esprit. Aristée *a* n'assure pas la chose, il n'en donne point de preuves, il ne l'avance que sur un oui dire : Mais Aristobule va plus loin ; *b* il dit expressément qu'avant Démétrius Phaléreus, & avant même la Monarchie des Perses, & le regne d'Alexandre le Grand, on avoit travaillé à traduire les Livres sacrez ; en sorte que l'on avoit en Grec, & l'Histoire de la sortie d'Egypte, & le récit de tous les prodiges arrivez en faveur des Hebreux, & les Loix de Moÿse, & la manière dont ils avoient été mis en possession de leur pays ; ce qui voudroit dire, que non-seulement les Livres de Moÿse, mais encore Josué, & peut-être les Juges, auroient été mis en Grec, long-tems avant Alexandre le Grand, & même avant la Monarchie de Cyrus.

Mais Aristobule est encore moins croyable que le prétendu Aristée. S'il y avoit eu une version Grecque des principaux Livres de l'Ecriture. connuë de Platon, & des autres Philosophes ; pourquoi Démétrius exagère-t'il si fort la nécessité, & la difficulté d'en faire une nouvelle ? Pourquoi engager le Roi d'Egypte à des frais immenses, pour procurer une autre traduction de ces mêmes Livres ? Car à ramasser tout ce qu'Aristée dit qui fut dépensé à cette occasion, cela va à plus de douze cens talens, ce qui fait trois millions deux cens vingt-cinq mille six-cens livres, à prendre le talent Egyptien sur le pied de 2688. livres. Ce qui étoit pour ce tems-là une très-grande somme, même pour un Roi d'Egypte. De plus, à quoi

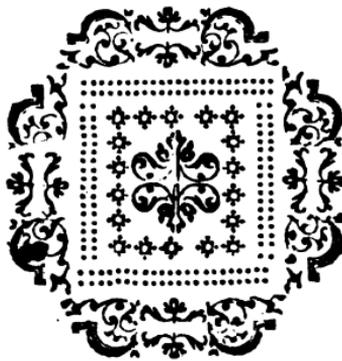
*a* *Aristaas de LXX. Interpp.*

Καὶ γὰρ ἴφθην ἀκκησίαν καὶ  
 Ἰοπέμπυ διότι μίλλον πρὸ τῶν  
 ὠσηρημ δομίνω ἰφισφιλίστρον  
 αὐτῶ νόμω ὠσιπρὸν παρὰ τὴν  
 λαβείν τῆς Ἀφροίσις πλείον ἡμι-  
 γῶν ἑτάκρητα.

*b* *Aristobul. apud Cle-  
 ment. Alex. lib. 1. Stromas.*

Διηρμίνδωται δι' ὧν Δημητρίω  
 ὑφ' ἴστου, ὧν τῆς Ἀλεξάνδρου  
 καὶ Περσῶν ἰπικρατήσιαι... Ὡς τε  
 δῆλοι ἴσται τον Πλατῶνα ἠλα-  
 φισα πικὰ, &c.

bon cette version en Langue Grecque avant le regne de Cyrus , & des Perfes ; Etoit-ce pour les Juifs de delà l'Euphrate, ou pour ceux d'Egypte ? Mais ni les uns , ni les autres n'entendoient la Langue Grecque. Cette Langue n'est devenuë familière dans ce pays , que depuis le regne d'Al'exandre , & après la ruine de la Monarchie des Perfes. Etoit-ce pour les Grecs soumis à Cyrus dans l'Asie mineure ? Mais quelle preuve a-t'on de ce fait ? Et s'ils avoient eu ces divins Ecrits en leur langue dans leur pays ; pourquoi les aller chercher dans l'Egypte , & pourquoi la Loi des Juifs , & leurs Histoires leur ont-elles été si inconnuës, qu'ils n'en ont fait aucune mention dans leurs ouvrages ? Certainement ce qu'Aristée raconte de Théopompe , & de Théodecte , punis de Dieu pour avoir voulu insérer dans leurs ouvrages quelque chose des Loix de Dieu , a bien l'air de fable. Il est donc fort douteux que les Philosophes qui ont vécu avant le regne de Philadelphie , ayant eu connoissance de la Loi du Seigneur , & des Ecritures des Juifs : s'ils les ont connuës , c'est fort superficiellement , & plutôt par les discours , & la conversation des Hebreux , que par la lecture de leurs Livres. C'est ce me semble , ce qu'on peut dire de plus probable sur cette question.



# DISCOURS

## SUR L'ECCLESIASTE.

**C**E Livre a pour titre dans l'Hébreu : *Cohemoth*, qui est un nom féminin, dont la signification littérale est, *Celle qui parle en public*, ou qui convoque l'assemblée. Mais sans avoir égard au genre féminin, les Septante, & après eux les Latins, lui ont donné le nom d'*Ecclesiastes*, qui signifie en Grec un Orateur, un homme qui harangue en public. Salomon y prend ce nom dans tout l'Ouvrage, & il s'y désigne par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul : Par exemple, dès le titre : *a Paroles de Cohemoth*, ou de l'Ecclesiaste, *filz de David, Roi de Jérusalem*. Il y parle de ses ouvrages, de ses richesses, de ses bâtimens, *b* de ses Ecrits ; & en particulier, de ses Paraboles. *c* On y remarque son stile sententieux ; & il déclare qu'il a été le plus sage, & le plus riche de tous ceux qui l'avoient précédé à Jérusalem. Ce qui le caractérise d'une manière qui ne laisse point de doute sur son sujet.

Cependant il s'est trouvé des Critiques, qui ont prétendu que c'étoit un Ouvrage supposé à Salomon : qu'un Auteur habile, pour exercer sa plume, avoit emprunté le nom, & le personnage de ce Prince, & l'avoit fait parler comme s'il eût parlé lui-même ; à peu près de même que l'Auteur Grec du Livre de la Sagesse, a imité le stile, & les pensées de Salomon, & à inscrit son Ouvrage du nom de ce sage Roi

*a* Eccle. i. 1. | *b* Eccl. ii. 4. 5. 9. | *c* Eccle. xii. 9.  
Tom. II.

Grotius *a*-conjecture qu'il a été écrit long-tems après Salomon. Il dit en un endroit, *b* que ce fut Abiud qui le rédigea par l'ordre de Zorobabel. Il croit que l'Auteur l'écrivit, pour dresser un monument éternel à la pénitence de Salomon. Ses preuves sont qu'il y a dans cet Ecrit un bon nombre de termes étrangers à la Langue Hébraïque pure, & qu'on ne remarque que dans Esdras, & dans Daniel. Mais Calovius, qui l'a examiné avec exactitude, & qui a ramassé tout ce que Grotius y a remarqué de termes Caldéens dans son Commentaire, n'en a trouvé que quatre; *c* & encore y en a-t'il deux qui sont certainement Hébreux. Les deux autres sont Caldéens, ou Arabes; & peut-être étoient-ils dans l'usage des Hébreux du tems de Salomon; car nous ignorons l'étendue, & la fécondité de la Langue Hébraïque; il est très-croyable qu'elle comprenoit autrefois un grand nombre de termes, qui ne subsistent aujourd'hui que dans les Langues Caldéenne, & Arabe. Et qui empêche que Salomon n'ait emprunté quelques termes des langues voisines?

L'Auteur des sentimens de quelques Théologiens de Hollande, a dit que quelques Sçavans croient que ce Livre étoit un Dialogue, où un homme pieux dispute contre un impie, qui est dans le sentiment des Saducéens. En effet, dit-il, il y a des choses directement opposées les unes aux autres, & qu'on ne peut faire avancer par une même personne. Mais n'en déplaise à ces Messieurs, nous soutenons hardiment qu'il n'y a pas dans tout l'Ouvrage la moindre trace de Dialogue. Il est vrai que l'Auteur y dit des choses diamétralement opposées; mais c'est un Orateur, un Prince qui instruit son peuple en public, & qui propose les objections des impies, & des libertins, pour

*a* Grot. *præfat. in Eccles.*

*b* Grot. *in Eccle. xii. 11. 12.*

*c* *Eccle. vii. 6. Sir (per Samech) Olla, xii. 5. as-*

*jonah. v. 111. 1. peschar. x. 3.*

*lemass.* Les deux premiers sont certainement Hébreux.

les réfuter ; ou qui expose les sentimens qu'il avoit eus autrefois lui-même, & qui en fait voir le foible, & le ridicule. En un mot c'est un Sage qui dispute pour, & contre, & qui après avoir proposé, combattu, pesé, & examiné les raisons de part, & d'autre, prend son parti, & tire ses conséquences. On y remarque les opinions des Saducéens, & des libertins; mais l'Auteur n'y adhère point. Il reconnoît une autre vie, *a* des châtimens, & des peines, ou des récompenses apres la mort. *b* Il y louë la sagesse, la vertu, la justice. Il conclut que tout l'homme consiste à craindre Dieu, & à observer les préceptes. *c*

Mais sans se fatiguer à réfuter les rêveries, & les conjectures des esprits inquiets, turbulens, superbes, & amis d'eux-mêmes, dont parle saint Paul, *d* qui ont l'apparence de piété, & de doctrine, sans en avoir la réalité; qui blasphèment ce qu'ils n'entendent pas, & qui traitent les divines Ecritures, comme ils traiteroient un Livre profane; plus hardis à hasarder une conjecture sur les Auteurs sacrez, & à rejeter l'autorité de l'Eglise, & de la plus sainte antiquité, qu'ils ne le seroient, s'il s'agissoit de porter leur jugement sur un Auteur Classique. Ils respecteroient au moins les sentimens des Critiques, & la possession où se trouveroit l'Ecrivain d'un Ouvrage, qui lui auroit toujours été attribué. Mais quand il s'agit d'un Livre divin, on ne suit plus d'autres règles que sa passion, & que son envie de se distinguer, de critiquer, & de censurer. Et voilà nos réformateurs de l'Eglise de JESUS-CHRIST; odieux à ceux mêmes de leur Communion, & dangereux aux foibles, & à tous ceux qui les lisent sans précaution, & sans défiance. Malheur à ceux qui mettent des pierres d'achoppement devant un aveugle: *Nec coram ceco pones offendiculum* dit Moysè. *e* Car pour les Sçavans, & ceux qui sont capables d'examiner

---

*a* Eccle. xi. 8. 9. | *c* Eccle. xii. 13. | 111. 1. & seq.  
*b* Eccle. xii. 14. | *d* 2. Tsmoth. | *e* Levit. xix. 14.

les choses par eux-mêmes , on ne craint pas que de telles raisons doivent les ébranler , ni faire sur leur esprit la moindre inpression.

On n'a aucune connoissance distincte du tems précis auquel cet Ouvrage a été composé. Les Hebreux , saint Jérôme , *a* & la plupart des Commentateurs croient que c'est le fruit de la pénitence de Salomon , qu'il le composa sur la fin de sa vie , lorsque détrompé de la folie , & de la vanité des choses du monde , il commença à retourner à Dieu par la pénitence. Il voulut laisser au monde un monument de sa sincère conversion , & précautionner ceux qui viendroient après lui , contre la séduction de la vanité , contre les attrait du plaisir , contre l'ambition , & l'amour des richesses ; & principalement contre l'amour des femmes , *b* qui avoit été le piège qui lui avoit été le plus funeste. On voit dans ce Livre même des preuves de ce sentiment. Salomon y parle comme un homme qui a éprouvé de tout , qui ne s'est refusé aucun plaisir , qui s'est donné tout ce que les hommes croient le plus propre à les contenter , & ce qui fait le sujet ordinaire de leurs vœux , & de leurs desirs : bâtimens , richesses ; bonne-chere , plaisir , science , amusemens ; en un mot , tout ce qu'il avoit crû capable de le satisfaire. Il avouë qu'il n'y a rencontré que vanité. Il semble même fixer le tems plus précis de cet Ouvrage , lorsqu'il dit qu'il ne l'écrivit qu'après avoir beaucoup étudié la Sagesse , & *compose plusieurs paraboles. c*

Cependant l'opinion contraire , qui veut que Salomon ait composé ce Livre avant sa chute , n'est point dénuée de preuves , ni d'autorité : *d* Car , dit-on , s'il étoit vrai que ce Prince l'eût écrit depuis ses égaremens , & com-

*a* Jeronym. in Eccle. 1. 12.  
Pineda, à Lapide, Geier.  
Mercer. alii plerique.  
*b* Eccle. VII. 27.

*c* Eccles. XII. 9.  
*d* Vide Bellarm. Bonfrer. Delrio in Cantis. Isagag.

me pour servir de monument de sa pénitence , & de son retour à Dieu , seroit-on aujourd'hui , comme on l'est , & comme on l'a toujours été , dans le doute du salut de Salomon ? Les Peres , & les Commentateurs regarderoient-ils cette question , comme une chose problématique ? Ce seul raisonnement est démonstratif au moins pour montrer que ce n'a jamais été l'opinion générale des Eglises , que ce Livre soit la confession de Salomon. Et est-on bien sûr que l'Esprit de Dieu , & l'inspiration ne l'ayent point abandonné , dans le tems qu'il quitta son Dieu , pour suivre le dérèglement de son cœur ? Il faut pourtant avouer que la première opinion est la plus suivie , la mieux prouvée , & la plus favorable ; & par-là même , elle nous fait plus pencher de son côté : mais elle manque de cette certitude , qui détermine sans crainte , & qui lève tout doute. Le salut de Salomon , & son retour à Dieu sont de ces choses , dont Dieu s'est réservé la connoissance , & qu'il n'est pas permis aux hommes de décider absolument.

Les Docteurs Juifs *a* nous apprennent , & saint Jérôme *b* le confirme après eux , que les Docteurs qui recueillirent les Livres sacrez , & qui en firent le choix , pour les placer dans le Canon , eurent d'abord quelque difficulté sur le Livre de l'Ecclesiaste. On délibéra si l'on ne le supprimeroit point , parce qu'il renfermoit certaines contradictions , & certains sentimens dangereux , capables de causer du scandale aux ames foibles , & qui sembloient favoriser le sentiment de la mortalité de l'ame : mais l'affaire ayant été discutée , il fut résolu de le recevoir comme Ecriture inspirée , à cause de ce qui y est dit à la fin , touchant la crainte de Dieu , & l'observation de ses Loix. Quoiqu'il en soit de cette tradition des Juifs , il est certain que jusqu'ici on n'a point douté , ni parmi les Juifs , ni dans les Eglises Chrétiennes , de la canonicité de l'Ecclésiaste.

*a* Hebraei in Midras. l *b* Jeron. in Eocle. xii. 12. 13. 14

Il est vrai que tout le monde n'en a pas toujours parlé avec un respect égal. Nous avons déjà vû le sentiment de Grotius , & du Secrétaire des Théologiens de Hollande. Théodore de Mopsueste *a* croyoit que Salomon l'avoit composé sans inspiration particulière du Saint Esprit , & simplement aidé des lumieres de sa propre sagesse naturelle , ou acquise. Quelques Héretiques , dont parle Philastrius , *b* le rejettoient comme favorisant l'Epicuréisme. Luther *c* a dit avec sa liberté , ou plutôt son insolence ordinaire , que l'Ecclésiaste lui paroissoit un Auteur plat *qui marchoit sans bottes , ni éperons* ; ce sont ses termes : Qu'il ressembloit au Thalmud , & étoit un ramas de plusieurs Ouvrages : Que l'on avoit recüeilli les maximes de table que Salomon prononçoit dans la débauche , & dans la bonne chère , & qu'on les avoit écrites dans ce Livre. Voilà le sentiment de ce célèbre Réformateur , suscité de Dieu , s'il plaît au Ciel , pour rétablir l'Eglise Chrétienne dans sa première pureté. On nous permettra de mépriser de pareils excès , & de nous en tenir à la tradition de toutes les Eglises , adoptée des Protestans eux-mêmes , qui le reçoivent dans le Canon des saintes Ecritures.

On peut considérer cet ouvrage comme un discours , ou une harangue , dans laquelle Salomon veut prouver que tout ce qui est dans le monde , n'est que vanité , & qu'affliction d'esprit ; qu'il n'y a qu'une seule chose de solide , & sur laquelle l'homme puisse faire quelque fond ; c'est sur la crainte de Dieu , sur l'observation de ses Loix , sur l'attente de ses jugemens. Il prouve la première partie fort au long , & par le dénombrement de tout ce qu'on remarque de faux , de vain , de trompeur dans la vie. Il parcourt presque toutes les conditions , relève tous les abus , fait voir toutes les sottises des hommes , & se propose lui-même , & sa propre expérience , pour preuve de ce

*a* Vide Synod. v. Constantinopol. act. 4.

*b* Philastr. Heres. 132.  
*c* Luther. Colloq. convivialib.

qu'il avance sur le néant des créatures , des richesses , des plaisirs. Il pousse les choses jusqu'au point où les plus résolus libertins les pourroient pousser ; propose les raisons les plus plausibles qu'ils ayent pour s'abandonner aux plaisirs , & pour nier la providence , & l'immortalité de l'ame ; il met leurs objections dans toute leur force , & en tire toutes les plus hardies conséquences ; mais il les détruit ensuite , & les rappelle à son principe , en montrant que cela même n'est que vanité ; que les plaisirs , la joye , la volupté ; en un mot , toute la vie présente , n'est que néant. Et après avoir bien promené , & exercé son auditeur par des raisons triviales , & à la portée de tout le monde , il le force de conclure avec lui , qu'il n'y a rien sur la terre , qui mérite nôtre estime , nôtre considération , nôtre amour ; rien qui subsiste ; que tout passe , & s'évanouït , même la sagesse humaine , & les plus solides connoissances. Enfin que la seule chose qui soit de durée , & sur quoi l'on puisse faire fond , c'est la vertu , la crainte de Dieu , la piété , la fidélité à observer les Loix du Seigneur.

Salomon dans cet Ouvrage , fait , selon la pensée de saint Grégoire le Grand , a le personnage d'un Orateur , ou d'un Philosophe , qui parle en public , & qui entreprend d'appaïser une sédition , ou de calmer les esprits de la multitude émûe , en les rappelant à son sentiment. L'Orateur pour s'insinuer dans les esprits , expose les diverses opinions de ses auditeurs , les met dans leur jour , les représente dans toute leur force , paroît entrer lui-même dans leurs sentimens ; en un mot , il fait autant de personnages , qu'il y a de parties diverses dans l'assemblée qui l'écoute : mais tout cela ne tend qu'à désarmer leur passion ; & à renverser leur raisonnement : tout d'un coup il vient à son but , & étendant la main , il conclut en ces termes : *Ecoutez tous la fin de ce discours. Craignez Dieu , & observez ses Commandemens ; car c'est en cela que consiste tout l'homme.* Voilà où il en vouloit venir.

---

a Gregor. Magn. lib. iv. Dialog. cap. 4.

L'Ecclésiaste est un des plus difficiles, & peut-être le plus difficile de tous les Livres de l'Ecriture, au jugement des plus habiles critiques. La difficulté n'est pas seulement dans le stile, quoi qu'en cela elle ne soit pas petite, à cause qu'il est fort concis; mais elle consiste principalement dans les choses qui y sont traitées; à concilier les contradictions apparentes, à rappeler les conséquences à leurs principes, à distinguer ce que Salomon a en vû: ce qu'il dit comme de lui-même, & ce qu'il propose comme objections des libertins; jusqu'ou il faut pousser ses conséquences, & à quel point on les doit restreindre. Ce qu'il accorde, & ce qu'il nie, & le degré jusqu'ou il le nie, & il l'accorde. Ce qu'on doit tenir précisément de la vanité des choses du monde, & de l'usage des plaisirs; car il y a un écueil caché sous ces deux principes; les deux extrémitez en sont dangereuses. *Tout n'est que vanité; & j'ai dit: je me plongerai dans le plaisir.* Les hérétiques Manichéens ont abusé du premier, en reconnoissant dans le monde un mauvais principe. Les Epicuriens ont abusé du second, en établissant la volupté comme la fin de l'homme.

Ce que Salomon avance, qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde, que ce qui y est, y a toujours été, & y sera toujours, est une autre source d'erreurs, si on le prend trop à la lettre; il conduit à croire l'éternité du monde; erreur trop commune parmi les anciens Philosophes. Voilà les principaux écueils à éviter dans ce Livre, dont presque tous les méchans ont abusé pour autoriser leur erreur, ou leur dérèglement, contre l'intention de l'Ecrivain, qui n'a si bien dépeint la vanité des choses de la terre, que pour nous faire désirer l'autre vie, où il n'y a plus de vanité; *Non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, qua vanitatem non habes sub hoc sole, sed veritatem sub illo, qui fecit hunc solem,* dit saint Augustin. b

---

a Mercer. Geier. pref. in Eccl. &c. | b Aug. l. xx. de Civ. c. 3.



# DISCOURS SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

**L**E Livre que nous entreprenons d'expliquer , a pour Titre : *Le Cantiques des Cantiques* ; c'est-à-dire ; Le premier , le plus beau , le plus excellent des Cantiques. Les Hébreux pour exagérer la grandeur des choses , s'expriment ainsi : Le Dieu des Dieux , le Roi des Rois , la montagne des montagnes , le Ciel des Cieux, L'Eglise aujourd'hui dans son Office le cite sous le nom pluriel de *Cantica Canticorum* ; manière de parler qui est désapprouvée par Origènes, *a* & qui est contraire au Texte original. qui lit au singulier : *b* *Cantique des Cantiques de Salomon*. Mais on a voulu apparemment insinuer par-là que cet Ouvrage étoit composé de plusieurs Cantiques, ou Pièces de Poësies séparées ; & c'est en effet ce qu'on y remarque , lorsqu'on l'examine avec soin. C'est le seul de ce grand nombre de Cantiques composez par Salomon , qui soit venu jusqu'à nous. Ce Prince en avoit écrit jusqu'à cinq mille : *c* mais il ne nous en reste plus aucun que celui-ci ; & peut-être encore quelques autres dans le Recueil des Pseaumes, *d*

*a* *Origen. in Cantic.*

*b* *Sir hasirim ascher  
leselomoh. 70. אִשְׁרֵי  
אִשְׁרֵי הַשִּׁירִים הַלְּלוֹתִי*

*c* 3. *Reg. 1v. 32.*

*d* Le Pseaume cxxvii. porte le nom de Salomon dans l'Hébreu. Les Rab- bins lui attribuent encore le soixante & onzième.

Les Peres, & le commun des Interprètes tant Juifs, que Chrétiens, attribuent ce Livre à Salomon. Quelques Rabbins le donnent à Isaïe : mais leur sentiment n'est point suivi. Salomon s'y nomme à la tête, & dans le corps de l'Ouvrage : *a Venez voir le Roi Salomon avec le diadème dont sa mere l'a couronné le jour de ses nœces*, disent les filles de Jerusalem. L'Epouse marque aussi en plus d'un endroit, le nom de son Epoux, & la qualité de Roi. Par exemple : *b Le Roi m'a fait entrer dans ses celliers*. Et : *c Pendant que le Roi se reposoit, mon nard a fait sentir sa bonne odeur*. Elle dit que Salomon, *d ou le Pacifique, avoit une vigne, &c.* Enfin elle parle des soixante gardes de Salomon, *e* & de son lit nuptial, de son chariot, des soixantes Reines épouses de ce Prince, & des quatre-vingt épouses d'un moindre rang. *f*

On est partagé sur le tems, & l'occasion auxquels ce Livre fut composé. Les uns *g* soutiennent que Salomon le composa au commencement de son règne, dans un tems où l'amour de la sagesse occupoit encore son cœur, & avant la mort de sa mere Bethsabée, qui est désignée ici au Chap. III. v. 11. *Venez voir le Roi Salomon avec le diadème dont sa mere la couronné au jour de ses nœces*. D'autres *h* croyent qu'il le composa étant déjà âgé, & revenu des folies où l'amour des femmes l'avoit engagé. On fonde ce dernier sentiment sur l'élevation de la matière qui est traitée dans ce Cantique, & sur la pureté des sentimens qu'il suppose dans ceux qui le liront. La plupart croyent qu'il fut écrit à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, Roi d'Egypte ; *i* & par conséquent avant la vieillesse de Salomon ; & cette opinion est non-seulement la plus suivie, mais encore la

*a Cant. III. 11.*

*b Cantic. I. 3.*

*c Cant. I. 11.*

*d Cant. VIII. 11. 12.*

*e Cant. III. 7.*

*f Cant. VI. 7.*

*g Quid Rabb.*

*& alii in Gis-*

*ler & Delrio.*

*h Vide Delrio in*

*Canone Isag. 4.*

*i 3. Reg. III. 1.*

plus probable. L'Écriture nous apprend que cette Princesse fut la plus privilégiée, & la plus aimée de toutes les Épouses. Il lui fit bâtir exprès un Palais des plus magnifiques. *a* Il paroît par ce Cantique même qu'alors Salomon n'avoit encore que soixante épouses, & quatre-vingt femmes d'un second rang; *b* nombre bien différent de ce qu'il en eut dans la suite, puisqu'on lui en compte jusqu'à mille. *c* L'Épouse dont il parle, étoit une Princesse: *d* *Que vos démarches sont belles, ô fille du Prince, dans votre riche chaussure!* Elle étoit fort au-dessus des filles de Jérusalem, par sa beauté, par son rang, par sa naissance.

Je fais que quelques-uns ont prétendu que c'étoit une fille de Tyr, dont Salomon chante ici l'épithalame. On sçait que Salomon se laissa aller à l'amour des femmes Tyriennes, & Phéniciennes. *e* Il invite ici l'Épouse à venir du Liban; *f* il la compare aux eaux qui viennent du Liban, *g* & à le tour du Liban. *h* Le Psalmiste nous dit que les filles de Tyr étoient de la nôce de Salomon, & qu'elles offrirent leurs présens à l'Épouse. *i* Tout cela pourroit faire croire qu'elle étoit Tyrienne.

D'autres soutiennent qu'elle étoit de Jérusalem, ou de Sunam; ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jérusalem. Elle dit en deux endroits du Cantique, *k* qu'elle introduira son Époux dans la chambre de sa mere, & dans l'appartement de celle qui l'a mise au monde. Et Salomon au Chap. VIII. 5. lui fait remarquer dans la campagne de Jérusalem, le pommier sous lequel elle étoit née. Enfin elle est appelée *Sulamite*, ou selon plusieurs Exemplaires, *Sunamite*. C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit *Abisag de Sunam*, que David pendant sa vicil-

---

<i>a</i> 3. Reg. VII. 8.		<i>e</i> 3. Reg. XI. I. 5.		<i>i</i> Psalm. XLIV.
<i>b</i> Cant. VI. 7.		<i>f</i> Cant. IV. 8.		<i>k</i> Cant. III. 4
<i>c</i> 3. Reg. XI. 3.		<i>g</i> Cant. IV. 15.		& VIII. I. 2.
<i>d</i> Cant. VII. 1.		<i>h</i> Cant. VII. 4.		<i>l</i> Cant. VI. 12. VII. 3.

lesse avoit prise pour l'échauffer , *a* & qu'Adonais avoit demandée pour femme. *b* On suppose contre toute sorte d'apparence , que Salomon l'avoit épousée , elle qui étoit épouse du Roi son pere. On ajoute pour détruire l'opinion que la personne qui fait le principal sujet de ce Cantique, soit la fille de Pharaon , qu'elle étoit une simple bergère , obligée par ses freres à garder les troupeaux , & hâlée par la chaleur du soleil. *c* Elle va elle-même à la vigne & aux champs. Elle invire son Epoux à venir dans la maison de celle qui l'a mise au monde. C'est-là où elle lui promet un régal de fruits de toutes sortes , & de vin mêlé avec des parfums. *d* Tous ces caractères ne conviennent pas assurément à une Princesse telle que la fille du Roi d'Egypte ; non plus que ce qu'elle dit ailleurs , que s'étant levée la nuit , elle fut rencontrée dans la ville , & maltraitée par les gardes , qui lui prirent même son manteau. *e* Une Reine ne sort pas ainsi seule , & inconnue , pour aller par la ville chercher le Prince son Epoux.

Mais il est facile de lever ces difficultez. Le Cantique n'est point une histoire , & encore moins un épithalame, à la manière des Grecs , ou des Romains , où les filles de la nôce célèbrent les louanges des époux , & chantent le bonheur de leur mariage. Ici l'Epoux , & l'Epouse parlent souvent seuls , & sans témoins. Pour varier le sujet , & les choses obligantes qu'ils se disent l'un à l'autre , il a fallu feindre diverses circonstances , faire naître plusieurs rencontres , & représenter l'Epoux , & l'Epouse sous différentes vûes , & faisant divers personnages ; tantôt d'un Roi , & d'une Reine ; tantôt d'un berger , & d'une bergère ; tantôt d'un homme , & d'une fille de la campagne ; enfin tantôt seuls , tantôt en compagnie. C'est ce qui a trompé la plûpart de ceux qui ont raisonné sur la nature de

*a* 3. Reg. 1. 3.

*b* 3. Reg.

11. 17.

*c* Cant. 1. 4. 5. 6.

*d* Cant. VII. 13.

& VIII. 2.

*e* Cant. V. 5.

& sequ. &

11. 2. 3. 4.

ce Livre , & sur le sujet qui y est traité. Ils ont prétendu y trouver une unité d'actions , & de personnages , qui n'y est point. Ils n'y ont point bien sçû distinguer les diverses Pièces dont tout l'Ouvrage est composé , ni partager les tems , & les rencontres que l'Auteur y a voulu ménager avec art.

Pour bien comprendre tout le dénouëment de cette Pièce , il est bon de remarquer , 1. Qu'il paroît que parmi les Juifs , de même que parmi les Lacédémoniens , les jeunes époux ne voyoient leurs épouses qu'avec beaucoup de retenüe , & de modestie , sur tout pendant les sept jour de la nôce. Les nouveaux mariez parmi les Lacédémoniens , ne s'abandonnoient point à la dissolution , & à la bonne-chère le jour de leur nôce ; mais après avoir mangé sobrement à l'ordinaire avec leurs amis , il alloient trouver leurs épouses , demeuroident peu de tems avec elles , puis revenoient coucher avec leurs compagnons , comme auparavant , & continuoient d'agir de même , passant tout le jour , & une partie de la nuit avec les jeunes gens de leur âge , sans aller chez leurs épouses qu'avec beaucoup de réserve , & de circonspection , de peur que les autres personnes du logis ne s'en apperçussent. L' Epouse de son côté favorisoit les soins de son époux , & lui procuroit adroitement les moyens de la voir , sans être connu. Et cela ne duroit pas seulement un , ou deux jours ; mais souvent il arrivoit qu'ils avoient des enfans , avant que l'on vît leurs femmes en public. Parmi les Hébreux , cela s'observoit au moins pendant les premiers jours de leur mariage ; & ce-

a *Plutarch. in Lycargo.*

Ὁ δὲ νυμφίος ἔμιθαι ,  
 ἔδιδε ἡγοκταμίον , ἀπὸ τῶν  
 ὡπαιτῶν ἀπὸ διδασκαλῆς ἐπὶ  
 τῆς φιλίας παρασπῆξαι ἰ-  
 λυοῦν τῆς ζώνης , καὶ μετῆγεκε  
 ἀεὶ μὲν ἐπὶ τὴν κλίσιν. Σου-  
 λειοῦσι δὲ ἄλλοι ἔπι πο-

λὸν ἀπὸ τῆς ἡμέρας ἐπὶ εἰσθῆ-  
 νος ἀποπρῆσαι κρηνηδῶν μετὰ  
 τῶν ἀπῶν νύκτων. Καὶ τὸ λοι-  
 πὸν εἰς ἡμέρας. Τοῖς μὲν  
 ἑλικιάταις συνδυμασίαν , συ-  
 νασπῆξαι μὲν. Πρὸς δὲ τὴν  
 νύμφην μετ' ἑταροῦσι φησὶν,  
 ὅτι.

la paroît non-seulement par le Cantique , mais encore par d'autres passages de l'Écriture. Par exemple , *Prov. viii. 17. 34.* où la Sagesse se représente comme une épouse passionnée pour ceux qui veillent à sa porte , & qui y viennent de grand matin. Voyez les mêmes expressions , *Sap. vi. 14. 15. Eccli. iv. 13. & xiv. 24. 25.* Quiconque lira le Cantique avec cette idée , y remarquera la même conduite. L'Époux ne vient que bien avant dans la nuit chez son Épouse , & il se sauve avec une extrême rapidité , dès que le point du jour commence à paroître , ou que quelqu'un commence à l'appercevoir. Il se dérobe à ses amis , & à ses occupations durant la nuit , & y retourne de fort grand matin.

2. Nous remarquons ici sept nuit , ou sept jours marquez fort distinctement. On sait que parmi les Hébreux la cérémonie des nûces duroit communément sept jours. Cela paroît par ce que Laban dit à Jacob , à qui il avoit supposé Liah , au lieu de Rachel : *u Imple hebdomadam hujus copula* : Achevez les sept jours de la nûce de celle-ci ; après quoi je vous donnerai sa sœur ; & par le mariage de Samson , dont la fête dura sept jours ; & enfin par celui du jeune Tobie avec Sara. Raguel son beaupere le conjura de demeurer au moins quatorze jours avec lui ; c'est-à-dire , le double du tems des nûces ordinaires , puisqu'il ne comptoit pas de revoir jamais sa fille , ni son gendre. Cette coutume s'est toujourns constamment observée parmi les Juifs ; d jusques-là que si un homme épousoit à la fois plusieurs femmes , il étoit obligé , disent les Rabbins , de faire pour chacune d'elles une nûce de sept jours.

Le premier Chapitre nous représente l'Époux , & l'Épouse sous l'idée d'un berger , & d'une bergère. Celle-ci demande à l'Époux en quel endroit il mène son troupeau à l'ombre pendant les grandes chaleurs de midi ; de peur

---

a *Genes. xxix. 22.* | c *Tob vii. 23.* | z. *Pirke A-*  
 b *Judic. xiv. 12. 15. 17.* | d *Rab. Elis-* | *both. cap. 16.*

qu'elle ne s'égaré , en allant , sans y penser , mener son troupeau ailleurs. Après ce jour , suit la premiere nuit, Chap. 11. *ψψ.* 3 4. 5. 6 L'Epoux se lève de grand matin , laisse son Epouse endormie , & se retire en diligence à la campagne ; *ψ.* 7.

La seconde nuit est marquée aux versets 8. 9. & suiv. du Chap. second. L'Epoux se présente à la fenêtre de l'Epouse ; elle lui ouvre , il entre ; & le lendemain il s'en retourne aux champs à son troupeau , ou à ses exercices ; *ψ.* 17.

La troisième nuit l'Epoux ayant trop differé à venir, l'Epouse inquiète se lève de son lit , va demander aux garde de la ville s'ils n'ont pas vû son bien-aimé. Elle ne les eut pas plutôt passés , qu'il vient lui même se présenter à elle ; elle l'introduit dans son appartement. Ch. 111. 1. 2. 3. 4. Le lendemain de grand matin il se fauve dans les montagnes, & laisse sa bien-aimée endormie; *ψ.* 5. Après cela l'Epouse sort , & va aussi elle-même à la campagne ; *ψ.* 6.

Le Chap. 14. contient un éloge de la beauté de l'Epouse. Il semble que c'est un entretien qu'eurent ensemble l'Epoux , & l'Epouse à la campagne. Elle invite l'Epoux à la venir voir. *a* L'Epoux se dérobe de ses amis , qui mangeoient ensemble , & vint à la porte de l'Epouse. *b* Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir , il s'en retourne à son jardin L'Epouse sort , demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vû son bien-aimé. Ils la frappent , & la maltraitent. De-là elle va aux filles de Jérusalem , pour en savoir des nouvelles. *c* Enfin elle le rencontre ; *d* & après avoir été quelque tems avec lui , elle s'en retourne. Chap. 15. 9. C'est la quatrième nuit de la nôce.

La cinquième nuit est marquée au Chap. 16. 1. 2.

*a* Ch. v. *ψ.* 1.    *c* Ch. v. 3. 4. 5. & seq.  
*b* Chap. v. 2.    *d* Chap. 16. 1. 2. & seq.

3. & suiv. L'Epoux rend à son Epouse à peu près les mêmes louanges , qu'il avoit reçûs d'elle dans les Chapitres précédens ; & dès le matin ils sortent ensemble , pour aller à la campagne ; *ψψ.* 11. 12. 13.

La sixième nuit se passe à la campagne , & au village , dans la maison de la mere de l'Epouse. *a* Celle-ci y invite son bien-aimé , & lui promet un régal d'excellens fruits , & de bons vins ; & dès le matin l'Epoux se lève à l'ordinaire , laisse l'Epouse encore endormie , & se retire dans les montagnes ; *Ch. VIII. ψ. 4.*

La septième nuit se passe dans les jardins. Depuis le *ψ. 5.* du Chap. VIII. ce sont des dialogues familiers entre l'Epoux , & l'Epouse. Le matin l'Epoux s'étant aperçû que ses amis les écoutoient , prie l'Epouse de lui permettre de se retirer. Elle lui dit : *Fuyez , ô mon bien-aimé ; volez avec la rapidité du chevreuil , & du cerf sur les montagnes des parfums ;* Chap. VIII. 13. 14. Voilà autant que nous en pouvons juger , toute l'économie de cette Pièce , *b* qu'on pourroit diviser en sept , ou huit scènes , ou dialogues. Il est aisé de voir par là que ce ne peut-être un épithalame régulier , comme l'ont crû quelques Auteurs. *c*

*Sanctius* a prétendu y découvrir toute la cérémonie du mariage. Il croit que dans la première scène , l'épouse marque le désir d'avoir son bien-aimé pour époux. *d* Dans la seconde , elle exprime son inquiétude , à cause de son absence. *e* Dans la troisième , on voit la cérémonie du mariage ; l'époux donne l'anneau à l'épouse ; l'on prépare le festin. *f* La quatrième scène décrit la marche

*a* *Ch. VII. 13. VIII. 1. 2. 3.*

*b* On peut voir *M. Bosuet* Evêque de Meaux , qui a distribué à peu près comme nous tout le Cantique en sept nuits.

*c* *Origènes* dans ses deux

Comment. du Cantique , *Mercer. Sanct. Durban, &c.* *Théodoret* refute ce sentiment , *in Cant. pag. 984.*

*d* *Chap. 11. & v.*

*e* *Chap. VI. 3. & 1. 1.*

*f* *Chap. 11.*

de l'épouse conduite chez son époux. Dans le chemin on chante les louanges des nouveaux mariez. *a* La cinquième scène met l'épouse à la porte du nouveau marié, où elle reçoit les instructions qu'on donnoit aux jeunes mariés. *b* Mais pour trouver tout cela dans le Cantique, il faut sans doute beaucoup prêter à la lettre, & renverser tout l'ordre de Chapitres. Et en faisant cela, que ne peut-on pas faire dire à un Auteur ?

Cette idée générale que nous venons de donner du dessein du Cantique, n'est pour ainsi dire, que l'écorce de ce divin Ouvrage. Il y a dans l'intention du Saint Esprit, & dans l'idée de l'Eglise, & des Peres, un autre sens infiniment plus relevé, & plus beau. Salomon y chante un mariage tout chaste de JESUS-CHRIST avec la nature humaine, avec son Eglise, avec chaque ame en particulier. C'est à quoi il faut élever son esprit, & son cœur, en lisant ce Livre. Quiconque y apporte des yeux profanes, & un cœur rempli d'un amour charnel, y trouvera une lettre qui tuë, au lieu de l'esprit qui vivifie. C'est pour cela que les Juifs avoient sagement ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans. *c* Ce n'est pas qu'ils ne tinssent ce Livre comme inspiré, & dicté par le Saint Esprit. Ils avouënt qu'il est non-seulement *saint* ; mais *saint des saint*, comme ils l'appellent. Ils ne le défendent aux foibles, & aux Profanes, que parce qu'il est trop fort pour les uns, & trop sacré pour les autres. Gerson dit que parmi les Chrétiens, les Docteurs mêmes de son tems n'osoient le lire avant cet âge ; & saint Isidore de Séville dans le Chapitre septième de sa Règle, assure que les Anciens en avoient entièrement interdit la lecture aux ames charnelles, & incapables de s'élever aux idées spirituelles, & mystiques, dont il est rempli.

*a* Ch. III, jusqu'au VIII.

*b* Ch. VIII.

*c* Origen. & Theodoret.

*prafat. in Cantic. Jeronym.*

*sape ; maxime prafat. in*

*Ezech.*

Quelques Peres, *a* & quelques Commentateurs *b* ont porté le respect qu'on doit avoir pour les sens mystérieux, & cachez de cet ouvrage, jusqu'à dire qu'on ne devoit point y chercher de sens littéral, & historique; & qu'en vain on vouloit rapporter au mariage temporel de Salomon avec une femme Egyptienne, ou Juive, ce qui n'étoit dit que de l'alliance toute spirituelle de Jesus-Christ avec son Eglise. On convient qu'il y auroit de la témérité, & même de l'impiété à vouloir tout expliquer à la lettre, en excluant le sens spirituel. Ce seroit s'exposer au danger presque inévitable de scandale, & se priver volontairement de tout le fruit qu'on doit tirer de cette lecture. Mais s'il y a moins de danger dans l'opinion qui prend de JESUS-CHRIST à la lettre tout ce qui est dit ici, que dans celle qui entend tout de Salomon dans le même sens; nous ne croyons pas pour cela que le premier sentiment soit absolument assuré, & sans inconvénient. Dans l'ancienne Loi la réalité étoit toujours cachée sous les ombres de la figure. Tout l'ancien Testament, & à plus forte raison le Cantique des Cantiques, est une allégorie continuelle; & cette allégorie a nécessairement une double face. La première étoit pour les Juifs charnels & l'autre pour les spirituels. La première regardoit un tems présent, & la seconde un tems futur. Celle-ci se borroit à JESUS-CHRIST; l'autre avoit pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Synagogue, & envers la nation des Juifs; les Chrétiens l'entendent du mariage de JESUS-CHRIST avec son Eglise.

Lorsque le Concile second de Constantinople *a* condamné la méthode de Théodore de Mopsueste, *c* & trai-

*a* Voyez la Preface de Theodoret sur le Cantique des Cantiques.

*b* Calov. hic. Vat. Durham.

*c* Conc. Constant. 2. coll. 4.

art. 68. 69. 70. 71. & epist. Pelagii 2. Cum Theod. Cant. Cantic. vellet exponere, & non ad commenta, sed potius ad deliramenta laboraret, &c

té de rêveries son Commentaire sur le Cantique, dans lequel il s'expliquoit tout du mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte, il a seulement désapprouvé la licence de ceux qui le bornent au sens de la lettre, sans s'élever à un sens spirituel, qui est le premier dans l'intention du Saint-Esprit. Mais il a toujours approuvé, & il approuve ceux des Peres, & des Commentateurs, qui sans rejeter le sens littéral, & historique, s'appliquent au spirituel, & s'élevent jusqu'à JESUS-CHRIST. C'est la méthode qu'ont suivie la plupart des Anciens, & des nouveaux Interprètes; & c'est celle que nous suivrons après eux.

Quant à la canonicité du Cantique des Cantiques, elle est reconnüe communément par les Juifs, & par l'Eglise Chrétienne. Nous ne connoissons dans l'Antiquité Chrétienne que le seul Theodore de Mopsueste, qui ait osé la lui contester. Cet Auteur avance hardiment *a* que jamais on n'a permis ni dans l'Eglise, ni dans la Synagogue, de lire ce Livre publiquement; que c'est un ouvrage de table, de festin, de noces, à-peu-près pareil au Dialogue que Platon a écrit de l'Amour: Qu'il n'y a ni Prophétie qui regarde le Sauveur, *b* ni Histoire du regne de Salomon, ni instruction, ni exhortation à la sagesse, mais une simple apologie de son mariage avec une Egyptienne; dans laquelle en justifiant sa conduite auprès du Peuple, il flatte agréablement sa nouvelle Épouse par ce Cantique, qui contient sa défense. Quelques Rabbins ont aussi douté de son authenticité; & les Anabaptistes le rejettent hautement comme un mauvais Livre. Châtillon en parloit, dit-on, avec beaucoup de mépris; il le traitoit de Livre pernicieux, *flagitiosus Liber.* *c* D'autres nient qu'il soit inspiré, parce qu'on n'y trouve pas le nom de Dieu, & c'étoit-là une des

*a* Concil. Constant. 2.  
collas. 4. art. 71.

|

*b* Ibid. art. 68. & 69.

*c* Scaligerana.

principales raisons de Théodore de Mopsueste pour le rejeter.

Grotius , le fameux Grotius , s'est donné sur ce Livre des libertez qui font horreur à toutes les Personnes chastes, & qui ont du respect pour l'Escriture. Il dit d'abord, <sup>a</sup> que c'est un Dialogue secret entre Salomon , & la Fille du Roi d'Egypte , dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'Epoux , & les jeunes filles qui accompagnoient l'Epouse. Jusques-là il n'y a rien de mauvais. Il ajoute que Salomon y a caché tout le secret du mariage sous des termes honnêtes , d'où vient que les Juifs n'en permettoient la lecture qu'à ceux qui étoient en âge de se marier, Pour lui , il a grand soin dans son Commentaire de révéler ces prétendus secrets , & ces mystères , que ce Prince avoit si sagement enveloppez sous des termes chastes & honnêtes. Il répand sur cette matière tout ce qu'il fait de plus sale , & fait dire à Salomon des choses qui font horreur , & auxquelles il n'a certainement jamais pensé ; & il faut avoir l'esprit & le cœur aussi gâté , que cet Auteur paroît l'avoir eu , pour y découvrir tant d'infamies. S'il étoit vrai que Salomon eût voulu donner des leçons que Grotius y croit remarquer , le Cantique ne seroit point un ouvrage qu'il fût permis de lire , je ne dis pas à l'âge de trente ans , mais à l'âge de soixante ; & il seroit aussi dangereux aux personnes mariées , qu'aux autres. Il faudroit le tenir dans un oubli & un silence éternel , à l'égard de tout le monde. Ce seroit une source empoisonnée qu'il faudroit absolument fermer. A Dieu ne plaise que nous ayons ces pensées. Mais on devoit se mettre plus en garde qu'on ne fait contre un Ecrivain de réputation , qui sous une apparence de modestie , & avec une très-vaste érudition , inspire des sentimens très-dangereux sur la Religion , en jettant des doutes dans les esprits sur la fin , & l'accomplissement des

---

<sup>a</sup> *Grot. prefat. in hunc lib.*

prophéties , qu'il détourne presque toutes de JESUS-CHRIST , pour les borner à quelque événement de l'ancien Testament ; & en admettant la plûpart des plus dangereuses, explications des Rabbins.

Ce n'est pas tout ; il continuë en parlant du Cantique des Cantiques. On croit , dit-il que Salomon pour donner du crédit à cet ouvrage , & pour le faire passer à la postérité , *quò magis perennaret hoc scriptum* le composa avec tant d'art , que l'on peut sans beaucoup lui faire violence, l'expliquer allégoriquement de l'amour que Dieu a eu envers les Israélites ; & c'est en ce sens que le Paraphraste Caldéen, & le Rabbin Maimonide, l'ont entendu. Et comme cet amour de Dieu pour la Synagogue , étoit , un symbole de JESUS-CHRIST envers son Eglise, les Auteurs Chrétiens se sont exercés , dit-il , avec succès à trouver ce sens dans le Cantique. C'est-à-dire , en bon François que suivant Grotius , Salomon a joué & la Synagogue, & l'Eglise , & les a trompées malicieusement dans la matière du monde la plus importante , & la plus sérieuse , en leur donnant adroitement pour livre inspiré , un ouvrage qu'il n'avoit composé que pour célébrer ses amours, & son mariage. Que tous les Ecrivains Juifs & Chrétiens, que tous les Conciles ont été la dupe de ce Prince artificieux , que Dieu intéressé sur tout à ne permettre pas que l'on prenne pour divine Ecriture , ce qui ne l'est pas , & à ne pas laisser introduire dans le Canon des Livres sacrez, des écrits dangereux , & profanes , a permis que jusqu'ici on y ait reçu un livre qui n'est rien moins qu'inspiré par le Saint-Esprit. Se peut-il rien de plus horrible que cette pensée ? & croiroit-on qu'un Docteur Chrétien , qui reçoit ce Cantique pour Livre sacré, & qui entreprend de l'éclaircir par un Commentaire , soit capable de tels excès ? Voilà cependant ce Grotius que tout le monde louë , que tout le monde veut lire. Voilà où le porte l'envie de se distinguer par des opinions libres , & singulières.

A ces extravagances , nous opposons l'autorité de toutes les Eglises Chrétiennes , tant Catholiques , que Pro-

testantes , l'autorité des Juifs , celle de tous les siècles , de tous les Conciles , de tous les Peres , & de tous les Commentateurs , qui reçoivent unanimement cet Ouvrage comme canonique , & inspiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas , c'est que cet Ecrit étant une allégorie continuée où sous le nom de l'Epoux , on entend Dieu même , & JESUS-CHRIST , il étoit du dessein de l'Auteur , & en quelque sorte de l'essence de l'Ouvrage , que la chose signifiée demeurât cachée sous les voiles de l'allégorie. C'est à nous qui l'expliquons , à tirer ce voile , & à montrer à nud le véritable personnage. L'Ecriture est pleine de semblables figures. Combien de fois la Synagogue , & l'Eglise sont-elles représentées par exemple , sous l'idée d'une vigne , *a* & d'une Epouse ? *b* A-t'on jamais demandé que l'on y nommât , Dieu , qui est l'Epoux de cette Epouse , & le Maître de cette vigne ? L'Ecriture en laisse l'application aux Ecrivains , qui se sont chargez de développer les sens cachez des Livres saints.

Le stile du Cantique est proportionné à la nature des choses qui y sont traitées. Il est tendre , vif , animé , délicat ; & à ne regarder cet Ecrit que comme un ouvrage humain , il a toutes les beautez dont une Pièce de cette nature est capable. L'Epoux , & l'Epouse y expriment leurs sentimens par des tours figurez , & énigmatiques , & par des comparaisons , & des similitudes tirées de choses de la campagne. On y parle souvent de parfums , d'aromates , de fruits , de vin , de jardins , de fontaines. C'étoit tout ce qu'on connoissoit de plus délicieux dans le pays. Les comparaisons sont quelquefois un peu guindées , & un peu fortes : mais on doit donner quelque chose au gé-

*a* Psal. LXXIX. 9. Isai. v. 1.  
 & seq. Jerem. II. 21.  
 Ezech. XVII. 6. Matth. XX.  
 I. XXI. 33. &c.

*b* Vide Isai. LIV. 5. LXI.  
 IO. LXII. 4. 5. Jerem. II.

32. Ezech. XVI. 8. Ofc. II.  
 16. Matth. IX. 15. XXII.  
 2. XXV. 1. Joan. III. 29.  
 2. Cor. XI. 2. Ephes. V. 23.  
 Apoc. XIX. 7. XXII. 2.  
 17.

nie des Orientaux , & à la vivacité de l'amour.

Dans le dernier siècle , Châtillon ayant traduit ce Livre avec une certaine affectation de termes trop tendres , & empruntez des Auteurs profanes , qui peignent des passions dangereuses , son dessein fut fort désapprouvé par tous les Théologiens , même d'entre les Protestans. On crut que c'étoit manquer de respect pour un Ouvrage si sacré , & l'exposer aux railleries des impies : que d'y faire parler l'Epoux , & l'Epouse comme de personages profanes , & passionnez. Théodore de Bèze , qui avoit été un des plus ardens adversaires de Châtillon , tomba lui-même quelque tems après dans le même défaut , en mettant en petits vers Latins fort galans , le Cantique des Cantiques. Il y faisoit parler l'Epoux , & l'Epouse d'une manière si peu sérieuse , qu'il s'attira l'indignation , & le mépris de tous les honnêtes-gens. <sup>a</sup> Gilbert Génébrard , qui n'entendoit point raillerie sur l'article , & d'ailleurs zélé défenseur de la Religion Catholique , s'éleva contre cet Ouvrage scandaleux de Bèze , en releva tout le ridicule , en montra les fautes , le dénonça par une longue Lettre qu'il en écrivit aux Ministres Calvinistes , & opposa aux vers badins , & impertinens de cet Auteur , d'autres vers sérieux , & élégans , & composa un savant Commentaire sur cet Ouvrage.

La Paraphrase Caldaïque du Cantique des Cantiques est une longue , & ennuyeuse application de tout ce qui y est dit , aux circonstances de l'Histoire des Juifs. La Version Grecque est assez exacte. Du Bos dans sa nouvelle Edition des Septante à Francker 1709. juge que la Version du Cantique est de Symmaque.

<sup>a</sup> On y lisoit, par exemple:

*Ecce tu Bellissima ,  
His columba prædita  
Pætulis ocellulis ,  
Hinc & inde pendulis ,  
Crispulis , cincinnulis.*

Et un peu après :

*Talis est tibi coma  
Mollicella , crispula,*

Et ailleurs :

*..... Callida  
Altero me patulo &c.*

A A a iiij



# DISSERTATION

## SUR LES MARIAGES DES HEBREUX.

LA matière du mariage est d'une si grande étendue , que nous ne pouvons l'embrasser tout entière dans une simple Dissertation. Nous n'entreprenons point de la traiter ici en Jurisconsulte , en considérant le mariage comme contrat civil ; ni en Théologien , en le regardant comme action morale , & comme un acte de Religion , où le nom de Seigneur intervenoit ; nous nous bornons à ce qui regarde les cérémonies des fiançailles , & des épousailles , & nous en recherchons les circonstances , & les usages anciens , & modernes , autant que cela peut servir à donner du jour au Cantique des Cantiques , que nous allons expliquer.

Les Hebreux se marioient de bonne-heure. L'âge que les Rabbins prescrivent aux hommes , est de dix-huit ans. *a* Tout homme qui ne s'est point marié à cet âge , pèche contre le précepte que Dieu donna aux premiers hommes , en leur disant : *b* *Croissez , & multipliez.* Ils peuvent prévenir ce tems ; il ne leur est pas permis de le différer. Pour les filles , on les fiance de fort bonne-heure : mais ordinairement le mariage ne s'acheve que quant elles ont l'âge qu'ils appellent de puberté , qui est de douze ans un jour. *c* De-là viennent ces expressions , *l'épouse de la jeunesse* , *d* pour celle qu'on a épousé dans

*a* Léon de Modène , Cérémonies des Juifs , ch. 3.

*b* Genes. 1. 28.

*c* Selden. *Uxor. Hebr.* l. 2. c. 3.

*d* Joël 1. 8. *Super virum pubertatis tuae. Et Malac. 11. 14. Uxorem pubertatis tuae.*

la jeunesse ; & le conducteur de la jeunesse , *dux juveni-  
tis* , a pour marquer un époux.

Il est aisé de comprendre après cela pourquoi la virginité étoit en opprobre dans Israël ; & qu'on ne pouvoit faire un plus grand affront à un homme , que de lui reprocher qu'il ne bâtissoit point la maison de ses pères , & ne faisoit pas revivre leur nom dans Israël. De-là viennent les pleurs de la fille de Jephthé , *b* qui fait le deüil de sa propre personne , comme d'une personne morte ; parce quelle mouroit sans être mariée , & sans avoir donné des héritiers à son pere. De-là ces menaces du Seigneur dans Isaïe , *c* qui dit que le tems viendra que les hommes seront si rares dans Israël , que chaque femme n'aura pas le sien ; & que sept femmes rechercheront un homme en mariage , contre l'usage de toutes les nations , & lui diront : Nous ne vous demandons rien ; *nous nous nourrirons* , & *nous nous habillerons* ; *recevez-nous seulement pour épouses* , & *délivrez-nous de nôtre opprobre* : *Que vôtre nom soit appelé sur nous* ; que nous puissions dire : Nous sommes les épouses d'un tel ; & qu'on ne nous regarde plus avec mépris. Et l'Épouse dans le Cantique *d* parlant à son Bien-aimé : *Quand vous trouverai-je seul* , lui dit-elle , *afin que je vous embrasse* , & *que je vous conduise dans la maison de ma mere* , & *que personne ne me méprise plus* ? C'est-à-dire : Quand serai-je femme , ou mere ; & quand serai-je délivrée de l'opprobre du célibat , & de la stérilité ? Car introduire un Epoux dans l'appartement de sa mere , c'étoit l'introduire dans le lit nuptial , & dans la chambre de l'épouse.

Comme les personnes du sexe , & sur tout les jeunes filles , demeuroient enfermées dans leurs appartemens

a *Proverb. 11. 17. Reliquit ducem pubertatis sue.*

b *Judic. xi. 37.*

c *Isai. 1v. 1. Vide &*

*Jerem. xxxi. 22. Mulier circumdabit virum.*

d *Cantic. viii. 1.*

sans aucun commerce au dehors , les recherches de mariage se faisoient sans que les deux personnes qui devoient se marier , se parlassent , & se vissent. Une fille avant son mariage étoit appelée *atna* , cachée ; & lorsque l'Écriture *a* veut exagérer quelque danger extraordinaire , ou quelque émotion à laquelle tout le Peuple généralement s'intéresse , elle dit que les filles mêmes enfermées sortirent , & se firent voir dans la Ville , & accoururent pour être témoins de ce qui se passoit. *Uno* fille tandis qu'elle est cachée , & enfermée dans la maison de son pere , est pour lui un sujet de soins , & d'inquiétudes , qui lui ravissent le sommeil. Il craint qu'elle ne soit pas mariée à tems , ou qu'elle ne tombe dans quelque faute contre son honneur , dit l'Auteur de l'Éccclésiastique. *b* Et dans le Cantique : *c* Notre sœur est petite , & n'a point encore de mammelles ; que lui ferons-nous , lorsqu'on la demandera en mariage , ou lorsqu'on la fera venir pour paroître devant son galand ? *In die quando alloquenda est ?* Comme quand on fit venir Rebecca pour lui demander si elle consentoit d'aller avec Eliézer , pour épouser Isaac. *d* Si c'est un mur , continue le Cantique , bâtissons-y des tours d'argent ; si c'est une porte , faisons-la d'ais de cédre ; c'est-à-dire , donnons-lui des atours , & des habits , qui la fassent paroître grande , & belle.

Ce fut Hémor pere de Sichem , & Sichem lui-même , qui demandèrent à Jacob Dina pour épouse. *e* Et Samson ayant vû une femme Philistine à Thamnata , *f* dit à son pere qu'il souhaitoit qu'il la lui donnât pour femme. Le pere , & la mere de Samson , & Samson lui-même parlerent aux parens de la fille , & conclurent le mariage. La cérémonie des nôces ne se fit toutefois qu'assez long-tems

*a* 2. Macc. III. 19. & 3.

Macc. Αἰτι καπὶ κλεισι παρθῆνοι.

*b* Eccli. XLII. 9.

*c* Cantic. VIII. 8.

*d* Genes. XXIV. 36. 37.

& seq. 57.

*e* Genes. XXXIV. 4.

*f* Judic. XIV. 2. 3. & seq.

après , puisque quand Samson revint pour cela , le lion qu'il avoit tué en y venant pour la premiere fois , étoit entierement pourri , & que son squelette étoit tellement desséché , que des abeilles avoient eu le loisir de s'y mettre : & d'y faire du miel. Ce qui confirme ce que les Juifs nous disent , que les fiançailles précédoient d'ordinaire d'un assez long tems , comme de six mois , ou un an , la cérémonie de la nôce. *a* Toutefois la chose n'étoit point générale , puisque le jeune Tobie *b* ayant demandé Sara pour femme , le mariage fut conclu & célébré sur l'heure. Les Rabbins *c* enseignent une chose qui ne me paroît nullement probable , qui est que le Pere n'avoit point de pouvoir pour donner ou refuser sa fille en mariage , après l'âge de puberté , qu'ils fixent , comme je l'ai déjà dit , à douze ans , & un jour. Le contraire me paroît par toute l'Ecriture , où le pere dispose toujours de ses filles , & les donne en mariage à qui il veut , sans aucune opposition. On peut faire attention à Rebecca , & à Sara femme du jeune Tobie , qui avoient sans doute plus de douze ans lors qu'elles furent mariées , & à Tamar , bru de Juda , qui ne pouvoit se marier sans l'agrément de son beau-pere.

Les fiançailles se faisoient ou par un écrit , ou par une piece d'argent que l'on donnoit à la fiancée , ou par la cohabitation , & le commerce charnel. *d* Voici la forme de l'Ecrit qu'on dressoit dans ces occasions : *Un tel jour , de tel mois , de telle année , N. fils de N. a dit à N. fille de N. Soyez mon épouse suivant la Loi de Moÿse , & des Israélites , & je vous donnerai pour la dot de votre virginité , la somme de deux cens zuzim , qui est ordonnée par la Loi. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse sous ces conditions , que ledit N. a promis d'exécuter au jour du mariage. C'est à*

*a* Leon de Modène, Cérémonies des Juifs, ch. 3.

*b* Tob. VII. 14. 15.

*c* Maimon. Halach-Ischoth , cap. 3.

*d* Selden. l. 2. c. 2. uxor. hebr.

quoi ledit N. s'oblige, & pourquoi il engage tous ses biens, jusqu'au manteau qu'il porte sur ses épaules. Et promet de plus d'accomplir tous ce qui est ordinairement porté dans les contrats de mariage en faveur des filles Israélites. Témoins N. N. N. La promesse par une pièce d'argent, & sans écrit, se faisoit en présence de témoins; & le jeune homme disoit à sa Prétendue: *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouse.* L'engagement étoit, selon les Rabbins, permis par la Loi: *a* mais il avoit été sagement défendu par les Anciens; à cause du danger, & des inconvéniens des mariages clandestins, & de plusieurs autres abus aisez à concevoir. *b*

Les fiançailles donnoient la liberté aux jeunes gens de se voir familièrement, mais sans abus; ce qui ne leur étoit pas permis auparavant. *c* Et si durant ce tems-là la fiancée tomboit en quelque faute contre son honneur, avec un autre que son fiancé, elle étoit traitée comme adultère *d* Quelques Auteurs ont écrit que la SAINTE VIERGE n'étoit que fiancée avec S. JOSEPH, lorsqu'elle conçut JESUS-CHRIST; & si elle eût été coupable du crime dont il sembloit avoir quelque lieu de la soupçonner en voyant sa grossesse, il pouvoit non-seulement la quitter, en lui donnant un billet de divorce; mais même la faire punir comme adultère: Car encore que les fiancez eussent la liberté de se voir depuis les fiançailles, ils ne pouvoient user de la liberté que donne le mariage, qu'après la célébration des nêces. Telle étoit l'Ordonnance des Anciens; car la Loi, selon leur explication, ne le leur défendoit pas; mais seulement les Réglemens civils; & cela pour conserver l'honnêteté publique, & pour empêcher la licence. Que si les fiancez contrevenoient à ces Ordonnances des Anciens, ils étoient condamnés à la peine du fouët.

<sup>a</sup> *Deuteron. XXIIV. 1.*

<sup>b</sup> *Vide Selden. loco citato.*

<sup>c</sup> Leon de Modene, ch. 3.

<sup>d</sup> *Selden. l. 2. uxoris bebr.*

La coutume étoit que l'époux achetât son épouse ; & avant les fiançailles on convenoit des conditions du mariage , & de la dot que le mari donnoit à l'épouse , & des présens qu'il devoit faire au pere , & aux freres de la fille. On voit cela assez clairement dans l'histoire de Jacob. Il convient premièrement avec Laban de le servir pendant sept ans pour sa fille Rachel. Après cela au lieu de Rachel, on lui donne Liah ; & Laban l'oblige par un nouveau contrat de le servir encore sept autres années pour Rachel. *a* Les femmes de Jacob se plaignent que leur pere s'est approprié leur dot. *b* Ce qui montre qu'il y avoit en cela de l'injustice , ou du moins quelque espèce de dureté , & de défaut d'amitié de sa part ; car ni Jacob , ni elles n'en demandent pas la restitution , comme d'une chose injustement ravie. Saül vendit sa fille Michol à David pour cent prépuces de Philistins. *c* Sichem fils d'Hémor , demandant Dina en mariage , dit à Jacob , & aux freres de la fille : *d* *Que je trouve graces à vos yeux , & je donnerai tout ce que vous ordonnerez : Demandez quelle dot ; & quels présens il vous plaira , & je donnerai volontiers tout ce que vous souhaitez : Seulement accordez-moi cette fille en mariage.* Osée achette sa femme pour quinze pièces d'argent , & une mesure & demie d'orge. *e* Cela n'empêchoit pas que le pere ne donnât à sa fille certains présens , suivant ses moyens , & sa condition , pour les ajustemens , & pour les frais de la conduite de l'épouse chez son époux. La coutume avoit fixé la valeur de cela à cinquante zuzim. Le zuzim étoit une pièce d'argent d'un prix assez médiocre. *f* Les Rabbins disent qu'ils sont de la valeur d'un denier d'argent, c'est-à-dire , *g* la

*a* Genes. xxix. 20.  
*b* Genes. xxxi. 15.  
*c* 1. Reg. xviii. 25.  
*d* Gen. xxxiv. 12.

*e* Osée iii. 2.  
*f* Misna tit. Ketu-  
 both. c.6. Vide  
 Selden. lib. 2.

*uxoris Hebraica.*  
*cap. 10.*  
*g* Selden. *uxor.*  
*Hebr. lib. 2.*

quatrième partie d'un sicle d'argent , ou environ huit sols de nôtre monnoye.

Voici la formule d'un contrat de mariage suivant l'usage des Juifs: *a* Un tel jour de tel mois , & de telle année , sur un tel fleuve, N. fils de N. a dit à N. jeune fille vierge: *Soyez ma femme suivant le rit de Moysè , & des Israëliens. Et moi , avec l'aide de Dieu , je vous honorerai , sustenterai , nourrirai , vêtirai suivant la coutume des autres maris de ma nation , qui honorent , nourrissent , sustantent , & revêtent leurs épouses comme ils le doivent Je vous donne pour la dot , & prix de vôtre virginité , deux cens *uzim* d'argent , b qui vous sont dus suivant la Loi. Et outre cela je vous fournirai les habits , & les alimens convenables ; comme aussi je vous rendrai le devoir conjugal , selon l'usage de toute les nations. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse. De plus ledit époux a promis par forme d'augmentation , d'ajouter à la dot principale la somme de N. Et ce que la dite épouse a apporté est estimé la valeur de N. Ce que le dia époux reconnoit avoir reçu , & touché , & en être chargé ; & nous en a fait la déclaration suivante : J'accepte , & reçois sous ma garde , & garantie tout ce qui a été mentionné ci-dessus , tant en dot , qu'autres biens , que mon épouse a apportez , ou quelle pourra acquérir ci-après , tant en augmentation de sa dot , qu'en quelque autre manière que ce soit , & m'oblige moi , & mes héritiers , ou ayans cause , sous l'engagement de tous mes biens , meubles , & immeubles , tant ceux que je possède actuellement , que ceux que je pourrai posséder dans la suite , jusqu'au manteau que je porte sur mes épaules , de tenir compte , & rendre fidèlement à madite épouse tout ce qu'elle a apporté en dot , ou en quelque manière , & à quelque titre que ce soit , pendant ma vie , ou à ma mort. Ce que je promet exécuter suivant la force , & teneur des contrats ordinaires de*

*a* Maimon. Halac *Febom Vechaliza* , c. 4. apud Selden. l. 2. c. 10. *uxor. Hebr.*

*b* Cela fait environ 50. sicles d'argent , ou 81. livre de nôtre monnoye.

*mariages*, usitez parmi les Enfans d'Israël, & suivant l'usage, & les réglemens de nos Rabbins de pieuse mémoire. En foi de quoi nous avons signé le présent contrat. au tems marqué ci-dessus.

Lorsque les parties étoient d'accord sur le mariage, & sur les conditions, on prenoit un jour pour célébrer les noces. L'usage des Juifs d'aujourd'hui est de choisir un jour de mercredi, ou un vendredi, si c'est une fille; ou un jeudi, si c'est une veuve. <sup>a</sup> La veille de la cérémonie du mariage, la fiancée va au bain, & se plonge tout le corps dans l'eau; & est accompagnée de plusieurs femmes, qui la mènent au bain, & la ramènent au bruit de divers instrumens de cuisine; afin que tout le voisinage sache qu'elle va se marier. En comparant Selden, Buxtorf, & Léon de Modène, qui ont écrit sur cette matière, je remarque entre eux assez de différences; ce qui me fait juger que les usages ne sont point uniformes par tout, & que les Juifs se conforment en bien des choses aux coutumes des pays où ils se trouvent. Le jour que le mariage se doit célébrer, on pare l'épousée de tout ce que l'on peut de plus riche, & de plus propre; on la conduit pour cela en cérémonie, & au chant des femmes de la nôce, dans la sale où elle doit être parée. Les Rabbins <sup>b</sup> enseignent que le Seigneur lui-même ne dédaigna pas de parer Eve de ses propres mains; avant que de l'amener à Adam; & qu'il la lui présenta comme une belle épouse, ornée de tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les Anges jouèrent des instrumens, & chantèrent dans la célébration de ce premier mariage, le Seigneur fit aussi le dais sous lequel le mariage se conclut. Réveries pitoyables d'un peuple grossier, & sensuel.

Ordinairement la cérémonie des épousailles se fait en plein air, dans une cour, dans un jardin, ou à la campag-

<sup>a</sup> Leon de Modene, Cere-  
monies des Juifs, ch. 3.

<sup>b</sup> Rabb. in Talmud. Vido  
Buxtorf loco citao.

ne. *a* Quelquefois cela se fait dans une sale parée exprès, dit Léon de Modène. *b* L'Époux, & l'épouse sont conduits au son des instrumens sous un dais porté par quatre jeunes garçons. L'épouse porte un voile de couleur noire, qui lui pend sur le visage, en mémoire de celui que Rebecca mit sur sa face, lorsqu'elle aperçut Isaac son époux; *c* & l'époux porte de même un voile noir, pour les faire, dit-on, souvenir de la ruine du Temple, & de Jérusalem. Alors on met sur la tête des mariez un *taled*, qui est un voile quarré, d'où pendent quatre houpes aux quatre coins. Les Rabbins disent que c'est en mémoire de ce qui est dit dans l'histoire de Ruth: *d* *Etendez le bord de votre habit sur votre servante, parce que vous êtes mon plus proche parent; &* de ces paroles d'Ezéchiel, *e* où le Seigneur parlant à la race d'Israël, qu'il représente comme une épouse, lui dit: *J'ai passé près du lieu où vous étiez dans l'opprobre, dans l'ignominie; j'ai étendu mon manteau sur vous, & j'ai couvert votre ignominie; je me suis engagé par serment à vous prendre pour femme; j'ai fait alliance avec vous, & vous êtes devenue mon épouse.*

Alors le Rabbín du lieu, ou le Chantre de la Synagogue, ou enfin le plus proche parent, prend une tasse, ou un vase plein de vin, & après avoir prononcé la bénédiction, en disant: *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme, & la femme, & ordonné le mariage, &c.* Il présente le vase à l'époux, & puis à l'épouse séparément, afin qu'ils en goûtent. Puis l'époux met un anneau au doigt de son épouse, en présence de deux témoins, qui sont Rabbins ordinairement, & lui dit; *Par cet anneau vous êtes mon épouse, suivant le Rit de Moysé, & d'Israël.* Buxtorf dit que cet anneau doit être d'or massif, & sans aucune pierre enchassée; & que l'époux prend à témoin toute l'assemblée, que l'anneau est de bon or, & de valeur convenable.

*a* Buxtorf *ibidem*.

dene, ch. 3.

*d* Ruth. 111. 9.*b* Leon de Mo-*c* Genes. xxiv.*e* Ezech. xvi. 8.

Après cette cérémonie , on lit le contrat de mariage , dont nous avons donné ci-devant la formule ; & après la lecture , l'époux le remet entre les mains des parens de l'épouse. Puis on apporte une seconde fois du vin dans un verre ou autre vase de matière fragile ; & après avoir chanté six bénédictions , qui jointes à la première , dont on a parlé , font le nombre de sept , on présente encore à boire aux mariez , & on jette le reste à terre en signe d'allégresse. Alors l'époux prenant le vase le jette avec roideur contre le mur , ou contre la terre , en sorte qu'il le mette en pièces ; & cela en mémoire de la désolation du Temple de Jérusalem. En quelques endroits on met de la cendre sur la tête de l'époux , pour la même raison. D'autres donnent une explication plus morale , & plus raisonnable de cette cérémonie , qui est afin de mêler l'idée de la mort , à la joye du mariage , & de faire connoître que l'homme est aussi fragile que le verre qui vient d'être cassé. Le voile noir que l'époux , & l'épouse portent sur leur tête , est encore dans la même vûë. *a* Selden *b* après les Rabbins , veut que ces voiles soient de lin , & ornez d'ouvrages en broderie , de pierreries , & d'or & d'argent.

Cet Auteur fait sur tout cela quelques remarques qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici. Premièrement, il dit qu'après les fiançailles , & le contrat de mariage signé & arrêté , l'époux pouvoit à sa volonté , prendre la femme , célébrer son mariage , & la conduire dans sa maison. Mais il y avoit sur cela quelques exceptions. 1. Si la fiancée n'avoit point l'âge de douze ans & un jour , l'époux ne pouvoit l'emmener de la maison de son pere , ni consommer son mariage , si le pere , & la fille n'y consentoient. Et quand l'un & l'autre y auroient consenti , la fille pouvoit encore demander un an entier pour se préparer ; & quand même elle auroit atteint l'âge de puberté , la coutume lui donnoit encore un an si elle vou-

*a* Comparez Buxtorf, & Le on de Mo-  
dène , aux endroits que l'on a citez.  
Tome II,

*b* Selden. *Uxor*  
*Heb. l. 2. c. 5.*  
BBb

loit , avant qu'elle pût être obligée d'achever le mariage. Mais si les fiançailles n'avoient été célébrées qu'un an après l'âge de puberté de la fille , alors on ne lui donnoit qu'un mois pour tout délai. La fiancée pouvoit de même demander que son époux ou son fiancé , accomplit le mariage , & celui-ci avoit les mêmes privilèges respectivement que la fiancée , pour différer la célébration des noces. Et s'il différoit après les délais marquez ci-dessus , il étoit condamné à nourrir & entretenir sa fiancée , jusqu'à ce qu'il eût exécuté ce qu'elle demandoit de lui. Ces particularitez ne sont point distinctement marquées dans l'Écriture ; mais il faut pourtant qu'il y ait eu un certain tems marqué , pour la durée des fiançailles , puisque Jacob après avoir servi quelque tems Laban , en execution du traité fait entr'eux , pour avoir Rachel , lui dit : *a Donnez-moi ma femme , afin que j'achève mon mariage ; car mon tems est passé.*

Les Juifs ne font ni épousailles , ni fiançailles les jours de Fête , & de Sabbat. Il y en a même qui ne les permettent ni la veille du Sabbat , ni le lendemain ; *b* ce qui est contraire à ce que nous avons vû de Léon de Modène , qui dit que l'on choisit assez souvent un vendredi pour cette cérémonie. Mais la rencontre du Sabbat n'empêchoit pas la célébration du festin , & des réjouissances , qui duroient au moins sept jours , comme on le voit par les exemples de Liah , *c* de Sara épouse du jeune Tobie , & *d* de Samson ; *e* & ces réjouissances étoient tellement d'obligation , que le mari ne pouvoit s'en dispenser , & étoit obligé de le faire durant le terme prescrit de sept jours , quand même il auroit épousé plusieurs femmes dans un même jour , disent les Rabbins.

Plusieurs prétendent que l'anneau que l'époux donne à l'épouse , est une cérémonie très-ancienne , & essenti-

---

*a* Gen. xxix. 21. | *lib.* 2. c. 12. | *d* Tobie xiiii. 23.  
*b* Selden. *ibid.* | *c* Gen. xxix. 27. | *e* Judic. xiv. 15.

elle à la célébration du mariage. On prétend en faire remonter l'antiquité bien haut. Mais Selden soutient qu'encore qu'il en soit parlé en plusieurs Rituels des Hebreux, toutefois on n'en trouve rien dans le Talmud ; & que l'Ecriture n'en parle jamais comme d'un ornement ordinaire dans le mariage , ni de le donner , comme d'une cérémonie essentielle dans ces rencontres. Il cite l'Ouvrage manuscrit des Cérémonies des Juifs par Léon de Modène , qui porte qu'on ne le pratique plus dans sa nation. L'Italien imprimé porte que pour l'ordinaire on ne le fait plus : mais la Version Françoisé faite par M. Simon , marque expressément que l'époux met l'anneau au doigt de l'épouse en présence de deux témoins. Selden ajoute que si les Rituels ordonnent cette cérémonie , ce n'est que par supplément d'une autre plus ancienne qu'ils ont abrogée , & qui consistoit à donner à l'épouse des arches des promesses de mariage , par une pièce d'or , ou d'argent. D'où vient qu'encore à présent celui qui préside au mariage , fait venir deux témoins , & leur demande si l'anneau qu'il leur montre , est de la valeur d'une pièce d'argent ; & après qu'ils ont répondu que oui , il demande si les fiançailles ont été célébrées ; on lui répond de même. Alors il met l'anneau au doigt de l'épouse. On traite de fables , & avec raison , tous ces prétendus anneaux qui ont servi au mariage de sainte Anne , & de saint Joachim ; ou de la sainte Vierge , & de saint Joseph. Il est certain que dans le mariage du jeune Tobie , Raguel pere de l'épouse , prit simplement la main de sa fille , & la mettant dans celle de Tobie , il dit : *a Que le Dieu d'Abraham , le Dieu d'Isaac , & le Dieu de Jacob soit avec vous ; qu'il vous unisse par les sacrez nœuds du mariage , & qu'il vous comble de ses bénédictions.*

La couronne nuptiale est plus ancienne , & mieux établie dans l'Ecriture. Les Juifs *b* enseignent que l'époux , &

---

*a* Tob. vii. 15. *b* Selden. *Uxor Heb.* l. 2. 15. *Ex Gemar. & aliis*  
B B b ij

l'épouse portoient autrefois des couronnes dans la cérémonie de leur mariage. La couronne de l'époux étoit d'or, ou d'argent, ou de roses, ou de myrthe, ou de branches d'olivier. Celle de l'épouse étoit d'or, ou d'argent; mais de la forme à peu près de ces couronnes que l'on met sur la tête de la Mere des Dieux; c'est-à-dire avec des tours. Ils disent que depuis le dernier siege de Jerusalem par les Romains, l'usage de ces couronnes fut défendu. Dans l'Écriture je ne vois rien de la couronne de l'Épouse. Le Prophete Isaïe ne parle que de celle de l'époux : *a Je me réjouirai au Seigneur, dit-il, parce qu'il m'a revêtu de la robe du saint, & de la justice, comme un époux qui est orné de sa couronne, & comme une épouse revêtue de ses parures.* Et l'Épouse du Cantique : *b Filles de Sion, venez voir le Roi Salomon orné de la couronne que sa mere lui a mise au jour de son mariage.* Et l'Auteur du troisième Livre des Maccabées *c* dit que les jeunes mariez se virent le col chargé de chaînes, au lieu de couronnes nuptiales.

Les Juifs d'aujourd'hui ont coutume de jeter sur les mariez, & particulièrement sur l'épouse, du froment à pleines mains, en criant : *Croissez, & multipliez-vous.* Dans quelques endroits on mêle au froment quelques pièces d'argent, qui sont ramassées par les pauvres. Il y a des Rabbins qui disent qu'autrefois on présentoit aux mariez une corbeille pleine de terre, où l'on avoit semé quelques jours auparavant de l'orge, & qui commençoit à pousser; & on leur disoit de croître, & de multiplier comme ce grain, qui vient avant tout autre grain. Cela a beaucoup de ressemblance avec les jardins d'Adonis, qui étoient des paniers d'osier, ou d'argent en forme de paniers d'osier, où l'on voyoit des herbes qui commençoient

a *Isai. LXI. IO.* | Βεχίσι ἐν τῷ σιφίον τὴν ἀνχίαν περιπλοκῶμαι.

b *Cant. III. II.* | d *Vide Buxtorf. c. 28. Synag. Judaic.*

c 3. *Maccab.* | & *Selden. lib. 2. cap. xv. Uxoribus Heb.*

à pousser. *a* On les porçoit d'ordinaire dans les Fêtes de cette Divinité, qui commençoient par une espèce de cérémonie d'un mariage. Mais le lendemain on pleuroit Adonis comme mort.

Une autre coutume assez singulière, c'est que lorsque l'époux est arrivé sous le dais, où se doit faire le mariage, des femmes y conduisent l'épouse, qui fait trois tour autour de l'époux, suivant cette parole de Jérémie : *b* *Femina circumdabit virum* ; & l'époux prenant ensuite l'épouse lui fait faire seulement une fois le tour du dais. *c* Mais cette pratique est ridicule, & l'application du passage de Jérémie à cette cérémonie l'est encore davantage. Ce Prophète veut marquer tout simplement qu'au retour de la captivité les tems seront si heureux, & le nombre de habitans si augmenté, que nulle femme ne rougira de témoigner son empressement d'être mariée, & de devenir mere.

On voit par l'Evangile que l'on donnoit à l'époux un *paranymphé*, que JESUS-CHRIST appelle *d* *l'ami de l'époux*. Il y avoit aussi un nombre de jeunes gens qui l'accompagnoient par honneur pendant les jours de la nôce. Il y avoit de même des jeunes filles qui faisoient honneur à la mariée, & qui lui tenoient compagnie pendant cette solemnité. Les compagnons de l'époux sont bien marquez dans l'histoire de Samson, *e* & dans le Cantique des Cantiques ; *f* & les amies de l'épouse en plusieurs endroits du même Cantique, *g* & dans le Pseaume XLIV. vers. 8<sup>e</sup> 13. & 15. Les Rabbins *h* avancent qu'anciennement dans

*a* Theocrit. Idyll. xv.  
 Παρ δ' α καλοι νεπι πιφ.-  
 λαγμιδσι εσ παλαρισσις.  
 Ατρεσις.  
*b* Jerem. xxxi. 22.  
*c* Buxtorf. c. 28. Synag. Jud.  
*d* Johan. III. 29.

*e* Judic. xiv. 11.  
*f* Cant. v. 1. VIII. 13.  
*g* Cant. I. 4. II. 7. III. 5.  
 II. v. 8. 16. VIII. 4.  
*h* Gemar. Ierosolym. Ita &  
 Gemar. Babylon. ad ti-  
 sul. Cethubosh. cap. 1.  
 BB b iij

la Judée, mais non pas dans la Galilée, c'étoit la coutume de donner deux paranymphes, l'un à l'époux, & l'autre à l'épouse, qui ne les quittoient point, & qui passoient même la nuit dans la chambre où étoit le lit nuptial, pour prévenir les fraudes reciproques que l'époux, & l'épouse auroient pû se faire l'un à l'autre sur le sujet du linge teint de sang, & des marques de la virginité, dont parle Moÿse. *a* Ces particularitez ne sont pas aisées à croire; & l'on a de la peine à penser seulement à l'indécence de cette conduite. *b* Je crois bien plutôt, & j'en trouve des preuves assez sensibles dans toute l'économie du Cantique des Cantiques, que les nouveaux mariez ne se voyoient durant les sept jours de la nôce, qu'à la dérobee, & secrettement, dans l'obscurité de la nuit, ou de grand matin, comme nous l'avons montré dans le discours sur ce Livre. Il ne faut qu'avoir quelqu'idée de la réserve de ces peuples, & de leur circonspection au sujet des femmes pour rejeter ce que nous venons d'entendre des Rabbins. Certes il ne paroît rien de pareil ni dans le Cantique, ni dans le mariage de Jacob avec Lia, ni dans celui du jeune Tobie avec Sara; ni dans celui de Samson, ni dans aucune autre dont nous ayons connoissance.

Dans les réjouïssances qui accompagnoient les mariages, les jeunes filles ne quittoient point la mariée, & n'étoient point mêle avec les jeunes gens de l'autre sexe. Dans le Cantique de Salomon, on les voit toujours ensemble se réjouïssant avec l'Epouse, ou veillant devant son appartement. Et lorsque tous les matins l'Epoux sort de chez son Epouse, il ne manque point de recommander aux filles de la nôce de ne point

*a* Deuter. xxii. 15.

*b* Aug. lib. 14. c. 18.  
de Civit. Dei. Remotum ab  
arbitris cubicule conquirit,  
omnesque famulos, usque ip-

*sos etiam paranymphos &  
quostumque ingredi qualibet  
necessitudo permiserat, ante  
mittit foras, quam vel blan-  
diri conjux conjugii incipiat.*

éveiller sa Bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle veuille se lever. *a* L'Epoux se dérobe de ses amis, pour venir la nuit voir son Epouse. *b* Celle-ci lui dit de parler bas, parce que ses amis, les jeunes hommes de la nôce, l'observent & l'écoutent. *c* Nous ne voyons aucun vestige du paranymphe prétendu de l'épouse, ni même de celui de l'époux dans ces circonstances.

Le devoir du paranymphe étoit de faire les honneurs de la nôce en la place de l'époux. Celui-ci ne pouvant se partager à tout, le paranymphe exécutoit ses ordres, & se faisoit un plaisir de lui obéir. *Celui qui a l'épouse, est l'époux*, disoit saint Jean-Baptiste, en parlant de JESUS-CHRIST : *d* mais l'ami de l'époux, qui est debout, & obéit à la voix de l'époux, se réjouit d'obéir à sa voix. Il se désignoit lui-même sous cette qualité. Parmi les Grecs le paranymphe gardoit la porte de la chambre où étoit le lit nuptial, *e* donnoit ordre à l'économie du repas, & des autres réjouissances. Quelques-uns croient que l'*Architriclinus*, dont il est parlé dans saint Jean, étoit celui des amis de l'époux qui présidoit aux tables, & qui avoit soin qu'il n'y manquât rien. Cela paroît assez vraisemblable par ce qui arriva dans le festin de Cana, où JESUS-CHRIST, & sa sainte Mere se trouvèrent. *f* Saint Gaudence de Bresse *g* assure sur la tradition des Anciens, que pour l'ordinaire ce président du repas étoit donné du nombre des Prêtres, afin qu'il eût soin que dans le festin, & dans les réjouissances qui l'accompagnent, il ne se passât rien contre les règles de la bienséance, & de la pudeur, rien de contraire aux Loix, & aux usages

*a* Cant. II. 7.

III. 5. v. 8.

*b* Cant. V. 1.

*c* Cant. VIII. 13.

*d* Joan. III. 29.

*e* Jul. Pollux.

Καλῶται δὲ τῆς τῶν εὐ θυμῶν φλῶν  
 καὶ θυμῶν, ὁ παῖς θυγατρὸς ἐπισκευῆς, καὶ  
 ἔργων τῶν θυμῶν βοῦδῶν τῆς θυμῶν  
 βοῦδῶν.

*f* Joan. I. 9.

*g* Gaudent. Tract. IX.

à autoriser. C'étoit lui qui régloit les fonctions des Officiers, & l'ordre du repas : *Qui morem disciplina legitima gubernaret, curamque pudoris ageret conjugalis ; simul & conviviorum apparatus, ministros, atque ordinem dispensaret.*

Les filles de la nôce, ou les amies de l'épouse faisoient à proportion à l'égard de l'épouse, ce que les amis du marié faisoient à l'égard de l'époux. Elles l'accompagnoient par honneur, la paroiënt, la gardoient, la réjouissoient, & se divertissoient avec elle pendant la solennité des nôces ; car comme on l'a déjà remarqué, les mœurs du pays ne souffroient point que les jeunes filles se trouvassent à table, ni dans les assemblées des jeunes gens de l'autre sexe. C'étoit les amies de l'épouse qui chantoient l'épithalame, une chanson à la portée de l'épouse, la nuit de ses épousailles, pour lui souhaiter un heureux mariage. De là vient que le Pseaume XLIV. qui est un épithalame, est intitulé : *Cantique des réjouissances, par les Bien-aimées.* Les anciens avoient deux sortes d'épithalames ; *a* les uns pour le matin, & les autres pour le soir. Les premiers étoient pour éveiller, & les autres pour endormir. Il semble que l'époux prie les filles de la nôce de ne pas chanter l'épithalame du matin, lorsqu'il les conjure de ne pas éveiller sa bien-aimée, qu'elle ne le veuille bien. Pindare *b* parle de l'épithalame du soir ; & Theocrite *c* parle de l'un, & de l'autre.

Lorsque l'époux conduisoit son épouse chez lui ; ce qui ne se faisoit régulièrement qu'après les sept jours de réjouissances, qui se passaient dans la maison du pere de la fille, les amies de l'épouse l'accompagnoient encore par honneur, en chantant des Cantiques de réjouissance proportionnez à la cérémonie. Cette conduite, où ce voyage de la mariée depuis la maison de son pere jusqu'à celle de

*a* Scholiast. in Theocrit. Idyll. XVIII.

*b* Pindar. Pyth. Od. III.

*c* Theocrit. Idyll. XVIII.

l'époux , se faisoit avec grande pompe , & ordinairement la nuit : D'où vient que dans la parabole des Vierges qui venoient au-devant des mariez , il est dit qu'elles s'endormirent , & que s'étant éveillées au bruit de la venue de l'Époux , une partie d'elles se trouva sans huile pour entretenir leurs lampes ; & pendant qu'elles en vont acheter chez le Marchand , la compagnie passa , & elles demeurèrent devant la porte , & excluses du festin de la nôce, & qui s'achevoit dans la maison de l'Époux.

On trouve dans les Livres des Maccabées *b* la description d'une pareille cérémonie. Les fils de Jannri ayant fait des nôces magnifiques , & solennelles à Médaba , ville au-delà du Jourdain , où le fils de Jannri avoit épousé la fille du Prince Cananéen du pays ; comme on attenoit en grande pompe l'épouse au logis de l'époux , & que ceux du côté de l'époux venoient au-devant de la compagnie avec des instrumens de Musique , & des armes : les Maccabées tombèrent sur eux , & les dissipèrent. Il est croyable que dans l'Évangile , lorsque JÉSUS-CHRIST propose la parabole des dix Vierges , il fait attention à celles qui venoient par honneur au-devant de l'épouse , lorsqu'elle arrivoit chez son époux ; & non de celles qui l'avoient accompagnée durant toute la nôce. Au reste il est bon de remarquer sur ce fait des enfans de Jannri , & sur celui de Samson , qui épousa une Philistine , que ces coutumes des Hébreux sur les cérémonies du mariage , leur étoient communes avec leurs voisins ; & encore aujourd'hui dans l'Orient , on trouve une fort grande conformité entre les pratiques modernes qui y sont en usage , & les anciennes dont nous parle l'Écriture.

On a vû ci-devant que d'ordinaire les Juifs dressent le contrat de mariage , & conviennent des conditions , & de la qualité de la dot , avant la cérémonie des nôces , &

*a* *e* *Math.* xxv. 1. |  
 & *seq.* |

*b* *Maccab.* ix. 37. & *Joseph.*  
*lib.* 111. *cap.* 1. *Antiq.*

avant que l'on conduise les parties sous le dais. On a remarqué aussi qu'on fait lecture de cet acte, ou de ce contrat, & qu'on le remet entre les mains des parens de la fille, après lui avoir donné l'anneau. Mais dans Tobie la chose se pratique autrement. D'abord Raguël accorde sa fille à Tobie, & en même-tems il met les mains de l'un dans celles de l'autre, & leur donne sa bénédiction. Voilà la cérémonie essentielle du mariage. Puis il dit qu'on lui apporte du papier, il écrit le contrat, & le fait signer par les témoins. Après quoi on commence le festin. Ce qui est assez différent de ce qui se pratique aujourd'hui parmi les Juifs dans ces pays : quoiqu'ils regardent le mariage du jeune Tobie, & les cérémonies qui s'y observerent, comme un modèle de mariage, le plus heureux, & le plus régulier.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des réjouissances qui accompagnoient la cérémonie des nœces, pendant les sept jours qu'elle duroit. On sait qu'en général les Juifs ne se refusoient dans ces circonstances, aucun des divertissemens qui n'étoient point défendus par la Loi. L'épigramme que Samson proposa aux jeunes gens de sa nôce, est singulier, & montre le goût de ces peuples, & qu'on se piquoit parmi eux de bel esprit, & de subtilité, & qu'on joignoit aux divertissemens de la bonne-chère, les exercices de l'esprit. Dans le Cantique des Cantiques on remarque la promenade dans les jardins, & dans les vignes : *b Manè surgamus ad vineas* ; la chasse : *c Prenez-moi les petites renards qui gâtent ma vigne* ; les festins : *d Bivez & mangez, mes amis, faites bonne-chère* L'époux, & l'épouse se faisoient l'un à l'autre des régales dans des jardins : *e Que mon bien-aimé vienne dans son jardin qu'il mange de ses*

a *Judic. xiv. 12.*

b *Cantic. vii. 12.*

II. II. 12.

c *Cantic. II 15.*

*Capite nobis vulpes parvulas*

d *Cant. v. 1. Comedite amici*

*& bibite, & inebriamini, carissimi*

e *Cantic. v. 1.*

fruits. Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'y ai moissonné la myrrhe avec mes aromates; j'ai mangé mon rayon avec mon miel; j'ai bu mon vin avec mon lait. Et ailleurs L'Épouse dit que son bien-aimé l'a fait entrer dans son cellier, & dans le lieu où il serre les vins, & ses fruits. *a* Il faut se défaire de nos idées de magnificence, & de ce qui se pratique dans nos grandes villes, pour juger de la douceur de ces plaisirs innocens. L'Époux vient la nuit, & secrettement trouver son Épouse, & se retire de grand matin. L'Épouse cherche son Époux dans les ténèbres, & est rencontrée tantôt par les gardes, qui lui font insulte, & tantôt par les filles de Jérusalem. Ces aventures galantes, & leur récit faisoient une partie du divertissement de la nôce, pendant les sept jours qu'elle duroit. Au reste ce terme n'étoit pas tellement limité, qu'on ne pût l'étendre au gré des parens. Raguël fit les nôces de sa fille Sara avec le jeune Tobie, pendant deux semaines, *b* quoique le mariage de Sara, qui étoit veuve, ne dût, selon les Loix ordinaires marquées par les Rabbins, durer que trois jours.

Buxtorf *c* dit qu'après toute la cérémonie du mariage faite solennellement sous le dais, les époux, & la parenté rentrent dans la maison, & on s'assit à table. Alors l'époux chante le plus mélodieusement qu'il peut, une bénédiction assez longue en Hebreu; après quoi on sert une poularde cuite, & un œuf crud. L'époux donne une petite partie de la poularde à son épouse; puis les autres se jettent sur le reste de la viande, & la mettent en pièce se l'arrachant l'un à l'autre, & se jettant l'œuf au visage, avec de grands éclats de rire. Après le repas, le plus honorable de l'assemblée prend le marié par la main; & de suite tous les hommes se tiennent de même, & commencent à danser en rondeau. Les femmes

---

*a* Cant. II. 4. 5. | *c* Buxtorf. Synagog.  
*b* Tob. VIII. 23. | *Jud. cap. 28.*

se lèvent aussi , & dansent ; mais séparément , la plus qualifiée de la compagnie prenant l'épousée par la main. Cette danse est d'une très-ancienne tradition parmi eux. Ils l'appellent *la danse du commandement* , prétendant qu'elle est commandée de Dieu pour la réjouissance du mariage.

La conduite de l'épouse dans la chambre nuptiale , est , au jugement des Rabbins , *a* ce qui achève le mariage , car ni la bénédiction , ni les autres cérémonies qui précèdent , ne sont point censées donner à cet acte toute sa perfection. La fille ne porte le nom d'épouse parfaite , *Ischa gemurab* , qu'après qu'elle est entrée dans cette chambre ; elle est censée femme mariée par cela seul , quand même le mariage n'auroit point été consommé , comme il arrive lorsque la personne est dans le tems des incommoditez propres à son sexe , pendant lesquelles il est défendu à l'homme de s'en approcher , sous peine de mort. *b* Dans ces rencontres , la conduite ne se faisoit que pour la forme. On la réitéroit lorsqu'elle étoit guérie. Avant de conduire les époux dans leur chambre , on récite cette bénédiction , en présence de dix personnes d'âge , & non esclaves : *c* *Soyez béni , Seigneur , notre Dieu , Roi du monde , qui avez créé toutes choses pour votre gloire. Béni soyez-vous , Seigneur notre Dieu , Créateur de l'homme. Béni soyez-vous Seigneur notre Dieu , qui avez créé l'homme à votre image & ressemblance , & qui lui avez préparé une compagne de même nature pour toujours. Soyez béni , Seigneur notre Dieu , Créateur de l'homme. Celle qui étoit stérile se réjouira en ramassant ses enfans dans son sein avec joye. Béni soyez-vous , Seigneur notre Dieu , qui réjouissez Sion dans la multitude de ses enfans. Comblé de joye ces*

*a* Maimonid. Halach ischoth ; & Schulchan aruch. & alii , apud Selden. Uxor Heb. lib. 2. c. 13.

*b* Levit. xx. 18.

*c* Talmud. ad tit. Cesuboth. Vide Selden. Uxor Hebr. lib. 2. cap. 12.

deux époux , comme vous en avez comblé l'homme & la femme dans le jardin d'Eden. Soyez, béni Seigneur nôtre Dieu qui répandez le plaisir sur l'époux , & l'épouse ; & qui avez crée pour eux la joye , les chants , l'allégresse , les tressallemens , l'amour , l'amitié , la paix , la tendresse fraternelle. Faite au plutôt Seigneur , que l'on entende dans les villes de Juda , & dans les places de Jérusalem , les chants de joye , la voix de l'époux , & la voix de l'épouse , la voix de l'amour mutuel des époux , & la voix des enfans qui chantent. Soyez béni, Seigneur nôtre Dieu , qui comblez de joye l'époux , & l'épouse.

Les Rabbins ont un grand respect pour ces bénédictions , qu'ils croient leur être venuës d'Esdras. *a* Mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont plus récente. Ces termes : *Faites au plutôt , Seigneur , que l'on entende dans les villes de Juda , & dans les places de Jérusalem , la voix de l'époux , de l'épouse* , insinuent que ces formules sont faites depuis la ruine de Jérusalem , & depuis l'entière dispersion des Juifs. L'Écriture nous fournit d'autres modelles de bénédictions certainement très-anciennes , dans celles que les freres de Rebecca lui donnèrent , lorsqu'elle partit avec Eliézer , pour épouser Isaac. *b* Vous êtes nôtre sœur ; croissez & multipliez-vous par plusieurs milliers , & que vos enfans possèdent les portes de vos ennemis. Et lorsque Ruth eut épousé Booz , tous ceux qui se trouvèrent à la porte de la ville , lui dirent : *Que le Seigneur rende cette femme qui entre aujourd'hui dans vôtre maison , comme Rachel & Liach qui ont bâti la maison d'Israël , ou qui lui ont donné une nombreuse postérité. Quelle soit un exemple de vertu , de force , de conduite , de bonne économie d dans Ephraïm , & que son nom devienne célèbre*

*a* Maimon. Halach Kiriah Schemai. c. 1. §. 7.

*b* Genes. xxiv. 60.

*c* Ruth. iv. 11.

*d* Vide Proverb.

xxx. 10.

758 DISSERT. SUR LES MARIAGES , &c.  
*dans Bethléem. Quelle rende v<sup>o</sup>tre maison semblable à celle  
de Pharez , fils de Thamar & de Juda , par les enfans  
que le Seigneur vous donnera de cette jeune personne.*

FIN DU SECOND TOME.



# EXPLICATION DES FIGURES.

**P R E M.** **N** *Ebel*, ou nable, ou Psalterion antique, FIGURE. N'étoit à-peu-près de la figure d'un  $\Delta$ , ayant le ventre creux par en haut, & se touchant par le bas. Il se jouoit avec les deux mains, ou bien avec une espèce d'archet.

**II. FIGURE.** La cythare ancienne, ou le *hazur*, ou l'instrument à dix cordes, étoit à-peu-près le même que nôtre harpe, de figure triangulaire, ayant un ventre creux par le bas. Elle se jouoit avec les doigts, ou avec l'archet.

**III. FIGURE.** La lyre ancienne, ou *kinnor*, à trois cordes, inventée, dit-on, par Mercure. Son corps étoit une écaille de tortue, avec deux bras qui soutenoient trois cordes.

**IV. FIGURE.** Lyre antique tirée d'un cachet de Neron, dessiné dans du Choul, Relig. des Rom. p. 213.

**V. FIGURE.** Lyre de Timothée, à neuf cordes.

**VI. FIGURE.** Lyre est à-peu-près qu'elle est représentée dans les médailles de Simon Maccabée. Voyez Le Blanc, Des monnoyes de France.

**VII. FIGURE.** La symphonie, ou vielle, est composée d'une table, ou d'une anche, avec quatre cordes, dont deux servent de bourdons; les deux autres sont étenduës au long du manche, qui servent d'un perpetuel monocorde, & qui font toute sorte de tons, par le moyen de dix marches, qui font comme une espèce de clavier, Il y a en haut une rouë de bois, qu'on tourne avec une manivelle. Nous l'avons fait représenter sans couvercle, afin qu'on y distingue mieux toutes les parties.

**VIII. FIGURE.** La Sambuque ancienne est un instrument à cordes, que nous croyons avoir été à-peu-près de la forme du Psaltérion moderne.

**IX. FIGURE.** Diverses manières de trompettes, & de cors.

## EXPLICATION DES FIGURES.

- X. FIGURE.** Flûtes antiques, telles qu'elles sont représentées dans l'harmonie du Pere Merfenne. Il paroît par ce que nous avons rapporté de Saumaise, & de Vossius, que leurs formes étoient assez différentes de ces figures. Voyez aussi ce qui a été dit sur les orgues, ou flûtes à plusieurs tuyaux, & la figure XII.
- XI. FIGURE.** *Huggah*, ou orgue ancien. C'étoit un composé de plusieurs tuyaux de roseaux, collez ensemble, de différente grosseur, qui rendoient un son harmonieux, en soufflant, & les faisant passer successivement sous la lèvre d'en-bas.
- XIII. FIGURE.** *Tympanum*, ou tambour antique, étoit un instrument de fête, semblable à-peu-près à nos tambours de basque, n'ayant que d'un côté une peau tendue, à la maniere d'un crible. On s'en serroit chez les Payens aux fêtes de Cybele.
- XIV. FIGURE.** Tymbale antique, semblable à nos tymbales modernes, mais beaucoup plus petite; dessinée sur celles que Pignotius a fait graver, p. 93. *De servis*, & que l'on trouve aussi dans l'harmonie du Pere Merfenne.
- XV. FIGURE.** Sistré. Instrument fort commun en Egypte. On en voit encore aujourd'hui dans quelques cabinets.
- XVI & XVII. FIG.** Cymbales anciennes, d'un son fort perçant, faites en forme de calotte, dont on frappe l'une contre l'autre. Tirées de Pignotius, & du Pere Merfenne.
- XVIII. FIGURE.** Instrument triangulaire, avec des anneaux de métal qu'on remue avec une verge de fer. La figure XIX. est à-peu-près la même. Ces sortes d'instrumens sont inventez pour accompagner le son de la vielle. C'est peut-être le *schalsichim* des Hebreux.
- XX. & XXI. FIG.** Clochettes, & Grelots. C'est peut-être ce que les Hebreux appelloient *metzilatams*.